







Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute



LE  
**CORRESPONDANT**

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE  
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE  
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE

<sup>184</sup>  
TOME CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE-HUITIÈME

---

PARIS  
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

---

1896

Reproduction et traduction interdites.



LE  
**CORRESPONDANT**

---

**MARIE - MAGDELEINE**<sup>1</sup>

---

XIII

Lorsque Raoul et Flaminio eurent gagné la route de Florence, Raoul parla ainsi :

— Quelques jours après que je consentis à me lancer dans les réunions publiques, Paulin me dit : « Puisque vous êtes sorti de votre réclusion, faites-moi le plaisir d'accepter à dîner chez une famille de mes amis qui désire beaucoup vous connaître. Le père est un homme d'une intelligence remarquable ; aucune femme n'a plus de charme que la mère ; quant à la fille , elle est ma dernière élève et comme mon enfant, ce que je vous en dirais paraîtrait exagéré, vous la verrez. »

J'acceptai en lui demandant quelques renseignements. Ils furent vite fournis. Dalmeiras appartenait à une ancienne famille de tout temps adonnée au commerce ; il s'y était lui-même consacré et il avait amassé une grande richesse. M<sup>me</sup> Dalmeiras, née dans une de nos colonies, avait été conduite toute jeune en France ; son père était en rapports d'affaires avec Dalmeiras ; les rapports étaient devenus des relations d'amitié ; puis un lien plus étroit s'était formé entre les deux familles par le mariage de Dalmeiras avec la jeune créole. De

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1896.

cette union naquit une fille unique. Ils l'avaient nommée Marie-Magdeleine; Marie le nom le plus pur, Magdeleine le plus brûlant.

La maison de Dalmeiras se trouvait non loin de celle de Paulin, sur le Prado. Vaste, ornée avec profusion de riches marbres et de tableaux de maîtres, entourée d'un portique mauresque aux fines dentelures, ouvert sur un petit jardin rempli de fleurs rares et surtout de roses, au centre duquel un magnolia aux branches élevées étendait en parasol son ombrage opulent.

Paulin n'avait rien exagéré. Dalmeiras, véritable Antinoüs, me frappa par la belle régularité de ses traits et par la spontanéité puissante de sa nature; cependant, dès cette première rencontre, je le jugeai mobile, accessible aux entraînements et n'ayant ni le désir ni la force de se soustraire à l'asservissement d'un sentiment vif. Je crus reconnaître en lui un de ces esprits excessifs dépassant à tout propos la mesure et toujours prêts à rectifier leur emportement dans un sens par un emportement dans le sens opposé, un de ces cœurs instables qui se rejettent sans transition de l'affection à l'indifférence et dont l'abandon est d'autant plus irrémédiable qu'il est sans remords, car dès que vous leur déplaisez, ils ne se souviennent pas de vous avoir jamais aimé. Une liaison avec de tels hommes, on aurait tort de le nier, présente des charmes très réels. Le défaut de sécurité y met la fougue de ce qui ne dure pas et la saveur intense de ce qui peut se perdre à tout instant. Quant à eux, ils restent estimables malgré ce travers, parce que, toujours sincères, ils accomplissent, avec le désintéressement de la passion, ces retours subits, odieux ou méprisables seulement lorsque l'intérêt les détermine.

M<sup>me</sup> Dalmeiras me ravit sans réserves. La beauté créole a rarement présenté un ensemble plus achevé de grâce nonchalante et de simplicité captivante. Joins-y la finesse d'esprit et la solidité de caractère des Françaises. Elle ne recourt à aucun des manèges de la coquetterie : plaire lui est trop aisé et la dissimulation lui inspire trop d'éloignement. La noblesse des sentiments lui est si naturelle qu'elle songe moins à admirer ceux en qui elle se montre qu'à plaindre ceux à qui elle manque. La parole d'un honnête homme n'est pas plus sûre. Elle n'a jamais cessé d'être fidèle à ceux auxquels elle a une fois accordé son amitié; elle la leur témoigne d'autant plus que les épreuves de leur vie sont plus rudes. Elle ne déconcerte jamais par des inégalités d'humeur; chaque jour, on la retrouve semblable à elle-même, un peu plus empressée si, à l'aspect ou à l'accent, elle devine qu'intérieurement on réclame une assistance plus chaude ou une tendresse plus expressive. La préoccupation de sa vie est de répandre le contentement autour

d'elle et avec tant de discrétion, que ceux auxquels elle le prépare, ne s'en apercevant pas, n'aient pas même la peine d'être reconnaissants. La mobilité de son mari, qu'elle adore, la rend malheureuse : elle ne le laisse apercevoir ni à lui ni aux autres ; l'œil exercé peut seul le deviner à un certain sourire mélancolique qui plisse quelquefois ses lèvres mignonnes et ferme à demi ses yeux profonds.

Je t'ai déjà dit ce qu'était leur fille. La mère et la fille se complétaient au lieu de s'effacer, tant la maturité de l'une était jeune, tant la jeunesse de l'autre était mûre. L'une attendait les années, l'autre les pressait, eût dit Lamartine, afin de n'être pas séparées.

Pendant le dîner, la conversation fut animée ; elle roula longtemps sur Berryer, dont Dalmeiras admirait fort l'éloquence. Dans la soirée, nous prîmes une barque. La mer, immobile et comme languissante, à peine ridée par le souffle léger de la brise de terre, était endormie dans ce calme élyséen, presque surnaturel, bien plus solennel et émouvant que la convulsion des tempêtes. La lune illuminait la nuit sans couvrir de sa clarté la lueur des étoiles ; le silence n'était pas troublé comme sur la terre par le cri des grillons ou le coassement des grenouilles ; à peine entendait-on le chant d'un matelot à bord d'un navire ou le clapotement de l'eau sous l'effort de la rame. A mesure que la barque s'avancait vers la pleine mer, je me sentais affranchi, et, si je puis dire ainsi, délié de mes peines. Quand les lumières du rivage s'affaiblirent, s'éloignèrent, disparurent, que, du milieu de l'immensité, nous vîmes s'abaisser les montagnes de la rade, tantôt blocs de neige, tantôt noires forêts, suivant que la lune les touchait de ses rayons ou les laissait dans l'ombre, je me retrouvai le rêveur enthousiaste d'autrefois.

« O mes amis, m'écriai-je, car de quel autre nom appeler ceux qui nous entourent à une pareille heure ? oublions les hommes, leurs disputes et leur politique, parlons des étoiles, de la mer et de ceux qui les célèbrent, les poètes. Ou plutôt ne parlons pas d'eux, quelle parole ne serait froide ! répétons leurs chants et savourons les enchantements de cette nuit heureuse en nous bercant à l'harmonie. Allons, Paulin, commencez par la *Nuit de mai*. Alfred de Musset est votre poète, je dirai ensuite le *Crucifix* de Lamartine.

Paulin fit valoir avec art cette vague et touchante élogie des désabusements prématurés. Après lui, je récitai le *Crucifix*. Il est peu de personnes qui ne manifestent par quelque phrase, par quelque formule proférée machinalement, leur saisissement intérieur, dès qu'une forte émotion les surprend à l'improviste. Ai-je le cœur

trop fatigué d'une tendresse que je ne sais comment employer, je me répète à voix basse le *Crucifix* et je me sens mieux après. Aussi quand je dis ce poème, je m'imagine chanter mon œuvre, le chant de ma propre âme. Ce soir-là, excité par les personnes, par les lieux, par l'heure, j'y mis ce que ma jeunesse sentait s'agiter en elle depuis tant d'années, de rêves, d'ardeurs, d'aspirations, d'espérances, d'élan, de fougues, de tempêtes, ce que je demandais à l'avenir de gloire, de bonheur, d'amour, et aussi un peu de cette tristesse découragée que je venais d'acquérir. Ainsi animé, non seulement le *Crucifix* semblait de ma propre poésie, mais de la poésie improvisée sortie bouillante d'une émotion irrésistible et présente. Nos rameurs eux-mêmes s'arrêtèrent afin de ne troubler par aucun bruit l'essor des strophes mélodieuses.

On avait applaudi Paulin. Quand j'eus fini, chacun demeura muet. Au bout d'un instant, M<sup>me</sup> Dalmeiras, assise à mes côtés, me saisit la main et me dit en la serrant :

— Ah! monsieur, que vous serez malheureux!

Puis Marie-Magdeleine dit, en se penchant vers sa mère, pas assez bas cependant pour que je ne l'entendisse :

— Ma mère, prie M. Raoul de se rappeler une autre pièce encore.

Elle avait suivi la conversation avec une attention d'une telle intensité, comparée surtout à l'attitude frivole de la plupart des jeunes filles, que j'en avais été frappé et, plus encore, inspiré; elle s'y mêlait, pour la première fois, d'une manière directe par cette demande adressée à sa mère. J'y répondis moi-même en récitant des fragments les plus beaux de nos poètes. Dans une strophe de *la Nuit d'été*, de Victor Hugo, je mis un accent particulier :

Moi j'étais devant toi plein de joie et de flamme,  
Car tu me regardais avec toute ton âme.  
J'admirais la beauté dont ton front se revêt,  
Et sans même qu'un mot révélât ta pensée,  
La tendre rêverie en mon cœur commencée,  
Dans ton cœur s'achevait.

A ces mots, j'aperçus un sourire sur le visage de Paulin.

— Ces poésies sont admirables, dit Dalmeiras; mais auquel de ces poètes accordez-vous la palme?

— Il est difficile, répondis-je, de trouver une mesure commune entre des valeurs dissemblables. Cependant, je ne puis mettre de pair Alfred de Musset avec Lamartine et Victor Hugo. Aube charmante, noyée, bientôt dans les vapeurs, il n'arrive pas aux

clartés d'un midi puissant; en Lamartine et en Victor Hugo, l'aube elle-même a les splendeurs d'un midi de feu. Musset est une flûte au son exquis racontant, sur un ton plaisant ou ému, les songes, les chagrins, les caprices d'une pauvre petite âme bien débile, puisqu'elle n'a su trouver d'autre refuge contre les amertumes de la passion que dans le culte de la bouteille. Lamartine et Victor Hugo sont des orchestres aux harmonies magnifiquement mugissantes, dans lesquels retentissent toutes les voix de la nature et de l'humanité, toutes les douleurs et toutes les joies, tous les rayons et toutes les ombres, et les tourmentes publiques ou privées, au lieu de les courber dans la dégradation, ont accru les forces et la fierté de leur génie. Entre ces dieux de la poésie comment opter? Ne suffit-il pas de distinguer leurs procédés? Il y a plus de musique dans Lamartine, plus de sculpture en Victor Hugo. Lamartine nous montre les visions d'en haut en nous transportant au milieu d'elles sur ses ailes grandioses ouvertes sans effort, Victor Hugo en les reproduisant sur les ondes transparentes et profondes de sa colossale imagination.

Ainsi lancée la conversation poétique ne s'arrêta plus. Paulin parla de Shakespeare et de Gœthe qu'il connaissait à merveille; il récita plusieurs scènes de *Roméo et Juliette* et la ballade de Mignon. Je répliquai par Dante dont je comparai l'attitude parmi les poètes à celle qu'il donne lui-même à un de ses personnages, *a guisa di leon quando si posa*, tel qu'un lion au repos. Et comme M<sup>me</sup> Dalmeiras paraissait effrayée de la sublimité obscure du Florentin, je lui traduisis les strophes ailées des derniers chants du *Purgatoire*, je lui montrai Béatrice couronnée d'olivier, sous un voile blanc, apparaissant au milieu d'un nuage de fleurs jetées par les anges, qui chantent : *Manibus o date lilia plenis*.

— Soyez persuadée, Madame, que les forts seuls possèdent la vraie douceur, les langoureux n'en ont que l'apparence.

Des poètes nous nous en primes à la poésie, à la Beauté dont la Poésie n'est que le vêtement, à l'Idée dont la Beauté n'est que la forme. J'exposai nos croyances sur ces nobles problèmes avec bonheur.

Cependant les heures s'écoulaient et aucun de nous ne les sentait fuir; la nuit s'avancait et nous nous croyions encore aux dernières heures du jour; le temps s'était arrêté, il paraissait contenu tout entier dans un présent qui allait s'effacer lui-même. Quoique la lune eût disparu, le firmament brillait autant que si sa clarté ne se fût pas éteinte. Moi aussi j'ai été souvent saisi d'épouvante par le silence des sphères infinies. Cette fois, les scintillements des astres me parurent des sourires encourageant mon ivresse, et comme dans

la nuit où l'invincible Rama épousa la chaste Sita, au nom composé de syllabes douces, je crus entendre dans les nues au milieu d'un concert de cymbales et de lyres, la voix des affligés momentanément soulagés de leurs souffrances, envoyant l'hosannah à Celui qui est Amour.

Cependant il fallut rentrer. Quand, arrivés à la porte de Dalmeiras, nous nous séparâmes ainsi que des amis déjà anciens, Marie-Magdeleine me tendit la main et me dit :

— Monsieur Raoul, combien je vous remercie!

« Monsieur Raoul, combien je vous remercie! » répétai-je en m'éloignant, et ces mots bercèrent mon sommeil.

Des relations ainsi commencées devinrent vite intimes. Je pris presque aussitôt l'habitude de venir plusieurs fois par semaine passer la soirée à la villa du Prado. On était alors à l'époque des longs jours; les soirées y ont dans le Midi une beauté enivrante : les êtres animés et les plantes engourdis par la chaleur se réveillent, se secouent et s'épanouissent; le soleil en disparaissant n'a pas éteint le jour, il l'a rendu supportable; les parfums n'étant plus absorbés, l'air devient tout odorant; le travail de la nature se fait de nouveau entendre; à la fraîcheur de la rosée le cœur aussi remet sa sève en mouvement, la vie en déborde; ceux qui s'attendent ont hâte de se retrouver; ceux qui sont seuls ne pensent qu'à se fuir; dans les cités on entend un bruit confus de voix et les rires se mêlent aux chuchotements.

Lorsque j'arrivais avec Paulin, M. Dalmeiras était d'ordinaire sorti, M<sup>me</sup> Dalmeiras et sa fille assises au pied du magnolia. Nous nous placions auprès d'elles et nous y restions jusqu'à ce que la pendule du salon, sonnant dix heures, nous avertit de nous retirer. Cet avertissement nous surprenait toujours, nous paraissait chaque soir donné trop tôt; nous étions obligés de faire un effort pour lui obéir. D'un seul mot, cependant, je puis exprimer le plaisir qui nous captivait et tout résumer en disant : nous causions.

Y a-t-il pour l'esprit une fête comparable? Exprimer ses idées, épancher ses sentiments avec sécurité, sans avoir à redouter une réfutation pédantesque ou une raillerie malveillante, courant au pis aller le risque d'une contradiction polie ou d'une réserve aimable; répondre à la méditation à haute voix de son interlocuteur par une méditation aussi peu contrainte; passer sans méthode d'un sujet à l'autre, sauf à revenir par une transition imprévue au propos abandonné; de la considération des réalités présentes s'élançant aux nuages de la fantaisie; s'émouvoir tout à coup, puis rire aussitôt après; tantôt creuser ses pensées jusqu'au fond, tantôt les effleurer à peine; user, en restant compris, de la langue déli-

cate des demi-mots que le sourire explique, des phrases à moitié terminées que le geste complète; répéter mille fois sans se lasser les mêmes idées; ne rien s'interdire comme trop élevé et ne rien dédaigner comme trop petit; s'entretenir des autres pour les pénétrer et non pour en médire; parler de soi en bien ou en mal, sans que le « moi paraisse haïssable », parce qu'on est prêt à entendre de celui auquel on s'adresse l'équivalent de ce qu'on lui confie; mettre dans les nuances de l'intonation les finesses, les caresses qu'on désire voiler ou que les mots sont impropres à rendre : voilà une partie des choses exprimées par ce verbe causer. Mais qu'il est difficile de les rencontrer et que de conditions à peu près impossibles il y faut ! Si l'on est tout à fait du même avis, la monotonie survient; la dispute éclate si l'on a des opinions absolument opposées; s'il n'y a que des hommes, l'esprit s'alourdit; il s'évapore s'il n'y a que des femmes; si l'on est trop personnel, tout se gâte, car, absorbé par la contemplation de soi-même, on n'a pas d'attention à accorder aux autres; si on ne l'est pas assez, rien ne s'anime et l'on retombe dans les solennités du monologue ou dans les niaiseries du caquetage.

Sous le magnolia, nous causions véritablement. D'abord Marie-Magdeleine écouta surtout; peu à peu familiarisée, elle parla à son tour de ce qui l'intéressait, de ses compagnes et de ses lectures. Parmi ses compagnes, la préférée était une jeune Italienne de Gênes, Mariana, dont la famille séjournait à Marseille, elle l'appelait ma sœur.

Les livres de poésie et d'histoire obtenaient sa prédilection, surtout les *Girondins* de Lamartine. Elle revenait sans cesse sur ce roman historique et sur les événements terribles ou grandioses dont il présente le tableau avec une inexactitude qui lui échappait et une splendeur de style qui l'exaltait. Son admiration ne l'égarait pas, car, dans ces récits, dans ces tableaux, dans ces portraits où la fantaisie domine, Lamartine se montre un prosateur hors rang duquel on ne saurait rapprocher que le maître souverain Bossuet, poète aussi, quoiqu'il ne versifiât pas.

Les acteurs du drame, ainsi qu'il arrive à son âge, l'intéressaient plus que le drame lui-même. La Madame Roland transfigurée du poète, il est à peine nécessaire de l'indiquer, l'enthousiasmait; à l'égard des autres personnages, ses préférences variaient suivant le point du récit où elle arrivait.

La poésie et l'histoire ne constituaient pas l'unique sujet de nos entretiens. M<sup>me</sup> Dalmeiras m'invitait affectueusement aux confidences personnelles, elle me demandait le récit de ma jeunesse et de mes épreuves, elle prenait plaisir à m'entendre retracer le carac-

tère de mon père et louer la puissance et la variété de son intelligence, elle me le rendait en quelque sorte en m'invitant à tout propos à raviver son cher souvenir.

Ma vie acquit alors une plénitude de sécurité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. A mon réveil, je ne m'effrayais plus du vide ou de l'agitation de ma journée. « J'irai la finir chez M<sup>me</sup> Dalmeiras, pensais-je, et cette pensée me reposait d'avance. Les événements dont j'étais le témoin ou l'acteur m'offrirent désormais de l'intérêt. « Je les leur raconterai, » me disais-je, et je me figurais leur surprise, leur satisfaction ou leur contrariété, l'expression de leur physionomie, leurs exclamations. Voilà ce qui me donnait, au milieu de mes succès inespérés, cette impassible indifférence que le public, ignorant le secret de mes journées, attribuait à ma sagesse.

Si j'en juge par l'empressement avec lequel elle m'accueillait, M<sup>me</sup> Dalmeiras attachait quelque prix à nos relations; Dalmeiras en était amusé; Marie-Magdeleine y apportait un visible intérêt. Je m'en convainquis lorsque, après ma nomination, je dus me rendre à Paris. Dalmeiras m'embrassa; la mère et la fille me dirent adieu avec autant d'effusion que si j'étais le fils de la famille, et je crus me séparer d'une mère et d'une sœur.

Pendant mon éloignement, Paulin leur donnait de mes nouvelles et m'envoyait des leurs. Après ma démission, malgré les ennuis personnels auxquels m'exposait un retour à Marseille, j'y vins, avant de me rendre en Italie, pour les revoir.

En approchant de sa maison, mon cœur battait. J'entre, elle était assise au salon à côté de sa mère. Elle rougit et je rougis aussi; elle ne sut que me dire et je ne le sus pas davantage; sa voix tremblait et la mienne n'était pas plus assurée; elle voulut devenir familière comme autrefois, elle ne le put et je n'y réussis pas mieux. Heureusement, Dalmeiras survint presque aussitôt, et cela me permit de me reprendre.

Une conversation sans fin commença devant elle, beaucoup plus qu'avec elle. Je racontai mes tristes expériences. On avait annoncé dans les journaux que j'étais devenu trappiste. M<sup>me</sup> Dalmeiras m'interrogea en riant sur cette nouvelle.

— Assurément, lui répondis-je, si la connaissance tout à coup acquise des réalités amères était l'unique mobile d'une décision de ce genre, je l'eusse prise.

Je suis resté dix jours dans la ville, et chaque soir je suis venu comme autrefois chez M<sup>me</sup> Dalmeiras : et, dans les abandons involontaires des longues causeries et dans l'imprévu d'une intimité journalière, plus encore qu'autrefois, je fus ébloui par les

dons supérieurs de cette surprenante jeune fille, bien disante, spirituelle, poétique sans fadeur, sérieuse sans pédanterie, moins préoccupée de se parer de ce qu'elle savait que d'apprendre encore. Et juge avec quel ravissement je retrouvais dans sa bouche mes aspirations reproduites dans un langage semblable à celui dont j'avais coutume de me servir.

Commençais-je à causer à mon tour, attentive et pénétrée, elle semblait me dire : Parlez afin que je pense encore plus comme vous. Elle ne me découvrait les affinités de son esprit et du mien que pour m'exciter à des épanchements plus profonds. Aussi jamais je n'ai déployé, analysé, expliqué, mon âme avec autant de lucidité et d'entrain que je le fis alors, n'ayant pour public, en dehors d'elle et de sa mère, que les branches immobiles du magnolia. J'étais une flamme qui brûlait devant un autel !

Notre première séparation avait été une douleur, celle-ci fut un déchirement. Pendant les vingt-quatre heures employées alors par la diligence pour se rendre de Marseille à Nice, je demurai péniblement abîmé dans mes réflexions. Mon malaise ne cessa que lorsque le voile qui me cachait à moi-même mon sentiment se déchirant tout à coup, je m'aperçus qu'il ne s'agissait pas d'une affection fraternelle, mais d'un amour violent dont il n'était déjà plus temps de combattre la domination. Cette découverte me combla d'abord de joie. Enfin, elle existait celle que j'attendais, la bien-aimée de mes rêves, celle aux côtés de laquelle je ne rougirais pas de passer ma vie. Ma souveraine et ma madone, je l'avais rencontrée, et elle était plus belle, plus gracieuse, plus accomplie, plus intelligente, meilleure encore que je ne l'avais imaginée.

Je me soutins dans cet état bienheureux tant que dura le mouvement du voyage, il ne tarda pas à cesser dès que je fus installé à Florence. A force de raffiner et de creuser la même pensée, ce qui m'avait paru évident me le sembla moins, puis me devint douteux, enfin me parut tout à fait obscur. J'en suis là, son image sans cesse évoquée, excitant ma passion en même temps qu'elle augmente mes craintes, chaque jour je l'aime davantage et chaque jour j'espère un peu moins qu'elle réponde à mon amour. Plus je me la retrace dans mes contemplations, plus je me dis avec découragement que je ne dois pas prétendre à être distingué par elle. Tu sais à présent pourquoi je suis désolé.

#### XIV

Raoul prononçait ces dernières paroles lorsque passa auprès de lui, revenant de la ville, un couple de *contadini* (paysans). La

jeune fille avait son large chapeau de paille déployé et le jeune homme l'habit élégant des jours de fête; leurs mains entrelacées, le jeune homme chantait à la jeune fille un *Stornello*.

*Vorrei fare un bel cambio d'amore,  
Donami il tuo core, eccoté' il mio.  
Sarai tu del mio core cura maggiore,  
Cura maggiore del tuo sarò anco' io.  
Semo due cori ristretti in un core.  
Quel che tu vuoi tu, lo voglio anch'io.*

Je voudrais faire un bel échange d'amour, — Donne-moi ton cœur; voici le mien. — Tu seras, toi, de mon cœur l'objet le plus cher — Et je serai l'objet le plus cher de ton cœur. — Nous serons deux cœurs resserrés en un seul. — Ce que tu veux, je le veux, moi aussi.

Et quand il eut fini, la jeune fille, d'une voix plus passionnée encore, reprit, les yeux fixés sur ses yeux :

*Vorrei fare un bel cambio d'amore,  
Donami il tuo core, eccoté' il mio.*

Et le chœur des oiseaux disait avec eux :

*Vorrei fare un bel cambio d'amore,*

Accompagnons-les, nous aussi, s'écria Raoul; et alors, d'un élan irrésistible, jetant sa voix au loin, comme s'il eût espéré la faire entendre par celle à qui appartenait sa vie, il répéta à son tour :

*Vorrei fare un bel cambio d'amore,  
Donami il tuo core, eccoté' il mio.*

Les *contadini* s'arrêtèrent étonnés, et la jeune fille, s'approchant, lui dit en son vif langage toscan :

— Monsieur est bien bon d'avoir répété notre stornello. Cela nous portera bonheur. Que la Madone le lui rende!

— Et toi, mon enfant, répondit-il, que Dieu te bénisse!

Puis, lui glissant une pièce d'or, il ajouta :

— Voilà de quoi acheter ta couronne de mariée.

Elle lui baisa la main, courut joyeuse montrer le don inattendu à son fiancé et, reprenant avec lui sa route, avec lui elle recommença son stornello.

## XV

Quand ils se furent éloignés :

— As-tu fini ton récit? demanda Flaminio.

— Oui, répondit Raoul, l'essentiel, du moins, car si j'entreprenais de te conter tout par le détail, demain matin, je parlerais encore, et il y a assez longtemps que je te fatigue de mes confidences.

— Eh bien, maintenant, écoute mon opinion, et pour qu'elle s'imprime mieux dans ta tête qui, à te dire vrai, me semble un peu troublée, je la formulerai en style d'oracle. Ecoute donc : elle t'aime au moins autant que tu l'aimes. Aussi, à partir de ce jour, tu renonceras à ton air lugubre, tu séjourneras paisiblement à Florence le temps que tu as fixé; puis tu iras à Marseille, tu retourneras chez elle. Un soir, et le plus tôt possible, tu la prendras dans un coin, tu lui diras : Je vous aime. Elle restera d'abord interdite; au fond, elle sera ravie; au bout d'un instant, elle te dira : Moi aussi. Alors tu l'embrasseras sur la main, sur le front, si tu l'oses, et tout sera conclu.

— Mon ami, mon ami, ménage-moi et n'étales pas, avec tant de confiance, ce mirage. D'abord, je n'oserai pas lui dire : Je vous aime. Le lui laisser comprendre, peut-être; le lui dire, j'en ai le frisson. Quand je suis auprès d'elle, mon inspiration éclate, les grands souffles soulèvent ma poitrine, mes conceptions deviennent hautes, lucides, étendues, tant que je m'occupe de l'art, de la littérature, de la religion, de l'histoire, de la politique. Ma verve, loin de s'affaiblir, s'échauffe lorsqu'on en vient aux sentiments considérés en eux-mêmes. Que je tente, au contraire, de lui adresser un compliment, d'approuver d'un mot gracieux une de ses réflexions ou de ses saillies, me voilà aussitôt gauche, embarrassé, timide, je balbutie, et, plutôt que de m'exposer à ce qu'une niaiserie échappe à mon trouble, je me tais ou je me dérobe avec précipitation dans une thèse générale. Que serait-ce donc si j'essayais de lui dire : je vous aime! D'ailleurs, pourquoi déclarer à une femme qu'on l'aime? Est-ce qu'elles ne le voient pas avant nous, et ne pourraient-elles pas répondre à celui qui croit leur apprendre cette nouvelle : je le savais!

— Tout cela est fort beau, monsieur le poète, mais tout cela n'a pas le sens commun. Oui, dans un cas il est inutile de dire à une femme qu'on l'aime; moi qui ai vécu un peu moins que toi dans les abstractions, je le sais bien : c'est quand elle ne vous aime pas. Alors avec la perspicacité de l'indifférence elle découvre, en effet,

dès qu'il se forme, le sentiment qu'elle inspire ; elle en voit les progrès, elle en suit les anxiétés, elle en connaît les tortures ; quelque vertueuse qu'elle soit, elle en est flattée ; si elle est bonne, elle en est touchée, et, dans une supposition comme dans l'autre, elle refuse rarement de mettre une goutte d'eau sur la lèvre altérée qui l'implore. Lui dire alors qu'on l'aime ne lui apprend rien, la mécontente ou tout au moins la gêne. La voilà obligée de se prononcer, d'être réservée, de refuser ces petits encouragements ou plutôt ces consolations qui pour elle-même sont des douceurs, de se brouiller peut-être, tandis qu'il est si commode de se servir et, s'il en vaut la peine, de s'orner d'un adorateur, de ne rien lui refuser qui l'encourage trop, de ne rien lui accorder qui le décourage tout à fait, de lui imposer les servitudes de la passion sans lui donner aucun droit à ses récompenses. Dès qu'une femme aime, au contraire, elle est aussi peu clairvoyante que nous le sommes nous-mêmes ; elle aussi, agitée par le doute, se demande : m'aime-t-il ? Le lui apprendre c'est apaiser et dilater son cœur, le soupçonnât-elle, il serait bien encore de le lui avouer, on n'a jamais assez l'assurance de ce qui rend heureux...

Flaminio allait continuer, mais ils arrivaient à la porte San Gallo. Ils cessèrent alors un entretien impossible à poursuivre au milieu du tumulte d'une ville et ils entrèrent au café Fiori pour souper avec des glaces et des pâtisseries, selon la mode du pays.

— Maintenant dit Flaminio, au moment de se séparer, prenons nos arrangements. Il serait déraisonnable de demeurer à Florence ; la chaleur est accablante, la ville, déserte ; mon père t'invite à passer dans notre maison de campagne dei Graffi les mois d'automne. Tu trouveras dans cette solitude toute rustique plus de repos que dans la chambre d'une *osteria*. Je t'attends à sept heures du matin, devant la porte de notre palais, place Santa Croce. Viens avec ta malle ; nous monterons aussitôt en voiture, afin d'arriver avant les heures chaudes. Cela fut ainsi convenu.

## XVI

Avez-vous quelquefois gravi une montagne au lendemain d'un jour de pluie ? Les senteurs de la résine sont balsamiques, la prairie est fraîche et unie, la clématite étreint les arbres avec une force accrue, les brins d'herbe se tiennent droits, les fines aiguilles qui dentellent les branches des sapins sont moins sombres et les larges feuilles des châtaigniers plus vertes ; les gouttelettes tombent des rochers ; les ruisseaux se pressent de courir et leur gazouille-

ment devient presque une rumeur; de loin, ils ressemblent à des sillons de neige mouvante; la terre est brune encore, blanche seulement par plaques; les cailloux de la route luisent; l'air est souple, encore un peu humide, bon à la poitrine fatiguée; dans sa transparence la lumière a plus d'éclat et les glaciers la reflètent comme des miroirs; les montagnes de moindre hauteur projettent leurs contours sous les lueurs du ciel; on dirait qu'elles se rapprochent pour offrir au regard leurs plus menus détails. Toutes les créatures travaillent à regagner les heures perdues; les insectes bourdonnent sans relâche, les araignées réparent leurs toiles déchirées, les fleurs s'inclinent sous les papillons, les vaches broutent d'une mâchoire infatigable et ne détournent pas la tête au pas du voyageur. On ne saurait mieux dépeindre l'épanouissement de Raoul au lendemain de la conversation de Fiesole, qu'en le comparant à celui de la nature après les prostrations de la pluie.

Il dit à Flaminio, dès que le postillon eut, avec un claquement de fouet, lancé la voiture :

— Quel bien tu m'as fait hier, mon ami! Quand je me suis réveillé après un sommeil paisible dont j'étais privé depuis longtemps, ma première pensée est allée, comme toujours, vers elle, mais cette fois plus calme et presque confiante. Je ne me suis pas dit : elle m'aime, comme tu me l'as conseillé; elle m'aimera peut-être, ai-je pensé. Cela a suffi pour me rendre la paix et me tirer du découragement.

— A la bonne heure! voilà comment je te veux, non morose et fâcheux. Il est assez temps de déplorer un malheur quand il est arrivé, pourquoi en gémir d'avance? Je ne sais qui a dit : « Ayez cette joie intérieure qui rend la fortune favorable. » C'est toute ma philosophie. Je ne puis étudier, produire que lorsque je suis entouré de gens heureux ou du moins ayant l'air de l'être. J'ai la mélancolie en horreur; on dit qu'elle est naturelle aux penseurs : tant pis pour la pensée; à mes yeux, quand elle ne tient pas à la maladie, elle constitue un vice. Mourez, si vous le voulez, à la suite d'un chagrin, ne l'épalez pas et surtout n'en fatiguez pas vos amis. De toi j'aurais supporté même ce défaut, mais combien je te préfère autrement! Je suis tout ravi de retrouver mon Raoul du carrefour de l'Observatoire. Nous allons vivre maintenant en artistes et l'esprit dénoué. Pour commencer, je vais, à mon tour, te faire mes confidences et te parler de la contessa Fiammetta à laquelle je te présenterai à notre retour. Avoue que ce nom est attirant.

— Qu'est-ce que la contessa Fiammetta?

— La contessa Fiammetta est mon idole à moi. Je ne te la donne

pas pour une perfection, pour une Marie-Magdeleine, du reste, je n'en serais pas digne. La contessa Fiammetta est pleine de travers que je vois, que je connais, que je pourrais décrire, et je l'aime néanmoins. Comprends-tu un pareil dérèglement? Ai-je passé sans la rencontrer, ne serait-ce que deux jours, je la juge à mon aise, j'en ris et je me crois délivré; l'ai-je revue, ne fût-ce qu'un quart d'heure, je suis repris de nouveau, dompté, enchaîné des quatre membres et sot à faire plaisir.

— Puisque la contessa Fiammetta t'intéresse tant, il me sera agréable de lui être présenté. Parle-moi d'elle, afin que, la connaissant lorsque je l'aborderai, je ne commette aucune de ces gaucheries du premier moment dont le souvenir est quelquefois ineffaçable. Tu as une certaine liberté d'esprit puisque te voilà éloigné d'elle depuis plus de douze heures, indique-moi donc ses travers, ce qu'il faut ménager le plus quand on veut plaire; quant aux charmes, elle s'arrangera pour que je les découvre.

— La Fiammetta est une jeune veuve approchant de la trentaine, ses yeux sont noirs, son teint pâle, ses lèvres fines, son front haut, sans saillies et traversé par deux longues rides cachées par une coiffure tombante; ses cheveux noirs dans sa jeunesse, sont devenus, probablement par l'effet de l'âge, d'un blond rouge, la couleur à la mode. L'ovale de son visage est d'une charmante courbe; elle est frêle, toujours un peu penchée.

Si l'on te demandait ce que c'est qu'être coquette, tu répondrais par une définition plus ou moins bien réussie. Tu dirais peut-être : être coquette c'est rechercher et, sans avoir l'air d'y prendre garde, exciter un sentiment qu'on ne partage pas, ou, plus brièvement, c'est vouloir donner de l'amour sans en prendre. Quand on me pose cette question, je réponds : être coquette, c'est être} comme la Fiammetta. Nulle autre ne pratique avec plus de naturel cet art diabolique. Elle sait que les hommes, jeunes ou vieux, laids ou beaux, spirituels ou bêtes, sont enclins à se croire distingués par toute femme qui les a regardés deux fois et elle spéculé avec audace sur la fatuité masculine. Son deuil récent lui a donné, pour produire de l'effet, un moyen nouveau. Elle a fait sculpter par Bartolini, sur le tombeau de son mari, dans le Campo Santo de Pise une statue du désespoir, son portrait embelli, sur le piédestal duquel on lit, gravé en lettres d'or : *l'Inconsolata* « l'Inconsolée. » Elle a continué à se montrer même après l'année en habits de deuil pour se donner l'apparence d'une Elégie vivante. Au milieu d'une conversation animée elle se renferme tout à coup dans un long silence; quelquefois elle fixe sur vous ses beaux yeux épiorés avec un soupir profond. C'est à qui s'empressera autour d'elle, les fervents de la

beauté et les apitoyés du malheur, les femmes et les hommes, les savants et les artistes. Tu rencontreras chez elle le philosophe Plautino, notre illustre physicien Severo et celle que tu entendras partout célébrer pour la hauteur et la grâce de son esprit, la marchesa Isolina.

Pour moi, je suis pris; j'ai rompu avec Marietta, la sémillante ballerine, et je soupire. Je suis son serviteur, je lui apporte des fleurs et des livres, j'ouvre sa portière quand elle arrive au spectacle, je lui jette un manteau à la sortie du bal, je m'élançe d'un bout du salon à l'autre pour pousser un tabouret sous ses pieds, et afin qu'il ne manque à mon cas aucun des symptômes officiels décrits par les Hippocrates de la galanterie, en sa présence, je deviens bête, ou pour mieux dire, ridicule : tu le verras. De temps en temps, dépité de ne rien obtenir, je fais mine de m'éloigner; d'un geste ou d'un regard elle me retient; elle m'écrit un de ces petits billets dans lesquels il y a tout, et il n'y a rien; puis, quand, rassuré de nouveau, excité et presque encouragé, je redeviens entreprenant, elle me dit avec une froideur étonnée : « Je ne vous comprends pas, que voulez-vous donc? » sauf le lendemain à me regarder encore ou à me serrer la main d'une manière signifiant : Peut-être! Qui sait? Avec le temps! je ne dis pas non.

J'ai de la peine à concevoir une incarnation de l'égotisme aussi naïve et aussi perfectionnée; elle réduit le monde entier à sa chère personne et n'a aucune autre attache réelle. Il est impossible de lui témoigner une attention qu'elle ne se soit déjà prodiguée elle-même. Ce qui est en dehors d'elle, choses et êtres, n'existe pas, si ce n'est comme des ombres chinoises accommodées à son divertissement. Fine et d'un tour vraiment original quand elle exprime ses petits sentiments personnels, elle ne comprend même pas la plus simple idée générale. Toutefois, comme elle prétend à être réputée sérieuse, elle feint quelquefois de se préoccuper de quelque chose. Un soir, par exemple, je l'entendis demander à Plautino : Que signifie au vrai, en philosophie, le mot subjectif? Elle écouta la réponse d'un air recueilli, et Plautino, émerveillé, proclama qu'aucun sujet n'était trop relevé ou trop ardu pour cette belle intelligence. Cependant, le hasard m'ayant placé non loin d'elle, j'entendis que, penchée à l'oreille d'une de ses amies, elle lui disait : « Ma chère, pendant le discours de Plautino, je regardais ta robe, tu ne l'a pas encore portée; qui donc te l'a faite? » Elle emprunte les livres de littérature ou de science dont elle entend parler, seulement quand elle les rend après les avoir gardés longtemps, on s'aperçoit qu'elle ne les a pas ouverts. Elle étudie avec soin des poses poétiques et languoureuses prises à propos suivant les situations. Veut-elle porter

un coup décisif, *fare colpo* selon l'expression des Romaines, elle croise ses deux mains, les élève, y appuie la tête et regarde avec fixité; ou bien elle vous attire dans un coin et, d'une voix basse et traînante, vous raconte quelque niaiserie qu'on trouve incomparable parce qu'elle est dite par elle et qu'on la croit pour soi tout seul. Par malheur, on ne tarde pas à la surprendre occupée au même manège avec un autre.

Son cœur sec, impitoyable, ne connaît ni l'entraînement ni la compassion. Elle visite les pauvres ou les malades sur l'ordre de son directeur, automatiquement comme un soldat va à la faction, et en prenant soin de le confier sous le sceau du secret à une amie enthousiaste qui le répète à tous sous la même condition. Elle est prodigue de la monnaie de cuivre ou d'or, elle ne sait pas donner la monnaie chaude du cœur. Elle paraît insensible aux succès de société et elle est avide de compliments autant qu'un mendiant l'est d'une bouchée de pain; quand il y en a trop, il n'y en a pas assez. Ainsi elle se croit musicienne, et chaque fois qu'elle joue, ses amis ne manquent pas de s'extasier sur son génie. Lorsque le maestro Palestrini l'entendit pour la première fois, il fut très choqué de l'absence de justesse et de sentiment qu'une certaine grâce monotone ne déguisait pas assez, et il voulut se taire. On ne le lui permit pas; on l'assailit d'interrogations.

— N'est-ce pas admirable? disait l'un. N'est-ce pas sublime? criait l'autre.

— Non, répondit le maestro pour se tirer d'affaire sans grossièreté ni trop grave mensonge, ce n'est pas admirable, ce n'est pas sublime, c'est assez bien.

Elle se retourna alors vers moi et me dit entre ses dents, d'un ton que je ne saurais rendre, où la stupéfaction l'emportait sur la mauvaise humeur :

— Comprenez-vous M. Palestrini? Il trouve que c'est assez bien!

L'opinion qu'elle a de sa beauté n'est pas moindre que l'admiration dans laquelle elle vit de son intelligence.

— Serez-vous belle au prochain bal? lui demandais-je un jour.

— Je ne mettrai qu'une rose me répondit-elle, en me montrant ses cheveux brillants, mais cela en fera enrager plus d'une! — Ma beauté, dit-elle courageusement, exige tel costume ou telle coiffure.

Ces misères seraient impossibles à découvrir tant est trompeuse la forme de l'enveloppe, si elle n'était trahie par sa voix. Quand elle se surveille, cette voix est câline; au moindre oubli, elle devient aiguë, criarde, fausse, pas trop différente du bruit d'une porte grinçant sur ses gonds.

— Tu me stupéfaçais. Comment, étant aussi clairvoyant, peux-tu

rester aussi épris? Passe encore pour la coquetterie. Les expérimentés prétendent qu'elle est dans la femme comme le chiendent dans certaines terres, impossible à extirper. Mais en outre l'égoïsme et une voix déplaisante, c'est trop dans une seule. Qu'est une femme égoïste, sinon un homme manqué? et où fait défaut *il parlar che nell'anima si sente*, le parler qui retentit jusqu'à l'âme, quel autre attrait pourrait être suffisant à satisfaire et à retenir?

— Sans doute, elle est égoïste, mais si adorablement; sa voix est déplaisante, mais sa bouche est si jolie et ses yeux sont si expressifs! Que puis-je y faire? Telle que je te la dépeins, elle me paraît préférable à toutes les femmes; je ne me contenterais du baiser d'une autre, une parole tendre de sa part me semblerait le suprême de la félicité.

En devisant ainsi, ils arrivèrent aux Graffi.

## XVII

La villa dei Graffi était située dans le val d'Arno di Sopra, à vingt-quatre milles à peu près de Florence. On y arrivait par Pontassieve. La maison s'élevait dans un site agreste, sur la déclivité de la colline. A ses flancs, trois allées de chênes verts, de cyprès et de lauriers aboutissaient chacune à une petite terrasse découverte. Derrière s'étendait un bois de châtaigniers, tapissé de bruyères, auquel on parvenait par une montée courte et raide. On avait comme perspective des monticules de sable rouge couverts par intervalles seulement de verdure, la villa de Panciatici, l'Arno, enfin une longue chaîne de montagnes derrière laquelle se trouvaient, à gauche, Sienne, à droite, Florence. A des distances peu éloignées, le moulin, la demeure du fattore, l'homme d'affaires, l'église, le presbytère. De tous les côtés dans la campagne, de blanches maisons couvertes de tuiles rouges. Ce site respirait un calme reposant.

Le château vaste, aux murs épais, offrait un ameublement simple; dans les salons, quelques fauteuils antiques, de larges tables de chêne; dans les chambres, l'immense lit florentin et quelques chaises.

Les hôtes étaient à l'avenant. La mère de Flaminio, *donna di casa* par excellence, femme d'intérieur active, s'appliquait à leur rendre l'existence commode; le père, d'humeur facile, instruit, les intéressait sans les gêner. Le curé de la petite église, don Michele, était un passionné de la première Renaissance, un *Quattrocentista*, puriste érudit en la vieille littérature toscane, la véritable langue

italienne, les dialectes des autres provinces [n'étant plus ou moins que des jargons.

Raoul prit goût à sa fréquentation. Les compliments échangés, le bon prêtre ouvrait quelque livre classique, *testo di lingua*, et initiait le jeune curieux aux finesses, aux énergies, aux agréments de l'idiome de Dante et de Machiavel.

Un jour, Raoul aperçut sur la table un in-quarto mince relié en parchemin, intitulé : *Fioretti di S. Francesco*.

— Qu'est-ce que ce livre? demanda-t-il.

— C'est, répondit don Michele solennellement, un petit trésor, un des plus renommés de ces *testi di lingua* que vous appréciez tant. On y raconte les traits principaux de la vie de François d'Assise, ses petites fleurs. La vie du saint patriarche ressemble, en effet, à un champ fertile dans lequel les fleurs ont poussé abondamment; mais, tandis que celles des champs se flétrissent, les siennes embaument encore. Écoutez une de ces petites légendes, celle du pont.

« — Le pont était étroit, branlant, sans parapet, et on ne pouvait le franchir qu'avec grand péril; au dessous, bien bas, coulait un fleuve terrible, plein de serpents et de dragons, d'où montait une odeur pestilentielle. Un ange conduisit un Frère vers ce pont et lui dit : « Il faut que tu le passes. — Mais comment le puis-je sans tomber dans ce fleuve terrible? — Suis-moi et pose ton pied où je poserai le mien et tu passeras aisément. » Le Frère suit l'ange et arrive ainsi au milieu du pont. Là, tout à coup, son guide s'envole sur un mont voisin et le laisse seul. Le voilà saisi d'épouvante : sous lui, il aperçoit les animaux effrayants, sortant de l'eau leurs bouches ouvertes pour le dévorer, et il ne sait que faire ni que dire, car retourner en arrière lui paraît aussi impossible que d'aller en avant. Désespéré, il saisit le pont dans ses bras et, de tout son cœur et avec larmes, il se recommande à Dieu, le priant par sa sainte miséricorde de le secourir. Son oraison à peine terminée, il sent des ailes lui pousser aux épaules. Si grande était son impatience de passer ce pont que, n'attendant pas qu'elles fussent complètement sorties, il s'élance. Mais les ailes disparaissent et il retombe lourdement. Sur quoi, il prie et pleure et se recommande de nouveau avec tant de ferveur, que les ailes recommencent à se faire sentir. Il essaye encore de les ouvrir avant qu'elles soient suffisamment développées et elles tombent encore. Il comprend enfin que la hâte de voler avant le temps est la cause de ses chutes et il dit : « Si des ailes me poussent une troisième fois, j'attendrai qu'elles soient devenues si grandes que je puisse voler sans retomber. » En effet, Dieu lui ayant accordé une troisième fois les ailes, il

attend un grand temps jusqu'à ce qu'elles soient bien grandes. Alors il prend son vol, s'élançe en haut et gagne le sommet où l'ange l'attendait. »

— Quel est l'auteur de cette légende si profonde dans sa naïveté?

— On l'ignore; les *Fioretti* sont anonymes comme l'*Imitation*; emportez ce livre, vous me remercerez du cadeau.

Raoul fut émerveillé de sa lecture. Ces récits, simples, naïfs, d'une diction populaire, lui parurent des chefs-d'œuvre en l'art de narrer, montrant les objets par le simple mouvement de la vérité et de la vie mieux que les descriptions les plus ornées.

Le médecin de la famille, Barbaro, venait souvent du village de Regello aux Graffi. Frondeur, bourru, fantasque, mais d'un esprit observateur et original, il était instructif à entendre sur les mœurs du pays. Passionné pour la botanique, il marchait toujours les poches pleines de graines et il les semait partout en se promenant. Telle plante notée par l'explorateur sur une hauteur perdue, comme de la flore spontanée, avait été jetée là par le docteur, qui n'était pas sans rire avec malice des dissertations provoquées par cette spontanéité. Il professait des opinions particulières sur son art; il attribuait la plupart des maladies à un vice de la nutrition aggravé le plus souvent par le médicament; il les guérissait par l'usage judicieux de ce qui, mal employé, les avait causées, par l'aliment; l'auxiliaire du médecin lui paraissait le cuisinier et non le pharmacien; à côté de toute école de pharmacie, il eût voulu une école de cuisine. Convaincu en outre de l'efficacité curative de l'imagination et ayant expérimenté que l'étrange l'ébranle et la met en confiance plus que le naturel, il donnait à ses prescriptions, au fond très sensées, des formes bizarres, presque cabalistiques. Quoiqu'il en soit de ses systèmes, il opérait de nombreuses guérisons et on venait le consulter de loin.

Les moines de San Gualberto, établis à Vallombrosa, se montraient également d'aimables voisins.

Leur couvent est dominé par des montagnes couvertes de châtaigniers. Nos jeunes gens gravissaient à pied la *Sechiatta*, la plus élevée, d'où l'on jouit d'une vue très étendue et descendaient de là dans un bois de sapins séculaires d'une sévère majesté.

— Où est la cascade dont j'entends la rumeur? demanda Raoul la première fois qu'il y entra.

— C'est le bourdonnement des insectes sous la futaie, répondit Flaminio.

A travers la forêt bruissante, ils atteignaient le grandiose portique de l'édifice monacal.

Le Père abbé et le Decano, liés avec le père de Flaminio, les

recevaient en amis. Le Decano homme d'esprit passionné de belles-lettres, versé dans la connaissance des choses antiques avait l'instinct et le tempérament de l'éloquence. Sa bouche étant ainsi conformée qu'elle refusait de prononcer la lettre *r*, il s'astreignait à composer des sermons expurgés de tout mot où vibrerait la lettre interdite, et sa faconde n'en paraissait pas trop gênée.

Ils revenaient par le *Sartino*, petite chapelle toujours close, sauf le jour de la fête du saint. A quelques pas en avant de la chapelle, sur un roc abrupt, en saillie sur le ravin profond, se dressait une croix.

— Si l'on mettait un moine en prières au pied de cette croix, dit Flaminio, tandis que le soleil monte semblable à une hostie élevée par la main d'un prêtre invisible, n'aurait-on pas là un saisissant tableau?

Tel est, en effet, le sujet de la composition qui commença la célébrité du jeune peintre.

## XVIII

La lecture des Fioretti fit naître en Raoul le désir de visiter les lieux où était né, où était mort et où avait souffert le personnage attachant dont le caractère, l'œuvre et presque l'existence, venaient de lui être révélés par une légende poétique.

Le mont de la Vernia n'étant pas très éloigné, il pria Flaminio de le conduire « au rocher cruel, entre le Tibre et l'Arno, où François reçut le dernier sceau du Christ, que ses membres portèrent deux ans » :

*Nel crudo sasso intra Tevere ed Arno,  
Da Cristo prese l'ultimo Sigillo,  
Che le sue membra due anni portarno.*

Ils gagnèrent Pontassieve, et de là ils gravirent la *Consuma*. Cette ascension de trois heures se fait par une belle route ouverte sur les flancs de la montagne qui, graduellement, s'appauvrit de végétation, et enfin se dénude. De même que des ruines de la maison de Cicéron, à Tusculum, on découvre le panorama le plus étendu de la ville des Césars et des Papes, et de la mer verte au milieu de laquelle elle se renouvelle depuis des siècles, et de la mer bleue qui a été si longtemps la route de ses légions et de ses apôtres, c'est de la *Consuma*, en embrassant du même coup d'œil le rude Fiorentino et l'agréable vallée de l'Arno,

qu'on saisit le mieux le caractère particulier de sobriété et d'élégance des monuments et des œuvres de l'Athènes du moyen âge.

Ils déjeunèrent sur l'herbe, puis descendirent vers le Casentino. Ils ne tardèrent pas à le découvrir en entier et à apercevoir sur trois collines ses trois petites villes les unes derrière les autres : Borgo alla Collina, où est enseveli Landino; Poppi, dont le palazzo a servi d'inspiration au Palazzo Vecchio de Florence; enfin, Bibbiena et au dessus, une masse noire au centre de laquelle un bâtiment blanc, qui est le couvent. A droite, le Prato Magno et ses groupes boisés; à gauche, le Falterone, dont il est impossible de ne pas écrire le nom avec révérence, puisque l'Arno en sort; les forêts épaisses au milieu desquelles s'élève le monastère des Camoldoli et, sur le chemin qui y conduit, Pratovecchio et Stia.

Après avoir passé la nuit à Bibbiena, ils se remirent en route sous un brouillard tombant en pluie; peu à peu le nuage se dissipa et ils aperçurent la montagne dans toute son horreur pittoresque, les rocs abrupts et la chapelle nichée comme un nid d'aigle sur la corniche du précipice.

Au centre d'une montagne aride se détache un pic à quatre faces dont la partie méridionale, seule accessible, contient une petite vallée. C'est là qu'a été bâti le couvent, édifice considérable pouvant contenir au moins cent religieux. Parmi des pierres immenses superposées ou étalées, matériaux d'attente de quelque construction cyclopéenne, au bord de précipices entr'ouverts depuis l'heure suprême du Calvaire, *et petrae scissae sunt*, se dressent fièrement, comme des monuments, des arbres énormes, sapins, chênes, hêtres. La gaieté de la verdure s'unit à l'horreur de l'abîme. Les chapelles, les inscriptions, les croix, détruisent le caractère *selvatico*, sauvage du lieu. Si François y revenait, il se hâterait de fuir, car il n'y trouverait de solitude nulle part. A la place où les oiseaux accourent à son arrivée pour le fêter, une chapelle; où fut sa première cellule, une chapelle; une chapelle encore au lieu où il reçut les stigmates; sur la pierre où il se reposait, une grille de fer.

Des indulgences sans nombre sont attachées à la visite des moindres recoins, tous consacrés par quelques souvenirs; de plus, on donne à coucher et à manger à quiconque se présente; les visiteurs affluent; on les estime en moyenne à une centaine par jour. Comme on était au dimanche, le concours était beaucoup plus considérable.

Les deux arrivants avaient quelque peine à se frayer un chemin, lorsque l'œil exercé du F. Domenico, préposé à la réception des étrangers, les découvrit. Il vint à eux et, Flaminio s'étant nommé, il les conduisit à l'une des meilleures chambres et leur donna à

table une place commode. Le gardien Norberto s'empressa de les saluer après le dîner et, pour la visite du couvent, mit à leur disposition l'aimable Padre Cristoforo. Celui-ci leur fut prodigue d'explications et leur conta avec abondance l'histoire de la Vernia.

« François passait auprès du château de Montefeltro où des hommes d'armes étaient réunis pour une fête. Parmi eux se trouvait Orlando de Chiusi. François monte au château et, sur la place même où la foule joyeuse s'ébattait, commence à prêcher sur ce thème : « *Si grand m'est le bien que j'attends, que toute peine m'est joie.* » Sa prédication merveilleuse parut à tous celle d'un ange de Dieu, mais nul n'en fut plus touché que le noble Orlando. Il vint se jeter aux pieds de François et, après avoir disposé avec lui des faits de son âme, comme on disait alors, il lui offrit en don un mont solitaire, distant d'un mille de Chiusi, le mont della Vernia. François l'accepta à cause de l'amour qu'il porta toujours à la solitude. Il y revint plusieurs fois ; son séjour le plus mémorable fut celui pendant lequel il reçut les stigmates.

« Pour lui procurer la force de supporter les tourments physiques de la Passion, Jésus lui donna d'abord le ravissement anticipé des béatitudes célestes. Il lui envoya, au milieu d'une éblouissante splendeur, un ange tenant dans sa main gauche une viole et un archet dans sa main droite. Cet ange passa une seule fois l'archet sur la viole et François fut comme fondu par une telle intensité de mélodie qu'il n'en aurait pu supporter deux fois l'intolérable douceur et qu'à un second coup d'archet son âme se serait séparée de son corps. Le séraphin qui vint ensuite imprimer les stigmates répandait une si éclatante clarté que, bien que la nuit fût encore en son plein, des muletiers croyant le soleil levé, sellèrent leurs bêtes et se mirent en route. Le séraphin avait la forme d'un crucifix et n'était autre que Jésus lui-même. Lorsqu'il eut disparu, le pauvre François, le cœur enflammé d'une ardeur sans mesure et de tous les feux de l'amour divin, portait sur ses membres les signes de la Passion ; aux pieds et aux mains, le trou des clous ; au côté, la blessure de la lance. »

Le Padre Cristoforo en était là de ses explications quand on entendit sonner la cloche des vêpres. Les vêpres terminées, les religieux se rendirent processionnellement de la grande église à la chapelle des Stigmates au chant de l'hymne *Crucis Christi mons Alvernix*. Les deux amis les suivirent. Dès qu'ils furent agenouillés, les religieux entonnèrent l'antiphone *cælorum candor*, et, la main étendue vers le roc où François reçut les divines marques, ils chantèrent avec force : « *Signasti, Domine, hic servum tuum Franciscum* — Tu as marqué là François ton serviteur » ; puis leur voix

tomba et ajouta en un murmure d'attendrissement pieux : « *signis redemptionis nostræ*, du signe de notre rédemption. » A ce moment, toute l'assistance se leva et les bras étendus en forme de croix, quelques-uns, avec larmes et sanglots, récitèrent cinq *Pater*, cinq *Ave* et le *Gloria Patri*.

Cette cérémonie recommence deux fois par vingt-quatre heures, la nuit après matines et le soir après vêpres. Une tempête nocturne l'ayant une fois empêchée, au matin on trouva sur la neige les traces du pas des bêtes fauves qui étaient venues accomplir, à la place des religieux, la procession négligée.

Le jour suivant, le Padre Cristoforo les promena dans la Selva et les conduisit à l'extrémité nord du mont appelé la *Penna*. A tout instant ils croisaient des bandes bruyantes de pèlerins.

— Plût au ciel, dit le Père, que le repos de ces lieux n'eût été troublé que par le bruit de ces bandes pieuses ! Mais, hélas ! ils ont entendu d'autres clameurs plus cruelles.

— Et lesquelles, mon Père ? demanda Raoul, ignorant de toute cette histoire monastique.

— Comment, vous ne savez pas la division qui, après la mort de notre Père, a coupé en deux sa famille d'abord si étroitement unie ? Quelques-uns trouvèrent rude le sort de vagabond besacier, vivant sans rien posséder, et se permirent des adoucissements ; d'autres persistèrent à se les refuser. Les premiers furent nommés *Conventuali*, les autres, *Osservanti*. Les Osservanti eux-mêmes parurent trop tièdes à des esprits ardents, qui opérèrent une réforme encore plus sévère, celle des *Cappuccini*, commencée par Occhino, de scélérate mémoire.

Les Osservanti à leur tour se subdivisèrent en plusieurs branches qui, sans se séparer complètement comme les Cappuccini, eurent néanmoins leur caractère propre. Ce furent les *Riformati* en Italie, les *Scalzi* en Espagne, les Récollets en France. Au fond de ces scissions se retrouve toujours la lutte entre ceux qui veulent être tout à fait pauvres et ceux qui cherchent à le devenir moins. Parmi les uns et les autres, cependant, un sentiment commun est resté inébranlable, l'adoration de leur séraphique fondateur. C'est à qui possédera ce lieu vénéré où il a laissé ses plus précieuses traces. Il s'y est passé quelque chose d'analogue au conflit des communions chrétiennes pour obtenir la possession exclusive du saint Sépulcre.

— Et vous, mon Père, à laquelle de ces fractions appartenez-vous ?

— A celle des Riformati.

— Il me paraît naturel que ce soit vous, plus rapprochés de la pensée de François, qui l'avez emporté.

— Sans doute, mais à travers combien de vicissitudes ! D'abord les Conventuali prévalurent jusqu'à ce que le noble François Catani, que Dieu ait son âme ! un des derniers descendants du comte Orlando, obtînt de Martin V la remise aux Osservanti. Les Conventuali ne se résignèrent pas. Après la mort du Pontife qui leur avait été contraire, ils revinrent. Mais Côme de Médicis obtint d'Eugène IV leur expulsion et le retour des Osservanti. Cette fois, les Conventuali résistèrent, et, appuyés par les habitants des pays voisins, auxquels ils étaient unis par des liens de parenté et d'amitié, ils assaillirent leurs rivaux réintégrés. A la demande de Rome, la Seigneurie de Florence intervint ; elle délégua aux consuls de l'art de la laine l'office de rétablir l'ordre. Ceux-ci s'en acquittèrent de manière à assurer aux Osservanti longue et paisible possession. Cependant, la faveur dont le grand-duc de Toscane honorait un des Riformati, le P. Alessandro de Braga, homme de doctrine, de conseil et d'éloquence, amena un dernier changement. Le Père, nommé gardien par le Chapitre provincial, prit possession du sacré sanctuaire avec trois frères, et, depuis, notre famille en est restée maîtresse : faveur qu'elle a méritée par la régularité avec laquelle elle se conforme à la sainte observance, et que, s'il plaît à Dieu et à notre saint Patriarche, elle méritera longtemps.

Comme le Père voyait à ce récit quelque surprise sur le visage de ses interlocuteurs :

— Ces combats vous étonnent entre des hommes de paix et de prière ; mais que voulez-vous, chers frères, même sous le cilice, l'homme reste un être fragile, sujet à la chute, et c'est surtout aux saints que l'infernal ennemi tend ses plus tortueuses embûches.

De retour au couvent, le gardien remercié, ils prirent congé. En descendant ils s'arrêtèrent au château à peu près détruit d'Orlando, à ce château doublement consacré de Chiusi, qui, après avoir reçu les visites de saint François, entendit le premier vagissement de Michel-Ange, né là pendant que son père y était podestat. L'ombre du mendiant par amour protégea les premiers sommeils du divin artiste qui, par un autre amour, celui de la beauté idéale, épousa lui aussi, la chaste Pauvreté et la préféra aux filles de la terre. Belle vie que celle éclore ainsi aux pieds de la Vernia de saint François, pour se clore aux pieds de la coupole de Saint-Pierre !

## XIX

Ils n'allaient aux excursions éloignées qu'accidentellement ; en général, ils s'abandonnaient à l'uniformité tranquille d'une existence

dont les événements les plus graves étaient l'herbe plus mouillée que la veille, la tramontana succédant au sirocco, l'horizon clair ou empourpré, la visite à don Michele plus ou moins longue. Pendant les heures chaudes, ils lisaient ; la fraîcheur revenue, ils exploraient les environs.

La saison se montrait propice ; c'était celle de la cueillette des châtaignes, aussi gaie que les vendanges ; les bois retentissaient de joyeuses rumeurs, la récolte s'annonçant exceptionnellement abondante.

A tout instant ils étaient captivés par les petites scènes naturelles de la grâce toscane. Un soir, par exemple, la température était agréable plus que de coutume ; les plantes sauvages, aux parfums intenses, rougissaient sous les rayons obliques du soleil glissant à travers la verdure jaunissante des châtaigniers. Une petite contadina, la tête espiègle et fine entourée d'un mouchoir rouge, répétait, à plein gosier, un de ces stornelli, de ces chants populaires retentissant partout dans les montagnes toscanes :

*Ti mando a salutare per gli uccelli,  
Perchè non ho altri servi da mandare.*

Je t'envoie saluer par les oiseaux, car je n'ai pas d'autres serviteurs à t'envoyer.

Le bêlement des moutons marchant autour d'elle accompagnait sa voix. Par moments, toute à son chant, elle ralentissait le pas. Alors sa mère qui la précédait, une quenouille à la main, de s'écrier : *o bimba vieni*, enfant arrive. *Eccomi*, me voici, ripostait-elle sur l'air du stornello, puis elle reprenait son chant, ne s'interrompant que pour parler à ses bêtes avec une tendre câlinerie. L'une d'elles, malgré ses remontrances, s'obstinant à ne pas avancer, elle se courrouça très fort : *Che fai qui a mirar le stelle?* « Que fais-tu là à contempler les étoiles? » Et elle leva son bâton et le laissa retomber... sur un des buissons du chemin. Aussitôt l'insubordonnée prit sa course, rejoignit le troupeau, et l'insouciant chanteuse recommença de plus belle à « envoyer les oiseaux pour le saluer ».

Ils choisirent une nuit calme éclairée par la pleine lune, pour aller sur un pic voisin jouir d'un lever de soleil.

Ils cheminaient sans fatigue, entremêlant les longs silences de quelques interjections admiratives. Quand ils furent parvenus au sommet, Raoul dit :

— Pour retrouver la foi au Bien et au Vrai quand elle faiblit, pour fortifier le cœur lorsqu'il se trouble, pour rendre à l'esprit dévoyé l'étendue et la hauteur, il n'est pas nécessaire de méditer

les conceptions des philosophes, de recueillir les inspirations des prophètes, d'écouter les chants des poètes, de parcourir le temps et l'espace, de pâlir dans les veilles et de s'user dans les longues études, il suffit de plonger le regard dans les lointains mystérieux du firmament et d'écouter la symphonie des nuits étoilées.

A ce moment même s'annonçait *lo schiarir dell'alba*. Un point sous forme de demi-cercle naissait à l'horizon; peu à peu ce demi-cercle s'agrandit tout en conservant sa forme primitive; à mesure qu'il s'agrandissait, une légère teinte de rose tendre s'étendait à la base et les bords se tintaient de bleu. Insensiblement la lueur parut plus vive, chaque teinte prenant un ton plus vigoureux. La lune lutta d'abord avec le jour croissant, toutefois sa lueur ne tarda pas à devenir incertaine et blafarde; à mesure qu'on sentait s'approcher la clarté souveraine le disque argenté pâlisait, s'effaçait, jusqu'à ce qu'il devint semblable à un nuage, à une bulle de savon, à un flocon de laine. Enfin, des montagnes de l'orient s'échappèrent deux longs rayons colorés qui, après s'être arrêtés un instant au milieu du ciel, s'abaissèrent avec lenteur vers ses extrémités, comme deux grands bras qui, d'une large étreinte, enveloppaient la terre; la frange bleue étendue le long des sommets s'amincit, disparaît, les pics élevés s'éclairent, le ruban serpentin de l'Arno, les maisons blanches, les oliviers et les vignes se dessinent dans la plaine; la nature se réveille, un frémissement parcourt l'air, l'alouette s'élève en chantant, une flamme éclate, grossit, s'arrondit, surgit et le soleil s'avance en roi, orgueilleux de sa puissance.

Heure délicieuse qui a l'épanouissement, la fraîcheur, la transparence, la sérénité de tous les commencements. Que ne dure-t-elle toujours ou du moins que ne rend-elle également propices et charmantes ses sœurs encore endormies! Voilà que la plaine s'est éclairée tout à fait; quelques vallées ressemblent encore à « de beaux vases où fument les parfums »; mais dans peu d'instants les derniers brouillards seront dissipés, l'appel à la prière et au travail sonne à tous les clochers, les toits lancent leurs colonnes de fumée, les bœufs s'acheminent vers la charrue et les laboureurs vers le sillon : l'existence sociale recommence avec ses misères, ses tristesses, ses incertitudes et ses combats.

— Quand l'aurore reviendra demain, dit Raoul, combien ne seront plus! Combien flétris ou foudroyés, évanouis ou emportés! Combien qui marchent dans les voies droites égarés! telle qui se lève souriante aura vu obscurcir sa perspective d'avenir; tel qui compte avec orgueil ses champs et ses troupeaux, avant que la nuit soit close sera nu et pauvre comme Job. N'entends-tu pas le premier coup du glas d'un immense *memento mori*?

— Non, répondit Flaminio plus sérieux que de coutume, c'est le carillon plein d'allégresse d'un *memento vivere* qui retentit de toutes parts, dans l'astre s'allumant à chaque minute davantage, dans les demeures ouvertes, dans les champs repeuplés, dans les animaux en mouvement. *Memento vivere*. Cette devise virile, mise par d'autres sur les tombeaux, je l'inscrivis sur les roses bandellettes de l'heure des promesses. Je me réjouis des tourments d'amour qui seront consolés, de l'œuvre inspirée qui se terminera, de l'enfant de génie qui naîtra, du juste qui sera glorifié. Je me réjouis de toutes les éclosions grandes ou petites qui éclaireront la journée nouvelle, car les évolutions fécondes de la vie, quelle qu'en soit la forme, sont la véritable fête de l'Eternel!

## XX

On rentra à Florence la veille de la fête de Tous les Saints. Le père de Flaminio, auquel Raoul avait inspiré de l'amitié, lui offrit une chambre à côté de celle de son fils, dans son palais de la place Santa Croce. Dès le soir de l'arrivée, Flaminio conduisit son ami chez la Fiammetta. Le théâtre de la Pergola chômant, ils la trouvèrent.

Son palais situé via Larga, non loin de la place San Marco, réunissait toutes les recherches de l'élégance somptueuse. Les tapis moelleux, les tentures antiques, les meubles en bois précieux, les divans, les fauteuils garnis en soie brochée d'or. A un des coins du salon disposé en demi-cercle, un piano d'Erard; sur les cheminées, en marbre statuaire, les dernières réductions mises en vente par Barbedienne, et parmi elles, selon la coutume, le *Pensieroso*. Le long des murs tendus en étoffe d'un rouge foncé, dans des cadres florentins, quelques tableaux de Guide, de Carlo Dolci, les maîtres chers à la contessa. Sur les tables, garnies d'ornements de cuivre finement travaillés, de beaux livres illustrés, à côté desquels, comme oublié par mégarde, quelque grave volume. Cet ensemble eût été joli sans sa banalité. Toutes les demeures des personnes d'un certain monde sont ainsi; l'individualité de celle qui l'avait disposé ne se marquait en rien. Une pièce paraissait d'abord originale, un salon figurant une treille, avec des simulacres de rochers et une grotte au milieu, éclairé le jour par en haut et la nuit par une lampe suspendue. Cette disposition, d'un goût du reste douteux, constituait, comme les bronzes et les meubles, une importation parisienne.

Fiammetta se montra si adroitement avenante, que, malgré ses préventions, Raoul fut conquis, et Flaminio n'eut pas de peine à

obtenir qu'il l'accompagnât régulièrement chez elle ou qu'il vînt à la Pergola la visiter dans sa loge. Cependant, un petit choc ne tarda pas à se produire. Les simples connaissances retirées, les amis seuls restaient, assis autour de la table de thé. Fiammetta, pour avoir occasion de déployer ses grâces, se mit à dissenter sur l'amour et dit tout à coup à Raoul, qu'elle avait jugé sentimental et accessible à ses mièvreries :

— N'est-ce pas, monsieur Raoul, que tout ce qui s'est fait de beau en ce monde a été inspiré par l'amour?

Raoul ne répondit rien. Il détestait les conversations banales sur ce sujet; il ne voulait pas, pour remplir des heures oisives, tourner au jeu d'esprit ce qui doit être réservé aux épanchements intimes.

Fiammetta reprit :

— Ainsi Dante se conçoit-il sans Béatrice, Pétrarque sans Laure, Tasse sans Eléonore, Beethoven sans Juliette, Goëthe sans Charlotte, Alfieri sans l'Albany, Chateaubriand sans M<sup>me</sup> Récamier, etc.?

Elle continua, accumulant les exemples plus ou moins justes.

Raoul fronçait les sourcils et agitait les mains. Enfin il n'y tint plus.

— Je connais beaucoup d'hommes que l'amour, au sens où vous l'entendez, a éteints; je n'en connais pas auxquels il ait donné du génie. Les Dante créent les Béatrice, les Béatrice ne suscitent pas les Dante. Est-ce l'amour qui a rendu ambitieux et grands César, Richelieu, Napoléon, Washington? Dans la sphère plus modeste de l'art, l'amour malheureux n'est-il pas surtout l'amour inspirateur? Satisfait, trop souvent, hélas! il se lasse ou s'altère; malheureux, il s'exalte, et devient le culte de la beauté infinie. Si Dante eût été l'amant heureux de Béatrice, ou Pétrarque de Laure, nous n'aurions ni la *Divine Comédie* ni les sonnets. Les dédains de Juliette ne nous ont-ils pas valu la sonate *Appassionata* et les andante des derniers quatuors? L'amour, madame, ne constitue que le second des biens offerts à l'homme; le premier est la recherche, la défense et la propagation de la vérité; par là seulement nous nous montrons des êtres supérieurs, animés d'un souffle immortel. Les animaux aiment autant que nous, et ils fournissent à nos poètes leurs comparaisons les plus expressives. Leur infériorité est de ne pas posséder l'intelligence, c'est-à-dire l'instrument à l'aide duquel on poursuit et on atteint la vérité. Ah! oui, l'amour est l'inspirateur souverain, mais quand, employé au sens religieux, il signifie *caritas*, cet amour universel rapprochant en une même aspiration fraternelle ce qui vit et ce qui sent par un acte d'adoration envers Celui d'où émane et vers qui retourne toute vie et tout sentiment.

— S'il en est ainsi, mon cher monsieur, je m'étonne qu'au lieu

d'être tranquillement ici à prendre le thé avec nous, vous ne soyez pas dans une Trappe ou dans une Chartreuse.

— Et pourquoi cela, madame? Qu'un homme aime une femme qui l'aide à remplir sa destinée, qui l'assiste, l'encourage, le délasse, le perfectionne, lui procure la joie, à laquelle nulle autre n'est égale, de rendre quelqu'un heureux, quoi de plus légitime et de plus naturel, quoi de plus nécessaire? L'amour nous donne une force de plus, par l'association d'un être à la fois semblable et différent, qui en même temps nous complète et nous élève. Malheur à qui n'aime pas! Il saura ce qui s'apprend, ce qui est peu de chose; il ignorera ce qui se devine, ce qui est tout. Son accent manquera d'une certaine sonorité douce et prolongée. Votre Dante l'a écrit avec raison : « *Amor e cor gentile son una cosa. — Amour et cœur bien né sont une même chose.* » Faut-il conclure de là qu'un homme de génie crée, travaille, se creuse ou se dévore lui-même, se condamne aux recherches qui épuisent et rendent le front soucieux, parce qu'il veut plaire à une femme? En vérité, il y parviendrait par des moyens moins pénibles et beaucoup plus sûrs. Pour l'essor des hautes facultés je préférerais un homme perdu dans les Thébâides plutôt que dans les plâtitudes auxquelles nous convient la plupart des femmes sous le nom d'amour. Comment, ayant tant d'esprit, pouvez-vous prétendre qu'on a du génie afin de plaire à quelqu'un? On a du génie comme l'aigle a des ailes et le rossignol un gosier, parce que Dieu vous en a donné.

— Je vous approuve, en vérité, de faire le puritain; avec de telles idées, aucune femme ne vous aimera jamais.

— Nous le verrons bien.

— Consultez la femme que vous voudrez, elle vous dira de même.

— Oui, elles diront de même celles qui, confondant l'amour avec le désir, ne se croient pas aimées si l'on n'entreprend pas sur elles; quelques-unes, au moins, ne pensent pas ainsi. Celles-là ne me railleraient pas si je disais que l'amour vrai, celui « dont les brandons sont de flamme et que les grandes eaux ne sauraient éteindre, ni les fleuves étouffer »; que l'amour sérieux est austère, quelquefois privé de satisfactions, toujours prêt au sacrifice, ami de mystère et de solitude. Mais aimer ainsi est une grâce refusée au grand nombre.

— Bonsoir, dit-elle en se levant. Tenons-nous-en là, ajouta-t-elle avec ironie; vous devenez tellement sublime que je ne vous comprends plus.

— Et moi, madame, je regrette que nous ne parlions pas la même langue, lui répondit-il cérémonieusement.

Ils se séparèrent, elle d'un air piqué, lui d'un ton froid.

Quand ils furent dans la rue, Flaminio dit :

— Comme tu as rudoyé ma Fiammetta! Elle ne le méritait pas, ingrat. Elle ne m'a jamais conté à moi d'aussi jolies sornettes, et elle s'était mise en frais pour te faire plaisir.

— Non, pour se faire admirer.

— Surtout ne va pas te brouiller avec elle, cela gênerait mes affaires.

— N'aie aucune crainte. Seulement, désormais je ne me laisserai plus aller à lui parler sérieusement.

— Es-tu sûr que ce ne soit pas le mieux à l'égard de toutes les femmes? Dans toutes n'y a-t-il pas, plus ou moins cachée, une Fiammetta?... Tu te rembrunis! Ne me fâche pas, je me corrige, je dis : non dans toutes, mais dans presque toutes..., petites cervelles, caillettes agréables, rien de plus!...

— Ne continue pas ou je lui redirai tes opinions flatteuses. Nous verrons si tu auras la bravoure de les soutenir devant elle.

— Essaie! tu verras avec quelle conviction je les déclarerai absurdes, blasphématoires, abominables, indignes d'un galant homme, *et cetera, et cetera*.

## XXI

Grâce à la légèreté de Fiammetta et à la facilité de Raoul ce froissement n'eut pas de suites apparentes. Néanmoins Raoul vint avec moins de plaisir aux réunions de la via Larga, et la contessa le pressa moins de n'y pas manquer. Peu à peu il s'en fût complètement éloigné, si la fin de la villégiature n'y avait ramené deux amis et visiteurs assidus, le professeur Severo et la célèbre marchesa Isolina. Un attrait également vif rapprocha vite Raoul de l'un et de l'autre, et rendit de l'intérêt à des réunions qui allaient cesser de lui en offrir.

Severo n'avait pas atteint l'âge de quarante ans; il savait à peu près tout ce qu'on peut savoir. Dans les sciences physiques personne n'avait plus d'érudition, et en philosophie, en littérature, en musique, il n'était pas facile de lui dire quelque chose qu'il ignorât. Nonobstant une supériorité aussi bien établie, il demeurait simple, naïf et modeste. Une tête puissante, aux vastes contours, construite pour tout embrasser et tout contenir, faisait oublier la vulgarité d'un corps massif. Ce savant bien équilibré ne déraillait qu'en matière politique. Ami de Guerrazzi, le romancier démocrate de Livourne, partisan fanatique de l'indépendance italienne, il sortait

de sa placidité scientifique pour défendre des idées considérées alors par les esprits les plus libéraux comme des utopies folles.

— Attendez quelques années, ripostait-il violemment, l'utopiste aura été un prophète, et vous des hiboux disant en plein jour : « Je n'y vois pas. »

Au-dessus de l'unité italienne il ne plaçait qu'Isolina. Il lui vouait une véritable idolâtrie. Sans l'avoir jamais embarrassée par un aveu qu'elle n'eût pas voulu entendre, il la suivait partout où elle allait, l'entourait d'une sollicitude sans cesse en éveil et très disposée, si on le lui eût permis, à devenir tyrannique. On ne jasant point de cette passion platonique, car, en se montrant, elle ne s'affichait pas, elle était inconsciente et inquiétait peu les amis d'Isolina avec lesquels il vivait fort bien, pourvu qu'elle ne parût pas les aimer trop.

Isolina était digne de ce rare attachement. A la voir frêle et délicate, à contempler son long visage amaigri sur lequel une souffrance presque perpétuelle ne détruisait ni l'agrément ni la finesse, ces lèvres pâlies faites pour un sourire qu'on y cherchait trop souvent en vain, ce regard intense qui se voilait pour se rendre plus doux, on l'eût crue semblable aux plantes fragiles que le moindre souffle un peu vif couche à terre. On se détrompait vite. Un ridicule s'étalait-il, un sot se pavanait-il en son outrecuidance, une répartie spirituelle la provoquait-elle, la femme languissante disparaissait et à sa place surgissait un être malin, au rire clair, au propos incisif, à la riposte soudaine et acérée. Une conversation sérieuse s'ouvrait-elle, plus de langueur ni de malice, une raison alerte déroutant tous les sophismes, allant d'emblée au fond d'une idée, embrassant ses moindres facettes ou la résumant en une saisissante formule. Aucune de ses facultés n'était spécialement développée; sa supériorité consistait dans la trempe même de l'esprit. Peu douée de mémoire, elle tirait tout de son propre fonds, et la conversation, plus que les livres, alimentait sa curiosité, très vive sur les recherches de l'esprit, beaucoup moins sur les arts plastiques et la musique, inextinguible sur le problème métaphysique de la Destinée humaine. Toute jeune, sur la première page d'un livre recouvert d'un beau parchemin doré, elle écrivit en gros caractères : « Dieu. » Les autres feuillets restèrent blancs. Elle ne les avait pas remplis depuis, mais Dieu n'avait pas cessé d'être le constant objet de ses méditations et plus encore de ses perplexités; elle regardait le ciel et la terre pour pénétrer ce qu'ils cachent plus que pour les admirer. Souffrir lui paraissait notre unique avenir terrestre et la poursuite du bonheur décelait à ses yeux une nature inférieure; volontiers elle aidait néanmoins les autres à obtenir ce qu'on nomme ainsi, tout en y ayant renoncé pour son compte.

Mariée à l'héritier d'une famille patricienne, elle se laissait aimer et réservait sa passion à son jeune fils. Les gens qui s'effarouchent de toute originalité et considèrent comme hors de la nature ce qui est au-dessus de leur nature lui reprochaient de se perdre dans les nuages; on eût pu, à plus juste raison, regretter l'habitude de se raffiner, de creuser sans relâche ses pensées, d'où résultait une propension trop marquée au procédé de la critique et, dans l'esprit, l'absence de cette sainte simplicité, sœur de la sagesse, reluisante, d'ailleurs, en toutes ses façons. Tendances corrigées par une sensibilité si vraie, une bonté si constante, que ce défaut devenait en elle un attrait de plus.

L'hiver venu le cercle s'agrandit encore et le salon de la Fiammetta devint un des centres où se rencontraient les femmes distinguées de Florence. Elles y apportèrent la vivacité familière de leur langage et les séductions de manières, plus encore que de visages, qui font des Florentines les femmes les plus aimables après les Françaises : elles ont moins d'esprit, mais autant de finesse et plus d'abandon.

Les littérateurs, les artistes en renom, s'y rendaient aussi. Giusti récitait à l'occasion une de ses satires inédites, et Niccolini quelques scènes de ses tragédies; l'aveugle Gino Capponi s'y montrait parfois; Paolo Emiliani Giudici y lançait des boutades littéraires avec son accent et sa verve siciliennes; Salvagnoli et Peruzzi rendaient attrayantes les conversations politiques.

Raoul, sans s'occuper de la maîtresse de maison au delà de ce que la politesse exigeait, accompagnait presque toujours Flaminio dans ces réunions. Cependant, les jours de Pergola, il laissait son ami soupirer dans la loge de sa belle capricieuse et se rendait chez Isolina, à laquelle sa santé ne permettait pas les soirées fatigantes du théâtre. La sympathie éprouvée à la première rencontre ne tarda pas à se convertir en une affection qui, si son cœur n'eût été occupé, se fût accentuée à un degré fort déplaisant au bon Severo. Il s'y glissa néanmoins ce vague indéfini, cette émotion de tendresse, qui donnent à l'amitié d'une femme la plénitude de confiance, l'enveloppement, la saveur, rarement goûtées dans les amitiés masculines les plus étroites.

Raoul se laissait envahir par le *dolce vivere di Firenze*. Les promenades au Cascine, entremêlées de visites aux dames dans les voitures arrêtées, la soirée au théâtre, les visites encore entre deux mélodies ensoleillées de Rossini ou deux chants pathétiques de Verdi, les conversations au café Doney ou dans le cabinet de lecture de Vieusseux, des caquetages mondains, des commérages sur les amours connues ou supposées, des pointes discrètes et sans péril

sur le gouvernement paternel du Grand-Duc et sur sa cour, des parades dans quelques salons officiels ou exotiques, des conférences académiques élégantes et superficielles sur Dante ou Michel-Ange ou les Médicis, la lecture des romans français, des villégiatures de printemps ou d'automne; pour le peuple, peu d'impôts, un travail sans sueur, à chaque instant interrompu par des fêtes et demi-fêtes de saints, suffisant cependant à cause de la modicité de prix des objets de première nécessité, tel était l'essentiel de ce doux vivre de Florence, tout de loisir et de flânerie, un peu mou et indolent, qui, nullement troublé par les indiscretions ou les violences des journaux et très peu par les surveillances policières, faisait juste le petit bruit d'une vague à peine grossie par un léger souffle, venant chaque jour expirer de la même manière sur le même rivage. Les Italiens, échappés au rude joug du Piémont ou à la corruption napolitaine, y respiraient à l'aise et se croyaient presque libres. Raoul en jouissait en artiste et en travailleur qui se repose pour la première fois depuis des années.

## XXII

*Come vanno gli amori?* « Comment vont les amours? » demandait en riant Rossini à tout jeune homme qui l'abordait. Dans la vie des Italiens d'alors la dispute politique n'occupait aucune place, l'amour était l'affaire essentielle, on peut dire, unique. Le commencement, les péripéties, la fin d'une liaison, occupaient les conversations, suscitaient les controverses; il y avait sur ce sujet un véritable esprit public impérieux et passionné auquel on était assujetti et qu'on se risquait malaisément à braver.

Flaminio n'attendait jamais de Raoul une interrogation pareille à celle de Rossini. Dès qu'il l'apercevait, ses premiers mots lui jetaient une confiance.

— Quelle agréable soirée j'ai passée hier! lui dit-il quelques jours après la discussion sur l'amour inspireur.

— Qu'as-tu donc fait d'extraordinaire?

— Je l'ai rencontrée au théâtre de Borgo Ognissanti, à la répétition du nouvel opéra-bouffe de notre ami Mario. La répétition finie, je lui offris de la reconduire, elle accepta et nous revînmes à pas lents le long de l'Arno. Sur le quai presque désert, à peine quelques jeunes gens passaient en fredonnant un air d'opéra. Nous nous avançâmes jusqu'au milieu du pont Santa Trinità. Elle regarda l'eau qui coulait doucement entre les deux rives brunes, en s'appuyant avec abandon sur mon bras. Quelle joie! Dante admirait

les sphères éternelles dans les yeux de Béatrice ; je contemplais sur son visage la beauté de l'heure silencieuse.

— Pendant cette promenade romantique t'a-t-elle enfin dit quelques-unes des paroles que le cœur inspire et retient ?

— Elle me racontait qu'étant allée chercher un bijou sur le pont des Orfèvres, elle ne l'avait point trouvé, et qu'il était vraiment ennuyeux d'avoir des bijoutiers aussi mal pourvus. Peut-être, ajoutait-elle, par un de vos amis parisiens vous pourriez me le procurer.

— Quelle belle *predica*, quelle belle prédication tu mériterais ! Heureusement pour toi, nous voici arrivés à San Marco, je préfère te faire parler de l'Angelico et de Bartolomeo.

En cette matière, Flaminio, très instruit en son art, et d'un goût sûr et délicat, se montrait le plus accompli des initiateurs. Il en était resté au réalisme spiritualiste des maîtres du siècle de Jules II, de Léon X et de Paul III et ne professait point le naturalisme matérialiste de notre temps. Il ne réduisait pas l'art à une imitation servile de la nature, et ne plaçait pas sa supériorité dans la fidélité de cette imitation, quel qu'en fût l'objet. L'artiste devait interpréter la nature, la transformer par l'imagination, choisir parmi les réalités et non les copier. Il avait peint en lettres rouges sur les murs de son atelier un passage de la lettre de Zuccharo sur la peinture, un de la vie de Michel-Ange par Vasari, et un madrigal de Michel-Ange, qui constituaient le principe fondamental de son évangile artistique.

*Zuccharo* : « Raphaël avait coutume de dire que le peintre a l'obligation de faire les choses, non comme la nature les fait, mais comme elle devrait les faire — *come ella dovrebbe le fare*. »

*Vasari* : « Michel-Ange avait horreur d'imiter la nature (*il vivo*) si elle n'était pas d'une infinie beauté (*d'infinita bellezza*). »

*Michel-Ange* : « Il n'y a que les esprits téméraires et grossiers qui réduisent à une nature sensuelle la beauté qui soulève et émeut jusqu'au ciel toute intelligence saine. »

Très Florentin, il se rendait fièrement compte de la part considérable des artistes de sa cité dans le développement général de l'art. « La Toscane, disait-il, a été le berceau des lettres et des sciences italiennes ; seule, peut être, l'école vénitienne se rattache anciennement aux Grecs. L'école florentine a eu l'honneur d'ajouter la correction du dessin, l'éclat et le relief du coloris, la science de la composition, au pathétique et à la naïveté des primitifs, et de substituer à leurs ombres enluminées des êtres réels, vivant, respirant, sentant, prêts à se lever, à marcher, à parler, à aimer, à penser. Arrivés ainsi à la perfection du goût, de la vérité, de la force, de l'élégance, les Florentins n'avaient pas su aller au delà et

atteindre l'ampleur : ils durent la chercher à Rome dans la contemplation des horizons immenses et des ruines inspiratrices. C'est à Rome, en se promenant au milieu des édifices antiques, en les copiant, en les mesurant, en passant de longues heures sous la coupole de la rotonde d'Agrippa, que le bon et grand Filippo Brunelleschi arrêta le plan de cette coupole du Duomo, jugée, par les architectes toscans et européens, impossible à élever avec solidité sur les huit faces des piliers. C'est à Rome que l'enchanteur Raphaël, jusque là frêle Ombrien, devint le majestueux constructeur de l'*Ecole d'Athènes*. C'est à Rome que le surnaturel Michel-Ange, terminant l'agrandissement et l'ascension, éleva définitivement la peinture, la sculpture et l'architecture à ce dernier échelon, d'où l'on entend le chœur séraphique de la beauté parfaite. »

Le sanctuaire de beauté auquel Flaminio conduisit le plus souvent celui dont il était fier d'être en quelque chose le professeur, fut la chapelle des Médicis. Leur première visite resta dans la mémoire de Raoul comme un impérissable souvenir.

Ils entrèrent à San Lorenzo à l'heure de la grand'messe ; quelques femmes étaient agenouillées çà et là ; quoique l'église fût à peu près déserte, la voix de l'orgue s'élevait avec autant de plénitude que si une foule fût accourue pour la recueillir ; les encensoirs répandaient leurs parfums blanchâtres dans les nefs, on eût pu croire qu'une brise venue de loin apportait les senteurs des collines sur lesquelles fleurissent le thym, la lavande, la menthe et le myrte.

L'église proprement dite ne contient aucune œuvre d'art. Néanmoins les souvenirs n'y manquent pas. Elle est l'œuvre de Brunelleschi, l'artiste au cœur de lion. Sous une dalle, non loin du maître-autel, gît Côme le Vieux, déclaré par décret public le *Père de la Patrie*. Machiavel jeune se glissait le long des colonnes pour apercevoir celle qui jouissait, comme il l'a dit, de la fleur de ses jeunes années.

Entrés dans la sacristie, Raoul et son ami contemplèrent longtemps, retenant leurs paroles dans la crainte de perdre quelque chose du mystère divin aussi que ces statues célébraient devant eux. Ils ne s'arrachèrent à leur insatiable admiration qu'au cri du sacristain : On ferme !... Les églises d'Italie demeurent closes pendant quelques heures au milieu du jour.

Aucune femme n'était plus en prières devant la chapelle de la Vierge ; l'odeur de l'encens emplissait encore l'enceinte, mais les lampes sacrées ne brûlaient plus, à l'exception de celle qu'on n'éteint jamais. Par la porte principale, ouverte à deux battants, pénétrait un rayon de soleil, chaud, long, étincelant ; il touchait de sa gerbe d'or les marches supérieures du maître-autel, et il coupait l'église

au milieu par une nuée flottante, tellement lumineuse, que les parties latérales paraissaient sombres, bien qu'éclairées à flots par de hautes fenêtres ornées de vitraux.

Raoul qui, pour la première fois, se débattait contre sa prédilection raphaëlesque, cheminait pensif. Devinant sa perplexité, Flaminio lui dit :

— Regarde ce rayon triomphant : tel Michel-Ange ; il éteint toutes les autres lueurs autour de lui ; avant et depuis, nul ne s'est autant élevé dans la grandeur, il est l'incomparable, l'inimitable, le non-pareil. *Più che mortal, angel divino.*

### XXIII

Souvent ils terminaient leurs journées par une promenade le long du quai de l'Arno.

Ce quai est merveilleux à la fin du jour : par-dessus les maisons et les dômes apparaissent les collines d'un vert pâle ; les dernières flammes du soleil parsèment de lueurs roses, violettes ou azurées la surface brune du fleuve ; même à l'époque rude de l'année, la réverbération des dalles brûlantes attédie l'air ; à mesure que les ombres s'épaississent, le pont des Orfèvres prend l'aspect d'un noir bastion, tandis que le pont Santa Trinità, dans sa légèreté aérienne, ressemble à une porte ouverte sur les nuages ; à la hauteur des Uffizj, si, au moment où toutes les cloches carillonnent à la fois la fin du jour, le regard plonge dans la longue galerie déjà envahie par l'obscurité, on croit apercevoir vaguement au loin la silhouette décroissante de Farinata ou de Capponi avec la cappa et la démarche altière.

Parfois ils gravissaient les pentes de San Miniato. Ce bijou de marbre n'était pas gâté alors par un Camposanto : on y trouvait une paix autre que celle de la mort. Du haut de la vieille tour où Michel-Ange défendit Florence, le regard découvre des milliers de maisons au-dessus desquelles domine le dôme de Brunelleschi, comme un sommet au-dessus d'une vallée ; le svelte et puissant campanile de Giotto ; San Lorenzo, l'église inachevée des Médicis ; Santa Maria Novella, chère aux anciens Florentins, appelée par Michel-Ange *sua Sposa* ; San Marco, le couvent des peintres et des tribuns ; Santa Croce, l'église de Saint-François, où reposent les Grands ; le beffroi aérien du Palazzo Vecchio égayant le sombre palais élevé à la Seigneurie de la république par les marchands de l'art de la laine ; comme ceinture à cet entassement d'édifices, des remparts de verdure, des coteaux semés de villas ornées de roses, de couvents entourés de

cyprès; ici, le Poggio Imperiale où vécut Galilée; là, Fiesole d'où Florence est descendue dans la plaine; sur les derniers plans, l'Apennin couvert à mi-côte de châtaigniers à l'ombrage salutaire, et au sommet, de sapins au port solennel.

Les lieux ont un rapport secret avec les productions de l'homme : « Si j'ai eu quelque grandeur et quelque bonheur dans le génie, écrivait Michel-Ange, cela m'est venu d'être né dans la pauvreté et dans l'élasticité de l'air des monts d'Arezzo. » Aussi, dans le dessein de bien faire saisir à Raoul le caractère et de l'initier à la formation du génie florentin, Flaminio considérait-il l'exploration de la campagne comme non moins utile que celle des musées et des églises.

Les collines qui, détachées de l'Apennin, viennent mourir aux pieds de l'Arno ne sont pas ternes, quoiqu'elles soient couvertes surtout d'oliviers. Rabougri en certains lieux par les tailles sévères auxquelles le soumet le désir d'accroître sa production, dès qu'on le laisse libre l'olivier s'élance, s'étale et, sans cesser d'être gracieux, devient imposant. Aucun parfum n'est aussi délicat que celui de l'olivier en fleurs.

Raoul aimait cet arbre bienfaisant d'où l'on tire soit une flamme, soit un baume, ce qui brûle ou ce qui calme, et qui a fourni aux poètes leurs plus tendres comparaisons. « Ton nom, dit le Cantique des Cantiques, est comme une huile épandue et voilà pourquoi les jeunes filles t'aiment. » Sous un bois d'olivier, l'âme s'élève sans s'assombrir : c'est le lieu d'élection de la prière et du recueillement; surtout lorsque le soleil se glisse entre ses branches et que la cigale le remplit de son chant, de ce chant pathétique où vibre l'ardeur monotone des sentiments profonds.

Emile OLLIVIER.

La suite prochainement.

---

# TUNIS, BIZERTE, CARTHAGE

---

On parle beaucoup de la Tunisie, à laquelle le lamentable désastre de l'expédition de Morès donne une actualité plus vive encore, et la Tunisie mérite, en effet, qu'on parle d'elle.

Des touristes en foule y viennent l'hiver. C'est l'Angleterre surtout qui alimente ce courant, cette marée venant battre, pour ainsi dire, à jour fixe, la côte tunisienne. Depuis quelque temps néanmoins les Français apprennent à connaître le chemin de leur nouvelle colonie. Au mois d'avril dernier, les congressistes voués à l'avancement des sciences se sont réunis à Tunis, et leur visite a été une véritable révélation pour la plupart des savants, des littérateurs et des artistes qui composaient ce groupe d'élite.

Le traité de Kassar-Saïd est signée depuis quinze ans. Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'état actuel du pays et de mesurer le chemin parcouru depuis le commencement de l'occupation.

Puisse cette étude encourager l'immigration des colons et des capitaux français vers une région qui fut le grenier de Rome et qui doit devenir le grenier de la France!

La décadence où la Tunisie était tombée semble due principalement aux Arabes qui, avec leurs troupeaux rongeurs, avaient dévasté les campagnes jadis si fertiles où l'on allait d'Hadrumète (aujourd'hui Sousse) à Carthage à l'ombre des jardins.

Les beys, par leur administration fantaisiste, achevèrent de dépouiller la Tunisie. Pour subvenir à leurs dépenses, ces autocrates sans contrôle avaient imaginé mille expédients. Entr'autres, ils octroyaient des concessions, mais en termes si élastiques que les concessionnaires eux-mêmes ignoraient où s'arrêtait la limite de leurs droits. De là une foule d'abus de tout genre.

On peut remarquer, en passant, combien peu ces concessions

profitaient, la plupart du temps, aux intéressés. Le bey concédait-il des sources d'eaux thermales à un Français : celui-ci s'empresait de vendre ses droits à des Italiens. Octroyait-il le monopole de l'arrachage des alfas, dans le sud de la régence, à un autre Français : ce monopole aussitôt connu avait pour résultat de dépeupler la contrée. Crainte bien inutile, car notre compatriote cherchait seulement un acquéreur. Une compagnie anglaise lui achetait ses droits.

Tout cela est de l'histoire fort ancienne.

M. Léon Roches, dans son ouvrage : *Trente-deux ans à travers l'Islam*, écrit ce propos très suggestif, au sujet de la domination française en Algérie : « Dix ans après la prise d'Alger, les chefs de tribu le plus sincèrement ralliés à nos armes avouaient qu'ils regrettaient le joug des Turcs, d'abord parce qu'ils étaient musulmans, mais aussi parce que leur gouvernement était simple, parce qu'il ne variait et ne s'améliorait jamais. » Nous ne croyons pas que les Tunisiens soient de cet avis, parce que la colonisation de leur pays a été toute différente de celle de l'Algérie.

Ici, le gouvernement a enfin renoncé aux concessions gratuites de terres, données indifféremment à tel ou tel de nos nationaux. Les colons français de Tunisie ne ressemblent point à ceux qui émigrent dans les autres colonies, en ce sens qu'ils importent des capitaux et qu'ils constituent de vastes domaines propres à les faire valoir.

Néanmoins, il reste encore en Tunisie beaucoup de terres en friche, et peut-être, à un moment donné, serait-il possible de remplacer la colonisation individuelle par des groupes de colons. Car ce pays, qui comptait, à l'époque romaine, de 12 à 15 millions d'habitants, n'en a aujourd'hui que 1 500 000.

En 1894, les Européens ont acheté 11 148 hectares de propriétés; dans ce chiffre, 9545 hectares ont passé entre des mains françaises, et, en somme, les 15 000 Français établis dans la Régence possèdent 450 000 hectares de terre.

Les Tunisiens eux-mêmes profitent de la plus-value que l'introduction des méthodes intensives a donnée au sol. On cite des tribus dont les ressources ont décuplé en quelques années.

De tels résultats n'échappent point aux indigènes. On peut dire que, depuis 1881, des hommes honnêtes, intelligents, laborieux, ont relevé les ruines et préparé l'avenir. En quelques années, les revenus de la Régence ont triplé. De plus, le protectorat tunisien a su se concilier les populations. Il tient à cœur de ne faire violence à personne, d'agir petit à petit, sans à-coup ni bouleversement. Et les indigènes, au lieu de fuir notre contact, comme

en Algérie, viennent à nous. On les voit fréquenter nos écoles, apprendre notre langue et profiter de tous les bienfaits de la civilisation que nous leur avons apportés dans les plis du drapeau tricolore.

## TUNIS

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par Tunis. Etendue entre deux lacs, le Bahira et le Seldjoui, Tunis porte, parmi les Arabes, différents noms : « Burnous du Prophète », « Perle de l'Orient », « Séjour des félicités », « la Glorieuse », « la Sainte ». Elle est très blanche en effet, du moins la ville arabe, et mérite vraiment le premier de ces surnoms. C'est un fouillis d'impasses perfides et de ruelles obscures, à *travers lequel* l'administration française a percé un large boulevard, que l'on parcourt dans un tramway italien.

Cette percée, tout en laissant intact l'intérieur de la ville, a produit beaucoup de ruines et semé la désolation dans un quartier populeux qui ne présente plus que maisons éventrées, voûtes qui ne tiennent plus que par un miracle d'équilibre, coupoles ouvertes comme des grenades trop mûres.

La rampe de Bab-Djedid, qui conduit à la Kasbah, présente des deux côtés une interminable suite de cabarets, où des bouteilles alignées s'affaissent sur les étagères en allongeant le col contre les murailles. Puis ce sont des boutiques de fripiers où s'entassent des amphores de Rome, des fourneaux en terre cuite de forme grecque, des lampes en argile rougeâtre, comme on en trouve dans la collection du P. Delattre, à Carthage.

Les ruelles qui se croisent en tous sens offrent beaucoup d'animation. Des maçons nègres barbouillent de chaux les murailles lézardées. Des Mauresques, rentrant du bain, se drapent dans leurs *haïks* à raies satinées; toutes, même celles qui ont vu leur soixantième hiver, se voilent avec la dernière rigueur, avec tant de rigueur que l'on ne peut deviner comment elles arrivent à se conduire.

Quelquefois, le silence des impasses désertes est troublé par le tic tac que produit un aveugle en tâtant les murs de sa longue canne, et qui, de sa main libre, égrène un chapelet à gros grains. Ici, comme en Algérie, le sirocco fait de nombreuses victimes : beaucoup d'ophtalmies purulentes sont occasionnées par le sable tenu que transporte ce vent du désert.

A la nuit tombante, les cafés maures regorgent d'oisifs. Drapés

à l'antique dans leurs manteaux de laine, ils défilent par bandes dans les ruelles tortueuses, attirés comme les phalènes par les grosses lanternes qui flamboient devant la porte du *Kawadji* <sup>1</sup>.

Derrière un rempart de babouches aux vives couleurs, où dominent le cinabre et le jaune citron, des philosophes dorment à poings fermés, auprès des basilics en pots et des poissons rouges tout frétilants dans leur prison de verre.

D'autres échangent à voix lente de rares paroles; ils dégustent le moka mousseux dans des tasses aussi minuscules que des dés à coudre; leurs voisins silencieux écoutent en se grattant les mollets.

Tout Arabe fréquente le café maure, depuis le petit commerçant qui fait une si redoutable concurrence aux débitants juifs, jusqu'au débardeur passé dans un sac à trois trous : un pour la tête, deux pour les bras.

Le café maure de la Kasbah est l'un des plus fréquentés. Sa situation élevée lui assure un courant d'air frais par les plus hautes températures; un vieux figuier étend à l'entour son ombre tutélaire. Enfin, l'établissement, contigu à une mosquée, ne peut manquer d'avoir sa part des bénédictions d'Allah.

A deux pas, se dresse le Dar-el-Bey, palais où le bey vient écouter, une fois par semaine, les doléances de ses administrés.

Tous les lundis matin, une animation extraordinaire règne aux abords de ce palais. Des mules, aux harnachements brodés d'or et d'argent, attendent les cavaliers; des coupés demeurent aux ordres des dignitaires; les trottoirs regorgent d'Arabes accroupis, venus là pour contempler les traits augustes du vieux souverain. Les heureux parmi les heureux, les plaideurs, pénètrent dans le *patio*, où le bey tient ce jour-là un lit de justice. L'audience terminée, le souverain retourne à la Marsa, d'où le chemin de fer l'a amené de bon matin. Dès qu'Ali-Bey paraît, les grands dignitaires se précipitent pour baiser la main osseuse qu'il leur abandonne; puis Ali monte dans sa berline fermée de glaces et part au galop de six mules. Une femme, suivie d'une grappe d'enfants, venue à pied de l'oasis de Gabès pour réclamer contre son caïd, pousse des cris perçants. Elle s'efforce de faire parvenir sa voix à l'oreille du bey; mais Ali a toute la surdité de ses quatre-vingts ans; les interjections gutturales de la postulante sont couvertes par les claquemets du fouet et le galop des cavaliers de l'escorte.

La ville européenne de Tunis forme un contraste frappant avec la cité indigène. Le baron d'Estournelles, qui connaît bien la Tunisie, fait de l'ancienne Tunis un tableau peu attrayant : « La

<sup>1</sup> Débitant de café.

ville européenne se composait, avant notre arrivée, d'une avenue trop large pour sa longueur, bordée, çà et là, de maisons lamentables et de terrains vagues, plantée d'arbres morts, bourbier en hiver, fournaise en été, ni entretenue, ni même éclairée. »

Depuis, la ville a subi une complète métamorphose. Son éclairage actuel coûte 10 000 francs par mois, sans pour cela déverser dans les rues des torrents de lumière. De superbes maisons bordent l'avenue de France qui, de la porte de France, rejoint l'avenue de la Marine.

La porte de France, en sa qualité de limite des deux villes, regorge de flâneurs : bédouins tatoués, accroupis sur leurs talons; vieux nègres à barbe blanche; juives coiffées de longs cornets d'où pend un grand voile, mornes, replètes, marchant sans enthousiasme sur les quartiers de leurs chaussures; Tunisiens en cafetan de satin bouton d'or, à califourchon sur de minuscules ânes.

D'une part, l'hôtel de la Résidence générale; de l'autre, la cathédrale, marquent l'origine de l'avenue de la Marine. On a bâti la cathédrale très hâtivement en 1882, en face de la Maison de France, pour affirmer le culte du pouvoir qui venait de s'installer dans la Régence. Mais on a employé dans sa construction des matériaux si peu solides que l'on n'ose plus, en ce moment, suspendre un lustre à la voûte. Le clergé, comprenant que cette église n'est plus en rapport avec l'influence dont il jouit auprès des populations d'origine européenne, construit une autre église sur un plan plus vaste. Malheureusement, pour la bâtir, il faudra vendre le terrain où se dresse aujourd'hui la cathédrale primitive. On n'a pas assez d'argent pour permettre aux fidèles de circuler plus tard autour du monument nouveau, érigé, dit la légende, à l'endroit même où saint Vincent de Paul fut vendu comme esclave. On sait que, au temps de saint Vincent de Paul, Tunis était le grand marché à esclaves de l'Afrique du Nord.

L'avenue de la Marine, de création récente, est plantée d'arbres si peu exigeants qu'ils prospèrent dans des terrains chargés de sel. Ce sont des *figus* d'origine australienne, aux feuilles luisantes comme celles des fusains, mais à troncs spongieux, que soutiennent des tuteurs aussi gros que des poteaux télégraphiques.

L'avenue de France et celle de la Marine, dans le prolongement l'une de l'autre, ont déjà grand air. Les magasins français y alternent avec les boutiques juives. A partir du mois de novembre, époque de la cueillette des dattes, chaque commerçant, cordonnier, marchand de nouveautés, photographe, joint à son négoce celui des dattes en colis postaux. On voit figurer les boîtes de

dattes à côté des chaussures, des étoffes pour ameublements ou des vues photographiques de la Tunisie.

Ce que l'on nomme ici la Marine est un terrain en grande partie rapporté, sec, sans arbres ni végétation d'aucune sorte. C'est le seul point où circule la brise pendant les chaudes journées de l'été. Tout Tunis y afflue le soir, et comme ce quartier est à proximité des bâtiments mouillés dans le port, les *mercantis* y ont construit une foule de guinguettes où se débite la bienfaisante absinthe.

Ce quartier sordide est appelé à disparaître avec la construction des quais, et la municipalité a déjà fait de louables efforts pour le supprimer, afin d'*haussmanniser* ce coin de la ville. Mais une Italienne, propriétaire du sol, a refusé jusqu'ici d'aliéner son bien et préfère en louer les parcelles aux industriels de bas étage, ses compatriotes, qui pullulent à Tunis. Tous les *casse-croûte*, les bars et les buvettes du bassin vomissent sur la chaussée, fort avant dans la nuit, des gens ivres qui, parfois, jouent du couteau et vont vider de vieilles querelles au fond des impasses ténébreuses.

Le port de Tunis avait déjà coûté 13 millions en 1895, et l'on s'est demandé s'il y avait réellement urgence à doter la ville d'un port intérieur avant d'avoir ouvert des routes et créé des chemins de fer permettant de mettre en valeur l'intérieur du pays. En tout cas, sur sept grands vapeurs ancrés dans le port, on compte souvent six pavillons français, proportion tout à fait inconnue ailleurs.

Cette prospérité a pour conséquence l'agrandissement continu de la ville. On ne cesse d'entasser des moellons sur les trottoirs, et les maisons sortent de terre comme par enchantement. Les esprits chagrins prétendent que Tunis a la maladie de la pierre et prévoient à bref délai un krach de la bâtisse.

La population fort mélangée de Tunis donne à la police beaucoup de fil à retordre. A ce point de vue, l'invention du docteur Bertillon produit ici des merveilles. Le service anthropométrique fonctionne régulièrement; la prison possède plus de 12 000 fiches, que l'on a souvent l'occasion de consulter.

A part les Tunisiens et les Juifs, on trouve ici quelques Français, des Anglais de passage et beaucoup d'Italiens.

Tunisiens et Algériens ont toujours été antagonistes. Ils avaient jadis entre eux des différends continuels, et les Algériens faisaient de fréquentes incursions sur le territoire de la Régence. Aussi le bey de Tunis a-t-il applaudi jadis à nos victoires sur le dey d'Alger, son ennemi héréditaire.

Le temps n'a pas calmé cet antagonisme : les Kroumirs, à cheval sur la frontière des deux pays, ces mêmes Kroumirs que l'on affectait de considérer comme un mythe à l'époque de Jules Ferry, exis-

tent bien réellement et continuent à narguer le gouvernement beylical à l'abri de leurs forêts.

Très différent est le caractère des deux populations que séparent les Kroumirs.

Les Tunisiens sont beaucoup plus doux, plus efféminés, moins belliqueux que leurs frères algériens. On le devine aisément à les voir se dandiner, portant sur l'épaule un burnous immaculé d'où s'échappe une veste bleue soutachée qui recouvre elle-même un gilet de moire rose, le turban roulé avec amour sur la chéchia, les bas cachou clair, sans pli ni spirale, sortant d'un pantalon bouffant qui s'arrête au genou. Parmi tous ces gens qui vont et viennent, dans cette foule dont les remous s'étalent sur les places publiques et tournoient dans les *souks*, parmi ces colporteurs, marchands de dattes, petits négociants et flâneurs, pas un seul Européen. De toutes parts, burnous et chéchias, gandouras soutachées, vestes couvertes de broderies, babouches multicolores. L'étranger peut coudoyer sans crainte ces musulmans, plus philosophes que fanatiques, qui songent bien que l'assassinat d'un infidèle (selon la formule de Mahomet) les conduirait au paradis, mais en passant par la potence.

Les Juifs eux-mêmes, voués ailleurs à l'exécration publique, exercent ici paisiblement leur petit *gomerze*, sans avoir rien à redouter des Arabes, qui voient en eux des auxiliaires utiles et des usuriers indispensables.

Ne pas oublier que le luxe avait pris autrefois un tel développement dans la Régence, et que les petits commerçants portaient des habits si fins et des vestes si richement brodées, que les beys avaient dû édicter des lois somptuaires.

Avec ce caractère doux et sociable, les Arabes de Tunis font de parfaites bonnes d'enfants. On les voit rentrer de l'école, tenant, avec un imperturbable sérieux, des fillettes par la main, et, sous le bras, des serviettes bondées de livres. Ils n'ont point à notre égard cette haine que professent tant d'Algériens. Des malheureux en haillons ramassent des bouts de cigares sous les tables des cafés, sans marmotter, comme ceux d'Alger, des malédictions contre les *Roumis*.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1895, les Tunisiens ont adopté, sans mot dire, l'emploi du système métrique, en ce qui concerne les poids, les longueurs et les volumes. La piastre et la caroube ont cédé la place au franc et au centime. Les indigènes ont si bien adopté ces nouveaux signes d'échanges qu'ils refusent tranquillement les sous à l'effigie de la République, et réclament cette monnaie constellée d'arabesques que leur frappe avec grand soin la Monnaie de Paris.

Les Tunisiens sont même capables d'un certain enthousiasme. La récente conférence de M. Hyacinthe Loyson sur l'islamisme et l'alliance franco-islamique les avait comblés de joie, et ils ont voté une adresse de remerciements à son auteur.

On voit encore, çà et là, quelques soldats du bey descendants de ces fonctionnaires qui, au temps d'Achmed, tricotaient des bas devant leurs guérites. Ceux d'aujourd'hui montent la garde devant la porte du Dar-el-Bey en semblant mal à l'aise dans leur uniforme de zouaves. Pleins d'indolence, aussitôt la faction terminée, ils s'affalent sur les bancs devant le corps de garde.

Les janissaires, dont le nom seul faisait trembler jadis, portent encore un yatagan dont le fourreau se recourbe dans les plis de leurs culottes bouffantes; mais ils ont aussi un parapluie, et ils s'échouent sur des sièges à la porte de l'établissement qu'ils ont pour mission de garder.

Il ne reste plus qu'un petit nombre de soldats indigènes; et pourtant, on rencontre dans les rues beaucoup de colonels et même de généraux de l'armée beylicale, le fez en tête et les étoiles au collet. C'est que, jadis, le bey donnait le titre de général, comme ailleurs on confère une décoration. Aussi les généraux et les colonels étaient-ils aussi nombreux qu'au Pérou, sans avoir jamais commandé un soldat.

Plus heureux que ces vaillants chefs militaires *in partibus* sont les douaniers tunisiens. Obtenir un emploi dans la douane paraît ici tout aussi enviable qu'au-delà des Pyrénées d'entrer dans la corporation des douaniers espagnols, si haut chantés par Alexandre Dumas père. Ici, le douanier rêve, mélancolique, assis sur une chaise, à l'ombre, étranger à ce qui se passe autour de lui, poursuivant, semble-t-il, une chimère entrevue de lui seul. De mauvaises langues prétendent que ce fonctionnaire inoffensif, qui parle si peu, n'en pense pas davantage.

Une mention spéciale aux musiciens du bey. Rangés en cercle, ils soufflent, de souvenir, des airs arabes dans des cuivres étincelants. Leur chef chante (ou plutôt serine) à ses subordonnés des motifs que ceux-ci s'efforcent de reproduire de leur mieux. Avec beaucoup de temps et de patience, on arrive ainsi (les Tunisiens l'assurent) à des ensembles passables. Un jour, il s'agissait de remplacer un certain nombre d'exécutants; on amène au chef un peloton de recrues. Sans hésiter, il désigne les plus grands. Et, comme on lui demandait la raison de cette bizarrerie: « Ce sont de beaux hommes, répondit-il, le bey sera content. »

Les Juifs de Tunis condamnent leurs femmes à marcher sur les quartiers de leurs chaussures, à porter sur la tête de grands

cornets pointus et à poursuivre un traitement qui les mène fatalement à l'obésité.

Plus sévères encore se montrent les Arabes en obligeant leurs femmes à se masquer rigoureusement et à porter aussi leurs chaussures en savates. Accoutrées de la sorte, les unes et les autres ne peuvent aller bien loin.

On compte à Tunis beaucoup de Juifs, énormément de Juifs. Partout, dans les rues, des enfants d'Israël, le nez en bec d'aigle, font flotter au vent leurs burnous gris de fer et traînent sur les trottoirs leurs savates éculées.

Parasites odieux, vampires faméliques, à la voix rauque comme une menace, aux mains crochues comme des serres, ils aiment à chasser l'oiseau de passage qui vient de France, d'Angleterre ou d'Amérique. Ils traquent le voyageur, le pressent, le poussent et s'imposent. N'allez pas croire que ces industriels retors mettent en coupe réglée le premier venu. Ils filent les étrangers et les soupèsent. Si le sujet en vaut la peine, s'ils apprennent qu'à l'hôtel où elle est descendue, leur victime donne des dîners et boit des vins fins, ils tâchent de se rendre utiles à titre d'interprètes, de commissionnaires ou de guides. Comme par hasard, ils rencontrent cette victime choisie qu'ils vont immoler sur l'autel du veau d'or. Ils la rabattent sur les *souks*, où les marchands d'étoffes les épient comme des araignées.

Honnêtes courtiers, ces guides ne touchent qu'une commission modeste de 20 pour 100 sur les ventes. Ils énoncent eux-mêmes les prix, qu'ils n'ont nul besoin d'ailleurs de connaître, puisque, par pure précaution, ils abondent chacun d'eux de 3 à 400 pour 100. De préférence, les Juifs s'installent dans les maisons neuves de l'avenue de France, à cause de leur situation au centre des affaires, et aussi pour acquérir la *louzaka*, ce droit des premiers locataires israélites d'une maison neuve. Ce premier locataire quitte-t-il l'appartement en question : celui qui le remplace est tenu de payer au premier un droit à perpétuité. Ce droit, ne l'oublions pas, est reconnu par les tribunaux.

Et voilà pourquoi des immeubles dont les fondations sortent à peine de terre sont déjà loués par avance.

Pourtant, les locations israélites sont loin d'être désirables. Un appartement compte-t-il six pièces : voilà un logement pour six familles juives, chacune s'installant dans une pièce, qui sert alors de cuisine, de salle à manger, de dortoir, de salon, et même d'autre chose.

De plus, ils lavent les parquets à grande eau, tous les samedis, et transforment en séchoirs les balcons et les fenêtres. Une

famille juive habite une maison neuve en face de mon hôtel. Chaque matin, au lever du soleil, apparaissent successivement au balcon : le peignoir de bain, les serviettes de toilette, les draps de lit, les couvertures et enfin les tapis.

En marchant comme des dindes, les Juives étalent des charmes opulents. Car, au point de vue juif, une femme est d'autant plus belle qu'elle est plus obèse, et l'on serait tenté de croire que les Israélites les épousent au poids. On les gave de parti-pris, comme des oies, en leur faisant absorber de grandes quantités d'une certaine graine qui dégage une odeur désagréable. Quand elles sont arrivées à un état convenable d'opulence, on leur rejoint les sourcils avec du *henné*, on leur cercle les yeux de *khol*. La Juive est alors présentable et en état d'épouser.

Presque toutes abandonnent le costume bizarre qui signale encore à l'attention des touristes celles de la génération précédente. Adieu bientôt l'ample voile de soie qui tombe d'un long cornet comme celui d'Isabeau de Bavière; adieu les babouches multicolores et les culottes de zouave en madapolam.

Pendant que la génération précédente balance mollement, à droite et à gauche, ses formes rebondies, les jeunes ont fait peau neuve, avec des chapeaux immenses empanachés de plumes comme un corbillard de première classe et avec un feu d'artifice de coques de rubans. La transition est radicale et compte peu d'exceptions. Dans quelques années, on ne trouvera plus de cornets à Tunis que chez les confiseurs, où ils continueront à servir d'enveloppe aux produits des Boissiers indigènes.

La colonie italienne, la plus nombreuse des colonies étrangères, augmente sans cesse par les apports réguliers qui viennent de Sicile. Chaque semaine, les tartanes et les vapeurs italiens jettent 120 Siciliens sur les quais de Tunis; et, comme ils en rapatrient 15 à titre d'indigents, la colonie bénéficie tous les huit jours de 105 de ces étrangers. C'est, en général, l'écume de la population sicilienne qui arrive ainsi de Marsala, de Catane et de Trapani. On trouve néanmoins parmi eux d'honnêtes et bons travailleurs qui, dépourvus d'occupations dans leur pays, viennent ici pour ne point mourir de faim. Artisans ou agriculteurs, ces ouvriers, indispensables dans le pays, se contentent de modestes salaires, 1 fr. 50 à 1 fr. 75.

De la sorte, le nombre des colons français demeure à peu près stationnaire, tandis que celui des Italiens ne cesse d'augmenter, et nous n'avons pas le droit de détourner cet afflux, *a fortiori* de fermer l'écluse.

Les Français forment-ils une société : au bout d'un certain

temps, les Italiens s'y infiltrèrent en si grand nombre que la société devient italienne. Comment en serait-il autrement puisqu'à Tunis on compte deux fois plus d'Italiens que de Français ?

Une telle situation ne date pas d'hier. L'Italie a pris un grand pied en Tunisie depuis la conclusion du fameux traité de 1868, que le gouvernement français a dénoncé en 1895. De plus, elle a toujours considéré ce pays comme un appendice de la Sicile, dont un cataclysme l'aurait séparé. Voilà pourquoi le gouvernement du roi Humbert n'a pas pris son parti de la situation acquise par nous depuis 1881. Dès le mois de juin de cette année, la compagnie Rubattino posait, au mépris des traités, un fil télégraphique entre La Goulette et Tunis, alors que le monopole de l'exploitation de ces lignes nous avait été réservé dès 1861. Beaucoup plus tard, quand on eut livré à l'exploitation le port intérieur de Tunis, les vapeurs italiens qui, auparavant, mouillaient à La Goulette, boudèrent quelque temps; puis, la compagnie Rubattino se décida à faire flotter le pavillon italien dans le port. Mais ses navires affectent une allure réservée, à l'entrée du canal, séparés des autres vapeurs.

Les Italiens exploitent également à Tunis plusieurs lignes de tramways.

On le voit, avec un soin jaloux, les sujets du roi Humbert s'accrochent au sol de Tunis, comme un voyageur roulant dans un précipice se cramponne désespérément aux obstacles qu'il peut saisir.

On le reconnaît surtout à la manière inattendue dont ils ont acquis le chemin de fer de La Goulette. Cette voie, jadis construite par une compagnie anglaise qui ne prospéra point, contrairement à ce qui se passe partout ailleurs, fut mise en vente après une courte exploitation. La compagnie italienne Rubattino offrit 2 500 000 francs de l'ensemble, qui ne valait guère plus de 1 million. La compagnie française du chemin de fer Bône-Guelma en donna 2 605 000 francs et fut déclarée adjudicataire. C'était le 14 avril 1880.

Mais la compagnie italienne ne se tint pas pour battue. Elle fit savoir au siège de la compagnie anglaise, à Londres, qu'elle contestait la validité de la vente, attendu que la société Bône-Guelma avait omis une formalité importante, en négligeant de s'assurer à l'avance de la sanction de la Cour. La haute Cour de justice de Londres prononça, en effet, le 16 juin, l'annulation du contrat.

On remit la ligne en vente le 7 juillet; et, cette fois, les Rubattino l'emportèrent, avec le chiffre énorme de 4 125 000 francs.

Cette victoire italienne eut un grand retentissement et ne fut pas

sans influence sur la préparation de notre intervention directe en Tunisie.

La France était alors représentée à Tunis par un diplomate habile, M. Roustan, qui obtint du bey, pour la compagnie Bône-Guelma, la concession du chemin de fer de Tunis à Bizerte et à Sousse; puis, celle du port à creuser à Tunis même pour rendre la capitale accessible aux navires de fort tonnage. Enfin, la même compagnie obtint l'entreprise des ports de Sfax et de Sousse, aujourd'hui en achèvement.

Néanmoins, l'Italie tenait bon. Elle faisait semblant d'ignorer le changement survenu dans la Régence, quand un coup funeste lui fut porté par la dénonciation du traité de commerce italo-tunisien de 1868. Cet acte important, qui date de 1895, laisse le gouvernement du protectorat libre de tout lien; il lui permet de procéder à la réorganisation économique et de modifier le régime douanier de la Tunisie.

L'Italie a fait grise mine à un acte aussi naturel, mais qui la lésait profondément dans son amour-propre et dans ses intérêts. Le baron Blanc, ministre des affaires étrangères du roi Humbert, a pourtant fini par accuser réception de la lettre qu'on lui remit à cette occasion. Mais une nuance très sensible a souligné sa réponse; il l'a fait transmettre au gouvernement beylical par l'intermédiaire de son consul à Tunis. C'était montrer d'une façon fort nette combien peu l'Italie reconnaissait l'état de choses organisé en Tunisie depuis notre campagne de 1881.

L'Angleterre s'est montrée moins accommodante que nous lorsqu'elle a mis le pied sur l'île de Chypre, et l'Autriche a fait comme elle en prenant possession de l'Herzégovine et de la Bosnie. Que n'avons-nous, dès les premiers jours de l'occupation, parlé plus haut et plus ferme, de manière à faire reconnaître nos droits sans contestation? A la vérité, nous pouvions opter entre plusieurs modes d'administration; mais si nous avons choisi avec très juste raison le moins coûteux, le résultat reste le même au point de vue extérieur. Nous sommes aussi bien chez nous à Tunis qu'à Alger.

A l'inverse des Italiens, les Anglais n'ont pas cherché à devenir les maîtres de la Tunisie, et s'ils ont abandonné ce pays au point de vue de l'exploitation, ils le visitent volontiers l'hiver lorsque leur capitale est envahie par les brouillards jaunes de la Tamise. Aux approches de l'hiver, les Israélites et les *mercantis* attendent avec beaucoup d'anxiété cette proie facile. Et quand, par hasard, l'étranger vient à manquer, c'est dans le camp d'Israël une véritable consternation, comme si une calamité publique s'était abattue sur la ville.

Le budget de la Tunisie ne dépasse pas 17 millions. Aucun pays ne s'administre avec d'aussi faibles ressources. La Norvège et la Serbie, à peu près aussi peuplées, ont des budgets variant entre 80 et 100 millions. Il est vrai que certains impôts ne rendent pas ce qu'ils devraient donner; tel l'impôt *kanoun*, sur les oliviers et les dattiers. Aussi va-t-on faire un nouveau recensement de ces arbres, et, pour encourager l'exploitation de ces essences, un décret a déclaré les plantations nouvelles exemptes d'impôts pendant vingt ans.

Jusqu'en 1894, l'impôt *achour*, ou dîme sur les céréales, se payait en nature. Aujourd'hui cette taxe s'acquitte en argent, procédé plus commode pour le Trésor et indifférent pour les indigènes, qui trouvent l'écoulement de leurs produits.

Les deux tiers des recettes, affectés aux travaux publics, ont permis d'entreprendre, avec les seules ressources de l'Etat tunisien, sans emprunt ni expédient, la construction d'un réseau de chemins de fer destiné à mettre en valeur tout le Nord et une partie du centre de la Tunisie. Ce grand projet, approuvé par le Parlement français, est aujourd'hui en pleine exécution.

L'exercice 1893 a donné un excédent de recettes de 3 400 000 fr. Mais ce n'est pas là un symptôme de prospérité, plusieurs causes ayant concouru à ce résultat, notamment la réforme monétaire, qui a rapporté 1 285 000 francs.

De même, l'exercice 1894 a présenté un excédent de 3 millions. Mais on n'a ni entretenu ni restauré les bâtiments civils qui tombent de plus en plus en ruines. On cite, à Béja, la cuisinière du contrôleur civil, qui, pendant la saison humide, ne peut rester à son fourneau qu'en ouvrant un parapluie : l'eau passe à travers le toit et le plafond, comme au travers de deux écumoières superposées.

Cependant, malgré les excédents constatés, de nouveaux impôts paraissent nécessaires pour faire face aux demandes incessantes de la colonisation. Au mois de janvier 1896, le gouvernement a voulu imposer le timbre et l'enregistrement, mais il a dû reculer devant l'opposition unanime de la population française.

De l'eau et un chemin de fer, voilà, en général, ce que réclament les colons. Pour leur donner satisfaction et activer les travaux, il faut des ressources nouvelles que le résident général songe à demander par la voie de l'emprunt : 40 millions suffiraient.

En établissant de parti pris, en Tunisie, le minimum du protectorat, nous ne pouvions, pour être logiques, exercer une pression sur les indigènes. C'est, en effet, ce qui s'est produit. Mais, en revanche, la modération dont nous avons fait preuve, notre

esprit de conciliation, ont entraîné dans notre orbite une foule de Tunisiens.

Ici, comme en Algérie, l'enseignement indigène consiste dans la lecture et l'explication du Coran. La *zaouïa* est accolée à la mosquée, lorsqu'elle n'en fait pas partie intégrante, et le prêtre se transforme en magister aux heures de classe. Qui n'a entendu, en longeant les rues arabes, des caquetages de volière, et qui n'a vu dans la pénombre, derrière un rempart de babouches, des enfants en cercle répétant à haute voix des versets, en présence du maître au regard sévère?

Nous avons laissé l'Arabe au Coran; mais, à l'heure actuelle, ils envoient leurs enfants d'eux-mêmes dans nos écoles pour apprendre notre langue.

Ainsi que nous l'apprend M. d'Estournelles, le chef de la religion musulmane écrivait : « Je regrette que mon grand âge ne me permette plus d'aborder votre langue, je serais le premier à suivre vos leçons, mais je vous enverrai mes fils. »

L'enseignement a pourtant, en Tunisie, au moins deux redoutables concurrents : l'*Alliance israélite*, qui a des écoles dans tout le pays, et les Italiens, dont la propagande ne se ralentit pas et qui, dit-on, se proposent encore d'ouvrir des établissements nouveaux.

Voici, quant à l'enseignement français, deux statistiques prises à deux années d'intervalle, qui permettent de juger des efforts accomplis et de l'importance relative de chaque culte ou nationalité :

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1893

Établissements publics et privés.	} 92	} 65 de garçons. 23 de filles. 9 mixtes.	} 69 laïques. 23 congréganistes.
Population scolaire = . . . . .			
Élèves par nationalités. .	} .	Français. . . . .	1 815
		Italien. . . . .	1 884
		Maltais. . . . .	1 451
		Musulmans. . . . .	2 842
		Israélites. . . . .	3 999
		Divers. . . . .	166
		Total. . . . .	12 157

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1895

Établissements publics et privés.	} 101	} 60 de garçons. 24 de filles. 12 mixtes.	} 79 laïques. 22 congréganistes.
--------------------------------------	-------	---	-------------------------------------

Population scolaire = 13 970. . . . .	}	9 156 garçons.
		4 814 filles.
Élèves par nationalités. . . . .	}	Français. . . . . 2 135
		Italiens. . . . . 2 146
		Malgais. . . . . 4 447
		Musulmans. . . . . 3 520
		Juifs. . . . . 4 500
		Divers. . . . . 222
Total. . . . .		13 970

Les Italiens font à notre enseignement une redoutable concurrence. On lit sur une plaque de marbre, incrustée dans le mur d'une école italienne :

« Les Italiens de Turin ont consacré à Garibaldi cet asile, où l'enfant apprend le nom de la patrie et les éléments de l'existence. Terrifiés à la nouvelle de la mort du héros, ils érigèrent ce monument et le lui consacrèrent pour qu'il fût à perpétuité le symbole de l'*italianisme* dans ce pays, l'école des vertus patriotiques et civiques, dont Garibaldi donna toujours l'exemple au monde. »

« Edifié le dixième anniversaire de sa mort » (c'est-à-dire en 1892, onze ans après le traité de Kassar-Saïd).

Voilà des choses que nous n'aurions peut-être pas eu à supporter si, dès le premier jour, nous avions résolu de recueillir intégralement les fruits de notre expédition.

Les territoires placés sous l'autorité des représentants de l'armée ne comprennent plus que les régions de l'extrême-sud, habitées seulement par des tribus nomades en dehors des oasis. Ce n'est pas là certainement un de ces progrès dignes de faire époque dans l'histoire de la colonie. Nous constatons le fait, rien de plus.

Néanmoins, il serait injuste de ne pas noter les progrès immenses que l'administration du Protectorat a déjà réalisés en Tunisie. Les indigènes (ils s'en rendent compte) ont maintenant des garanties autrement sérieuses que par le passé; les colons s'établissent de proche en proche, et c'est à qui profitera de la sécurité que procure l'occupation française.

Mais il importe au plus haut degré que le gouvernement se maintienne dans la ligne suivie jusqu'ici. Toute innovation peut entraîner de graves dangers dans ce pays que l'on ne saurait comparer à aucun autre. Il nous semble, par exemple, que la liberté de la presse, accordée au lendemain de la conquête, a été une lourde faute. Les critiques acerbes contre les actes du résident sapent, aux yeux des indigènes, une autorité qui n'a pas trop de toute sa puissance.

Autre question : une partie de la colonie française réclame le suffrage universel. Cela serait encore moins compréhensible : « Je suis absolument opposé à toute transformation de la Conférence consultative en un parlement au petit pied. Ceux qui ont inscrit le suffrage universel sur leur bannière se sont, à mon avis, engagés dans une voie sans issue. » C'est le Résident général, M. René Millet lui-même, qui adressait cette allocution, le 1<sup>er</sup> janvier 1896, aux membres de la colonie venus pour lui présenter leurs hommages et lui faire entendre leurs doléances, suivant la coutume.

Le principe une fois posé, le résident général en faisait, comme il suit, la démonstration : « A la vérité, le contrôle de l'impôt appartient à ceux qui le payent. Mais les colons français représentent la minorité de ceux qui le payent. La colonie française en Tunisie n'est qu'un noyau. A ce compte, il faudrait donner le droit de suffrage aux 1 500 000 indigènes qui payent la plus grosse part du budget. Or la chose n'est pas possible. Dès lors, comment admettre qu'une minorité très restreinte opprime la majorité et prétende la gouverner à son gré? On ne peut admettre que cette minorité contrôle un budget dont la plus grande partie ne lui appartient pas; cela ne semble ni raisonnable ni possible. Ce contrôle n'appartient qu'au gouvernement français, protecteur de la Régence. »

Ce discours, si l'on tient compte du milieu et des circonstances, ne manquait pas d'une certaine crânerie, et, parmi les assistants, ceux qui ne l'avaient pas ouvertement devaient le penser au fond de leur cœur.

La Tunisie fournit surtout des céréales et des minerais. L'intérieur présente beaucoup de parties incultes, et pourtant ce pays est en général fertile, surtout dans les régions où l'on trouve de l'eau. Le cas de la Medjerda, qui, suivant l'expression pittoresque de M. d'Estournelles, « emporte chaque année à la mer la plaine qu'elle devrait fertiliser », est une exception.

Un champ immense est donc ouvert à l'agriculture, et l'on a pu se demander si cet art ne deviendrait pas la soupape de sûreté du socialisme.

A l'état naturel, les vins du pays sont estimés; mais les douanes accusent trop d'entrées d'alcool de Trieste. La récolte des vins a atteint, en 1894, le chiffre le plus élevé que l'on ait constaté : 170 863 hectolitres pour les 4502 hectares en exploitation.

La Tunisie est le lieu de prédilection de l'olivier; malheureusement, sur beaucoup de points, ces arbres sont en pleine décrépitude. En 1892, on comptait, dans tout le pays, 10 746 000 pieds

d'olivier donnant 120 000 hectolitres d'huile. A lui seul, le Sahel tunisien (dont Sousse est la capitale) possède 6 millions de ces arbres, qui donnent 15 millions de kilogrammes, représentant une valeur de 9 millions de francs. Pour produire les huiles, il existe 65 usines installées à l'européenne, et 480 moulins arabes.

Les céréales ne constituent, dans le Sahel, qu'une culture secondaire, qui représente néanmoins 30 000 tonnes. Cette région verse, sous forme d'impôt, dans les caisses de l'État, 5 millions, c'est-à-dire plus du quart des revenus de la Régence. Ces résultats sont dus à l'initiative et à l'énergie des premiers colons. Dans toute la Régence, on comptait, en 1894, 560 520 hectaresensemencés en blé, 642 924 hectaresensemencés en orge. L'avoine est d'importation récente; on en aensemencé 5000 hectares en 1894.

Ainsi toute la richesse de la Tunisie est dans son sol, comme au temps des Romains. Mais le sol a besoin d'être largement retourné. On ne saurait se contenter de la charrue africaine, que traînent parfois ensemble les ânes et les femmes, et qui, d'après M. Charles Tissot, « a le double inconvénient de ne pas retourner la terre et de fatiguer beaucoup, sans donner de résultat suffisant, le laboureur et l'attelage ».

On peut se demander quel est, avec l'emploi des méthodes actuelles, le type de propriété qui semble le mieux convenir à l'Européen établi en Tunisie.

M. P. Leroy-Beaulieu n'hésite pas à poser en principe que la superficie d'un tel domaine doit être comprise entre 1000 et 3000 hectares.

Maintenant est-il facile d'acquérir de la terre dans la Régence? Oui, car le sol, au lieu d'appartenir à une collectivité nombreuse, à la tribu, appartient à l'unité sociale, à la famille, qui possède le droit absolu de le vendre et de l'échanger.

A notre arrivée dans ce pays, la propriété était fort mal définie; les limites en étaient flottantes et les mutations, pour ainsi dire, impossibles. Afin de ne pas froisser les susceptibilités indigènes, on réunit une commission mixte où vinrent siéger, à côté des notables, de hauts personnages appartenant au clergé. Cette commission examina la législation française, mais ne conclut pas en sa faveur; elle adopta celle d'Australie, la plus libérale et la moins paperassière.

D'après M. P. Leroy-Beaulieu, la fondation d'exploitations agricoles aurait à peu près entièrement cessé depuis 1889. Les vieux colons répondent à cela que, sans doute, les grands domaines ont été achetés avant 1889. Voici, par exemple, la société de l'Enfida qui achète 120 000 hectares et qui en cultive aujourd'hui à peu

près 1000. D'autre part, la Société financière acquiert 50 000 hectares pour les vendre plus tard; elle attend, pour le moment, la hausse des terrains.

Ces deux cas sont fort différents. La plupart des possesseurs des grands domaines de ce pays n'ont pu jusqu'ici mettre en valeur qu'une partie de leurs possessions. Mais cela ne décèle aucun ralentissement, et les colons, grands et petits, continuent à s'établir en Tunisie.

Le gouvernement du protectorat étudie très sérieusement et fait actuellement de grands efforts pour attirer à lui les petits colons.

La Tunisie était plus boisée autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui et l'eau y était plus abondante. On trouve actuellement beaucoup de forêts en voie de disparition, et cette circonstance particulière a rendu le climat plus sec. Les pluies sont moins régulières et elles coulent maintenant dans les bas-fonds, puisque aucun obstacle ne leur barre le passage.

Partant de là, les vieux colons assurent que la Tunisie recouvrera sa prospérité, aux deux conditions suivantes :

Rétablir le régime des eaux ;

Procéder au reboisement.

A ce point de vue, les puits artésiens sont un moyen d'action puissant sur les populations indigènes et l'agent civilisateur le plus énergique dont on puisse disposer pour les tribus du Sud.

Il importe donc que l'on donne un grand essor aux ouvrages d'irrigation, puisque l'on ne peut compter sur la seule nature. Je ne sais plus quel administrateur disait : « En Tunisie, il y a *oued* et *oued*<sup>1</sup> ; l'*oued* a quelquefois de l'eau, c'est l'exception ; l'*oued* qui n'en a jamais, c'est l'innombrable. »

L'agriculture peut se contenter d'eaux impropres à la boisson ; c'est un nouvel argument en faveur des puits artésiens.

Le service des travaux publics de la Régence entreprit en 1886 les premiers essais de forage ; il fallut attendre cinq ans avant d'obtenir un résultat sérieux.

On en a creusé à Sfax, Djerba et Zarzis. Au mois de janvier 1895, l'ensemble des puits artésiens représentait un débit de 240 litres par seconde, près de 1 million de litres par heure.

Une culture très répandue en Tunisie, c'est celle de l'olivier. D'après M. Paul Bourde il y a, au centre de la Tunisie, 1 300 000 hectares de terres propres aux cultures fruitières et spécialement à celle de l'olivier. En friche, ces terres valent 10 francs l'hectare ; plantées en oliviers, elles en valent 800. En

<sup>1</sup> Le mot arabe *oued* signifie cours d'eau.

appliquant cette estimation à l'antiquité, M. Bourde a calculé que la colonisation romaine a fait passer cette région centrale d'une valeur de 13 millions à plus de 1 milliard; il ajoute que l'invasion arabe l'a ramenée à la valeur de 13 millions. Le sol du nord de la Régence convient parfaitement à l'olivier, mais le rendement est moindre que dans le Sud, principalement dans les régions de Sousse et de Sfax. Ce résultat doit être moins imputé au climat qu'au rapprochement des arbres qui, dans le Nord, n'est que de 5 à 7 mètres au lieu de 24 à Sfax. Cette densité excessive des arbres a beaucoup d'inconvénients : les frais de taille, de cueillette, de labour augmentent en raison de leur nombre. De plus, la cueillette à la gaule que l'on emploie dans le cas où les arbres sont très nombreux, détruisent les ramilles appelées à porter la récolte de l'année suivante.

## CARTHAGE

On peut se rendre de Tunis à Carthage en chemin de fer, mais le mieux est de s'arrêter à La Goulette et de faire en voiture le reste du trajet. La ligne côtoie jusqu'à La Goulette ce vaste borbier que l'on nomme le Bahira, dans lequel on a creusé un canal qui permet aux bâtiments de fort tonnage de débarquer leurs passagers sur les quais mêmes de Tunis.

On passe d'abord le long d'un vieux cimetière israélite dont les pierres tombales, dépourvues d'ornements, ont une arête commune avec leurs voisines. Et, comme nous approchons de la *Rousciana* (premier de l'an israélite), de nombreuses Juives en bonnet pointu, courbées sur les pierres tumulaires, nettoient le marbre avec des éponges, afin de dégorger les lettres et de rendre lisibles les inscriptions hébraïques. Ce débarbouillage général est un pieux hommage rendu à la mémoire de ceux qui ne sont plus.

De La Goulette, une voiture conduit en une demi-heure au pied de la colline de Byrsa. Le paysage rôti offre des tons roussâtres où des cactus aux figues épineuses déploient leurs raquettes saupoudrées de poussière blanche.

Quelques villas tunisiennes, ombragées de palmiers, font songer à des forteresses. Leurs propriétaires interposent une épaisse muraille entre le monde extérieur qui leur est indifférent et leur vie privée qui, pour eux, est tout.

De blancs marabouts (un œuf à la coque dans un coquetier cubique) se détachent crûment sur le ciel, et de paisibles Arabes reviennent du marché, au pas cadencé de leurs mules.

Au petit village de Kram, que l'on traverse avant d'arriver, un cabaret borgne s'intitule : « Café-restaurant de Carthage. »

On monte au pas la colline sous une température infernale, et la grande basilique de Mgr Lavigerie, qui se dresse au point où, jadis, s'établait Didon, paraît s'éloigner à mesure qu'on en approche. Un silence de mort plane sur la campagne. Ça et là frissonnent quelques pieds d'asphodèle, cette triste plante des tombeaux, et des alouettes, s'élançant comme une flèche, portent au ciel l'hymne de joie.

« Ce qu'il y a de plus remarquable à Carthage, écrit un explorateur russe, M. Tchikatchef, c'est l'absence de presque toute trace du passé. » C'est vainement en effet que le voyageur promène son regard de la colline aride, où se dressait Byrsa, à la nappe azurée qui baigne les anciens ports. Où sont les ruines sur lesquelles Marius fugitif venait méditer? Les Romains, qui parlaient si souvent de la *Punica fides*, et qui tremblèrent si longtemps au seul nom de Carthage, firent disparaître ses débris.

Longtemps les deux cités s'observèrent, sans se mesurer. Rome avait son armée, déjà victorieuse de tant de peuples; Carthage avait d'innombrables navires, toujours à la recherche de comptoirs à fonder et de nouveaux courants commerciaux à créer.

La lutte éclata et le génie d'un homme mit Rome en péril. Dans un dernier effort, cette orgueilleuse, jusque-là sur la défensive, passa à l'offensive. Elle créa la flotte qui lui manquait; elle porta la guerre en Afrique et vainquit définitivement les mercenaires à Zama.

Il y a trois siècles, paraît-il, on apercevait encore des murailles de théâtre, des restes d'aqueducs, des fûts de colonnes. Mais aujourd'hui, il faut le reconnaître, le vœu de Caton a été exaucé de manière à faire tressaillir sa cendre. Difficile de rêver une destruction plus complète. Des villes plus anciennes que Carthage ont laissé des traces impérissables de l'état de leurs arts. Ici, les savants les plus autorisés discutent la question de savoir où étaient les ports de Carthage.

Flaubert est venu faire un pèlerinage ici pour « documenter » son roman si original et si savant de Salammbô. Nous serions curieux de savoir quels documents sérieux il a pu rapporter. Tous ceux qui ont contemplé ce site désolé comprendront M. Gaston Deschamps quand il parle de « fumisteries truculentes », à propos de Flaubert.

Il n'y a plus aujourd'hui sur la colline qu'une vaste cathédrale et des couvents. L'immense basilique écrase de sa lourde masse la hauteur crevassée, percée par les fouilleurs, avides de dérober à

Tanit ses secrets et ses trésors, et aux contemporains d'Amilcar les poteries qui meublent leurs tombeaux.

Ce vaste monument, sans style précis, comme Notre-Dame d'Afrique, étonne la vue par sa masse imposante. Son auteur, Mgr Lavigerie, espérait que les populations viendraient, comme au moyen âge, se grouper autour de sa cathédrale. Mais, de nos jours où la lutte pour la vie est devenue si âpre, on se groupe autour des centres industriels et commerciaux.

L'idée du cardinal était de creuser un port, non à Tunis, mais à La Goulette, et de bâtir une ville européenne entre La Goulette et Carthage. C'était faire renaître à bref délai la Carthage antique, et cette idée ne manquait pas de grandeur. Mais il aurait fallu déplacer les sièges des compagnies et des grandes maisons de commerce, sans que ce déplacement assurât un profit quelconque ou une position meilleure. Une autre opinion a prévalu; on a creusé le port à Tunis, et la pauvre église, blanche comme un burnous de chef, demeure isolée sur sa colline, auprès du couvent des Pères blancs qui, lui-même, a des allures de forteresse.

Le terrain où se dresse la maison mère de ces rudes pionniers est, depuis longtemps, concédé à la France. Et pourtant, on resta de longues années sans hisser le drapeau sur cette terre. Quand on voulut l'arborer en 1875, les consuls protestèrent auprès du bey, et les Pères furent obligés de temporiser. Mais, depuis quinze ans, le drapeau tricolore flotte aux jours de grandes fêtes au-dessus de la chapelle de Saint-Louis.

Vers la fin de 1890, la reconstruction de Carthage avait fourni la matière d'une vaste escroquerie. Sur la foi de prospectus mensongers, plusieurs personnes étaient venues à Tunis dans l'espoir d'occuper des emplois lucratifs sous les auspices d'une société qui n'existait que de nom. Le lanceur de cette affaire se disait protégé du cardinal Lavigerie. Grâce à l'autorité de ce nom, les quémanteurs versaient des cautionnements proportionnels à leurs appétits, et ne découvraient qu'à leur arrivée en Tunisie la mystification dont ils avaient été les dupes. Le résident général, M. Massicault, dut intervenir et demander au procureur général une enquête sur ce scandale.

Un heureux hasard a fait tomber entre mes mains la lettre que voici :

« Paris, le 23 décembre 1890.

« Monsieur,

« En réponse à votre honorée, nous avons l'honneur de vous informer que les emplois suivants peuvent être mis à votre disposition immédiatement : Deux sous-directeurs (reconstruction de la

ville de Carthage en Tunisie), 800 fr.; secrétaire général, idem, 600 fr.; secrétaire particulier, idem, 500 fr.; caissier chef, idem, 500 fr.; chef de la comptabilité, idem, 500 fr.; surveillant chef, idem, 500 fr.; dessinateur chef, idem, 500 fr.; sous-comptables, 300 à 400 fr.; et quantité d'autres emplois même affaire. — Emplois divers au contentieux, la comptabilité, la correspondance, dessinateurs, agents pour les colonies et l'étranger, compagnie maritime, 300 à 800 fr.; sous-directeur, 4 000 fr., table, logement; secrétaire particulier pour voyager, 4 000 fr., table, frais.

« Les conditions de notre administration, pour que nous mettions les personnes en rapport avec les chefs de maison qui nous honorent de leur confiance en nous demandant du personnel, sont de prendre un abonnement à notre journal, paraissant deux fois la semaine, et publiant la liste des emplois vacants, des demandes faites directement à nos bureaux par les patrons et chez lesquels les postes sont libres lorsque nous les indiquons. Quand on est placé, nous ne percevons aucun honoraire, n'étant pas bureau de placement. Aussitôt reçu en un mandat-poste le montant de l'abonnement dont le coût est de 12 francs, par retour du courrier, vous recevrez les noms et adresses que vous nous demanderez dans les emplois susindiqués, et nous serons entièrement à votre disposition pour vous donner gratuitement tous renseignements qui vous seront utiles.

« En attendant l'avantage de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

« Pour l'administration :

« *Le Directeur : X...* »

Et les gogos envoyaient en foule des mandats-poste.

*Eruenda est Carthago!* dit M. Salomon Reinach, « il faut déblayer Carthage »; il faut au préalable racheter les terrains qui s'étendent entre Byrsa et la mer, pour qu'ils n'appartiennent désormais qu'à la science.

De son côté, la presse tunisienne a fait une campagne vigoureuse pour que la France, qui sacrifie tant d'argent aux fouilles de l'étranger (Delphes, Samothrace, etc.), consacre quelques crédits à l'achat de ces terrains, pour que nos savants y entreprennent des fouilles sur un plan méthodique.

L'idée n'est point neuve; on fouille de droite et de gauche, depuis le moyen âge, les ruines de la rivale de Rome. Tellement que l'on édifie, dit-on, la cathédrale de Pise avec des matériaux puniques.

Il conviendrait d'introduire dans ces opérations une méthode

qui leur a manqué jusqu'ici. De toutes les cités de l'antiquité, Carthage est la seule dont l'emplacement soit encore libre de villages. On peut encore exhumer le squelette de cette ville, avant que des groupes d'habitations élevées en ces lieux n'arrêtent à tout jamais les fouilles.

Alléchés par l'appât du lucre, les pasteurs bibliques qui gardent des moutons noirs utilisent leurs nombreux loisirs à l'exploration des ruines, et ils vendent aux amateurs les produits de leurs recherches.

A ces fouilles et à leur histoire s'attache le nom du R. P. Delattre, universellement connu. C'était, pour ainsi dire, l'*alter ego* de l'éminent cardinal qui fonda l'ordre des Pères blancs pour évangéliser l'intérieur de l'Afrique. A Carthage, on voit passer, çà et là, ces apôtres hardis, vêtus de flanelle blanche, coiffés de la calotte rouge des spahis; ils portent au cou des chapelets à gros grains, analogues par leur couleur à ceux que l'on trouve dans les nécropoles carthaginoises.

Le P. Delattre poursuit ses recherches avec une ténacité qui a valu récemment à cet infatigable la croix de la Légion d'honneur. Il ne chôme que lorsque, ses crédits épuisés, il devient impossible de payer les Arabes qui creusent les tranchées sur ses indications. Aussi met-il tout en œuvre pour augmenter ses ressources modestes afin de ne pas interrompre les fouilles.

Parfois il reçoit des subsides d'une manière inattendue. La providence des fouilleurs ne saurait faire défaut au P. Delattre. Au mois de juillet 1895, un paquebot des Messageries maritimes, *le Chili*, effectuant un voyage d'essai, vint relâcher à Bizerte. Il y avait à bord un grand nombre d'invités de distinction qui voulurent tous aller visiter Carthage. Le P. Delattre fit les honneurs de son musée, et il répondit de son mieux aux questions multiples que ces touristes lui décochaient de toutes parts. De retour à bord, les voyageurs lui adressèrent une somme importante, qui alimenta les recherches pendant de longs mois.

Le P. Delattre n'a sous ses ordres que quelques indigènes; c'est tout ce qu'il peut faire avec les 3000 francs de l'Institut et quelques dons particuliers. Peu à peu, il a réuni à Carthage la plus belle collection d'antiquités puniques; ces objets présentent avec les trouvailles faites à Tyr et à Sidon les plus frappantes analogies. On sait d'ailleurs que Carthage était une colonie phénicienne. Stèles en pierre grise que l'on extrayait des latomies, près du cap Bon; pendants d'oreilles timbrés de la croix, signe de vie dans l'ancienne Égypte; miroirs de bronze; agrafes analogues aux épingles anglaises; verroteries, cauries, corail; ornement d'or composé

de 36 sphères tangentes, le tout ne mesurant que 0<sup>m</sup>,003 de diamètre. Puis des masques qui rappellent étonnamment le type égyptien, presque tous volontairement mutilés par l'ablation du nez; beaucoup de petites statuettes, en général dépourvues de têtes. En août 1895, le P. Delattre a trouvé une statuette archaïque taillée dans un cylindre d'ivoire, qui fournit un des rares exemples du costume carthaginois.

Les couleurs des poteries et des figurines sont de la dernière simplicité. La palette des artistes carthaginois, comme d'ailleurs celle des Grecs, était d'une indigence extrême; on y trouvait du blanc, du rouge, du jaune et parfois un peu de bleu. Comme le P. Delattre le fait remarquer, le noir est la plus persistante; puis vient le rouge et enfin le jaune.

On n'a point découvert de diamants dans les fouilles, mais seulement de l'or, de l'argent, de l'agate, de la cornaline et du corail.

Ce musée, constitué avec tant de savoir et de patience, éclate entre ses murs; il est trop petit. On va en ouvrir un second de dimensions plus vastes, sauf à fermer le premier quelque temps « pour cause d'agrandissement », ce qui sera vrai une fois par hasard.

Enfin ce curieux monument renferme un monceau d'objets de l'époque romaine. La statue colossale de la Victoire, reconstituée morceau par morceau avec une patience de Bénédictin, est une œuvre fort bien conservée et fort belle dans toutes ses parties.

## BIZERTE

Bizerte, immense port encore désert, ne produit qu'une impression de vaste solitude. On a certainement fait un grand effort pour créer de toutes pièces un port de commerce, tant ce site est admirable. Mais, jusqu'à ce jour, la compagnie concessionnaire n'a point réussi à y attirer *les navires de tous les peuples*, comme elle l'avait tout d'abord espéré et annoncé *urbi et orbi*, par de fulgurantes réclames.

Le port reste donc obstinément vide, peut-être, disent les mauvaises langues si nombreuses en ce pays, parce que la compagnie a tué la poule aux œufs d'or en édictant dès le début des tarifs trop élevés. Bien qu'elle se soit ravisée depuis, le mauvais effet de cette mesure de la première heure persiste encore.

D'autre part, la compagnie du Fort a gagné d'assez vastes terrains sur la mer, en rejetant sur la rive les produits successifs des dragages. Elle cherche maintenant, sans complète réussite, à

liquider en terrains dits à bâtir. Les amateurs, en effet, ne sont pas légion ! car Bizerte ne mène à rien ; elle ne dessert, pour le moment, qu'une région restreinte et il paraît fort difficile de créer un courant commercial à quelques milles de l'excellent port de Tunis.

Née d'hier, Bizerte, ville en herbe, ou plutôt en sable, régulièrement dessinée en *cuadras*, présente des rues sans maisons, qui traversent de vastes terrains sablonneux, parsemés de plantes grasses, afin d'empêcher le vent de les disperser. Cet ensemble rappelle tout à fait ces villes péruviennes de la côte de l'océan Pacifique, bâties en caisse à vermouth et en vieilles plaques de fer-blanc provenant de la démolition des boîtes de conserves.

Parmi les maisonnettes éparses sur les terrains vagues, une construction plus vaste que les autres, orgueilleusement munie d'un étage, porte ces mots : « Grand hôtel Beurivage. »

Les cabarets y sont naturellement fort en honneur : café du Globe, café du Progrès, etc. Ici, comme partout, l'autorité tutélaire accorde à tout venant, sans hésitation ni réserve, l'autorisation d'empoisonner à bas prix ses contemporains.

La route qui met en communication ce qui sera la nouvelle ville avec le village arabe est sillonnée à toute heure par une foule nombreuse. Les uns se rendent au village, condamné à mort, depuis qu'on a comblé son canal pour accroître la surface à vendre des terrains à bâtir.

Voici des âniers qui transportent de l'eau dans des gargoulettes pansues ; des zouaves qui rentrent à la caserne ; des Arabes qui s'en vont, au pas cadencé de leurs bourriquets, enveloppés d'un burnous blanc, les deux jambes pendantes à la gauche de leurs bêtes. On retrouve à chaque pas des motifs qui pourraient s'appeler : l'entrée à Jérusalem ou la fuite en Egypte.

Cette route qui relie les deux villes est le chemin qui conduit de Bizerte à Tunis. Suivons le flot humain qui se dirige du côté de la capitale. Le nouveau canal de Bizerte a coupé la route, et l'on a dû établir un bac à vapeur pour opérer le transbordement des 4000 personnes qui transitent chaque jour. Voici des chameaux récalcitrants. Une lutte s'engage entre les chameliers et leurs animaux qui refusent obstinément d'entrer dans le bac pour passer sur la rive opposée. C'est en vain que les chameliers administrent de grands coups de matraque sur les naseaux de leurs bêtes, celles-ci tournant le dos au canal, se sauvent à toutes jambes du côté de la ville. Le chameau a horreur de l'eau, comme la *nature* des anciens physiciens avait horreur du vide ; c'est pour cela qu'il traverse, sans périr de soif, d'immenses espaces de sables arides.

Enfin, l'on parvient à pousser les ruminants sur le pont du bac, où se trouvent des charrettes attelées, des cavaliers, de petits ânes chargés d'outres et des moutons à large queue grasseuse.

Tout cela danse bien un peu au roulis, mais la traversée n'est pas longue, 100 mètres seulement. C'est bien autre chose lorsque le câble directeur du bac vient à se rompre. Alors, c'est un brouhaha indescriptible; ce sont des cris, des hurlements, des imprécations, jusqu'à ce que tout soit rétabli.

Au mois d'avril dernier, la ville de Bizerte s'était mise en frais pour recevoir les congressistes français. De tous côtés, des palmes, des fleurs, des oriflammes et des trophées. Depuis le lever du soleil, une multitude d'Arabes, venus de fort loin, encombraient les abords de la gare. On tenait à recevoir les congressistes en grande pompe et à leur présenter en même temps tout ce que le pays offre de curieux.

Les groupes massés à l'entour du chemin de fer comprenaient tous les caïds des environs, des délégations des municipalités, des enfants des écoles et des congrégations religieuses musulmanes avec leurs étendards multicolores à pendeloques et à croissants. Les Aïssaouas eux-mêmes, ces épileptiques patentés, se tenaient prêts à dévorer des raquettes épineuses de cactus que l'on avait entassées auprès d'eux. N'oublions pas les tam-tam et les chœurs indigènes avec ces chants nasillards qui constituent le fond de la musique arabe.

L'opulent caïd de Mateur, Si Hassouna Djiouni, qui entretient deux cents cavaliers pour les fantasias, était descendu de cheval et se tenait immobile devant les groupes, drapé dans son burnous.

Si Hassouna Djiouni fit représenter l'après-midi une grande fantasia. D'abord, la piste fut envahie par une bande de Kroumirs armés de longs fusils avec lesquels ils faisaient de terribles moulins. Puis d'admirables cavaliers exécutèrent, avec une adresse incomparable, les divers numéros en usage dans les grands cirques, sans omettre la haute école et la danse des chevaux, le tout entremêlé de voltiges et de coups de fusil.

Les congressistes suivaient avec le plus grand intérêt les détails de cette fête. C'était plaisir de voir M. Gaston Boissier, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française, applaudir avec enthousiasme les cavaliers, et d'entendre des savants aussi graves que MM. Perrot et Levasseur crier : *Bravo!*

Bizerte a été, cette année, le théâtre d'un événement maritime considérable : l'entrée dans le goulet et même dans le lac intérieur d'une partie de l'escadre de la Méditerranée commandée par l'amiral Gervais.

L'année dernière, cette même escadre n'avait pu tenter le passage (au moins les grands bâtiments), à cause d'un banc de roches qui restait à enlever dans le canal.

L'événement du 14 mai 1896 a vivement ému la presse étrangère, surtout celle de l'Italie. Plusieurs journaux de la Péninsule ont même paru, à cette occasion, avoir inventé Bizerte et découvert que ce port est dans une position admirable, en face de la Sardaigne et de la Corse, sur la ligne de séparation des deux bassins de la Méditerranée et sur la route commerciale que suivent presque tous les navires.

En résumé, quand nous sommes arrivés en Tunisie, le trésor était vide, le gaspillage régnait partout, la corruption présidait à tous les actes, d'immenses terrains restaient en friche, l'industrie était nulle et le commerce peu étendu.

Depuis quinze ans, une administration prévoyante a déjà apporté des améliorations qu'il est impossible de ne pas reconnaître. Le résident général s'est efforcé de montrer aux membres du Congrès pour l'avancement des sciences les ressources considérables dont dispose la Régence. Et il n'a pas cherché à attirer l'attention sur les seules terres privilégiées : il leur a montré la vaste plaine du Sers, si favorable à la culture des céréales, les plantations d'oliviers de Sfax et de Sousse, les forêts de chênes-lièges du pays des Kroumirs; aussi, les plaines arides de l'Extrême-Sud et les confins de la stérile et comme maudite région des Chotts.

Tous ces visiteurs ont constaté combien le climat du nord de la Tunisie ressemble à celui de la Provence; ils ont vu le sol y donner les mêmes produits; enfin, condition fort importante au point de vue de la véritable colonisation, l'Européen peut travailler lui-même cette terre qui rend au centuple les soins qu'on lui prodigue.

Cette fertilité même, au moins dans la partie septentrionale, justifie la question que me posait un des congressistes : Pourquoi la France a-t-elle commencé par l'Algérie, où les indigènes luttent sourdement contre nous depuis soixante ans, sans que la colonisation ait fait les progrès qu'on pouvait légitimement espérer? Il ne faut accuser de cela que les hasards de la politique, et, comme on l'a fort bien dit, que le coup d'éventail porté à notre consul par le dey d'Alger.

Les touristes ont parfaitement remarqué que si les intérêts du Sud diffèrent de ceux du Nord, ils sont loin d'être négligeables. Si Sfax a ses oliviers, Gabès possède 1200 hectares d'oasis que l'on pourrait étendre considérablement par le développement du système des irrigations.

Mais Gabès se plaint, à juste titre, de son isolement. Elle n'a pas encore de chemin de fer; elle n'a pas même d'abri pour les barques. Si bien que les nombreux pêcheurs d'éponges qui fréquentent ces parages vont vendre leurs produits à Sfax et à Djerba.

C'est là une situation fâcheuse, et il serait assez facile de faire sortir Gabès de sa torpeur; car, à une époque assez récente, le Sud tunisien était le débouché des marchandises soudaniennes que les caravanes amenaient de Ghadamès.

En résumé, les touristes ont constaté qu'il restait beaucoup à faire pour relier ensemble les régions diverses de la Tunisie et pour mettre en valeur les parties encore improductives. Ils ont compris que l'on ne saurait demander ces améliorations importantes aux seules ressources du budget. Au reste, me disait le congressiste déjà signalé, l'idée de l'emprunt n'est pas nouvelle. M. de Lanessan la préconisait dès 1887: « Je crois qu'on se bercerait d'une illusion dangereuse et que l'on compromettrait les plus chers intérêts de la Tunisie si l'on condamnait ce pays à n'exécuter les travaux publics dont il ne peut plus se passer qu'avec les seuls excédents de son budget ordinaire des recettes. Mieux vaudrait, à mon avis, consacrer ces ressources à la constitution d'un fonds de garantie pour les travaux publics. »

La Tunisie nous paraît arrivée à un *tournant* de son existence. Si l'emprunt se fait, l'avenir le plus brillant s'ouvrira sans doute pour cette magnifique région, à la condition de combattre la routine sans trêve ni merci, d'écarter la trop fameuse politique, d'endiguer les sentiments dominateurs d'une minorité factieuse toujours disposée à faire passer son intérêt personnel avant l'intérêt général et le bien du pays.

A. D'AVIGNAC.

---

# LETTRES DE M. GUIZOT

A M. ~~ET~~ M<sup>ME</sup> CHARLES LENORMANT <sup>1</sup>

---

LXXXVI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Ketteringham-Hall (Wymondham Norfolk), 28 juillet 1858.

Chère Madame, Tancrède a raison, je serai charmé de revoir ma patrie, et pendant que j'en suis loin, je suis charmé de recevoir des nouvelles des amis que j'y ai laissés. Je trouve partout ici le plus empressé et le plus affectueux accueil; mais *ces amitiés en passant*, même quand elles sont vraies, ne ressemblent pas aux amitiés qui vivent toujours sur le même sol et respirent toujours le même air. Nous ressemblons à des végétaux plus que nous ne croyons; nous ne vivons tout à fait bien que là où nous sommes nés et où nous devons mourir.

J'ai vu beaucoup de monde à Londres. J'en ai vu beaucoup ici. Je pars demain pour l'Écosse où j'en verrai probablement beaucoup. Le 24 août, je me reposerai au Val-Richer de cette *exhibition* et de cette conversation incessante. J'emporterai pourtant d'Angleterre deux vifs regrets : le spectacle d'un pays libre et le sentiment que je ne reverrai plus les deux personnes que je suis surtout venu voir, la Reine et lord Aberdeen; ce sont deux vies qui ne tiennent plus qu'à un fil. En quittant la Reine l'autre jour, à Claremont, elle m'a tendu et serré la main comme on le fait pour la dernière fois. La même chose m'arrivera, je le crains, dans quelques jours, en quittant lord Aberdeen à Haddo. Nous passons notre vie à être quittés et à quitter. Plus je vais, moins je comprends qu'on suppose cette triste condition quand on ne croit qu'à la mort.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février, et 25 juin 1896.

Comme de raison, je ne fais, dans ce voyage, absolument rien que causer. Je n'ai pas même eu le temps de lire en entier le rapport et l'ordonnance sur la Bibliothèque. J'aurais trop à dire si je voulais dire tout ce que je pense sur une vue à vol d'oiseau. Quel parti allez-vous prendre sur cette interdiction absolue du cumul<sup>1</sup>? Je m'en préoccupe pour vous. On veut que les conservateurs soient des moines étrangers à toute autre chose qu'à leur couvent; et en même temps on les chasse de leur couvent et on leur ôte la conduite de ses affaires. Notre temps semble avoir perdu l'intelligence de la nature humaine et des conditions de son activité.

Je ne savais seulement pas l'existence de la brochure dont vous me parlez, et il est probable que je n'en saurai jamais plus que ce que vous m'en dites. J'en ai fini avec la polémique. Je ne prends et ne prendrai plus la parole que pour exprimer mon opinion et mon sentiment personnel, sans aucun souci des contradicteurs. Le monde pensera et fera ce qu'il voudra de ce que j'aurai dit. Je ne dispute plus.

Adieu, chère Madame. Mes vieilles amitiés à votre mari et à tous les vôtres. Est-ce qu'après Saint-Eloi M<sup>me</sup> de Loménie n'ira pas un peu au Val-Richer? Elle l'avait promis à mes filles. Si vous allez à Trouville, rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M<sup>me</sup> de Boigne, et dites-lui que nous avons plus d'une fois parlé d'elle ici, Lady Catherine et moi. Et écrivez-moi encore, je vous prie (*Haddo-House, Aberdeenshire, North Britain*). J'y serai jusqu'au 18 août. Adieu.

G.

LXXXVII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Haddo-House, Aberdeenshire, Scotland, 13 août 1858.

Je vous réponds du fond de l'Ecosse, chère Madame, non pas pour me donner le plaisir de causer avec vous; j'aurais trop à vous dire et trop peu de temps; mais pour vous prier de faire savoir au duc de Noailles que j'arriverai à Paris le samedi soir 21 de ce mois, et que j'y passerai le dimanche et le lundi 22 et 23. Je serai très aise de causer avec lui et avec celui de ses amis qu'il doit informer du moment de mon retour. Le 24, je me promets de dîner au Val-Richer. J'ai faim et soif de ma maison et de mes enfants.

<sup>1</sup> Du cumul des fonctions de conservateur à la Bibliothèque nationale avec d'autres fonctions. M. Lenormant était conservateur du cabinet des médailles et antiques.

J'ai pourtant fait et je fais encore le plus agréable voyage. Je revois de vrais amis qui sont charmés de me revoir et que je ne reverrai peut-être plus sur cette terre. Je suis ici au milieu de la plus grande existence qui se puisse voir, la plus libérale en même temps et la plus modeste au fond du cœur de son possesseur. Edimbourg m'a ravi. C'est je ne sais combien de siècles d'histoire encore vivants et visibles, dans le site le plus original et le plus pittoresque : les montagnes et la mer, les fortifications du moyen âge et les industries du nôtre, les prairies et les palais, la grande nature et la grande civilisation jetées pêle-mêle l'une à travers l'autre. Et au centre de tout cela, la statue de Walter Scott qui semble montrer son pays aux étrangers, comme le pays leur montre son poète. Il vaut la peine de venir de loin pour voir cela.

Je vous remercie de m'avoir rassuré sur votre cumul. Dans ce temps-ci, il vaut mieux être un abus qu'un principe. Ce que vous me dites de notre pauvre ami Vitet m'a été au cœur<sup>1</sup>. Je voulais lui écrire, mais je ne sais où le prendre. Et puis, ce que je pourrais lui dire ne le toucherait guère. Je ne puis souffrir de parler de choses indifférentes aux cœurs malades, et comment leur parler de ce qui les remplit? Il faudrait être auprès, et savoir où ils en sont de leur mal. Si vous lui écrivez, dites-lui, je vous prie, que je pense souvent à lui. Quand je serai rentré dans mon nid, j'essayerai de le distraire en lui écrivant.

Adieu, chère Madame. Mes plus tendres respects pour vous et mes amitiés aussi vraies que vieilles à tous les vôtres.

Guillaume va bien et me quitte après-demain pour aller se promener quatre jours autour des lacs d'Ecosse. Nous nous rejoindrons à Edimbourg.

G.

LXXXVIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, jeudi 9 septembre 1858.

Chère Madame, ne croyez pas avoir dit une parole vaine en me disant que vous pourriez bien venir passer vingt-quatre heures au Val-Richer, quand votre fille Juliette y viendra. Vingt-quatre, quarante-huit, ce que vous pourrez et voudrez. En tout cas, j'y compte. Ce serait vraiment trop long d'attendre jusqu'à Noël pour causer avec vous.

J'ai eu bien des visites depuis mon retour. Rien d'intéressant.

<sup>1</sup> M. Vitet venait de perdre sa femme à laquelle il était étroitement uni.

Et beaucoup moins de soleil qu'en Ecosse. Mes agriculteurs commencent à se plaindre de la pluie. Moi, elle me déplaît comme spectacle. Plus on devient en ce monde un pur spectateur, plus on a besoin d'avoir quelque chose de beau à regarder. Je vis beaucoup dans mon cabinet, je lis, j'écris; j'aime infiniment, en levant les yeux, à les promener sur un ciel lumineux, sur une nature riante. Je me laisse tenter à l'invitation du soleil; je sors, je me promène à pas lents, je m'assieds tour à tour sur les bancs qui me donnent les divers aspects de ma vallée. Ce sont là les plaisirs matériels de mes loisirs.

J'ai reçu une lettre de M. Foisset qui me paraît charmé que j'aie été content de son article, comme s'il avait un peu craint que je ne le fusse pas. Il avait tort. Je n'exige pas que mes amis pensent tout à fait comme moi; ce qu'il me faut, c'est qu'ils vivent dans la même région et tendent au même but. Une fois sûr de cela, je suis aisément satisfait. Vous avez tort de me trouver dur pour les légitimistes; j'ai, au contraire, le cœur tendre pour eux, tendre et exigeant. Et je suis exigeant avec eux parce que la bonne cause ne peut pas se passer d'eux. Je me désole quand je les vois nuire eux-mêmes à un succès qui serait le leur. Ils ont de nobles sentiments, de l'esprit, du courage, du dévouement; ils manquent de sympathie nationale et de tact politique; ils ne savent pas reprendre dans le pays, et de son aveu, la place qui leur convient et dans laquelle, s'ils y étaient une fois rentrés, ils prospéreraient et grandiraient librement. Quand le premier volume de mes Mémoires a paru, j'ai écrit à l'un d'eux, qui est de mes meilleurs amis : « Dites tout ce que vous voudrez, discutez et défendez le passé tant que vous voudrez; sachez seulement qu'il y a deux choses sur lesquelles la France (et je suis de son avis) a son parti-pris, la Chambre de 1815 et les ordonnances de Juillet; n'allez pas vous établir, comme parti, dans ces deux faits-là et en entreprendre l'apologie; vous perdrez tout crédit et vous vous attirerez de nouvelles inimitiés. » Celui à qui j'écrivais cela était parfaitement de mon avis; mais il n'a pas pu empêcher que beaucoup de ses amis ne fissent précisément la faute contre laquelle je voulais les prémunir. Le parti, à le prendre en masse, est atteint du même mal que le vieux parti libéral; la tête, au lieu de tenir tête à la queue, en a peur et se laisse mener par elle. Voyez l'*Union* qui n'a pas cru, l'autre jour, pouvoir se dispenser de désavouer les paroles du duc de Noailles à propos du marquis de Vérac. Tant que les meilleurs d'un parti ne savent pas ou n'osent pas avoir le bon sens et le courage qui déplaisent aux sots et aux fous, le parti ne peut rien de bon ni pour le pays ni pour lui-même. J'en reste là, car je

n'en finirais pas, précisément parce que j'ai la bonne cause à cœur.

Adieu, chère Madame. Tout va bien ici.

G.

### LXXXIX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, samedi 2 octobre 1858.

Chère Madame, je commence par ce qui m'intéresse le plus. Quand vous serez revenue seule à Saint-Eloi, je compte que vous donnerez au Val-Richer plus, bien plus d'un jour. Vos affaires n'exigeront certainement pas votre présence continue, et moi j'entends profiter de votre solitude. Il y a bien peu, bien peu de personnes en ce monde avec qui je cause à cœur ouvert autant qu'avec vous, donnez-moi cette jouissance-là. Je me permets de vous dire que je vous la rendrai, et qu'en l'absence de votre mari et de vos enfants, vous vous trouverez bien dans mon intérieur. Je ne compte retourner à Paris qu'après Noël. Je veux d'ici là avoir terminé et imprimé mon second volume, et mis en ordre les matériaux du troisième. Je m'arrange pour que l'ouvrage entier, qui aura six volumes, soit publié en trois ans, d'ici à 1860. J'ai autre chose à faire quand il sera fini, si Dieu permet que je puisse jusqu'au bout faire quelque chose.

J'ai lu le discours du P. Lacordaire sur la propriété. Je vous en dirai ce que je dirais bien souvent de ce qu'il écrit; il me plaît et m'émeut sans me satisfaire; il remue beaucoup d'idées justes sans aller presque jamais au fond de la vérité; il a beaucoup d'esprit et de talent, mais il y a dans son talent plus d'éclairs que de lumière; il vole plus haut qu'il ne voit. Et il m'inquiète souvent, car on sent autour de lui je ne sais combien d'erreurs qui entreraient en lui si, comme en 1848, quelque grand coup leur ouvrait la porte. C'est une noble et aimable nature; je lui souhaite une vie tranquille, il peut faire beaucoup de bien s'il n'est pas mis lui-même à de trop rudes épreuves.

L'article de M. Beugnot sur les Mémoires du comte Miot est d'un homme d'esprit qui connaît bien le temps dont il parle. Pas beaucoup d'originalité et pas assez de conclusion au bout du jugement.

Je ne pense pas que l'Académie donne à M. Lenormant le plaisir de ne pas voter pour la place vacante. L'élection ne se fera pas sans doute avant la fin de novembre. Je n'ai de parti-pris ni pour

ni contre personne. J'ai reçu des lettres de M. Beulé et de M. Darremberg. Je garderai ma liberté jusqu'au bout.

Tout mon monde va bien. Mes filles regrettent beaucoup la vôtre, elles ont reçu hier une longue lettre. Il me semble qu'elle est un peu inquiète de la santé de son mari. Quand revient M<sup>me</sup> de Loménie? Son mari travaille-t-il pour l'Académie française? Nous lui avons donné bien du temps. Guillaume aussi a été charmé de son petit séjour à Saint-Eloi. François a raison de l'aimer, car Guillaume l'aime. Je crois en effet que son voyage en Angleterre lui a été bon. Nous avons vécu tout à fait ensemble pendant six semaines. On a beau coucher sous le même toit et se voir dix fois par jour; on vit bien moins ensemble qu'on en a l'air. Il n'y a que deux personnes qui vivent ensemble, c'est un mari et une femme qui s'aiment.

Adieu, chère Madame, et au revoir bientôt. Vous me direz à quel moment je puis vous espérer. Henriette me charge de vous dire qu'elle vous enverra vos poulets de Crévecœur dès que vous serez de retour à Saint-Eloi.

Mille tendres respects et mes souhaits pour vos voyageurs.

G.

XC

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 14 octobre 1858.

Certainement je vous écrirai, chère Madame. C'est grand dommage que Saint-Eloi ne soit pas à la place de La Roque; vous seriez souvent le but de ma promenade après déjeuner. Je ne veux pas, en ce moment, me déranger tout un jour de mon travail; je tiens à avoir fini et imprimé mon second volume avant le 1<sup>er</sup> décembre; je n'ai pas de temps à perdre et on m'en fait perdre assez. Voilà M. Hébert qui m'arrive ce matin avec son fils pour deux jours; je ne ferai pas grand chose d'ici à après-demain.

Venez au moment qui vous conviendra le mieux; le plaisir de vous voir n'est pas de ceux qui s'usent par la longue attente.

Je vous rendrai, quand vous le voudrez, l'exemplaire du livre de la reine Hortense<sup>1</sup>. Je l'ai lu. C'est une romance politique.

La duchesse de Sagan m'écrit, sur la façon dont le roi de Prusse, malade, a remis la régence au prince son frère, des détails plus

<sup>1</sup> Un fragment de ses Mémoires, relatif à l'année 1831, et publié par la reine Hortense en 1834.

touchants que les romances de reine détronée. On ne savait comment décider ce pauvre roi à déclarer ainsi son impuissance indéfinie et à abdiquer en fait, sans le dire expressément. On accusait la reine sa femme de l'en empêcher et de perpétuer l'état d'incertitude dont la Prusse se plaignait amèrement. C'est elle au contraire qui a décidé le roi. « Le mercredi 6 de ce mois, jour anniversaire de l'attaque apoplectique dont le roi a été frappé il y a un an, ils se sont rendus, lui et elle, à l'église, ils y ont reçu ensemble la communion. En sortant de la sainte table, le roi et la reine se sont enfermés dans un cabinet où l'acte déférant la régence au prince de Prusse se trouvait préparé. Ce document signé, le départ pour Méran, dans le Tyrol, a été annoncé aux personnes de la maison du roi destinées à être du voyage. De là, on ne sait pas encore où il ira passer l'hiver. Le grand froid et la grande chaleur sont également à redouter pour lui. »

Malgré ses faiblesses, j'ai toujours eu du goût pour le roi de Prusse. Les rois gens d'esprit et honnêtes gens sont assez rares pour qu'on leur passe quelque chose.

J'ai dîné hier à Lisieux avec M. Buffet qui m'a beaucoup parlé de l'article de M. de Montalembert sur l'Inde et des agitations qu'il avait suscitées dans le conseil du *Correspondant*. J'espère bien que l'article paraîtra dans le prochain numéro. Je ne m'engage pas à être toujours de l'avis de M. de Montalembert, mais je m'engage à le lire toujours et à être toujours bien aise qu'il dise son avis, que j'en sois ou que je n'en sois pas. Je ne connais pas de nature plus vivante et plus noble. Dans un temps de somnolence et de platitude, les apparitions de ces natures-là sont toujours bonnes.

Adieu, chère Madame, tout le monde va bien chez moi et tout le monde vous y attend impatiemment. Henriette vous enverra vos poules samedi, après-demain. Elles vous arriveront en même temps que cette lettre. Mille tendres respects, et quand vous écrirez à vos voyageurs, dites-leur, je vous prie, de ma part, qu'il faut qu'ils tirent de leur voyage grand plaisir et grand profit. Ils ont besoin de cette excuse pour vous avoir quittée.

G.

XCI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, dimanche 7 novembre 1858. 4 heures.

Je suis rentré hier chez moi, chère Madame, après avoir passé vingt-six heures à Paris. Quand vous y auriez été encore, je ne sais

si je serais venu à bout de vous voir. J'ai employé toutes mes heures à faire les vérifications de dates et de papiers qui m'avaient fait sortir de mon nid. Je n'ai vu que le duc de Broglie et M. Dumon. J'ai trouvé ici vos deux lettres du 3 et du 4.

Je n'ai regretté à Paris qu'une chose, de n'avoir pu aller chercher M. de Montalembert et lui serrer la main. Il me déplait de n'être pas là quand les gens que j'aime ont des aventures. J'aime et j'honore M. de Montalembert, que je sois ou ne sois pas de son avis, et dans cette occasion-ci je suis tout à fait de son avis. Tirez-moi d'un doute. Est-il vrai que, s'il est condamné, il tombera sous le coup de la loi de sûreté générale, et sera par conséquent *susceptible*, selon le barbarisme du temps, d'être arbitrairement déporté? Je ne puis le croire, il me semble que cela ne s'applique qu'aux condamnés pour avoir fait partie de sociétés secrètes. Quand aura lieu le procès? Je pense qu'il prendra lui-même la parole<sup>1</sup>.

Certainement vous devez être fatiguée. Reposez-vous et dites-moi que vous êtes reposée. Si vous étiez ici, je vous reposerais. Je suis charmé que ce que je vous ai lu vous aie plu. Même pour faire plaisir à mes amis, je ne dirais pas autre chose que ce que je pense. Mais je jouis beaucoup quand ce que je pense leur fait plaisir. J'ai repris ce matin mon travail. Je ne publierai ce volume que du 15 janvier au 1<sup>er</sup> février. J'en suis convenu avec Michel Lévy. Décidément cela vaut mieux.

J'espère que vous n'oublierez pas de remercier de ma part M<sup>me</sup> Sébastien Cornu de son obligeance<sup>2</sup>. J'ai su, sur cet incident de la reine Hortense à Paris, de nouveaux et curieux détails par France d'Houdetot, qui m'attendait hier au Val-Richer pour me les donner. Aide de camp du roi, c'était à lui que la reine Hortense s'était d'abord adressée en arrivant. Je suis plus que jamais sûr de la vérité de ma définition à propos de son récit à elle, une romance-pamphlet.

J'ai laissé hier ma fille Henriette à Paris. Elle a dû voir dans la journée la vôtre qui lui avait fait demander, le matin, à quelle heure elle la trouverait. Je ne crois pas qu'Henriette revienne ici avant vendredi; elle a toutes sortes de petites affaires.

Les nouvelles de la princesse de Broglie sont bonnes. Elle avait été un peu souffrante à Marseille et obligée de laisser partir avant elle les enfants avec leur gouverneur. Elle a fait la traversée sans

<sup>1</sup> M. de Montalembert avait été traduit devant le tribunal correctionnel, à raison de l'article sur l'Inde auquel il est fait allusion dans la lettre précédente, et qui avait paru dans le *Correspondant* du 25 octobre 1858. Il fut condamné à une peine d'emprisonnement que le gouvernement impérial s'abstint, d'ailleurs, de faire exécuter.

<sup>2</sup> A propos de la communication du livre de la reine Hortense précédemment cité.

mal de mer, et elle se trouve bien à Alger. Ils y ont 22 degrés de chaleur!

Adieu, chère Madame. Donnez-moi de vos nouvelles et qu'elles soient bonnes. Comptez-vous toujours retourner à Paris le samedi 18?

G.

XCII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 25 novembre 1858.

Chère Madame, si vous me dites sérieusement que mon vote est nécessaire à M. Munk <sup>1</sup>, je ferai, malgré mes enfants, une course de vingt-quatre heures à Paris. Bien strictement; j'arriverai le jeudi soir 2 décembre, pour repartir le samedi matin 4. Je ne vous aurais peut-être pas dit cela avant-hier par nos six degrés au-dessous de glace. Mes filles se révoltaient. Le temps est doux aujourd'hui, et j'espère qu'il se soutiendra. J'aurais un vrai déplaisir si M. Munk manquait son élection par mon absence. Mais il me faut cette crainte, et je me fie à votre amitié et à votre probité pour ne me la donner qu'à bonnes enseignes.

Je suis charmé que vous soyez rentrée en possession de votre mari et de votre fils. De quoi s'avise François d'être plus fatigué que son père? J'ai peur de radoter quand je trouve que nous avons été plus énergiques et plus durs aux épreuves de la vie que nos enfants. Pourtant, c'est mon impression. A la vérité, j'ai un souvenir qui rabat un peu mon orgueil; la génération qui nous a précédés en disait autant en se comparant à nous. M. de Talleyrand arrivait un jour à la Chambre des pairs; il n'y trouva encore que cinq personnes : M. de Montlosier, le duc de Castries, le comte Lemercier, M. Rœderer, et je ne me souviens plus du cinquième; il les regarda en leur disant : « Messieurs, nous sommes ici les premiers; nous avons tous plus de quatre-vingts ans, et nous sommes tous de l'Assemblée constituante. » La remarque plut à ces robustes vieillards. La ferons-nous un jour à notre tour, et dans quelle Chambre?

J'attends tout à l'heure Cornélis qui me donnera des nouvelles du procès de M. de Montalembert. Je voudrais bien qu'il en fût quitte pour quelques jours de prison. Je me préoccupe de sa santé, quoiqu'il m'ait écrit qu'il n'avait ressenti depuis cette agitation aucune atteinte de son mal. Je me figure que ni Cornélis ni Guillaume ne seront venus à bout d'entrer au procès.

<sup>1</sup> Pour une élection à l'Académie des Inscriptions.

Cornélis s'est promis d'aller vous voir. J'espère que vous aurez pensé à lui remettre la lettre de M. de Falloux dont vous m'avez parlé.

J'ai reçu tout à l'heure le *Correspondant*, je le lirai ce soir en me couchant. Le roi de Sardaigne a admis de très bonne grâce le désir du jeune duc de Chartres d'entrer à l'école militaire de Turin, qu'on appelle l'Académie. On dit que l'empereur Napoléon, officieusement consulté, n'a fait aucune objection. Le jeune prince veut commencer son apprentissage de la vie; il paraît qu'il sera là à bonne école. Son frère aîné va faire un voyage en Espagne et passer quelques semaines à Séville auprès de son oncle.

Voilà Cornélis. Je suis fort triste. J'espérais, je ne dis pas mieux, mais un peu moins mal. Des personnes ne sont pas des principes. Les principes peuvent attendre; mais, en attendant, les personnes souffrent.

Est-il vrai qu'il a été donné l'assurance que le *Correspondant* ne serait pas supprimé?

Adieu, chère Madame. Je n'ai pas cœur à vous parler d'autre chose. Mes amitiés à votre mari et à votre fils. Tout le monde va bien et vous aime ici; moi, avant tout le monde.

G.

### XCHH

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, lundi 29 novembre 1858.

Chère Madame, je ne comprends pas par quels motifs quelques-uns des amis du *Correspondant* hésitent sur la question de l'appel. On ne peut avoir, en pareille affaire, que deux raisons de n'en pas appeler; ou bien on se reconnaît justement condamné, ou bien on craint de l'être plus durement. Le premier motif n'est pas supposable; le second ne paraît pas du tout vraisemblable. Pourquoi donc hésiter? Pourquoi ne pas se soutenir soi-même en soutenant aussi longtemps que possible le mouvement d'opinion que la belle défense de MM. Berryer et Dufaure et la rigueur du jugement ont suscité? Je suis loin; je n'ai rien vu et ne vois rien par moi-même; je ne juge que par ce qu'on me dit, mais il me paraît que ce mouvement des esprits est réel. C'est une bonne fortune et un bon symptôme. Il n'y a certainement rien d'excessif à en craindre. Qu'on en profite donc et qu'on n'ait pas l'air de reculer soi-même quand le public s'avance un peu pour vous.

Je ne puis entrevoir qu'une cause d'hésitation, la timidité dans l'intérêt du *Correspondant*, l'idée qu'on le compromettrait en insis-

tant. Je désire autant que qui que ce soit la durée du *Correspondant*, que je crois, non seulement utile, mais nécessaire à la bonne cause. J'admets donc la prudence en sa faveur. Mais je suis trop vieux pour ne pas savoir que lorsqu'on veut vivre en étant efficace, il ne faut pas se faire petit et se montrer timide. Si le *Correspondant* était une spéculation, s'il ne se proposait que de nourrir ses rédacteurs et d'enrichir ses propriétaires, je lui dirais : « Tenez-vous coi, il est permis à l'argent d'être poltron ». Mais le *Correspondant* est une pensée religieuse, morale, sociale; il veut agir sur les esprits, non pour sa propre bourse. La peur ne vaut rien à la pensée, et on n'agit pas sur les esprits en se repliant au premier vent. Et on n'y gagnerait pas en sécurité ce qu'on y perdrait en efficacité; le pouvoir, quel qu'il soit, ne ménage que les forts et les braves; il trouve très bon qu'on se montre faible, mais il ne tarde pas à profiter de la faiblesse qu'on a montrée. Il n'y a qu'un moyen de rester en sûreté quand on a été faible, c'est de devenir décidément nul. Je ne suppose pas qu'aucun des amis du *Correspondant* désire qu'il aille jusque-là.

Je vous dis mon impression, chère Madame, l'impression d'un solitaire dans son nid. Je suis convaincu pourtant qu'elle serait la même si j'étais à Paris et si j'avais assisté au procès.

J'attends votre avis définitif sur l'élection de M. Munk, avec un vif désir de rester chez moi et un parti bien pris d'en sortir, s'il le faut, pour assurer le succès d'un savant aveugle.

Mille tendres respects.

G.

Certainement, si j'étais obligé d'aller jeudi à Paris, je m'en dédommagerais en allant dîner avec vous.

#### XCIV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 10 décembre 1858.

Je suis reposé de la petite fatigue de ma course à Paris, chère Madame, et elle ne m'a pas renrhumé, c'est tout ce que je lui demandais. Elle m'a donné l'élection de M. Munk et le plaisir de vous voir. Je suis revenu content. Je suis charmé de savoir que votre fils va bien. Guillaume, qui est reparti ce matin, m'a confirmé votre lettre. Mon ménage Cornélis part toujours vendredi prochain 17 et moi le lundi 27. Vous êtes certainement un des plus réels et vifs plaisirs que je me promette à Paris où je ne m'en promets pas beaucoup. Je ne suis ni blasé, ni fatigué par l'âge, seule-

ment je deviens plus difficile en fait de joies. Vous ne courez aucun risque d'y perdre.

J'ai complètement terminé mon second volume. J'en corrige les dernières épreuves et je mets en train mon troisième qui roulera tout entier sur mon ministère de l'instruction publique. Souvenirs et questions auxquels je porte toujours un vif intérêt; questions plus désintéressées que d'autres, plus dégagées des petites passions et des petites querelles humaines. Là, je parlerai moins des personnes et plus des idées; je me promets d'y prendre plaisir. Chemin faisant, je corrige aussi les épreuves d'un fragment historique intitulé : *l'Espagne et les Pays-Bas aux seizième et dix-neuvième siècles*. C'est une boutade contre le catholicisme de Philippe II et de Veuillot; boutade au nom des faits. C'est de l'histoire comparée. J'ai écrit cela il y a déjà quelque temps. Cela sera placé comme introduction en tête d'une *Histoire de la fondation de la république de Hollande*, livre curieux par la science et la passion, écrit par un Américain, M. Motley.

Je vois que l'appel de M. de Montalembert sera jugé le mardi 24; Cornélis aura donc encore le plaisir d'y assister. Je ne m'attends guère à autre chose qu'à la confirmation du premier jugement, et ensuite à la confirmation de la grâce. Quand vous verrez M. de Montalembert, redites-lui, je vous prie, ce que j'ai déjà dit à sa femme, mon vif regret de l'avoir fait attendre pour ne pas le voir.

J'ai ici, en ce moment, un chagrin : mon médecin de Lisieux, M. Hue, se meurt. Très bon médecin, le mien ici depuis vingt ans, et qui m'a donné, dans les plus mauvais moments, des marques d'un attachement et d'un dévouement vrais. Je le regretterai comme sécurité et comme amitié. Voilà, sans comparaison, le plus grand mal de vieillir; on reste debout et on voit tomber autour de soi ses compagnons de route, petits et grands, chers à des degrés très inégaux, mais des compagnons.

Adieu, chère Madame; Guillaume vous aura déjà dit que tout le monde ici va bien. Faites-en autant chez vous et autour de vous. Je ne vous dis pas encore au revoir bientôt.

GUIZOT.

XCV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, samedi soir 18 décembre 1858.

Mon avant-garde est partie, chère Madame, et je la sais déjà arrivée. Je sais aussi que votre fils va mieux et j'en suis charmé. Je ne le croyais pas malade, mais je vous voyais inquiète et je suis

de ceux qui trouvent qu'on a toujours raison de s'inquiéter. Personne ne sait à quel point j'ai perdu le sentiment de la sécurité; je regarde ceux que j'aime en tremblant.

On m'a déjà écrit sur le livre de M. de Marcellus, et dans des termes encore plus vifs que les vôtres. Mon correspondant s'en félicite un peu, comme nous débarrassant de sa candidature à l'Académie. Je lirai son livre pour m'assurer que, en effet, nous en sommes débarrassés.

J'ai peine à croire que M. Chaix d'Estance soit très agressif mardi prochain; cela me paraît contraire à sa situation et à sa nature. La récrimination ironique après la grâce serait de bien mauvais goût. Qui parlera le premier de M. Berryer ou de M. Dufaure? Si M. de Montalembert est amené à parler (ce dont je doute) il aura besoin de tout son art, car il lui est évidemment prescrit d'être très ferme au fond et très modéré, même très poli dans la forme. Je m'en rapporte à lui pour se bien tirer des pas difficiles.

Je tiendrai très volontiers ma promesse de dîner chez vous avec le conservateur des musées russes. Je ne demande pas mieux que de vous promettre et de vous tenir. Si j'emmenais ma fille Henriette et son monde avec moi, je me ferais un vrai plaisir de retourner pour quelques mois à Paris. La conversation de mes amis me manque plus que je ne le dis. Mais je regretterai le ménage que je laisserai. L'hiver est sévère, heureusement Henriette est faite pour la vie sévère. Je dis heureusement, et j'aimerais mieux n'avoir pas à le dire, car elle est faite aussi pour la vie animée, et elle en jouit beaucoup. Mais il faut être content de toutes les vies, quand le fond en est bon et qu'aucun éclat de foudre n'y tombe. Elle viendra me voir à la fin de janvier, et puis au milieu de mars pour entendre Vitet recevant M. de Laprade et enterrant Alfred de Musset, et moi je viendrai la voir en février.

Dimanche 19. — 10 heures.

Adieu, chère Madame, je viens de travailler quatre heures à la lueur de ma lampe. Le ciel est tout noir, il est tombé cette nuit des torrents de pluie. J'étais levé à six heures un quart, selon mon usage. C'est un moment d'activité dans le repos. J'ai passé hier une bonne partie de ma journée à trier les livres qui vont revenir avec moi à Paris. C'est une ennuyeuse nécessité. A peu près toutes les nécessités sont des ennuis; il faudrait n'avoir jamais besoin de rien, être toujours parfaitement libre, aller et venir, agir ou ne rien faire, sans autre embarras que sa personne, ni autre souci que sa volonté. Quelle folle fantaisie! plus folle que l'*Oiseau*, ou l'*Insecte*, ou l'*Amour* de M. Michelet. Je ne connais pas son *Amour* et n'ai,

d'après ce qu'on m'en dit, nulle envie de le connaître. Je sais mieux que cela.

G.

## XCVI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 24 décembre 1858.

Correspondance ou conversation vous êtes, chère Madame, une charmante amiè, et je ne vous écris aujourd'hui que pour vous le dire encore une fois de loin, en attendant mieux. Votre lettre d'avant-hier m'est arrivée hier matin, à mon grand plaisir. Mon fils, qui était venu hier à Evreux pour les obsèques de M. Rigaud, a poussé jusqu'ici pour venir dîner avec nous. Il est reparti hier soir. Son impression était parfaitement d'accord avec votre récit. Je suis charmé du résultat et de la façon. Nous avons bien raison de vouloir l'appel. M. de Montalembert et le *Correspondant* ne pouvaient avoir une meilleure affaire. Mais on ne grandit dans les difficultés que quand on les porte bien. J'aurai un vrai plaisir la semaine prochaine à serrer la main de M. de Montalembert, et aussi de M<sup>me</sup> de Montalembert, si elle me le permet.

Je compte toujours être à Paris lundi soir. Je n'ose me promettre d'aller vous chercher mardi. J'aurai mes livres à déballer et à ranger. Je voyage avec 400 volumes, dont j'ai besoin tout de suite, et je veux me mettre en ordre dès le lendemain pour être libre le surlendemain.

Merci de votre copie de lettre, elle est bonne, quoiqu'il y ait trop d'adjectifs, et d'adjectifs un peu *banaux*.

Ma petite-fille Marguerite a la coqueluche. Ce n'est rien qu'ennuyeux, mais c'est ennuyeux.

Adieu, avec mes plus tendres respects, à mardi ou à jeudi.

G.

## XCVII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 12 mars 1859.

Certainement, chère Madame, je lirai avec grand plaisir votre travail sur Madame votre tante, et je vous en dirai mon avis très franchement, dans l'intérêt de votre passion, c'est-à-dire de sa mémoire. Je vous dirai d'avance que j'ai pensé à la difficulté de

rédaction dont vous m'avez parlé pour raconter une circonstance de sa vie, et que je crois avoir trouvé une expression parfaitement convenable et pourtant très claire.

Je jouis beaucoup ici de ma fille d'abord, puis d'un temps splendide. Aujourd'hui surtout; hier, il faisait presque froid, nous avions eu la nuit précédente une forte gelée blanche; mais mes abricotiers et mes pêchers n'en ont pas du tout souffert: ils sont couverts de fleurs. Je m'amuse de l'intérêt que je leur porte, intérêt fort désintéressé, car, quoi qu'il leur arrive, je n'en mangerai probablement pas une pêche de plus ni de moins; mais, dans la nature comme dans la société, j'aime la vie et l'ordre; il faut que le bourgeon devienne fleur, que la fleur s'épanouisse et devienne fruit. Le spectacle de la mort prématurée et violente est triste partout. Nous devrions y être accoutumés; que n'ai-je pas vu tomber et mourir avant le temps, depuis que j'assiste au monde? Mais l'expérience ne détruit pas nos instincts.

D'autres me disent aussi ce que vous me dites sur l'effet douteux de la démission du prince Napoléon. Loin du bruit de Paris, on ne s'associe pas à ces impressions mobiles, obscures et contradictoires qui y naissent des incidents et des commérages de chaque jour, de chaque heure. On juge en gros et avec des idées plus simples et plus fixes. Je persiste à penser que cette démission est une chance de paix. Je dis une chance et non pas un gage; dans le temps où nous vivons, il n'y a de gage de rien. J'attends la chute de M. de Cavour pour compter encore un peu plus sur la paix.

M. Lenormant ne m'avait point dit la perte de Margot<sup>1</sup>. J'apprends donc à la fois sa perte et son salut. Le salut lui fait honneur, car c'est bien à elle-même, à son cœur et à son esprit qu'elle le doit. Je vous en fais mon compliment. Je n'ai jamais eu ni aimé de chien pour mon propre compte; mon fils François m'en avait laissé un, un chien de chasse qui vivait dans sa chambre et qu'il aimait. Ce pauvre chien était devenu vieux et aveugle; un soir, pendant que j'habitais la maison de Gérard à Auteuil, il fut écrasé sous les roues de ma voiture comme je rentrais chez moi. J'allai le voir à l'écurie. C'est un des tristes petits souvenirs de ma vie, car les grands n'étouffent pas les petits.

Adieu, chère Madame, je compte toujours rentrer à Paris, lundi prochain 14, et je n'y serai certainement pas longtemps sans aller vous chercher. Mille tendres et fidèles respects.

GUIZOT.

<sup>1</sup> La levrette de M<sup>me</sup> Lenormant.

## XCVIII

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Paris, samedi 23 avril 1859.

Chère Madame, vous recevez dans votre paisible vallée de bruyantes nouvelles. Je crains qu'elles ne soient que trop vraies. Le mauvais vouloir des uns et l'inhabileté des autres, l'astuce de ceux-ci et l'entraînement de ceux-là, et l'imprévoyance de tous jetteront probablement la France, et bientôt l'Europe, dans une guerre sans motif d'intérêt ni d'honneur national, provoquée uniquement par des ambitions étrangères et des routines déclamatoires. On me disait hier soir qu'il y avait encore une chance de paix, et que l'Angleterre et la Prusse faisaient, à ce moment suprême, un grand effort sur l'Autriche et le Piémont pour les amener à une transaction. Ce n'est pas impossible; le moment suprême amène quelquefois les résolutions efficaces. Mais je n'ai confiance ni dans l'intelligence ni dans l'énergie de ceux qui pourraient agir. Si la guerre s'engage, elle aura pour tout le monde, princes et peuples, des conséquences bien imprévues et probablement déplorables. Mon seul principe de sécurité est le caractère de ce temps-ci où, soit bons, soit mauvais, tous les grands événements avortent. Les hommes n'ont pas la force de porter loin les fardeaux dont leur emportement fébrile et puéril les pousse à se charger.

Toute autre nouvelle pâlit devant celles qu'on attend. Nous sommes à peu près convenus d'ajourner jusqu'à l'hiver prochain le remplacement de M. de Tocqueville dans les deux académies auxquelles il appartenait. D'ici là, rien ne serait possible ni convenable. En attendant, les candidats parlent, ou on parle d'eux. M. Cuvillier-Fleury et M. de Carné parlent. On parle de M. Dufaure et du Père Lacordaire (pour l'Académie française). Ce dernier, d'après les règles de son ordre et ses propres intentions, est-il réellement éligible? Je serais bien aise de le savoir avec certitude. Pour l'Académie des sciences morales (section de morale), il est question de trois personnes : M. Adolphe Garnier, M. Jules Simon et M. Saisset.

Où en êtes-vous de votre impression? J'en entends parler, et on est curieux, d'une curiosité un peu étonnée, mais bienveillante.

Je viens de lire la brochure de votre fils sur les Ioniens. Ils ont toute raison d'en être charmés, et on n'en saurait être blessé à Londres. Je trouve l'attitude des Ioniens très naturelle et leur politique pas bonne. Mais quel peuple a une bonne politique

quand il est en proie à une passion naturelle et au fond légitime? Par malheur, quelque légitime que soit la passion, la mauvaise politique porte ses fruits et ce sont les peuples qui la payent. Pour votre fils, il n'y a que de l'avantage à se faire, avec convenance comme il l'a fait, l'avocat d'une cause nationale et digne d'intérêt.

J'ai de bonnes nouvelles du Val-Richer. Le temps froid et humide n'a pas encore fait de mal aux récoltes; mais c'est assez, il faut du soleil. Il a l'air de penser à revenir. J'irai rejoindre mes enfants dans les premiers jours de mai. Je vous reverrai donc ici, en attendant que vous veniez me voir au mois de septembre. Mes amitiés à votre mari. Jouissez bien de votre vallée. Mais vous n'y êtes qu'en passant. Rien de ce qui passe ne suffit. Il faut croire à la durée de sa situation. Adieu, chère Madame. Mille tendres respects.

GUIZOT.

### XCIX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 14 mai 1859.

Me voici rentré dans mon nid, chère Madame; il est entouré de la plus fraîche verdure, éclairé par le plus brillant soleil, et j'y ai tous mes enfants. Les maçons m'en salissent un peu la façade en ce moment; on perce des fenêtres, on prépare la transformation du bûcher en cuisine, de la cuisine en salle à manger, et de la salle à manger en bibliothèque; mais tout cela finira, j'espère, avant que je finisse moi-même, et je jouirai de ma maison définitivement arrangée, s'il y a quelque chose de définitif en ce monde, et surtout de notre temps. A côté de ses mérites, notre civilisation actuelle a un vice qui me déplaît infiniment; tout y est viager comme nous-mêmes, et ce désir de la longue durée, qui est l'un des plus nobles sentiments de notre âme, n'y trouve aucune satisfaction. Décidément, Dieu veut que nous cherchions l'avenir ailleurs que sur la terre.

J'ai trouvé tout mon monde en bon état et toujours heureux d'un bon bonheur. Si je marie mon fils aussi bien que mes filles, mes désirs et mes devoirs de père de famille seront accomplis. J'ai à peu près mis en ordre et sous ma main les livres et les papiers dont je me sers en ce moment. Je me remets demain à l'œuvre pour mon troisième volume. Qu'on fasse, en Europe, la guerre ou la paix, des sottises ou des merveilles, je ne m'en laisserai pas troubler, ce qui ne veut pas dire que j'y sois indifférent et que je n'aie pas envie d'en savoir des nouvelles. Je compte sur vous, chère Madame, pour m'en donner. Le *Times* m'apprend avec

vérité ce qui se passe en Europe; vous m'apprendrez ce qui se dit dans Paris. Vous êtes aussi bonne comme correspondante que comme amie.

En attendant vos lettres, je vous en envoie une pour le président de la Chambre des députés de Grèce que je remercie du volume de documents qu'il m'a envoyé. Veuillez prier la Légation grecque de la lui faire parvenir. Je voudrais bien aussi que M. Dragoumis et l'auteur de l'article de la *Pandore* sur mes Mémoires sussent que votre fils me l'a traduit et que j'en suis très reconnaissant.

Adieu, chère Madame. Quand lirai-je ce que vous imprimez? On s'en promet autour de moi un grand plaisir. Mes amitiés à M. Lenormant et à votre fils. Nous espérons que vous nous donnerez de bonnes nouvelles de vos filles. Vous savez si mon respect pour vous est tendre.

GUIZOT.

C

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, lundi 23 mai 1859.

Merci de vos trois lettres, chère Madame; c'est pour le coup que le nombre ajoute à la valeur, bien loin d'y rien ôter. Je voudrais vous envoyer en échange le billet d'Académie que vous désirez pour le 26. Par malheur, j'ai disposé de tous mes billets avant de quitter Paris; il n'y a pas moyen de les redemander. Je le regrette sincèrement. J'aime à faire tout ce que vous désirez.

Je ne vous ai pas revue, à mon aise du moins, depuis que j'ai causé avec M. de Vogüé. Notre conversation n'a eu d'autre mérite que de constater que nous étions du même avis. Conformité stérile, mais qui m'a plu. C'est un bien galant homme, d'un esprit élevé par instinct et d'un cœur libéral par chaleur. J'en voudrais beaucoup de pareils; tout serait plus facile. Nous nous sommes témoigné mutuellement une grande confiance.

Je suis fort aise que votre fils coure un peu le pays. Cela lui est bon, et les progrès de son esprit se voient dans ses récits. Vous m'en direz davantage quand j'irai vous voir à Paris, si vous y venez au mois d'août, et, encore mieux, au mois de septembre, quand vous viendrez au Val-Richer.

Voilà donc la guerre commencée. Grâce aux épingles de Cornélis et de Guillaume, nous en suivons tous les mouvements sur la carte. J'ai des nouvelles d'Allemagne. Le mouvement national y est toujours très vif, mais il n'éclatera pas tant que le canon n'ébranlera

pas quelque coin du sol allemand. La Prusse d'ailleurs ne fera rien sans l'Angleterre, et l'Angleterre ne fera rien tant que nous n'aurons pas ou de grands succès qui l'inquiètent, ou de grands revers qui lui donnent la chance d'intervenir efficacement pour la paix. La retraite du comte Buol a fait plaisir à Vienne. Les partisans de la guerre le trouvaient mou, les diplomates le trouvaient dupe. Son successeur, le comte de Rechberg, est un homme d'esprit, d'un caractère énergique et un peu âpre, point agréable à la Russie ni à la Prusse, élève et ami du prince de Metternich, qu'il a courageusement et habilement sauvé de Vienne en 1848. Il le voit beaucoup et, à ce qu'on croit, il prendra souvent ses conseils. Malgré ses quatre-vingt-six ans et sa surdité, M. de Metternich a encore l'esprit très vivant et présent.

Mes nouvelles d'Angleterre me font plutôt croire à la durée du cabinet Derby, du moins jusqu'au prochain mois de février.

Le roi Othon m'a écrit une lettre bien tournée, simple et royalement modeste. A quelle époque précisément votre mari et votre fils se proposent-ils d'aller le voir ?

Veillez dire à M. de Champagny que je regrette de m'être trouvé parti quand il est venu me chercher. Je ne crois pas qu'il ait aujourd'hui aucune chance académique; mais il est de ceux qui ont tout droit de se présenter et d'être accueillis un jour. Je voterais bien plutôt pour lui que pour M. de Marcellus.

Le Père Lacordaire fera bien de ne pas écrire beaucoup de lettres sur la guerre d'Italie et sur les remaniements de l'Europe ou de l'Église.

Adieu tendrement, chère Madame. Tout mon monde va bien. Je suis charmé que vous m'en disiez autant du vôtre. J'ai trouvé l'article de M. de Loménie sur M. de Tocqueville très bon, bon au fond et bien tourné. Pour moi, je suis plongé dans mon travail. J'étais levé ce matin à cinq heures. Je n'en fais pas tout à fait autant tous les jours. Je me promène beaucoup, quelque temps qu'il fasse. Le soleil fait mine de revenir. Nous en sommes pressés. Mille amitiés à M. Lenormant.

G.

CI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, dimanche 5 juin 1859.

Chère Madame, ma fille Pauline a reçu une lettre de vous dont je ne suis pas content. Votre bronchite dure donc toujours et vous ne savez pas faire fermer votre porte. Je vous prie de vous taire davantage et de me donner par écrit de meilleures nouvelles.

Nous avons aujourd'hui un temps superbe qui a l'air de vouloir durer. Je suis d'un bon caractère; je me passe assez bien, quand je ne les ai pas, des choses dont je jouis vivement quand je les ai. Soit dit de certaines choses; il y en a d'autres, pas beaucoup, dont rien ne m'a appris à me passer.

Quand viendrez-vous vous établir à Saint-Éloi? La guerre ne prend pas, ce me semble, une tournure qui doive déranger les projets de voyage de votre mari et de votre fils. On se bat beaucoup, mais on n'avance guère. J'ai peur que cette lutte-là ne soit longue.

On me parle comme vous de la lettre du Père Lacordaire. Même dans des termes bien plus durs que les vôtres : *prêtre jacobin, partisan enthousiaste de la guerre universelle*. C'est probablement trop; mais il y en a, ce me semble, assez pour casser le cou à sa candidature académique. On le regrette autour de moi; on se complaisait à me voir recevant un Dominicain. Je suis plus touché de l'intérêt académique que de mon amusement oratoire. La lettre de votre candidat Reboul est charmante; sa prose vaut presque ses vers. Ma disposition pour lui est vraiment bonne, et j'espère qu'un jour elle sera efficace; mais ne vous y trompez pas; cette fois-ci, nous ne prendrons pas un poète ni un romancier. Non seulement le discours de M. Sandeau est médiocre, mais il manque de tact. Il n'a pas compris où ni à qui il parlait. Qu'avait-il à faire d'encenser devant nous M. de Balzac? C'était bon pour la Société des gens de lettres.

Je vous remercie de la lettre de B. que vous avez pris la peine de copier pour moi. Qu'est donc celle de la duchesse de Parme dont vous me parlez? J'en suis curieux. On me dit que M. de Falloux en a écrit une au nonce, et puis une réplique, toutes deux très bonnes, à propos des articles de l'*Univers* sur l'expédition de Rome.

Tout va bien ici, personnes et champs, sauf les pommiers qui ne promettent rien. Conrad et Henriette attendent après-demain la première visite de la commission qui parcourt les fermes inscrites pour le grand concours agricole du Calvados qu'on jugera en 1860. Il y en a treize, mais on dit qu'il n'y a guère que trois ou quatre concurrents sérieux. Si Conrad savait aussi bien faire valoir ses œuvres que les faire, je lui croirais de bonnes chances.

Adieu, chère Madame; dites-moi que vous ne toussiez plus. J'ai trouvé l'article du *Correspondant* : « La guerre et l'Italie », très bon, vrai avec mesure et convenable sans complaisance. Albert de Broglie est en bonne veine; il a fait dans la *Revue des Deux Mondes*, sur Armand Carrel et les républicains, un article au sujet duquel j'aurai, quand je le verrai, bien des choses à lui dire, mais

qui est un des morceaux les plus spirituels, les plus riches d'idées et les mieux tournés qu'il ait écrits, et qu'on ait écrits depuis longtemps. Je commence à lire son *Empereur Julien*.

Adieu donc, mille amitiés à votre mari, et pour vous tout ce que vous me permettez.

G.

CII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 16 juin 1859.

Chère Madame, c'est quelque chose de n'avoir plus de fièvre, mais il me faut davantage; je ne serai content que lorsque vous me direz que vous ne toussiez plus et que vous dormez. Avez-vous fait votre petite course à Saint-Eloi et ne vous a-t-elle pas fatiguée?

Je regrette de ne pas lire la lettre de M. de Montalembert au P. Lacordaire, et je suis bien aise qu'il l'ait écrite. Si tout ce qui se passe devait amener une solution réelle et définitive de ce qu'on appelle la question italienne, je me consolerais de ce qu'il nous en coûte dans le présent et de ce que nous y risquons dans l'avenir. Mais je ne m'attends qu'à l'une de ces deux choses : ou bien à une guerre acharnée et prolongée qui finira par la guerre générale et le chaos européen, ou bien à je ne sais quelle transaction précipitée et bâtarde qui ne contentera et n'unira point les Italiens, et laissera l'Autriche en mesure de regagner à la première occasion ce qu'elle perdra peut-être aujourd'hui. Personne ne se soucie aujourd'hui de résoudre réellement les grandes questions; il faut avoir l'air de faire quelque chose et pouvoir faire retraite sur un char de triomphe. Si j'en croyais ce qui me revient de plusieurs côtés, la chance serait pour la guerre acharnée et prolongée. Mais l'Europe est bien molle et bien lasse d'être inquiète, et on fera tout ce qu'on pourra pour n'avoir plus à penser à rien.

Je suis charmé que M. et M<sup>me</sup> de Chambrun soient enfin mariés; le bonheur ne perd rien à être un peu attendu. Je suis porté à avoir confiance dans le leur. M. de Chambrun m'a plu dès la première conversation, quoique un peu rustique. Je regrette de n'avoir pas été à Paris lors du mariage; j'y aurais assisté avec grand plaisir. Je ne sais si je vous ai dit qu'après la mort de ce bon M. de Turpin, j'ai écrit à sa veuve comme il convenait, et que j'ai reçu d'elle une lettre simple et touchante.

J'en ai reçu aussi une de M. Foisset qui me dit qu'il vient d'envoyer au *Correspondant* son article sur le deuxième volume de mes *Mémoires*. Savez-vous s'il paraîtra dans le prochain numéro? Je travaille assidûment; je voudrais publier deux volumes ensemble

au printemps prochain; ma seule difficulté est de me renfermer ou à peu près, dans les limites que je me suis fixées. Je ne veux pas tomber dans la puérité de la personnalité, vulgaire manie de notre temps, même chez des gens qui ne sont pas vulgaires.

Adieu, chère Madame. Tout mon monde va bien. Je sais que mes filles ont des nouvelles des vôtres. Moi, j'en veux de vous-même. Quand venez-vous décidément à Saint-Éloi? Quand votre mari et votre fils vont-ils décidément en Grèce? Quand m'enverrez-vous M<sup>me</sup> Récamier? Je vous aime assez pour vous faire toutes ces questions à la fois, sans discrétion.

G.

Encore une question; mes filles vous ont écrit toutes deux et demandent si vous avez reçu leurs lettres.

### CIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, mardi 18 juin 1859.

Chère Madame, vous savez ma fatuité; quand vous êtes un peu longtemps sans m'écrire, je vous crois malade. Dites-moi donc que vous ne l'êtes pas. Je comptais avoir de vos nouvelles ce matin par Guillaume, qui traverse Paris en allant voir à Milan un de ses amis, blessé à Marignan, Victor de Champlouis; mais je n'ai pas eu de lettre de Guillaume. Elle viendra demain. Il est charmé de faire cette course.

Je viens de lire le *Correspondant*, entre autres, le Père Lacordaire sur Albert de Broglie. Je trouve l'article très, très distingué, généreux, spirituel, brillant, presque toujours vrai, et se faisant toujours pardonner quand il ne l'est pas tout à fait. Il y a dans ce talent de la jeunesse et de la solitude, de la sympathie et de la foi; point d'âpreté monacale ni de complaisance mondaine. J'en regrette d'autant plus les lettres sur la guerre d'Italie. Ma longue vie ne m'a pas encore accoutumé à voir sans surprise et sans impatience les mérites incomplets et incohérents. Je veux me plaire à ce qui me plaît vivement. On a raison de dire que je suis ambitieux. Je le suis plus que ne le savent ceux qui me le reprochent.

J'ai lu aussi avec plaisir l'article d'Ampère sur M. de Tocqueville, quoique (soit dit entre nous) j'aime bien autant, et même mieux, celui de M. de Loménie.

Puisque j'en suis sur mes lectures, j'ai été charmé de l'article de M. Lenormant sur Ary Scheffer; neuf après tout ce qu'on en a déjà dit, vrai et libre dans son admiration qui s'adresse aux grands

côtés de l'art et de l'artiste. Bien peu de gens aujourd'hui ont le sentiment du grand. J'avais lu aussi et fort approuvé son article sur ce bon et aimable M. de Turpin. N' imaginez donc pas que je laisse passer sans y regarder ce qui vient de votre mari ou de vous.

Je suis pressé d'avoir vos deux volumes sur M<sup>me</sup> Récamier. Pour les avoir et pour que vous n'y travailliez plus.

On me dit qu'il est arrivé chez moi, rue de la Ville-l'Evêque, de grands volumes venant de Russie. Je présume que ce sont les Antiquités de Crimée. Je les attendais pour remercier M. de Gilles, ce que je vais faire quand je serai sûr que c'est en effet ce livre. Permettez-moi de vous envoyer une lettre en vous priant d'y mettre son adresse que je ne sais pas.

Il y a longtemps que le Val-Richer n'a été si peu peuplé. Pauline et son mari se sont donné le plaisir d'une promenade de quinze jours en Bretagne, dans le vrai Morbihan. Je suis seul avec Henriette, son mari et les six petits enfants, et des torrents de pluie, et des éclats de tonnerre depuis deux jours. Conrad commence à s'en plaindre pour ses champs. Il n'y a pas encore de mal, mais il ne faudrait pas que cela durât longtemps.

On m'écrit d'Allemagne que le prince de Metternich s'est éteint sans maladie, sans agonie; de la faiblesse, un profond soupir, et tout a été fini. L'empereur François-Joseph, en congédiant M. de Buol, était revenu à lui et à ses conseils; ce réveil de la vie politique a usé en quinze jours le souffle qui aurait suffi encore à une année d'existence paisible. C'était un esprit supérieur, riche, droit, je dirais grand s'il y avait eu un peu plus d'énergie morale et un peu moins de vanité puérile; il parlait de tout très bien, excepté de lui-même. Sur ce sujet, il touchait au ridicule.

Adieu, chère Madame. Vous m'avez dit d'abord que vous n'aviez plus de fièvre, puis que vous dormiez; dites-moi que vous ne toussiez plus. Je ne vous en aimerai pas davantage, mais je serai content.

G.

CIV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 13 juillet 1859.

Chère Madame, je veux vous écrire encore à Paris. Je suis fort aise pourtant que vous vous rapprochiez de moi. Je n'espère guère vous en voir plus tôt ni plus souvent. N'importe; c'est une impression qui me plaît. Vous avez raison de voyager la nuit; il fait depuis huit jours, et surtout aujourd'hui, une chaleur que,

seul ici, je ne trouve pas excessive; mes maçons, ce matin, n'ont pu continuer à travailler en plein midi, devant un mur blanc qui devenait pour eux un four. Dites-moi si ce temps-là vous est bon. Je le présume et je lui en sais gré.

Vous faites bien, je crois, de ne pas ajouter un troisième volume aux Souvenirs de M<sup>me</sup> Récamier. A part votre scrupule personnel, que je comprends, il y a une raison plus intime; il faut parler au public de ceux qu'on a aimés, et les lui montrer, mais pas trop longtemps; sa sympathie est si froide et si courte! Je regrette beaucoup les cinquante lettres retranchées de la correspondance de M. de Chateaubriand à Rome; toutes m'ont vivement intéressé.

La suspension d'armes, en effet, ne m'a pas surpris, quoique en ce moment je ne m'y attendisse pas du tout. J'ai toujours pensé qu'après des victoires l'empereur N. serait pressé de faire la paix. C'est un joueur qui aime assez les grosses, mais non pas les longues parties; il s'en fatigue et en craint les retours. Il a le goût des aventures modérées; celle-ci lui a bien réussi jusqu'à présent. Je ne conçois pas bien la paix qu'il va faire. Elle donnera probablement bien de l'humeur à ses alliés et amis italiens; il me revient que l'humeur commence déjà. Je doute que l'empereur d'Autriche, tout battu qu'il est, consente à ce qui contenterait M. de Cavour et Garibaldi. Et si la guerre continue, le Pape et l'Allemagne deviendront bientôt d'énormes embarras. L'empereur N. a donc raison, à mon avis, même pour lui, de faire la paix. Mais il n'y trouvera certainement pas le repos et la sécurité.

Dans cette paix, que deviendra la duchesse de Parme? On ne lui rendra certainement pas Parme; c'est une des petites, mais des plus impérieuses ambitions des Piémontais. On a parlé pour elle de la Toscane, mais consentirait-elle à prendre ainsi sa part du gâteau? On me dit d'ailleurs que l'empereur de Russie prend le grand-duc de Toscane sous son expresse protection. Ceux qui savent cela pensent, pour la duchesse de Parme, à la Lombardie même. Mais M. de Cavour! J'ai bien peur que cette pauvre et noble princesse ne figure, en définitive, parmi les dépouillés.

Quand la famille grand-ducale de Toscane a quitté Florence, tout s'est passé si vite et avec si peu d'égards qu'on ne lui a pas même permis d'emporter une chemise, ni un bijou, ni un écu. Tous leurs effets et 40 millions de *lire* sont restés aux mains des amis de M. de Cavour. Toute la famille exilée vit de la charité de ses parents de Saxe, de Bavière et d'Autriche.

J'ai de bonnes nouvelles de Guillaume, qui s'amuse parfaitement. Il se croyait à la veille du spectacle d'une grande bataille. Sa dernière lettre est de Brescia, et il en parlait pour aller voir

mettre nos chaloupes canonnières sur le lac de Garde. Il reviendra à la fin du mois.

Adieu, chère Madame; tous mes enfants vont bien et sentent, et demandent à Dieu tout ce que vous voudrez pour vous et pour votre fille Paule.

G.

CV

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, mercredi 27 juillet 1859.

Chère Madame, je serais allé bien volontiers vous demander à dîner avec Guillaume, mais j'étais en train de finir un chapitre de mon troisième volume. Je mets du scrupule à ne pas me déranger, car le temps, je devrais dire la vie, me presse; elle s'écoule et j'ai encore bien des choses à y mettre. De plus, je vais aujourd'hui même, avec mon ménage Cornélis, passer trois jours à Broglie. Je réduis à cela ma visite annuelle, et je veux la faire pendant qu'Albert et sa femme sont chez leur père. Ils en partiront du 10 au 15 septembre pour aller passer l'hiver à Pau. La princesse de Broglie est vraiment mieux, mais encore bien faible et bien fragile; il lui faut un long séjour au soleil.

Guillaume m'a dit que M. Lenormant et François partaient le 15 septembre pour la Grèce. Je compte sur votre bonne promesse, et je vous prie de me la tenir le plus tôt possible, quand une fois vous serez seule. Je serai obligé de partir le 5 ou le 6 octobre pour un voyage de quinze jours dans le Midi, chez M. Duchâtel, chez mon cousin à Agen, etc., anciennes dettes que je veux mettre ensemble et payer. C'est donc du 15 septembre au 5 octobre que vous pouvez me donner le complet plaisir de votre bonne amitié. Dites-moi que vos arrangements s'accorderont avec les miens. Je m'y prends d'avance pour vous le demander.

Je viens de lire l'article de M. Foisset, que je trouve excellent de toutes façons, parfait pour moi et très bon politiquement. Autant je déteste l'éloge banal, autant je suis sensible à la vraie sympathie, et je ne m'y trompe pas. Je suis bien sûr que si nous causions tête à tête, M. Foisset et moi, nous découvririons bientôt que nos petites dissidences ne sont même pas réelles, et qu'il ne nous faudrait pas beaucoup de paroles pour nous mettre d'accord à peu près sur toutes choses.

Moi aussi, je regrette beaucoup M. Leprévost. C'était encore un homme sur qui je comptais; d'un esprit moins élevé que M. Foisset, mais d'un jugement bien sûr et d'un cœur bien fidèle.

Et prenant si honorablement et si doucement la vie ! Il me semble qu'il aurait dû en jouir plus longtemps. De toutes les volontés de Dieu, les plus obscures sont celles qui touchent les personnes ; je vois clair dans l'histoire des peuples, je m'incline devant les ténèbres du sort des individus et de ses motifs.

Vous voulez donc venir le 25 août à l'Académie. Je serai à Paris le 22 avec mes deux filles, qui veulent aussi y venir, et même y mener leur fille Marie. Je ne puis pourtant pas vous promettre de belles et extraordinaires vertus. Celles qui m'échoient en partage sont très dignes de sympathie, mais très simples. Je passerai à Paris la semaine du 22 au 28.

Adieu, chère Madame. Voilà, ce me semble, une lettre bien pure de politique. J'en ai fait beaucoup hier soir en revanche ; devinez avec qui... , avec Duvergier de Hauranne qui tourne autour de moi depuis cinq ans pour revenir ici, et qui y est enfin revenu. Quand vous viendrez en septembre, notre conversation sera plus intime.

G.

CVI

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, 6 août 1859.

Chère Madame, je remontais dans mon cabinet pour vous écrire, et je trouve votre fils chez Henriette. Je suis charmé de le voir. Il vous portera demain ma lettre. Je viens de causer avec lui du Mémoire qu'il prépare sur l'alphabet phénicien, il m'a très bien exposé et les faits et ses idées. Ce sera un travail plein d'intérêt, et j'espère bien qu'il aura le prix.

La messe de Saint-Ouen est demain à dix heures et demie.

J'aurais un grand plaisir à aller passer un ou deux jours à Maintenon<sup>1</sup>, et à les passer avec vous. Le lieu me plaît, et les maîtres du lieu bien davantage, mais c'est un plaisir que je ne puis me donner cette année. Je suis très occupé de mes troisième et quatrième volumes, et pas très avancé. Je voudrais pourtant les publier l'un et l'autre au printemps prochain. J'ai eu et j'ai en perspective d'ici là plusieurs petits dérangements. On m'a demandé, et je n'ai pu ni voulu refuser, et j'ai écrit (l'esprit et le cœur un peu tendus) un article sur la princesse de Lieven pour la grande biographie, sous mon nom. J'écris en ce moment mon rapport sur les prix de vertu pour le 25 août. J'aurai à m'occuper cet hiver de mon discours sur M. de Tocqueville. Je veux aussi tenir ce que je vous ai

<sup>1</sup> Chez le duc de Noailles.

promis sur Madame votre tante. Quand j'aurai lu les deux volumes, je vous dirai dans quelle place et sous quelle forme je préférerai d'en parler. Mais, dans tous les cas, j'en parlerai. Voilà bien des choses. De plus, je ne puis me dispenser de tenir au mois d'octobre la promesse faite depuis plusieurs années à Duchâtel et à mon cousin, le receveur général d'Agen, d'aller leur faire une petite visite. Je prendrai quinze jours en octobre (après le 4) pour cette course. Vous voyez : il n'y a pas moyen de placer dans cette fin d'année une affaire ni un plaisir de plus. Chargez-vous, je vous prie, d'exprimer au duc et à la duchesse de Noailles mes regrets bien sincères. J'aurais été charmé de leur présenter mon fils. J'espère que je serai plus libre une autre année. Nous parlons toujours des années comme si nous en disposions : il faut bien. Le problème à résoudre en ce monde, c'est d'être toujours prêt à la mort, et de vivre comme si on avait à soi l'éternité.

Sur ce, adieu, chère Madame. Je compte sur vous du 20 septembre au 4 octobre. Ce sera bien aimable à vous d'être ici le 4. Mille tendres respects.

GUIZOT.

## CVII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, mercredi 10 août 1859.

Vous avez tort de douter, chère Madame, et d'appeler votre doute du nom de *peur*. J'ai toujours eu et j'ai toujours le projet de faire un article sur vos deux volumes et de le mettre dans la *Revue des Deux Mondes* sous ce titre : *Madame Récamier*. Seulement, je n'ai pas voulu vous le promettre formellement ni en rien dire à Buloz avant d'avoir lu les deux volumes, étant décidé à deux choses, à vous faire plaisir et à dire ce que je croirai vrai. Il faut que j'aie lu pour savoir comment je dois m'y prendre pour me satisfaire moi-même sous ces deux rapports. Même à part votre plaisir, j'en aurai moi-même à parler de ce temps, de cette société, de ces souvenirs, et en ce qui touche madame votre tante, je suis parfaitement sûr de ne rien dire qui ne vous convienne parfaitement; mais je ne suis pas aussi sûr d'accepter votre prétention (comme vous dites) de faire voir, à moi comme aux autres, un Chateaubriand autre que celui que je connais. J'ai déjà parlé de M. de Chateaubriand, et je n'en ai parlé qu'après y avoir bien pensé, et après avoir lu les lettres que vous allez publier. Je veux respecter votre sentiment et garder ma liberté.

Quant aux *Débats*, je m'étonne que vous ne pressentiez pas les

petites difficultés que nous y rencontrerons peut-être pour votre désir. Je vous les expliquerai quand nous nous verrons à Paris. J'espère bien les surmonter.

Si vous aviez quelques exemplaires des deux volumes avant le 22, jour où j'irai à Paris, je vous prierais de m'en envoyer un. Je serais bien aise de les lire le plus tôt possible. Sur ce, je vous dis adieu avec le tendre respect que je vous porte depuis si longtemps. Tout mon monde va bien. Les nouvelles de M<sup>me</sup> de Boigne, que Guillaume m'a rapportées de Trouville, sont tristes.

GUIZOT.

### CVIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Frugnave, près Agen, 18 octobre 1859.

Je reçois ici, chère Madame, votre lettre du 12, qu'on me renvoie de Lagrange. Je ne vous ai pas écrit parce que je me suis occupé de vous. Je vous donne les heures qu'à grand'peine j'arrache à l'empressement des amis et des curieux. Cela me plaît, et à cause de vous et à cause du sujet même. Je ne doutais pas du succès et j'en jouis pour vous. Le sentiment que vous avez porté dans votre œuvre mérite cette récompense. Dieu ne permet pas, je pense, que nous ayons une vue claire des relations qui subsistent encore entre nous ici-bas, et ceux que nous avons aimés; mais je suis sûr, malgré les ténèbres qui nous séparent, que madame votre tante est touchée de la tendre fidélité de votre cœur.

Je ne vous écris que pour vous empêcher de dire que je ne vous ai pas écrit. Je suis à l'état de place assiégée ou de bête curieuse ambulante. Je vais demain chez M. Dumon, après-demain à Tours, samedi dîner chez M<sup>me</sup> Mollien, à Jeurs, et coucher à Paris. Je me promets d'être au Val-Richer mardi ou mercredi, le 25 ou le 26. Je vous y attendrai le 2 novembre. Nous avons beaucoup parlé de vous, Vitet et moi. Il a vraiment de l'amitié pour vous. Mais j'entends bien que ma part vaille mieux, celle que je vous donne et celle que je reçois de vous. Il reste à La Grange jusqu'au 30 octobre. Adieu, chère Madame. Donnez-moi, au Val-Richer, des nouvelles de vous et de vos voyageurs. Etes-vous sûre que la grossesse de M<sup>me</sup> de Falloux n'amènera pas, pour son mari, un grand chagrin? On dit qu'elle est d'une si mauvaise santé.

## CIX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 27 novembre 1859.

Chère Madame, je n'ose pas vous parler<sup>1</sup>. J'ose à peine penser à vous. Il n'y a point de paroles. Il était tout pour vous, et pour moi l'un de mes meilleurs, de mes plus anciens, de mes plus surs amis. Vous ne vivrez plus que dans le passé et dans l'avenir. Vous l'avez rendu heureux. Vous avez été heureuse avec lui. Vous vous retrouverez l'un l'autre. Vous avez la foi et l'espérance. Laissez là tout le reste. Soignez-vous pour vos filles, pour vos petits-enfants. Et croyez bien que, de tous vos amis, il n'y en a pas un qui vous porte plus de sympathie et d'affection que moi.

GUIZOT.

Je demande à François de m'écrire quand vous l'aurez rejoint.

## CX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 3 décembre 1859.

Chère Madame, vous me pardonnerez de n'être pas là. Hier il pleuvait à torrents, aujourd'hui il gèle assez fort. J'ai un commencement de bronchite qui me prend à cette époque et qui, même ici, m'enferme habituellement dans la maison. Il faut absolument que je termine, dans ce mois-ci, mon troisième volume et que je l'apporte à Paris pour en commencer l'impression. Mes enfants se récrient contre un voyage, et je sens qu'ils ont raison. Je vous dis tout ceci pour moi-même bien plus que pour vous. Il m'en coûte beaucoup, plus que je ne vous le dis, de ne pas vous voir et de n'être pas là.

La petite lettre que François m'a écrite en arrivant à Marseille m'a donné un de ces tristes et pourtant réels plaisirs qui se mêlent à nos chagrins. J'ai joui de le savoir arrivé, point malade, réuni à vous et occupé de vous, comme il l'est et le sera. Laissez vos amis s'occuper de lui et faire pour lui, pour son avenir, ce que vous ne pouvez ni ne devez faire vous-même. Votre fille Juliette me touche par la vivacité de ses sentiments et de ses préoccupations pour son

<sup>1</sup> La nouvelle subite de la mort de M. Charles Lenormant à Athènes venait d'arriver en France.

frère. J'ai fait et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour lui venir en aide.

Quand vous serez établie dans votre triste repos, quand vous éprouverez le besoin et que vous aurez la force de laisser sortir quelque chose de votre âme malade, vous me direz comment vous êtes. D'ici là, vos enfants et Guillaume me parleront de vous et me tiendront au courant de tout ce qui vous touche. Mon fils en est, je vous assure, aussi préoccupé que vos filles, et que les miennes. Laissez-moi vous embrasser fraternellement.

GUIZOT.

CXI

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, 6 décembre 1859.

Chère Madame, pardonnez-le-moi; malgré le désespoir de vos paroles, malgré l'amertume de celles qui m'expriment votre regret de ne pas me voir auprès de vous pour pleurer avec vous, j'ai pris un triste plaisir à revoir votre écriture. Vous me demandez de prier pour vous. Je pense à vous sans cesse, et ma pensée est pour vous une prière continuelle. Je sais, autant qu'il peut être donné à un autre de le savoir, je sais ce que vous perdez, car je sais ce que vous aviez. Je vous ai vue heureuse, c'est la mesure de votre malheur. Il était excellent et il vous aimait! Et il vous avait toujours aimée! Et vous l'aviez toujours aimé! Vous payez chèrement aujourd'hui ce bonheur si grand et si rare. Pourtant vous ne voudriez pas ne pas l'avoir connu et possédé. Non pas pour vous seulement, mais pour moi-même, le bonheur, quand il était là, m'a souvent fait peur. C'est pourtant quelque chose, même quand on le pleure, de se dire qu'on en a joui, et d'en retrouver l'image dans sa mémoire. Le vieux duc d'Ormond avait perdu son fils, le comte d'Ossory, un jeune homme charmant, tué en duel; et quand on essayait de le consoler, il disait toujours: « J'aime mieux mon fils mort que tout autre fils vivant. » Vous vous dites cela de votre mari, et vous avez encore votre fils. Soignez-vous pour lui; donnez-lui tout ce qui vous reste. Il a besoin de vous.

J'ai soixante-douze ans, et plus d'un devoir encore à remplir en ce monde. Voilà pourquoi je ne suis pas auprès de vous aujourd'hui, demain. Je ne vous reverrai que dans trois semaines. Redites-moi votre regret tant que vous voudrez, je n'y verrai qu'une marque de votre amitié et je me dirai que vous trouverez peut-être quelque douceur à me revoir.

Je vous embrasse, et votre fils aussi.

GUIZOT.

## CXII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 11 décembre 1859.

Chère Madame, le *Moniteur* qui m'arrive ce matin m'apprend les nominations qui viennent d'être faites au cabinet des médailles. On m'écrit d'autre part, et de bonne source, que le ministre est très disposé à faire là, à François, sous un titre convenable, une position convenable et qui lui ouvre du premier coup la carrière de son père. Je suis convaincu que c'est pour lui la meilleure. Elle lui est à la fois naturelle et honorable, et bonne dans l'avenir. Il y est très propre et déjà très distingué. Tout le monde trouvera simple et juste ce qu'on fera là pour lui, maintenant et plus tard. Il n'y a rien là de politique, rien d'embarrassant pour la conscience et la dignité. Je ne concevais pas quel motif pourrait empêcher votre fils d'entrer là où son père est resté, sous le gouvernement actuel comme sous les précédents. De sa part, l'hésitation semblerait un doute sur la convenance de ce qu'a fait son père. Que François ne se prive pas des avantages d'une si honorable hérédité. Il est bien jeune encore; mais quand on a déjà fait des pas et obtenu des succès dans une carrière, il ne faut pas en changer légèrement pour une susceptibilité excessive ou dans des espérances très incertaines. Je me fais un devoir d'amitié de vous dire, à ce sujet, ce que je pense après y avoir bien pensé; ne laissez pas votre fils renoncer à son avenir naturel et légitime; vous savez bien que je ne vous conseillerais jamais, ni à vous ni à lui, aucune démarche contraire à votre dignité; mais gardez-vous de la mettre à repousser la justice qu'on est, d'après ce qui me revient, disposé à vous rendre. Vous êtes de ceux qui savent concilier leur indépendance avec les convenances, et qui n'ont pas besoin de se hérissier pour se défendre. J'aurais mille choses à ajouter et je regrette vivement de n'être pas auprès de vous pour vous les dire. Je vous ai quelquefois dit que je vous aimais fraternellement; vous ne le croirez jamais trop, jamais assez. Confiez-vous à ma susceptibilité pour vous comme à mon amitié, et n'ajoutez pas des complications évitables à une douleur si cruelle.

Ecrivez-moi souvent, je vous prie, en attendant que j'aie vous voir. Parlez-moi de l'état de votre âme comme de votre santé; vous ne me direz rien que je ne comprenne, que je ne trouve naturel et juste. Votre mari a mérité de vous tout ce que vous souffrez, tout ce que vous souffrirez pour lui. J'ai été et je reste ému jusqu'au fond du cœur du courage chrétien avec lequel, loin de vous, il a

renoncé à l'espoir de vous revoir ici-bas. Et aussi d'une autre chose : de l'explosion de sentiment national en Grèce à son sujet. Que ce courage de votre mari vous soit un exemple, et le sentiment de la Grèce une douceur. Dieu vous commande ce courage et vous permet ce soulagement.

Mon fils est venu passer vingt-quatre heures avec moi et retourne à Paris. Ayez un peu d'amitié pour lui, de votre amitié maternelle. Il vous est tendrement dévoué.

GUIZOT.

### CXIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 15 décembre 1859.

Chère Madame, car je persiste à ne pas plus changer avec vous mon langage que mes sentiments, j'honore trop mes amis pour jamais leur faire ce que vous appelez la morale; mais je les aime assez pour leur dire franchement ce que je pense sur ce qui les touche, et plus ce qui les touche est important pour eux, plus ma franchise avec eux est entière. Voilà pourquoi je vous ai écrit ce que je vous ai écrit. Si vous y aviez vu autre chose que ma profonde amitié pour vous, vous vous seriez trompée.

Vous avez parfaitement raison de ne vouloir accepter pour votre fils rien que de convenable, et je serai, pour vous et pour lui, aussi fier que vous-même. Certainement on a eu tort de ne pas faire tout de suite. Je ne sais pas ce qu'on fera, mais je veux espérer qu'on fera ce qui convient. Tout ce dont je vous conjure, c'est de ne rien faire et de ne rien dire qui nuise au bon vouloir ou à la bonne pudeur.

Je sais votre élévation d'âme et votre courage. Vous aurez tout celui qu'il faudra. Je sens vos sacrifices; il n'est pas vrai qu'une grande blessure empêche de sentir les petites. Que parlez-vous de la crainte d'importuner vos amis? Ceux qui vous aiment seront trop heureux s'ils peuvent vous être bons à quelque chose. Vos dispositions pour les tableaux, portraits, etc., sont dignes de vous, et vous placez bien ce que vous donnez. Il faut que le musée et le public vous payent convenablement le reste. Vous avez raison de faire effort pour garder à votre fils la bibliothèque de son père.

Adieu, chère Madame. Pleurez et priez. On prie ici beaucoup pour vous, bien tendrement. Il y a une inscription de tombe qui m'a toujours beaucoup touché : *La première au rendez-vous*. Il a été le premier. Adieu.

---

G.

# LI-HUNG-CHANG

---

L'homme d'Etat célèbre qui fut successivement proclamé « le Bismarck de la Chine », puis, lorsqu'il eut signé le traité de Shimoseki, son « Jules Favre », après avoir représenté le Céleste-Empire au couronnement du tsar, s'est proposé de faire un tour d'Europe. Il a visité Berlin, il arrive à Bruxelles, demain il sera à Paris, puis il gagnera Londres et rentrera en Chine par les Etats-Unis.

Le rôle considérable, très exceptionnel, qu'a joué Li-Hung-Chang dans la conduite des affaires de l'Empire, le monopole des relations extérieures de la Chine, qui lui semble à peu près dévolu, sa qualité d'ambassadeur d'un souverain qui règne sur quelque 400 millions de sujets, suffiraient à rendre son personnage intéressant, s'il n'était déjà l'exotique par excellence, et pour cela, objet sensationnel de curiosité aussi bien à Berlin qu'à Paris et à Londres.

Li, né en 1822 à Anhui, localité voisine de Luchow-fu, préfecture de la province d'Aganhwei, est par conséquent âgé de soixante-quatorze ans. D'aspect imposant, haut de plus de 6 pieds, ses traits ne manquaient ni de caractère, ni d'une certaine noblesse avant qu'une atteinte de paralysie n'ait fermé son œil gauche, avant aussi qu'une balle japonaise n'ait balaféré sa figure. Mais la marque distinctive de sa physionomie et de sa personne, c'est une morgue dédaigneuse et l'astucieuse finesse propre au lettré chinois. Malgré son grand âge, en dépit d'une santé précaire, il a conservé une remarquable lucidité d'esprit; aussi S. M. Kwang-Su l'a-t-il envoyé à Moscou en qualité d'ambassadeur extraordinaire, le préférant au prince Kung et au prince Ching, l'un et l'autre membres de la famille impériale, dont la Russie se serait mieux accommodée, a-t-on prétendu à Péking.

Conformément aux statuts de l'Empire, c'est au concours que l'ex-vice-roi du Chilhi dut son entrée dans la carrière administrative. Gradué à Nanking en 1845, deux ans après il était reçu membre du Hanlin-Yuen. Cette académie réunit, on le sait, l'élite intellectuelle de la Chine; aussi n'y est-on admis qu'à la suite d'examens multipliés, subis, le plus souvent, en présence de l'empereur lui-même, mais présidés toujours par les plus hauts dignitaires de l'Etat.

Véritable pépinière de lettrés, c'est parmi ses membres que se recrutent les conseillers du souverain et les titulaires des grandes

charges publiques. « Ce corps, dit Wells Williams<sup>1</sup>, paraît avoir une certaine analogie avec la congrégation d'hommes instruits à laquelle les rois de Babylone confiaient l'éducation des jeunes gens d'avenir; sans doute, les membres du Hanlin-Yuen ne professent pas, mais l'empereur les consulte en toute circonstance importante, de même que Belshazzar consultait les Chaldéens. »

L'insurrection des Taïpings commença de mettre Li en évidence; à la tête d'un gros de partisans, il sut défendre les habitants de sa province contre les déprédations des rebelles et des troupes impériales; dans la suite, il prit part, avec le marquis Tseng, à la lutte contre les armées de la révolution, et, en 1862, devenu gouverneur du Kwang-Su, il coopéra, avec l'Américain Fred-Ward, à l'organisation d'un corps chinois encadré de soldats étrangers que commandaient des officiers occidentaux. Cette troupe fit preuve de réelles qualités militaires, obtint de nombreux succès et fut pompeusement qualifiée d' « armée invincible ». A la mort de Ward, son lieutenant et compatriote Burgevine hérita du commandement, mais à la suite d'intrigues auxquelles Li-Hung-Chang ne semble point être resté étranger, il dut le résigner, et l'illustre Gordon devint alors chef des Chang-Sheng-Ping.

Le caractère chevaleresque du héros de Khartoum ne pouvait guère s'accommoder des façons essentiellement asiatiques de Li, et les plus graves difficultés ne tardèrent pas à naître entre eux. Certain jour, le Futaï (gouverneur), qui d'ailleurs ne passa jamais pour fort scrupuleux, se refusa, sous un futile prétexte, à payer leur solde aux troupes commandées par Gordon. L'officier anglais, exaspéré de la mauvaise foi de Li, rentra, suivi de ses hommes, à son quartier général, et refusa d'en sortir aussi longtemps que satisfaction n'aurait point été donnée aux réclamations de ses soldats. Sur ces entrefaites, des circonstances plus sérieuses encore le déterminèrent à se démettre de ses fonctions.

Chung-Wang, le général en chef des Taïpings, s'étant rendu, lui et huit de ses lieutenants, Li promit solennellement à Gordon que les neuf prisonniers auraient la vie sauve. Cependant, aussitôt que celui-ci se fut éloigné de Soochow, Li, se sentant les coudées franches, manda Chung-Wang et ses huit compagnons à bord de la jonque qui lui servait de résidence, sous prétexte de leur offrir un grand repas, et les fit décapiter; le lendemain, les neuf cadavres étaient alignés sur les berges de la rivière.

On a raconté que Gordon, aussitôt qu'il eut appris l'horrible drame, revint furieux à Soochow et chercha Li-Hung-Chang toute

<sup>1</sup> *The middle Kingdom*, by Wells Williams. London, 1883.

une journée, très résolu à lui brûler la cervelle; il va sans dire que le prudent Futaï évita soigneusement de rencontrer le bouillant insulaire, et resta coi au fond de son yamen, attendant pour en sortir que celui-ci fût hors de la ville.

Quoi qu'il en soit, Gordon, écœuré de ces odieuses machinations, cessa tout rapport avec Li, lui refusa son concours, et finalement se désista du commandement de l' « armée invincible ».

Plus tard, assure-t-on, le brave Anglais aurait oublié ses griefs; l'assassinat de Wang et de ses camarades n'aurait pas suffi à complètement détruire la haute idée qu'il avait des magistrales capacités de l'homme d'Etat chinois, et, s'il faut en croire M. H. Norman <sup>1</sup>, il aurait même été jusqu'à dire dans une de ses lettres : « Malgré le meurtre de Wang, Li n'en est pas moins un homme valant le sacrifice d'une vie que j'ai cessé d'estimer. »

En 1867, Li-Hung-Chang, après avoir heureusement réprimé les rebelles du Shantung, fut nommé gouverneur général du Hu-Kwang; en 1870, il devenait vice-roi du Chilhi, la plus importante des vice-royautés chinoises; enfin, en 1884, la grande secrétairerie d'Etat lui était dévolue. A cette époque, le palais de Li à Tientsin n'était rien moins que le siège effectif du ministère des affaires étrangères, à ce point que l'on fut à se demander si les agents diplomatiques des puissances occidentales ne résideraient pas plus utilement à Tientsin qu'à Péking. Fallait-il, disait-on, que ceux-ci s'obstinassent à se dépenser inutilement en démarches stériles auprès du Tsung-li-Yamen et à s'énerver en discussions vaines avec ses membres, alors que le bureau siégeant à la capitale n'était chancellerie que de nom.

En fait, chaque fois que le Céleste-Empire eut à traiter avec les gouvernements étrangers, ce fut Li qui lui servit de porte-parole; la convention de Chefoo, signée en 1876 par sir Thomas Ward, le traité Fournier, en 1884, celui conclu par M. Patenôtre, en 1885, l'arrangement intervenu entre la Chine et le Japon représenté par le comte Ito, ont tous été invariablement débattus entre les diplomates dont les noms viennent d'être cités et Li-Hung-Chang. Ce n'est pas à dire qu'il ait toujours été approuvé : à maintes reprises, il encourut le blâme de son souverain, et, en diverses circonstances, la *Gazette de Péking* publia des rapports visés par l'empereur, qui, en termes violents et amers, censuraient ses actes. Son influence n'en était pas moins prépondérante, et il la devait, en grande partie, au corps de troupe armé et exercé à l'euro péenne qu'il avait organisé dans sa province; on a prétendu

<sup>1</sup> *The peoples and politics of the Far-East*, by H. Norman. London, 1894.

que ces forces comprenaient au bas mot 15 000 hommes. Mais il faut se méfier de l'exactitude des évaluations célestes; en tout cas, il est curieux de remarquer que ces soldats, les mieux armés et les mieux disciplinés de l'Empire, n'ont pris, pour ainsi dire, aucune part aux opérations de la guerre sino-japonaise. Cette inaction, d'ailleurs assez inexplicable, permit à certains bruits de se répandre, et on laissa entendre que le vice-roi gardait ses troupes auprès de lui en vue d'éventualités qui l'auraient amené à s'en servir dans un intérêt tout personnel. Au demeurant, le rôle que joua le grand secrétaire d'Etat durant la campagne, ne laissa pas que d'être assez incompréhensible : et, dans tous les cas, il ne fut pas glorieux.

Lorsque la guerre éclata, le prestige de Li-Hung-Chang brillait d'un vif éclat, et le gouvernement impérial, comme le peuple chinois, avait toute confiance dans l'habileté, incontestée jusqu'alors, du vieil homme d'Etat. Sa flotte, autant que son armée, passait pour des instruments sérieux, non seulement en Chine, mais même en Europe; on pensait qu'il saurait les utiliser et on croyait assez généralement que le Japon serait, à la longue, forcé d'abandonner la partie. Les Anglais résidant à Shanghai étaient, pour la plupart, imbus de ces idées, la presse locale en fait foi, et il est assez probable que les agents britanniques, d'habitude si bien instruits des choses d'Asie, partageaient cette erreur, puisqu'au début des hostilités les sympathies de l'Angleterre étaient acquises à la Chine.

Ces prévisions, on le sait, étaient fausses : les événements en ont démontré l'absolue vanité.

Généralissime, Li n'a jamais paru sur le théâtre de la guerre. De son cabinet dirigeait-il, au moins, les opérations militaires? Avait-il élaboré un plan de défense? Peut-être serait-il téméraire [de répondre à ces questions par l'affirmative.

Ministre de la guerre et chef d'état-major tout ensemble, il paraît avoir fait preuve d'une insuffisance complète. Sa petite armée, dont on disait merveille, on est réduit à chercher l'emploi qu'il en en a fait; quant aux divers corps qui se sont mesurés avec les Japonais, tout leur système était lamentable. Pauvrement armés, ni exercés ni disciplinés, ils étaient la terreur des régions qu'ils traversaient, et les populations appréhendaient infiniment moins l'invasion des soldats du Mikado que le contact avec les Impériaux. Tandis que les premiers rembouraient intégralement la valeur des vivres réquisitionnés, les Chinois, au contraire, pillaient sans merci leurs malheureux compatriotes mandchous. Le service de l'intendance n'existant point, il fallait bien que le soldat vécût sur l'habitant, et comme sa paye lui était ou très irrégulièrement ou même point du tout servie, forcément, il volait.

De service médical, il n'en était pas question, les quelques ambulances qui ont fonctionné avaient été organisées par un petit groupe de missionnaires protestants, hommes et femmes, se réclamant de la Convention de Genève, dont ils portaient les insignes. Il serait injuste de ne pas rendre hommage, en passant, à l'initiative et au charitable dévouement des membres de la Red Cross Society de Tientsin; à l'aide des fonds relativement considérables qu'ils recueillirent, des médecins missionnaires des deux sexes rejoignirent les bandes chinoises opérant en Mandchourie et purent arracher à la mort un certain nombre de blessés qui, sans leurs soins, auraient, comme des milliers de leurs camarades, misérablement succombé.

Les savantes et minutieuses méthodes de l'état-major japonais contrastaient singulièrement avec la déplorable incurie des Célestes. Le chirurgien-major W. Taylor a déclaré, dans une récente conférence à Aldershot, que l'organisation médicale de l'armée japonaise était très supérieure à celle de l'armée anglaise. « La perfection des procédés mis en œuvre sur le champ de bataille est absolument remarquable, dit-il; elle a prouvé que le Japon n'avait reculé devant aucune dépense pour assurer le meilleur fonctionnement de ses ambulances : le corps chirurgical rivalisait de zèle et de courage avec les ambulanciers. J'ai vu une escouade de brancardiers manœuvrer sous le feu des Chinois, sans souci des balles et des boulets, relever, en vingt minutes, quatre-vingts morts ou blessés, les transporter hors de l'atteinte des projectiles, et ce, non sans avoir donné quelques soins aux survivants. »

Grand maître de la flotte, Li-Hung-Chang n'a pas fait meilleure figure.

A Ya-Lu, les matelots célestes se sont vaillamment comportés, mais des critiques compétents ont hautement blâmé la tactique de l'amiral chinois et très fort vanté, au contraire, les manœuvres stratégiques des Japonais auxquelles ils auraient dû leurs succès. On s'est plu tout naturellement à rappeler à cette occasion le congé brutalement infligé par Li, quelque temps auparavant, à l'amiral Lang, cet Anglais qui, durant plusieurs années, avait été le chef réel de la marine chinoise. Il s'est dit assez généralement en Extrême-Orient que les choses auraient bien pu tourner autrement si Li-Hung-Chang, plus perspicace, avait maintenu l'officier étranger dans ses fonctions.

Lorsque Port-Arthur fut menacé, quand Port-Li, ainsi nommé parce qu'il en fut le créateur, fut attaqué, a-t-il donné de sa personne, fit-il un suprême effort pour conserver à l'Empire cette forteresse qui couvrait la capitale? Il faut croire qu'il ne sortit point de sa coupable inaction, puisque, malgré les instances de l'impé-

ratrice douairière, il fut dégradé, privé de ses titres, de sa décoration de la plume de paon et de ses droits au manteau jaune.

La reddition de Weï-haï-Weï, l'abandon à l'ennemi après une assez molle défense de 4 cuirassés, de 6 canonnières, de 13 torpilleurs ne sont point exclusivement imputables à Li. Sa part de responsabilité ne serait cependant pas légère, s'il est vrai que l'amiral Ting avait reçu l'ordre formel de ne point sortir du port. Aussitôt informé de l'approche de l'escadre japonaise, Ting aurait demandé à Li-Hung-Chang l'autorisation d'attaquer la flotte ennemie, se faisant fort de lui infliger des pertes irréparables, dût sa propre escadre éprouver de grands dommages. La réponse télégraphique qu'il reçut de Li se terminait par ces mots : « Ne quittez pas le mouillage. Si vous sortez de Weï-haï-Weï sans instruction de ma part, si vous attaquez les Japonais, même en cas de succès, vous aurez à répondre d'infraction à mes ordres. <sup>1</sup> » On sait que le pauvre Ting se suicida avec cinq de ses officiers aussitôt que Weï-haï-Weï eut capitulé.

Avant qu'ils fussent capturés, les bâtiments chinois refusèrent systématiquement de prendre contact avec les escadres japonaises. Une diversion sur les côtes du Nipon, que l'opinion générale attendait, ne fut pas tentée; les transports chargés d'hommes et de matériel de guerre qui se rendaient en Corée n'ont point été inquiétés; cette attitude extra-prudente n'a pu être que la conséquence d'instructions émanants de Li, et il est assez difficile d'en pénétrer le mobile.

L'expédition en Corée, depuis longtemps souhaitée à Tokio, avait été préparée avec un art minutieux. Dès que l'heure eut sonné, les bureaux de la guerre, ne laissant rien au hasard, procédèrent scientifiquement. En Chine, il en est allé d'une toute autre manière.

L'éventualité, la possibilité même d'une guerre avec leurs voisins, les conseils du Fils du Ciel ne l'avaient point soupçonnée. L'ouverture des hostilités les prit au dépourvu; non seulement les Célestes ne s'étaient point préoccupés de la construction de voies ferrées stratégiques permettant une concentration rapide des troupes, non seulement ils avaient négligé d'instruire, de discipliner et d'armer sérieusement les 1 250 000 hommes dont se composaient, plus ou moins nominalelement il est vrai, les effectifs des « Huit Etendards », de « l'Etendard Vert », des « Braves du Hunan », et des divers corps d'irréguliers, mais le matériel des arsenaux maritimes et les bâtiments eux-mêmes étaient laissés à l'abandon et leur état d'entretien désastreux.

<sup>1</sup> *North China Herald*, 22 february 1895 : *The War*.

Quelques traits suffisent à montrer l'incroyable désorganisation du système administratif chinois. M. Little, directeur du *North China Daily News*, interrogé par un des rédacteurs du *Galignan's Messenger*, lui racontait, en janvier 1895, l'anecdote suivante : « Quelque temps avant la guerre, un Anglais en résidence à Tientsin ayant eu besoin de terre pour exhausser le sol de son jardin, il lui fut apporté des blocs de glaise dont une des faces était peinte en noir. La forme et le décor des blocs lui paraissant étrange, il s'enquit de leur provenance. Quel ne fut pas son ébahissement en apprenant qu'ils avaient été fabriqués pour simuler des obus de torpilleurs. Li-Hung-Chang ayant annoncé qu'il visiterait l'arsenal, on avait imaginé de remplacer les projectiles en fonte, disparus des parcs d'artillerie, par des piles d'obus en terre ! Le grand personnage n'était pas plus tôt rentré à son yamen que les ouvriers de l'arsenal brisaient à coups de marteau les simili-obus devenus inutiles après le départ de Li et en livraient les morceaux à l'étranger stupéfait. »

Autre fait tout aussi caractéristique. « Récemment, écrivait, le 7 septembre 1894, aux *Débats*, son correspondant à Shanghai, on a voulu armer les canonnières Armstrong, dites alphabétiques, construites spécialement pour la défense du Peï-ho. Ces petits bâtiments portent à leur avant un canon de 35 tonnes : on s'est aperçu que des pièces importantes de ces canons avaient disparu, et il est à peu près impossible aux Chinois de les remplacer avec les moyens dont ils disposent. Ces pièces auront été dérobées par les matelots pour être vendues par eux comme vieille ferraille ! Il est malheureusement à craindre que des faits de même nature, et peut-être d'une plus grande gravité encore, ne soient découverts dans l'avenir. »

Après avoir donné à entendre que les agissements de Li méritaient de nombreuses critiques, la loyauté commande de faire valoir à sa décharge deux considérations susceptibles d'atténuer, dans une certaine mesure, sa part de responsabilité : d'abord, la corruption éhontée du fonctionnarisme chinois. Elle est tellement entrée dans les mœurs qu'elle est, pour ainsi dire, acceptée ; et il est permis de se demander si Li, dont la délicatesse personnelle n'est peut-être pas à l'abri de tout soupçon, aurait pu, en dépit de sa haute situation, mener à bien ou même tenter une réforme s'attaquant à des abus invétérés, constitutionnels, pour ainsi dire.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que deux partis hostiles l'un à l'autre divisent la Chine gouvernementale. L'un, celui des vieux Chinois, adeptes orgueilleux et intransigeants d'une civilisation plus de vingt fois séculaire, ne veut absolument rien savoir

des idées et des choses occidentales et se refuse à reconnaître jusqu'à l'évidence des faits.

L'autre, celui des Chinois modernes, très fier aussi et très convaincu de l'excellence du système céleste, mais admettant, tout en les maudissant, certaines supériorités étrangères.

Cette division, nettement accusée dans les sphères élevées, s'observe aussi, mais infiniment moins accentuée, il est vrai, parmi les simples lettrés et parmi les gens du peuple. Les Célestes, habitant des concessions ou vivant dans leur voisinage, les nombreux émigrants revenus en Chine après un séjour plus ou moins prolongé aux États-Unis, aux Straits Settlements, etc., se sont forcément rendu compte que, par-delà le Royaume des Fleurs, il y avait des continents et que ces continents étaient habités par des hommes de structure physique et intellectuelle différente de la leur, de mœurs bizarres contrastant singulièrement avec leurs propres mœurs. Mais ils se sont convaincus tout aussi bien que ces barbares disposaient de forces militaires et industrielles dont la Chine ne saurait impunément méconnaître la redoutable puissance. Ceux-ci, évidemment, ne partagent point au même degré les préjugés de ceux de leurs compatriotes qui résident loin des ports ouverts, ou n'ont pas franchi les limites des provinces situées à l'intérieur de l'Empire. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître avec M. Curzon<sup>1</sup> que la généralité de la nation chinoise est essentiellement conservatrice, réfractaire jusqu'ici à toute réforme et, par cela même, hostile aux méthodes occidentales.

Li-Hung-Chang, s'inspirant de ses observations personnelles, forcé tout aussi bien, ne nous le dissimulons pas, par les circonstances, donna, à la suite du fameux marquis Tseng, dans la voie des transformations, accepta et appliqua certaines innovations de forme et d'origine occidentale, et, rompant ainsi avec la tradition de l'immuable, devint le chef du parti « Jeune Chinois ».

Energiquement et constamment soutenu par l'impératrice douairière, morte récemment, il n'en était pas moins en butte à la haine et aux intrigues des « vieux Chinois », membres du Hanlin et du Li-Pu, personnages importants du monde de la cour. Dès les premiers échecs subis par les Célestes, en Mandchourie, les adversaires de Li ne manquèrent pas d'attribuer à ses emprunts aux fils excrétés d'Occident les revers des troupes chinoises. Comment les soldats du Fils du Ciel pouvaient-ils être battus par les « Woujèn » (vils crétins)? Comment un peuple minuscule osait-il même s'attaquer aux innombrables enfants du géant céleste? Il n'est pas jus-

<sup>1</sup> *Problems of the Far-East*, by the Hon. George Curzon. M.P. London, 1894.

qu'aux concubines qui ne s'acharnassent contre Li! Un curieux décret impérial, paru dans la *Gazette de Péking* (N° du 26 novembre 1894), montre que l'impératrice douairière, émue des attaques dont son ami (on a prétendu qu'elle songea à l'épouser <sup>1</sup>) était l'objet, intervint auprès de l'Empereur et obtint de lui que ces dames fussent rappelées à leur rôle. En voici le texte :

En suite des informations qui Nous ont été transmises par Sa Majesté impériale, l'impératrice douairière, Nous rendons le présent édit. Depuis son avènement au trône, notre dynastie s'est toujours appliquée à maintenir une stricte discipline à l'intérieur du palais et à surveiller de très près les différents hôtes du harem impérial. Il leur a été toujours formellement interdit de s'immiscer, de quelque façon que ce soit, dans les affaires de l'État. Cependant Sa Majesté a remarqué que les concubines impériales Ching-Feï et Chang-Feï, profitant des privilèges dont elles jouissent, ont cherché à user de leur influence pour nous amener à leurs vues en matière politique, et, à plusieurs reprises, ont sollicité de notre bienveillance l'octroi à leurs amis et à leurs parents de maintes grâces et faveurs. Semblables errements ne sauraient être tolérés, leurs conséquences étant grosses de dangers pour l'avenir. Quoique leur bonne conduite générale ait valu à Ching-Feï et à Chang-Feï d'être progressivement élevées au rang de concubines impériales de 3<sup>e</sup> classe, considérant qu'elles n'en méritent pas moins une punition susceptible d'empêcher que leur fâcheux exemple soit imité, Nous ordonnons que lesdites dames perdront deux de leurs degrés hiérarchiques. Nous estimons la peine légère, elle n'en devra pas moins servir d'avertissement aux autres membres du harem.

Pour atteindre leur but et perdre définitivement Li-Hung-Chang dans l'opinion de tous, ses adversaires, jouant de l'incommensurable orgueil du Chinois, n'hésitèrent pas à recourir à l'argument favori des vaincus vaniteux. Grâce à leurs manœuvres, le cri sinistre : « Nous sommes trahis ! » retentit un peu partout dans les grands centres de l'Empire.

Furieusement attaqué de tous côtés, suspect et discrédité, il est à supposer que Li ne fut pas toujours obéi, que ses ordres furent souvent mal exécutés et toute sa politique contrecarrée : en quoi sa responsabilité serait amoindrie et certaines accusations formulées contre lui tomberaient ou perdraient au moins de leur gravité.

Quel singulier pays est la Chine! Ce Li-Hung-Chang maudit, soi-disant organisateur de la défaite, qui passa pour disgracié à jamais, c'est cependant à lui que seront confiées les destinées de l'Empire; c'est lui qui, finalement, sera chargé de traiter au mieux de la paix avec le Japon!

<sup>1</sup> *Mesny's Chinese miscellany*, N° 21, Shanghai, february 1896.

Quand Moukden fut menacé, Moukden, berceau des ancêtres de la dynastie, ville sacrée « qui se distingue entre toutes les villes, a dit l'empereur Kienlong, comme le dragon et le tigre parmi les animaux »; quand le port de Weï-haï-Weï eut été entouré d'une ceinture de torpilles, emprisonnant les restes de la flotte chinoise, on commença à s'émouvoir à Péking et il fut résolu que des propositions de paix seraient faites au Mikado.

Chang-Ying-Huan, ancien ministre de Chine à Washington, et Shao-Yü-Lien, qui avait négocié en 1870 la rétrocession de la Kashgarie au Céleste-Empire par les Russes, furent envoyés à Nagasaki, avec mission d'arriver à un accommodement. Un citoyen américain, M. Foster, secrétaire d'État sous l'un des derniers présidents, leur était adjoint comme conseil. A ce moment, les Japonais n'étaient point pressés de conclure, la prise de Péking les hantait; le comte Ito consentit néanmoins à recevoir les plénipotentiaires célestes, mais, avant l'ouverture des négociations, il fallait procéder à la vérification des pouvoirs. Or il advint que Chang-Ying-Huan et son collègue étaient tout simplement porteurs d'une lettre de S. M. Kwang-Su au Mikado, lettre déplorant en termes pathétiques, il est vrai, les horreurs de la guerre, mais ne conférant nullement aux délégués chinois le pouvoir d'engager leur gouvernement, le Fils du Ciel entendant bien, en effet, se réserver la faculté de statuer en dernier ressort et de désavouer, au besoin, ses envoyés. Malgré l'insistance des diplomates célestes, en dépit d'une protestation rendue publique, tendant à démontrer la validité comme l'intégralité des pouvoirs dont ils étaient investis, les pourparlers furent rompus et la mission chinoise quitta Nagasaki.

Entre temps, les armées japonaises avaient gagné du terrain. Weï-haï-Weï était, après Port-Arthur, tombé entre leurs mains; la flotte ennemie n'existait plus, et le golfe du Petchili étant libre, la marche sur Péking devenait une entreprise assez facilement réalisable.

Très surexcités, très enivrés de leurs succès, les sujets du Mikado étaient unanimes à réclamer le couronnement de la campagne; de leur côté, les journaux ne cessaient de répéter que la paix ne pouvait être signée qu'après l'entrée solennelle des troupes japonaises dans la cité impériale. Bref, les choses tournant de plus en plus mal pour la Chine, on prit sérieusement peur au Palais et les regards se tournèrent du côté de Li. Bientôt on apprenait que le vieux vice-roi du Chilhi avait été mandé par l'Empereur, qu'il était rentré en grâce, et que S. M. Kwang-Su l'avait nommé ambassadeur extraordinaire près la cour de Tokio, avec pleins pouvoirs, très réguliers cette fois, de conclure la paix.

Le fait est qu'après de longues entrevues avec les différents

ministres des puissances occidentales, Li s'embarquait pour Hiroshima, accompagné de M. Pethick, directeur du chemin de fer de Kaïping, de l'Américain Foster et d'une nombreuse suite.

*Persona grata* au Japon, jadis lié d'amitié avec le comte Ito, Li fut accueilli avec les plus grands égards à Shimonoseki, et le gouvernement du Mikado se montra tout prêt à traiter avec lui. Mais, se sentant maîtres de la situation, ayant d'ailleurs tout intérêt à tirer les choses en longueur, les vainqueurs s'obstinaient à refuser l'armistice que sollicitait l'envoyé du Céleste-Empire, lorsqu'un heureux malheur lui vint en aide.

Li sortait un jour du palais où se tenaient les conférences, quand un fanatique, un de ces chauvins imbéciles comme il s'en rencontre bon nombre dans l'île du Soleil Levant, tira sur le vieillard et l'atteignit dangereusement à la tête. Quatre heures durant, le médecin de la cour mikadonale que l'empereur avait dépêché auprès de l'illustre malade redouta un dénouement fatal ; ses craintes ne se réalisèrent pas, mais la blessure était grave et la balle ne put être extraite.

C'est cette même balle que les rayons X montraient dernièrement à Li, enfoncée légèrement dans sa boîte crânienne. Ce tragique attentat ne pouvait manquer d'émouvoir les chevaleresques Japonais ; une aussi flagrante atteinte au droit des gens ne laissait pas que d'humilier profondément ces ardents néophytes de la civilisation occidentale ; enfin, ils n'étaient pas sans redouter les sévères appréciations des puissances européennes dont ils avaient à cœur de se ménager les bonnes grâces. Bref, sous ces diverses influences, un mouvement d'opinion en faveur de la modération ne tarda point à se manifester, et l'armistice, jusqu'alors refusé, fut consenti.

Li s'étant peu à peu remis, les négociations se poursuivirent, et, on le sait, se terminèrent par le traité de Shimonoseki. Les conditions que dut accepter le représentant de la Chine étaient fort dures : la cession d'une partie du Liao-Tung comprenant Port-Arthur, l'abandon de Formose, l'indépendance de la Corée, une formidable indemnité de guerre enfin, avec certaines stipulations ayant pour objet d'ouvrir la Chine au commerce étranger, telles étaient, en substance, les exigences des Japonais : Li fut bien forcé de les subir, et il ne paraît pas qu'il puisse encourir, de ce chef, la critique des impartiaux. Ne savait-il pas, en effet, que la Russie n'admettrait pas la mainmise d'une puissance quelconque sur la presqu'île de Liao-Tung et sur Port-Arthur ? N'était-il pas en droit de soupçonner que la France ferait cause commune avec son alliée ? Ne connaissait-il pas les vues de von Brandt qu'il avait pratiqué durant ses dix-huit années de résidence à Péking, en qualité de ministre de l'empire allemand ? Par suite, ne pouvait-il pas

deviner la tactique de Guillaume II, puisque celui-ci écoutait son ancien ambassadeur avec complaisance, et s'inspirait même volontiers de ses conseils? Quant à l'Angleterre, n'était-il pas suffisamment renseigné sur ses dispositions? Par son intervention au début de la guerre demeurée, il est vrai, infructueuse, n'avait-elle pas trahi son ardent désir du *statu quo*?

Il n'est pas douteux que Li, n'ignorant aucune de ces combinaisons politiques, était fondé à croire, avec une sorte de certitude, que la Chine rentrerait un jour en possession du Liao-Tung et de son arsenal. On ne saurait dès lors s'associer aux sanglants reproches que ne lui ont marchandés ni ses compatriotes ni certains organes de la presse anglaise.

La cession de Formose excita tout aussi bien l'irritation des Chinois, très légitime à ne considérer que le sentiment d'amour-propre national; le grief se justifie moins, si l'on envisage les intérêts politiques et économiques de l'Empire. La tentative d'organisation républicaine que l'on sait témoigne plutôt des aspirations d'indépendance des Célestes résidant sur les côtes de Formose que de leur ardent loyalisme. Quant aux peuplades sauvages de l'intérieur de la grande île, non seulement elles ne reconnaissaient pas l'autorité impériale, mais elles étaient en état de lutte perpétuelle avec les Chinois, et il fallait entretenir des corps de troupes considérables pour protéger ceux-ci contre les incursions des aborigènes.

A regarder le côté économique, les avantages que tirait la Chine de sa colonie apparaissent assez modestes; l'immigration n'était pas nombreuse; quant au commerce, il n'était pas brillant si l'on en juge par le rendement des bureaux de douane établis à Kelung et à Takow. Certes, l'abandon de Formose pouvait être regardé comme un douloureux sacrifice, mais il ne constituait pas, à proprement parler, un démembrement de l'Empire, et partant, il n'était pas inadmissible. L'indépendance de la Corée n'était pas davantage une de ces conditions qu'un patriotisme éclairé devait refuser. Il ne faut pas oublier que le vasselage de la péninsule était bien plus nominal qu'effectif et, d'ailleurs, l'histoire de la Chine avait déjà enregistré bon nombre de précédents de même nature, susceptibles d'alléger la portée mortifiante de la concession souscrite par le négociateur chinois.

Reste l'indemnité de guerre.

Le comte Ito demandait 300 millions de taëls, mais il dut bientôt s'apercevoir qu'il avait affaire à forte partie en la personne de Li, Celui-ci se trouvait en effet sur son vrai terrain, aussi discuta-t-il en madré banquier chinois, et du montant de l'indemnité et de l'échelonnement des règlements, et du taux de l'intérêt des sommes dont le

versement devait être progressivement effectué. Après de longs débats, le plénipotentiaire japonais réduisant ses prétentions d'un tiers, se contenta de 200 millions de taëls (soit environ un milliard de francs) et n'imposa à la Chine que des conditions de paiement acceptables.

En résumé, si Li-Hung-Chang a fait preuve, en tant qu'organisateur militaire, d'une incapacité difficilement contestable, voire même d'une humiliante médiocrité; s'il est permis de le tenir pour responsable, dans la mesure qui a été dite, des défaites de la Chine, on ne saurait sans injustice lui reprocher de n'avoir pas habilement défendu les intérêts de l'Empire à Shimonoseki.

Pendant, lorsque, les négociations closes, il rentra à Tientsin, on avait perdu de vue qu'il était parvenu à empêcher l'entrée triomphale des armées mikadonales à Péking. L'opinion publique lui était absolument hostile; on l'accusait communément d'avoir signé la déchéance de la Chine en signant le traité, et le bruit se répandait qu'il était de nouveau en défaveur à la cour. Il paraissait bien alors que sa carrière active était terminée, et que désormais il ne prendrait plus part à la direction des affaires politiques de l'Empire. Mais voilà qu'il s'agit de faire choix d'un personnage de marque pour représenter dignement le Fils du Ciel au couronnement du tsar, et c'est encore à Li-Hung-Chang que l'on aura recours! Tout d'abord, le Tsung-li-Yamen hésita à confier au décrié qu'était l'ancien vice-roi du Chilhi cette haute et délicate mission: il lui fallait cependant bien reconnaître, en fin de compte, que le personnel diplomatique, pas plus que la parenté impériale, ne comprenait d'homme réunissant au même degré que Li les aptitudes requises, alliant mieux à une situation considérable dans l'Etat l'intelligence des choses d'Occident, et finalement l'ambassade extraordinaire lui était attribuée.

Les journaux ont raconté, par le menu, les détails de son voyage, son embarquement à bord d'un paquebot des Messageries maritimes; à Hong-kong, son refus, sous prétexte de quarantaine, de descendre à terre, refus dont les Anglais se montrèrent, entre parenthèse, très offusqués; la réception officielle qui lui fut faite à Saïgon, le banquet auquel il assista et le discours qu'il y prononça. On a dit les égards dont il fut entouré par les Russes; on a insisté, non sans raison, sur les circonstances de son séjour à Berlin: nous nous garderons bien d'empiéter sur le terrain de nos subtils reporters et de suivre Li pas à pas dans ses pérégrinations; mais ces notes seraient trop incomplètes si, ayant donné quelque idée de l'homme d'Etat, nous n'esquissions point l'homme d'affaires.

La fortune de Li-Hung-Chang passe pour colossale; le *New-York World* lui attribuait dernièrement 500 millions de dollars

(2 milliards et demi de francs) ; le chiffre est un peu gros, et il est prudent de se rappeler qu'on voit toujours immense de l'autre côté de l'Atlantique : quoi qu'il en soit, il est de notoriété publique que Li est prodigieusement riche.

Il serait peut-être indiscret de rechercher les origines de ce grand avoir ; les mauvaises langues (sont-elles si mauvaises que cela ?) affirment que les sources n'en seraient pas d'une pureté cristalline.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que le vice-roi du Chilhi est un puissant et habile manieur d'argent : c'est lui qui a créé, à Shanghai, la première filature de coton et le premier tissage mécanique, et il en est le principal commanditaire.

Ces établissements, ayant été détruits par un incendie, ont été reconstruits et considérablement agrandis. Avant la guerre, cette manufacture, unique en Chine, jouissait d'un véritable monopole : Contrairement à la lettre et à l'esprit des traités, l'introduction des engins mécaniques à vapeur, destinés aux étrangers, étaient purement et simplement prohibés, ceux-là seuls qu'importaient les Célestes trouvaient grâce devant la douane. On peut juger des profits qu'assurait à la Chinese Cotton Mill C<sup>o</sup> cette ingénieuse combinaison, due, sans aucun doute, à la fertile imagination de Li-Hung-Chang.

Le traité de Shimonoseki a nettement établi le droit pour les étrangers de monter, sur le territoire des concessions, des usines de toutes sortes, pourvues de moteurs mécaniques, aussi les voit-on s'élever en nombre à Shanghai. Aux dernières nouvelles, les travaux de maçonnerie avaient été poussés avec une telle activité que les briques manquaient sur le marché : le monopole en question a donc vécu.

La seule voie ferrée existant en Chine est encore la propriété de Li-Hung-Chang. Elle a été construite pour desservir les mines de charbon de Kaïping : primitivement, elle ne dépassait pas Tientsin ; elle atteint maintenant Shan-Haï-Kwan et elle couvre une distance de 180 milles anglais. Peut-être la ligne de chemin de fer elle-même ne donne-t-elle pas des bénéfices très considérables, mais elle est un instrument indispensable à l'exploitation des houillères, et celle-ci, dirigée par des étrangers de nationalité anglaise, est remarquablement fructueuse.

Ses principaux clients sont les steamers de la China Merchant's Navigation C<sup>o</sup>, société dont Li est également le grand bailleur de fonds. Au dire de M. Curzon, les résultats de cette entreprise ne seraient pas brillants, malgré les privilèges de toute nature dont elle jouit, grâce à l'influence de son promoteur. Mais cette assertion est britannique, et ne peut-on pas dès lors se demander si elle n'émane point d'un concurrent jaloux ?

Gros capitaliste, financier avisé, peut-être retors, c'est à l'initia-

tive de Li qu'est due la création des rares spécimens de l'industrie occidentale établis en Chine : par cela, il semble bien avoir servi les intérêts de son pays, mais, en bon Céleste, il a surtout eu soin de ne pas négliger les siens propres.

C'est, en effet, un vrai Chinois qui daigne honorer l'Europe de sa visite; c'est par conséquent un de ses plus irréconciliables ennemis! Les événements lui ont péremptoirement démontré que les barbares étaient de taille à changer la face des choses en Chine : il a voulu les voir chez eux. Notre civilisation l'étonne, elle ne le séduit pas, il la hait! Ce n'est point, d'ailleurs, en badaud d'exposition qu'il parcourt les villes d'Europe : c'est en épieur des systèmes qui ont servi à faire brèche à la grande muraille et menacent de bouleverser ces antiques institutions dont il est l'un des plus sectaires adeptes.

Pour peu qu'on y prenne garde, on observera, en effet, que c'est uniquement la force sous toutes ses formes qui l'attire; l'Italie avec ses musées pleins de chefs-d'œuvre, il la néglige; les merveilles architecturales de l'Allemagne gothique, il les regarde d'un œil distrait. L'usine Krupp, au contraire, les ateliers Wulkan, l'armée et la marine allemandes qui ont vaincu la nôtre, la flotte anglaise qui passe pour la plus puissante du monde : voilà les vrais objectifs de sa curiosité. N'est-ce point la force, ou tout le moins l'image de la force qui l'attirait ces jours derniers à Friedrichsruhe? Le prince de Bismarck, qui a troublé l'équilibre du monde, voilà le personnage d'Europe auquel Li voulait rendre hommage; parce que ce personnage-là, il l'admire et l'envie; parce qu'il rêverait d'être son émule et de chasser les étrangers de Chine, comme le prince de Bismarck chassa la France de l'Alsace-Lorraine.

Qu'on ne s'y trompe pas, Li-Hung-Chang a voulu connaître l'Occident pour s'en mieux défendre et pour mieux acheminer la Chine à prendre sa revanche, économique demain, politique, sinon militaire, peut-être après-demain.

Ce ne sont pas les flatteries de l'Allemagne, les politesses de la France, les avances de l'Angleterre qui modifieront son état d'âme, il ne sera dupe ni des démonstrations courtoises dont il est l'objet, ni des superbes parades qui lui sont données en spectacle sur terre et sur mer; ni ces manœuvres ni ces appareils ne lui dissimuleront les divisions intestines de l'Europe, ses querelles de clocher, l'état maladif de son corps social; et le vieux Chinois rentrera dans son yamen de Tientsin, s'applaudissant d'avoir entrepris un voyage long et pénible, il est vrai, mais lui ayant permis de constater que les races blanches ne sont pas plus préparées à résister à une poussée industrielle ou autres des Jaunes, que le Céleste-Empire n'était prêt lui-même à faire face en 1894 à l'invasion japonaise.

# LES ARCHIVES DE DROPMORE

---

## I

Chaque jour, le nombre des documents à la disposition des historiens de l'avenir s'accroît dans des proportions démesurées, et l'embarras sera assurément grand de choisir parmi eux les plus sûrs et les plus véridiques. Nous pouvons cependant dire que, si on veut parler dorénavant de la Révolution française avec quelque impartialité, si en pareil sujet l'impartialité est jamais possible, il faudra de toute nécessité consulter les *Dropmore Papers* que vient de publier le gouvernement anglais <sup>1</sup>.

Ces papiers comprennent les dépêches confidentielles qui formaient alors, comme elles forment aujourd'hui, la partie la plus importante de la correspondance diplomatique, adressées à lord Grenville <sup>2</sup>, ministre des affaires étrangères, de 1791 à 1801, et chargé à ce titre de tout le poids des négociations durant ces temps orageux et difficiles.

Au début de notre Révolution, la sympathie pour le mouvement libéral qui entraînait la France était générale chez le peuple anglais; elle se montrait très vive chez le gouvernement que dirigeaient alors Pitt et Dundas. Le roi Georges III était une exception, et les nombreuses notes de lui que renferme le tome II des *Dropmore Papers* trahissent ses préoccupations et ses irritations intimes <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> La commission des manuscrits historiques instituée par le gouvernement anglais a entrepris la publication des documents enfouis dans les archives particulières, et les familles s'y sont prêtées avec empressement. Plusieurs de ces documents sont d'un intérêt exceptionnel. Je citerai notamment les *Cecil Papers* appartenant à lord Salisbury, qui jettent un jour nouveau sur le règne d'Elisabeth. Les *Dropmore Papers* ne sont pas moins intéressants, le lecteur en jugera par les extraits que je donne.

<sup>2</sup> William Wyndham Grenville, né en 1759, mort en 1834, créé baron Grenville en 1790. Il était le frère de lord Temple, plus tard marquis de Buckingham. Grenville quitta le ministère avec Pitt en 1801, à raison de l'insurmontable opposition du roi au bill de l'émancipation des catholiques. Il se retira à Dropmore, où il classa les papiers dont il désirait la conservation avec l'ordre le plus extrême. Ce sont ces documents que l'on reproduit aujourd'hui.

<sup>3</sup> On pourrait en citer un grand nombre, entre autres une datée de Windsor le 5 mai 1792. « J'autorise lord Grenville, dit le roi, à prévenir

Les manifestations révolutionnaires à Paris et dans les provinces, les inquiétudes qu'elles inspiraient, la misère qu'elles entraînaient, changèrent assez rapidement ces dispositions favorables. Les lettres particulières dépeignaient la situation sous une couleur chaque jour plus sombre; elles contrastaient singulièrement avec les descriptions enthousiastes de Horace Walpole, écrites si peu d'années auparavant. Nous reproduisons quelques extraits d'une lettre de lord Mornington <sup>1</sup>, du 27 septembre 1790; le tableau qu'il donne de Paris mérite d'être conservé.

« Vous pouvez comprendre, écrit-il à Grenville, l'étrange différence qui existe entre Paris gouverné et Paris gouvernant, mais j'ai quelque difficulté, au milieu des absurdités dont je suis témoin chaque jour et partout, à répondre à votre demande sur ce qui m'a le plus frappé. Les gens du peuple paraissent aussi gais qu'autrefois, cependant beaucoup d'entre eux, surtout parmi les boutiquiers, meurent de faim faute de travail. Ils sont favorables à la révolution, tout en se moquant de l'Assemblée nationale et en répétant qu'ils préfèrent un louis aristocratique à des assignats démocratiques.

« Les rues, du matin au soir, sont remplies de colporteurs de toute espèce, hurlant les libelles les plus odieux. Rien n'est trop indécent ni trop calomnieux. Je vous envoie un de ces pamphlets; le seul titre vous montrera où l'on en est arrivé. La police n'existe plus et rien ne peut dépasser l'ignominie des gravures affichées sur les boulevards ou au Palais-Royal. Au théâtre, les acteurs paraissent en costume de moines ou de religieuses, un crucifix à la main et, dès qu'ils paraissent, les applaudissements éclatent. On donnait l'autre jour : *Richard Cœur de Lion*. Une dame applaudit avec trop de vivacité l'air si connu : *O Richard, ô mon roi*. Cent

M. de Chauvelin que je recevrai mercredi ses lettres de créance. Je suis heureux que M. de Talleyrand et M. du Roveray ne soient accrédités qu'auprès de lord Grenville et qu'il me soit permis d'exprimer le mépris que leur conduite doit inspirer. Je n'ai guère besoin de recommander à lord Grenville la plus grande prudence en traitant avec des hommes mieux faits pour être au service du nouveau club de Saint-James qu'à celui d'un souverain. » Du Roveray était un Suisse, naturalisé, je crois, Français et affilié au club des Jacobins. Plus tard, le 11 août 1793, Georges III écrira : « Je suis profondément attristé, mais nullement surpris que les misérables qui se sont emparés du pouvoir en France aient ordonné la mise en jugement de la reine mère. Le résultat est malheureusement trop certain. Ceux qui observent la conduite de ces hommes, comme lord Grenville, seront surpris comme je le suis moi-même, des succès que la divine Providence leur accorde. »

<sup>1</sup> Lord Mornington, créé plus tard marquis de Wellesley, joua un grand rôle dans l'histoire de son pays. Il était le frère aîné du duc de Wellington. (*Dromore Papers*, t. I, p. 607.)

voix au parterre se mirent à hurler : *A bas la femme à l'éventail blanc* <sup>1</sup> ! et ne permirent au spectacle de continuer que quand cette aristocrate eut quitté la salle. Rien n'égale l'ennui des pièces que l'on joue. Il n'est question que des droits de l'homme et des devoirs du roi. On croit entendre les lourds articles de Sheridan dans le *Morning Post*, et cependant ils sont applaudis avec enthousiasme.

« Beaucoup de nos petits maîtres, pour montrer leurs sentiments démocratiques, ont sacrifié leurs cadenettes, leurs queues et leurs perruques; ils se montrent avec les cheveux coupés courts, sans poudre, à la mode de nos fermiers; d'autres portent de petites perruques noires avec des boucles d'oreille en or : cela s'appelle des *têtes à la romoine*. Pourquoi? Je ne saurais vous le dire. Je n'ai pas eu le temps d'aller dans la société française depuis que je suis ici. Mais chacun me dit que rien n'égale le changement qui s'y est fait. Les démocrates sont peu nombreux dans les salons, et les aristocrates sont tristes et démoralisés. On comprend facilement leur tristesse. Le nombre des maisons vides est immense, et si ce n'était les ambassadeurs, les députés et quelques réfugiés de Bruxelles, on ne rencontrerait pas dans les rues une seule voiture de maître.

« J'ai été plusieurs fois à l'Assemblée; on ne peut s'imaginer l'étrangeté du spectacle; la confusion qui y règne trop souvent n'a sans doute jamais été dépassée depuis qu'un gouvernement existe parmi les hommes. Le président est un véritable anarchiste qui, par ses décisions, ajoute à la confusion. Il n'y a aucune régularité dans le débat; les uns prennent la parole de leur place, les autres du pied de la tribune ou appuyés sur le bureau du président. Les députés parlent sans avoir appris leurs discours et ils s'en acquittent bien quand ils n'ont que quelques mots à dire; mais presque toujours le tumulte éclate et il est bien difficile d'entendre ce qui se dit. J'affirme avoir vu plus de cent membres parlant tous à la fois et au moins autant leur répondant de différents points de la salle. Le président, dans ces occasions, met ses doigts dans ses oreilles et crie : *ordre*, d'une voix de stentor. Il ressemble à ce moment aux hommes qui, chez nous, appellent les voitures. Quand le silence ne se fait pas, il tombe dans le plus violent désespoir. Il frappe sur son bureau, il frappe sur sa poitrine, il agite ses jambes avec frénésie, et s'il n'y avait pas une table entre lui et les secrétaires, je suis persuadé qu'ils sentiraient le contact de ses pieds. Je ne serais pas surpris si parfois il ne jurât; ses façons l'indiquent, mais presque toujours il est impossible de l'entendre. S'il survient un moment de lassitude, il

<sup>1</sup> En français dans le texte.

en profite pour poser la question ou pour désigner celui dont le tour de parole est arrivé. Les réclamations se renouvellent aussitôt de toutes parts et ne cessent que quand la fatigue a éteint les voix<sup>1</sup>. Dans les grandes discussions, les orateurs montent à la tribune et lisent leurs discours. Maury, Mirabeau et Barnave sont, je crois, les seules exceptions. Rien n'est plus monotone que ces lectures qui enlèvent tout intérêt au débat. J'ai entendu Maury et Mirabeau dire quelques mots au milieu d'un de ces tumultes que je viens de raconter. J'avoue que je préfère Maury, dont les manières sont plus énergiques et moins affectées. Mirabeau est l'orateur le plus admiré du public, il est plein d'affectation et son organe est déplaisant.

« Il y a quatre galeries qui contiennent au moins quatre fois autant de personnes qu'en Angleterre. Ces spectateurs offrent à l'étranger le spectacle le plus extraordinaire; ils approuvent ou ils désapprouvent, ils applaudissent ou ils huent, absolument comme s'ils étaient au théâtre. Leurs applaudissements ne sont que pour Mirabeau et pour ses amis; aussi dit-on qu'ils sont payés par le parti, mais je ne puis l'affirmer. Pendant que les orateurs lisent leurs ennuyeuses et interminables harangues, l'Assemblée montre une patience qu'on ne saurait certainement attendre de la Chambre des Communes; mais s'il échappe un mot qui paraisse désagréable à l'un des deux partis, le tumulte éclate aussitôt. Seules la monotonie et l'insipidité sont supportées en silence, et fréquemment, dans ces moments de calme, le président ne se gêne pas pour lire le journal ou la brochure du jour. Malgré le récent décret de l'Assemblée, j'ai entendu l'abbé Maury parler du comte de Mirabeau et le président, quelques minutes après, l'interpeller par le même titre.

« J'oublie un incident qui m'a paru du plus haut comique. Dans les moments de grand tumulte, les huissiers parcourent la salle, criant silence de leur voix la plus forte, et cherchant à obtenir des membres de retourner à leurs places.

« J'ai été ce matin aux Tuileries. C'était une triste cour; la plupart des jeunes femmes du plus haut rang et de la plus grande élégance étaient par économie vêtues de noir. Elles n'étaient pas nombreuses; bien peu de leur monde se trouve encore à Paris. Le roi m'a semblé bien portant; ses manières sont moins hautaines que quand j'ai eu l'honneur de lui être présenté; il saluait tout le monde, ce qui n'était guère dans les habitudes des Bourbons. La reine paraissait souffrante; le Dauphin était à côté d'elle et elle était toujours

<sup>1</sup> Les présidents de l'Assemblée nationale changeaient fréquemment. C'est probablement le même que lord Mornington a rencontré et qu'il dépeint avec tant d'ironie.

désireuse de le montrer, comme s'il devait être sa sauvegarde. Elle sort toujours avec lui. La réponse du roi à l'Assemblée à propos d'une chasse à Versailles est très approuvée par les aristocrates. On rapporte que Mirabeau a dit à ce propos : « *Il semble que le roi s'est oublié ; il se croit toujours roi de France.* »

Les événements, cependant, marchaient avec rapidité, et l'opinion était bien changée à Londres, depuis la lettre de lord Mornington. La journée du 10 août, le massacre des Suisses, les insultes prodiguées au roi et à la reine, leur arrestation, soulevaient chez les Anglais une indignation générale, dont les journaux du temps, à peu d'exceptions près, portent la trace. Les lettres de créance des ambassadeurs se trouvaient annulées par la déposition de Louis XVI. M. de Chauvelin, qui était venu à Londres avec M. de Talleyrand, pour obtenir la neutralité, reçut l'invitation de quitter l'Angleterre, et lord Gower<sup>1</sup> de partir de Paris dès la réception des ordres qui lui étaient adressés.

## II

La guerre devenait inévitable; les nombreux documents que nous avons sous les yeux ajoutent peu à ce que nous savions déjà sur les tiraillements entre les puissances, leur peu d'entente et de plan, l'incapacité des généraux de la coalition, le désir de chacun des coalisés de profiter des victoires que l'on escomptait, pour obtenir des agrandissements territoriaux ou des avantages personnels, sur le peu de sympathie qu'inspiraient les princes et les émigrés français. Après les insuccès et les défaites qui marquèrent l'année 1794, les difficultés redoublent. Chaque dépêche, pour ainsi dire, révèle des défaillances nouvelles chez les souverains, chez les ministres et chez les généraux. Les puissances prétendaient tirer de la riche Angleterre des subsides toujours grossissants et ne se mettaient guère en peine de maintenir sous les armes le nombre de soldats stipulé<sup>2</sup>. Tout cela est de l'histoire et a été bien souvent raconté avec les préjugés de nationalité ou de race inhérents à notre nature elle-même.

<sup>1</sup> Lord Gower, dont les ancêtres étaient pairs d'Ecosse depuis 1228, succéda à son père comme duc de Sutherland et mourut en 1833. Il ne put arriver à Londres que le 1<sup>er</sup> septembre, et la longue durée de son voyage excita de vives inquiétudes non seulement chez les siens, mais aussi parmi les membres du gouvernement, comme en témoignent les dépêches conservées à Dropmore.

<sup>2</sup> Les dépêches des diplomates anglais donnent à cet égard les détails les plus précis. Je citerai notamment celles de lord Malmesbury, écrites de Berlin, celles de lord Saint-Helens accrédité à la Haye, et une dépêche curieuse du duc d'York à Georges III.

Mon rôle est plus modeste; je veux seulement faire connaître quelques-uns des rapports que le ministère anglais recevait de ses agents en France, durant ces terribles années.

L'espionnage en temps de paix, toléré par une morale assez relâchée chez les nations même les plus civilisées, devient véritablement odieux en temps de guerre, quand on trahit sa patrie au profit de l'ennemi. J'ai hâte de dire qu'à peu d'exceptions près, je n'en trouve guère de traces dans la volumineuse correspondance conservée par lord Grenville. On parle bien d'un directeur de notre ministère des affaires étrangères qui communiquait les documents officiels, d'un général français mentionné dans une lettre de Georges III, du 25 novembre 1792, comme ayant reçu de l'argent, d'un diplomate important et de son secrétaire, tous les deux jacobins ardents qui se laissaient gagner par lord Auckland<sup>1</sup>, ambassadeur du gouvernement britannique en Hollande et le plus habile des correspondants de Grenville.

Vingt-huit bulletins transmis de Paris au plus fort de la Terreur du 2 septembre 1793 au 22 juin 1794, forment aussi une exception. Ils renferment, sur les événements qui se passaient, les détails à la fois les plus curieux et les plus odieux, comme le lecteur en pourra juger. Quelques-uns, le premier bulletin notamment, étaient écrits par un des secrétaires du Comité de Salut Public; d'autres, par des agents royalistes. Tous, ces derniers surtout, risquaient leur vie par dévouement à leur cause, car on ne peut appeler un paiement la maigre rémunération qu'ils recevaient. Les lettres passaient par les mains de Francis Drake, Résident à Gênes, et les réclamations adressées par lui à Grenville pour les frais de cette correspondance ne se montent qu'à 180 livres (4500 fr.), un paiement de 80 livres et deux de 50 livres chacun. Ces sommes contrastent singulièrement avec celles dépensées par le Comité de Salut Public pour se créer des intelligences dans les pays ennemis et pour acheter des consciences faciles.

J'ai hésité longtemps à reproduire les récits de temps si tristes, si honteux même, tranchons le mot, pour notre pays. Je ne l'eusse même jamais fait, si je ne voyais un parti, chaque jour plus nombreux, glorifier des crimes inconnus dans toute l'histoire moderne des peuples civilisés, si nos lycées, si nos écoles ne portaient le nom d'hommes dont aucune vertu ne rachète l'infamie, si sous nos yeux, si avec notre argent on n'érigait des statues à ces hommes

<sup>1</sup> William Eden, baron Auckland, né en 1750, mort en 1814. (Voy. *Dropmore Papers*, t. II, p. 286, 339, 360, 377, 379 et *passim*.) Lord Auckland, à raison de sa santé, dut quitter le service diplomatique durant l'été de 1793. Il continua, en Angleterre, à être le correspondant de Grenville.

comme un défi jeté à toute opinion honnête. Il est bon que, de temps à autre, une protestation indignée se fasse entendre, si inutile qu'elle puisse être. Je n'en connais pas de meilleure que le récit des témoins mêmes de ces crimes que l'on voudrait, au prix de son sang, effacer des fastes de la France.

Le premier bulletin du 2 septembre 1793 est écrit, je l'ai dit, par un secrétaire du Comité de Salut Public; il offre une véritable photographie d'une séance de ce trop célèbre comité, tracée au fur et à mesure qu'elle se déroulait sous ses yeux<sup>1</sup>.

Le comité s'assembla le 2 septembre, non au lieu ordinaire de ses séances, mais chez le maire Pache. Les esprits étaient surexcités par la nouvelle de la prise de Toulon que l'on venait d'apprendre. La séance devait s'en ressentir.

Le ministre des affaires étrangères Forgues<sup>2</sup>, interrogé sur ce qu'il espérait des intelligences qu'il avait pratiquées, dut déclarer que l'importance de son action s'affaiblissait chaque jour parce que les moyens de payer les gens en numéraire faisaient de plus en plus défaut et que les agents volaient les fonds qui leur étaient transmis au lieu de s'en servir selon les instructions qu'il leur envoyait; parmi les nombreux agents dont il cite les noms, il n'avait, ajoutait-il, que deux vrais serviteurs de la république, Barthélemy et Soulavie, ce dernier avec du zèle sans talent, le premier avec des talents, du génie et du zèle. Forgues entra ensuite dans les détails de l'action que l'on pouvait exercer dans chaque pays.

Après que la délibération du comité sur les déclarations du ministre eut pris fin, Henriot entra. « Il dit qu'il se rendoit caution sur sa tête de la soumission de Paris; que les mécontents ne devoient pas être examinés en masse, mais évalués par leur qualité; que les anciens royalistes n'étoient rien et que, puisqu'on avoit fait la faute en 1791 de les laisser émigrer, on pouvoit regarder ces gens-là comme des ennemis extérieurs, mais nuls dans l'intérieur. »

Interrogé par Hérault et Camben comment il pouvoit appeler une faute de laisser sortir des gens qui étaient autant d'ennemis irréconciliables, quand leur émigration avoit produit 2 milliards à la République?

Il répond en attestant Robespierre « qui avoit toujours été de son

<sup>1</sup> Ce bulletin daté du 2 septembre (*Dropmore Papers*, II, p. 456) a été transmis à Grenville dans une lettre de Drake du 9 novembre. Celui-ci garantit son authenticité et demande qu'il ne soit communiqué qu'aux seuls ministres, à raison des dangers auxquels serait exposé son correspondant s'il venait à être découvert.

<sup>2</sup> L'Almanach National le mentionne sous le nom de Deforgues. Il est aussi inconnu sous l'un que sous l'autre nom.

avis<sup>1</sup>; qu'il falloit en 1791, à l'arrestation du roi, faire égorger tous ces gens-là, leurs femmes et leurs enfants, et qu'alors on auroit eu les 2 milliards sans accroître les ennemis extérieurs; qu'enfin les mécontents dans Paris étoient le plus grand nombre, mais tous banquiers, agens de change, négocians, boutiquiers, ouvriers en chef, artistes et propriétaires de maison. Que tous ces gens-là formoient corps avec le peuple en 1789, pour détruire le roi, le clergé, les nobles et les robins, mais qu'ils vouloient remplacer tous ces gens-là et arrêter la révolution. Que la preuve complète étoit qu'au fond tous les partis, excepté les vrais républicains sans-culottes, vouloient tous un roi et la constitution de 1791, parce que cette constitution est leur ouvrage, détruit leurs ennemis et les met à leur place; mais que tous ces gens-là sont d'une lâcheté qui fait qu'on peut tout se promettre des moyens de force, et qu'il garantit sur sa tête qu'on n'entendra jamais parler d'eux, si on a une armée réelle de sans-culottes non-propriétaires; qu'alors le parti mécontent qui est nombreux par ses attéances, les perd toutes, car tous ceux qui le servoient se placeront dans l'armée révolutionnaire. Qu'il faut leur faire payer cette armée; qu'il faut les dépouiller à fond sur ce prétexte; et surtout en appeler à la sainte guillotine et à un tribunal fait pour la servir de son pain quotidien. Qu'il répondoit de pouvoir en vingt-quatre heures disposer tout aux mesures que le comité jugeroit convenables. En finissant, il fut interpellé par Drouet de lui dire s'il étoit vrai qu'il lui avoit proposé, au mois de juin, un moïen sûr pour faire assassiner le roi d'Angleterre, l'empereur et le roi d'Espagne? »

« Il répond qu'il n'est pas vrai qu'il lui ait dit qu'il eût ces moyens; mais qu'il lui avoit dit qu'il faudroit les prendre et qu'ils étoient possibles, non par des émissaires qui prenaient à Paris l'argent pour aller le manger avant d'être aux frontières; mais en exaltant leurs propres sujets qui sont à Paris, et qu'il connaissait des gens de ces pays qui étoient propres à cela, que nommément Miranda lui avoit dit tenir dans sa main la vie du roi d'Espagne; Robespierre<sup>2</sup> (*sic*) dit que le patriote Miranda avoit beaucoup d'esprit, étoit menteur et fripon<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Nous respectons l'orthographe et les incorrections de l'original, bien que la lecture en soit souvent pénible.

<sup>2</sup> Robespierre n'était entré au comité de Salut Public que le 27 juillet 1793.

<sup>3</sup> Robespierre avait raison : Miranda était à la solde du gouvernement anglais. Une lettre de Pitt à Grenville, du 7 septembre 1792 (t. II, p. 310), lui apprend que les 800 livres dont il demandait l'emploi avaient été remises à Miranda dont on possédait la quittance ainsi qu'il en avait informé Burges. Burges était un employé supérieur du *Foreign Office*, dont le nom revient souvent dans ces dépêches.

« Quand Henriot se fut retiré, on fit sortir Forgues.

« On fit venir Hébert et le comte Ferfierma (?); il resta jusqu'au 3, à onze heures du matin, sous la clef. Tous les membres des Neuf y étoient, Pache, Hébert et Cambon.

« On y résolut l'insurrection des 4 et 5 dans toutes ses parties.

« On y signa l'arrestation de 2250 citoyens de Paris, qui devoit être faite par l'armée révolutionnaire aussitôt son existence et on décréta que Chantilli et l'isle Adam seroient remplis de prisonniers, parce qu'on pourrait là s'en défaire sans bruit.

« On y résolut une expoliation de 100 millions en numéraire et on donna la liste de ceux qui les pourraient fournir.

« M. Donet, ancien fermier général, rue Bergère, fut dénoncé par son propre portier, comme ayant 12 millions dans une cave inconnue dans son jardin et il a été imposé à 9 millions en espèce.

« On y résolut la mort de la reine, celle des Brissotins et de tous les arrêtés du 31 May.

« Sur la reine, Cambon fit observer que Forgues disoit « qu'on étoit en traité avec Bruxelles et Vienne et avec la Prusse à cet égard, et que, peut-être, on pourroit en effrayant, mais en éloignant le jugement, tirer grand parti de cet objet.

« Héraut, Barrère, Jean Bon Saint-André et Hébert s'élevèrent en furieux contre cette proposition : que la vie de Louis XVII remplissoit ce même objet dans tous ses points, qu'il falloit le sang de la reine pour associer le tribunal révolutionnaire à la Convention et rendre la ville de Paris co-opartageante des destinées de la Convention; que la mort de Capet étoit plus spécialement le fait de la Convention, mais que celle de la reine étoit le fait de Paris, du tribunal et de l'armée révolutionnaire. »

Hébert parla d'une manière plus marquante encore.

« J'ai promis la tête d'Antoinette, dit-il, j'irai la couper moi-même si on tarde à me la donner. Je l'ai promis de votre part aux Sans-Culottes qui la demandent et sans qui vous cessez d'être. L'instinct de la république les pousse à vouloir s'unir à nous par ce sacrifice expiatoire et vous hésitez, voici qui vous décidera.

« Je ne puis voir clair où il fait nuit, ni des roses où il n'y a que des poignards.

« Je ne sais s'il vous reste aucun espoir de république, de constitution, de salut de vos personnes; mais je sais que s'il vous en reste, vous vous trompez fort. Vous périrez tous, cela est impossible autrement.

« Je ne sais si l'on a bien fait ou mal fait d'amener la chose où elle est. Tous vos généraux vous trahissent et tous vous trahiront, moi tout le premier, si étant moins désigné, que je fusse votre gé-

néral et que je visse un bon traité à faire qui me conservât la vie, je le ferois; mais soyez sûr que Pache et moi, et tous les juges du roi ne peuvent la conserver; cela ne se pourroit qu'en changeant la face de l'Europe. Cela ne se peut plus à présent.

« Les rois se feront un mal, en voulant nous anéantir, qui les anéantira eux-mêmes dans vingt ans. Mais nous n'en périrons pas moins. La France sera soumise, elle sera soumise ici, elle se soumettra là; soyez-en sûrs. Nous périrons tous et tous ceux qui ont marqué comme nous.

« Si l'on nous promettoit amnistie, on ne la tiendrait pas, parce que on ne la pourroit pas tenir; seulement vous seriez poignardés ou empoisonnés au lieu d'être écartelés. Dans cette position, nous ne vivons donc que pour la vengeance; elle peut être immense. En périssant, laissons à nos ennemis tous les germes de leur mort; et, en France, une destruction si grande que jamais la marque n'en périsse. Pour opérer cela, il vous faut satisfaire les Sans-Culottes; ils tueront tous nos ennemis, mais aussi faut-il les entretenir dans leur chaleur et vous ne le pouvez que par la mort d'Antoinette (*sic*). Cela est pour eux, celle des Brissotins est pour nous et par là le pillage des trésors de nos ennemis.

« Songez que les moyens de tout leur faire oser, c'est de leur persuader ce que, moi, je leur crie tous les jours, que dans cette crise, quel que soit l'événement, leur obscurité est leur sauvegarde et que nous seuls répondrons de tout; qu'ainsi ils nous assistent bien, car tous les profits sont pour eux et les dangers pour nous.

« Voilà ce que j'ai à vous dire pour vous apprendre mon opinion. »

Et cela dit, il sortit sans vouloir rester un moment de plus. Il était sept heures du matin du 3 septembre.

Après sa sortie, on remit à Pache 500 000 <sup>1</sup>, pour l'insurrection du 4, en assignats.

« On envoya chercher l'accusateur du tribunal révolutionnaire pour savoir ce qu'il prétendait faire sur la reine.

« Il dit qu'il falloit renouveler les jurés, car cinq étoient résolus à la servir; que pour le tribunal, il falloit une mesure d'insurrection pour vaincre sa peur; que d'Obsent <sup>2</sup> étoit trembleur et lui avoit dit qu'il faudroit empoisonner la reine pour s'ôter cette épine du pied, que lui résoudroit avec le Comité l'acte d'accusation comme on voudroit.

« Hérault proposa que l'on accélérât l'exécution de tous les objets convenus. Pour distraire le peuple de la prise de Toulon, qu'il

<sup>1</sup> Le mot *francs* ou *livres* a été omis.

<sup>2</sup> Dopsent (Cl. Em.).

falloit l'annoncer précisément au commencement de l'insurrection, pour la rendre d'une part plus complète et effacer par ce moyen l'idée de la perte que l'on avoit faite. Qu'il falloit surtout oublier ce qui dans le discours d'Hébert étoit aussi exagéré qu'impolitique; qu'il approuvoit tous ses résultats, mais non les moyens; et qu'il falloit, en conséquence, enjoindre à Forgues de suivre avec la plus grande activité toutes les négociations entamées et à entamer tant qu'il trouveroit le moyen de négocier; qu'il n'ajoutoit aucune foi à ces négociations pour l'objet réel de la paix, mais qu'il y voyoit l'unique moyen d'amener les puissances à des plans dilatoires, à des délais nécessaires à la situation de la république qui pouvoit résister à tous ses ennemis et en triompher en usant sagement de l'inclination de quelques puissances à entrer en négociation, et la mettant à profit pour mettre en activité les ressources immenses mais lentes de la France.

« Drouet annonça alors qu'il étoit temps d'user des dernières ressources, qu'il faisoit la motion d'arrêter les deux gardes des médailles de la Bibliothèque du roi, pour se saisir du médailler dont le chevalier Lambert offroit un million en espèces pour le comte de Plumiers (*sic*) Anglais; qu'il étoit fait aussi de Hollande et de l'Angleterre des offres pour plusieurs millions pour les livres, manuscrits, tableaux et cabinet d'histoire naturelle; qu'il falloit tout détruire, tout anéantir; car si on ne pouvoit vendre ces objets, il déclaroit qu'il étoit résolu de les livrer aux flammes. On chargea alors Robertspierre et Hébert, avec Drouet de s'occuper de ces objets, et on lança des mandats d'arrêt pour les deux Barthélémy, gardes du cabinet des médailles.

« Pache alors annonça que l'expoliation des gens à argent, si elle étoit bien faite, rendroit plus de 1 milliard; mais qu'il falloit faire guillotiner dans les vingt-quatre heures ceux qui refuseroient les sommes exigées, que l'exemple de deux ou trois exécutions leur livreroit tout l'argent.

« Qu'il falloit une loi terrible sur les changeurs pour leur faire racheter leur salut par la tradition de leurs trésors; qu'il estimoit à 110 millions l'or que possédoient ces étrangers.

« On prit alors tous les décrets nécessaires pour l'accomplissement de toutes ces motions.

« Drouet proposa alors de donner un million à celui qui se dévoueroit pour la patrie, assasinerait le roi d'Angleterre et Pitt; qu'il falloit frapper là, que les troubles qui surviendroient à cette occasion dissoudroient la coalition. Drouet fut improuvé; on dit que cette mesure, en réussissant ou en manquant, exposerait aux plus assurées représailles, que ces représailles porteraient le

peuple au désespoir et que la Convention en seroit la victime; c'était l'avis de Pache; et Hérault et Robespierre étoient de l'avis de Drouet, qu'il n'y avoit pas de paix possible avec l'Europe et leurs principes, que les conseils des rois le savoient et le voyoient bien; que s'ils se prêtoient à des négociations c'étoit pour réunir leurs moyens et dans l'espoir d'être aidés par les troubles de l'intérieur; que si la Convention s'y prêtoit c'étoit pour épuiser leurs moyens, opérer leur ruine et mettre la division dans la coalition.

« Que d'aucune part on ne vouloit une paix impossible, qu'il falloit donc adopter des moyens de nuire assurés pour les coalisés; que, sous ce rapport, ils approuvoient la motion de Drouet, mais qu'ils y trouvoient la difficulté d'exécution.

« Drouet dit alors : « J'ai celui qui l'exécutera; c'est un Anglois qui ne demande qu'un million pour sa famille, car il compte périr dans l'entreprise. Je demande qu'il soit entendu, il est actuellement à Brest. On l'a autorisé à le faire venir et le mener au Comité.

« La séance a fini, parce que la municipalité a envoyé chercher Pache, et l'huissier de la Convention, Barthelot, a averti que la Convention étoit assemblée. »

Il semble, en lisant ce bulletin, que si on n'avait pas détruit les procès-verbaux de la Commune de Paris, en 1871, on y trouverait les mêmes déclamations et les mêmes monstruosité, tant les hommes et les temps se ressemblent. Plus heureux que nos grands-pères, nous avons été sauvés, à cette époque, d'une Terreur nouvelle par l'énergie de l'Assemblée Nationale, par la vaillance de nos soldats. Un moment d'hésitation nous condamnait à revoir des jours que nos nouveaux Jacobins se contentent de glorifier jusqu'à ce qu'ils se croient assez forts pour les faire renaître.

### III

Lorsque lord Gower, obéissant à ses instructions, avait quitté Paris, il avait laissé à Lindsay, son premier secrétaire, le soin de liquider les affaires de l'ambassade. Lindsay ne put, à raison des difficultés suscitées pour la délivrance de son passeport<sup>1</sup>, arriver à Londres que le 8 septembre. Il apportait au *Foreign Office* le récit des massacres encore à peine connus. « M<sup>me</sup> de Lamballe, écrit Burges à lord Grenville<sup>2</sup>, a été assassinée de la manière la plus

<sup>1</sup> Il n'obtint ce passeport qu'en déclarant à Lebrun que, qu'elles qu'en pussent être les conséquences, il partirait obéissant aux ordres reçus, mais que son gouvernement était averti et rendrait le ministre personnellement responsable de ce qui pourrait lui arriver en route.

<sup>2</sup> Whitehall, 8 septembre 1792, t. II, p. 311.

cruelle et la plus indécente. Sa tête et son cœur ont été portés par les rues, au bout d'une pique. Votre Seigneurie sait qu'elle était la belle-sœur du duc d'Orléans et qu'elle passait pour avoir été sa maîtresse. » Le lundi, jour où le crime fut commis, Lindsay et plusieurs autres Anglais dînaient au Palais-Royal, chez le duc d'Orléans. Ils étaient au moment de se mettre à table, lorsque les cris et les vociférations qu'ils entendaient les attirèrent aux fenêtres. Ils furent témoins de ce terrible drame. « Ce n'est que cela, dit le prince qui, peut-être, ne s'en était pas bien rendu compte, allons nous mettre à table. »

Le châtement ne se fit pas longtemps attendre. Un peu plus d'un an après cette scène révoltante, le 6 novembre 1793, le duc d'Orléans périssait sur l'échafaud. L'agent du gouvernement anglais raconte les détails de sa mort<sup>1</sup>. « La manière dont s'est faite l'exécution du duc d'Orléans est une chose vraiment incroyable et doit l'être bien d'avantage pour les pays étrangers. A l'instant d'où il sortit de la Conciergerie pour être conduit au supplice, il fut réveillé de l'abattement profond où il paraissoit être par les cris d'un peuple immense qui se mit à applaudir avec fureur en lui disant : *Scélérat, c'est toi qui es la cause de tous nos malheurs!* On lui crioit des fenêtres les propres paroles dont il s'étoit servi pour condamner le roi à la mort. On lui crioit de tout côté : *Je vote la mort.* Le tribunal n'avoit point ordonné, ainsi qu'on l'a cru, de l'arrêter devant le Palais-Royal; c'est le peuple qui a forcé le cortège de s'arrêter pour lui causer ce nouveau supplice. Il lui a été, à ce qui a paru, très sensible. Il a voulu cacher sa figure avec les mains, le peuple a obligé le bourreau à les lui faire baisser. On l'a arrêté là plus de vingt minutes. Il n'a jamais parlé. Il a seulement, en sortant de prison, demandé des nouvelles du duc de Montpensier, et on lui a répondu qu'il seroit guillotiné dans la semaine. Il a, en effet, été arrêté le même jour que son père a été exécuté.

« Cet événement et les exécutions qui se préparent ont totalement anéanti deux partis également ennemis de la royauté et de la religion : celui que l'on appelaient Brissotin et le parti d'Orléans. Ils étoient bien clairement distincts, quoique le tribunal ait voulu les confondre, pour que le peuple crût que c'étoit un seul et même parti. Les Brissotins étoient une modification de ce que l'on nomme les *Monarchiens*, ils n'étoient même pas éloignés, ainsi que les papiers pris à Gensonné et à Brissot l'ont prouvé, de vouloir un roi. Mais ils vouloient deux choses, un changement de dinastie et

<sup>1</sup> *Bull.* n° 2, t. II, p. 462. Il est daté du 11 novembre. Son contexte fait croire qu'il n'est pas du même agent que le précédent.

un roi qui n'eût aucun autre pouvoir que d'être le Chef du pouvoir exécutif entièrement subordonné à une Assemblée unique. Le parti d'Orléans vouloit conduire les choses au point où le peuple, lassé de ses maux, l'auroit demandé pour *Protecteur avec l'autorité dictatoriale*<sup>1</sup>. Tous les plans et projets à cet égard ont été trouvés chez Sillery, il y a plus de neuf mois, mais le tribunal révolutionnaire a néanmoins voulu que Sillery parût complice de Brissot et que d'Orléans lui-même parût complice de cette faction. »

L'agent constate ensuite pour la première fois les divergences qui s'élevaient entre le comité de Sûreté Générale et le Comité de Salut Public. Il y reviendra souvent dans ses communications postérieures. Remarquablement bien informé, il comprenait l'importance du duel qui allait se poursuivre sans interruption, et qui devait aboutir à la mort violente des chefs principaux de l'un et de l'autre de ces Comités.

« L'exécution de ces deux partis, continue-t-il, ne laisse en apparence qu'une seule faction dans la République, la faction républicaine ou les anarchistes. Mais, depuis le 7, il se manifeste, dans les comités, deux partis déjà fort ennemis. Le Comité de Salut Public, où est Robespierre, forme le parti ostensiblement dominateur, réuni avec l'abbé Sieyès, Pache, Chaumette, Bourdon et Hébert.

« Mais il est dans l'Assemblée un autre comité revêtu des mêmes pouvoirs que le Comité de Salut Public et qui est las depuis longtemps de son inutilité. Ce comité avoit fixé l'attention des agens royalistes à Paris, les hommes les plus fidèles sans exception dont je puisse me former d'idée. Ils ont, par le moyen de leurs agens, excité ce Comité de Sûreté Générale à se saisir du pouvoir et lui en ont facilité quelques moyens, non pas pour réussir, mais pour élever une nouvelle faction dans la Convention. Bazire et Chabot sont dans ce Comité de Sûreté Générale. Les choses en sont déjà au point, d'après la scène qui s'est passée le 8, que bientôt il doit en résulter un choc dans l'Assemblée. Le 8, les tribunes ont été pour le Comité de Sûreté Générale, et ceux qui m'écrivent m'assurent que si les membres de ce comité avoient eu autant de conduite qu'il a d'humeur et d'ambition, ils ne doutent pas qu'il ne détruisît le Comité de Salut Public, en se servant habilement pour aigrir le peuple des sottises que fait ce comité en se livrant à toutes les fureurs de Robespierre et de Hébert. Mais mes amis sont persuadés que l'habitude de faire agir à leur volonté les scélérats donnera pour cette fois encore gain de cause au Comité de Salut

<sup>1</sup> Ces mots sont soulignés dans l'original, sans doute pour attirer plus vivement l'attention.

Public, qu'il répandra après la victoire, le sang de tous ses nouveaux ennemis. Mais ils prévoient aussi à coup sûr que Robespierre et tout son parti succomberont ensuite d'autant plus vite à la première attaque d'un nouveau parti, que la disette alors se fera plus vivement sentir et que le peuple sera las de la continuité de leur succès.

« D'après le plan qu'a proposé l'abbé Syèyès (*sic*), le Comité de Salut Public a adopté le projet de détruire absolument toute espèce de religion, malgré les réclamations qu'ont faites plusieurs membres du comité pour prouver que le peuple, surtout des provinces, n'étoit pas mués encore pour une pareille opération. Ce qui a fait tout hasarder pour l'entreprendre, c'est que Robespierre prétend que la dépouille totale des églises procurera plus d'un milliard à la République. Et il est de fait que depuis que l'on a commencé à permettre à ces scélérats toutes sortes d'impiétés, il est entré une grande quantité d'or et d'argent dans le trésor public, qu'il y a aussi une infinité de pierres de toute espèce. Mais il faut aussi défalquer d'un gain qu'ils viennent de faire près de deux millions qu'ils ont destinés déjà au succès de cette nouvelle mesure, soit pour payer des partisans dans les provinces, soit pour indemniser les prêtres qu'ils engagent à renoncer à leur état, mais surtout pour faire apostasier les évêques constitutionnels. Gobel, évêque intrus de Paris, a coûté 100 000 écus. Chacun de ses vicaires 60 000 livres, et il est à noter que tous ces gens-là qui savent qu'on ne peut faire aucun fonds sur des traitements accordés par l'Assemblée, veulent tous toucher des capitaux et les toucher en espèces, avant d'apostasier. Gobel a même fait plus; il a voulu que l'argent fût envoyé en Angleterre, et ce n'est que lorsqu'il a sçu qu'il étoit arrivé dans les mains qu'il avoit assignées, qu'il s'est porté à la démarche qu'il a faite, et à laquelle tout le Comité de Salut Public attachoit la plus grande importance.

« L'enlèvement de la châsse de sainte Geneviève a mis le comble au mécontentement de cette partie du peuple qui n'est pas Sans-Culotte et à qui il reste quelque propriété. Tous les moyens du Comité de Salut Public n'ont pas amélioré le sort du peuple, il s'en faut. Le pain devient rare et toutes les denrées aussi. L'armée révolutionnaire et tous les assassins du Comité de Salut Public compriment tous ces mécontentements jusqu'à ce jour, mais ils existent bien distinctement. »

Les crimes succèdent aux crimes, les assassinats aux assassinats; le pays supporte tout, la terreur et la lâcheté étouffent tous les cœurs. Le 16 octobre, la Reine étoit montée sur l'échafaud. Le 11 novembre, Bailli est décapité sur le Champ-de-Mars. Le sort

de Madame Elisabeth est irrévocablement décidé; on ne croit pas qu'elle passe la semaine, écrit le correspondant de Drake <sup>1</sup>. Déjà l'*Observateur Sans-Culotte*, feuille rédigée par les ordres de la municipalité et du tribunal révolutionnaire, a annoncé sa mort avant le 15 <sup>2</sup>.

Tous les moyens étaient bons pour de tels hommes et nous sommes en présence des faits les plus révoltants de l'histoire moderne; ils font sans doute partie du bloc que M. Clémenceau préconise. « Après avoir appris au roi toutes les impuretés imaginables, Hébert lui apprend maintenant toutes sortes de blasphèmes. Sa santé s'affaiblit chaque jour, et il a presque un dévoiement continuel. Hébert commence cependant à devenir en horreur à la populace. Il a été personnellement insulté à la Halle. Il n'est pas douteux que le Comité de Sûreté Générale n'ait pratiqué cette manœuvre, comme il n'est pas douteux que ce ne soit lui qui ait fait imprimer un petit livre que l'on a jeté dans toutes les rues, intitulé: *les Faits du Comité de Salut Public*, et duquel il résulte par preuves irrésistibles, car tous les noms y sont, que le comité a fait couper dans le royaume 1068 têtes, sans y comprendre les fabricateurs de faux assignats, les malfaiteurs, mais uniquement ceux qui ont péri pour fait de révolution. »

Les faits politiques étaient plus intéressants encore. « Il s'est manifesté le 11, portait le *Bulletin*, une division formelle entre le Comité de Sûreté Générale et le Comité de Salut Public. Le Comité de Salut Public veut accuser celui de Sûreté Générale de la révolte qui vient d'avoir lieu à Saint-Menehould. Il est certain que la division est bien établie dans l'Assemblée, et on persiste néanmoins à croire que le Comité de Salut Public aura encore le dessus. »

Les agents royalistes attachaient une grande importance à ces divisions qui devaient profiter à leur cause. Ils y reviennent dans un nouveau bulletin <sup>3</sup>. La municipalité, selon eux, forme un troisième parti dont Pache, Hébert et Chaumette sont les chefs. Elle penche pour le comité de Sûreté Générale, et la troupe révolutionnaire semble lui être dévouée. Henriot, au contraire, est pour Robespierre; celui-ci est encore le plus fort, mais des observateurs attentifs prévoient qu'il succombera si les ministres Bouchotte,

<sup>1</sup> Le *Bull.* n° 3 daté du 13 novembre ne parvint à Londres que le 13 janvier 1794 (t. II, p. 466). Les difficultés des communications s'accroissaient chaque jour.

<sup>2</sup> Madame Elisabeth eut encore quelques mois de répit; elle ne fut guillotinée que le 10 mai 1794.

<sup>3</sup> *Bull.* n° 4, daté des 25, 27 et 30 novembre, reçu à Londres avec le précédent, le 13 janvier 1794, t. II, p. 471. Ce bulletin paraît être du secrétaire du Comité de Salut Public.

Forgues et d'Albarade ne parviennent pas à amener un rapprochement.

Robespierre, à ce moment, semblait vouloir arrêter le mouvement qu'il avait tant contribué à créer. Il désapprouvait les poursuites contre Madame Elisabeth. Le 26 novembre, il remettait au Comité de Salut Public un mémoire pour que l'on examinât s'il ne valait pas mieux garder les prisonniers qui tiennent le plus aux émigrés, pour entamer des négociations et passer ainsi l'hiver dans une sorte de tranquillité. Il représentait enfin très secrètement au même Comité que la municipalité usurpait les pouvoirs de la Convention Nationale en proscrivant tout culte, parce que les décrets de la Convention, en proscrivant tout culte à l'extérieur, laissaient la liberté du culte dans les maisons particulières.

« On a lu, le 28, en comité secret, dit, en terminant, le bulletin que nous analysons, une lettre de l'évêque d'Autun qui, en dénonçant son ami Champfort comme traître à la République pour avoir dévoilé sa correspondance avec l'agent du duc d'Aiguillon à Paris, annonce que les monarchiens constitutionnels sont en grande faveur auprès de lord Grenville; qu'il est à présumer que l'Angleterre adoptera leurs moyens; qu'elle traite avec la plus grande défaveur les royalistes et ne veut en envoyer aucun en Vendée; et qu'en transmettant de l'argent, il est indubitable qu'on peut établir dans le Parlement même une forte opposition qui entrave toutes les mesures du ministère. Il assure que le comte d'Artois n'ira point en Vendée, qu'une partie des ministres s'y oppose, et qu'au moins, s'il y va, ce ne sera qu'après qu'on aura vu la tournure que prennent les affaires au Parlement. »

Le rôle odieux joué par M. de Talleyrand<sup>1</sup> se montre plus claire-

<sup>1</sup> M. de Talleyrand (*Mémoires* publiés par le duc de Broglie, Paris, 1891, t. I, p. 224 et *passim*) était revenu en Angleterre à la fin de 1792, avec une mission pour amener l'unification des poids et mesures dans toute l'Europe. Il y passa l'année 1793 et une partie de l'année 1794. Il était le 28 janvier de cette première année à Juniper Hall, chez M<sup>me</sup> de Staël et nous avons de lui, à cette date, une lettre adressée à lord Grenville (t. II, p. 374), où il lui rend compte de l'abatement de Paris depuis le crime du 21 janvier. Tous les partis, ajoute-t-il, se tournent vers Dumouriez et les vœux de Dumouriez sont pour la paix. Il a proposé au conseil exécutif un projet de pacification générale. Ce plan a été fort goûté du conseil et il a été arrêté que M. Dumouriez viendrait le proposer au ministère anglais; mais il ne veut venir que quand il saura comment il sera reçu. M. de Talleyrand se met à la disposition de lord Grenville et est tout près de revenir à Londres, s'il désire l'entretenir. Il termine sa lettre par ces mots bien en contradiction avec les faits : « Ce n'est pas par le gouvernement provisoire de France que je suis instruit de ce que j'ai l'honneur de vous mander, je n'ai pas avec lui la plus légère relation et je n'en aurai pas jusqu'à ce que les sen-

ment encore dans le bulletin n° 5 du 20 décembre<sup>1</sup> : « Deux moyens, porte ce bulletin, ont servi à donner des lumières sur ce qui se passe en Angleterre ; le premier, la saisie des papiers de M. Champfort<sup>2</sup> ; le second, et le plus abondant, a été la saisie de ceux de Rabaut-Saint-Etienne. Ils entretenoient des correspondances en Ecosse et en Irlande. Un nommé *Brower* et *Hastee*<sup>3</sup> étaient les correspondants de Rabaut-Saint-Etienne en Ecosse. L'évêque d'Autun et Champfort étaient spécialement chargés de l'Irlande ; mais à présent que ces moyens de correspondance sont tombés entre les mains du Comité de Salut Public, ils ont pris une toute autre importance par la résolution qu'a pris ce Comité, le 14 décembre, d'employer tout l'argent qui sera nécessaire pour exciter des troubles dans l'Ecosse et en Irlande, et forcer, comme l'a dit Robertspierre (*sic*), l'Angleterre à se retirer de la coalition ou la nation à se défaire de M. Pitt. De la part des deux Ecossois que j'ai nommés, il y a certainement des lettres de leur main adressées à Rabaut-Saint-Etienne ; mais on ne trouve pas qu'il soit facile de s'en saisir, parce que, comme elles font partie des pièces d'accusation contre les députés détenus, les greffiers n'osent pas les vendre. Il n'y a pas de correspondance avec des personnes de marque en Angleterre. Toutes les paroles ont passé par l'évêque d'Autun, par Thomas Paine<sup>4</sup> et par un M. Morris<sup>5</sup>, Ministre des

timents de la nature aient repris leurs droits dans notre malheureux pays. » Peu de jours avant, le 26 janvier M<sup>me</sup> de Staël avait déjà écrit à lord Grenville (t. II, p. 371) : « L'horreur qu'inspire la France dans le plus atroce moment de l'histoire des hommes ne m'a pas permis de rester sur cette terre à jamais déshonorée et sans pouvoir attendre l'arrivée de M. de Staël, je me suis hâtée de chercher un asyle dans ce pays glorieux dont les vertus seules font encore croire aux bienfaits de la liberté. »

<sup>1</sup> T. II, p. 480.

<sup>2</sup> Peu de temps après, un décret fut lancé contre Chamfort. Il tenta de se suicider pour éviter les agents qui venaient pour l'arrêter et mourut, peu de temps après, des suites de ses blessures.

<sup>3</sup> Drake dans un post-scriptum dit : « Ces deux noms ont été exactement copiés sur l'original, mais ils sont d'une orthographe douteuse. Plus probablement, ils étaient des noms de guerre.

<sup>4</sup> Thomas Paine était fils d'un quaker, fabricant de corsets. Ayant fait faillite, il se rendit en Amérique où il fut un des plus ardents à faire proclamer l'indépendance de la colonie. Ses opinions révolutionnaires le firent nommer à la Convention par les électeurs du Pas-de-Calais. Il se prononça pour le bannissement du roi : « Tuer Louis, dit-il énergiquement, ce n'est pas seulement de l'inhumanité, c'est de la démence. » Après son vote, Robespierre le fit rayer de la liste des députés comme étranger et jeter en prison. Après sa mise en liberté, il retourna en Amérique où il mourut obscurément en 1809.

<sup>5</sup> Governor Morris vint en France comme ministre des Etats-Unis. Il y

États-Unis à Paris. Ce Morris n'est pas, quant à lui, un démocrate ; mais c'est un homme qui cherche à se rendre utile au parti dominant, et qui, ayant des correspondances avec M. Grey<sup>1</sup>, cherche à les rendre utiles à Robertspierre et à Danton ses amis. La dernière lettre de l'évêque d'Autun adressée à M. Forgues, traitoit des moyens qu'il imaginoit pour détacher l'Angleterre de la coalition sans la compromettre ; il dit qu'il assuroit à ses amis qu'il n'est aucun sacrifice que la France ne fit pour y parvenir, qu'il faut bien fortifier l'Opposition de ces idées, afin qu'elle puisse faire une vigoureuse sortie contre Pitt et le dépopulariser totalement à l'ouverture du Parlement ; qu'ils doivent compter que Grey et Scheridan (*sic*)<sup>2</sup> parleront dans des principes entièrement opposés à ceux des Jacobins, parce que le peuple anglais les a en horreur ; mais que ce à quoi l'on peut viser se borne à détacher l'Angleterre de la coalition, ou à y exciter de tels troubles, que M. Pitt soit obligé de quitter sa place et le ministère de changer de politique. Il prévient dans cette même lettre qu'il sera probablement obligé de partir, mais qu'il ne partira qu'à l'extrémité, et qu'en ce cas, la correspondance continuera suivant les adresses qu'il enverra au Comité de Salut Public lorsque son départ sera décidé. »

M. de Talleyrand, dont ces bulletins montrent trop clairement la duplicité et les louches menées, reçut peu de temps après l'ordre qu'il prévoyait de quitter l'Angleterre, en vertu de l'Alien Bill que lord Grenville avait obtenu du Parlement et qui lui permettait d'expulser les réfugiés français ou autres qui pouvaient sembler dangereux. Les agissements de la Convention, les nombreux émissaires qu'elle entretenait à grands frais, justifiaient cette mesure. M. de Talleyrand dut obéir, il s'embarqua pour l'Amérique.

#### MARQUIS DE NADAILLAC.

La suite prochainement.

resta jusqu'en 1794, où il fut rappelé à la demande du gouvernement qui ne le trouvait pas assez favorable aux Jacobins. Les Mémoires très connus qu'il a laissés sont intéressants.

<sup>1</sup> Lord Grey, longtemps le chef du parti libéral en Angleterre, devint premier ministre sous Guillaume IV et fit passer le bill de la Réforme, le premier pas de l'Angleterre dans la voie démocratique.

<sup>2</sup> Sheridan était né en 1751. Son célèbre discours sur le procès de Warren Hastings et sa comédie *The School for Scandal* lui valurent une grande réputation. M. Fraser Frae vient de publier sa biographie avec une préface du marquis de Dufferin, un de ses descendants.

# DEUX PETITES CRISES <sup>1</sup>

---

Henriette était seule à la maison, un matin. Comme elle sortait de sa chambre pour aller chercher quelque chose dans une autre pièce, elle entendit tout à coup un cri, suivi d'un gémissement.

Elle se précipita dans la direction de la cuisine, et trouva Victoire assise sur une chaise et pâle comme une morte.

Aux questions effrayées de la jeune fille, Victoire ne répondit que par de nouveaux gémissements, en soulevant un peu sa main droite tout ensanglantée, qui reposait sur la table de bois blanc.

Elle venait de se blesser affreusement avec une hachette en voulant recouper un morceau de viande mal préparé, et elle devait beaucoup souffrir, à en juger par ses plaintes inarticulées.

Henriette, qui aurait détourné les yeux d'une simple écorchure en temps ordinaire, se sentit, à cette minute, animée du courage de ceux qui pensent uniquement à porter secours. Elle courut à sa chambre, rapporta une provision de mouchoirs fins et de bandes de toile, remplit une terrine d'eau, puis s'approchant de la table où était étendue la main blessée, prit celle-ci avec précaution pour la laver et la bander.

L'étonnement avait pour ainsi dire suspendu la douleur chez Victoire qui murmurait :

— Oh ! mademoiselle, comment pouvez-vous toucher à cela?... Moi qui ne peux même pas regarder ce que je me suis fait.

Non seulement la jeune fille regardait et touchait la paume de la main hachée, mais elle éprouvait encore une espèce d'exaltation à accomplir cette besogne d'infirmière. La vue du sang, au lieu de lui faire horreur, la soulageait presque ; c'était comme le sang et la plaie de son cœur qu'elle étanchait et qu'elle pansait.

D'ailleurs, tout en associant ce fait matériel étranger à ses propres souffrances morales, elle ressentait un vrai élan de reconnaissance pour la pauvre fille, qui, seule, lui avait témoigné de la sympa-

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1896.

thie dans ses plus cruels moments, et elle était heureuse de pouvoir enfin s'oublier elle-même, au moins pour un instant.

Lorsqu'elle eut entièrement terminé son œuvre, vidé même la terrine pour faire disparaître toute trace de l'accident, puis reçu les remerciements chaleureux de Victoire, elle s'enfuit dans sa chambre, et là, tombant à genoux devant son lit, elle éclata en sanglots en murmurant : « Pardon, pardon!... »

La crise fut longue, mais bienfaisante. C'étaient les premières larmes, les premières paroles, le premier sentiment de repentir à l'égard de l'amie qu'elle n'avait même pas accompagnée jusqu'à sa dernière demeure.

Lorsqu'Henriette se releva, après avoir longtemps, bien longtemps pleuré, prosternée dans l'attitude d'une coupable qui implore sa grâce, elle prononça à demi-voix et avec fermeté : « Il faut que je me résigne, il faut que je l'oublie!... »

Si M. et M<sup>me</sup> Journal avaient observé leur nièce avec quelque attention, ils auraient pu s'apercevoir d'un changement chez elle, à partir de ce jour. Elle n'avait plus le même air de langueur et d'abattement, s'efforçait d'être moins absente en présence des autres, s'imposait des tâches d'activité dans la maison.

Cependant, sa lutte intérieure était loin d'être terminée, et plus d'une fois encore, elle devait retomber défaillante, avant de se relever définitivement.

Une semaine après l'accident arrivé à Victoire, se sentant courageuse, croyant avoir eu raison de toutes ses faiblesses, elle se prépara à aller rendre une première visite, redoutée, désirée et bien souvent différée jusque-là. Mais, au moment où elle avançait la main pour prendre, dans le vase où elle l'avait mis le matin, le bouquet de violettes de Parme destiné à son amie, une pensée, une pensée malheureuse traversa son esprit : « Si le hasard voulait..., si j'allais *le* rencontrer près de sa tombe?... »

Ce fut un coup terrible!... Elle posa les fleurs sur la table, retira son chapeau, s'assit, découragée et désespérée : « Eh ! bien, non, je n'irai pas, je ne suis pas digne d'y aller ; je n'ai pas le droit de m'agenouiller devant sa tombe ; ce serait la profaner, puisque c'est pour y porter encore cette odieuse préoccupation personnelle... »

Ainsi le sentiment qu'elle voulait éteindre n'était pas mort.

Les heures qui suivirent reportèrent Henriette à ses plus mauvaises journées. Elle se jugeait sévèrement et néanmoins ne pouvait s'empêcher de se prendre en pitié. N'était-elle pas seule, trop seule pour supporter ce qu'il lui fallait supporter?... Sa peine lui paraissait si écrasante, le combat était tellement au-dessus de ses forces!...

Des jours passèrent. Elle avait gémi sur sa solitude ; comment

devait-elle en arriver graduellement à la déplorer moins et enfin à la bénir presque? Dans son inexpérience entière de la vie, cette jeune fille pressentit sans doute confusément une vérité d'ordre général, à savoir, que l'abandon complet peut devenir, lui aussi, une force pour les faibles : nous nous résignons et nous relevons d'autant mieux que personne ne nous aide à porter notre fardeau.

Nous plaindre, déraisonner aussitôt que la raison cherche à nous convaincre, repousser, brutaliser même, en un mot, faire souffrir ceux qui veulent nous consoler, c'est ainsi que nous répondons, le plus souvent, aux efforts charitables d'autrui, alimentant à plaisir notre propre souffrance, apportant des retards indéfinis à la résignation finale qui, pourtant, est inévitable.

Seul, en face de notre malheur, l'angoisse est plus poignante, mais la lutte plus courte.

D'ailleurs, Henriette, qui n'avait pas reçu de véritable éducation religieuse, pour qui la piété enseignée s'était bornée, comme pour beaucoup d'autres, aux pratiques les plus extérieures et les plus machinales, Henriette avait néanmoins une âme religieuse, capable de se soumettre à la volonté qu'elle ne comprenait pas et d'accepter les épreuves les plus dures, après les premiers mouvements de révolte naturelle.

## V

Quatre mois s'étaient écoulés. M<sup>lle</sup> Frévé s'absorbait ou s'engourdissait dans les actes si monotones de sa vie extérieure. Maintenant, quand un certain nom se présentait à sa pensée, elle se demandait grâce, et réussissait à ne pas s'arrêter sur des images et des réminiscences douloureuses.

M. Servan ne devait plus être à Paris; son congé expiré, il avait rejoint son poste, seul, ou plutôt non, pas seul... Pourquoi reculer devant la vérité si probable? Il s'était marié, étant venu en France dans ce but; Henriette le savait mieux que personne.

C'était fini, la séparation éternelle était accomplie...

Dès lors que la passion s'était tue et l'imagination apaisée; la jeune fille avait enfin senti la vraie perte qu'elle avait faite. Lui, le fiancé regretté, n'avait été après tout que le rêve, l'avenir incertain, tandis qu'elle, l'amie, la bienfaitrice était la réalité aimante et fortifiante. Que devenir, privée d'elle?...

Sans avoir à se plaindre d'aucun mauvais traitement de la part de qui que ce fût, Henriette ne pouvait se dissimuler qu'elle n'était pas heureuse. La médiocrité de cœur et d'esprit de ceux qui l'entouraient, cette médiocrité dont elle avait souffert inconsciemment

jusqu'au jour où elle avait connu M<sup>me</sup> Lermine, pourrait-elle la supporter à présent que l'amitié l'avait rendue trop clairvoyante?... Hélas! il avait suffi de quelques mois à une femme distinguée pour éveiller en elle la vie de l'intelligence, celle du sentiment surtout; mais la mort qui avait glacé soudain le cœur de la vieille amie avait aussi éteint, du même souffle, la petite flamme à peine allumée dans le cœur de la jeune fille.

Au milieu de cette nouvelle phase de chagrin, un événement se produisit.

Appelée par son oncle, au salon, une après-midi, Henriette trouva M. et M<sup>me</sup> Journal assis à côté l'un de l'autre, le premier visiblement embarrassé, tournant un papier entre ses gros doigts tremblotants, la seconde ayant une mine étrangement pincée et contrariée.

— Vous avez quelque chose à me dire, mon oncle? demanda la jeune fille.

— Oui, j'ai reçu une lettre d'un notaire... (M. Journal rougit beaucoup en prononçant ce mot de *notaire*), le notaire de M<sup>me</sup> Lermine, qui m'apprend un legs fait en ta faveur par sa cliente. Il s'excuse de nous aviser si tard, mais il paraît qu'il y avait eu confusion, plusieurs testaments, etc., cela importe peu... enfin, tu hérites d'une somme assez considérable, j'ose dire, puisqu'elle t'est laissée par une personne qui n'est pas ta parente..., tu hérites de quarante mille francs.

Beaucoup plus surprise qu'émue, Henriette regardait son oncle, ayant l'air de ne pas le comprendre.

— Tu es si étonnée que cela? Allons donc! tu devais être déjà au courant, fit M<sup>me</sup> Journal, que le silence gardé par sa nièce irritait.

— Comment aurais-je été au courant, ma tante? dit la jeune fille, avec des yeux interrogateurs.

— M<sup>me</sup> Lermine t'avait avertie à coup sûr elle-même. Il faut croire décidément qu'elle t'aimait bien, pour avoir pris une pareille disposition en ta faveur, quelques mois à peine après t'avoir connue. Je commence à comprendre ton chagrin; mais, tout compte fait, tu as encore plus gagné que perdu à cette mort.

— Oh! Henriette n'est pas intéressée; je suis sûr qu'elle a regretté M<sup>me</sup> Lermine pour elle-même, se hâta d'affirmer M. Journal.

La jeune fille ne daigna pas relever ces paroles.

— Tu m'autorises à accepter le legs pour toi, et à faire ce qui convient, n'est-ce pas?

— Oui, mon oncle.

Si, dans le premier moment, Henriette avait accueilli avec indif-

férence la nouvelle de cet héritage, une émotion reconnaissante ne tarda pas à la pénétrer. Non seulement elle était touchée de la pensée de son amie, mais elle comprenait que cette mince fortune, si mince fût-elle, allait modifier un peu sa situation, et lui donnerait, vis-à-vis de ses parents, au moins une petite indépendance morale.

La prévision était juste. Persistant dans une sorte de jalousie rétrospective à l'égard de M<sup>me</sup> Lermine, M<sup>me</sup> Journal en voulait presque à sa nièce d'avoir reçu cette dernière preuve d'affection, et éprouvait, en même temps, pour elle une espèce de considération toute neuve.

Aussi, tandis qu'elle lui lançait des épigrammes fort peu aimables, elle ne manquait pas de raconter à ses rares amies l'aventure d'Henriette avec une complaisance évidente.

— Vous allez pouvoir là marier, à présent, lui dit une de ces dames, puisqu'elle a une dot. Quarante mille francs, ce n'est pas énorme, cependant cela peut déjà compter, et si elle n'est pas difficile...

— Pourquoi serait-elle difficile? répondit M<sup>me</sup> Journal.

L'idée de marier sa nièce lui souriait assez. Elle l'entreprit donc tout de suite elle-même sur ce chapitre.

— Tu sais, Henriette, que tu entres dans ta vingt-troisième année. Si j'ai un conseil à te donner, c'est de te marier. Cela est devenu possible depuis que M<sup>me</sup> Lermine s'est montrée si généreuse envers toi... généreuse, pour une étrangère, s'entend, car il ne faut pas te monter la tête, ta dot est des plus modestes. Pourtant, je le répète, elle te permet de chercher un parti raisonnable. Moi, je ne m'en charge pas, j'ai dû abandonner toutes mes relations depuis que ton oncle a si bien conduit nos affaires; mais M<sup>me</sup> Pascal m'a fait des offres obligeantes, et, si tu veux, je la prierai de s'occuper de toi.

— Oh! non, ma tante, je vous en prie, répondit Henriette d'un ton effrayé et suppliant.

— Pourquoi?... tu ne veux pas te marier?

— Non.

— Qu'est-ce que tu veux donc?

— Mais, je ne veux rien, ma tante, je ne désire pas me marier, voilà tout.

— A ton aise, la fantaisie t'en viendra un jour ou l'autre, sans doute..., seulement, je te préviens qu'il vaudrait mieux plus tôt que plus tard, une jeune fille ne rajeunit pas après vingt-cinq ans.

Elle était bien sûre, la pauvre Henriette, que cette *fantaisie* ne lui viendrait jamais. Elle restait trop meurtrie de son rêve de

bonheur au cruel dénouement. Et puis, elle devinait si bien à quel genre de mariage on pouvait songer pour elle ! Avec sa dot si modeste, son absence de beauté et de tout don brillant, on ne lui aurait certes pas reconnu le droit de se montrer ce qu'on appelait « difficile ». Du reste, elle-même ne se le reconnaissait pas non plus ; elle ne prétendait à rien, à rien qu'à la paix et à l'oubli.

Dans ces dispositions, Henriette devait se replier plus que jamais sur elle-même.

Une idée un peu consolante lui vint cependant. Puisqu'elle se voyait *riche* tout à coup, n'était-il pas de son devoir de prélever sur son petit revenu la petite part des pauvres ? Oui, sans doute, ce serait une joie de faire la charité, mais comment s'y prendre ?

Bien trop timide pour demander conseil à quelqu'un ou porter elle-même ses offrandes à quelques sociétés de bienfaisance, Henriette crut qu'elle ne pourrait mettre sa bonne résolution en pratique et s'en affligeait profondément lorsqu'elle songea à Victoire.

Toute brave fille qu'elle était, Victoire était loin d'être parfaite. Elle avait la langue un peu trop vive et était prise, par moments, de caprices ou de vraies lubies que M<sup>me</sup> Journal supportait avec peine. Une crise, suivie d'une séparation, était toujours imminente entre la servante et la maîtresse. Mais Henriette avait pu expérimenter le cœur chez Victoire, et, la sachant susceptible de dévouement, n'hésita pas à se confier à elle.

Tout de suite elle fut comprise. Victoire promit de s'informer dans le quartier de quelques familles besogneuses, puis de vérifier en personne si ces pauvres non classés étaient vraiment dignes de pitié, puisqu'on est si souvent trompé par les apparences.

Elle s'acquitta de sa tâche avec zèle et même avec beaucoup de tact, de sorte que le terrain étant préparé, Henriette aurait pu se livrer elle-même à des visites domiciliaires charitables qui seraient devenues, dans sa vie si étroite, une source d'intérêt réconfortant ; mais elle recula devant une œuvre d'initiative pour laquelle elle ne se croyait point faite.

Victoire fut donc la distributrice des aumônes de sa jeune maîtresse, et plus tard, quand elle eut quitté la maison, ne pouvant plus s'entendre avec M<sup>me</sup> Journal, Henriette persista à garder l'incognito, se contentant d'adresser sous enveloppe à ses protégés les petites sommes qu'elle leur destinait.

C'était persévérer dans une première erreur par défiance de soi-même ; c'était se fermer la seule voie de salut.

## VI

Une année passa, puis une seconde. Henriette reçut l'annonce du mariage de son frère. Dans l'intervalle, Louis était venu assez souvent à Paris, mais toujours pour peu de temps, et toujours pressé, absorbé par mille affaires. Il ne négligeait aucune démarche pouvant servir à son avancement, et dans ses courtes causeries avec sa sœur, il l'entretenait surtout de ses espérances, des obstacles qui l'arrêtaient momentanément, ainsi que de son vif désir de se marier, mais de se marier très bien, c'est-à-dire de faire un mariage aussi agréable et avantageux que possible.

Par hasard, il interrogeait Henriette sur elle-même, lui demandait si elle était sérieusement résolue à rester vieille fille, se contentant d'ailleurs de réponses évasives et n'insistant pas du tout. La préoccupation personnelle le dominait extraordinairement. Sa sœur n'osait pas s'avouer combien elle était affligée de cet égoïsme qui perçait beaucoup plus qu'autrefois, ou qu'elle sentait mieux elle-même. Elle trouvait aussi que Louis avait perdu de sa gaieté aimable et facile; il s'était légèrement provincialisé, avait pris un ton tour à tour sec ou distrait; l'homme fait ne ressemblait aucunement à ce qu'avait été le jeune homme.

Lorsque Henriette apprit enfin le mariage de son frère, elle éprouva une grande curiosité de connaître sa belle-sœur. Malheureusement, des deuils de famille, des maladies, différentes circonstances empêchèrent M<sup>me</sup> Frévé d'accompagner son mari à Paris pendant longtemps. Du reste, le ménage ne devait pas être très riche. Louis n'avait pas indiqué le chiffre de la dot de sa fiancée, ce qui laissait supposer que ce chiffre était modeste; en revanche, il avait beaucoup vanté la beauté et la grâce de la jeune fille. On pouvait en conclure qu'invinciblement séduit, ou tout simplement pris au piège, il avait commis la faute du mariage de pure inclination.

Il fallut patienter quatre ans avant de se connaître; Paris était loin de Perpignan pour M<sup>me</sup> Frévé, et Perpignan encore plus loin de Paris pour Henriette, qui ne songeait guère à faire ce voyage. Sa joie fut donc réelle lorsqu'elle apprit qu'elle allait enfin voir son frère, sa belle-sœur et sa petite nièce Lise, âgée de trois ans déjà.

Elle avait compté sur un mot qui l'avertirait du jour exact de l'arrivée des voyageurs. Louis était sans doute trop occupé pour y penser.

Un matin, un commissionnaire lui apporta une carte de son frère sur laquelle avaient été griffonnées en toute hâte les lignes sui-

vantes : « Nous sommes ici depuis vendredi soir. J'ai attendu jusqu'à aujourd'hui pour te prévenir, parce que je me doutais bien que je serais très pris les deux premiers jours et qu'Isabelle serait fatiguée. Viens dîner ce soir avec nous, tu nous feras grand plaisir. Et demain, c'est nous qui irons rendre visite officiellement à mon oncle et à ma tante. »

« Comment, ils sont à Paris depuis quarante-huit heures et je ne le savais pas ! » se dit Henriette.

Elle n'ajouta pas de réflexion, décidée tout de suite à se rendre à l'invitation de son frère, et un peu troublée seulement par l'idée de l'entrevue. Cette belle-sœur, plus jeune qu'elle de cinq ou six ans, avec laquelle elle n'avait échangé encore que quelques lettres insignifiantes, l'intimidait.

Vers six heures, elle pénétrait dans une maison du faubourg Saint-Honoré, où son frère avait retenu un petit appartement meublé.

La porte du salon s'ouvrit, Henriette entra. Louis vint à elle, la prit par la main, la conduisit à une jeune femme moins grande qu'elle de taille et un peu forte, qui l'embrassa assez gracieusement.

— Voilà ma femme et voici ma fille, dit Louis, en poussant devant lui une toute petite poupée, mignonne et ronde.

Cette fois, Henriette se mit à genoux et, oubliant toute timidité, embrassa tendrement le charmant bébé qui était sa nièce.

— Il était temps de faire connaissance, Henriette ! s'écria sa belle-sœur. Quatre ans déjà que je suis mariée et je n'étais pas encore venue à Paris ! Vous n' imaginez pas tous les obstacles, toutes les anicroches qui m'en ont empêchée. Une vraie fatalité ! Cela devenait risible à la fin, mais je n'avais pas envie de rire, et j'étais furieuse contre lui chaque fois qu'il partait sans moi.

— Ce n'était pourtant pas pour mon plaisir que je faisais le voyage et j'aurais préféré de beaucoup pouvoir t'emmener.

— Oui, mais tu ne m'aurais pas attendue...

— La dernière fois, reprit Isabelle, c'est cette mioche qui a eu l'idée d'attraper la rougeole deux jours avant notre départ ; mes malles étaient faites, il a fallu tout défaire... Ah ! les enfants, ma chère, quels petits, c'est-à-dire quels gros embarras dans la vie !

— Vous ne devez pourtant pas avoir à vous plaindre de votre fille, dit Henriette, elle est superbe, sa santé paraît excellente.

— Oui, en général, mais elle est comme son père, elle ne sait pas choisir son moment, quand elle s'avise d'être malade, c'est toujours aussi mal à propos que possible.

On passa à la salle à manger. Plus près d'elle, en pleine lumière, Henriette examina sa belle-sœur, qui lui parut assez jolie, avec de

petits traits et un certain éclat; mais elle s'était attendue à un type plus fin, à un charme différent, car elle se rappelait très bien les goûts de Louis lorsqu'il habitait encore Paris et ne rêvait que d'élégance et de grande distinction féminines.

En sa qualité de méridionale, M<sup>me</sup> Frévé n'était pas dépourvue d'exubérance. Elle parlait sans cesse, prenant toujours son mari à partie. Le ton qu'elle employait, et qui était beaucoup plus de la taquinerie agressive que de la plaisanterie, déconcertait Henriette. Peut-être celle-ci pressentait-elle déjà l'orage, c'est-à-dire l'incident imprévu et désagréable qui devait se produire vers la fin du dîner.

— A propos, dit tout à coup M. Frévé à sa femme, nous irons voir demain M<sup>me</sup> Libière, c'est son jour de réception; j'ai rencontré son mari et je lui ai annoncé notre visite.

— A quoi as-tu pensé?... s'écria Isabelle. Faire une visite de cérémonie trois jours après mon arrivée, quand je n'ai rien à me mettre ni chapeau, ni manteau, ni robe..., c'est bien intelligent!... M<sup>me</sup> Libière attendra à la semaine prochaine.

— Cela est impossible, ma chère, son mari m'a prévenu qu'ils nous inviteraient à dîner pour dimanche, il faut absolument que nous ayons rendu notre visite d'ici là.

— De mieux en mieux, aller dîner en ville avant d'avoir une toilette convenable, jamais de la vie! Nous refuserons le dîner, voilà tout.

— Mais tu sais bien que je suis intéressé à être en très bons termes avec Libière, surtout en ce moment où j'attends de lui un grand service; tu sais aussi que sa femme est très susceptible... Non, il n'y a pas moyen de remettre cette visite.

— Je te répète que je n'ai ni robe ni chapeau et que je n'irai pas chez cette faiseuse d'embarras sans être habillée comme il convient.

— Tu as bien le temps de sortir demain matin et de t'acheter un chapeau et un manteau... Achète-les aussi jolis que tu voudras, ce n'est pas moi qui te ferai des reproches.

— Non, je suis très économe, je ne veux pas faire de folies. On m'a donné plusieurs adresses, je désire voir, comparer, avoir le temps de me retourner, enfin.

— Ah! tu n'es pas raisonnable, ce n'est pas pour une question de chapeau que tu vas me chicaner, quand il s'agit d'une visite indispensable.

— Alors, si tu y tiens, il y a autre chose encore : je ne puis pas souffrir M<sup>me</sup> Libière, elle m'agace avec ses airs de supériorité et ses prétentions.

— Son air et ses prétentions seront exactement les mêmes la semaine prochaine. Si nous ne devons voir que les personnes qui

nous sont sympathiques, il n'y aurait plus de rapports mondains possibles.

— Oh! pas de morale, de grâce!... M<sup>me</sup> Libière est une insupportable poseuse, qui veut écraser toutes les femmes avec ses élégances et son luxe... Je voudrais ne jamais mettre les pieds chez elle.

— Tu parles comme un enfant, que tu es... Je me suis souvent évertué à t'expliquer l'intérêt que j'avais à être bien, très bien, avec Libière. Tu ne veux pas me comprendre, et cependant tu es ambitieuse, tu tiens plus que moi à mon avancement. Si je n'obtiens pas ce que je demande, cette fois-ci, tu pourras t'en prendre à toi-même.

— Ah! bon, voilà les grandes phrases, tu es toujours sûr de me tenir par là... Mais prends garde de ne pas abuser du moyen. Nous ne l'avons pas encore, cette préfecture de nos rêves, nous n'avons même pas obtenu la modeste sous-préfecture... Quand tu auras encore plusieurs fois trompé ce que tu appelles « mon ambition », je ne te croirai plus, c'est-à-dire que je ne *t'obéirai* plus.

La figure ronde de M<sup>me</sup> Frévé s'était empourprée, ses yeux avaient pris une expression presque méchante. Il était clair que cette petite femme ne se jugeait pas faite pour céder, dans les grandes pas plus que dans les petites discussions. Son mari, quand il s'avisait de faire triompher sa volonté, devenait instantanément « l'ennemi ».

Elle ne disait plus rien, s'agitant sur sa chaise, continuant à manger avec une irritation nerveuse.

A ce moment, Lise eut le malheur de renverser son verre d'eau rougie plus qu'à moitié plein. En une seconde, la longue rigole eut gagné le bord de la table et commença à couler sur la robe d'Isabelle, qui se leva dans un mouvement de colère, secoua sa petite fille par le bras, sans lui faire grand mal, mais l'effrayant beaucoup; puis, avec l'intention sans doute de remettre de l'ordre sur la table, envoya promener l'assiette de crème qui était devant l'enfant. Le gâchis fut complet; Lise poussa des cris aigus; M<sup>me</sup> Frévé se rassit à sa place, croisant les mains devant elle, dans l'attitude d'une personne décidée à ne rien réparer et à ignorer ce qui se passe autour d'elle. Louis, lui, avait sonné pour faire venir la bonne; mais comme elle tardait un peu à paraître et que l'enfant ne se calmait pas, il se tourna vers sa sœur en lui disant :

— Emmène-la, je t'en prie, elle va en avoir pour une heure à pleurer.

Henriette ne se le fit pas répéter; elle prit sa petite nièce dans ses bras et l'emporta au salon. Là, sans lumière, elle s'assit dans un fauteuil avec Lise sur ses genoux, et la tint serrée contre sa poitrine, les lèvres appuyées sur ses doux cheveux blonds.

Encore quelques sanglots qui allaient s'affaiblissant, puis tout à coup la mignonne créature cessa de pleurer, oubliant instantanément la cause de son chagrin. L'étreinte caressante des deux bras protecteurs l'avait rassurée. Elle se taisait cependant, ne sachant que dire à cette grande inconnue qui n'avait presque pas parlé à table; et Henriette, heureuse du calme qu'elle avait ramené si vite, heureuse de sentir ce petit cœur battre contre le sien, ne disait rien non plus. Si bien que, au bout de quelques instants, elle s'aperçut que Lise devenait plus lourde, et comprit que la petite chérie s'était endormie.

Elles restèrent au moins trois quarts d'heure ainsi, toutes les deux seules. Un bruit de voix dans la salle à manger, puis dans une chambre à côté, avait indiqué à Henriette que son frère et sa belle-sœur avaient dû quitter la première pièce, sans traverser le salon.

Enfin, la porte s'ouvrit et Louis entra seul.

— Comment! vous êtes dans l'obscurité? dit-il.

— Oui, répondit Henriette, ta fille s'est endormie sur mes genoux, et je n'ai pas voulu bouger.

— Attends, je vais t'en débarrasser, la porter à sa bonne pour qu'elle la couche sans la réveiller, si c'est possible... Isabelle s'est couchée aussi, ajouta-t-il, elle est un peu fatiguée, un peu nerveuse, pas encore bien remise du voyage. Excuse-la pour ce soir. Je vais te reconduire, si tu le veux bien, et j'espère que nous passerons ensemble d'autres soirées plus gaies que celle-ci.

Ils firent à pied le trajet du faubourg Saint-Honoré à la rue Saint-Anne, causant de choses et d'autres, Henriette un peu gênée d'abord, Louis très à son aise. Et ils se séparèrent sans nouvelle allusion à l'incident qui avait terminé le dîner.

Pendant les six semaines que dura le séjour de M. et M<sup>me</sup> Frévé à Paris, Henriette vit fréquemment son frère et sa belle-sœur. Elle dina souvent chez eux, les accompagna plusieurs fois au théâtre, fit des courses avec sa belle-sœur.

Aucune scène, semblable à celle du premier soir, ne s'étant renouvelée en sa présence, elle se persuada qu'Isabelle n'était pas méchante, mais seulement un peu capricieuse en famille. Devant le monde, par contre, elle se montrait très gaie, s'animant beaucoup, un peu trop même, donnant le cours le plus libre à sa verve d'enfant gâté, qui paraissait amuser les étrangers et charmer son mari.

Incapable d'imiter cet exemple, M<sup>lle</sup> Frévé devenait encore plus timide et silencieuse à côté d'une si bruyante personne; puis, rentrée dans sa solitude, elle se sentait prise d'une grande tristesse inexplicable.

Tout en se voyant souvent, les deux belles-sœurs ne s'étaient pas liées du tout; elles étaient trop différentes pour qu'une intimité véritable pût s'établir entre elles. Henriette écoutait les récits d'Isabelle sur ses achats, ses visites, etc., et ne lui disait rien d'elle-même en retour. Elle s'était offerte à garder ou promener Lise, toutes les fois qu'on voudrait bien la lui confier, et elle eut là une charmante et une profonde jouissance, car Lise répondait de la façon la plus spontanée et la plus expansive à la tendresse de sa tante.

Le vrai chagrin fut donc dans la séparation avec la petite fille, lorsque M. et M<sup>me</sup> Frévé quittèrent Paris.

De longtemps, ils ne devaient pas y revenir ensemble. Malgré ses belles résolutions d'économie, il était clair qu'Isabelle avait subi l'entraînement des commandes aux fournisseurs de tous genres, qu'elle avait dépassé son budget dans une assez large mesure et allait être obligée de se condamner à une longue sagesse pour combler le déficit.

## VII

Les années s'écoulaient, si pareilles pour Henriette qu'elle n'aurait presque pas pu, à distance, les distinguer les unes des autres par un souvenir un peu saillant, agréable ou même triste.

Partagée entre ses petits travaux de ménage et ses petites charités, dont elle avait un peu étendu le cercle à la longue, elle se soutenait par la philosophie résignée qui avait pris le dessus chez elle, après la terrible crise éprouvée au lendemain de la mort de M<sup>me</sup> Lermine. Seulement une sorte d'instinct de défense la faisait vivre encore plus effacée et ignorée qu'elle n'y aurait été réellement contrainte.

Le temps marchait donc. Atteinte par une de ces maladies, lentes dans leurs progrès mais qui ne pardonnent pas, M<sup>me</sup> Journal en était arrivée à un état d'aigreur exaspérée bien fatigant pour son mari et pour sa nièce. Ils durent lui prodiguer, jusqu'au dénouement inévitable, des soins de plus en plus assidus, incessants, pénibles.

La tante morte, Henriette allait se trouver seule pour tenir compagnie à son vieil oncle, très affaibli lui-même physiquement et moralement.

Au milieu du calme absolu où elle était rentrée, elle reçut une invitation qui la troubla plus qu'elle ne lui causa de plaisir.

Son frère, récemment installé à Narbonne, comme sous-préfet, enfin, l'engageait à venir passer quelques mois chez lui, pour se reposer des fatigues qu'elle avait endurées. En même temps, un

ami de M. Journal proposait à celui-ci de l'emmenner dans sa petite propriété des environs de Paris. N'étant pas retenue par son oncle, Henriette n'osa pas refuser l'offre de son frère; d'ailleurs le désir de revoir Lise l'emportait sur les autres considérations.

Elle partit; mais, le soir même de son arrivée, elle se demandait avec désolation pourquoi elle était venue?... Son image, aperçue dans une glace, l'avait presque fait reculer, le son de sa propre voix l'étonnait; il lui semblait être une ombre, venant elle ne savait d'où, et essayant de se mouvoir et de prendre corps, sans y réussir, au milieu d'êtres vivants qui la voyaient à peine.

Cette impression devait s'atténuer les jours suivants, mais persister encore plus qu'il n'aurait fallu. Une vie très retirée et repliée vous éloigne tellement de ceux qui restent dans l'action, s'agitent dans le vide souvent, mais ont tout au moins l'illusion d'agir et d'être!

En cinq ans, Isabelle avait changé. Un embonpoint excessif pour son âge nuisait maintenant à sa beauté, déjà assez peu distinguée. Au moral, tout en conservant ses vivacités et ses boutades d'enfant gâtée, la jeune femme avait pris un aplomb quelque peu arrogant qu'elle jugeait sans doute de rigueur chez la femme d'un futur préfet.

Quant à Louis, souple et plein de déférence vis-à-vis de sa femme, il affectait avec toutes les autres personnes, sans exception, des airs de morgue administrative qui surprenaient bien sa sœur.

Les dîners, les réceptions de la sous-préfecture, les histoires, les cancans de toutes sortes, les antipathies nombreuses et les sympathies plus ou moins bien placées de sa belle-sœur n'intéressaient que bien faiblement Henriette. Elle avait conscience de faire elle-même une pauvre figure au milieu de tous les allants et venants, et s'isolait autant que cela lui était permis.

Par bonheur, elle avait Lise! Une Lise de huit ans, assez grande pour son âge, très mince, le visage et les traits un peu allongés, avec un teint délicat, des cheveux légèrement brunis mais toujours soyeux, une bouche mignonne et des yeux parleurs.

Pétulante et douce, tendre et malicieuse, elle était bien faite pour prendre le cœur, si disposé à se donner, d'Henriette. L'intimité fut exquise entre la tante et la nièce. La petite fille n'abusait pas d'un pouvoir qu'elle sentait très grand, elle préférait prodiguer des gentillesse câlines, ayant l'intuition de sa gracieuse charité envers une personne trop privée d'affection jusque-là.

Chaque matin, elle passait deux heures dans la chambre de sa tante pour « causer ». Assise à côté d'elle, elle lui racontait mille choses et lui posait mille questions. Depuis la mort de M<sup>me</sup> Lermine, Henriette n'avait jamais parlé d'elle-même à qui que ce fût; elle se

trouvait souvent embarrassée de répondre aux interrogations trop directes de Lise, il lui fallait détourner son attention par quelque diversion habile, ou bien elle se voyait forcée de lui arranger un peu la vérité. Mais bientôt, ce lui fut à la fois un plaisir et un soulagement de faire revivre les modestes incidents de sa vie, sous une forme enfantine et voilée, pour cette petite fille de huit ans, si capable déjà, par une finesse au-dessus de son âge, de comprendre des nuances de sentiments qui échapperaient complètement à plus d'une grande personne.

Un jour qu'elle la considérait de très près, puisqu'elle était sur ses genoux, Lise découvrit une petite mèche blanche dans l'un des bandeaux de sa tante.

— Oh! tu as des cheveux blancs! dit-elle... Tu n'es pas vieille pourtant?...

— Pas tout à fait encore, répondit Henriette en souriant.

— Alors, pourquoi est-ce que tu ne caches pas ces cheveux sous les autres?... Maman connaît une dame qui fait comme cela... C'est une très jolie dame, ajouta Lise, qui craignit sans doute d'avoir blessé l'amour-propre de sa tante.

— Si c'est une jolie dame, je comprends qu'elle soit coquette... pour moi, ce n'est pas la peine.

— Mais tu n'es pas laide du tout! s'écria Lise avec feu. Moi, j'aime ta figure... et puis j'aime tes mains, continua-t-elle en saisissant une main d'Henriette et la caressant... elles sont si longues, si blanches, si douces... je suis sûre que si tu voulais donner une tape, tu ne pourrais pas faire mal... Maman a des mains plus petites, mais elle peut faire mal, quand elle veut...

Ces derniers mots, échappés à l'enfant, firent réfléchir Henriette. Elle avait bien observé sa belle-sœur et s'était convaincue qu'elle n'était pas une mauvaise mère; mais une femme, moralement très nulle et qui veut dominer les autres, une femme capricieuse surtout, peut-elle ne pas faire souffrir ses enfants à son insu?... Henriette devinait qu'il y avait des jours où Lise fuyait sa mère, effarouchée par des accès de colère éclatant à propos des sujets les plus futiles et s'apaisant presque trop vite. Plus tard, la vie de la mère et de la fille serait forcément plus mêlée, Lise serait plus souvent victime de ces violences sans excuse, fine et très sensible de nature, elle serait malheureuse.

« Vraiment, il est coupable, se disait Henriette, pensant à son frère, il n'a pas le droit de se laisser gouverner aussi déraisonnablement. S'il lui plaît de courber la tête, il devrait prévoir l'avenir pour Lise. Comment manque-t-il à ce point de fermeté?... »

Mais ce n'était pas uniquement faiblesse chez M. Frévé. Isabelle

lui imposait véritablement, son humeur changeante donnait, semblait-il, plus de prix encore à sa personne. Ces exemples-là sont fréquents; seulement, à côté du prestige de la femme capricieuse, il y a les inconséquences, les fautes commises par cette même femme.

Certes, nous sommes ce que la nature nous fait; nos défauts, petits ou grands, sont des infirmités dont les autres souffrent souvent plus que nous-mêmes; nous avons le devoir de lutter contre ce mal qui est en nous et s'attache à nos actions; on nous rend service en nous aidant à combattre l'ennemi intérieur; toutefois, il faut reconnaître qu'il est presque toujours le plus fort et que nous n'en triomphons jamais complètement.

C'est là une triste fatalité.

Le caprice, lui, plante parasite de l'humeur, chez l'enfant, chez la femme, quelquefois même chez l'homme, n'est pas assimilable aux défauts qui constituent une partie de notre individualité, il n'a pas de racines profondes dans le caractère, il n'existe que par notre volonté ou la complaisance des autres, autant dire qu'il ne lui est pas permis d'exister.

## VIII

Au bout de deux mois, Henriette apprit que son oncle allait rentrer rue Sainte-Anne, et elle saisit ce prétexte pour décider elle-même son départ.

Il lui en coûtait cependant plus qu'elle n'aurait pu dire de se séparer de Lise.

La chère petite eut un violent chagrin; Henriette, elle, emporta de très doux souvenirs et des regrets douloureux.

Quand reverrait-elle cette adorable enfant, et la retrouverait-elle bien la même?...

Ces questions, elle devait se les poser d'une façon beaucoup plus poignante, huit mois plus tard, en apprenant une nouvelle bien triste et bien inattendue : la mort de son frère.

Une chute de cheval, jugée d'abord sans gravité, à la suite de laquelle s'était déclarée une maladie interne, et cet homme jeune et robuste succombait en quelques semaines.

Ce fut pour sa sœur un coup terrible, d'autant plus terrible qu'il entraînait une double affliction. Maintenant qu'elle le pleurait, elle oubliait le Louis des dernières années pour ne plus revoir que son Louis tout jeune, si gai et si gentil, bien que déjà un peu indifférent au fond. Mais cette mort allait avoir une conséquence affreuse qu'Henriette ne pouvait s'habituer à envisager : sa séparation complète de Lise.

Déjà elle savait que M<sup>me</sup> Frévé retournait à Perpignan auprès de

ses parents. N'ayant que fort peu de fortune, elle n'avait pas d'autre parti à prendre assurément. Lise allait être élevée là dans une tout autre famille, on ne lui parlerait même plus de la sœur de son père, sans doute, et c'était fini, il ne subsisterait plus aucun lien entre la tante et la nièce...

Le chagrin était cruel, de ceux dont on ne se console pas, puisqu'il n'y a nulle compensation à la perte éprouvée.

Voulant se cramponner à un espoir bien faible pourtant, Henriette écrivit fréquemment à sa belle-sœur, avec une tendresse qu'elle ne lui avait pas encore témoignée. M<sup>me</sup> Frévé répondit d'abord par quelques courts billets, puis espaça ses réponses et cessa finalement toute correspondance.

Henriette dut se contenter d'une petite lettre de Lise au 1<sup>er</sup> janvier, lettre qui ne contenait guère autre chose que quelques formules banales, évidemment dictées à la fillette.

Trois longues années passèrent encore ainsi. Les facultés de l'oncle, à force de baisser, le rapprochaient de l'enfance, et la nièce, par contre, se sentait vieille. Toute vie s'était retirée de son cœur et de son intelligence, elle le croyait, elle en était persuadée... Pouvait-il en être autrement, d'ailleurs? Mais le cœur et l'intelligence ont parfois des réveils aussi effrayants qu'imprévus.

Un jour, par un simple hasard, pendant une station un peu prolongée chez sa couturière, M<sup>lle</sup> Frévé parcourut un journal qui s'était trouvé sur une table à portée de sa main. Elle avait jeté sur la première page un coup d'œil rapide, et allait en faire autant de la deuxième et de la troisième, lorsque ses yeux distraits rencontrèrent les lignes suivantes : « Nominations consulaires : M. Jacques Servan, consul à Odessa, est nommé consul à Naples, en remplacement de M... »

Depuis quatorze ans, le nom de Jacques Servan n'avait été ni entendu ni lu une seule fois par Henriette, qui avait plutôt évité de le chercher dans les journaux, qu'elle n'ouvrait guère, du reste. Ce nom, caché dans un repli de son souvenir, prenait donc tout à coup une espèce de vie en se montrant inopinément à elle en toutes lettres!

L'émotion fut si extraordinaire, que M<sup>lle</sup> Frévé se leva, reposa le journal où elle l'avait pris, et sortant du salon, prévint la fille de sa couturière qu'elle partait, ne pouvant attendre davantage.

Rentrée chez elle, elle passa toute la journée, toute la soirée, toute la nuit presque en proie à une sorte d'hallucination.

Invinciblement, elle évoquait l'existence qui aurait pu être la sienne, pour la comparer à celle qu'elle avait menée... Rien dans sa vie, rien qu'une crise douloureuse au milieu de laquelle elle

s'était débattue seule, dont elle avait triomphé sans nul secours, puis le renoncement au bonheur, l'effacement absolu...

Autour d'elle, rien non plus qu'indifférence et égoïsme, des natures moyennes, ni foncièrement mauvaises, ni vraiment bonnes, guidées uniquement par leur instinct personnel, vivant à côté d'elle et ignorant ou dédaignant sa force aimante.

Son unique amie, elle l'avait perdue après quelques mois d'intimité de cœur; et Lise, sa chère petite Lise, en qui elle avait retrouvé, sous une autre forme, la tendresse de M<sup>me</sup> Lermine, ne l'avait-elle pas perdue aussi?

Pourquoi s'était-elle résignée? Parce qu'il le fallait, croyait-elle, parce qu'il y a en ce monde des destinées de femme affreusement accablées, et qu'elle ne pouvait, en conscience, placer la sienne parmi les plus malheureuses. Oui, mais s'il lui avait manqué des souffrances, que de choses lui avaient été refusées pour être une créature vivante : affections, sympathie, joies, action, et jusqu'à des devoirs, de vrais devoirs, pénibles à remplir, mais qui vous donnent au moins le sentiment d'être une individualité nécessaire à elle-même et aux autres...

Elle, elle s'était toujours sentie sans obligations et sans utilité, hélas! c'était là sa grande misère. Mais ces devoirs, qui ne lui étaient pas imposés, il aurait fallu se les créer avec volonté, avec énergie, quelque part, n'importe où. Il n'est pas permis à une créature humaine de se résigner, c'est-à-dire de s'engourdir au point de cesser d'exister... Qu'était-elle donc pour avoir consenti à l'anéantissement, pauvre Henriette?...

Un pareil retour sur soi-même ne se fait pas sans un ébranlement de tout l'être intérieur. Deux jours plus tard, M<sup>lle</sup> Frévé se sentait faible comme si elle relevait de maladie. Et elle n'était même pas convalescente, elle n'aspirait pas à recouvrer la santé... Où allait-elle reprendre la force de vivre?...

Où?... dans la lettre qui lui arriva à la fin d'une bien sombre après-midi.

« Ma chère Henriette,

« Je vous annonce mon mariage avec le docteur Ribert, que j'ai connu ici depuis deux ans. Si vous le connaissiez aussi, je suis sûre que vous approuveriez mon choix. Il est très difficile à une femme, encore jeune, de rester sans soutien dans la vie; pour Lise comme pour moi, mon mariage avec M. Ribert est un événement heureux. A propos de Lise, je me suis décidée à l'envoyer à Paris, dans un couvent, jusqu'à sa dix-huitième année. Vous savez qu'elle a ses douze ans révolus. Ici, il n'y a pas grande ressource pour son édu-

cation ; elle est un peu paresseuse, je n'aurai pas beaucoup le temps de m'occuper d'elle, à l'avenir, il y a donc tout avantage à la mettre en pension. Je ne crains pas de vous la recommander, je sais que vous l'aimiez autrefois ; c'est toujours une gentille enfant. Je vous serai très reconnaissante d'aller la voir de temps à autre, peut-être de la faire sortir de loin en loin, enfin d'exercer une petite surveillance, et de me tenir au courant. Lise part dans huit jours avec une dame de mes amies, elle ira vous voir avant d'entrer au couvent.

« Je vous remercie à l'avance, ma chère Henriette, de ce que vous ferez pour ma fille, et je suis toujours votre toute dévouée.

« ISABELLE. »

— Mon Dieu, je n'avais pas pensé à cela, je n'avais pas pensé qu'elle se remarierait ! s'écria Henriette, dans un véritable transport de joie... Oh ! ma chère petite Lise, elle est à moi maintenant... »

En effet, il n'y avait pas à être dupe du prétexte donné par M<sup>me</sup> Frévé. La mère pouvait se passer de sa fille, puisqu'elle n'hésitait pas à se séparer d'elle...

Réfléchir, peser sa détermination?... Ah ! c'était bien superflu ! Le parti d'Henriette était déjà pris. Dès le lendemain, elle écrirait à sa belle-sœur, la priant de lui confier Lise, puisqu'elle était décidée, de toute manière, à l'envoyer à Paris. Pourquoi le couvent ? quand elle était là, elle, prête à se consacrer sans réserve à une tâche attachante entre toutes. Elle choisirait les maîtres qui apprendraient à Lise tout ce qu'elle devait apprendre, et garderait pour elle-même la sollicitude, les soins. Et sa vie serait illuminée, transformée, et elle serait heureuse, bien heureuse !...

Henriette se rappelait sa nièce à trois ans, sous la forme du joli bébé blond ; puis la fillette de huit ans, si caressante, si maligne, qui lui prenait les mains et les admirait, qui lui disait des choses douces ou drôles. A présent, elle était plus grande, mais encore si jeune qu'elle ne pouvait avoir beaucoup changé, au fond. Le moment était favorable pour s'emparer de la petite âme, la façonner, y mettre comme sa propre empreinte, y prendre racine.

Oui, il était venu enfin, le vrai bonheur ! Peut-être l'*autre* affection n'aurait-elle pas valu celle-ci... L'enfant accepterait le don du cœur tout entier, y répondrait, à son insu même, par une reconnaissance infiniment délicate. Du reste, à quoi bon comparer, Henriette sentait bien qu'à l'heure présente, à l'heure tardive où il ne subsistait plus rien de jeune en elle que le besoin d'aimer, Lise seule pouvait satisfaire son avidité de tendresse.

Un sommeil paisible endormit ces espoirs souriants, mais le réveil du lendemain devait être triste.

Hélas ! l'effervescence de l'imagination calmée, M<sup>lle</sup> Frévé comprenait qu'il fallait renoncer à la meilleure partie de ses rêves.

Non, il ne pouvait être question de demander Lise à Isabelle, car Isabelle refuserait de la donner. Même absorbée, comme elle l'était sans doute par la pensée de son nouveau mariage, il serait dangereux d'éveiller sa défiance. Henriette n'ignorait pas, en effet, que sa belle-sœur l'aimait peu. Que ce fût dédain pour une simplicité trop grande, ou intuition d'une supériorité cachée chez la personne qu'elle jugeait si dépourvue d'éclat, que ce fût même l'un et l'autre à la fois, il était certain que M<sup>me</sup> Frévé n'avait jamais eu aucune sympathie pour la sœur de son mari. Il s'agissait donc d'agir prudemment vis-à-vis d'elle. La jalousie pouvait bien naître, très intense, là où l'affection était peu vive. Isabelle, qui abdiquait volontairement sa maternité envers Lise, ne consentirait pas à déléguer cette maternité à une autre.

Navrée, mais prévoyante pour elle-même et pour l'enfant qu'elle chérissait, Henriette se résigna à restreindre son bonheur. Le sacrifice était énorme, elle retombait de haut. Lise, au couvent, ne serait plus tout à sa tante, elle subirait d'autres influences, lierait plus d'une jeune amitié. Henriette sentait sa part diminuer de plus en plus ; mais, pour éviter le danger de voir M<sup>me</sup> Frévé changer brusquement d'avis, elle devait se soumettre. Et puis, elle avait l'espoir qu'un arrangement plus conforme à ses vœux pourrait se réaliser un jour. Elle se promettait d'être très habile avec la mère, et de gagner la confiance de l'enfant, en dépit des nombreuses rivalités qu'elle pourrait rencontrer. Pour cela, il fallait se maîtriser d'abord, puis être patiente et souple, et enfin faire sa propre éducation, car elle avait tout à apprendre.

Était-elle de force à mener à bien une pareille œuvre ? Oui, puisqu'elle le désirait de toute son âme.

« Qui sait, cela sera peut-être mieux ainsi, conclut-elle courageusement. Il y avait, c'est certain, beaucoup d'égoïsme dans mes élans passionnés d'hier. C'était à moi que je pensais, à moi que je souhaitais d'attirer la chère petite, en moi que j'aurais voulu l'absorber. Tenue forcément à distance, je comprendrai mieux mon devoir, je resterai mieux dans la mesure pour son bien à elle, car ce n'est que d'elle, que de son avenir qu'il s'agit véritablement. Ma grande faute, jusqu'à présent, a été d'attendre tout des autres ; c'est cette faute qui m'avait immobilisée, je veux la réparer à présent. J'ai passé l'âge où il est permis de demander beaucoup et même un peu. Je suis arrivée à celui où il faut tout donner soi-même pour être aimée de ceux qui commencent la vie. »

# L'ENCYCLIQUE « SATIS COGNITUM »

ET L'ANGLETERRE

---

L'encyclique *Satis cognitum* aura un grand retentissement dans le monde entier, mais nulle part autant qu'en Angleterre. L'impression qu'elle y a déjà produite et qu'elle continue à y produire sera, très certainement, de longue durée. Cette encyclique est le complément de la Lettre apostolique, en date du 14 avril 1895, adressée par Léon XIII « aux Anglais qui cherchent le royaume du Christ dans l'unité de la foi ». Cette Lettre était un appel à la prière fait par le Chef de l'Eglise catholique à tous les chrétiens d'Angleterre, afin d'obtenir la grâce de connaître la vérité. « Efforcez-vous, leur disait le Saint-Père, de demander les secours nécessaires à ce Dieu qui est le dispensateur de toutes lumières, et dont la très douce impulsion nous guide vers tout ce qui est bien, afin qu'il vous soit donné de connaître la vérité dans toute sa plénitude et d'embrasser les vues de sa miséricorde avec une entière fidélité. »

Dans l'encyclique *Satis cognitum*, les exhortations font place à l'enseignement.

Dans la Lettre *ad Anglos*, on entendait la voix du Père; dans l'encyclique *Satis cognitum*, c'est la voix du Docteur.

C'est à la prière d'un anglican d'une illustre naissance et d'une grande piété, lord Halifax, membre du Parlement anglais, que la voix du Père commun des fidèles s'est enfin, après trois siècles de silence, fait entendre de nouveau à la protestante Angleterre.

Le 14 février 1895, lord Halifax disait aux membres de l'*English Church Union*, dont il est le président, et qui tenaient leur assemblée à Bristol :

« Ne craignons pas de le dire franchement, l'union avec Rome est possible, elle est désirable. »

C'est de l'union en corps que parlait le noble lord, c'est-à-dire de l'union de l'Eglise anglicane tout entière à l'Eglise romaine. Il s'en expliquait clairement : « La réunion générale, disait-il, voilà notre désir; quant à nous séparer individuellement de notre Eglise, c'est une idée qui ne nous vient même pas. »

Et il ajoutait : « Une ouverture faite de la part de Rome à

l'Angleterre, comme je la concevais, pourrait être à même de transformer l'attitude nationale tout entière par rapport à l'Eglise romaine et par rapport à notre réunion avec le Saint-Siège. »

Nous ne savons si cette ouverture fut faite comme lord Halifax la concevait, mais elle fut faite, et elle fut faite sur ses instances. C'est un très grand bienfait dont l'Angleterre lui est redevable et dont elle ne saurait assez le remercier.

Cette ouverture prévue, annoncée, impatientement attendue, fut, à cause de la charité paternelle dont elle présentait une si noble et si touchante expression, accueillie en Angleterre avec respect, mais elle y causa un véritable désappointement. Le public anglican s'attendait à voir Léon XIII déployer dans une affaire qui, à ses yeux, était une affaire de négociation, toutes les ressources de sa diplomatie, et il s'apprêtait à essayer, comme c'est l'usage de l'autre côté de la Manche, de gagner la partie. En fait de diplomatie, Léon XIII se bornait à exhorter à la prière. « Quand *la Sainte-Alliance*, disait à ce sujet le *Newcastle daily Chronicle*, exprimant avec une suffisance toute britannique le désappointement général, quand *la Sainte-Alliance* fut formée en 1815, l'empereur de Russie, l'Autriche et le roi de Prusse déclarèrent prendre « pour leur seul « guide les préceptes du christianisme ». Wellington s'inclina et dit : « Le Parlement anglais désirerait quelque chose de plus précis. » C'est exactement ce qui manque dans la lettre du Pape. L'encyclique de Sa Sainteté est remplie des plus nobles sentiments, mais cela ne répand aucune lumière sur les conditions auxquelles les Anglais peuvent entrer dans la communion romaine. »

En parlant de l'encyclique *Satis cognitum*, les journaux anglais ne disent plus cela. Ils ne peuvent plus le dire. « Les conditions auxquelles les Anglais peuvent entrer dans la communion romaine » y sont clairement indiquées : admettre la suprématie du Souverain Pontife sur toute l'Eglise et croire tout ce que l'Eglise catholique romaine enseigne.

Bien loin de se montrer disposé à négocier, Léon XIII, le très conciliant Léon XIII, n'admet pas même un mot qui soit tant soit peu contraire à la doctrine catholique, et empruntant les fortes paroles de l'auteur du *Traité de la foi orthodoxe contre les Ariens*, il dit au monde entier, et en particulier à ces anglicans qui rêvaient des concessions, des atténuations, des révisions, à ces puséistes et à ces ritualistes qui se nomment eux-mêmes *catholiques* parce qu'ils admettent *presque* tout ce que nous admettons :

« Rien ne saurait être plus dangereux que ces hérétiques qui, conservant en tout le reste l'intégrité de la doctrine, par un seul mot, comme par une goutte de venin, corrompent la pureté et la

simplicité de la foi que nous avons reçue de la tradition dominicale, puis apostolique. »

Est-ce assez clair?

Le mérite particulier de l'encyclique *Satis cognitum* et sa grande opportunité lui viennent de ce qu'elle environne d'une éclatante lumière la question capitale à laquelle se rattachent les erreurs et les illusions des anglicans qu'il est nécessaire de dissiper, qu'il s'agisse de l'union en corps ou des conversions individuelles.

Cette question, ce n'est pas celle de la validité ou de l'invalidité des ordinations anglicanes : l'encyclique n'en dit pas un mot.

On a fait beaucoup de bruit, dans ces derniers temps, autour de cette question des ordinations anglicanes. A coup sûr, au point de vue historique et théologique, elle offre un grand intérêt, et il est juste de savoir gré à tous ceux qui, dans un sens ou dans l'autre, ont travaillé à dissiper les ombres dont, paraît-il, elle demeure encore environnée. Mais, au point de vue de la conversion de l'Angleterre, ou, si l'on veut, de l'union des Églises, c'est une question tout à fait secondaire.

La grande question est de savoir si l'Église anglicane est certainement, incontestablement, comme l'a dit Newman converti, et comme l'affirment les catholiques du monde entier, « une pure institution nationale, *a mere national institution* », ou bien si elle est, comme s'obstinent à le soutenir les anglicans, même les plus désireux de l'union, lord Halifax en tête, une portion de l'Église du Christ, une fraction de l'Église universelle. Cette question, décidée depuis longtemps par les catholiques, le sera désormais, grâce à l'imposante, lumineuse et magnifique démonstration de l'encyclique *Satis cognitum*, pour tous ceux des anglicans aux yeux de qui le bandeau des préjugés séculaires au milieu desquels ils ont vécu jusqu'ici, n'empêchera pas la lumière d'arriver. Dans tous les cas, ceux d'entre eux qui désireront sérieusement et sincèrement l'union, ne pourront plus dire ce que lord Halifax disait le 14 février 1895 dans son discours de Bristol : « Si on nous demande de renoncer à la communion avec l'Église d'Angleterre en donnant pour raison qu'elle est hérétique, nous répondrons : Ce n'est pas par des prétentions comme celles-là, incompatibles avec la fidélité à l'égard de notre communion et de notre épiscopat, que l'on fera lever le jour où les deux communions n'en feront qu'une. »

Ces prétentions-là, l'Église catholique ne peut pas ne pas les avoir, et il n'est nullement au pouvoir d'un Souverain Pontife, même le plus conciliant, même le plus ardemment épris d'amour pour la nation anglaise et du désir de la voir se rattacher à Rome, d'y renoncer.

Ces prétentions-là, au lieu d'y renoncer, au lieu de les atténuer, Léon XIII les affirme nettement. Il démontre avec ampleur et magnificence que « de par la volonté et l'ordre de Dieu, l'Eglise est établie sur le bienheureux Pierre, comme l'édifice sur son fondement ». Puis il ajoute :

« Par où l'on voit clairement que les évêques perdraient le droit et le pouvoir de gouverner, s'ils se séparaient sciemment de Pierre ou de ses successeurs. Car, par cette séparation, ils s'arrachent eux-mêmes du fondement sur lequel doit reposer tout l'édifice, et ils sont ainsi mis en dehors de l'édifice lui-même; pour la même raison, ils se trouvent exclus du bercail que gouverne le pasteur suprême, et bannis du royaume dont les clefs ont été données par Dieu à Pierre seul. »

Ritualistes, puséistes, quel que soit le nom que vous preniez, et quelles que puissent être d'ailleurs les doctrines que vous professez et les vertus que vous pratiquez, vous êtes séparés du successeur de Pierre, et, par conséquent, vous n'êtes plus du bercail, et, à moins d'une bonne foi devenue désormais fort difficile, vous ne pouvez plus, quelles que soient vos doctrines et vos vertus, entrer dans ce royaume des cieus dont Pierre seul tient les clefs.

Le résultat de cette encyclique, croyons-nous, sera immense. Il ne se produira que peu à peu, mais immanquablement. L'encyclique *Satis cognitum* demeurera comme une colonne lumineuse pour tous ceux qui errent loin du bercail, et en particulier pour cette grande nation anglaise que Léon XIII a surtout en vue, et qui sera un jour sa conquête, conquête posthume, mais assurée.

Cette nation est arrivée à une sorte de carrefour où elle se divise, au point de vue religieux, en prenant des chemins qui se croisent, et par lesquels tous veulent parvenir au même but. Il y a cela, en effet, de très particulier à la situation religieuse actuelle de l'Angleterre qu'elle est lasse de ses divisions doctrinales et qu'elle aspire à l'unité. Elle l'appelle de tous ses vœux. Elle y travaille de tout son pouvoir. En cherchant l'unité, c'est Rome qu'elle cherche sans le savoir.

Voilà pourquoi il fallait qu'au tournant de ces chemins divers par où les anglicans vont à la recherche de l'unité fut placée une colonne indiquant la direction de Rome.

Maintenant cela est fait, et magnifiquement fait. Léon XIII vient de se montrer une fois de plus un des plus admirables instruments dont se soit jamais servi la providence de Dieu pour la glorification de son Eglise.

Si l'on nous demandait quels seront les résultats immédiats ou du moins prochains de l'encyclique *Satis cognitum* pour la conversion

de l'Angleterre, nous répondrions sans hésiter, notre conviction étant parfaitement arrêtée sur ce point, que cette seconde lettre de Léon XIII produirait inmanquablement et à bref délai des fruits très abondants de conversion, si l'on était fidèle à suivre les exhortations de la première, et surtout si nos évêques de France consentaient à établir, et, pour plusieurs, simplement à rétablir dans leurs diocèses cette sainte association de prières due à l'initiative du P. Ignace Spencer et si fortement louée par Léon XIII dans sa Lettre *ad Anglos*.

Quant à ce qui est des dispositions que l'encyclique *Satis cognitum* rencontrera parmi les anglicans et de ses chances de succès au point de vue humain, il est nécessaire, pour s'en rendre compte, de bien connaître la situation religieuse actuelle de l'Angleterre. Cette situation n'est plus la même qu'il y a seulement vingt ans. Il est d'autant plus intéressant de connaître cette situation qu'elle tend à modifier l'Angleterre, non seulement au point de vue religieux, mais aussi au point de vue politique, et avec elle le monde entier, où elle tient une place si considérable et où elle joue un si grand rôle.

L'Angleterre traverse en ce moment une crise qui, par certains côtés, ressemble à celle qu'elle subit au seizième siècle, et, par d'autres, lui est tout à fait opposée. La crise du dix-neuvième siècle ressemble à celle du seizième, en ce que, au premier abord, et à s'en tenir à la surface, elle paraît ne porter que sur une question religieuse. Mais dans les deux cas cette question religieuse, par les conséquences qu'elle entraîne, a une portée beaucoup plus large et véritablement immense.

La crise actuelle ressemble encore à celle d'il y a trois siècles en ce qu'elle n'est soudaine qu'en apparence. L'une et l'autre sont arrivées à une période d'explosion à la suite d'une incubation lente, comme certaines maladies n'éclatent que lorsque les germes se sont peu à peu développés dans l'organisme.

Les ressemblances s'arrêtent là. Les dissemblances sont plus nombreuses et plus accentuées.

La crise du seizième siècle tendait à éloigner et finit par séparer entièrement l'Angleterre de Rome. La crise du dix-neuvième tend à l'en rapprocher.

La crise du seizième siècle consistait en un mouvement des esprits qu'une suite d'événements regrettables avait créé peu à peu et que le pouvoir royal accéléra tout d'un coup et précipita par une pression violente vers des excès auxquels il ne se fût jamais porté de lui-même. La crise du dix-neuvième siècle vient d'un mouvement que le pouvoir royal, déposé entre les mains de la plus douce et de la plus noble des femmes, et un gouvernement

vraiment libéral, n'accélérent ni n'arrêtent, mais qui s'est développé de lui-même dans une pleine et entière liberté.

La crise du seizième siècle dégénéra en une persécution sanglante et de longue durée qui en détermina à la fois le caractère et l'issue. La crise du dix-neuvième est née de l'apaisement des esprits et se terminera, selon toute apparence, par leur réconciliation. Les persécutions ont cessé depuis longtemps; les controverses se sont dépouillées peu à peu de ce qu'elles avaient d'âpre et d'acrimonieux, et elles tendent à disparaître. Entre les diverses confessions religieuses la barrière que formait une aveugle haine est tombée : celle que dressent encore des malentendus et des préjugés mêlés à des divergences de convictions s'abaisse par degrés. Les malentendus s'expliquent, les préjugés cèdent et les divergences vont s'effaçant chaque jour. Sans qu'il y ait eu aucune entente, une considération semble s'être présentée à l'esprit de chacun et tend à établir l'accord entre tous : c'est que la vérité est une, et que cette unité qui se trouve dans la vérité devrait se rencontrer aussi dans les croyances, et que, pour y arriver, il faut, non pas renoncer à sa raison, mais lui donner un guide qui soit le même pour tous et auquel tous soient tenus d'obéir. A la suite de cette considération un grand nombre d'anglicans se sont dit à eux-mêmes qu'en fait de guide des croyances il n'en est pas de plus sûr, de plus éclairé et de plus autorisé que cet évêque de Rome dont l'autorité jadis universellement acceptée par l'Angleterre y produisait l'unité religieuse et dont le rejet y a introduit la division et la confusion, et les regards se sont tournés vers Rome. Rattacher l'Eglise anglicane au Saint-Siège ce n'est encore qu'une idée, mais une idée qui grandit tous les jours et qui, à travers une foule d'obstacles, fait son chemin.

Les conséquences de cette révolution religieuse seront plus considérables que celle de la révolution du seizième siècle. L'étendue immense de l'empire britannique et la rapidité des communications créée par les progrès modernes mettent à la disposition de l'Angleterre une puissance d'action que n'eut jamais aucun peuple et dont, il y a cent ans, il eût été impossible de se former une idée. Qu'une nation, de catholique devienne protestante ou de protestante devienne catholique, cela ne peut se faire sans que la marche des événements en soit plus ou moins modifiée. Mais quand cette nation est à la tête d'un empire d'une superficie de 9 000 000 milles carrés et de 312 millions de sujets, son évolution du protestantisme au catholicisme mérite à tous les points de vue d'attirer l'attention; car elle est de nature à amener dans le monde entier des changements incalculables.

Dans notre volume : *la Crise religieuse en Angleterre*<sup>1</sup>, que le public a accueilli avec tant de faveur, nous avons montré la marche que cette évolution, la plus importante et la plus digne d'attention qui soit au monde, a suivie dans le passé, et celle qu'elle suit à l'heure actuelle. Nous ajouterons simplement ici quelques mots sur l'état des Eglises et l'état des esprits.

D'abord l'état des Eglises.

On compte en Angleterre un grand nombre de sectes ; il n'y a que deux Eglises : l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane.

Pendant les vingt ou trente premières années de ce siècle l'Eglise catholique n'était guère en Angleterre qu'un souvenir, et encore un souvenir abhorré. Ses membres ne formaient, suivant l'expression de Newman, « qu'une poignée d'hommes qu'on aurait pu compter comme les pierres du grand déluge ». Aujourd'hui elle est représentée par 1 archevêque et 15 évêques, 3014 prêtres dont 924 appartiennent au clergé régulier, et qui desservent 1789 églises, chapelles et missions. Le nombre des catholiques seulement en Angleterre et dans le pays de Galles est de 1 million et demi.

Outre cet avantage d'un nombre de membres déjà considérable, recrutés dans tous les rangs de la société, même les plus élevés, et qui va chaque jour croissant, l'Eglise catholique possède celui d'une puissante organisation et d'une forte discipline, et elle brille de l'éclat que donnent la science et la vertu. La faveur publique lui est acquise, même de la part de ceux qui sont le plus opposés à ses doctrines. Elle lui est surtout venue du prestige de certaines grandes personnalités catholiques, comme celles des Wiseman, des Newman et des Manning. Forte de ces succès, l'Eglise catholique étend ses conquêtes prudemment, lentement, mais avec une persévérance que rien ne lasse : elle se regarde comme assurée de reprendre possession de la nation tout entière. Pour elle, ce n'est qu'une affaire de temps.

L'Eglise anglicane, au contraire, perd chaque jour du terrain. Les dissidents qui ne veulent ni suivre ses rites, ni admettre ses doctrines, ni obéir à ses évêques, ni reconnaître son autorité en aucune façon, se multiplient avec une rapidité et dans des proportions qui l'inquiètent. D'autres, en grand nombre, l'abandonnent en niant la révélation et en rejetant toute croyance positive. Le rationalisme fait parmi les esprits cultivés des progrès considérables. Pour comble de malheur, l'Eglise anglicane en est réduite à voir des ennemis dans ses propres enfants, dans ceux qui jurent qu'ils l'aiment de tout leur cœur, mais qui la soutiennent avec un

<sup>1</sup> Un vol. in-12 de 300 pages. Paris, Lecoffre.

zèle dont elle craint fort de mourir. Pendant qu'une partie de son clergé reste cantonné dans ses anciennes positions et veut les défendre envers et contre tous, une autre partie, qui se compose des ministres les plus intelligents et les plus instruits, les abandonne. Ils vont en avant, entraînant après eux un grand nombre de fidèles. Mais, plutôt, ces novateurs ne sont que des réactionnaires. Ce n'est pas en avant qu'ils se précipitent, c'est en arrière. Tous leurs efforts tendent à ramener l'Eglise anglicane à ce qu'elle était il y a trois siècles, aux doctrines et aux cérémonies qu'elle tenait de ses ancêtres et auxquelles elle eut tant de peine à renoncer. Ils l'y ramènent au point que, dans un grand nombre d'églises protestantes d'Angleterre, soit en écoutant le prêche, soit en assistant aux offices, on se demande si l'on n'est pas dans une église catholique, et souvent on s'y trompe. Trahison! crient les uns. Progrès! répondent les autres. Dans tous les cas, ce progrès n'a pas pour effet de consolider l'Eglise anglicane : il sape peu à peu ses fondements et prépare sa ruine. S'il va jusqu'où la logique le pousse, là où il y a encore aujourd'hui une Eglise anglicane, bientôt, quel que soit le nom que l'on conserve, il n'y aura plus qu'une Eglise catholique. Ces luttes et ces divisions intestines laissent à cette Eglise chancelante et menacée peu de force pour se défendre contre les ennemis du dehors. Elles font évanouir l'ombre d'unité qui lui restait et la dépouillent de son prestige aux yeux de ses propres membres, même aux yeux de ses chefs.

Ce n'est point qu'ils aient perdu leur attachement pour elle. Mais il ne leur est plus possible de se faire illusion sur ses infirmités, que plusieurs croient mortelles. Seulement il y a partage d'avis entre eux, les uns jugeant que le meilleur parti à prendre est de la laisser mourir de sa bonne mort, telle qu'elle est, en l'environnant de respect jusqu'à son dernier soupir, essayant même de former une ligue pour la défendre et lui ménager la consolation de passer ses derniers jours en paix; les autres pensant et disant bien haut qu'il y aurait mieux à faire que d'assister respectueusement à son agonie. Ce serait, disent-ils, de la ranimer en lui infusant un sang nouveau, le sang romain, le sang qui coule depuis dix-neuf siècles dans les veines de l'Eglise catholique et lui communique la force de résister à tout. Un grand nombre estime que ce remède n'est pas nécessaire. Leur avis est bien qu'il est intempestif de s'obstiner à défendre une Eglise qui, visiblement, n'est pas défendable. Mais si elle n'est pas défendable, elle est réformable, et c'est aux réformes qu'il faudrait recourir, non à celles qui viendraient d'une union avec Rome, mais en s'inspirant de l'esprit qui a dirigé l'Eglise d'Angleterre pendant les trois derniers siècles et en

demeurant fidèle à ses traditions. Cette opinion a été nettement exposée et fortement motivée dans un remarquable article du numéro de janvier de cette année 1896 du *Nineteenth Century*, d'un auteur très connu et très autorisé, un chanoine anglican, le savant docteur Jessopp. Après avoir montré les principales fissures par où la mort pénètre dans l'Église anglicane et le vice de sa constitution, il conclut ainsi :

« N'est-ce pas une maxime parmi les tacticiens militaires que jamais forteresse au monde n'a pu résister à un siège, si seulement l'armée des assiégeants a pu faire durer assez longtemps ses attaques?... Une société qui ne peut supporter une réorganisation, quand les vieilles choses s'en vont et que de nouvelles sont dans l'air <sup>1</sup>, est une société qui ne peut être défendue. Elle est actuellement *in articulo mortis*. Sa dissolution peut être retardée pour un peu de temps, mais vous ne pouvez la conserver en vie indéfiniment en l'enveloppant de flanelle et en la préservant de tous les courants d'air <sup>2</sup>. »

Ces choses-là se disent couramment en Angleterre. De toutes parts, on déclare que l'Église anglicane a besoin de réformes. Comme il est très probable que ces réformes ne seront pas faites, et que, le fussent-elles, il est fort douteux qu'elles atteignent leur but, on peut dire que cette Église touche à sa fin. Seulement ces sortes de fins durent quelquefois longtemps.

Cet état des Églises sommairement indiqué, il sera plus facile de comprendre les états d'esprit qui y correspondent. Ces états d'esprit, même à ne les envisager qu'au point de vue de l'évolution religieuse qui s'opère en ce moment, le seul auquel on veuille se placer ici, sont innombrables. Ils peuvent cependant tous se rattacher à deux catégories principales.

La première catégorie comprend ceux pour qui l'Église établie, l'Église des trois derniers siècles, est un édifice sacré dont il faut

<sup>1</sup> Ces paroles sont probablement une allusion à ce qu'a dit l'archevêque d'York dans son sermon d'ouverture du Congrès de l'Église anglicane, à Norwich, au mois d'octobre dernier, et que plusieurs autres ont répété, au sujet du projet d'union de l'Église anglicane à l'Église catholique, à savoir que « la réunion est dans l'air, *Reunion is in the air* ».

<sup>2</sup> Is it not a maxim among military tacticians that there never was a fortress in the world that could hold out against a besieging army if only the attack were kept up long enough?... A society that cannot bear reorganisation, when old things are passing, and new things are in the air, is a society that cannot be defended; it is actually *in articulo mortis*. Its dissolution may be differed for a little while, but you cannot keep it alive indefinitely by wrapping it up in flannel and shutting off all draughts. — *The Nineteenth Century*, january 1896. *Church defence or Church reform?* by Augustus Jessopp.

bien se garder d'enlever une seule pierre; une forteresse dans laquelle on doit se retrancher, en s'efforçant de la défendre à tout prix. Ils travaillent à former une sainte ligue dans ce but.

L'état d'esprit de ceux-là est fort simple. Ils ne voient rien en dehors du *Prayer-Book*, et il n'y a pour eux qu'une Église, l'Église d'Angleterre. Ce sont des insulaires en religion. En lisant l'Évangile, ils admettent bien le *Docete omnes gentes*, mais ils lui donnent une traduction tout à fait britannique. Il en est de même des paroles de Jésus-Christ qui indiquent qu'il veut donner un chef à son Église. Ce chef ils l'admettent aussi, pourvu toutefois qu'il soit le chef de l'État et qu'il soit Anglais. Un chef de l'Église d'Angleterre qui ne soit pas Anglais, ne parlant même pas l'anglais, cela ne peut entrer dans leur esprit. Il est absolument fermé de ce côté : faits, textes ou raisonnements, tout s'arrête à la porte. Et, qu'on veuille bien le remarquer, ce ne sont pas des esprits naturellement imperméables, comme il s'en trouve partout, que nous décrivons en ce moment; ce sont des esprits très larges, très cultivés, très ouverts à tout le reste. Que ce soit là un phénomène, et même un phénomène des plus curieux, nous n'en disconvenons pas, mais ce phénomène existe.

Nous pourrions apporter en preuve une longue série de déclarations ou de théories empruntées aux discours et aux écrits d'anglicans dont l'intelligence et la capacité sont indiscutables. Rien ne serait plus facile : ce serait bien inutile aussi. Il nous suffira de citer un nouveau passage du récent article du très distingué chanoine anglican auquel nous avons déjà fait un emprunt.

« J'admets très bien, dit le docteur Jessopp, que la souveraine de ce royaume est le chef de l'Église aussi bien que de l'État, et, comme telle, « au-dessus de toutes les personnes, et dans toutes les causes, aussi bien ecclésiastiques que temporelles. » Qu'une souveraine doive être reconnue comme le juge en dernière instance de toutes les causes et de toutes les controverses débattues dans ses États, et le suprême arbitre entre les partis et les personnes en conflit me paraît une conséquence logique de l'acceptation qu'une nation a faite de la monarchie comme étant la forme de son gouvernement. Admettre qu'on puisse appeler de la décision de la souveraine, dans une cause quelconque, ecclésiastique ou temporelle, c'est enlever *ipso facto* la couronne de son front et annihiler la suprématie royale<sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> For myself I can get as far as this that the sovereign of these realms is the head of the Church as of the State, and as such is « over all persons and in all causes, as well ecclesiastical as temporal, supreme ». That a sovereign should be acknowledged as ultimate referee in all causes and

Nous autres, Français, quelles que soient nos opinions religieuses, nous ne comprenons pas du tout cette logique-là. Il nous est impossible de voir comment ce privilège d'être le juge suprême des questions religieuses dévolu au chef de l'État découle logiquement de l'acceptation de la monarchie, et comment il ne découlerait pas aussi logiquement de l'acceptation d'une autre forme de gouvernement, de la république, par exemple. Il ne nous est pas plus facile de comprendre comment le recours à un juge étranger dans les matières religieuses qui n'enlevait la couronne ni à Louis XIV, ni à Napoléon I<sup>er</sup>, ni aux souverains de l'Angleterre, quand l'Angleterre était catholique, et qui, aujourd'hui encore, ne l'enlève pas aux souverains des pays catholiques, aux souverains de l'Espagne, par exemple, l'enlèverait à la reine Victoria. Il n'y a qu'un cerveau anglais qui puisse comprendre cela. Encore s'en faut-il beaucoup que tous les cerveaux anglais le comprennent. C'est le privilège exclusif d'un certain nombre, comme le docteur Jessopp, par exemple. Ainsi, aujourd'hui, un million et demi de catholiques en appellent au Pape pour les questions religieuses. Il est possible que cela ait diminué notablement le pouvoir de la reine, mais il est sûr que tous ne s'en aperçoivent pas. Un grand nombre d'anglicans estiment que quand même tous les Anglais reconnaîtraient la suprématie du Pape en matière religieuse, cela ne ferait nullement perdre à la reine sa suprématie royale.

Ceux-là appartiennent à ce que nous avons appelé la seconde catégorie d'états d'esprit parmi les anglicans. Cette seconde catégorie est, par plusieurs côtés, aux antipodes de la première. Ainsi quand les anglicans de cette seconde catégorie lisent l'Évangile, il semble vraiment qu'ils aient sous les yeux un autre livre que ceux de la première. Ils entendent le divin Fondateur de l'Église parler de cette Église comme d'une institution qui embrassera toutes les nations et tous les temps, et il leur semble clair comme le jour que l'Église d'Angleterre ne peut faire partie de cette Église-là qu'autant qu'elle professe la même doctrine et qu'elle a le même culte, et qu'elle est gouvernée par le même chef.

Cette question du chef surtout leur paraît très claire, car le fondateur de l'Église la compare à un *seul* bercail ayant un *seul* pasteur : *unum ovile et unus Pastor*. Il dit à un de ses apôtres

controversies debated within her dominions, and the supreme arbiter between conflicting parties and persons seems to me to follow logically from a nation's acceptance of a monarchy as its form of government: To admit of an appeal from the sovereign's decision in any causes whatsoever, ecclesiastical or temporal, is *ipso facto* to take the crown from her brow and to go far to annihilate the royal supremacy altogether. — *Ibid.*

nommé Simon Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis. — Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. — Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* Ils voient très bien comment ces paroles s'appliquent à l'évêque actuel de Rome, successeur de ce Simon Pierre. Ils ne voient pas du tout qu'on puisse les appliquer à la reine Victoria ou à lord Salisbury. Les esprits de la première catégorie voient cela très clairement; ceux de la seconde ne le voient pas du tout. Mais les esprits de la deuxième catégorie ne sont pas moins étranges pour cela que ceux de la première. Peut-être le sont-ils davantage. Ils offrent un phénomène plus inexplicable encore; ce phénomène consiste en ce qu'ils croient être du bercail alors que le pasteur leur assure qu'ils n'en sont pas. Ils soutiennent qu'ils sont de ses brebis alors qu'il ne les reconnaît pas. Ils prétendent connaître mieux que lui les limites de son troupeau.

Les insulaires en religion dont nous parlions tout à l'heure ne sont pas des esprits fermés. Les déraisonnables dont nous nous occupons en ce moment ne sont point illogiques; seulement, à leur instrument mental il manque un cran.

Ceux-là sont pour l'union avec Rome, ils l'appellent de tous leurs vœux et plusieurs même s'emploient très activement à l'amener, mais l'union qu'ils poursuivent ce n'est pas l'union telle que l'ont comprise et pratiquée les Newman et les Manning et une foule d'autres après eux, et telle que plusieurs la comprennent et la pratiquent encore tous les jours, c'est-à-dire celle qui consiste à passer d'une Eglise séparée du Saint-Siège à une Eglise qui lui est unie. Ce n'est pas l'union à Rome de leur personne sur laquelle ils peuvent tout; c'est celle de leur Eglise sur laquelle ils ne peuvent rien.

Si votre Eglise ne s'unit avec Rome que dans un siècle, que ferez-vous en attendant? — Nous resterons dans notre Eglise.

Si on peut, en sûreté de conscience, rester dans votre Eglise, pourquoi songez-vous à en sortir? Si votre conscience vous fait un devoir d'en sortir, pourquoi vous obstinez-vous à y rester?

Vous ne pourrez vous unir à l'Eglise catholique qu'en reconnaissant que le Pape est infaillible : le reconnaissez-vous? — Nous le reconnaissons.

Le Pape enseigne formellement que l'Eglise anglicane ne fait pas partie de la véritable Eglise *hors de laquelle il n'y a pas de salut?* — Le Pape se trompe.

Ainsi, d'après eux, le Pape est infaillible et il se trompe.

D'après eux encore, on doit s'unir à Rome, mais on peut en rester séparé.

D'après eux toujours, la primauté du Pape est de droit divin,

*jure divino*, et on n'est pas obligé de la reconnaître et de s'y soumettre.

Si vous admettez la primauté du Pape, alors quittez notre Eglise, leur disent un grand nombre d'anglicans. Vous n'avez plus rien à y faire. Si vous reconnaissez que la vérité est du côté de l'Eglise catholique romaine, venez à nous, leur disent les catholiques. Ils n'écoutent ni les anglicans ni les catholiques. Ils oscillent entre les deux, sorte d'amphibies en religion.

Il y a quelque chose de plus étrange encore que ces étranges états d'esprit, c'est que de ces deux pôles opposés, il arrive des recrues au catholicisme. Elles viennent de tous les points de l'horizon intellectuel, et par toutes les voies, souvent par des voies dont elles-mêmes ne peuvent se rendre compte. Elles savent qu'elles sont arrivées : voilà tout.

Un grand nombre d'anglicans sont, par leurs convictions religieuses et par tout l'ensemble de leur vie, tellement près du catholicisme, qu'ils semblent n'en être séparés que par l'épaisseur d'un cheveu. La porte est ouverte devant eux ; ils passent leur vie à la regarder : ils n'entrent jamais. D'autres se tiennent très loin, et tout d'un coup, la distance qui les séparait de l'Eglise catholique est franchie. Hier ils étaient des anglicans obstinés, aujourd'hui ils sont des catholiques convaincus. En Angleterre, ces renversements d'esprit se voient tous les jours : on a cessé d'y prendre garde et de s'en étonner.

L'Eglise catholique, placée au centre des deux catégories d'esprits que nous venons de décrire, exerce sur les uns et les autres une sorte d'irrésistible fascination. Ceux qui résistent aujourd'hui se rendront demain. Ceux qui se débattent le plus fort et le plus longtemps sont précisément ceux qui subissent cette fascination d'une manière plus complète et plus profonde et mettent ensuite le plus de zèle à la faire subir aux autres.

Jusqu'ici cette fascination ne s'est exercée que sur les *individus*. Ne finira-t-elle pas par s'exercer sur le *corps*? Ne verra-t-on pas l'Eglise anglicane attirée par cet aimant mystérieux qui est dans l'Eglise catholique s'unir à elle en reconnaissant la primauté du Souverain Pontife?

Il ne semble pas aux catholiques anglais qu'il y ait lieu de l'espérer. A leur avis, cette union en corps, *corporate union*, est opposée au caractère du peuple anglais et à ces habitudes invétérées d'indépendance d'esprit qui rendent un accord de ce genre presque impossible. Outre les obstacles qui viennent de l'esprit, il y en a d'autres. Les catholiques anglais, dont un grand nombre sont des protestants convertis, les connaissent tous. Non seule-

ment ils les connaissent, mais ils les voient de leurs yeux. Ils connaissent mieux que nous ces idées qui furent les leurs, ces hommes au milieu desquels ils vivent, qui sont de leur race, de leurs amis, de leur famille.

Ils savent par leur propre expérience et par celle des autres comment du protestantisme au catholicisme se fait le passage des *individus*, et ils ne peuvent se représenter comment, en dehors d'un miracle tout à fait extraordinaire, pourrait se faire le passage *en corps*. Mais ils ne doutent nullement que, d'une manière ou d'une autre, l'Angleterre ne redevienne catholique.

On ne saurait nier que ce qui se passe en ce moment ne constitue un pronostic favorable à ces espérances. Selon toute apparence, de cette mêlée d'éléments disparates, de ce conflit d'opinions et d'idées, de ce mouvement dans le sens opposé à celui du seizième siècle, de cette crise pacifique, unique dans son genre, il sortira une Angleterre nouvelle, une Angleterre catholique. Il en sortira une Angleterre catholique qui, ne séparant point sa foi de son patriotisme et mettant au service de l'une et de l'autre l'ardeur de conquêtes qui la dévore, étendra l'empire spirituel de cette Eglise conquérante et envahissante elle-même à laquelle elle se sera donnée jusqu'aux extrémités du monde.

Ce n'est point ce que cette nation veut en ce moment; on peut même dire qu'elle veut tout le contraire. Mais les peuples, comme les individus, sont poussés vers des destinées dont ils ne sont pas maîtres. Quelque chose se remue en eux qui ne vient pas d'eux. Il se fait au plus intime de leur être un travail qu'il n'est pas en leur pouvoir d'arrêter, dont souvent même ils ne se rendent pas compte, et, tout en restant libres, ils obéissent à une puissance invisible, mystérieuse, irrésistible. Ils croient n'aller que là où ils veulent. Mais, en réalité, il y a derrière eux une main qui les pousse; il y a devant eux une puissance fascinatrice qui les attire, et c'est là qu'ils vont. Qu'elle le veuille ou non, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, c'est là que va l'Angleterre. Elle avait besoin d'une éclatante lumière pour lui indiquer la voie qu'elle doit prendre. Grâce à l'encyclique *Satis cognitum*, cette lumière vient de briller à ses yeux.

P. RAGEY,  
Mariste.

L'encyclique sur l'*Unité de l'Église* a paru chez Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, en une brochure in-8° du prix de 1 fr. Cette édition a été faite par ordre du Saint-Père et sous le contrôle autorisé du P. Gaudean, que le Pape avait appelé à Rome spécialement pour la traduire.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

Physiologie. — Les bains. — Théorie du bain. — Bains simples, bains minéralisés, bains de boue, etc. — Comment l'immersion dans l'eau est-elle salutaire? — Opinions diverses. — La peau laisse-t-elle pénétrer dans l'organisme les principes salins et médicamenteux? — Imperméabilité de la peau. — Actions chimiques. — Cause des effets du bain. — Température; influences stimulantes de contact. — Action sur la circulation générale. — La pression sous l'eau. — Perte ou gain de poids. — Les bains et le tempérament. — Un contrôle de l'état de santé. — La densité de l'homme. — Baignoire volumétrique. — Volume et poids du corps. — Industrie. — Le nouvel éclairage à l'alcool. — Becs incandescents. — Lampes et brûleurs à l'alcool. — Consommation et prix de revient. — Comparaison avec le pétrole. — Chauffage à l'alcool. — Chimie. — Dénaturation des alcools. — Procédé de dénaturation à l'huile de Zeiss. — Physique terrestre. — Une anomalie extraordinaire dans la force magnétique du globe. — En Russie. — Perturbations énormes dans la direction de l'aiguille aimantée. — Anthropologie. — Crânes épais et crânes minces. — Variations d'épaisseur de la voûte crânienne chez les peuples sauvages et chez les peuples civilisés.

Tout le monde se baigne tous les jours, de père en fils et de temps immémorial, et pourtant la théorie du bain est loin d'être faite. Il règne même à cet égard un certain nombre de préjugés, surtout au sujet des bains médicamenteux. Les bains font du bien, c'est clair, mais pourquoi? C'est là où les auteurs s'embrouillent. On va aux eaux; on en tire bénéfice; on prend ponctuellement vingt et un bains, et la santé est généralement améliorée. Pourquoi? Parce que le bain a agi sur l'organisme. Mais comment a-t-il agi? Hippocrate répondra dans un sens et Galien dans l'autre. En réalité, les explications proposées sont fort obscures. En général, pour le public, un bain ordinaire lave le corps à l'intérieur et à l'extérieur. Un bain minéral enrichit l'organisme des sels dissous qui passent dans le sang. Les médecins sont assez d'avis que, en effet, la peau laisse passer à l'intérieur les sels minéraux. Un malade, par exemple, qui prend les eaux de Salso Maggiore, en Italie, doit se saturer de sel, de brome et d'iode, parce que ces eaux renferment 27 grammes par litre de ces

différents sels. Les physiiciens prétendent qu'il n'en est rien. En vertu du phénomène connu sous le nom d'endosmose, il se fait un échange à travers la peau. Le courant osmotique va de la partie la moins riche en sels à celle qui en est, au contraire, chargée; par conséquent, l'eau s'en va du corps dans le bain minéralisé. Par suite, non seulement il n'entre aucun sel dans l'organisme, mais le corps s'appauvrit en liquide. Et en fait le corps perd du poids... Pas toujours. Cette perte ne serait pas une preuve de la réalité du phénomène endosmotique, car la chaleur du bain peut provoquer une perspiration énergique. On voit que l'on ne s'accorde guère sur les principes mêmes de l'influence des bains. Les uns admettent que la peau est perméable, les autres qu'elle ne l'est pas du tout. En ce qui nous concerne, et d'après nos anciennes expériences personnelles, nous soutenons que la peau normale chez l'homme sain est imperméable à l'eau. Tous les physiologistes ont obtenu des résultats semblables. Il n'y a perméabilité que en cas de déchirure de l'épiderme, que si le liquide en contact avec la peau exerce sur elle une action chimique. Tout dernièrement, M. Traube Mengarini a publié ses conclusions à la suite de nouvelles recherches <sup>1</sup>. Et ces conclusions confirment ce que l'on savait déjà. Il trouve que la peau est imperméable à la pression barométrique normale; elle devient plus ou moins perméable sous des frictions répétées. Elle l'est pour diverses substances, à la suite de frictions, par exemple pour le mercure et ses sels; elle l'est pour l'iode, parce que le tissu est chimiquement attaqué. Tous ces faits, en somme connus déjà, ne jettent pas grande lumière sur l'action thérapeutique du bain. La question reste tout entière. Bien qu'elle soit très complexe, peut-être cependant est-il possible de lui faire franchir quelques étapes. Ainsi, il est aisé tout d'abord de se débarrasser de l'objection des physiiciens, à savoir que le phénomène de l'endosmose gouverne les effets de l'immersion. D'abord les liquides et humeurs de l'économie sont très chargés de sels divers, par suite, il n'est pas prouvé qu'il se produit un courant centrifuge ou centripète. L'équilibre doit se faire rapidement entre les échanges à travers l'organisme et l'eau de la baignoire. Si l'endosmose se produisait, aucun animal ne pourrait vivre dans l'eau douce; il se chargerait d'eau et deviendrait hydropique en quelques heures. Dans l'eau salée, il perdrait, par un mécanisme inverse, toute son eau d'imbibition et maigrirait à vue d'œil. Le système nerveux doit s'opposer à ces échanges. Dans tous les cas, on ne les observe pas nettement. Et l'on ne saurait s'y arrêter pour établir la théorie du bain. Nous pensons que l'action du bain est ailleurs.

<sup>1</sup> *Regis Lincei et Cosmos.*

Un bain doit agir surtout par sa température, par la capacité calorifique du liquide, par les sels qui s'y trouvent dissous, par sa pression, par la stimulation que produisent sur la peau les sels ou les boues en suspension, peut-être même, comme Scoulteten l'a prétendu sans preuves, par une excitation électrique. Toujours est-il que la température exerce son influence en première ligne. M. Jamin, professeur à l'École polytechnique, a fait autrefois à Nérès des expériences sur la perte du poids du corps dans le bain. On disait qu'il y avait toujours perte. Il n'y a déperdition que lorsque la température du bain atteint et dépasse la température du sang. Autrement, il y a gain. Ce résultat était facile à prévoir. On gagne du poids dans un bain froid ou frais, parce que la perspiration, ou évaporation cutanée, ne s'effectue plus que très difficilement, les nerfs vasomoteurs, sous l'impression fraîche, fermant les pores de la peau; elle a lieu néanmoins, mais elle est réduite. Aussi, au bout d'une demi-heure, il y a gain, gain de quelques dizaines de grammes. Au contraire, si le liquide est à 37° ou au delà, la peau s'échauffe, le sang afflue, les vasomoteurs actifs ouvrent les pores, et la perspiration se fait énergiquement. On perd quelques vingtaines de grammes par heure. Vers 28°, il n'y a plus guère ni perte ni gain.

Par conséquent, la température commande avant tout soit l'équilibre stable entre les échanges, soit au contraire le gain ou la déperdition. C'est pourquoi le bain froid ou frais, de 20° à 28°, est tonique à la condition d'être pris court, parce qu'il change les conditions ordinaires de la circulation, refoule le sang dans les organes profonds et, à la sortie du bain, la réaction se produit et la circulation, en s'activant, facilite l'hématose. On éprouve une impression de force et de bien-être. Le bain chaud, 32° à 38°, exerce une action analogue à celle des bains d'air ou de sable : la circulation est activée, la perspiration augmentée. Si la durée n'est pas trop longue, le corps s'en trouve bien; il y a action sur les nerfs et sur les muscles, ce sont des bains de rhumatisants et de goutteux. Dans les deux cas, le bain sert de véhicule à la chaleur tout bonnement; il retient sur le système nerveux; en enlevant du calorique, il détermine une réaction salutaire ou, au contraire, en augmentant la quantité de chaleur, il atteint la fibre musculaire, il modifie le système nerveux et active la circulation. C'est une question de chaleur. Le bain est, de ce chef, un puissant agent thérapeutique, tout comme l'hydrothérapie chaude et froide.

Les bains minéraux ont des qualités spéciales. La chaleur là aussi joue le rôle principal. Mais la capacité calorifique est augmentée. A température égale, ces bains fournissent au corps plus de calorique et le contact des matières salines avec la peau produit une excitation

rubéfiante favorable. Les sels entrent-ils dans l'économie? C'est peu probable. Cependant certains d'entre eux peuvent passer en petite quantité. Mais ce n'est pas dans la pénétration problématique de ces substances minérales qu'il faut rechercher, à notre avis, les effets salutaires des bains minéraux. C'est avant tout aux actions de contact, à la densité du liquide, à son pouvoir calorifique qu'il conviendrait de les rapporter. Qui n'a éprouvé l'effet stimulant des sels artificiels que l'on jette dans les bains ordinaires. Les bains de boues exercent leur influence précisément à cause du contact avec la peau qu'ils excitent et de leur grande capacité calorifique. Ils fournissent au corps bien plus de calorique que l'eau ordinaire. Les bains de mer chauds n'agissent de même que par leur capacité calorifique et par la stimulation cutanée. Le baigneur autrement, s'il y avait pénétration du sel marin à travers la peau, ressentirait vivement une sensation de soif ardente. Ce qui n'est pas le cas. La pénétration à l'intérieur, sauf pour certains médecins, semble devoir rester à l'état de préjugé médical.

Ce n'est pas tout encore. Le bain exerce certainement une influence par la pression inégale qu'il détermine sur le corps entier. On ne semble pas s'être aperçu de cette action cependant certaine, dont personne ne tient compte. Le baigneur occupe une situation inclinée dans la baignoire. Il a au cou 1 centimètre d'eau et il a au-dessus de ses pieds de 40 à 50 centimètres d'eau. D'où une pression assez forte aux pieds et nulle à la tête. Il en résulte un changement appréciable dans la circulation. Et cette modification est d'autant plus accentuée que le liquide est plus dense, qu'il renferme plus de sels en solution. Le sang a plus de peine à passer aux extrémités et plus de facilité à circuler à la partie supérieure. Le travail du cœur peut être changé. « Il est bon, disait Claude Bernard, d'obliger le corps à fonctionner momentanément dans un milieu différent. C'est une gymnastique salutaire. » On modifie donc de ce chef les conditions normales de l'économie. Et il est vraisemblable que le bain en changeant un peu les fonctions, en les soumettant à un milieu artificiel momentané, amène encore sous ce rapport une perturbation bienfaisante. Mais, réciproquement, il faut rappeler aux malades, dont le système artériel n'est pas sain, que le bain que l'on conseille un peu trop à tort et à travers peut être dangereux et amener des accidents mortels. Ces différences de pression, l'élévation de température sont à redouter dans certaines affections morbides. On a relevé plus d'une fois des cas de mort dans le bain. Les sujets à système artériel faible ne devraient prendre de bain que placés horizontalement et à la température moyenne de 30°.

En résumé, nous estimons qu'on va chercher trop souvent où elles ne sont pas les causes de l'influence thérapeutique des bains ordi-

naires et des bains d'eaux minérales. La peau est généralement impénétrable, et les bains de toute espèce sont efficaces parce qu'ils servent surtout de véhicules au calorique, et celui-ci agit profondément sur les tissus, sur le système nerveux, sur la circulation et sur l'hématose. Prendre un bain, c'est changer de milieu temporairement, stimuler la peau et toutes les fonctions, et s'assurer momentanément une modification utile de l'organisme. Les voyages, autres changements de milieu, font du bien au moral et au physique. Les bains, pour des raisons analogues de changement de milieu, font comme les voyages du bien au physique et retentissent sur le moral. On a vu de simples douches transformer un homme; de morose et d'hypochondriaque le rendre gai et souriant après l'ablution. Les bains aussi influent sur le moral. On arrive triste et souffrant, on sort avec un sentiment de bien-être, reposé et satisfait. Seulement, il faut bien choisir son bain, c'est-à-dire la température qui convient à chaque tempérament et à chaque âge. Il y a le bain des jeunes, le bain des vieux, le bain des gras, le bain des maigres, le bain des arthritiques, le bain des anémiques, etc. On n'a pas l'air de s'en douter. C'est un tort. Rappelons-nous que si un bon bain fait du bien, un mauvais bain fait du mal.

A propos de bains, nous nous demandons comment personne n'a encore eu l'idée d'installer dans les établissements, dans les villes d'eaux, ou même dans les maisons particulières, un système bien rudimentaire qui permettrait au premier venu de mesurer sa densité. Les médecins font grand cas de la balance qui fournit le poids du malade. Il est important certes de savoir si un sujet gagne en poids, ou s'il perd en poids. Le poids est un bon indicateur du bon fonctionnement de l'individu. Et si les habitants de la ville se servaient plus souvent de la balance, entre deux âges, ils éviteraient sur le tard l'embonpoint fastidieux, l'obésité morbide qui vient ensuite, la déformation du corps et toutes les conséquences qui s'en suivent pour l'intégrité des fonctions, fonctions respiratoires, fonctions du cœur, etc. L'usage de la balance fournit un diagnostic dont il faut tenir compte. On commence à se soigner contre l'envahissement de la graisse beaucoup trop tard.

Mais au poids, il serait essentiel, pour juger de l'état individuel, d'adjoindre la densité. Il arrive quelquefois que l'on maigrisse en apparence et que, cependant, la balance révèle un excès de poids. Au contraire, on grossit, et la balance indique une perte de poids. C'est que le volume du corps n'est pas toujours en relation avec son poids. On peut avoir du muscle, comme on dit, et peser beaucoup, n'en point avoir, peser moins et être gros. Un homme, réellement

bien portant est bien musclé; ses tissus sont denses; il est bien proportionné. Le malade ou le sujet qui le devient à courte échéance a ses tissus mous, le ventre prédominant, l'estomac dilaté; il a du volume. Il faudrait donc pouvoir apprécier la densité individuelle, c'est-à-dire le rapport entre le poids et le volume. Plus la densité sera grande, et plus on pourra en inférer que le sujet est dans de bonnes conditions de santé. C'est un élément de diagnostic important.

Or il serait facile d'avoir le volume d'un sujet. Il suffirait qu'en entrant avec précaution dans une baignoire spéciale, l'eau déplacée s'en allât par un trop-plein dans un récipient gradué. D'un coup d'œil, on lirait la graduation et l'on aurait immédiatement le volume du baigneur par le volume d'eau. Le poids divisé par le volume donne la densité. L'expérience est bien facile à réaliser et ne réclamerait que quelques minutes.

On comprend, sans qu'il soit utile d'insister, la portée de la méthode. Il ne suffit pas de maigrir, il faut rester dense. Il ne suffit pas d'avoir un léger embonpoint, il faut être dense. La densité, c'est le signe le plus parfait de l'intégrité fonctionnelle. Le travail musculaire rend dense; l'activité, la paresse, les mauvaises digestions, la vie à l'air confiné enlèvent l'élasticité au muscle, rend le tissu mou et lâche, prédispose à la maladie. Je souhaite donc que les thérapeutes fassent entrer en ligne de compte l'appréciation de la densité individuelle, et que bientôt on trouve dans nos villes d'eau et dans nos meilleurs établissements une baignoire volumétrique permettant à chacun de déterminer plusieurs fois par an les variations de densité du corps.

On commence à beaucoup parler de l'éclairage à l'alcool. On a déjà fait en Allemagne, en Belgique, en France, des lampes à grand éclat dans lesquelles le liquide combustible est de l'alcool dénaturé. L'alcool donne une flamme bleue-jaune à peine visible. On se demandera comment on peut l'utiliser sérieusement pour l'éclairage. La flamme de l'alcool n'est certes pas brillante, mais elle est très chaude. Or on a imaginé depuis quelques années, en dehors du brûleur Bunsen, des becs constitués par des « terres rares » qui, sous l'influence de la chaleur, deviennent incandescents et fournissent une lumière éclatante. Dans une flamme quelconque, c'est la matière solide en suspension qui, par son incandescence, donne la lumière; dans la flamme ordinaire d'une bougie, d'une lampe, ce sont les particules charbonneuses. Depuis la rivalité sans cesse en éveil qui a éclaté entre le gaz et l'électricité, l'industrie gazière a réalisé de grands progrès. Les becs sont constitués par de petites corbeilles revêtues d'oxydes métalliques, qui appartiennent à la série appelée par les chimistes « terres rares », ils donnent sous l'action de la chaleur du gaz une lumière économique

et d'une grande puissance. Les nouveaux becs ont pris une grande extension. Il est clair que, au lieu de les alimenter avec du gaz, on pouvait chercher à les échauffer avec la flamme de l'alcool. C'est ce que l'on a fait avec succès. De là, les nouveaux brûleurs à l'alcool. Les essais n'ont pas été faits, bien entendu, dans le seul but de substituer un liquide au gaz, mais surtout en vue de donner un débouché important à l'alcool des distilleries françaises. Il fallait savoir si, aux prix actuels, l'application de l'alcool à l'éclairage serait économiquement possible. M. Baulant, distillateur en Seine-et-Marne, s'est livré, à ce propos, à des recherches qu'il est bon de résumer. Il a opéré sur une lampe munie d'un bec à incandescence et alimentée avec de l'alcool dénaturé à 90°. La consommation moyenne a été de 83 grammes d'alcool par heure, et l'intensité correspondant de 46 bougies, soit de 4 carcel 6. La consommation par carcel-heure est donc de 28 gr. 25. On l'a comparée à celle de l'éclairage au pétrole si répandu aujourd'hui. La lampe ordinaire au pétrole consomme pour le même pouvoir éclairant, c'est-à-dire par carcel-heure, 39 grammes ; la lampe à huile végétale 42 grammes. On peut dire, selon M. Baulant, qu'en général, à éclairage égal, il faut doubler la quantité de pétrole par rapport à celle de l'alcool, soit 2 gr. 13 de pétrole pour 1 gramme d'alcool. Par conséquent, par carcel-heure, on consomme 20 grammes d'alcool ou 40 gr. de pétrole.

L'alcool étant compté à 1 fr. 20 le litre et le pétrole à 35 centimes, la dépense devient respectivement pour une carcel-heure 2 centimes 83 pour l'alcool, et 1 centime 78 pour le pétrole. Donc, l'éclairage à l'alcool est plus coûteux que l'éclairage au pétrole.

Mais si, au lieu de faire payer à l'alcool dénaturé un droit de 37 fr. 50, on réduisait ce droit à celui qui est payé par le pétrole à son entrée en France, soit 12 fr. 50 les 100 kilogr., on rendrait immédiatement avantageux l'emploi de l'alcool. La production de l'alcool industriel, qui était de 2 434 548 hectolitres en 1893-1894, est tombé à 2 252 862 en 1894-1895. Il est clair que l'utilisation de l'alcool à l'éclairage ferait vite remonter la production. Toute la région du nord de la France, d'où l'on tire l'alcool de betteraves, surtout les départements du centre, de l'est et de l'ouest, où l'on pourrait fabriquer de l'alcool avec les topinambours et les pommes de terre, auraient grand intérêt à voir s'abaisser les taxes. On a importé de Russie et des États-Unis, en France, en 1894 : 254 millions de kilogr. de pétrole brut et 474 000 hectolitres de pétrole raffiné, pour une valeur de 22 millions de francs. Les intéressés font remarquer qu'il serait possible de s'affranchir de ce tribut payé à l'étranger et de tirer cette somme du sol de notre pays. Et déjà on prévoit une certaine révolution dans nos procédés d'éclairage et même de chauffage. Il est assez vraisemblable, en effet, que

lorsque la législation trouvera dans une méthode de dénaturation suffisante, économique, et ne nuisant pas au pouvoir éclairant, le contrôle dont elle a besoin contre la fraude, l'alcool pourra être utilisé sur grande échelle, concurremment avec le pétrole. Mais il faut ajouter que, d'ici cette époque, on abaissera sans doute, comme ailleurs, les taxes d'entrée du pétrole.

Il ne faudrait pas compter sur l'alcool pour le chauffage, en tout cas. N'importe, l'éclairage à l'alcool pourra lutter contre ses rivaux.

Pour produire un hectolitre d'alcool à 90°, il faut dépenser au moins 100 kilogr. de houille. Or la quantité de chaleur produite par un hectolitre d'alcool correspond environ à celle que fournissent 60 kilogr. de houille. On dépenserait 100 pour récolter 60. En ce qui concerne le pétrole, la quantité de chaleur fournie par 1 hectolitre d'alcool correspond à celle de 45 kilogr. de pétrole. Il faudrait, pour que l'alcool devînt avantageux, que l'hectolitre fût livré à 22 fr. 35, prix du pétrole. On en est très loin. Et les flegmes? Pas davantage. M. Lévis, professeur à l'Ecole nationale des industries agricoles de Douai, calculait récemment que, pour obtenir un hectolitre d'alcool en flegmes 50°, il faut environ 25 kilogr. de charbon. Or ces 25 kilogr. équivalent en chaleur rendue à la chaleur produite par l'hectolitre de flegmes. L'infériorité vis-à-vis du pétrole est encore ici manifeste.

Il nous faut donc conclure que l'alcool dénaturé pourra rendre de grands services et recevoir d'importantes applications à l'éclairage quand on aura réduit les taxes qui le frappent. Mais nous pensons qu'il ne saurait de longtemps encore prendre la place du pétrole, qui peut être utilisé à la fois pour l'éclairage et pour le chauffage. Le problème cependant mérite d'être poursuivi, car sa solution sortirait l'industrie de l'alcool de la crise qui la ruine et rendrait toute sécurité à l'agriculture.

Le gouvernement et les chimistes s'occupent, du reste, beaucoup en ce moment de la question de la dénaturation de l'alcool. On ne connaît pas encore de procédé parfait qui permette d'introduire dans l'alcool une substance qui ne s'en échappe pas à la distillation ni par aucun traitement chimique et qui, une fois mêlée au liquide, puisse y rester indéfiniment et lui enlever ses propriétés propres à la consommation : goût, saveur, etc. Un chimiste bien connu cependant, M. Jacquemin, vient de soumettre à l'Académie des Sciences un procédé qui dénaturerait réellement l'alcool et qui serait, condition également essentielle, très économique. M. Jacquemin propose l'emploi des sulfhydrates ou des sulfures de radicaux alcooliques; aldéhydes acétoniques ou phénoliques, soit seuls, soit mélangés avec d'autres substances dénaturantes. M. Jacquemin recommande surtout l'usage de l'*huile sulfurée*

*indifférente de Zeiss* qui s'obtient par distillation de dissolutions concentrées de sulfovinat de baryte et de sulfure de baryum. Cette huile (trihydrate de sulfhydrate d'éthyle) n'est précipitée par aucun réactif. Le produit brut, mélangé d'un onzième de mercaptan, bout de 70 à 102° et réalise le caractère essentiel du dénaturant, car l'addition de cette substance ne permettrait plus à l'alcool de sortir même par distillation fractionnée. 5 grammes d'huile sulfurée suffisent pour dénaturer 1 hectolitre d'alcool à 90°. L'odeur est suffisamment nauséabonde pour rendre l'alcool impossible pour la consommation. Elle n'est pas assez accentuée et désagréable à cette dose pour gêner son emploi dans l'éclairage des lampes à incandescence ménagères. Le prix de revient de cette dénaturation ne dépasserait pas 15 centimes par hectolitre d'alcool. Enfin, ce nouveau dénaturant ne diminue en rien le pouvoir éclairant, et les traces impondérables d'acide sulfureux qui peuvent résulter de la combustion d'un poids infinitésimal (une goutte par litre) de ce corps sulfuré ne peuvent nuire à l'application de l'alcool à l'éclairage. C'est du moins la conclusion de M. Jacquemin et l'on peut souhaiter qu'une expérience un peu suivie la confirme.

Nous mentionnions dans notre dernière revue une singulière anomalie de la pesanteur à Bordeaux. La pesanteur est en déficit au lieu d'être en excès, comme aurait pu le faire supposer le voisinage de la mer. M. Moureaux, chargé du service magnétique au Parc-Saint-Maur, sur la demande du général de Tillo, s'est rendu en Russie pour examiner une région où l'on avait reconnu une anomalie dans les éléments du magnétisme terrestre. Cette anomalie dépasse en grandeur tout ce que l'on aurait pu soupçonner. Il s'agit d'un territoire voisin du village de Kotchetovka, dans l'arrondissement d'Obojaune, à 30 kilomètres de cette ville, par 51° de latitude et 6°,8 de longitude est de Poulkova. M. Moureaux a fait plus de 75 déterminations sur 1 kilomètre carré. Or il a trouvé sur cette petite étendue les valeurs extrêmes suivantes : déclinaison de l'aiguille aimantée de + 58° à - 43°; inclinaison, 79° et 48°; composante horizontale, 0,166 et 0,589. Ces différences sur 1 kilomètre carré sont excessives. Ce qui est plus particulièrement remarquable, c'est que la composante horizontale de la force magnétique atteint ici une valeur de beaucoup supérieure à celle de la région équatoriale où elle est maximum et n'est que de 0,4. La force magnétique est énorme et ce phénomène est absolument surprenant. On ne saurait l'attribuer à l'influence du sol, à l'existence de mines de fer qui réagiraient sur le barreau aimanté, car toute cette région repose sur le terrain crétacé. C'est une de ces anomalies dont le secret nous échappe encore et que l'avenir nous dévoilera peut-être.

L'égalité, quoi qu'on en puisse dire, n'existera jamais nulle part et en aucune circonstance. Jusqu'aux os du crâne qui se montrent inégaux individuellement et selon les races. M. Péan a mesuré, avec des appareils de précision donnant l'épaisseur des os au centième de millimètre, une centaine de crânes normaux d'hommes et de femmes.

La moitié gauche de la voute crânienne est un peu plus épaisse, un demi-millimètre, que la moitié droite. C'est le contraire de ce que l'on constate pour le reste du squelette. Le crâne est toujours un peu plus épais chez les peuplades sauvages que chez les peuples civilisés. L'épaisseur des crânes féminins est inférieure à celle des crânes masculins. La vieillesse amène l'épaisseur, mais pas autant que beaucoup d'auteurs l'ont avancé. Les différents os de la boîte crânienne ont des épaisseurs diverses. Chez l'adulte, l'épaisseur des pariétaux est de 1 à 2 millimètres; le frontal est un peu plus épais, entre 2 et 3 millimètres.

M. Lagneau a insisté, de son côté, à l'Académie de médecine, sur l'inégalité de l'épaisseur du crâne. Sur un ancien champ de bataille où gisaient encore des ossements de Perses et d'Égyptiens, il y a plus de deux mille deux cents ans, Hérodote faisait la remarque suivante : « Les crânes des Perses sont minces, de sorte que si tu veux jeter un seul caillou, tu les perfores; mais ceux des Égyptiens sont épais, de sorte qu'avec peine tu les briseras, si tu les frappes avec une pierre. » En Égypte, il semble avoir existé des types céphaliques variés; Pruner-Bey, à côté d'un type fin, a décrit un type grossier.

Suivant Zanetti, les crânes étrusques sont remarquables par la délicatesse de leur forme, la minceur de leurs os. Broca aussi, comme M. Péan, pensait que les crânes très épais étaient plus communs dans les temps préhistoriques qu'ils ne le sont aujourd'hui. Aussi a-t-on dit que l'épaisseur du crâne pourrait marquer le degré de civilisation. C'est possible; mais il pourrait aussi être tout bonnement en relation avec la taille et l'état de santé physique. La civilisation n'accroît pas, en général, les forces et la santé. C'est pourquoi la minceur ou l'épaisseur de la boîte crânienne, tout en dépendant de l'évolution de l'humanité, est sans doute en rapport immédiat avec la faiblesse ou la vigueur individuelle.

Henri DE PARVILLE.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 juillet 1896.

Nous ne sommes pas de ceux qui nient le péril social. Nous voudrions, au contraire, le rendre présent à tous les esprits, afin que chacun, entrant dans les pensées sérieuses qu'il commande et dont on est trop souvent porté à se détourner, se pénétrât de la nécessité de faire effort pour le conjurer. Mais, s'il ne faut pas s'abandonner à des illusions qui endorment l'action, il convient aussi de ne pas négliger les symptômes qui peuvent la stimuler en l'encourageant.

Or, il y a un signe favorable dont il est difficile de [n'être point frappé; c'est que, bon gré mal gré, par la force des choses encore plus que par la volonté des hommes, il se fait un travail dans l'opinion publique. L'orientation générale se modifie; } les partis tendent à former entre eux de nouveaux classements. } Ce] ne sont pas des mobiles très élevés qui déterminent ces changements; } l'inquiétude et l'égoïsme y ont plus de part que la morale. Les intérêts sont troublés plus que les consciences; ils commencent à se rendre compte du danger qui les presse, et, sous cette menace commune, ils éprouvent le besoin de se rapprocher; ils } comprennent qu'en dépit des rivalités et des préventions, la première condition d'une résistance efficace, c'est l'accord de tous contre l'ennemi. On n'en est pas encore à reconnaître les causes qui ont amené le mal, ni les remèdes qui pourraient en arrêter les progrès; on répudie les conséquences sans désavouer les principes, et tout } en continuant à se prévaloir des enseignes et des noms, sous lesquels ces principes ont produit leurs effets, on s'engage peu à peu dans des voies qu'on eût jugées naguère incompatibles avec eux.

Ce mouvement des esprits se trahit, sans qu'on ose en convenir, dans les polémiques de la presse aussi bien que dans les débats du Parlement.

« Quel succès pour la réaction, quel danger de mort pour la

République, écrivait dernièrement M. Ranc, si, devant le pays, devant le suffrage universel, on réussissait à poser la question ainsi : « Ou collectivisme ou conservatisme. »

Eh bien, n'en déplaise à M. Ranc — et au fond il ne s'escrime si fort contre le dilemme que parce qu'il le pressent inévitable, — c'est dans ces termes que la question tend de plus en plus à se poser. Nous ne savons si, formulée de la sorte, elle sera un « danger de mort » pour la République; nous estimons, au contraire, que si la République voulait adopter résolument la seconde alternative, elle se donnerait à elle-même la meilleure chance de vie, et c'est apparemment ainsi que l'entendait M. Thiers, lorsqu'il disait : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Mais, quoi qu'on en pense, le dilemme se posera dans un avenir prochain, et ce sera à la France de dire si elle veut vivre avec le « conservatisme » ou périr avec le « collectivisme ».

M. Ranc accuse le ministère actuel d'avoir contribué à poser ainsi la question : « C'est, dit-il encore, le reproche le plus grave que j'adresse au ministère Méline. » Il s'en prend à M. Méline, comme Chrysale à Bélise, n'osant pas accuser Philaminte, c'est-à-dire les socialistes qui ont, les premiers, mis en avant le dilemme. N'est-ce pas M. Jaurès qui a dit à la tribune? « Il faut désormais être avec les socialistes ou contre eux »? N'est-ce pas M. Clémenceau qui a enjoint à son collaborateur de la *Justice*, M. Degouy, de se désister, dans le scrutin du IV<sup>e</sup> arrondissement, devant le socialiste Deville, et qui, pour expliquer cette sommation, écrivait dans son journal? « Il était évident que le parti radical ne pourrait triompher du candidat socialiste qu'en poussant derrière lui toutes les forces de réaction républicaine ou autre. C'est la politique de MM. Méline et Barthou. Je n'y ai jamais donné mon assentiment. »

Ainsi, du côté des radicaux, point d'équivoque. Ils avouent qu'on ne peut triompher des socialistes qu'en s'unissant aux conservateurs, et, plutôt que de contracter cette alliance, ils préfèrent se lier aux socialistes. M. Ranc, qui prétendait ne pas aller aux socialistes, tout en n'allant pas à la réaction, finira comme les radicaux dont il est l'un des oracles. Il a déjà commencé. Il faisait, il y a deux jours, dans une réponse à M. Jaurès, toutes sortes d'avances aux socialistes. Il ne refuse pas de marcher avec eux; il n'hésite que devant les collectivistes. Ses scrupules tomberont, et fallût-il être collectiviste, plutôt que d'incliner vers la réaction, il le sera.

Mais que feront ceux des républicains qui ne veulent, à aucun prix, du parti socialiste? Ils ne disent pas que plutôt que d'aller

à lui, ils iront avec les conservateurs. Beaucoup même s'en défendent. Ils n'en seront pas moins fatalement conduits à faire le choix : avec les conservateurs ou contre eux.

On a assez reproché au ministre de l'intérieur, M. Barthou, d'avoir écrit, quelque temps avant d'entrer dans le cabinet Méline, qu'un gouvernement républicain ne pouvait pas plus accepter l'appui de M. de Mackau que celui des socialistes. Il lui a bien fallu pourtant l'accepter, peut-être le solliciter, et quoiqu'il essaye, disent de mauvaises langues, de recruter sous main des adhérents parmi les radicaux, il lui faudra encore, s'il veut vivre, s'accommoder des suffrages de la droite.

Mais voici que, dans des réunions privées, un orateur important du parti républicain, M. Waldeck-Rousseau, essaye de refaire une concentration contre les collectivistes. Lui aussi, il invoque le passé de son parti; il est, tout comme M. Ranc, mais en le comprenant autrement, un disciple de Gambetta. Il se réclame de son nom et de celui de Jules Ferry; il rappelle les lois qu'avec eux il a votées : lois scolaires, lois militaires, etc. : « Ne sont-ce pas, dit-il, des lois radicales? Ne sont-ce pas des radicaux qui les ont faites? »

Sans doute, ce sont bien là des lois radicales, et vous pouvez voir, vous qui vous vantez de les avoir faites, où elles vous ont menés. Dans le discours si applaudi qu'il vient de prononcer à la Chambre, un autre fidèle de Gambetta, M. Rouvier, vous a fait sentir à quoi servaient ces gages donnés aux partis avancés; il vous a montré ce que l'on gagnait à leur donner satisfaction. « C'est une politique aveugle, vous a-t-il dit, que celle qui croit désarmer les partis en prenant leur programme. Vous allez au-devant d'une surenchère destructrice des grands intérêts du pays. »

M. Rouvier ne parlait que pour l'avenir; mais, s'il l'avait osé ou s'il n'avait craint de s'accuser lui-même, il aurait pu montrer dans le passé, dans ce passé auquel il a pris part, comme M. Waldeck-Rousseau, la justification de son raisonnement. Il aurait pu dire, à son tour : « Nous avons tout fait pour le radicalisme, nous avons fait les lois scolaires, nous avons écarté la religion de l'enseignement public, nous avons chassé les Sœurs des hôpitaux, nous avons expulsé les congrégations, nous avons fait les lois militaires et dit : « Les curés sac au dos ». C'était le programme de la Commune en 1871. Nous le lui avons emprunté; nous avons fait plus : sous l'impulsion de Gambetta, nous avons fait la loi d'amnistie; nous avons rappelé les communards. Quelle reconnaissance nous en ont-ils témoignée? Ils ont abreuvé les derniers jours de Gambetta qui les avait rappelés, et nous, qui leur avons donné ces lois, ils nous dénoncent sans relâche comme des traîtres à la République.

Jugez par la réponse qu'ils ont faite à nos concessions de celle qu'ils feraient aux concessions qu'ils vous demandent aujourd'hui ! »

C'est là ce qu'on peut faire observer à M. Waldeck-Rousseau et aux républicains dont il est l'interprète. C'est en vain qu'il se vante, auprès des socialistes, d'avoir fait ou voté des lois radicales ; les socialistes voient dans ces lois un titre, non à leur gratitude, mais à leurs exigences. Qu'importe, après tout, que M. Waldeck-Rousseau persiste à invoquer les noms de Gambetta et de Jules Ferry ! Au point où les choses en sont arrivées, ces noms, qui, jadis, signifiaient révolution, veulent dire aujourd'hui résistance. Ils figuraient autrefois au point de départ de la lutte contre l'ordre social ; ils se trouvent aujourd'hui au point de départ de la lutte contre le socialisme. Les modérés, qui consentaient, en 1875, à marcher avec Gambetta, croyaient ne s'engager que pour la République ; ils répétaient bien haut qu'ils ne seraient jamais avec les radicaux. En réalité, ils travaillaient pour les radicaux et devaient longtemps les suivre. Les opportunistes, qui prononcent aujourd'hui les noms de Gambetta et Jules Ferry, cherchent, par ces évocations, à se convaincre que leur programme n'a pas changé, et que, par leurs seules forces, avec leurs vieilles formules, ils auront raison des socialistes. En réalité, ils n'y suffiront pas ; il leur faudra, dans cette lutte, d'autres idées et d'autres appuis. Ils n'abattront pas le socialisme avec les moyens qui ont contribué à le développer. Au fond, quoi qu'ils disent, ils ne sont pas sans s'en rendre compte. Cela s'aperçoit dans ce discours où, prêtant à Gambetta des vues que sa vie n'a guère révélées, M. Waldeck-Rousseau le montre « croyant avec raison que c'est par la puissance morale qu'un peuple retrouve sa suprématie » et conclut par ces réflexions :

« Peut-être n'a-t-on pas assez aperçu que les peuples, comme les individus, n'accomplissent rien de grand, ne savent point accepter la loi du sacrifice, sans un idéal qu'on ne saurait jamais placer assez haut. Dans la vie politique, pas plus que dans la vie privée, il n'y a pas de résignation généreuse, de stoïcisme fécond, sans une grande pensée et sans une grande espérance. »

Plus simplement et plus clairement, un soldat qui avait appris les leçons de la vie en voyant de près la mort, le général Berthaud, ancien ministre de la guerre, écrivait dans ses *Principes de stratégie* : « De tous les sentiments qui élèvent le cœur de l'homme, le plus puissant est incontestablement le sentiment religieux, où le soldat puise l'espérance qui le soutient et le fortifie... Plus qu'aucun autre, l'homme de guerre se sent sous la main de Dieu et a besoin de croire à une autre vie pour accepter virilement l'idée du sacrifice. »

Voilà traduites en un langage intelligible et pratique les pâles abstractions de M. Waldeck-Rousseau. Cet idéal sans nom qu'il invoque, c'est le « Dieu inconnu » des Athéniens, ou plutôt c'est le Dieu « méconnu » de notre temps ; car, après dix-huit siècles de christianisme, il est difficile de ne point l'apercevoir, et ceux-là même ne peuvent se défendre de sentir son existence, qui n'osent pas prononcer son nom.

C'est encore la même vérité qu'exprimait, samedi dernier, le cardinal Ferrata, lorsqu'il disait, dans son allocution au Président de la République :

« Pour élever l'âme d'un peuple, pour y entretenir le sentiment du devoir et y susciter ces dévouements, le plus souvent obscurs et sans récompense ici-bas, dont l'ensemble constitue la force d'une nation, on n'a jamais trouvé un idéal plus sûrement et plus universellement efficace que celui que la religion nous propose et qu'elle sait mettre à la portée des génies les plus hauts comme des esprits les plus simples.

« Un de nos plus grands poètes de ce siècle le disait un jour à la tribune du Parlement : « Ce qui allège le labueur, ce qui sanctifie le travail, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bien-veillant et juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de la vie. »

Conçoit-on que, dans ce pays de France, dans ce pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc, le chef de l'État n'ait pas osé donner à ces belles paroles un assentiment explicite ? La réponse de M. Félix Faure, nous le reconnaissons, a été convenable. Mais faire une allusion à ces enseignements de la religion, prononcer seulement le nom de Dieu, de ce « Dieu tout-puissant », auquel le cardinal venait d'adresser d'un accent si ému « la plus fervente prière » pour notre patrie, M. Félix Faure ne l'a pas osé. Quand tous les États, toutes les nations, s'honorent de croire en Dieu et de le dire bien haut, l'athéisme reste le dogme officiel de la République française !

Il faudra bien pourtant en venir à faire cette profession de foi. Il faudra choisir entre le Dieu des chrétiens et le dieu des collectivistes, qui n'est autre, suivant la formule portée à la tribune par M. Jules Guesde, que l'homme divinisé ; car au bout des deux doctrines sont les applications. Le christianisme est un principe de liberté ; il n'impose des devoirs à l'homme que parce qu'il reconnaît son libre arbitre. L'athéisme est un principe de servitude ; il n'admet pas de devoirs fondés sur une loi morale supérieure, et,

méconnaissant la liberté de l'homme, il lui impose quoi? La réquisition. Le mot a été prononcé par M. Guesde. Il est logique. L'homme ne sera plus le maître ni de ses actes, ni de sa propriété, ni de sa fortune, ni de sa carrière; ne trouvant plus de principes de conduite en lui-même, il les recevra de l'Etat. Le système des collectivistes n'est pas une prémisse, il n'est qu'une conséquence. Le collectivisme est déjà entré dans nos mœurs publiques; il veut, en ce moment, faire irruption dans nos finances. Il a déjà pénétré dans nos lois. L'Etat n'a pris tant de place dans la vie des citoyens que depuis que la conscience y a perdu ou abdiqué ses droits. Le jour où il n'y aura décidément plus d'enseignement d'en haut pour dire aux hommes de ne pas voler, de ne pas tuer, de s'aimer, de s'entr'aider, de se secourir les uns les autres, il faudra bien que l'Etat se charge de les instruire, et de leur faire sentir de sa lourde main les vérités que la foi ne leur apprendra plus. La loi divine sera remplacée par la réquisition; on n'évitera celle-ci qu'en revenant à celle-là.

Il avait au plus haut point cette croyance dans la loi divine, le prince qui vient de s'éteindre à Versailles, dans une chambre d'hôtel, à quelques pas du palais qu'avait construit son aïeul, Louis XIV, et qu'une pensée patriotique du roi son père avait voué aux gloires de la France. Le duc de Nemours gardait fidèlement les traditions de sa race; il les incarnait en quelque sorte dans la distinction royale de sa personne, dans cette physionomie historique qui rappelait à toutes les mémoires les traits populaires du Béarnais. Au premier rang de ces traditions lui apparaissait la foi religieuse; il avait de tout temps cherché en elle l'inspiration de ses devoirs; il devait lui demander la consolation de ses épreuves.

« Nemours est le devoir personnifié », disait de lui son aîné, le duc d'Orléans; sur les marches du trône, comme sous le feu de l'ennemi, l'éloge fut toujours mérité. Lors du siège d'Anvers, le duc d'Orléans, écrivant à la reine, lui disait encore de son frère à peine âgé de dix-huit ans : « Nemours s'est, comme j'en étais sûr, parfaitement bien conduit; il a été sous le feu aussi calme et aussi de sang-froid que d'habitude, et il a montré la plus grande fermeté, sans aucune fanfaronnade. »

Tel il parut à Constantine et dans la campagne d'Afrique, tel on le retrouve dans toutes les phases d'une vie, que devaient traverser tant de vicissitudes et assombrir tant de deuils.

La réserve du duc de Nemours avait souvent voilé ses grandes qualités aux regards du public. Elle tenait peut-être aux circonstances autant qu'à sa modestie.

En 1848, au moment de partir pour la terre d'exil, la reine

Marie-Amélie disait : « Jamais je n'ai plus vivement senti que maintenant la peine que m'ont faite les journées de juillet 1830. Je viens de me retracer tout à l'heure ce que j'éprouvais dans ces jours-là, et je me suis demandé si vraiment je suis plus malheureuse à présent que je l'étais alors. »

Il semble que le duc de Nemours n'ait pas été étranger aux impressions exprimées en un si touchant langage par son auguste mère. Il ne s'était pas réjoui de la révolution de 1830; sans manquer aux devoirs qu'elle lui imposait, il n'avait pas oublié le règne sous lequel s'était formée son adolescence, et lorsque, vingt-trois ans plus tard, se trouvant à Frohsdorf auprès du chef de la maison de Bourbon, il posait les prémisses d'une réconciliation chère à son cœur, son premier mouvement était de rappeler les bontés qu'avait eues pour lui le roi Charles X : « Messieurs, disait-il à ceux qui l'entouraient le 17 novembre 1853, c'est un beau jour de ma vie; c'est à pareil jour que le roi Charles X m'a nommé colonel. »

Soumis au roi son père, résolu, si les circonstances l'exigeaient, à remplir plus tard ses devoirs de régent autant qu'à en décliner les droits pour les reporter sur la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, si ce sacrifice pouvait conjurer la révolution, il n'eut plus qu'une pensée, lorsque les événements eurent confondu dans une chute commune les deux branches de la maison royale; ce fut de rétablir l'accord entre elles. Il fit tout pour amener cette union, et nul ne sentit plus que lui la joie de la voir enfin réalisée. Il en augurait, comme tant de bons citoyens, la résurrection de cette France glorieuse et puissante que ses aïeux avait faite. Il ne lui a pas été donné d'achever sa carrière comme il l'avait commencée, au service de la patrie; mais il a légué à des enfants, dignes de lui, les sentiments d'amour et de dévouement dont il était pénétré pour elle, et, quoi qu'aient pu faire les partis, il a continué, dans sa retraite, de l'honorer par sa vie. Il avait conscience des obligations que lui imposait sa naissance, et si le chrétien, mesurant le néant des choses humaines, s'humiliait devant Dieu, le prince, avec cette « noble fierté » que Bossuet louait dans Henriette de France, se souvenait devant le monde de tout ce que représentait sa race. La France gardera la mémoire du duc de Nemours, comme d'une des existences les plus pures et les plus hautes qu'elle puisse offrir au respect des peuples et de la postérité.

Entre « le conservatisme » et « le collectivisme », — puisque ce sont là les deux termes adoptés, — le ministère, qu'il le veuille ou non, représente le premier; mais il n'y est pas toujours fidèle, et les partis qui devraient se grouper sous l'une ou l'autre des deux for-

mules, ne laissent pas de se diviser souvent entre eux. Le ministère a destitué M. Cleiftie, ce préfet des Bouches-du-Rhône qui avait si docilement tendu la joue aux soufflets de la municipalité marseillaise; mais il a, d'autre part, prononcé contre des curés, sans même les entendre, la suppression de leurs traitements. Il défère l'archevêque de Cambrai au Conseil d'État, mais il permet, sous prétexte que le successeur de M. Cleiftie a fermement répondu, les impertinences renouvelées du maire de Marseille au représentant du gouvernement, et il laisse les syndicats violer impunément les lois, à ce point qu'un vieux républicain du Sénat, M. Marcel Barthe, demande à l'interpeller pour lui rappeler ces lois méconues. A la Chambre, tout en combattant avec une énergie louable les socialistes, le cabinet leur donne un encouragement en proposant des mesures financières dans lesquelles les socialistes montrent la préface de leur propre programme.

L'impôt sur la rente a tenu jusqu'ici la plus grande place dans la discussion du budget. Là encore les partis se sont divisés. Des radicaux, comme M. Raiberti et M. Naquet, ont combattu cet impôt, tandis que se levaient pour l'appuyer des conservateurs, comme M. Plichon, des modérés, comme M. Aynard. M. Plichon a été jusqu'à reprocher comme une imprudence aux ministres de la monarchie d'avoir insisté sur les engagements de l'État envers les porteurs de la rente; heureuse imprudence si elle a eu pour effet d'écarter pendant de longues années les expédients financiers, et d'assurer à notre crédit une réputation exceptionnelle. M. Aynard, à son tour, s'est égayé sur ce mot de M. Thiers : « L'État honnête homme. » Il ne croit pas à cet honnête homme-là. Comme si, parce qu'il y a eu des gouvernants malhonnêtes, le devoir de l'État n'en restait pas moins d'être honnête! Il n'admet pas non plus « l'État patron modèle », expression dont s'est un jour servi M. Ribot; comme si les gouvernements, dans les entreprises qu'ils dirigent, ne devaient pas en effet donner aux chefs des industries privées l'exemple des règlements les plus équitables et des pratiques les plus humaines envers les ouvriers!

M. Denys Cochin nous a dédommagés de ces assertions imprévues par un discours dans lequel il a combattu les projets du ministère, discours plein de vues judicieuses, quelquefois nouvelles, exprimées sous cette forme spirituelle, aisée et saisissante qui lui a désormais assuré l'attention de la Chambre.

Le ministre des finances, M. Cochery, a défendu son système avec talent et vigueur. Mais, il faut le reconnaître, les orateurs qui se sont le plus signalés dans ce débat sont MM. Ribot et Rouvier, tous deux adversaires de l'impôt sur la rente. M. Rouvier a vive-

ment fait ressortir les mérites d'un régime fiscal, que les crises les plus graves de notre histoire ont mis à l'épreuve; considérant tous ces projets qu'on appelle des dégrèvements, et dont le résultat final se résoudra peut-être en surcharges, il a dit avec raison : « Nous voulons une réforme de l'impôt. La masse, soyez-en sûr, aimerait mieux une réduction des dépenses publiques. »

Le député, cette fois, parlait d'or. Que ne s'est-il souvenu de cette vérité quand il était ministre!

On pourra, tant que l'on voudra, subtiliser sur la légitimité de l'impôt sur la rente; on pourra soutenir que la loi de l'an VI a garanti seulement les rentiers contre toute « retenue », et qu'une retenue n'est pas un impôt, — encore bien que pour les rentiers le résultat soit identique; — on n'arrivera pas à établir, — et M. Plichon lui-même l'a reconnu, — que, depuis un siècle, citoyens et gouvernants, rentiers et ministres, n'ont point partagé ou propagé cette conviction que la rente n'était pas imposable. C'est cette conviction toujours proclamée, toujours respectée, qui a fait à notre crédit la situation qu'il occupe dans l'opinion du monde. Le jour où elle sera ébranlée, il y aura quelque chose de changé dans la renommée du trésor français. On aura diminué notre patrimoine moral, sans augmenter notre patrimoine financier.

On allègue l'intérêt des paysans, en faveur desquels, dit-on, l'impôt sur la rente permettrait d'opérer des dégrèvements. Assurance illusoire, à laquelle il serait dangereux de se confier. On oublie trop, d'ailleurs, que le paysan est rentier, tout comme l'homme de ville. « Le fameux bas de laine des paysans français, a très bien dit M. Cochin, et c'est vous qui en avez la garde, c'est la rente. » Le paysan a, depuis bien des années, commencé à faire des placements; il a eu d'abord de cruels déboires. Abusé par ces emprunts étrangers qui s'offraient à lui, quelquefois avec l'appui des agents du gouvernement, il s'est tourné vers la rente française. Il s'est dit qu'avec celle-là du moins il n'aurait pas de mécomptes. On va dissiper encore cette illusion, en lui rognant son coupon. M. Rouvier, se rappelant peut-être l'effet produit en 1848 par l'impôt des 45 centimes, n'a pas dissimulé à ses collègues le péril auquel, en votant l'impôt sur la rente, ils exposeraient la République.

« Jusqu'ici, leur a-t-il dit, je n'ai encore vu qu'un résultat; vous avez fait apparaître à cette tribune les défenseurs de cette armée de 2 millions à 2 millions et demi de porteurs de rentes. N'oubliez pas le chiffre; ils représentent autant d'électeurs, et la différence qui sépare les républicains de ceux qui ne sont pas résolus à accepter notre forme de gouvernement, êtes-vous bien

sûrs qu'elle soit supérieure à ce chiffre de 2 millions et demi? »

La Chambre ne s'est pas encore prononcée sur cette question. Le gouvernement, il faut l'espérer, lui épargnera ce soin en consentant à l'ajournement du débat et au vote immédiat des contributions directes, telles qu'elles ont été établies jusqu'ici. Il peut d'autant mieux se prêter à cette combinaison que M. Méline vient de faire rejeter le projet de M. Doumer. La victoire a été remportée, cette fois encore, avec le concours de la droite. Elle a été, M. Méline l'a reconnu, une victoire politique bien plus que financière. Le ministre avait dit lui-même à la Chambre qu'elle avait à choisir entre la liberté et l'oppression démagogique ou césarienne.

Ce n'est pas sortir de France que de parler des élections de Belgique; car ce qui vient de se passer dans ce pays contient pour le nôtre une leçon saisissante. Le scrutin qui s'est ouvert dimanche dernier en Belgique avait pour objet le renouvellement pour moitié de la Chambre des représentants. Il s'agissait de pourvoir au remplacement de 77 députés; sur les membres sortants, 66 étaient catholiques et 10 libéraux; on ne comptait qu'un socialiste. Les catholiques sont réélus partout, sauf à Bruxelles. Mais, même à Bruxelles, ils viennent en tête, et la loi belge ne permettant le ballottage qu'entre les deux listes les plus favorisées, leur succès est presque assuré, beaucoup de libéraux devant aller à eux plutôt qu'aux socialistes, dont la liste restera seule en lutte avec celle des catholiques. Ainsi, dans cet effondrement du parti libéral, dans ce progrès menaçant du parti socialiste, on se trouve ramené à ce dilemme que nous trouvons posé en France : « conservatisme ou collectivisme ».

La Belgique a opté pour le conservatisme dont les catholiques sont les premiers défenseurs. Puisse la France suivre son exemple!

Nous aurions voulu parler de l'Encyclique du Saint-Père *de Unitate*; mais le *Correspondant* publie sur cette grande œuvre une étude que nous ne pouvons que signaler, comme l'Encyclique elle-même, à l'attention de nos lecteurs.

LOUIS JOUBERT.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Bonaparte et Hoche en 1797**, par Albert SOREL, de l'Académie française. (Paris, Plon, 1896, 340 p. in-8°.)

A ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient encore que par ouï-dire l'admirable talent d'historien de M. Albert Sorel, et qui n'auraient malheureusement pas le loisir de lire les quatre tomes déjà parus de *l'Europe et la Révolution française*, nous signalons avec empressement ce volume, aussi coquet d'aspect matériel que pimpant de style et riche de réflexions originales. — Résolu à passer rapidement dans son grand ouvrage sur les négociations de Campo Formio, le savant académicien a voulu traiter à part le rôle de Bonaparte dans l'été de 1797, où après avoir appris la guerre en faisant la conquête de la haute Italie, il apprend la politique en la gouvernant et la diplomatie en la partageant avec les Autrichiens. Dans une série de tableaux débordant de verve et de vie, nous voyons se dessiner les vues du futur maître de la France et se préparer la fatalité qui le mettra, jusqu'au bout, dans l'alternative de dominer le monde ou de s'effondrer avec sa puissance. Sur la genèse des idées de Napoléon, sur la permanence des traditions politiques de l'ancien régime à travers la Révolution, M. Sorel a des pages non seulement brillantes, mais lumineuses, ce qui vaut mieux. Après avoir buriné la figure de Bonaparte, il esquisse celle de Hoche, s'essayant lui aussi, à la même époque, à préparer sur les bords du Rhin le futur gouvernement de la France, formant des projets généreusement idéalistes, et succombant à l'improviste au moment où l'antagonisme va s'accroître. Pour parler des regrets que cette mort inopinée excite encore après un siècle, M. Sorel s'est inspiré de Tacite et de Virgile : sa conclusion est empreinte de la plus communicative, de la plus éloquente mélancolie.

L. DE L. DE L.

**Journal du lieutenant Woodberry** (1813-1815), traduit de l'anglais par Georges HÉLIE. — Paris, Plon, 1896, xv-365 pages in-18.

Les dernières campagnes de l'Empire sont ici vues et racontées du côté anglais, ce qui fait l'originalité de ce petit volume. Avec une forte dose d'amour-propre national et une assez grande indigence d'idées générales, le lieutenant Woodberry est un observateur exact. Ses faits d'armes sont moins intéressants que ses réflexions sur les pays qu'il traverse : son journal offre notamment un curieux tableau du sud-ouest de la France dans les premiers mois de 1814.

**La Vie véritable du citoyen Jean Rossignol**, publiée avec des notes, par Victor BARRUCAND. — Paris, Plon, 1896. xxiii-383 p. in-18.

Le soldat de fortune qui commanda quelque temps les armées républicaines en Vendée a laissé une autobiographie, que M. Victor Barrucand vient d'éditer en l'accompagnant de notes intéressantes. Mais la plupart des lecteurs trouveront sans doute qu'il s'abuse étrangement en traitant Rossignol d'*homme de Plutarque* ! En dehors de quelques renseignements sur la condition du soldat à la fin de l'ancien régime, ce document, aussi pauvre de style que de fond, n'a d'autre intérêt que de montrer une fois de plus combien, sous la Terreur, la violence des déclamations pouvait tenir lieu de talents et mener aux plus hautes situations civiles et militaires.

**Le Vitrail, son histoire, ses manifestations diverses à travers les âges et les peuples**, par L. ORTIN, peintre-verrier. Un magnifique volume in-4° avec 4 aquarelles, 12 planches hors texte, 15 phototypies, 220 gravures dans le texte et de nombreuses marques et monogrammes : broché, 35 francs, reliure spéciale, 38 francs. (Paris,

librairie H. Laurens, 6, rue de Tournon.)

L'art de la peinture sur verre, presque abandonné depuis la seconde moitié du dix-septième siècle, a été l'objet, depuis une cinquantaine d'années, d'une véritable renaissance. Non seulement les vitraux d'église se sont multipliés, mais on a fait entrer de plus en plus la peinture sur verre dans la décoration des habitations privées.

Toutefois, il était bien difficile, jusqu'ici, de se faire une idée des conditions et de l'histoire de cet art si français. En effet, on ne possédait guère que des monographies sur les verrières de telle ou telle église, — lourds volumes qui effrayaient autant par leur dimension que par leur prix, — ou bien des précis trop succincts, ou encore des ouvrages spéciaux traitant, avec des détails sans utilité pour les amateurs, telle ou telle question technique.

M. L. Ottin, qui appartient à une famille où la pratique des arts est héréditaire, a su réunir en un seul volume, d'un format commode et de l'aspect le plus élégant, tout ce qu'il importe de savoir pour commander avec discernement des verrières destinées à orner soit un château, soit une église, et, au besoin, en surveiller, en connaissance de cause, l'exécution. On y trouve l'histoire et l'esthétique du genre, des indications sur le choix des matières à employer, avec les traits caractéristiques des écoles, dans les divers temps et chez les divers peuples.

A une compétence professionnelle et artistique bien connue, M. Ottin a joint les patientes recherches d'une érudition qui n'est peut-être pas toujours très bien proportionnée ni très bien ordonnée, mais qui est riche et bien informée.

Il ne se borne pas à la France; il donne à chaque pays la part qui lui convient. C'est ainsi qu'il décrit avec une grande exactitude les admirables vitraux de l'église de Gouda, en

Hollande, et qu'il insiste sur les fabriques suisses qui, dans leur petit territoire, défendaient si bien, en le transformant comme le temps l'exigeait, un art qui tendait à disparaître du reste de l'Europe.

M. Ottin a le mérite d'avoir fait à la fois un ouvrage de science qui sera consulté comme une autorité par ses confrères, et un livre de vulgarisation dans le meilleur sens du mot qui, sans rien sacrifier d'essentiel, sans rien abaisser, met à la portée du public qui veut s'éclairer, les résultats de l'expérience.

Quant à l'esprit dans lequel l'ouvrage est conçu, nous n'avons qu'à approuver la largeur de vue dont l'auteur fait preuve. Quelque admiration qu'il témoigne pour l'art du treizième siècle, il ne pense pas qu'il faille confondre l'incorrection et la maladresse avec l'archaïsme, pas plus que l'archaïsme avec le sentiment décoratif, et il loue justement les progrès réalisés au quinzième et au seizième siècle.

Les nombreuses figures et planches qui accompagnent le texte l'éclairent pour ainsi dire à chaque page. A côté de reproductions d'ensemble exécutées avec le plus grand soin d'après les originaux, l'auteur a fait, avec une intelligence remarquable de l'idée et de la forme, un grand nombre de dessins qui valent les plus claires démonstrations et sont dignes d'être comparés dans leur genre aux figures d'architecture de Viollet-le-Duc. Ajoutons qu'on sent partout une passion sincère, une conviction communicative qui deviennent de plus en plus rares dans un siècle de gens blasés.

Ce livre trouverait utilement sa place dans les bibliothèques des séminaires, des évêchés, des couvents, pour servir d'instruction et de guide dans un art qui les intéresse particulièrement. Il convient aussi à tous ceux qui peuvent se permettre d'embellir leur demeure et veulent le faire avec goût.

*L'un des gérants : JULES GERVAIS.*

# MARIE - MAGDELEINE <sup>1</sup>

---

## XXIV

A considérer les apparences on eût cru Raoul captivé entièrement par le doux vivre de Florence. Néanmoins, aucune contemplation de nature ou d'art, aucune facilité de vie, pas même la rassérénante gaieté de Flaminio et l'affection tous les jours plus chère d'Isolina ne réussissaient à le distraire de son unique pensée : « Je l'y conduirai, ou je n'y viendrai pas avec elle », était sa façon la plus expressive de louer ou de critiquer un site, un paysage, une société.

D'ordinaire cette obsession ne se trahissait pas, mais à la moindre occasion il retombait dans l'orageux découragement d'où l'amitié l'avait tiré. Un soir on avait fêté, chez la Fiammetta, une jeune Piémontaise venue en visite à Florence. C'était une merveille de gentillesse que cette toute jeune fille aux yeux d'azur, à la bouche rose, à la voix de fauvette, aux cheveux d'un blond cendré entourés d'un large ruban bleu dont les bouts flottaient derrière les épaules. Raoul, quoique ne l'ayant pas quittée du regard, ne s'était pas approché d'elle. Le lendemain, il était lugubre.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda Flaminio.

— C'est la vue de cette jeune fille qui m'a troublé.

— Mais tu ne l'as pas même approchée !

— Elle a le même âge que Marie-Magdeleine et, quoique de bien loin, de très loin, elle la rappelle... Je n'aurais pu que lui dire : « Pourquoi n'êtes-vous pas elle?... » Je ne retournerai plus chez la Fiammetta tant que cette enfant demeurera à Florence.

Ce fut bien pis quand il eut appris que le choléra sévissait à Marseille. Il recherchait avec avidité les journaux, lui qui, à cette époque, n'en lisait aucun. Flaminio eut grand'peine à le dissuader de partir. « Je partagerais du moins ses dangers et j'aurais

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juin et 40 juillet 1896.

de ses nouvelles plusieurs fois par jour », disait-il. Heureusement l'épidémie fut de courte durée.

En l'une de ces matinées de l'hiver finissant qu'attiédissent les premières clémences de la saison nouvelle, Flaminio le trouva devant la fenêtre ouverte sur les jardins.

— Ah ! plus que jamais sois le bienvenu, fit-il. Notre conversation va mettre en fuite, je l'espère, le merle insupportable juché sur cette branche.

— Quel mal te fait-il donc ?

— L'entrain épanoui de son sifflement me ravit, m'émeut, et en même temps m'exaspère ; il me rappelle que je n'ai, moi, aucun bonheur à chanter.

— Au lieu de t'exaspérer contre lui, imite-le. Tu n'as pas de bonheur présent à chanter, chante ton bonheur futur, cela le fera venir.

— Pour rendre certaines résignations faciles il faudrait abolir le printemps.

— Plût à Dieu qu'il fût éternel !

Durant ces crises il ne se montrait pas dans l'atelier de Flaminio, il errait au hasard ou se réfugiait à Santa Maria dei Fiori, il Duomo.

Il aimait cette église à cause de son nom et de sa beauté. Rien de plus grandiose et de plus simple : aucun encombrement de bancs ou de chaises, aucun ornement superflu, aucune enjolivure mignarde ou fastueuse, la magnificence dans les lignes seules, dans leurs courbes vastes et harmonieuses, dans leur hardiesse imposante et forte.

Même pendant les offices du chapitre on y trouve de la solitude. Le matin, les nefs appartiennent à la lumière et la coupole à l'ombre ; vers les trois heures, le dôme resplendit de clartés et dans les nefs s'étend un clair-obscur tout de reflet. Raoul préférait cette dernière heure. Quand ne l'ayant pas vu de la journée, Flaminio voulait le rejoindre, il le rencontrait à coup sûr circulant à travers les trois larges arceaux ou arrêté devant la *Pietà*, dernier cri du génie douloureux de Michel-Ange. Flaminio l'abordait sans lui adresser une question, s'asseyait à ses côtés ou marchait avec lui. La conversation s'engageait alors naturellement. Le jeune peintre s'ingéniait à ramener son ami aux souvenirs historiques rappelés par cette chaire dans laquelle Savonarole monta tous les avants et tous les carêmes pendant huit ans.

Etudiant dans les bibliothèques florentines l'histoire du temps, Raoul en connaissait à merveille les particularités et il les communiquait avec cette admiration commisératrice qu'inspirent à la jeunesse les hommes de foi et de martyre.

Il racontait la fameuse prédication de l'Ascension qui fut pendant un temps l'entretien de Rome et de l'Italie. Autour de la chaire, les Piagnoni, austères dans leur tenue, la tête inclinée dévotement; dans l'église, la multitude immense et serrée; dans un coin, les partisans des Médicis, les *Arrabiati* (enragés) vêtus avec recherche, parfumés, couverts de pierreries. Le Frère paraît; un frémissement parcourt l'auditoire; les adeptes exultent, les adversaires pâlisent. Il commence et dit : « O méchants, vous croyez combattre le Frère, c'est au Seigneur que vous faites la guerre, car ce n'est pas à cause de la haine que je vous porte, c'est à cause de l'amour que j'éprouve pour mon Seigneur que j'élève la voix contre vous; je ne me tairai que quand ma parole fera naître le scandale. » A ces mots, une rumeur furieuse s'élève; les *Arrabiati* s'élancent menaçants vers la chaire, les assistants s'enfuient, les Piagnoni se précipitent au secours; lui, immobile au milieu du tumulte des cris, du choc des armes, les yeux fixés sur un crucifix qu'il élève en l'air, ou bien à genoux, comme s'il eût été en oraison dans sa cellule. Enfin, on l'arrache aux assaillants, il regagne le jardin de son couvent, et il termine le discours interrompu... On eût cru, à l'animation de Raoul, entendre Girolamo Cinozzi, le narrateur contemporain de cette scène, un de ces Piagnoni qui, même après le bûcher, même après la chute de Florence, gardèrent une fidélité inébranlable au prieur de Saint-Marc, attribuant au mépris dans lequel avaient été tenus ses conseils ou ses prédictions les malheurs sans fin de l'Italie.

Ces récits arrachaient Raoul à ses pensées. Le plus souvent une course quelconque, surtout à Fiesole, achevait l'apaisement au moins pour quelque temps.

## XXV

Ils firent, dans l'une de leurs visites au couvent franciscain, une connaissance qui leur devint bientôt précieuse.

Un soir, un peu avant l'*Ave Maria*, ils entrèrent dans l'église. Un frère capucin occupait la chaire. Il parlait sans apprêt; son discours, prédication familière, n'était pas divisé en trois points et allait capricieusement d'une idée à l'autre. Ils l'écoutèrent et se sentirent peu à peu gagnés par cette parole onctueuse, d'une telle simplicité que le plus humble l'entendait, d'une telle élévation qu'elle était pour plaire au plus cultivé.

« Mes très chers, disait-il, je ne vous dirai pas : Soyez comme Jésus; qui pourrait y prétendre, alors que les chérubins mêmes n'y

parviennent pas? Je vous dirai : Soyez comme François le pur, le charitable, le tendre, le céleste. Comme lui, donnez-vous à la Pauvreté, ne vous contentez pas de la supporter, aimez-la; et pour être dignes de cette amie adorable, faites-vous pauvres dans votre corps, pauvres dans votre âme, pauvres dans votre volonté. Comme François, donnez votre libelle de répudiation aux plaisirs du monde, et plongez-vous d'un si grand élan dans les ardeurs du très suave amour, que fermement et inébranlablement unis à celui qui en est la source inépuisable, vous ne puissiez plus goûter sur la terre aucune autre délectation.

« Aimer Dieu que c'est beau et que c'est bon ! Dans les flammes de l'amour, dès ce monde, les croix se transforment : tel le fagot d'épines qu'on jette au feu ; il était dur, ses cendres sont douces. Dans l'autre monde l'amour nous met face à face avec Dieu, il nous le montre dans une lumière sans fin, dans une clarté sans nuage, une paix stable, un repos assuré sur les ruines de la mort ! Au contraire, ne pas aimer Dieu, que c'est horrible ! Dès ce monde c'est la douleur, l'insatiable inquiétude ; dans l'autre, c'est la terrible parole : Allez maudits ! Entendez-vous ? maudits de Dieu, maudits sans rémission, maudits à toujours. Qui ne tremblerait ! Aimez donc Dieu de toute votre force ; cachez-vous en Dieu ; jetez-vous en Dieu, abaissez-vous en Dieu. Il vous le rendra !

« Ecoutez comme il récompensa le pauvre François. Il cheminait avec frère Leone. « Pour occuper les loisirs de la route, frère, lui dit François, tu vas répéter ce que je vais te dire. » Et frère Leone avec une simplicité de colombe répondit : « Volontiers Père. » Alors François se prend à dire : « O François ! tu fis tant de mal et de péchés que tu es digne de l'enfer. » Et frère Leone de répondre : « Dieu fait par toi tant de bien que tu iras en paradis. » François dit : « Pourquoi parles-tu ainsi et ne répètes-tu pas ce que j'ai dit ? Ne recommence pas. » Alors François, avec larmes et soupîrs et se frappant la poitrine, s'écrie : « O mon Seigneur, j'ai commis tant d'iniquités que je suis tout à fait digne d'être maudit. » Et frère Leone de répondre : « O frère François, Dieu te rendra tel qu'entre les bénis tu seras singulièrement béni. » Et François s'étonnant que frère Leone ripostât encore le contraire de ce qu'il avait ordonné, le reprend, disant : « Pourquoi ne réponds-tu pas comme je t'enseigne ? Je te commande par la sainte obéissance, Leone ma petite brebis, de répondre comme je dirai. » Alors François dit : « O méchant François, penses-tu que Dieu ait merci de toi lorsque tu as tant péché que tu n'es pas digne de trouver miséricorde ? » Et frère Leone de dire : « Dieu te fera grande miséricorde, et de plus t'accordera

beaucoup de grâces. » Cette fois, François, doucement fâché et patiemment troublé, dit : « Pourquoi as-tu la présomption d'agir contre l'obéissance et de répondre tant de fois le contraire de ce que je t'ordonne ? » Frère Leone répond avec beaucoup d'humilité et de respect : « Dieu sait, mon Père, que chaque fois j'avais mis dans mon cœur de répondre comme tu m'avais commandé, mais Dieu m'a forcé de parler comme il lui plaît et non comme il me plaît. »

« Voilà comment ceux qui s'abaissent sont élevés, ceux qui s'humilient glorifiés. La véritable route pour aller en haut, c'est d'aller d'abord en bas.

« Je vous souhaite, très chers, d'obtenir de Dieu une amitié aussi miséricordieuse que celle dont il combla notre Père François. Et toi, ô bon, beau Seigneur, doux, miséricordieux Seigneur, aie pitié de ce pécheur qui est devant toi. O très bon, très beau, très doux, très miséricordieux Seigneur, aie pitié de tous les pécheurs que tu as rachetés de ton précieux sang et que ta grâce leur inspire de te déclouer par leurs pénitences de la croix où ils t'ont pendu par leurs péchés. Amen. »

La figure de l'orateur aidait à l'effet de ses paroles. Elle était amaigrie, d'une transparence de bonté ineffable; les yeux d'un bleu clair étaient entourés du cercle noir des nuits de veille; sa voix, quoique faible et un peu fatiguée, résonnait puissamment; ses mains paraissaient de cire plus que de chair; du reste, peu de gestes; les bras pendants appuyés sur la corde de sa cagoule; une immobilité frémissante de l'émotion intérieure; sa langue était le toscan le plus pur sans les aspirations gutturales qui en altèrent la prononciation.

« Quel est le nom de ce frère ? demanda Flaminio à une vieille femme accroupie à ses côtés. »

Elle le regarda, surprise qu'il ne le connût pas.

« C'est le Padre Marcellino, un saint, qui fait des miracles. »

Elle lui raconta qu'il avait récemment sauvé par ses prières un frère réduit à toute extrémité, qu'il serait canonisé, et que la contrée était bien favorisée de posséder un tel homme.

Ils revinrent depuis lors assister aux prédications populaires du P. Marcellino, et ils éprouvaient chaque fois une douceur infinie à les entendre.

Elles étaient terminées depuis peu, lorsqu'ils le rencontrèrent dans une des allées du jardin. Il venait au-devant d'eux, absorbé dans une lecture et ne les aperçut pas à temps pour se dérober et leur laisser le champ libre. Raoul s'avança et dit :

— Permettez à deux de vos auditeurs de vous exprimer combien ils ont été édifiés de vos prédications !

Trop humble pour soupçonner un compliment personnel dans cet hommage, le P. Marcellino répondit avec un sourire satisfait

— Que le Seigneur soit béni d'avoir par moi procuré quelque bien à votre âme.

Puis la conversation s'engagea et elle en vint vite aux interrogations et aux détails familiers. Ils lui dirent qui ils étaient. Il leur raconta que Perugia était son lieu de naissance et qu'il remplissait la charge de provincial. Ils se séparèrent se sentant déjà en confiance, et le P. Marcellino, prenant la main de chacun, leur dit d'un ton pénétré :

— *Addio, fratello*, adieu, frère, accordez-moi la grâce de vous revoir quelquefois.

Ils n'y manquèrent pas, et bientôt une réelle amitié s'établit entre les jeunes gens et le religieux. Alors ils ne le cherchèrent plus dans le jardin, ils l'allèrent trouver dans sa cellule. Elle se composait de deux petites pièces dont les fenêtres s'ouvraient sur le ravin parallèle à leur allée de prédilection. Sur la porte de la première était écrit : *Ad æterna semper anhelantes* (*Imitation*, III, IV); sur la porte de la seconde : *Per sanctam patientiam ambulamus ad te qui es corona nostra* (*Imitation*, III, XVIII).

Un jour, après une conversation particulièrement intime, Flaminio, que la Fiammetta avait un peu rudoyé la veille, dit étourdiment :

— Mon père, quel est le remède au trop aimer ?

A cette demande imprévue le visage du Père se colora légèrement; il resta silencieux, comprimant une émotion intérieure, puis il répondit d'un accent inspiré, l'œil tourné vers le ciel :

— Le remède, mon ami, c'est d'aimer encore plus, encore plus en haut, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à pousser hors de soi la puissante clameur qui couvre tout : *Deus meus, amor meus et ego totus tuus*.

Ces mots prononcés il resta quelques instants encore silencieux, puis il détourna la conversation sur un autre sujet.

## XXVI

Raoul prit l'habitude de monter souvent seul à Fiesole. Il ne confia pas au P. Marcellino le sentiment qui l'occupait. Cependant il trouvait auprès de lui une sensible consolation. Il y avait dans cet homme de méditation et de prière quelque chose d'angélique qui dissipait par enchantement les nuages intérieurs; en l'approchant on éprouvait la sensation d'entrer dans une atmosphère de tendresse et son seul aspect reposait.

Le P. Marcellino écrivait une histoire *minoritica*, l'histoire

de la famille franciscaine, et il lui en lisait des fragments. Pour Raoul c'étaient autant de révélations. Il n'avait encore aperçu dans François que l'apôtre brillant de sainteté, ardent de charité, que le poète épris de la nature, des fleurs et des oiseaux, même des loupes, le P. Marcellino lui montra l'originalité de son action sociale. Il lui disait :

« Indépendamment des douleurs communes à la pauvre humanité, l'ignorance, la misère, la lassitude physique ou morale, la mort, il en existe une propre à chaque condition. Sans fortune, absorbé jusqu'à présent dans vos études et dans vos luttes pour le pain quotidien, vous n'avez pas connu encore, mon ami, le tourment du riche : celui de l'inégalité dont il profite. Si, comme je n'en doute pas, la Providence bénit vos travaux, vous le connaîtrez aussi. Il est poignant. Se sentir à l'abri des nécessités de l'existence alors que tant d'autres succombent au dénuement ; quand la neige tombe et que le froid sévit, se dire en s'approchant d'un feu bien nourri : à cette heure de petits enfants, de malheureuses mères, des vieillards impotents grelottent, ayant à peine une couverture fripée pour couvrir leur corps affaibli par les privations ; quand malade on est entouré de soins empressés et dispendieux, penser que tant de misérables n'ont pas même la ressource de l'hôpital ; quand on jouit en poète des splendeurs du soleil se dire : le seul soleil d'une foule de nos semblables est la petite lampe fumeuse qui les éclaire à des centaines de mètres au-dessous du sol ; quand on est dispensé de vivre de salaire, savoir que souvent il constitue une faveur après laquelle courent en vain des bandes d'affamés ; entendre, de quelque côté que souffle le vent, la même imploration désolée ou menaçante : pitié ! pitié ! pitié ! se demander avec angoisse de conscience pourquoi, entre des êtres formés du même limon et créés par la même main, il n'y a pour les uns que joie, faveur, abondance, liberté et pour les autres que tristesse, mépris, misère et servitude !

« Un trop grand nombre de riches échappent à cette obsession en s'étourdissant dans le plaisir ou en poursuivant, avec autant de frénésie que s'ils étaient tout à fait dénués, l'accroissement de leur fortune ; l'égoïsme endurecise leur sensibilité et bouche leurs oreilles. François tout formé de tendresse, de miséricorde, de compassion, de bonté, ne cessait d'entendre l'imploration désolée ; c'est ce qui le rendait soudain pensif au milieu du fracas des fêtes et triste dans l'opulent négoce paternel.

« Que faire cependant ? S'il avait su le moyen de consoler tant de plaintes et de fermer la plaie saignante de l'inégalité, de quel zèle il y eût travaillé ! On l'a tenté avant lui et depuis : on n'a pas réussi. Les philanthropiques désirs, les sacrifices même n'ont pas prévalu

contre l'implacable résistance des choses, et il serait plus facile d'abattre les colonnes invisibles par lesquelles le ciel est soutenu, de déplacer le rivage des mers, de supprimer le trépas que de détruire les lois sociales établies par Dieu même dans une vue à laquelle il nous initiera plus tard. François, dont le bon sens et la soumission aux décrets divins égalait la charité, ne s'use pas en une révolte inutile; il accepte pour la société la richesse comme une condition d'ordre et de développement; il la répudie pour son compte comme un fardeau trop lourd à porter. Impuissant à détruire la pauvreté il se fait pauvre, revêt la robe de bure et ceint ses reins délicats de la corde du mendiant.

« Dès lors il se sent délivré. Il était inquiet, le voilà calme; il était triste, la joie éclate sur son visage; il se débattait dans l'agitation, il se repose dans la quiétude. Il aime tout et tous, même les animaux, surtout les oiseaux à cause de leur insouciance; il ne manifeste quelque froideur qu'à l'égard des fourmis trop avides d'amasser.

« Son renoncement au bien-être et par suite l'affranchissement de la tyrannie des soucis fastidieux n'est pas un calcul de l'égoïsme tel que le fit Diogène; c'est un raffinement de compassion, et je risque le mot, une diplomatie de dévouement. En se vouant librement à la pauvreté il aurait plus facile accès auprès des malheureux. Venant à eux à pied, couvert de poussière, en guenilles, courbé en deux par la fatigue ou hissé sur un âne d'emprunt, ils ne l'accueilleraient pas avec suspicion, avec la crainte d'être dupés, ils écouterait sa prédication plus favorablement que celle des doctes bien disant et bien vêtus. Il en advint ainsi.

« Le thème que François développait partout ne variait guère. « Ne rougissez pas de la Pauvreté, disait-il, elle est une plus noble dame que toutes les princesses, depuis que le roi de gloire l'a ennoblie par son amour. Ne vous lamentez pas de lui appartenir, elle est la racine de cette fleur inaltérable qui, arrosée de vos larmes, grandit jusqu'au ciel et y fleurit. Ne détestez pas le riche, plaignez-le plutôt, car, même en ce monde, il n'a pas reçu sa consolation. Qu'importe de passer la seconde d'éternité qu'on appelle une vie humaine dans un palais de marbre et d'or ou dans une bicoque recouverte de chaume. De la bicoque on s'élance plus sûrement vers la demeure des Béatitudes. »

« Et il montrait ces espérances en un langage familier, accessible. Sa voix était éteinte ou fatiguée, son visage émacié et à la fin labouré par des cautérisations sauvages, son corps en ruine, mais son âme restait toujours jeune, toujours pleine de soleil, toujours tendre et toujours belle. Et les plus endurcis fondaient en larmes,

la multitude soulevée tendait les mains vers lui, criant : « Tu es vraiment un messager de Dieu ! Que ton nom soit béni ! » Depuis que le monde souffre, aucun miracle d'amour pareil n'a été opéré par un homme. »

Le P. Marcellino se montrait d'autant plus persuasif qu'en racontant François il se racontait lui-même. Lui aussi appartenait à une famille opulente, et avant de se consacrer à la pénitence s'était donné au plaisir. Ce fut à la suite d'une déception intime dont personne ne reçut la confidence, que saisi tout à coup de l'horreur de la richesse, il était entré, malgré les instances de ses proches, dans les cloîtres de la pauvreté.

On conçoit le chagrin de Raoul en apprenant que cet étranger d'hier devenu si vite un ami sérieux, était appelé à l'*Ara Cœli* de Rome pour plusieurs mois.

— Il ne tient qu'à vous, dit le Padre, de prolonger notre intimité ; je gagne Rome à petites journées par Assise ; accompagnez-moi jusque-là. Je serais heureux de vous montrer le berceau et la tombe de celui que maintenant vous connaissez bien.

Raoul accepta aussitôt ; il quitta Florence avec le Père, y laissant Flaminio, qui se croyait alors très avant dans la faveur de Fiammetta et ne se sentait pas en disposition de s'éloigner.

## XXVII

Quelle est la vraie parure de la terre ? Est-ce l'hirondelle revenue, l'herbe reverdie, l'arbre en fleur ou en fruit, les jours plus chauds et plus longs, les ruisseaux gazouillants, les fleuves rapides, la montagne des forêts ou celle des pâturages et des glaciers ? Non, la vraie parure de la terre, c'est une belle jeune fille parvenue à l'âge des confiances et des rêves, des sourires et des élans ingénus. Ni les années plus lourdes, ni les illusions envolées, ni les convoitises éteintes, ni les émotions lassées ne défendent contre un tel enchantement.

Ceux qui se trouvaient aux dernières heures du jour sur la promenade au bord de la mer, un des agréments de la ville de Marseille, s'arrêtaient pour admirer à leur passage deux jeunes filles qui venaient respirer la fraîcheur du soir et contempler les transformations des montagnes de la rade sous les rayons du couchant. L'une d'elles était Marie-Magdeleine, l'autre son amie Mariana.

Vous connaissez Marie-Magdeleine : elle était vêtue de blanc, comme le jour où elle avait revu Raoul ; un voile léger flottait au-dessus de ses cheveux.

Mariana, brune, la chevelure noire, l'expression vive, l'œil passionné, paraissait auprès de Marie-Magdeleine, le cadre approprié d'un chef-d'œuvre. D'un esprit exalté, prompt à l'enthousiasme et à l'abattement, elle eût bien souvent troublé son amie, si cette céleste créature n'eût trouvé dans la sérénité native d'une raison maîtresse d'elle-même la force de ne pas ressentir l'ébranlement et même de l'apaiser dans celle qui aurait voulu le lui communiquer. Pendant un temps, emportée par je ne sais quelle impression subite à la suite des sermons d'un célèbre prédicateur, Mariana songea à entrer en religion. C'eût été un irrémédiable malheur ; elle n'aurait pas tardé à s'en repentir et à succomber sous les contraintes monastiques qu'elle n'eût pas osé secouer, quoique en les maudissant. Elle aurait cependant accompli cet acte irréparable, si elle n'en avait été empêchée par le ferme et droit esprit de Marie-Magdeleine.

« Je n'ai pas plus que toi, lui avait dit celle-ci, l'expérience de la vie, mais je sens que si elle traîne des misères, elle apporte aussi des bonheurs, de grands bonheurs. Pourquoi te seraient-ils refusés ? Ah ! si tu avais vu tomber une à une tes illusions et fuir tes espérances ; si tu avais vu ton existence brisée par l'indifférence, l'ingratitude ou l'oubli ; si tu avais beaucoup vécu ; si tu avais essayé de beaucoup de choses et trouvé au fond de chacune le vide et le néant, je te dirais : réfugie-toi dans le sein de Dieu, renonce entre ses bras à la poursuite d'une félicité impossible. Mais ton âme neuve, qui n'a connu de ce monde ni les douleurs ni les joies, ni le bien ni le mal, n'y renoncerait que pour céder à une imagination fugitive de découragement ; ce serait te préparer d'affreux retours. »

Mariana renonça à son projet, et sans regrets à partir du jour où elle eut rencontré l'aimable cavalier Giovannino, devenu plus tard son mari.

Quoique se promenant depuis quelque temps avec Mariana, Marie-Magdeleine n'avait pas prononcé une parole. En vain son amie avait-elle tenté plusieurs fois de la tirer de son absorption intérieure ; le seul bruit qui lui répondait était celui des ruissellements de la vague sur les petits cailloux du rivage. Mariana finit par perdre patience.

— Ma sœur chérie, dit-elle d'une voix caressante, pourquoi me caches-tu tes pensées ? Aurais-tu cessé d'avoir confiance en moi ?

— Ne dis pas cela, méchante, fit vivement Marie-Magdeleine en passant son bras autour de la taille de Mariana.

— Eh bien, non, je ne le dirai plus ; mais, à ton tour, sois gentille et avoue-moi pourquoi depuis quelques jours tu es devenue

si sérieuse, toi qui étais si gaie, et si concentrée, toi qui étais si expansive? Méditerais-tu d'entrer en religion?

— Oh! non.

— Ou bien l'aurais-tu rencontré?

— Qui?

— Ton idéal.

Avant de répondre, Marie-Magdeleine regarda à gauche, à droite, afin d'être assurée que personne ne l'entendrait, puis, à voix basse, la rougeur aux joues, elle dit :

— Oui, je l'ai rencontré.

— Vraiment? Ah! quel bonheur! Et comment se nomme-t-il?

— Tu ne le répéteras à personne, n'est-ce pas, ma bonne chérie? il se nomme Raoul.

— J'aime ce nom. Quand l'as-tu connu? Où? Pourquoi l'as-tu aimé? Comment t'es-tu aperçue que tu l'aimais? Quelle jolie histoire cela doit être! Raconte-la-moi en entier sans rien passer, et commence bien au commencement; nous nous sommes promis de ne rien nous cacher.

— Mon histoire est simple et courte. Tu sais la tendresse dont m'entourent mon père et ma mère; celle que je leur ai vouée n'est pas moindre, et pourtant, malgré son ardeur, cette affection ne me suffisait plus, et je cherchais à qui je pourrais consacrer la place vide dans mon cœur; je ne savais me résoudre à l'accorder à aucun de ceux que j'apercevais autour de moi. En vain m'accusais-je d'insensibilité et faisais-je des efforts pour en triompher; une voix secrète me disait d'attendre, et j'attendais sans savoir pourquoi. Enfin il vint dans la maison de mon père conduit par Paulin. Comment exprimerai-je ce qui se passa alors en moi? Il entra dans le salon; je le voyais pour la première fois, il me sembla le reconnaître; je fus sur le point de lui demander pourquoi il m'avait laissée seule si longtemps. Il parla, sa voix m'était plus familière que celles que j'entendais journellement; il me semblait qu'elle avait de toute éternité résonné au fond de moi-même. Il passa la soirée avec nous. Après avoir dîné au bord de la mer, nous prîmes une barque et, à la clarté des plus douces étoiles que j'aie jamais vu briller, sous les caresses d'une brise telle que je n'en ai plus respiré de pareille, nous nous promenâmes pendant de longues heures. Il récita des vers, puis il parla. J'étais dans un coin; il ne faisait nulle attention à moi, car, pour lui, j'étais une enfant, mais mon âme était suspendue à ses lèvres, ou plutôt je crois que mon âme naquit de ses paroles et s'alluma à son regard. Il me disait dans le langage du ciel ce que mes rêves avaient entrevu de plus sublime. Il m'expliquait mes pensées, et de ce

moment ce qui était en moi à l'état le plus vague d'instinct devint la passion et le culte de la vérité.

« A mesure que je le voyais et l'entendais tout se transformait en moi. Pour lui et par lui je devins bonne et l'on m'aima ; pour lui et par lui je devins intelligente et l'on me loua, et j'en étais heureuse, parce qu'il me semblait que c'était à lui que l'on rendait hommage en moi. Dès lors, poésie, littérature, musique, sciences, histoire, politique, tout m'intéressa, parce que tout me rapprochait de lui et me permettait de le mieux aimer. Je ne ressentis plus de vide, je n'éprouvai plus de tristesse sans cause, je ne connus plus l'isolement, je parlais de lui à ceux que je voyais, et les syllabes de son nom que j'aimais à prononcer me remplissaient de confiance et de joie. Lorsque je priais surtout, son nom revenait sans cesse sur mes lèvres. Te le dirai-je ? Je l'avais tellement placé au-dessus des autres hommes que j'étais presque tentée de le confondre avec la divinité elle-même.

« Il partit : je ne m'aperçus pas d'abord de son absence ; il me restait sa pensée, j'en vécus. Mais cet amour éthéré ne tarda pas à s'attrister et je dus descendre de la sphère des anges, pour aimer et souffrir en femme. Mon Raoul a reçu les dons supérieurs : il est beau, sympathique, intelligent, persuasif ; aucune préoccupation égoïste ou impure n'a jamais souillé ni même traversé son noble esprit, dans lequel, au contraire, ce qui est grand et généreux trouve toujours un naturel accès. Le monde, dès qu'il l'eut connu, voulut l'adopter comme un des héros de ses fêtes et l'enlacer de ses chaînes de fleurs. Il repoussa ses séductions, car il savait que le monde est hypocrite, égoïste, incrédule et vain, et, loin de le servir et de le flatter, il se donna la difficile mission de le relever, de le purifier. Croyant que Dieu est bien plus que la grandeur, bien plus que la sagesse, bien plus que la gloire, qu'Il est l'Amour, il voulait réaliser ici-bas le règne de l'Amour ; il souhaitait que la réalité ne fût plus en contradiction avec la Justice, qu'aucun être humain ne restât plus semblable aux brutes et que, dans la vie du moins favorisé, avec plus de bien-être, il entrât un rayon consolateur d'infini. Il voulait faire de la société une famille dans laquelle il n'y aurait plus ni privilégiés ni parias, ni vainqueurs ni vaincus, ni persécuteurs ni persécutés.

Quand je le vis la première fois il commençait son combat, ou pour mieux dire son apostolat, et sa foi n'apercevait pas même d'obstacles. Mais dès que les hommes eurent pénétré son dessein, ils trouvèrent sa parole importune. A un premier moment d'enthousiasme succédèrent la colère, la haine, le mépris, le ridicule surtout. Ce fut cet horrible concert qui me rappela sur la terre et, à l'immense dou-

leur dont je fus abreuvée et à mon irritation contre ses détracteurs, je compris que je l'aimais plus que je ne l'avais cru et je cessai de l'environner de nuages pour l'adorer. Il y a quelques jours il a traversé notre ville, je l'ai vu ; il a longuement causé, non pas avec moi mais devant moi. Il a parlé de ses déceptions, de ses amertumes ; je les avais devinées et, je crois, ressenties plus vivement que lui. Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi n'ai-je pas pu le lui dire ? Pourquoi n'ai-je pu le consoler ? J'en aurais si bien le pouvoir. Je l'environnerais de tant de tendresse ! ma pensée serait un écho si fidèle de la sienne ! O mon bien-aimé, chasser les ombres de ton front, et verser un baume sur tes blessures ; dans une vie enchantée, te faire oublier les injustices des hommes, les douleurs du passé, les préoccupations de l'avenir, ce serait mon rêve, mon bonheur, et il me semble que cela devrait être mon lot. Mais suis-je donc indigne de toi ? S'il m'était donné de serrer ta main et de m'appuyer sur ton cœur, je trouverais d'irrésistibles accents pour te charmer et pour t'apaiser ; je te rendrais la foi que j'ai reçue de toi ; ensemble et à jamais unis, nous marcherions à la conquête de la vérité. Nos deux âmes fondues en une seule acquerraient la force de résister aux méchants, et portés par l'amour, nous arriverions plus tôt à la région de la lumière et de la paix ! »

En parlant ainsi elle fixait le regard sur la partie de la mer rapprochée des rives italiennes. On eût dit qu'elle avait entendu le cri envoyé par Raoul en descendant de Fiesole et qu'elle lui renvoyait.

La jeune Italienne, remuée par ces accents de la passion vraie, nouveaux pour elle, écoutait avec ravissement cette voix pénétrante qui jamais ne l'avait été autant ; elle regardait ces yeux illuminés semblables à une étoile filante qui ne s'éteindrait pas. Au bout d'un instant elle dit :

— Je ne t'avais jamais vue ainsi ; tu es belle comme la plus parfaite des Madones de notre Raphaël, et quand tu parlais, il me semblait que devant toi aussi les chérubins jetaient des fleurs. Raoul est bien heureux : puisque tu l'aimes je crois à son génie et à sa destinée.

Puis elle se tut, devint tout à coup triste.

— Qu'as-tu donc ? lui dit Marie-Magdeleine.

— Je pense que je ne serai plus la première dans ton cœur.

— Enfant ! répondit Marie-Magdeleine en souriant, n'es-tu pas moi-même ?

Pendant leur conversation les jeunes filles ne s'étaient pas aperçues de la chute du jour ; l'ombre commençait à les envelopper, elles revinrent en hâte, de peur d'inquiéter M<sup>me</sup> Dalmeiras.

## XXVIII

Cette nuit Marie-Magdeleine ne dort pas. Avec sa pénétration instinctive elle comprenait, sans s'en rendre bien compte, la différence entre un sentiment qui tourmente sourdement et un sentiment à ce point dominateur qu'on est contraint de le confier. La parole seule est créatrice : rien n'a-t-il été dit, aucun lien n'existe irrévocablement ; il en va comme des images photographiques non encore fixées, le moindre souffle les efface. A-t-on dit à soi-même ou communiqué aux autres, l'empreinte chez les natures sérieuses devient ineffaçable. Tant que son sentiment était resté en elle-même à l'état de songe flottant, elle n'avait pas même soupçonné qu'elle ne s'appartint pas ; après son aveu à Mariana elle se sentit engagée à jamais.

Elle s'agenouilla et dit :

« Mon Dieu, Dieu des miséricordes et des bontés, Dieu de Rachel et de Magdeleine, je choisis mon bien-aimé comme époux. Sois mon témoin et bénis mon choix, surtout incline son cœur vers le mien, car s'il me dédaigne j'en mourrai. »

Elle se releva pour commencer la fête des fiançailles. Raoul était à ses côtés ne sachant comment exprimer sa brûlante gratitude. Elle essayait de détourner les yeux afin de ne pas tout avouer la première fois, mais elle les ramenait vite sur les siens, et elle lui disait :

— Comme il a retenti joyeusement sur notre seuil le premier bruit de ton pas!

— Moins joyeusement que n'a retenti en moi la première note de ta voix!

— Dès que je t'ai aperçu, j'étais à toi.

— Je t'aimais avant de t'avoir vue.

— Je serai l'ombre fidèle à te suivre partout.

— Je serai le bras robuste qui te portera toujours.

Et le dialogue se prolongea longtemps de plus en plus enivré, puis ils se taisaient, laissant leurs cœurs s'expliquer sans la gêne des mots.

Les premières clartés de l'aube la trouvèrent encore réveillée. Néanmoins quand elle descendit à la table de famille, elle parut si radieuse que sa mère lui en demanda le motif.

— Ma bonne mère, répondit-elle, cette nuit j'ai fait de si beaux rêves !

## XXIX

Alors commença pour elle la *vita nuova*, la vie nouvelle : elle aimait, c'est-à-dire elle était devenue femme. Les objets prirent un aspect qu'elle ne leur connaissait pas. Elle éprouva les mêmes sensations que si elle eût découvert un univers nouveau. Examinait-elle un tableau souvent regardé, elle était étonnée de l'avoir admiré si longtemps sans en avoir compris le sens. Jouait-elle une sonate de Mozart ou de Beethoven maintes fois répétée, il lui semblait qu'elle ne l'avait pas encore entendue. La nature surtout se révéla à elle. Où elle n'avait vu que la ligne et la couleur, elle sentit la vie frémissante, variée, débordante, communicative ; elle était tentée de parler aux arbres et de jaser avec les hirondelles. Elle entra en possession du plus entier des bonheurs, le don de la jeunesse, du bonheur de vivre.

« Elle remplissait de sa légère existence les objets environnants » ; en elle, tout se mouvait avec facilité et harmonie, la pensée et les sentiments ; une satisfaction toujours égale éclairait son visage ; elle répandait autour d'elle le contentement qu'elle éprouvait ; chaque jour sa beauté devenait plus achevée ou plutôt plus parlante. L'avenir ne présageait rien de sombre : sa mère ne cachait pas son affection pour Raoul ; son père en toute occasion manifestait sa sympathie. Il allait revenir prochainement d'Italie, elle le reverrait, peut-être entendrait-elle l'aveu désiré. Elle se préparait pour ce moment ; elle voulait qu'il fût surpris de ses progrès ; on avait de la peine à l'arracher de sa petite chambre où elle travaillait sans relâche.

M<sup>me</sup> Dalmeiras ne s'opposait pas aux assiduités studieuses de sa fille et, ce qui est plus rare encore, Dalmeiras les secondait.

En vain, quelques amis lui avaient-ils murmuré à l'oreille : « Prenez garde que votre fille ne tourne au bas-bleu. » Dalmeiras ne s'était pas effrayé de ce gros mot et il avait répondu en riant :

— Le pot-au-feu d'une femme d'esprit est meilleur que celui d'une sottise ; laissez les ignorantes répéter ce mauvais bruit que l'instruction ne sert de rien dans le gouvernement intérieur d'une famille.

Dalmeiras avait raison et il est surprenant que la plupart des hommes jugent autrement. Au lieu de se donner une compagne qui, après avoir été le directeur avisé de la chose domestique, devienne aussi le confident des plaisirs de l'esprit et des fêtes de l'imagination, ils se doublent le plus souvent d'un être vulgaire sans autre utilité que celui d'un intendant ou d'une femelle ou

d'une poupée, indifférente à la moitié de leur activité quand elle ne s'y déclare pas hostile. Et cela sous prétexte de réalité et par crainte du romanesque! La poésie s'accommode de la réalité la plus habituelle. Les esprits vides et pauvres ont seuls besoin pour s'animer de l'imprévu ou de l'extraordinaire; aux natures riches il suffit du vol d'un oiseau, d'une ride sur l'eau, du balancement d'une branche, d'un brin d'herbe fleuri, du rire d'un enfant, de la tête inclinée d'une femme. Qu'y a-t-il dans un des plus merveilleux tableaux de Rembrandt au Louvre? Un artisan qui travaille auprès d'une fenêtre sous un rayon de soleil, non loin d'une femme et d'un enfant. La poésie n'est pas en dehors de nous, dans les objets extérieurs; elle est en nous, et c'est parce qu'elle est en nous que nous la découvrons dans les objets extérieurs. Aussi la saine poésie, loin de dégoûter des devoirs positifs de la vie et d'en écarter, y ramène et les rend chers, précisément parce qu'elle fait mieux sentir ce qu'ils ont d'élevé. Ne confondez pas le romanesque et l'Idéal : le romanesque est l'exaltation du chimérique, l'Idéal est la forme supérieure du réel. Ayez horreur du romanesque, il énerve ou ridiculise; ne redoutez pas l'Idéal, il rend respectable et fort.

### XXX

Parmi tant d'heures bien employées, Marie-Magdeleine préférerait la dernière heure du jour. Elle la passait avec Mariana au bord de la mer. De quoi pouvaient-elles s'entretenir si ce n'est de Raoul, et à propos de lui, de l'amour? Les interminables radotages que ce sujet inspire constituent le fonds des conversations entre jeunes gens, imaginez s'il anime les épanchements de deux jeunes filles, surtout après une confidence.

— J'approuve tout de ton amour, disait Mariana, sauf sa soumission et son humilité. Penser comme lui, sentir comme lui, l'imiter, telle est ton ambition. Mon ambition serait qu'il pensât comme moi, qu'il sentît comme moi, que son unique désir fût de m'imiter. Dominer est notre privilège et j'admire le poète qui nous a représentées assises sur des étoiles et ayant la tête des hommes pour escabeau.

— Et moi, je pense comme Sita, la belle Vidéhaine aux yeux de faon de gazelle, dont Paulin me lisait l'autre jour les pensées dans le *Ramayana* : « L'épouse appartient à l'époux comme la lumière appartient à l'astre du jour. Sans lui, elle paraît comme la richesse tombée, comme la mémoire qui s'est effacée, comme l'espérance qui s'est envolée, comme l'ordre qui n'est pas soutenu par la puis-

sance. » Commander, dominer, Dieu m'en préserve. Me donner, me perdre, me confondre, m'anéantir dans l'être aimé, devenir son souffle, son parfum, sa pensée, son ombre, son reflet, son écho, l'augmenter de moi pour être mieux lui, voilà ce que je voudrais.

— Laisse ce désir aux femmes inférieures : il n'est pas digne de toi qui dois avoir la conscience de ton intelligence.

— A quoi sert l'intelligence, si ce n'est à nous procurer les moyens de donner davantage ! D'ailleurs, n'est-ce pas surtout lorsqu'une liane ploie sous le faix de ses fleurs qu'elle cherche l'appui d'un grand arbre ? N'est-ce pas la protection affectueuse d'un être fort qui permet à notre intelligence de porter ses fruits et de les mûrir ? Et quelle force attendre de quelqu'un prosterné à nos pieds dans l'abaissement de l'obéissance ? C'est une triste gloire à poursuivre que de rapetisser et diminuer le bien-aimé ; c'est nous rapetisser et nous diminuer nous-même. Pourquoi l'avoir choisi, s'il n'est bon qu'à devenir un esclave ?

— A quel signe reconnaîtras-tu donc que tu es aimée si tu n'exiges rien, si tu n'imposes rien ?

— A quel signe ? S'il souhaite avec passion, avec persévérance que je me perfectionne, que je tire le plus possible de mes facultés, que je développe mes dons et que j'en acquière de nouveaux, que je partage ses idées, ses rêves, ses ambitions, ses espérances, ses antipathies, ses préférences, que j'approuve et que je facilite son action, surtout que je prenne une large part de ses douleurs et de ses épreuves, oh ! je ne douterai pas de son amour !

— Obtenir qu'il fasse ce qu'il ne voulait pas faire, ce qui lui déplaisait, c'est ce qui me convaincrait.

— Même si c'est par conscience qu'il ne voulait pas faire ?

— Peut-être...

— Tu n'oses pas dire oui et tu ne peux pas dire non. Eh bien, pour te plaire, ma toute belle, plus d'un fera ce qui lui déplaisait ; tu en seras touchée et tu choisiras celui qui paraîtra le plus soumis et le plus humble ; ne compte pas sur le bonheur dans cette union préparée par la défaillance de conscience ; tu ne tarderas pas à le mépriser ou du moins à en être fatiguée.

— Si tu avais raison l'amour serait trop facile aux hommes.

— Se soumettre à un autre, lui obéir est plus facile que le soutenir et l'élever, et laisse-moi te le dire, un homme médiocre saura seul te donner l'amour servile que tu rêves.

— Un homme médiocre, c'est bientôt dit, mais d'abord un homme qui aime bien et fait ce que désire une femme n'est pas médiocre. Et pour le bonheur je préférerais un tel homme à ces

esprits remarquables, Raoul excepté, bien entendu, sans cesse occupés de leurs sublimes pensées et dans la vie desquels nous ne sommes que le second des intérêts.

— Supposes-tu donc qu'il suffise d'être de mince valeur pour être exempt des préoccupations personnelles? Je vois autour de moi de ces personnages terre à terre, positifs, pas du tout remarquables, je te l'assure, mais à leur façon ils rêvent à bien d'autre chose qu'à nous... ils rêvent à leurs chiens, à leurs chevaux, à leurs cravates, à leurs repas, à leur confortable, à leurs meubles, à leurs bibelots, aux courses, au jeu et à je ne sais quoi encore. Même le silence d'un homme supérieur absorbé en de sérieuses contemplations a plus de charme, j'imagine, que le bavardage attentif de ces êtres vulgaires.

### XXXI

Un soir, à peine arrivée sur la plage, Marie-Magdeleine dit à Mariana comme premier mot :

— J'ai une lettre de Raoul.

— Il t'a écrit?

— Non, il a écrit à Paulin. Celui-ci nous lit souvent les passages intéressants de ses lettres. Hier, il nous en a communiqué une tout entière. Je la lui ai demandée pour t'en faire jouir avec moi.

Les deux jeunes filles s'assirent sur un roc, dans un coin solitaire, et Marie-Magdeleine lut à haute voix :

« Cher ami, je viens d'embrasser le bon Padre Marcellino dont je vous ai si souvent entretenu. Il continue son voyage vers Rome et j'attends dans une petite osteria le voiturin qui doit me ramener à Florence. J'emploie ces quelques heures à vous parler de ma belle excursion au sanctuaire du Patriarche franciscain.

« Nous avons d'abord visité Arezzo, Cortona, le lac Trasimène, cheminant à petits pas dans cette région si agréablement accidentée, à la fois fertile et pittoresque, au milieu de laquelle vit une population saine, laborieuse, d'une habituelle urbanité. Sur les montagnes amples sans âpreté, l'ombre des forêts de sapins et de châtaigniers; dans les plaines fertiles sans monotonie, les richesses des moissons; dans les vallées recueillies sans étroitesse, l'agrément des fleurs et des fruits.

« Nous nous sommes arrêtés plus longtemps à Perugia, la gracieuse capitale de la sereine Ombrie, étudiant il Perugino surtout pour découvrir ce que lui avait emprunté Raphaël. De Perugia, à travers les collines et les vallées, nous avons gagné la basilique de

Santa Maria degli Angeli, la grandiose enveloppe de pierre de la petite chapelle de la Portioncule, où François entra définitivement dans la vie spirituelle, et d'où il partit pour la vie céleste. Le Padre Marcellino y demeura un instant en prières, nous ne nous y attardâmes cependant pas, devant y revenir avant de nous séparer. Nous nous dirigeâmes vers Assise.

« A peine étions-nous en route que de larges gouttes de pluie commencent à tomber, des éclairs étincelants traversent un horizon noir ; le tonnerre gronde au loin, puis se rapproche. Nous arrivons au couvent trempés. Nous nous séchons et nous visitons les deux églises superposées au-dessus de la crypte où repose le corps découvert en 1818. L'église souterraine, celle de la souffrance et de l'expiation, voûtée, soutenue par de grosses colonnes, entourée par de vastes chapelles, pleine d'ombre, de mystère, d'austérité ; l'église de la sanctification et de la récompense, légère, ouverte au plein jour, rayonnante. Celle-ci n'était pas en son éclat au milieu du déchaînement d'un orage ; la première, au contraire, présentait une sévérité dramatique ! Le roulement du tonnerre, couvrant le bruit de nos pas, ressemblait à la clameur suppliante d'une foule en détresse.

« Ils entendaient en eux une pareille tempête ceux qui sont venus s'abriter dans cette solitude, refuge pour eux comme pour nous ; pour nous, refuge d'une heure entre deux éclaircies ; pour eux, refuge d'une vie entre deux infinis.

« Des églises nous passâmes au couvent dont le cloître domine la luxuriante vallée. Ce jour-là, plus d'horizons, pas de verdure ; dans les champs une eau bourbeuse ; dans l'atmosphère des nuages qui fondent ; toutefois, une certaine nuance plus claire indique que le soleil lutte et va reparaître.

« — Telles sont la plupart des vies d'hommes, me dit le Padre Marcellino ; des nuages fondant en eau dans des champs bourbeux ; mais derrière les nuages Dieu brille toujours ! »

« Le lendemain, le temps devenu plus clément, nous revîmes à l'aise les églises, le cloître, ce qui reste encore de visible des peintures. Quand nous nous retrouvâmes au dehors, le Padre Marcellino me dit :

« — Ces édifices sont beaux et d'un intérêt de premier ordre pour l'histoire de l'art italien, qui en sort par Giotto et par Dante. Ce n'est cependant point là que l'on retrouve François. Son corps y repose. Ah ! si l'on pouvait, à l'exemple de Santa Chiara, soulever le couvercle du cercueil et contempler son visage devenu diaphane, glorieux, incorruptible, de quels effluves de tendre adoration on se sentirait inondé ! Mais la pierre glacée nous le

cache. Il faut le chercher ailleurs : dans ces rues qu'il a parcourues si souvent, d'abord en vêtements somptueux, puis avec une tunique misérable rapiécée au dehors et au dedans, chantant, de sa voix suave et forte, claire et flexible, d'abord les refrains du plaisir, puis les lamentations de la pénitence. Il faut le chercher sur les pentes de ces collines qui le virent si souvent promener ses prières et cacher les larmes de joie par lesquelles il usa ses yeux ; dans cette vallée, où six mille tentes abritèrent ses enfants accourus de toutes les régions de l'univers. Voilà où on le retrouve. Plus encore il vit dans le petit couvent de la Portioncule ; retournons-y. »

« Quand il eut touché de ses mains et baisé de ses lèvres les murs sacrés, le Padre Marcellino s'épancha en extases admiratives :

« — Ah ! que ce lieu serait plus édifiant et bien plus véritablement beau si, au lieu de cacher sous les voûtes embellies de ce monument l'église et la cellule de notre Père, on les avait laissées en plein air, sous le soleil du bon Dieu, telles qu'au jour d'inoubliable mémoire, le samedi trois octobre, à cinq heures du soir, où il cessa de nous réjouir de sa chère présence pour aller s'unir à l'élite des bienheureux !

« La Pauvreté y brillait parée des seuls ornements que lui eût permis son adorateur : des ombrages et des fleurs. Le petit sanctuaire, à peine long et large de quelques pieds, avait à ses côtés deux petites cabanes rondes couvertes de chaume ; un peu en avant, cinq ou six autres semblables ; une haie très épaisse entourait l'humble réduit. C'est là que François se fit porter quand il sentit l'heure dernière s'approcher.

« Il eût voulu s'endormir dans les bras de sa Dame, étendu nu sur la terre recouverte de cendres. On obtint à grand'peine qu'il reprît ses misérables loques et remontât sur son grabat.

« Après qu'il eut dicté son testament spirituel et envoyé encore une bénédiction à Santa Chiara, il eut une pensée terrestre : il songea à une matrone romaine, dona Jacopa, qui l'avait tendrement soigné pendant l'un de ses séjours à Rome, et il se mit à dicter une invitation pressante d'accourir, si elle voulait encore le retrouver en vie, et d'apporter une étoffe pour l'ensevelir et des cierges pour son enterrement. La lettre n'était point encore terminée que dona Jacopa frappait à la porte, apportant ce que le saint désirait. Pendant qu'elle était en prières à Rome elle avait entendu une voix lui disant : « Si tu veux revoir encore une fois ton ami et bon père François, pars sans tarder ». Et elle était accourue, et elle baisait avec larmes les sacrés stigmates de ses pieds.

« De ce moment François ne songea plus « qu'à s'éjouir ». Une fois il se fit réciter l'Évangile de la Passion de saint Jean; une autre fois, le psaume : *Voce mea ad Dominum clamavi*. Ce qu'il ne cessa de demander, ce que les Frères Leone et Ange lui chantèrent maintes fois jusqu'à son dernier moment, ce fut son Hymne au soleil :

« Très haut, tout-puissant et bon Seigneur, à vous appartiennent les louanges, la gloire et toute bénédiction. On ne les doit qu'à vous et nul homme n'est digne de vous nommer. — Loué soit Dieu, mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, et singulièrement pour notre frère messire le soleil, qui nous donne le jour et la lumière! Il est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu! — Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur la lune et pour les étoiles! Vous les avez formées dans les cieux claires et belles. — Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour mon frère le vent, pour l'air et le nuage, et la sérénité et tous les temps, quels qu'ils soient, car c'est par eux que vous soutenez toutes les créatures. — Loué soit mon Seigneur, pour notre sœur l'eau, qui est très utile, humble, précieuse et chaste! — Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre frère le feu! Par lui vous illuminez la nuit; il est beau et agréable à voir, indomptable et fort. — Loué soit mon Seigneur pour notre mère la terre, qui nous soutient, nous nourrit et qui produit toute sorte de fruits, les fleurs diaprées et les herbes! »

« Telle fut sa prière des agonisants : c'est par l'hymne de la lumière, de la joie et de la vie, qu'il saluait la mort, parce qu'elle paraissait le passage à plus de lumière, à plus de joie et à plus de vie. Il mourut comme il avait vécu, en chantant. Aussi, dès que sa voix se fut éteinte, les alouettes, ces amies de la lumière, bravant leur horreur pour l'obscurité, accoururent en immense multitude et tournoyèrent joyeusement sur le chaume d'où sortait la lamentation des larmes humaines. »

« A combien de retours personnels je me sentais entraîné pendant ce récit attendri!

« Moi aussi je suis pauvre, et quoique pauvre je n'envie ni ne hais les riches gorgés des biens de fortune dont je suis dépourvu.

« Moi aussi je suis pénétré du néant de l'existence humaine. La science? Elle est toujours courte par quelque endroit, et, malgré ses prodiges, elle recule bien peu les limites de l'inaccessible. L'ambition? Elle épuise et rend mauvais. La fortune? Elle est capricieuse et elle endurecit.

« Moi aussi je plains celui qui met toute son espérance aux choses mortelles : il se repaît de nuages et court après des oiseaux

qui s'envolent; son espérance se flétrira comme la vigne tendre, comme l'amandier qui laisse tomber sa fleur.

« Moi aussi je sens que Dieu seul peut apaiser notre inextinguible soif d'infini; que Lui seul peut guider sûrement nos pas incertains, et je lui adresse sans cesse la supplication du pauvre matelot : « Seigneur, protégez-moi, ma barque est si petite et votre mer est si grande! »

« Moi aussi je crois qu'adorer Dieu en son essence insaisissable et inaccessible, incompréhensible et indéfinissable, ne suffit pas, qu'il faut l'adorer également dans les œuvres visibles et palpables de sa création, dans les splendeurs de la nature et dans les puissances de la raison; toutefois, moins délié que François des liens terrestres, je crois qu'il est permis de l'adorer aussi dans la plus délicate, la plus séduisante et la plus achevée de ses créatures, et ce n'est pas seulement à ma dernière heure que je voudrais sentir autour de moi une Jacopa tendre et empressée.

« J'ai vécu pendant ces quelques jours dans une vision pacifiante de sainteté et j'ai bien compris, en écoutant mon bon et cher Padre Marcellino, quelle joie il y a dans le renoncement à toute joie et quel bonheur dans le dédain de tout bonheur.

« Cruelle rapidité des jours les meilleurs! Quand reverrai-je encore mon ami de Fiesole? Peut-être jamais. Cette pensée m'attriste; celle qui me console est que je vous retrouverai bientôt ainsi que nos chers amis du Prado. Aimez-moi cette fois en *san Francesco*. Vôte de cœur. »

La lecture terminée, Marie-Magdeleine regarda Mariana d'un air interrogateur.

— C'est vraiment, dit celle-ci, une rare nature.

— Et que dirais-tu si tu le connaissais?

— Mais sais-tu bien que les chers amis du Prado, c'est toi?

— Tu le crois? Ah! que Dieu t'entende!

Marie-Magdeleine relut souvent cette lettre; bientôt elle n'eut plus à la relire tant les moindres expressions s'en étaient fixées dans sa mémoire. Elle pria son père de faire venir d'Italie le plus authentique des portraits de François et le plaça dans sa chambre au-dessous de celui de sa mère : en le regardant elle se donnait l'illusion de voir celui de Raoul. Elle se procura également les *Fioretti* et en fit une de ses lectures habituelles.

Ainsi s'écoulait la vie de la jeune fille suave. Séparée de ses compagnes par la disposition sérieuse de son esprit, et du monde réel par son angélique candeur, elle vivait enveloppée et comme cachée dans son amour, attendant en une tranquille espérance l'heure prochaine où le bien-aimé l'appellerait à lui. Jusque-là elle

avait été comme une lyre magnifique à laquelle manquait une main inspirée pour en tirer l'harmonie, maintenant qu'elle avait retrouvé cette main inspirée, tout chantait en elle !

## XXXII

Cependant l'ennemi veillait. Pourquoi ce mot d'ennemi, et qui donc pouvait nourrir un sentiment même malveillant contre une créature aussi exquisé ? Si vous désirez le savoir, suivez-moi devant une maison de la rue aristocratique de la vieille ville. L'apparence en est monumentale. Prenez le marteau massif de l'ancien temps et frappez. Un domestique, simplement mais richement vêtu, vous ouvrira. Demandez la marquise Clémence de Choisy. Suivez-le jusqu'à un petit salon, situé à l'extrémité d'une salle de haute apparence, solennelle comme tous les vastes appartements d'autrefois, froide comme un lieu qu'on traverse et qu'on n'habite pas. Entrez et regardez. La retraite est grave et charmante. Sur les tentures sombres sont de beaux tableaux modernes, un paysage de Delacroix, ample comme une composition du Poussin, chaude comme un Claude Lorrain. Le long des boiseries séculaires, des meubles fabriqués tout exprès pour entourer de leurs belles lignes sculpturales les commodités du luxe de notre temps. Sur l'un des panneaux, une bibliothèque en bois noir, relevée par des arabesques, pleine de livres pour la lecture et non pour l'étalage d'ostentation. Sur un divan placé à l'un des angles, entre la bibliothèque et une fenêtre donnant sur le jardin, sont assises deux personnes. L'une d'elles est Dalmeiras. Observez l'autre ; il est malaisé d'en détacher le regard une fois qu'on l'a posé sur elle.

Rappelez-vous *la Descente de croix*, de Rubens, à Anvers. Il existe peu d'œuvres picturales d'une telle splendeur. Une croix debout. Au sommet, deux hommes à demi nus penchés en avant, attentifs à leur tâche : ils ont délié les deux bras du supplicé, un seul est retombé ; ils s'en étonnent, et autant qu'eux un apôtre à l'aspect un peu vulgaire, placé à droite sur une échelle appuyée à la croix. Tandis que l'apôtre examine avec attention pourquoi le corps ne descend pas, un des hommes l'attire à lui, afin que la main encore retenue se détache. A gauche, sur une autre échelle, un personnage richement vêtu soutient d'une main le cadavre penchant, de l'autre le linceul. Enfin, un groupe prodigieux de quatre figures : d'un côté, Jean et Magdeleine, tous les deux jeunes, tous les deux beaux, tous les deux les cheveux épars, tous les deux les yeux inondés de larmes, tous les deux inconsolables parce qu'il

leur a été ravi ; Jean, debout, reçoit avec vénération le corps de son Maître ; Magdeleine agenouillée pose sur son épaule les pieds de son Ami. De l'autre côté, une femme aussi à genoux ; puis, toute droite, la Mère, *Mater dolorosa*, l'œil gonflé par les sanglots, la bouche entr'ouverte par les gémissements, le corps et les mains penchés en avant, craignant qu'on ne meurtrisse la relique bien-aimée et n'osant pas la toucher. Enfin, au centre, Celui vers lequel se dirigent les yeux, les douleurs, les pensées. L'âme n'est plus dans le corps refroidi et qui s'affaisse, mais elle y a laissé une telle empreinte, que la chair inanimée en retient encore le rayonnement. Tout est éclat, puissance, drame, charme dans ce tableau, mais ce qui ravit le plus, c'est Magdeleine. La première fois qu'on la voit on est tenté de s'agenouiller à ses pieds comme elle est agenouillée elle-même aux pieds de Jésus.

Eh bien ! imaginez cette Magdeleine vivante, avec moins de majesté et plus d'élégance, avec des lignes un peu moins parfaites, mais avec plus d'expression, avec autant de noblesse dans le port, avec les mêmes cheveux opulents d'un blond ardent, avec la même intensité de beauté, et vous saurez ce qu'était Clémence de Choisy. Que louer davantage en elle ? Est-ce l'œil doux, fin, qui brille et qui caresse ? Est-ce la bouche fraîche et comme fleurie ? Est-ce la blancheur rose du teint ou la grâce de la chevelure retombant en boucles d'or sur les épaules ? Est-ce la main délicate et flexible ? ou la taille aux contours voluptueux ? N'est-ce pas plutôt la voix avec ses inflexions variées, cajoleuses, irrésistibles, qui rendent les vibrations cristallines de la joie et les accents graves de la mélancolie, les persiflages de l'ironie aussi bien que les impétuosités de la passion ? Dalmeiras lui-même ne saurait vous le dire, tant il est fasciné.

Pendant une légère moue contracte ses lèvres en ce moment, et elle retire la main qu'elle lui avait abandonnée.

— Non, mon ami, disait-elle, sans le regarder et en fixant les yeux sur son éventail qu'elle fermait et ouvrait machinalement, je ne saurais penser comme vous et juger inoffensive pour votre fille la conversation de ce jeune homme.

— Quel mal peut-il lui faire ?

— Un mal irréparable : troubler son imagination en l'exaltant, fausser son jugement en l'habituant aux idées romanesques. Je veux bien que votre Raoul soit charmant, spirituel, poétique, mais il est non moins chimérique, il ne connaît rien de la vie à laquelle nous sommes condamnés, il prend ses visions pour des réalités, et il est impatientant avec ce mot d'idéal qu'il jette dans la causerie à tout propos et hors de propos.

— Auriez-vous en effet raison, pourquoi le chagrinerai-je pen-

dant les quelques jours qu'il va passer ici à son retour d'Italie? Qui sait quand nous le reverrons? Peut-être jamais; et fût-il le plus dangereux des séducteurs, comment le deviendrait-il pour une jeune fille sensée qu'il verra quelquefois devant sa mère ou moi ou en plus nombreuse compagnie?

— Mais, mon ami, un mot, un regard ne suffisent-ils pas pour gagner à jamais un cœur de femme? L'as-tu oublié? ajouta-t-elle en le regardant d'une certaine façon.

Dalmeiras lui prit la main et, après l'avoir baisée, il la garda dans la sienne, puis il dit :

— Il faut donc que je congédie Raoul, et que, lorsqu'il passera, je ne le reçoive plus.

— Ah! vous voilà avec vos exagérations, dit-elle en se levant et en parcourant la chambre d'un pas impatienté. Qui vous parle de ne pas le recevoir, de le congédier? Ce serait d'un homme mal né. Recevez-le, mais froidement; ne l'engagez pas à dîner; soyez avec lui brusque et distrait. Il se blessera, par dignité il ne reviendra plus et vous pourrez ensuite vous étonner d'une rupture que vous lui reprocherez.

Dalmeiras demeura quelques instants silencieux.

— A quoi donc pensez-vous de si profond, monsieur le rêveur, dit Clémence en adoucissant son ton, que vous ne me répondez pas?

— Je pense, répondit Dalmeiras hochant la tête, et avec un accent de tristesse qu'il ne put déguiser, que ni ma femme ni ma fille ne se laisseront tromper et qu'elles me reprocheront des procédés aussi imprévus. Songez donc que Raoul est reçu chez nous comme un enfant, que je ne cesse de vanter ses qualités; hier encore en rentrant j'ai joyeusement annoncé son arrivée prochaine dont Paulin venait de m'instruire.

— Elle vous a peut-être dit déjà qu'elle l'aimait?

— Vous voilà bien à votre tour avec vos suppositions. Non, certes, elle n'a rien dit de pareil; d'ailleurs, où avez-vous rêvé qu'elle l'aime? Elle était encore une enfant lorsqu'elle l'a connu; elle a sans nul doute du plaisir à le voir, à babiller avec lui, mais pas plus ni différemment qu'elle n'en a à voir ses jeunes cousins.

— Comment, ayant tant d'esprit, avez-vous aussi peu de finesse? Même par là cependant je vous croyais supérieur aux autres. Comment ne vous êtes-vous pas aperçu, je ne dis pas qu'elle l'aime, ce serait peu dire, mais qu'elle en est folle?

— A quels signes m'en serais-je aperçu?

— Quels signes manquent pour que vous vous en aperceviez? N'avez-vous jamais remarqué de quel contentement silencieux mais

significatif s'illumine son visage dès que le nom de Raoul est prononcé devant elle?

— J'ai d'autant moins remarqué ce contentement révélateur qu'elle ne parle jamais de lui la première, ne cherche jamais à en faire le sujet de la conversation, ce qui lui serait facile, ce qu'elle ferait sans aucun doute, si cette pensée la préoccupait tant.

— Combien, au contraire, cette réserve est expressive! S'il lui était indifférent, elle en parlerait à son aise, c'est par crainte de se trahir qu'elle se tait. Mais si des lèvres elle ne prononce pas son nom, du cœur elle ne cesse de le répéter. N'a-t-elle pas ses opinions? Ne partage-t-elle pas ses sentiments? N'admire-t-elle pas ce qu'il admire? Ne déteste-t-elle pas ce qu'il déteste? Il n'est pas jusqu'à ses inflexions de voix qu'elle n'ait retenues. Quand l'autre soir elle récitait *le Crucifix*, par moments je croyais entendre Raoul. Elle est muette sur lui, mais elle est intarissable sur les sujets qui l'intéressent. N'est-ce pas une manière aussi de parler de lui? De si constantes préoccupations politiques, philosophiques, littéraires, ne sont pas naturelles à un âge où l'on en est encore au catéchisme de persévérance. L'amour seul a pu éveiller d'une manière aussi extraordinaire l'esprit d'une aussi jeune fille.

— Vraiment, elle en est folle? Après tout elle aurait pu choisir plus mal, dit Dalmeiras avec un sourire. Et lui, ajouta-t-il, croyez-vous qu'il l'aime?

— Il en est tellement épris qu'il ne sait plus le déguiser. Sans doute, lorsqu'il arrive, il la salue la dernière, mais il la voit la première, ou plutôt il ne voit qu'elle; il ne parle que pour elle; il ne s'occupe que d'elle, et sa récompense est de faire courber sa petite tête rêveuse au souffle de ses paroles. Mais pourquoi cette question? S'il l'aime, la lui donnerez-vous?

— Pourquoi pas?

— Pourquoi pas? parce que ce serait une action insensée que vous n'aurez pas l'imprévoyance ou la cruauté de commettre. Songez donc, mon ami, qu'il n'a aucune fortune, qu'il n'a plus d'avenir, depuis que, s'éloignant du parti des honnêtes gens, il s'est enfoncé de plus en plus dans celui des fous. Ses commencements ont été brillants, sa fin sera misérable. Vous ne voudrez pas préparer à votre fille chérie, à votre fille unique, une existence de tourments, de luttes, et qui sait? peut-être de proscription. A quel établissement ne pourrait-elle pas prétendre? Les plus souhaitables alliances ne s'offrent-elles pas déjà? Nos jeunes gens les plus nobles, les plus riches, les mieux faits, les plus intelligents ne rêvent-ils pas d'obtenir un tel trésor? Elle n'a qu'à choisir. Vous écarterez Raoul.

— Comment la guérir si elle est déjà conquise? Si j'allais la rendre malheureuse sous prétexte d'assurer son bonheur et la tuer dans le désir de la faire mieux vivre? Cette enfant est mon orgueil, mon délassement, mon espérance, ma joie, mon rayon de soleil, mon âme, ma vie. Voir une ombre légère passer sur ce beau front que j'aime tant à caresser me bouleverse, je ne saurais me résoudre à lui déchirer le cœur.

Les yeux de Dalmeiras se mouillèrent en prononçant ces mots.

Clémence, qui avait repris sa place sur le divan, devint sombre et détourna la tête. Elle domina aussitôt ce mouvement involontaire et reprenant comme si elle n'avait rien senti :

— Qui ne partagerait vos sentiments pour cet être angélique et qui reculerait devant aucun sacrifice pour lui épargner une douleur? Mériterai-je d'être aimée par vous si je ne ressentais toutes vos sollicitudes? ajouta-t-elle avec un tremblement dans la voix.

— Vous êtes adorable! dit Dalmeiras en l'interrompant.

— Seulement, continua Clémence, vous exagérez les difficultés. On a bien des ressources avec une jeune fille, car si ses impressions sont vives elles sont non moins fugitives. En ne la heurtant pas maladroitement, en s'y prenant avec dextérité, on peut les affaiblir d'abord, puis les effacer sans qu'elle s'en aperçoive, et par conséquent sans qu'elle en souffre. D'abord, cessez de louer Raoul et de témoigner tant d'intérêt à ce qui le touche; puis critiquez-le, plaignez-le, gémissiez sur les malheurs qu'il se prépare, raillez-le, ce sera le coup le plus sensible à un amour formé avant tout d'illusions. Dites cela en passant, comme sans y prendre garde et sans y insister. Elle sera d'abord très fâchée contre vous, puis un peu moins, puis pas du tout. L'absence, au lieu d'exalter son sentiment, l'affaiblira; l'image chérie, au lieu de se fixer de plus en plus, ornée des mirages lointains de l'imagination, ira graduellement en pâlisant jusqu'à ce qu'elle se dissipe tout à fait. Les plaisirs viendront à votre aide contre les insinuations des anciens souvenirs. Vous la conduirez au bal; elle y brillera, elle y sera fêtée et louée, et au milieu de l'étourdissement de ses succès, elle oubliera le pauvre diable occupé à se débattre dans l'ombre, au milieu des difficultés vulgaires, et qu'elle n'a aimé un moment que parce qu'elle l'a vu à travers les enivrements d'un triomphe éphémère. Et un jour votre fille guérie, délivrée d'une fatale obsession, revenue d'un sentiment irrésolû, vous bénira d'avoir par amour pour elle paru un moment prendre parti contre elle.

— Ta raison est aussi sûre, ma Clémence, que ton cœur est profond et ta beauté accomplie. Je ne sais plus ne pas être de ton avis en toutes choses; je suivrai tes conseils.

Un éclair de satisfaction illumina le visage de Clémence.  
— J'ai vaincu, se dit-elle tout bas, et elle n'insista plus.

## XXXIII

Quelle méchante femme! allez-vous penser. Vous auriez tort. Clémence avait une intelligence trop supérieure, elle était trop réfléchie pour être méchante. Une telle maladresse, le côté moral mis à part, est bonne pour les sots. Elle était habituellement très bonne, bonne pour ses parents, bonne pour ses amis, bonne pour ses serviteurs. D'une piété très vive et très sincère, pénétrée de la croyance que Jésus, en cachant sa puissance sous une forme servile, avait voulu canoniser les pauvres et marquer que son Église est proprement leur cité, elle remplissait rigoureusement les préceptes chrétiens sur la propriété et sur l'aumône : au regard de Dieu, elle ne se considérait que comme le dépositaire et le dispensateur de sa richesse, et elle distribuait, sans en rien retenir, la moindre parcelle de son superflu. Mais si elle était bonne, elle était plus encore passionnée, et le meilleur, qui l'ignore? sous les suggestions, les exigences ou les entraînements de la passion, se rend coupable d'actes qui, en ses moments de sens rassis, le révolteraient.

Depuis six mois elle avait le malheur d'être éperdument éprise de Dalmeiras. Le hasard les avait faits voisins de campagne. Les dames s'étaient d'abord saluées, visitées et enfin liées. Dalmeiras et Choisy avaient pris l'habitude d'aller à la ville et d'en revenir ensemble. La plupart du temps les soirées se passaient en commun. Dans ces relations de chaque jour, Dalmeiras apportait la grâce de son visage, de l'esprit, de la belle humeur et un entrain contagieux; Clémence, les attraits de sa rare beauté, de sa vive intelligence, de sa nature d'artiste. Tour à tour elle éblouissait par des feux d'artifice de causerie sur les sujets les plus divers, ou elle improvisait sur le piano des mélodies enflammées, ou elle remplissait le silence de la nuit des sonorités de sa magnifique voix. Lequel des deux se rendit le premier? Ils ne l'ont pas raconté. Le certain est qu'à la fin de l'été Clémence n'avait plus rien à refuser à Dalmeiras. Négligée par un butor de mari qui, non content de ne penser qu'à ses chasses, à ses coupes de bois, à ses fumeries et à ses souleries, affichait une liaison avec une danseuse du Grand-Théâtre, sans enfants, elle avait été livrée par l'ennui aux séductions du péché. Non qu'elle n'eût violemment résisté, mais elle avait fini par passer outre, se disant, elle aussi, qu'il n'y a plus tard aucune ressource contre les regrets, tandis qu'il en est d'iné-

puisables contre les remords. Malgré tout elle n'avait pu endormir les clairvoyances d'une conscience droite ; elle se sentait coupable envers elle-même, et surtout envers la noble amie dont elle trompait la confiance. Pour s'étourdir elle ne se jetait qu'avec plus d'emportement dans sa faute, comme si elle eût voulu y mêler d'avance l'âpreté des expiations auxquelles elle se sentait réservée dans l'avenir.

Dalmeiras n'avait pas eu à se vaincre. Quoique professant de bonne foi et sans hypocrisie des croyances très catholiques, il était de ceux pour qui la vie n'est qu'une partie de plaisir à bien mener. « Cela m'amuse », quand il voulait faire ; « cela m'ennuie », quand il préférerait s'abstenir, tels étaient les deux seuls articles du Décalogue qu'il avait substitués dans sa pratique à celui dont théoriquement il célébrait les sublinités. A l'entendre la passion devait être subordonnée au devoir ; à le voir agir le devoir n'était que le caprice. Il avait eu déjà plus d'une liaison irrégulière ; dans aucune il ne s'était jeté avec une telle impétuosité, je dirai presque avec une telle conviction. Il parut avoir enfin rencontré la femme qui devait le fixer pour toujours. Dans ses précédentes aventures il avait scrupuleusement sauvé les apparences aux yeux de sa femme, et selon une des règles du code du libertinage, il multipliait les empresses à mesure qu'il s'enfonçait dans les infidélités. Cette fois il ne prit aucun soin de dissimuler le sentiment qui l'occupait. Clémence était-elle présente, il se montrait heureux, aimable, enjoué ; dès qu'elle s'éloignait, il devenait morose, préoccupé, et à la moindre observation, sur n'importe quel sujet, bourru ou colère. Son amabilité était pour M<sup>me</sup> Dalmeiras plus outrageante que sa maussaderie.

## XXXIV

Marie-Magdeleine, avec l'élan qu'elle apportait à tous ses sentiments, avait d'abord ressenti un véritable attrait pour Clémence ; elle avait été touchée par ses caresses, intéressée par son esprit, émerveillée par sa beauté. Dès que le coup de sonnette connu l'annonçait, elle accourait, ne la quittait plus et ne la laissait partir que chargée de ses plus belles fleurs. Clémence, fière de cette affection dont son intelligence comprenait le prix, en était encore plus heureuse, sentant que l'idolâtrie pour sa fille était la seule attache dont elle ne pût espérer de déprendre Dalmeiras. Mais un jour, voici ce qui arriva.

Clémence était venue dîner ; Dalmeiras s'était montré étourdissant de verve et d'entrain. A peine Clémence partie, il était tombé dans sa

taciturnité maussade. M<sup>me</sup> Dalmeiras en avait fait la remarque du ton de la plaisanterie plutôt que celui de la plainte. Dalmeiras, au lieu de s'excuser et surtout de se réveiller, s'était emporté se plaignant qu'on l'obsédait, qu'il ne pouvait être un instant tranquille sans qu'on y trouvât à redire, et mille sottises pareilles. M<sup>me</sup> Dalmeiras avait eu le cœur gros toute la soirée : elle ne put se contenir cette fois en entendant un langage qui pourtant ne lui était pas nouveau ; elle éclata en sanglots et sans ajouter une parole elle se leva et sortit.

Marie-Magdeleine n'avait pas encore vu sa mère pleurer. Elle fut consternée ; elle se leva et sortit en larmes aussi. M<sup>me</sup> Dalmeiras, la voyant ainsi, se calma, et la prenant sur ses genoux comme lorsqu'elle était enfant, lui dit :

— Ne t'afflige pas, mon adorée, et n'attache pas d'importance à ce qui n'en a pas ; ton père est bon, mais il était souffrant ce soir, un peu énervé par le travail de sa journée ; c'est moi qui ai eu tort de ne pas le comprendre et de lui parler sans ménagements.

Et elle essuya ses larmes par des baisers.

Marie-Magdeleine parut convaincue, mais elle se retira pensive. Elle venait de tout comprendre. D'autres incidents de leur vie journalière auxquels elle n'avait pas attaché d'importance lui revinrent en mémoire avec une signification accusatrice. La douleur de sa mère, comme un éclair subit, portait la lumière dans une situation qu'elle n'avait pas soupçonnée jusque-là. Elle essaya de se débattre contre la persuasion qui la gagnait, elle y réussissait un moment, mais à peine s'était-elle rassurée, les sanglots de sa mère retentissant dans son cœur y ramenaient la conviction qu'elle eût voulu écarter.

Elle avait pour son père une adoration égale au moins à celle dont il l'entourait. Il était à ses yeux la forme visible de la perfection ; de lui elle trouvait tout admirable ; elle accueillait la moindre de ses paroles comme un oracle infallible de la sagesse ; sa seule préoccupation était de l'imiter, sa seule crainte de n'y pas réussir. Aucune récompense n'égalait un de ses sourires approbateurs ou une de ses caresses. A Raoul lui-même, elle n'eût peut-être pas ouvert l'accès de son cœur si son père n'avait confirmé par ses éloges enthousiastes ce qu'elle s'était dit tout bas le soir de la promenade sur mer. Et voilà qu'en un instant l'idole s'écroulait. Où elle avait vu un demi-dieu surgissait un vulgaire séducteur ! Restait un père tendre, mais un père infidèle à la plus sainte des épouses. Son innocence ne mesurait pas l'étendue de cette infidélité, mais elle la sentait coupable et surtout offensante pour une mère passionnément chérie dont elle ne se distinguait pas tant elle vivait

d'elle et en elle, comme si elle n'en eût pas été séparée par la naissance.

Comment dépeindre le désespoir de la pauvre enfant lorsque, après avoir descendu de couches en couches jusqu'au fond de sa conscience, elle y trouva, à la place de ses enthousiastes confiances d'autrefois, l'indignité de son père. Elle n'eut pas même la force de pleurer. Pendant les longues heures de son insomnie elle demeura glacée de stupeur devant cet écroulement. Elle s'accusa de n'avoir pas deviné plus tôt et d'avoir peut-être ajouté quelque chose aux tourments de sa mère par ses empressements inconsidérés envers Clémence. Il lui sembla que ses années joyeuses s'envolaient avec un ricanement sinistre et que la vie se dérobaît sous ses pas. Heureusement elle ne se trouvait plus seule depuis que, pendant une nuit bien différente de celle-ci, elle s'était consacrée à Raoul. Ce souvenir la sauva, la rendit à elle-même, la ranima et lui donna la force de se relever, le courage de ne pas désespérer.

Elle cacha soigneusement à son père et à sa mère la révélation qui venait de clore par un désespoir les sécurités de son enfance. Elle ne se croyait pas le droit de s'établir le juge de son père, de lui adresser des reproches, de le contraindre à rougir devant elle ou à lui mentir. Elle voulait encore moins apporter à sa mère le chagrin d'apprendre les conséquences du mouvement de protestation échappé à sa souriante patience. La perfection de cette conduite eût été de ne pas se découvrir même à Clémence, afin de pouvoir mieux, en ne l'avertissant pas, la miner et peut-être lui reprendre son père et le rendre à sa mère. Mais à cet âge on n'a pas la force de pareilles diplomaties. L'indignation la suffoquait; cette femme était, dans son appréciation de fille, la principale coupable; elle n'avait pas le devoir de lui pardonner ou de la ménager; non seulement elle ne chercha pas à lui dissimuler ses sentiments, elle se crut obligée de les lui marquer, et elle ne tarda pas un instant.

Dès le lendemain plus d'empressements, plus de caresses, plus de fleurs, une politesse cérémonieuse. Clémence ne comprit pas d'abord la signification de ce changement, elle l'attribua à un caprice. Elle attendit, ne se plaignant ni n'enlevant rien à l'amabilité de ses façons. Dalmeiras moins endurant gourmanda sa fille. Celle-ci éluda :

— Je n'ai pas l'intention de désobliger M<sup>me</sup> de Choisy, dit-elle et non plus Clémence; seulement mes études m'absorbent davantage et j'ai moins de temps à donner.

Dalmeiras insista; ses instances, ses cajoleries, ses bouderies n'obtinrent rien. Au contraire, Marie-Magdeleine se montra de plus en

plus froide, presque méprisante. Alors Clémence dut comprendre. Elle fut humiliée et irritée. Elle n'était pas de celles qui se résignent, elle était de celles qui se révoltent. Après avoir réellement aimé Marie-Magdeleine, elle commença non moins sincèrement à la haïr. De la haine au désir de se venger il y a peu de distance à franchir; Clémence la franchit.

L'amour de Marie-Magdeleine pour Raoul n'avait pas échappé à son regard pénétrant. C'est là qu'elle résolut de la frapper. La cruauté de la vengeance dépassait la gravité de l'offense. Le premier moment d'émotion apaisé elle l'eût senti, et il eût répugné aux noblesses de sa nature de s'abaisser ainsi aux perversités vulgaires de la haine, si la réflexion ne lui avait démontré que l'avenir de son amour dépendait d'une rupture entre Raoul et la fille de Dalmeiras. Elle s'était aperçue que Raoul, d'abord très attiré par Dalmeiras, s'était refroidi envers celui-ci et, au contraire, de plus en plus attaché à M<sup>me</sup> Dalmeiras; elle ne doutait pas de le rencontrer contre elle, dès qu'instruit par Marie-Magdeleine ou éclairé par sa perspicacité, il aurait découvert la vérité. Il se joindrait alors à la mère et à la fille pour la combattre et l'écarter et elle n'était pas certaine que Dalmeiras, mobile et par conséquent toujours accessible aux pressions persistantes, résistât longtemps à l'action affectueuse constamment exercée sur sa volonté par ces trois volontés unies. Dans l'existence de Dalmeiras cette liaison était un accident, dans la vie de Clémence c'était le premier et l'unique amour, à l'âge où ce que l'on perd ne se remplace plus, elle savait d'ailleurs que si une faute est une déchéance, l'infidélité dans la faute est une dégradation. Ce qu'elle n'eût pas accordé à son orgueil blessé, elle ne pensa pas même à le disputer à sa passion menacée, et son unique visée devint de détacher Dalmeiras de Raoul.

Elle affecta de ne point s'apercevoir des dédains de Marie-Magdeleine et d'accepter pour bonnes les mauvaises excuses par lesquelles celle-ci colorait ses manières nouvelles; comme par le passé elle continua à se montrer affectueuse et admirative. Elle conserva ainsi l'accès ouvert dans l'esprit de Dalmeiras qu'une conduite découverte eût mis en soupçon. De mieux en mieux établie dans son influence, elle ne perdit pas une occasion de dénigrer Raoul. Dalmeiras s'était d'abord récrié, puis il avait laissé dire, enfin, après un dernier effort dans la conversation que nous avons écoutée, il s'était rendu.

## XXXV

Tandis que ce gros nuage se formait sur sa destinée, Raoul, revenu d'Assise, achevait son séjour à Florence. Ses forces s'étaient refaites; il avait secoué l'alanguissement auquel il s'était un instant abandonné et pris la résolution de rentrer à Paris pour s'y créer sa place. Ses petites ressources étant épuisées, le travail devenait une nécessité à laquelle il ne pouvait plus longtemps se dérober et qu'il acceptait, non seulement sans regrets, mais avec joie. Il passa avec Flaminio toute la journée qui précéda son départ. Quoique parcourant dans ces dernières promenades les lieux qu'ils avaient coutume d'admirer, ils n'y prirent garde, tant ils étaient occupés d'eux-mêmes.

— Je ne doute pas un instant de tes succès, disait Flaminio. Au début, tu auras de la peine, j'en conviens, mais tôt ou tard tu triompheras pleinement et tu obtiendras la situation sociale que tu mérites. Ton état de cœur seul me préoccupe. Je voudrais te savoir définitivement résolu à sortir de la pénible incertitude qui t'afflige et pourrait à la longue paralyser tes facultés. Mon conseil du dernier jour sera celui du premier jour de tes confidences : « Parle, avoue-lui ton amour, tu acquerras ainsi la certitude du sien ». Ta vie changera aussitôt; ce qui était tourment y deviendra espérance et tu auras en toi des lumières invisibles aux autres qui ne laisseront plus aucune obscurité sur tes sentiers.

— Est-ce bien un sage conseil que tu me donnes? répondit Raoul. Et si j'allais me convaincre qu'elle ne m'aime pas, que deviendrais-je? Comment supporterais-je cette évidence? Ne regretterais-je pas alors ce doute qui m'obsède, mais au fond duquel je retrouve toujours un indestructible espoir?

— Du tout, mieux vaudrait une certitude qui terrasse un instant, mais dont on se relève, qu'une illusion sans lendemain. Mais tu n'as rien de pareil à redouter.

— Quoi qu'il en soit je suis résolu à suivre ton conseil, je m'armerai de tout mon courage et je m'expliquerai avec elle, je te le promets.

— Voilà qui me rend ton départ moins amer.

— A ton tour veux-tu me promettre d'en finir avec cette coquette sans âme? Rien n'est bon que d'aimer, mais c'est aux pieds d'une véritable divinité qu'il faut soupirer; romps avec Fiammetta.

— Non, certes, je ne te le promets pas. Quelle vie plate serait la mienne si j'en supprimais la très coquette et très charmante Fiammetta! Le flux et le reflux de ses caprices agite délicieusement

mes jours ; ses rebuts me désolent moins que ses encouragements ne me ravissent. Rompre avec elle, y penses-tu ? elle est trop adorable pour que je soutienne cette idée ! Elle est adorable lorsqu'elle est assise et lorsqu'elle est debout, lorsqu'elle parle et lorsqu'elle se tait, lorsqu'elle rit et lorsqu'elle fait la moue, elle est adorable toujours, même lorsqu'elle commet quelques-unes de ses petites coquinerie habituelles, que d'un air simple elle glisse quelque propos perfide ou qu'elle enveloppe quelque froide malice du tour gracieux de son esprit, ou qu'avec son art d'insinuation elle me convainc de ce que je sais n'être pas vrai. Cette lutte de chaque instant avec elle m'anime ; j'y ai mis un peu de mon cœur et tout mon amour-propre. Elle croit me jouer, qui sait ? Tel qui se vante de prendre est pris. Te rappelles-tu l'histoire de l'altière Napolitaine Léonora si bien contée par Bandello ? Après avoir fièrement repoussé l'amour ardent du noble Ventimiglia, elle fut tellement saisie à son tour du mal cruel lorsque le chevalier las de souffrir eut tourné ailleurs son désir que, ne pouvant fléchir celui qu'elle avait si longtemps repoussé, ni supporter le poids de ses dédains, de désespoir elle se laissa mourir. Qui sait si, un jour aussi, la superbe Fiammetta, après s'être si longtemps jouée de moi, ne se rendra pas à merci ? Je te promets que ce jour-là je n'imiterai pas l'inflexible Ventimiglia, je serai clément, je ne la laisserai pas mourir !

— Et que feras-tu si, ennuyée de tes assiduités trop conquérantes, elle te congédie ?

— J'en serai mortifié, j'enragerai, je ne saurai plus que faire de mes journées vides ; toutefois à mon tour je tâcherai de ne pas me laisser mourir.

### XXXVI

Ainsi se passa la dernière journée de Raoul à Florence. Il se rendit en France sans s'arrêter nulle part, si ce n'est dans une petite ville à quelque distance de Marseille, où habitait un de ses plus fidèles amis. A ce moment même s'y préparait une élection ardemment disputée entre les partisans du régime nouveau et les fidèles du passé coalisés. Le soir de l'arrivée de Raoul, une réunion publique se tenait. Raoul désireux de contribuer à la victoire de son ami prit la parole. Son succès fit craindre que son intervention, si elle se renouvelait, ne décidât de l'élection, et les adversaires résolurent de conjurer le péril par un acte effronté. Ils altérèrent quelques-unes des propositions de Raoul, leur donnèrent une tournure séditieuse, les dénoncèrent et obtinrent d'un ministère public

à leur dévotion que Raoul fût appelé devant la justice à répondre de délits qu'il n'avait point commis.

Malgré la tendance malveillante des juges l'évidence fut telle, et Raoul se défendit avec des accents si convainquants, qu'il fut absous de la poursuite tout d'une voix, au milieu des acclamations de la foule. Les connaisseurs furent frappés de ce que ses quelques mois de retraite avaient ajouté à son talent naturel.

Ce procès eut du retentissement dans le Midi et en particulier à Marseille. Les journaux lus par Dalmeiras le reproduisirent avec des commentaires qui, même après l'acquittement, furent insultants. A la manière dont il vint conter le fait à Clémence, celle-ci put se convaincre du plein succès de ses artifices.

— Avez-vous lu le procès de Raoul? Quelle violence et quelle impudence! Le voilà tombé au rang des plus vils démagogues. Vous avez raison; honorablement il est impossible de conserver des relations avec ce jeune homme. Il va arriver, j'en finirai.

Il continua longtemps sur ce ton. Clémence rayonnait intérieurement; elle n'en fit néanmoins rien paraître, se bornant d'un air indifférent à répondre :

— Vous êtes dur, mon ami; c'est un jeune homme sans expérience; « sa jeunesse lui fait du bruit », il n'entend pas; sans l'attirer ne le condamnez pas trop sévèrement.

Désormais elle parla de Raoul sur ce ton d'indulgence protectrice. C'était le sûr moyen d'attiser la colère de Dalmeiras, que toute contradiction poussait au bout de ses sentiments. Elle avait bien calculé. Dalmeiras, s'excitant lui-même, ne tarda pas à perdre jusqu'au souvenir de ses premières sympathies et à éprouver une véritable répulsion pour le vaillant jeune homme, objet naguère de sa chaleureuse amitié. Telles étaient ses dispositions quand Raoul arriva.

Emile OLLIVIER.

La suite prochainement.

---

# NOS COLONIES DU GABON

---

## L'ESCLAVAGE DE LA FEMME

---

Il y a quelques semaines, la Société anti-esclavagiste de France entendait un membre de la Congrégation du Saint-Esprit, le P. Lejeune, missionnaire au Gabon depuis quinze ans, lui tracer l'effroyable tableau de l'esclavage parmi les tribus de cette partie de l'Afrique, et principalement de l'esclavage de la femme, dont l'horreur n'avait jamais encore été exposée d'une façon aussi précise et aussi poignante.

La Société anti-esclavagiste en a été profondément émue, et elle a chargé aussitôt deux membres de son Conseil de porter tout spécialement ces affligeantes révélations à la connaissance du ministre des colonies, en sollicitant du gouvernement les moyens de remédier autant que possible à une situation pareille.

Nous sommes heureux qu'une bienveillante communication de Mgr Le Roy, supérieur général des missionnaires du Saint-Esprit, nous permette de placer sous les yeux de nos lecteurs ces pages, si saisissantes dans leur simplicité, et où le sentiment patriotique s'unit si étroitement à l'idée religieuse.

---

Avant de parler de l'esclavage chez les tribus du Gabon, j'exposerai en peu de mots l'état de leurs mœurs et de leurs croyances.

Certains auteurs prétendent qu'il existe des peuplades n'ayant aucune idée de la Divinité. Après avoir moi-même vu et interrogé dans leur langue des sauvages de huit races différentes, n'ayant jamais été en contact avec l'Européen, je mets en doute leurs récits : j'ai trouvé Dieu partout.

Sur les côtes du Gabon, la chose ne m'a pas surpris : il y a longtemps que missionnaires et explorateurs ont rendu témoignage à la Divinité. Mais cette croyance existe aussi chez toutes les tribus de

l'Ogowé : Galoas, Ivilis, Ishogos, Ashangos et Pobés. Partout, j'ai entendu prononcer le nom de Dieu, et partout ce nom est reconnu grand et saint. Les Ivilis l'appellent *Nzambi*, les Galoas *Agnambié* et les autres races *Mouanga*.

Les Pahouins, eux-mêmes, quoique anthropophages incorrigibles, croient à l'existence d'un Être suprême. Ce qui le prouve, c'est que, bien souvent, à l'arrivée d'un Blanc dans leurs villages, ils lui demandent : « N'es-tu pas Dieu ? » Dieu, pensent-ils, habite l'Occident, car les rivières s'en vont de ce côté et toutes les étoffes et les marchandises viennent de là. Si les Blancs ne sont pas Dieu, c'est au moins Dieu qui leur donne toutes ces belles choses, et, naturellement, ces pauvres sauvages nous prient de les mettre en communication avec la Divinité.

Mais, comme chez les Grecs, les Romains, les Gaulois, et par toute la terre, à la notion de Dieu, venue sans doute de la révélation primitive, se sont mêlées de grossières erreurs et des croyances absurdes.

À côté de Dieu, essentiellement bon, nos Noirs placent des dieux malfaisants ou de mauvais génies : c'est, par exemple, l'*ombouiri*, qui habite l'eau, l'air, les forêts, les maisons ; c'est lui qui occasionne les maladies et fait mourir. Aussi nombre de sacrifices lui sont-ils offerts.

Le Noir est-il malade ? c'est qu'il a offensé l'*ombouiri*. Pour obtenir sa guérison, il doit offrir en expiation une poule, une chèvre ou un esclave.

La peste désole-t-elle les villages, la guerre porte-t-elle ses ravages chez une tribu, les esprits sont fâchés et quelqu'un doit être la cause de ces malheurs. Les féticheurs se rassemblent donc, consultent leurs cornes d'antilopes dans lesquelles ils ont mis du sang, les ossements d'un ancêtre, de la poudre, un crochet de vipère et un miroir ; ils forcent tous les gens du village à passer par-dessus cet *aciléfra*, pour voir dans le miroir l'âme du coupable qui, sur-le-champ, est immolé. Le sort tombe presque toujours sur les faibles, les inutiles : esclaves qui ne peuvent plus rendre aucun service, vieilles femmes qui restent à charge. La nature des supplices varie : parfois, on enterre ces victimes vivantes avec ceux qui sont tombés à la guerre ou ont succombé à la peste ; parfois, on les étouffe en les plaçant près d'un arbre contre lequel on les serre à la gorge, au moyen d'une corde. J'ai été moi-même témoin d'une semblable exécution. Mes supplications pour sauver une pauvre femme furent vaines.

On offre aussi des sacrifices aux mauvais génies, dans le but de s'assurer leur protection pour assouvir son avarice ou son orgueil.

Cette sorte de sacrifices n'est connue que des anciens. On tue pour cela un proche parent, dont on prend la cervelle et le cœur auxquels on mélange des herbes rares, et que l'on mange! J'ai entendu un jour le plus grand chef du pays, Abongila, tenir ce langage aux autres chefs, ses envieux, pour les intimider : « Si je suis si fort, c'est que j'ai offert de grands sacrifices à l'*ombouiri*, c'est que je possède beaucoup de poisons inconnus, c'est que j'ai mangé l'*ombouiri* lui-même avec grand nombre d'herbes sacrées! » Qu'entendait-il par là? Des herbes trempées dans le sang, le cœur et la cervelle de ses victimes : ou de son frère, ou de quelqu'une de ses sœurs, ou du roi Agamboué lui-même, son oncle et son prédécesseur. Et tous les autres chefs tremblaient!

Il y a encore des sacrifices offerts aux âmes des morts, que l'on appelle *abambo*; des animaux, des femmes, surtout les veuves, les esclaves du mort, sont alors immolés.

Grâce à nos chrétiens disséminés dans le pays, et qui, en ces circonstances, viennent nous avertir en secret, j'ai pu souvent sauver de pauvres femmes, à six reprises différentes, des jeunes filles, et combien de fois des prisonniers ou des esclaves! Grâce à l'influence de l'Évangile et au contact des Européens, ces coutumes barbares tendent à disparaître.

\*  
\* \*

Mais ce qui ne disparaîtra pas de sitôt, c'est l'anthropophagie. Il y a cinq ans, on signalait un cas de cannibalisme chez la tribu bouloue, au mont Bouet, à 2 lieues de Libreville, résidence du gouverneur : les coupables furent punis. Quelque temps après, un autre s'accomplissait à Ndjolé, à cent mètres de l'administration. Comme pour nous narguer, les cannibales avaient promené les membres de leurs victimes jusque sous les fenêtres des Européens. Il y a un peu plus d'un an, la tribu pahouine des Esamendoum mangeait deux enfants de ma Mission qui s'étaient sauvés pendant la nuit. Dans ces derniers temps, les soldats Noirs de plusieurs postes dans le Congo supérieur ont encore été mangés par les indigènes.

\*  
\* \*

Mais venons à l'état actuel de l'esclavage au Gabon. La traite ne s'y pratique plus ouvertement, si ce n'est dans certains endroits isolés, comme dans le Ngounié, par exemple, aux chutes Samba, où l'on amène les esclaves venant des Ishogos, des Ashangos, des Pobés. Les Noirs libres sont cependant toujours fournis d'esclaves,

et c'est à Samba, principalement, qu'ils vont s'en approvisionner. Ils savent si bien tromper la surveillance des postes! Et, quoi que l'on fasse, ils la tromperont toujours.

Pourrait-on empêcher l'esclavage en Afrique par la force des armes? C'est plus que douteux, car les puissances de l'Europe entière, coalisées dans ce but, n'y suffiraient point. Je ferai remarquer aussi en passant que, pour combattre l'esclavage, le bon moyen ne serait pas de favoriser l'Islamisme, car le mahométan est le grand traitant dans toute l'Afrique. S'il était encore l'ami de notre pays, on pourrait excuser certains de nos administrateurs de lui vouer tant de tendresse! Mais le grand ennemi de la France en Afrique n'est-il pas l'Islam? L'histoire de Crampel, de Flatters, de Forget, de Morès et de tant d'autres ne le prouve-t-elle pas surabondamment?

Que faire donc pour abolir l'esclavage? Le moyen le plus simple paraît celui-ci : convertir d'abord les Noirs libres, pour que ceux-ci, convertis, libèrent leurs esclaves. Cette méthode nous a réussi partout où nous avons pu l'essayer : des chefs ont été convertis, et en même temps qu'eux, trois, quatre et dix de leurs esclaves. Ces pauvres libérés restent d'ordinaire avec leurs anciens maîtres, qui les considèrent comme des domestiques et prennent soin de les nourrir, de les habiller et même de les instruire. Beaucoup nous confient ceux qui sont jeunes pour leur apprendre à lire, à écrire et à prier, et ceux-ci retournent ensuite chez leur maître, où ils ne sont plus appelés esclaves, mais enfants. N'ayant plus à craindre d'être revendus, ils se bâtissent une case dans le village, et, quand vient le temps du mariage, ils trouvent chez leur maître une partie des marchandises nécessaires. Je pourrais citer plusieurs cas où des chrétiens et même des païens mourants leur ont cédé une partie de leur héritage : quelques pagens, un fusil, une chèvre, une brebis et un coin de bananeraie.

Au pauvre esclave venu souvent de très loin, ordinairement faible, maladif ou difforme, craintif ou privé d'intelligence, il faut un protecteur, et son protecteur naturel est bien celui qui l'a acheté. Croire que les races esclavagistes vendent leurs meilleurs sujets, les plus forts, les mieux constitués et les plus intelligents, serait s'abuser étrangement.

Pourquoi employer des moyens violents, quand on obtient de meilleurs résultats par la patience et la persuasion?

Mais une question se pose : faut-il racheter et racheter toujours le plus possible de ces malheureux? Jamais les ressources de la France ne suffiraient à en délivrer la dixième partie, et jamais les rachats, quelque nombreux qu'ils fussent, ne guériraient la plaie.

Nous rachetons, nous, missionnaires, ceux qui sont exposés à être immolés, ceux qui, se trouvant sous la dépendance d'un maître, nous demandent leur liberté, mais jamais ceux qui sont vendus par des marchands d'esclaves, car ce serait favoriser la traite.

Le moyen le plus sûr, le plus humain de combattre l'esclavage, et le plus digne aussi d'un peuple apôtre de la liberté, c'est de convertir les maîtres et d'obtenir d'eux qu'ils traitent désormais leurs esclaves, non pas seulement comme des domestiques, mais comme des enfants.

N'est-ce pas un spectacle réconfortant et de nature à consoler de bien des peines que de voir ces familles, famille naturelle et famille adoptive, partager les mêmes travaux, les mêmes bénéfices, les mêmes joies, les mêmes chagrins, et manger à la même table? Et nous avons le bonheur de jouir de ce spectacle, non pas seulement partout où il y a une Mission, mais partout où nous installons un catéchiste. Dans la Mission de l'Ogowé, nous avons 22 catéchistes, 22 apôtres, par conséquent, qui enseignent ce que nous enseignons : l'égalité de tous les hommes, c'est-à-dire qu'il n'y a ni Grec, ni Barbare, ni hommes libres ni esclaves, mais seulement des frères, des enfants du même Dieu.

\*  
\* \*

Mais ce qui est surtout essentiel, c'est la condition de la femme dans ces parages : elle est pire que le pire esclavage, et jusqu'ici tous nos efforts pour l'améliorer n'ont donné que des résultats partiels.

Toutes les femmes au Congo sont esclaves, toutes, même les reines, toutes, depuis la petite fille qui vient de naître jusqu'aux vieilles, malades et infirmes. La pauvre enfant n'ouvre pas encore les yeux à la lumière, et déjà nombre de prétendants se présentent, les uns à son père, les autres à sa mère, d'autres enfin à celui qui a le plus d'autorité sur elle, à son oncle maternel ou *ombalo*, ou bien au chef de la famille de sa mère. Ces différents personnages la promettent tous, moyennant une certaine somme apportée comme dot. Tout va bien, quand l'accord se fait entre eux pour l'acceptation du futur; mais, hélas! cette entente existe bien rarement : de là, des inimitiés, des guerres, des empoisonnements, de perpétuelles divisions.

L'enfant a-t-elle atteint huit ou dix ans au plus, c'est le moment de quitter sa mère pour entrer dans la famille de son mari. Qu'elle le veuille ou non, les juges du pays la forceront à suivre le vieillard plus ou moins impotent, plus ou moins dégoûtant, huit à dix fois polygame, à qui l'autorité indigène l'aura adjugée. Dans ce

grand « palabre » tous les prétendants apportent leurs titres, et le vainqueur est, non pas celui qui a les meilleurs, mais celui qui en a le plus. Ceux qui, d'ordinaire, pèsent davantage dans la balance sont ceux qui viennent du côté de l'oncle maternel : c'est à lui, et non au père et à la mère de l'enfant, qu'il appartient de donner le dernier consentement, et il le donne quand il a recueilli pour lui seul les deux tiers de la dot.

L'enfant est absolument forcée d'accepter toutes ces conditions ; mais que de scènes déchirantes, souvent ! Mainte et mainte fois, la mère refuse de livrer sa fille, le père ne consent pas non plus à la laisser partir, et la petite martyre, elle-même, proteste. Alors, les chefs se rassemblent, donnent toujours raison à l'oncle maternel, et la pauvre est arrachée de force aux auteurs mêmes de ses jours ! Voilà la négation absolue de la famille, de l'autorité paternelle, des droits de la mère elle-même. Voilà la coutume la plus injuste et la plus immorale de ces pays : voilà le véritable esclavage !

La raison que donnent les Galoas, les Nkomis, les Pahouins et toutes ces races du Gabon, pour se marier à des enfants si jeunes, c'est qu'ils veulent les former à leur guise, plier leur caractère, leur faire prendre les habitudes, les manières, les fétiches de la famille. Or, les trois quarts du temps, c'est tout le contraire qui arrive. Bientôt, en effet, l'enfant, dégoûtée, regrette sa mère, son village, ses compagnes et tout ce qu'elle avait aimé. Son mari l'insulte, la brutalise, la frappe : la haine de part et d'autre devient plus vive. La jeune fille se plaint à son oncle ; celui-ci la soutient dans l'espoir d'un procès ; elle se sauve du toit conjugal et le mari est obligé d'aller la chercher. De nouveau, les anciens se rassemblent : le mari est entendu, la femme parle à son tour, les avocats ne manquent pas, et *toujours* les deux parties ont tort : le mari reprendra ses droits, mais il sera condamné à verser une somme proportionnelle aux torts qu'on lui aura reconnus. Quant à la pauvre femme, elle recevra une correction d'autant plus grave qu'elle sera jugée plus coupable. Souvent, elle est frappée en public ; parfois, on lui laboure le dos, les épaules et les seins avec des morceaux de verre ; on verse même du jus de piment dans les plaies ; certains lui brûlent la poitrine, les bras, les jambes avec un fer rouge ; enfin, les plus barbares vont jusqu'à la mutiler horriblement en lui coupant les oreilles, le nez et les lèvres !

Arrive l'âge nubile. Voilà une jeune fille pleine de vie et de force, condamnée à passer ses plus beaux jours avec un vieillard infirme et souvent ivrogne, par surcroît. Quelle existence ! Quel amour peut-elle avoir pour un être pareil ? Comme elle est la plus jeune, c'est à elle d'être l'esclave des autres femmes ; à elle les

plus durs travaux, à elle les plus lourdes charges, à elle de se prêter plus que les autres à tous les caprices de son maître.

La condition que je viens de dépeindre est celle des deux tiers des jeunes filles au Gabon. Les vieux seuls ont assez d'argent pour les acheter, car la dot à verser est de 150 à 200 francs de notre monnaie, et cette somme ne peut être fournie que par quelques rares jeunes gens. Leurs oncles ou leurs pères sont bien obligés de les aider à se marier; mais, le plus souvent, ces mêmes oncles et ces mêmes pères, après avoir avancé à leurs fils ou à leurs neveux une partie des marchandises nécessaires pour leur mariage, trouvent moyen de leur chercher chicane et de garder pour eux et la femme et la part de la dot fournie par le jeune homme. Cette spéculation est tout à fait à la mode. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de famille trouvent toujours moyen d'augmenter leur sérail à peu de frais. Très peu de jeunes gens peuvent donc arriver à se marier avant trente ou quarante ans. Beaucoup même, surtout les esclaves, restent forcément célibataires toute leur vie.

Ces jeunes gens ont cependant des passions qu'ils cherchent à satisfaire. Et les vieux chefs les exploitent en prostituant leurs plus jeunes femmes. L'argent gagné par les hommes de dix-huit à trente ans est donc ainsi destiné en grande partie à remplir les coffres des chefs polygames. Les femmes, dégoûtées de leurs maris, se livrent à la prostitution, dans l'espoir de gagner, pour elles-mêmes, des habits, de beaux pagnes, des colliers, des pommades, des robes. Est-il surprenant après cela que les Mpongoués, les Nkomis, les Galoas, et autres races des côtes disparaissent? Il n'y a plus de famille, il n'y a plus d'enfants.

\*  
\* \*

Le divorce existe chez ces peuplades, mais les cas en sont relativement assez rares. En voici quelques exemples : exposer sa femme sans habits dans la rue, ce qui n'arrive presque jamais, bien que l'épouse l'invoque communément; injurier sa belle-mère ou manquer de respect à l'oncle de sa femme, soit en ne lui apportant pas assez d'eau-de-vie, soit en refusant de lui avancer des marchandises quand il est dans le besoin, soit encore en se moquant de ses travers, ou en n'observant pas certaines convenances. Il y a encore divorce quand le mari ne sait pas suffisamment se défendre, ou qu'il est trop jeune, ou qu'il n'est pas assez riche pour gagner à sa cause une partie des juges. Celui qui a le

plus de fortune a d'ordinaire raison : les juges ont tout intérêt à l'absoudre; c'est lui qui donnera les meilleurs émoluments.

Le divorce existe de droit quand le mari répudie lui-même sa femme, ce qui arrive assez fréquemment. Se trouve-t-il dans le besoin : comme sa femme est sa chose, son bien, sa monnaie, il la vend à qui il veut, sans la consulter. A-t-il des dettes, il la prête, il la donne même à son créancier pour se libérer. Est-il malade, se fait-il soigner par un féticheur; s'il n'a pas assez de pagnes et de marchandises, ou si ses proches l'ont dévalué pendant sa maladie, ce qui n'est pas rare, sa femme appartient au féticheur. Enfin, pour tout dire en un mot, la femme, au Gabon, est l'esclave, et l'esclave la plus malheureuse et la plus incapable de se relever.

A la mort du vieux polygame, ses femmes vont-elles enfin devenir libres? Nullement. Durant quatre à six mois, suivant son importance, elles doivent rester dans la maison mortuaire, à peine couvertes, les cheveux en désordre, sans se laver, sans manger de viande ni de poisson, criant, pleurant matin et soir. Avant l'arrivée des Européens, quelques-unes étaient enterrées vivantes avec le mort. Grâce à Dieu, cette barbare coutume n'est plus en usage, au moins communément; mais les pauvres veuves n'en ont pas moins encore à supporter les insultes de la famille, qui les accuse d'avoir manqué de soins vis-à-vis du malade, et à subir le poison du féticheur qui les soupçonne d'être cause du décès. Il arrive très souvent que plusieurs meurent empoisonnées après toutes ces sorcelleries.

Le deuil réglementaire étant expiré, que deviennent ces malheureuses? Elles appartiennent aux héritiers, qui sont ou les frères, ou les neveux, ou les oncles, ou même les enfants du défunt. Là, encore, elles ne sont point consultées. Les chefs font le partage : le plus proche héritier, ou pour mieux dire l'héritier le plus riche et le plus puissant, en aura quatre au choix; celui qui vient après, trois; un neveu, deux; et un cousin, même un cousin pour la circonstance, c'est-à-dire un juge des environs, héritera aussi de la sienne. Les femmes n'ont pas à dire : Je voudrais celui-ci, je préférerais celui-là; ceux qui président au partage le font à leur guise et sont obéis.

Telle est la condition de la femme païenne dans ces pays. N'est-elle pas digne de toute compassion?

\*  
\* \*

Jusqu'ici, nous nous sommes efforcés de racheter le plus grand nombre possible de petites filles, en payant leur dot,

de les instruire ensuite et de les marier à nos chrétiens. A force aussi de catéchiser, nous avons décidé beaucoup de familles du bas Ogowé à ne plus vendre leurs filles si jeunes, à attendre leur nubilité et à tenir compte de leur choix. Nous sommes même parvenus à réunir tous les chefs galoas; nous leur avons fait comprendre toute la barbarie de pareils usages, et tous, à l'exception de deux ou trois, ont été d'avis de rédiger par écrit de nouvelles lois, à l'effet d'abolir ces coutumes. Ce sont là des résultats, sans doute, mais insuffisants.

Seuls, les missionnaires parviendraient difficilement à changer tout un état social reposant sur la perpétuelle exploitation de la femme. Il faut que, dans la personne de ses gouverneurs, de ses administrateurs, de ses chefs de poste, de tous ses fonctionnaires, il faut que la France elle-même s'en mêle.

Or la France est depuis cinquante ans sur les côtes d'Afrique et rien n'a été fait par elle pour l'établissement de la famille et la moralisation de l'indigène.

Qu'est-ce donc que la civilisation, si on ne lui donne pas pour base les bases essentielles à toute civilisation? Et pourquoi toujours parler de progrès et de liberté, si l'on ne fait jamais rien pour le progrès et pour la liberté?

Je dois le dire, au reste, les agents de l'administration, les commerçants, les voyageurs, comme les missionnaires, déplorent cet état de choses en le constatant. Mais pourquoi ne font-ils rien? Parce qu'ils pensent ne pouvoir rien faire. Ils ont peur du Code civil, promulgué au Gabon et qui est inapplicable. Ils ont peur de prendre des mesures qui seraient désavouées par les autorités supérieures; ils ont peur de tout, et, en attendant, la femme reste la meilleure des exploitations, la famille se désagrège de plus en plus, la corruption gagne, favorisée par les bandes de miliciens sénégalais, qui sont dans tous les postes, par les employés indigènes des factoreries, par tous les étrangers.

Et, pourtant, il suffirait simplement d'accéder aux désirs, souvent exprimés, des jeunes gens et des plus intelligents des chefs : défendre la vente d'une enfant avant son âge nubile; fixer la dot à un taux raisonnable et payable une fois pour toutes; empêcher que la jeune fille soit livrée à un homme dont elle ne veut pas; exiger, si l'on veut, que ce mariage indigène soit inscrit devant un fonctionnaire de l'administration, mais se garder d'imposer toutes les formalités inapplicables de notre Code civil; faire en sorte enfin que cette union ait quelque fixité et ne soit pas dissoute au gré de qui le voudra, sur le simple caprice d'une belle-mère!

Cette réforme est possible et elle est facile. Si les missionnaires

étaient libres, ils la pourraient faire, mais ils ne voudraient pas prendre une initiative que l'administration française, parfois susceptible, serait exposée à désapprouver et à combattre. Et c'est pourquoi nous demandons à l'administration française de marcher la première.

\*  
\* \*

Nous désirerions autre chose encore pour l'amélioration de la condition de la femme, en même temps que de celle des indigènes, et voici quel serait notre projet :

Les neuf dixièmes et demi des côtes et des rives des fleuves ne sont que forêts sans routes. On n'y voit nulle part d'école professionnelle proprement dite. Une œuvre où l'on pourrait entretenir de 150 à 200 jeunes gens de 15 à 25 ans, donnerait une grande impulsion au mouvement de réforme. Ces jeunes gens y seraient initiés aux divers métiers et à l'agriculture. Avant notre arrivée dans le pays, les Pahouins habitaient dans des cases informes; maintenant, ils se construisent des maisons avec planches et portes mortaisées, avec panneaux bouvetés et moulures. Les jeunes ménages sortis de la Mission ont même des persiennes pour fenêtres, une table et des chaises en bois parfaitement montées; s'ils n'ont pas de cuillers en argent ou en étain, ils s'en fabriquent en bois avec manche sculpté, tout aussi bien qu'ils font des écuelles et des vases en argile.

Ils apprennent, du reste, facilement les divers métiers de menuisier, forgeron, cordonnier, boulanger, etc.

Les principales plantations à faire seraient celles du cacao, du café et du caoutchouc. La réussite n'est pas douteuse, car divers essais déjà tentés ont donné de très bons résultats.

Les deux tiers de nos élèves seraient employés à la culture et l'autre tiers s'appliquerait aux différents métiers.

Nos jeunes gens, une fois formés, seraient renvoyés dans leurs villages pour y faire ce qu'ils ont appris chez nous. La Mission leur fournirait gratuitement des plants et, pour les encourager, le gouvernement offrirait des primes aux plus méritants. Le Pahouin comprendrait vite que sa fortune est là, dans le sol, et il le travaillerait avec ardeur. Une dizaine d'œuvres semblables, établies dans les centres peuplés du Gabon, donneraient assurément d'excellents résultats et amélioreraient sensiblement la condition de la femme elle-même.

En effet, les jeunes gens ne nous quitteraient qu'après avoir gagné la dot suffisante à leur mariage. Si, chaque année, de chacune de ces œuvres sortaient une cinquantaine de jeunes gens,

ce serait autant de femmes libérées et de familles constituées. En quelques années, nos missionnaires seraient, dans chacun de ces centres, assez influents pour y commencer, comme nous l'avons fait à Lambaréné, une réforme dans les mœurs, qui se ferait sans secousse, et qui aurait seulement coûté les frais d'installation de l'œuvre et quelques sacrifices à la charité.

A mon départ de Libreville, je me suis longuement entretenu de ce projet avec M. de Brazza, commissaire général, et celui-ci m'a fortement engagé à tout préparer pour le mettre à exécution. Il désirerait même qu'on fit passer par les Missions le plus d'enfants possible. Aussi, en parfaite entente d'idées avec lui à ce sujet, ne les garderions-nous, à moins de quelques exceptions nécessaires, jamais plus de trois ans.

\*  
\* \*

Après cette communication, le P. Lejeune a complété son récit par des détails de l'intérêt le plus saisissant; puis il a terminé par cette adjuration aussi noble que touchante, adressée à la Société anti-esclavagiste :

Je viens de vous signaler bien des maux. J'en ai tu volontairement beaucoup d'autres. Au nom de Dieu, au nom de la France, au nom de la liberté, je vous supplie d'y remédier! A la Chambre, au Sénat, dans la presse, au sein des sociétés philanthropiques, partout votre parole est écoutée. Je vous en conjure, ayez pitié de nos pauvres sauvages du Gabon! Obtenez-nous les moyens de faire là-bas aimer la France et d'y constituer une colonie libre, prospère et digne de la mère patrie. En nous soutenant dans nos travaux, vous resterez fidèles à la belle devise de l'illustre Président que vous venez de perdre. Le missionnaire, en effet, donne ses sueurs et sa vie sans regret; il sacrifie tout, parents et amis; peu lui importe de laisser son cadavre dans ces pays lointains et sauvages; peu lui importent de belles funérailles et un riche mausolée : il ne travaille que pour *Dieu, la Patrie, la Liberté!*

---

# LES ARCHIVES DE DROPMORE <sup>1</sup>

---

## IV

Le sixième Bulletin <sup>2</sup> montre les prétentions du Comité de Salut Public et le peu d'initiative qu'il prétendait laisser aux généraux qu'il désignait. Le 16 décembre, Saint-Just rapporte au Comité qu'il avait eu plusieurs conférences avec Bouchotte, ministre de la guerre, « qu'il avoit arrêté avec lui plusieurs points essentiels pour la police des armées, principalement celui qui obligeoit les généraux de la République à soumettre toutes leurs opérations au Conseil dont on les environnoit; que la mécanique devoit être celle-ci; que forcé souvent de changer de généraux et d'employer, non pas des hommes habiles, mais les hommes d'un civisme prouvé; il falloit que leurs opérations fussent dirigées par des bons militaires de tout état et de tous pays et que l'emploi des commissaires du Comité du Salut Public auprès des armées n'auroit d'autre fonction principale que celle d'obliger le général de se soumettre au Conseil et de surveiller les membres du Conseil; que Houchard <sup>3</sup> n'avoit été puni que pour n'avoir pas suivi l'avis du Conseil, qu'il avait fallu destituer Cartaux <sup>4</sup> pour la même raison, et que ce qui faisoit l'objet de ces conférences avec Bouchotte <sup>5</sup> étoit de forcer les généraux à ne pas s'écarter de cette règle. Ils ont lu un très grand mémoire qui tint à peu près deux heures sur cet objet-là, sur l'état de chacune des armées de la République. La conclusion fut que toute espèce de proposition de paix étoit inadmissible, parce qu'une trêve seulement ou une armistie <sup>6</sup> pourroit ralentir l'exfervescence du peuple; que vu la désunion de la coalition, son

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1896.

<sup>2</sup> 28 décembre 1793, t. II, p. 486. Ce bulletin, comme le précédent, est du secrétaire du Comité.

<sup>3</sup> Houchard, né en 1740, fut guillotiné en 1793, malgré la victoire qu'il avait remportée à Hondschoote, pour avoir mis trop de mollesse à poursuivre son succès et surtout pour avoir modifié le plan d'attaque que lui avait envoyé le Comité de Salut Public.

<sup>4</sup> Un des nombreux généraux en chef tombé dans une complète obscurité.

<sup>5</sup> Bouchotte fut ministre de la guerre d'avril 1793 à avril 1794.

<sup>6</sup> Nous avons préféré conserver l'orthographe telle qu'elle se trouve, elle ajoute à la physionomie de ces bulletins.

peu de progrès après tant d'efforts, l'impuissance de ses moyens, on étoit convaincu qu'il n'y avoit d'ennemi véritablement à craindre que la Vendée; que le plus grand péril de la République existeroit lorsque les Royalistes de la Vendée pourroient recevoir des secours des puissances; que le ministre de la guerre venoit d'apprendre qu'entre Vannes et Rhedon, il y avoit eu un combat où les patriotes avoient perdu leurs canons, leur artillerie, leurs munitions de guerre et de bouche; que les ennemis, cependant, n'étoient guère qu'au nombre de 10 000 hommes, mais qu'ils se renforçoient à chaque moment, par la multitude des mécontents qu'avoient produits les derniers excès de la Municipalité contre les cultes et que, comme d'un moment à l'autre, il étoit possible qu'il s'effectuât une descente des Anglois à Saint-Malo ou auprès de la Roche-Bernard, et qu'une pareille nouvelle imprudemment annoncée dans Paris pourroit y produire l'effet le plus funeste. Robespierre proposa aux commissaires d'envoyer sur-le-champ des courriers dans tous les départements qui se trouvoient sur la route des armées de la Vendée, pour ordonner à toutes les autorités constituées d'arrêter tout soldat et officier revenant de l'armée; si c'étoient des blessés, de les mettre dans les hôpitaux en secret, de regarder tous les autres comme des fuyards et de les mettre en prison. La motion de Robespierre fut décrétée et les courriers sont partis dans la nuit.»

Le Comité, à ce moment critique, devait faire face à la fois à ses ennemis du dehors et à l'insurrection, chaque jour plus menaçante de la Vendée. Il s'occupait surtout de l'extérieur, et il paraît compter sur les moyens de corruption dont il usait largement. Si les Anglois avaient des intelligences en France, il ne négligeait aucun moyen pour s'en créer, soit en Angleterre<sup>1</sup>, soit sur le continent. L'exagération des sommes réclamées et votées presque

<sup>1</sup> Un prêtre irlandais nommé Feris étoit un de ces agents. Forgues lui avait fourni un chiffre pour correspondre avec lui et offrait, s'il en étoit besoin, de lui faire connaître le nom d'un employé du *Foreign Office* acheté par les jacobins. L'honnête Feris mangeait à deux râteliers; il n'hésitait pas à livrer au ministère anglais le chiffre dont il étoit porteur et à faire connaître qu'il avait l'ordre de se mettre à la disposition de certains émissaires qui allaient arriver en Angleterre dans le but de tenter l'assassinat du roi et de ses principaux ministres. (Burgess à lord Grenville, 13 oct. 1793, t. II, p. 445.) Un autre agent s'appelait Baldwin. « C'est un jacobin forcené, capable de tous les crimes dans une situation très précaire, avec une famille très nombreuse à sa charge. J'apprends qu'il a eu à Paris une conférence avec Hebert, Hérault de Séchelles et Forgues » (Extrait d'une lettre marquée *très confidentielle* écrite par Drake à lord Grenville le 9 novembre 1793, t. II, p. 456.) Baldwin étoit probablement un des émissaires que dénonçait Feris. Il sera de nouveau question de lui.

à chaque séance, dans ce but, montre que l'on abusait étrangement de la crédulité du Comité. Ses membres eux-mêmes le reconnaissent, car dans une séance qui se tenait dans la nuit du 20 janvier<sup>1</sup>, après la lecture d'une lettre de d'André, le principal meneur dans cette affaire, Robespierre et Carnot n'hésitèrent pas à le traiter de voleur et de brigand. D'André, cependant, venait de leur envoyer le discours que Georges III devait prononcer le lendemain à l'ouverture du Parlement, qu'il s'était procuré dans les bureaux du Secrétaire d'Etat et qu'il avait même communiqué à deux des principaux membres de l'opposition, lord Lauderdale<sup>2</sup> et M. Grey. Il annonçait en même temps que tout espoir de paix particulière avec l'Angleterre était perdu, parce que l'on n'avait pas envoyé les 15 millions demandés et promis. L'évêque d'Autun, depuis le mois de septembre, n'avait reçu que 900 000 francs, en trois remises différentes, et lui, 150 000 francs seulement. Avec de si faibles moyens, ajoutait-il, il n'avait pu produire les grands effets qu'il s'était promis. L'évêque d'Autun, continuait-il, n'est pas encore parti pour l'Amérique septentrionale; il s'est retiré en Irlande, où il réclame de l'argent avec les plus vives instances, et notamment un emprunt de 120 000 francs pour les opérations de leurs amis d'Ecosse, « qui sans cela tomberoient en ruines ». On voit que Robespierre et Carnot avaient assez raison de traiter d'André de brigand et de voleur. Le Comité, cependant, mit un million à sa disposition, mais en exigeant un nouveau mémoire sur le but qu'il proposait et sur les moyens qu'il comptait employer pour l'atteindre.

Nous donnons quelques extraits du Bulletin n° 9; ils méritent d'être rapportés<sup>3</sup>. « Il s'est passé une scène atroce à Chantilli (*sic*); on y avait enfermé onze femmes dont les unes avoient été au service de la Reine en 1792 et 1793. La nommée Depréaux y avoit été en 1789 et l'avoit quitté après le retour de Varennes. Toutes ces femmes avoient été arrêtées comme suspectes et comme sachant des détails qu'il étoit essentiel de taire. Le 31 janvier, elles demandèrent leur liberté. Les maris, les pères de quelqu'unes la réclamèrent aussi. Le Comité a donné ordre de les égorger dans les prisons dans la nuit du premier au second de ce mois; et Barrère<sup>4</sup>

<sup>1</sup> 8<sup>e</sup> Bull. du 31 janv. 1794, t. II, p. 514. La lettre de d'André était adressée à Danton.

<sup>2</sup> James Maitland, huitième comte de Lauderdale, porte-étendard héréditaire de l'Ecosse, avait embrassé avec ardeur les principes de la Révolution française. Il mourut en 1839, âgé de 80 ans.

<sup>3</sup> Il est daté des 1<sup>er</sup>, 4 et 7 février 1794, t. II, p. 517.

<sup>4</sup> Barrère, né à Tarbes en 1755, est certainement un des plus lâches scé-

annonça à la séance du second en riant qu'on en étoit heureusement débarrassé. On croit que sous le prétexte de les transporter ailleurs, on les aura embarquées sur la Seine et noyées ».

« Le 2 février, Barrère rendit compte que, lors de la prise du général Hoare, on avoit saisi ses papiers ainsi que ceux que son chirurgien et son domestique lui avoient portés de Toulon; que ces papiers, remis au Comité, lui avoient été remis pour les examiner, qu'il n'y avoit trouvé qu'une pièce de la plus haute importance; que cette pièce étoit un brevet du Roi d'Angleterre, qui établissoit O'Hara son général, et en même temps son ministre à Toulon, l'autorisant à traiter au nom du Roi d'Angleterre, et d'accorder des capitulations et garanties à celles des villes et des provinces du Midi qui auroient fait des instances près le cabinet de Saint-James, pour être admises à se mettre sous sa protection. On l'a interrogé sur le brevet, et obligé qu'il déclarât quelles étoient les villes qui avoient demandé pareille assistance et quelles étoient les négociations. Le général a répondu n'avoir aucune connoissance sur ces faits; que l'amiral Hood en avoit eu la seule direction jusqu'à l'arrivée du chevalier Elliot; que comme aucune négociation n'avoit été amenée au terme nécessaire pour qu'il en fût rendu compte au Conseil, il n'avoit pu en être instruit, les patentes du Roi d'Angleterre que l'on avoit trouvées ne lui donnant d'autres droits que celui d'être consulté, quand des négociations de cette espèce auroient été amenées à la conclusion. Cette réponse rapportée le 2 février, Robespierre, qui jusqu'ici avoit été pour les partis moins affreux que ceux proposés par les scélérats dont il est le chef, voulut se distinguer dans cette occasion, et fut d'avis que O'Hara fût conduit au tribunal révolutionnaire et s'il refusoit les renseignements requis, qu'il fût envoyé à la guillotine. Le Comité a été entièrement opposé à cet avis, et Barrère a réuni les avis à ce qu'on prît les moyens possibles pour forcer O'Hara à s'expliquer sur les demandes, jusqu'à le mettre aux fers et à la question, et que s'il subissoit ce dernier moyen, alors il falloit s'en defaire en prison. Jean Bon Saint-André et Prieur de la Marne ont été nommés commissaires pour cet objet, le 4, ils doivent rendre compte de leur premier interrogatoire. » Il ne paraît pas que le Comité donna suite à ces odieuses mesures; mais le sort de

lérats de cette époque. Il mourut seulement en 1841. Après la révolution de 1830, on avait eu la faiblesse de lui accorder une pension comme ancien magistrat. Peu d'années avant sa mort, il racontait à un de mes amis qu'en repassant dans sa mémoire tous les événements auxquels il avait été mêlé, il n'en voyait qu'un seul qui lui laissât quelques regrets : c'était la part qu'il avait prise au 9 thermidor contre Robespierre!

O'Hara resta longtemps en suspens, car une lettre de Drake, datée de Livourne le 7 mars, et adressée à lord Grenville, lui parle de ses inquiétudes à cet égard. Il ajoute qu'il prévenait sir Gilbert Elliot, en le priant d'informer les généraux ennemis que l'on rendrait Saint-Michel, commissaire de la Convention à Bastia, personnellement responsable de ce qui pourrait arriver à O'Hara.

A ce bulletin que nous venons de résumer rapidement était joint un long mémoire<sup>1</sup> que Bouchotte avait lu dans la séance du 30 janvier. Le Comité en avait été si frappé qu'il donna au ministre de la guerre l'ordre de le relire le lendemain 31. Le mémoire débutait par les exagérations jacobines qui devaient le faire favorablement accueillir. Il portait en substance que « les dissensions entre les coalisés, les dépenses énormes employées à corrompre leurs armées, la multitude des intelligences qui aboutissaient au Comité de Salut Public, lui donnaient la facilité de tout faire concourir au même but ». La puissance absolue de ce Comité a sauvé la République, continue-t-il, dans des moments très dangereux. Actuellement, la situation est bien améliorée. Il n'est plus dans les armées de généraux brissotins<sup>2</sup> ni d'officiers royalistes entretenant, avec l'autorisation de leurs chefs, des relations avec les émigrés.

Quant aux soldats, ceux des anciennes réquisitions que le défaut de troupes de ligne livrait à la peur se sont aguerris; la rigueur des châtimens en a imposé. Les troupes sont, au moins pour les deux tiers, d'un très bon esprit; la peur conduit le reste; il ne s'agit que de leur imprimer une peur plus forte de la guillotine que du canon. On peut alors en tirer un très grand parti.

« La nature des armées de la République, ajoutait avec beaucoup de raison l'auteur du mémoire, ne se prête pas à une guerre d'attente, à une guerre défensive; il faut secouer cette armée comme on a secoué le peuple pour amener une révolution; il faut conduire les armées de manière qu'elles soient toujours attaquantes et qu'elles aient des retraites dures quand elles seront attaquées. »

<sup>1</sup>T. II, p. 518 : « tel qu'il a été possible de le retenir à la seconde lecture », porte notre texte.

<sup>2</sup>L'auteur du mémoire n'avait pas tort. Un rapport du capitaine Crawford, envoyé par le duc d'York auprès du prince de Cobourg après l'affaire de Louvain du 22 mars 1793, porte que Dumouriez, dans une conversation avec Mack, avait dit qu'il désirait depuis longtemps avoir l'occasion de renverser le gouvernement à la fois trop absurde et trop infâme pour durer. Dans la suite de la conversation, il se louait beaucoup de ses vieux soldats; mais la conduite des volontaires était à tous les points de vue infâme, ajoutait-il. On peut consulter à cet égard l'excellent ouvrage de M. Camille Rousset : *les Volontaires, 1791-1794*. Il a été en grande partie rédigé sur les documents officiels du ministère de la guerre.

La conclusion était de faire une trouée sur Namur jusqu'à Luxembourg, d'en faire une autre sur la ligne de Courtrai à Nieuport et par l'armée du Rhin une trouée par la vallée du Neckar<sup>1</sup>. On ne devait pas non plus négliger l'Italie, « où chaque conquête étoit de la dernière importance par la nature des pillages et contributions et la facilité que l'on devoit trouver dans les peuples ».

La lecture du mémoire avait duré plus de trois heures, et le ministre avait été autorisé à accorder une sauvegarde à Dumas<sup>2</sup> et au chevalier de Rivière, regardé comme un des plus habiles officiers du génie. On mandait en même temps au premier que son plan était accepté et qu'il eût à venir immédiatement à Paris pour s'entendre avec le Comité sur les détails d'exécution.

On est heureux de voir le Comité de Salut Public laisser un moment de côté les dénonciations et les sanglantes délibérations qui remplissaient habituellement ses séances, pour s'occuper des moyens d'assurer la victoire de nos armées et le salut de la patrie. Le fait est assez rare pour que nous le remarquions.

Le mémoire dont nous venons de parler avait produit une impression non moins grande sur le Cabinet anglais que sur le Comité des Neuf. Drake demande sur certains points une information plus complète. Son correspondant lui répond à la date du 23 mars<sup>3</sup>, en exposant les difficultés qu'il éprouve à se procurer de nouveaux renseignements. « La plupart du temps, cet animal de Bouchotte, continue-t-il, ne sçait pas plus ce que l'on doit faire que vous-même. Souvent Besnard lui apporte de la part du Comité de Salut Public toute une opération militaire décidée, les ordres tout prêts auxquels on fait apposer sa signature sans les lui laisser lire. » Avec de telles précautions, il n'était sans doute pas facile d'obtenir des renseignements sur les opérations que l'on voulait exécuter, et il faut convenir que le Comité n'avait pas tort de les prendre.

Continuons maintenant notre récit en le transportant sur un autre théâtre.

## V

Ce ne sont plus les seuls coalisés qui menacent la République; les Français indignés des crimes commis, des atteintes portées à leur foi religieuse ou à leurs préférences politiques se soulèvent

<sup>1</sup> Bull. 16, 23 mars, t. II, p. 546.

<sup>2</sup> On a prétendu que ce mémoire était dû au général Mathieu Dumas, aide de camp de Rochambeau, lié avec Lafayette, les Lameth, Barnave. Membre de l'Assemblée législative, il s'était constamment montré modéré. La proscription le força d'émigrer, de là la sauvegarde votée par le Comité.

<sup>3</sup> Bull. 16, t. II, p. 546.

de toutes parts. La Bretagne, la Normandie, Lyon et le Centre, la Vendée avant tout, courent aux armes pour mettre fin à la tyrannie sanguinaire qui pesait sur la France<sup>1</sup>. C'est à l'histoire, quand elle pourra le faire avec une complète impartialité, qu'il appartiendra de dire où était le droit et de rechercher les causes de l'échec final. Je veux seulement montrer dans leur incorrection naïve les impressions qui régnaient parmi les royalistes de Paris, leurs illusions et leurs exagérations, les bruits qui circulaient, les nouvelles commentées dans un sens bien différent selon qu'elles émanent des blancs ou des bleus. Nos bulletins, écrits au jour le jour, sont de véritables photographies, ils reflètent mieux que de longues chroniques les événements qui se déroulent si rapidement.

« Le 11, le Comité reçut des nouvelles de la Vendée<sup>2</sup>. Des royalistes de Paris en ont aussi reçu le 10 au soir, de Laroche-Jacquelin, du champ de bataille de Beaupréaux. Il annonçait sa réunion avec le général Charrette, qu'ils avoient donné les 5 et 6 février deux fortes batailles aux conventionnels; que la dernière action avoit duré plus de huit heures; que leur confrère La Roche, Saint-André avoit été blessé; M. de Donissant blessé, M. de Douglas, commandant de l'artillerie, blessé; qu'ils avoient perdu 2300 hommes; qu'ils en avoient tué aux ennemis plus de 7000; qu'ils s'étoient saisis à la suite de la bataille des magasins d'armes de Saint-Flourent et de Montrevault<sup>3</sup>, où ils avoient trouvé plus de 110 000 fusils, provenant des désarmemens que les conventionnels avoient fait dans tous les lieux de leur passage, depuis Angers jusqu'à Grandville, que ces armes alloient être distribuées à l'instant; et qu'on en enverroit au moins la moitié à Royerant commandant les royalistes de Morbihan; qu'il alloit être tenu un grand conseil de guerre pour déterminer les mouvemens à faire pour se rapprocher encore une fois des côtes. La Roche-Jacquelin ajoute dans la même lettre qu'ils ont constaté par procès-verbal, signé des principaux d'entre eux, que depuis le 1<sup>er</sup> septembre jusqu'à l'évacuation du Fort Saint-Michel, ils ont rempli toutes les conditions imposées par les Anglais et que l'Angleterre, faute d'accom-

<sup>1</sup> Dès le 1<sup>er</sup> septembre, lord Auckland, très habile observateur, écrivait à Grenville : « Les nouvelles qui me parviennent montrent que les provinces sont mûres pour une contre-révolution et que la guerre ne continue que par les efforts désespérés des régicides soutenus par la lie de la population », t. II, p. 419.

<sup>2</sup> *Bull.* n° 11, fév. 8, 10, 12 et 14 1794, transmis par Drake de Livourne le 14 mars, t. II, p. 526.

<sup>3</sup> Quelqu'uns des noms propres, dit Drake, peuvent être mal orthographiés; ils ne sont pas très lisiblement écrits dans l'original. Nous avons cru devoir les conserver tels qu'ils se trouvent.

plir ses promesses, a été cause que lorsqu'ils tenoient le mont Saint-Michel, ils ont éprouvé une perte de 18 000 hommes de leurs meilleures troupes; que, d'ailleurs, il dit, en toute confiance, les vues qu'ont démontré les Anglois ne les rassurent point; que les Anglois ne veulent pas rétablir la monarchie et que eux ne veulent pas abandonner les principes des royalistes; qu'il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, mais qu'ils prévoient les plus grands malheurs si les Anglois effectuent une descente et veulent chercher à corrompre l'esprit de leur armée; qu'ils n'y réussiront pas et ne feront qu'amener leur perte et la totale destruction de leur armée<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Nous complétons notre récit par quelques extraits d'une lettre d'un démocrate de Saumur, témoin des événements qu'il raconte, écrite le 24 février 1794, et que Drake avait également pu se procurer. (T. II, p. 544.) « Aucune affaire n'a été si désastreuse que celle qui a eu lieu le 23, mande-t-il; jamais cependant nos dispositions n'avaient été mieux faites pour terminer tout d'un coup cette guerre infernale et sanglante.

« Nous avons à enfermer trois colonnes de rebelles cernées déjà depuis plusieurs jours entre Vihiers, Baupréau et Clisson; il semblait qu'il n'y eût pour eux aucune espérance de salut. Notre armée, augmentée des gardes nationaux de toutes les communes environnantes et de tous les jeunes gens de la première réquisition, pouvoit s'étendre sur un espace de 20 lieues et présenter un front redoutable. Nous avons à exterminer 15 ou 18 000 hommes tout au plus, mais les lenteurs qui nous ont été constamment contraires viennent de l'être d'une façon bien plus funeste cette fois. Cordelier, qui s'étoit retiré de la Jumelière après l'affaire de Baupréau, devoit attaquer, dans la matinée du 23, la colonne de La Roche-Jaquelin, tandis que Turreau, partant de Doué, attaqueroit Charrete (sic) à Vihiers et que Dutrin partiroit de Mortagne pour couper la communication entre Baupréau et Clisson.

« Nos mesures ainsi prises, nous avons placé des gardes nationaux le long des pays qui bordent la Loire depuis Brissac jusqu'à Morveaux et les réquisitions gardaient nos derrières et s'étendaient depuis Montreuil jusqu'à Chollet. Il ne restoit donc aux brigands aucune retraite. Ils étoient ensevelis et leur position devoit leur servir de tombeau, si tous les républicains eussent été braves, s'ils eussent été tous animés du véritable amour de la patrie, ou plutôt, si nos généraux n'eussent pas donné aux rebelles le temps de les attaquer. C'est justement ce qu'ils ont fait, et cette faute, peut-être irréparable aujourd'hui, a coûté la vie à deux généraux et à un nombre infini de braves républicains. Les brigands, se voyant cernés, n'ont pas attendu qu'on les attaquât. Eux-mêmes ont attaqué nos colonnes au petit jour, dans la nuit du 22 au 23, mais avec tant d'impétuosité et de fureur qu'on ne se trouva pas en mesure de soutenir le premier choc, et que le désordre se mit bientôt dans les rangs. Les cris des généraux, de tous les officiers, les noms chers de la patrie, de la république, ne purent rallier nos soldats glacés par la terreur, et ils furent poursuivis jusqu'à Doué et Saint-Florent (près Saumur) où on en fit un carnage horrible. Cette journée coûte à la république plus de 6000 républicains. Il me seroit impossible d'en déterminer le nombre, mais quand je le porte à 6000, je ne crois pas exagérer, puisque les routes de Vihiers à Doué et de Baupréau à

« Le Comité du Salut public a dénaturé les nouvelles qu'il a reçues, mais il les a bien reçues dans toute leur vérité. On a beaucoup vanté les succès du général Frigeville<sup>1</sup>, qui, d'après le rapport fait au Comité, ne paroissent avoir eu aucune conséquence. »

Il est assez difficile, au milieu de nombreux récits contradictoires, de se rendre un compte exact du rôle joué par la Grande-Bretagne dans la guerre de la Vendée. Il est évident que, bien que le pouvoir fût entre les mains de toriers ardents comme Pitt et Grenville, le gouvernement anglais ne partageait en rien les passions religieuses et politiques des Vendéens. Les passions religieuses, assez calmes à ce moment en Angleterre, paraissent n'avoir exercé aucune influence; on n'en voit du moins nulle trace dans les correspondances diplomatiques que nous avons sous les yeux. La question politique est différente. Toutes les lettres respirent l'horreur des crimes qui se commettaient en France et de la triste situation du pays. Le rapport de lord Gower après la journée du 10 août en était une preuve éclatante; mais je ne trouve aucune allusion au jeune roi et à sa reconnaissance selon le droit monarchique; la monarchie pure était incompatible avec les idées parlementaires dont les Anglais étaient, dès cette époque, fortement imbus, et, en parcourant ces longues correspondances, on est surpris de la faible part prise par Georges III dans les affaires de son royaume. Il est certain aussi que les princes français et les émigrés, qui représentaient ce qu'il y avait de plus exagéré dans

Saint-Florent étaient jonchées de leurs cadavres et couvertes d'hommes et de femmes armés de faux et de poignards qui ne faisoient grâce à personne.

« Nous avons été forcés d'abandonner toute notre artillerie et de la laisser au pouvoir des monstres qu'elle étoit destinée à détruire. Je crois qu'il est plus que temps de renoncer à détruire les brigands, ils sont indestructibles, rien ne peut dompter leur courage. Les femmes de ces contrées sont pires encore; on les voit, armées de pistolets et de poignards, parcourir les rangs et souffler partout la rage qu'elles ont dans le cœur. D'autres, armées d'un crucifix, font l'arrière-garde, montrant cette image à ceux qui retournent en arrière et les rengageant au combat par l'exemple des souffrances du Dieu pour lequel ils combattent. On a vu de ces harpies se précipiter sur nos canons, poignarder nos canonniers et affronter des décharges de cartouches. On les a vues se répandre dans les campagnes et profiter de la déroute des républicains pour les égorguer et en faire un massacre épouvantable.

« Les victoires successives des rebelles ont encouragé les départements à la révolte; il est à craindre que la Bretagne entière ne se déclare pour eux. Le lendemain de notre défaite, ils ont fait répandre une proclamation par laquelle ils invitent tous les habitants des départements voisins à se joindre à eux pour défendre l'autel et le trône. »

<sup>1</sup> Le marquis de Fregeville, général de brigade. Il s'était jeté dans le parti de la révolution.

les idées et les préjugés royalistes, étaient peu populaires. Peut-être restait-il un vieux levain d'irritation de la part prise par Louis XVI dans l'insurrection américaine et de la perte par l'Angleterre de sa riche colonie. Enfin, le sentiment qui dominait était la très faible confiance qu'inspiraient des paysans mal armés à des militaires qui ne connaissaient que des armées régulières, des soldats bien alignés, des chevaux irréprochables, une artillerie bien attelée. Les généraux ne se rendaient pas compte de ce que pouvaient l'enthousiasme et le dévouement, facteurs nouveaux dans les guerres européennes.

Chacune de ces causes exerçait sa part d'influence; toutes réunies firent que les Anglais s'épuisèrent en subsides à l'Autriche et à la Prusse, en efforts en Flandre, avec les misérables résultats que nous connaissons, et qu'à ce moment, tout au moins, l'insurrection de l'Ouest était regardée, pour me servir du mot aujourd'hui à la mode, comme une quantité négligeable.

« Je crois, écrivait lord Auckland, le conseiller le plus écouté de Grenville, qu'il y aurait de l'avantage dans une déclaration du roi annonçant brièvement sa ferme intention de laisser à la France la détermination de son régime intérieur sans intervention d'aucune sorte, sous la seule condition d'une juste indemnité pour les alliés et de l'engagement à prendre par le gouvernement français de ne pas chercher à renverser l'ordre établi dans les autres pays. Une déclaration dans ce sens pourrait trouver sa place dans le discours de prorogation <sup>1</sup>. »

Telles étaient les idées dominantes à ce moment dans le cabinet anglais. Les difficultés chaque jour croissantes de la situation devaient les modifier, et une minute, préparée, au mois de juillet 1794, par Pitt lui-même, sur la suite à donner aux opérations militaires contre la France et destinée à ses collègues <sup>2</sup>, propose, entre autres mesures, de s'entendre avec les princes pour lever des troupes à la solde de l'Angleterre et de reconnaître le roi très chrétien, sous la régence du comte de Provence, dès que l'on serait maître de quelques points du territoire français <sup>3</sup>. Georges III acceptait d'assez mauvaise grâce la proposition de ses ministres relativement aux princes; il écrivait, le 2 août, à Grenville <sup>4</sup>, qu'il approuvait la venue en Angleterre du comte d'Artois accompagné du maréchal de Castries pour s'entendre avec eux sur le recrutement à faire

<sup>1</sup> Lettre du 30 mars 1794, t. II, p. 535.

<sup>2</sup> T. II, p. 599.

<sup>3</sup> C'est l'unique mention que nous trouvons de Louis XVII dans les lettres officielles.

<sup>4</sup> T. II, p. 609.

parmi les émigrés qui seraient disposés à prendre les armes pour la restauration de la monarchie, mais qu'il comptait que le comte d'Artois garderait l'incognito et qu'il partirait dès que le but que l'on poursuivait en commun serait atteint.

A la suite des pourparlers engagés, le comte d'Artois était arrivé à Rotterdam, et lord Saint-Helens<sup>1</sup> mandait qu'il avait avec lui une suite de quinze personnes, singulier moyen, remarque-t-il, de conserver l'incognito qu'on lui avait demandé. L'ambassadeur ajoutait qu'il allait se rendre auprès de lui, pour aviser aux mesures nécessaires à sa sûreté. Le voyage du comte d'Artois ne put avoir lieu pour un motif assez vulgaire. Le prince avait contracté des dettes assez considérables; quelques-uns de ses créanciers étaient anglais et menaçaient de le faire arrêter dès qu'il mettrait le pied dans le pays. Le gouvernement britannique se trouvait donc obligé de payer ces dettes, et c'est à quoi il ne pouvait se résoudre.

Ces explications sur les rapports du cabinet de Saint-James avec les royalistes français étaient nécessaires; nous allons maintenant revenir aux bulletins expédiés de Paris.

« Le 18 février, il arriva trois courriers au Comité des Neuf<sup>2</sup>, envoyés par les commissaires de la Convention à Angers et par les généraux Quesnoi et Turreau employés contre la Vendée. Ils demandoient à la Convention qu'il fût ordonné au commissaire La Planche, commandant en Normandie, d'envoyer toutes les troupes dont il pouvoit se passer dans la Vendée; qu'il s'y élevoit de nouvelles armées de royalistes également dangereuses par leur fureur et par leur nombre; qu'ils venoient d'éprouver un échec auprès de Chemilliat<sup>3</sup>; que les troupes de la République avoient perdu à peu près 5000 hommes et huit pièces de canon; que d'autre part, sous les ordres d'un chef appelé Lescure, les royalistes s'étoient emparés de nouveau de la presque totalité de Noirmoutier; que le 12 février, Charette était à 3 lieues de Nantes; que la désertion parmi les soldats de la première réquisition devenoit tous les jours plus alarmante; que les royalistes ne vouloient accorder aucun quartier aux prisonniers; que notamment un avant-poste de 2000 hommes républicains ayant été cernés par 7000 royalistes de Nantes, ceux-ci avoient jetté leurs armes et demandé quartier; que le général Charette les avoit fait couper en pièces, que les femmes de ces royalistes s'étoient réunies aux soldats pour déchirer

<sup>1</sup> L. du 13 août, t. II, p. 615. Lord Saint-Helens était à ce moment ambassadeur à La Haye, il avait remplacé lord Auckland.

<sup>2</sup> Bull. n° 13, 16, 18, 20, 22, 25 et 29 février, t. II, p. 529. Le Comité de Salut Public se composait de 9 membres.

<sup>3</sup> Chemillé.

les prisonniers avec une fureur qui inspiroit de l'effroi à toutes ses troupes.

« En même temps que le Comité recevoit ces nouvelles, les royalistes ont reçu une lettre de Charette du 15 soir, qui leur apprend le motif de la furieuse insurrection et de la rage des royalistes de la Vendée que les généraux n'ont pas voulu découvrir au Comité du Salut Public.

« Les trois commissaires de la Convention à Angers firent proclamer par le général Turreau un placard qui accordoit de la part de la Convention, une amnistie pleine et entière à tous les Vendéens qui, avant le 7 de février, seroient rentrés dans leurs foyers. Ce moyen occasionna quelque désertion dans les armées de Charette et de Laroche-Jaquelin; mais du 11 au 12, les municipalités dans lesquelles s'étoient réfugiés plusieurs de ces malheureux qui vouloient profiter de l'amnistie, les firent arrêter. Dans la seule journée du 12, on en a fait fusiller près de 2000. Aussitôt, tout ce qui étoit en état de porter les armes les a prises, et de là est née l'augmentation de l'armée royaliste et son excessive fureur.

« Le général Charette ajoute qu'il attend avec la plus grande impatience le retour de l'adjutant qu'il a envoyé à Londres; il assure qu'il est en état d'exécuter toute espèce de plan. Il dit ne pouvoir concevoir par quelle espèce de raison l'Angleterre s'obstine à lui refuser M. le comte d'Artois; et il demande qu'on lui dise positivement, ainsi qu'à ses camarades, quelles sont donc les vues de l'Angleterre et si M. le comte d'Artois n'a aucun moyen d'arriver malgré eux en Vendée.

« Pendant que le Comité de Salut Public recevoit ses nouvelles, il reçut un nouveau courrier du commissaire La Planche en Normandie, qui demandoit qu'on lui envoyât de l'argent, parce qu'il falloit avant de forcer de nouvelles troupes à se rendre en Vendée, gagner une multitude de chefs accrédités parmi elles qui les engageoit à refuser de marcher; refus qu'il venoit d'éprouver de la part des deux premiers régiments qu'il avoit commandés pour cette expédition. On a envoyé un commissaire avec 1 200 000 francs à Caen; il est parti le 20. Le 21, l'Assemblée du Comité de Salut Public a été très remarquable. Elle a eu lieu à l'Hôtel de la guerre, rue Grange Battelière; elle étoit spécialement convoquée pour entendre le rapport du ministre de l'Intérieur<sup>1</sup>, réuni au ministre de la Guerre sur l'état de Paris et des armées. Le ministre de l'Intérieur portant la parole dit que jamais l'état de l'armée n'avoit été plus allarmant, sous quelque rapport que l'on vouloit la consi-

<sup>1</sup> Paré, ministre du 20 août 1793 au 7 avril 1894.

dérer; que deux dangers menaçoient éminemment la Convention, la disette de tous les genres de subsistance, et la division qui se manifestoit parmi toutes les sociétés populaires de la capitale, à la quelle participoient généralement tous les départements; que la Société des Jacobins quoique divisée elle-même dans son sein, avoit cependant un excellent esprit républicain, étoit dévouée au Comité de Salut Public et principalement influencée par Robespierre et Danton; mais que la municipalité s'empara du club des Cordeliers; que ce club ne prechoit autre chose que le pillage et l'anarchie, le partage des propriétés et du trésor public; que Hébert y prenoit le plus effrayant ascendant; qu'il avoit oui y dire publiquement que Robespierre avoit demandé la paix à toutes les puissances, et que, si aujourd'hui, il parla un langage contraire, c'est qu'il n'avoit pu l'obtenir. Il accuse le Comité de Salut Public d'avoir dépensé 170 millions pour opérer des révolutions en Angleterre ou y obtenir la paix; qu'il n'avait obtenu aucun de ces deux effets; et qu'il falloir qu'il rendit compte de l'emploi de cet argent. A ce danger déjà imminent, il venoit d'en succéder un autre plus menaçant encore, qu'il venoit de se former un troisième club qui s'étoit emparé de la salle électorale de l'archevêché; que son unique but étoit de s'emparer de toute l'autorité et de détruire la Convention; que tout ce qu'il y avoit de scélérat dans Paris s'y étoit agrégé; que ce club étoit tacitement convenu de ne délibérer qu'armé, pour mettre aussitôt en exécution ses délibérations; que la disette des vivres favorisoit toutes les dissensions, que le grenier qui étoit à Meaux ayant été dilapidé, il déclaroit qu'il n'y avoit aucun moyen d'approvisionner la capitale.

« Bouchotte, ministre de la guerre, prit alors la parole. Il déclara que les armées du Nord ayant manqué de pain pendant trois jours, il avait fait enlever le grenier de réserve qui étoit à Meaux, parce que le danger étoit pressant, soit par la révolte des armées, soit par la révolte des communes que pilloient les armées. Qu'il déclaroit que les armées étoient dénuées de tout et que le mécontentement y étoit général. Il accusa Dubois-Crancé d'avoir causé une partie de ces malheurs.

« Dubois-Crancé se mit à bavarder sur l'union des troupes de la République et sur la désunion des troupes de la coalition.

« Bouchotte lui répondit avec beaucoup de vivacité : que toutes les sottises qu'il venoit de dire ne détruisoient pas une seule de ses raisons; qu'elles prouvoient seulement que le seul obstacle au succès des rois étoit *labor est cogere victores vincere*. A ce propos, Dubois-Crancé, furieux, leva la main pour donner un soufflet à Bouchotte, et le Comité se sépara sans rien décider. Le 27, le

Comité n'avoit encore rien décidé sur aucun de ces objets, mais jamais les chefs des partis n'ont été dans une pareille anxiété. Le Comité de Sûreté Publique s'assemble tous les jours, mais les clubs populaires restent aussi perpétuellement assemblés. Il se prépare infailliblement une grande crise. La municipalité, qui veut la rendre atroce, parle déjà, ainsi que le tribunal révolutionnaire, de faire égorger tous les 7300 prisonniers qui sont détenus dans les différentes prisons de Paris, et, pour rendre la guerre interminable, de faire massacrer par le peuple les prisonniers de guerre.

« Le 26, le Comité de Salut Public reçut deux courriers de Brest qui lui annonçoient qu'il se manifestoit une insurrection très dangereuse à Brest; qu'on y avoit égorgé plusieurs officiers municipaux et commandants de la marine; que les insurgés paraissoient poussés et payés par le parti anglois; qu'ils ne parloient d'autre chose que d'incendier les vaisseaux et les arsenaux; que d'heure en heure le danger s'accroissoit et qu'il demandoit les secours de la Convention. On fit partir sur-le-champ un membre du Comité même, Jean Bon Saint-André, pour se rendre à Nantes avec toute l'autorité du Comité de Salut Public.

« Le 26, dans la nuit, on reçut encore une lettre du président du club de Commercy, en Lorraine, qui déclara : que le 25, il s'y étoit manifesté une insurrection dangereuse; que le Président du club militaire avoit dit dans ce club : Nous n'aspérons qu'après le moment de fondre à la remolade tous ces brigands qui sont restés dans nos foyers pour tourmenter nos parens, nos amis; nous saurons dans peu les mettre à la raison; tels sont les sentimens de ma troupe qu'elle m'ordonne de vous signifier.

« Dans la même nuit, d'autres courriers apprirent les agitations multipliées et menaçantes qui se manifestoient depuis Lyon jusqu'à Moulins. Le Comité, excessivement allarmé de sa position, prit d'abord la mesure qui pouvoit empêcher qu'à Paris on ne fût instruit de ce qui se passoit dans les départemens. Il ordonna que toutes les nuits, à commencer du 27, à l'entrée de la nuit et jusqu'au jour, 400 hommes parcouroient toutes les avenues de la capitale, arrêtant et faisant fusiller tous les déserteurs et tous les courriers qui ne porteroient pas le cachet symbolique du Comité, avec la signature du Président et du Secrétaire. Pendant cette detresse, on guillotine jusqu'à 20 personnes par jour : la lacheté des bourgeois de Paris et gens qu'autrefois on appelloit honnêtes, est poussée à un excès inconcevable. Danton <sup>1</sup> a osé dire, au club des Cordeliers, devant 3000 personnes, que tous les propriétaires

<sup>1</sup> Les bourgeois du dix-neuvième siècle ont élevé à Paris même une statue à Danton!

de Paris, que tout ce qui n'étoit pas Sans-Culotte n'ayant qu'un assignat de 6 livres dans la poche, étoit si lache que si les clubs ordonnoient à tous ces gens-là de se tenir tel jour à leurs portes tout nus pour y être fusillés, ils n'y manqueroient pas d'obéir <sup>1</sup>. »

Nous avons tenu à reproduire dans son entier ce dernier Bulletin. On a peine à comprendre qu'une pareille situation pût s'empirer, et cependant des détails nouveaux ajoutent encore à sa gravité <sup>2</sup>. Le 4 mars, on lut un rapport du ministre de la guerre appuyé de l'avis d'un comité de médecins qui lui étaient adjoints pour le traitement des maladies infectieuses qui décimaient les armées; elles étaient attribuées aux eaux-de-vie préparées par Santerre et qui renfermaient des drogues nuisibles et notamment des cantharides pour leur donner plus d'énergie. Le ministre demandait vivement la cessation de l'envoi de ces eaux-de-vie; mais Santerre était un homme puissant; il fallait le ménager; aussi le Comité n'hésita-t-il pas à rejeter à l'unanimité une demande assurément justifiée. Le même 4 mars, vers huit heures du soir, les ministres se rendirent au Comité, et Paré, ministre de l'intérieur, parlant au nom de tous, déclara : « que l'extrême danger approchant, ils avoient cru devoir, réunis en corps, rendre compte au Comité et recevoir ses derniers ordres; que le club des Cordeliers, auquel la municipalité est toute dévouée et qui avoit un très grand parti dans le club des Jacobins, influencé par Hébert, étoit résolu à exterminer tout le parti de Robespierre, tous les ministres, à l'exception de Bouchotte, à faire égorger tous les prisonniers du Temple et à livrer à la fureur du peuple tous les détenus comme suspects; que le moment où l'on renouvellerait les pouvoirs du Comité de Salut Public sembloit être fixé pour l'instant de l'insurrection ».

Le Comité fut excessivement alarmé de cette déclaration, confirmée d'ailleurs par les avis que chacun de ses membres recevait. On demanda au ministre des affaires étrangères si le parti des Cordeliers avait quelques intelligences avec les puissances coalisées. Le ministre se contenta de répondre qu'il ne le croyait pas. Sur ce mot, Saint-Just se leva furieux, le traita de scélérat et de fripon, ajoutant qu'après avoir dépensé 180 millions dans son département, il fallait qu'il fût un traître pour ne pas être sûr des hommes qu'il achetait aussi chèrement.

Forgues <sup>3</sup> répondit avec beaucoup de calme que le nombre

<sup>1</sup> Grenville a ajouté : *In private Letter from M. Drake.*

<sup>2</sup> *Bull.* 14, 28 février, 2, 7, 9 mars, t. II, p. 537.

<sup>3</sup> Forgues était un protégé de Robespierre et de Sieyès. Une loi du 1<sup>er</sup> avril 1794 ayant supprimé les ministres, Bouchut le remplaça avec le titre de commissaire pour les relations extérieures.

d'agents qu'il employait, sur les ordres du Comité lui-même, justifiait les dépenses dont il avait précédemment rendu compte. C'est ainsi qu'à Londres il s'était vu dans l'obligation de mettre à la disposition de lord Lauderdale et de M. Grey une somme de 1 100 000 livres sterling. Dans toutes les cours de l'Europe, sans en excepter l'insignifiante Pologne, il avait su se procurer des espions choisis dans le pays même. Mais de fortes sommes étaient nécessaires pour réussir. En Italie, il avait, depuis la reprise de Toulon, dépensé plus de 7 millions. « La Suisse, continuait-il, coutoit un argent si énorme qu'il avoue qu'il ne concevoit pas qu'on pût acheter si cher une aussi ruineuse nullité. Qu'il avoit exigé pour continuer de pareilles négociations les ordres les plus précis du Comité de Salut Public; que, les ayant reçus, il avoit du s'y soumettre, mais qu'il n'en étoit plus responsable. Qu'il prouveroit, quand on le voudroit, que les différentes distributions faites à leurs partisans en Suisse se montoient à plus de 7 millions en moins de six mois; que, dans le seul canton de Zurich et le pays de Vaud, on avoit dépensé plus de 2 millions à pure perte. Que c'étoient les dépenses de ce genre qui formoient les dépenses de son département et qu'il étoit prêt à en rendre compte quand on le voudroit <sup>1</sup>. »

On passa à un autre sujet sur lequel le Comité avait raison d'être plus alarmé encore. La disette de viande étoit telle à Paris que pour en obtenir deux livres il fallait un certificat de médecin, que ce médecin eût lui-même un certificat de civisme, et que, sur le vu de ces pièces, la municipalité accordât l'autorisation. L'état des marchés remis au Comité constatait que le 4 mars, une poule se vendait 4 livres 10 sous; un poulet, 8 à 10 livres; une poularde, 16 à 17 livres; un chapon, 20 à 24 livres; un litron de haricots ou de lentilles, 40 sous, et dès onze heures du matin, il étoit impos-

<sup>1</sup> Dans la séance du 12 mars, Forgues renouvelait sa demande de mettre sous les yeux du Comité, pour sa justification, toute sa correspondance que Robespierre connaissait déjà. Il ajoutait qu'avec la quantité d'agents et d'espions de tous les pays, employés par le Comité de Sûreté Générale, et dont la dépense étoit renvoyée à son département, avec la multitude d'intelligences qu'il étoit obligé d'entretenir et l'énormité des prix que chaque agent de la République se permettait de donner, pour se procurer ou pour conserver ces intelligences, il estimait que les dépenses pour son département iroient cette année à 180 millions. Il proposait, pour aider à cette dépense, qui ne pouvoit se faire qu'en numéraire, d'utiliser les pierreries qui se trouvaient en quantité considérable, tant dans la caisse du Trésor que dans celle qui étoit sous la garde du Comité. Lorsque le Comité l'aurait autorisé à faire telle ou telle dépense, il demandait qu'il lui fût permis de prendre des diamants appartenant à la Nation, suivant l'estimation qui en seroit faite et jusqu'à concurrence des sommes votées.

sible d'en trouver à aucun prix. Point de morue, ni de poisson d'eau douce d'aucune espèce, ajoute notre bulletin.

La famine pouvait encore s'aggraver, et les nouvelles étaient, à ce point de vue, déplorables. Deux courriers successivement expédiés de Moulins par le commissaire Fauchet annonçaient que de forts rassemblements se formaient dans le Bourbonnais et le Limousin, que Précý<sup>1</sup> en avait pris le commandement et qu'il avait donné l'ordre de pendre tout fermier qui enverroit des bestiaux ou des grains à Paris.

Le 7 mars, le Comité resta assemblé toute la journée; il sentait combien le danger devenait pressant. Robespierre, sur sa demande, promit de dénoncer à la Convention Hébert, Chaumette, la municipalité et le club des Cordeliers comme étant d'accord avec les puissances coalisées pour livrer la France aux tyrans. « Nos amis de Paris, ajoute le correspondant de Drake, étoient bien convaincus le 8, que ni Robespierre ni aucun de ses collègues n'oseroit tenter une démarche aussi désespérée et aussi hasardeuse. »

## VI

Les royalistes se trompaient seulement de date. Trois semaines plus tard, le 26 mars, un des correspondants de Drake lui mandait<sup>2</sup> : « Hébert, Chaumette, et la plupart des chefs du club des Cordeliers ont été arrêtés et vont être guillotins. Le parti dominant de Robespierre les accuse d'intelligence avec M. Pitt. On prouvera cela sans doute lorsqu'ils auront été guillotins. On a attiré la haine sur eux à un tel point que si on ne les guillotine pas demain, il est à croire que la population forcera la prison et les mettra en pièces. Tous ces événements n'ont pas fait arriver le grain à Paris, où il est défendu sous peine de la vie, de séparer le son de la farine. Robespierre triomphe momentanément, mais c'est une royauté qu'il paye à un terrible prix; il n'ose ni aller à l'Assemblée, ni s'en absenter; ni avoir des gardes, ni marcher sans gardes. Lui et l'abbé Sieyès ne couchent pas deux nuits de suite dans le même endroit. »

<sup>1</sup> Précý était né en 1742 et mourut seulement en 1820. Il avait été un des commandants de la Garde constitutionnelle du Roi et, après le 10 août, il s'était retiré dans ses terres. Ce fut là que les Lyonnais allèrent le chercher. Il résista pendant 63 jours, à la tête de 10 000 volontaires mal armés, mal disciplinés, à l'armée de la Convention, dix fois plus nombreuse. Il échappa miraculeusement au sort de ses camarades; mais la frayeur seule du commissaire le voyait à la tête d'un nouveau soulèvement et cherchant à donner la main à la Vendée. Il était à ce moment caché dans les montagnes du Forez.

<sup>2</sup> Drake à Grenville, Livourne, 12 avril 1794, t. II, p. 541.

La chute des Hébertistes, si nous en croyons notre bulletin<sup>1</sup>, aurait été précédée de certains pourparlers entre les deux partis. Le 9 mars, Robespierre et Sieyès, avec quelques-uns de leurs principaux partisans, se rendirent à Choisy, pour attendre le résultat des négociations que suivaient Danton et Barrère avec la municipalité et les chefs du club des Cordeliers. Hébert, Chaumette et Pache y vinrent le lendemain, et la paix, ou plutôt une trêve fut consentie, moyennant le paiement d'une somme de 2 200 000 fr. à la municipalité, sous le prétexte de frais extraordinaires d'approvisionnement pour la ville, le prêt de 100 000 écus à Hébert et le don de 800 000 francs au club des Cordeliers. Bien que les historiens se croient sans cesse obligés de parler du désintéressement des Conventionnels, l'argent jouait son rôle habituel dans les événements. Nous en avons ici une preuve; le bulletin que nous résumons, je l'ai dit à plusieurs reprises, est d'un des secrétaires du Comité des Neuf; il assistait aux séances et n'avait aucun intérêt à tromper Drake sur ce point. Son récit peut donc être accepté, sinon comme vrai, du moins comme vraisemblable<sup>2</sup>.

La trêve ainsi consentie ne fut pas de longue durée. Robespierre remplit fidèlement les conditions qu'il avait acceptées; mais le 13 mars, Hébert dénonçait avec sa violence habituelle la faction, le rapport de Saint-Just et le prétendu complot monarchique. Dès ce jour, sa mort fut décidée et il entraîna avec lui à l'échafaud ses principaux partisans. Le 5 avril, Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, Héroult de Séchelles subirent à leur tour le même supplice. Par un retour providentiel des choses d'ici-bas, Danton est condamné avec l'absence de formes et la cruauté inouïe qui caractérisaient ce tribunal révolutionnaire qu'il avait lui-même fait décréter. Il serait curieux de savoir quelles pouvaient être à ce moment ses réflexions.

<sup>1</sup> *Bull.* 15, 11, 13 et 15 mars, t. II, p. 541. — *Bull.* 17, mars 15-21, t. II, p. 548. — *Bull.* 18, mars 25-28, t. II, p. 553.

<sup>2</sup> Veut-on un autre exemple? Dans la séance du Comité du 5 mai, un nommé Tupin, ancien chef de Bureau de l'Intendance du Languedoc et financier habile, vint exposer que par une convention passée entre lui et le citoyen Laumont, commissaire des revenus nationaux, convention ratifiée par le Comité, il s'était engagé à procurer à la République 20 millions en numéraire et toute la fortune en assignats des ci-devant Fermiers Généraux. Il avait tenu sa promesse et tous les Fermiers Généraux avaient été guillotines. Mais il devait recevoir 10 pour 100 sur le produit des confiscations, soit environ 1 400 000 francs. L'Accusateur public devait en avoir autant et on ne voulait donner à l'un et à l'autre que 300 000 francs et encore en assignats. Cambon, fortement appuyé par Saint-Just, parla en faveur de la Trésorerie et, sur son avis, le Comité ordonna que les 100 000 écus seraient payés en assignats, sans que la Trésorerie fût tenue de rendre aucun compte au citoyen Tupin. (*Bull.* 23, 10-16 mai, t. II, p. 571.)

Le régime de la terreur est en pleine activité à Paris. Pendant trois longs mois, des charrettes encombrées de victimes de tout sexe, de tout âge, de tout état social, les conduisent chaque jour à la guillotine successivement dressée à la place Louis XV, à la porte Saint-Antoine et à la barrière du Trône. Nous écrivons un siècle après ces événements et nous avons peine à comprendre comment un peuple a pu les accepter même un seul jour. Ses contemporains ne dissimulaient pas leur dégoût de cette lâcheté. « Le 14 mars, écrit notre correspondant<sup>1</sup>, tout observateur attentif a dû parfaitement se convaincre qu'il n'existe dans l'univers aucun peuple plus susceptible d'être atterré par la peur que la bourgeoisie et le peuple de Paris. » Etait-ce seulement la peur, et la férocité, trop souvent la digne compagne de la peur, ne jouait-elle pas aussi un rôle considérable? Quand, le 22 avril, Malesherbes fut conduit à la mort entre sa fille et sa petite-fille, plus de 200 000 hommes, femmes, enfants, remplissaient la place et les avenues voisines, et les acclamations ne cessèrent de retentir jusqu'à ce que la dernière tête fût tombée<sup>2</sup>.

Robespierre est triomphant; ses ennemis ont disparu et la Convention tremble devant lui. Il est curieux de lire les appréciations à ce moment de l'agent de Drake. « On doit bien se persuader, dit-il<sup>3</sup>, que Robespierre n'est pas un homme de courage ni même un homme de grand talent. Le mérite qu'il a eu pour parvenir où il est, c'est que, tandis que ses complices dans l'Assemblée Constituante et dans l'Assemblée Législative vouloient garder les ménagemens qu'ils ont, en effet gardé, pour amener le peuple par degré au point où il est, lui s'est constamment refusé à ces ménagemens, et dès la première année de la révolution, il a professé purement et simplement le démocratisme comme il le fait à présent. Cet homme, avec de pareilles manières, ne seroit jamais parvenu à faire la révolution dans laquelle peu à peu ses complices ont entraîné le peuple; mais il devoit en arriver ce qui en arrive aujourd'hui, c'est que, la révolution faite, il devoit en acquérir la plus grande popularité; la conserver n'est pas dans sa puissance ni dans son caractère; il en jouit avec trop d'insolence pour cela; et, sans l'abbé Sieyès qui luy est très attaché, il y a déjà longtemps qu'il auroit perdu toute son influence. L'abbé Sieyès, le plus méchant homme qui aye jamais existé, est sûrement l'homme le plus fécond en ressources et le plus féroce qui existe peut-être en France. Il ne veut point très décidément s'emparer personnellement du pouvoir,

<sup>1</sup> Bull. 17, 15-21 mars, t. II, p. 550.

<sup>2</sup> Bull. 21, avril 20-25, t. II, p. 564.

<sup>3</sup> Bull. 18, mars 25-28, t. II, p. 553.

mais il veut gouverner ceux que par ses conseils il conduit à l'autorité suprême<sup>1</sup>. »

Malgré sa victoire, Robespierre ne paraît guère rassuré. Sur un rapport annonçant la fermentation qui régnait à Paris, il fait voter par le Comité l'ordre d'envoyer soixante canons pour renforcer le parc d'artillerie de Meudon<sup>2</sup>. Au cas d'une insurrection triomphante dans la capitale, c'est à Meudon que le Comité et le parti qui le soutient dans la Convention doivent se retirer; là, tout est préparé pour la dominer et pour maîtriser les insurgés.

Le mécontentement était vif à Paris, il faut le répéter, à raison du manque chaque jour croissant de vivres et des privations cruelles qu'imposait la famine. « La pénurie de toute espèce de comestibles, porte notre bulletin, augmente sans cesse à Paris; mais ce qui rassure le Comité, c'est l'assurance que la municipalité lui a donnée le 23 (avril), qu'il y avait assez de grains pour nourrir tous les Sans-Culottes pendant six mois. La lâcheté de la bourgeoisie et des marchands de Paris l'assure, qu'ils mourront tous de faim, sans oser faire un mouvement. »

L'irritation assez naturelle des Parisiens ne pouvait être calmée par de semblables assurances, encore moins par les déclamations dont retentissaient les clubs jacobins. Dans la nuit du 4 au 5 mai, Robespierre déclarait au Comité<sup>3</sup> « que, d'après tous les rapports des commissaires du pouvoir exécutif et des officiers municipaux, le peuple dans tous les marchés publics, témoignait croire que la machine du gouvernement étoit détraquée et usée; qu'il voyoit avec indifférence tous les efforts de la Convention pour le garantir de la famine et des suites de la guerre; qu'il avoit permis depuis

<sup>1</sup> Il est curieux de rapprocher cette appréciation d'un contemporain sur le rôle secret joué par Sieyès, de sa réponse à un de ses amis qui lui demandait ce qu'il avait fait pendant la Terreur : « J'ai vécu », se contenta-t-il de répondre laconiquement. Orateur très écouté à la Constituante, il ne parla jamais à la Convention, où toute parole était dangereuse. Membre du Comité de Salut Public, il devint, comme tant d'autres jacobins, sénateur et comte de l'Empire. Il n'est mort qu'en 1836.

<sup>2</sup> *Bull.* 21, 20-25 avril, t. II, p. 563. « On renforce sans cesse le parc d'artillerie à Meudon. Le 23 (Mai), on y a envoyé une grande quantité aussi de munitions de guerre et de bouche. » (*Bull.* 24, 17-24 mai, t. II, p. 576.) — « Depuis plus de cinq semaines, il y a dans le camp de Meudon 350 mulets, des chevaux, des trains et bagages de toute espèce. Depuis plus de cinq semaines, il n'y a pas un écu en espèce ni un marc en argent dans aucune caisse nationale; tout est disposé dans les mains du Comité de Salut Public; et partie de ces richesses sont à Meudon, partie dans les caves du vieux Louvre et de Saint-Germain l'Auxerrois. » (*Bull.* 26, 2-7 juin, t. II, p. 583.)

<sup>3</sup> *Bull.* 22, 4-9 mai 1794, t. II, p. 567.

trois jours à la Halle aux Bleds qu'on traitât de ridicules et tyranniques les mesures adoptées par la compagnie travaillant, sous les ordres du Comité, à l'approvisionnement de Paris; qu'il accusoit cette compagnie de faire attendre des jours entiers la demi-livre de viande qu'on accorde aux individus; de ne donner des haricots qu'en forçant de prendre la même quantité de pois gâtés; que les choses en étoient au point, que l'on seroit obligé de livrer les membres de cette société à la fureur du peuple; que les ouvriers mal payés étoient en grande fermentation; qu'il avoit fallu apaiser à des prix énormes, les canonniers qui vouloient s'insurger le 3; que bref le Comité devoit se tenir pour dit que si l'armée autrichienne continuoit son plan de campagne et s'approchoit de Paris, le peuple étoit dans la disposition et la manifestoit d'exterminer la Convention et de la livrer aux tyrans ».

Ces circonstances graves donnaient des espérances aux royalistes d'un mouvement en leur faveur. Le parti étoit fortement organisé à Paris; malgré les dangers qui menaçaient ses membres, ils avaient réussi à établir une communication directe avec les Princes; leurs rapports avec les chefs Vendéens étoient continuels et ils pouvaient, presque aussitôt après sa publication, envoyer à Drake le manifeste lancé le 20 mars par « les chefs des armées catholiques et royales au nom du roi très chrétien Louis XVII, roi de France et de Navarre<sup>1</sup> ».

On peut penser avec quels sentiments ces royalistes ardents et dévoués suivaient les phases de la cruelle détention des membres survivants de la Famille Royale. Les bulletins contiennent des renseignements détaillés, quelques-uns exagérés, nous voulons le croire pour l'honneur de l'humanité, ceux, par exemple, où il est dit que l'on apprenait à l'enfant royal les blasphèmes les plus odieux et les chansons les plus ordurières. Tout, cependant, étoit possible avec les hommes qui, grâce à la complicité des uns, à la lâcheté des autres, s'étoient faits les maîtres de la France!

« Il paroît qu'il y a quelque amendement dans la position de la Famille Royale au Temple, écrivait vers la fin de mars le correspondant de Drake<sup>2</sup>; cependant, comme le Comité de Salut Public fait présenter des adresses par les communautés où il y a des agens, le danger est encore bien réel; il ne sauroit être plus pressant. Ce que l'on croit, c'est qu'on les conserve pour avoir toujours quelque objet pour occuper le peuple; mais à la manière dont les membres en parlent, leur perte paroît résolue. »

<sup>1</sup> Ce manifeste étoit joint au *Bull.* 21, t. II, p. 564.

<sup>2</sup> *Bull.* 18, mars 25-28, t. II, p. 554.

Dans le Bulletin suivant, il revient sur le même sujet <sup>1</sup>.

« Le sort de la Famille Royale, écrit-il, inspire toujours la plus vive crainte. Rien jusqu'au 2 d'Avril n'a pu faire voir dans le Comité la cessation de la volonté de les faire périr. L'abbé Sieyès, au contraire, le 31 Mars, insista pour que l'on en finît à cet égard; mais le Comité parut penser unanimement qu'il falloit encore différer jusqu'à des instans plus critiques. Le Roi continue à annoncer qu'il a une santé complètement détruite. La vie qu'il mène est affreuse sous tous les rapports. Il paroît que le projet du Comité est d'inspirer du mépris et de l'horreur pour lui, à ce qui compose la garde nationale. Henriot, commandant de cette garde, affecte de faire passer chaque commandant de bataillon à la garde du jeune Roi. Le commandant doit résider auprès du Roi. Il y admet ses principaux officiers, et il n'est sorte d'horreurs que pendant ce temps-là on ne fasse dire et faire au Roi <sup>2</sup>. »

« Le 29 mars, Madame Élisabeth écrivoit de sa main, au nommé Solmon, commandant de la garde de service de jour au Temple, pour lui demander du linge pour elle et sa nièce. Il se rendit aussitôt chez la princesse pour lui dire que la nation étoit fatiguée de ses demandes, qu'elle pouvoit laver son linge si elle vouloit. Ils sont très mal nourris depuis six semaines, mais rien n'égale l'héroïsme de Madame Élisabeth. Quelque chose qu'on lui dise ou qu'on lui fasse, les bourreaux conviennent eux-mêmes, dans les comptes qu'ils rendent à la municipalité, qu'on n'aperçoit pas en elle le moindre mouvement d'impatience. »

« Le Roi est beaucoup mieux traité depuis quelque temps, porte un autre *Bulletin* <sup>3</sup>. On ne doute pas que, dans la position actuelle des choses, Robespierre n'ait un de ces deux projets, d'emmener le Roi dans les provinces méridionales si les armées s'approchent de Paris, et c'est là le projet du Comité, ou d'emmener le Roi à Meudon et de faire son traité personnel avec la puissance qui s'approchera de Paris, et c'est là le projet dont on accuse Robespierre. »

Ces nouvelles rapidement colportées chez les royalistes les faisaient passer par des alternatives de crainte et d'espoir. Ces alternatives allaient prendre fin et Madame Élisabeth, depuis si longtemps menacée, devait à son tour être conduite devant le tribunal révolutionnaire. Nous reproduisons le récit qui circulaît probablement dans Paris <sup>4</sup>; les détails exagérés que l'on donnait se

<sup>1</sup> *Bull.* 19, 27 mars, 2 avril, t. II, p. 555.

<sup>2</sup> Louis XVII étoit né le 27 mars 1785; il avoit donc, à cette époque, neuf ans.

<sup>3</sup> *Bull.* 21, 20-25 avril, t. II, p. 564.

<sup>4</sup> *Bull.* 23, 10-16 mai, t. II, p. 570.

répétaient de bouche en bouche; ils ajoutaient à la colère de ceux qui restaient les fidèles serviteurs du Roi.

« En conséquence des ordres du Comité de Salut public du 5 et 6 mai, Fouquier-Tinville, accusateur au Tribunal révolutionnaire, prévint par un billet le Comité, le 9 au soir, qu'il étoit disposé, ainsi que le Tribunal, à faire périr Madame Élizabeth le lendemain. Le Comité envoya chercher, à minuit, Henriot commandant de la garde, pour savoir s'il y avoit quelque danger à craindre de la part du peuple. La réponse de Henriot fut qu'il n'y avoit rien à craindre; aussitôt le Comité de Salut Public ordonna à Tinville d'agir. On eut quelque peine à trouver dans l'état-major de l'armée parisienne un homme qui voulût se charger d'aller chercher Madame Élizabeth pour la conduire à la Conciergerie. Robespierre désigna le nommé Saralier. Ce monstre se rendit au Temple à l'entrée de la nuit; il monta chez Madame Élizabeth et Madame Royale, suivi d'un huissier appelé Monet et d'un officier d'artillerie appelé Fontaine; la femme et les filles du géolier y étoient aussi. Madame Élizabeth faisoit la lecture à Madame Royale, quand on l'interrompit pour lui signifier qu'elle devoit se rendre à la Conciergerie. Elle reçût cet arret avec le plus grand courage et dit à Madame Royale : « Préparez-vous, ma fille, à me suivre bientôt. » Elle vouloit lui parler en secret, on l'en empêcha. Elle vouloit l'embrasser; Saralier s'y opposa. Comme la femme et les filles du géolier fondaient en larmes, Saralier craignant, a-t-il dit depuis au Comité, de n'être plus obéi par ses soldats, saisit Madame Élizabeth, voulut l'attacher, et comme elle faisoit quelque difficulté pour ne pas abandonner sa nièce, sans lui avoir dit quelque secret auparavant, ce monstre se porta jusqu'aux dernières fureurs; il la saisit par les cheveux et l'arracha de sa chambre. Elle passa la nuit en prières à la Conciergerie. Amenée à onze heures devant ses juges, son interrogatoire dura à peine vingt minutes. Elle fut exécutée le soir même 10. Elle est morte comme un héros, avec une telle patience et une telle tranquillité que sa mort a produit, même parmi les monstres qui l'ont égorgée, un tel étonnement que le soir même 10, il fut porté chez tous les imprimeurs et journalistes un ordre du Comité de Salut Public, qui défendoit de parler d'aucun des détails de cet événement.

Ainsi se terminait un des drames les plus odieux de ces temps odieux.

## VII

Deux objets semblent constamment préoccuper le Comité, la situation de la capitale, les moyens de corruption à employer pour

amener des soulèvements jacobins chez les coalisés, et pour créer des intelligences parmi les chefs et les officiers des armées alliées. Toutes les autres questions paraissent subordonnées à celles-là.

La situation de Paris était en effet de nature à inquiéter vivement les révolutionnaires. Dans la séance du 19 mai <sup>1</sup>, les représentants de la Municipalité prétendaient qu'elle avait vainement défendu les attroupements, que l'on éprouvait presque partout de la résistance pour les dissiper et qu'à peine étaient-ils dissipés sur un point, ils reprenaient sur un autre. Ils ajoutaient que les chariots chargés de blessés qui affluaient de toutes parts autour de Paris entretenaient dans le peuple cette fermentation funeste.

Saint-Just prit la parole avec sa violence habituelle : « L'état de Paris, dit-il, n'avoit jamais été plus alarmant; si les armées de l'empereur et de l'Angleterre avoient des succès et s'avançoient sur Paris, l'explosion y étoit inévitable; non pas dans le sens que vouloit le faire craindre Robespierre, qui croyoit que les Parisiens feroient la contre-révolution et proclameroient les Bourbons, que cela n'arriveroit jamais à Paris, parce que les Parisiens, en très grande majorité, n'attendoient que le moment favorable pour incendier, piller et réduire Paris en cendres; que quant à lui, qui prévoyoit la possibilité de cet événement sans le craindre, il avoit songé à des ressources qu'il développeroit dans le temps. »

Le secrétaire du Comité, qui, pour la première et unique fois, se met en scène dans les bulletins qu'il rédige, nous apprend <sup>2</sup> que, deux jours après, il interrogea Saint-Just sur le sens qu'il fallait donner à ses paroles et sur les ressources qu'il prétendait développer. Sa réponse très déclamatoire, selon l'usage du temps, paraît sans grande portée. « Cette crise, dit-il, étoit décisive à jamais; que, d'ici à deux mois, tout seroit fini; que, s'il pouvoit atteindre sans que Paris fût pris, les premiers épis de la récolte, ce furent ses mots, la république étoit sauvée et les rois perdus; que, si on étoit forcé d'abandonner Paris, il falloit porter la Convention et tous ses partisans à Marseille, si on étoit les maîtres de Gênes, et à Bordeaux, si on avoit laissé le temps aux coalisés de s'emparer de Gênes, et qu'il vouloit faire décider cela très incessamment au Comité. »

« L'état de la ville de Paris est véritablement incroyable, porte un autre de nos bulletins <sup>3</sup>. Il faut le voir de près pour se persuader la possibilité qu'il existe un pareil ordre de choses. La très grande majorité du peuple, on peut même dire la totalité de ce qui reste

<sup>1</sup> Bull. 24, 17-24 mai, t. II, p. 574.

<sup>2</sup> T. II, p. 576.

<sup>3</sup> Bull. 26, 2-7 juin, t. II, p. 582.

encore de propriétaires, boutiquiers et négocians, est au désespoir. Mais chaque jour, ou plutôt chaque instant, voit changer leur façon de penser. S'ils apprennent des succès des armées du Nord ou de la Vendée, ils ne s'occupent qu'à conserver les débris de leur fortune et à échapper aux vengeances qu'a méritées la ville de Paris. S'ils apprennent quelque disgrâce dans les armées coalisées, ou quelque fausse démarche en politique, ils croient à l'instant que tout est perdu, que le règne des scélérats est indestructible. Non seulement ils croient à toutes les calomnies que la Convention fait répandre sur les intentions des rois coalisés, mais ils les regardent eux-mêmes avec une sorte de rage, et, dans leur fureur, ils poussent vraiment tous les partis aux mesures les plus violentes. Cette canaille, car on ne peut pas donner d'autre nom à tout ce qui est dans Paris, de quelque parti qu'il soit, est dans cette disposition, qu'elle est prête à se soumettre, et sans aucune restriction, à la première force qui pourra s'emparer de Paris; qu'elle préféreroit que les rois eussent les moyens d'être les plus forts; que s'ils l'étoient, elle se soumettroit à l'autorité la plus despotique, non seulement sans murmure, mais avec le plus grand empressement... Voilà quel est l'esprit journalier de tout ce qui est bourgeois, marchand, négociant ou homme enfin ayant de quoi vivre par lui-même. Tout ce qui n'a rien, tout ce qui est simple manouvrier, réuni avec tout ce qui est de gens perdus et les voleurs, forme essentiellement le peuple dévoué à la Convention. Celui-là a le courage de tous les crimes; celui-là souffre beaucoup moins de la disette que toutes les autres classes de la société; celui-là, regardant tous les meurtres, tous les assassinats du tribunal révolutionnaire comme des profits pour le trésor de la Convention, applaudit à toutes les exécutions et exige souvent d'une manière menaçante qu'il y ait des exécutions. Et néanmoins cette populace affreuse, altérée de sang et de crimes, mais plus altérée encore de l'ardeur du pillage, seroit, sans hésiter un moment, la première, si elle voyoit les armées royales s'approcher de Paris, à égorger depuis le premier jusqu'au dernier membre de la Convention et à piller tout ce qu'il seroit possible de piller dans Paris. »

Le Comité de Salut Public suivait anxieusement une situation si près de devenir désespérée. Mais il savait aussi ce que le correspondant de Drake appelle « la lâcheté de tous les partis qui les empêchera de jamais oser rien tenter, sans l'entière certitude du succès ». Il prenait, malgré une certaine conviction à cet égard, les précautions qu'il croyait efficaces, mais qui auraient été bien inutiles au cas d'un soulèvement du peuple. Il était défendu, sous peine de mort, à tous les maîtres de poste de fournir des chevaux

sans un ordre du Comité ou, dans les départements, sans l'ordre des représentants du peuple. On arrêtait tous ceux qui colportaient des nouvelles, même véritables. Des espions pullulaient dans tous les lieux publics, et malheur à ceux qu'ils dénonçaient, ils étaient immédiatement traduits devant le tribunal révolutionnaire, condamnés et exécutés. Un nommé Chantemerle ayant dit au café de Foy une victoire de l'empereur sur la Sambre, fut guillotiné le lendemain. Un gendarme revenait de l'armée qui combattait les Vendéens; passant dans la rue Vieille-du-Temple, il eut l'imprudence de dire que les nouvelles données par le gouvernement étaient fausses, que les royalistes étaient au nombre de 60 000 et qu'ils occupaient 50 lieues de terrain. Un juré du tribunal révolutionnaire l'entendit et courut le dénoncer; il fut aussitôt arrêté et, comme Chantemerle, exécuté dès le jour suivant. En huit jours, le tribunal condamna, pour ce seul fait, 157 personnes<sup>1</sup>. La guillotine ne suffisait plus. Sur l'avis donné par la municipalité d'une révolte parmi les ouvriers employés à la fabrication des assignats, le Comité fit arrêter quatorze des meneurs et, dans la nuit du 15 au 16 juin, ils furent étranglés dans leur prison. Comme on peut le penser, sous un pareil régime, la liberté de la presse ne pouvait exister; un seul exemple suffira à montrer ce qu'il en était à cet égard. Dans un discours prononcé à la Convention, Robespierre avait dit : « Je vous déclare qu'il suffiroit qu'un seul homme manifestât des principes opposés à ceux de la Convention, pour que 300 000 hommes se réunissent aussitôt autour de lui. » Le Comité jugea cette phrase imprudente, et la fit remplacer par ces mots : « pour que tous les ennemis de la liberté se ralliasent à lui. » Des gendarmes se rendirent dans tous les bureaux de journaux porteurs d'un billet signé par Couthon et par Prieur de la Marne, enjoignant aux rédacteurs, sous peine de mort, de n'insérer dans leurs feuilles que la rectification. Les souffrances n'étaient pas moins vives en province qu'à Paris. Le 20 juin, le Comité recevait des lettres de la municipalité de Rouen disant qu'il était impossible de donner à chaque individu plus de deux livres de pain par décade. Le même jour, la municipalité d'Orléans informait le Comité que la ville n'avait plus de pain. Aucune attention ne fut donnée à ces réclamations; aucune délibération ne fut prise. La force du Comité était à Paris; c'est à Paris que se concentraient tous ses efforts<sup>2</sup>.

Nous n'avons pas le courage de continuer ces tristes récits. Ce serait d'ailleurs une constante répétition de crimes sans nom, de

<sup>1</sup> *Bull.* 28, 14-22 juin, t. II, p. 588.

<sup>2</sup> « Le Comité néglige toutes les affaires d'administration pour ne s'occuper que de ses dangers. » (*Bull.* 24, 17-24 mai, t. II, p. 576.)

lâchetés sans excuse. Nous ne voulons plus raconter que les incessants efforts du Comité de Salut public pour se créer des intelligences dans les armées ennemies. L'argent pour ce but n'était pas épargné. Que devenaient les sommes ainsi dépensées sans contrôle? Nous ne savons le dire; le Comité votait celles que demandaient les généraux et les représentants du peuple aux armées. La Trésorerie les expédiait; ces dépenses, essentiellement secrètes, ne pouvaient figurer dans aucun compte. Elles étaient à la disposition des représentants; aussi ces missions étaient-elles fort recherchées. Les séances des 21 et 22 mai sont particulièrement intéressantes à cet égard <sup>1</sup>.

« Le 22 au soir, on chargea le président du Comité d'écrire à Richard et Choudieu <sup>2</sup>, représentans du peuple à l'armée du Nord, que le Comité leur fourniroit tout l'argent qu'ils demanderoient pour les intelligences qu'ils proposoient d'entretenir dans les armées du duc d'York et de l'empereur. On eut aussi des lettres de Dugommier, général de l'armée des Pyrénées, qui demandoit que Millot (*sic*) et Soubrani <sup>3</sup> eussent à leur disposition 1 500 000 livres en numéraire pour entretenir des intelligences dans l'armée espagnole et y acquérir des partisans qui leur promettoient les plus grands succès, si l'on assuroit leur fortune. Cette proposition fut rejetée comme n'offrant pas des détails assez circonstanciés, et il fut ordonné d'écrire à Dartigoyle <sup>4</sup> de se rendre sur-le-champ à Perpignan et d'y rassembler Millot, Soubrani et Dugommier; d'y prendre connaissance de leurs projets et d'envoyer son avis par un courrier au Comité de Salut Public.

« Le 23, il fut accordé à Dumas <sup>5</sup>, général de l'armée des Alpes, et à Dumerviant, autre général <sup>6</sup>, la disposition d'une somme de

<sup>1</sup> Bull. 24, t. II, p. 576.

<sup>2</sup> Richard, représentant de la Sarthe, puis préfet de l'Empire; Choudieu, député de Maine-et-Loire, où il avait été Accusateur public. Tous les deux étaient ardents terroristes.

<sup>3</sup> Milhaud, député du Cantal, vota toutes les mesures les plus révolutionnaires. Napoléon le créa général de division et comte de l'Empire. Soubrani était officier au Royal-Dragons. Le Puy-de-Dôme l'envoya à la Convention. Jacobin fougueux, il fut signalé comme un des chefs de l'insurrection de Prairial. Traduit devant le tribunal militaire, il se frappa de plusieurs coups de couteau qui ne lui donnèrent pas la mort. Il fut exécuté.

<sup>4</sup> Dartigoyle, député des Landes, vota la mort et la prompte exécution du roi. Il fit la motion aux Jacobins de ne laisser à chaque citoyen que mille livres de revenu et de confisquer le reste au profit de la République. Il est assez curieux de voir l'auteur de cette proposition décrété plus tard d'accusation pour vols et dilapidations. Il fut sauvé par une amnistie.

<sup>5</sup> Alexandre Davy de la Pailletterie, fils naturel d'une négresse, dont il prit le nom, que son fils et son petit-fils ont illustré.

<sup>6</sup> Probablement Dumberion, un instant général en chef de l'armée

400 000 livres pour les intelligences à entretenir dans le Piémont. On a ordonné à Tilly <sup>1</sup> de se rendre sur-le-champ à Nice et on a autorisé les représentans du peuple en cette partie à se concerter avec lui et à tirer sur le trésor national tout l'argent qui seroit nécessaire. »

De semblables votes d'argent sont fréquemment mentionnés dans les bulletins transmis à Drake. Ceux que nous avons cités suffisent à montrer les résultats qu'en attendaient les membres du Comité. Dans toute la correspondance officielle ou confidentielle de lord Grenville que nous avons sous les yeux, il n'est jamais question des trahisons ainsi obtenues; ni les généraux, ni les diplomates anglais, ne semblent dans leurs dépêches en avoir connaissance. Il faut en conclure ou que les sommes considérables expédiées de Paris étaient distribuées en pure perte, ou que les dépenses de nos agents étaient faites avec une si remarquable intelligence, que rien n'en transpirait et qu'elles n'excitaient aucun soupçon. C'est au lecteur à décider entre ces deux opinions.

Le premier acte du sombre drame commencé au 10 août allait se terminer. Le 10 thermidor an II de la République une et indivisible (28 juillet 1794), Robespierre, livré la veille par la Convention, si longtemps terrorisée par lui, montait, à son tour, mutilé et sanglant, à l'échafaud. Les mêmes voix qui applaudissaient à la mort de tant d'illustres et innocentes victimes, le couvraient d'injures et d'imprécations. Ici, du moins, elles étaient justement méritées.

La mort de Robespierre eut un immense retentissement, tant en France qu'à l'étranger. « La chute de Robespierre et de Couthon, écrivait Mallet du Pan <sup>2</sup>, est un événement plus important qu'une victoire du prince de Cobourg. » Mallet du Pan se trompait. Les événements humains amènent rarement le bien que l'on en espère ou le mal que l'on en redoute. La Révolution devait poursuivre bien d'autres étapes, tantôt honteuses, tantôt glorieuses, avant d'arriver au triomphe d'une cause à laquelle tant de nobles cœurs s'étaient voués, pour laquelle ils avaient sacrifié leur fortune et leur vie, et dont les rédacteurs de nos bulletins

d'Italie. Il obtint quelques brillants succès; mais, peu de temps après, l'état de sa santé l'obligea à donner sa démission.

<sup>1</sup> Tilly avait été envoyé en mission à Gênes. Il avait toute la confiance du Comité. Il est souvent question de lui dans les dépêches et dans le *Bulletin*.

<sup>2</sup> Lettre à lord Elgin du 3 août 1794, t. II, p. 616. Lord Elgin, qui fut depuis ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, est connu par la collection de sculptures enlevées au Parthénon, aujourd'hui une des gloires du British Museum.

poursuivaient le succès avec une si fidèle ardeur. Ce triomphe devait être bien éphémère; le dix-neuvième siècle allait voir la monarchie sombrer deux fois, en 1830 et en 1848, et la Révolution reprendre son cycle en parcourant des phases à peu près semblables pour marcher vers un inconnu dont il n'est pas donné à l'homme de pénétrer le secret.

La génération actuelle est témoin d'une de ces phases qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celle connue par nos pères sous le Directoire. Les cœurs et les intelligences s'abaissent, les grands souvenirs, les saintes traditions, sont oubliés, les études sérieuses et solides méconnues. L'idée du devoir, le grand guide de la vie, s'efface de plus en plus. Les intérêts matériels dominent toutes les pensées, absorbent toutes les espérances. Tel est le présent que nous a fait la Révolution; tel est l'avenir que, de par elle, nous sommes condamnés à léguer à nos enfants. Puissent-ils, plus heureux que leurs pères, le rendre moins écœurant et sauver la révolution de la banqueroute qui la menace.

Le tome II des *Dropmore Papers* se termine en 1794. Depuis la mort de Robespierre, les bulletins ont cessé et les lettres confidentielles adressées par les diplomates anglais à leur chef ne portent plus que sur les faits d'une guerre peu honorable pour les armes des coalisés et sur les dissensions et les récriminations réciproques si ordinaires dans la mauvaise fortune.

Ici s'arrête la tâche que j'ai entreprise. Il faut répéter, en terminant, que l'authenticité de ces lettres et de ces rapports est incontestable. Ils ont été publiés sur les pièces entre les mains des héritiers de lord Grenville et restées toujours, depuis sa mort, au manoir de Dropmore.

Un seul point, après tout secondaire, reste obscur, et j'ai vainement cherché à le pénétrer. Quels étaient les correspondants de Drake? Par quelle voie parvenaient-ils à faire passer ces bulletins? Une autre question se greffe sur celle-là : ne comportent-ils aucune exagération? Ici la réponse est facile. L'impartialité est rarement le fait de l'histoire, elle ne peut jamais exister chez les contemporains qui souffrent dans leurs intérêts ou qui luttent avec leurs passions. Il est donc certain que les récits que nous donnons sont exagérés. Mais les actes de ce gouvernement, si justement flétri sous le nom de *Terreur*, ont été tels que l'on est tenté de se demander si l'exagération même est possible. Quant à l'intérêt qu'ils présentent, il me paraît considérable, mais c'est là un point dont chaque lecteur reste le meilleur juge.

Marquis DE NADAILLAC.

---

# LA FEMME EN CHINE

---

La Chine est en train de prendre une revanche sur le Japon; depuis les victoires du pays du Soleil sur le Céleste Empire, celui-ci avait perdu beaucoup de son prestige aux yeux des « barbares » occidentaux. Cet effondrement subit et inattendu du colosse asiatique avait causé une véritable stupéfaction; mais elle devait cesser promptement grâce à la finesse subtile de cette race à la fois initiatrice et conservatrice dont les représentants officiels, après avoir su dépouiller le vainqueur des fruits les plus précieux de ses victoires, en persuadant aux puissances d'Occident que leur intérêt exigeait un équilibre stable entre celles d'Extrême-Orient, ont voulu agir directement sur leur esprit en leur dépêchant leur « Great Old Man », celui qui personnifie, avec le plus d'autorité, le génie et la tradition de leur pays, en même temps que la tendance à s'éclairer sur les idées d'un monde encore mal connu et sur ses procédés de civilisation.

Il en est un, le plus important peut-être, qu'il n'aura malheureusement ni le loisir d'étudier, ni la possibilité d'introduire dans sa patrie, lors même qu'il y songerait : c'est la situation faite à la femme dans notre société. Rien ne fait mieux comprendre l'abîme qui sépare les deux civilisations, que la différence du rôle attribué à celle qui, d'une part, est vraiment une moitié de l'humanité, et de l'autre, n'est qu'un accessoire plus ou moins dédaigné dans l'existence de l'homme. On verra, par les détails que nous allons donner sur cette question si intéressante, que Li-Hung-Chang aurait beaucoup plus à apprendre chez nous, s'il y pensait, qu'il ne le croit sans doute, mais, pour un Chinois, la femme est une quantité si négligeable!

## I

Parmi les victimes des pseudo-civilisations orientales, la femme chinoise nous paraît être une des plus déshéritées; dans les classes inférieures, c'est une bête de somme, assujettie aux plus durs travaux, condamnée à donner la vie à une nuée d'enfants que sa nature avilie considère comme autant de fardceaux (surtout si ce sont des filles) et dont elle se débarrasse sans hésiter sous l'œil

indulgent de la loi et de la coutume. Dans les régions dites supérieures, elle n'est qu'un pauvre être mutilé, incapable de se mouvoir librement, paré pour le plaisir du maître et dépendant du zèle des subalternes pour accomplir les actes les plus ordinaires de l'existence.

Dès son entrée dans la vie, on lui fait sentir son infériorité. Pénétrons dans ces deux maisons voisines; les branches de verdure suspendues au seuil annoncent qu'un petit être est né dans l'une et dans l'autre, mais bien différent a été l'accueil fait à chacun des nouveaux venus. Dans la première de ces demeures, tout est à la joie, car on y salue l'arrivée d'un fils, et l'importance de ce petit personnage ne saurait être appréciée par un Européen.

Quelles que soient les divergences d'idées religieuses dans cet immense empire chinois, il est une croyance sur laquelle petits et grands, riches et pauvres, sont tous d'accord, une foi et un culte que tous professent dès leurs plus jeunes ans, avec la même crainte et le même respect : c'est le culte des ancêtres. Rien n'encombre l'existence des vivants comme les exigences attribuées à ces innombrables générations défuntes; partout des temples s'élèvent en leur honneur; la moindre maison possède une tablette commémorative où leurs noms sont inscrits et devant laquelle on offre chaque jour l'encens, les prières et les présents de nature à se rendre propices ces aïeux redoutés dont les besoins terrestres n'ont pas disparu dans l'autre monde; si on les néglige dans celui-ci, ils souffrent et font pleuvoir les maux sur les coupables. Ce devoir impérieux prime et, le cas échéant, interrompt l'accomplissement de tous les autres, qu'il s'agisse de fonctions politiques, judiciaires, administratives ou autres; tout reste en suspens si l'heure a sonné où quelque arrière-grand-père réclame ce qu'on lui doit. Du haut en bas, l'édifice social subit les effets de cette croyance. Or les hommes seuls ont qualité pour célébrer ce culte et dès lors on comprend l'insignifiance des pauvres femmes dans une société ainsi constituée; elles ne peuvent rien pour assurer le bien-être et le bonheur du père dans les régions où il devra entrer en quittant la terre!

Et voilà pourquoi l'on est si joyeux dans la première des deux maisons où nous pénétrons à la manière du Diable boiteux. Une foule de parents et d'amis s'y presse, chargée de cadeaux précieux et presque tous symboliques. La grand-mère, qui joue le premier rôle en pareille occurrence, s'est mise en frais; le petit bonnet obligatoire est resplendissant de broderies et orné de dix-huit figurines des disciples de Bouddha en or, argent ou cuivre, selon ses moyens.

Bébé est âgé d'un mois, car, jusque-là, personne, pas même son

père, n'a le droit de pénétrer chez la mère; la sage-femme seule fait exception. Quiconque entre chez une accouchée avant le délai prescrit, est contaminé et ne peut avoir accès dans un temple qu'au bout de trente jours. Ce laps de temps écoulé, l'heureux père va rendre grâces aux dieux, accompagné par une servante de sa femme. Quant à celle-ci, elle ne peut sortir qu'au bout de cent jours, et si elle meurt en couches, elle s'en va subir certaines punitions en purgatoire.

Mais revenons à notre nouveau-né. En ce jour a lieu la première cérémonie importante de sa petite existence : on lui rase la tête, moins la touffe de cheveux d'où devra descendre la queue symbolique, et comme il s'agit d'un garçon, la face du barbier rayonne; il sait qu'il sera mieux payé que s'il devait opérer sur la tête d'une simple petite fille; il en sera de même, plus tard, pour le médecin qui viendra vacciner, car, chose étrange, on se préoccupe moins de sauvegarder la beauté féminine que celle du sexe laid, qui reste laid quand même.

En ce jour, l'enfant est présenté à l'autel de la déesse de Miséricorde ou déesse Mère. Son image et la liturgie de son culte ressemblent si étrangement à l'image et au culte de la sainte Vierge, que de bons juges, après avoir remonté autant que possible aux sources, considèrent l'une et l'autre comme des souvenirs laissés par les premières missions des Jésuites, ou même par les chrétiens Nestoriens qui, dès l'an 700, pénétrèrent en Chine et y fondèrent des établissements florissants.

Le sentiment qui pousse les mères à mettre leurs enfants sous la protection d'une puissance féminine, devait les jeter aux pieds de la déesse de Miséricorde, dans ce pays où la femme est si peu privilégiée; partout, on rencontre les sanctuaires de la divinité protectrice, qu'on représente debout, le pied posé sur un énorme serpent, le front ceint d'une auréole et portant un enfant dans ses bras. Au-dessus d'elle descend la colombe mystique. Des chérubins chinois flottent autour d'elle dans les nuages, et des lis blancs ou des lotus fleurissent à ses pieds.

Son intervention sera plus nécessaire à l'autre petite créature près de laquelle nous allons maintenant pénétrer, car la pauvre est une fille, et l'on croirait, en entrant dans sa maison, venir assister à son enterrement. Elle n'a, sans doute, pas encore de frère; aussi les mines sont-elles fort allongées, les présents assez pauvres et l'on n'apporte que des compliments de condoléance; le moins désagréable est celui-ci : Après tout, les filles aussi servent à quelque chose! En effet, ne sont-elles pas indispensables pour donner le jour aux fils dont les prières et les offrandes assureront le bonheur

du père dans l'autre monde et le repos de la famille en celui-ci? Cette considération ne suffit pas pour sauvegarder la vie de toutes ces innocentes. L'infanticide, nous l'avons dit, n'est pas regardé comme un crime, et les filles sont presque exclusivement les victimes de cette horrible coutume. Elle est plus ou moins en faveur dans telle ou telle province; dans celle de Fuh-Kien, dont Amoy est la ville principale, la proportion atteint 30 pour 100.

A Foo-Chow, dit la célèbre voyageuse anglaise, miss Gordon Cumming, on entend journellement des mères raconter avec le calme le plus parfait qu'elles se sont déjà débarrassées de quatre ou cinq filles par la strangulation ou la noyade, comme d'autant de petits chats.

Partout, dans l'Empire, la prédominance numérique des enfants mâles est douloureusement caractéristique. Les Chinois qui étudient la Bible, ont la plus grande difficulté à croire que le premier chapitre de l'Exode ait été bien traduit et que Pharaon ait pu condamner à mort les fils des Israélites en ordonnant d'épargner les filles!

Dans les districts où l'influence étrangère se fait le plus sentir, une réaction s'opère; des proclamations officielles, répondant au sentiment public, condamnent la coutume barbare, déclarent que la destruction des filles déplaît aux dieux et va, par conséquent, à l'encontre du but poursuivi qui est d'obtenir la naissance tant désirée d'un ou de plusieurs fils.

Il se trouve en outre, parmi les Chinois éclairés, des hommes généreux qui combattent avec persévérance pour la bonne cause. Miss Gordon Cumming cite entre autres un négociant honorablement enrichi par son travail et bien connu par ses bonnes œuvres, M. Ahok, qui a sauvé un nombre incalculable de petites créatures en promettant un don spécifié de riz à toute mère qui renoncerait à l'infanticide.

La question importante est, paraît-il, de sauvegarder la vie pendant les premiers temps, car, au bout d'un certain nombre de semaines ou de mois, le sentiment maternel reprend ses droits et l'emporte sur les appels néfastes de la misère ou de la paresse. Le nombre des pensionnées de M. Ahok varie selon que les années sont abondantes ou stériles. Il lui est arrivé d'assurer le riz à cinq cents mères dans une seule année de famine.

Pour agir sur les classes aisées qui veulent simplement s'épargner l'ennui d'élever des êtres qu'elles considèrent comme inutiles, il faut naturellement d'autres moyens, et toute une petite armée de réformateurs indigènes unit ses efforts à ceux des missions chrétiennes pour atteindre le but.

La mort immédiate, celle qu'on pourrait appeler « la mort sans phrases », n'est pas aussi redoutable pour les petites victimes, que celle qu'il leur faut attendre dans les souffrances de l'hospice des Enfants trouvés. Là, dans des rangées de cellules étroites, sales, humides, des femmes misérables sont installées en qualité de nourrices, avec un salaire de 5 francs par mois et une bagatelle en plus pour faire raser la tête du nourrisson. Chacune en reçoit deux ou même trois, ce qui lui vaut un petit supplément sous forme d'eau et de farine. Bien entendu, les infortunés enfants sont lamentablement négligés; la mortalité est énorme, équivaut quotidiennement à *la charge d'un coolie*, qui porte les petits cadavres sans cercueil à quelqu'une de ces horribles tours appelées « Tour des petits enfants », où les restes sont jetés par une fenêtre située à 12 pieds du sol; heureux encore si le porteur ne s'est pas débarrassé en route de son lugubre fardeau, laissant aux chiens errants le soin de compléter la sépulture. L'âme n'étant censée entièrement développée qu'à partir de sept ans, on ne se préoccupe guère de rendre les devoirs funèbres à ceux, garçons ou filles, qui meurent avant cet âge. On suppose que leur corps a été animé par une âme échappée du purgatoire avant que son temps d'expiation ne fût arrivé à terme et qu'elle est, de nouveau, capturée pour achever sa pénitence; il n'y a donc pas lieu de lui accorder une part dans le culte des ancêtres.

On conçoit ce que peut être l'état sanitaire des environs des villes avec un pareil régime. Les églantiers et les chèvrefeuilles prodiguent en vain leurs parfums avec une générosité inconnue dans nos climats; ils sont vaincus par la peste humaine.

Jamais expérience plus pratique de la survivance du plus apte n'a été faite que celle des soi-disant asiles offerts à l'enfance abandonnée. Les pauvres petites qui ont résisté pendant dix mois à l'épreuve, acquièrent une valeur comparable à celle du chien qui a échappé à *la maladie*; elles sont achetées par des ménages sans enfants qui veulent former une servante pour les soigner dans leur vieillesse, ou par des parents prudents qui se procurent ainsi des *épouses secondaires* à bon marché pour leurs fils. Les rares garçons que l'on trouve dans les hospices, sont achetés par des époux n'ayant pas de fils et désireux d'adopter un héritier qui, plus tard, offrira pour eux des sacrifices aux dieux. Quant aux enfants qui n'ont ni santé, ni beauté, ou qui sont affligés de quelque infirmité incurable, ils vont un jour grossir les rangs des innombrables mendiants de la rue.

Les petites filles fiancées de la sorte en bas âge offrent à ceux qui les achètent toute garantie de soumission, car elles n'auraient,

en cas de rébellion, que la perspective de devenir servantes, autrement dit esclaves. Au reste, les fiançailles entre bébés sont souvent conclues à aussi peu de frais par le simple échange entre voisins possédant des filles du même âge et des fils à marier; ils s'entendent à ce propos, et si l'une des fillettes est plus forte, plus belle que l'autre, on s'assure la propriété de sa petite personne au moyen d'un dollar ou deux et de quelques gâteaux. Nous reviendrons sur ce sujet des mariages enfantins, qui causent en Chine comme aux Indes, tant de souffrances à celles qui les subissent.

## II

La fillette que nous venons de voir entrer dans la vie, est née dans des circonstances favorables; un chiromancien consulté a déclaré que la conjonction des astres lui promettait une existence calme; son père l'a donc gardée dans la famille, au lieu de la confier, comme il arrive souvent, lorsque le pronostic annonce des jours troublés, à quelque couvent de religieuses bouddhistes où elle serait, du reste, moins malheureuse que bien d'autres, car on lui enseignerait à tisser, à broder et, chose rare, à lire et à écrire, au lieu de la laisser grandir dans l'ignorance, la paresse et l'ennui. Une fois admise à prendre sa place dans la maison paternelle, la petite créature n'a pas une enfance pénible; choyée, parée à certains jours de fête comme une idole, elle joue librement dans les étranges jardins où elle apprend à admirer des plantes naines et déformées, des chênes grands comme des giroflées, emprisonnés dans de beaux vases qui ornent des rochers minuscules et des ponts de bambou jetés sur des ruisselets où frétilent au soleil des poissons dorés ou argentés; elle possède les innombrables jouets que l'ingénieuse fantaisie chinoise invente et varie à l'infini, et, sous les pavillons en treillages artistiques, ombragés de magnifiques rosiers, jasmins et glycines, elle passe des heures charmantes, semblable, en ses atours chatoyants aux broderies éclatantes, à quelque bel oiseau dans une cage de luxe.

Hâte-toi de courir, de t'ébattre librement, pauvre petite, car ta sixième année approche, et l'heureuse liberté de l'enfance va cesser pour toi. Plus d'activité, de courses à travers les jardins, d'indépendance et d'insouciance, toute cette joie de vivre, qui est le privilège de ton âge, va faire place à la gêne, à la souffrance, à la dépendance des inférieurs, et déjà l'on a si bien déformé la nature morale de l'enfant, fait pénétrer en elle le préjugé héréditaire, la vanité folle, l'orgueil du rang, le dédain de la femme aux grands pieds, qu'elle consent à se laisser supplicier, à subir la fièvre et la

douleur pendant *des années*, à perdre sa grâce, à compromettre sa santé pour transformer son pied, ce membre si souvent charmant chez la femme, en un affreux moignon prétentieusement appelé : « le pied lis d'or ».

Elle gémit, elle pleurera longtemps; on entendra souvent ses cris du dehors; elle ne marchera plus qu'à l'aide de tabourets sous les genoux ou de deux cannes comme une paralytique, ou bien encore elle montera gauchement sur le dos d'une amah, pauvre fille qui est restée telle que la nature l'a faite, mais elle aura la satisfaction suprême d'être aux yeux de tous, sans erreur possible, *une vraie dame*.

Ce n'est pas nullement, comme on l'a souvent répété, en mettant des chaussures trop étroites aux jeunes Chinoises que l'on atrophie leur pied. Le procédé est plus compliqué : il consiste en un enroulement de bandelettes longues de trois mètres. Un bout de la bandelette est fixé sous le cou-de-pied, puis passé sur les quatre petits doigts, qu'elle incline vers la plante du pied. Une autre bande rapproche graduellement le talon et le pouce au moyen d'une échancrure en dessous; quand tout a été employé, l'extrémité de la bande est solidement cousue et le pied reste immobile pendant une semaine ou deux. Le changement du bandage, indispensable pour la propreté, doit être fait très rapidement, autrement le sang recommencerait à circuler dans le pauvre petit membre engourdi et la souffrance deviendrait intolérable. Il n'est pas rare que pendant la durée de cette mutilation barbare, une enfant perde un doigt ou deux; on la console en lui disant que son pied n'en sera que plus petit, mais on ne peut étouffer les gémissements qui parviennent jusqu'à l'oreille du passant dans la rue. Pendant plus d'un an, souvent deux, l'enfant souffre constamment et cherche tous les moyens imaginables pour diminuer la douleur. Aux jours chauds de l'été, elle reste étendue, en proie à la fièvre sur les nattes fraîches de sa couche; durant les froides nuits d'hiver, elle craint de se couvrir, car la chaleur augmente son supplice. Au début de l'opération, elle ne peut se servir de ses pieds et ne change de place qu'au moyen de deux tabourets sur lesquels reposent ses genoux et qu'elle pousse alternativement avec les mains.

Enfin, le but est atteint, la difformité complète et admirée; la fillette ne craint plus d'être confondue avec les femmes du commun, d'entendre dire « qu'elle marche sur deux bateaux », et si son pied reste en deçà des trois pouces réglementaires, sa joie est au comble. Quand elle se mariera et qu'on posera la question importante entre toutes : « Quelle est la longueur de son pied? » Elle sait combien

la réponse flattera sa vanité. On lui appliquera ce poétique compliment : « Ses mouvements sont pareils à ceux du saule ondoyant. » Des Européens penseraient plus volontiers à un pauvre canard estropié!

La vanité développée par des siècles d'atavisme dans l'âme de la Chinoise est si puissante, que l'on voit des fillettes, dont les parents devenus chrétiens refusent de les mutiler, essayer de le faire elles-mêmes. Comment s'en étonner quand la mère qui pleure une fille morte déjà grande place au nombre de ses perfections, bien avant ses qualités morales, bien avant sa beauté, souvent réelle, paraît-il, la petitesse de son pied? Et, pourtant, par une curieuse exception, cette coutume barbare, qu'on attribue au peu de confiance des Chinois dans la vertu de leurs femmes lorsqu'elles peuvent circuler librement, et qui n'est, du reste, prescrite par aucune loi civile ou religieuse, cette coutume, disons-nous, est prohibée dans les palais impériaux. On aura reconnu qu'elle nuisait à la santé, peut-être à l'humeur et à l'intelligence, et comme les femmes règnent en Chine, on aura jugé sage de laisser toutes ses ressources à la nature de celles qui peuvent être appelées à de hautes destinées. Quant aux femmes de race mantchoue, elles ont toujours refusé de subir une mode aussi insensée que cruelle.

L'opinion publique, surtout dans les provinces de l'Empire où l'élément étranger et chrétien fait sentir son action, commence à s'élever contre un préjugé si malfaisant; des sociétés indigènes se forment pour le combattre; les tuteurs des jeunes filles, les parents des garçons unissent leurs efforts, car il est indispensable, pour obtenir des résultats considérables, que la jeunesse soit élevée dans des principes nouveaux, que les jeunes hommes ne dédaignent plus « les femmes aux grands pieds », et que celles-ci déclarent leur volonté de conserver la liberté de locomotion dont la nature les a douées.

Si nous insistons longuement sur ce trait de mœurs, c'est qu'il exerce une influence énorme et néfaste sur l'état social du pays, sur le genre d'existence que mène la Chinoise, sur la monotonie et l'étroitesse de son horizon physique et moral, lequel oppose un obstacle presque insurmontable au développement de son intelligence. C'est d'autant plus regrettable, que cette intelligence, d'après les observations de ceux qui ont pu l'étudier de près, s'ouvre facilement, est aidée par la mémoire merveilleuse que possède la race entière, et manifeste des aspirations qui faciliteraient la tâche d'un corps enseignant. Beaucoup de ces femmes, véritables prisonnières, qui ne sortent de leur maison que deux ou trois fois l'an, souvent pas du tout pendant des années, étouffent et meurent

d'ennui entre leurs étroites murailles ; d'abord très intimidées par les étrangères qu'on leur présente, elles cèdent promptement à la courtoisie qu'on leur témoigne, au charme d'un extérieur agréable ou de manières aimables, et si elles se trouvent en présence d'une femme chargée par quelque famille éclairée d'enseigner à ses différents membres quelques-unes des choses qu'ils ignorent, elles témoignent promptement le désir d'imiter leur voisin, elles entourent l'étrangère, elles la supplient de leur apprendre à lire, elles comprennent vite qu'il y a là une ressource inépuisable contre l'ennui, et comme elles joignent à la ténacité de la mémoire un esprit de propagande très ardent, elles cherchent à entraîner leurs amies dans la même voie. Si cela les mène à la conversion chrétienne, elles deviennent les plus fidèles, les plus constantes des néophytes.

Grandes sont les difficultés qui assiègent celles des hautes classes si elles désirent entendre la bonne parole. Comment braver les convenances, sortir de chez soi, parler à un homme qui souvent est seul à pouvoir enseigner ? On raconte que, dans un village, les femmes s'assemblaient quotidiennement pour recevoir les premières notions de la religion chrétienne des lèvres d'une fillette de *cinq ans*, qui, douée de la mémoire dont nous parlons plus haut, savait par cœur les *Commandements*, le *Credo*, le *Pater noster*, quelques hymnes et maints passages des Ecritures ! C'était, en vérité, une touchante mise en action de la parole du prophète : « Un petit enfant les conduira. »

Peu de Chinoises savent lire ; les pères assez éclairés pour donner quelque instruction à leurs filles, sont très rares. Le proverbe ne dit-il pas : « Une fille est semblable à un jeune et beau bambou qui croît en dehors de la haie du jardin. » Ce qui signifie en bon chinois : elle n'appartient pas aux siens, car aussitôt qu'elle sera d'âge à les payer des soins qu'ils lui auront donnés, elle s'en ira dans une autre famille et ses parents ne la verront plus guère. Mais il y a bien d'autres causes au manque d'instruction de ces femmes : les trois principales sont les mariages prématurés, l'extrême difficulté de la langue chinoise et la quasi-impossibilité de se mouvoir.

### III

Les petites Chinoises sont très souvent fiancées dès leur enfance ; c'est une question d'économie ou de convenance entre les familles ; des cadeaux sont échangés et deux jeunes êtres se trouvent liés pour la vie ; la plupart du temps, lorsque la jeune fille reste au foyer paternel, ils se voient pour la première fois le jour même

du mariage. Pendant les années qui s'écoulent entre les deux cérémonies, bien des changements ont pu se produire dans la fortune et la position sociale des parties; la santé de l'une ou de l'autre peut être déplorable, le futur époux peut avoir tous les vices; force reste à l'engagement pris, la chaîne est rivée. Etant donné un état de choses normal, le grand jour arrivé, la fiancée est portée jusqu'à sa nouvelle demeure dans un palanquin rouge, richement sculpté et décoré. Elle est vêtue de somptueux vêtements multicolores que recouvre une longue robe écarlate; un voile en soie de même couleur lui couvre le visage; dans ses cheveux savamment coiffés brillent de massifs bijoux en or ou dorés. Au déjeuner nuptial auquel les mariés seuls peuvent s'asseoir sans que la fiancée ait le droit d'y toucher, elle reste immobile, muette et voilée; elle n'a pour l'accompagner que deux vieilles femmes dont l'une a servi d'intermédiaire dans les préliminaires du mariage, et l'autre agit comme maîtresse des cérémonies, puis chante une sorte d'hymne soi-disant composé pour la circonstance et promettant aux époux un bonheur sans nuage.

Le mari, après avoir terminé son repas, conduit sa jeune femme dans l'appartement préparé, orné pour elle, où l'on a déposé les cadeaux offerts à l'admiration des invités, tout comme en Europe, ainsi que les coffres en bois sculpté rouge et or, plus ou moins nombreux et plus ou moins pleins du trousseau féminin. Là, le mari enlève le voile de soie et pour la première fois bien souvent, aperçoit les traits de sa compagne. Si Chinois qu'il soit, il doit ce semble, éprouver à ce moment une certaine appréhension. Bientôt après le nouveau couple prie devant l'autel ou la tablette commémorative des ancêtres et présente ensuite ses respects aux aînés de sa famille dont un banquet réunit tous les membres; enfin, pour terminer, un grand nombre d'amis sont invités à venir contempler la pauvre épousée et à donner aussi franchement qu'il leur plaît, leur avis sur sa personne; debout, tremblante, les yeux baissés, elle sait que son devoir est de rester impassible, en apparence indifférente aux critiques aussi bien qu'aux compliments.

Désormais, elle appartient à son maître, et ce qui est souvent bien pis, à sa belle-mère. Pendant quatre mois, elle n'a pas le droit de revoir ses parents. Ce temps lui suffit pour se rendre compte de la vie nouvelle qui lui est faite, et trop fréquemment cette vie lui paraît si dure, qu'elle profite des courts instants de liberté dus à cette première visite pour s'en débarrasser par le suicide.

La belle-mère, en Chine, comme aux Indes, exerce une autorité absolument abusive sur la fiancée, la femme et même la veuve de son fils et se venge trop souvent sur elle de ses propres souffrances.

Très souvent, l'enfant promise en mariage, quitte la maison paternelle pour celle de son futur époux ; elle devient alors la propriété, la chose de sa belle-mère qui, si elle n'est pas bonne, la traite en esclave.

Le mariage ne l'affranchit pas : ce n'est qu'une chaîne de plus, et le veuvage ne la rompt que si la veuve se remarie pour passer probablement sous un autre joug. Dans les classes laborieuses, la belle-mère trouve un intérêt à garder sa bru, car elle peut la faire travailler à son profit, même si elle a des enfants, et la maltraiter cruellement pour lui arracher son gain.

La dureté des belles-mères cause la plupart des nombreux suicides (presque tous par l'opium) des jeunes fiancées et des jeunes femmes. Non seulement elles voient dans la mort une délivrance, mais une vengeance, car on croit en Chine que l'âme du suicidé hante son ennemi et peut lui infliger tous les maux. Les récits des voyageuses, ceux surtout des dames missionnaires d'Angleterre et d'Amérique, sont remplis de détails navrants sur les souffrances qui amènent tant de jeunes créatures à se délivrer de la vie. Nous citerons, entre mille, un exemple donné par miss Geraldine Guinness, une des plus dévouées servantes de la *London Mission*, dans l'intérieur de la Chine. Peu de lectures sont aussi attachantes que celle de son livre : *Dans l'Extrême-Orient*, où l'on voit à l'œuvre des cœurs et des volontés énergiques combattant l'ignorance, l'idolâtrie et les maux qu'elles causent parmi des millions d'êtres.

De Yang-Chan, une station dans l'intérieur des vastes terres où quelques jeunes femmes sont allées avec elle porter la parole et la consolation chrétiennes, elle écrit : « Nous étions réunies dans notre gentil refuge, lorsque tout à coup notre paisible entretien fut interrompu. Ah ! ce grand coup frappé à la porte extérieure, combien il nous est devenu tristement familier ! Un pas précipité sur l'escalier ! Oui, c'est bien ce que nous redoutions : *un cas d'opium !*

« Il faut que l'une ou deux de nous partent sans tarder. Deux se dévouent. Leur récit, au retour, est lamentable. Elles ont trouvé une jeune fille de quatorze ans se débattant furieusement sur son lit de douleur, résistant avec rage aux efforts de quatre ou cinq femmes pour lui faire prendre un médicament. Elle *veut mourir !* C'est la troisième fois qu'elle essaie, elle le répète et le crie. Si on lui faisait prendre le contre-poison, elle se jetterait dans le puits. Pourquoi vivrait-elle ? Elle n'est utile à personne, aimée de personne. Rien de ce qu'elle fait n'est jamais bien, quoiqu'elle essaie de son mieux. Sa belle-mère la bat cruellement et la maltraite de toutes les façons ; depuis quelques jours, elle l'accuse même de se

mal conduire. Elle est sans défense, contrainte de faire ce qu'on lui impose; *elle veut mourir*. A nous, quand nous l'approchons, elle dit : « Ne me touchez pas, je suis si sale! » — « si sale! » répètent-ils tous. — Pauvre, pauvre enfant!

« La belle-mère n'est pas là; une seule chose lui importe : que nous empêchions sa belle-fille de mourir; car, en ce cas, il faudrait acheter une autre femme pour son fils; en outre, l'esprit pourrait venir la hanter et lui apporter toutes sortes de maux.

« Dix-huit ou vingt personnes sont là : hommes qui fument, enfants qui jouent, femmes presque toutes indifférentes; nous n'osons pas fermer la porte et rester seules avec notre malade, car nous sommes des *démons étrangers* et les soupçons réels ou affectés se répandent vite. Enfin, voyant que le calme est la seule chance de salut et que la présence de tout ce monde, des hommes surtout, surexcite la pauvre victime, nous parvenons à ne garder que deux femmes avec nous, et la malade se calme, consent à prendre le remède qui agit. Peu à peu les désolantes révélations nous sont faites.

« La malheureuse enfant a été vendue à cette famille à l'âge de six ans pour épouser l'un des fils. Elle n'est pas encore mariée, la pauvre petite! Avec quelle horreur et quelle crainte elle cache son visage, tremblant de la tête aux pieds quand elle aperçoit un des hommes qui la regardent par la porte ou la fenêtre! Hélas! pas d'aide, pas d'espoir, pas de protecteur! Le désespoir qu'exprime la jeune tête inclinée sur la poitrine, maintenant que le calme est revenu, révèle tant de choses que les paroles n'osent exprimer! Ils sont affreux, ces hommes! Je ferme la porte et m'efforce de fermer la fenêtre, mais ils déchirent le papier qui remplace les vitres et leurs visages me font frissonner.

« Au bout d'une heure, l'enfant est mieux, mais épuisée. Nous la laissons aux soins d'une femme charitable et douce, et bien fatiguées nous-mêmes, nous pensons douloureusement que nous pourrions assister au même spectacle dans des milliers d'intérieurs. »

L'indifférence des Chinois devant la mort est extraordinaire; les femmes surtout, pour qui la vie a si peu de joies, s'en délivrent souvent sous les prétextes les plus puérils, et l'opium les sert à souhait. « Au chevet d'une jeune fille mourante, je comprenais, a dit miss Guinness, le rôle de l'Angleterre dans ce triomphe du démon. Moi, Anglaise agenouillée près du lit de cette Chinoise, je sentais la terrible logique des choses par le remords, la douleur et la honte qui me courbaient jusqu'à terre. Le péché de mon peuple est le mien. Oh! que ma honte et ma douleur ne sont-elles partagées par lui! Mais jamais il ne pourra réparer ce mal qui arra-

chait à un Chinois éclairé cette amère réponse : « Je ne sais s'il y a un ciel, disait-il à un missionnaire, mais je sais qu'il y a un enfer, car la Chine est devenue un enfer depuis que vous nous avez apporté l'opium. »

On comprend que des parents assez peu soucieux du bonheur de leur fille pour l'abandonner dès son enfance à des étrangers qui la traiteront comme bon leur semblera, ne songent guère à la faire instruire.

Celle qui, plus favorisée, reste chez son père, est en tout cas destinée à se marier très jeune et n'aurait guère le temps de devenir bien savante, lors même qu'elle n'aurait pas à combattre le préjugé qui fait considérer comme dangereuse pour la paix du ménage, l'instruction diminuant l'infériorité de l'épouse devant son maître et seigneur.

Quelqu'un a dit que, pour se rendre vraiment maître de la langue chinoise, il faudrait avoir une tête de chêne, des poumons de cuivre, des nerfs d'acier, une constitution de fer, la patience de Job et la longévité de Mathusalem.

On compte plus de cinquante mille caractères hiéroglyphiques dans l'écriture chinoise; un vrai savant doit les connaître presque tous, et rien que pour lire le livre le plus simple, il faut en retenir un grand nombre : par exemple, pour lire la Bible en chinois, on ne peut en connaître moins de quatre mille, dont douze cents sont d'usage courant et les autres plus occasionnels.

Un évêque anglican, M. Russel, a rendu un immense service aux missions et aux gens de bonne volonté en parvenant à reproduire les sons chinois au moyen de l'alphabet romain; mais il est toujours indispensable à ceux qui veulent lire les classiques, de connaître les caractères chinois : or toute instruction de laquelle les classiques seraient bannis n'obtiendrait que le plus parfait dédain. Comment des jeunes filles mariées à treize ou quatorze ans auraient-elles le temps d'acquérir cette science si hérissée de difficultés? Les plus instruites sont, comme nous l'avons dit, celles dont les familles se débarrassent en les confiant à des monastères bouddhistes.

Dans le nord de la Chine, l'éducation féminine est absolument négligée; peu de femmes, même du plus haut rang, savent lire. Dans le Sud, et surtout grâce aux missions étrangères, les écoles se sont multipliées, mais naturellement la question religieuse est un grand obstacle et la vie presque cloîtrée des jeunes filles et femmes des hautes classes en est un autre. Dans les familles où l'on admet des professeurs, ceux-ci rencontrent souvent des élèves fort intelligentes qui ne reculent pas devant l'étude de Confucius et des autres classiques, de sorte que, même en Chine, le *bas-bleu*

n'est pas inconnu. L'histoire littéraire du pays conserve avec respect les noms de plusieurs « brillantes étoiles » du firmament littéraire, entre autres celui de l'impératrice de Lai-Tsung, de la dynastie Tang, qui trouvait désirable que les femmes fussent instruites. Vers la même époque, c'est-à-dire au premier siècle de notre ère, une dame de haut rang prit la peine d'arranger certains classiques à l'usage des jeunes filles; elle n'avait en vue que sa nièce, mais d'autres en profitèrent.

Il existe en Chine beaucoup de livres qui, sous les titres de *Conseils, Instructions, Enseignement pour les appartements intérieurs*, sont destinés à former l'esprit et les manières des jeunes Chinoises; malheureusement, trop peu d'entre elles peuvent les lire; outre le danger qu'il y a, aux yeux des Chinois, de diminuer l'inégalité intellectuelle entre les deux sexes, ils en voient un autre dans la tendance que pourraient avoir les femmes à lire les mauvais livres, « l'esprit féminin, disent-ils, étant peu stable et facilement ébranlé dans sa vertu. »

Celle des hommes est-elle donc inébranlable? La question se pose tout naturellement, mais nous ne sommes pas chargé d'y répondre.

Les manuels dont nous venons de parler, contiennent des conseils minutieux relatifs aux devoirs du ménage, à la toilette et aux manières.

On recommande aux jeunes filles le respect envers leurs aînés, surtout envers leur futur époux et leur belle-mère. Elles doivent cultiver « les quatre vertus et les trois obéissances. » Les vertus sont la modestie, la docilité, la prudence en paroles et l'amour du travail, c'est-à-dire du tissage et de la broderie; les obéissances ou degrés de dépendance, sont celles d'une fille envers son père, d'une femme envers son mari et d'une mère envers son fils. On voit que les hommes se sont fait une assez belle part. « Une jeune fille doit être vraie, dévouée, aimante, calme et respectueuse dans ses pensées, et la beauté de son cœur se reflètera dans ses actions ». On lui enjoint de ne pas chercher à connaître les affaires d'autrui et de traiter ses servantes et ses esclaves avec mansuétude et sans parcimonie. Bref on se demande, à voir toutes les perfections qu'on exige du sexe faible, combien d'individus du sexe fort pourraient être femmes.

Par une singulière contradiction, ces mêmes hommes, qui craignent d'instruire leur compagne, vénèrent le savoir dans celle des autres. Beaucoup de livres chinois célèbrent avec admiration l'influence de certaines mères qui ont su former des fils et faire d'eux des membres distingués de la société, des serviteurs utiles du

pays et de l'État; au nombre de ces mères illustres, se trouve celle du vice-roi Li-Hung-Chang, qui représente, en ce moment même, son empereur auprès des divers gouvernements d'Europe. Lorsque sa mère mourut, lui et ses frères firent paraître sa biographie qui donnait de très intéressants détails sur sa jeunesse et attribuait la réussite de ses fils dans la vie, à sa sollicitude éclairée, sage et incessante.

Mais les femmes de cette trempe sont rares, et l'on ne peut s'en étonner quand on se rend compte de l'existence des plus heureuses elles-mêmes. Nous avons dit combien leur horizon est étroit; confinées dans la maison plus ou moins grande, mais dont les appartements sont mal ventilés et peu éclairés, elles ne jouissent d'un peu d'air, de soleil et de ciel bleu que dans leurs jardins artificiels.

La grande affaire, après les exigences du culte, c'est leur toilette, opération longue et compliquée. En vérité, lorsqu'on songe que ces femmes jeunes ou vieilles, jolies ou laides, ne voient presque jamais d'autres hommes que ceux de leur famille, on admire la puissance innée de la coquetterie qui les pousse à se parer longuement, savamment, pour se plaire à elles-mêmes et pour vaincre dans la lutte d'élégance et de beauté leurs amies et parentes. Quant aux maris, frères, etc., peut-être ont-ils, faute de... plus, une part dans ces efforts d'embellissement. La moralité des femmes dans les hautes classes, a une très bonne réputation. Sans vouloir se montrer malveillant ou trop sévère, on se demande comment il pourrait en être autrement, avec l'existence qu'elles mènent. Cependant, s'il en faut croire certains romans chinois, le petit dieu malin trouve encore moyen de jouer quelques tours de sa façon en dépit des obstacles! Si toutes les jeunes femmes savaient lire, peut-être feraient-elles leur profit (nous disons peut-être!) des beaux préceptes des manuels instructeurs. Là il leur est indiqué ce qu'elles doivent penser pendant la toilette. En mettant la poudre de riz dont elles recouvrent leur fard généreusement prodigué dès l'âge le plus tendre, elles ont à se rappeler que le cœur doit rester blanc et pur; en arrangeant la coiffure, se souvenir que les mouvements du cœur ont besoin d'être réglés; en huilant la chevelure, prendre la résolution de rendre ce cœur docile et obligeant et ainsi de suite. Il est vrai que leur coiffure est une opération assez longue pour leur laisser le loisir de la réflexion. En général, leurs cheveux sont longs, épais, noirs, un peu gros, mais lisses et brillants. Le style de la coiffure n'est pas le même dans toutes les provinces; dans la plupart, toutefois, les cheveux sont rejetés en arrière (c'est ce que nous appelons à *la chinoise*) et

nattés en une grosse tresse qui pend sur le dos, attachée au bout par une cordelette rouge; souvent, les cheveux de devant sont coupés courts et font sur le front une frange semblable à celle que nous voyons en Europe. Souvent aussi on les sépare en deux nattes que l'on dispose de chaque côté de la tête, et qui sont ornées de fleurs aux vives couleurs, naturelles ou artificielles. Lorsqu'une jeune fille atteint l'âge de treize ans, ses cheveux sont relevés sur de curieuses montures en fil de laiton dont la forme varie; les unes ressemblent à des ailes de papillon, les autres à des manches de théière. Certaines jeunes filles portent d'énormes chignons; celles de race mantchoue disposent leurs cheveux en un gros nœud fixé au sommet de la tête. Jusqu'au mariage, la coiffure est ronde et laisse au front sa forme naturelle; après le mariage, ou plutôt après les fiançailles, elle est carrée; on arrive à ce résultat en épilant les cheveux du front afin de le faire paraître haut et large. Dans certaines occasions de grandissime toilette, quelques jeunes filles et jeunes femmes jettent sur leurs cheveux noirs comme l'aile du corbeau, de la poudre d'or; l'effet doit être plus étrange que joli. Les cheveux blonds sont inconnus en Chine, et, dans les provinces un peu reculées, produisent un effet de stupéfaction. Beaucoup de gens, qui s'imaginent que cette couleur est un effet de l'âge comme le gris et le blanc, sont littéralement abasourdis quand on leur montre un enfant blond. Les bébés anglais, avec leurs admirables boucles d'or, sont pour eux des phénomènes auxquels leurs yeux ne s'habituent pas.

Un singulier usage défend absolument aux femmes de se couvrir le sommet de la tête. Il n'y a qu'une seule exception à cette règle : si une femme est d'un rang assez élevé pour aller à la cour, elle porte en cette circonstance un chapeau entièrement semblable à celui de son mari, sans en excepter le bouton qui indique sa dignité. En revanche la chevelure, si elle ne peut être couverte, est abondamment ornée de bijoux en or, en argent, en jade, en perles fines et en plumes de martin-pêcheur montées sur métal et dont les nuances imitent, à s'y tromper, le plus fin émail.

Les vêtements féminins ne varient guère dans la forme; souvent les plus riches jupes et tuniques servent à plusieurs générations. Les seules variantes de la mode consistent dans la préférence pour telle ou telle couleur, dans la plus ou moins grande largeur des manches et la nouveauté de quelque garniture; c'est tout, et sous ce rapport les Chinoises nous donnent une leçon de sagesse; on ne peut l'attribuer au manque d'imagination, car la variété de leurs admirables broderies prouve qu'elles n'en manquent pas.

En été, les vêtements de dessous des classes moyennes et

supérieures sont en fine toile ou batiste végétale; en hiver, le coton la remplace. Les tuniques, les jupes, les pelisses, sont, selon la saison, en satin et autres soieries, en crêpe et en gaze soyeuse des nuances les plus exquises, couvertes de broderies plus ou moins éclatantes et garnies de ganses ou tresses d'or mêlées de soies multicolores. La couleur des pantalons diffère presque toujours de celle des autres vêtements; quant aux petits souliers avec leurs hauts talons de couleur vive et leurs fines broderies, ce sont de charmants joujoux qu'on admirerait si l'on ne savait ce qu'ils représentent de souffrances.

Les Chinois, hommes et femmes, sont très fiers de leurs riches vêtements et les exhibent toujours aux yeux des étrangers qui pénètrent dans leur intérieur. Un opulent mandarin racontait avec fierté à miss Gordon Cumming que, pendant un de ses voyages à l'étranger, il avait eu grand'peine à faire croire aux douaniers que tous ses brillants costumes étaient vraiment destinés à son usage personnel et non au commerce.

Les femmes chinoises aiment passionnément les bijoux et s'en parent à toutes les heures du jour; elles se les montrent entre elles et comparent leur valeur. Une étrangère leur est-elle présentée, leur premier soin, après avoir examiné ses ornements, est de faire apporter sur un plateau, pour les inspecter, tous les bijoux de la famille.

Parfois, ils constituent un véritable trésor, car la vie est patriarcale en Chine; dans les immenses demeures des grandes familles, collections de pavillons aux toits ornés, de vastes « halls » aux piliers sculptés sur lesquels s'ouvre un nombre illimité de petites pièces dont les cloisons sont aussi admirablement travaillées que les beaux meubles en bois noir, dans ces dédales de cours, de jardins fantaisistes, de ruisselets, de petits ponts, de bosquets, vivent tous les fils et frères de la famille avec leurs femmes et leurs enfants. C'est à qui sera le plus chargé de bagues, bracelets, boucles d'oreilles, ceintures, chaînes, épingles pour la chevelure; les bébés sont parés comme de petites idoles et, au jour de l'an, on fait sur leur mignonne personne une exposition des trésors de la famille qui nécessite la présence, autour d'eux, de fidèles gardes du corps chargés de veiller sur de si précieux rejets et, au besoin, de ramasser les pierreries qu'ils laissent tomber de leurs féeriques vêtements ou de leur coiffure.

Une des études qu'il n'est pas permis à une Chinoise de négliger, est celle de l'étiquette. Nulle part elle n'est plus compliquée ni plus exigeante. Les formules du discours, les politesses à faire en entrant dans une maison et en la quittant, en accueillant des hôtes

ou prenant congé d'eux, le moment voulu de s'asseoir ou de rester debout, la façon de se tenir à table et dans toute occasion imaginable de la vie quotidienne, tout cela est réglé, noté, appris dès l'enfance et fait le désespoir des étrangers. Une servante d'auberge a le droit de se considérer comme offensée si la tasse de thé qu'elle présente est prise sans cérémonie par le client qui doit tendre courtoisement ses deux mains ouvertes pour la recevoir. L'étranger est exposé à commettre tant d'erreurs involontaires, qu'il est prudent, à lui, de débiter par s'excuser d'avance en avouant son ignorance des coutumes.

Si la coiffure d'une Chinoise est le détail le plus important de sa toilette, il en est d'autres auxquels elle apporte aussi de grands soins. Ses sourcils, par exemple, ne doivent dévier en rien de l'arc classique; l'épileuse est chargée d'y veiller.

Puis il faut polir ses ongles et s'efforcer d'en conserver deux ou trois, au moins, généralement ceux du troisième et du quatrième doigt de la main gauche, d'une longueur aussi démesurée que possible. On les protège au moyen d'une petite cuirasse sous forme de demi-dé en or ou en argent. Quelle arme pour une femme colère! Heureusement la crainte est pour toute Chinoise l'alpha et l'oméga de la sagesse!

Enfin, il s'agit d'appliquer le fard dont on ne se dispense qu'aux jours de deuil et de mariage; l'époux ne veut pas être trompé sur la qualité de la marchandise qu'on lui livre!

Toutes ces opérations absorbent nécessairement une bonne partie de la journée: A quoi sont employées les autres heures? Il y a d'abord les nombreuses exigences d'un culte très compliqué, ensuite les soins du ménage. L'art culinaire est enseigné à la plupart des jeunes filles, et comme plus tard son seigneur et maître tient d'ordinaire beaucoup à ce détail, elle le surveille en connaissance de cause. En outre, elle a souvent une nombreuse domesticité à diriger; la tâche est un peu moins lourde que dans notre vieux monde émancipé, car on en est encore à croire que les serviteurs ont le devoir d'obéir. Beaucoup, du reste, ne pourraient pas s'y soustraire, car l'esclavage domestique existe en Chine. Il est héréditaire pendant trois générations, sans qu'il soit possible de s'y soustraire.

L'arrière-petite-fille se libère si elle trouve une somme d'argent égale à la valeur que son maître lui attribue. Le marché aux esclaves est approvisionné par les rebelles faits prisonniers, par les familles pauvres qui vendent leurs enfants, par des joueurs décavés qui payent ainsi leurs dettes de jeu, ou par des misérables qui volent de pauvres petits êtres; ceci est un crime puni par la loi, mais avec de l'adresse on évite le châtement.

Dans certains cas d'extrême misère, on voit vendre une petite fille pour 25 francs, mais le prix habituel varie de 250 à 500 selon la santé, la force, l'âge et la beauté du sujet. Avant l'achat, l'esclave mâle ou femelle est examiné comme un animal dans sa structure et ses allures. Si le marché est conclu, il appartient corps et âme (si tant est qu'on lui reconnaisse une âme) à son propriétaire, qui peut le faire mourir sous le bâton sans que la loi lui en demande compte, l'esclave n'ayant aucun droit civil. Il y a malheureusement des exemples authentiques de morts dues aux mauvais traitements infligés par des maîtresses à leur suivante et l'acte paraît surtout blâmable au point de vue économique, du gaspillage absurde d'un objet de valeur ! Dans les grandes familles, où le nombre des esclaves varie de vingt à trente, on les traite ordinairement bien, mais dans les maisons moins riches, qui ne peuvent s'en permettre que deux ou trois, les exigences et les punitions sont souvent si cruelles que les esclaves prennent la fuite. Le crieur public est alors chargé de promettre, par les rues où il attire l'attention de la foule en frappant sur son gong, une récompense à qui capturera le fugitif. En Chine comme partout où existe l'esclavage, les enfants n'appartiennent pas à leurs parents et peuvent être vendus au gré du maître.

Parmi les mieux traitées des servantes, parce qu'elles sont des plus utiles, sont les *amahs* ou femmes de chambre ; on les choisit généralement fortes et robustes, car elles jouent le rôle de poneys humains et transportent leurs maîtresses non seulement d'un appartement ou d'un jardin à l'autre, mais quelquefois à des distances relativement grandes ; au bout de la course, c'est la belle dame qui se rafraîchit !

La place que prennent ces fidèles servantes dans la vie de celles qui les emploient, a une importance constatée par toutes les étrangères admises dans l'intérieur peu accessible des maisons chinoises. On peut s'en faire une idée d'après le récit d'une réception fait par M<sup>rs</sup> Henry Gray, femme d'un dignitaire de l'église anglicane à Canton ; c'est un joli et curieux tableau de mœurs : « Ces dames, écrit-elle à sa mère, descendirent de leurs palanquins clos, dans leurs beaux costumes de satin bleu brodés (toilette de demi-deuil dont elles s'excusèrent), les cheveux surabondamment ornés de fleurs, les joues fardées jusqu'aux sourcils, les lèvres vermillonnées et même la paume des mains chargée de rouge. Le dîner était préparé pour tous, notre intention étant de faire asseoir les femmes à une table et les hommes à une autre ; mais ceci ne satisfaisait pas aux règles de la stricte étiquette chinoise. Les dames prévenues firent un signe de tête négatif et déclarèrent

qu'elles n'avaient besoin de rien. Le fait est qu'elles désiraient assister à un dîner vraiment européen. Alors les messieurs intervinrent et affirmèrent qu'ils ne pourraient songer à manger si les dames n'étaient pas servies les premières. Il s'en fallait seulement de trois quarts d'heure pour que l'heure primitivement fixée sonnât; mais, avec la merveilleuse habileté des Chinois à préparer un repas en un clin d'œil, tout fut prêt au moment voulu. En attendant, les dames s'amusèrent à visiter la maison en détail et furent frappées de son extrême propreté. Les plus jeunes furent ravies de ma boîte à ouvrage et demandèrent des aiguilles ainsi que des boutons de nacre. Les amahs eurent aussi des aiguilles qu'elles piquèrent dans leur coiffure. On se mit à table, les amahs prirent place derrière leurs maîtresses qu'elles servirent comme de petits enfants. Elles deviennent de véritables confidentes et sont d'ordinaire très bien traitées; par le fait, ces dames nous parurent dépendre de leurs amahs comme des enfants anglais de leurs gouvernantes, demandant leur conseil et leur opinion à propos de toute chose... Elles se reposent de tout sur leur amah, ne se servent elles-mêmes en rien; on assure que le soir elles sont déshabillées et mises au lit comme des bébés. Aussi ne peuvent-elles comprendre les femmes européennes : « Vous, tout comme les hommes », disent-elles, et elles n'admirent ni nos façons, ni nos toilettes, ni notre indépendance. »

La sollicitude de ces braves servantes est telle, qu'un jour, dînant en ville, M<sup>rs</sup> Gray fut tout à coup très surprise de sentir quelque chose d'humide passer sur ses cheveux; le souffle d'un éventail vigoureusement agité par une esclave, les avait un peu soulevés; on sait que la coiffure des Chinoises doit être absolument lisse : « La mienne, dit M<sup>rs</sup> Gray, devait donc paraître légèrement désordonnée, de sorte que l'attentive amah alla plusieurs fois pendant le repas chercher sa petite brosse imbibée d'un épais cosmétique et força ma chevelure rebelle à rentrer dans l'ordre aussi souvent que cela lui parut nécessaire. »

Après le dîner offert par M<sup>rs</sup> Gray aux dames de sa connaissance, celles-ci demandèrent à faire un tour dans les jardins du quartier européen. « J'étais un peu intimidé, dit leur hôtesse, de produire mes amies chinoises sur la promenade publique. Au départ, je pris M<sup>me</sup> Howqua par la main, selon l'usage du pays. Les jeunes personnes firent quelques pas clopin-clopant, mais se sentirent vite fatiguées et montèrent sans hésiter sur le dos de leurs amahs. Nous allions très lentement et je crois que la distance parut énorme à ces femmes qui ne marchent jamais hors de leurs jardins. M<sup>me</sup> Howqua se reposa sur chaque banc qu'elle rencontra. Nous

rentrâmes de la même manière, et, en arrivant, les amahs présentèrent à ces dames de longues pipes dont elles tirèrent une bouffée ou deux; puis elles se mirent à causer entre elles. »

Une étrange coutume autorise l'homme marié depuis plusieurs années sans que sa femme légitime lui ait donné un héritier, à choisir ce qu'on appelle par euphémisme *une épouse secondaire*, et c'est souvent sur une de ses esclaves qu'il fixe son choix. Il s'établit alors une hiérarchie conjugale fort embarrassante pour les étrangers.

M<sup>me</sup> Gray, invitée à dîner chez un riche mandarin, raconte qu'elle se trouva en présence des *trois* veuves de son père. L'une, la mère du maître de la maison, « la troisième de ces veuves, dit-elle, vint, après le repas (les Chinoises ne prennent pas place à la table des hommes), me chercher pour présenter mes respects à une de ses collègues aux petits pieds. Celle-ci tient le premier rang dans la maison et est traitée avec une déférence marquée par les autres épouses et veuves de cet établissement patriarcal. Mon amie a de grands pieds, mais elle a une place élevée parmi les veuves parce qu'elle a un fils. Néanmoins elle ne s'assit pas en présence de la dame aux petits pieds, car auparavant l'étiquette exige qu'elle et les autres dames de la famille *ly* soient invitées. » Voici maintenant un échantillon des manières de ces grandes enfants, même les mieux élevées. « La vieille dame, continue M<sup>rs</sup> Gray, me donna des bonbons et du thé et me questionna, comme elles le font toutes, sur mon âge, le nombre de mes enfants, c'est-à-dire de mes fils, car les filles comptent si peu que souvent un Chinois, interrogé à ce sujet, ne fait allusion qu'à ses fils; il arrive même, s'il y a plusieurs de ces créatures dédaignées, qu'on les appelle simplement numéro 1, numéro 2, etc. Chaque ornement que je portais me fut enlevé; on me demanda combien chacun avait coûté, si ma chaîne de montre était en or, le prix de ma robe, de mon chapeau et le reste. Et dans chaque nouvel appartement où je fus conduite, j'eus à subir le même interrogatoire. La question concernant l'âge n'a rien de désobligeant, au contraire, car la jeunesse est dédaignée et une Chinoise se vieillit volontiers pour inspirer plus de respect.

« J'étais en général reçue dans des chambres à coucher; c'est là que les dames chinoises passent la plus grande partie de leur temps. Il n'y a ni fenêtres ni portes, mais un côté de la chambre est ouvert sur l'atrium où ces dames prennent leurs repas... Deux jeunes filles de treize à quatorze ans, très fardées, accompagnaient mon hôtesse; elles étaient évidemment très fières de leurs petits pieds et les avançaient quand elles s'asseyaient, de manière à

bien faire voir leurs minuscules souliers très richement brodés.

Toutefois elles préféreraient souvent une attitude moins élégante, croisant les jambes l'une sur l'autre et prenant alternativement un de leurs pieds dans une main. On attribue ce geste, commun à toutes les Chinoises aux petits pieds, aux fréquentes douleurs qu'elles ressentent dans le pauvre membre déformé. »

Une épouse qui n'a que des filles n'est jamais en grande faveur, et si elle est la première, si elle a « les lis d'or », c'est un profond chagrin, car elle sait que son mari lui donnera une rivale et qu'il la choisira très probablement dans un rang inférieur affligé de grands pieds.

S'il prend une esclave ayant un autre maître, il la rachète. Ces femmes secondaires ont bien plus de chance d'être aimées que la première épouse, toujours choisie par les parents du jeune homme, et que bien souvent il ne lui est pas permis de voir avant le jour du mariage. Une épouse inférieure occupe un rang subordonné dans la maison, et n'atteint presque jamais à la dignité complète de son titre, même après être devenue mère. Si le mari le veut, il peut l'élever au premier rang après la mort de la femme aux petits pieds, mais c'est assez rare.

M<sup>rs</sup> Gray assista un jour au second mariage de M. Howqua, le mandarin en question, avec une jeune esclave rachetée pour la somme de 300 dollars; elle avait seize ans, elle était charmante, intelligente, bien élevée, gracieuse, son mari était veuf et l'aimait; néanmoins il ne lui donna pas le titre de première épouse parce qu'elle avait conservé les pieds donnés par la nature!

Lorsqu'une Chinoise a passé deux ou trois heures devant son miroir, livrée aux soins de son amah, il lui reste encore bien des moments à occuper; si elle a des enfants, elle se divertit avec eux; puis elle joue aux cartes et aux dominos, erre dans les jardins, cause avec ses amies et ses suivantes et fait ce qu'elle appelle de la musique. Beaucoup de ces dames ont, pour varier les dessins et les couleurs de leurs broderies, un talent qui indique un véritable goût artistique. Presque toutes jouent plus ou moins de quelque instrument à cordes et chantent à un diapason trop élevé des airs transmis d'âge en âge, dont le rythme et le charme échappent absolument aux oreilles européennes.

Les divertissements au dehors sont peu nombreux; les femmes comme il faut ne sont jamais vues dans les rues. Elles n'ont pas cette ressource si précieuse aux Européennes : les achats dans les magasins! Les hommes se chargent de tout! Si elles demeurent dans le voisinage d'une rivière, elles montent quelquefois dans une jolie barque bien ornée, et là, protégées contre les ardeurs du

soleil par un vaste parasol aux vives couleurs, accompagnées d'une ou deux amies et d'une amah, elles prennent leur thé confortablement installées sur des coussins, fument et causent en toute liberté, car leur esquif n'a pas de rameurs comme en Europe : il glisse sur l'onde, entraîné par six ou huit robustes nageurs.

Les dames se montrent rarement au théâtre et s'y enferment dans des loges du côté opposé à celui des hommes. Les quelques fêtes auxquelles elles prennent part ont toutes un caractère religieux. Le premier jour de l'année, qui varie nécessairement puisque l'année est partagée en douze mois lunaires, les heures du matin sont consacrées au culte du Ciel et de la Terre, des dieux en général et des divinités domestiques en particulier. Ensuite, des mandarins et des dames en riches toilettes montent dans leurs palanquins soigneusement fermés et font une tournée de visites très cérémonieuses. Parfois, des cannes à sucre sont fixées au palanquin d'une dame, en témoignage de bienveillance envers l'amie qu'elle va voir ; comme ce cadeau est purement symbolique, la canne à sucre est rarement déposée, ce qui concilie l'économie avec la politesse.

La fête des Lanternes, qui suit immédiatement celle du jour de l'an, est souvent appelée la fête des dames ; elles s'y montrent sans crainte et le spectacle de cette illumination due à des milliers de lanternes de toute forme et de toute couleur est, dit-on, vraiment féerique.

La lune, représentant le principe féminin (le soleil est le principe mâle), est naturellement célébrée par les femmes ; au jour désigné, elles se rendent en grand nombre aux temples où ont lieu des représentations en l'honneur de la déesse.

Les visites à la Cité des morts sont encore des occasions d'excursions pour les dames chinoises, et si ce n'est pas précisément un plaisir, c'est, du moins, un devoir qu'elles remplissent exactement et volontiers. Vers la fin de juillet, toutes celles qui ont perdu un ou plusieurs des leurs dans le courant de l'année, se rendent à la ville du silence pour y passer la journée en bruyantes lamentations auxquelles le cœur, il faut le reconnaître, ne prend guère part. Elles viennent en vêtements de coton très simples, sans fleurs dans les cheveux ni rouge sur le visage. Chaque famille élève un autel temporaire sur lequel on dépose et brûle les offrandes destinées aux mânes des morts.

On a soin de faire la part des esprits mendiants, afin qu'ils ne troublent pas le repos de leurs voisins plus fortunés, comme ils ne manqueraient pas de le faire en ce monde. M<sup>me</sup> Bryson, de la mission de Londres, raconte qu'ayant été, un jour, témoin de ces céré-

monies auxquelles avait participé un tout petit garçon, elle demanda aux parents pourquoi ils associaient un enfant si jeune à des actes tellement au-dessus de son âge. Le père, grave et courtois, répondit : Nous amenons ici nos enfants de très bonne heure, afin de leur enseigner leur devoir ; de la sorte, quand ils seront plus vieux, ils ne négligeront jamais le culte des tombeaux et pourvoiront à nos besoins quand nous serons entrés dans le monde des esprits ! »

Ainsi s'écoule, monotone et vide, la vie de millions de femmes qui, d'après les récits des Européennes admises à les voir de près, sont intelligentes, gracieuses, hospitalières, bienveillantes, facilement intéressées par des idées nouvelles et qu'un genre d'existence différent, un enseignement de nature à développer leurs facultés, à rectifier leur jugement faussé, métamorphoseraient rapidement en membres actifs et plus utiles de la société. Mais il faudrait d'abord que la société existât, or, elle n'est pas dans les pays où une moitié seulement de l'humanité est chargée, de par sa volonté, de penser et d'agir pour l'autre.

#### IV

Nous avons dit que la femme du peuple en Chine était traitée en bête de somme, c'est malheureusement trop vrai, et cependant, lorsqu'on a sondé l'inanité de l'existence des classes féminines riches, on est tenté de trouver le sort des déshéritées préférable à certains points de vue ; elles souffrent, elles peinent, mais elles vivent à l'air libre, tandis que les autres végètent à l'ombre, sans bonheur réel, souvent même soumises à de cruelles épreuves morales que leur développement relatif leur rend plus cruelles, et s'anémient dans la mutilation consentie comme des plantes privées d'air et de lumière.

La petite fille du peuple travaille dès qu'elle peut porter un panier et un râteau à sa taille ; on l'envoie sur les murs de la ville ou dans quelque terrain vague chercher le combustible nécessaire à la cuisine, le seul dont on fasse usage en Chine, car, l'hiver, on remplace le feu des calorifères et des cheminées par une accumulation de vêtements ouatés qui donnent tout à coup au corps le plus privé d'embonpoint un aspect plantureux. Au printemps, lorsque poussent dans les champs beaucoup d'herbes pouvant servir d'aliments, le petit panier a double cargaison et la table du prolétaire en profite.

A cette vie de plein air, la fillette prend des forces dont on

abuse malheureusement trop tôt. Dès ses plus jeunes ans, on lui confie le bébé de la famille, et, trop souvent, on voit le poupon attaché par une sorte d'écharpe aux épaules de la petite sœur qui travaille, court et joue sans s'inquiéter autrement de son fardeau.

Aux jeunes filles incombent la récolte du coton, le soin des vers à soie, la cueillette des feuilles de mûrier pour les nourrir, le filage des cocons en soie floche destinée au tissage de ces riches étoffes que nous admirons. Toutes apprennent à filer et à tisser les cotonnades dont sont faits les vêtements de la famille; ce calicot bleu, qui est l'uniforme de tous, hommes et femmes dans les classes ouvrières, est taillé de même pour tous (large pantalon court et tunique) et les rend si pareils que si la tête est couverte, il est presque impossible, aux étrangers surtout, de distinguer une Chinoise d'un Chinois. La jeune fille apprend aussi à préparer les simples repas de riz, de patates, de poisson et de légumes; quant à la viande, elle est rarement dans leurs moyens.

Beaucoup de ces enfants ajoutent leur obole au pain de la famille, en apprenant, sous la direction de leur mère, un au moins des nombreux petits métiers qu'alimentent les doigts industriels de la femme chinoise. Un grand nombre 'entre elles confectionnent les singulières semelles des souliers du pays, faites de morceaux de vieux linge superposés et collés sur un carton, quelquefois sur une planchette, jusqu'à épaisseur d'un pouce, puis séchées au soleil et détachées ensuite du carton ou du bois et livrées au cordonnier. D'autres, pendant une saison, sont employées à faire les jolies lanternes si variées de forme et de couleur et si demandées pendant les fêtes du premier mois de l'année.

Dans la Chine centrale, on voit, comme dans certaines de nos provinces, la plupart des jeunes filles occupées à jeter avec adresse les bobines sur la pelote à dentelle. Ce sont elles au-si qui confectionnent les petites boîtes en papier ou en carton dont se servent les bijoutiers, qui tressent la soie pour allonger la queue obligatoire; qui brodent les petits souliers et mille jolis objets de fantaisie pour le commerce.

La broderie occupe beaucoup de femmes, et, de trop bonne heure, la fillette est appelée à aider sa mère; souvent, elle y perd la vue, et pour quels gages! 6 sous par jour pour la broderie ordinaire; 16 ou 18 pour la plus belle, et le travail dure autant que la lumière du jour. La science sociale n'a pas dit son premier mot dans ce pays si peuplé, et, malgré la sobriété, l'économie de cette population laborieuse et adroite, les souffrances sont grandes.

De toutes les industries, celle du soi-disant papier-monnaie

offert aux dieux et aux ancêtres emploie plus de femmes que toutes les autres. C'est très souvent du papier mince et perforé d'une certaine façon, mais le plus beau, le plus perfectionné, celui dont la manufacture exige, paraît-il, les petites mains des fillettes, prend la forme de lingots semblables à ceux dont on se sert pour les affaires importantes; après les avoir recouverts de papier doré ou argenté, on les enfle par vingtaines ou plus, et ils représentent alors une somme considérable dans le monde des esprits.

Nous avons dit que la classe pauvre fournissait des esclaves aux dames riches. Ces jeunes filles sont ordinairement chargées du soin des enfants et assez bien traitées; néanmoins elles dépendent de l'humeur d'une maîtresse toute-puissante, et les cas de cruauté ne sont pas rares. Des femmes torturées pendant plusieurs années de leur première jeunesse, passant leur vie dans l'oisiveté, l'ennui et les parfums, doivent avoir un système nerveux duquel il est préférable de ne pas dépendre.

Les parents reculent parfois devant la vente définitive de leur enfant et se contentent, dans un moment de grande misère, de la *mettre en gage*; ils la reprennent plus tard, quand ils ont pu réunir la somme nécessaire. La femme chinoise est, dans les classes inférieures, aussi robuste et courageuse que celle de la bourgeoisie est délicate, anémiée, oisive. Elle accepte tout travail, porte les fardeaux, rame sur les fleuves, et dans cette existence particulière, séparée de la population terrienne, qui s'écoule exclusivement sur les rivières, mène la vie à la fois la plus dure et la plus virile.

Les ressources morales et intellectuelles qui existent dans la nature de la femme chinoise ne pourraient être développées; utilisées que par l'introduction du christianisme. Tous les missionnaires, catholiques ou protestants, hommes ou femmes, vantent la bonté naturelle, l'hospitalité généreuse de ces déshéritées sacrifiées, abaissées par la religion et la coutume de leur pays. Imbues, comme toute leur race, d'un esprit très conservateur, elles ne reçoivent d'abord qu'avec défiance l'enseignement nouveau qu'on leur apporte, mais de même que lorsqu'elles se décident à ouvrir leur maison, elles la mettent tout entière à la disposition de l'hôte étranger, de même lorsqu'elles ont compris et adopté la loi d'amour et d'espérance qu'on leur révèle, elles s'y dévouent jusqu'au martyre. Curieuses au début, elles deviennent vite confiantes comme des enfants et plus elles ont souffert, plus elles s'attachent avec enthousiasme à ces promesses de secours céleste que leur répètent les voix chrétiennes; aussitôt l'esprit de prosélytisme les saisit : « Si nous croyons en Jésus, demandait à une dame des missions de Londres une nouvelle convertie, pouvons-nous emmener

quelqu'un avec nous? — Oui! Pouvons-nous? répétèrent en chœur toutes les autres femmes présentes. — Pourquoi? demanda la dame anglaise, et de tous côtés s'élevèrent des cris : Oh! mon mari! Oh! mon fils! Oh! ma vieille mère! »

Encouragées par cette bonne volonté, les missions anglaises et américaines, afin de suppléer au nombre nécessairement restreint de leurs membres, ont formé des aides indigènes qui, sans se préoccuper du danger, vont par le pays, prêchant la bonne nouvelle, enseignant les prières et les psaumes, de sorte que, par ce prosélytisme populaire, les classes laborieuses sont beaucoup plus facilement abordées que les classes riches.

Le champ à cultiver est immense, mais si la semence chrétienne est appelée à le fertiliser, c'est en grande partie par les femmes qu'elle fructifiera. « Il faut, dit quelque part miss Gordon Cumming, que les femmes aillent aux femmes, dans le zenana des riches comme dans la hutte des pauvres. »

Ce principe a été compris par toutes les missions chrétiennes; toutes elles se sont appliquées à agir sur la femme par le cœur, sur l'enfant par l'école.

L'exemple, on le sait, a été donné par nos Sœurs de Charité. Miss Gordon Cumming, bien que protestante, a rendu un généreux hommage à l'action bienfaisante et relativement étendue de notre Eglise. Entre autres œuvres, elle a signalé l'orphelinat de Siccaway, dans le voisinage de Shanghai : « Nous fûmes, dit-elle, très courtoisement reçues par la Mère supérieure et les Sœurs... Tristes étaient les récits qu'elles nous firent sur leurs enfants adoptives, pauvres petits atomes rejetés par leurs parents, non parce qu'ils étaient nés dans la honte, mais simplement parce qu'elles étaient nées filles et non garçons. Emues de pitié pour ces vies innocentes vouées à la mort et de plus, voyant dans leur salut le moyen de leur assurer le bienfait d'une éducation chrétienne qui leur permettrait, par la suite, de devenir des membres utiles de l'Eglise catholique, les Sœurs de Siccaway firent connaître leur désir de recevoir et d'élever toutes les petites abandonnées qu'on leur apporterait. Croirait-on que des meneurs du parti *lettré* répandirent le bruit que ces étrangères avaient besoin des yeux de bébés chinois pour parfaire un breuvage de sorcellerie, et que cette légende accréditée fut cause de l'horrible massacre qui eut lieu à Tien-tsin en 1871, massacre pendant lequel treize Sœurs, deux prêtres, le consul de France et plusieurs autres Européens périrent, et la cathédrale fut brûlée! Depuis cette catastrophe, il a été jugé prudent de faire diriger les orphelinats et autres œuvres de l'Eglise installés dans l'intérieur du pays par des Sœurs indigènes, appelées Sœurs de la

Sainte-Enfance, qui s'acquittent de leur tâche difficile avec autant de zèle que de dévouement.

Trop souvent les pauvres petites créatures sont apportées à l'orphelinat dans un tel état, que miss Gordon Cumming, parcourant un dortoir rempli de jolis berceaux, crut voir dans chacun une enfant mourante. Leurs tendres mères adoptives lui assurèrent que quelques-unes, au moins, seraient sauvées. « C'était beau, dit-elle, de voir la tendre compassion des Sœurs pour ces oisillons abandonnés et la joie que leur faisaient éprouver les symptômes de vitalité. Avec une fierté vraiment maternelle, elles nous conduisirent dans plusieurs pièces où se trouvaient les petites ayant traversé la période la plus critique. Quelques-unes étaient florissantes et gaies, mais la majorité portait les marques de la souffrance. Dans d'autres chambres, des enfants un peu plus âgées commençaient à marcher sur les petits pieds qu'elles conserveront intacts; il y en avait de très gentilles qui se pendaient en toute confiance aux plis des robes noires et recevaient des bonnes Sœurs des regards pleins de tendresse.

Dans une pièce où des fillettes plus grandes se livraient au jeu de tout leur cœur, j'admirai la patience avec laquelle la Sœur qui les surveillait, supportait leur tapage; elle paraissait enchantée de voir son troupeau si heureux et se réjouissait d'avoir à élever tant de femmes chrétiennes, dont chacune pourra se rendre utile plus tard parmi son peuple.

Déjà les Sœurs françaises ont réussi à fonder beaucoup d'écoles et d'hospices. Elles ont aussi formé un grand nombre de Sœurs converses indigènes qui les aident dans leurs bonnes œuvres. Dans le christianisme seul serait le salut, la rédemption de millions de créatures dont les yeux sont très capables de recevoir la lumière, dont l'intelligence et le cœur en comprendraient facilement les révélations; bien des âmes saintes sont prêtes à entreprendre l'œuvre de dévouement, beaucoup soutiennent déjà le bon combat, mais la tâche est immense et la lutte semble si disproportionnée entre ces pêcheuses de consciences et l'océan humain qu'elles ont à dompter, que si l'on ne savait quels miracles peuvent accomplir la foi et la charité, on désespérerait du résultat final. N'ont-elles pas déjà, ces divines vertus, conquis une grande partie du monde? Pourquoi n'achèveraient-elles pas ce qu'elles ont victorieusement commencé?

Marie DRONSART.

---

# LA SOCIÉTÉ ROMAINE

AU IV<sup>E</sup> SIÈCLE

---

LA CLASSE MOYENNE, LE PEUPLE, LES ESCLAVES

---

Peu d'époques ont été mieux étudiées que le quatrième siècle. Parmi les travaux dont il a été l'objet, plusieurs ont une valeur de premier ordre. En tête de ceux-ci, son mérite et sa date placent le grand ouvrage de M. le duc de Broglie sur les rapports de l'Eglise avec l'Empire romain pendant la période agitée et féconde qui va de Constantin à Théodose. Par le choix des documents, la clarté du récit, l'ampleur des conclusions, la proportion parfaite des diverses parties, c'est un modèle achevé de composition historique : dans cet art, trop négligé de nos jours, il n'a peut-être d'autre rival que les livres récemment consacrés par le même auteur à une toute autre période de l'histoire. Aucune lecture ne semble mieux faite pour guérir certains érudits modernes des défauts où les a entraînés, depuis un quart de siècle, une imitation trop servile de l'étranger. Non, l'histoire n'est pas une réunion de documents publiés sans choix, sans ordre et sans lien, avec un dédain complet de la mesure et de la perspective, comme quelques-uns ont semblé le croire. L'histoire n'exige pas davantage que l'écrivain fuie les idées générales, dépouille son style de toute couleur, supprime presque entièrement l'artiste, pour rechercher seulement une exactitude sèche et une clarté sans chaleur, comme d'autres semblent le vouloir aujourd'hui. Il est temps de revenir (et peut-être y revient-on déjà) à la manière française, trop délaissée depuis 1870. A côté du beau livre de M. le duc de Broglie, on en pourrait nommer d'autres, qui portent cette marque excellente. Je citerai seulement, pour nous en tenir au quatrième siècle, l'agréable et savant ouvrage publié, il y a quatre ans, par M. Boissier sur *la Fin du Paganisme*. On n'y saurait louer l'art de la composition, puisque, à vrai dire, il n'est pas composé, l'auteur ayant voulu seulement réunir sous le même titre et nouer par un lien un peu factice une série d'études détachées. Mais que de vie en chacune

d'elles! Quel souffle large et chaud! Comme toutes les idées générales sont développées, toutes les conclusions poussées à bout, sans qu'aucun fait essentiel soit omis ni aucun document utile passé sous silence! Qu'on lise, l'un après l'autre, ces deux livres qui se complètent mutuellement. On s'étonnera peut-être de constater que le plus ancien est celui qui a le moins vieilli. Mais surtout, dans le puissant et harmonieux ensemble de l'un, dans la variété de l'autre, on reconnaîtra sans peine le brillant et solide emploi de nos qualités nationales appliquées à l'histoire.

Il semble téméraire de toucher au quatrième siècle après ces maîtres et ces modèles. L'histoire, cependant, offre tant de faces diverses, que le meilleur morceau essaierait vainement de les retracer toutes à la fois. Le plan même d'un livre ne lui permet pas ordinairement de tout embrasser, si vaste que soit l'intelligence et si souple que puisse être le talent de l'auteur. Fidèle aux règles de la composition historique, M. le duc de Broglie ne s'est pas attardé à des détails capables de détourner l'attention du but même qu'il se proposait en dérivant les rapports à la fois politiques et religieux, la marche parallèle et les fortunes diverses de l'Eglise et de l'Empire au quatrième siècle. M. Boissier, dans ses recherches sur le déclin du paganisme, a voulu surtout rendre visible le mouvement des idées, soit par la peinture du caractère de certains souverains, soit par l'étude approfondie de l'instruction publique, soit par l'analyse des ouvrages où le contraste des pensées païenne et chrétienne est le plus vivement marqué. Du paganisme lui-même il a peu parlé, non plus que des diverses classes de la population où les deux cultes furent en conflit jusqu'à la fin du siècle. C'est un coin de ce tableau que je voudrais esquisser. Dans un précédent article, j'ai cherché à peindre l'aristocratie chrétienne et à montrer les rapports de ses membres, soit avec les empereurs, soit avec les païens du sénat et de la noblesse<sup>1</sup>. J'étends aujourd'hui cette étude à la bourgeoisie, au peuple et même à cette population spéciale dont le sort était déjà bien amélioré au quatrième siècle, grâce à l'influence chrétienne, mais qui représentait toujours une des plaies de la civilisation antique, plaie à demi cicatrisée, pas encore guérie : les esclaves. Si je savais l'écrire, ce chapitre d'histoire religieuse et sociale ne serait pas sans intérêt.

## I

Dans toute société complète, il existe une classe moyenne, qui est le principal ressort du progrès. C'est elle qui pousse l'aris-

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1895.

toocratie, disposée à s'endormir dans la possession séculaire des dignités et des biens, si la vue de rivaux jeunes, ardents, toujours prêts à la remplacer, ne la tenait en haleine. C'est elle aussi qui entraîne le peuple, parce que, tirant de lui son origine, se recrutant sans cesse dans ses rangs, elle lui montre, par un exemple quotidien, comment le travail et l'effort élèvent les hommes. Tel nous apparaît, dans sa marche ascendante, ce tiers état florissant dont l'histoire se confond avec celle même de la nation durant la longue existence de la monarchie française. Si jamais, dans l'avenir, il vient à disparaître, ce sera pour avoir trop complètement triomphé à la fin du siècle dernier, en détruisant, dans l'aristocratie, le seul contrepoids qui lui aurait permis de garder cette situation de classe moyenne, sans laquelle il n'a pas de raison d'être.

Toute différente est l'histoire de la bourgeoisie romaine. Elle reste bien, jusqu'à la fin de l'Empire, la classe intermédiaire entre l'aristocratie et le peuple. Mais elle ne supplantera jamais la première, comme le fit, il y a cent ans, le tiers état français. Elle ne périt pas absorbée par le second, comme le verra peut-être chez nous un avenir gros de menaces. Elle traîna de bonne heure une existence languissante. On la voit, pendant la dernière période de l'Empire romain, condamnée par les lois elles-mêmes à l'immobilité. Ce qui semble ailleurs un réservoir de forces vives devient ici un marais d'eaux stagnantes. Il suffit d'ouvrir les Codes pour apercevoir les causes de cette décadence, dont rien ne donne une idée dans l'histoire de la bourgeoisie chez aucune nation moderne. C'est la misère croissante de l'Empire, conséquence d'une mauvaise organisation économique, qui l'a produite, en conduisant le législateur à confisquer la plus grande partie de la classe moyenne pour l'enchaîner à la machine gouvernementale, en faire l'instrument passif, le rouage inerte et lourd de la perception de l'impôt.

Cette classe se confond presque entièrement désormais avec les curiales. Quiconque, n'appartenant pas à l'aristocratie de naissance ou de fonctions, se distingue en même temps du peuple et possède une existence indépendante du travail manuel, est par la loi incorporé à la catégorie de citoyens, foule maintenant au lieu d'être une élite, où se recrutent les magistrats municipaux, le conseil de la cité, et dont l'ensemble forme la curie. En faire partie n'est plus un honneur, mais une condition sociale, d'autant plus onéreuse et redoutée qu'elle est devenue héréditaire. Sur les curies pèsent non seulement les services municipaux et quelques impôts particuliers, mais encore la responsabilité de toutes les contributions demandées à la circonscription territoriale dont la cité est le centre. Les curiales en doivent faire la répartition, assurer la

levée, et répondent à l'Etat sur tous leurs biens de l'entier acquittement des impôts. Esclave et tyran tout ensemble, chacun d'eux n'a plus qu'un souci : écarter de ses épaules cet intolérable fardeau ; mais la tâche continuelle des empereurs est de maintenir dans chaque cité un nombre d'hommes suffisant pour le supporter sans défaillance. Quand on lit, au Code Théodosien, les nombreuses lois du quatrième siècle relatives aux curiales, on croit assister à une lutte, pleine de péripéties et de détours, entre la ruse et la force. Les empereurs sont occupés à ramener dans les villes la classe moyenne, qui s'en échappe par toutes les issues.

Cette lutte n'a pas commencé au quatrième siècle : on l'entrevoit dans les textes législatifs dès l'époque des Antonins, qui de loin semble l'âge d'or de l'Empire. Mais c'est au quatrième siècle qu'elle est arrivée au point le plus aigu. Les épisodes en sont alors innombrables, et aussi variés que curieux. Un jour, Constance est averti que la curie « de la splendide Carthage » ne compte plus que de toutes petites gens, *exiguos admodum curiales*. Grâce à la vénalité qui régnait au palais, tous les riches ont acheté quelque titre les exemptant des charges municipales : les plus opulents et les plus qualifiés sont parvenus à entrer au sénat : d'autres se sont fait octroyer « l'honorariat » de quelque magistrature qu'ils n'ont jamais exercée, et sont devenus, à prix d'argent, anciens comtes ou anciens gouverneurs. La bourgeoisie responsable de l'impôt n'est plus représentée que par ceux qui n'ont pas eu assez d'argent ou assez de crédit pour acquérir quelque immunité. Constance sévit, comme déjà, en semblable occurrence, avait fait Constantin. Les anciens curiales sont rayés du sénat (à moins qu'ils n'aient déjà été préteurs et donné des jeux), les autres sont dépouillés « des insignes de leurs mensongères dignités » : la curie de Carthage retrouvera ses membres récalcitrants. Cette histoire est celle de beaucoup de cités, en Afrique et ailleurs : nombreuses sont les lois défendant aux curiales de s'élever au-dessus de leur état, ou mettant à cette élévation des conditions très difficiles <sup>1</sup>.

Tous n'en auraient pas eu le moyen, d'ailleurs, et beaucoup cherchaient le salut par une autre voie. Quelques-uns s'enrôlent dans la garde impériale ou dans les légions. Les lois les poursuivent dans ces divers emplois, et, préférant dépeupler les armées que les curies, ramènent à celles-ci leurs « déserteurs <sup>2</sup> ». Il n'était même pas permis de changer de condition en se déclassant. Qui-

<sup>1</sup> Loi de 339 (*Code Théodosien*, XII, 1, 27.) Cf. lois de 317, 326, 338, 340, 343, 353, 354, 358, 361. (*Ibid.*, 4, 5, 14, 24, 25, 26, 29, 36, 41, 42, 44, 48).

<sup>2</sup> Lois de 325, 326, 341, 344, 346, 353, 355, 358. (*Code Théodosien*, XII, 1, 41, 13, 31, 37, 38, 40, 43, 45.)

conque est bourgeois doit rester bourgeois. Si un curiale se fait recevoir dans une corporation d'artisans, s'engage comme ouvrier dans quelqu'une des manufactures ou comme colon dans quelqu'un des domaines exploités par l'État, l'État sait l'y découvrir, et le rend malgré lui à la « glèbe » municipale<sup>1</sup>. On vit des curiales désespérés chercher un refuge dans la maison de quelque grand propriétaire, et, pour prix de son silence, lui abandonner leurs biens. Le fugitif se confondait avec les esclaves, épousait une servante, préférant faire souche de petits esclaves que de petits curiales. Mais la loi veillait : ces mésalliances étaient frappées des peines les plus sévères, les complices étaient châtiés, les biens du coupable confisqués, soit au profit de ses proches, héritiers de ses obligations, soit au profit de la curie elle-même<sup>2</sup>.

Malgré cette poursuite incessante, les curies « se vident », selon l'expression d'une loi de 338. Vainement a-t-on recours aux moyens les plus extraordinaires pour les remplir. En dépit d'une ordonnance de Constantin, qui exemptait de leurs obligations quiconque n'avait pas dix-huit ans accomplis, on y fit entrer jusqu'à des enfants. Un vieillard avait été dispensé de la curie à cause de son grand âge. Le gouverneur de la Cappadoce le remplaça par son petit-fils, âgé de quatre ans. Saint Basile dut intervenir, remplissant ce rôle de défenseur des faibles que la législation canonique du quatrième siècle imposait à l'évêque, et qui était leur seule ressource en ce temps de désorganisation sociale<sup>3</sup>. Il représenta que le fardeau retomberait sur les épaules du vieillard, car l'enfant de quatre ans serait incapable de lever l'impôt ou de nourrir les soldats<sup>4</sup>. On ne sait quel succès eut sa réclamation : mais ce trait suffit à montrer la détresse des curies et la difficulté de leur recrutement. La vérité est que, comprimée entre l'aristocratie et le peuple, sans pouvoir ni monter ni descendre, la classe moyenne dépérit. L'air ne s'y renouvelle ni par en haut ni par en bas. Sa vie n'est plus qu'artificielle, entretenue par l'intervention incessante de l'État. Mais cette intervention est quelquefois mortelle. Un autre trait, emprunté encore à l'histoire de la Cappadoce, en fera juger. Dans la seconde moitié du quatrième siècle, cette province fut partagée en deux, ce qui se traduisait en une augmentation d'impôts. Pour en garantir la levée, l'empereur ordonna qu'une partie de la curie de Césarée, composée des plus riches de la province, serait transportée dans une petite ville, qui devenait le chef-

<sup>1</sup> Lois de 341, 344. (*Code Théodosien*, XII, 1, 33, 34.)

<sup>2</sup> Loi de 319. (*Code Théodosien*, XII, 1, 6.)

<sup>3</sup> Concile de Sardique, année 343, canon 7.

<sup>4</sup> Saint Basile, *Ep.* 84.

lieu de la seconde Cappadoce. Ce fut dans Césarée un deuil public : on cessa d'éclairer les portiques, on ferma les gymnases, l'agora devint désert. Beaucoup de curiales prirent la fuite, emmenant leurs femmes et leurs enfants. D'autres se laissèrent conduire comme des captifs, dans la nouvelle capitale. On vit ainsi, dans une province, la destruction ou du moins l'ébranlement profond de la classe moyenne, qui perdait jusqu'à la stabilité de ses foyers <sup>1</sup>.

Un tel exemple fait comprendre la situation précaire de cette classe, qui avait cessé de s'appartenir à elle-même pour devenir la chose du fisc. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de la voir étrangère à toute activité industrielle et commerciale. Contrairement à ce qui se passe dans la société moderne, c'est au-dessus ou au-dessous de la bourgeoisie que se traitent les affaires. La production industrielle ou le haut négoce sont aux mains des grands propriétaires d'esclaves, qui sont les capitalistes du monde romain. Quand on voit encore, à la fin du quatrième siècle, non seulement à Rome, mais dans les villes de province, des patrimoines de grandeur moyenne comprendre mille ou deux mille esclaves <sup>2</sup>, on s'explique aisément que les très riches maisons, où tout le monde travaille, tiennent en beaucoup de lieux la place des manufactures. Ammien Marcellin, décrivant le cortège d'un opulent personnage qui traverse Rome avec pompe, précédé et suivi de ses esclaves, fait marcher devant son char « tout le tissage », *omne textrinum* <sup>3</sup>. Il s'agit, dans ce portrait, d'un membre de l'aristocratie, ou au moins de cette oligarchie financière qui, dans les peuples en décadence, va de pair avec elle. Les entreprises qu'aurait pu former l'association des petits et des moyens capitaux sont rendues presque impossibles par cette concurrence du travail servile. Dans le petit commerce, le trafic de détail et de boutique, elle se fait moins sentir mais ces métiers se confondent avec le travail manuel, et sont abandonnés par la bourgeoisie à la plèbe.

Tout commerce, d'ailleurs, grand ou petit, veut que celui qui l'exerce ait la libre disposition de sa personne et de ses capitaux : or les biens du curiale répondent de ses obligations vis-à-vis de l'Etat : lui-même est tellement asservi, qu'il ne peut entreprendre un voyage sans l'autorisation du gouverneur de la province <sup>4</sup>. Déclarant les curiales exempts de l'impôt des patentes, une loi du milieu du quatrième siècle dit : « A moins que par hasard il n'y en

<sup>1</sup> Saint Basile, *Ep.* 74.

<sup>2</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Matthæum homilia* LXIII, 4.

<sup>3</sup> Ammien Marcellin, XIV, 6.

<sup>4</sup> *Code Théodosien*, XII, 1, 143, 144; XVIII, 1, 2. *Code Justinien*, X, XXI, 16 (loi de 324).

ait qui fassent un commerce<sup>1</sup>. » Ce langage montre que le cas prévu est tout exceptionnel. On ne rangera même pas parmi les commerçants les membres de la classe moyenne que l'État, en échange des charges de la curie, a contraints d'entrer dans les corporations vouées au service des transports ou de l'alimentation publique. Comparés à la masse des curiales, ils ne représentent qu'une minime partie de la bourgeoisie, et comme ils se montrent presque aussi pressés qu'eux d'échapper à leurs obligations, il est probable que celles-ci ne sont pas compensées par de grands profits<sup>2</sup>.

Ces armateurs, ces bouchers ou ces boulangers malgré eux ne le sont le plus souvent que parce qu'ils possèdent des immeubles frappés de cette servitude. « C'est la terre qui les contraint », *obnoxius quem possessio tenet*<sup>3</sup>. Pour eux comme pour les curiales, la terre est le principe des charges et des responsabilités. Elle est aussi la mesure de la richesse. Quand les empereurs veulent définir un curiale, ils disent : celui qui possède au moins 25 arpents de terre<sup>4</sup>. Dans le monde romain du quatrième siècle, la classe moyenne, enchaînée au sol par de lourdes obligations, repose sur une base à peu près unique : la propriété foncière.

C'est là sa faiblesse : en un certain sens, c'est peut-être là aussi sa force. La classe moyenne de ce temps est assez difficile à étudier. Quand on regarde seulement certains documents, il semble que d'elle se dessine un portrait très net, celui-là même que nous venons de tracer ; mais des renseignements recueillis ailleurs en corrigent ou au moins en atténuent légèrement quelques traits. La lecture des lois où il est question des deux catégories d'hommes qui nous semblent la résumer surtout, les curiales et les membres de certains services publics, donne l'idée qu'on a prise en lisant les pages qui précèdent. On croit voir la bête de somme, condamnée à porter le fardeau de tous, et à brouter, sur le coin de terre où elle est attachée, une herbe chaque jour plus sèche et plus rare. Mais il faut que cette herbe ait gardé quelques sucres généreux, et que la possession du sol donne encore, même aux plus asservis, des qualités d'endurance et de vitalité, un regain d'indépendance et de force, car de la classe moyenne, du monde où se recrutait la bourgeoisie municipale et la curie des villes, sont sortis, au quatrième siècle, beaucoup des chrétiens illustres qui ont exercé sur leur temps la plus grande influence. Au tableau qu'ils tracent eux-

<sup>1</sup> *Code Théodosien*, XIII, I, 4 (loi de 362).

<sup>2</sup> *Code Théodosien*, XIII, VI, 1 ; XIV, III, 1, 6, 11, 20 ; IV, 1, 8.

<sup>3</sup> *Code Théodosien*, XIV, IV, 7. Cf. XIII, V, 3 ; VI, 2, 6, 7, 8 ; XIV, III, 7, 10, 13, 19 ; IV, 1, 5.

<sup>4</sup> *Code Théodosien*, XII, I, 33.

mêmes de leur enfance, du milieu familial où ils ont grandi, on voit que cette classe restait plus vivante que les textes législatifs, lus seuls, ne le feraient croire, et qu'elle était encore une pépinière d'hommes éminents.

Telle est l'origine des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Grégoire de Nysse, des Amphiloque, issus de familles distinguées au barreau, dans l'enseignement du droit ou dans les offices de judicature locale. Les renseignements donnés sur leur patrimoine ou sur celui de leurs parents nous apprennent toujours qu'il consistait en immeubles : on ne voit pas dans ce milieu trace d'activité industrielle, mais on y rencontre une activité intellectuelle, un souci désintéressé de l'éducation et des lettres, souvent une ferveur religieuse, qui contrastaient avec l'état de dépression morale que les textes législatifs nous font entrevoir. Cependant, quand on y regarde de près, on s'aperçoit que, si occupés qu'ils soient d'intérêts plus élevés, les hommes dont j'ai écrit les noms, et ceux qui paraissent avec eux en relation de parenté ou d'amitié, sont très au courant des charges qui pèsent sur la classe dont ils font partie, et fort enclins à lui venir en aide.

Dans la correspondance de saint Basile, en particulier, il est souvent question des curiales, soit pour les défendre contre les exactions des hauts magistrats, soit pour défendre vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur tyrannie forcée les petits contribuables. Une de ses plus belles lettres recommande à un chrétien, fatigué des affaires publiques, d'accepter néanmoins la charge de répartiteur de l'impôt, « car le Seigneur ne veut pas que la région soit soumise à l'influence des cabaretiers, et que le recensement ressemble à un marché d'esclaves... Toi, en prenant une tâche qui te pèse, tu seras approuvé de Dieu : tu agiras avec équité, sans crainte des puissants et sans mépris des pauvres ; si les hommes ne te rendent pas justice, Dieu te verra et se chargera de te récompenser<sup>1</sup>. »

Un trait intéressant dans la vie de quelques-uns de ces saints personnages, c'est la manière dont ils usent de leurs biens. Les pauvres en reçoivent par l'aumône une grande part. Saint Grégoire de Nazianze, qui n'était pas très riche, saint Grégoire de Nysse, qui l'était beaucoup plus, nous sont représentés comme manquant toujours d'argent, parce qu'ils donnent tout ; mais on voit qu'ils ont conservé leurs terres : Grégoire de Nazianze s'efforce même de soustraire les siennes aux exactions du fisc. Saint Basile, au contraire, s'est, de son vivant, démis de tout son patrimoine. Il l'a distribué peu à peu aux pauvres. Devenu évêque, il ne possédera

<sup>1</sup> Saint Basile, *Ep.* 303.

plus en propriété que ses habits et ses livres <sup>1</sup>. Saint Hilarion, avant de se faire moine, a partagé son bien entre sa famille et les pauvres. Un autre moine, saint Abraham, devenu riche par la mort de ses parents, a chargé un ami de distribuer aux pauvres toute leur succession. La plupart des religieux qui se retiraient dans la solitude agissaient de même <sup>2</sup>. Ils suivaient l'exemple donné au siècle précédent par le fondateur de la vie monastique, saint Antoine, qui, ayant perdu son père et sa mère, abandonna aux gens de son village les biens qui lui venaient du premier, 150 arpents de bonne terre, « pour les aider à payer l'impôt », et donna aux pauvres le reste de sa fortune <sup>3</sup>.

On doit admirer, dans ces exemples de dépouillement volontaire, le mouvement de la grâce divine et l'effet héroïque de la charité : mais peut-être sera-t-il permis de penser que l'état précaire de la propriété, pliant sous le poids des responsabilités et des charges, rendit pour plusieurs ce dépouillement plus facile. Et, bien que les historiens ne le marquent point d'une manière précise, sauf pour saint Antoine, on sera tenté de croire que ces pieuses libéralités furent quelquefois faites, non aux pauvres individuellement, mais à la masse des contribuables accablés par l'impôt, ou aux curies obligées d'en répondre.

## II

En face de la classe moyenne qui s'étiole, l'historien éprouve quelque consolation à voir la population ouvrière se développer et grandir. Si le christianisme n'a rien pu pour empêcher la décadence de la première, il a été le principal moteur des progrès de la seconde. En combattant, par la prédication et l'exemple, le mépris du paganisme pour le travail, pour le petit commerce, pour le salaire <sup>4</sup>, il a commencé une révolution pacifique, dont le dernier terme sera la destruction de l'esclavage, mais dont le premier fruit est une amélioration sensible dans la condition des travailleurs libres. A mesure que l'esprit public se laisse pénétrer par les enseignements de l'Évangile, le séculaire préjugé hostile au travail

<sup>1</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Poemata de se ipso*, I, II, IX; *Poemata quæ spectant ad alios*, XLIX; *Orat.* XIX, XX, XXVIII; *Ep.* 199; saint Grégoire de Nysse, *Contra Eunomium*, I; saint Basile, *Ep.* 177, 208, 228, 236, 248, 358.

<sup>2</sup> Saint Jérôme, *Vita S. Hilarionis*; Sozomène, *Hist. Eccl.*, III, 14; *Acta Sanctorum*, mars, t. II, p. 742. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VII, p. 109.

<sup>3</sup> Saint Athanase, *Vita S. Antonii*; Sozomène, *Hist. Eccl.*, I, 13.

<sup>4</sup> Cf. les textes bien connus de Cicéron (*De officiis*, I, 42; *Pro Flacco*, 48; *Pro domo*, 33); Valère Maxime (V, II, 10); Sénèque (*De Benef.*, VI, 18); Suétone (*Claudius*, 22).

manuel s'atténue. Se sentant plus respectés, les ouvriers deviennent plus dignes de respect. Meilleurs, ils sont, comme il arrive toujours, plus prospères. Rarement la doctrine chrétienne a exercé une influence aussi évidente sur les idées, et par elles sur les mœurs.

Il serait intéressant de montrer cette doctrine tombant goutte à goutte, pendant trois siècles, sur le roc épais du préjugé païen, qu'elle entame d'abord et finit par di-soudre. Elle crée dans les premières communautés chrétiennes, composées en majorité de petites gens, une atmosphère alerte et laborieuse. La paresse antique est dissipée, dans ce milieu nouveau, par le souvenir sans cesse rappelé de Jésus et des apôtres, par les lettres de Paul, où le travail est loué et recommandé sous toutes les formes<sup>1</sup>, par ces livres rapidement populaires, la *Didakhè*, le *Pasteur*, faisant aux fidèles un devoir de travailler pour amasser l'argent nécessaire à l'aumône, mais leur défendant d'admettre à demeure parmi eux quiconque se présente au nom du Seigneur sans justifier de l'exercice d'un métier<sup>2</sup>. Quand les païens commencent à s'apercevoir de l'existence de l'Église et entrent en polémique avec elle, l'éloge des travailleurs se place de lui-même sous la plume de ses apologistes. C'est Athénagore, c'est Minucius Félix, en appelant, pour démontrer l'excellence de ses doctrines, au témoignage que des illettrés, des artisans, lui rendent par leurs vertus; c'est Tertullien, déclarant que « le moindre ouvrier chrétien connaît mieux que Platon la nature et les perfections de Dieu<sup>3</sup> ». Rapproché de ce langage, le mépris que l'orgueil païen professe pour le travail manuel paraît déjà suranné : et l'on ne s'étonne pas de voir l'injure de Celse, qui croyait diminuer le Christ en lui reprochant d'être le fils d'une pauvre ouvrière », exciter seulement le dédain d'Origène<sup>4</sup>.

Pour juger du progrès accompli, il suffirait presque de comparer au langage des écrivains des trois premiers siècles celui que tiendront les moralistes de la fin du quatrième. Alors, c'était le grave et patient effort de la lutte; maintenant, c'est l'accent du triomphe. Lentement élaboré, l'idéal de l'ouvrier libre et croyant a trouvé sa forme. Si loin que l'idéal reste toujours du réel, quelque chose du type rêvé se reconnaît déjà. S'inspirant à la fois de ce que son zèle désire et de ce que voient ses yeux, le plus éloquent des Pères du quatrième siècle, celui en qui on entend tous les autres, saint Jean

<sup>1</sup> Saint Paul, I *Cor.*, IV, 12; I *Thess.*, II, 9; IV, 11; II *Thess.*, III, 8, 10, 11, 12; *Ephes.*, IV, 28. Cf. *Act. apost.*, XX, 34.

<sup>2</sup> *Doctr. duod. apost.*, 12; *Pastor*, II, *mandatum* II.

<sup>3</sup> Athénagore, *Legat. pro Christ.*, 11; Minucius Félix, *Octavius*, 5, 12, 16; Tertullien, *Apol.*, 46,

<sup>4</sup> Origène, *Contra Celsum*, I, 28, 29.

Chrysostome, fait à diverses reprises le portrait du travailleur chrétien. Si l'on en rassemble, dans ses discours, les traits épars, on voit apparaître l'image d'un homme laborieux et gai, très supérieur par la moralité et même le bonheur au riche oisif. Sa vie est pleine, puisque d'elle dépendent et la nourriture de sa femme et l'entretien de ses enfants. Personne n'a le droit de le mépriser : les magistrats, et les particuliers opulents, et les prêtres doivent entrer avec respect dans la maison « où font bon ménage la vertu et la pauvreté », dans l'atelier du faiseur de tentes, du teinturier, du corroyeur ou du forgeron. Bien que noirci de fumée, retentissant du bruit des marteaux, cet atelier est un lieu saint. Dans un coin, on voit suspendu (c'est au moins le vœu de l'orateur) le tronc où l'artisan dépose chaque jour la modeste offrande prélevée sur ses gains, afin d'aider de plus pauvres que lui. Le matin, dès l'aurore, le bon ouvrier est allé à l'église demander à Dieu de bénir le travail de la journée<sup>1</sup>. De retour chez lui, il s'est placé devant son enclume ou son établi, pendant que sa femme et ses enfants s'asseyaient près du métier à tisser. Bientôt, de la ruche laborieuse des bruits joyeux se sont élevés, car l'ouvrier chrétien égaye son travail par le chant des psaumes, que les siens répètent en chœur<sup>2</sup>. Et le riche, traînant le fardeau de son oisiveté, ou accablé des soucis de sa fortune, s'est arrêté; il a prêté l'oreille à ces voix unies : « Heureux, a-t-il murmuré, celui qui gagne sa nourriture par le labeur de ses mains<sup>3</sup> ! »

On voudrait pouvoir contrôler par les faits cette image trop charmante. La comparaison est difficile, car les petits n'ont pas d'histoire. L'intelligente curiosité qui porte nos contemporains à étudier les familles ouvrières et à en rédiger des monographies, n'était pas née au quatrième siècle. A peine peut-on saisir au passage, dans les récits des annalistes du temps, un ou deux traits concernant des ouvriers. Les inscriptions, si prolixes quand il s'agit des grands, sont d'un laconisme désespérant dès qu'il est question des humbles. Cependant quelques figures, les unes à

<sup>1</sup> Cf. un canon attribué au concile de Nicée; de Broglie, *l'Eglise et l'Empire romain*, t. II, p. 65.

<sup>2</sup> En Orient, où écrit saint Jean Chrysostome, les psaumes de David sont très populaires à cette époque : les laboureurs les chantent en poussant la charrue (saint Jérôme, *Ep.* 46); on en voit souvent des versets gravés sur la façade des maisons et dans les cimetières. (De Vogüé, *Syrie centrale*, pl. xxxii, xlvi, lxxxvi, etc.)

<sup>3</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Ep. I Cor.* hom. V, 6; XX, 6; XLIV, 4. — *In illud : Salutate Aquilam et Priscillam*, hom. I, 3, 4. — *In Genesim* hom. L, 2. — *Sermo ad eos qui conventum Ecclesie deseruerunt*, 2. — *De Anna* sermo IV, 6. — *Expositio in psalm.* xli, 2.

peine entrevues, d'autres plus distinctes, permettent de dire que tout n'est pas dû à l'imagination dans le tableau tracé par saint Jean Chrysostome.

C'est bien une existence de piété et de travail qui nous apparaît dans le naïf éloge écrit sur la tombe d'un fabricant de dés d'ivoire. « J'ai mené toujours une vie bonne, lui fait dire sa femme. Parti de peu, j'ai rendu notre médiocrité honorable à tous. » Et elle ajoute : « Il fut le chef et le conseiller de sa corporation. C'était un homme d'une merveilleuse bonté et d'une grande innocence<sup>1</sup>. » Les mêmes paroles eussent convenu à Sevère, le tisserand de Ravenne, que le suffrage du clergé et du peuple vint chercher dans l'atelier, où il travaillait entre sa femme et sa fille, pour le faire asseoir dans la chaire épiscopale<sup>2</sup>. Ce fait extraordinaire en dit plus que tous les détails sur les vertus du pieux artisan. Non moins significative est l'anecdote rapportée par un des biographes de saint Antoine. C'était en 356, à la veille du premier exil d'Athanasie. Le célèbre cénobite avait quitté son désert pour aller dans Alexandrie saluer le champion de la foi orthodoxe. Mais il fit dans la métropole égyptienne une autre visite, fort inattendue. On le vit se diriger vers la maison d'un corroyeur. Comme on cherchait le motif de cette démarche : « J'ai été averti de Dieu, déclara Antoine, que cet homme est plus avancé que moi dans la piété. » Etant entré dans le lieu où travaillait l'artisan : « Que penses-tu du salut? » lui demanda-t-il. « Je crois, répondit celui-ci, que tous en sont dignes par leurs vertus, excepté moi, qui n'y arriverai pas à cause de mes péchés. — Voyez, s'écria Antoine, cet homme a plus appris à son établi que moi dans ma solitude<sup>3</sup>! »

Dans le tableau qu'il a tracé, saint Jean Chrysostome a eu soin de montrer la femme travaillant près de son mari. C'est ce qu'on vient de retrouver dans l'atelier du tisserand de Ravenne. Le métier à tisser gravé sur la tombe d'une épouse chrétienne du troisième siècle en semble l'illustration<sup>4</sup>. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir une autre chrétienne prendre, dans une épitaphe de 341, le titre d' « ouvrière », *operaria*, que prononçaient naguère avec un étrange mépris Cicéron, Suétone et Celse. Elle y joint la qualification, qu'ils n'eussent pas beaucoup mieux comprise, d' « amie

<sup>1</sup> Orelli, *Inscript.*, 4289; Wilmanns, *Exempla inscript.*, 2590. — L'inscription, qui a été publiée d'abord par Muratori, est certainement chrétienne, et probablement catacombale, car elle se termine par la formule *Depositus...*, qui ne se rencontre jamais sur les tombes païennes.

<sup>2</sup> *Acta Sanctorum*, février, t. I, p. 89.

<sup>3</sup> Rufin, *Vitæ Patrum*, I, 130.

<sup>4</sup> De Rossi, *Inscript. christ. urbis Romæ*, t. I, n° 14 (année 279), p. 21.

des pauvres », et la donne de même à son mari<sup>1</sup>. Le tombeau est un grand sarcophage de marbre, qui semble peu convenir à un ménage d'artisans : cependant le style de l'inscription, les incorrections de l'orthographe, font penser à des personnes de très modeste condition sociale<sup>2</sup>. On ne craignait pas, au quatrième siècle, d'enterrer avec un grand luxe funéraire des gens exerçant de petits métiers. Telle est cette marchande de légumes, dont une fresque perpétue le souvenir dans la catacombe de Calliste. Rien n'est plus rare qu'un portrait dans les antiques cimetières chrétiens. A peine y pourrait-on signaler une ou deux peintures qui semblent rappeler les traits individuels des défunts. Cela donne une signification particulière aux dérogations à cette règle générale de modestie. L'exception est surtout remarquable, quand il s'agit d'une personne d'humble condition. La marchande est représentée debout devant un éventaire chargé de fruits et de légumes. Au-dessous est une corbeille remplie des mêmes denrées. Des feuillages verts reposent sur un escabeau. On regrette de ne pouvoir lire l'épithaphe, malheureusement perdue; mais l'importance de l'*arcosolium*, richement décoré, au fond duquel est cette peinture semble attester que la défunte jouissait d'une grande considération dans la communauté chrétienne<sup>3</sup>.

Le travail à l'atelier domestique, l'ouvrier membre d'une corporation, voilà ce que laissent voir les textes du quatrième siècle. La corporation est chose essentiellement romaine; elle apparaît dès l'époque obscure des origines de Rome. Au quatrième siècle, elle se montre sous une double forme : obligatoire et oppressive pour ces propriétaires fonciers que l'Etat groupe en collèges chargés des divers services de transport et d'alimentation, et qui paraissent, dans l'ordre industriel, le pendant des curiales dans l'ordre civil; obligatoire encore, mais, à certains égards, bienfaisante, pour les ouvriers proprement dits ou pour les petits commerçants, qui trouvent dans leurs divers corps de métier assistance et protection. Les textes montrent les corporations industrielles, à cette époque, fières et florissantes. On les voit, à Alexandrie, marcher en procession au-devant de saint Athanase, les gens de chaque métier s'avancant en groupes séparés; dans la grande métropole

<sup>1</sup> De Rossi, *Inscript. christ. urbis Romæ*, t. I, n° 62, (année 279), p. 49.

<sup>2</sup> Les époux portent le simple *cognomen*, Junianus, Victoria, sans la nomenclature en usage dans les familles de rang distingué; l'orthographe est incorrecte : *Bictora* pour Victoria; deux fois *pauperorum* pour *pauperum*; *depossio* pour *depositio*; *brgnia* pour *virginia*. C'est le parler populaire, tel qu'il se rencontre souvent dans les catacombes. (Cf. n° 319, p. 142.)

<sup>3</sup> De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, pl. XIII.

égyptienne, où la vie industrielle et commerciale est très active, ces cérémonies, nous dit-on, se reproduisent toutes les fois que les Alexandrins veulent faire honneur à quelque citoyen populaire ou à quelque hôte de distinction <sup>1</sup>. Malheureusement, les inscriptions, qui abondent en renseignements sur la vie intérieure des corporations pendant les deux ou trois premiers siècles de l'Empire, font très incomplètement connaître leur organisation au quatrième. On le regrettera d'autant plus que, par l'obligation, le nombre de leurs membres a dû beaucoup augmenter, et que, la plupart des métiers étant devenus héréditaires, il a dû se former dans chacune d'elles un esprit de corps beaucoup plus puissant, tout un ensemble de traditions et de coutumes.

On évitera de confondre les corporations industrielles du quatrième siècle avec les « collèges de petites gens », *collegia tenuiorum*, qui se rencontrent au commencement de l'Empire sous une multitude de dénominations, parfois grotesques, souvent touchantes. Dans ces associations, formées pour festoyer ensemble, et presque toujours aussi dans le but plus sérieux de s'assurer, par le secours mutuel, une sépulture honorable, entraient pêle-mêle prolétaires et esclaves <sup>2</sup>. Nombreuses aux siècles précédents, elles sont devenues très rares dans celui qui nous occupe. L'une des causes de leur décadence fut sans doute le nombre croissant des chrétiens. Ceux-ci se retiraient d'associations funéraires en partie composées d'idolâtres, placées même fréquemment sous l'invocation de quelque dieu <sup>3</sup>, et dont les avantages se rencontraient d'ailleurs dans l'Eglise, puisqu'elle ouvrait ses cimetières à tous les fidèles sans faire, selon le mot d'un écrivain du quatrième siècle, aucune distinction entre le riche et le pauvre, le libre et l'esclave <sup>4</sup>. Mais une autre cause dut contribuer aussi à leur disparition. Se sentant plus honoré, le travailleur libre était devenu plus difficile dans le choix de ses compagnons. On peut regretter ce sentiment et lui préférer la fraternité touchante qui avait jadis groupé de petites gens de toute origine. Cependant, il faut remarquer que cette fraternité, en ce qu'elle put avoir de vrai et de pur, se retrouvait amplement dans les réunions du culte chrétien. Partout ailleurs, dans leurs relations de travail et de loisir, les

<sup>1</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio XXI*, 29.

<sup>2</sup> Sur ces *collegia*, on me permettra de renvoyer aux autorités et aux textes rassemblés à l'appendice A de mon *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2<sup>e</sup> édit., p. 480-484.

<sup>3</sup> Interdiction pour les chrétiens de prendre part aux réunions des clubs funéraires et de recevoir la sépulture dans leurs tombeaux communs. (Saint Cyprien, *Ep.* 47.)

<sup>4</sup> Lactance, *Div. Inst.*, V, 19.

ouvriers ne pouvaient que gagner à vivre entre égaux. Si l'on connaît quelques exemples, sous la République et dans les premiers temps de l'Empire, de corporations industrielles admettant des esclaves parmi leurs membres<sup>1</sup>, ils se rapportent à une époque où le travail libre était à peine distingué, par l'opinion publique, du travail servile; mais ces exemples ne se retrouvent pas au quatrième siècle, où ils eussent été en contradiction avec les idées et avec les mœurs.

Les chrétiens formaient alors la majorité de la population ouvrière. M. de Rossi fait remarquer « l'énorme disproportion existant, à cette époque, entre le nombre des inscriptions païennes et celui des inscriptions chrétiennes<sup>2</sup> ». Ces dernières sont, pour la plupart, relatives à des gens du peuple, et, par les idées, par le style, par l'orthographe, rappellent tout à fait le milieu social où se recrutaient les corporations industrielles. Certains faits peuvent être considérés comme des indices de la sympathie publiquement manifestée par celles-ci au christianisme et à ses représentants. Les saleurs dédient une statue à Constantin<sup>3</sup>. Les corroyeurs, — ce corps de métier dont le nom se retrouve si souvent sous la plume de saint Jean Chrysostome, — élèvent aussi, à Rome, une statue à Constantin, et une autre à l'un de ses fils<sup>4</sup>. En 334, ils choisissent pour patron le consul Anicius Paulinus, chrétien déclaré<sup>5</sup>. On a déjà vu que les fabricants de dés d'ivoire, à une époque quelconque du quatrième siècle, avaient élu président ou syndic un très vertueux et très pieux fidèle : ils prêtaient volontiers l'oreille à ses avis, puisqu'au titre de *magister* l'épithète ajoute l'appellation moins officielle, mais assez significative, de conseiller, *hortator*.

On remarquera que les quelques corporations dont nous avons cité les noms appartiennent aux petits métiers, à ceux qu'on peut exercer chez soi, plutôt qu'à la grande industrie. Il n'est guère question que de ceux-ci dans les textes juridiques ou les inscriptions. Nous en avons dit la raison : les grands ateliers se rencontrent surtout dans les maisons peuplées de nombreux esclaves, qui travaillent embrigadés par décuries ou par centuries : leur législation se confond avec celle de l'esclavage. Les ouvriers libres

<sup>1</sup> Ces exemples sont cités par M. Waltzing, *Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. XXXIV, 1891. (Compte-rendu du livre de Liebenam sur les corporations romaines, p. 24 du tirage à part.)

<sup>2</sup> *Bullettino di archeologia cristiana*, 1868, p. 71.

<sup>3</sup> *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, 1152.

<sup>4</sup> *Bull. della comm. arch. comunale di Roma*, 1887, p. 6. — Il est vrai que les *corarii* avaient, peu d'années auparavant, élevé des statues à Dioclétien et à Maximien Hercule.

<sup>5</sup> Wilmannus, *Exempla inscript.*, 647 a.

travaillent à leur compte, ou au compte d'un patron, dans les petits ateliers, souvent dans les ateliers de famille. L'absence de machines industrielles, la simplicité des instruments de travail, font qu'il n'y a guère, entre la grande et la petite industrie, d'autre différence que le nombre des ouvriers et l'étendue des ateliers : l'une est celle qui emploie des esclaves, l'autre est celle que pratiquent les hommes libres : mais les procédés de la fabrication et la nature des produits sont les mêmes. Quand il est question, par exemple, de tisserands chez les écrivains du quatrième siècle, le contexte seul nous apprend s'il s'agit d'un tissage occupant des centaines de bras, comme ce *textrinum* qu'Ammien Marcellin nous a montré marchant devant le char d'un riche possesseur d'esclaves, ou d'un petit atelier dans lequel deux ou trois personnes font courir la navette sur le métier à tisser, comme on en rencontrait encore, il y a peu d'années, dans nos campagnes. A cette sorte d'atelier domestique s'appliquent presque tous les passages où des tisserands sont nommés dans les écrits ou les discours des Pères de l'Eglise.

Dans quelques grands établissements d'une nature exceptionnelle, des hommes libres se rencontraient, cependant, mêlés à des affranchis et à des esclaves. Diverses sortes de produits avaient été soustraits par l'État à l'industrie privée. Le souci de la sécurité extérieure et intérieure de l'Empire l'obligeait à fabriquer lui-même les armes et les machines de guerre, ainsi que les étoffes et les objets de toute nature servant à l'équipement des soldats. Un sentiment d'un autre ordre le conduisait à se réserver le monopole des étoffes destinées aux palais impériaux, rigides tissus chargés d'or et d'argent, pour la parure de l'empereur ou de l'impératrice, légers voiles de lin ou lourdes tapisseries pour leurs appartements. Ses orfèvres seuls lui semblaient capables de sertir ou de ciseler les bijoux de la couronne, ces tiaras, ces diadèmes, ces colliers, ces pendeloques, ces ceinturons, que le luxe et l'étiquette multipliaient singulièrement au quatrième siècle. Enfin, il usait d'un droit régalien en s'attribuant la fonte et la frappe des monnaies. L'État avait ainsi ses filatures de lin, ses tissages de lin et de laine; il avait ses teintureries de pourpre; il avait ses fabriques d'armes; il avait ses ateliers d'orfèvrerie; il avait ses hôtels des monnaies. Si l'on parcourt les lois réglant la condition des hommes libres employés dans ces diverses manufactures, il semble qu'elle différât peu de celle des esclaves<sup>1</sup>. Ils n'ont pas le droit de changer de profession, et doivent transmettre à leurs enfants celle qu'ils

<sup>1</sup> Code Théodosien, X, xx-xxii.

ont exercée toute leur vie. Dans certains métiers, ils ne peuvent se marier hors de la corporation. Les malfaçons sont sévèrement punies. Cependant, quand on y regarde de près, ces gens soumis à une réglementation si restrictive paraissent assez libres, et même fort remuants. Au troisième siècle, les monétaires des Gaules font trembler Aurélien. Un armurier gallo-romain fut pendant quelques mois empereur<sup>1</sup>. En Orient, au quatrième siècle, quand les tisserands et les armuriers des fabriques impériales veulent manifester leur mécontentement, ils sortent sur la place publique en brandissant leurs outils, et semblent un essaim d'abeilles que la fumée a chassé hors de la ruche<sup>2</sup>. A Cyzique, les tisserands en laine et les monétaires forment deux corporations extrêmement nombreuses : ils vivent avec leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs ; leurs obligations consistent à fournir chaque année au fisc une quantité déterminée d'objets de leur fabrication, les uns des monnaies neuves, les autres des uniformes militaires<sup>3</sup>. Ils paraissent une population à part, qui se mêle peu aux habitants de la ville, et ne se croit pas obligée d'en partager les sentiments. Si les ouvriers impériaux de Césarée font cause commune avec tout le peuple de la cité pour protester en faveur de saint Basile<sup>4</sup>, ceux de Cyzique se séparent, sous Julien, de leurs concitoyens et refusent de suivre ceux-ci devant les autels des dieux<sup>5</sup>. Ces exemples suffisent à montrer que dans cette catégorie de la classe ouvrière, comme dans les autres, le christianisme avait jeté de profondes et multiples racines.

Les ouvriers des manufactures impériales, malgré l'espèce de servage auquel ils étaient assujettis, ne représentent pas encore la dernière classe du peuple, puisque, pour retenir dans les liens de la corporation les artisans de la monnaie, Constantin leur défend par décret d'aspirer au perfectissimat ou à l'égrégat, dignités correspondant à l'ordre équestre, ou de prétendre au grade de ducénaires, de centenaires, qui étaient des officiers de la milice palatine<sup>6</sup>. On ne leur barrerait pas la route de ces dignités ou de ces grades, si quelques-uns au moins parmi eux n'étaient en mesure d'y parvenir. Cela n'indique pas une situation très abaissée. Pour atteindre les derniers rangs du peuple, il faut descendre jusqu'à ces prolétaires que l'État admet à participer aux distribu-

<sup>1</sup> Vopiscus, *Aurelianus*, 33; — Trebellius Pollion, *Triginta tyranni*, 8.

<sup>2</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio XLIV*, 57.

<sup>3</sup> Sozomène, *Hist. Eccl.*, V. 15.

<sup>4</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *l. c.*

<sup>5</sup> Sozomène, *l. c.*

<sup>6</sup> Loi de 317 : *Code Théodosien*, X, xx, 1.

tions publiques de pain et de denrées. Ces distributions, véritable manifestation du socialisme officiel, furent dans Rome, pendant les premiers siècles de l'Empire, la ressource unique et régulière de plusieurs centaines de mille hommes. Elles avaient pour explication et, dans une certaine mesure, pour excuse la concurrence écrasante faite au travail libre par le travail servile. Au quatrième siècle, la situation s'est améliorée, au moins pour les petits métiers, et le nombre des travailleurs libres s'est accru, en même temps que diminuait celui des esclaves. Cependant la situation économique n'est pas encore assez modifiée pour que les mauvaises habitudes prises depuis de longs siècles par une partie très considérable de la classe populaire aient pu se corriger : les empereurs du quatrième siècle sont obligés de nourrir, et même d'amuser, une immense multitude de pauvres et d'oisifs. Les distributions gratuites de blé, d'huile, de lard, même de vin, continuent à Rome, à Constantinople, dans les grandes villes : elles sont réglementées par plusieurs titres du Code Théodosien : c'est en partie pour en garantir le fonctionnement régulier que travaillent obligatoirement les corporations astreintes au service des transports et de l'alimentation. Une loi de 369 parle « des gens du peuple qui n'ont pas d'autre ressource », *popularibus quibus non est aliunde solatium* <sup>1</sup>. En 394, Prudence, dans son poème contre Symmaque, montrera encore ceux-ci escaladant les degrés de l'estrade dressée dans chacune des quatorze régions de Rome, afin de recevoir des mains du distributeur public leur part de denrées ou le bon qui y donne droit <sup>2</sup>. De ce genre de distribution, le pain « qui nourrit la longue oisiveté de la foule <sup>3</sup> » a reçu l'appellation officielle de « pain des gradins », *panis gradilis* <sup>4</sup>.

Ces pensionnaires de l'annone sont, au quatrième siècle, ce qu'ils furent dans tous les temps : calmes, si l'Etat leur donne, comme autrefois, leur sportule pleine de vivres et leur place gratuite au théâtre; turbulents, si par hasard la flotte qui porte le blé d'Afrique, d'Egypte ou de Sicile a été retardée par les vents contraires et n'est point signalée, aux époques accoutumées, en vue du port d'Ostie. Quand ce contre-temps se produit, tout autre intérêt ou tout autre devoir disparaît pour ces affamés : malgré les lois prohibant les sacrifices officiels, le préfet de Rome est obligé, pour prévenir une émeute, d'offrir des victimes dans le temple des

<sup>1</sup> Code Théodosien, XIV, xvii, 5.

<sup>2</sup> Prudence, *Contra Symmachum*, I, 582; II, 949.

<sup>3</sup> *Ibid.*, II, 954.

<sup>4</sup> Code Théodosien, XIV, xvii : *De annonis civicis et pani gradili*.

Castors, protecteurs de la navigation<sup>1</sup>. Mais, hors ces moments d'effervescence passagère et de superstition réveillée, c'est le christianisme qui l'emporte, au quatrième siècle, jusque dans cette dernière couche du peuple romain. « Tous les petits, écrira bientôt Prudence, tous ceux qui demeurent aux plus hauts étages des maisons et, pour rentrer chez eux, foulent les marches noircies de longs et sinueux escaliers, tous ceux qui vivent du pain distribué par l'assistance publique, fréquentent déjà, dans les souterrains du Vatican, la tombe du père aimable de l'Eglise romaine ou courent en foule vers le baptistère du Latran, afin d'en rapporter le signe du salut et l'onction royale<sup>2</sup>. » Si Prudence, en 394, a pu écrire « tous », on pourra au moins, trente ou quarante ans plus tôt, mettre « le plus grand nombre », avec l'assurance de n'être pas loin de la vérité. Mais, pour être tout à fait vrai, il conviendra d'ajouter que, parmi ces pensionnaires de l'assistance publique, victimes à demi conscientes d'une organisation économique viciée depuis des siècles, il y en a maintenant qui ne sont pas oisifs. Ceux-ci exercent de petits métiers qui ne suffiraient pas à les nourrir sans l'aide de l'Etat. Une inscription récemment découverte, et malheureusement trop fragmentaire pour être complètement comprise, contient une liste, dressée par l'ordre d'un préfet de Rome dans la seconde moitié du quatrième siècle<sup>3</sup> : c'est l'énumération des gens qui, pour un motif quelconque, ont, dans les divers quartiers de la ville, encouru la radiation des largesses publiques. Parmi les noms qui se lisent encore sur le marbre, on en rencontre d'apparence chrétienne, comme Redemptus, Boniface, Adéodat, Quod vult Deus. A la suite de plusieurs de ces noms est jointe une indication de métier : coiffeur, valet d'auberge, revendeur, marchand de cire, de plumes, de vaisselle, de légumes, de galoches, d'habits. Ce n'est point pour s'être fait ainsi quelques moyens d'existence que ces artisans ou ces petits marchands ont été radiés, car beaucoup d'autres noms, dans la même liste, ne sont accompagnés d'aucune mention de ce genre. Le détail que nous venons de relever montre seulement, au quatrième siècle, des habitudes laborieuses s'introduisant jusque parmi les assistés auxquels l'Etat assure encore leur place au théâtre et leur droit au bon de pain : *locum spectaculis et panem*, dit l'inscription<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ammien Marcellin, XIX, 10.

<sup>2</sup> Prudence, *Contra Symmachum*, I, 580-586.

<sup>3</sup> *Ex auctoritate Tarraci Bassi...* Peut-être le même que le préfet de 383, Anicius Auchenius Bassus. (Voy. Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. V, p. 57.)

<sup>4</sup> Sur cette liste et les divers fragments qui s'y rapportent, voy. *Bull. della comm. arch. com.*, 1891, p. 342-358.

On doit croire que beaucoup de ceux-ci prirent part, en 357, à la grande manifestation du peuple romain en faveur du pape Libère exilé, quand, interrompant soudain les jeux du cirque, la foule assise sur ses gradins fit entendre ce cri : « Un Dieu, un Christ, un Evêque ! »

### III

L'amour des spectacles était encore très grand au quatrième siècle. Mais déjà les moralistes chrétiens ont pour le combattre des arguments que leurs devanciers n'eussent pas employés. Saint Jean Chrysostome ne reproche pas seulement au théâtre, au stade, à l'amphithéâtre leur immoralité ou leur cruauté, comme l'avaient fait Tatien, Athénagore, Tertullien, saint Cyprien ; il leur objecte aussi le temps qu'ils font perdre aux spectateurs<sup>2</sup>.

Si envahissante qu'elle paraisse quelquefois, la place occupée par le théâtre dans la vie moderne n'est rien auprès de celle qu'il avait prise chez les anciens. Dans leur vaste hémicycle ou leur ovale immense, les édifices construits pour le drame, les courses ou les combats, pouvaient contenir et renfermaient souvent en fait les habitants adultes de toute une cité. Les représentations n'y duraient pas, comme chez nous, deux ou trois heures ; elles commençaient ordinairement le matin pour s'achever dans la nuit<sup>3</sup>. Le nombre des jours ainsi employés comprenait une partie notable de l'année. En 354, le calendrier romain compte encore cent-soixante-quinze jours de fête. Il y en a dix pour les combats de gladiateurs, soixante-quatre pour les jeux du cirque, cent un pour les représentations scéniques<sup>4</sup>. Mais les fêtes du calendrier, célébrées à des dates fixes, aux frais communs du trésor public et des titulaires de diverses magistratures, sont loin de représenter toutes les journées consacrées aux spectacles. Il y faut ajouter ceux que les empereurs offrent de temps en temps au peuple, à l'occasion d'un anniversaire, d'un événement heureux, d'une victoire ; et aussi les représentations organisées par de riches citoyens, avides de popularité, ou empressés de montrer leur fortune. Celles-ci sont encore très nombreuses, à en juger par les allusions qu'y font les écrivains du temps<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Théodoret, *Hist. Eccl.*, II, 14.

<sup>2</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Act. Apost.* hom. XLII, 4. — Cf. *In Matth.* hom. VI, 8.

<sup>3</sup> Ammien Marcellin, XIV, 6 ; saint Basile, *In Hexameron* hom. IV, 1.

<sup>4</sup> *Corpus inscr. lat.*, t. I, p. 378.

<sup>5</sup> Saint Basile, Hom. *in Psalm.* LXI, 4 ; hom. *in martyrem Julittam*, 6 ; hom. *in illud Lucæ : Destruam*, etc., 3 ; — saint Grégoire de Nazianze, *Poemata*

Certes, le mot de saint Jean Chrysostome est bien justifié. Il trouve son application non seulement à Rome, à Constantinople ou à Antioche, mais encore dans les moindres cités; on connaît des villes où l'amour des spectacles était devenu si absorbant, qu'il avait fini par y éteindre toute vie industrielle et commerciale, leurs habitants n'ayant plus d'autre souci que les jeux où du matin au soir ils passaient leur vie<sup>1</sup>. Si juste qu'il soit, cependant, le mot de l'orateur du quatrième siècle n'eût sans doute pas été compris cent ou deux cents ans plus tôt. Maintenant les intelligences sont préparées à l'entendre. On perd encore le temps, mais on en sait davantage le prix, parce qu'on apprécie mieux la valeur du travail, pratiqué de plus en plus par les hommes libres.

Les moralistes chrétiens auront encore beaucoup à faire, cependant, pour combattre l'irrésistible attrait de ces joies factices. On en jugera par l'histoire d'une semaine sainte à Constantinople, tout à la fin du siècle. Le mercredi, une pluie torrentielle était tombée, menaçant d'inondation les campagnes chargées de moissons et la ville elle-même. Le peuple n'avait cessé de visiter les sanctuaires, au chant des litanies. L'orage se calma le jeudi. Rassurée, le vendredi saint la foule déserta l'église pour le cirque. Le samedi saint, elle courut au théâtre<sup>2</sup>. Cependant la population de Constantinople était chrétienne et même fervente. Mais sa ferveur n'était pas à l'épreuve des séductions de la scène. Celles-ci lui faisaient oublier jusqu'aux jours les plus sacrés et aux mystères les plus touchants de la religion. On comprend que les Pères de l'Eglise aient dirigé contre une passion aussi exclusive les traits de leur éloquence. Sur tous les points, le progrès social, si réel à cette époque, trouvait sa route barrée par le théâtre. Funeste à la famille par la démoralisation qu'il propageait, et aussi par les habitudes de vie tout extérieure qu'il entretenait, au travail industriel par l'oisiveté dont il était cause, à la vie religieuse par la concurrence souvent victorieuse qu'il faisait aux cérémonies du culte, le théâtre contribuait encore à retarder la suppression de l'esclavage, à cause du grand nombre des esclaves qu'il employait.

Dans l'immense personnel occupé aux spectacles, il y avait des gens de condition libre. Si la loi, tyrannique pour eux comme pour les membres de toutes les corporations, les retenait quelquefois, malgré les protestations de leur conscience, dans les liens d'un métier considéré comme immoral, au moins ne devaient-ils compte

*quæ spectant ad alios*, IV, 149-153; — saint Jean Chrysostome, *In Ep. ad Rom.* hom. XVII, 3.

<sup>1</sup> Saint Basile, *In Hexameron* hom. IV, 1.

<sup>2</sup> Saint Jean Chrysostome, *Hom. contra ludos et theatra*, 1, 2.

de leurs actions à personne. Mais, à côté d'eux, confondus dans la promiscuité de la vie théâtrale, les esclaves étaient en foule. Ces comédiennes qui traversaient la ville en litière, superbement parées, ces mimes qui éblouissaient le peuple par le luxe de leurs équipages, travaillaient souvent pour le compte d'un maître. « Dépouillez, dit un écrivain du temps, de leurs habits de pourpre ceux qui font sur la scène le personnage de roi ou de prince, ce ne sont pas des rois ou des princes qui apparaîtront, et souvent ce ne sont même pas des hommes libres <sup>1</sup>. » Plus encore que sur la scène, il en était ainsi au cirque. Non seulement les innombrables serviteurs attachés aux écuries étaient presque tous esclaves <sup>2</sup>, mais aussi les cochers, que la foule enthousiaste couvrait de palmes, de couronnes, et sur lesquels l'or semblait pleuvoir, appartenaient pour la plupart à la classe servile. Dans les chasses périlleuses ou les combats sanglants de l'amphithéâtre, quelques hommes libres, parfois des nobles ruinés, risquent leur vie pour de l'argent, esclaves seulement de leur ventre, selon l'expression d'un contemporain <sup>3</sup>; ce faible appoint, même en y joignant les condamnés et les prisonniers de guerre, ne suffirait pas cependant à remplir les cadres des bestiaires et des gladiateurs : il y faut des esclaves, au sens strict du mot. Façonnés par la dure discipline de l'entrepreneur qui les a loués ou vendus au président des jeux, ce sont les meilleurs combattants, les mieux entraînés, les plus dociles et les plus féroces tout ensemble. Ils savent mourir correctement sous les yeux du peuple romain, sans rien retrancher du plaisir qui lui est dû. Ce ne sont pas eux qui s'étranglèrent dans leur prison, la veille du spectacle, comme ces farouches prisonniers saxons que la munificence impériale avait octroyés à Symmaque, et sur lesquels celui-ci, dans une lettre célèbre, verse des pleurs de crocodile <sup>4</sup>.

En 350, les gladiateurs sont encore assez nombreux à Rome pour qu'un prétendant, se servant d'eux comme d'une armée, s'empare avec leur aide du pouvoir <sup>5</sup>. Jusqu'à ce que l'Église soit parvenue, au commencement du cinquième siècle, à obtenir de la volonté hésitante des empereurs la suppression définitive des spectacles sanglants, cette horrible forme de l'esclavage subsistera. Sur des scènes plus douces, mais aussi plus impures, longtemps encore après cette date paraîtront des esclaves.

<sup>1</sup> Saint Basile, *De legendis libris Gentilium*, 4.

<sup>2</sup> A l'occasion des jeux célébrés pour la questure de son fils, Symmaque donne vingt esclaves aux écuries du cirque. (*Ep.*, II, 78.)

<sup>3</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Poemata quæ spectant ad alios*, VIII, 115-122.

<sup>4</sup> Symmaque, *Ep.*, II, 46.

<sup>5</sup> Sozomène, *Hist. Eccl.*, IV, 1.

Les mœurs publiques recevaient des mœurs privées de fâcheux exemples, donnés, comme il arrive souvent, par ceux mêmes qui eussent eu le devoir d'éclairer ou de modérer les passions de la foule. Le goût des distractions scéniques était si grand dans l'ancien monde que beaucoup de gens, à qui leur fortune permettait de se donner ce luxe, avaient en permanence « le théâtre chez soi ». Ce n'était pas la comédie de salon, comme la jouent les modernes; d'opulents Romains entretenaient des comédiens à demeure<sup>1</sup>. Ils nourrissaient dans leurs maisons des troupes d'histriens, de danseurs, de ballérines, achetés à grands frais ou dressés dès l'enfance. Des contemporains de Pétrone ou de Pline ces mœurs ont passé à ceux de saint Jérôme ou de saint Jean Chrysostome. « Ils font de leur maison un théâtre », répète plusieurs fois ce dernier, parlant des riches de son temps<sup>2</sup>. Il faut lire dans ses discours, ou dans les vers mordants de Grégoire de Nazianze, la description des salles aux plafonds dorés, aux parois de marbre, aux pavés de mosaïque, pleines d'ombre, de vases réfrigérants, de boissons exquises, de bruit et de musique, où les convives, couchés sur des lits d'ivoire, autour de tables ruisselantes de parfums, prêtent l'oreille aux concerts donnés par un orchestre domestique, ou promènent leurs regards sur les danses des jeunes garçons et des jeunes filles qui forment le corps de ballet<sup>3</sup>.

Des scandales d'un autre ordre avaient-ils encore lieu dans les maisons riches? On avait vu jadis des particuliers nourrir des troupes de bestiaires et de gladiateurs, non seulement pour les louer dans les jeux publics, mais encore pour offrir à leurs amis, dans des amphithéâtres privés, le spectacle de tueries intimes. Si ce dilettantisme cruel exista jamais en Orient, il semble qu'il y eût entièrement cessé au temps qui nous occupe. Les écrivains chrétiens de cette partie de l'Empire ne nous laissent rien ignorer des mauvaises mœurs de leur siècle : ils parlent souvent des chasses et des combats de gladiateurs donnés au peuple par des particuliers; mais jamais ils ne montrent ceux-ci les prolongeant, pour ainsi dire, dans leurs maisons. C'est la corruption du théâtre, non des mœurs homicides de l'amphithéâtre, que la colère évangélique

<sup>1</sup> Lactance, *Div. Inst.*, VI, 21.

<sup>2</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Genesim sermo VIII*, 2; *In Matth. hom. XLVIII*, 6, 7; *LXXVIII*, 3.

<sup>3</sup> Ammien Marcellin, *XIV*, 6; — saint Grégoire de Nazianze, *Poemata de se ipso*, *LXXXVIII*, 84-86; — saint Jean Chrysostome, *In Genesim sermo VII*, 4; *VIII*, 2; *Expos. in psalm. xli*, 2; *In Matth. hom. XLVIII*, 5. — Vers la fin du siècle seulement, l'autorité publique s'effraya du relâchement des mœurs, et prescrivit de licencier les esclaves musiciennes. (*Code Théodosien*, *XV*, 7, 10, année 385.)

d'un Grégoire ou d'un Chrysostome poursuit jusqu'au fond des demeures de l'aristocratie. Ils décrivent quelquefois les ménageries où de riches personnages élevaient des oiseaux de proie, des bêtes sauvages, notamment des ours; mais ce qu'ils y trouvent à blâmer, c'est la dépense inutile et l'excès de luxe; ils parleraient plus sévèrement si ces animaux servaient à des combats. Sur l'Occident, je n'oserais porter un jugement aussi assuré; les écrivains latins du quatrième siècle sont autrement sobres de détails de mœurs que leurs confrères orientaux; ils se taisent de tant de choses qu'on ne saurait, en bonne critique, rien conclure de leur silence. Sur le point qui nous occupe, il serait certainement imprudent de le faire. Une anecdote rapportée par un historien grec, mais relative à une résidence impériale d'Italie, montre que là au moins existait encore, dans la dernière moitié du siècle, un amphithéâtre où les bêtes féroces étaient chassées pour le seul plaisir du prince et de sa cour. Un jour que Gratien, dans son palais de Milan, assistait à une représentation de ce genre, saint Ambroise, qui voulait lui demander la grâce d'un accusé, ne put parvenir auprès de l'empereur qu'en se glissant, à la suite des bestiaires, par la porte destinée aux fauves <sup>1</sup>.

Quelque grand, cependant, que fût leur nombre, les esclaves destinés aux spectacles privés n'étaient que l'exception. Ce qui reste la règle, c'est la multitude des serviteurs inutiles employés dans les maisons riches. Quand le maître voyageait, un nombreux cortège, rangé, comme une armée, en troupes distinctes, environnait son char; même pour une simple promenade, il lui fallait une escorte: un élégant se fût cru déshonoré s'il avait été vu se dirigeant vers le bain ou se promenant au Forum sans être entouré d'esclaves. Chevauche-t-il? Ceux-ci marchent devant et derrière sa monture; un coureur le précède, écartant la foule. Les femmes, si elles veulent être à la mode, se font suivre de même par de nombreux serviteurs: paraître dans la rue avec deux esclaves seulement serait une faute contre le goût <sup>2</sup>. Dans l'intérieur de la maison, la mollesse et la vanité multiplient de même les services à l'infini. Un contemporain nous dit qu'il y a des esclaves différents pour ouvrir la porte, annoncer les visiteurs, imposer silence aux voix trop bruyantes, offrir des fleurs, répandre des parfums, servir à boire, apporter les mets, les goûter, transmettre les moindres

<sup>1</sup> Sozomène, *Hist. Eccl.*, VII, 25.

<sup>2</sup> Ammien Marcellin, XIV, 6; — saint Basile, *In Hexameron* hom. V, 2; saint Jean Chrysostome, *In Joannem* hom. LXXX, 2; *in Ep. I ad Cor.* hom. XLV, 5; *in Ep. ad Rom.* hom. VI, 6; *in Ep. ad Hebr.* hom. XXVIII, 4, 5; *in Act. Apost.* hom. XXIV, 4.

signes du maître, en interprétant jusqu'au mouvement de ses doigts<sup>1</sup>. On recherche, comme autrefois, les jeunes pages au visage efféminé, au teint brillant, à la longue chevelure : ils sont mêlés à la foule des eunuques de tout âge, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, dont les vêtements chargés de broderies d'or dissimulent mal la précoce ou sénile décrépitude. Tout ce monde, paré de couleurs éclatantes, remplit de son oisiveté affairée ou de son labeur frivole le palais des grands<sup>2</sup>.

Si nombreux qu'ils paraissent, les esclaves de luxe, employés au service intérieur ou attachés à la personne du maître, forment une faible partie de son patrimoine. Il y faut ajouter les esclaves de la campagne, qui servent à l'exploitation des biens ruraux, et les esclaves industriels, répartis en divers ateliers, dont la population égale ou dépasse souvent le personnel des grandes manufactures modernes. Toute proportion gardée, les fortunes médiocres sont établies sur le même plan. Le service intérieur, moins somptueux, est encore très divisé : pour les besoins de la maison, sinon pour la production industrielle, beaucoup d'esclaves font l'office d'ouvriers. Même dans les demeures des pauvres, il y a des esclaves. N'en avoir qu'un est une marque non seulement de pauvreté, mais d'extrême misère<sup>3</sup>. A ne voir que l'apparence, l'esclavage n'a encore subi aucune atteinte. Les écrivains du milieu ou même de la fin du quatrième siècle montrent des esclaves mis en vente et exposés nus sur le marché, mal logés, mal nourris, contraints au silence, enchaînés, condamnés à tourner la meule, sujets à la torture, victimes de châtimens corporels et trop souvent, avec la connivence des lois civiles, voués malgré eux à l'immoralité<sup>4</sup>. L'esclavage semble être encore ce qu'il était au commencement de l'Empire romain. Chacun des détails que nous avons empruntés à Ammien Marcellin, à Basile, à Grégoire de Nazianze, à Jean Chrysostome, pourrait être appuyé d'une citation

<sup>1</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Poemata moralia*, VIII, 144-148.

<sup>2</sup> Ammien Marcellin, XIV, 6; — saint Grégoire de Nazianze, *Poemata moralia*, VIII, 144-148, XXVIII, 90; — saint Basile, in *Psalm.* XIV hom. II, 4; — saint Jean Chrysostome, in *Psalm.* XLVIII hom. 8.

<sup>3</sup> Saint Jean Chrysostome, in *Ep. ad Ephes.*, 6, hom. XXII. 2; *Ad Stagirium a dæmone vexatum*, III, 12.

<sup>4</sup> Saint Basile, Hom. in *martyrem Julittam*, 6; hom. in *divites*, 6; hom. in *Psalm.* xxxii, 5; *Ep.* 199; — Julien, *Ep.* 36; — Claudien, in *Eutrop.*, I, 35; — saint Jean Chrysostome, in *Act. Apost.* hom. XLV, 4; in *Ep. I ad Tim.* hom. XVI, 2; hom. *De libello repudiî*, 1; in *Ep. ad Ephes.*, 4, hom. XV, 3, 4; XVI, 2; in *Matth.* hom. LXXXIX, 4; in *illud : Propter fornicationem*, etc., hom. I, 4; in *Ep. I ad Cor.* hom. XII, 5; in *Ep. ad Coloss.*, 4, hom. XII, 2; in *Ep. ad Philem.* hom. I, 2; *Ad Theodorum lapsus*, I, 13; — saint Jérôme, *Ep.* 77.

de Pétrone, de Valère Maxime ou de Pline, d'Ovide ou de Juvénal. Si la sévérité de l'histoire permettait un pareil jeu d'esprit, il ne serait pas très difficile de tracer un tableau de l'esclavage sous les règnes d'Auguste ou de Trajan, en se servant de témoins contemporains de Constance ou de Théodose, comme on pourrait peindre le personnel servile au temps de ceux-ci avec les couleurs fournies par des écrivains du premier ou du second siècle.

En y regardant de près, cependant, on s'aperçoit que les apparences ne correspondent pas tout à fait à la réalité. Bien qu'il y ait encore des multitudes d'esclaves, déjà se reconnaît, chez les plus riches citoyens, un effort pour combler, par quelque artifice, des vides qui se seraient produits dans la population servile. C'est ainsi qu'en tête de son pompeux cortège l'opulent personnage qu'Ammien Marcellin a pris pour type du luxe de l'époque, fait marcher devant son char tout le personnel de l'atelier de tissage, puis les cuisiniers et les marmitons, et qu'à la foule des esclaves suivant pêle-mêle sont joints un grand nombre de badauds du voisinage; il semble que les maîtres de cérémonie qui, une baguette à la main, alignent tous ces figurants, aient dû emprunter de toutes parts pour donner l'illusion de l'ancien train de maison : ils ont vidé l'atelier, ils sont descendus dans les cuisines, ils ont même raccolé peut-être des vagabonds et des oisifs <sup>1</sup>. Autre signe des temps : un cortège de cette sorte excitera bientôt moins d'admiration que de mécontentement. Quand une femme de bonne naissance se montre supérieure au préjugé mondain et traverse le Forum peu accompagnée ou même seule, un murmure de sympathie s'élève sur ses pas <sup>2</sup>. Mais une manifestation bien différente a lieu sur le passage des vaniteux possesseurs d'esclaves, qui fendent à grand bruit la foule. « Quand tu t'avances sur ton char, dira saint Jean Chrysostome à l'un d'eux, beaucoup de gens ne te regardent pas, mais regardent le brillant harnais de tes chevaux, les esclaves qui te précèdent et qui te suivent et ceux qui ouvrent pour toi un chemin dans les rangs pressés du peuple : toi, ainsi escorté, ils te détestent et te considèrent comme un ennemi public <sup>3</sup>. »

Le nombre des esclaves paraît donc avoir diminué, même dans les grandes maisons. Une conséquence de cette diminution, c'est qu'à la fin du quatrième siècle on compte parmi les domestiques quelques hommes libres <sup>4</sup>. Quelle que soit la porte par où ils rentrent, ceux-ci reprennent peu à peu, à divers étages de la société,

<sup>1</sup> Ammien Marcellin, XIV, 6.

<sup>2</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Ep. ad Hebr.* hom. XXVIII, 4, 5.

<sup>3</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Ep. ad Rom.* hom. XI, 6.

<sup>4</sup> *Id.*, *In Ep. I ad Cor.* hom. XL, 5.

les places occupées auparavant par les esclaves. Dans le service de l'Etat, des cités, ils se substituent à eux pour une multitude de petites fonctions, dont ces derniers avaient eu jusque-là le monopole. A la différence de la grande industrie, où semble encore dominer l'esclavage, les petits métiers reviennent aux mains des personnes de condition libre. Ce mouvement, qui replace progressivement, sans secousse, la société sur ses véritables bases, a diverses causes. L'une est le déclin de la puissance militaire de Rome. Depuis longtemps, celle-ci ne fait plus que des guerres défensives : les captifs barbares qui en proviennent sont peu nombreux, comparés à la multitude des prisonniers de guerre qui, à la fin de la République et dans les deux premiers siècles de l'Empire, étaient presque chaque année jetés par la conquête sur tous les marchés du monde civilisé. En dehors de la traite, commerce rare et furtif, l'esclavage ne se recrute plus guère que par lui-même, c'est-à-dire par les naissances, qui, dans les familles serviles (c'est un fait d'expérience), ont été de tout temps inférieures aux décès. N'étant plus, comme autrefois, renouvelé par l'apport fréquent d'un sang nouveau, l'esclavage décline d'année en année. Voilà plus d'un siècle que ce déclin se produit. C'est un reflux lent, à peine sensible, qui laisse chaque jour un peu plus d'espace libre sur le rivage jadis tout entier couvert par la marée montante de la servitude.

Des motifs politiques ou même économiques ne suffiraient pas à expliquer un fait aussi considérable : rarement une révolution de cette importance s'accomplit sans avoir une cause morale. Depuis trois siècles, le christianisme avait employé à miner l'esclavage son influence croissante sur les âmes. Certes, la tâche était délicate, car nulle doctrine, même triomphante, et à plus forte raison une doctrine longtemps persécutée, n'eût pu attaquer de front une institution sur laquelle semblait reposer l'ancien monde. Pour l'abattre d'un seul coup, il aurait fallu recourir aux moyens révolutionnaires, c'est-à-dire renverser la société même avec elle. Rien n'était plus facile peut-être, car, en s'appuyant sur l'esclavage, les civilisations antiques prenaient pour base un amas de matières inflammables, qui avaient déjà causé des incendies partiels, et qu'une étincelle puissante eût sans beaucoup de peine entièrement allumées. Mais rien n'était plus contraire à l'esprit du christianisme, qui se contenta de poser, en les laissant se développer eux-mêmes, des principes incompatibles avec la continuation de la servitude : égalité primitive, consacrée de nouveau par le sang d'un Dieu répandu pour tous les hommes; fraternité universelle, rappelée chaque jour par les rites et les sacrements d'une religion offerte à tous sans distinction de conditions sociales; dignité du travail, devenu le

devoir de chacun au lieu d'être le fardeau de quelques-uns; humilité, chasteté, mortification, vertus nouvelles, directement opposées aux vices que favorisait et qui entretenaient l'esclavage. En même temps qu'il en préparait ainsi la lointaine mais complète abolition, le christianisme, par un juste souci des nécessités présentes, s'efforçait de le rendre provisoirement supportable : il prêchait aux maîtres la douceur, aux esclaves la résignation, afin de rapprocher les cœurs et d'inspirer aux deux classes d'hommes les plus divisées de situation et d'intérêt des sentiments de mutuelle tolérance.

Au quatrième siècle, malgré les abus et les excès que nous avons signalés, le rapprochement est en train de s'accomplir, parce que les inégalités les plus révoltantes, sans s'effacer encore tout à fait des lois, disparaissent peu à peu des mœurs. Comme il arrive souvent, la société est déjà plus chrétienne que sa législation. Les écrivains religieux se plaignent encore avec raison que l'éducation de l'esclave reste généralement négligée, que sa moralité même soit souvent en péril par la cupidité ou les vices des maîtres<sup>1</sup>; mais ils reconnaissent en même temps que l'esclave a obtenu de l'Église ou reçu de la société améliorée par elle ce que lui refusait la civilisation antique : l'égalité religieuse et le droit au mariage, à la paternité légitime, à la famille<sup>2</sup>. Cela seul suffisait à retirer au problème de l'esclavage beaucoup de son caractère aigu et douloureux. Aussi n'entend-on plus parler, comme autrefois, de révoltes d'esclaves. Les maîtres ne paraissent plus trembler dans leurs maisons, et s'y sentir entourés d'autant d'ennemis que de serviteurs. La cessation ou au moins l'atténuation de cet état de guerre intérieure est probablement pour quelque chose dans le sentiment de sécurité qui, en dépit des agitations et des misères de l'époque, se montre souvent dans le langage de ses écrivains. Il devient possible à ceux-ci de discuter le principe de l'esclavage, sans craindre de soulever des passions qu'eux-mêmes seraient ensuite impuissants à calmer. L'apaisement général des esprits permet d'entrevoir et même de montrer, dans un avenir plus ou moins prochain, la solution définitive.

Après avoir dit, en répétant saint Paul, que, devant Dieu, entre les esclaves et les libres il n'y a pas de différence; qu'esclave,

<sup>1</sup> Saint Basile, *Ep.* 199, n° 49; Hom. in *Psalm.* xxxii, 5; — saint Jean Chrysostome, *In Ep. ad Ephes.*, 6, hom. XXII, 2; *In Ep. I ad Cor.* hom. XII, 5; *In Ep. II ad Tim.* hom. IV, 2; *In illud : Propter fornicationem*, etc., hom. I, 4; — saint Jérôme, *Ep.* 77.

<sup>2</sup> Ne pouvant citer ici tous les textes, je me permets de renvoyer à mon livre sur les *Esclaves chrétiens* (2<sup>e</sup> éd., Paris, Didier), chapitres intitulés : *Rang des esclaves dans la société chrétienne* et le *Mariage religieux des esclaves*. — Voy. encore saint Basile, *Ep.* 199, 48, 42 et 227, 53.

libre, sont de vains mots ne correspondant pas à une réalité <sup>1</sup>, les écrivains et les orateurs ecclésiastiques du quatrième siècle vont plus loin et ne craignent pas de sonder le fondement même de l'esclavage. Ce fondement, pour eux, c'est l'injustice, de quelque prétexte qu'on la couvre. Dès le temps de Constantin, Lactance écrit qu'à la racine de toute inégalité sociale on la rencontre. Pendant tout le cours du siècle, théologiens, prédicateurs, poètes sacrés, commentent ce mot en l'appliquant à la servitude. Son origine, disent-ils, c'est le péché, c'est la tyrannie, c'est l'avarice, l'insatiable cupidité. « Esclave ou libre, distinction mauvaise! » s'écrie saint Grégoire de Nazianze. « L'esclavage, loi mauvaise! » répète-t-il. Plus hardiment, saint Grégoire de Nysse, dans une homélie, déclare qu'en soumettant au joug leurs semblables créés par Dieu pour commander, les hommes se sont attaqués au précepte divin et ont dépassé les limites d'un pouvoir qui leur avait été donné sur les seuls êtres privés de raison : « Homme vous-même, comment pouvez-vous vous dire le maître d'un homme? » Et saint Jean Chrysostome résume tout l'enseignement catholique de son siècle en disant que « la servitude n'est pas naturelle », c'est-à-dire qu'elle est contraire à l'ordre primitif et au droit même de la nature <sup>2</sup>. Pour bien juger de la portée de ces paroles, il faut se souvenir qu'elles ont été, le plus souvent, prononcées en chaire, devant des foules où maîtres et esclaves se trouvaient confondus; quelquefois, comme l'indique dans un de ses sermons saint Jean Chrysostome, c'était pour donner satisfaction à la pensée intime des auditeurs, pour résoudre leurs doutes et répondre à leurs demandes, que les orateurs sacrés traitaient ces hautes questions, où tant d'intérêts présents, de droits actuels, de fortunes existantes, se trouvaient engagés.

Il eût été périlleux d'aller jusqu'au bout des conclusions qui semblaient sortir de ces prémisses. Beaucoup d'excellentes familles chrétiennes possédaient encore des esclaves <sup>3</sup>, et, comme elles les traitaient bien, avec un égal respect de leur corps et de leur âme, elles ne croyaient point pécher contre la justice. Dans certains foyers d'élite, une vraie fraternité religieuse s'établissait même entre maîtres et serviteurs, qui s'édifiaient mutuellement par leurs

<sup>1</sup> Saint Paul, *I ad Cor.*, vii, 32; — Lactance, *Div. Institut.*, V, 17; — saint Jean Chrysostome, *De Lazaro* concio VI, 8.

<sup>2</sup> Lactance, *Div. Inst.*, V, 15; — saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* XIV, 25, 26; *Poemata theologica*, II, 26; *Poemata moralia*, XXXIII, 133-140; — *Poemata de se ipso*, I, 79-82; — saint Grégoire de Nysse, *In Ecclesiast.* hom. IV; — saint Jean Chrysostome, *In Ep. ad Ephes.*, 6, hom. XXII, 2; *In Ep. I ad Tim.* hom. XVI.

<sup>3</sup> Saint Basile, *Ep.* 248.

exemples et s'excitaient ensemble à la vertu. Saint Grégoire de Nazianze avait vu, dans la maison de ses parents, un spectacle de ce genre, et en parle dans les termes les plus touchants. Saint Basile vivait avec ses domestiques comme avec des égaux, et semblait, nous dit-on, partager leur servitude<sup>1</sup>. Faire à d'aussi pieuses gens une obligation de conscience de se séparer de leurs esclaves eût sans doute été prématuré. Mais il n'était point hors de propos de le conseiller aux autres. Quelques-uns se défendaient de cette insinuation par un sophisme : « Si nous gardons des esclaves, disaient-ils, c'est dans leur intérêt, afin de les nourrir. » A ceux-là, saint Jean Chrysostome répondra un jour : « Achetez donc des esclaves, mais pour leur enseigner un métier, et les rendre libres ensuite<sup>2</sup>! » Tout se résumait, en définitive, à ceci : préparer par l'apprentissage les esclaves à recevoir utilement leur liberté, et à se transformer en ouvriers. Laissant de côté la question de justice, posée théoriquement du haut de la chaire, les interprètes de l'idée chrétienne font, dans la pratique, appel surtout à la vertu de charité.

Ils demandent à ceux qui les écoutent d'affranchir beaucoup d'esclaves. Mais ils veulent qu'on le fasse prudemment, et qu'on ne donne la liberté qu'à des gens capables d'en bien user. Depuis longtemps, la coutume s'est établie, chez les païens comme chez les chrétiens, de libérer des esclaves en mourant. Ordinairement, on leur laisse leur pécule, afin qu'ils aient les moyens de vivre. A la fin du quatrième siècle, au moins parmi les chrétiens, on eût rougi d'agir autrement. « Si dur et si inhumain que tu sois, dit saint Jean Chrysostome à un possesseur d'esclaves, tu ne voudrais pas mourir sans léguer, à ceux qui l'ont mérité par une bonne conduite, la liberté avec quelque argent<sup>3</sup>. » La loi, cependant, ne permettait pas de faire sur une très grande échelle ces libéralités de la dernière heure. Jusqu'à Justinien, on n'eut pas la faculté d'affranchir par testament plus de cent esclaves. Aussi la bonne œuvre demandée aux chrétiens, comme la plus efficace et la plus méritoire tout ensemble, c'était la liberté donnée de leur vivant. Aucune loi ne la restreignait, et Constantin avait même ajouté aux formes classiques des formes nouvelles, pour la rendre plus facile et plus fréquente<sup>4</sup>.

Les affranchissements entre vifs furent pratiqués de tout temps. Mais, à côté de ceux qu'inspirait un véritable sentiment d'affection ou de bienfaisance, combien eurent l'intérêt pour seul mobile?

<sup>1</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* XVIII, 1; XLIII, 35.

<sup>2</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Ep. 1 ad Cor.* hom. XL, 5.

<sup>3</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Matth.* hom. XIII, 5.

<sup>4</sup> *Code Théodosien*, IV, VII, 1; *Code Justinien*, I, VIII, 2; XIII, 1. — Cf. *Code Justinien*, VII, III, 1, et *Institutes* de Justinien, I, 7.

Quelquefois, la liberté était vendue à l'esclave moyennant l'abandon de ses économies. Cela se rencontre encore au quatrième siècle, et saint Jean Chrysostome, dans un tableau navrant, peint l'affranchi dénué de ressources, qui regrette amèrement la servitude<sup>1</sup>. D'autres fois, on donnait la liberté pour s'épargner la charge de nourrir un invalide; tel, dit un poète du temps, le chien que le berger a gardé tant qu'il l'a vu capable de ramener le troupeau ou d'aboyer au loup, et dont il détache le collier quand il le juge impropre au service<sup>2</sup>. L'affranchissement conseillé aux chrétiens devait être pur de ces calculs de l'égoïsme antique. On voulait qu'ils donnassent la liberté ainsi qu'une aumône. On leur proposait même, comme le suprême effort de la vertu, un don plus vaste et un dépouillement plus complet. La libération de quelques esclaves, dans un sentiment religieux, est une bonne œuvre; mais c'est l'affranchissement en masse des esclaves d'une maison, d'une famille, qui devient l'idéal.

Plusieurs fois les documents ecclésiastiques nous l'ont montré réalisé. Au quatrième siècle, il dut en être souvent ainsi. On avait vu des fidèles se dépouiller de tous leurs biens pour en donner le prix aux pauvres : sans doute, ceux-là ne vendaient pas leurs esclaves, ce qui eût été une singulière façon de faire la charité; ils les renvoyaient libres et comblés de dons. On dit qu'un ancien consul, mort victime de la persécution de Julien, affranchit un jour cinq mille esclaves : malheureusement, la pièce d'où est tiré ce renseignement est trop suspecte pour qu'on puisse s'y appuyer. Mais un historien digne de foi, contemporain des événements qu'il raconte, rapporte un fait semblable, dont l'héroïne est une grande dame, de ce groupe instruit et pieux qui s'était formé sous l'influence de saint Jérôme. Mélanie la jeune, épouse du sénateur Pinianus, vendit, de concert avec son mari, la plus grande partie de leurs nombreux immeubles pour en distribuer le prix aux pauvres; en même temps, « elle affranchit ceux de ses esclaves qui voulurent être libres, environ huit mille<sup>3</sup> ». Cette phrase de Palladius est instructive. Elle montre d'abord combien l'esclavage était devenu supportable, quand les maîtres étaient de fervents chrétiens; il résulte, en effet, des termes employés par l'écrivain que beaucoup parmi les esclaves de Mélanie aimèrent mieux demeurer à son service que de la quitter pour être libres. Mais surtout on remarquera le chiffre donné par l'historien. Il fait con-

<sup>1</sup> Saint Jean Chrysostome, *In Ep. I ad Tim.* hom. XVI, 2.

<sup>2</sup> Claudien, *In Eutrop.*, I, 132-137.

<sup>3</sup> « Liberavit autem servorum qui voluerunt octo millia. » (Palladius, *Hist. Laus.*, 119.)

naître l'immensité de la population servile qui faisait encore partie de certains patrimoines aristocratiques, à une époque où le nombre des esclaves avait diminué et où les fortunes étaient amoindries. Si l'on veut bien se souvenir que, même en un temps où la marchandise humaine était moins rare sur le marché, et par conséquent moins chère, un esclave de valeur moyenne était estimé à 500 fr.<sup>1</sup>, on comprendra l'énormité du sacrifice pécuniaire qu'entraînait l'affranchissement de huit mille esclaves : Mélanie se dépouillait entièrement d'une somme équivalant à 4 millions de francs.

Telle était, à la fin du quatrième siècle, la force du sentiment chrétien. On ne saurait méconnaître en lui le principal moteur des progrès constatés à cette époque. Cela ne veut pas dire qu'il ait, même alors, tout amélioré. Des historiens à courte vue rendront seuls le christianisme responsable des vices et des lacunes que, cent ans après la conversion de Constantin, présente encore la constitution économique et sociale du monde romain. On ne saurait, par exemple, lui faire un crime de n'avoir pas arrêté la décadence de la classe moyenne, que nous avons montrée au commencement de cette étude. Cette décadence avait des causes tout extérieures et imputables à la seule politique. Mais là où un défaut du régime social a des raisons plus profondes, accuse une de ces lésions morales que le christianisme a précisément pour mission de guérir, cette guérison semble se faire sous nos yeux. L'histoire nous en montre les phases diverses. C'est la doctrine chrétienne qui, en rendant au travail sa noblesse primitive, en faisant prévaloir le dogme de l'égalité originelle et de la fraternité évangélique, a changé les idées et renouvelé, par son foud, le monde antique. Ces principes se répandaient, s'insinuaient, modifiaient les situations, entraînaient dans les âmes; on pourrait leur appliquer les mots si expressifs de l'historien sacré, disant de la parole de Dieu qu'elle croissait et se multipliait à la façon d'un organisme vivant<sup>2</sup>. Nous avons essayé de rendre visible, sinon ce travail intérieur, au moins ses résultats, et de montrer, dans la société qui se transforme, l'ouvrier occupant peu à peu tous les postes d'où se retire lentement l'esclave. Ce changement presque insensible, à peine aperçu des contemporains, est devenu pour la postérité l'un des plus grands spectacles de l'histoire. Rien n'est mieux fait pour montrer l'aptitude du christianisme à résoudre les problèmes sociaux les plus compliqués et à guérir, sans opération violente, les plaies morales les plus douloureuses.

Paul ALLARD.

<sup>1</sup> Voy. *les Esclaves chrétiens*, p. 16, note 1.

<sup>2</sup> *Act. Apost.*, XII, 24.

# LE PAYSAGE A LA PLUME

---

Aimez-vous les paysages à la plume?

On sait que le genre n'est pas très vieux en France. Il ne date guère que de Bernardin de Saint-Pierre et de Jean-Jacques. Non pas qu'avant eux il ne se soit trouvé chez nous d'excellents peintres littéraires, mais, les premiers, ils ont su se créer un public. Depuis, avec l'éclosion touffue du roman, la description a pu se donner libre carrière, tandis que la facilité plus grande des communications nous valait maints récits de voyage où le pittoresque ne perd pas ses droits. Or, la nature n'est point partout la même et les yeux qui la contemplant ne sont point partout les mêmes. Ici, objet et sujet varient à l'infini. Il existe donc diverses manières du paysage à la plume, comme du paysage au pinceau. N'oublions pas qu'à la différence de ce dernier, la description, isolée de l'ouvrage dont elle fait partie, perd beaucoup de sa valeur. Sauf en poésie, où la beauté plastique du vers excuse bien des libertés, le paysage ne constitue le plus souvent que le cadre d'un autre genre mieux défini, plus solide et des caractères duquel il doit participer. Le fond de ce genre principal est généralement psychologique. Nous serions, par suite, amenés à nous faire du paysage à peu près l'idée d'Amiel. « Un paysage est un état de l'âme, » cela signifie sans doute, — entre beaucoup d'autres acceptions, — que nous opérons une transposition des motifs que nos sens offrent à notre intelligence? Nous dénaturons la nature par ces mille tours de passe-passe qui sont le propre de ce que nous appelons art. L'art se montre ainsi supérieur à la nature, puisque, muette, il lui prête une voix. Comme le remarquait Schelling, il nous aide à dépouiller la réalité de son caractère d'inertie pour lui transfuser la vie — c'est-à-dire notre état d'âme. Ce n'est du reste qu'en donnant à l'art le pas sur la nature que l'artiste force sans accident le redoutable passage de la conception à l'exécution. Et il me semble que le mot d'Amiel signale la condition essentielle de cette métamorphose. Mais le rêveur genevois tient-il compte de toutes les exigences du paysage littéraire?

Si nous nous reportons à nos souvenirs et à nos lectures, nous

reconnâtrons d'abord que les plus subtils psychologues ne sont pas les meilleurs peintres. Merveilleux dans l'analyse d'un état d'âme, ils se montrent ordinairement très faibles dans l'interprétation de la nature extérieure. Beaucoup d'ailleurs s'abstiennent de peindre. Excepté pour certains sujets spéciaux qu'ils sont toujours libres de ne pas choisir, les psychologues n'ont guère besoin de recourir au paysage. Il ne leur est pas indispensable. C'est la nature interne, intime qu'il leur importe de décrire et non pas l'autre. Tout au contraire, le paysage à la plume ne saurait jamais se passer d'un certain vernis psychologique, l'ensemble dont il dépend étant œuvre littéraire et ne pouvant dès lors se désintéresser du cœur humain. Cependant, cette préoccupation psychologique ne sera pas toujours la note dominante. Les lettres françaises ne comptent point que des œuvres purement analytiques.

Un paysage reste donc bien sans doute plus ou moins un état de l'âme — mais il ne lui est pas interdit d'être en même temps autre chose. Si la description va parfois jusqu'à participer aussi intimement d'une complexion mentale quelconque, c'est qu'en effet une des principales raisons de son existence réside dans son indissoluble union avec l'action ou l'intrigue du livre. Votre ouvrage devient-il donc plus pittoresque que philosophique : en vertu de ce principe même, le caractère du paysage, s'adaptant à l'esprit de l'œuvre, devra se modifier. La nature sera prise plus directement pour son coloris, sa lumière, son mouvement, pour son réalisme plus que pour son symbolisme. Et, de fait, nous voyons chez nous, dans le paysage à la plume, ces deux procédés généraux, l'un plutôt psychologique, l'autre plutôt pittoresque.

Durant une partie de ce siècle, la première manière a dominé. L'inverse paraît se produire aujourd'hui. Nos pères avaient compris que la nature est d'une complaisance singulière à se mettre à l'unisson de nos joies et de nos peines, un site se faisant tour à tour triste ou gai suivant notre humeur. Rousseau contemple-t-il un paysage d'automne, il confond la mélancolie habituelle de son cœur et celle de la saison :

Depuis quelques jours, on avait achevé la vendange ; les promeneurs de la ville s'étaient déjà retirés ; les paysans quittaient les champs jusqu'aux travaux d'hiver. La campagne encore verte et riante, mais dépouillée en partie et déjà presque déserte, offrait partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultait de son aspect un mélange d'impressions douces et tristes, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyais au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'âme encore pleine de

sentiments vivaces et l'esprit orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse, etc., etc. <sup>1</sup>.

Chateaubriand isolé à Combourg transfigure la nature à son image et en extrait toute la quintessence romantique :

Je voyais avec un plaisir indicible le retour de la saison des tempêtes, le passage des cygnes et des ramiers, le rassemblement des corneilles dans la prairie de l'étang et leur perchée à l'entrée de la nuit sur les plus hauts chênes du grand mail. Lorsque le soir élevait une vapeur bleuâtre au carrefour des forêts, que les plaintes du vent gémissaient dans les mousses flétries, j'entrais en pleine possession des sympathies de ma nature... <sup>2</sup>.

Victor Hugo nous dépeint-il un jardin abandonné, nous devinerions l'auteur à son optimisme :

Il y avait un banc de pierre dans un coin... Les mauvaises herbes abondaient... Les arbres s'étaient baissés vers les ronces, les ronces étaient montées vers les arbres..., troncs, rameaux, feuilles, fibres, touffes, vrilles, sarments, épines, s'étaient mêlés, traversés, mariés, confondus... Là, dans ces gaies ténèbres de la verdure, mille voix innocentes parlaient doucement à l'âme. Le soir, une vapeur de rêverie se dégageait du jardin et l'enveloppait; un linceul de brume, une tristesse céleste et calme le couvraient; l'odeur si enivrante des chèvrefeuilles et des liserons en sortait de toutes parts comme un poison exquis et subtil; on entendait les derniers appels des grimpeaux et des bergeronnettes s'assoupissant sous les branches, etc... <sup>3</sup>.

Voulez-vous maintenant un paysage analytique, relisez dans Taine la description d'Oxford. Sous chaque trait vous reconnaîtrez le procédé favori de l'illustre philosophe.

Nous sortîmes. Comme il arrive toujours en pareil cas, chacun des deux avait fait réfléchir l'autre, et aucun des deux n'avait persuadé l'autre. Mais ces réflexions furent courtes; devant une belle matinée d'août, tous les raisonnements tombent. Les vieux murs, les pierres rongées par la pluie souriaient au soleil levant. Une lumière jeune se posait sur les dentelures des murailles, sur les festons des arcades, sur le feuillage éclatant des lierres. Les roses grimpantes, les chèvrefeuilles montaient le long des meneaux, et leurs corolles tremblaient et luisaient au souffle léger de l'air. Les jets d'eau murmuraient dans

<sup>1</sup> *Les Rêveries d'un promeneur solitaire.*

<sup>2</sup> *Mémoires d'outre-tombe.*

<sup>3</sup> *Les Misérables.*

les grandes cours silencieuses. La charmante ville sortait de la brume matinale aussi parée et aussi tranquille qu'un palais de fées, et sa robe de molle vapeur rose, semblable à une jupe ouvragée de la Renaissance, était bossuée par une broderie de clochers, de cloîtres et de palais, chacun encadré dans sa verdure et dans ses fleurs, etc.

Taine du reste, au point de vue descriptif, est de la vieille école. L'homme n'est jamais absent de ses tableaux. Rousseau, Chateaubriand, Hugo, Lamartine peignaient de la sorte. Il leur semblait que plus la matière renferme de spiritualisme, plus elle doit toucher les cœurs. Considérée sous cet aspect, la nature marie sa voix à celle de l'auteur ou de ses héros. Elle remplace à la fois le chœur du théâtre antique et les confidents de la tragédie classique. D'où vient l'intérêt captivant de beaucoup de livres composés selon cette méthode, *Dominique*, par exemple, pour ne parler que d'une œuvre connue de tous? C'est que le paysage n'y fait — sauf défaillances de hauteur, — qu'enguirlander les personnages. Loin d'interrompre le récit, la description y continue l'analyse; elle n'est que la glose de l'intrigue. Dominique est lui-même une plante de ses paysages. Voyez! tout est là, fondu d'une seule coulée.

Vous auriez beau connaître les Trembles aussi bien que moi, je n'en aurais pas moins beaucoup de peine à vous faire comprendre ce que j'y trouvais de délicieux. Et pourtant tout y était délicieux, tout, jusqu'au jardin qui, vous le savez cependant, est bien modeste. Il y avait des arbres, chose rare dans notre pays, et beaucoup d'oiseaux qui aiment les arbres et qui n'auraient pu se loger ailleurs... Puis des coins obscurs, des carrefours humides où le soleil n'arrivait qu'à peine, où, toute l'année, des mousses verdâtres poussaient dans une terre spongieuse; des retraites, visitées de moi seul, avaient des airs de vétusté, d'abandon, et sous une autre forme me rappelaient le passé, impression qui, dès lors, ne me déplaisait pas... Puis, le soir, il arrivait une heure où tout ébat cessait. Je me retirais au sommet du perron, et, de là, je regardais au fond du jardin, à l'angle du parc, les amandiers, les premiers arbres du parc dont le vent de septembre enlevât les feuilles et qui formaient un transparent bizarre sur la tenture flamboyante du soleil couchant.

Puisque j'ai cité *Dominique*, je voudrais, à l'aide de ce seul exemple, achever ma courte démonstration, et, à côté du modèle, signaler discrètement la faute. Ce remarquable ouvrage, parfois infidèle à ses principes, contient plus d'un hors-d'œuvre. Ainsi, je me demande pourquoi Fromentin pastiche si habilement son héros? Que ce dernier ne soit qu'un « écho sonore » du paysage au milieu duquel il vit, on le comprend, étant donné son caractère

exceptionnel. Mais que l'auteur se trouve également doué de cette faculté, voilà qui semble invraisemblable ! Or, on sait que les deux premiers chapitres de l'ouvrage forment un prologue où Fromentin nous présente M. Dominique de Bray. Au chapitre suivant, commence l'autobiographie qui constitue le roman. Un prologue court, incolore, impersonnel, sans descriptions à *la Dominique*, ne s'imposait-il pas ? Quand, après l'auteur, M. de Bray prend la parole, on est singulièrement étonné d'entendre une voix déjà connue, de retrouver idées et peintures. Les paysages du prologue choquent, sinon par leur existence même, au moins par leur ton identique à celui des descriptions qui suivent. Jamais je n'ai mieux compris qu'en lisant *Dominique* combien l'expression de la nature extérieure peut dépendre d'un certain état d'âme.

Mais abordons les purs pittoresques.

Les pittoresques ont mille qualités brillantes ; par contre, beaucoup d'entre eux se montrent d'une effrayante prolixité. Ils bouchent avec des couchers de soleil et des clairs de lune tous les trous de leurs ouvrages. Ils oublient qu'en littérature le paysage n'est pas un genre se suffisant à lui-même. Et ils ont bien tort de faire fi de la mesure, car lorsqu'ils arrivent à se discipliner, ils atteignent presque à la perfection. C'est alors qu'ils écrivent : *Un Été dans le Sahara* et *Une Année dans le Sahel*.

George Sand est le premier de nos romanciers qui ait paru traiter quelque peu en dilettante le paysage à la plume. Qu'on se rappelle les descriptions de *Valentine*.

Le temps était délicieux ; la lune n'étant pas levée laissait encore le chemin enseveli sous ses obscurs ombrages ; de temps en temps, un ver luisant chatoyait dans l'herbe, un lézard rampait dans le buisson, un sphinx bourdonnait sur une fleur humide. Une brise tiède s'était levée toute chargée de l'odeur de vanille qui s'exhale des champs de fèves en fleurs, etc., etc.

Et, plus loin :

L'aspect du paysage avait changé : la lune qui s'élevait lentement à l'horizon jetait des lueurs transversales dans les interstices des branches et Valentine pouvait distinguer des objets qui ne l'avaient pas frappée précédemment. Le chemin était plus large, plus découvert... De gros saules ébranchés se dressaient aux deux côtés de la haie, et, dessinant sur le ciel leurs mutilations bizarres, semblaient autant de créations hideuses prêtes à mouvoir leurs têtes monstrueuses et leur corps privé de bras, etc.

C'est déjà presque l'art pour l'art. George Sand est d'une merveil-

leuse fécondité. Aussi ses paysages suspendent-ils souvent le récit. Quoique les personnages y interviennent, l'intrigue se trouve brisée. Le tableau, sans doute, ressort mieux de la sorte, mais au dépens de l'ensemble dont les descriptions ne devraient être que les chevilles. George Sand, bien que délimitant parfaitement les contours de son dessin, est, du reste, loin d'avoir le sens du mouvement, du relief et du coloris que nous trouvons chez Théophile Gautier, Fromentin, Flaubert, plus tard chez Maupassant et Loti. Ces deux derniers, à l'aide des plus simples éléments arrivent à des effets vraiment surprenants. Quoi de plus vide, de plus nu, de plus saisissant néanmoins, que ce tableau connu de *Pêcheurs d'Islande* ?

Cette nuit-là, c'était l'immensité présentée sous ses aspects les plus étonnamment simples, en teintes neutres, donnant seulement des impressions de profondeur... Il ne faisait même pas absolument nuit. C'était éclairé faiblement, par un reste de lumière qui ne venait de nulle part. Cela bruissait, comme par habitude, rendant une plainte sans but. C'était gris, d'un gris trouble qui fuyait sous le regard... Il y avait en haut des nuées diffuses; elles avaient pris des formes quelconques, parce que les choses ne peuvent guère n'en pas avoir; dans l'obscurité, elles se confondaient presque pour n'être plus qu'un grand voile. Mais, en un point du ciel, très bas, près des eaux, elles faisaient une sorte de marbrure plus distincte, bien que très lointaine; un dessin mou, comme tracé par une main distraite; combinaison de hasard, non destinée à être vue, et fugitive, prête à mourir... Et cela seul, dans tout cet ensemble, paraissait signifier quelque chose; on eût dit que la pensée mélancolique, insaisissable, de tout ce néant était inscrite là et les yeux finissaient par s'y fixer sans le vouloir.

Et ailleurs, comme tout marche, flotte et s'envole en la courte esquisse que voici :

A travers la mer des Indes, la *Circé*, s'en allait rapide et doucement balancée, toute blanche de toiles, sous une incandescente lumière, entre deux infinis très bleus, laissant derrière elle, comme une longue queue, son éternelle traînée bruissante qui étincelait de soleil<sup>1</sup>...

Dans un autre ton, voyez encore combien l'œil, l'œil avant tout, se sent charmé du panorama suivant :

Tout le ciel est voilé de nuages... On craint vaguement, avec un serrement de cœur, que, jusqu'au soir, elles (les brumes) n'endeuillent l'espace, et on lève sans cesse les yeux vers elles avec une angoisse d'impatience, une sorte de muette prière... Peu à peu, elles pâlisent,

<sup>1</sup> *Matelot.*

s'amincissent, semblent fondre. On sent que le soleil les brûle, les ronge, les écrase de toutes ses ardeurs, et que l'immense plafond de nuées, trop faible, cède, plie, se fend et craque sous une énorme pesée de lumière. Un point s'allume au milieu d'elles, une lueur y brille, une brèche est faite, un rayon glisse, oblique et long, et tombe en s'élargissant. On dirait que le feu prend à ce trou du ciel. C'est une bouche qui s'ouvre, grandit, s'embrase avec des lèvres incendiées et crache sur les flots une cascade de clarté dorée. Alors, en mille endroits en même temps, la voûte des ombres se brise, s'effondre, laisse par mille plaies passer des flèches brillantes qui se répandent en pluie sur l'eau, en semant par l'horizon la radieuse gaieté du soleil. L'air est rafraîchi par la nuit; un frisson de vent, rien qu'un frisson, caresse la mer, fait à peine frémir, en la chatouillant, sa peau bleue et moirée. Devant nous, sur un cône rocheux, large et haut, qui semble sortir des flots et s'appuie contre la côte, grimpe une ville pointue, peinte en rose par les hommes, comme l'horizon par l'aurore victorieuse. Quelques maisons bleues y font des taches charmantes. On dirait le séjour choisi par une princesse des Mille et une Nuits. C'est Port-Maurice <sup>1</sup>.

Ce n'est plus là le paysage esquissé à grands traits vagues, laissant une impression de *fou* et tirant presque tout son intérêt d'éléments étrangers au dessin même. Ici, la réalité se trouve serrée de près, les plus minces détails prennent une énorme importance, les termes techniques apparaissent. Ce procédé part de l'étude de la nature, l'autre prenait plutôt sa source dans l'âme et l'imagination de l'auteur.

On sent que la description ainsi comprise risque, si elle ne sait se borner, de tomber dans une sorte de *pointillisme*. La subtilité des nuances menace d'égarer l'œil et l'esprit. Il faut être un sage pour aborder cette manière. De grands artistes y ont trébuché. Loti, dans ses dernières œuvres, *le Désert*, *Jérusalem*, *la Galilée*, semble, en certaines pages qui trahissent la fatigue, tomber aux pires excès du genre. Maupassant ne parvient pas toujours à bien fondre les mille taches de sa palette; il lui arrive de sacrifier la poésie à l'exactitude, afin de donner des choses une représentation plus tangible. Au milieu de magnifiques envolées, on rencontre chez lui, soudain, des images qui détonnent, frappantes par leur singulière justesse, déconcertantes par leur trivialité. Faut-il rappeler, en revanche, que dans le genre cher à Jean-Jacques, à Chateaubriand, à Bernardin de Saint-Pierre, où aucun détail précis n'arrête l'œil, la monotonie guette l'écrivain et que ni Chateaubriand, ni Jean-Jacques, ni Bernardin n'ont su constam-

<sup>1</sup> Maupassant. *La Vie errante*.

ment l'éviter? Monotones, au moins, ils ne le sont guère, les pittoresques! et, lorsqu'ils se trouvent à la fois d'imagination poétique et de sang-froid, ils deviennent d'irrésistibles charmeurs.

Pourtant, c'est alors bien souvent qu'on les accuse de mal comprendre leur rôle et de nous donner de la nature d'in vraisemblables reproductions! Dès qu'ils choisissent un sujet sortant de la banalité, on les traite de menteurs. Et cependant, pourquoi mentiraient-ils? La fidélité leur est moins coûteuse qu'aux peintres. Ce peut être une faute pour un peintre de transporter sur sa toile le coloris exact d'un paysage, de placer, tel qu'il les a vus, certains tons violents bord à bord et sans transition. Il y a là des règles dont l'observance est sans doute susceptible de gêner la sincérité de l'artiste. Mais l'écrivain? La fidélité ne l'expose à aucune erreur d'expression, car, cette expression, elle n'est pas dépendante d'une matière rebelle comme la couleur, elle ne relève que du talent de l'auteur. Par impuissance de rendre avec le pinceau certains aspects du désert, Fromentin prend la plume... L'écrivain, en effet, ne reproduit pas, il suggère. Son œuvre renvoie sans intermédiaire notre intelligence au modèle. Le cerveau perçoit ici sans que l'image ait à passer par l'œil. Enfin, le peintre ne saisit qu'un seul aspect des choses, l'écrivain en représente les points de vue successifs. Le peintre fixe, immobilise la nature, et tout le secret de son art est d'imprimer le plus fortement possible le cachet de sa personnalité à cette unique parcelle du temps et de l'espace. L'écrivain au contraire disposant à son gré de ces deux éléments, arrive assez facilement à l'illusion de la vie. Il faut au peintre plus d'artifice qu'à l'écrivain, il a moins de touches à son clavier. Et qu'est-ce là dire, sinon précisément que la littérature est un art plus général que la peinture, et que partant, dans ses diverses manifestations, elle a chance de comporter une plus large part de vérité?

Au reste, en littérature comme en peinture, il y aurait encore lieu d'en appeler des aveugles à ceux qui ont bonne vue. Car si l'œil ne joue qu'un rôle restreint dans la compréhension du paysage littéraire, il faut cependant, — et afin même que nous puissions percevoir ainsi directement par le cerveau, — que notre sens visuel ait préalablement fait son éducation. Or, c'est par là que pêche l'œil de la foule. Elle le sent vaguement et n'en est que plus portée à la défiance. Notez que je ne parle pas de ces peintures exotiques dont il nous est sans doute difficile de contrôler l'exactitude. Je considère seulement les descriptions de nos campagnes françaises. Les mystères de la vie des champs ne s'ouvrent guère aux citadins endurcis que sont la plupart des Français. Et parmi ceux-là même qui habitent aux champs, combien savent à la fois voir

et regarder? On méconnaît l'infinie complexité de la nature, on ne veut se la représenter que sous trois ou quatre aspects, variant à peine suivant les saisons. Pourquoi? Parce qu'on se juge incapable de comparer l'œuvre au modèle. Nous n'avons point le tempérament bucolique. Le peuple, prompt à remarquer tout travers et ridicule, est d'une incroyable inaptitude à saisir les nuances qui constituent la vie des choses brutes et muettes. Et puis, nous haïssons le rêve. Il faudrait des qualités inverses pour goûter pleinement la littérature rustique. Voyez plutôt les exceptions! Voyez les artistes! Voyez M. de Cherville en ses brèves et savoureuses notes du *Temps : La Vie à la campagne!* Voilà des pages dont l'accent de sincérité est trop rare chez nous. On y entend battre le cœur de la nature à l'unisson du cœur de l'auteur.

C'est évidemment d'une certaine complexion de cet organe que procèdent les tendances de quelques nations vers les arts descriptifs. Et ce serait peut-être ici l'occasion de soutenir, sans trop de paradoxe, que la définition d'Amiel est plus complète que je ne le disais tout à l'heure? Si, en effet, le pittoresque vient du cœur, c'est donc aussi un état d'âme? Je le remarquais du reste implicitement presque au début de cette causerie. — Mais, à étendre ces définitions germaniques, on devient leurs dupes. Bornons-nous à constater la sagesse d'un précepte ramenant les divers caractères de l'œuvre d'art à un élément prédominant qui en fait l'unité. Ne prenons de la nature que les traits convenant à notre sujet, c'est-à-dire à notre tempérament. Défions-nous des beautés naturelles. La tâche de l'écrivain est, non pas de les servir crues, mais de les cuire à une sauce bien liée. L'artiste est un cuisinier. Aussi, importe-t-il assez peu qu'on envisage la définition d'Amiel sous une face ou sous une autre. Si vague qu'elle soit, elle ne peut avoir pour résultat pratique que de rappeler l'auteur à l'exactitude et à la précision, en le gardant de forcer son talent. Tous les bons paysagistes ont de l'ordre, et c'est pourquoi il faut noter, comme dernier trait, qu'ils sont bons écrivains. L'ordre, pour eux, consiste en effet principalement dans le choix judicieux des termes. Que l'artiste littéraire cherche l'expression d'un rapport entre la nature extérieure et l'état d'âme d'un personnage, ou qu'il s'ingénie à rendre le coloris d'un paysage, il est contraint à la chasse au « mot propre », plus abstrait dans le premier cas, plus éclatant dans le second. Le psychologue ne pourra remplacer par une longue analyse ce vocable unique, s'il lui fait défaut, et, quant au pittoresque, c'est l'esthétique même de son tableau qui change s'il préfère la périphrase à l'expression faisant image. Ici plus qu'ailleurs, le style n'est « que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ».

Voit-on maintenant qu'en raison de sa singulière complexité, la description constitue, dans l'ensemble d'une œuvre, un de ces éléments secondaires qui demandent autant de tact que tel élément fondamental? Tantôt relativement vaste, tantôt concis, tantôt édifié sur quelques traits confus, tantôt entrant dans les plus intimes replis du sujet, d'ailleurs ayant toujours besoin de se faire pardonner, devant plaider sa cause par la modestie de son maintien, le paysage est pour l'écrivain un piège constamment tendu. Là, tout concourt à le perdre. Ne se sent-il pas tenté par les plus enivrantes suggestions? — Car ce n'est sans doute qu'un symptôme de notre soif d'absolu, cet appel, par-delà l'humanité, à l'universelle nature, en ce qu'elle nous semble recéler de plus vaste que nos pauvres cœurs. Nous ne pouvons croire à son insensibilité. Nous lui supposons des passions aussi intenses que les nôtres. Elle connaît nos amours et nos haines, nos sourires et nos pleurs. Elle est belle, donc elle vit. Et nous soufflons à l'œuvre énigmatique du Créateur cette âme même qui palpite en nous :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme  
Qui s'attache à notre âme et nous force d'aimer?

Nous ne voyons pas que, dans ce dialogue insensé, nous faisons les demandes et les réponses, et que la voix de la nature n'est que l'écho moqueur de notre propre voix. Et c'est alors, quand l'illusion est complète, que le poète et le peintre tendent l'oreille aux mystérieuses leçons d'un monde qui n'a pour tous mystères que ceux qu'une âme humaine en mal d'infini lui a bénévolement prêtés. On l'a dit : « Le réel ne révèle l'idéal qu'à celui qui d'abord l'y projette ». Mais c'est aussi pourquoi, après s'être un instant abandonné aux charmes de l'éternelle trompeuse, il faut savoir s'arracher de ses bras. Il vient une heure où le plus éthéré des poètes se transforme en vulgaire artisan ; où le paysagiste doit, le sécateur en main, procéder à l'élagage des floraisons trop audacieuses et trop touffues. Descendu de son trépied, il retrouve son austère tenue de rhétoricien. Les fruits de l'enthousiasme ne mûrissent, hélas ! que par la réflexion et le travail. Ce n'est que grâce à des prodiges de patience que l'artiste peut se rendre intelligible. Et ce serait encore une des preuves de la supériorité de l'art sur la nature que cette nécessité absolue de l'intervention du calcul dans les créations spontanées du génie.

Pierre DE BARNEVILLE.

# LE PONT D'AZUR

## LÉGENDE CHINOISE

---

Weï-Sheng-Kao est aimé de la belle Nü-Ying. Il adore sa jeune fiancée, car peu de vierges ont la pureté et le charme de Nü-Ying. Son père est le célèbre Weï-Kou, qui administra avec tant d'honnêteté la province Tsai, et reçut du peuple reconnaissant l'habit et le parasol des dix mille nations.

Ceci se passait au temps lointain où la capitale du Céleste Empire était encore Tchang-An. Alors l'intégrité était une vertu, un titre pour les fonctionnaires à la faveur du souverain. La douce pudeur des timides jeunes filles était pour elles le plus exquis parfum. Si elles poussaient parfois la coquetterie jusqu'à ployer leurs cheveux avec élégance et les retenir sur leur tête mignonne par la tige flexible d'une fleur, si leurs petites mains habiles savaient prêter aux plis de leur robe et de leur ceinture de gracieux dessins, leur beauté et leur jeunesse étaient pourtant leur plus grande parure.

Elles ignoraient l'art de rendre plus rouges, à l'aide d'un fin pinceau, des lèvres anémiées par la fatigue des veilles ou les baisers menteurs, l'art si difficile de corriger par un adroit mélange de blanc et de rose la pâleur d'un teint que l'insomnie a flétri.

Nü-Ying était un bijou délicat. On eût dit que quelque divinité l'avait sculptée dans un bloc de jade transparent. Mais plus délicieux que sa jolie figure et que son corps si souple était son cœur; et Nü-Ying avait donné son cœur à Weï-Sheng-Kao.

Le jeune homme était encore bien enfant; il n'avait pas conquis tous ses grades, n'ayant subi que les examens provinciaux. Aussi Weï Kou, le mandarin vertueux, le jugeait-il indigne d'être aimé de Nü-Ying, malgré qu'il possédât à un haut degré les cinq vertus cardinales.

Weï-Sheng-Kao, qui souffrait de cette résistance, résolut d'aller à Tchang-An concourir pour le doctorat.

— Je ne me contenterai ni d'arracher la Fleur, ni d'être l'OEil de la Liste. Je reviendrai le Choryphée des docteurs, ô Nü-Ying, dont l'amour me rend si fort.

— Pars, mon beau fiancé. Tes promesses d'amour sont inscrites dans mon cœur et gravées sur mes os. Lorsque la Liste d'Or paraîtra, nous serons en grande joie de voir ton nom briller le premier d'entre ceux des lauréats. Qui sait? Peut-être mon père

me conduira-t-il un jour à Tchang-An, et là, nous reverrons-nous avant que tes épreuves ne soient terminées.

Tout fier et tout heureux d'avoir entendu les paroles soyeuses de la vierge adorée, le jeune homme partit.

Il laissait au pays Meï-Koueï, son ami d'enfance, qui devait, par tous les courriers, lui envoyer des nouvelles des siens et de sa fiancée.

La route qui conduit à Tchang-An est longue et pénible. Les lis succèdent aux lis, les montées aux descentes, et ce sont toujours les mêmes cailloux pointus, les mêmes pierres disjointes. Après plusieurs nuits passées dans les pagodes des étrangers, le voyageur atteint la capitale.

Il rendit sans retard les visites d'usage aux parents, aux amis et aux fonctionnaires auxquels il était recommandé. Le concours s'ouvrait bientôt. Le jeune homme travailla. Ce qui le soutenait et le reconfortait, c'étaient les nouvelles fréquentes qu'il recevait de Nü-Ying, grâce à l'amitié de Meï Koueï.

Un jour pourtant, le courrier fut muet sur la jeune fille; et tous les courriers suivants furent de même.

Weï Sheng-Kao, absorbé par l'étude, par les fatigues et les angoisses du concours, ne conçut pas de cette absence de nouvelles d'aussi troublantes inquiétudes que celles qui l'eussent obsédé s'il eût été oisif.

Enfin le concours s'acheva, et le vaillant étudiant apprit de ses maîtres qu'il avait été le plus brillant d'entre tous; que, le surlendemain, la liste des lauréats paraîtrait enfin, et que l'Empereur Céleste lui remettrait, avec la Fleur, le titre tant désiré de Choryphée.

Le soir où Weï apprit ainsi combien ses efforts étaient récompensés, il se coucha sur sa natte grossière, le cœur plein de Nü-Ying, et s'endormit.

D'abord son cerveau, engourdi par le labeur des semaines passées, demeura dans une torpeur absolue; puis la lassitude succédant à la fatigue, et le calme repos à la lassitude elle-même, toutes les espérances dont le jeune élève s'était nourri vibrèrent de nouveau en lui et chantèrent en son imagination.

Autour de lui, tout s'illumina d'une vive clarté.

Des fleurs surgirent, étalant en parterres multicolores leurs frais pétales et leurs calices dorés. Dans un ciel azuré se détacha peu à peu la radieuse figure de Nü-Ying, mais de Nü-Ying plus belle que Weï l'eût encore rêvée, d'une Nü-Ying transfigurée dans la gloire et le bonheur.

Il ne vint pas au jeune homme l'idée que ce pût être une divinité ou une ombre. Il reconnut sa fiancée et l'appela :

— Enfin, Nü-Ying, nous serons unis! Nous nous aimerons à la face de tous, et ton père, le vertueux Weï-Kou, sera fier de me nommer son fils! J'ai longtemps travaillé à la fenêtre glaciale. J'ai délayé l'encre jusqu'à user la pierre de mon écritoire. Mais la poussière rouge des ennuis et des vexations de ce monde s'est dissipée pour nous. Nous allons pouvoir enfin échanger nos horoscopes.

La voix de Nü-Ying répondit, douce et chantante :

— Weï-Sheng-Kao, ton cœur est brillant comme la pourpre. J'avais foi dans ta fidélité. Ma joie est immense. Je suis venue à Tchang-An pour te voir. Mon père ne peut plus m'empêcher d'aller où bon me semble, et mon cœur m'a conduite auprès de toi. Je veux, la nuit prochaine, te serrer contre ma poitrine et baiser tes mains qui ont tant travaillé...

Mais je ne puis te voir dans la ville même. Les hommes ont, tu le sais, pour la plupart, des entrailles de chien ou un cœur de loup. Ils sont méchants et faux, et leurs regards de souris m'inquiètent. S'ils voyaient une vierge, sans sa mère, parler à un jeune homme seul, ils feraient grand émoi et petits mystères.

Il faut nous voir en dehors de la ville. A quelques lis de ta demeure, sur la route de Tsaï, il est un pont que l'on nomme Lang-Kiao. C'est ce pont à deux arches sur lequel tu passas avant de pénétrer dans Tchang-An, et dont les parapets très bas sont faits de porcelaine azurée.

Tu descendras la berge du côté de Tsaï et tu m'attendras près de la première pile de ce pont. Je viendrai peut-être tard. Il faut que tu m'attendes, ô mon bien-aimé! Quoi qu'il arrive, quelque chose que l'on te dise ou que tu penses, ne te laisse pas distraire. Je viendrai et te dirai combien je t'aime!

Ton talent est comme un fleuve de perles qui se déroulerait jusqu'à l'horizon. Je t'admire et je t'aime. A demain donc, car demain, souviens-t'en, est le septième jour de la septième lune, le jour où Tchi-Nü, la tisseuse céleste, et Kien-Niou, le bouvier, s'unissent pour s'aimer. Les pies formeront un pont entre ces divines étoiles, dont nous partagerons le bonheur.

Lorsque Weï-Sheng-Kao se réveilla, il ne lui parut pas qu'il eût rêvé. Il crut avoir entendu Nü-Ying elle-même, et il attendit avec impatience la nuit bienheureuse.

Dans la journée, il se prépara aux cérémonies du lendemain. Et, malgré les soins matériels qui l'occupèrent, il ne cessa de songer à Nü-Ying et au Pont d'Azur.

Il se rappelait une légende qui semblait un présage heureux. Peï-Hang, étudiant comme lui, avait trouvé le bonheur après avoir traversé ce pont. Près de là, en effet, il avait rencontré la belle Yün-Ying (présage plus heureux encore, le nom de la légende était

presque celui que portait la fiancée de Weï). Yün-Ying et Peï-Hang avaient ensemble pilé, dans un mortier de jade, avec un pilon de jade, les simples dont se compose l'ambrosie des dieux. Les herbes pilées, une fée était apparue, qui fit manger aux deux amants la neige rouge qui rend immortel.

Le soir venu, certain de son bonheur, Weï-Sheng-Kao quitta Tchang-An par la porte d'Orient et gagna en hâte le Pont d'Azur.

Il descendit la berge et attendit près de la première pile, du côté de Tsaï, en regardant la capitale, comme Nü-Ying le lui avait recommandé.

Il ne sentit ni la fraîcheur du vent ni l'humidité des roseaux qui l'entouraient. Ses yeux se tournèrent vers la lune brillante, la divine Tchang-Ho, celle qui ravit à Yeou-Yi, son époux, le breuvage de l'Immortalité que lui avait confié la mère du roi d'Occident.

On dit que parfois Tchang-Ho prend la forme d'une grenouille et, se plaçant sur le disque illuminé de la lune, apparaît ainsi visible aux mortels.

Weï-Sheng-Kao n'avait souci ni de la grenouille, ni de Yeou-Yi, nide son breuvage. Il attendait Nü-Ying, et Nü-Ying ne venait pas.

L'air retentit soudain de croassements lugubres, et de tous les points de l'horizon, le jeune amant vit s'élancer à tire d'aile des pies au noir plumage. Toutes ces pies s'assemblèrent au zénith; et, bientôt, au travers du fleuve céleste, de cette voie de lait qui barre le firmament, formèrent comme un pont grouillant et sombre. Aux extrémités, scintillaient les deux étoiles qui fêtaient, cette nuit-là, leurs noces éternelles.

Weï-Sheng-Kao en ressentit un frisson de joie; car tout ce qu'avait dit Nü-Ying se réalisait.

Mais la jeune fiancée ne venait pas, et la bise se faisait glaciale. C'était un vent métallique qui coupait, à l'en faire saigner, le visage du malheureux amant.

L'humidité des roseaux devenait plus compacte; ce n'était plus de l'humidité : c'était l'eau même de la rivière qui baignait les pieds de Weï.

Lui songeait à Nü-Ying. L'angoisse l'étreignait : « Qu'est-il donc arrivé à ma vierge aimée? Oh! quelque accident, peut-être. Si j'allais à sa rencontre? Elle doit venir de Tchang-An. Je la trouverai sur la route. Mais non. Nü-Ying m'a dit de ne me laisser distraire par rien. Si quelque voyageur, du moins, passait sur le pont, je l'interrogerais. Mais la nuit est trop froide et nul ne s'aventure sur une route à pareille heure. »

Le visage de Weï-Sheng-Kao changeait de couleur.

Il lui semblait qu'un poil de crin dru et piquant poussait dans son cœur devenu blanc.

« Nü-Ying! Nü-Ying! gémissait-il. Pourquoi me faire attendre? »

Et le vent ne cessait de souffler plus glacial encore, et la rivière coulait torrentueuse, et l'eau montait. Weï en avait jusqu'aux genoux. Dans le ciel que quelques nuages assombrissaient, il voyait encore briller Tchang-Ho. Il voyait encore le Bouvier et la Tisseuse céleste étinceler du bonheur auquel lui-même aspirait, de la joie d'aimer.

Et les pies croassaient toujours...

Là-bas, Tchang-An dessinait une masse confuse; il y devinait le Yamen, le palais de l'Empereur, demain témoins de sa gloire.

— Oh! ces pies qui croassent! oh! cette bise qui souffle, cette eau qui monte, monte!

Weï sent qu'il va céder à la peur et partir. Que dira Nü-Ying?

« Quoi qu'il arrive, quelque chose que l'on te dise ou que tu penses, ne te laisse pas distraire. Je viendrai et te dirai combien je t'aime. »

Il arrache sa ceinture, la passe autour de la pile, au ras de l'eau, car il a maintenant de l'eau jusqu'à la taille. Il s'attache à l'aide de cette ceinture. Si le courage lui manque, pauvre Weï, il ne pourra plus s'échapper, quitter le poste d'attente que Nü-Ying, la belle, l'étincelante, la divine Nü-Ying lui assigna.

— Taisez-vous, pies infernales! Cesse ton bourdonnement, ton murmure hypocrite, ô bise cruelle! Etoiles qui vous aimez, cachez vos amours!

L'eau vient en clapotant jusqu'à ses lèvres. Il croit à un baiser qui l'étouffe, balbutie : « Nü-Ying! Nü-Ying!

— Oh! ces croassements! ce bruit qui gronde! ce vent qui me soufflette! oh! oh! cette eau! ce bruit dans mes oreilles! ce ciel heureux! oh! oh! Nü-Ying! Nü-Ying!...

La rivière est devenue fleuve et s'étend sur les berges.

Le galop d'un cheval retentit. Le cheval barbote dans la nappe d'eau qui commence à inonder la campagne. Il l'éclabousse, franchit comme un éclair le Pont d'Azur, qu'il fait bruyamment résonner.

Le cavalier frappe sur le gong, à la porte d'Orient, entre dans la ville. En peu de temps, il est devant la demeure de Weï-Sheng-Kao.

— Qu'y a-t-il? fait une vieille que ce tapage inusité a réveillée.

— Weï, mon ami d'enfance, Weï est-il là? Je suis Meï-Koueï.

— Weï n'est pas rentré cette nuit.

— Cherchez-le! sa fiancée, la belle, la douce, la pure Nü-Ying est morte la nuit passée!...

# L'OUVRIER ANGLAIS

SA CONDITION ACTUELLE ET SON AVENIR <sup>1</sup>

---

Parmi tant de faits importants qui remplissent l'histoire de notre siècle, un des plus saillants est sans contredit le prodigieux développement pris par le commerce et l'industrie britanniques et la prépondérance que l'Angleterre s'est assurée sur tous les marchés du globe. Les principales découvertes de notre époque, chemins de fer, télégraphes terrestres et sous-marins, navigation à vapeur, etc., etc., l'Angleterre a été la première à les appliquer et à en profiter; le percement de l'isthme de Suez, l'ouverture de l'Extrême-Orient et ensuite du continent noir à l'Europe, ont été aussitôt utilisés par elle pour la conquête commerciale du monde. Mais, après avoir trouvé de nouveaux débouchés, elle a rencontré de nouveaux concurrents. La lutte n'a fait que développer son énergie, et, chaque jour, elle redouble d'efforts pour maintenir sa suprématie industrielle et commerciale. Elle nous apparaît à l'heure présente comme un atelier gigantesque dont la nation presque entière forme le personnel; tout y est conçu et organisé en vue de la production et de l'écoulement de stocks immenses de marchandises; les intérêts de la population industrielle y sont de plus en plus prépondérants, « à tel point que la législation elle-même tend, pour ainsi dire, à se transformer en un immense règlement d'usine <sup>2</sup> ». Tous les *leaders* de l'opinion publique encouragent cette révolution et y applaudissent; un des *lions du jour*, Cecil Rhodes, ne disait-il pas, dans la dernière assemblée générale de la *Chartered*, à Londres : « Votre seule politique, à vous Anglais, doit être de développer votre industrie et votre commerce; vous n'êtes pas, comme la France, un producteur de grands crus, ni *un tout*, comme les Etats-Unis; vous êtes une petite province qui ne fait rien que travailler les matières premières et les distribuer au monde entier; chacun de vous a affaire à l'univers; votre commerce s'étend au globe; votre vie, c'est le globe et non pas l'Angleterre. »

A l'heure actuelle où les questions ouvrières ont pris une telle

<sup>1</sup> *Les Classes ouvrières en Europe*, par M. René Lavollée, t. III : Angleterre. 1 vol. in-8°. Paris, 1896.

M. Lavollée, ouvrage cité, p. 10.

importance, rien de plus intéressant et de plus utile que d'étudier la condition présente et l'avenir du personnel ouvrier qui remplit cette colossale usine et y travaille pour tout l'univers. M. René Lavollée, ancien consul général de France, était, mieux que personne, désigné pour cette enquête. Il y a déjà plusieurs années, il publiait sur les classes ouvrières du continent européen une vaste et très remarquable étude qui était couronnée à la fois par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales et politiques. Son travail serait resté incomplet s'il ne nous avait pas donné aussi la description de l'ouvrier anglais; avant de lui consacrer son troisième et dernier volume, il n'a négligé aucun des moyens qui pouvaient le lui faire bien connaître, ni les voyages et séjours dans les villes manufacturières d'outre-Manche, ni les entretiens et correspondances avec les patrons comme avec les familles ouvrières, ni l'étude approfondie de la législation et des principales publications récentes. Une aussi consciencieuse enquête, pendant plusieurs années, lui a permis d'exposer, avec une autorité indiscutable, la situation présente et l'avenir de l'ouvrier britannique. Il faudrait de longs articles pour donner un compte rendu complet de ce livre; bornons-nous à en signaler les traits principaux et à en examiner rapidement les conclusions.

## I

Celui qui veut arriver à un but doit écarter de sa route tous les obstacles susceptibles d'entraver sa marche. Pour mieux assurer sa suprématie économique dans le monde entier, l'Angleterre a résolument sacrifié son agriculture à son industrie, l'ouvrier rural à l'ouvrier des manufactures. Il fallait à tout prix procurer à ce dernier, par le libre-échange, la vie à bon marché, afin de diminuer le prix de revient des produits! En immolant ainsi son agriculture, l'Angleterre a pris une décision singulièrement grave; mais elle s'est dit que son immense marine faciliterait ses approvisionnements à l'étranger et que sa position insulaire la dispensait d'entretenir les grandes armées dont le paysan constituera toujours le meilleur élément. Malgré tout, cette politique a eu et aura, pour le Royaume-Uni, de grosses conséquences que M. Lavollée a fort bien mises en lumière.

En lisant son livre, on ne s'étonnera pas de constater la situation peu prospère, souvent misérable, des ouvriers agricoles et leur tendance à quitter les champs pour l'atelier. Leur salaire, qui a plutôt diminué qu'augmenté depuis vingt ans, varie un peu suivant les régions : il oscille entre 17 fr. 50 et 20 francs par semaine dans les comtés du nord et tombe à 15 francs, même parfois 12 fr. 50, dans les comtés du sud de l'Angleterre, qui sont précisément les

plus agricoles. A cette somme, il faut ajouter, il est vrai, la jouissance gratuite d'un cottage et quelques allocations en nature; en estimant ces divers avantages à 2 francs par semaine, on voit que l'ouvrier agricole doit vivre et faire vivre sa famille, presque toujours très nombreuse, avec 15 à 20 francs par semaine. Au premier moment, on sera tenté de dire qu'en France les familles de paysans se tirent d'affaire avec des salaires équivalents; mais il ne faut pas comparer, à ce point de vue, les familles rurales des deux côtés du détroit. Le paysan français vit des produits d'un lopin de terre qui lui appartient ou qu'il a pris à bail; l'ouvrier agricole anglais ne possède pas la moindre parcelle de terre; comme les ouvriers de l'industrie, il doit tout acheter, son pain, ses légumes, sa viande et ses vêtements. En outre, tandis que la ménagère française augmente l'aisance des siens par son industrie, par les produits de sa basse-cour, entretient en bon état le linge et les vêtements de son mari et de ses enfants, la femme de l'ouvrier agricole d'Outre-Manche ne sait ni bien tenir son ménage, ni tirer un revenu de quelques industries accessoires.

Il en résulte que la misère est grande, parmi beaucoup d'ouvriers agricoles. M. Lavollée a visité de nombreux cottages qui de loin, avec leurs murs tapissés de rosiers et de plantes grimpantes, présentaient un aspect gai et agréable; mais quand il en ouvrait la porte et pénétrait à l'intérieur, il était frappé du délabrement, de la pauvreté et souvent de la saleté de ces maisonnettes. Et dire qu'elles sont relativement confortables, à côté des cottages de l'Irlande, où des conditions spéciales rendent les paysans encore infiniment plus misérables qu'en Angleterre!

La crise agricole qui sévit si durement en Angleterre n'empêche pas seulement les salaires de monter; elle pousse le propriétaire à diminuer de plus en plus le nombre de ses ouvriers, en substituant, autant que possible, la machine à l'homme et la prairie aux terres arables. Aussi les travailleurs ruraux un peu forts et intelligents émigrent-ils le plus souvent dans les villes; les moins bien doués, seuls, restent à la campagne, végètent avec leurs modestes salaires, et quand l'âge ou les infirmités les empêchent de travailler n'ont d'autre ressource que l'entrée au *Workhouse!*

## II

Presque aussi précaire est la condition des ouvriers des villes sans instruction professionnelle. Ceux-ci, appelés *unskilled labourers* (ouvriers sans aptitude particulière), doivent se rabattre sur les ouvrages qui ne demandent pas d'apprentissage; mais ils rencontrent comme concurrents, tantôt des ouvriers agricoles ou les

étrangers récemment arrivés dans la ville, tantôt même les femmes ou les veuves qui, mourant de faim, cherchent à s'employer à n'importe quel prix. Ils doivent donc se contenter d'un travail très mal payé et toujours irrégulier. Qu'on étudie, dans les intéressants chapitres consacrés par M. Lavollée à cette catégorie de travailleurs, la condition des ouvriers déchargeurs de navires, de ces *dockers* dont la grève fit tant de bruit, il y a quelques années; ou bien qu'on pénètre avec lui dans ces quartiers pauvres de l'est de Londres, où des légions de tailleurs ou de cordonniers peu habiles travaillent à la confection ou à la chaussure à bon marché, on verra quelle triste existence mène cette dernière couche de la population ouvrière. Presque aucun des *unskilled labourers*, même en se faisant aider, dans la mesure du possible, par sa femme et ses enfants, n'obtient régulièrement ce gain de 25 francs par semaine, qui est considéré comme le minimum nécessaire à la subsistance d'une famille ouvrière anglaise. Et combien pire encore est le sort de ces innombrables veuves ou même de ces ouvrières célibataires, qui, en travaillant dix ou douze heures à la confection de vêtements grossiers, arrivent à peine à gagner 1 fr. 25 ou 1 franc par jour!

Est-il besoin d'ajouter que les logements occupés par cette catégorie d'ouvriers et d'ouvrières sont presque toujours aussi insuffisants qu'insalubres? Les maisons bâties par les *building societies* sont encore d'un prix trop élevé pour eux. En outre, l'alcoolisme, fléau si répandu, malgré les efforts des sociétés de tempérance, contribue encore à accroître leur misère.

### III

Tout autre est la situation des ouvriers de la grande industrie, de ceux qui, doués d'une certaine habileté, travaillent dans un corps d'état déterminé, et font partie, en même temps, d'une de ces *Unions de métiers*, qui sont si fortement constituées en Angleterre. Ces ouvriers, l'aristocratie de la classe ouvrière anglaise, — aristocratie d'ailleurs très nombreuse et sans cesse grossissante, — sont plus favorisés que tous leurs camarades du continent, soit au point de vue du salaire, soit au point de vue de la durée du travail.

Des études fort approfondies de leurs salaires et de leur condition ont été faites d'abord par d'éminents publicistes, comme M. Leone Levi et M. Giffen, ensuite et surtout par la *Labour Commission*; cette vaste commission d'enquête, instituée en 1891 par la Reine, sur la demande du Parlement, présidée par le duc de Devonshire, comprenait tous les hommes, patrons ou représentants des ouvriers, qui connaissent le mieux le sort et les besoins du

personnel des fabriques. Les travaux de cette commission dont M. Lavollée nous donne un résumé fort complet, établissent que depuis un demi-siècle les salaires des ouvriers d'état, c'est-à-dire des ouvriers ayant appris et connaissant bien un métier, ont augmenté d'un tiers ou de moitié, tandis que, depuis vingt-cinq ou trente ans, le prix des denrées et objets nécessaires à la vie n'a pas cessé de décroître, exception faite pour le loyer. Il en est résulté, pour la partie la plus éclairée de la classe ouvrière, un accroissement de bien-être et d'aisance dont on trouve la preuve dans l'augmentation de durée de la vie moyenne, comme aussi dans l'élévation des dépôts aux caisses d'épargne ou des souscriptions aux sociétés de constructions à bon marché<sup>1</sup>.

En même temps que les salaires devenaient de plus en plus forts, la durée du travail quotidien était réduite; aujourd'hui, dans la plupart des grands ateliers, elle ne dépasse guère neuf heures par jour. Le travail cesse, non seulement pendant toute la journée du dimanche, mais le samedi, à trois, quatre ou cinq heures, suivant les cas; les nettoyages et rangements d'atelier, ainsi que les emplettes du ménage faites avec la paye de la semaine, peuvent ainsi être terminés le samedi soir; la matinée du dimanche se trouve débarrassée de tous les menus soins qui, en d'autres pays, l'absorbent presque entièrement; et l'ouvrier, avec sa famille, jouit, pendant toute cette journée du dimanche, d'un repos et d'une détente absolue.

Cet ensemble de faits si satisfaisants s'applique aux deux tiers au moins des ouvriers mâles anglais<sup>2</sup>. En tenant compte des périodes de chômage dans certaines industries, on peut affirmer qu'aucun d'entre eux ne gagne moins de 25 à 30 francs par semaine, que les plus habiles ont un salaire bien supérieur, et que, grâce aux avantages offerts par de vastes sociétés coopératives fortement organisées, ils peuvent vivre, eux et leurs familles, non pas sans doute avec luxe, mais dans une certaine aisance.

Les budgets de nombreuses familles ouvrières, cités par M. Lavollée, en sont la preuve. Nous ne parlerons pas, — à cause de sa situation exceptionnelle, — de ce mécanicien de première classe de

<sup>1</sup> Voy. les statistiques citées par M. Lavollée, p. 538-539.

<sup>2</sup> Les quatre représentants principaux du parti ouvrier, dans le sein de la *Labour Commission*, ont contesté, sur plusieurs points, les affirmations de leurs collègues et représenté sous un jour beaucoup moins favorable, la situation des ouvriers anglais. Mais, ainsi que l'a fort bien établi M. Lavollée, le dissentiment entre eux et la majorité de la commission vient de ce qu'ils se sont surtout occupés du sort des *unskilled labourers*, tandis que leurs collègues avaient principalement en vue les ouvriers connaissant bien un métier.

Birmingham, recevant 3750 francs de salaire annuel, louant, pour 890 francs, un cottage avec salon, salle à manger, salle de bains, deux chambres à coucher, dépensant en totalité, y compris une assurance sur la vie, 3210 francs pour lui, sa femme et ses deux enfants, et économisant 540 francs par an. Mais on peut citer, comme exprimant mieux la situation de nombreux ouvriers, le budget d'un coutelier de Sheffield, père de sept enfants, trois garçons et quatre filles, échelonnés entre dix-sept et deux ans. Le père gagne 2125 francs par an, somme qui est grossie de 1000 fr. par les gains des enfants aînés. Dans l'année de l'enquête, il a dépensé pour son loyer 362 fr. 50; pour la nourriture de sa famille, 1389 fr. 25; pour les vêtements, 500 francs; pour l'éclairage et le chauffage, 162 fr. 50; pour les délassements, 125 francs; pour les cotisations aux *Trade's Unions* et aux sociétés de constructions, 108 fr. 30, etc. En somme, sa dépense a été de 2995 francs, laissant un reliquat de 130 francs, placés en partie dans une banque, en partie dans une société coopérative.

Il est intéressant de comparer de nombreux budgets; on y trouve les caractères généraux de l'existence de l'ouvrier anglais: faiblesse relative de la dépense du loyer (10 pour 100 du revenu); très forte dépense de nourriture, surtout de viande de boucherie (50 pour 100 des recettes, parfois un peu plus); dépense souvent forte, parfois excessive, d'alcools; affiliation très fréquente à une société d'assurance sur la vie et à une union de métiers, mais, dans bien des cas, absence presque complète d'épargne. Sur vingt-huit ménages ouvriers, auprès desquels une enquête a été faite récemment, six seulement font des économies allant de 13 fr. 75 à 0 fr. 10 par semaine; tous, au contraire, payent des primes d'assurance. Le chef de famille anglais estime qu'en prenant une assurance, il a suffisamment pensé à l'avenir de sa famille; l'épargne est une vertu française qu'il dédaigne trop souvent.

On vient de dire qu'une portion importante des ouvriers de la grande industrie, — au moins deux millions et demi sur un total de neuf millions, — étaient membres des *Trade's Unions*. Nul n'ignore quelle force ces célèbres unions de métiers ont donnée aux ouvriers, combien elles les ont aidés à obtenir de meilleurs salaires en leur fournissant les fonds nécessaires pour préparer et soutenir les grèves. Pendant longtemps, toutes ces associations restèrent fidèles à la doctrine du *self-help* et ne demandèrent à l'Etat ni appui matériel ni même appui moral. Depuis quelques années, à la suite des derniers congrès des *Trade's Unions*, des divisions se sont opérées entre leurs membres. Une partie des membres, les néo-unionistes, ont réclamé l'intervention de l'Etat dans toutes les

questions du travail et ont même provoqué le vote de lois d'un caractère assez nettement socialiste. D'autres membres, enfin, les plus avancés, ont adopté un programme qui se rapproche singulièrement du collectivisme. Au dernier congrès tenu à Cardiff, les néo-unionistes ont rompu avec cette dernière fraction, mais sans se rallier au premier groupe, celui du vieux *Trade's Unionism*. Ces divisions paraissent devoir se prolonger. La victoire restera-t-elle aux modérés ou aux avancés? La démocratie anglaise s'écartera-t-elle de la voie libérale qui a, jusqu'ici, assuré ses succès, ou se lancera-t-elle dans le socialisme, ou même dans le collectivisme? Autant de questions d'un haut intérêt que M. Lavollée aborde à la fin de son étude.

#### IV

Tout d'abord, quel est, au point de vue économique et industriel, l'avenir des diverses catégories d'ouvriers dont on a successivement décrit la condition? Sur ce point, on ne peut faire évidemment que des conjectures assez risquées; cependant, il paraît probable que le travail étant de moins en moins offert dans les campagnes, bon nombre d'ouvriers agricoles continueront à émigrer dans les villes et que les plus intelligents parmi eux, comme parmi les ouvriers de la petite industrie, chercheront à entrer dans la grande industrie et, pour devenir plus forts, s'affilieront aux puissantes associations ouvrières. L'armée déjà si importante des ouvriers de la grande industrie semble donc appelée à s'augmenter encore; mais l'Angleterre conservera-t-elle longtemps une suprématie industrielle suffisante et des débouchés assez nombreux pour occuper ses immenses bataillons ouvriers? Le travailleur anglais ne sera-t-il pas vaincu par la concurrence de la machine américaine ou des travailleurs de la race jaune? Le jour où ces faits se réaliseraient, les ouvriers anglais les plus énergiques et les plus capables s'expatrieraient pour aller dans le vaste empire britannique diriger les ateliers fondés en concurrence de ceux de la mère patrie; il n'y en aurait pas moins, dans le monde industriel anglais, des souffrances dont il est difficile de calculer l'étendue et de prévoir les conséquences.

Mais ce jour, s'il arrive jamais, est encore assez éloigné. Une élite ouvrière, comme celle qu'on vient de décrire, assure à l'Angleterre une grande force dans sa lutte industrielle et commerciale contre l'univers entier; ce pays pourra perdre et perdra probablement du terrain, mais il paraît appelé à conserver longtemps encore sa supériorité économique.

Revenant maintenant sur le terrain politique et social, cher-

chons rapidement dans quelle mesure l'Angleterre est menacée par le socialisme et par les perturbations qui préoccupent tant les nations du continent.

Dès le premier coup d'œil, on aperçoit des points noirs à l'horizon anglais :

D'abord la déchéance de l'agriculture, l'émigration incessante de la population rurale vers les villes, présentent des dangers sur lesquels il serait superflu d'insister.

En second lieu, la classe des ouvriers sans travail ou, au moins, sans travail régulier, peut, à tout moment, devenir un péril social; souffrante et misérable, comment ne prêterait-elle pas une oreille complaisante aux théories socialistes ou collectivistes? Bien que ces théories, contraires au génie anglais, soient d'importation étrangère, elles ont déjà trouvé des adhérents assez nombreux sur le sol britannique. La Société *Fabienne* et diverses autres prêchent le collectivisme avec les ménagements appropriés au caractère anglais. Certains membres des *Trade's Unions*, comme on l'a vu, leur prêtent main-forte; et, sans aller jusqu'au collectivisme, beaucoup d'autres unionistes réclament l'extension des droits de l'Etat et de la réglementation industrielle par le Parlement. Grâce au concours des politiciens qui, depuis l'extension du droit de suffrage aux classes ouvrières, flattent, pour être nommés, toutes les passions des travailleurs, ils ont réussi, sur cette terre classique de la liberté et du *self-government*, à faire introduire le socialisme d'Etat dans certaines lois récentes. Quand on a vu, aux dernières élections de Birmingham, M. Chamberlain lui-même faire aux prétentions ouvrières des concessions qu'au fond il ne pouvait approuver, ne peut-on craindre que la majorité du Parlement n'entre de plus en plus dans cette voie dangereuse?

Malgré ces symptômes menaçants, il y a, pour les Anglais, des raisons de se rassurer et d'envisager l'avenir sans grande inquiétude.

Le socialisme et le collectivisme, disent-ils, trouveront toujours un obstacle sérieux à leurs progrès dans le caractère national. L'Anglais de toutes les classes est profondément attaché à la liberté et au *self-help* qui ont fait sa grandeur : ceux qui se laissent momentanément entraîner hors de cette voie y reviendront bien vite. L'ouvrier lui-même a un sens pratique qui le rend insensible aux déclamations creuses. Il ne croit qu'aux avantages tangibles et ne fera jamais la guerre pour une idée. En outre, il a conservé une certaine foi religieuse, parfois une foi assez profonde, et n'a pas, comme l'ouvrier du continent, la haine des classes élevées et de toutes les supériorités sociales. Il cherche bien moins à rabaisser

le *gentleman* qu'à s'élever vers lui<sup>1</sup>, et, si l'un des siens a fait un acte noble, il sera fier de dire qu'il s'est conduit « comme un duc ».

De leur côté, les classes les plus menacées par le socialisme ne s'endorment pas, comme celles de notre pays, dans l'indifférence et la résignation apathique. Elles ne redoutent pas la lutte et dépensent volontiers leur temps et leur argent pour combattre les idées dangereuses. Une ligue, formée par elles pour la défense de la liberté et de la propriété, fait de sérieux progrès. Tous les hommes qui savent manier la parole ne craignent pas de venir dans les réunions, surtout pendant les périodes électorales, discuter avec leurs adversaires, et ils ont trouvé souvent un appui sérieux dans des groupes ouvriers dont les membres ont attaqué, plus vivement que personne, les théories collectivistes.

Les Anglais des classes dirigeantes ne se sont pas bornés là : sentant bien que si le socialisme recrutait des adhérents, c'était surtout parmi les ouvriers les moins heureux, c'est-à-dire parmi les ouvriers sans travail ou à travail intermittent, ils se sont appliqués résolument, dans ces derniers temps, à améliorer la condition de ces trop nombreux déshérités. Sur ce terrain, les divisions de classes et de partis politiques ont disparu. Des *bills* sur les logements ouvriers ont été présentés, en vertu d'un accord mutuel, par sir Charles Dilke, devant la Chambre des communes, et par lord Salisbury, devant la Chambre haute. Quelle que soit la fierté habituelle de l'aristocratie anglaise, on voit le lord frayer avec le commerçant, avec le boutiquier ou le simple journalier, quand il s'agit de fonder une institution dans l'intérêt du peuple, ou de s'aboucher avec les ouvriers pour s'enquérir de leurs griefs et discuter leurs réclamations.

Un pays, dont les classes éclairées ont conservé autant d'énergie et d'esprit politique, et dont les classes ouvrières, au moins en majorité, ont les qualités signalées au cours de cette étude, a le droit de garder confiance en son avenir; quelques crises qu'il ait à subir, il y a des chances qu'il conserve longtemps encore sa suprématie économique à l'extérieur et évite les révolutions à l'intérieur.

Anatole LANGLOIS.

<sup>1</sup> Parmi les faits que M. Lavollée cite à l'appui de cette affirmation, il en est un qui mérite être reproduit. Un des chefs avancés du nouveau *Trade's Unionism*, M. Keir Hardie, étant devenu membre du Parlement dans la précédente législature, alla siéger à la Chambre des communes en simple veston de travail. Il fut vivement blâmé à ce sujet par tous ses amis; l'un d'eux, ancien député, ouvrier lui-même, M. Threlfall, fut couvert d'applaudissements, quand il dit dans une réunion publique, à Edimbourg : « M. Keir Hardie a fait un tort grave à sa réputation, en allant à la Chambre des communes vêtu comme il l'était. Si jamais je retourne aux Communes, j'y paraîtrai habillé comme un gentleman. »

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

En vacances. — La pêche à la ligne. — Goujons et requins. — La Fête nationale. — Grandeur et décadence. — Attentat pour rire. — Une définition de l'impératrice Eugénie. — Poète méconnu. — Comédies et satires. — *Mémoires* d'un persécuté imaginaire. — Les distributions de prix. — Avalanche de discours. — Une apostrophe latine. — L'Exposition des roses. — Souvenir de Berryer. — Méditation de M. Faure. — Les projets de palais pour l'Exposition de 1900, — Beaucoup d'appelés, peu d'élus. — L'architecture nouvelle. — Orgie de coupes. — Palais omnibus. — Le véritable idéal. — L'adieu au Palais de l'Industrie. — Une belle page. — Philosophie des choses. — Les remparts d'Avignon. — L'exploit d'un maire. — Embarras du gouvernement. — Chanson narquoise. — Le bon sens d'un républicain. — Les fêtes de Reims. — La statue de Jeanne d'Arc. — Folle ou inspirée. — Faure et Carnot. — Les vrais nigauds. — Bustes et statues. — M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore. — *Veux-tu?* — Les conséquences d'une chute. — Chat et souris. — Larmes et poésie. — Strophes de Lamartine. — Retour au berceau natal. — Le renard chinois. — Vieux mari d'une jeune reine. — Les morts du mois. — Le cardinal Bourret. — Les funérailles de Morès. — Edmond de Goncourt et son académie de carton. — Le mariage du duc d'Orléans. — Un souvenir du prince de Joinville.

Comme on respire! La Chambre est partie, le Président sommeille en villégiature, la plupart des ministres sont en vacances, la politique chôme, aucune interpellation ne trouble le ciel : c'est la paix, autant qu'elle peut être de ce monde! Impôt sur *le* ou sur *les* revenus, impôt global ou progressif, cédules diverses, — quoique également crochues, — tout ce qui inquiétait l'argent, c'est-à-dire le travail, est momentanément à l'eau, et l'épargne soulagée jouit doucement de quelques mois de trêve.

M. Waldeck-Rousseau lui-même, après avoir fait retentir les échos de discours qu'on aurait pu prendre pour des manifestes, et où le cabinet a pu trouver une menace, M. Waldeck-Rousseau, élu président inoffensif d'une Société de pêcheurs à la ligne, s'en est allé tranquillement dans son pays de Loire poursuivre la tanche

et le barbillon, en apprenant là, par l'observation attentive des plus petits mouvements et par l'exercice prolongé de la patience, l'art difficile de prendre les hommes comme les poissons...

« La présidence d'une Société de pêcheurs à la ligne, a-t-il écrit galamment à ce sujet, est peut-être celle à laquelle je me sens le mieux préparé par des études consciencieuses et une pratique pour laquelle je ne me trouve jamais assez de loisirs. »

C'est joli, et l'esprit aime à voir cet ancien lieutenant de Gambetta remplacer ainsi la politique par une églogue. Plût au ciel que, au temps où il était ministre de l'intérieur, il eût oublié de même les passions antireligieuses de sa secte pour de simples plaisirs champêtres! — Peut-être l'expérience l'a-t-elle éclairé depuis; peut-être a-t-il découvert que, à côté des anguilles qui glissent entre les doigts, il y a les brochets qui mangent et les requins qui dévorent; peut-être n'est-il plus qu'un philosophe désillusionné sur la valeur du menu fretin...

Quoi qu'il en soit, le voilà, pour un temps du moins, retiré des bagarres, et, en veston de toile, à l'ombre d'un parasol, suivant le fil de l'eau, innocemment appliqué à prendre des goujons au lieu de poursuivre des portefeuilles...

C'est au milieu de cette accalmie qu'a été célébrée la fête dite nationale du 14 juillet, et elle en a subi le contre-coup. D'année en année, d'ailleurs, l'enthousiasme décroît; il y a moins de drapeaux, moins de lampions, et les organes républicains eux-mêmes ont dû constater mélancoliquement cette décadence. Ce n'est plus, suivant le mot attristé de l'un d'eux, qu'une kermesse vulgaire, sans aucune signification politique. On chôme, parce que c'est l'habitude légale, mais la fête officielle, avec la banalité de son programme usé jusqu'à la corde, reste sans joie, sans entrain, sans le moindre souffle moral dans l'air, en face d'une population indifférente, sceptique, parfois même gouailleuse.

Ce qui caractérise désormais cette journée *nationale*, c'est la fugue empressée des Parisiens vers la campagne. Dès la veille, en effet, ils envahissent les gares pour aller chercher la verdure et le repos loin des cors de chasse, des orchestres en plein vent et des pochards. Cette année, plus de cent mille voyageurs ont ainsi déserté la grande ville, et ceux qui sont restés ne s'en consolaient qu'en saluant le drapeau au retour de la revue de Longchamp. Cette parade militaire fatigue le soldat, et, chaque année, on parle de la supprimer; mais si on la retranchait du programme, que resterait-il, si ce n'est une image agrandie de la foire de Saint-Cloud?

La revue, cette fois, a été marquée d'un incident bien inattendu : deux coups de revolver tirés sur le Président! La stupéfaction a

été profonde à la première nouvelle de l'événement, et, en une minute, M. Faure a paru grandir de cent coudées! Ces coups de revolver semblaient le hausser au niveau des potentats dont la volonté personnelle entrave l'évolution des peuples! Mais les choses ne tardèrent pas à reprendre leur mesure.

Suivant la distinction faite par l'impératrice Eugénie qui, interrogée un jour par le prince impérial sur la différence qu'il y a entre un *malheur* et un *accident*, lui répondit : « Si tu tombais à l'eau et si tu te noyais, ce serait un *malheur*, tandis que, s'il s'agissait de ton cousin le prince Napoléon, ce ne serait qu'un *accident*... » Suivant, dis-je, cette ingénieuse explication, ce n'est pas même un accident qui a marqué le passage de M. Faure au Bois de Boulogne, mais un simple incident, bénin, bénin, puisqu'il n'y avait ni plomb ni balle dans le revolver, et puisque l'auteur de cet attentat *blanc*, de cet attentat pour rire, poète incompris et détraqué, n'avait cherché qu'à faire du bruit pour attirer l'attention sur ses vers!

Empoigné aussitôt, frappé à coups de pied et à coups de poing par la foule, à demi éborgné et tout en sang, le pauvre diable ne cessait de clamer d'une voix suppliante : « Je vous en prie, ne me faites pas de mal! Je n'ai pas voulu tuer le Président! Mon revolver n'était pas chargé! J'ai voulu seulement attirer l'attention pour qu'on me rende justice... »

La police eut bien vite reconnu la vérité de ses dires. Ce déséquilibré se nomme François; c'est un Breton âgé de trente-cinq ans. Après avoir passé treize ans dans l'armée, il en était sorti avec le grade d'adjudant et muni d'excellentes notes qui l'avaient fait admettre dans un honorable emploi au ministère des travaux publics. Mais là, le démon des vers le saisit; sa tête s'exalta à la suite de lectures incohérentes, et ses chefs, reconnaissant en lui des signes manifestes de folie, durent le congédier. C'est alors qu'aigri, humilié, il se mit à écrire des poèmes, des satires, des Mémoires, dont l'impression eut vite épuisé ses maigres économies; et comme ses volumes, sur lesquels il avait étagé des rêves de fortune et de gloire, ne se vendaient pas, il imagina d'en appeler aux députés, le naïf! en inondant, du haut d'une tribune de la Chambre, les banquettes législatives de prospectus signalant à l'admiration publique son génie méconnu! On se souvient de cet épisode comique, dont s'égayait fortement la presse aux derniers jours de la session. Le toqué fut conduit chez le commissaire du palais, mais sa démençe y parut si enfantine qu'on le rendit bientôt à ses chimères, alors qu'il eût été plus sage de le surveiller, parce qu'on ne sait jamais quel acte un rimeur

incompris et un fou, même bon enfant, peuvent commettre le lendemain...

On en a eu la preuve quelques jours plus tard. Le coup des prospectus n'ayant pas réussi au Palais-Bourbon, François, désespéré, tenta le coup suprême du revolver, en s'élevant de la tourbe des députés jusqu'au Président de la République lui-même. Mais le pauvre dément ne voulait attenter à la vie de personne, si bien qu'après avoir acheté l'arme du plus petit calibre au Bazar de l'Hôtel-de-Ville, il avait pris la précaution d'en extraire immédiatement les balles. Ce n'est pas le Président, c'est la postérité qu'il visait, et, pour l'atteindre, pas n'était besoin de répandre le sang : il lui suffisait de révéler ses chefs-d'œuvre!

La police, en effet, s'est aussitôt transportée à son domicile, — un modeste garni bien tranquille, où François vivait de la façon la plus régulière en payant bien exactement son loyer. Là, on a découvert ses écrits, si lamentablement dédaignés des contemporains : les *Comédiens du Jour*, avec cette annotation amère à la première page : « Livre étouffé avant de naître et pour lequel l'auteur demanda un peu d'air ; » — *A bas les masques!* poésies satiriques, socialistes et anticléricales ; — les *Requins de la mer Rouge*, satire dirigée contre certains hommes du moment ; — des ébauches de *Mémoires*, des plans de romans, des scénarios de pièces de théâtre, une épopée héroïque en huit chants sur les *Verriers de Pompeï*, c'est-à-dire les verriers de Carmaux ; enfin, tout un fatras de déclamations variées où souvent l'orthographe n'est guère mieux traitée que la raison.

Par suite du même phénomène qui se retrouve chez tous les détraqués de ce genre, François ne se croyait pas seulement méconnu, mais persécuté : ses contemporains, envieux de sa supériorité intellectuelle, mettaient tout en œuvre pour l'empêcher de percer, et leur jalousie allait même jusqu'à menacer ses jours... On lit, en effet, dans ses *Mémoires*, des phrases comme celles-ci : « Des policiers me suivent partout. Je ne sais s'ils en veulent à ma vie ou à ma liberté... On veut également m'empoisonner ; j'en suis certain. Quand j'entre dans un restaurant, je sens aussitôt l'hostilité des garçons... Si j'achète un fromage, je m'aperçois qu'on y a glissé du soufre ou du phosphore... »

C'est ce malade digne de pitié qu'on a pris un instant pour un affreux criminel ; mais la tragédie n'a pas été de longue durée ; dès le lendemain, les médecins aliénistes établissaient le trouble mental de l'ancien adjudant, et l'instruction judiciaire s'accorde avec eux pour demander que le coupable inconscient soit livré aux douches plutôt qu'à la cour d'assises.

Pendant que le Président, qui n'a échappé ainsi à aucun péril, se repose dans sa ville du Havre en attendant le voyage de Bretagne, les distributions de prix commencent, avec l'avalanche habituelle des discours. Il en est un que j'attends avec une curiosité toute particulière : celui de M. Jules Lemaître, désigné par le Ministre de l'Instruction publique pour présider la fête universitaire du lycée d'Orléans. Il semble difficile que, dans la ville de Jeanne d'Arc, où le culte de l'héroïne est si vivant et où tout rappelle à chaque pas son souvenir, il semble difficile que l'enfant de l'Orléanais, resté plein d'amour pour sa petite patrie, ne s'échappe pas en quelques beaux accents sur la Libératrice, et c'est là ce que j'espère pour me dédommager de toute la phraséologie creuse de ces solennités scolaires.

A Paris, le fameux discours latin a été supprimé depuis quelques années de la grande cérémonie de la Sorbonne, et c'est presque dommage, car on y rencontrait parfois quelque gaieté. — On raconte que, pendant la Révolution, l'ex-capucin Chabot, devenu l'un des conventionnels les plus influents, ayant présidé cette distribution de prix, le professeur chargé du discours débuta ainsi, en s'adressant à sa personne : *Illustrissime Chabote...* Ce qui transporta l'auditoire d'une hilarité inextinguible.

De nos jours, on riait moins, mais la critique trouvait encore à s'exercer malicieusement sur plus d'un tour ou d'une période, et, comme le malencontreux discours n'était guère plus écouté que compris, on finit sagement par y renoncer. — Vous me direz qu'il y a certains discours français que l'on ne comprend guère davantage et dont se passeraient avec joie les auditeurs. Je n'y contredis pas, et si on les supprimait tous, je crois volontiers qu'on ferait du même coup le bonheur des parents et celui des enfants. Mais qu'y a-t-il de plus difficile à détruire qu'une routine?

Cette réforme, — comme tant d'autres! — n'est donc pas à la veille de s'accomplir, et les « Jeunes élèves » auront à subir encore bien des harangues, plus ou moins somnifères, avant de recevoir leurs couronnes et de franchir le seuil de leurs collèges.

Peut-être aurons-nous à revenir sur ce sujet dans la Chronique prochaine. — En attendant, Paris nous a offert deux expositions, de charme inégal, pour nous distraire un peu des accablantes chaleurs de juillet.

C'est d'abord une exposition spéciale de roses, la première qui ait été ainsi organisée. Les chrysanthèmes, les orchidées avaient obtenu cet honneur; la fleur française par excellence avait droit d'être jalouse, et la Société d'horticulture lui a justement donné satisfaction. D'autres fleurs se sont vues l'objet d'engouements

passagers; il en est qui, payées au poids de l'or, au temps de leur vogue, ont été plus tard délaissées comme des laiderons. La rose n'a jamais subi ces caprices de la mode; elle a toujours régné sur nos parterres; c'est la fleur des triomphes, et on peut dire qu'aujourd'hui elle est la souveraine incontestée des jardins français.

D'où vient-elle? On ne le sait guère. Les anciens célébraient les roses de Pæstum; le rosier de Damas passe pour avoir été importé chez nous à la suite des croisades, et d'autres espèces dénotent une origine assez lointaine. Mais c'est en France, et dans ce siècle, que la culture de la rose a pris tout son épanouissement; de l'églantier primitif, simple et quasi sauvage, la science ingénieuse a fait sortir plus de douze mille variétés, allant du blanc mat et du mauve tendre au rouge ponceau, avec des parfums qui font de certaines régions des terres embaumées. Provins, Fontenay-aux-Roses évoquent des idées féeriques; la roseraie de Ferrières est, dit-on, merveilleuse, et l'on cite un de nos grands industriels de l'Est, M. de Wendel, dont l'éblouissant rosarium ne compte pas moins de dix mille sujets!

Aucun autre pays n'arrive à de pareils prodiges; aussi exportons-nous des roses dans le monde entier, particulièrement en Angleterre et dans les deux Amériques.

Je me souviens du culte de Berryer pour les roses. Chaque matin, dès l'aube, il allait les visiter avec amour dans son rosarium du château d'Augerville, au milieu duquel se dressait gracieusement la statue de Polymnie, et, le sécateur en main, il les émondait, les soignait, les parait avec une sorte de coquetterie féminine. Parfois il en détachait une pour en rajeunir sa boutonnière; plus souvent il en cueillait d'éclatantes pour incendier les cheveux de ses belles invitées.

L'exposition un peu hâtive de la rue de Grenelle ne comportait guère que 3,000 roses, d'espèces différentes et très harmonieusement groupées, mais malheureusement sans catalogue, de sorte que l'admiration s'éparpillait un peu au hasard, en regrettant de ne pouvoir se fixer avec plus de précision sur certains types ou certaines variétés.

L'année dernière, à cette époque, le *Correspondant* publiait un joli roman montrant que les *Épines ont des roses*. En visitant cette année l'exposition de la Société d'horticulture, le Président de la République a dû songer que, sous leur charme et leur éclat, les roses ont des épines...

Moins enchanteresse, quoique encore intéressante, a été l'exhibition des projets relatifs aux deux futurs palais des Champs-Élysées.

On sait, et nous l'avons assez redit, que l'Etat a décidé de réunir cette admirable promenade à l'esplanade des Invalides par un pont monumental, avec une large avenue — bordée, sur chacun de ses côtés, de deux palais destinés à remplacer le Palais actuel de l'Industrie.

C'est la construction de ces monuments qui a été mise au concours, par un appel adressé à tous les architectes français; et, dès le début, 267 concurrents se sont fait inscrire. Mais, à la clôture des délais, 59 seulement avaient présenté des plans définitifs, et, sur ce chiffre restreint, une douzaine au plus se recommandaient à la sérieuse attention du jury.

Nous n'avons pas à discuter ces plans techniques et à les analyser par le menu, d'autant que le jury lui-même n'a trouvé aucun d'eux assez satisfaisant pour mériter d'être adopté et exécuté dans son ensemble. L'un s'est efforcé de faire grand, l'autre luxueux; tous ont des parties ingénieuses, des idées utiles, des détails heureux; mais si le talent abonde, l'originalité manque, cette originalité puissante et créatrice qui révèle et fonde un art nouveau. Jusqu'ici, dans notre siècle, la seule architecture monumentale qui ait marqué son caractère à la fois neuf, hardi et vraiment approprié aux temps modernes, c'est l'architecture du fer, telle qu'elle a été pratiquée dans nos grandes gares et dans les palais immenses de l'Exposition de 1889. Les nouveaux-venus n'ont rien imaginé de mieux, et tout leur art consiste à refaire, en le déguisant, le palais condamné à disparaître. Leurs projets entassent une accumulation de portiques, de galeries, de colonnades, de statues, de frontons, de bas-reliefs, de coupoles, où l'on a quelque peine à se reconnaître. La coupole surtout s'y multiplie jusqu'à l'abus. Mais il faut avouer que, si le génie lui-même n'arrive pas aisément à créer une œuvre simple dans sa beauté, il n'était pas commode à nos architectes de concevoir un palais destiné à contenir des tableaux, des dessins, des animaux gras, des arts industriels, des chevaux, des écuries, des machines, des produits coloniaux; à devenir une piste avec rivière, obstacles et banquette irlandaise, un jardin peuplé de sculptures, une suite de boxes pour animaux reproducteurs, une salle de concert; en un mot, un édifice ne devant être ni un musée ni un hippodrome tout en étant l'un et l'autre, et appelé à se transformer en immense salle de fête tout en gardant l'aspect d'un temple austère de l'art. — Il faut donc être indulgent pour ceux qui n'ont pas su résoudre absolument le problème, et conclure comme l'a fait sagement le jury : en empruntant à chacun des cinq projets couronnés les parties heureuses qu'il présente, en fusionnant leurs qualités, en

les complétant l'un par l'autre et en tâchant d'obtenir ainsi le *summum* d'idéal possible.

Le véritable idéal, ce serait de n'élever que des constructions provisoires, en démolissant après 1900 les palais de circonstance bâtis aux Champs-Élysées, comme on va démolir les palais d'occasion érigés en 1889, au Champ-de-Mars, puis de rendre à l'incomparable avenue qui monte à l'arc de l'Étoile ses gazons, ses fleurs et ses ombrages. Mais peut-on l'espérer? Déjà la pioche, impatiente et brutale, se dresse contre le malheureux palais de l'Industrie, ce pelé, ce galeux, en qui l'on trouve tout mal, et la ville de Paris a été prévenue d'avoir à se procurer immédiatement d'autres locaux pour le tirage de ses obligations et pour les séances de conseils de revision militaire, — car il servait encore à tout cela, ce palais honni, conspué, qui, pendant un demi-siècle, a rendu tant de services et abrité tant de grandes choses!

Il y avait un noble adieu à lui adresser avant de le voir tomber en poudre, et, au nom de l'art reconnaissant, un grand peintre, M. Detaille, l'a fait avec éloquence à la distribution solennelle des prix et médailles du dernier Salon. Jusqu'ici, M. Detaille ne nous avait pas révélé que, à l'exemple de Fromentin, il maniait la plume comme le pinceau, mais la page où il vient de retracer l'histoire du vieux palais peut compter parmi les plus littéraires de notre temps, et on y retrouve avec émotion toute la poésie mélancolique et toute la grandeur patriotique du célèbre *Rêve*.

« Si les murs de ce palais, a-t-il dit, gardent la mémoire de tout ce qu'ils ont vu, que de souvenirs ils emporteront depuis le jour où fut inaugurée l'Exposition de 1855!... La plupart des contemporains se rappellent l'aspect si gai de cette première Exposition universelle et cette fête de la paix célébrée au bruit du canon qui annonçait les victoires de notre armée d'Orient... Elle n'était pas grande l'Exposition, mais que de merveilles elle contenait! La grande école de 1830 y jetait tout son éclat avec Ingres, Delacroix, Decamps, Horace Vernet, Rousseau, Millet, Dupré, Robert-Fleury, Barye, et tous les maîtres de la peinture et de la sculpture. C'était un étincelant feu d'artifice, mais c'était le bouquet final : une autre génération arrivait, qui prenait possession du palais de l'Industrie où les expositions annuelles de peinture s'installaient définitivement et brillaient d'un éclat nouveau, grâce aux maîtres qui avaient grandi dans l'ombre déjà allongée de la génération précédente. C'était Meissonier, Fromentin, Cabanel, Baudry, sans compter ceux de la même époque qui sont encore vivants et qui donnent toujours le noble exemple de la vaillance et du travail.

« En 1867, le palais reprenait, pour la distribution des récom-

penses de l'Exposition universelle, toute la splendeur de 1855... Puis, sont venus les jours de deuil, et l'année terrible voyait la nef se remplir de caissons, de caisses à biscuits, de brancards et de voitures d'ambulance, en un mot de tout l'attirail sinistre qui venait se cacher aux yeux des Parisiens en plein cœur de Paris. C'étaient les coulisses de la guerre, dont le spectacle est si horrible quand on n'est pas au premier rang.

« L'orage passé, les arts, au premier rayon du soleil, revenaient à la vie, et nos expositions reprenaient tout leur éclat. Les artistes ont connu l'âge d'or à cette époque où le mouvement de Paris était si intense, où chacun, animé par l'ardente fièvre du travail, avait hâte, en se remettant à la besogne, d'effacer la trace des mauvais jours passés. La nature elle-même participait à cet élan et à ce renouveau. Sur le sol de la France, l'herbe poussait plus épaisse dans les champs, aux endroits mêmes où étaient semés les corps de ceux qui étaient morts pour les défendre.

« Toute la génération actuelle a passé par ce palais. Il n'est pas un d'entre nous qui ne se rappelle avec émotion ses débuts dans ces salles d'exposition et, si les choses ont des larmes, comme dit le poète ancien, nous ne saurions nous défendre d'un sentiment intime et bien naturel en payant un juste tribut de souvenirs et de regrets au foyer qui va disparaître. »

N'est-ce pas qu'elle est belle, cette page, d'une émotion vraiment communicative, et qu'il eût été dommage de ne pas la recueillir comme une de ces oraisons funèbres qui nous gardent la mémoire des grands morts ?

Oui, où sont-ils passés, tous les combattants de l'art qui ont traversé ce palais durant un demi-siècle ? Que sont-elles devenues, les œuvres sans nombre, admirées ou discutées, qui ont flamboyé sur ces murailles ? A 4,000 par année, en moyenne, c'est plus de 200,000 tableaux, dessins, statues, bronzes, marbres, qui se sont répandus par le monde, en portant sous toutes les latitudes le rayonnement du génie français. Et que d'efforts de talents dans cette longue période, que de tentatives passionnées sous cette voûte lumineuse ! Que d'espoirs ardents, que de rêves de fortune et de gloire s'y sont agités ; que de déceptions aussi et que de colères, parfois aussi fécondes que des succès ! Comment n'être pas pénétré de sympathie pour toutes ces luttes, et comment se défendre d'une sorte de pensée respectueuse et attendrie pour ces murs qui ont été les témoins muets de tant d'élans généreux, de tant de batailles acharnées, de tant de souffrances d'âmes, de tant de radieuses victoires ?

On ne peut voir tomber ainsi des pierres historiques, qui sont

comme des lambeaux même de notre chair, sans un serrement de cœur ; et c'est un peu l'impression que les archéologues et les amis de l'art ont ressentie en apprenant l'acte de vandalisme accompli par M. Pourquery de Boisserin contre une partie des remparts d'Avignon. L'incident a fait assez de bruit pour mériter une mention, d'autant qu'il implique certains principes de droit et d'esthétique dont le mépris pourrait entraîner de graves conséquences.

Tout le monde connaît, au moins de renommée, ces murailles dorées par le soleil et reliées par une trentaine de tours carrées qui font une parure plus encore qu'une ceinture à la ville d'Avignon. Elles ont été construites par les Papes au cours du quatorzième siècle, et, partiellement renversées par les fureurs révolutionnaires ou par les violentes inondations du Rhône, elles sont toujours restées l'orgueil de la cité, qui en poursuivait encore la restauration il y a vingt ans à peine. Une des sept portes qui coupent le développement d'environ cinq kilomètres de ces remparts, la porte Limbert, commandant la route de Marseille, et restaurée naguère par Viollet-le-Duc, menaçait ruine, prétend-on ; mais les murailles avignonaises étant classées comme monument historique échappaient, de ce chef, à l'action municipale et ne relevaient que du pouvoir central, seul compétent pour statuer sur leur sort. Cette entrave gênait le maire-député d'Avignon, qui connaissait bien la loi, mais qui, ayant entendu professer à la tribune législative qu'on peut, au nom de principes supérieurs (?), « supprimer tout ce qui gêne », trouva plus rapide et plus commode de trancher les choses lui-même en faisant démolir sans tambour ni trompette la porte à la chute de laquelle se rattachait, dit-on, un petit intérêt électoral... En une nuit, et à la lueur de torches, la porte fut rasée, et quand, le lendemain, le Comité des Monuments historiques apprit l'attentat, le fait était consommé : il ne restait plus trace du portique cinq fois séculaire sous lequel avaient passé tant de princes de l'Eglise, et plus tard, Charles-Quint dans sa puissance...

Comme on le pense bien, les protestations ne manquèrent pas, et l'indignation des archéologues réclama un châtement exemplaire pour l'iconoclaste. Mais que faire ? Le condamner à rebâtir la porte démolie, ce n'était pas restituer l'édifice ancien ; et frapper le Boisserin de dommages-intérêts ou de prison, comme le permet la loi, ce n'était pas davantage ressusciter le monument disparu. Aussi assure-t-on que le ministère est bien embarrassé, d'autant que ce n'est pas une mince affaire que de sévir contre un maire-député. — A quoi va-t-on se résoudre ?

Le fâcheux dans cette question, c'est que c'est le gouvernement lui-même qui a donné le mauvais exemple en livrant le palais des

papes aux dégradations les plus regrettables et aux usages les plus destructeurs. « Je n'ai fait que vous imiter ! » pourra répondre M. Pourquery ; et l'argument sera sans réplique.

Cependant, des républicains eux-mêmes s'élèvent avec force contre l'acte de vandalisme du petit potentat d'Avignon. — Quoi ! s'écrie M. Henri Maret qui n'est pas suspect en la circonstance, il dépendrait des maires de Rouen, de Bourges, de Reims, de Chartres, d'Amiens, de Beauvais, de faire démolir les cathédrales de ces vieilles cités parce qu'une pierre détachée de l'entablement serait tombée sur la tête de quelque maraîcher ? Sans doute, l'auteur de l'ukase municipal serait sévèrement puni, mais ni la prison ni les dommages-intérêts ne rendraient les cathédrales disparues, et l'incident prouve qu'il faut aviser au plus vite pour empêcher des destructions nouvelles.

M. Maret a raison, et le Comité des monuments historiques va certainement presser les mesures indispensables. Mais, encore une fois, lesquelles ?

En attendant, des couplets narquois se chantonnent sur le pont d'Avignon, « où l'on danse tout en rond ».

Partout, ce n'est qu'un cri :  
Quel toupet a Pourquery !

Mais il garde l'air serein,  
Pourquery de Boisserin !

Pourtant, à ne rien céler,  
On parle d'interpeller.

Mais, quand on interpell'ra,  
Disparu l'empart sera !

Et voilà précisément ce qui est embarrassant !

Pour consoler et reconforter les âmes, la ville de Reims a célébré, au milieu de fêtes magnifiques, l'inauguration de la statue équestre de Jeanne d'Arc, par Paul Dubois, et l'écho vibre encore des patriotiques accents qui ont transporté la cité du sacré.

On connaît l'œuvre admirable du statuaire, œuvre idéaliste par excellence, où la figure virginale de l'héroïne, levée vers le ciel, semble bien y reporter l'action de grâces de sa mission surnaturelle accomplie. Sur la face du piédestal se lit cette inscription :

A JEANNE D'ARC  
REIMS  
LA FRANCE

Et sur le côté opposé :

17 JUILLET 1429

C'est la date du sacre de Charles VII qui, comptant à peine vingt-six ans, n'était guère alors plus âgé que la Pucelle.

Le Président de la République avait promis d'assister à cette solennité vraiment nationale, mais le Comité du monument, ayant décidé d'ouvrir la fête par une grande cérémonie religieuse à la cathédrale, M. Félix Faure a réglé son itinéraire de manière à n'arriver à Reims que pour la cérémonie civile. Déjà M. Carnot avait commis cette... faute à Orléans, en n'entrant pas dans la cathédrale où Jeanne s'était agenouillée après la défaite des Anglais. Son successeur s'est donné le même tort en n'entrant pas davantage dans la basilique où la Libératrice a tenu son glorieux étendard sur la tête du roi symbolisant la nationalité reconquise. Dans la journée, le Président a visité la Sous-Préfecture, l'Hôtel de Ville, l'Hôpital, une maison de convalescents, un laboratoire industriel, le théâtre; mais il a systématiquement ignoré la cathédrale qui, pourtant, résume tout Reims, et qui, dans la circonstance, en était l'âme vivante et parlante; la cathédrale, qu'il avait contemplée malgré lui durant la cérémonie, qui lui avait crevé les yeux pendant deux heures, et dont les cloches avaient sonné à toutes volées la gloire de la vierge sainte!

Pendant, que devient Jeanne sans le surnaturel, sans l'intervention divine? Et si l'on fait abstraction de son inspiration céleste, qu'honorons-nous en elle, si ce n'est une hallucinée, une folle, une aventurière audacieuse? Ce serait vraiment abaisser la France à un rôle singulièrement étrange et humiliant que de la prosterner ainsi aux pieds d'une fourbe ou d'une hystérique! La fierté nationale se révolte à cette supposition impie! Et, s'il en est autrement, si Jeanne a obéi aux voix du ciel et rempli la mission reçue de Dieu en accomplissant en quelques semaines l'œuvre étonnante que généraux, chevaliers et hommes d'armes n'avaient pu faire en plusieurs années et dont tous désespéraient, comment ne pas s'associer à sa pensée en rendant grâce à Celui qui l'avait envoyée, en suivant la trace vénérée de ses pas dans les basiliques où elle a reporté à Dieu le mérite de ses victoires?

Cette abstention systématique de nos gouvernants devient, à la fin, offensante pour notre bon sens comme pour notre dignité, et c'est nous outrager outre mesure que de nous transformer en imbéciles érigeant partout des statues et rendant des hommages exceptionnels à une fille intrigante ou aliénée! — A moins que les niais et les sots ne soient précisément ceux qui n'admettent d'aucune façon l'intervention de Dieu dans l'histoire...

Mais notez que ceux-là qui ne veulent franchir le seuil ni de la cathédrale d'Orléans, ni de la cathédrale de Reims, vont parfai-

tement à la chapelle russe, et que s'ils refusent de prier le Dieu de Jeanne d'Arc pour la France, ils acceptent de prier le Dieu du tsar pour la Russie! C'est d'un illogisme et d'une bêtise qui passent tellement les bornes qu'au lieu de s'indigner on est bien plutôt tenté de hausser les épaules!

D'autres statues ne nous ont pas manqué ce mois-ci; il y en a tant, érigées ou projetées, qu'on finit par ne plus les noter. Emile de Girardin émettait jadis une idée par jour : nous avons presque désormais une statue par chaque vingt-quatre heures! Il est vrai qu'elles sont dressées à des hommes de toute taille et qu'on pourrait appliquer à la fois aux monuments et aux héros le vers fameux de Martial sur ses ouvrages :

*Sunt quædam bona, sunt mediocria, sunt mala plura...*

Une des apôtres les plus tapageuses de l'émancipation des femmes, Maria Deraismes, va recevoir à Paris même les honneurs du marbre; le poète Verlaine ne tardera pas à trôner sur un piédestal où son image nous sera modelée par un sculpteur suisse, — (à cause de l'absinthe, sans doute), — et la ville de Nîmes projette une statue à l'acteur Rouvière, qui fut, il y a quarante ans, une sorte de Mounet-Sully du mélodrame, traité d'excentrique par les uns, d'artiste de génie par les autres, et qui, finalement, n'allait à la cheville ni de Frédérick-Lemaître, ni de Mélingue même. Une statue à Rouvière!... Mais si l'on se met à décerner ainsi le bronze, après la croix d'honneur, aux comédiens, cela pourra nous mener loin, et il ne faudra pas désespérer de voir un jour la statue équestre de Coquelin (rôle de *Fanfan la Tulipe*) se dresser ironiquement sur la place du Théâtre-Français.

Restons sérieux, en remontant plusieurs degrés de l'échelle, depuis le buste du commandant Lunel, au Père-Lachaise, jusqu'à la statue du général Lamarque, dans les Landes; depuis la colonne d'Albert l'ouvrier, lequel fut du moins un honnête homme au pouvoir, jusqu'au médaillon de Théodore de Banville au jardin du Luxembourg; en attendant Leconte de Lisle et Sainte-Beuve sous les mêmes ombrages, le général Faidherbe à Lille, le regretté Miribel à Grenoble, notre Victor de Laprade à Lyon, et Pasteur à Saint-Pétersbourg. J'en passe, et non des meilleurs, comme Jules Ferry à Saint-Dié; mais pour ceux-là, il sera temps d'y revenir au jour de leur éphémère apothéose.

L'inauguration qui a fait le plus de bruit en ces dernières semaines est celle de la statue d'une poétesse de second rang, trop bénévolement poussée au premier, de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore.

A cette occasion, une presse avide s'est jetée sur elle pour nous détailler sa vie plus que son talent, et si son ombre mélancolique a lu tous les feuilletons indiscrets sur les accidents de sa jeunesse, elle a dû baisser un peu ses paupières de marbre devant la foule accourue pour la contempler. Entr'autres poésies sentimentales, elle avait commis jadis une romance intitulée *Veux-tu?* qui a été chantée devant son image le jour de la fête. Or, il paraît qu'en son printemps la tendre Marceline *a bien voulu...*, d'où les tristesses et le malheur de sa vie. Mais un mystère plane sur la personnalité du séducteur; il n'a été nommé nulle part; on cherche, on commente, on suppose, sans arriver à satisfaire la curiosité publique éveillée à son sujet. M. Jules Lemaître, — qui se plaît à jouer avec les choses comme le chat avec les souris, en ne ménageant pas les doux coups de griffe, — a consacré tout une série d'articles pour démontrer que le coupable est Henri de Latouche, romancier, journaliste, éditeur d'André Chénier; et, après l'avoir établi à l'aide de nombreux textes et raisonnements, le félin feuilletonniste des *Débats* ajoute avec ironie : « Eh bien, ce n'est pas Latouche, c'est un autre, ainsi que je le prouverai dans une étude prochaine... » Peut-on se moquer avec plus de grâce et de malice de la naïveté du lecteur!

Au fond, la solution du problème importe peu : que le Roméo de cette Juliette s'appelât d'un nom ou d'un autre, c'est lui qui, par son abandon, en ouvrant en elle la source des larmes, y a fait jaillir du même coup la source de la poésie. Comme tant d'autres, elle a chanté parce qu'elle a souffert.

Il ne me reste rien, sinon d'avoir pleuré...

disait, en finissant, le poète de *Rolla* et de la *Nuit d'octobre*.

Marceline Desbordes a été malheureuse toute sa vie, et ce n'est pas sans raison que le statuaire l'a représentée les bras tombants et les mains jointes, dans une sorte de découragement; la tête inclinée sur l'épaule, avec une expression de tristesse et de lassitude. Elle était née pauvre, en juin 1786, à Douai, d'un père qui vivait malgrément à peindre des armoiries et qui mourut bientôt en laissant sa veuve et son enfant dans la misère. La mère et la fille n'avaient d'autre espoir, qu'un vieux parent établi à la Guadeloupe et en état de les secourir. Elles passèrent l'Océan pour aller le rejoindre, mais, à leur arrivée, elles trouvèrent les plantations ravagées par les Noirs, et la fièvre jaune, qui emporta l'oncle avec la mère, en laissant la jeune fille isolée et sans ressources... Elle avait quinze ans!

Dès lors commence la vie errante et agitée que devait mener jusqu'à la fin celle que Sainte-Beuve a appelée la *Mater dolorosa* de la poésie. Elle revient en France, et, pour gagner son pain, elle

entre au théâtre, mais sur des planches secondaires et dans une troupe nomade allant de ville en ville, au hasard des recettes. A Rouen, elle rencontre Grétry qui, touchée de son charme et de l'agrément de sa voix, se charge de son éducation musicale et la fait débiter dans une de ses œuvres à l'Opéra-Comique. Elle y recueille quelque succès, mais c'est à ce moment-là même que se produit sa chute, et les chagrins, les larmes qui suivirent altérèrent à ce point sa santé qu'elle dût renoncer au chant pour retourner à la comédie. Elle débute à l'Odéon, puis va à Bruxelles, où elle rencontre Valmore, acteur au même théâtre, de talent médiocre, mais honnête homme, d'un cœur bon et sincèrement épris d'elle. Elle l'épouse, sans oublier l'ingrat qui l'a si cruellement délaissée, peut-être même en faisant à Valmore la confidence de ses malheurs..., et elle l'accompagne fidèlement dans ses pérégrinations à travers la France. Mais le mauvais sort ne cesse de la poursuivre; à Lyon, les événements politiques ruinent le théâtre, Marceline perd ses deux filles, et, du fond de sa désolation, elle écrit alors à une amie : « Nous pleurons toujours; nous tremblons toujours : nous sommes nés peupliers... »

Elle n'allait trouver un peu de consolation que dans la poésie, après avoir définitivement quitté la scène en 1821. Mais si quelques rayons de gloire et d'illustres sympathies adoucirent son automne, elle n'en garda pas moins jusqu'à la fin la blessure secrète de son cœur, et c'est de là surtout qu'ont coulé ses vers avec ses larmes.

Hugo, Musset, Vigny, lui témoignèrent de l'amitié. Lamartine lui adressa les strophes suivantes, que Sarah Bernhardt a lues de sa voix d'or à la fête de Douai, et qui définissent bien la nature et le talent de l'héroïne :

... Cette pauvre barque, ô Valmore,  
Est l'image de ton destin.  
La vague d'aurore en aurore  
Comme elle, te ballotte encore  
Sur un océan incertain.

Ta voix enseigne avec tristesse  
Des airs de fête à tes petits  
Pour que, touché de leur faiblesse,  
L'oiseleur les épargne et laisse  
Grandir leurs plumes dans les nids.

Mais l'oiseau que ta voix imite  
T'a prêté sa plainte et ses chants.  
Et plus le vent du nord agite  
La branche où ton malheur s'abrite,  
Plus ton âme a des cris touchants.

On a beaucoup surfait, pour la circonstance, le talent poétique,

— des enthousiastes sont allés jusqu'à dire le génie, — de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore. Il faut la laisser à son rang, qui est déjà très honorable. Femme de sentiment, elle a eu la tendresse, la pitié, les effusions du cœur; elle a aimé son pays natal, ses clochers, ses remparts, en rêvant d'y finir ses jours au milieu des souvenirs de son enfance. Son rêve est à présent accompli. Sa statue s'élève en face même de la maison modeste qui lui servit de berceau, et de son piédestal entouré de verdure elle peut voir la vieille église de Notre-Dame, alors dévastée par la Révolution, où sa mère la menait prier :

Douce église, sans pompe et sans culte et sans prêtre,  
Où je faisais, dans l'air, jouer ma faible voix,  
Où la ronce montait, fière, à chaque fenêtre,  
Près du Christ mutilé qui m'écoutait peut-être,  
N'irai-je plus rêver du Ciel, comme autrefois?...

Li-Hung-Chang, bien que n'ayant rien de poétique, n'a pas occupé moins l'attention ni fait couler moins d'encre que la pauvre Marceline. C'est un fin matois que ce fils du Céleste Empire, et nos lecteurs ont reconnu, à ses allures cauteleuses, l'exakte ressemblance du portrait si pénétrant et si nuancé qu'en a tracé ici même, l'autre quinzaine, un de nos excellents collaborateurs. Avec quelle bonhomie apparente il se laisse héberger, choyer, courtiser! Avec quelle cordialité affectée il sème les belles paroles et les promesses! Avec quelle bonne grâce il se prête à toutes les visites, à toutes les interviews, en prenant sur son calepin hiéroglyphique ses petites notes particulières et en réservant avec soin ses commandes et ses engagements!

Certain renard gascon, d'autres disent normand,

écrivait La Fontaine. Mais le fabuliste ne connaissait pas les renards chinois!

Avez-vous lu le récit suggestif de la visite de Li-Hung-Chang au Crédit Lyonnais? Son attitude et son langage ont été des merveilles! Quand on l'eut bien promené dans le vaste établissement, qu'on lui eut tout montré, du sous-sol des coffres-forts au luxueux salon du Conseil, il s'enquit d'un air dolent des bénéfices que peut réaliser la banque et du taux du dernier dividende touché par les actionnaires, en insinuant que son gouvernement avait la pensée de contracter un emprunt... — Vous en chargeriez-vous? demanda-t-il négligemment au directeur. — Très volontiers. — Mais sans intermédiaires officiels, qui compliquent toujours les choses; simplement, entre nous? — Mais il faut des garanties. — Des garanties! Est-ce que des assurances morales ne suffisent pas?...

Et le rusé Céleste ajouta avec un petit rictus sardonique : « Est-

ce que vous demandez des gages matériels à la Russie quand elle contracte un emprunt chez vous?... »

Le trait était direct, et le directeur du Crédit Lyonnais ne trouva rien à répondre.

La vérité est que nous donnons toujours à nos alliés (?) de la Newa, sans voir jamais ce qu'ils nous rendent, et un journal financier constatait hier que la Bourse de Paris est en ce moment chargée du poids de *vingt-sept* emprunts russes, représentant un capital d'environ *sept* milliards de francs ! A coup sûr, la politique moscovite est pleine de recherches courtoises à notre égard ; les princes de la famille impériale nous comblent de prévenances, et, en ce moment même, on nous fait entrevoir à la veille d'un nouvel emprunt une visite prochaine du tsar. C'est extrêmement flatteur, mais... quelques grains de mil feraient mieux notre affaire.

Pour en revenir à l'ambassadeur de Chine, il va nous quitter sous peu de jours, après avoir tout observé, tout noté, sans avoir fait dans nos manufactures et nos magasins une seule acquisition, une seule commande !

C'était aussi un madré compère que cet ancien ministre de la reine de Madagascar qui, après nous avoir fait échec dans son île pendant trente ans, vient de mourir aux portes d'Alger. Je n'écris pas son nom interminable qu'on ne peut prononcer sans éternuellement, mais il signifiait hostilité persistante et haineuse à la France ; aussi n'a-t-on pas lu sans surprise que cet ennemi acharné de notre pays, contre lequel il avait épuisé toutes les attaques et toutes les perfidies, se proposait d'offrir son intervention à notre gouvernement pour assurer la soumission et la pacification de Madagascar... Cette offre chevaleresque semble bien étrange, de la part d'un tel personnage, et à la place de nos grands hommes d'Etat je ne l'eusse pas accueillie sans quelque défiance... *Et dona ferentes !*

Quoi qu'il en soit, voilà la jeune reine affranchie d'un vieil époux, — il avait plus de soixante-dix ans ! — pour lequel elle n'avait jamais senti le moindre attrait et qui la tenait sous une sujétion d'autant plus étroite qu'il entendait régner despotiquement à sa place. Peut-être nous pardonnera-t-elle la conquête pour l'avoir débarrassée d'un tel maître, et va-t-elle nous en témoigner sa reconnaissance en nous conciliant tous ses sujets.

Le mois a eu bien d'autres morts à enregistrer, en commençant par le cardinal Bourret, évêque de Rodez, dont les funérailles quasi-royales viennent d'émouvoir toute une région. Docteur en théologie et docteur ès-lettres, l'éminent défunt, neveu d'un grand-vicaire de M. de Bonald, s'était signalé de bonne heure par une

brillante culture intellectuelle et une science profonde. Maître de conférences à l'École des Carmes, professeur à la Sorbonne, travailleur infatigable, il publiait de remarquables ouvrages en même temps qu'il enseignait, et l'érudition contemporaine tenait en haute estime ses livres d'apologétique et les savantes thèses qui avaient fondé sa réputation. Aussi, promu à l'épiscopat au lendemain de la guerre, imprima-t-il une vive impulsion aux études ecclésiastiques dans son diocèse, en envoyant chaque année les sujets les plus distingués de ses séminaires aux universités de Rome, de Paris et de Toulouse. Tant de titres, sans doute, eussent amené son élévation à quelque grand siège archiépiscope sans les ombrages de la politique, mais le Pape le dédommagea des préventions et des injustices en lui conférant la pourpre, et les regrets de tout son peuple ont achevé de glorifier sa mémoire.

Le marquis de Morès tombait sur le sable du désert au moment de notre dernière Chronique, et nous avons pu rendre hommage à sa vaillante mémoire. Depuis, ses restes glorieux ont été ramenés en France au milieu d'expressives manifestations qui, de Sfax à Tunis et de Marseille à Paris, ont été comme une explosion continue de patriotisme. Mais le spectacle a pris une grandeur imposante et un caractère vraiment national quand le cercueil du chevaleresque défunt, enveloppé du drapeau tricolore, portant son épée nue, couvert de couronnes, où celle du duc d'Orléans se confondait avec des centaines d'autres venues de tous les points, précédé de délégations nombreuses, escorté d'une légion d'officiers en uniforme parmi lesquels le représentant du chef de l'État, de princes, de ministres, de dignitaires, et suivi d'un peuple immense où se mêlaient toutes les conditions sociales, a traversé Paris pour aller de la gare de Lyon à Notre-Dame en deuil, puis de la vieille cathédrale au lieu du repos par la rue de Rivoli, l'avenue de l'Opéra, le boulevard, la Chaussée d'Antin, la place de l'Europe, c'est-à-dire par une véritable voie triomphale, en recueillant partout sur son passage les marques universelles de la pitié, du respect et de l'admiration!

L'âme française a vibré dans ces funérailles grandioses; elle s'est reconnue dans le héros enthousiaste et généreux qu'elle venait de perdre; puisse-t-elle, en s'inspirant de son noble esprit d'initiative et de sacrifice, redevenir digne d'elle-même et de ses glorieuses destinées!

Le dernier des Goncourt a fait presque autant de bruit et reçu des honneurs funèbres presque égaux sans avoir accompli une œuvre aussi saine et fécondante. Je n'ai pas à revenir sur l'œuvre

des deux frères après l'appréciation qui en a été portée naguère ici même par un juge compétent<sup>1</sup>. Il suffit de rappeler qu'ils furent les initiateurs du mouvement naturaliste en littérature, c'est-à-dire les chefs d'une école aujourd'hui discréditée et passée de mode, pour donner la mesure exacte de leur vraie valeur. C'est Jules, disparu le premier, qui passait pour être la tête de l'association fraternelle; mais ils s'étaient tellement identifiés l'un à l'autre qu'il était devenu très difficile de discerner la part de chacun dans l'œuvre commune; et le survivant s'appliqua avec un tel soin à conserver la manière adoptée que les deux semblaient continuer ensemble la tâche désormais supportée par un seul.

Ce qui avait caractérisé leur manière, c'était la recherche du document, le souci du détail, la préoccupation de l'exactitude minutieuse dans la peinture, du fini dans la ciselure; de même que, dans l'art, ils se montraient plus épris du curieux, du rare, de l'exotique, que du beau en lui-même. Avec cette tendance à faire passer la forme avant le fond, la matière avant la pensée, ils étaient devenus, par une pente logique, des collectionneurs ingénieux, mais étroits; et leur goût instinctif les avait en même temps conduits à se faire les historiens subtils des élégances et des galanteries du siècle dernier. Le naturalisme littéraire les avait menés au naturalisme artistique, et Watteau, M<sup>me</sup> de Pompadour, la Société française sous le Directoire avaient fait les pendants de la *Fille Elisa*, de *Germinie Lacerteux*, et de *Manette Salomon*.

Les deux frères, en abaissant et en dépravant ainsi le goût, créèrent un genre funeste, parfois grossier, que leurs disciples, suivant l'habitude, poussèrent à l'exagération, et qui trouva bientôt son plein épanouissement dans les brutalités et les ordures de M. Zola.

Mais, fiers de leur œuvre, les deux inventeurs songèrent à lui donner une sanction éclatante en fondant, avec leur fortune personnelle, une Académie qui continuerait leur méthode en portant leur nom, et qui, rivale de l'autre, de celle qui est au coin du quai, leur créerait une immortalité dans l'histoire. Le testament d'Edmond, ouvert ces jours derniers, contient, en effet, tout le plan de la fondation, avec un ensemble de détails qui accuse toute l'orgueilleuse pensée des imitateurs de Richelieu. Mais ne renouvelle pas qui veut le grand cardinal! Et nous ne tarderons sans doute pas à voir toute l'inanité des conceptions du prétentieux « grenier » d'Auteuil, ainsi que Goncourt, dans sa modestie vantarde, appelait son salon décadent.

Il a réglé que son Académie se composerait de dix membres, recevant chacun un traitement annuel de 6,000 francs, et qui se recruteraient eux-mêmes, comme au palais Mazarin; et il en a

<sup>1</sup> Voir l'article de M. René Doumic, n° du 10 décembre 1891.

désigné huit, dont je n'indique pas ici les noms pour ne pas aggraver l'ennui qu'ils éprouvent déjà de cette investiture. *Seulement*, le capital nécessaire à cette fondation vaniteuse n'existe pas; il est à constituer par la vente des collections d'art, dont l'évaluation, très surfaite par les donateurs, est ramenée par les experts à des chiffres qui réduiraient de plus de moitié le traitement des élus du nouveau cénacle... Il y a là de quoi faire réfléchir les titulaires, en dehors des quolibets qui commencent à pleuvoir sur leur tête, et les investis semblent très gênés du faux habit vert qui prend sur leur dos une tournure carnavalesque...

Du reste, Goncourt lui-même semble avoir prévu l'échec de sa combinaison, en ajoutant, dans un prudent codicille, que si, pour des causes diverses, son Académie ne parvenait pas à se constituer, le produit de sa succession devrait être appliqué à une œuvre charitable dont il lègue éventuellement le soin à la princesse Mathilde.

C'est vraisemblablement ainsi que la comédie finira, et si les pauvres ont à s'en réjouir, les académiciens de carton se sentiront eux-mêmes soulagés d'un grand poids.

Après les morts, les vivants; après les deuils, l'espérance. Notre Chronique politique annonce et apprécie plus loin un événement heureux : le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Dorothée, fille de l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie et oncle de l'empereur actuel. Cette alliance, si digne de la Maison de France, fait entrer un rayon dans l'âme de tous ceux qui n'ont pas cessé d'unir les destinées de notre vieille dynastie nationale à l'avenir même du pays; et sans rien ajouter aux considérations politiques présentées dans une autre partie du Recueil, je me borne à rappeler ici un charmant souvenir raconté par le prince de Joinville dans son volume de Mémoires intimes.

C'était en 1824, le jour des Rois, dans un bal costumé offert aux Tuileries par la duchesse de Berry. Tous les membres de la famille d'Orléans y assistaient. — « Ma sœur Clémentine, dit le prince de Joinville, absolument ravissante sous la poudre et en robe à paniers, attira l'attention de Charles X, auquel elle rappela sans doute des impressions de jeunesse. Il vint l'embrasser, la tint par la main en la regardant longtemps, et se tournant vers mon père, lui dit :

« — Monsieur, si j'avais quarante ans de moins, votre fille serait reine de France. »

« Et il l'embrassa derechef. »

A défaut de la princesse Clémentine, qui vit toujours, c'est peut-être sa petite-fille, l'archiduchesse Marie-Dorothée, qui réalisera le rêve souriant de Charles X...

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 juillet 1896.

Le Parlement a clos sa session ordinaire. Personne ne songe à s'en plaindre; car il y a une crise dans l'air, tant que durent ses délibérations. Personne ne songe à l'en féliciter, car cette fin de session a été piteuse. Sur aucune question la Chambre n'a su ni poser des principes ni réaliser un projet; tout ce qu'on peut dire de mieux sur son compte, c'est que, ne se sentant capable que d'une mauvaise besogne, elle a eu la sagesse de n'en faire aucune.

Avant les vacances de Pâques, le cabinet Bourgeois avait déposé un projet d'impôt global sur le revenu. La Chambre a réservé le principe, sans se prononcer sur l'application. Au mois de juillet, saisie par le ministère Méline d'une autre proposition de réforme financière, elle n'a pas davantage émis d'avis. Elle s'est arrêtée dès le second article, qu'elle avait d'ailleurs examiné, par une intervention singulière, avant d'aborder le premier, et elle l'a rejeté, sans rien mettre à la place. Le gouvernement, qui aurait pu prévoir ce dénouement, qui de tous côtés en avait été averti, à ce point qu'on s'est demandé s'il ne l'avait pas volontairement laissé venir, le gouvernement s'est déclaré alors dans l'impossibilité de pousser plus loin la discussion. Il a demandé l'ajournement, et la Chambre le lui a accordé avec empressement, non sans voter un ordre du jour portant que, « résolue à poursuivre la réforme des contributions directes », elle décidait « de reprendre le plus tôt possible dans la session extraordinaire l'examen du projet en discussion ».

En attendant elle a voté les quatre contributions directes, suivant le vieil usage, et l'on peut assurer, — à moins que le cabinet ne veuille en revenir aux douzièmes provisoires, — qu'elle ne reprendra pas au mois d'octobre l'examen du projet ministériel. Il est certain qu'elle n'arriverait pas à le voter; ce sera sagesse au gouvernement, autant que prévoyance, de lui éviter ce souci et cet affront.

Si misérable qu'ait été la conclusion, on est pourtant forcé de s'en réjouir. Le projet de M. Cochery, s'il eût été voté, aurait bouleversé, sans avantage pour les contribuables, notre système financier; s'il avait été repoussé, il entraînait la chute du cabinet et la victoire des révolutionnaires; c'était l'avènement d'un ministère radical, ou plutôt, que ce ministère s'appelât Bourgeois, Goblet ou Jaurès, l'avènement d'un ministère socialiste.

M. Bourgeois avait cru un instant recouvrer son portefeuille. Dans une pensée de désintéressement dont M. Méline a finement percé l'intention amicale, il avait engagé le ministère à poser sur l'article 2 du projet financier la question de confiance, persuadé que cette confiance ne serait pas votée. M. Rouanet, au nom des socialistes, a essayé à son tour d'introduire un ordre du jour qui étranglât le cabinet. L'ordre du jour a été écarté tout comme la motion de M. Bourgeois; le ministère a eu le vote qu'il demandait. Il peut regarder l'avenir; il a devant lui trois mois!

C'est peu, assurément; mais, dans la langue ministérielle, les mots ont bien changé de sens depuis Tacite, et, par le temps qui court, ce n'est plus de quinze ans, c'est de trois mois qu'un cabinet peut dire : *grande ævi spatium*. Si le ministère Méline sait mettre à profit ces trois mois, s'il prend soin de préparer aux députés un travail qui soit à leur portée, si par des remaniements opportuns et de fermes instructions il impose à ses agents le sentiment et le respect de son autorité, si par une politique courageusement libérale et modérée, il arrive à s'attacher la masse du pays, il pourra espérer que le retour des Chambres ne marque pas, comme ses ennemis l'annoncent, la date de sa chute.

« Faire quelque chose », c'est là l'obsession à laquelle sont en proie les Chambres et le gouvernement. Le ministère Bourgeois avait proposé des réformes insensées; mais il s'était donné l'apparence de vouloir « faire quelque chose », et il avait accusé ses adversaires de ne le combattre que parce qu'ils avaient résolu, eux, de ne rien faire. Ce reproche a été le cauchemar des nouveaux ministres; ils n'ont pas voulu en porter le poids. A tout prix, ils se sont juré qu'ils « feraient quelque chose », et le projet Cochery, avec ses cédules, son impôt sur la rente, et ses infinies complications, est né de ce serment.

Eh bien! oui, vous avez raison. Il faut faire quelque chose; il faut faire une grande réforme, une réforme prodigieuse, inouïe, extraordinaire, une réforme pour laquelle soient encore insuffisantes toutes les épithètes de M<sup>me</sup> de Sévigné dans sa fameuse lettre... Il faut faire... des économies. Ah! la belle réforme, et qu'il serait bien venu le ministère qui, fauchant résolument les grasses sinécures, réprimant les abus, coupant court aux gaspillages, se présenterait devant les Chambres avec un budget de dépenses sérieusement réduit! La chose, apparemment, n'est pas chimérique, puisque les membres du cabinet Méline ont envoyé des circulaires à leurs administrations respectives pour les inviter à leur signaler les diminutions qui seraient jugées possibles. Mais s'adresser aux fonctionnaires pour leur demander de s'immoler eux-mêmes aux nécessités budgétaires, ce n'est guère le moyen d'aboutir à un

résultat. Les ministres doivent savoir à quoi s'en tenir; l'enquête est faite depuis longtemps. Ils savent bien quelles causes ont amené le torrent de dépenses sous lesquelles succombe le Trésor public; les propositions n'ont pas manqué pour mettre en lumière les principes du mal et ses remèdes. Ce n'est pas de renseignements nouveaux qu'a besoin le gouvernement, c'est de courage et de résolution.

Le cabinet a un autre devoir : c'est de veiller à ce que ses agents ne se mettent point en opposition avec sa politique et ne laissent pas les députés qui la combattent se donner devant les populations comme les dépositaires de l'influence officielle. L'absence du préfet et des sous-préfets du Calvados au banquet de Lisieux, où M. Bourgeois devait pérorer, a déjà témoigné que le gouvernement entendait se faire respecter. Mais on n'en sera bien assuré que le jour où l'on ne verra plus à la tête de l'administration départementale des préfets qui ont jusqu'ici mis leur pouvoir au service des socialistes. Dans sa dernière interpellation sur le mouvement administratif, M. Jaurès, reprochant à M. Barthou le déplacement du préfet d'Albi, lui disait qu'il y avait à Lille un autre préfet dont l'action avait ouvertement favorisé le succès des socialistes aux élections municipales, mais qu'à celui-là on n'oserait pas toucher. L'allusion ne fut pas relevée par le ministre de l'intérieur; il est notoire en effet que, protégé, dit-on, par la franc-maçonnerie et par des considérations mystérieuses dont le secret nous échappe, le préfet de Lille n'a rien à redouter d'un ministère dont il a combattu, dans son département, la politique et les partisans. Le Nord constitue pourtant une région d'assez grande importance. Comment le cabinet pense-t-il y prendre de l'autorité, s'il y garde pour représentant un de ses adversaires? Il est bien d'autres départements où les préfets se sont mis à la dévotion des députés radicaux. Peut-être, transplantés ailleurs, ces fonctionnaires pourraient-ils changer d'allures, et vouer leur zèle à la défense des idées qu'ils avaient précédemment combattues. Mais opérer cette évolution sur place, donner à leurs agents des instructions contraires à celles qu'ils leur ont toujours adressées, se rapprocher des hommes dont ils s'étaient écartés pour s'écarter de ceux qu'ils courtoisaient naguère, ce sont là des métamorphoses impossibles. Non pas que certains n'en fussent capables; mais elles n'auraient d'autre effet que de les livrer au mépris de leurs administrés et d'avilir par là même l'autorité du gouvernement qu'ils continueraient à représenter.

Avec des réformes financières réalisées par des économies, avec une politique arrêtée, nette, qui ne s'essaie pas à donner alternativement des gages aux modérés et aux radicaux, le gouvernement peut se faire dans le pays une situation qui s'impose aux

Chambres. Avec des allures indécises et louvoyantes, avec des projets financiers, témérairement conçus et dont le résultat le plus certain serait de diviser ses amis, il risquera de ne pas survivre à la session prochaine.

C'est bien là l'espérance de ses adversaires. M. Bourgeois n'a pas caché, au banquet de Lisieux, qu'il comptait reprendre sous peu le pouvoir. Nous souhaitons qu'il se trompe; mais nous sommes sûrs qu'il fait erreur quand il prétend appliquer, s'il redevient ministre, une politique qui lui soit propre. Il ne fera que suivre les socialistes. Au moment où il détaillait à Lisieux son programme ministériel, un autre banquet se tenait à Marseille, organisé par le maire de la ville, M. Flaissières, pour la réunion des municipalités socialistes. Là se trouvaient les importants du parti; le nouvel élu du quatrième arrondissement de Paris, M. Deville, flétrissait les radicaux que hantaient les préoccupations ministérielles, et déclarait qu'il fallait être collectiviste ou réactionnaire. Comme M. Bourgeois ne peut se passer de l'appui de la faction qui a déjà fait vivre son premier ministère, il lui faudra donc passer par cette alternative. Il ira fatalement aux collectivistes, de même que M. Méline, s'il veut leur résister, devra se rapprocher des conservateurs.

Il était réservé à la municipalité de Carmaux de signifier aux républicains, sous une forme expressive, la manière nouvelle dont ils devaient, à la suite du collectivisme, comprendre la République. Le citoyen Calvignac, qu'une condamnation judiciaire a rendu inéligible, mais qui, par une tolérance de ce gouvernement si prompt à frapper les curés et à saisir les biens des communautés religieuses, n'en reste pas moins maire de la cité gréviste, le citoyen Calvignac a traité le 14 juillet comme une simple Fête-Dieu. Il a décidé qu'on ne célébrerait pas cet anniversaire, et interdit au Cercle républicain de tirer le feu d'artifice que ce Cercle avait préparé dans un local privé. Si l'arrêté municipal avait été pris contre une procession, nous entendrions déjà les républicains, même les plus modérés, s'écrier : « Ne bougez pas; il y a un arrêté du maire. Vous n'avez qu'à vous soumettre, sinon vous allez compromettre la politique d'apaisement. » Nous ne recherchons point si le conseil n'a pas quelquefois sa valeur; mais comme ceux qui le donnent l'oublient, quand leur propre cause est en jeu! Il y avait aussi un arrêté municipal contre les manifestations du cercle républicain de Carmaux; mais, avant d'y obéir, les opportunistes de l'endroit ont voulu l'examiner de près; ils se sont dit que l'arrêté n'était pas légal; ils ont fait venir le commissaire de police; le maire de Carmaux, étonné de ces difficultés qu'il n'aurait certainement pas rencontrées si son arrêté n'avait visé qu'une

cérémonie religieuse, s'est rebiffé; il s'est souvenu sans doute de Châteauvillain, des couvents envahis, des religieux expulsés; il a voulu, lui aussi, employer les moyens familiers au parti. Mal lui en a pris; cette fois-ci, le commissaire et les gendarmes lui ont donné tort; il a été empoigné, mis en prison, et il aura bientôt à comparaître devant la Cour d'appel d'Aix pour y répondre, comme magistrat municipal, de ses actes précipités.

L'incident de Carmaux n'est pas la seule disgrâce qui ait affligé les socialistes. L'arrêt de la Cour de Toulouse, infirmant le jugement du tribunal de cette ville qui avait débouté M. Ressaiguié de sa demande contre M. Jaurès, *la Petite République* et *la Dépêche* de Toulouse, a été pour eux une autre surprise désagréable. Ils ont appris, par une condamnation de 15 000 francs de dommages-intérêts prononcée solidairement contre le député et les deux journaux, que, si la liberté des grèves et le droit de les apprécier doivent rester hors d'atteinte, il n'est pas permis au premier venu de souffler la guerre entre patrons et ouvriers, et de s'ingérer, sans courir personnellement aucun risque, dans des conflits qui peuvent entraîner la ruine des ouvriers comme des patrons.

Dans un autre ordre d'idées, l'ancien ministre de la marine du cabinet Bourgeois, M. Lockroy, vient d'essayer une déconvenue que nous nous reprocherions de laisser dans l'ombre. On sait de quelles attaques était depuis quelque temps l'objet notre artillerie de marine. Les feuilles radicales, appuyées, sans qu'on puisse en démêler la raison, par certains journaux conservateurs, n'avaient pas assez de protestations contre l'infériorité dans laquelle, à les entendre se trouvait cette arme, en regard des artilleries étrangères. Ministre de la marine, M. Lockroy avait favorisé cette campagne, tout en fermant la porte à la Commission extra-parlementaire qui aurait pu s'en occuper. A peine a-t-il quitté le ministère, que la Commission a repris ses séances, et le même M. Lockroy, qui les avait interrompues de force, s'y est hardiment représenté. Il a tenté devant la Commission le procès de l'artillerie de marine. Il s'adressait mal; car, s'il y a un service qui soit dirigé avec une vigilance minutieuse et éclairée, [qui ait à sa tête un chef éminent, d'une capacité éprouvée, passionné pour son arme, attentif aux travaux de l'étranger, jaloux de maintenir à la France le premier rang, [et poursuivant son œuvre avec une résolution que ne rebutent] ni les difficultés ni les contradictions, c'est assurément le service que dirige le général de La Rocque, c'est notre artillerie navale.] La Commission extra-parlementaire a été convaincue et, bien que comptant [dans ses rangs plus d'un radical, elle [a tenu] à faire publier dans les journaux cette délibération, qui retombe comme une condamnation sur les accusateurs :

« La délégation de la Commission extra-parlementaire de la marine, après de nombreuses séances consacrées à l'examen des critiques récemment dirigées contre l'artillerie de marine, constate que ces critiques n'ont pu être justifiées, reconnaît les efforts continus faits par la direction de l'artillerie de la marine en vue d'améliorer notre matériel d'artillerie navale, et passe à l'ordre du jour. »

Malgré tout, les choses marchent; elles poussent les hommes plus loin qu'ils ne veulent et les engagent fatalement dans des voies qu'ils n'avaient pas prévues.

Le 14 juillet de la Révolution est répudié par les révolutionnaires, et voici qu'un autre 14 juillet, un 14 juillet monarchique, le 14 juillet 1429, avec tout ce qu'il évoque, Jeanne d'Arc, la cathédrale de Reims, Charles VII, est célébré par le président de la République.

Retenu à Paris le 14 juillet par la revue, le Président de la République s'est rendu le lendemain à Reims pour assister à l'inauguration de la statue de la « grande Libératrice ».

Là encore la politique officielle s'est efforcée de limiter son hommage; elle voulait bien honorer Jeanne d'Arc; mais parler des voix qui avaient inspiré la bergère de Domrémy, du Dieu qu'elle n'avait cessé de prier et dont le choix l'avait faite ce qu'elle fut, c'était trop demander à la République. En vain le Comité, qui avait organisé la souscription pour le monument, avait décidé que la fête commencerait à la cathédrale par une messe solennelle. L'heure du départ du Président pour Reims avait été fixée de manière qu'il n'arrivât qu'après la cérémonie religieuse. Si la cathédrale avait été un édifice profane, palais, théâtre ou musée, nul doute qu'elle n'eût figuré dans le programme, comme une des curiosités que la ville eût été fière de montrer au chef de l'Etat. Mais mettre le pied dans une église, où repose le Saint-Sacrement, c'est ce que les Loges n'auraient point permis. Le Président a pu considérer de loin la cathédrale, mais comme un fruit défendu qu'on peut tout au plus effleurer du regard, sans y porter la main.

Cependant le caractère religieux de l'héroïne déborde, quoi qu'on fasse; on ne peut célébrer Jeanne d'Arc, cette « Vierge du patriotisme », comme l'a appelée M. Félix Faure par une expression qui n'est guère de mise dans le vocabulaire républicain, sans que l'âme ne s'élève aux sources divines où sa foi a puisé. La statue elle-même, œuvre admirable de Paul Dubois, du grand artiste qui a déjà donné à la cathédrale de Nantes le monument de La Moricière, la statue porte cette impression. C'est vers le ciel que se lève le regard anxieux de Jeanne, c'est Dieu qu'elle interroge pour lui demander, après le triomphe de Reims, son devoir et son avenir.

Si l'on n'a point parlé du Dieu et des saintes de Jeanne d'Arc dans les harangues officielles, on a du moins fait appel à l'honneur, au patriotisme, à l'union; c'était, sans qu'on y pensât, monter les degrés au terme desquels se trouve la Vérité suprême. *Ascension in corde disposuit*. Le cardinal Langénieux avait indiqué, dès le début, cette alliance inévitable des plus hauts sentiments de l'homme, lorsqu'il disait au Président de la République :

« A l'exemple de Jeanne d'Arc honorée tout à la fois par l'Eglise et par la France, c'est sur notre foi religieuse que se fonde notre dévouement au pays; en sorte que ces deux vertus sont unies indestructiblement l'une à l'autre dans nos cœurs. »

M. Félix Faure, au banquet de l'Hôtel de Ville, ne s'est pas élevé si haut; il a chanté le même air, si l'on peut dire, mais en omettant la note maîtresse. Sachons-lui gré, du moins, de la leçon qu'il a tirée de la vie de Jeanne d'Arc :

« Devant cette admirable figure, toutes les divergences s'effacent, tous les ressentiments disparaissent. Devant elle, tous les Français sont confondus dans une même pensée d'ardent amour pour la patrie... Que le souvenir du 14 juillet 1429 évoque en nous l'esprit de concorde et de sacrifice qui, seul, peut assurer à la France la place que nous lui voulons dans le monde! »

Puisse se développer dans les cœurs ce culte de Jeanne d'Arc! Quelque caractère qu'on essaie de donner à la fête de la Pucelle d'Orléans, on peut dire, comme Tertullien le disait de l'âme humaine, que cette fête sera naturellement chrétienne. Elle sera la fête du Dieu qu'invoquait Jeanne d'Arc, comme de la France qu'elle a sauvée, et nous comprenons l'aversion qu'inspire aux sectaires cette solennité; nous comprenons ce cri d'inquiétude du frère .∴ Monteil à la Loge *la Clémentine Amitié* : « Si la fête de Jeanne d'Arc s'établissait, elle serait cléricale et ferait concurrence au 14 juillet. »

Aussi bien, à vouloir écarter tout ce qui peut faire concurrence aux souvenirs que rappelle le 14 juillet, on devrait supprimer d'abord la revue elle-même. Car elle demeure le grand attrait de cette journée, et ce n'est point apparemment la politique qu'on va chercher auprès de nos soldats; on a bien plutôt l'idée de la fuir. Les foules ne se lassent pas de ce grand spectacle militaire; c'est la vision de gloire qui passe devant elles; c'est tout un brillant passé qui se réveille et qui ranime l'espoir dans l'avenir.

Parmi les assistants qu'on se montrait cette année, à Longchamp, dans la tribune présidentielle, se trouvait Li-Hung-Chang, l'envoyé extraordinaire de la Chine. Nous voulons croire que la revue est ce qui l'aura le plus frappé. Il a déjà visité la Russie, l'Allemagne, la Belgique, il se propose d'aller en Angleterre et même

aux États-Unis. Les nations européennes rivalisent de frais de coquetterie pour l'ambassadeur chinois; elles le comblent de prévenances, elles étalent leurs merveilles sous ses regards; elles se disputent la première place dans les impressions qu'il emportera à la cour Céleste. Nous nous demandons si elles ont pris le meilleur moyen d'atteindre leur but. Les journaux, qui relatent les moindres faits et gestes de Li-Hung-Chang, remarquent qu'il garde toujours son sourire énigmatique, son air d'ironie et de méfiance. Le Chinois est orgueilleux; il traite l'étranger comme un inférieur, et le temps n'est pas éloigné où il soumettait à des formalités humiliantes les ambassadeurs qui devaient paraître en présence de son empereur. Les honneurs extraordinaires que l'on rend à l'ambassadeur, honneurs tels qu'on n'en rendrait pas de plus grands à un souverain, ne sont pas de nature à changer cette impression. Li-Hung-Chang rentrera dans son pays, armé de connaissances nouvelles dont il fera profiter la race jaune contre les nations qui les lui auront fournies, mais plus convaincu que jamais de la supériorité de la Chine sur les barbares de l'Occident.

Nous ne saurions omettre, dans cette revue de quinzaine, la nouvelle, aujourd'hui officielle, des fiançailles de Monsieur le duc d'Orléans avec l'archiduchesse Marie-Dorothée d'Autriche, fille de l'archiduc, Joseph et de l'archiduchesse, née Clotilde de Saxe-Cobourg-Gotha.

Le duc d'Orléans est exilé; il est condamné, par la loi des hommes, à vivre loin de son pays. Mais la proscription qui frappe les princes ne les dépossède ni des gloires que leur nom rappelle, ni de l'attention qui s'attache, dans tous les rangs et dans tous les camps, à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font. L'alliance qui va unir le chef de la Maison royale avec une archiduchesse d'Autriche est un événement pour la France, même sous la République. On vante la grâce de la princesse, ses hautes vertus, la rare culture de son esprit, sa charité magnifique. Petite-fille de la princesse Clémentine d'Orléans, l'archiduchesse Marie-Dorothée porte dans ses veines le sang de France mêlé au sang des Habsbourg; elle se rattache à ces deux grandes Maisons dont Bossuet, faisant l'éloge de la reine Marie-Thérèse, qui en était également issue, disait : « Que s'il faut venir au particulier de l'auguste Maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs!... Qu'est-il besoin de parler de la très chrétienne Maison de France qui, par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangère, qui est toujours dominante dans son chef; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie, dans sa

force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais... »

Le royaume, la Maison de France ne le possède plus. Il a changé de mains et de nom; mais, dans un temps où les républicains eux-mêmes interrogent avec anxiété l'horizon, où l'un d'eux, M. Jaurès, se demande quel doit être l'héritier du régime actuel et si ce ne serait pas, « pour la honte et l'abaissement de la France, la dictature d'un César, » qui peut répondre des vicissitudes de l'avenir? Même bannis du territoire, les descendants de ceux qui ont régné sur la France gardent une place à part dans les préoccupations de leur patrie. Il importe qu'ils s'en rendent compte, et que, songeant toujours au pays qui les observe, ils lui laissent, par leur langage et leurs démarches, cette impression que, s'ils ne sont pas sur le trône, ils étaient dignes d'y être.

C'est ce que faisait entendre, il y a trois siècles, Du Plessis-Mornay à celui qui devait être Henri IV. Entrevoyant, au milieu des déchirements et des incertitudes de la guerre civile, la destinée que le Ciel réservait au jeune roi de Navarre, il l'invitait à s'y préparer; ses exhortations sont curieuses à relire; elles respirent cette mâle indépendance que comportaient les mœurs d'un temps où se rencontraient encore — ce qui manque le plus au nôtre — des caractères :

« Qui considérera ou les grâces que Dieu a mises au roi de Navarre ou le temps auquel il l'a fait naistre, écrivait le grave conseiller, jugera, à mon advis, qu'il est destiné à de grandes choses, et, s'il est son serviteur, portera impatiemment de le voir destourné aux petites. En sa personne chacun reconnoist une vigueur de corps, une grandeur de courage, une dextérité d'esprit presque incomparables. C'est la matière dont se font les grands princes; il ne reste que d'en adjouter la forme.

« En ce siecle, on voit le ciel et la terre disposés à mutations tres grandes. Toute la chrestienté soupire apres un prince... Le tout est que le roi de Navarre comprenne qu'il est né pour choses hautes, qu'à ceste fin il compose sa personne et dispose ses actions, et se rende autant capable de ces occasions comme elles sont dignes de lui.... C'est besoin qu'il y pense des ceste heure, comme les mariniers à leurs appareils, sur la muaison de la Lune et du vent... Mais surtout, d'autant que sa personne est regardée de tant de gens, ne suffit pas que les vertus soient cachées en lui, mais est besoin qu'on les voie, et que, selon la mesure d'autorité que Dieu lui a donnée, il en montre un échantillon et un modele<sup>1</sup>... »

<sup>1</sup> Advis donné au roi de Navarre sur le règlement de sa façon de vivre, du 9 janvier 1583. — *Mém. de messire Philippe de Mornay, seigneur de Plessis-Marli.* — Edit. 1624, I, p. 131.

Les scrutins de ballottage ont confirmé la victoire des catholiques en Belgique. Ils étaient 105 à la Chambre des représentants; ils sont maintenant 144. Les libéraux, qui comptaient 48 membres, n'en comptent plus que 12; les socialistes ont gardé le chiffre de 29 qu'ils avaient avant le renouvellement. A Bruxelles, le succès des catholiques a dépendu, il faut le dire, des libéraux. En vertu des dispositions qui règlent les élections dans le royaume, il n'y avait plus en présence, à Bruxelles, que deux listes, celle des catholiques, qui avaient eu, au premier tour de scrutin, 88 000 voix, et celle des radicaux socialistes qui en avaient eu 70 000. Restait la liste des libéraux avec ses 40 000 voix. Sur qui ces voix allaient-elles se porter? C'était la grande option qui s'offrait en Belgique, comme elle s'offre en France, comme elle s'offrira bientôt sur tout le continent européen, aux libéraux. Iraient-ils aux socialistes plutôt que de se rapprocher des catholiques? Iraient-ils aux catholiques pour échapper aux socialistes? Les avis ne manquaient pas pour leur conseiller le premier parti; le bourgmestre de Bruxelles, le journal *l'Indépendance belge*, se prononçaient pour le vote en faveur des socialistes; mais le grand comité du parti, la Ligue libérale, n'a pas voulu affronter cette responsabilité; elle a laissé pleine liberté à ses adhérents, qui, pour la plupart, ont déposé des bulletins blancs ou voté pour les catholiques. Ceux-ci disposent donc à la Chambre d'une majorité de 79 voix; nous ne pouvons que leur souhaiter d'user avec modération de cet énorme avantage. Quand les partis n'ont plus à craindre l'adversaire, c'est sur eux-mêmes qu'ils doivent veiller pour ne pas laisser la division s'introduire dans leurs rangs, et pour se garder des prétentions excessives qui relèveraient contre eux les oppositions abattues.

En Italie, le marquis di Rudini reste à la tête du cabinet; mais ce cabinet s'est modifié, sans qu'on soit encore arrivé à tirer au clair les motifs de ce changement.

Après la chute de M. Crispi, le roi, renonçant avec peine à ses projets militaires, avait chargé le général Ricotti de former le ministère. M. di Rudini devait présider ce ministère; mais, par une combinaison inusitée, le roi avait tenu à ce qu'un des chefs de l'armée le constituât. Cette fois, c'est le général Ricotti qui est écarté. Il a cessé d'être *persona grata*, et cela sous la même préoccupation qui l'avait fait choisir. On l'avait appelé parce qu'il était militaire; on le renvoie, parce que, militaire, il a voulu faire des économies sur le budget de la guerre.

La retraite du général Ricotti a amené tout un remaniement du cabinet. M. Colombo, ministre du trésor et partisan des économies comme le ministre de la guerre, est remplacé par M. Luzzatti qui

s'entendra avec le général Pelloux, successeur du général Ricotti, pour proposer les augmentations de crédits désirées par la Cour. Le duc de Sermoneta quitte les affaires étrangères, et, après quelques hésitations, M. Visconti-Venosta a consenti à le remplacer.

M. Visconti-Venosta est de l'école de Cavour; il a été ministre avec Minghetti et Ricasoli; il était président du Conseil en 1870, et ses avis détournèrent Victor-Emmanuel de la pensée de porter secours à la France. Ce serait donc se tromper que de voir dans sa nomination un indice favorable pour notre pays. La Triple Alliance paraît avoir été pour quelque chose dans le renvoi du général Ricotti; elle n'aurait pas laissé mettre au poste des affaires étrangères un ministre qui lui fût hostile. Ce qu'on peut seulement penser, c'est que la vieille expérience de M. Visconti-Venosta gardera l'Italie contre les aventures dans lesquelles M. Crispi l'aurait entraînée. Il semble résulter aussi de ce changement que, d'accord avec la couronne et peut-être sous son inspiration, le gouvernement voudrait échapper à la protection de l'extrême-gauche qui, sous la direction de M. Cavallotti, l'a jusqu'ici défendu contre les attaques des partisans de M. Crispi. M. Cavallotti exigeait, pour continuer son concours au cabinet, la dissolution de la Chambre. Si M. di Rudini la lui refuse, il perdra l'appui de l'extrême-gauche et devra chercher des suffrages dans les rangs même du parti qui soutenait M. Crispi; jeu dangereux avec la haine que le Sicilien a vouée à ceux qui l'ont remplacé et l'ambition qu'il garde toujours de reprendre le pouvoir.

L'empire turc ne vit plus que par la division des puissances européennes. Mais il provoque ou tolère tant d'horreurs chez les populations chrétiennes sur lesquelles s'étend la domination du Croissant, que la force des choses imposera aux puissances cette intervention dont elles veulent toujours reculer la date. L'Arménie est suppliciée depuis près d'un an; la Syrie s'agite; la Crète est en révolution; la Porte n'oppose aux réclamations des habitants et aux représentations des ambassadeurs que des promesses dilatoires, alternant avec des massacres. C'est une situation qui ne peut se prolonger et qui a déjà trop duré pour l'honneur de l'humanité.

Les deux partis qui se disputent le pouvoir aux États-Unis ont fait leur choix pour la future élection présidentielle. La convention de Saint-Louis a désigné, comme candidat républicain, M. McKinley; la convention de Chicago, comme candidat démocrate, M. Bryan. La question du bi-métallisme a été traitée dans les deux assemblées; les républicains se sont prononcés contre la libre frappe de l'argent; les démocrates, au contraire, l'ont votée à une forte majorité. Mais, bien qu'il y ait eu, sur ce point, scission

parmi les républicains, et que quelques-uns d'entre eux puissent donner leurs voix au candidat démocrate, le succès du candidat républicain ne paraît pas douteux. M. Mac-Kinley a attaché son nom aux lois protectionnistes; il a sacrifié, dans l'intérêt de son pays, sa fortune privée à l'établissement du système que ces lois consacrent; il le reprendra au pouvoir avec une passion nouvelle; il est en même temps un partisan décidé de la doctrine de Monroë, et l'on peut craindre que les motions en faveur de l'insurrection cubaine, dont la sagesse du président Cleveland avait arrêté les suites, ne trouvent auprès de son successeur un dangereux appui.

A travers tous ces mouvements de la politique intérieure et étrangère, une tentative intéressante s'est produite dans notre pays, celle d'un essai de décentralisation, qui mérite d'autant plus d'être loué et encouragé qu'il a été l'intelligent effort d'initiatives privées, sans aucune intervention de l'Etat. Il s'agit du grand Concours agricole organisé à Saint-Brieuc par la Société des Agriculteurs de France, avec la participation des Sociétés savantes et des Comices des cinq départements de la Bretagne. C'est la première fois qu'une pareille entreprise, entièrement indépendante et toute provinciale, était tentée chez nous, et elle a obtenu un tel succès que ses organisateurs ont résolu de la renouveler l'année prochaine dans une autre région, probablement celle du Rhône et de la Haute-Loire.

C'est M. le marquis de Vogüé, président de la Société des Agriculteurs de France, qui a ouvert ce Congrès solennel par un éloquent discours applaudi des lettrés délicats comme des archéologues, et où il a fait entendre aux travailleurs de la terre les plus nobles et les plus utiles conseils.

« Remuez le sol, leur a-t-il dit, retournez ses couches profondes pour y introduire l'air et la fécondité, — ne remuez pas les assises de l'ordre social; divisez la terre, — ne divisez pas les hommes; cherchez au loin les éléments chimiques qui manquent à vos terrains, — soumettez à une sévère analyse les idées qui viennent du dehors, ou plutôt appliquez à l'homme comme à la terre, sous des formes différentes, la même méthode et poursuivez le même but, à savoir : l'amélioration par le progrès réfléchi, sachant faire la part des traditions et celle des nouveautés, sachant combiner, dans une juste mesure, le respect du passé avec les aspirations de l'avenir.

« Certes, ne repoussez pas les transformations légitimes et ne restez pas en arrière du mouvement qui entraîne votre temps; appelez la science à renouveler votre outillage, l'instruction à élargir l'horizon de vos idées; mais n'abandonnez ni vos sentiments de famille, ni vos habitudes de respect, ni vos croyances; ne vous

laissez pas prendre aux apparences ; à la séduction des mots ; allez au fond des choses, vous y verrez qu'il n'y a pas d'autre source de richesse que le travail et l'épargne fécondés par la paix sociale, qu'il n'y a pas, pour les institutions, de base solide en dehors des lois éternelles de la morale et de la justice. »

Belles paroles qui méritent de retentir d'un bout de la France à l'autre et qui devraient être le programme de tout gouvernement sage et éclairé.

M. de Kerdrel, le vénérable président de l'Association bretonne, toujours jeune malgré les années, et qui avait courtoisement cédé le fauteuil au marquis de Vogüé, lui a répondu avec toute la grâce et tout l'esprit de sa parole, en rappelant les remarquables travaux et les éminents services de l'archéologue et du diplomate ; et quand il a terminé par quelques paroles modestes sur lui-même, toute l'assistance s'est levée dans un même transport pour lui témoigner l'attachement et le respect affectueux de sa chère Bretagne.

Voilà de l'union, du travail utile, de bonnes semences ! Puisse l'exemple être imité ailleurs et dans d'autres domaines ! Puisse la décentralisation, qu'un jeune avocat distingué de Rennes, M. René Grivart, fils de l'ancien ministre de l'agriculture, a réclamée avec une ardente éloquence, rendre à notre pays qui étouffe sous les ligatures, un peu de la vieille liberté d'autrefois !

Louis JOUBERT.

---

Nos lecteurs se souviennent du somptueux ouvrage édité par les Mame et dont nous les avons récemment entretenus. On peut dire que jamais apparition d'un livre n'a été attendue avec autant d'impatience et d'intérêt par le public artistique et par le public religieux. Très prochainement, ils pourront juger, dans l'ensemble d'un volume, ce qu'ils n'avaient pu jusqu'ici que goûter à l'état de spécimen. Le tome I<sup>er</sup> de *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par James Tissot, sera mis en vente à la fin de ce mois. Et quoiqu'il parût difficile d'y parvenir, les plus récentes reproductions surpassent encore celles qu'on avait tant admirées au début.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# MARIE - MAGDELEINE <sup>1</sup>

---

## XXXVII

A neuf heures du soir, Dalmeiras avait autour de lui dans son salon, outre sa famille, Paulin, Mariana et Clémence.

Paulin causait avec M<sup>me</sup> Dalmeiras; Dalmeiras était occupé de Clémence; Marie-Magdeleine et Mariana debout devant le piano feuilletaient des partitions qu'elles se préparaient à déchiffrer. Tout à coup la porte s'ouvre et un serviteur annonce : « Monsieur Raoul. »

Aussitôt Paulin va vers lui et l'embrasse; M<sup>me</sup> Dalmeiras lui tend la main avec affection; Marie-Magdeleine pâlit et lui laisse prendre la sienne devenue subitement glacée en balbutiant quelques paroles indistinctes; Mariana lui adresse un salut empressé; Clémence, de son ton le plus enjôleur, lui dit : « Soyez le bienvenu »; Dalmeiras répond à peine à sa cordiale étreinte et s'écrie :

— Ah! vous voilà! Nous venons d'entendre parler beaucoup de vous.

— Vous faites allusion à mon sot procès? dit Raoul, surpris de ce mode imprévu d'entrer en conversation après une longue absence.

— Oui, dans cette circonstance vous avez affligé vos amis.

— En quoi? Est-ce en prouvant victorieusement que j'avais été calomnié?

Dalmeiras insista. Raoul, d'un ton ferme quoique avec urbanité, réfuta ses fausses appréciations.

— Tout cela est à merveille, dit sous forme de conclusion Dalmeiras à bout d'arguments, vous êtes dans une mauvaise voie et qui ne vous conduira à rien.

Puis il lui tourna le dos et commença avec Clémence une partie d'écarté.

Dès qu'il se fut ainsi éloigné, M<sup>me</sup> Dalmeiras se rapprocha, impatiente de réparer par les effusions de son accueil les rudesses

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juin, 10 et 25 juillet 1896.

de son mari. Marie-Magdeleine la suivit. Elle n'avait pas été sans s'apercevoir du changement opéré depuis quelque temps dans l'esprit de son père. N'y découvrant pas de motif, elle ne s'en était pourtant pas inquiétée; elle pensait que cette disposition serait fugitive et que Raoul en triompherait par sa présence. L'algarde à laquelle elle venait d'assister l'avait d'abord effrayée en lui montrant le revirement de son père plus sérieux qu'elle ne l'avait supposé. Elle avait suivi cette discussion inopinée avec angoisse; pendant sa durée on eût pu entendre les battements de son cœur. Pourtant il lui semblait qu'à la fin son père mollissait et s'adoucissait. Elle souhaitait d'être rassurée, elle le fut; elle crut à ce qu'elle désirait. Il était là, cette pensée lui fit tout oublier.

Raoul non plus ne tarda pas à se calmer. Il l'avait devant ses yeux, émue, embellie, toujours en actif développement, comme ces plantes de l'Inde auxquelles chaque heure ajoute une feuille. Quelle pensée importune pouvait, dans un tel état d'exaltation heureuse, trouver accès dans son esprit? Comment douter de l'avenir en une telle plénitude de satisfaction présente? De quoi être inquiet sous ce regard dont la sérénité défiait le malheur? La boutade de Dalmeiras lui parut un simple bourdonnement d'insecte aussitôt dissipé.

Ils étaient donc l'un à l'autre, à côté l'un de l'autre, se regardant, s'interrogeant, s'écoutant, se reprenant, s'approuvant, se provoquant, tantôt gais, tantôt sérieux, lui racontant avec les vives couleurs d'une imagination encore ébranlée les merveilles du pays de la beauté; elle, préparée par ses belles lectures, répondant aux enthousiasmes du récit par l'enthousiasme de l'attention, tous les deux inondés de contentement.

Paulin, Mariana, M<sup>me</sup> Dalmeiras se mêlaient au dialogue sans le troubler, uniquement pour qu'aux yeux éveillés de Clémence il n'y eût pas de tête-à-tête et qu'ils n'en vinsent pas au moment où l'on se tait tout à fait.

— Quelle enivrante soirée, dit Mariana à Marie-Magdeleine, au moment de partir, en l'embrassant d'une façon particulière.

— Marie-Magdeleine a été merveilleuse ce soir, dit Paulin à M<sup>me</sup> Dalmeiras en lui donnant l'adieu provençal.

— M. Raoul, répondit M<sup>me</sup> Dalmeiras, m'a plus que jamais éblouie et remuée.

— Après ce qui vient de se passer sous nos yeux, chuchota Clémence en regagnant sa voiture, vous ne nierez plus qu'elle en soit folle.

— La folie ne sera pas longue, répondit Dalmeiras d'un ton résolu.

## XXXVIII

Ni Marie-Magdeleine ni Raoul ne s'inquiétèrent des façons rébarbatives de Dalmeiras, ils pensèrent uniquement à eux-mêmes, à la révélation cette fois sensible qu'ils venaient de se faire de leurs sentiments réciproques.

— « Mon Dieu, dit Marie-Magdeleine dans sa prière, tu m'as exaucée; il m'aime, ce soir je l'ai compris; je ne serai pas indigne de la faveur que tu m'as envoyée. Dieu paternel bénis-moi, jusqu'à la fin. »

Raoul laissa Paulin gagner seul sa demeure et il s'arrêta sur la plage. Le temps n'était cependant guère propice. Le vent d'est soufflait en bourrasque. Les mouettes en détresse, après avoir rempli l'air tout le jour de leurs tournolements convulsifs et de leurs cris effarés avaient disparu, on n'entendait plus que ces voix presque humaines qui sortent du choc des flots et des vents. Le ciel et la mer noyés dans une opaque brume se confondaient; les nuages, emportés par une course frénétique n'avaient pas le temps de vider leurs ondées et laissaient à peine échapper quelques larges gouttes; par moments ils ouvraient, çà et là, dans leur masse, une échancrure à travers laquelle filtrait furtivement une échappée de lune. Alors l'obscurité de la mer s'éclairait de la frange blanche que chaque vague soulevée jetait en retombant avec lourdeur, comme une écume laiteuse, sur la vague précédente allongée en longue nappe avant de se redresser par un élan plus furieux.

En Raoul se reflétait la blanche lueur des cimes argentées de la vague. Il n'entendait pas le dialogue tragique des flots et des vents. Il n'apercevait pas la brume qui allait de nouveau recouvrir le ciel et la terre. Il ne prenait pas garde à l'obscurité qui commençait à voiler l'éclaircie passagère. Il ne se rappelait plus que Dalmeiras ne lui avait pas dit selon sa coutume :

— Nous vous attendons demain pour dîner.

Il n'avait retenu que la dernière parole de Marie-Magdeleine :

« A bientôt! » prononcée avec un accent qui semblait dire : « A toujours! »

Enfin il l'avait cette certitude annoncée par Flaminio. Quelle que fût sa défiance de lui-même, il n'en doutait plus, elle l'aimait! Il ne pouvait assez se rassasier de cette certitude, il la retournait et se la donnait sous toutes les formes.

Elle l'aimait! il était comme perdu dans cette vision dont l'ineffable éblouissement ne lui permettait d'exprimer des sensations trop bouleversantes que par des exclamations confuses.

Elle l'aimait ! Il obtenait par une prédestination divine la récompense avant le combat.

Ellè l'aimait ! De quel essor il s'élançait vers l'avenir ! le monde lui appartenait ; il était assuré de conquérir, pour les mettre à ses pieds, la fortune, la gloire, la grandeur. Mais était-ce bien de ces colifichets et de ces néants qu'il devait rêver pour elle ! La seule fortune, la seule gloire, la seule grandeur à mettre à ses pieds, n'était-ce pas le bonheur, un bonheur épanoui, inépuisable, à l'abri des souffles néfastes, varié et constant, délicat et ardent, où se mêleraient les puretés du ciel et les ivresses de la terre, le bonheur le plus parfait qu'aucune fille d'Eve ait jamais goûté !

Enfin ils pourraient se dire ce qu'ils n'avaient plus à s'apprendre. Comment le lui dirait-il ? Il se le demandait à l'accompagnement de l'orchestre grondant des vagues de plus en plus déchaînées.

Il lui écrirait ! Et il composait phrase à phrase une belle lettre. Il y racontait le saisissement de la première rencontre, il y décrivait la violence croissante de ses émotions, il peignait sous les couleurs les plus touchantes ses douleurs passées et son exaltation présente. Il n'entendait pas la voler à son père et à sa mère, mais il ne voulait la devoir qu'à elle-même ; il avait horreur de ce qui, fût-ce de loin, ressemblerait à un arrangement d'affaires ou à une froide transaction ; il la suppliait de l'autoriser à demander le consentement de sa famille. — Cela lui parut trop compliqué, indiscret ; elle serait peut-être embarrassée pour répondre.

Pourquoi n'inventerait-il pas une petite légende dans laquelle il se déclarerait sous un voile transparent ? Et il la fabriqua, la polit, l'acheva jusque dans les moindres nuances. La pièce à peine terminée, il jugea ce détour compassé et il le rejeta.

Alors il s'arrêta à ceci : parfois il la trouvait seule et demeurait quelques instants avec elle avant la venue de sa mère ; parfois elle l'accompagnait à son départ jusqu'à la porte du jardin ; parfois sa mère réclamée par une affaire intérieure sortait. Il profiterait d'un de ces moments de tête-à-tête où les discours pouvaient être brefs pour lui dire :

« Mademoiselle, seriez-vous bien fâchée si je disais à votre mère que je vous aime ! »

La suite dépendrait de la réponse, de l'inspiration du moment.

Cependant la tempête tournait à l'ouragan, une pluie torrentielle commençait à couler. Il rentra rapidement et pour la première fois s'endormit tout à fait heureux.

## XXXIX

Dès le lendemain matin Dalmeiras entra dans la chambre de sa femme et lui dit :

— Vous savez que depuis longtemps nous projetons une visite à la Sainte-Baume avec M. et M<sup>me</sup> de Choisy, Mariana, Paulin et quelques amis. Le temps s'est remis. Je vais tout organiser pour que nous puissions nous mettre en route demain à la première heure, Avertissez nos invités pendant la journée.

— Je suis charmée de votre projet; depuis longtemps notre fille rêve de cette excursion. Seulement, il me semble que parmi nos invités vous en oubliez un, M. Raoul.

— Je ne l'oublie pas, je l'exclus.

— Y avez-vous pensé? Il y a plusieurs mois que nous différons cette course pour l'attendre. Quel est le motif de cette exclusion imprévue?

— Je veux rompre toute relation entre notre fille et lui.

— Et pourquoi? N'a-t-elle pas toujours à gagner dans ses conversations? Après Paulin, qui a plus contribué au développement de son intelligence?

— Vous voulez dire à exalter son jugement, à lui donner ces opinions étranges dont l'expression inconsidérée étonne parfois nos amis, me froisse, et à la longue finirait par lui enlever quelque chose de son charme. D'ailleurs, la voici au moment où le cœur des jeunes filles commence à parler, et je ne voudrais pas que lorsqu'il se prononcera ce fût en faveur de Raoul.

— Rien au contraire ne comblerait davantage mes vœux. A une âme comme celle de notre enfant, il faut comme compagne et comme soutien une âme forte et grande. Elle mourrait des platitudes d'un mariage médiocre. Parmi tous les jeunes gens qui nous entourent en connaissez-vous un seul, même de loin, comparable à Raoul? Ma crainte est qu'une fois à Paris, entraîné ou séduit, il n'oublie ou ne regarde ailleurs. J'en serais inconsolable, car l'union entre Magdeleine et lui me paraît écrite au ciel et mon désir le plus ardent est qu'elle se réalise sur la terre.

— Au moins vous n'avez pas communiqué ces rêveries à notre fille?

— Comment pouvez-vous me soupçonner d'un tel manque de tact?

— A la bonne heure, car mon parti est irrévocablement pris de ne point consentir à cette union si on m'en sollicitait jamais. Ce n'est pas à un écervelé brillant mais vide, sans aplomb, sans position que je confierais la destinée de ce que nous avons de plus précieux et de plus cher.

M<sup>me</sup> Dalmeiras connaissait trop son mari et la fureur inquiète de ses caprices absolus pour le heurter à contretemps; elle sentait qu'il s'excitait à un de ses éclats habituels, elle n'insista pas, se réservant d'y revenir plus tard et dit seulement :

— Il sera fait selon votre volonté, je n'inviterai pas Raoul. Mais voilà tout le plaisir que je me promettais envolé.

Dalmeiras, satisfait d'avoir obtenu l'obéissance, ne se donna pas la peine de conquérir l'assentiment. Il se dirigea vers la chambre de Marie-Magdeleine. Depuis longtemps déjà elle était devant sa petite table de travail.

— Je viens te faire une proposition qui, je l'espère, ne te déplaira pas, lui dit-il en l'embrassant avec tendresse. Veux-tu venir à la Sainte-Baume demain?

Marie-Magdeleine, ayant entendu répéter souvent que l'on attendait Raoul pour cette excursion, ne douta pas qu'il ne s'agît du projet depuis longtemps annoncé, elle répondit :

— Si je le veux? Vous ne pouviez, cher père, me proposer une excursion plus agréable. Certainement, je le veux!

— Eh bien, prépare-toi, nous partirons demain matin de bonne heure.

La jeune fille fut toute la journée agitée d'une agitation charmante; elle savourait d'avance les plaisirs du lendemain. Dans son absorption elle ne remarqua pas l'air soucieux de sa mère. Il est vrai qu'à présent elle l'avait si souvent! M<sup>me</sup> Dalmeiras, devinant ce qui se passait dans l'esprit de sa fille, ne voulut pas de son côté la détromper. C'était une journée de moins dans la déception.

## XL

Bien avant l'heure indiquée, elle était prête, impatiente du départ. Le rendez-vous était à l'extrémité du faubourg. Les invités arrivèrent exactement. Raoul ne parut pas. Paulin, violemment surpris de cette absence, comprit après quelques mots brusques du père de Marie-Magdeleine et un triste regard de sa mère, qu'il y avait là un coup de Dalmeiras.

On se mit en route. La pauvre jeune fille demeurait stupéfaite. Les voitures à peine ébranlées, se retournant vers sa mère, elle ne put retenir une interrogation effrayée :

— Il est donc arrivé un malheur à M. Raoul?

— Non, mon enfant, répondit M<sup>me</sup> Dalmeiras à voix basse.

— Alors, pourquoi n'est-il pas venu?

— Ton père m'a défendu de l'inviter.

— Mon père a défendu de l'inviter! reprit-elle machinalement.

Elle n'ajouta pas une réflexion, se mit dans un coin de la voiture, n'ouvrit plus la bouche, et étouffa son gémissement secret.

Le paysage était digne de son attention. De Saint-Zacharie à la Sainte-Baume, la route agreste et solitaire tantôt court entre des gorges étroites et des rochers couverts de la végétation, basse, touffue et aromatique de la Provence, tantôt gravit des cimes dénudées, domine des collines finement dentelées, ou plonge au fond de vallées que n'égayent ni le chant de l'oiseau, ni celui du torrent. Tout à coup au détour d'un dernier lacet, apparaît un plateau largement ondulé qu'une herbe veloutée orne d'un tapis uniforme. Sur le flanc de ce plateau, vers la droite, une haute muraille de rochers aux pentes abruptes projette sur le ciel une longue ligne horizontale, âpre et nette. A la base de ce mur titanique, dernier vestige respecté par le temps d'une chaussée de géants, des ifs sombres, des houx luisants, des chênes, des hêtres touffus, étendent l'ombre fraîche et mystérieuse d'une forêt au feuillage nuancé. A la lisière supérieure de cette forêt, au milieu du mur de pierre, s'ouvre la grotte lumineuse et profonde, de la voûte de laquelle les gouttes d'eau tombent sans répit, comme jadis coulaient les larmes des yeux de Magdeleine. Sept fois par jour les anges venaient y prendre la pénitente brûlante de repentir et la transportaient sur les hauteurs afin qu'elle pût se mêler aux chœurs célestes.

Marie-Magdeleine parcourut en affligée ce lieu pittoresque où elle s'était promis tant d'émotions différentes. Arrivée à la grotte, elle pria longtemps, la tête dans ses mains, devant le tombeau de la sainte dont elle portait le nom. Sa mère s'efforça en vain de l'animer; elle demeura muette en apparence, insensible et de marbre, allant où l'on allait, ne se plaignant pas, mais n'admirant rien, ne regardant rien, échangeant à la dérobée un triste sourire avec Mariana, se répétant sans cesse à elle-même cette phrase qui retentissait à son oreille comme un glas : « Ton père n'a pas voulu que je l'invite. »

Pour allonger l'excursion Dalmeiras voulut, sous prétexte de visiter la célèbre église gothique, redescendre par Saint-Maximin. Elle ne s'intéressa pas plus à ce remarquable édifice qui, dans d'autres circonstances, l'eût émerveillée, qu'elle ne s'était intéressée aux ifs séculaires de la Sainte-Baume. Ses tourments étaient augmentés par l'imagination de ce qu'en ce moment devait ressentir Raoul. Cette peine lui était plus lourde à porter que sa propre peine.

Dalmeiras ne se rendit pas compte du désarroi moral de sa fille, tant M<sup>me</sup> de Choisy qui s'en aperçut mit d'application à le charmer, à le captiver, à l'arracher à toute contemplation autre qu'elle-même.

## XLI

— Pourquoi, demanda au retour Marie-Magdeleine à sa mère, mon père a-t-il exclu M. Raoul ?

— Toujours par les mêmes raisons, ses opinions, son procès, ce que tu as entendu l'autre jour.

— En vérité, fit la jeune fille avec un ton de surprise amère, mais ne professait-il pas ces opinions quand allant le chercher, nous l'avons introduit dans notre intimité, comblé de nos empressements ? Est-ce parce qu'il est malheureux et délaissé que nous lui retirerions une amitié dont nous lui étions prodigues alors qu'il était populaire et acclamé ? Ce serait indigne d'un homme aussi généreux que mon père. Il n'y a pas réfléchi ; obtiens qu'il revienne sur un premier mouvement, obtiens-le pour nous plus que pour M. Raoul.

— Ton père, mon enfant, est généreux ; mais tu n'ignores pas avec quelle impétuosité il obéit à ses antipathies présentes. Il reviendra à plus de justice ; en ce moment, toute insistance ne fera que l'exaspérer. J'essayerai cependant.

Elle essaya et ne réussit pas. A ses insinuations timides Dalmeiras répondit par une sortie impérieuse ; il fallut se résigner.

La pensée des perplexités de Raoul obsédait Marie-Magdeleine. Que supposait-il d'elle ? La rendrait-il solidaire de l'acte dont elle était aussi la victime ?

— Je voudrais le revoir encore une fois, disait-elle à Mariana, afin qu'il sente que moi je n'ai pas changé. Crois-tu qu'il reviendra ?

— Je n'en doute pas, dût-il s'exposer à de nouvelles brusqueries, il ne partira pas sans vous dire adieu.

— T'expliques-tu ce revirement inopiné ?

— Je crains, dit Mariana avec une certaine hésitation, que M<sup>me</sup> de Choisy, je ne sais comment ni pourquoi, soit pour beaucoup dans ce que nous ne comprenons pas.

— Quel horrible soupçon, ma chérie !

— Je l'ai observée pendant notre course à la Sainte-Baume ; elle ne t'a pas quittée du regard, tout en paraissant absorbée par sa causerie avec ton père, et, par moment, une expression infernale traversait son visage souriant.

— Non, non, je ne veux pas le croire.

Puis, après un instant de silence :

— Il est donc vrai que se réjouir porte malheur ! J'étais si complètement heureuse l'autre soir !... Maintenant..., maintenant..., et elle cacha sa tête dans le sein de son amie en versant un torrent de larmes.

## XLII

Le lendemain de la bienheureuse soirée Raoul avait attendu en vain pendant toute la journée un signe quelconque de Dalmeiras, et il avait été fort inquiet de son silence. Le jour suivant, alors que l'on traînait Marie-Magdeleine à la Sainte-Baume, il s'était décidé à aller vers les deux heures rendre visite au Prado. On lui avait répondu qu'il n'y avait personne à la maison, que la famille était partie avec quelques amis, parmi lesquels Paulin, pour une excursion de quelques jours.

Paulin seul lui expliquerait cette conduite ou du moins lui en indiquerait le caractère. Elles furent cruelles les heures pendant lesquelles il attendit son retour ! Il ne savait comment les tuer. D'un sommet à l'air aussi limpide que celui dont Homère enveloppe l'Olympe, il se sentait précipité au fond d'une de ces vallées où les vapeurs se condensent en ténèbres.

La tempête qui sévissait en son cœur s'était calmée sur la mer redevenue apaisée et clémente. Il voulut refaire seul, en barque, la promenade nocturne pendant laquelle il avait appris que la vie n'est pas toujours une souffrance. C'étaient le même horizon, la même musique du flot, les mêmes lueurs, les mêmes montagnes, et il ne les reconnaissait plus. Seule la brise semblait toujours celle d'autrefois et cela même accroissait son angoisse.

— Que me veux-tu, insoucieuse ? Elle n'est plus là et, dans tes balancements et dans ton haleine, tu m'apportes encore les caresses et les parfums du pays où fleurissent le myrte et l'oranger ! Qu'en ferai-je maintenant ? Réserve-les à la jeune rêveuse dont tu as surpris la première confidence à la nuit. Je ne veux plus te respirer.

Et il donna l'ordre aux rameurs de regagner la terre.

Paulin, instruit par M<sup>me</sup> Dalmeiras, ne déguisa pas à Raoul, sans lui en indiquer toutefois le véritable motif, l'inébranlable résolution de Dalmeiras de rompre avec lui.

— Ainsi, dit-il, c'est certain, il ne s'agit pas d'un caprice, c'est une ferme volonté, il me chasse !

Il éprouva alors un accès d'exaspération.

— Cela ne finira pas ainsi, je ne le supporterai pas, j'irai lui demander des explications.

Tout à coup, il entendit la voix qui avait déjà retenti à son oreille dans une semblable crise de désespoir, après son écroulement politique :

« Vis sans colère au milieu des hommes injustes et menteurs. »

Cette voix le calma instantanément. Il s'arrêta court et murmura :

— Père, j'obéirai.

Et se retournant aussitôt vers Paulin :

— Ma colère est ridicule ; chacun est maître de ses sympathies et de ses antipathies. J'espère que M<sup>me</sup> Dalmeiras, il s'arrêta au moment d'ajouter et M<sup>lle</sup> Marie-Magdeleine, ne m'effacera pas de son souvenir.

— Soyez-en assuré, répondit Paulin dont la parole était étonnée par le chagrin.

### XLIII

Les plaintes devenaient aussi inutiles que les imprécations, il fallait sur-le-champ prendre une résolution pratique. Raoul ne songea pas à s'ouvrir à Paulin. Ce fidèle ami semblait l'y convier par les attentions discrètes dont il l'entourait. Quoique Raoul en fût touché, il ne crut pas devoir lui confier son secret, car c'eût été le confier à M<sup>me</sup> Dalmeiras, à qui Paulin ne savait rien cacher, et la question qu'il débattait en lui-même était précisément celle de savoir s'il devait s'expliquer ou se taire.

Devait-il s'expliquer ? Ses hésitations furent longues, pénibles ; après avoir oscillé, maintes fois changé d'avis, adopté tour à tour, avec une égale conviction, les conduites les plus opposées, il résolut de se taire et de partir aussitôt.

Combien l'assistance de Flaminio lui fit défaut ! Il lui raconta tous ces incidents et lui expliqua ses motifs.

— « Devais-je persévérer dans la résolution adoptée sur tes conseils et confirmée par mes réflexions ? Devais-je parler ? Certes, cela n'eût point été impraticable. En guettant l'occasion, en ne me rebutant pas, j'aurais trouvé le moyen de voir une fois au moins M<sup>me</sup> Dalmeiras ; à un moment quelconque, il m'eût été facile de poser à sa fille l'interrogation décisive, et, j'en suis sûr maintenant, elle y eût répondu sans hésiter. Lorsqu'elle aurait ensuite fait confidence à sa mère de mon audace, elle n'eût pas été réprimandée de l'avoir soufferte.

Mais était-il loyal de lier ainsi à ma vie d'amertumes, de misères, d'incertitudes, une enfant de dix-sept ans, ignorante des réalités et que son ingénuité me livrait sans défense ? Peut-être le sentiment qu'elle ne me cache plus est-il profond et est-ce l'indestructible amour ? Peut-être n'est-ce que l'émotion fugitive des premiers épanouissements ? Peut-être ni les séductions mondaines, ni les empressements flatteurs ne la détourneront de moi. Peut-être, à peine serai-je éloigné, mon souvenir ira en pâlisant jusqu'à ce qu'il soit remplacé par une autre image. Peut-être ne sera-t-elle pas arrêtée par les obstacles que le mauvais vouloir paternel va dresser devant elle, et dans sa foi en moi trouvera-t-elle la patience d'user

l'obstacle par une invincible obstination. Peut-être fléchira-t-elle, se laissera-t-elle attirer à d'autres attraits, maudira-t-elle le moment fatal où elle m'a écouté, ou plus simplement sans le maudire l'oubliera-t-elle. Voilà les réflexions que la raison m'imposait. Cependant avec toi je n'ai pas de réticences : malgré leur évidente sagesse j'ai été violemment tenté de ne m'y point arrêter et de m'abandonner sans contrainte à une passion chaque jour plus véhémement et qui me dévore. Pour me justifier à mes yeux, je me disais : « Des doutes semblables sont naturels quand il s'agit de la plupart des jeunes filles, même de celles réputées supérieures ; à son égard, ils sont injurieux. On ne peut concevoir en elle ni faiblesse, ni mobilité, ni tergiversation. Qu'importe son âge ! Ce n'est pas dix-sept ans qu'elle a : elle a l'âge immuable de la perfection. Dès maintenant elle est ce qu'elle sera toujours, car elle est née accomplie. »

Sais-tu quelle est l'unique considération qui m'ait arrêté et que, malgré les frémissements révoltés de mon désir, je n'ai pu surmonter ? Sa fortune. Oui, malheureusement elle est riche. Si elle avait été une jeune fille pauvre ou dans la médiocrité, j'aurais défié son père, je la lui aurais arrachée ! Je lui aurais crié : « Elle n'est plus à vous, puisque vous la rendez malheureuse ; elle est à moi qu'elle a choisi. Elle vous a retiré le droit de la garder ; elle me l'a donné ; je la prends. » Et je l'aurais prise, eût-il fallu, après, fuir je ne sais où. Mais elle est riche ! Te rends-tu compte de ce que cette phrase contient pour ton ami d'insurmontables impossibilités ? L'idée que je paraîtrai un poursuivant, non de la forme terrestre de la Beauté, mais d'une grosse dot, me déconcerte, m'atterre, me ferme la bouche ! Un mariage d'argent ! Cette idée me glace ! Je ne veux pas devenir riche et la médiocre aisance après laquelle je soupire, je ne la demanderai qu'à mon intelligence et à mon travail. Je n'admets pas, dans ma vie quelle qu'elle soit, l'épisode trivial du mariage d'argent. C'est ce qui a terminé mes perplexités.

Maintenant ma résolution est prise. J'irai les revoir une fois encore et leur dire adieu, puis je partirai pour Paris, sans lui avoir fait aucun aveu. Aussitôt arrivé, je me jetterai dans la lutte, je travaillerai tant, j'aurai une si furieuse persévérance, je saisirai avec une ardeur si éveillée la moindre occasion favorable, que j'arriverai. Je l'instruirai indirectement par Paulin de mes efforts et de mes progrès vers le but. Dès que je le sentirai à portée de ma main, je reviendrai. Si elle ne m'a pas attendu... Mais je ne veux pas achever cette supposition abominable, elle m'aura attendu. Je lui dirai : « Me voici ; je suis à toi. » A son père, je dirai : « Je vous la demande, qu'avez-vous maintenant à m'objecter ? Je suis devenu un bon parti selon les idées de votre monde. Je ne veux pas de

« votre argent ; gardez-le, mais donnez-moi votre fille. » Alors il n'osera pas me dire non. Et nous serons l'un à l'autre et nous oublierons en un instant les épreuves par lesquelles nous aurons mérité de nous obtenir. »

#### XLIV

Raoul se rendit, sans avoir prévenu, chez Dalmeiras à l'heure où il savait qu'on ne le trouvait pas. Il demanda madame. On l'introduisit au salon. Quelques instants après, au lieu de M<sup>me</sup> Dalmeiras, il vit entrer Marie-Magdeleine. Selon son habitude elle était vêtue de blanc, un bouton de rose attaché à son corsage. Une expression indéfinissable éclairait et troublait à la fois son doux visage ; une timidité nouvelle mettait dans ses manières un imperceptible embarras.

Elle dit d'une voix légèrement tremblante :

— Ma mère me charge de l'excuser, Monsieur Raoul, ... elle est trop souffrante pour vous recevoir... elle le regrette beaucoup. Elle sait par notre ami Paulin que vous allez partir, elle vous envoie ses vœux pour votre succès et pour votre bonheur.

Puis elle ajouta, baissant les yeux et la voix :

— Recevez aussi les miens.

— Je souhaite, mademoiselle, vous revoir bientôt à Paris.

— Et moi aussi, répondit-elle, je serai heureuse de vous revoir.

Elle appuya sur ces mots « je serai heureuse » avec une telle intention de tendresse que la sagesse de Raoul faillit s'évanouir ; sa tête se troubla, tout tourna autour de lui, il commença le mouvement de s'élançer vers elle, de la prendre dans ses bras, de lui livrer son âme, de lui confier les angoisses contre lesquelles il se débattait.

Ce ne fut qu'un éclair. « Ce serait indigne », pensa-t-il. Il s'appuya à un meuble pour ne pas tomber, puis d'un accent qu'il essaya de rendre naturel, il balbutia quelques phrases banales de remerciements. En les prononçant, il regardait le bouton de rose attaché à son corsage et il pensait qu'il voudrait bien le lui demander. Il n'osa pas, saisit sa main, l'effleura de ses lèvres et s'enfuit.

Peu après, Mariana, arrivant à son heure accoutumée, trouva Magdeleine près de la porte du salon, immobile, affaissée, regardant vaguement devant elle.

— Qu'as-tu donc, ma chérie ?

— Il part, répondit-elle.

— T'a-t-il dit quelque chose ?

— Il ne m'a rien dit.

— Pauvre amie ! fit Mariana, et elle la serra dans ses bras.

« Je ne lui ai rien dit ! pensa Raoul, oubliant, dans un poignant regret, ses résolutions stoïques tant méditées la veille, je ne lui ai rien dit alors qu'elle semblait me demander de lui dire tout ! Pouvant tout lui dire, je ne lui ai rien dit, répétait-il, maudissant trop tard sa délicatesse timorée. J'aurais dû laisser échapper un mot, un cri, et je suis resté muet, d'apparence insensible ! »

Retour injuste, car, dans certaines situations, on n'a d'autre alternative que de ne rien dire ou de ne rien taire. On peut maintenir la digue devant le torrent ; la digue ôtée, le torrent s'écoule en entier.

Il voulut du moins demander grâce pour ses banalités décontenancées. Il acheta un bouquet de roses blanches, pareilles à celle de son corsage et le lui fit remettre par une « portericie », sans ajouter quoi que ce soit indiquant de qui venait le don. Cela intrigua beaucoup chez Dalmeiras ; chacun hasarda sa supposition ; elle parut chercher aussi et finalement arrêter ses soupçons sur un indifférent. En réalité, elle n'hésita pas un instant à reconnaître de qui venait le cher message et elle l'enferma dans son coffret le plus précieux pour ne plus s'en séparer.

#### XLV

Pendant les premières heures, le souvenir de la patrie qu'il quitte n'est pas trop amer au navigateur ; il en retient encore par le regard les rivages fuyants. Ses regrets commencent quand il se sent suspendu, loin de tout horizon terrestre, entre les plaines de la mer et les espaces du ciel.

Ce moment n'arriva pas très vite pour Marie-Magdeleine. Quoiqu'il lui fût pénible de maintenir un secret entre elle et celle à qui elle n'avait jamais fermé aucune de ses pensées, elle demeura muette, dans la crainte que, moins patiente pour sa fille que pour elle-même, sa mère ne se laissât entraîner à commencer contre son mari une lutte dans laquelle, sans l'emporter, elle eût aggravé ses tourments et ajouté à ses difficultés intérieures. Mais que peut-on cacher à une véritable mère ? M<sup>me</sup> Dalmeiras devinait le secret de sa fille et sans essayer de lui arracher des confidences elle lui apportait de discrets encouragements.

Elle parlait de Raoul avec intérêt, amenait la conversation sur lui quand elle était persuadée qu'on en dirait du bien, demandait devant elle des nouvelles à Paulin qui répondait le plus souvent en lisant des fragments de ses lettres.

Mais, peu à peu, les traces de Raoul s'effacèrent ; aucune occasion ne se présenta plus de s'entretenir de lui ; les lettres devenant de plus en plus tristes, Paulin avait cessé de les lire et s'en tenait

aux nouvelles; les lettres bientôt se firent rares et les nouvelles même finirent par manquer.

Alors Marie-Magdeleine sentit le déchirement d'un départ déjà éloigné, n'entrevoiant pas la perspective d'un retour prochain; sa confiance en l'amour de Raoul s'affaiblit, le doute anxieux qu'elle n'avait point encore connu l'envahit; à l'âge où l'on jouit de la quiétude des sommeils profonds elle connut les fatigues de l'insomnie et ses traits s'altérèrent.

— Crois-tu vraiment qu'il m'aime? demandait-elle fiévreusement à Mariana.

— Comment n'en être pas sûre quand on l'a vu avec toi.

— Alors pourquoi ne me l'avois pas dit avant de me quitter, Dieu sait pour combien de temps?

— Il n'aura pas osé. On prétend qu'un violent amour rend timide.

— Cela se peut, il a été si bon pour moi!

Une fois, elle alla chez une somnambule et lui présenta la lettre d'Assise dont elle ne s'était pas dessaisie et une mèche de ses propres cheveux.

— Ces choses-là vont ensemble, dit la somnambule en les joignant.

Une expression surnaturelle illumina son visage.

Cependant, à force d'analyser ses sensations, elle se révolta contre elle-même.

« Mon doute est coupable, se dit-elle. C'est moi qui le méconnaissais et oublie son caractère. Lui, cesser d'aimer qui il a aimé! S'il reste silencieux, s'il néglige Paulin et paraît m'abandonner, c'est qu'il est malheureux, qu'il succombe à sa tâche. Qu'une affection vigilante doit lui être nécessaire, et je ne puis même lui laisser soupçonner la mienne. Toi seul, mon Dieu! tu as le pouvoir de l'assister, de le sauver. Je t'offre ma vie pour lui. Prends-la, et en retour rends-le fort, heureux, triomphant! — Puisque tu ne veux pas me placer à ses côtés dans ce monde, appelle-moi dans l'autre, afin que, du haut de tes demeures, je protège ses pas. »

Croyant ajouter une sanction matérielle à cette oblation intérieure, elle brûla le bouquet desséché de roses blanches, la lettre usée à force d'avoir été relue, en recueillit les cendres et les déposa dans une enveloppe de satin noir.

A son insu, il se mêlait à cette mystique immolation quelque idée que Dieu n'agrèerait pas son sacrifice, et elle conservait cette indestructible aspiration à la vie heureuse survivant dans la jeunesse aux renoncements les plus sincères. On le devine en lisant la note écrite sur son carnet intime peu de temps après :

« Mourir sur la croix n'est rien, mais vivre dessus dans la soif et les tourments, c'est difficile, mon Dieu! — Je me suis crucifiée moi-même, et cependant je m'écrie : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée? » — Je suis comme l'oiseau égaré sur le sommet des hauts glaciers. Il ne ressent pas dans ses pauvres membres transis plus de froid que je n'en éprouve dans mon cœur. Mon Dieu, donne-moi la force d'être résignée, accorde-moi le courage d'être soumise, envoie-moi la grâce de ne plus pleurer. Fais que je sois plus touchée de tes bienfaits qu'affligée de tes rigueurs. Fais, toi qui peux tout, non que j'oublie, — oh! non jamais! — mais que le souvenir ne m'accable pas trop. »

Elle ne s'arrêta pas longtemps dans cet état douloureux : elle ne fit que le traverser. Sincère dans son sacrifice elle le pratiqua sans plainte et sans regrets ; elle retrouva le sommeil qui l'avait fuie ; son visage reprit sa sérénité gracieuse et sa gravité enjouée. Se considérant comme morte aux joies terrestres elle ne connut plus l'agitation des espoirs incertains. Elle vécut de cette croyance d'un indicible réconfort, qu'en souffrant par sa propre abnégation elle combattait pour lui.

Raoul ne cessa d'être le sujet fréquent de ses entretiens avec Mariana, car, en devenant désintéressé, son amour s'était fait plus profond ; mais elle en parlait différemment. Elle ne demandait plus si elle était aimée, si leurs existences seraient un jour unies, elle s'inquiétait de son avenir, revenait sur les beaux jours qu'elle lui avaient dus, sur les grands horizons qu'il lui avait découverts, sur sa reconnaissance de l'avoir élevée au-dessus des vulgaires ornières.

L'étude resta de plus en plus sa passion dominante. Toutes les sciences devinrent l'objet de ses curiosités. Les problèmes de la misère sociale l'occupaient néanmoins de préférence.

« Frutto senile sul giovenil fiore. »

Dans ses carnets on retrouve à chaque feuillet des traces de cette préoccupation constante par laquelle elle restait en communion intellectuelle avec Raoul :

« — Hier trois enfants du peuple jouaient à la balançoire au milieu de la rue. Deux sont morts, écrasés par l'instrument de leur jeu, le troisième ne passera pas la nuit. A de pareils récits on sent un poids affreux sur le cœur. L'enfant du riche est à l'abri de ces dangers : il est soutenu, guidé, surveillé ; qui protège le petit corps de l'enfant du misérable, qui veille sur son âme candide? Pauvres enfants ! Leur mère les quitte pour leur chercher du pain, et ils grandissent au milieu de l'abandon ; et la haine, l'insouciance, le vice, les gangrènent ! Est-ce donc la loi inévitable ? On le dit et

je suis trop ignorante pour y contredire. Mais cette loi est bien sauvage, et qu'ils soient aimés, bénis, sanctifiés, ceux qui, malgré les mépris et les colères, malgré les difficultés et les ingratitude, travaillent à introduire dans les sociétés plus de compassion, plus de douceur, plus de dévouement, qui s'efforcent de sécher des larmes, de consoler des détresses, de diminuer la foule plaintive des déshérités.

— Les hommes de la haine sont tels que deux feuilles d'arbre qui se disputeraient en septembre ou octobre; elles tomberont bientôt toutes les deux et toutes les deux en tombant engraisseront la terre dans laquelle germe la moisson prochaine.

— En me promenant sur la plage, j'ai aperçu une pauvre hirondelle perdue qui se débattait contre le vent et j'ai pensé à ceux qui sont seuls. »

## XLVI

Pendant que son intelligence s'accroissait, du même essor sa beauté s'achevait. Sa taille élancée devenait plus souple, ses traits, sans rien perdre de leur finesse et de leur naïveté quasi enfantine, se faisaient plus expressifs; de ses yeux pensifs, d'ordinaire modestement voilés jaillissaient plus souvent des éclairs, et il y avait plus d'étincelles aussi dans son beau rire.

Elle avait manifesté quelque répugnance à se mêler aux fêtes du monde; elle se décida à les accepter comme la distraction utile d'un instant. Loin d'y étaler cette arrogance d'attitude et ce méchant esprit de raillerie par lesquels tant de jeunes filles croient affirmer leur supériorité, elle y apporta une bonne humeur bienveillante, et, quoique jugeant la danse de salon un assez sot amusement, elle ne se défendit pas d'y trouver quelque plaisir, plaisir fugitif que de mélancoliques observations gâtaient bientôt. Au public elle ne montrait que le plaisir, dans ses épanchements avec Mariana elle laissait échapper les mélancoliques observations. Celle-ci s'étant rendue en Italie pendant les semaines du carnaval, elle lui écrivait :

« Ce que j'ai fait depuis ton départ? Je suis allée dans le monde et j'ai passé mes soirées dans les bals et dans les fêtes. J'ai paru me divertir beaucoup; en réalité, il me reste de ces divertissements un pénible souvenir.

Tout me froisse dans les mœurs et le langage de cette société soi-disant d'élite qu'on appelle le monde. A l'observer pour en rire, on trouverait ample matière; mais je ne suis pas apte à ce ricanement sceptique, et ses erreurs me blessent, sa petitesse me fait mal, ses cynismes et ses hypocrisies sont pour moi une source de larmes.

Qui est-ce qui ne s'y amoindrit pas? Sa charité est le plus souvent une vanité ou un calcul; quand elle est sincère, elle est sèche et sans tendresse; elle demande au riche pour le pauvre la plus mince partie de son superflu, celle dont il peut se priver sans retrancher quoi que ce soit à aucun de ses plaisirs ou de ses commodités. Elle ignore l'abnégation et ne comprend pas ce qu'il y a d'égoïste à tout reporter au cercle étroit au milieu duquel nous nous mouvons. Cet égoïsme se comprend à la rigueur dans la femme, trop faible pour les tâches viriles, et avant tout réservée aux sollicitudes domestiques, mais dans l'homme!

Que dire de la manière dont le monde entend la religion? Pour beaucoup, elle consiste à assister à des messes en musique au profit de n'importe qui ou aux sermons du prédicateur à la mode, de parler beaucoup du ciel en s'occupant plus encore de la terre. En attendant le Paradis, on s'arrange de son mieux dans la vallée des larmes. On est dévot et pas chrétien.

La morale mondaine est encore plus spéciale que sa religion. Elle condamne la calomnie, mais elle autorise la médisance sans laquelle il est convenu qu'aucune causerie ne serait possible. Elle n'a d'indulgence que pour les fautes qui n'en méritent pas, d'adoration que pour les mérites de chrysocale et les vertus de charlatanisme.

Comment produirai-je de l'effet? Telle est la première pensée du réveil et qu'on suit pendant tout le jour. Pour produire de l'effet on s'enlaidit à l'occasion par des modes baroques, dérision de l'art; au détriment de la souplesse et du naturel des mouvements, on se bastionne dans des édifices d'étoffes, de rubans, d'acier.

Dans les conversations, quel vide, dans les amusements, quel ennui! Au bal, on s'étourdit au moins par le mouvement; mais conçois-tu quelque chose de plus fastidieux que les réceptions de nos dames? Ces jeunes filles attifées babillant dans les coins sur des futilités; ces soupirants compassés venant se faire moquer; ces visiteuses affairées qui entrent, un faux sourire aux lèvres, saluent, s'asseyent, reçoivent une nouvelle qui ne les intéresse pas, en donnent une qui intéresse encore moins, parlent du temps, regardent les toilettes, lancent une fadaise, se lèvent et vont recommencer ailleurs, cela tous les jours de la semaine, et dans plusieurs maisons le même jour.

Voilà cependant ce que j'ai fait consciencieusement pour complaire à mon père qui veut produire sa fille. Je me suis donc produite. J'y ai mis beaucoup de bonne volonté et l'on a cru que je m'amusais beaucoup. On a félicité mes parents de m'avoir guérie de ma sauvagerie. Garde-toi bien de raconter ce que je t'écris à qui que ce soit, tu me perdrais de réputation. »

## XLVII

Il y aurait eu fort à faire pour la perdre de réputation, tant elle inspirait d'unanime sympathie. Il n'était pas une mère qui ne souhaitât de l'obtenir pour son fils. Aussi à peine l'eut-on conduite dans les réunions mondaines que commença la persécution des demandes en mariage.

Dans tous les pays, il est des jeunes gens médiocrement pourvus du côté des biens de la fortune ou désireux de conserver ou d'accroître ceux dont ils ont hérité, qui, s'ils ont un nom, un titre, une figure agréable ou quelque esprit, au lieu de demander la richesse à un travail long et sérieux, embrassent l'état de chercheurs de dot. Dès que dans une famille opulente, une jeune fille approche de l'âge où l'on peut la convoiter, ils s'informent, s'insinuent, captent les amis, se montrent le dimanche à l'église qu'elle fréquente, et pour donner une satisfaction apparente au désir de romanesque ou d'idéal sans lequel la plupart des jeunes filles ne conçoivent pas le mariage, ils affectent une passion ardente dont ils se trouvent subitement guéris le jour qu'on ne les agrée pas. Pour réussir, autant que sur leur propre mérite et sur leurs manèges, ils comptent sur l'importunité insistante.

Ces chercheurs de dot s'empressèrent autour de Marie-Magdeleine. Sans même les regarder, elle les éconduisait d'un mot péremptoire. « Elle était très touchée d'avoir été distinguée, mais elle était trop jeune, elle se trouvait si heureuse dans la maison paternelle qu'elle ne songeait pas à la quitter. »

M<sup>me</sup> Dalmeiras partageait toujours l'avis de sa fille. Dalmeiras, quoique contrarié parfois de ces refus systématiques, n'avait pas insisté jusqu'au jour où M<sup>me</sup> de Choisy proposa le comte Ulric de Beaulieu.

On ne pouvait nier que le jeune comte ne fût un cavalier fort séduisant. Il était fait à merveille, grand, une jolie tournure, de longs yeux noirs ombragés de beaux cils, des mains fines, une voix agréable dont il se servait avec goût pour roucouler des romances sentimentales ou des chansonnettes divertissantes, des manières élégantes et aisées. Il avait plus d'escrime et d'équitation que de lecture; cependant il n'était aucun roman du jour qu'il ne connût et il avait retenu les titres de quelques ouvrages sérieux. Sa vivacité d'esprit suppléait au superficiel de sa culture; il savait donner un tour piquant aux banalités de la causerie mondaine. Les mères en rêvaient. Dès que son ambition d'obtenir Marie-Magdeleine devint notoire et qu'on sût sous quels auspices il se présentait, nul ne douta de son succès. Néanmoins, Marie-Magdeleine ne lui fit pas

meilleur accueil qu'à ses devanciers, elle le refusa sans examen.

Cette fois Dalmeiras se fâcha et insista. Marie-Magdeleine ne se laissa pas ébranler. Alors commença une de ces obsessions tyranniques bien difficiles à repousser de la part d'un père que, malgré tous les griefs, on continue à aimer. Tantôt c'étaient des prières, tantôt des oburgations, tantôt des bouderies, tantôt des colères et des menaces. M<sup>me</sup> Dalmeiras gémissait, Marie-Magdeleine implorait; Dalmeiras ne se laissait pas attendrir; il revenait à la charge chaque jour avec plus d'autorité.

L'amitié de Mariana, revenue à Marseille, était le seul refuge de la pauvre tourmentée contre tant d'ennuis. Dalmeiras ne l'ignorait pas; il circonvinet et endoctrina si bien la crédule Italienne que celle-ci dit un jour à son amie :

— Ma chérie, es-tu bien sûre que ton père n'ait pas raison? Il t'aime passionnément; ses bras ont été le berceau dans lequel tu as dormi tes premiers sommeils; il n'est préoccupé que d'assurer ton bonheur; s'il insiste de la sorte c'est qu'il est bien convaincu. Raoul est supérieur, mais Ulric n'est pas à dédaigner. Je l'ai rencontré hier, je l'ai trouvé fort à mon gré. Il n'est pas aussi sérieux que tu le désirerais, mais il est follement épris de toi. Que n'en obtiendras-tu pas? Tu le pétriras, et d'un cavalier aimable tu feras un homme éminent. Après tout si Raoul t'aimait il t'aurait donné un signe de vie. Son silence serait une cruauté s'il n'était pas une preuve d'indifférence. Tu apprendras peut-être à l'improviste, un de ces jours, qu'il en épouse une autre!

— Non, il ne le fera jamais! s'écria impétueusement Marie-Magdeleine.

Puis, se reprenant, d'un ton ému :

— Qui sait, cependant!

Elle s'arrêta un instant, ne pouvant continuer. Elle reprit ensuite avec lenteur, puis avec force :

— Je verrai alors : Que te dis-je? Je verrai alors. Non, ma résolution est prise dès maintenant. Je me suis consacrée à lui, c'est irrévocable; jamais je ne m'unirai à un autre. S'il m'abandonne, je prierai si ardemment le Seigneur des Malheureux de me retirer de cette terre, qu'il aura pitié de moi et m'exaucera.

L'opiniâtreté des refus amena l'acharnement de l'insistance. Sachant par où sa fille était vulnérable, Dalmeiras se déchaîna contre sa femme; il la brutalisa, affectant de la rendre responsable de l'obstination de Magdeleine.

Alors, abîmée de douleur, celle-ci résolut d'en finir et de mettre un terme au martyre de sa mère. Elle annonça tout à coup, à la surprise universelle, à celle surtout de Mariana convaincue de l'effet

de ses insinuations, qu'elle agréait le comte Ulric et autorisait son père à le lui présenter comme fiancé.

Le repas des fiançailles fut brillant. On remarquait M<sup>me</sup> de Choisy au premier rang des amis conviés ; elle était triomphante et recevait les compliments. M<sup>me</sup> Dalmeiras avait peine à cacher son trouble. Dalmeiras n'essayait pas de déguiser son contentement. Mariana interrogeait avec anxiété le visage de son amie. Marie-Magdeleine se montrait tellement maîtresse d'elle-même qu'on l'eût crue une simple invitée.

Le repas terminé, les amis s'étant peu à peu retirés, la famille se trouvant seule, on passa au jardin ; M. et M<sup>me</sup> Dalmeiras s'écartèrent afin de laisser aux jeunes gens la liberté de la première conversation intime. Le jeune comte ouvrit la bouche pour lancer une phrase bien sentie, artistement composée ; avant même qu'il eût articulé une parole, Marie-Magdeleine l'arrêta de la main et lui dit :

— Monsieur, j'ai accepté d'être votre fiancée pour mettre un terme aux tourments de ma mère que mon père croyait bien à tort responsable de ma répugnance pour un mariage quelconque. Je rends justice à vos mérites, et je suis convaincue que vous possédez toutes les qualités propres au bonheur d'une femme. Mais je ne puis, ni ne veux vous aimer. Vous êtes un gentilhomme et un homme d'honneur. A vous de remplir le devoir que cette loyale déclaration vous impose.

Puis, de l'air le plus naturel, elle se dirigea vers ses parents avant que le comte, étourdi malgré son aplomb habituel, eût le temps d'essayer une réponse.

Le jeune homme quitta la maison sans avoir rien manifesté. Son premier mouvement fut, selon l'espérance de Marie-Magdeleine, d'écrire à Dalmeiras pour lui rendre sa parole. Toutefois avant d'expédier sa lettre il crut de convenance de s'en expliquer avec sa protectrice.

M<sup>me</sup> de Choisy se récria :

— Ah ! je reconnais bien dans ce discours le romanesque de cette enfant ; elle vise à se donner de grands airs à la Corneille ; c'est une pose ; ne vous en troublez pas, persistez ; ne prenez pas au sérieux un caprice ; invoquez votre passion, dites qu'elle est irrésistible, qu'on ne renonce pas à un tel trésor après qu'on a eu la perspective de l'obtenir. Elle s'adoucirait. Vous êtes charmant, mon cher, et l'on ne vous résiste pas. Le mérite, en amour, n'a-t-il pas toujours consisté à vaincre les premiers refus, à se faire aimer de qui d'abord ne vous aime pas ?

Le comte, néanmoins, paraissait encore incertain, elle acheva de le convaincre par l'argument auquel si peu d'hommes résistent ; elle mit en émoi son amour-propre.

— Personne n'ignore vos fiançailles. Si à votre tour vous êtes éconduit ayant été agrée, ce sera une risée universelle, quoi que vous disiez pour expliquer votre déconvenue. Il faut que vous l'emportiez. D'ailleurs, malgré ses travers que la vie corrigera, elle est digne d'exciter votre ambition, le prix vaut qu'on se risque au combat.

Le comte déchira sa lettre. Le lendemain, s'étant fait précéder du bouquet traditionnel, il se présenta chez Dalmeiras à l'heure fixée. Il s'avança vers Marie-Magdeleine et lui dit à voix basse en lui baisant la main :

— Mademoiselle, il est des bonheurs auxquels il n'est pas permis de renoncer volontairement.

— A vous, monsieur, de savoir ce qu'il vous convient de faire, répondit-elle de même.

Elle se rapprocha ensuite de sa mère qu'elle avait priée de ne pas les laisser seuls et elle entama une conversation dans laquelle le comte se montra aussi brillant qu'elle fut spirituelle elle-même.

A chacune de ses visites Ulric trouva M<sup>me</sup> Dalmeiras en tiers ; il ne put plus obtenir un entretien intime. A la longue cela eût même été agaçant, si Dalmeiras poussé par M<sup>me</sup> de Choisy n'avait résolu de ne pas laisser les choses traîner. On fixa le mariage à un jour prochain.

Marie-Magdeleine se prêta à tous les arrangements sans la moindre résistance. Dalmeiras ne savait comment lui exprimer sa satisfaction : il la comblait de cadeaux et de tendresses et par les câlineries les plus empressées il s'efforçait d'effacer le souvenir de ses rudesses. Le jeune fiancé se félicitait de n'avoir pas cédé à un faux mouvement de générosité, d'avoir écouté les conseils de sa protectrice.

— Ne vous l'avais-je pas prédit ? lui disait M<sup>me</sup> de Choisy, qu'il remerciait, ce n'était qu'un caprice.

Le jour de la cérémonie un grand nombre de curieux accoururent. A l'apparition de Marie-Magdeleine au seuil de la mairie, dans la grâce modeste d'une simple toilette de mousseline, le front encadré du voile léger des épousées, à la fois grave et souriante, un peu pâle, mais de la belle pâleur d'une statue antique dorée par le soleil de l'Attique, un murmure d'admiration et de sympathie s'éleva, bénédiction échappée du cœur de la foule avant celle qu'allait bientôt donner le prêtre.

Ils s'assirent, et un silence solennel se fit.

— Comte Ulric de Beaulieu, demanda le maire, consentez-vous à prendre pour femme M<sup>lle</sup> Marie-Magdeleine Dalmeiras ?

— Oui, répondit solennellement Ulric.

— Mademoiselle Marie-Magdeleine Dalmeiras, consentez-vous à prendre pour époux M. le comte Ulric de Beaulieu?

— Non, répondit tranquillement Marie-Magdeleine.

Un frisson courut dans l'assistance. Dalmeiras tomba sur sa chaise atterré; M<sup>me</sup> de Choisy ouvrit une fenêtre pour respirer; Paulin jubila; Mariana fut stupéfaite; M<sup>me</sup> Dalmeiras s'élança vers sa fille et la pressa dans ses bras; Ulric anéanti, sortit par un mouvement automatique, traversa la foule qui le regarda passer, moitié compatissante, moitié railleuse, en chuchotant des commentaires confus. Sur l'heure il quitta la ville.

### XLVIII

— Pourquoi, mon enfant, dit M<sup>me</sup> Dalmeiras à sa fille, as-tu poussé les choses jusqu'à cette extrémité? Pourquoi n'as-tu pas prévenu par un refus un tel éclat?

Marie-Magdeleine lui raconta la conversation entre elle et le jeune comte, puis elle ajouta :

— Pardonne-moi, mère chérie, j'ai voulu humilier publiquement un homme qui avait manqué à l'honneur en persistant à s'imposer malgré mon appel à sa loyauté. J'ai voulu surtout mettre fin aux obsessions dont tu es la victime plus que moi-même. Si j'avais refusé le comte à huis clos, mon père aurait recommencé et ne t'aurait pas laissée en repos. Celui-ci écarté, un autre se serait présenté et il eût fallu affronter de nouvelles scènes. Maintenant on me laissera tranquille.

Elle ne se trompait pas. Dalmeiras avait épuisé dans sa malheureuse tentative de pression toutes les colères dont il était capable. Il idolâtrait trop sa fille pour recourir à des violences nouvelles et il en prévoyait d'ailleurs l'inutilité; il se résigna et il eut le bon sens de se plier à l'inévitable sans s'échapper en fureurs vaines.

Marie-Magdeleine, quoique affligée de l'attitude de Mariana en cette grave circonstance, ne lui retira pas son amitié. Elle se rendit compte de l'influence à laquelle son amie avait cédé; elle n'attacha pas plus de culpabilité qu'il ne convenait à un conseil inconsidéré. Leurs relations continuèrent à être expansives et tendres, sauf en ce qui concernait Raoul; elle la jugea indigne d'entendre encore parler de lui. Quand Mariana voulut reprendre ce sujet accoutumé de leurs entretiens, elle repartit :

— Ma chérie, je ne suis plus de force après ces dernières émotions à supporter ces cruels retours sur mon pauvre cœur. J'ai renoncé à l'espérance, il me reste à éteindre le regret. Comment y

parviendrai-je, si je n'ai pas le courage de faire le silence de la mort sur des rêves ensevelis?

D'ailleurs Mariana ne tarda pas à s'éloigner. Son mariage avec le cavalier Giovanino ayant été définitivement arrêté, elle repartit pour Gênes, où elle devait s'établir à côté de la famille de son mari. Le vide que ce départ laissa dans l'existence de son amie fut moins sensible qu'il ne l'eût été quelque temps auparavant.

Aux conversations succédèrent les lettres, régulières, confiantes, échangeant les émotions quotidiennes, les rêveries. En celles de Marie-Magdeleine malgré un effort constant de courage on sentait la palpitation d'une tristesse toujours présente.

« Après quelques mois de travail sérieux, écrivait-elle, j'en suis venue à me demander si l'étude n'est pas le plus grand bonheur de la vie. Le plaisir qu'elle donne ne dépend de personne, personne ne peut vous l'enlever, et bien plus que les autres distractions elle arrache à l'accablement des réalités affligeantes. Aussi je travaille vraiment beaucoup. »

Mariana l'ayant un peu raillée et opposé à son panégyrique de l'étude celui de l'amour, elle lui répondit :

« Je ne mérite pas ton épigramme, railleuse amie. Certes, comme toi, je sais que l'étude n'est pas le bonheur; le bonheur, je le place, comme toi, dans cette vie affectueuse dont tu me parles si bien, et si parfois je me suis laissée aller à saluer l'avenir d'un appel d'espérance, c'est que j'en attendais cette bénédiction. Mais si l'étude n'est pas le bonheur, elle aide à s'en passer. Je vis au milieu de tous les découragements; sans ces idées qui te font sourire, sans mon ardeur d'apprendre, je serais une charge pour moi-même, un ennui pour les autres. Du reste, ne t'inquiète pas de cette échappée mélancolique. La santé un peu ébranlée de ma mère a rendu bien plus calme mon existence apparente et je m'en félicite. Pour le moment, je m'estimerais très malheureuse de me retrouver dans le tourbillon mondain. »

La paix relative si laborieusement établie par Marie-Magdeleine autour d'elle, et dans laquelle elle se reposait un peu de tant de secousses, allait être détruite par un événement terrible, la maladie mortelle de sa mère.

Jusqu'à là M<sup>me</sup> Dalmeiras avait joui d'une santé inaltérable; tout à coup elle se sentit assaillie par des douleurs assez fréquentes et assez intenses pour que, malgré son désir de n'inquiéter personne, il lui fût possible de les dissimuler : « C'est nerveux », dirent les médecins, et ils conseillèrent un déplacement. Il fut décidé que l'on irait à Paris, où l'on pourrait consulter des praticiens expérimentés.

Paulin, instruit de la résolution plus irrévocable que jamais de

Dalmeiras de ne pas revoir Raoul, ne prévint pas celui-ci.

Paris, pour Marie-Magdeleine, n'était pas la ville renommée dont rêvent ceux qui ne la connaissent pas encore; la capitale de la civilisation, la ville unique, la ville, comme on disait autrefois de Rome, c'était le lieu qu'habitait Raoul, où il travaillait, où il luttait, où il souffrait, où il l'oubliait peut-être, où peut-être aussi il vivait de son souvenir, car une indestructible confiance se glissait toujours dans sa désespérance. Avec quelle fièvre elle se prépara au voyage! Elle allait donc se sentir près de lui, dans le même horizon, sous les mêmes influences morales; ses yeux contemple-raient le même spectacle. Qui sait? Elle le rencontrerait peut-être à un coin de rue, elle pourrait l'apercevoir et lui sourire.

### XLIX

Au bout de quelques jours Marie-Magdeleine écrivit à Mariana : « Tu ne me reprocheras pas mon silence, ma chérie; tu te rappelleras à quel point tu as subi la fascination absorbante de Paris. J'avais trop à contempler pour trouver le loisir de raconter.

Tes impressions ont dû bien souvent être semblables aux miennes. Il est probable cependant que tu auras eu une admiration moins facile, toi l'enfant de la terre du génie, habituée à vivre au milieu des merveilles.

Le lendemain de mon arrivée j'ai couru à Notre-Dame, je me suis avancée sous cette futaie de pierre qui a les demi-jours, les ombres, les reflets, les mystères, l'immensité des futaies vertes et qui, comme celles-ci, adoucit la majesté de sa puissante unité par la délicatesse variée des détails. Le premier moment de saisissement admiratif passé, j'ai été peu à peu mais avec une force irrésistible envahie par un sentiment que je n'ai pas la coutume d'associer à l'idée de Dieu, celui de la terreur. Il y a trop de grimaces dans tous les coins et trop d'obscurité dans l'ensemble. Je voudrais la lumière à flots dans le temple du Créateur de la lumière et tout est disposé en haine du plein jour : on éteint ou on altère ce qu'on en laisse passer dans des rosaces et dans des vitraux. Ce sont sans doute les impressions particulières d'une fille du soleil. Je suis revenue bien souvent me promener dans les vastes nef, regardant en haut, ou me recueillant au fond d'une obscure chapelle, et à chaque visite j'ai senti davantage l'obsession terrible; parfois j'en ai été comme endolorie.

A la suite d'une de nos stations, nous revînmes à pied le long des quais et pour gagner le Palais-Royal nous traversâmes la vieille cour du Louvre. Je ne la connaissais pas encore. Quand

se déroula tout à coup cet ensemble si harmonieux malgré la différence des styles, si élégant malgré ses larges proportions, d'une décoration si sobre et d'un goût si parfait, je m'arrêtai, ravie, émue, transportée d'enthousiasme, et les sérénités pacifiantes effacèrent les sensations assombries sous l'empire desquelles je me trouvais encore. Même dans la belle Italie il ne peut exister quoi que ce soit de supérieur.

Au Louvre j'ai eu la révélation de Raphaël et, en passant de la belle Jardinière à la Madone de François I<sup>er</sup>, j'ai été de l'un à l'autre bout de son génie. Cela m'est un avant-goût des surprises que je me promets du voyage à Florence et à Rome. J'ai beaucoup admiré nos maîtres français, surtout Philippe de Champaigne, Poussin, Lesueur. Te rappelles-tu *la Mort de saint Bruno* du tendre Eustache Lesueur? Pas de contorsions, des moines étendus par terre, dont on n'aperçoit pas le visage, et c'est déchirant.

Cependant les monuments et les musées m'ont moins intéressée que les hommes. Ce qu'on appelle le monde, avec des nuances de mœurs et d'habitudes, n'est pas autre qu'à Marseille : dans les deux pays, même futilité, même vide, même absence d'originalité. Avez-vous entendu l'un de ces messieurs ou l'une de ces dames, vous les avez entendus tous. Mais c'est ici que vit et travaille l'élite sacrée qui pense, sent, invente pour le monde entier et par là Paris reste vraiment unique.

Nous avons été introduits dans quelques-uns des cercles intelligents et nous avons approché, entendu les plus célèbres de nos grands hommes. Avec quelle vénération je les ai contemplés et avec quel respect écoutés ! M. Victor Cousin m'a surtout frappée : sa tête puissante, ses yeux de feu, son visage expressif reflètent les moindres mouvements de la pensée. Dans sa conversation animée alternent, au hasard de l'inspiration, les familiarités spirituelles et les coups d'aile sublimes. Il m'a ébloui par l'exaltation communicative avec laquelle il a célébré Descartes. Dès mon retour je lirai le *Discours sur la Méthode* et, malgré l'aridité du sujet, j'espère avec de l'application réussir à le comprendre.

Je n'ai pu voir Victor Hugo, hors de France, ni Lamartine retenu au lit par une de ces crises de rhumatismes, fléau de son existence. Du moins, par une coïncidence favorable, à ce moment devait avoir lieu la réception d'Alfred de Musset à l'Académie française. Nous obtînmes des billets. Sur les bancs je vis s'asseoir la fleur littéraire, artistique, scientifique de notre nation ; j'ai aperçu ceux que je n'avais pas réussi à approcher. A l'arrivée du récipiendaire s'éleva un frémissement de curiosité admirative. Son aspect ne décevait pas ; cette taille souple, ce visage distingué, agréable et sympathique, répondait vraiment au type du poète tel

que l'imagination le rêve. L'œil seulement était atone, et dans l'attitude se marquait un air indifférent et fatigué qui se retrouva dans le discours correctement sensé où ne brillait aucune des lueurs de la *Nuit de mai*. On attendait des strophes, on eut des périodes inoffensives. En les entendant je me répétais ses vers :

J'ai perdu ma force et ma vie  
 Et mes amis et ma gaieté.  
 J'ai perdu jusqu'à la fierté  
 Qui faisait croire à mon génie.....  
 Le seul bien qui me reste au monde  
 Est d'avoir quelquefois pleuré.

On se disait à l'oreille que les jours précédents on l'avait gardé à vue afin qu'il pût se présenter décemment à la séance...

J'allais oublier de te parler de la visite à notre ami Hébert. Tu sais que mon père l'a connu beaucoup pendant son séjour à Marseille, chez notre bon docteur. Il a conservé de l'affection pour cet homme éminent et simple, qui parvient à la gloire sans aucun charlatanisme, par son acharnement désintéressé à poursuivre la perfection, par sa ferveur à continuer dans son œuvre et dans sa vie d'artiste la tradition des plus grands maîtres de la plus grande époque. Il peignait dans son jardin ; il pense que c'est en plein air et non sous le faux jour de l'atelier qu'il faut regarder le modèle. Il terminait une madone. Mon père, très expert connaisseur, s'extasiait.

— Regarde ma fille, disait-il, et sans revenir aux anciens tu sauras ce qui constitue un chef-d'œuvre ! La conception est originale, le dessin pur, la couleur chaude ; c'est vrai et en même temps idéalisé ; c'est d'un homme de métier et d'un poète.

Ah ! quelle ville ! quel centre ! quel foyer ! C'est ici que je placerais mon rêve d'avenir, la vie toute d'affection et de travail que je voudrais me créer au milieu d'un cercle choisi d'amis. On ne saurait éprouver le vide à Paris. L'âme est-elle pleine de sentiments qu'on ne peut communiquer à personne, on va au Louvre, l'inspiration d'un grand artiste répond à la vôtre, et l'hymne intérieur, qui ne pouvait s'achever seul, s'échappe en une élévation au pied d'un *Christ* de Philippe de Champaigne, dans un cantique d'amour devant les *Vièrges* divines de Raphaël. Tu me demandes ce que je rapporterai de Paris. Beaucoup d'émotion dans le cœur, mais surtout une activité d'esprit qui m'étonne. Il me semble que mon intelligence s'est agrandie ; mon désir d'apprendre est devenu insatiable. Peut-être, en face de tant de chefs-d'œuvre ai-je mieux compris mon ignorance ? Peut-être ai-je dit en me touchant le front : « Il y a aussi quelque chose là. »

Mon bavardage devient interminable et j'ai encore tant à raconter! mais ma mère m'appelle. »

## L

L'aspiration vers Raoul ne se retrouve que dans les notes intimes du petit carnet :

« Je suis dans un malaise indéfinissable. A tout moment, je me sens défaillir. Chaque jour, je l'attends et il ne vient pas. Pourquoi me délaisses-tu? Pourquoi ne sais-tu pas que je suis là, à quelques pas de toi? Pourquoi la divination de ton cœur ne te conduit-elle pas au pied du tableau que je vais admirer, dans la nef de Notre-Dame où je vais prier pour toi! »

A chacune de ses promenades elle regardait si elle ne le découvrirait pas en l'un des passants. Ayant retenu qu'il habitait le faubourg Saint-Germain, elle cherchait l'occasion de se diriger de ce côté. Que de fois le cœur lui battit en voyant de loin venir un jeune homme de sa taille et de sa tournure : si ce pouvait être lui! Le jeune homme s'approchait, passait; ce n'était pas lui.

Un soir, sa mère fatiguée étant restée à l'hôtel, elle montait en voiture l'avenue des Champs-Élysées en compagnie de son père. Par hasard elle jette les yeux sur les promeneurs, elle ressent un sursaut; elle hésite; elle regarde mieux. C'était lui! Comment s'y tromper? Qui avait cette taille fière, cette démarche noble et modeste? Il était pâle, amaigri et cheminait pensif, la tête penchée, dans un laisser-aller de costume et d'allure indices d'un découragement sans horizon.

— Tourne ton visage vers moi, lui crie-t-elle au fond de son cœur en détresse.

Il continuait sa route sans regarder ni à gauche, ni à droite, insensible, tant il était plongé en une sombre absorption, à ce qui se passait sur la bruyante avenue. Que n'était-elle seule avec sa mère! Les chevaux s'avançant d'un pas rapide, il allait disparaître. Elle jette la tête hors de la portière, ouvrant la bouche pour appeler.

— Que regardes-tu ainsi? demanda Dalmeiras.

— Je croyais reconnaître un de nos amis de Marseille.

Et elle se rejeta en arrière afin de cacher son bouleversement.

De ce jour un voile de constante tristesse s'étendit sur ce qu'elle voyait. Elle revint plusieurs fois sur l'avenue avec sa mère à la même heure, elle ne l'aperçut plus.

« O lâche cœur, écrit-elle, renonceras-tu enfin aux vaines illusions! Tout est fini, fini, fini pour toi. Apprends à ne plus battre; dessèche-toi comme la feuille nouvelle qu'une gelée d'avril fait tomber avant l'hiver! »

## LI

La fatigue de M<sup>me</sup> Dalmeiras fit abrèger le séjour à Paris. Après le retour son état s'aggrava rapidement; il fallut renoncer au « c'est nerveux » et reconnaître une de ces maladies qui ne pardonnent pas. On ne pouvait cacher à Marie-Magdeleine les souffrances; on lui laissa ignorer le péril prochain.

« J'aurais voulu te répondre plus tôt, écrivait-elle à son amie. Ta lettre le méritait bien. Elle contenait un reproche doux à entendre. Il est des moments où les témoignages d'affection sont plus vivement sentis parce qu'ils sont plus nécessaires, et le cœur garde toujours une place privilégiée à l'ami qui a su deviner un de ces moments-là.

Hélas! j'ai le droit d'être triste. Ma pauvre mère est si cruellement souffrante! Tu savais qu'elle ne quittait plus sa chambre, maintenant elle ne quitte plus son lit. Elle y est retenue par d'intolérables douleurs que ne peut nous dissimuler son admirable courage. Ma bonne mère! Ses maux me déchirent. Je l'avais toujours vue bien portante, et je regardais ce don de Dieu comme si naturel que je ne songeais pas à l'en remercier. Maintenant j'en apprécie le prix, et quand cette bonne mère sera guérie, il n'y aura plus dans mon âme que des actions de grâces, car j'aurai compris que ce que Dieu nous laisse, Il aurait pu nous l'enlever, que nous n'avons le droit de rien lui demander, qu'Il est juste dans ce qu'Il nous accorde et infiniment bon dans ce qu'Il nous refuse, et je serai toujours gaie, et je me trouverai toujours heureuse, parce que j'aurais compris que mon bonheur est dans le bien-être de ma mère et ne peut être que là. »

La faiblesse et le malheur de l'homme ne se marquent nulle part mieux que dans notre impuissance à soulager des maux qu'on voudrait racheter au prix du sacrifice de soi-même. Marie-Magdeleine ne devait plus jamais être gaie ni heureuse auprès de sa mère.

Après une crise plus terrible que les précédentes M<sup>me</sup> Dalmeiras comprit que l'heure suprême était arrivée. Elle n'éprouva ni désespoir ni épouvante, tant était affermie sa foi en la bonté de Dieu; elle n'eut pas même ressenti un regret, n'eût été le souci de laisser derrière elle sa Marie-Magdeleine en une peine inconsolée. Elle attira la tête de la chère enfant sur son cœur dont les battements s'affaiblissaient, et lui murmura doucement à l'oreille :

— J'ai deviné ton secret; avant de te quitter, je bénis ton amour; d'en haut je veillerai sur lui autant que sur toi.

Marie-Magdeleine, entrevoyant pour la première fois que sa mère allait la quitter, répondit en sanglotant :

— Demande à Dieu de ne pas me laisser longtemps éloignée de toi.

M<sup>me</sup> Dalmeiras se tourna ensuite vers son mari debout de l'autre côté du lit et lui dit avec effort :

— Mon ami, soyez bon pour notre enfant.

Elle voulut ajouter quelques mots encore, elle ne le put. Quelques instants après la noble femme avait cessé de souffrir.

## LII

Tant que sa mère avait vécu, Marie-Magdeleine, sûre de son assentiment maternel bien avant qu'elle en eût reçu ce témoignage suprême, avait, en dépit de ses renoncements, conservé un reste de vague espoir. Tombée entre les mains despotiques de son père, elle n'avait plus rien à attendre, et cette fois le rêve qu'elle croyait toujours mort et qui renaissait sans cesse s'éteignit irrévocablement. Maintenant que le cœur où elle se reposait avait été glacé et que celui où elle eût voulu se réfugier lui semblait à jamais fermé; maintenant que la colonne qui la soutenait avait été brisée, que le nid où elle se réchauffait avait perdu sa gardienne aux sollicitudes infatigables; maintenant que la douce divinité tutélaire de ses jours s'était envolée, qu'elle était seule et qu'autour d'elle il n'y avait plus une âme à qui elle pût révéler, certaine qu'elle les accueillerait avec bonté, ses détresses, ses défaillances ou ses chimères, qu'avait-elle à faire sur cette terre devenue un désert? Comme si elle venait d'être arrachée par une main inexorable de la tige natale, elle s'affaissa; une petite fièvre l'envahit, l'éclat de son teint délicieux s'effaça, ses yeux inspirés devinrent languissants, ses joues aux contours si purs se creusèrent; ses lèvres, sur lesquelles s'épanouissaient les propos et les sourires, se décolorèrent; ses mains s'amincirent; sa taille fléchit et sa démarche s'alanguit. Même ainsi elle demeura belle, mais d'une beauté qui faisait mal à regarder.

Dalmeiras avait été sincèrement touché de la perte de sa femme; cependant, grâce à sa légèreté, il se serait vite consolé, si le spectacle de sa fille défaillante ne lui avait apporté un chagrin bien plus profond, qu'il n'avait ni la force ni la volonté de secouer. Il environna sa pauvre enfant de toutes les attentions passionnées et délicates de la tendresse la plus ardente : il ne s'avisa pas de la seule efficace qui sans doute l'eût retenue sur la pente fatale. Aussi ses prévenances loin de lui être de quelque consolation la fatiguaient, d'autant plus qu'elle se croyait obligée d'en paraître reconnaissante. De quelle vertu ne dut-elle pas s'armer parfois contre des sen-

timents de répulsion et de colère. Malgré les efforts de son père, sa vie resta concentrée dans le souvenir de sa mère. Elle ne savait pas se résigner à la croire perdue. Ouvrait-on une porte, elle se levait en sursaut pour aller l'embrasser; une pensée subite traversait-elle son esprit, elle se retournait vers la place où la pauvre disparue avait coutume de s'asseoir pour la lui répéter. Tout le long du jour elle cherchait ou elle attendait celle qui ne devait plus revenir.

On résolut de la faire voyager. Elle se laissa emporter.

### LIII

Elle traversa la Suisse et la Savoie, obligée de s'arrêter souvent, mais attentive, méditant, observant, faisant, en toute occasion, un libre usage de ses rares facultés toujours actives.

Elle essaya d'envoyer à Mariana quelques esquisses de son voyage :

*D'Aix-les-Bains.* — « Ta lettre m'a trouvée en Savoie et le mot de déception est resté sans écho sur mes lèvres, car il y a, partout où la main de l'homme a laissé intacte l'œuvre de Dieu, un caractère d'ineffable grandeur que l'homme ne peut atteindre. Je suis bien où je suis. L'idéal est partout pour qui sait le trouver. Les ruines et la verdure, les générations éteintes et la nature éternelle, c'est toujours la poésie.

Comment, d'ailleurs, éprouver de la déception au pays du *Lac* de Lamartine. Je suis venue, ô Lac, seule moi aussi,

M'asseoir sur cette pierre  
Où tu la vis s'asseoir.

« Ses pieds adorés » ne foulant plus aucun sentier terrestre, tu n'envoyais plus au rivage l'écume de tes ondes et tu ne les brisais plus en mugissant sur les roches aux flancs déchirés. N'ayant aucun souvenir immortel à me rappeler, tu demeurais muet, indifférent, en un immuable repos. Je croyais voir un morceau de ciel bleu tombé dans une colossale coupe de granit aux incrustations d'émeraude.

*De Lausanne.* — « J'ai été charmée de Lausanne et des bords délicieux de son lac. Imagine-toi la plage que nous aimons, par un beau soir, bornée par d'immenses blocs couverts de sapins, se colorant sous la teinte pâlie de notre soleil d'automne, avec des fleurs sur le bord et des arbres se mirant sur les vagues, moins d'immensité, de grandeur, plus de grâces et autant de charmes.

Je commence à me fatiguer des lacs, des prairies, des cascades. Je voudrais la haute montagne, la montagne des glaciers et des aigles, la montagne des souffles vivifiants, des fleurs robustes et

des horizons sans fin, la montagne d'où l'on peut en regardant au loin, s'écrier à son tour : Italie! Italie!

Je me croyais à la veille de cette belle émotion : nous devons gagner le Saint-Gothard et descendre sur le lac Majeur. Le médecin déclare mes forces insuffisantes pour ce voyage; je suis condamnée à me traîner dans ces vallées; nous nous arrêterons à Thun.

*De Thun.* — « Je ne t'enverrai pas de descriptions du lac de Thun, elles manqueraient de vérité, car je n'ai guère eu de loisir que pour observer mon lit, ma chambre et la fièvre, et le peu que j'ai vu était assombri par les brouillards. Je réserve les banalités à ceux à qui il faut parler pour ne rien dire. A toi, je ne veux adresser qu'un mot c'est que je t'aime. »

Cette lettre fut la dernière. Depuis, elle se borna à inscrire au crayon, sur son carnet, quelques pensées où les préoccupations d'un ordre général continuent à se mêler à de discrets retours personnels.

« — La nature et l'Évangile ont le même langage et résument tout par l'amour.

« — Il n'y a de vrai bien que le bien qu'on fait aux autres.

« — Dieu a allumé en nous deux éclatantes petites lampes : l'une nous montre le bien, c'est la conscience; l'autre nous enseigne le vrai, c'est la raison. Veillons à ce qu'elles ne s'éteignent pas.

« — *Genève.* Querelles religieuses, antireligieuses. Partout et toujours verrai-je donc le culte de la forme, de l'apparence de l'enveloppe, toujours l'esprit sacrifié à la lettre, toujours la vérité mutilée, obscurcie, garrottée par ceux qui disent la posséder seuls et tout entière! C'est un spectacle bien triste et décourageant. Seigneur, Seigneur, où êtes-vous? C'est le cri qui s'élève de mon cœur depuis Genève.

« — Vos disputes me sont odieuses. Que m'importe ce que vous pensez, que m'importe ce que vous dites. Que faites-vous? Voilà ce qui m'intéresse.

« — Il glisse, il passe, il court, tel que le nuage dans le ciel, ce qu'on appelle le bonheur.

« — De ma fenêtre, je contemple le paysage assombri déjà par les nuages d'automne qui voilent tous les reflets des âmes et du ciel. Un vol d'oiseaux de passage rase la colline au-dessus de laquelle s'étagent les grands monts, traverse l'espace et se perd au loin. Chassés par le vent du nord, ils quittent le bois feuillu, le buisson encore vert où s'abritèrent leurs amours, et s'en vont vers les plages clémentes... Moi aussi la bise d'hiver est venue me prendre et m'emporte au loin. Mais reviendrai-je avec le printemps?

« — Quelle est cette blanche figure qui s'avance vers moi portée dans les airs? Est-ce un messager qui vient me chercher pour

l'éternelle patrie? Salut à toi, beau génie, s'il en est ainsi. Tu as répondu au vœu de mon cœur. Oh! viens m'enlever à la terre, au...!

« *Saint-Gervais*. — Les premiers rayons du soleil me trouvent sur la route et m'apportent de délicieuses émotions. Les yeux pleins de larmes, je vous appelle et vous compte un à un, ô vous, éternels habitants de ma pensée, frères de mon âme, et je vous envoie sur l'aile de la brise un salut matinal. »

## LIV

La réaction espérée ne s'opéra pas. Son mal n'était point de ceux que les médecins, les remèdes, les changements d'air guérissent. Partout elle avait été suivie par le fantôme invisible de ses deuils, partout elle avait porté le souvenir de son père découronné, de sa mère partie, de Raoul perdu, et ni les montagnes ni les lacs n'avaient su la consoler. Au retour, elle se sentit plus faible qu'au départ. Elle dut renoncer même à descendre au jardin et resta confinée dans sa chambre.

Elle contrastait cette petite chambre avec le luxe général de l'habitation. Au-dessus d'un modeste lit en fer, le portrait de sa mère, à la place où l'on met la Madone; au-dessous, celui de François d'Assise. Sur la cheminée, au lieu d'une pendule, *l'Aurore* de Michel-Ange, dont Raoul lui avait parlé avec enthousiasme; un petit bureau de chêne; des rayons couverts de livres; dans des cadres d'ébène, des lithographies de Lamartine et Victor Hugo groupées autour d'une gravure de *l'École d'Athènes*.

Alléguant sa fatigue, elle obtint que personne ne pénétrerait auprès d'elle, sauf Paulin, avec lequel elle s'entretenait de sa mère, et dont la seule présence, indépendamment de toute confiance, lui apportait un reflet de l'absent. Elle renonçait à lutter contre l'inévitable. Se croyant la victime prédestinée d'une fatalité maudite, elle courbait sa volonté, et elle se laissait aller, vivant déjà comme si elle n'était plus. Telle que le rêveur étendu dans une barque entraînée au cours d'un fleuve, elle voyait avec une mélancolie tranquille l'horizon décroître derrière elle. Ces jours qui lui échappaient, ne les avait-elle pas offerts à Dieu en rançon des prospérités de Raoul? Ne fallait-il pas qu'il les reprît? En les abandonnant sans regret, elle donnait un suprême témoignage d'amour à celui auquel elle n'en pouvait pas donner d'autre.

Emile OLLIVIER.

La fin prochainement.

---

# LE TRANSVAAL

## ET L'AFRIQUE DU SUD

---

Août 1896.

Au commencement de cette année, nous avons résumé, dans le *Correspondant*<sup>1</sup>, l'histoire de la colonisation de l'Afrique du Sud. Nous terminions cet abrégé par un vœu pour le rétablissement de la concorde dans ces régions troublées par une récente prise d'armes. Nous n'osions nous prononcer ni sur la nature du conflit, ni sur les responsabilités encourues.

Quatre mois se sont écoulés depuis lors et la lumière commence à se faire, un peu incertaine, il est vrai, mais suffisante pour éclairer bien des compromissions suspectes, et, si elle n'a pas encore percé certaines brumes répandues dans les bas-fonds, du moins nous permet-elle de distinguer la forme extérieure des objets et d'envisager l'ensemble des points de vue. Un grand nombre de documents reconstituent les faits tels qu'il se sont passés : d'abord les dépêches des agents du cabinet anglais, celles publiées par le gouvernement de la République Sud-Africaine, les débats du Parlement britannique, les pièces des deux procès du D<sup>r</sup> Jameson à Londres et des inculpés de Johannesburg à Pretoria, enfin quelques récits de voyageurs de passage dans l'Afrique du Sud au moment des troubles.

L'évidence qui se dégage de toutes ces publications est la suivante : l'attaque dirigée à la fin du mois de décembre dernier contre les Boers n'a pas été l'explosion spontanée d'un mouvement populaire ; elle a marqué le dénouement d'une conspiration secrètement ourdie par un homme d'État très en vue et par la plupart des grands industriels anglais de Johannesburg. Les conspirateurs avaient entrepris de soulever la population étrangère du Transvaal ; ils cherchaient à la convaincre qu'elle subissait une tyrannie insupportable ; mais comme les mesures, à leur avis, tyranniques contre lesquelles ils s'élevaient ne lésaient pas, dans ses intérêts essentiels, le commun des habitants ; comme elles ne constituaient en somme qu'un refus d'influence politique ou un manque à gagner pour

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 janvier et 10 février 1896.

les grands capitalistes, les agitateurs n'ont pas réussi à mouvoir les masses dont le concours leur était nécessaire, et ils ont échoué.

Nul ne conteste aujourd'hui cette évidence. Les preuves sont trop abondantes; les papiers des vaincus sont tombés entre les mains des vainqueurs; les télégrammes échangés entre les auteurs de la tentative ont été livrés à la justice. Les ministres de la reine eux-mêmes n'ont pu contester leur authenticité, et ce qui a dû exciter la plus vive surprise de l'Europe attentive, c'est la découverte que le principal fauteur du mouvement, l'homme qui a creusé sourdement un fossé profond entre les Boers et les Anglais est précisément le même homme qui semblait avoir consacré son existence à l'œuvre du rapprochement des deux races, celui qu'on nommait hier encore l'ami des membres de la ligue des Africanders, le premier ministre du Cap, en un mot, M. Cecil Rhodes.

## I

Nous avons déjà dit comment se sont formés au sein des possessions anglaises de l'Afrique australe deux États indépendants, l'État libre d'Orange et la République Sud-Africaine; comment le second (que nous continuerons à nommer *le Transvaal*, nom plus familier au lecteur), a été envahi en 1886, lors de la découverte des mines d'or du Witwatersrand (ou plus simplement du Rand) par des immigrants cosmopolites, fondateurs de la ville de Johannesburg; comment cette ville, assise sur le terrain minier même, a prospéré rapidement en face et à petite distance de la capitale Pretoria; comment un antagonisme naturel devait surgir entre le caractère patriarcal des premiers occupants blancs du pays, les *Boers*, répandus sur tout le territoire, et la nature remuante des nouveaux venus, les *Uitlanders*, concentrés sur les terrains miniers et agglomérés particulièrement dans un espace restreint entre les limites de la ville qu'ils ont bâtie et celles des filons qu'ils exploitent; comment enfin les noirs primitivement établis sur les lieux, trois ou quatre fois plus nombreux que les Européens d'origine et dont l'accroissement persistant constituera peut-être le péril de l'avenir, ne comptent aujourd'hui qu'à titre de spectateurs ou d'auxiliaires sans initiative dans les conflits qui viennent à surgir.

Au moment où s'est arrêté notre récit, ces trois éléments de population successivement juxtaposés ne tendaient nullement à se confondre. Le dernier était considéré par les deux autres d'une manière toute différente. Tandis que les Boers, encore sous l'impression des combats acharnés qu'ils avaient dû soutenir contre les indigènes, maintenaient ceux-ci dans un état de suspicion légitime,

et prenaient contre eux des mesures prévoyantes, défiants de leur multitude toujours croissante, des dispositions belliqueuses de quelques-uns d'entre eux, tandis qu'ils les réléguèrent au nord du Transvaal, dans des territoires définis, ne permettant sur les fermes de leurs compatriotes que l'établissement d'un certain nombre de familles soumises à des règlements sévères, les *Uitlanders*, au contraire, presque tous adonnés aux travaux des mines, regardaient les natifs comme les auxiliaires indispensables de leurs travaux et réclamaient contre les lois de la République susceptibles à leur sens d'empêcher l'introduction d'une main-d'œuvre suffisante sur leurs champs d'exploitation.

Entre les deux races blanches le défaut d'entente ne se bornait pas à ce point. L'antagonisme, comme nous l'avons dit, devait fatalement résulter de la différence des caractères et des conditions d'existence. En effet, d'une part, les conquérants du pays, chassés des possessions anglaises par l'impossibilité d'y mener le genre de vie qui leur était cher, s'efforçaient de continuer ce genre de vie paisible dans les régions qu'ils avaient conquises; d'autre part, les nouveaux venus, en proie aux luttes ardentes de la production moderne, taxaient leurs voisins, possesseurs des droits de la souveraineté, d'indifférence pour tout ce qui touchait au développement de leur industrie.

Ces derniers passaient du reste par des vicissitudes bien propres à passionner leurs esprits. Les affaires basées sur le commerce des métaux précieux donnant, plus que toute autre, matière à la spéculation, sont plus que toute autre sujettes à des alternatives de vive animation et de crise. Au Transvaal, dès qu'on eut découvert les gisements productifs de la province de Kaap, les imaginations s'éveillèrent, les sociétés commerciales surgirent de toutes parts. A l'exception de quelques-unes dont les bases étaient solides, la plupart fondées sur des espoirs chimériques coururent à une ruine certaine. Lorsque celles-ci sombrèrent, un affolement se produisit en sens inverse et les bonnes valeurs mêmes ne rencontrèrent plus la confiance du public. Il en fut ainsi à l'origine des entreprises du Rand. Commencées en 1887, elles subissaient de 1889 à 1890 une épreuve des plus sérieuses dont la conséquence fut de concentrer les principaux intérêts miniers en un petit nombre de mains et de provoquer la formation de groupes financiers puissants. Cette conséquence, jointe à la propension si remarquable des Anglo-Saxons à s'associer dans un but commun, conduisit à la création, à Johannesburg, d'une Chambre des mines, composée de tous les chefs de l'industrie minière, et à la fondation, sous le nom d'*Union nationale*, d'une association dont l'objet devait être de poursuivre

auprès du pouvoir exécutif de Pretoria les réformes utiles à cette industrie. De telles institutions naissaient de la nature même des choses. Elles avaient un danger : celui de rendre les conflits possibles en opposant pour ainsi dire gouvernement à gouvernement. Les Boers ne s'en émurent pas. Bien loin de montrer l'indifférence qu'on leur a prêtée dans les journaux anglais, pour les réclamations de leurs voisins, ils leur faisaient volontiers les concessions nécessaires. Ils prirent des mesures pour attirer un nombre suffisant de natifs sur leurs mines. En 1890, ils firent plus. Ils instituèrent, pour essayer de répondre à leurs vœux, une seconde Assemblée législative qui pût leur servir de représentation officielle.

Cette assemblée fut destinée à résoudre en première instance les questions économiques; elle fut accessible à tout individu résidant depuis quatre ans dans le pays, nommé par des électeurs dont on n'exigeait que deux ans de résidence. En réalité, la seule chose que les Boers se soient toujours refusés à concéder, c'est que des étrangers, venus pour faire fortune, prêts à quitter le pays après fortune faite, eussent la prétention, quel que fût leur nombre, de dicter des lois ou de prétendre décider les questions d'intérêt national. Aussi subordonnent-ils encore l'accès de la première chambre de la législature (1<sup>er</sup> Volksraad), organe purement politique, à des conditions d'éligibilité et d'électorat auxquelles les *Uitlanders* ne peuvent se conformer. C'est là le principal grief de ceux-ci ou plutôt le principal grief allégué par les agitateurs, car il convient de distinguer entre les vœux de la masse de la population et ceux d'une minorité bruyante. La suite de ce récit le démontrera pleinement.

Jusqu'en 1894, les germes de mésintelligence, malgré les efforts de quelques personnalités remuantes, ne parvinrent pas à se développer. La Chambre des mines, présidée par M. Lionel Phillips, se montrait opposée à toute agitation qui eût pu compromettre les affaires. Ce qui touchait aux intérêts miniers préoccupait exclusivement ses membres : les droits de douane trop élevés, le haut prix de la dynamite en raison des monopoles établis sur la vente, etc.

Jusqu'à cette date, ils ne considérèrent la politique que comme un moyen d'améliorer les conditions faites à l'industrie. Ils ne s'y mêlaient qu'en ouvrant leurs caisses. Nous possédons, pour juger de leurs dispositions antérieures à cette époque, un document des plus intéressants. C'est la correspondance de M. Lionel Phillips, l'un des principaux agents au Transvaal du groupe Wernher and Beit, avec ses commettants. Il les tenait au courant de la situation. Ses lettres ont été saisies et publiées en extraits après la victoire des Boers. Elles nous révèlent l'état d'esprit des princi-

paux industriels du Rand dans la première moitié de l'année 1894.

M. Lionel Phillips écrivait le 10 juin : « Je ne vois pas très bien quelle doit être notre ligne de conduite <sup>1</sup>. Le gouvernement pense évidemment qu'il a fait assez pour nos intérêts, et notre opposition irritera naturellement le vieux Krüger. Le vieil homme n'est certes pas un ami de l'industrie. Il a des idées très erronées en économie politique. Il soupçonne que nous travaillons tous de concert avec son antagoniste mortel, Cecil Rhodes, et appréhende de loin des annexions et l'achat du pays par celui-ci. Birkenrupt et le capitaine Rhodes m'ont tous deux pressé d'aller au Cap et de consulter Cecil Rhodes sur la situation et sur notre ligne de conduite. *Je ne désire pas me mêler de politique, et quant à la franchise électorale, beaucoup de gens ici s'en soucient à peu près autant que d'une figue!* »

Puis le 16 :

«... *Je n'ai aucun désir d'exercer des droits politiques, et notre communauté ne nourrit aucune ambition de ce genre.* La question des *bewaarplatzen* <sup>2</sup> sera, je pense, tranchée en notre faveur, mais après une dépense de 25 000 livres sterling. On propose d'avancer une forte somme pour améliorer le Volksraad, mais il faut songer que le fait de dépenser de l'argent pour une élection a été déclaré crime par la dernière législature et cela donne à réfléchir! Le président est positivement enragé et, d'après plusieurs de ses amis, tellement convaincu que ses actes lui sont dictés par une inspiration divine qu'il est intraitable et réfractaire à tout argument. Selon toute apparence, cela finira pour l'industrie par une perte énorme ou par une révolution, *notre devoir est d'éviter les deux! Les gens des Goldfields insistent pour que j'aille au Cap causer de tout cela avec Rhodes. Je suis assez disposé à le faire, mais deux considérations me retiennent : 1° Si l'on pouvait soupçonner que j'ai approché Rhodes, je m'exposerais à une vengeance éclatante de la part du gouvernement et peut-être à une vengeance méritée; 2° Puis serait-il sage de se fier à Rhodes? On a fait croire au gouvernement que les *Uitlanders* allaient pétitionner auprès de leurs puissances respectives en vue d'obtenir sur le pays un contrôle international calqué sur le contrôle égyptien et j'entends dire qu'il est très impressionné par cette nouvelle. Il y a aussi une autre éventualité possible : un appel aux autres colonies et aux Etats du Sud de l'Afrique. *Je désirerais vous voir venir ici!* Bien qu'il n'y*

<sup>1</sup> Cette lettre et la suivante sont adressées à M. Beit.

<sup>2</sup> Question de savoir si les concessions de terrains pour dépôts de matières extraites des mines (*bewaarplatzen*) étaient valables comme concessions d'exploitation.

ait pas nécessité immédiate de nous prononcer, nous pourrions former ensemble un plan. Au pas dont vont les choses, nous ne pouvons rester complètement en arrière. Bien entendu, nous ne devons agir que par intermédiaires, mais les intérêts qui nous sont confiés ne nous permettent pas de nous désintéresser des événements! *Si vous avez confiance en Rhodes* et si vous me télégraphiez : « Voyez Rhodes », je courrai au Cap. Mon propre sentiment est qu'il faut attendre, observer et dépenser quelque argent pour améliorer le Volksraad... »

Quelles sont les gens des Goldfiels qui pressent ainsi M. Phillips d'aller conférer avec M. Cecil Rhodes? C'est le groupe financier des champs d'or de l'Afrique du Sud, dont nous avons déjà parlé, groupe qui se rattache par des liens étroits aux entreprises de la *Chartered* et de la Compagnie des diamants de *Beers*, ainsi qu'à tous les grands projets politiques et financiers du premier ministre de la colonie anglaise. Parmi les chefs de cette société, on compte ses deux frères, le colonel et le capitaine Rhodes, puis l'ingénieur Américain John Hays Hammond. C'est là qu'est le principal foyer d'agitation de Johannesburg, et l'on peut déjà deviner que M. Cecil Rhodes est l'âme de cette agitation. Elle gagne peu de terrain, car on se défie encore parmi les principaux industriels de la Chambre des mines de tout ce qui peut troubler les affaires, mais elle va emprunter un puissant moyen d'action à un incident que le hasard fera naître, à un malentendu que les meneurs sauront exploiter habilement au profit de leur cause.

En 1894, Magato, chef noir du Zoutpansberg, ayant refusé d'exécuter les dispositions d'un traité accepté par lui, força la République Sud-Africaine à mobiliser ses forces. On sait que cette République ne possède pas d'armée permanente. En cas de danger, la loi du Transvaal appelle sous les drapeaux tous les habitants en état de porter les armes, et en cette occasion plusieurs étrangers furent incorporés dans les troupes appelées à marcher. Ils se soumirent, comprenant l'impérieuse nécessité du concours militaire dans un pays où tous les blancs sont menacés quand les noirs se soulèvent. Seuls, cinq sujets anglais refusèrent le service et furent emprisonnés. Aussitôt les agitateurs jetèrent feu et flamme. Ils s'emparèrent du prétexte qu'ils coloraient du nom de violation du droit public. Un télégramme fut adressé à lord Rosebery, premier ministre du dernier cabinet libéral anglais, réclamant ses bons offices et le priant d'autoriser le gouverneur du Cap, haut commissaire de la reine, sir Henry Loch, qui devait se rendre à Pretoria pour des négociations relatives au Swaziland, à prendre en main la cause de ses nationaux. Celui-ci reçut aussitôt l'invitation d'intervenir.

L'attitude de sir Henry Loch, dans cette circonstance, ayant paru suspecte, nous lui laisserons la parole, pour ne pas être accusé de partialité, et nous nous bornerons à reproduire le récit même, qu'il a fait, des incidents auxquels il s'est trouvé mêlé, devant la Chambre des lords, dont il fait partie depuis un an<sup>1</sup> :

« En juin 1894, je me rendis à Pretoria pour des négociations relatives au Swaziland. Le but de ma visite était également la conclusion d'un accord destiné à exonérer les sujets anglais du service militaire obligatoire auquel ils étaient assujettis au Transvaal. A mon arrivée à Pretoria, le président Krüger m'attendait à la gare avec plusieurs membres du pouvoir exécutif. Une grande foule s'y était amassée, et ce fut avec la plus grande peine que le président put fendre cette multitude pour nous frayer un chemin jusqu'à nos voitures. Elle était fort excitée. Elle détela les chevaux et fit descendre le cocher du président de son siège. Deux hommes, portant les couleurs de l'*Union Jack*, montèrent à sa place, et c'est ainsi que nous atteignîmes Pretoria, distant d'un demi-mille. En parvenant à l'hôtel où mes logements avaient été préparés, nous trouvâmes les rues encombrées de gens désirant me présenter des adresses...

« ... Je refusai de prendre les suppliques dans lesquelles ne seraient pas observés les égards dus au président, à son gouvernement et au peuple de la République. Il y avait à cette époque beaucoup d'agitation à Johannesburg, éloigné de 50 milles seulement. Cette agitation était causée non seulement par les mesures militaires récemment prises, mais aussi par les griefs allégués (par les *Uitlanders*). On désirait que je m'y rendisse pour entendre de la bouche des intéressés leurs doléances. Le président Krüger, l'ayant appris, m'écrivit :

« Cher sir Henry, je désire vous prier, dans l'intérêt des bons  
« rapports des deux pays, de ne pas visiter Johannesburg. Un  
« certain parti (auquel la généralité des sujets anglais est loin de  
« se rallier) a grandement surexcité les passions. Aussi règne-  
« t-il, de différents côtés, un émoi qui pourrait provoquer une  
« collision. Il serait grave d'en prendre la responsabilité. Si vous  
« renonciez au voyage projeté à Johannesburg, cette réserve me  
« serait personnellement agréable et serait considérée par mon  
« gouvernement comme une preuve d'amitié internationale. »

« Pretoria, 26 juin 1894. »

« S. J. P. KRUEGER.

<sup>1</sup> Voy. compte-rendu de la séance de la Chambre des lords du 1<sup>er</sup> mai 1896. Ces explications furent données pour démentir les allégations de la lettre de M. Phillips du 1<sup>er</sup> juillet, que nous donnerons plus loin et qui venait d'être publiée par le gouvernement du Transvaal.

« Je répondis aussitôt :

« Je n'ai nul besoin d'assurer Votre Honneur que mon vœu le plus ardent est de l'aider autant que possible à dissiper l'émotion qui règne parmi les sujets anglais à Johannesburg et dans d'autres parties du Transvaal. Je me conformerai à votre désir. Mais votre franchise m'impose en retour une égale sincérité, et cette sincérité me porte à vous exposer les idées que me suggère un examen impartial de la situation. Les sujets anglais me paraissent invoquer quelques griefs réels. L'accueil que la législation a fait à leurs réclamations n'est pas tel qu'il aurait dû être selon l'opinion des résidents de Johannesburg, qui sont les contribuables les plus fort imposés de la République. Il ne m'appartient pas de faire aucune suggestion à ce sujet à Votre Honneur, mais je peux lui soumettre quelques observations qui lui prouveront combien il serait opportun d'examiner avec bienveillance les demandes qui pourraient se trouver justifiées. Il existe, je crois, au sein de la République, aujourd'hui, une population étrangère comptant 40 000 individus. En quelques années, cette population peut doubler, et si les griefs dont elle se plaint persistaient, il serait impossible de détourner le péril qui vient de se révéler comme imminent. J'ai confiance que Votre Honneur ne se méprendra pas sur mes motifs..., etc., etc.

« Henry B. LOCH. »

« Le résultat de cette correspondance fut de provoquer l'arrivée à Pretoria d'une députation, composée de personnalités très influentes de Johannesburg, chargée de me remettre une adresse et de m'exposer longuement les sujets de plaintes invoqués. J'informai ces délégués des raisons qui me déterminaient à ne pas me rendre dans leur ville. Ils insistèrent de toutes les manières. Je représentai que mon seul but, en venant au Transvaal, avait été d'entreprendre des négociations dont le succès pourrait être compromis par des incidents étrangers à ces négociations. J'insistai sur ce que le Président avait admis en principe l'exonération réclamée du service militaire et que, bien que cette mesure ne fût pas encore consacrée par le Volksraad, elle serait mise dores et déjà à exécution.

« Pour donner plus de force à mes arguments, je demandai aux délégués combien d'armes on possédait à Johannesburg. On me répondit 1000 fusils et à peine 10 cartouches par fusil. Je représentai donc comme un acte de folie une provocation qui permettrait d'attaquer Johannesburg, et ces représentations ne constituèrent pas un engagement de ma part à la résistance. Je dis que ma présence à Johannesburg augmenterait l'excitation et

que la répression du gouvernement serait inflexible. Je conclus en me refusant à prendre un parti qui pourrait causer la mort de nombre de personnes et la destruction de propriétés. La députation en convint.

« Je déclare absolument mensongères les allégations relatives aussi bien à ce que j'aurais dit à M. L. Phillips, membre de la députation, qu'à la promesse que j'aurais faite d'une intervention armée en cas de conflit et qu'à l'engagement que j'aurais pris de faire durer les négociations du Swaziland.

*« Pourtant je dus à l'époque dont je rappelle le souvenir, par prévoyance des troubles qui pourraient survenir, prendre une mesure propre à protéger les existences menacées et les propriétés (de nos nationaux). Ce fut de rassembler sur certains points (de la frontière) la police anglaise et impériale du Bechuanaland; mon but, en cas de troubles, étant de mettre le président Krüger en demeure de protéger les vies et les propriétés. S'il y avait manqué, j'aurais pris les mesures nécessaires pour les protéger moi-même. On admit que de pareilles mesures, venant du haut commissaire de la reine, auraient eu un tout autre caractère que celui revêtu par la malheureuse intervention récemment entreprise. »*

Lord Loch est une des personnalités les plus respectables et les plus considérées de la diplomatie britannique. On n'a pas oublié sa conduite héroïque pendant la guerre de Chine de 1860 lorsque, secrétaire de l'ambassade de lord Elgin, il fut fait prisonnier avec le consul Parkes et notre compatriote d'Escayrac de Lauture. Nul n'a plus que lui les qualités d'un parfait *gentleman* anglais, et chacun sait que nul ne répugne plus à une altération même officielle de la vérité qu'un vrai *gentleman* anglais. Nous ne nous permettrons donc aucun doute sur sa sincérité lorsqu'il raconte l'épisode de sa visite à Pretoria. Mais cette sincérité même nous prouve avec trop d'évidence que son langage fut imprudent s'il n'avait pas d'arrière-pensée. Démontrer à des exaltés ou à des gens susceptibles de se laisser gagner par l'exaltation que toute tentative de leur part serait une folie *parce qu'ils n'ont pas assez d'armes et de munitions*, n'est-ce pas les amener à déduire eux-mêmes la conclusion, c'est-à-dire que s'ils possédaient des moyens d'action plus puissants, leur entreprise serait jugée moins sévèrement. Les impressions rapportées de l'entrevue de 1894 par le principal interlocuteur de lord Loch furent, du reste, précisément celles que nous indiquons. Le président de la Chambre des mines de Johannesburg se méprit complètement sur le sens que le haut commissaire d'alors a bien voulu nous donner de ses paroles.

En effet, voici ce qu'il écrivit à ce sujet le 1<sup>er</sup> juillet à M. Wernher :

« Sir Henry Loch, avec lequel j'ai eu deux longs entretiens sans témoins, m'a posé quelques questions très précises, telles que : Combien d'armes avez-vous à Johannesburg? Il m'a demandé si la population pourrait tenir six jours jusqu'à l'arrivée des secours. Il a affirmé que si l'on avait possédé trois mille fusils et des munitions, il aurait certainement passé outre. Il m'a de plus informé d'une manière significative que l'accord au sujet des Swazis était ajourné de six mois. Il a ajouté qu'il supposait qu'alors Johannesburg serait mieux préparé. Autant dire : *Si les chances sont plus grandes, nous interviendrons activement.* Je l'ai dissuadé de visiter Johannesburg. Le président Krüger, d'après des personnes dignes de foi, l'en a dissuadé aussi. Il aurait répliqué à celui-ci qu'il se croyait sûr que les sujets anglais ne commettraient aucun acte ouvert (de rébellion), mais le président Krüger aurait affirmé que, si l'éventualité se produisait, il ne pourrait répondre de ses Burghers. Le gouvernement a pris peur. Il sait que le premier coup de feu, tiré par les Burghers injustement, signifierait : intervention anglaise et perte de l'indépendance de la République. En cas d'hostilité, les Boers causeraient certainement de grands dommages aux machines, indépendamment des pertes d'hommes. Nous ne devons naturellement désirer aucun tumulte, mais comme je l'ai dit à Esselen et à Leyds<sup>1</sup>, si le gouvernement ne fait rien pour pacifier la population du Rand, nous aurons tôt ou tard une révolution. »

Et, le 15 :

« Mon cher Beit, je viens de recevoir votre télégramme ainsi conçu : *Ne voyez pas Rhodes.* J'en suis fort satisfait. Il y a une accalmie; mais je pense que pas mal de gens achètent des fusils en cas d'événements graves. Si sir Henry Loch revient dans six mois au sujet du Swaziland, il peut y avoir du tumulte. Nous n'en avons pas besoin. Notre atout est un fonds de 10 000 à 15 000 liv. sterling pour améliorer le Volksraad. Malheureusement, les Compagnies ne possèdent pas de fonds secrets. Je dois marquer le pas. Nous n'avons pas besoin de nous mettre en avant.

..... »  
 Enfin, M. Phillips écrit encore le 12 août :

« Je verrai s'il n'est pas possible (sans provoquer ici d'alarme inutile ou d'actives mesures à Pretoria) *de persuader aux Compagnies de posséder elles-mêmes quelques fusils.* Une chose est

<sup>1</sup> Secrétaire d'État du Transvaal.

certaine, c'est que les *prouesses des Boers ont été surfaites depuis leur succès sur nos troupes*. Dans la campagne contre Magato, ils ne se sont guère distingués qu'en s'abritant derrière le contingent de Pretoria dans toute action aventureuse. Ils paraissent en général s'être mal comportés. S'ils savaient qu'il y a ici 3000 hommes environ bien armés, il y aurait moins de bavardages et moins de crainte qu'ils ne châtient Johannesburg. De plus, on ne peut jamais être sûr qu'il n'arrivera pas quelque complication avec l'Angleterre, et cette place doit être prête à tenir par elle-même quelques jours au moins. *Si l'argent dépensé ne peut conduire à des réformes, alors il faudra recourir à la force*. Cela viendra en son temps. Les Boers ont conscience de cette situation tout comme nous »...

On voit, par le ton de ces trois dernières lettres, le travail qui s'est opéré dans l'esprit de M. Phillips, et vraisemblablement dans celui des chefs du groupe dont il fait partie et dans celui de ses principaux collaborateurs de la Chambre des mines. Le 16 juillet, ces grands industriels, dont les entreprises ont besoin de tranquillité, sont encore tout acquis à la politique de temporisation; ils se méfient des tendances de M. Rhodes. Le 12 août, ils parlent déjà d'armements!

Que s'est-il donc passé dans l'intervalle? Il ne s'est passé que l'entrevue avec sir Henry Loch. Les paroles du haut commissaire ont été mal interprétées, nous le voulons bien, mais ce sont elles, évidemment, qui ont déterminé les indécis à franchir le pas devant lequel ils hésitaient. Nous trouverons bientôt au nombre des instruments de M. Rhodes, dans l'organisation de l'insurrection, celui-là même, M. Beit, qui avait détourné son agent, à Johannesburg, de rechercher les conseils de cet homme dangereux!

Toutefois, une année devait s'écouler encore avant que les choses fussent à point. En effet, la fin de l'exercice 1894 et les sept premiers mois de l'exercice suivant furent marqués par une activité fiévreuse dans les travaux des mines. Les marchés européens, et spécialement les acheteurs du marché français, se disputèrent les valeurs de l'Afrique du Sud, et l'on ne songea guère pendant cette période à provoquer des troubles susceptibles d'alarmer les capitalistes étrangers. La *Chartered* trouvait auprès de ceux-ci des ressources considérables et contractait un emprunt bien nécessaire à des conditions inespérées.

En janvier 1895, un incident diplomatique, qui ne fut point, croyons-nous, livré à la publicité dès cette époque, mais qui parvint certainement à la connaissance du premier ministre du Cap et de ses affidés, put augmenter leur confiance dans les dispositions peu bienveillantes du gouvernement anglais envers le

Transvaal. Cet incident naquit à la suite d'un toast porté par le chef de cet Etat à l'empereur Guillaume II. On était fort ombrageux à Londres au sujet des relations cordiales que le président de la République Sud-Africaine entretenait avec l'empire germanique. C'est là qu'il avait cherché des capitaux pour construire son chemin de fer de la baie de Delagoa, il avait conclu avec lui un traité de commerce, etc., etc.

Le 27 janvier 1895, le président Krüger, dans un discours à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur Guillaume <sup>1</sup>, fit une allusion si directe aux incidents du mois de juin précédent, s'exprima si librement sur le compte des Anglais qui lui avaient refusé leur concours, et si flatteusement sur le compte des Allemands qui l'avaient assisté lors de sa campagne contre Magato, qu'un échange d'explications en résulta entre les deux chancelleries de Londres et de Berlin sur l'attitude de l'Allemagne envers le Transvaal. Le secrétaire d'Etat des affaires étrangères de l'Empire répondit à l'ambassadeur britannique que « la politique de son pays tendait uniquement à protéger contre toute atteinte les intérêts matériels qu'elle avait formés au Transvaal en construisant des chemins de fer et en nouant des relations commerciales avec cet Etat, qu'il devait déclarer toutefois que ces intérêts exigeaient, pour être protégés efficacement, non seulement le maintien du Transvaal comme

<sup>1</sup> *Times* du 14 février 1896 : Speech du président Krüger à Pretoria, le 27 janvier 1895, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne.

Après avoir fait l'éloge du vieil empereur Guillaume, du présent empereur et de la loyauté des Allemands du Transvaal, le président Krüger avait dit :

« ... Cette loyauté, je l'ai rencontrée une fois de plus lors de la guerre des Cafres. Un jour, trois ou quatre Allemands vinrent me trouver et me dirent : « Nous ne sommes pas encore naturalisés et nous restons sujets de « notre empereur, mais nous jouissons des avantages de ce pays et sommes « prêts à le défendre conformément à la loi. Si Votre Excellence requiert « nos services, nous sommes prêts à marcher. » Et ils ont marché. Tel est l'esprit que j'admire. Ils étaient soumis à la loi, ils travaillaient sous son empire, ils lui obéissaient et ils sont tombés dans le combat pour la loi. Tous mes sujets ne sont pas ainsi disposés. Les Anglais, par exemple, bien qu'ils se conduisent loyalement et soient fidèles à cet Etat, se tournent toujours vers l'Angleterre lorsque cela favorise leurs plans. En conséquence, je prendrai toujours en considération les intérêts de l'Allemagne, bien que cela ne puisse être qu'avec les ressources d'un enfant, mon pays étant considéré comme tel. Cet enfant est maintenant foulé aux pieds par une grande puissance, et la conséquence naturelle est qu'il cherche protection auprès d'une autre. Le temps est venu de nouer des liens de l'amitié la plus grande entre l'Allemagne et la République Sud-Africaine; liens naturels entre père et enfants.

puissance indépendante conformément à la convention de 1884, mais aussi le maintien du *statu quo* en ce qui concernait les railways et la baie de Delagoa. Il avait ajouté que tels étaient le point de départ et le seul but de la politique de l'Allemagne dans ces contrées <sup>1</sup>... »

On avait dû se contenter de ces explications. Mais, en Angleterre, il était naturel de supposer qu'elles avaient médiocrement satisfait ceux qui les avaient demandées, et qu'ils devaient être assez animés contre celui qui, par ses paroles publiques, en avait provoqué l'échange.

## II

Jusqu'à l'automne de 1894 la folie de la spéculation régna dans toutes les têtes à Johannesburg, et l'on n'eut guère le temps de songer aux revendications politiques. Vers le mois d'octobre le contre-coup ordinaire des hausses exagérées des valeurs se fit sentir, et la crise qui devait fatalement s'ensuivre commença. Dès lors le terrain se trouvait de nouveau préparé pour les fauteurs de troubles, et les fameux griefs furent remis au jour. M. Lionel Phillips, désormais acquis à la cause du mouvement, en devint le porte-parole. Le 21 novembre, à l'inauguration de l'hôtel de la Corporation des mines, il prononçait un discours qui devint le signal de l'agitation. Il s'exprimait ainsi :

« ... Le seul point noir à l'horizon est *l'attitude hostile du Volksraad qui persiste à refuser tout droit politique aux étrangers*. La nouvelle population est deux fois plus nombreuse que l'ancienne et paye les neuf dixièmes de l'impôt, mais elle ne possède aucun droit de suffrage pour l'administration des affaires. Il en résulte que la situation s'aggrave et qu'on ne peut obtenir de réformes qu'avec les plus grands efforts.

« ... *Notre patience a des limites*. Le gouvernement oppose à nos avances une attitude insultante. La politique d'exclusion suivie par le Volksraad est une atteinte monstrueuse à nos droits. Nous allons porter nos plaintes à la Chambre haute *et nous attendrons sa décision*...

« Nous ne demandons que deux choses : une administration intègre et une part équitable dans la représentation du pays. J'espère que le gouvernement comprendra qu'il ne peut pas continuer la politique actuelle, *car je suis hostile à l'idée d'une révolution qui serait désastreuse à tous les points de vue et se terminerait peut-être par un conflit sanglant*. »

<sup>1</sup> Weissbuch 1896 : *Aktenstücke betreffend die Südafrikanische Republik*.

Malgré la modération relative de la conclusion, la menace perce sous les doléances, car déjà le plan de l'action est arrêté. De vives discussions sur le parti à prendre ont eu lieu entre les chefs des principaux établissements miniers. Les meneurs des *Goldfields* ont obtenu gain de cause. Les agents des groupes financiers, Anglais ou Israélites, Wernher and Beit, Farrar, Neumann, Barnato, favorisent maintenant la révolution. On n'en avoue pas encore le véritable objet. Le but doit être seulement le remplacement d'un gouvernement rétrograde par une république digne de ce nom. Les agents du groupe anglais Robinson et ceux de tous les groupes allemands (Goerz et Albu, Berlein et Curtis) ont eu beau protester violemment, refusant de sortir des voies légales et de combattre par les armes le pouvoir légitime, on ne les écoute plus. On passe outre. Déjà 2 millions de francs<sup>1</sup> ont été déposés à la Standard Bank, à l'African Banking et dans d'autres établissements de crédit pour les besoins de la campagne.

D'où vient cet argent? Un télégramme du secrétaire de la *Chartered* nous le révèle<sup>2</sup>. Comme le mot d'ordre, tout vient du Cap, des bureaux de cette Compagnie. Tout désigne au gouvernail la main du premier ministre de la colonie, administrateur délégué de la Société. Il a signé les chèques tirés sur cette Société pour les frais de l'expédition<sup>3</sup>. Les armes et les munitions (des canons, plusieurs milliers de carabines) sont envoyés par chemin de fer à Kimberley, la ville des diamants. Ils y sont reçus dans les établissements de la Compagnie de *Beers*<sup>4</sup>, dont M. C. Rhodes est président, et acheminés de là vers la ville de l'or, dissimulés dans des caisses de machines, de pianos, d'huiles<sup>5</sup>, etc., etc., puis déposées dans les magasins de la mine Simmer and Jack, appartenant au groupe des *Goldfields*, dont M. Rhodes est administrateur. Dès le commencement de novembre, une ligne d'étapes entre Johannesburg et la frontière du Transvaal est tracée et approvisionnée en prévision de l'arrivée des secours du dehors. Un magasin est cons-

<sup>1</sup> Voy. le rapport de la commission d'enquête parlementaire du Cap (*Times*, 25 juillet). *Concessions de nouveaux territoires* : 71 000 livres sterling, plus des sommes allouées directement à Wolff et White.

<sup>2</sup> *Charter, Cape Town, à colonel Rhodes* (7 décembre 1895), *Giovanno Johannesburg*. C. J. Rhodes dit : « Envoyez documents ici pour satisfaire l'attorney de la S. A. Co. Après quoi vous pouvez tirer pour le montant en même temps que les autres actionnaires. » (Papiers saisis et publiés à Pretoria.)

<sup>3</sup> Enquête faite par l'*House of Assembly* du Cap. (*Times* du 20 juillet 1896.)

<sup>4</sup> Voy. le procès, au Cap, de M. Williams, directeur de la Société de *Beers*.

<sup>5</sup> Procès de Pretoria, déposition de R. Boyd, etc., etc.

truit à Malmani, à sept heures de marche de Mafeking, dernière ville de la province anglaise du Bechuanaland, d'autres s'espacent de 20 en 30 kilomètres, sur une seule route, jusqu'à Blokkfontein, au centre du pays, à 65 kilomètres de Krügersdorp, point terminus du chemin de fer qui dessert Johannesburg et Pretoria. On y accumule des biscuits, des conserves, des fourrages, des chevaux de remonte pour la cavalerie<sup>1</sup>, des mules pour les transports. Le docteur Wolff<sup>2</sup> et l'ingénieur américain des *Goldfields*, Hays Hammond, organisent ce réseau de ravitaillement.

Pendant que de nombreux préparatifs se font ainsi au Transvaal, des mesures plus significatives encore sont prises au delà de la frontière. Nous avons exposé déjà quelles limites peu précises avaient été assignées aux domaines de la *Chartered*, à cette sorte de nouvel empire qu'on appelait *Rhodesia*, du nom de son fondateur; tout le pays au nord du Bechuanaland britannique jusqu'au delà du Zambèse, sauf quelques petites réserves, devait recevoir ses lois. Le protectorat britannique du Bechuanaland semblait donc faire partie de ses possessions. Pourtant, une force de police impériale, ne recevant d'officiers et d'ordres que du gouvernement anglais, était encore chargée de la surveillance de cette région. Dans le Machonaland et le Matabeleland, au contraire, la Compagnie avait organisé une troupe spéciale ne dépendant que d'elle seule, affectée au même service, commandée par des officiers anglais détachés de leur corps.

A la fin de septembre 1895, cette troupe est concentrée à Buluwajo, devenue la capitale de Rhodesia, après avoir été celle du chef noir Lobengula, dépossédé de ses Etats. Elle est commandée par le colonel H. F. White (détaché du régiment des *grenadiers-guards* anglais); son frère, l'honorable R. White, du *Royal Welsh fusilier*, dirige le service d'état-major; le major sir John Willoughby (des *horses-guards*), commande les volontaires. Elle est formée de plusieurs détachements, désignés par les lettres de l'alphabet A, B, C, et d'une section d'artillerie. On y incorpore des recrues, accourues au bruit vaguement répandu qu'on va marcher sur Johannesburg.

<sup>1</sup> Procès de Pretoria, dépositions de Brink, de Villiers, Paul Cellier.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> octobre 1895. — *Hammond, Johannesburg, au colonel Rhodes, Mafeking.* — « Je pars mardi avec White pour examiner certaines propriétés minières pour son syndicat, propriété près de Rustenburg, etc., etc. »

13 octobre 1895. — *Metcalf, Mafeking, au colonel Rhodes, Johannesburg.* — « ... Je serai bien aise de savoir si les fermes sont établies avec leur situation exacte pour le plus prochain usage... »

Voy. aussi les dépositions de Brink, Villiers, Paul Cellier (Procès de Pretoria).

Le 18 octobre est signée, entre la *Chartered* et le gouvernement anglais, une convention confiant à la Compagnie la police de la partie du protectorat du Bechuanaland qui longe la frontière du Transvaal. L'objet apparent de cette convention est de mettre sous le contrôle de la Société les travaux de prolongement du chemin de fer qui ne dépasse pas encore la petite ville de Mafeking, située sur la limite de la province anglaise du Bechuanaland, à peu de distance des deux frontières du protectorat et du Transvaal.

Cette signature paraît être un signal attendu. Le 29 octobre, la petite armée de Buluwajo reçoit l'ordre du départ<sup>1</sup>. Les colonnes A, B et C, de 70 chevaux chacune, s'ébranlent à un jour d'intervalle l'une de l'autre. L'artillerie, avec un canon de 12, 8 canons *maxim* et 30 canonniers, ferme la marche dirigée au sud. On n'a pas révélé aux hommes leur destination. On leur fait croire qu'ils vont combattre un chef indigène. En réalité, on contourne la frontière nord du Transvaal, on longe la frontière occidentale et l'on gagne Mafeking. De Buluwajo à cette localité, la distance est de 890 kilomètres<sup>2</sup>. Elle est franchie en trente jours, mais on s'arrête avant de pénétrer dans la province de la Couronne britannique, et l'on forme un camp dans une petite localité appelée Pitsani-Potlogo, sur la dernière partie au sud du territoire qui vient d'être concédé à la Compagnie.

Pendant ce temps, et comme conséquence de la convention du 18 octobre, des instructions ont été expédiées à Mafeking au colonel Grey (*du régiment anglais des dragons d'Iskillling*) qui commande la police du Protectorat. Celui-ci ordonne aux postes disséminés dans les divers cantonnements de se replier sur cette localité. Les hommes sont informés qu'ils sont autorisés à prendre du service dans la police de la *Chartered*. Une haute paye leur est offerte.

Au commencement de décembre donc, deux camps, distants l'un de l'autre de 40 kilomètres, l'un sur le territoire anglais, l'autre sur le territoire abandonné à la *Chartered*, recevaient des hommes, des approvisionnements et des munitions dans une intention qui pouvait difficilement désormais rester secrète, et dont on commençait ouvertement à parler parmi les soldats.

Le point de concentration était bien choisi pour une attaque du Transvaal. On était à Mafeking, à 12 ou 13 kilomètres de la frontière occidentale de la République, à 275 ou 300 kilomètres de Johannesburg en marchant droit à l'est. Le chemin de fer du Cap venant du sud se divisait en deux embranchements : l'un, dirigé

<sup>1</sup> Acte d'accusation (Procès de Bow-Street).

<sup>2</sup> 552 milles. — Voy. le rapport de la *Chartered*, année 1894-1895, page 8.



sur le Transvaal, à travers l'Etat d'Orange; l'autre, sur Buluwajo, par Kimberley, construit seulement jusqu'à Mafeking. Par ses transports, on allait recevoir dans cette petite ville les provisions et les recrues qu'on attendait soit du Cap, soit de Johannesburg. On pouvait les acheminer sur Pitsani par une route de voitures.

Tout est prêt pour l'action. Entre Mafeking, le Transvaal et le Cap, les télégrammes chiffrés<sup>1</sup> se succèdent. L'objectif est de faire concorder une invasion du pays des Boers, par l'ouest, avec une révolte à Johannesburg. Le projet d'insurrection de cette ville est déguisé dans les dépêches sous une formule transparente « le lancement (la mise à flots) d'une nouvelle Compagnie ». M. Beit, administrateur de la *Chartered*, s'est rendu de Londres au Cap. On attend son arrivée à Johannesburg pour mettre le feu aux poudres<sup>2</sup>. Le colonel Rhodes fait informer son puissant frère, que Jameson ne veut se mettre en marche qu'après avoir reçu une lettre formelle d'invitation. Il rend son correspondant responsable de ce départ. Lui et ses associés ont pris l'engagement que le jour de l'explosion, le premier ministre et Jameson partiront en même temps, le premier, du Cap, le second, de Pitsani, pour le lieu de l'action. Cet arrangement est accepté<sup>3</sup>.

Le 23, le secrétaire de la *Chartered* Harris annonce au directeur Jameson que le soulèvement est fixé au 28, à minuit, qu'il doit ébranler sa troupe ce jour-là et qu'il doit assurer le silence du télégraphe, c'est-à-dire le couper<sup>4</sup>. Il ajoute qu'il soupçonne le Transvaal d'être sur ses gardes.

<sup>1</sup> Le chiffre a été trouvé par les Boers dans les bagages de Jameson.

<sup>2</sup> 19 décembre 1895. — *Beit, le Cap, à Lionel Phillips, Johannesburg.* — Hammond télégraphie que la mise à flots de la Compagnie attend mon arrivée. Ma santé ne me permet pas de venir actuellement... (Papiers publiés à Pretoria.)

<sup>3</sup> 21 décembre 1895. — *Colonel Rhodes, Johannesburg, à Charter, le Cap.* — « Prière d'informer C. J. Rhodes qu'il est décidé que le président (Jameson) ne partira que si une lettre spéciale l'y invite. Assurance positive a été donnée que le jour de la mise à flots, vous et lui partirez. Il ne doit pas y avoir de désistement à cet égard, car beaucoup de souscripteurs ont pris des actions sur cette assurance. Si une lettre est nécessaire, elle peut être envoyée, la chose est convenue... Vous êtes responsable du départ du président (Jameson)... »

23 décembre 1895. — *Harris, le Cap, à colonel Rhodes, Johannesburg.* — « A. Beit a télégraphié à Lionel Phillips, l'assurant que le président (Jameson) partira aussitôt après la mise à flots de l'affaire. Pas d'invitation nécessaire. »

<sup>4</sup> 23 décembre 1895. — *Harris, le Cap, à Jameson, Pitsani.* — « La Compagnie sera lancée samedi prochain à minuit. Ils sont préoccupés de ne pas vous voir partir avant neuf heures et de vous voir assurer le silence du télégraphe. Nous soupçonnons le Transvaal d'être sur ses gardes. »

Mais à Johannesburg on rencontre des résistances imprévues. Les financiers, le commerce, la grande industrie, qu'on désigne dans la correspondance chiffrée sous le nom d'*actionnaires de la Société à créer*, hésitent à s'associer au mouvement. Ils veulent être sûrs que le gouvernement anglais n'interposera pas son autorité<sup>1</sup>, et l'on ne peut leur en donner l'assurance. Les meneurs sont bien convaincus qu'ils ne seront pas abandonnés par le gouvernement de la Métropole, mais ils pensent qu'il faut d'abord payer d'audace et vaincre. Cependant les symptômes d'hésitation sont si graves que le frère de Jameson lui télégraphie de Johannesburg qu'il est absolument nécessaire d'ajourner le mouvement. L'avocat Charles Léonard, président de l'Union nationale, part pour le Cap pour conférer avec Cecil Rhodes. Jameson devient nerveux. Il craint de ne pouvoir garder sa petite troupe réunie sous les armes sans éveiller l'attention, sans provoquer des demandes d'explication. M. Rhodes le fait rassurer<sup>2</sup>. Il ne peut être blâmé d'avoir concentré 600 hommes, car il a pour prétextes l'enrôlement par la Compagnie de la police du protectorat, le fait que sa troupe coûtera à Pitsani la moitié de ce qu'elle coûterait au Matabeleland et que ses chevaux y seront à l'abri des maladies du bétail, plaie de Rhodesia. Néanmoins au moment où il reçoit la dépêche de son frère, il prévient qu'il ne peut pas attendre plus tard que la fin de décembre, car les Boers tiennent un meeting à Pitsani Makluke, sur le Limpopo<sup>3</sup>.

Ce jour-là même, 26 décembre, le président de l'Union nationale, Ch. Léonard, dont on annonçait le départ pour le Cap, signait à

<sup>1</sup> 26 décembre 1895. — S. W. Jameson (frère du docteur), Johannesburg, à Dr Jameson, Pitsani. — « Il est absolument nécessaire d'ajourner mise à flots à cause de circonstances imprévues et avant que nous n'ayons la caution absolue de C. J. Rhodes que l'autorité du gouvernement impérial n'interviendra pas. Léonard est allé s'entendre avec Rhodes. Nous tâcherons de réaliser vos désirs en ce qui concerne décembre, mais vous ne devez bouger sans avoir reçu instructions. Prière de confirmer. »

<sup>2</sup> 27 décembre 1895. — Harris, le Cap, à Jameson, Pitsani. — « M. Rhodes dit : non, ne serez pas blâmé d'avoir 600 hommes à Pitsani. Vous avez le droit de les avoir, vous savez : nous faisons un choix pour distribuer la police de la Compagnie. S'ils sont assez fous pour penser que nous menaçons le Transvaal, je n'y puis rien. La police de la Compagnie à Mafeking coûtera la moitié de ce qu'elle coûterait au Matabeleland, et les chevaux ne mourront pas. De plus, nous devons, comme vous le savez, d'après la convention avec le gouvernement, conserver une certaine force de police. »

<sup>3</sup> 26 décembre 1895. *Cactus i. e. Harris, le Cap, à colonel Rhodes, Johannesburg.* — « Docteur Jameson dit qu'on ne peut pas ajourner plus tard que le mois de décembre la mise à flots, car les Boers du Transvaal... tiennent un meeting à Pitsani Makluke, au dire de J. E. »

Johannesburg le manifeste qui devait être le signal des événements. Ce document pouvait servir d'exposé des motifs à la prise d'armes. Il reproduisait toutes les récriminations des *Uitlanders* contre le gouvernement des Boers et se terminait par les revendications suivantes :

- 1° Etablissement d'une république qui fût une vraie république;
- 2° Préparation d'une constitution par des personnes compétentes choisies parmi les représentants de la population entière sur des bases arrêtées par ces personnes, constitution à l'abri de modifications trop hâtives;
- 3° Une loi de franchise électorale équitable et de juste représentation;
- 4° L'égalité de la langue anglaise et de la langue hollandaise;
- 5° La responsabilité des chefs des principaux départements ministériels devant la législature;
- 6° La suppression des incapacités fondées sur la religion;
- 7° L'indépendance de la justice, une rémunération suffisante et proportionnée pour les juges;
- 8° Une éducation publique libérale et étendue;
- 9° Une administration civile convenable et des allocations capables de suffire aux appointements et aux pensions des fonctionnaires.

Telles étaient les réformes demandées. Quant aux moyens de les obtenir, ils devaient être proposés à la population dans un meeting monstre, d'abord fixé au 14 juin, puis au 27 décembre, enfin remis au 6 janvier, probablement pour laisser au président de l'Union nationale le temps de se concerter avec le premier ministre du Cap.

Ce manifeste répand, le 27 au matin, jour de sa publication, sur la population de Johannesburg une émotion indescriptible. Elle comprend qu'il s'agit d'une déclaration de guerre au gouvernement légal et elle répugne à la violence. Elle est formée d'hommes réunis de tous les coins du globe pour gagner de l'argent, et la sédition et les affaires ne vont pas de pair. Les Boers individuellement lui inspirent du respect. En dépit de leurs fautes comme administrateurs, leur bravoure, leur hardiesse, sont appréciées <sup>1</sup>. Le bruit commence à courir que des armes et des munitions ont été cachées dans différentes mines. Une panique s'ensuit. Chaque habitant paisible veut mettre sa famille à l'abri des désordres de la rue. On prépare l'évacuation des femmes et des enfants. Et pourtant (détail de

<sup>1</sup> Récit du correspondant du *Times* à Johannesburg (*Times* du 14 janvier 1896).

mœurs curieux à noter!), le 28 étant une journée consacrée aux courses de chevaux, les alarmes cèdent pour un jour à l'attraction du plaisir favori des Anglais. Toute la population se rend sur le *turf*. Le soir seulement les craintes reparaissent et la gare est assiégée. Pendant toute la semaine, on verra doubler, tripler les trains; faute de matériel on utilisera les wagons à bestiaux pour le transport des voyageurs. Les familles d'employés quittant les mines afflueront dans la cité; elles se logeront où elles pourront, chez des amis, dans les bureaux de leurs sociétés, partout...

Le 30, le mouvement des affaires, fort ralenti depuis le milieu du mois, s'arrête tout à fait. Les meneurs ont jugé le moment venu de provoquer l'explosion.

La frontière a été franchie la veille par les troupes de la Compagnie à charte du sud de l'Afrique! Le Directeur de la Compagnie est à leur tête! C'est le docteur Leander Starr Jameson, l'homme de confiance de M. Cecil Rhodes! Il va devenir l'agent responsable de l'entreprise.

### III

Pendant les derniers jours de décembre, l'animation avait été grande dans les deux camps dont nous avons décrit la formation. On avait distribué aux cavaliers des armes nouvelles, les carabines *Lee-Metford* pour remplacer les *Martini-Henry* <sup>1</sup>, dont ils étaient munis; on leur avait fait exécuter des mouvements militaires, on avait exercé les volontaires venus surtout du Cap, *hommes de nature un peu rude* <sup>2</sup>.

A Mafeking, où la police appartenait encore à la reine, les caporaux de service demandaient aux soldats s'ils désiraient passer sous le commandement de la *Chartered*. Sur 200 environ, une quarantaine seulement avaient refusé parmi lesquels le sergent White. Celui-ci avait objecté à l'officier qui cherchait à l'embaucher qu'« étant marié, il ne pouvait se faire à l'idée de servir dans un corps irrégulier. » Le 29 décembre, tout le contingent est commandé pour une parade. Il monte à cheval à huit heures et demie du soir. Ceux qui ont refusé un nouvel engagement forment un peloton F à part, à 300 mètres des détachements G et K disposés à partir. Le major Coventry se présente à ce peloton F. Il dit aux hommes que leurs compagnons vont se diriger sur Johannesburg, qu'ils y arriveront en cinquante heures; que lui, Coventry, désire qu'ils y viennent tous; il invite ceux qui se laisseront convaincre à sortir

<sup>1</sup> Cet essai ne paraît pas avoir été heureux, car on est revenu aux Martini-Henry pour armer la police.

<sup>2</sup> Récit d'un soldat (*Times* du 24 février 1896).

des rangs. Personne ne bouge. Le major, dépité, va prévenir le colonel Grey. Celui-ci arrive à son tour, portant encore l'uniforme de la police impériale; il est à pied, et, s'adressant aux cavaliers : « Pourquoi ne voulez-vous pas vous joindre à vos camarades? » Un soldat demande : « Est-ce pour combattre pour la reine? » Le colonel est obligé de répondre : « Non »; mais il ajoute : « Vous combattrez pour la suprématie du drapeau anglais dans l'Afrique du Sud. » 12 ou 15 hommes se détachent; le colonel s'approche des autres et parle en particulier à chacun; au sergent White, il dit simplement : « Je connais votre cas, vous pouvez vous retirer. » Puis il retourne vers les détachements G et K, les harangue avec chaleur, fait distribuer des vivres et des munitions et, vers dix heures, la colonne s'ébranle dans la direction de Johannesburg<sup>1</sup>. Le télégraphe avait été coupé à 3 kilomètres au sud de Pitsani et à 5 kilomètres au sud de Mafeking<sup>2</sup>.

Le même jour, à Pitsani, se passe à peu près la même scène, seulement de meilleure heure, car il faudra partir plus tôt, la frontière du Transvaal étant plus éloignée. Là, les auteurs principaux sont : le docteur Jameson, le colonel White, commandant la police de Rhodesia, sir John Willoughby, etc. Il y avait à Pitsani 380 hommes de la police de Rhodesia<sup>3</sup>. La parade a lieu entre une et deux heures. Jameson est en habits civils. Il lit à la troupe assemblée une lettre qu'il a reçue de Johannesburg<sup>4</sup>. C'est la fameuse lettre d'invitation réclamée par lui pour agir, et qu'ont signée MM. Farrar, Phillips, Leonard, Hammond et le colonel Rhodes, désormais chefs du comité d'action, le fameux *Comité des réformes*, qui ne recevra pourtant d'existence officielle à Johannesburg que le 30. Ce factum, après un rapide exposé des griefs allégués contre le gouvernement de la république, déclare que la conduite des Boers a si violemment surexcité la population qu'une collision est à craindre. Il se termine ainsi : « Nous nous sommes posés cette question : quelle peut être, dans l'éventualité d'un conflit, le sort de cette ville? Des milliers d'hommes désarmés, de femmes et d'enfants de notre race se trouveront à la merci des Boers pourvus de tous les moyens de destruction. Des propriétés d'une valeur considérable seront exposées aux plus grands hasards.

<sup>1</sup> Déposition devant le tribunal de Bow-Street du sergent White et de Roland Drummond Hay.

<sup>2</sup> Acte d'accusation devant le tribunal de Bow-Street.

<sup>3</sup> Récit d'un soldat (*Times* du 25 février.)

<sup>4</sup> Cette lettre parut le 1<sup>er</sup> janvier dans le *Times* à Londres. Elle y était datée du 28 décembre. Elle avait été en réalité signée le 20. (Voy. le *Blue Book*, publié en février 1896, n<sup>o</sup> 25.)

Nous ne pouvons songer à l'avenir sans de graves appréhensions. L'opinion générale est que nous sommes autorisés à prendre les mesures propres à prévenir l'effusion du sang, en assurant la protection de nos droits. C'est dans ces circonstances que nous vous appelons à notre aide. Si quelque trouble se produisait ici, nous avons confiance en vous. Vous et vos hommes, vous ne refuseriez pas de vous porter au secours d'une population menacée. *Nous garantissons dans une mesure raisonnable toutes les dépenses* que vous pourriez être exposés à faire en venant nous protéger, et nous vous prions de croire que la nécessité seule nous pousse à cet appel. »

Jameson termine sa lecture par des paroles enflammées. Il connaît son public. Il sait que les hommes qu'il a devant lui ne sont point des troupiers, esclaves de la règle, que leur dévouement à leur chef peut seul entraîner à une incorrection, comme ceux de Mafeking, mais des officiers et des soldats de toutes provenances, appartenant parfois aux plus grandes familles d'Angleterre, parfois à la pire espèce des explorateurs ou des habitants des villes, attirés par le goût des aventures vers un corps irrégulier dans un pays sauvage. Il leur dit qu'ils vont protéger des femmes et des enfants en péril, des propriétés anglaises exposées à la destruction; il leur fait entrevoir qu'arrivés à Johannesburg, s'ils ont besoin de renforts, d'autres cœurs anglais battront à l'unisson des leurs, qu'ils verront accourir les carabiniers montés du Cap et la police à cheval du Natal. Il leur déclare du reste qu'« il ne croit pas à une résistance sérieuse, les préparatifs ayant été conduits si secrètement qu'on peut arriver au but sans brûler une amorce. Ceux qui ne tiennent pas à venir avec leurs camarades sont libres de rester, mais il ne croit pas que personne se dérobe, et il est sûr que chacun fera de son mieux ». Il est interrompu plusieurs fois par des acclamations et par le chant du *God save the queen* et du *Rule Britannia*<sup>1</sup>. Après lui, le colonel White fait une courte allocution et sir John Willoughby met fin à la scène en déclarant qu'il est tellement satisfait des dispositions des troupes qu'il n'ajoutera rien aux paroles de Jameson. On distribue un jour de ration et 100 cartouches par tête, et la cavalerie se met en marche à cinq heures du soir, répartie en quatre escadrons, numérotés de A à D, escortés de 30 à 40 indigènes armés de la carabine *Lee-Metford*. Le capitaine Ellis et 10 hommes restent à la garde des magasins<sup>2</sup>.

Dans la nuit du 29 au 30, les deux troupes franchissent la

<sup>1</sup> Acte d'accusation (Bow-Street) et récit de deux soldats (*Times* du 5 et du 25 février).

<sup>2</sup> Déposition W.-H. Smith (Bow-Street).

frontière du Transvaal. Elles devaient opérer leur jonction le 30 au matin.

Pourtant tout ce cliquetis d'armes qui se faisait entendre depuis deux mois entre Buluwajo et Mafeking n'avait encore éveillé aucune attention de la part des autorités anglaises; depuis deux mois la rumeur se répandait partout, à Buluwajo, à Pitsani, à Mafeking, à Johannesburg, que la concentration des forces de la *Chartered* visait le Transvaal, et dans les sphères officielles aucune oreille ne recueillait ces bruits, aucun agent ne prévenait les représentants de la couronne; tout fonctionnaire, dont le devoir eût été d'arrêter l'agression, paraissait avoir disparu. Le commissaire résident de la reine dans le protectorat du Bechuanaland était absent depuis une quinzaine de jours<sup>1</sup>. Les conjurés croyaient du reste pouvoir compter sur lui<sup>2</sup>. Leur départ va laisser le Protectorat sans police et sans magistrats. Le dimanche 29 décembre seulement, quand tout est préparé, quand le plan dès longtemps mûri reçoit un commencement d'exécution; l'inspecteur de police Fuller, arrivé de la veille à Mafeking, recommande au sous-inspecteur Brown de surveiller ce qui se passe au camp. Brown envoie un de ses hommes en observation. Dans l'intervalle, Fuller rencontra le major Robert White, qui se crut assez sûr de la connivence de tous pour le prier, lui, l'agent de la loi, de s'entremettre pour décider des officiers récalcitrants à suivre les autres. Sur son refus, White se détourna et rejoignit la colonne. Quand il se mit en marche avec elle, il reconnut en passant son interlocuteur et lui adressa de loin un adieu ironique. L'inspecteur lui cria « qu'il serait obligé de faire un rapport sur cette affaire. » — « Faites tout ce qui vous plaira, lui répondit-on, le télégraphe est coupé. » Brown suivit avec un sergent la petite troupe jusqu'à la frontière du Transvaal. A son retour, une dépêche fut enfin expédiée par un messenger à cheval à la station télégraphique de Marbogo, à 80 kilomètres au sud, pour informer le haut commissaire britannique dans l'Afrique du Sud<sup>3</sup>.

Sir Hercules Robinson s'émeut enfin et, comme les communications électriques ont été rétablies le 30 à midi, il peut sans perdre plus de temps envoyer ses instructions à Mafeking. Elles

<sup>1</sup> Newton à sir H. Robinson. (*Blue Book* de février 1896, n° 100.)

<sup>2</sup> Jameson à Stevens charter (télégramme sans date, papiers publiés à Pretoria). « Dites à M. Rhodes que F. J. Newton, commissaire résident du Bechuanaland vous aidera autant que possible. Il a exprimé un désir très vif d'aller avec nous par le Cap à Johannesburg pour les courses. Un congé est nécessaire en conséquence. Tout le monde est très satisfait, même prêt, ici. Le voyage entier prendra deux jours et demi. »

<sup>3</sup> Déposition de Fuller et Brown (Bow-Street).

parviennent à une heure au capitaine Walford, adjudant de place. Le résident du Protectorat, M. Newton, est revenu le jour précédent. A la réception des ordres du représentant de la reine, ce dernier écrit à Jameson en même temps que le capitaine Walford écrit aux principaux officiers de l'expédition : Coventry, Gossling, Monro et Willoughby. Cinq copies de la dépêche de sir Hercules condamnant la violation du territoire d'un Etat ami et prévenant les coupables qu'ils s'exposent à des peines sévères<sup>1</sup> sont jointes à ces lettres. Le tout est enfermé dans une enveloppe de toile imperméable et confié au sergent White. Celui-ci, sans armes, mais en uniforme de la police du Bechuanaland, porteur d'un laissez-passer révélant l'objet de sa mission, se met en selle à deux heures et demie et pique à la poursuite des agresseurs du Transvaal. Ils avaient une avance de dix-sept heures, mais White est bien monté. C'est un sous-officier plein de jugement et de résolution<sup>2</sup>.

Pendant la jonction des deux troupes, parties, l'une de Mafeking, l'autre de Pitsani, s'était opérée entre six et sept heures du matin, le lundi 30 décembre, près de Malmani, petit village boer à 22 kilomètres et demi au delà de la frontière<sup>3</sup>. On avait fait halte en cet endroit pour se former et pour lire au contingent de Mafeking, qui n'en avait pas eu connaissance, l'appel à l'intervention signé Farrar, Phillips, Leonard, Rhodes et Hammond. Deux soldats avaient été chargés de couper le fil télégraphique<sup>4</sup> qui unit Malmani à Pretoria et qui ne dépasse pas cette localité du côté des possessions anglaises. Il y avait là rassemblés 522 hommes<sup>5</sup>, d'après les rapports anglais, qui ne tiennent sans doute compte que des blancs, 800 au dire de leurs adversaires<sup>6</sup>. C'était peu pour envahir un Etat grand comme les deux tiers de la France, mais on comptait sur le soulèvement de Johannesburg, on croyait les Boers fort dégénérés depuis leurs victoires de 1881, tandis que les assaillants s'avançaient sous la conduite d'officiers formés dans l'armée régulière<sup>7</sup>, ayant presque tous fait la guerre aux colonies ;

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 8.

<sup>2</sup> Dépositions de James-Thomas White et Buttler, deux sergents ayant refusé de prendre du service à la *Chartered* (Bow-Street).

<sup>3</sup> Pour les distances, voy. la déposition du major Pansera, surintendant des travaux publics du Bechuanaland (Bow-Street).

<sup>4</sup> Récit d'un soldat (*Times* du 25 février 1896).

<sup>5</sup> *Blue Book*, février 1896. Robinson à Chamberlain, n° 121.

<sup>6</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 8.

<sup>7</sup> *Ibid.*, n° 215. Huit officiers de l'armée régulière : Willoughby, les deux White, Grey, Stracey, Villiers, Kincaid Smith, Grenfell; trois de la milice : Foley, Monro, Lindsell; un de la yeomanry : Holden; Jameson et

l'artillerie possédait 8 canons maxim, 1 pièce de 12 1/2, 3 ou 4 de 7 et des fourgons de munitions<sup>1</sup>.

On n'avait pas encore éprouvé d'opposition. On avait aperçu seulement dans le lointain quelques Boers, à cheval, armés de carabines et paraissant observer. Après avoir donné une heure au repos, on reprit la marche dans l'ordre suivant : le capitaine Lindsell et 10 vedettes éclairaient la route; une avant-garde commandée par l'inspecteur Straker (troupe A) suivant, à 1500 mètres, la moitié des hommes déployée, l'autre en soutien par 4 chevaux de front avec 2 canons maxim, deux cavaliers formant le lien entre ces deux moitiés, deux autres avec le corps principal. Celui-ci marchait précédé de Jameson et des principaux officiers, et flanqué par un détachement de chaque côté; la troupe D servait d'arrière-garde, avec la même formation et la même artillerie que la troupe A<sup>2</sup>.

Près de Marico, Jameson reçut du commandant du bailliage de ce nom, pour la République Sud-Africaine, l'injonction de se retirer. Il répondit par écrit : « Qu'il n'était nullement hostile au peuple du Transvaal, mais qu'il se rendait à l'appel des principaux résidents du Rand, implorant son assistance pour obtenir justice et revendiquer les droits communs à tout citoyen d'un État civilisé<sup>3</sup>. » Comme aucune hostilité ne se produisit, on continua d'avancer, s'arrêtant d'heure en heure, pour laisser souffler les chevaux ou pour manger, aux magasins que nous savons avoir été préparés sur la route, et l'on persévéra ainsi jusqu'au mardi matin 31 décembre, sans rencontrer d'adversaires. Les flanqueurs de droite avaient bien aperçu un parti de Boers à distance, mais celui-ci n'avait pas attaqué.

Ce jour-là, à onze heures, on atteignit la cinquième étape sur les bords de l'*Elands river*. On y trouva 300 chevaux de rechange. A peine avait-on dessellé qu'on vit arriver un cavalier par le chemin qu'on avait parcouru. C'était le sergent White, qui venait de fournir une course de 130 kilomètres en vingt et une heures sur la même monture. Son voyage ne s'était pas effectué sans encombre. Arrêté à la frontière par 10 Boers armés, il avait été conduit d'abord à Malopo, au *Veld Cornet*<sup>4</sup> Louw, puis, par celui-ci, l'Américain Hency non militaires : en tout quatorze. Dans le n° 209, on mentionne encore le major Crosse et le capitaine Barry. La liste des officiers est donc encore plus longue.

<sup>1</sup> Acte d'accusation (Bow-Street).

<sup>2</sup> Récit d'un soldat (*Times* du 25 février).

<sup>3</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 15.

<sup>4</sup> Le *Veld Cornet* est le fonctionnaire inférieur préposé à chaque district de la juridiction du Landrost.

à Malmani, au *Landrost*<sup>1</sup> Marais. On avait voulu lui faire ouvrir lui-même ses dépêches et, sur son refus énergique, on l'avait menacé de lui faire rebrousser chemin, puis, réflexion faite, on s'était emparé du pli et l'on avait pris connaissance de son contenu. Or, comme après lecture faite, on trouvait tout avantage à le laisser parvenir à sa destination, on avait réexpédié White à Jameson, sous l'escorte du *Veld Cornet* Louw et d'un policeman du Transvaal, en le prévenant seulement qu'on serait obligé de le fusiller, s'il tentait de s'échapper. Cet incident lui avait fait perdre quatre heures.

En atteignant la colonne, White s'informe du colonel Grey et se rend directement auprès de son ancien chef. Les ordres dont on le devine porteur paraissent causer quelque embarras à ceux auxquels ils sont destinés. Grey l'adresse à sir John Willoughby (major détaché des *horses-guards*), qui avait pris le commandement de l'expédition. Celui-ci le renvoie à Jameson, mais Jameson juge qu'il appartient au commandant militaire de recevoir le message. L'enveloppe est enfin déchirée. On constate que les lettres ont été ouvertes et que celle destinée au major Coventry a été conservée par les Boers. On fait attendre White une heure; mais comme il faut pourtant bien lui donner une réponse, Willoughby le congédie avec ces mots : « Dites à votre officier que les lettres ont été reçues et qu'on en tiendra compte. » Puis, le commandant en chef persuade à l'estafette du gouvernement anglais, malgré la répugnance de celui-ci, de ramener à Mafeking les chevaux fatigués. Il y en avait 290 enfermés dans une enceinte en pierre<sup>2</sup>. On lui donnera quelques Cafres pour les conduire. White se laisse convaincre et tout de suite (contradiction flagrante avec la réponse dont il est chargé), il entend sonner le boute-selle et peu après la colonne disparaît du côté de Johannesburg<sup>3</sup>.

Les aventuriers de Jameson chevauchèrent sans nouvel incident jusqu'au coucher du soleil. A ce moment, un Boer, monté sur un magnifique étalon bai brun<sup>4</sup>, vint au-devant d'eux et se fit arrêter par les vedettes. C'était le lieutenant Carl-Johannes Eloff, neveu du président Krüger. Il arrivait de Krügersdorp en éclaireur, à la tête de 9 hommes qu'il avait laissés à distance avec ordre de courir

<sup>1</sup> Le *Landrost* exerce au Transvaal des fonctions administratives, politiques, militaires et judiciaires, comme nos anciens baillis plutôt que comme nos préfets modernes. Il y en a un par chacune des 18 divisions administratives du pays.

<sup>2</sup> *Kraal*, mot évidemment dérivé de l'espagnol *corral* et importé par les Portugais.

<sup>3</sup> Déposition de White (Bow-Street).

<sup>4</sup> Récit d'un soldat (*Times* du 5 février).

faire leur rapport s'il ne revenait pas et il se livrait aux Anglais pour connaître leurs intentions. La troupe s'arrêta, les cavaliers mirent pied à terre. Le colonel Grey posa des questions au prisonnier : « Faisait-il une patrouille de police? » Il répondit affirmativement. « Combien d'hommes avait-il avec lui? » Il refusa de le dire. On lui prit sa monture et ses armes en lui donnant un reçu. Il voulut voir Jameson et, conduit devant celui-ci, demanda « de quel droit on le faisait arrêter, lui, un officier du Transvaal, aucune guerre n'ayant été déclarée ». Jameson resta silencieux ; puis, un instant après, prévint le lieutenant qu'on allait lui rendre son cheval, mais pas ses armes<sup>1</sup>. Là se borna l'entrevue. L'étalon fut amené par un soldat, et ce soldat fut chargé de réclamer d'Eloff, comme seule condition à sa liberté, la promesse d'attendre deux heures à la même place après le départ de la colonne. Eloff accepta. A neuf heures du soir, les Anglais continuèrent leur route. Le lieutenant Boer observa la condition imposée, puis partit à son tour pour renseigner ses chefs.

Cependant Jameson, au milieu de ses compagnons, gagne du terrain. Vers dix heures du soir, ce même mardi 31 décembre, on s'engage au milieu de mamelons terminés par un petit plateau (des *Kopjes*). L'ennemi est tout près. Des coups de fusil éclatent dans la nuit. On amène un canon maxim. Les vedettes et la garde avancée mettent pied à terre, laissant quelques hommes avec les chevaux, se déployant en tirailleurs, mais elles ne trouvent rien devant elles, et l'on passe outre. Un mille plus loin, trois cents Boers sont en vue (il faisait un clair de lune superbe). Deux hommes portant un drapeau blanc se détachent de leur troupe et viennent parlementer<sup>2</sup>. Toutes ces manifestations ont pour but de retarder les Anglais et de laisser aux *Burghers* le temps de se réunir. Le détachement du Transvaal s'évanouit. A trois heures de la nuit, on établit un campement, mais le directeur de la *Chartered* n'a guère le temps de se reposer, car, à cinq heures et demie du matin, il reçoit un message semblable à celui qu'il a déjà reçu des autorités de Mafeking. Celui-là lui vient de l'agent du gouvernement anglais à Pretoria, sir Jacobus de Wet. Il reproduit l'injonction du haut commissaire impérial expédiée, pour plus de sûreté, à Jameson par deux voies différentes. Il est apporté par un Boer<sup>3</sup> employé dans les bureaux du général Joubert, commandant en chef des forces du Transvaal. Jameson répond cette fois par écrit ce qui suit :

<sup>1</sup> Déposition de Eloff (Bow-Street et Pretoria).

<sup>2</sup> Récit de soldats (*Times* du 5 et du 25 février).

<sup>3</sup> Déposition de ce Boër, Barend Daniel Bouwer (Bow-Street).

« Cher Monsieur, je reçois le message de Son Exc. le haut commissaire que vous m'avez envoyé, je vous demande la permission de vous faire observer, pour vous mettre à même de renseigner Son Excellence, que mon désir serait naturellement de suivre ses instructions, mais que j'ai à nourrir une troupe nombreuse d'hommes et de chevaux, que j'ai épuisé toutes mes provisions et que je me vois forcé par cette circonstance de m'avancer ce matin jusqu'à Krügersdorp ou Johannesburg. Je dois avouer en même temps que je suis fort préoccupé de remplir la promesse que j'ai faite en réponse à une pétition des principaux habitants du Rand, d'aller au secours de mes compatriotes dans le besoin. Je n'ai molesté personne et j'ai expliqué à tous les Hollandais que j'ai rencontrés, que tel est mon seul dessein et que je désire (après l'avoir accompli) retourner aussitôt dans le Protectorat <sup>1</sup>. »

Après avoir confié ces lignes à l'émissaire qui venait d'apporter la lettre de sir Jacobus de Wet, Jameson reprit sa marche. On n'était plus qu'à 29 kilomètres au nord-est de Krügersdorp, tête de ligne du chemin de fer. A deux heures et demie deux bicyclistes se présentèrent au-devant de la colonne. Ils arrivaient de Johannesburg. Il sortirent de dessous leurs sellettes trois chiffons de papier, couverts d'écriture et signés par le colonel Rhodes, Farrar et une troisième personne dont ils avaient oublié le nom lorsqu'ils furent interrogés devant le tribunal de Bow-Street. La première note avertissait Jameson qu'une embuscade était préparée contre lui au *Queen's Kopje*, près d'une mine abandonnée, un autre l'informait qu'aucune collision n'avait encore eu lieu à Johannesburg, le troisième qu'on espérait y recevoir le docteur et ses compagnons le soir du même jour.

Tous les officiers témoignèrent leur désappointement de ce que la lutte n'eût pas commencé plus tôt. Ils questionnèrent les arrivants sur les dispositions de la ville; ceux-ci répondirent qu'à leur départ on distribuait des armes et qu'on barricadait les boutiques, ils renseignèrent sur la position des Boers, le commandant Podgieter avec 350 cavaliers se retirait devant les envahisseurs, Krügersdorp paraissait plein d'hommes armés, etc., etc.; ils terminèrent leur rapport en demandant à Jameson s'il avait besoin de secours. Jameson leur fit remarquer que les *Uitlanders* auraient bien pu sortir au-devant de lui, qu'une simple démonstration de 2000 des leurs l'aurait puissamment aidé, puis il leur remit une lettre qu'on cacha de nouveau sous les sellettes, et les messagers repartirent; mais leur mission ne devait plus avoir d'objet<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, Robinson à Chamberlin, 2 janvier.

<sup>2</sup> Déposition du bicycliste Arthur Maynard Rowland (Bow-Street).

Ce fut le dernier incident avant la bataille.

A midi, 1<sup>er</sup> janvier 1896, la colonne ayant atteint une auberge sur une hauteur, s'arrêta. 60 à 70 hommes armés étaient signalés en contre-bas ; ils tirèrent quelques coups de carabine, mais se dérobèrent par la route directe de Krügersdorp dès qu'ils virent arriver les canons. On les suivit, et la poursuite conduisit les Anglais sur une autre colline. De là, ils dominaient une mine abandonnée située au flanc d'un coteau dont ils n'étaient séparés que par le vallon placé entre les deux éminences. C'était, je suppose, la position qu'au procès de Bow-Street le bicycliste Rowland a nommée le *Queen's kopje*, et le lieutenant Eloff, la *Queen's battery*. D'après le dernier, elle n'était occupée que par 500 Boers, sans artillerie. Jameson, en débouchant, fit sommer l'ennemi de lui livrer passage ; menaçant, s'il était contraint d'employer la force, d'ouvrir le feu sur Krügersdorp aussitôt qu'il atteindrait cette ville distante à peine de 5 kilomètres<sup>1</sup>. La sommation fut sans résultats. Aussitôt le colonel White fit avancer une batterie et commanda l'attaque par l'avant-garde. Les chevaux, lancés au galop sur la pente, franchirent le ruisseau qui la termine et remontent de l'autre côté ; ils sont assaillis par un feu d'enfer. 30 cavaliers essayent un mouvement de flanc, ils sont arrêtés et forcés de reculer ; 25 autres, chargeant de front, accueillis par une grêle de balles, après avoir perdu leurs montures, finirent par se coucher à plat ventre<sup>2</sup> ; on leur envoie l'ordre de revenir, le porteur de cet ordre est grièvement blessé avant de les atteindre et comme on n'aperçoit plus aucun d'entre eux, on les croit morts et on les abandonne.

Pendant cette rencontre, un terrible orage de pluie et de tonnerre éclatait sur les combattants. Il était trois heures. Une nouvelle attaque ayant échoué, on résolut de gagner la nuit en escarmouchant. Aux premières ombres, toute la colonne tenta de se dérober par un détour à droite ; mais, petit à petit, elle avait été tellement débordée par les Boers, dont le nombre croissait à chaque instant, que ses chefs résolurent de s'arrêter pour attendre le jour, espérant recevoir au matin des renforts de Johannesburg. Les dispositions pour bivouaquer sont péniblement prises au milieu de retours offensifs. On se forme en hexagone, avec un canon maxim pointé à chaque saillant, les chevaux, les wagons et les munitions à l'intérieur, les hommes couchés à l'entour épaule contre épaule<sup>3</sup>.

A la pointe du jour, le feu recommence. Cette fois, ce sont les

<sup>1</sup> Déposition du lieutenant Eloff (Bow-Street).

<sup>2</sup> Déposition de Charles Ruck, l'un des survivants (Bow-Street).

<sup>3</sup> Récits de soldats (*Times* du 5, du 24 et du 25 février).

Boers qui donnent l'assaut. 3 hommes sont tués, 4 ou 5 blessés pendant qu'on lève le camp. A cinq heures du matin, tout le monde est en selle; la petite troupe s'ébranle au galop et, dessinant un mouvement tournant, s'engage à fond de train sur la route de Johannesburg, l'arrière-garde harcelée par la cavalerie du Transvaal, qui poursuit sans relâche. Après trois heures de cette course au clocher, elle arrive, non loin de Dornkop, devant une fortification naturelle de rochers amoncelés. Derrière chaque roche, on aperçoit des têtes de Boers. La retraite est coupée. Il n'y a plus de recours que dans un effort désespéré. Les pièces, placées sur une hauteur, envoient leurs projectiles; on franchit un premier mamelon dont on s'empare, mais un second est trop fortement défendu, et tout ce qu'on peut faire consiste à prolonger l'engagement jusqu'à dix heures.

A ce moment, 167 hommes étaient hors de combat, plus de 40 avaient été faits prisonniers; les majors Raleigh Grey, Coventry, le capitaine Barry, gisaient dangereusement blessés. A mesure que l'effectif des Anglais diminuait, celui des Boers augmentait. Il arrivait à ces derniers des renforts de minute en minute. Ils venaient de recevoir de l'artillerie. Jameson et son état-major jugèrent la partie perdue. Ils étaient enfermés dans un cul-de-sac dont ils ne pouvaient sortir. Les survivants étaient épuisés par une course de plus de 240 kilomètres en 80 heures, presque sans sommeil; ils n'avaient pas reçu de distributions de vivres depuis 24 heures; ils souffraient d'une soif ardente; les canons maxim et les pièces de campagne ayant tiré sans interruption, étaient trop chauds pour être rechargés<sup>1</sup>, et l'on n'avait pas d'eau pour les refroidir; enfin, les munitions commençaient à manquer, plusieurs fourgons ayant été pris. Les Anglais se décidèrent à faire déployer le drapeau blanc. Le feu cesse aussitôt. Un Boer, de bonne mine, s'avance<sup>2</sup>; il demande en hollandais quel est le commandant de la troupe. Willoughby se nomme et confie au jeune soldat, pour ses chefs, un billet ainsi conçu :

« Nous nous rendons si vous nous garantissez que nous obtiendrons, pour chaque homme de notre détachement, un sauf-conduit pour sortir du pays. »

On lui répond d'abord par écrit que les officiers du Transvaal vont se réunir pour conférer, puis, après une demi-heure, arrive une nouvelle note, signée du commandant Kronje, libellée comme il suit :

« Je vous accuse réception de votre lettre. La réponse est que

<sup>1</sup> Acte d'accusation (Bow-Street).

<sup>2</sup> Récit d'un soldat (*Times* du 25 février).

vous devez prendre l'engagement de payer les dépenses que vous avez occasionnées à la République Sud-Africaine, puis que vous déposerez les armes. A cette condition, votre vie et celles des vôtres seront épargnées. Prière de faire connaître votre décision avant trente minutes. »

La décision fut qu'on acceptait les conditions et qu'on se rendait <sup>1</sup>.

Alors les officiers des deux partis se mêlèrent, Kronje demanda, d'après un témoin anonyme<sup>2</sup>, à Jameson sous quel drapeau il combattait. Celui-ci répondit qu'il ne s'abritait sous aucun drapeau, et pressé de prêter serment de la réalité de ses paroles, il ne craignit pas de le faire, ce qui donnait à sa tentative le caractère d'une action de flibustier, exposant ses auteurs à la peine de mort. Il pouvait, il est vrai, juger sa troupe couverte par les termes de la capitulation.

Après quelque discussion on tomba d'accord sur le mode de remise des armes. Elles furent livrées par compagnies et les prisonniers aussitôt acheminés sur Krügersdorp et de là, par chemin de fer, sur Pretoria. Le 2 janvier, vers midi, tout était consommé. En dépit des prévisions de leurs détracteurs, les Boers s'étaient révélés aussi bons tireurs et vaillants soldats que leurs aînés, les vainqueurs de Majuba Hills. Comme ils avaient surtout combattu dans des positions défensives, leurs pertes furent minimales et se bornèrent à quatre hommes tués et à quatre atteints légèrement par les balles<sup>3</sup>. Ils entourèrent de soins et d'égards les blessés et les prisonniers anglais<sup>4</sup>. Ces adversaires généreux appréciaient la bravoure et ne conservaient d'animosité que contre les conspirateurs ayant conduit de loin cette affaire sans exposer leurs personnes.

Paul BÉRENGER.

La fin prochainement.

<sup>1</sup> Voy. dans le *Times* du 2 mars, les deux billets, et dans celui du 11 mars, le récit de l'interprète qui prêta son concours aux officiers.

<sup>2</sup> Cet interprète.

<sup>3</sup> Rapport du chirurgien en chef des Boers (*Times* du 18 janvier).

<sup>4</sup> Voy. la lettre de remerciements des compagnons de Jameson aux commandants et au chirurgien des Boers. (*Blue Book*, avril 1896, n° 29, p. 61.)

# UN AMI DE NAPOLÉON III

---

## LE COMTE ARESE

---

Pour comprendre d'une manière exacte la vie d'un homme, surtout s'il a joué un rôle important dans l'histoire de son pays, rien n'est plus utile que de faire des recherches sur les années de sa jeunesse et de voir comment il s'est préparé à occuper la première place, les rapports intimes qu'il a eus avec ses amis, les idées qu'il a manifestées dans sa correspondance et dans ses entretiens avec les premiers confidents de ses pensées.

On connaîtrait mal Napoléon III si on se bornait à l'examen de ses actes comme président de la République ou comme empereur. Ses contradictions elles-mêmes ne sauraient s'expliquer si, au lieu de considérer attentivement ses tendances et ses idées avant et après son avènement au pouvoir, on voulait simplement étudier sa politique depuis le 10 décembre 1848 jusqu'au 4 septembre 1870. Ce qu'il y a de confus dans le programme et dans la conduite du dernier empereur des Français s'éclaire, au contraire, lorsqu'on se rend compte de la vie aventureuse qu'il a menée en Italie, en Suisse, en Angleterre et en Amérique, et des hommes qu'il a approchés. Ses compromissions révolutionnaires, ses rêves internationaux, son désir de renouveler la face de l'Europe, ne sont que la conséquence de sa jeunesse agitée et des influences qui dominèrent son esprit pendant son exil.

Parmi les étrangers dont l'amitié eut le plus de poids sur les idées politiques de Napoléon III, le comte François Arese, de Milan, se distingue par sa constante fidélité à la cause du futur empereur. Il fut l'ami de jeunesse de Louis-Napoléon; il devint plus tard, auprès de lui, l'apôtre de la révolution italienne et l'ambassadeur secret de Victor-Emmanuel et de Cavour: il le consola aux jours de la détresse et lui rendit quelques services après sa lamentable chute. Il est donc intéressant d'étudier la vie de cet ami intime de l'empereur et de voir le rôle qu'il a joué auprès de lui avant, pendant et après le second Empire.

## I

Le comte François Arese était le fils unique du comte Marc Arese et de la marquise Antoinette Fagnani. Il appartenait à une des meilleures familles de l'aristocratie milanaise. Les Arese avaient pris une part active à la vie politique pendant les derniers siècles. On aime encore à citer, à Milan, la noble conduite de Barthélemy Arese, qui, au dix-septième siècle, étant président du sénat, avait noblement défendu ses concitoyens contre les abus de pouvoir des gouverneurs espagnols. Il avait, pour ainsi dire, transformé le sénat de Milan en citadelle d'où partaient des coups redoutables frappant en pleine poitrine la tyrannie castillane.

Le comte Marc Arese, le père de François, s'était rallié aux Français lors de l'invasion de la Lombardie par les armées du Directoire. Il fit partie de ce groupe de notables cisalpins que Bonaparte, alors Premier consul, appela en 1802, à Lyon, pour discuter avec eux l'organisation de la République au delà des Alpes. La mère du comte François Arese était une très riche héritière. Elle a brillé au premier rang à la petite cour vice-royale d'Eugène de Beauharnais, quand Milan fut la capitale du royaume d'Italie.

Ce fut à cette époque, en 1805, que François Arese naquit à Milan. Il avait à peine neuf ans lorsque le premier Empire s'écroula. Ce changement soudain dans la vie politique eut son contre-coup dans la vie domestique des grandes familles milanaises. Elles durent renoncer aux réceptions et aux fêtes de la cour. Milan se trouvait en quelque sorte découronnée. Elle demeurait bien le centre politique des possessions italiennes de l'Autriche, mais elle perdait sa prépondérance sur un tiers de l'Italie. Quoiqu'une partie de l'aristocratie fût très favorable à l'Autriche et que la plupart des familles ralliées à Napoléon fussent résignées au nouvel ordre de choses, il est clair que les conséquences des événements de 1814 ne pouvaient pas ne pas troubler la haute société milanaise. Arese, encore enfant, ne pouvait se rendre compte de la portée de cette crise. Le désarroi qui se manifestait autour de lui eut cependant pour résultat de lui rendre peu sympathiques les nouveaux maîtres de la Lombardie.

On dit que les impressions de l'enfance sont durables; il est douteux que celles d'Arese eussent résisté à l'action du temps et des circonstances si des malheurs de famille et le milieu dans lequel il grandit n'eussent fortifié son aversion contre la domination autrichienne.

Le comte et la comtesse Marc Arese, bien que résignés, sinon

ralliés, au régime autrichien, ne pouvaient rompre pour cela tout rapport avec les rares partisans attardés de Napoléon et avec ceux qui, repoussant à la fois et la restauration bonapartiste et la domination de l'Autriche, rêvaient d'une Italie libre et indépendante, divisée en plusieurs Etats, mais affranchie de toute influence étrangère. Or, parmi les amis intimes de la maison il y avait le comte Frédéric Confalonieri, un des chefs du parti de l'indépendance, et le colonel Alexandre Zanoli<sup>1</sup>, soldat des armées napoléoniennes, fort mécontent de voir sa carrière brisée, ses espérances de gloire déçues. Bien plus, un frère du comte Marc Arese était aussi colonel d'un régiment italien au service de Napoléon et il détestait profondément l'Autriche. Tous ces personnages fréquentaient le salon de la comtesse Arese. François entendait leurs discours, et il en résultait chez lui une antipathie toujours plus vive contre l'Autriche. Survinrent les conjurations des carbonari, en 1821, et ces sentiments devinrent plus profonds encore. Pendant que la révolution éclatait à Turin, la police autrichienne découvrait une grave conspiration à Milan. Le comte Confalonieri en était le chef, et les carbonari lombards devaient agir d'accord avec les révolutionnaires piémontais. Sans perdre de temps, la police arrêta les chefs du complot. Elle poussa même le zèle jusqu'à emprisonner des hommes très honnêtes et fort peu dangereux, comme Silvio Pellico, dont le seul tort était d'être en rapports intimes avec les conjurés. Un procès retentissant s'ensuivit. Confalonieri et ses amis furent condamnés à la déportation dans une forteresse et conduits, chargés de chaînes, au Spielberg. Parmi les personnages compromis dans la conspiration de 1821, il y avait l'oncle de François Arese, l'ancien colonel des armées napoléoniennes. Arrêté et traduit devant la justice, il subit le sort de Silvio Pellico, de Maroncelli et de Confalonieri. Cet événement jeta le trouble dans la famille Arese. François, qui était alors âgé de seize ans, fut témoin de la désolation de ses parents et des amis de sa maison. Il n'en devint que plus hostile à l'Autriche. Le colonel Zanoli se chargea d'entretenir chez lui cette haine. Il avait été chargé par le comte et la comtesse Arese de l'éducation de leur fils. Il lui inspira l'horreur de la domination étrangère, lui parlant souvent de l'épopée napoléonienne, des ressources dont l'Italie pouvait disposer et dont l'Autriche seule profitait, lui montrant combien il était injuste et regrettable que l'Italie fût contrainte à travailler pour la gloire et la prospérité de ses ennemis.

<sup>1</sup> Le colonel, baron Alexandre Zanoli, a écrit une remarquable *Histoire des milices cisalpinnes*. C'est un des chroniqueurs les plus distingués de cette période historique si riche en événements.

Le colonel Zanoli fit encore plus. Il organisa autour d'Arese une petite société de jeunes gens de son âge, destinée à former le noyau d'une association politique plus ou moins secrète, dont le programme devait être à la fois national et libéral. Parmi les jeunes patriciens et bourgeois que Zanoli groupa autour de François Arese, il y avait le marquis Gaspard Rosales, Charles Bellerio, Camille et François d'Adda, Louis Tinelli, Maximilien Maïnoni, Pierre De-Luigi, Charles Dembowski, Paul Parravicini, les frères Resta et le prince Emile Belgiojoso.

La tâche que le colonel Zanoli avait confiée à Arese et à ses compagnons de jeunesse n'était pas facile. La haute société de Milan était légère et fatiguée des émotions de la politique. Une grande partie de la bourgeoisie aisée et surtout de l'aristocratie se résignait de plus en plus à la domination autrichienne. Elle oubliait de plus en plus les fêtes de la cour du prince Eugène, et cherchait à se distraire en s'adonnant aux plaisirs. Le prince de Metternich encourageait, de tout son pouvoir, ces tendances, estimant que des gens qui ne s'occupaient que de modes, de chevaux, de toutes sortes de futilités, n'étaient pas dangereux. Il fallait donc une véritable énergie de caractère pour réagir contre une tendance de plus en plus générale parmi les nobles et les riches de Milan, et pour braver la colère, probablement même la persécution d'un pouvoir ombrageux. Ces considérations n'arrêtèrent pas François Arese qui devint bientôt l'âme de la société de jeunes gens qu'il fréquentait. Peu à peu, il disciplina ce petit groupe qui devait prendre une part si active aux événements de 1848 et de 1859. Les idées républicaines étaient en honneur dans ce milieu où on ne se rendait pas compte du véritable état d'esprit des Italiens. Mais, avant 1848, les révolutionnaires de la Péninsule n'étaient pas libres de leurs préférences, et ceux-là mêmes qui n'aimaient pas le jacobinisme prônaient une république qui, au fond, ne pouvait être que jacobine. La République romaine de 1848 l'a prouvé.

De même qu'en France, sous la Restauration, les officiers à la demi-solde ou en retraite s'agitaient continuellement et ne manquaient pas une occasion de conspirer contre les Bourbons, de même, en Italie, les anciens officiers des armées de Napoléon étaient les plus dangereux ennemis de l'Autriche et des trônes restaurés par le traité de Vienne. Ils menaient partout une propagande infatigable contre les gouvernements établis. Ils animaient la jeunesse à se préparer à lutter par tous les moyens contre l'Autriche, le Pape, les rois et princes italiens. Ne pouvant entraîner à leur suite le peuple, qui était réfractaire à toute idée nouvelle, ils

grouaient autour d'eux la bourgeoisie et une partie de la noblesse. Le comte François Arese les aida de tout son pouvoir à faire des recrues dans les hautes classes de Milan. Mais l'insuccès des aventures révolutionnaires de 1821 n'était pas fait pour encourager un grand nombre de gens riches à se laisser séduire. Néanmoins, rien ne rebuta le jeune Arese. Ni le découragement des libéraux, ni la faiblesse de son parti ne l'éloignèrent de la voie où il était entré. Il ne se contenta pas de conspirer, il s'enrégimenta dans les *carbonari*. La franc-maçonnerie avait alors pour adeptes fanatiques la plupart des anciens officiers du premier Empire. Ils formèrent les cadres des nombreuses et violentes sectes qui ont agité l'Italie depuis 1815 jusqu'à 1859, et parmi lesquelles le *carbonarisme* et la *Jeune Italie* (*la Giovane Italia*) sont les plus célèbres. Il faut le dire cependant à l'honneur d'Arese, il ne prit jamais aucune part aux crimes que commirent les sectes italiennes. Nous verrons même qu'il eut le courage de s'en séparer le jour où il s'aperçut des forfaits qui se préparaient dans l'ombre des loges.

Pendant François I<sup>er</sup>, empereur d'Autriche, étant venu en Italie en 1825, fit, au mois d'avril, un voyage à Milan et en Lombardie, où il reçut un excellent accueil de la part, non seulement du peuple, mais même des classes dirigeantes. François Arese s'empessa de demander une audience au souverain et le supplia d'accorder une réduction de peine à son oncle, le colonel Arese. L'empereur était débonnaire et enclin à la clémence; mais son premier ministre voulait, au contraire, qu'on fit trembler les libéraux par des rigueurs exemplaires. Metternich, connaissant le caractère de son maître, et craignant que, pour suivre les penchants de son cœur, il ne se montrât indulgent vis-à-vis de certains condamnés, avait eu soin de l'accompagner à Milan. Sa présence détruisit tout espoir d'amnistie générale ou partielle; et il exerça, en effet, une telle pression sur l'esprit du souverain qu'aucune grâce ne fut accordée aux prisonniers d'État. Le jeune Arese fut reçu au palais de Milan avec courtoisie, mais il se heurta au refus formel de l'empereur.

Ce premier insuccès ne le découragea point. Il résolut de faire une nouvelle démarche en faveur de son oncle, un an à peine après l'échec de sa première tentative. En 1826, se trouvant à Vienne, au cours d'un voyage d'agrément, il demanda une nouvelle audience à l'empereur. Loin du pays qui avait été le théâtre de la conspiration, il espérait obtenir la grâce vainement sollicitée à Milan. Il se trompa. François I<sup>er</sup> fut inexorable. La crainte de favoriser par un acte de faiblesse les entreprises révolutionnaires l'emporta dans l'esprit de l'empereur sur sa pente naturelle à se montrer bien-

veillant. Ce double refus irrita tellement Arese qu'il rentra à Milan avec la ferme résolution de travailler plus que jamais à organiser le parti hostile à l'Autriche. Son exaspération était si vive, qu'elle frappa ses parents, et surtout sa mère qui, redoutant quelque éclat de sa part, résolut de le conduire à Rome, sous prétexte de compléter son éducation par un voyage artistique dans le centre et le midi de l'Italie.

Ce fut à la fin de l'année 1826 que la comtesse Arese et son fils arrivèrent à Rome, où demeurait alors la reine Hortense. M<sup>me</sup> Arese avait connu cette princesse à Milan, quand elle y allait, pendant le premier Empire, visiter son frère le prince Eugène. Leurs rapports avaient été fréquents et affectueux. Peu de jours après s'être installée dans la Ville éternelle, la comtesse s'empressa de faire une visite à la reine déchuë. Celle-ci en fut d'autant plus touchée que, depuis les malheurs de sa famille, elle avait vu s'éloigner beaucoup des personnes même qu'elle avait considérées comme des amis. L'ex-reine de Hollande avait auprès d'elle son second fils, le prince Louis-Napoléon. Elle fut heureuse de le mettre en rapports intimes avec le fils d'une dame si distinguée et si fidèle à ses souvenirs des temps heureux. Ce fut pendant cet hiver de 1826-1827 que se forma entre Louis-Napoléon et François Arese l'amitié indissoluble qui a eu tant d'influence sur les destinées de l'Europe. En 1827, rien ne présageait l'avenir brillant que les révolutions de France devaient réserver au neveu de l'empereur. La Restauration, malgré ses fautes, s'était consolidée et la France s'y rattachait de plus en plus. Louis-Napoléon ne pouvait afficher des prétentions à la succession de son oncle du vivant de Napoléon II, de Joseph et de son propre père, l'ex-roi de Hollande. En outre, son frère aîné, le prince Charles, était encore vivant. Cependant le futur empereur se montrait déjà plein de confiance dans son étoile. Il avait embrassé les idées révolutionnaires avec ardeur et rêvait de renverser en France, comme en Italie et même en Allemagne, l'œuvre du Congrès de Vienne. Arese abondait dans son sens. Les deux amis faisaient de longues promenades dans Rome, s'abandonnant aux entraînements de leur fantaisie, défaisant et refaisant la carte de l'Europe, mettant sens dessus dessous les frontières, les gouvernements, les dynasties. Bref, lorsque la comtesse Arese et son fils quittèrent Rome, Louis-Napoléon en fut si désolé, qu'il lui semblait, en perdant la compagnie de François, perdre la moitié de lui-même.

La révolution de 1830 vint donner une nouvelle force aux espérances de Louis-Napoléon, et, en enthousiasmant son esprit plus porté que jamais aux idées révolutionnaires et même républicaines,

lui fit désirer ardemment une visite du comte Arese, qu'il n'avait pas rencontré en Suisse lorsqu'il était allé visiter à Arenenberg la reine Hortense :

« Mon cher comte Arese, lui écrit-il de Florence le 7 novembre 1830, je vous écris un mot pour vous dire combien j'ai été fâché de ne pas vous avoir vu cet été lorsque vous fîtes une visite à ma mère, et aussi combien j'ai regretté de ne pas être passé par Milan. Je voudrais bien que vous vinssiez cet hiver à Rome; je vous louerais, si vous vouliez, un petit appartement près du Corso; vous dîneriez tous les jours avec nous; enfin je tâcherais de vous rendre votre séjour aussi agréable que possible. Si vous passiez par Florence, où nous sommes actuellement, je vous prierais d'aller voir mon frère, qui serait charmé de faire votre connaissance<sup>1</sup>. »

Bien qu'elle soit dépourvue de tout intérêt politique, cette lettre prouve clairement combien les rapports étaient intimes, dès 1830, entre le futur empereur et le comte Arese. On pourrait toutefois se demander si la cause de cet empressement de Louis-Napoléon à donner rendez-vous, à Rome, à François Arese ne cachait pas quelque projet politique. Il est difficile de se prononcer sur cette question. Les documents nous manquent pour bien établir la vérité. Cependant il n'est pas téméraire de penser que le prince, en invitant avec tant de courtoisie son ami à venir le rejoindre, pouvait bien obéir à quelque arrière-pensée. Louis-Napoléon était à cette époque un des plus fervents *carbonari*. Il ne pouvait donc pas ignorer ce que la secte préparait dans l'ombre, et peut-être eût-il été heureux d'avoir à ses côtés un ami aussi fidèle et aussi dévoué à la cause révolutionnaire.

Les journées de Juillet, la chute de Charles X, le triomphe du peuple de Paris sur la vieille monarchie française, avaient exalté au dernier degré les *carbonari* italiens. Ils regardaient la victoire de l'émeute parisienne comme leur propre succès. Les *carbonari* n'avaient-ils pas des loges des deux côtés des Alpes? La Fayette, le héros des trois journées, n'était-il pas un des chefs des *ventes carbonares* de Paris? Tout cela animait les « frères » d'Italie et les poussait contre l'Autriche et le Pape.

Ils croyaient même pouvoir compter sur le duc de Modène, qui avait souvent encouragé les libéraux en secret, et sur Louis-Philippe; mais, menacé par l'Autriche, François IV se ravisa. Il fit

<sup>1</sup> Lettre inédite de Napoléon III, publiée par M. Bonfadini, dans le volume intitulé : *Vita di Francesco Arese*, Turin, librairie Roux.

Voy. au chap. 1<sup>er</sup>, p. 20-21, en note.

arrêter et pendre les confidants de ses rêves ambitieux<sup>1</sup>. Louis-Philippe, plus sage que La Fayette, désavoua les folles déclarations du parti avancé, et demeura fidèle à la politique traditionnelle de la France en Italie.

Cependant la révolution, préparée depuis des mois, éclata dans les duchés de Parme et de Modène, d'où la duchesse Marie-Louise et François IV durent s'éloigner. Le 4 février 1831, Bologne proclamait la suppression du pouvoir temporel des Papes et un gouvernement provisoire s'installait à l'hôtel de ville. Louis-Napoléon courut à Bologne et se mit en rapports avec d'anciens officiers des armées de son grand oncle, les généraux Zucchi, Armandi et Sercognani, devenus les chefs des insurgés de la Romagne. Quelques jours après, le gouvernement provisoire de Bologne ordonna la marche sur Rome de l'armée de volontaires qu'il avait improvisée. Louis-Napoléon se mit à la suite du général Sercognani. Il était accompagné de son frère aîné, le prince Charles-Napoléon, qui, arrivé à Forli, à 60 kilomètres au sud de Bologne, mourut après une courte et violente maladie. Louis-Napoléon suivit Sercognani dans les Marches et pénétra dans l'Ombrie. Il traversa Foligno et Trevi pour arriver à Spolète, où Mgr Mastai-Ferretti, le futur Pie IX, était archevêque. Mgr Mastai se mit en rapport avec les insurgés pour prévenir les excès auxquels ils aimaient à se livrer. Car, il faut bien le dire, les gens qui suivaient Sercognani, à de rares exceptions près, étaient des bandits, ou tout au moins des aventuriers dont la présence n'avait rien

<sup>1</sup> François IV, duc de Modène (1814-1846), était un homme de beaucoup de talent. Il a très bien géré les affaires de son petit duché. Mais il était mécontent d'une situation très secondaire qu'il ne jugeait pas digne de ses mérites. Il rêva longtemps, après 1821, de succéder à son cousin Charles-Félix sur le trône de Sardaigne. L'Autriche fit même des efforts pour lui donner cette couronne et exclure de la succession de Sardaigne la maison de Savoie-Carignan, sous prétexte que son chef, Charles-Albert, s'était compromis dans la révolution de Turin, en 1821, et était l'allié des libéraux. En même temps, François IV entretenait secrètement des rapports avec les *carbonari*, leur promettant mille avantages s'ils l'aidaient à se tailler un royaume aux dépens du Pape, de la duchesse de Parme et de l'Autriche. Averti par ses émissaires, le cabinet de Vienne somma le duc de Modène de rompre tout rapport avec les révolutionnaires. François IV, craignant la colère de l'empereur et la perte de son duché, n'hésita pas à sacrifier ses complices. On affirme même, et certains documents semblent le prouver, que la cause du ressentiment du duc de Modène contre Louis-Philippe, que François IV, seul parmi les souverains de l'Europe, ne voulut jamais reconnaître, eut pour cause la déception qu'il ressentit en voyant le roi des Français proclamer la politique de non-intervention dans les affaires d'Italie. Le duc aurait compté sur Louis-Philippe pour arriver à ses fins.

de rassurant pour les paisibles habitants des villes ombriennes. La prudence de Mgr Mastai évita bien des malheurs, mais elle lui attira les reproches de la cour de Rome. L'archevêque fut accusé de libéralisme et presque de complicité avec les rebelles. Une circonstance contribua à donner quelque apparence de vérité à ce reproche. Les Autrichiens ne tardèrent pas à intervenir, chassant devant leur armée les volontaires et les gouvernements provisoires de Parme, Modène et Bologne. Après avoir occupé les Romagnes et les Marches, ils envahirent l'Ombrie. Leur arrivée devant Spolète était imminente et ne rendait que trop critique la situation de Louis-Napoléon et des autres chefs du mouvement. Ils s'adressèrent alors à Mgr Mastai, qui leur donna de l'argent et des guides pour faciliter leur fuite. L'archevêque déboursa environ 30 000 fr. Ce fut ainsi, avec l'argent du futur Pape, que Louis-Napoléon échappa aux Autrichiens.

Dès qu'il eut mis en sûreté le prince et ses amis compromis dans le mouvement révolutionnaire, Mgr Mastai n'attendit pas l'arrivée de l'armée autrichienne. Il quitta sa ville archiépiscopale et se retira dans une paroisse éloignée, au fond des Apennins. Ce départ soudain, précédé des secours si largement accordés à Louis-Napoléon et aux chefs des libéraux, fut mal interprété à Rome<sup>1</sup>. Mais, au fond, la conduite de l'archevêque de Spolète avait été extrêmement sage. Elle épargnait, en effet, au gouvernement du Saint-Père de grosses difficultés et empêchait les Autrichiens de se livrer à de violentes répressions qui eussent aggravé la situation politique des Etats de l'Eglise.

<sup>1</sup> Mgr Mastai estimait qu'il valait mieux pardonner que punir, vu que le Pape était avant tout le pasteur des âmes et que, d'ailleurs, il était obligé de recourir à des étrangers pour rétablir l'ordre dans ses Etats. Grégoire XVI interpréta d'une manière peu avantageuse la conduite du prélat dont il entendait dire du mal par les réactionnaires de Rome, les partisans et les diplomates de l'Autriche. Il manda à Rome Mgr Mastai *ad audiendum verbum* quelques mois plus tard, lorsque la révolution fut terminée. Pie IX a raconté souvent les détails de cette audience mémorable, où Grégoire XVI, le voyant entrer dans son cabinet, lui lança cette apostrophe : « Voilà le premier révolutionnaire de l'Ombrie ! » et lui fit mille reproches. Je tiens ces détails de personnes qui les ont entendus de la bouche même de Pie IX, qui a avoué que son prédécesseur ne l'avait guère ménagé. L'archevêque de Spolète tomba alors en pleine disgrâce. Ce n'est qu'en 1840 que Grégoire XVI lui pardonna. Il le nomma d'abord à l'évêché d'Imola et peu après lui accorda le chapeau. Le gouvernement pontifical lui rendit les 30 000 francs qu'il avait donnés à Louis-Napoléon et à ses amis, et Pie IX aimait à dire, pendant le règne de Napoléon III, qu'il avait rendu un gros service à l'empereur, lorsque, en 1831, il avait été sur le point de devenir le prisonnier des Autrichiens.

Tandis que Louis-Napoléon, fuyant les soldats de l'Autriche, se retirait en Suisse, Metternich dénonçait à Louis-Philippe la révolution de Bologne et des Etats de l'Eglise comme un mouvement et une conjuration bonapartistes. Mais les manœuvres du cabinet de Vienne n'empêchèrent pas le gouvernement de Juillet de voir clair dans le jeu de l'Autriche et d'occuper Ancône pour mettre un frein à ses envahissements en Italie.

Au moment où Louis-Napoléon courait à travers les Romagnes, les Marches et l'Ombrie, son ami, François Arese, ne parvenait pas à provoquer une agitation sérieuse à Milan. Néanmoins il conspirait avec persévérance. Ses amis et lui se réunissaient tour à tour chez des dames de leur connaissance, M<sup>me</sup> Kramer, la comtesse Cigalini dal Verme, MM<sup>mes</sup> Carozzi et Tinelli. Il paraît, d'après les rapports de la police autrichienne, que ces dames étaient toutes affiliées à une secte maçonnique exclusivement composée de femmes : l'association des *Carbonares Jardinières*. La police estimait que cette secte avait une Grande Maîtresse résidant à Paris et attribuait ce rôle à la princesse Christine Trivulzio di Belgiojoso, grande dame fourvoyée dans le carbonarisme et émigrée en France pour échapper à un procès politique, motivé par ses agissements en Lombardie<sup>1</sup>.

Pendant que François Arese et ses amis se livraient à ces machinations, un homme destiné à devenir tristement célèbre travaillait de son côté, loin des frontières autrichiennes, à réorganiser la *charbonnerie*. Mazzini fondait vers cette époque la secte de la *Giovane Italia* qui était appelée à avoir une si considérable influence sur les destinées de la Péninsule. Le petit groupe de libéraux milanais présidé par le comte Arese était affilié à la secte mazzinienne, et entretenait une correspondance épistolaire, aussi fréquente que le permettait la surveillance très étroite de la police, avec Mazzini et d'autres sectaires. Un événement soudain vint compromettre sérieusement

<sup>1</sup> La princesse de Belgiojoso était une étrange figure de grande dame révolutionnaire. Très cultivée, mais aussi très exaltée, elle a longtemps erré à travers l'Europe et l'Orient. Elle a vécu plus de dix ans en Turquie. Elle acheta même de grandes propriétés en Asie Mineure. Elle a écrit des romans et des articles sur l'Orient dans les revues françaises. Elle avait un beau talent littéraire. Ses aventures sont innombrables. Après une vie nomade et agitée, elle revint en Italie en 1848. Admiratrice de Garibaldi, elle se trouvait à Rome pendant que la république romaine luttait contre l'armée française. Elle encourageait les garibaldiens à résister, prêchait la guerre à outrance et, entre un discours et l'autre, elle entrait dans les couvents pour avertir les religieuses qu'en république on n'admettait pas de clôture perpétuelle et que, désormais, elles avaient non seulement le droit de sortir de leur couvent, mais même de se marier ! La princesse Belgiojoso était très connue à Paris, où elle demeura plusieurs années avant sa rentrée définitive en Italie, en 1859.

Arese et ses collègues. Au mois de mai 1831, le marquis Camille d'Adda, un des membres du groupe Arese, est arrêté à Naples et livré à la gendarmerie autrichienne. Interrogé par le parquet de Milan, il nie résolument avoir pris part à toute conjuration contre l'Autriche ou le gouvernement de Naples. Faute de preuves, le procureur impérial ne peut pas demander la déportation dans une forteresse, et le marquis se tire d'affaire avec quelques années de prison.

Mais, on trouva chez lui des lettres de MM. De-Luigi et Dembowski, des lettres de présentation du comte Arese pour des officiers d'artillerie en garnison à Gênes et pour le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Informé à temps des découvertes de la police, Arese quitta immédiatement Milan, avec son ami De-Luigi, et parvint, par des chemins détournés, à atteindre la frontière suisse. Le cercle des conspirateurs, dont ils étaient les membres les plus actifs, se dispersa immédiatement. D'ailleurs, ils ne furent pas les seuls à se mettre à l'abri d'un procès. D'autres imitèrent leur exemple, tandis que le marquis Rosales était arrêté à Milan. Bientôt on ouvrit un procès politique, non seulement contre Rosales, mais aussi contre les autres amis d'Arese qui étaient restés chez eux; mais, malgré la bonne volonté du juge d'instruction, on ne parvint pas à les convaincre de haute trahison.

Il en fut autrement de François Arese. Ses entrevues avec un des agents les plus actifs de la franc-maçonnerie, nommé Pizzi, sa fuite avec De-Luigi, semblèrent des preuves irréfutables de sa culpabilité. Dans son réquisitoire contre Arese, le procureur impérial, après avoir constaté que, par sa fuite, l'accusé s'était avoué coupable de haute trahison, affirmait que Arese vivait « dans un état continuuel de conspiration flagrante » et qu'il pouvait « d'un moment à l'autre, *et en particulier par son association avec Louis-Napoléon Bonaparte*, être reconnu comme appartenant à la catégorie des chefs de complot<sup>1</sup> ».

Ce document prouve deux choses : les rapports intimes et politiques qui existaient, dès 1831, entre le comte Arese et le futur Napoléon III; le rang très élevé que le fils de la reine Hortense occupait parmi les conspirateurs et les *carbonari* italiens.

## II

Obligé de fuir au delà des frontières pour échapper au sort de Confalonieri et de Silvio Pellico, Arese traversa les Alpes et chercha

<sup>1</sup> Archives de Milan : *Protocoles judiciaires*. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. 1<sup>er</sup>, p. 31.

un asile auprès de la reine Hortense et de Louis-Napoléon. L'ex-reine de Hollande et son fils vivaient alors au château d'Arenenberg, sur le lac de Constance, dans le canton de Thurgovie. Arese était sûr d'y trouver une hospitalité capable de le dédommager en partie des douleurs de l'exil et de la séparation de sa famille et de ses amis de Milan.

La comtesse Arese avait écrit à la reine Hortense pour l'informer de la fuite de son fils et la prier de le recevoir pendant quelque temps. L'ex-reine de Hollande se trouvait alors à Mannheim, sur les bords du Rhin. Elle répondit immédiatement à M<sup>me</sup> Arese :

« Je viens de recevoir votre lettre, Madame la comtesse; j'apprends avec bien de la peine que votre fils s'est séparé de vous. Je comprends mieux que personne toutes les angoisses d'une mère et je serai trop heureuse de vous éviter des tourments et de soigner votre fils de toutes les façons. A son âge, la tête est vive, je ferai de mon mieux pour la lui calmer. Je suis habituée à sermonner la jeunesse et je réussis quelquefois à lui persuader qu'il faut se résigner souvent dans la vie, que la perfection n'existe pas et qu'il ne faut donc pas jouer la tranquillité pour des chimères. Je suis, depuis bientôt un mois, à Mannheim, chez la grande-duchesse de Bade. Je compte retourner bientôt chez moi; je viens d'écrire à Arenenberg qu'on reçoive votre fils, s'il s'y présente, et qu'il attende mon retour. Mon fils sera bien aise de trouver en lui un bon compagnon de chasse, et j'espère que notre tranquille solitude lui fera oublier un peu les choses de ce monde<sup>1</sup>. »

Arese passa une année à Arenenberg. Son séjour au château de la reine Hortense ne fut interrompu que par un voyage qu'il fit au mois de novembre 1832 en compagnie de Louis-Napoléon. En faisant part de ce voyage à la comtesse Arese, l'ex-reine de Hollande lui écrivait :

« Le comte vous aura écrit qu'il ferait le voyage de Londres avec mon fils. J'espère que vous l'aurez approuvé, quoiqu'il s'éloigne de vous davantage. Vous serez sûre au moins qu'il ne sera pas seul, isolé et ennuyé, ce qui est toujours fâcheux dans notre temps pour la jeunesse.

« La triste politique remplace alors les occupations de leur âge, et il vaut beaucoup mieux, sous tous les rapports, qu'ils ne s'en occupent pas; c'est ce qui m'a fait consentir à me séparer de mon fils que son oncle désirait voir à Londres. Les distractions d'un voyage dans un pays si rempli d'industries et si curieux à voir que l'Angleterre, est toujours un objet d'instruction et qui profite

<sup>1</sup> Bonfadini, *op. cit.*, ch. II, p. 34.

beaucoup plus qu'une vie de campagne ou de petite ville de province. D'ailleurs ils seront tous deux logés chez mon beau-frère <sup>1</sup>, qui en aura le plus grand soin. J'ai voulu vous écrire pour vous expliquer le but de ce petit voyage d'agrément, car je sais par moi-même combien une mère s'afflige et s'inquiète pour la plus petite chose et je vous avoue que moi-même, qui ne possède plus qu'un seul bien dans le monde, mon fils, je n'ai de désir et d'ambition que de le conserver bien portant, de le marier le plus tôt possible et de continuer à vivre tranquille dans notre solitude. Vos vœux sont les mêmes. Espérons donc que votre fils pourra bientôt retourner près de vous; mais, en attendant, ne soyez nullement inquiète de le voir s'éloigner de vous. Les plaisirs de Londres sont beaucoup moins à redouter que les ennuis de la Suisse, où, sans rien faire, on se compromet en se lamentant avec ses compatriotes <sup>2</sup>. »

Ces deux lettres de la mère de Napoléon III indiquent clairement les craintes qu'elle éprouvait au sujet de son fils. La part que le prince avait prise à l'insurrection des Romagnes, les rapports qu'il entretenait avec les *carbonari* et les républicains français ne justifiaient que trop les préoccupations de la reine Hortense. Il faut cependant le dire, Arese n'encourageait guère les visées ambitieuses de son ami, ni ses penchants pour la franc-maçonnerie. Dans les longues promenades qu'ils faisaient ensemble, ils parlaient plus souvent de l'Italie que de la France. Les conspirations *carbonare* de Mazzini <sup>3</sup> et l'invasion de la Savoie par les bandes mazziniennes, dirigées par le général Ramorino <sup>4</sup>, avaient tellement dégoûté Arese des entreprises sectaires, qu'il n'avait pas hésité à se séparer, dès 1833, des *carbonari* et de leurs loges. Il avait

<sup>1</sup> Le prince Joseph Bonaparte, ex-roi de Naples et d'Espagne, frère aîné de Napoléon I<sup>er</sup>.

<sup>2</sup> Bonfadini, *op. cit.*, ch. II, p. 35-36.

<sup>3</sup> Mazzini s'était réfugié en Suisse et de là il avait organisé une levée de boucliers de républicains et d'anciens bonapartistes, à Turin, contre la monarchie de Savoie. En même temps, il envoyait Gallenga, le futur correspondant du *Times*, à Constantinople et en Italie, pour assassiner Charles-Albert. Gallenga pénétra dans le palais royal de Turin; mais le courage lui manqua pour accomplir sa criminelle mission. Pour les détails de ces attentats mazziniens, voy. la *Correspondance de Mazzini*, année 1833.

<sup>4</sup> Le général Ramorino, ancien officier des armées de Napoléon, était un sectaire républicain. En 1848, il rentra en Piémont. Commandant une division à la bataille de Novare (23 mars 1849), il fut la cause principale du désastre de l'armée piémontaise. Il quitta sans autorisation les positions qu'il était chargé de garder, sous prétexte qu'étant républicain, il ne devait pas défendre les intérêts de la monarchie. Envoyé devant un conseil de guerre et convaincu de trahison, le général Ramorino fut condamné à mort et fusillé au mois de juin 1849.

ouvert les yeux sur le but que poursuivaient les sectes. Son honnêteté était révoltée par l'attentat que Mazzini avait préparé contre la vie de Charles-Albert. Il attribuait à ce forfait le redoublement de mesures réactionnaires du gouvernement piémontais.

Cependant Arese ne parvint jamais à inspirer des sentiments analogues à Louis-Napoléon. Sans doute le prince condamnait l'attentat de Mazzini contre la vie du roi de Sardaigne, mais il comptait trop sur les *carbonari* pour arriver à ses fins en France, pour être aussi libre que son ami de se séparer d'eux. Tandis qu'Arese repoussait toute solidarité avec les sectes, Louis-Napoléon restait ce qu'il avait été dans les Romagnes en 1831, l'affilié aux *ventes carbonare*, l'allié des francs-maçons.

Malgré cette divergence d'opinions au sujet des sectes, Louis-Napoléon exerçait une puissante influence sur l'esprit de son ami. Arese avait de l'énergie, du tact et du bon sens; mais son talent était médiocre. Les rêves politiques du prince le séduisaient. Il se croyait en présence d'un homme de génie et ne s'apercevait point de tout ce qu'il y avait de confus, d'incohérent, de contradictoire dans les idées du futur empereur qui prêchait la liberté presque illimitée, tout en aspirant à rétablir le césarisme. Arese ne connaissait pas assez l'histoire de France pour comprendre combien les pensées du futur empereur étaient contraires aux traditions et aux intérêts du pays dont il voulait à tout prix devenir le souverain.

Pendant l'année qu'il passa à Arenenberg, Arese fit la connaissance du général Dufour, célèbre officier suisse qui donnait à Louis-Napoléon des leçons de science militaire. Il visita avec le prince la ville de Zurich et ses industries. Il eut des rapports suivis avec les conspirateurs italiens réfugiés en Suisse. Ce fut Arese qui en présenta plusieurs à Louis-Napoléon, et il est curieux de lire dans ses notes l'impression peu favorable que leur fit le prince :

« Le futur empereur des Français, — remarque Arese, — était alors l'objet d'une curiosité qui dissimulait mal la méfiance. Son caractère, ouvert et sympathique pour les intimes, s'enveloppait volontiers, devant des étrangers, d'une certaine impassibilité instinctive qui, s'alliant à la pâleur de sa physionomie, ne laissait pas toujours l'impression la plus favorable. Il est curieux de rapporter les jugements que, de prime abord, provoquait la connaissance personnelle du prince chez quelques-uns des révolutionnaires italiens. Maximilien Maïnoni voyait en lui un type d'écuyer. Charles Bellerio, démocrate intransigeant, trouvait qu'il y avait en lui un peu du maître d'escrime et un peu de l'officier de cavalerie. Le prince Emile de Belgiojoso avait remarqué que le prince entraînait toujours le premier par une porte ouverte. Démocrate,

Louis-Bonaparte voulait l'être, et peut-être il l'était; mais lorsque Maïnoni se risquait à l'appeler *Monsieur*, Jacques Visconti-Ajmi, qui était mieux habitué aux usages des cours, lui disait, comme pour lui donner un aimable avertissement : « Pourquoi ne l'appelles-tu pas *mon prince* ? »

On voit clairement par cette note que si les révolutionnaires italiens n'avaient pas, peu après 1830, une haute idée des talents de Louis-Napoléon et semblaient fort sceptiques à l'endroit de la mission à laquelle le neveu de l'empereur aspirait, le prince, au contraire, posait déjà en prétendant et, tout en prônant les idées les plus avancées et en prenant les allures d'un démocrate, n'admettait pas qu'on oubliât qu'il était membre d'une famille souveraine. Chez lui, démocratie et césarisme s'alliaient, grâce aux fictions d'un esprit rêveur, dominé par une ambition toujours inquiète et par une confiance sans bornes dans son étoile.

François Arese fit son premier voyage à Paris pendant son exil à Arenenberg. Il est probable que Louis-Napoléon l'encouragea à faire cette excursion pour connaître son opinion sur la situation de la France. Il faut dire cependant, à la louange d'Arese, qu'il ne se mêla jamais des conspirations bonapartistes. Il estimait qu'un étranger devait s'abstenir de tout ce qui pouvait le faire accuser ou même soupçonner de prendre une part quelconque à des luttes politiques, et il se borna, pendant son premier voyage à Paris, à fréquenter les libéraux italiens qui s'y étaient réfugiés à la suite des événements de 1821 et de 1831, en particulier M. Jean Ruffini et le comte Terenzio Mamiani, dont il devint l'ami.

Revenu à Arenenberg, Arese dut s'en éloigner bientôt à la suite d'un profond dissentiment qui le sépara de sa famille et en particulier de sa mère. La comtesse Arese, sans être extrêmement bienveillante pour l'Autriche, ne partageait pas la haine de son fils contre cette puissance. Au surplus, elle avait assisté à trop de changements de gouvernements, à trop de révolutions, terminées par d'inexorables répressions qui avaient plongé dans le deuil d'honorables familles, pour ne pas être blasée à l'endroit des programmes du libéralisme. Ce qu'elle désirait ardemment, c'était de revoir son fils, de jouir de sa compagnie et de le marier. Pour atteindre ce but, elle ne recula devant aucune démarche et elle obtint, de la cour de Vienne, la promesse de l'amnistie à la seule condition que son fils en fit la demande.

Arese ne refusait pas de se marier. Mais il voulait faire librement le choix de la compagne de sa vie. Le prince Louis-Napoléon

† Voy. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. II, p. 39-40, en note.

secondait ses tendances. Il avait même cherché à marier son ami; mais le prince, comme il l'écrivait lui-même le 27 septembre 1833 à la comtesse Arese, était, en fait de mariage, « un mauvais négociateur <sup>1</sup> ». Il avait fait des démarches pour trouver une femme à son ami; mais il n'avait essuyé que des refus. La mère de la jeune et très riche M<sup>lle</sup> Germain avait reculé devant la crainte de voir sa fille quitter un jour la France pour s'établir à l'étranger. Arese n'accepta pas la deuxième proposition de Louis-Napoléon, qui voulait préparer son mariage avec M<sup>lle</sup> Tascher de la Pagerie, nièce de la reine de Suède et cousine du futur empereur.

Ce refus irrita la comtesse Arese. Sa colère devint bien plus vive lorsqu'elle apprit que son fils ne voulait, à aucun prix, demander l'amnistie qu'elle avait obtenue pour lui de l'empereur d'Autriche. Elle somma impérieusement François d'obéir à ses ordres. Ne pouvant rien en obtenir, elle le punit en réduisant considérablement la somme d'argent qu'elle lui envoyait chaque mois pour qu'il pût vivre convenablement à l'étranger.

Profondément blessé par les procédés de sa mère, qui avait la haute main dans les affaires de sa famille, Arese prit une résolution énergique. Il alla s'engager en Algérie dans la légion étrangère et y resta deux ans. Le maréchal Clausel était alors gouverneur général de la colonie. Arese avait connu un des fils du maréchal, qui, peu de temps auparavant, avait passé une semaine au château d'Arenenberg. Il reçut un accueil sympathique à Alger et passa deux ans à l'armée, d'abord comme simple soldat de cavalerie dans la légion étrangère, puis comme officier d'état-major et aide de camp du général en chef. Pendant ses campagnes d'Afrique, Arese eut l'occasion de faire de nombreuses connaissances parmi les officiers de l'armée française, qu'il devait retrouver plus tard à Paris dans de hautes situations et dont il se servit pour appuyer ses démarches auprès de Napoléon III lorsqu'il fut chargé de négocier d'importantes affaires politiques et militaires pour le roi Victor-Emmanuel.

Cependant les amis d'Arese, regrettant la résolution qu'il avait prise, faisaient des efforts très énergiques pour calmer le courroux de sa mère. La reine Hortense s'y employa avec une bonne grâce parfaite. Elle écrivait, dès le mois de novembre 1835, à la comtesse Arese :

« Vous devez penser, Madame la comtesse, combien j'ai combattu ce projet désespéré. Qu'ira-t-il faire à Alger, lui étranger, sans moyens, même sans domestique pour le soigner en cas de maladie? J'en ai été affligée pour vous et pour lui, que j'aime

<sup>1</sup> Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. II, p. 41.

parce que je lui reconnais de bien nobles qualités. Mais, comme il est facile à irriter, c'est par les procédés, c'est par la douceur qu'on le ramènera et non par des menaces... »

Plus loin la reine ajoutait : « Mais quel emploi peut-il remplir là? Quelle gloire lui est-il permis d'y recueillir? Que votre tendresse maternelle se manifeste promptement pour lui, Madame; je suis convaincue qu'il ne résistera pas à un mot tendre de vous <sup>1</sup>... ».

M<sup>me</sup> Arese, pressée par ces affectueuses démarches, consentit enfin à oublier les torts qu'elle attribuait à son fils. Celui-ci ne voulut pas cependant quitter l'Algérie sans avoir parcouru cette belle colonie, et ce ne fut qu'après avoir fait une dernière excursion jusqu'aux frontières du Sahara qu'il s'embarqua pour l'Europe. Avant de quitter le service, il avait eu soin de s'assurer, non seulement que sa mère renonçait à sa prétention de le marier à sa guise et de lui imposer l'amnistie de l'Autriche, mais qu'elle n'exigeait rien de sa part qui pût être interprété comme l'aveu d'une faute. Cette circonstance est à signaler, parce qu'elle donne la mesure de la fermeté de caractère et aussi de l'orgueil de l'ami de Napoléon III.

Sa première visite, en rentrant en Europe, fut pour le château d'Arenenberg. Il y fut reçu comme un fils par la reine Hortense et comme un frère par Louis-Napoléon. Il alterna dès lors ses séjours sur les bords du lac de Constance avec de fréquents voyages à Paris et à Londres, où il s'informait de l'état des affaires politiques et maintenait ses rapports avec les émigrés italiens.

Le 30 octobre 1836, Louis-Napoléon se signala par le coup de main de Strasbourg. Il en avait parlé à Arese; mais son ami s'était abstenu de l'encourager, ne voulant pas qu'on pût l'accuser de se mêler des affaires de France. Tenu au courant des projets du prince, Arese ne fut pas surpris par les événements, et probablement il ne s'étonna pas non plus de l'insuccès de l'équipée. Sa pensée se tourna vers son ami et vers la reine Hortense, qui souffrait cruellement des suites du coup de tête de son fils. Elle devait bientôt faire appel au dévouement d'Arese.

On sait que le gouvernement de Louis-Philippe se montra fort généreux à l'égard de Louis-Napoléon. Au lieu de le punir sévèrement, comme il l'avait mérité par sa tentative séditeuse, il se contenta de l'embarquer sur un navire français qui le transporta à New-York. La reine Hortense, informée de l'exil du prince en Amérique, se montra désolée de le voir si loin d'elle dans un pays où il ne comptait guère d'amis. La malheureuse mère était sérieuse-

<sup>1</sup> Bonfadini, *op. cit.*, ch. II, p. 43-44.

ment atteinte du mal qui devait l'emporter après de longues et cruelles souffrances. Arese, rentré à Arenenberg, la trouva dans un état de dépression morale que rien ne parvenait à vaincre. Il s'efforça de lui prodiguer des soins et des consolations; mais, voyant que sa pensée se portait toujours vers le fils qui allait traverser l'Océan, il s'offrit spontanément à partir pour New-York et d'y attendre Louis-Napoléon. La reine Hortense accepta avec la plus vive reconnaissance. Elle n'avait pas osé demander à Arese cet acte de dévouement; mais le comte, qui l'aimait comme sa seconde mère, avait compris son désir et était heureux de s'y prêter. Il partit pour l'Amérique, le cœur content en songeant au service qu'il rendait à son ami et au soulagement que son départ procurait à l'ex-reine.

La traversée dura plus de cinquante jours. Elle fut très mauvaise. On était au cœur de l'hiver. Le temps était extrêmement rigoureux, la mer très agitée. Néanmoins, l'espoir d'Arese et de la reine Hortense ne fut point trompé. Le comte arriva à New-York plusieurs jours avant le débarquement de Louis-Napoléon. On comprend aisément quelle dut être la joie du prince exilé en rencontrant sur le sol américain cet ami fidèle. Sa présence lui rendait moins sensibles les peines que lui causaient l'effondrement de ses rêves ambitieux et leurs suites douloureuses. Pendant trois mois, Arese et Louis-Napoléon habitèrent sous le même toit, à New-York, faisant ensemble de longues promenades, parlant souvent politique et discutant les chances que l'avenir pouvait leur réserver.

Ce fut dans ces longues conversations de New-York, bien mieux que dans leurs causeries d'Arenenberg, qu'Arese pénétra les secrets les plus intimes de l'esprit et du cœur de Louis-Napoléon, et se rendit compte de ses véritables tendances. Il constata que, malgré l'inégalité de son caractère, son âme trop impressionnable, son penchant très marqué pour les aventures, le prince avait une volonté ferme et n'était pas sans talent. Arese, ne doutant pas que son ami ne parvînt un jour, grâce aux hasards des révolutions si fréquentes en France depuis 1789, à renouer les fils interrompus de la tradition bonapartiste, s'efforça de plaider en faveur de l'indépendance de l'Italie. La cause était gagnée d'avance. Louis-Napoléon était trop engagé avec les sectes italiennes pour reculer, même après l'insuccès de la révolution des Romagnes en 1831 et l'échec qu'il venait de subir lui-même à Strasbourg. Il avoua à son ami qu'il avait toujours vu dans l'Italie un des plus grands facteurs des nouveautés qu'il méditait. Certes, comme M. Bonfadini le fait remarquer<sup>1</sup>, le prince n'avait pas à cette époque une idée claire de

<sup>1</sup> Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. II, p. 48.

ce qu'il ferait le jour où il deviendrait le maître de la France. Aussi le comte Arese se garda bien d'entrer dans les détails, se contentant de parler souvent de l'indépendance de son pays et d'exciter chez le futur empereur cette haine contre l'Autriche qu'il regardait comme la condition essentielle d'une politique révolutionnaire au delà des Alpes. Louis-Napoléon n'avait pas besoin d'être encouragé pour manifester ses sentiments hostiles à l'Autriche. Il détestait cette puissance, à laquelle il attribuait surtout les malheurs de sa maison. Il avait l'idée fixe que, pour donner à la France une situation prépondérante en Europe, il fallait détruire de fond en comble l'œuvre du Congrès de Vienne. Sachant que l'Autriche était très attachée à cette œuvre qu'elle avait si puissamment contribué à créer, il aspirait à l'humilier. Étranger aux idées traditionnelles de la politique française, il ne songeait même pas aux conséquences probables des idées qu'il caressait. Aussi n'hésita-t-il pas un seul instant à promettre à son ami Arese de donner son appui aux revendications du parti national italien le jour où il serait à la tête des destinées de la France.

Tout, en Amérique, portait Louis-Napoléon à se compromettre avec les révolutionnaires italiens. Il y avait, en 1837, à New-York, un groupe nombreux de libéraux de la Péninsule qui avaient émigré au delà de l'Océan, soit pour fuir les prisons de l'Autriche, soit pour se préparer, dans un pays libre, à de nouvelles entreprises contre les gouvernements de leur pays. On y rencontrait deux des prisonniers du Spielberg, graciés par l'Autriche, Maroncelli et le comte Frédéric Confalonieri. Autour de ces deux grands personnages du carbonarisme se groupaient des libéraux moins célèbres, mais également ardents : Benzoni, Tinelli, Foresti, Argenti. Arese fréquentait leur société et y conduisait le futur empereur. Ils parlaient ensemble des affaires italiennes et de leurs espérances pour l'avenir. Leurs conversations avec Louis-Napoléon, la confiance qu'ils lui témoignaient, eurent beaucoup d'influence sur l'esprit du prince<sup>1</sup>. Quand il sera empereur, il se souviendra de ces réunions de New-York, où les libéraux italiens l'encourageaient, alors que tout le monde en France, et même les membres de sa famille, blâmaient son ambition et ses entreprises césariennes.

<sup>1</sup> Le seul des émigrés italiens qui s'abstint de faire sa cour à Louis-Napoléon, fut Confalonieri. « Louis Bonaparte, dit M. Bonfadini, avait rencontré Frédéric Confalonieri et s'était efforcé de se montrer aimable envers lui. Mais il avait reçu un accueil froid de la part de l'orgueilleux seigneur milanais, auquel les souffrances de la prison autrichienne n'avaient pas fait oublier entièrement ses anciennes répugnances pour les traditions napoléoniennes. » (Voy. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. II, p. 48.)

Quelque intérêt que présentât leur séjour en Amérique, Louis-Napoléon et Arese n'aspiraient cependant qu'à l'abréger. Le désir de revoir l'Europe, d'y rencontrer les parents et les amis qu'ils y avaient laissés, de se mêler de plus près aux mouvements des partis politiques et des idées, les attiraient vers le vieux continent. Il y avait toutefois un obstacle à surmonter. Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait consenti à envoyer le héros de Strasbourg au delà de l'Océan que sur la promesse qu'il avait faite de ne pas quitter les États-Unis. Il fallait obtenir de Paris la permission de rentrer en Europe. Elle ne fut pas refusée au prince, qui reçut l'autorisation de s'établir en Suisse ou en Angleterre. Il partit pour Londres, d'où il s'empessa de se rendre auprès de sa mère, toujours malade à Arenenberg. Avant de quitter à son tour l'Amérique, Arese fit un voyage à travers les États-Unis, les Carolines, les Antilles et le Canada, sur lesquels il nous a laissé des notes remarquables, écrites en français sous le titre de *Notes d'un voyage dans les prairies et dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale*<sup>1</sup>. Je ne m'arrêterai pas à examiner cet ouvrage. Pour prouver la finesse des observations de l'auteur, il me suffira de dire que, dès 1837, il prévoyait que Chicago, qui était alors une petite ville de 6000 habitants, serait appelée à un grand avenir.

Le voyage du comte Arese dura sept mois et se prolongea jusqu'au printemps de 1838. Lorsqu'il rentra en Europe, il ne retourna pas à Arenenberg. La reine Hortense était morte au mois d'octobre 1837. Louis-Napoléon avait eu à peine le temps d'accourir pour l'embrasser une dernière fois. Elle n'avait pas oublié Arese dans son testament, daté du mois d'avril, avant une douloureuse opération. L'ex-reine légua à Arese un bijou de valeur. Ne croyant pas revoir son fils, alors exilé en Amérique, la princesse lui avait adressé une lettre touchante, où on lit cette phrase : « Ce bon Arese, je lui donne aussi ma bénédiction comme à un fils. » La reine Hortense mêlait donc, dans un suprême adieu, son fils et le fidèle compagnon de son exil.

Comte Joseph GRABINSKI.

La suite prochainement.

<sup>1</sup> Ce travail est demeuré inédit jusqu'à la mort du comte Arese. M. Correnti, qui l'avait lu, en fit les plus grands éloges au Congrès géographique de Venise, en 1881. M. Bonfadini l'imprime à la suite de sa *Vie de François Arese*. (Voy. à l'Appendice, p. 445 et suiv.)

# DÉCHÉANCE

---

## I

— Marthe!... Marthe!...

— Madame la comtesse m'appelle?

— Oui, ma petite... J'ai de bonnes nouvelles à t'annoncer.

— De bonnes nouvelles...

— Ne prends pas cet air dolent... Maître Pujol m'écrit que tu obtiendras sûrement le divorce. Ce n'est plus qu'une affaire de jours.

Marthe se tenait debout, les paupières closes, une infinie tristesse peinte sur les traits, les bras abandonnés, l'attitude découragée.

C'était une exquise créature, presque une enfant, svelte, élégante. Ses yeux profonds, très bleus, avaient gardé comme un reflet des flots sur lesquels ils s'étaient reposés durant sa plus tendre jeunesse; ses joues pâles, nuancées d'un peu de rose, rappelaient les fleurs des pêcheurs si nombreux dans la vallée d'Elne où elle était née. Sur les cheveux noirs, souples et fins, s'appliquait étroitement le bonnet de valencienne dont les riches bourgeoises se parent en Roussillon. La robe sombre, sévère, contrastait avec la fraîcheur du teint.

— N'es-tu pas satisfaite?

— Hélas! madame... Vous êtes la bonté même... et je vous remercie... Mais je suis inquiète, tourmentée... N'ai-je pas tort de demander le divorce?

— Préfères-tu revenir avec ton mari? fit la douairière.

Marthe eut un geste d'épouvante :

— En six mois cet homme a dévoré au jeu, au cabaret et chez de mauvaises filles le petit patrimoine que ton père avait mis trente ans à gagner. Ah! si le pauvre Simon te voyait ainsi traitée, lui qui te fit élever comme une demoiselle! S'il savait comme on a gaspillé ton bien, lui si économe, si ordonné!... Entre nous, mes vignobles ne me rapportent guère depuis qu'il est mort et que j'ai dû prendre un autre régisseur... Ton mari te battrait et te vendrait!...

— Oh! madame...

— Et tu hésites!... Je t'ai vu naître, ma chère petite..., je sais ce que tu vaux..., et comme je tiens à toi, je continuerai à m'occuper de ton affaire... Plus tard, tu m'en remercieras... Voyons, pourquoi cette moue..., as-tu peur de manquer d'amoureux?

— Madame la comtesse, de grâce...

— La vie te sourit... Débarrasse-toi seulement de ce vilain homme... Tu as tiré une mauvaise carte; il y a maldonne... Dans l'avenir, si tu veux jouer une autre partie, je serai là pour veiller sur toi et te mettre en bonnes mains.

— Me remarier!... Devant Dieu je serai toujours la femme de Jacques Bertrand. En recevant la bénédiction nuptiale, j'ai promis d'être une épouse fidèle et je ne faillirai pas à ma promesse...

— Propos d'enfant!... Ah! si nos lois l'eussent permis il y a quelques années, si nos usages et nos traditions de famille l'eussent toléré, ma fille n'eût point perdu sa jeunesse. Dieu merci, le ciel l'a délivrée d'un époux vieux, podagre... et volage qui plus est... Elle est veuve maintenant, mais adieu les beaux jours... Et toi, jeune, jolie, fort au-dessus de ta condition, mariée à un misérable, tu renoncerais à reprendre ta liberté!... Je ne te comprends pas.

— N'est-ce point aussi la rendre à un autre..., le pousser au mal?...

Et s'affaissant, Marthe posa la tête sur les genoux de sa maîtresse. D'une main compatissante la douairière caressa le cou qui s'offrait très blanc entre la coiffe de dentelle et le col noir de la robe.

— Aie du courage, ma mignonne... Et puis, songe un peu à moi... Tu m'aimes, n'est-ce pas?

La jeune femme releva la tête et montra ses joues baignées de larmes.

— De toute mon âme!

— Eh bien, comment veux-tu que je te garde ainsi dans ma maison, à mes côtés, et que je m'expose à subir les scènes d'un brutal?... D'un jour à l'autre, ton mari peut venir te chercher..., te faire prendre par les gendarmes... Devrai-je te défendre contre la maréchaussée?... A mon âge, on craint les ennuis, les secousses... Tandis que, le divorce prononcé, je préviendrai la police et, à la moindre incartade, on mettra Jacques Bertrand en lieu sûr.

— Pour rester avec vous et pour vous complaire, je consentirais à tout... Mais je vais être montrée au doigt..., on m'appellera la divorcée!...

Et Marthe se reprit à sangloter.

— Voyons, ne pleure pas, ma petite..., ton chagrin me fait

mal..., il y a peut-être moyen d'arranger les choses...; qui nous oblige à publier ton infortune?... Elne est loin de Toulouse et il y souffle un vent odieux; tu n'as pas à craindre que je t'y ramène. Ici, l'on ignore ton mariage... A ton arrivée et en guise d'explication, j'ai dit que tu étais la fille de mon ancien régisseur... Reste Mademoiselle Marthe Despeyroux..., je ne te trahirai pas et recommanderai le secret à ma fille.

— Oh! oui, madame la comtesse! je vous en prie..., je vous en supplie..., je mourrais de honte si l'on soupçonnait la vérité..., et je ne saurais mentir si l'on m'interrogeait...

— C'est entendu.

— Comment pourrai-je reconnaître vos bontés!

— Calme-toi..., en te protégeant, j'acquitte une dette envers ton père. Je vais répondre à M<sup>e</sup> Pujol et le prier de faire diligence... Je correspondrai directement avec lui..., ton séjour ici sera caché, et nous échapperons aux poursuites de ton mari... J'ai toujours peur que ce drôle ne me tombe sur la tête!

Marthe s'était relevée.

— Essuie tes yeux et achève ma toilette... Cinq heures déjà!... Mes amis ne tarderont pas à venir..., ton sort me tient tellement au cœur..., vite, un miroir.

La comtesse de l'Espinet se regarda d'un œil attentif, lissa les boucles trop blondes qui entouraient son visage fardé, minauda quelques instants et, bien que très indulgente à sa personne, elle ne fut pas entièrement satisfaite. Alors elle s'en prit à sa modiste.

— Joséphine est d'une maladresse!... Ce bonnet me vieillit..., il est horrible..., ne dirait-on pas une coiffe de grand'mère!... Si j'habitais Paris, je ne m'affublerais pas de la sorte..., mais à Toulouse, il faut bien faire des concessions aux usages... La porte cochère se referme..., qui est-ce?... regarde.

Marthe souleva discrètement le rideau de la fenêtre.

— M<sup>me</sup> la baronne de Rodeloze traverse la cour.

— Ma fille!... enlève ce miroir, ces objets de toilette, et donne-moi mon éventail.

La douairière fit jouer les lames de nacre entre ses doigts teints en rose. Désormais, elle était prête à écouter les commérages de la ville.

Quel âge avait-elle? Ses fidèles variaient dans leurs appréciations. Les uns, esprits chagrins, voulaient qu'elle vieillît comme eux de douze mois en un an. D'autres, plus indulgents, se contentaient de la trouver toujours belle. On s'accordait moins encore sur le nombre des cœurs qu'elle avait subjugués. Quoi qu'il en fût, la vivacité persistante de ses yeux noirs, son petit nez aux narines

mobiles, le sourire un peu équivoque arrêté au coin de ses lèvres trop rouges, autorisaient bien des médisances. Elle restait, dans la vieille capitale du Languedoc, parmi l'aristocratie encore puissante du pays, la dernière personnification du scepticisme un peu libre, de mode à la fin du dix-huitième siècle. D'ailleurs, en bons termes avec le curé de sa paroisse, pitoyable aux malheureux, compatissante aux faiblesses humaines, exacte aux offices, quoique sans piété, par respect du bon ton et des traditions de sa famille.

— Es-tu sûre d'avoir vu ma fille?

— Très sûre. Voici M<sup>me</sup> la baronne.

La comtesse de L'Espinet était à l'hiver de la vie; Clotilde de Rodeloze touchait à la fin de l'été. Elle entrait dans cette période difficile où la femme doit abdiquer, si elle ne veut entreprendre une lutte avec les ans, chaque jour plus inégale. Elle combattait encore avec de bonnes armes. Les cheveux abondants, ondulés, se confondaient, les gris comme les blonds, sous une chaude couleur vénitienne. La peau fine, préservée des rides profondes, conservait sa transparence nacrée, la taille gardait une souplesse juvénile. Une robe de velours, d'un goût parfait, s'harmonisait avec une beauté à son déclin, mais capable d'attirer le regard et de provoquer une admiration passagère. Et pourtant le visage de la baronne avait une expression désenchantée, dont les traits flétris de sa mère ne portaient nulle trace.

Mariée fort jeune à un vieillard riche, débauché, Clotilde avait connu trop tôt les soucis et les chagrins. Elle les avait subis, sans espoir de s'y jamais soustraire et avait gardé de son mariage un souvenir si amer, qu'elle avait perdu toute confiance en la loyauté des hommes, la vertu des femmes et la délicatesse des amies.

Quand la mort du baron de Rodeloze la délivra, elle avait perdu ses dernières illusions. Alors son état d'esprit l'avait entraînée bien loin de ses relations aristocratiques. Autour d'elle, dans son salon de Paris, s'était groupée une élite intellectuelle où se mêlaient les hommes politiques de diverses nuances, des littérateurs, des artistes également épris de son esprit et de son luxe. L'été, Clotilde habitait sa terre du Lauraguais, très voisine de Toulouse, et retrouvait les vieux amis restés fidèles à son souvenir.

A la vue de sa fille, la douairière eut un mouvement d'orgueil :  
— Tu es divine, ma chère.

Clotilde s'inclina devant sa mère, mais elle se garda de l'embrasser. Sait-on jamais ce qu'un baiser peut enlever?

Vers cinq heures, les fidèles parurent. A chacun des arrivants, Marthe avançait un siège. Des groupes se formèrent. Les gens d'esprit critiquaient; les autres médisaient. Quelques magistrats

sans naissance, mais admis en leur qualité de mainteneurs des Jeux Floraux, causaient théâtre et littérature.

— Cette année s'annonce sous d'heureux auspices. Toulouse va jouir d'une faveur peu commune, fit d'une voix chantante un petit homme chauve.

— Laquelle, laquelle, mon cher conseiller?

— Devinez?

— Que sais-je!

— Un concert?

— Un bal?

— Vous n'y êtes pas, mesdames. Je vous annonce l'arrivée prochaine du baron Jean de Deyme, notre député, l'orateur admirable, le défenseur des traditions et des droits de la monarchie. Le département, autrefois si catholique, si royaliste, est tombé dans des mains perverses. A tout prix, il faut l'en arracher. C'est travailler au salut commun. Jean nous y aidera. Jamais apôtre ne connut mieux le chemin des cœurs.

— Des sermons..., murmurèrent les jeunes femmes.

— Non..., une conférence politique.

— Où parlera-t-il?

— Dans le grand amphithéâtre de l'Université catholique.

— Pourquoi pas à Saint-Etienne ou à Saint-Sernin!... L'Université catholique est un terrain trop marqué, fit la douairière.

— On n'avait pas le choix. Et puis les orateurs laïques ne sont pas admis à parler en chaire...

Clotilde de Rodeloze s'était approchée de sa mère :

— La nouvelle est certaine. J'ai rencontré tout à l'heure Germaine de Deyme, elle viendra vous voir ce soir même.

— La décision de son frère, son arrivée imprévue, doivent la combler de joie?

— En effet, elle était rayonnante..., presque belle..., mieux que belle.

— Il m'est venu cent fois l'idée de la marier, continua la douairière.

— Pourquoi travailler au malheur d'autrui?

— Ma fille!

— M<sup>me</sup> de Deyme est encore fort agréable, interrompit le conseiller.

— Pour son âge!

Jalouse d'accaparer les hommages, Clotilde prétendait louer seule ses amies et donner le ton de l'enthousiasme. La porte qui s'ouvrait à deux battants coupa court à la discussion.

M<sup>me</sup> de L'Espinet s'était levée et tendait les bras à la nouvelle venue.

— Que je suis aise de vous voir, ma chère Germaine! Vous vous êtes décidée à quitter Deyme? C'est bien de nous revenir avant le Carême.

— Cette année, mes habitudes sont changées.

— Je sais... Jean délaisse la Chambre pour quelque temps et veut bien continuer chez nous l'œuvre de salut à laquelle il s'est consacré. Ici, comme dans toute la France chrétienne, le succès couronnera ses efforts.

— Je croyais, en vous l'apprenant, vous faire une surprise.

— A l'instant, l'aimable conseiller communiquait à ces dames la bonne nouvelle.

— Et ces dames étaient dans une joie!

Sans deviner la malice, Germaine eut un regard reconnaissant à l'adresse du conseiller.

— Oui, chère comtesse, reprit-elle, mon frère nous donnera quelques jours.

— Quelle fête de l'entendre!

— Il n'aura jamais un auditoire plus admirateur de son talent.

— Merci..., merci..., vos paroles me vont au cœur.

— Et Bernard, que devient-il? Son embarquement touche-t-il à son terme?

— Sa dernière lettre m'annonçait la rentrée prochaine de l'escadre.

— Avec quel juste orgueil vous devez considérer la tâche accomplie, ma chère Germaine! Le champion de la monarchie comme le marin courageux et loyal, c'est vous qui les avez élevés, formés, guidés, Jean et Bernard sont les enfants de votre esprit. Le *parti* vous doit beaucoup.

— Vous vous abusez, comtesse. Mes frères sont des natures d'élite qui n'ont jamais obéi qu'à leurs inspirations personnelles.

— D'accord. Je ne méconnais ni leur intelligence ni leur mérite; mais il m'est permis de vous louer. Tour à tour vous fûtes leur mère, leur sœur, leur amie.

— Comtesse, épargnez-moi...

— Je m'en garderais!... Ce n'est pas d'hier que je vous admire, mon bel ange.

— Vous me mettez au supplice... Je vous abandonne à ces messieurs et vais retrouver Clotilde.

Elle s'était assise sur le canapé où trônait M<sup>me</sup> de Rodeloze, et toutes deux s'entretenaient à demi-voix, insouciantes de la conversation engagée entre la douairière et le conseiller.

— Vous disiez vrai, comtesse; M<sup>lle</sup> de Deyme ne souffre d'aucun voisinage. Certes, elle n'a pas la beauté souveraine de la baronne

de Rodeloze, mais avec ses cheveux noirs et ses yeux expressifs où se reflète sa bonté, elle est toute séduction.

— Ne vous y trompez pas, mon ami, la séduction la plus puissante est celle qui s'ignore. Germaine de Deyme plaît parce que son âme est belle et rayonne à travers l'enveloppe physique. C'est un grand cœur.

— Je m'en porterais garant.

— Vous auriez raison, et pourtant vous ne connaissez pas sa vie... Moi seule en ai pénétré les longs et douloureux mystères...

Je me rappelle Germaine à seize ans. Le colonel de Deyme venait de succomber, en Algérie, des suites d'une blessure; M<sup>me</sup> de Deyme se mourait d'une maladie de cœur, hélas! héréditaire dans sa famille... Un soir, elle mit Jean et Bernard dans les bras de leur sœur: « Sois leur mère », dit-elle simplement... Et elle s'éteignit en paix, emportant un baiser filial, solennel comme un serment. Dès cette heure commençait une vie de sacrifice à laquelle cette admirable créature se consacra tout entière. Les orphelins n'avaient pour héritage que leur petit château de Deyme et deux métairies de médiocre valeur. Par quels prodiges d'économie et de vaillance, au prix de quelles privations Germaine vint-elle à bout de sa tâche, je n'ai jamais pu le comprendre... J'essayai de lui venir en aide; elle refusa mes offres. Pourtant, elle accepta l'appui des Pères et leur confia le soin de terminer deux éducations dirigées jusque-là par le curé de Deyme. Vous savez avec quelle habileté ces maîtres incomparables, que j'admire sans partager toutes leurs idées, ont cultivé les qualités si rares de Jean et développé son talent oratoire. Très jeune encore, il s'impose déjà par sa force, son autorité et sa conviction. Depuis Berryer, notre parti n'a jamais trouvé un pareil défenseur. Bernard différerait de son frère. Les Pères lui ont inspiré le goût des armes; ils en ont fait un marin.

A l'autre extrémité du salon, Germaine causait avec M<sup>me</sup> de Rodeloze.

— Serez-vous encore à Toulouse quand Jean arrivera?

— Paris m'appelle, mes amis me réclament.

— Ne les écoutez pas.

— Je le voudrais... J'aurais du plaisir à revoir Jean... Croiriez-vous que je ne l'ai jamais rencontré dans le monde depuis ses grands succès oratoires, et qu'il n'est jamais revenu me voir?... Il m'a oubliée.

— Excusez-le... Il travaille beaucoup et vit très retiré.

— Où habite-t-il?

— Dans une maison voisine de la Compagnie... On l'y aime beaucoup et l'on veille sur lui.

— Quoi, ma chère, vous ne l'avez pas encore émancipé!

M<sup>lle</sup> de Deyme eut un regard glacial.

— Vous le savez, mon frère a longtemps songé au saint ministère, et s'il n'a pas obéi à sa première vocation, il est resté très attaché aux Pères. Moi-même, je leur suis reconnaissante de vouloir bien s'intéresser à lui.

Désireuse d'effacer une mauvaise impression, M<sup>me</sup> de Rodeloze s'était levée et avait entraîné Germaine auprès de la douairière.

— Qu'as-tu dit à cette chère Germaine? fit celle-ci à qui rien n'échappait.

— Elle me conseillait d'attendre l'arrivée de Jean.

— C'est parler d'or; je te garderai plus longtemps.

— Cela vous est agréable?

— En peux-tu douter!

— Eh bien, c'est entendu. Germaine le souhaite, ma mère l'ordonne; je resterai encore un mois.

L'heure chassait un à un les visiteurs. Les derniers s'apprétaient à escorter M<sup>me</sup> de Rodeloze.

— Ne partez pas, ma chère Germaine, je vous garde à dîner.

— Comtesse, excusez-moi.

— On prévient votre fidèle Brigitte. Vous sachant chez moi, elle sera sans inquiétude.

— Je suis désolée, mais, justement, j'attends quelqu'un ce soir.

— Une dame?

— Un officier.

— Germaine, mon enfant, prenez garde!

— A quoi?

— Mais aux mauvaises langues!

M<sup>lle</sup> de Deyme eut un éclat de rire.

— Brigitte seule est coupable.

— Brigitte, la perle des gouvernantes!

— Un simple malentendu. Tantôt, sous prétexte que j'étais sortie, elle a congédié un ami de Bernard venu pour me donner de ses nouvelles. Il part demain et me prie de le recevoir ce soir. Vous jugez combien je serais désolée de manquer une seconde fois sa visite.

— Tout s'explique... Un camarade de votre frère?

— Oui, mais plus âgé que lui..., d'un grade supérieur..., capitaine de frégate.

— Est-il né?

— Frédéric de Mas.

— De Mas!... Il doit appartenir à une vieille famille de Bourgogne fort nombreuse, et dont l'arbre généalogique se divise en

une foule de branches. Mes ancêtres et les siens eurent maille à partir sous le règne de Louis XIII. Vous devriez le retenir à Toulouse et me le présenter. Nous réconcilierions nos aïeux en nos personnes.

— Je lui transmettrai vos propositions de paix.

— A merveille !

— Adieu, chère comtesse.

— Au revoir, ma belle.

Le soir, comme Marthe défaisait sa maîtresse et préparait une élégante toilette de nuit :

— Mon enfant, demain tu écriras au recteur de l'Université catholique et le prieras de me réserver des places pour la conférence du baron de Deyme.

— Bien, madame la comtesse.

## II

Dès une heure, la rue de la Dalbade où est située l'Université catholique regorgeait de piétons et d'équipages. La foule se massait au dehors ; chacun devait prendre son rang dès qu'on s'engageait dans les couloirs conduisant à l'amphithéâtre. Et c'était une agitation, un bourdonnement de conversations tout à fait inaccoutumés.

Comme la demie sonnait à l'église voisine, un landau massif, attelé de deux percherons, s'arrêta devant la porte. Un homme de haute taille, jeune encore, au regard assuré, à l'allure martiale, en descendit le premier.

— Passez, mes enfants, dit la douairière de L'Espinet.

Tour à tour parurent M<sup>me</sup> de Rodeloze et M<sup>lle</sup> de Deyme.

— Descends aussi, ma petite Marthe.

A la vue de la jeune femme charmante sous sa coiffe de dentelle qui contrastait avec l'élégance discrète de sa toilette, les curieux restés devant la porte s'émurent.

— Qui est donc cette belle personne ?

— L'admirable créature !

— Quelle grâce !

— On dirait une madone.

Gênée par les regards attachés sur elle, Marthe s'était retournée vers sa maîtresse. Au moment de s'en fier à ses jambes raidies par les rhumatismes, la douairière hésitait. Son cavalier la rassura.

— Appuyez-vous sur moi, comtesse. La paix est signée.

Elle s'était enhardie :

— Avec votre aide, je serais capable de traverser l'océan, mon cher ami, dit-elle d'un air vainqueur.

Et s'avancant :

— Prends les devants, Clotilde. Et vous, Germaine, ne boudez pas. Il était inutile d'arriver une heure à l'avance puisque nous avons des places gardées. A quoi bon mettre à l'épreuve la patience du commandant ?

— Le bon plaisir de M<sup>lle</sup> de Deyme et vos désirs sont ma loi, répondit le marin.

— Oui, oui..., répliqua-t-elle, avec malice. Le climat, les gens, tout vous plaît dans notre pays.

Un sourire éclaira le visage un peu sévère du baron Frédéric de Mas :

— J'aurais mauvaise grâce à vous démentir. Il y a bientôt un mois que je suis à Toulouse, et je comptais n'y passer que vingt-quatre heures.

— Restez avec nous, jusqu'à la fin de votre congé... Je ne serai pas seule à m'en réjouir.

Clotilde et Germaine attendaient la douairière. Elles se rangèrent devant elle.

Sur leur passage s'élevait un léger bruit, des chuchotements provoqués par la beauté de Marthe, des témoignages de sympathie à l'adresse de Germaine.

— Regardez donc cette jeune fille en bonnet catalan.

— Elle est divinement jolie...

— Mademoiselle de Deyme !

— La sœur de l'orateur.

— Et sa seconde mère.

— Comme elle doit être heureuse !

Oh ! oui, elle était heureuse, Germaine. Pour la première fois, elle jouissait pleinement de la grande situation conquise par son frère ; elle savourait cette juste récompense du dévouement et des efforts dont M<sup>me</sup> de L'Espinet la louait quelques jours auparavant. La vieille dame les avait décrites les inquiétudes, les difficultés que l'orpheline avait dû vaincre pour accomplir la tâche acceptée au lit de mort de sa mère ! C'étaient vingt années offertes en sacrifice à l'affection fraternelle.

Dès longtemps, ses espérances s'étaient concentrées sur Jean. Dès longtemps, elle avait rêvé pour lui un avenir glorieux. Avec son esprit ardent, son caractère enthousiaste, son incomparable facilité, ses dons physiques, ses qualités morales, développés à miracle, il maintiendrait très haut le nom de sa famille. Aimant l'étude avec passion, travaillant sans effort, il avancerait dans le chemin où il lui plairait de s'engager.

Serait-il soldat comme ses ancêtres ? Entrerait-il dans les ordres ?

Combattrait-il contre les ennemis de sa patrie? Lutterait-il pour le triomphe de la foi?

A leur tour, les Jésuites, tout en disciplinant la fougue de leur élève, avaient cultivé avec soin ses facultés oratoires. Ils le crurent d'abord appelé par une vocation religieuse et entrevirent en lui un prédicateur digne de figurer dans la légion de saint Ignace. La situation sociale de la famille de Deyme, ses antécédents, les y autorisaient. Germaine elle-même, prosternée au pied de l'autel, avait eu des visions éblouissantes : Jean, vêtu de l'aube immaculée et de la chasuble d'or, élevait l'hostie et y incarnait le corps du Sauveur. Du haut de la chaire, il jetait la parole de Dieu, comme le semeur les bons grains sur la terre fertilisée. Et doucement, peu à peu, bientôt avec passion, elle avait caressé cet espoir.

Un soir, à la fin d'une année scolaire où le brillant élève avait remporté des succès sans précédents, Jean lui avait ouvert son cœur. Il ne serait ni soldat ni lévite. Il ne pénétrerait pas dans le sanctuaire, il ne s'en croyait pas digne; il ne se rangerait pas sous les plis d'un étendard sacré, il n'aliénerait pas le droit de parler et d'agir. Mais il servirait ses deux patries du ciel et de la terre. Dieu lui traçait sa mission en ce monde; il lui commandait d'instruire les hommes, de les arrêter dans la voie fatale où ils se perdaient; il lui ordonnait de les régénérer par l'exemple et la parole, de les ramener par la charité. Missionnaire laïque, il réussirait dans un apostolat plus indépendant que celui du prêtre.

A lui la gloire d'enseigner les saines doctrines aux ignorants, de ramener les égarés, de consoler les malheureux. Le don lui viendrait de persuader, d'entraîner, de reconforter et de guérir.

Il avait parlé longtemps, l'œil inspiré, plongé dans une sorte d'extase, dépeignant les purs désirs de son cœur. Et elle l'avait écouté, très humble, l'âme prosternée, le regard levé vers les hauteurs où il aspirait.

On eût dit que l'esprit de sacrifice montré par Germaine envers les orphelins confiés à sa garde s'était transformé chez son frère en un amour sans borne pour Dieu, en une pitié immense pour l'homme souffrant.

La joie de M<sup>lle</sup> de Deyme ne fut pas sans quelque mélange. Elle eût souhaité plus de déférence et d'attachement envers les maîtres qui avaient dirigé la jeunesse de son frère et cultivé son intelligence. Pourtant, elle se résigna. Jean suivait l'inspiration de sa conscience; il choisissait la carrière où ses facultés trouvaient leur meilleur emploi. Elle ne commettrait pas la faute d'éveiller un doute chez lui; elle ne jetterait pas une hésitation dans un esprit aussi puissant.

De leur côté, les Jésuites, mieux instruits que leur élève lui-même des secrets motifs de sa détermination, ne cherchèrent pas à le retenir. Sa nature s'accommoderait-elle de la règle et de la discipline qui devaient détruire la sensibilité du cœur et briser les ressorts de la volonté? Mieux valait pour lui la vie laïque. Peut-être y rendrait-il de grands services à l'ordre. Du reste, ils ne l'abandonnèrent pas; trop d'espérances se fondaient sur lui. Ils l'envoyèrent à Paris et l'installèrent près d'une de leurs maisons. Il prit avec éclat ses grades de licencié et de docteur en droit. Il parla d'abord dans des cercles catholiques ou des réunions privées. Mais bientôt son éloquence parut digne d'un autre auditoire.

Une vacance dans la circonscription de Villefranche lui permit de solliciter les suffrages des anciens vassaux de ses pères. La noblesse le présentait, les paysans l'acceptèrent. Ce fut un triomphe. Dès cette époque, Jean était devenu le porte-parole du parti catholique, l'orateur admiré, sympathique à ses amis, redouté de ses adversaires. L'heure étant arrivée de renouveler la législature, il désirait préparer son retour à la Chambre par une série de conférences, et c'était à Toulouse qu'il avait voulu réunir ses électeurs pour la première fois.

Sur l'estrade, des huissiers s'empressaient, devant le cardinal que suivaient ses vicaires généraux et un nombreux cortège de prêtres et de laïques. L'on s'assit. Il y eut un silence d'attente coupé par l'entrée des derniers arrivants.

Enfin, Jean parut. Sa réputation l'avait vieilli et l'on ne s'attendait pas à le voir si beau. Il était grand, mince, avec des cheveux blonds cendrés, des yeux d'un bleu très clair; son attitude grave s'harmonisait avec ses traits mâles et fiers. Sur les visages des assistants se peignait une même admiration, contenue chez les femmes, plus libre chez les hommes. Le cœur débordant de joie, Germaine considérait son frère; elle le contemplait avec ce regard attendri, un peu extatique des mères pour leur enfant préféré. Auprès d'elle, Marthe, gênée jusque-là par l'attention générale, avait abaissé sa tête pensive et résignée. Elle la releva, et ses grands yeux s'étant portés sur l'orateur ne s'en détournèrent plus. Lui-même la remarqua près de sa sœur et la considéra longuement, soit à cause du voisinage de M<sup>lle</sup> de Deyme, soit qu'il subit l'attraction de sa beauté, soit que sa coiffe catalane, aux lignes très simples, tranchât sur les panaches, les jardins ou les volières dont les autres femmes avaient surchargé leur tête.

D'abord Jean s'inclina respectueusement devant le cardinal, puis il se recueillit et l'on sentit passer entre ses lèvres une prière venue de son âme. Quand il se releva et porta ses regards sur l'assemblée,

il rappelait ces apôtres de la primitive Eglise, intrépides, ardents au combat. Par un étrange contraste, il fut très doux, très touchant, ému par des souvenirs que réveillait son retour sur la terre natale. Il prit pour sujet de sa conférence cette parole du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Et la développant en termes exquis, embaumés d'une poésie mystique, brûlants d'espérance et d'amour, il dit à ces hommes et à ces femmes, jeunes ou vieillies, heureux ou chagrins, croyants ou sceptiques : « Redevenez purs, naïfs, aimants comme des petits enfants, et vous trouverez grâce devant le Créateur. »

Puis, développant la parole évangélique, il montra que, dans sa divine charité, elle renfermait la solution vainement poursuivie du problème social. Les enfants étaient les débiles, les ignorants et les faibles, à côté de l'élite forte par la foi, puissante par l'intelligence, dominatrice par la fortune. A ces déshérités, ne fallait-il que du pain ? Était-on quitte envers eux en leur distribuant des secours arrachés par le devoir ou la crainte ? Non ! On devait leur prodiguer le trésor de tendresse que la divine Providence met au cœur des pères et des mères pour leurs petits.

« La dureté et la rudesse sont de mauvaises éducatrices, continuait-il. C'est en les aimant que nous attirerons les malheureux, que nous leur apprendrons les bienfaits de la morale et leur montrerons la sanction terrestre de la vertu. Nous leur indiquerons les périls auxquels les exposent les courtisans de leurs passions, ces tentateurs qui les encouragent à l'ivresse et ne leur offrent que des breuvages frelatés. Ainsi nous vaincrons sur son terrain d'élection la horde qui attende à la pureté de la jeunesse par les écrits, à la liberté par l'intolérance religieuse, à la dignité de la famille par le divorce. »

Bientôt il solliciterait le suffrage de ses amis, de ses compatriotes, des inconnus dont il croyait représenter les désirs, les aspirations et les droits. On l'encouragerait, on lui montrerait qu'il était toujours en communion d'idées et de sentiment avec ses électeurs ! C'était surtout du suffrage des humbles, de ceux à qui l'époque n'est pas clémente, qu'il prétendait tenir la force de vaincre le mal et de faire triompher le bien, le juste, le vrai.

A plusieurs reprises des applaudissements avaient interrompu l'orateur. Une salve suivit ses dernières paroles. Sur un signe du recteur, le silence se rétablit. Son Eminence allait remercier et bénir. Les fronts se courbèrent, les âmes se recueillirent. Puis le cardinal sortit par une porte latérale, tandis que les assistants quittaient la salle.

— Germaine, fit M<sup>me</sup> de L'Espinet, prenez donc le bras du baron de Mas, ou vous ne vous dégagerez jamais de cette cohue.

— Mais vous, comtesse ?

— Ne vous mettez pas en peine de moi.

Et la vieille dame se tourna vers sa protégée. Marthe était immobile, les regards attachés sur l'estrade vide, comme perdue dans un rêve. L'appel de sa maîtresse la réveilla de sa torpeur, et, les yeux mouillés, la voix sourde :

— Avez-vous entendu, madame ?

— Quoi ?...

— Comme il flétrissait le divorce !... J'ai tort...

— Mais c'est de la politique cela, ma petite. Cet appareil quasi religieux te trompe... Du reste, les regrets sont superflus, le jugement est sans doute prononcé.

— Alors, il n'est plus temps...

— Je l'espère bien !...

A mesure qu'elle sortait, la foule montrait un enthousiasme comprimé jusque-là par l'attention. Cependant, parmi les légitimistes, on s'étonnait qu'un député royaliste eût omis le panégyrique de la monarchie. Au fond, la conférence était plus religieuse que politique, plus chrétienne que catholique. La péroraison surtout leur paraissait audacieuse, d'une philanthropie suspecte, côtoyant le socialisme. Leur opinion ne fit pas fortune. Le discours, répondaient les partisans de l'orateur, était adroit, inspiré par une âme généreuse, bien fait pour impressionner les électeurs. Son Eminence elle-même n'avait-elle pas donné des signes manifestes de son assentiment ?

Un groupe compact obstruait la porte. Germaine et Frédéric s'arrêtèrent, serrés l'un contre l'autre par une irrésistible poussée.

— Tantôt, les lenteurs de notre vieille amie contrariaient votre impatience, dit-il en se penchant vers elle.

Elle sourit doucement.

— Comme vous me connaissez déjà !... Mais cette impression est effacée. Je suis si contente que vous ayez entendu Jean... Sa parole est allée jusqu'à votre âme ?

— J'ose à peine vous l'avouer : malgré mes efforts, je n'ai pu écouter votre frère... Mes pensées se concentraient sur vous... J'étais tout en vous.

Prédisposée à l'émotion, bouleversée par ces paroles, elle le regarda d'un air effaré.

La douairière, M<sup>me</sup> de Rodeloze et Marthe les avaient rejoints.

— La soirée est belle, si nous rentrons à pied ? dit M<sup>me</sup> de L'Espinet.

— Volontiers, ma mère.

Germaine avait quitté le bras de Frédéric :

— Vous m'excuserez, comtesse.

— Quoi, vous fuyez nos félicitations, celles de nos amis qui vous attendent chez moi!

— Je me sens lasse..., et puis j'ai hâte de revoir mon frère...

— En effet, vous êtes pâle!... Vous m'inquiétez!... Voulez-vous que Marthe vous accompagne?...

— Je ne lui laisserai pas ce soin, interrompit le baron de Mas avec vivacité. Mademoiselle, je suis à vos ordres.

— Vous êtes mille fois bon. Restez auprès de ces dames. La chaleur de la salle m'avait saisie. Le grand air me remet.

— Au moins, vous me permettrez de prendre tantôt de vos nouvelles?

— Aujourd'hui?...

— Ne me demandez pas de patienter jusqu'à demain..., murmura-t-il de façon à être entendu d'elle seule.

— Vous le voulez? dit-elle subjuguée...

— Merci! fit-il, interprétant sa réponse comme un acquiescement.

Ils s'étaient séparés. Appuyée sur le bras du marin, la douairière marchait silencieuse, augurant mal pour son repos des hésitations de Marthe, désireuse de les surmonter ou de les rendre vaines, tandis que Clotilde, sans dissimuler son admiration pour le talent de l'orateur, critiquait la philosophie sociale de l'homme politique.

On approchait de l'hôtel, M<sup>me</sup> de Rodeloze se tourna vers Marthe.

— Prends les devants et avertis le concierge.

Et comme elle donnait cet ordre, ses regards s'arrêtèrent sur la jeune femme.

— Quels yeux rouges!... Quelle figure renversée!... Au fait, il m'a semblé que tu pleurais pendant la conférence?

Le visage de Marthe se colora. Pour éviter de répondre, elle se hâta d'obéir.

— Voyez donc cette petite paysanne qui se permet aussi d'avoir des émotions.

— Chez nos villageois, la dureté de la vie atrophie le cœur et paralyse les élans de l'âme, reprit la douairière. Par une étrange anomalie, cette enfant est toute tendresse et sentiment.

— Il ne lui manque rien pour souffrir, répliqua M<sup>me</sup> de Rodeloze.

— D'où vient-elle? demanda le baron de Mas.

— De ma terre du Roussillon.

— Elle porte sans doute la coiffure de son pays?

— Et je songe à la lui faire quitter. Sous un chapeau banal, on la remarquera moins.

## III

Rêveuse, à pas lents, M<sup>lle</sup> de Deyme avait regagné le logis. Elle enleva d'une main machinale son chapeau et sa pelisse, et resta un moment hésitante, irrésolue. Enfin, son regard s'arrêta sur un christ d'ivoire, elle s'agenouilla et laissa tomber la tête dans ses mains jointes. Dieu seul pouvait entendre ses confidences.

Un long mois s'était écoulé depuis l'arrivée de Frédéric de Mas. Pourquoi était-il encore à Toulouse?... Qu'y attendait-il?... Que de prétextes il avait allégués pour prolonger son séjour!... Se pourrait-il qu'il eût sacrifié, au désir de rester près d'elle, cette vie de Paris si goûtée des marins au retour des longues croisières?... Comment s'étaient-ils liés?... D'abord il était venu un lundi, le dernier lundi de novembre, à cette heure charmante où les arbres dénudés s'enveloppent d'ombre, où les lumières artificielles ne succèdent pas encore au jour mourant, où s'étend sur une ville, au fond des jardins, dans les appartements, le calme de la nuit tombante. Il s'y était attardé et elle l'avait écouté sans malaise, sans scrupule, sans lassitude.

Il lui avait dit sa vie très simple. La mer, d'abord entrevue de la maison d'un vieil oncle qui l'avait élevé, la mer avait été sa seule passion, son seul amour. Il l'aimait furieuse ou calme, brumeuse ou ensoleillée. Pour lui, elle avait l'attrait d'une patrie. Puis, il lui avait parlé de sa carrière, une série d'embarquements sans répit ni délai; personne ne le retenait à terre. Cédant à sa prière, il lui avait raconté en quelques phrases simples et brèves le fait d'armes auquel il devait sa célébrité. La nuit, sur un canot, une torpille au bout d'un espar, il s'était avancé à travers la flotte chinoise et avait blessé à mort un navire géant. Par miracle, il avait échappé à la trombe d'eau soulevée par l'explosion, au reflux où devait s'engloutir l'embarcation, au feu ouvert contre lui. Mais alors il s'était perdu dans les ténèbres, il avait erré à l'aventure au milieu des ennemis. Enfin, deux jours plus tard, il rentrait à bord. L'amiral l'avait embrassé, ses camarades l'avaient félicité, tandis que l'équipage l'acclamait après avoir pleuré sa mort.

A l'écouter, attentive et recueillie, à découvrir ses qualités, à reconnaître l'élévation de son esprit, elle avait subi un charme ignoré. Leur intimité avait grandi chez M<sup>me</sup> de L'Espinet, aux réceptions journalières où ils se rencontraient. Et comme si la vieille dame eût deviné le secret de son cœur, elle s'était faite leur complice et s'était ingénié à détourner les importuns.

Bientôt, ces rendez-vous avaient dominé sa vie. Elle attendait dans une impatience fiévreuse l'heure où elle verrait Frédéric, où

elle s'assiérait près de lui, où elle entendrait sa voix. Longtemps peut-être elle eût prolongé cette veillée d'amour si, peu de jours auparavant, une surprise ne lui eût révélé combien il lui était cher. En apprenant la prochaine arrivée de Jean, il lui avait exprimé ses regrets de ne pouvoir l'attendre et avait annoncé son départ. A cette nouvelle, un froid l'avait saisie, le cœur avait cessé de battre. Ensuite une bouffée de vie lui était revenue, emportant sa réserve, déliant sa volonté, chassant de ses lèvres des paroles qu'elle eût voulu retenir.

— Ne partez pas!... restez..., je vous en prie.

Puis, désirant expliquer sa hardiesse, se ressaisissant, elle avait ajouté :

— Je veux que vous connaissiez Jean, le frère de Bernard, le meilleur de moi-même...

Il s'était incliné sans répondre et avait obéi.

D'abord elle avait cru démêler en lui une gêne, une contrainte, comme une arrière-pensée. Ensuite, leurs entretiens avaient repris leur ancienne cordialité, avec quelque chose de plus intime et de plus doux. Il s'inquiétait d'elle, il s'enquêrait de ses goûts. Jamais Bernard, jamais Jean lui-même, si expansif et si aimant, n'avaient mis dans les témoignages de leur affection cette délicatesse, ce respect, cette piété.

L'entrevue de son frère et du marin l'avait profondément déappointée. Pour la première fois, Frédéric avait été convié à la table de famille, si étroite. On avait parlé de Bernard, de sa croisière dans les mers du Sud, de son retour retardé par un contretemps. Plus tard, l'entretien avait languï. Il semblait que Jean perdît, en présence du baron de Mas, son aisance et son enjouement, tandis que celui-ci gardait cette attitude raide, un peu gourmée, qu'ont parfois les marins en présence d'un inconnu. On eût dit que son affection, partagée entre ces deux hommes, eût le don de les séparer au lieu de les unir. Elle avait souffert beaucoup. Elle avait souffert de la réserve du frère et de la froideur de l'ami. Et tout en souffrant, elle s'était dit que Jean ne pouvait s'abandonner devant un étranger, que la froideur de Frédéric était prudente; car, au premier abord, son frère se fût mal expliqué la familiarité presque tendre que la fréquence de leurs rapports avait bien vite créée entre eux. La soirée s'était traînée péniblement, et malgré ses efforts pour réagir contre son impression, elle en conservait un souvenir désolé, une sorte de détresse.

Un homme était apparu et avait apporté une joie dans son existence. Bientôt, des heures passées auprès de lui, ne resterait-il que le regret? Pourquoi livrer son cœur à un étranger? Sans le

savoir, il emporterait ce présent et ne reviendrait jamais. Quelques bonheurs d'un instant perdus entre des chagrins sans nombre, était-ce donc la vie?

La prière, sa consolation suprême, avait calmé cette révolte, eu raison de cette défaillance. Elle s'était soumise à des convenances qui l'empêchaient d'interroger le baron de Mas. Mieux valait le perdre que de lui révéler l'état de son âme.

Et voici que la voix de Frédéric, entendue après la conférence de Jean, ses paroles énigmatiques, sa demande, la troublaient, la rejetaient dans des perplexités nouvelles, éloignaient la paix à demi reconquise.

Quelle anxiété! Frédéric l'aimait-il? Répondait-il à des sentiments qu'elle s'était reprochés comme une faute, se croyant seule à les éprouver? Était-ce possible qu'elle lui plût, elle si effacée dans sa vie et dont la jeunesse s'était ensevelie sous les ombres du deuil et de la tristesse! Si le bonheur s'offrait à elle, l'accepterait-elle avec confiance ou repousserait-elle l'amour, fleur prête à s'effeuiller parce qu'elle avait fleuri trop tard et qu'elle était exposée à l'atteinte de gelées le soir même de son éclosion?

Soudain, elle fut saisie d'attendrissement; elle se rappela les paroles de Jean pendant sa conférence, elle se les appropria, elle en fit sa loi. Ce n'était pas devant Dieu seulement que l'on pouvait redevenir petit enfant. Il était permis de chercher un lieu d'asile contre l'autan qui précipite la fuite des beaux jours et de se donner comme se donnent les cœurs des petits enfants. Oui, cela était permis, cela était bien, cela serait très doux. Alors elle pensa qu'elle avait peut-être été comprise, devinée par cette âme de frère restée la moitié de la sienne. Les idées mêmes que Jean avait exprimées dans sa conférence ne devaient-elles pas l'encourager, ne l'autorisaient-elles pas à s'asseoir au banquet où il conviait l'humanité? Des larmes montèrent à ses yeux et les noyèrent dans leur brume.

Encore un doute lui vint. Ne se berçait-elle pas d'un rêve décevant?... Frédéric allait venir... Était-ce l'aveu de son amour qu'elle allait entendre?... Était-ce une promesse d'amour qu'il lui demanderait?... Elle l'espérait, elle le désirait de toutes les forces de son cœur détourné jusqu'ici de ses vraies destinées... Non, elle ne se trompait pas!... Elle était aimée!... Et dans sa piété, dans son émotion, elle exhala son bonheur en un cantique, elle éleva vers Dieu son âme reconnaissante.

## IV

A l'époque déjà lointaine où Germaine avait confié aux Pères l'éducation de ses frères, elle avait modifié quelque peu ses habitudes. Des tableaux, des bijoux de prix, épaves d'une fortune évanouie et conservés en dépit de la gêne, avaient été sacrifiés et vendus. Ainsi fut constituée une petite rente qui permettait de quitter la campagne et de passer l'hiver à Toulouse, près des chers pensionnaires. Germaine avait pris un appartement dans le quartier de la Dalbade où vivait une aristocratie moins triée que celle de la rue Nazareth, mais aussi jalouse de montrer son attachement à la religion et sa fidélité au roi. Les pièces de ce logis étaient vastes, hautes et s'ouvraient sur un jardin planté d'ormeaux et d'acacias dont les branches envahissantes, chargées de fleurs au retour du printemps, élevaient jusqu'aux fenêtres leurs bouquets embaumés. Au jour de sortie, les deux enfants retrouvaient sous ces ombrages quelque chose de la campagne regrettée. Quand Jean et Bernard eurent pris leur vol, elle conserva cette installation paisible. A la ville, les mois d'hiver lui paraîtraient moins tristes; elle y sentirait moins l'isolement. Il serait toujours temps de revenir à Deyme pendant les vacances parlementaires ou les congés de Bernard.

Ce soir-là, le frère et la sœur avaient longuement causé de la conférence et, par une pente naturelle, ils s'étaient entretenus de la candidature de Jean. Maintenant ils étaient assis côte à côte auprès d'une lampe dont la lumière, réfléchiée par un abat-jour, éclairait un cercle très restreint. Il lisait; elle songeait, tenant un ouvrage entre les doigts. A deux ou trois reprises, il l'avait regardée à la dérobée.

Il posa son livre; elle ne parut pas s'en apercevoir.

— A quoi penses-tu, ma chère Germaine?... Depuis un moment, tu es bien silencieuse.

— Je me tais!... Et pourtant j'ai un tel désir de te parler..., de m'ouvrir à toi!

— N'est-ce que cela? dit-il avec un bon sourire.

Et une expression de quiétude s'étendit sur son visage; ses yeux bleus, dont la couleur semblait s'assombrir et se troubler quand des pensées graves assiégeaient son esprit, redevinrent clairs et purs.

— Cela est plus sérieux que tu ne le crois... Jean, il s'agit du bonheur de ma vie.

Il redressa la tête qu'il avait nonchalamment appuyée contre le dossier du fauteuil.

— Que penses-tu de Frédéric de Mas?

— Rien..., je le connais si peu.

— Comment ! tu l'as rencontré chez M<sup>me</sup> de L'Espinet ; hier encore il assistait à ta conférence ; vous avez dîné ensemble dimanche !

— C'est juste... J'ai même regretté sa présence chez nous. Elle rompaît une intimité dont je te croyais plus jalouse.

— Te déplairait-il ?

— Certes non. Il a du mérite, de la droiture, des sentiments chevaleresques ; mais on ne jouit plus du foyer de famille dès qu'y pénètre un étranger.

Il se fit un silence. Jean se taisait, pris entre sa franchise habituelle et la crainte de blesser une sœur si haut placée dans son esprit. Elle le comprit et crut devoir s'excuser.

— Tu as le droit de te plaindre... J'aurais dû te confier mon secret..., un secret lourd à garder..., mais j'étais retenue par une fausse honte... Je n'osais t'avouer mes projets...

— Explique-toi !

Le voyant anxieux, elle voulut en finir, et, faisant appel à son courage :

— Je crois que le baron Frédéric de Mas a l'intention de te demander ma main.

— Ta main !... C'est impossible !... Tu te trompes !

— Je ne puis me méprendre sur ses sentiments.

— T'aurait-il fait des aveux ?

Elle eut un sourire amer, découragé.

— Tu trouves que je suis vieille, n'est-ce pas, et peu faite pour les provoquer?... Je l'ai pensé avant toi... J'ai lutté beaucoup... Et pourtant, je suis prête à céder... Je suis déterminée à cette union, si tu l'approuves..., si tu y consens... Et aujourd'hui je te demande d'accepter un nouveau frère.

L'incrédulité, la surprise, une jalousie dont il n'avait pas conscience, se partageaient l'âme de Jean. Il était debout, les bras allongés contre le corps, bouleversé par cette révélation inattendue. Eh quoi, Germaine, cette sœur, cette mère dont le cœur lui avait appartenu, allait partager avec un autre le trésor d'affection qu'elle lui avait donné ! Toutes ses pensées n'iraient plus vers lui ! Elle ne mettrait plus en lui ses espérances ! Cette confidente de ses secrets désirs ne serait plus entièrement à lui ! Elle aimait, elle aimait d'amour... L'odieuse passion !... Jamais il ne l'avait mieux détestée, et du fond de son cœur resté chaste, il la maudissait. Désormais il serait seul, sans une âme pour le soutenir aux jours d'épreuve et l'encourager aux heures de défaillance. Un étranger s'était introduit au nom d'un frère absent ; et il lui avait suffi de paraître pour conquérir Germaine...

En le voyant, il avait deviné un ennemi. Jamais il n'avait senti pour lui cette sympathie qu'il éprouvait pour les camarades de

Bernard. Maintenant il le prenait en aversion. Le visage très pâle, le regard assombri, il cherchait des arguments, il forgeait des armes comme s'il se fût agi de sa propre défense :

— Connais-tu la famille du baron de Mas?

— Elle est digne de s'allier à la nôtre, fit-elle doucement.

— Qui te l'a dit?

— M<sup>me</sup> de L'Espinet.

— Comment! elle connaît ce projet!... La ville en est donc informée!

— Elle ne sait rien, puisque M. de Mas, qui t'attendait sans doute, ne s'est ouvert à personne. Mais, avant de l'accueillir dans son intimité, elle s'est renseignée, — elle me l'a dit, — et son enquête a été favorable. Tu sais avec quel soin elle choisit ses amis, et combien elle est sévère sur les questions touchant à l'honneur.

— Oui... Elle n'est indulgente qu'aux fautes de conduite.

— Tu es impitoyable pour notre vieille amie.

— Et quelle est la fortune du baron de Mas?

Elle le regarda, surprise d'une pareille question sur ses lèvres.

— Ne t'y trompe pas, reprit-il, la fortune est nécessaire. Elle est une force, parce qu'elle donne l'indépendance.

— Depuis un siècle, notre maison vit dans la gêne, et je ne sache pas qu'aucun de nous ait jamais failli... D'ailleurs, rassure-toi..., M. de Mas est dans l'aisance... Parlons plutôt de la valeur morale, du courage de celui que tu sembles dédaigner... C'est un héros... Tu n'ignores pas ses brillants états de service..., son dernier fait d'armes?...

— L'exploit de Fou-Tchéou! fit-il avec impatience.

— Quelle raison invoquerais-tu pour l'éloigner? Parle, explique-toi. Ni le doute ni le soupçon ne doivent se glisser ici. Ils nous désuniraient à jamais, nous, frère et sœur, qui nous sommes aimés comme fils et mère.

Alors, il lui dépeignit les dangers d'une pareille union. Derrière des apparences de bonheur, il entrevoyait d'amères déceptions. D'un amour trop tardif naîtraient la douleur et le regret. Peut-être connaîtrait-elle l'abandon, au moins les tourments de la jalousie. Et si la loyauté du baron de Mas était une sauvegarde contre de pareils maux, sa destinée ne serait guère meilleure. Quelle torture pour une femme aimante et aimée que ces absences des marins exposés à tant de dangers! Elle voulait sortir de la solitude? C'était pour la retrouver plus cruelle et plus désolée. Qu'elle résistât à une tentation passagère, et sa vie resterait calme et douce. N'était-elle pas sa sœur chérie, sa confidente, son conseil? Le rôle qu'elle jouait auprès de lui ne lui suffisait-il donc plus?

Ces représentations ne la touchaient guère. Elle se les était faites et elle les avait réfutées. Sans lui répondre directement, elle reprit :

— Rappelle-toi le passé, hélas! bien lointain... Ai-je accompli la promesse faite au lit de mort de notre mère, quand elle mit Bernard et toi entre mes bras?... Ne vous ai-je pas consacré mon existence sans regretter ma jeunesse qui s'envolait, sans comparer mon sort à celui des autres jeunes filles? Ta reconnaissance se traduirait-elle aujourd'hui par des exigences inexcusables, car elles sont sans raison?

La tête serrée entre les mains, il restait déconcerté par l'insistance de Germaine. En apprenant de sa bouche, sans y être préparé, qu'elle était aimée et surtout qu'elle aimait, il avait ressenti un horrible serrement de cœur, il avait cédé à une jalousie âpre, déchirante. Et parce qu'il se défendait, parce qu'il voulait garder son unique bien, Germaine s'indignait, elle l'accusait d'égoïsme, d'ingratitude et d'injustice... Il souffrait... Elle ne le voyait donc pas!...

Par degré, cet emportement tomba. Excessif, violent, peu habitué à se contraindre, il n'avait pu réprimer un éclat de colère, mais la raison reprenait le dessus. Il eut une vision plus nette et plus saine de la situation. Qu'avait-il fait pour Germaine, comment l'avait-il payée de son dévouement et récompensée de ses sacrifices, hormis en l'aimant et en la respectant? Et il s'indignait que cela n'eût pas suffi à remplir sa vie! Peut-être cette vierge, mère par son immolation, n'eût-elle pas souhaité d'autre affection si ses enfants l'eussent entourée. Bernard l'avait quittée pour suivre sa carrière; lui-même avait préféré les travaux de la politique et les succès de la tribune à la vie de famille et à l'étroite existence de la noblesse toulousaine. De quel droit prétendait-il suffire à un cœur qu'il avait abandonné au culte des souvenirs? De quel droit mettrait-il obstacle à une union sortable, n'ayant rien à offrir en échange? Il ne pouvait forcer Germaine à passer indifférente auprès d'un amour réciproque. De pareilles prétentions seraient excessives, coupables peut-être. Le désir de son cœur égoïste ne devait pas être imposé comme une loi. Le sens du vrai et du juste domptait sa révolte. Elle s'apaisait et se fondait dans un accès d'attendrissement. Pour la première fois, il devinait le pouvoir invincible et la force suprême qui fait ployer l'humanité. Germaine sortait d'un long engourdissement; pour avoir entrevu l'amour, elle était embellie, transfigurée. Dans ses plus lointains souvenirs, jamais il ne se la rappelait si jeune, si rayonnante.

Quelques larmes avaient coulé sur sa joue. D'un geste encore brusque, il les essuya, redressa la tête et s'assit près d'elle.

— Germaine, ma sœur chérie, pardonne-moi... J'étais injuste, ingrat.

— Ne parle pas ainsi!

— Je veux être pardonné... Oublie une folie que je me reproche.

— Ami, je sais lire dans ton cœur.

— Sois aimée comme tu le mérites..., heureuse comme je le souhaite... Pourquoi même avoir tant tardé?... Il fallait me dire plus tôt ton secret..., éveiller ma sollicitude endormie.

— Comment l'aurais-je pu!... Mon âme était calme et sans désir... Un homme est apparu, affectueux comme Jean, fier comme Bernard. A sa vue, je me suis senti un cœur de femme. Tu croyais mes regards tournés vers le ciel, et ils se sont abaissés vers la terre.

— Germaine a toujours fait le bien, elle a toujours aimé le beau. S'il faut un coupable à châtier, il n'en est d'autre que moi. Quand je te quittai, j'aurais dû songer à ton avenir..., assurer la paix de ton âge mûr en dédommagement d'une jeunesse sacrifiée pour nous... Combien je fus imprévoyant!...

— Ne te reproche rien!... Tu ne pouvais connaître celle qui ne se connaissait pas elle-même.

Il lui prenait les mains, il les serrait entre les siennes, il les passait sur ses paupières irritées par les pleurs retenus. C'était entre eux la tendresse de l'enfance, retrouvée dans sa fraîcheur et sa saveur exquises.

— Merci, dit-elle. Si tu savais combien tu me rends heureuse?... Mon fils, mon Jean, ne crains pas que je sois moins fière et moins occupée de toi... Frédéric ne sera pas jaloux de notre affection... Nous serons deux à t'aimer et à nous réjouir de tes succès.

En entendant ce nom, il eut encore un regard inquiet. Très sensible, très impressionnable, il éprouvait une crainte instinctive du frère que lui imposait Germaine.

— Il ne semble pas qu'il ait goûté ma conférence... Je le crois incrédule...

— Chez M<sup>me</sup> de L'Espinete, il a montré son admiration pour ton talent. Hier encore, entre lui et Clotilde de Rodeloze, c'était à qui porterait plus haut la louange.

— Ah! vraiment.

— D'ailleurs, tu le sais, les marins sont pieux. Frédéric m'a dit qu'il croyait... J'aurais dû lui demander s'il pratiquait aussi... Une sorte de discrétion m'a retenue.

— Dès l'instant qu'il est croyant, le retour aux pratiques de la religion ne lui coûtera guère. Tu l'y aideras.

Dominant le tumulte de ses pensées jalouses, rentré en lui-même, obéissant à l'impulsion de sa nature mobile, Jean parcourait le

salon de long en large et, devant Germaine ravie, il cherchait à se convaincre des avantages qu'offrait l'union de sa sœur et du baron de Mas.

Elle quitterait Toulouse où la médiocrité de leur fortune l'obligeait à vivre, elle viendrait à Paris où le retenait la vie politique. Il ne souffrirait plus de leur longue séparation; il retrouverait auprès d'elle cette vie de famille qu'elle lui avait fait tant aimer. Puis il montrait Bernard réclamé par son beau-frère comme officier de choix, mis à même de prouver ainsi son zèle et d'utiliser ses qualités solides.

Et, s'excitant au son de sa propre voix, s'étourdissant, il défendait une cause attaquée quelques instants plus tôt, il oubliait ses préventions, il se souvenait à peine de ses griefs.

— Quand le verrai-je?... J'ai hâte de lui dire ma sympathie et de l'accueillir dans notre maison.

— Il ne tardera pas, fit-elle en interrogeant la pendule du regard. J'étais si sûre de ton affection, si certaine de ton consentement que je l'ai autorisé à venir ce soir même. C'est par tes lèvres que ma réponse lui parviendra.

— Comme tu es bonne! je suis indigne de toi.

Ils continuèrent à causer, évoquant les souvenirs du passé, revivant leur enfance et leur jeunesse uniquement charmée par leur tendresse. Ils se rappelaient leurs sacrifices et leurs efforts; ils comptaient les succès remportés; ils regardaient l'avenir avec confiance, chacun d'eux y recevant sa part de bonheur ou de gloire; ils s'abandonnaient à une quiétude du cœur et de l'esprit.

Un bruit sourd, les vibrations d'un vantail ouvert et refermé les tira de leur rêve.

— Le voici! fit-elle d'une voix tremblante.

— Je suis heureux.

Quelques minutes s'écoulèrent dans l'attente. Enfin, la porte du salon s'ouvrit à son tour, et Frédéric entra.

Dès son arrivée à Toulouse, il s'était intéressé à M<sup>lle</sup> de Deyme. Bien qu'elle se gardât de toute prétention, Germaine, qui avait surveillé l'éducation de ses frères avec grand fruit, l'avait charmé par l'étendue de ses connaissances et la pénétration de son esprit. Il avait ressenti pour elle une sympathie spontanée, mais sans but, et il avait été bouleversé en devinant, à quelques sous-entendus, qu'on les fiançait. Aussitôt, il avait résolu de mettre un terme à une situation fautive avant qu'il n'eût compromis la sœur de Bernard ou qu'on l'eût contraint à une démarche bien éloignée de sa pensée. Peut-être avait-il eu tort, dans sa jeunesse, de ne pas asseoir une compagne à son foyer désert. Et encore le marin s'appartenait-il!

Il fut étonné de se poser ces questions, surpris d'y répondre et plus surpris encore de se trouver à Toulouse. L'intimité qu'il y avait nouée était donc bien douce? Mais l'exquise créature qu'il retrouvait chaque jour partageait sans doute ses idées sur le mariage. Elle eût ri ou se fût blessée d'une allusion même discrète. Comment lui parler d'amour, comment aborder un pareil sujet, si jamais il y eût songé? Cependant, le jour où il lui avait annoncé son départ, elle l'avait prié de rester avec une émotion et une insistance singulières. Avait-il bien lu dans le cœur de M<sup>lle</sup> de Deyme? Par surprise, avait-elle franchi la première cette barrière qu'il craignait d'affronter? Dans sa disposition d'esprit, dans sa perplexité, il suffisait d'une pression bien faible pour le faire incliner à un parti décisif.

Alors il en était venu à bénir sa rencontre avec Germaine, belle sous sa lourde chevelure noire, pleine de ce charme pénétrant d'un beau jour d'été à son déclin, douce, franche, intelligente, d'un âge et dans une situation sociale qui s'harmonisaient si bien avec les siens. S'étant affermi dans son dessein, il avait fourni à M<sup>me</sup> de L'Espinet les renseignements de nature à éclairer la famille où il désirait entrer, et assuré du consentement tacite de M<sup>lle</sup> de Deyme, il avait attendu une occasion de s'ouvrir à elle. Cette occasion s'était présentée au sortir de la conférence.

En le voyant entrer, le frère et la sœur s'étaient levés, Jean avec impétuosité, Germaine avec une grâce alanguie, accentuée par la pâleur subite de ses joues. M. de Mas eut pour elle un regard très tendre et porta respectueusement à ses lèvres la main qu'elle lui tendait.

Également contraints, également émus, ils s'étaient assis autour de la cheminée. Germaine ne se défendait pas d'un malaise croissant à mesure que le silence durait; Jean, dominé par une gêne indéfinissable, cherchait un mot pour rompre le charme étendu sur eux. Le visage que Frédéric portait haut et fier comme pour braver un orage gardait l'empreinte d'une vive anxiété.

Accoutumé à parler en public, attribuant à une timidité exagérée un silence qu'il ne s'expliquait pas, Jean, d'un geste amical, prit les mains du marin.

— Ma sœur m'a laissé comprendre le but de votre visite. Elle croit avoir deviné vos sentiments et ne fait pas mystère des siens. J'approuve son choix, mon cher ami, et j'entrevois avec une vive satisfaction l'existence qui l'attend auprès de vous.

Un éclair traversa les yeux du baron de Mas, illumina son mâle visage, et le tremblement de sa voix trahissant son émotion :

— Ah! merci, merci à vous deux! Je vous dois la plus douce

joie de ma vie. Merci d'avoir exaucé mes désirs..., de m'accepter tel que je suis..., tel que je ne puis cesser d'être...

Jean se méprit; il crut que le marin faisait allusion à sa carrière et aux dures épreuves qu'elle imposait...

— Nous ne connaissons que trop, hélas! le chagrin des longues séparations. Que d'inquiétudes nous a causées Bernard!... J'ai rappelé nos tourments à Germaine; elle a pesé elle-même la part de bonheur et de soucis que lui offrait la vie nouvelle où elle allait entrer. Vous avez fait pencher la balance. Mon devoir le plus strict était rempli, il ne me restait plus qu'à m'unir de cœur et d'âme à une sœur tendrement chérie.

— La générosité de M<sup>lle</sup> de Deyme me touche profondément et ne me surprend pas..., mais il est une question d'ordre plus grave dont vous ne me parlez pas. J'ai instruit M<sup>me</sup> de L'Espinet de toute mon existence..., et pourtant je sens qu'il est un point sur lequel elle s'est tu...

A ces mots, Germaine se leva brusquement. Il crut qu'elle allait s'éloigner et le laisser en tête à tête avec Jean :

— Ne nous quittez pas!... Alors, je vous dois un aveu. Ma vie fut celle d'un soldat loyal et je ne m'adresse aucun reproche... Mais nous ne suivons pas le même culte. Je suis de la religion réformée... et très attaché à ma croyance.

— M<sup>mo</sup> de L'Espinet n'y a fait aucune allusion! répondit-elle éperdue.

— Elle le sait pourtant... A moins qu'elle n'ait confondu deux branches de ma famille! L'une est restée en France après la révocation de l'édit de Nantes; l'autre s'est exilée et, fidèle à sa foi, n'est rentrée dans notre pays que depuis les guerres du premier Empire. Je descends de cette dernière.

Cette confession était tombée entre eux comme un coup de foudre. Germaine, d'une pâleur livide, le sang retiré au cœur, s'affaissa sur un siège : Jean se dressa dans l'attitude du soldat prêt à combattre l'ennemi de son Dieu. Maintenant il comprenait la réserve du marin, il s'expliquait sa froideur, il savait pourquoi, tout à l'heure, ses bras ouverts pour accueillir étaient retombés inertes. Et ses sentiments généreux, mis en déroute par la présence d'un hérétique, le cédaient de nouveau aux conseils de sa personnalité. Il sentait qu'une pareille alliance ruinerait sa situation politique et serait un démenti flagrant à ses discours. Sa sœur, Germaine de Deyme, n'épouserait jamais un protestant! Il ne l'avait pas défendue contre un amour regrettable, mais il saurait la préserver de la pire des unions! Il était fort, maintenant qu'il pouvait parler au nom de la religion!

— Après cet aveu, laissez-moi m'étonner, monsieur, que vous ayez franchi notre porte.

— Un devoir amical me conduisit dans cette maison.

— J'entends, mais vous deviez vous en tenir à une visite. Vous n'ignoriez pas qu'un obstacle indestructible se dressait entre vous et M<sup>lle</sup> de Deyme. Sa mission terminée, un homme... prudent, discret se fût éloigné.

Sous l'insulte, le marin eut un geste de colère, son visage sévère s'empourpra. Pourtant il se contint :

— Je ne relèverai pas les termes blessants dont vous venez de vous servir... Mes sentiments pour M<sup>lle</sup> de Deyme me l'interdisent. Si je me résous à donner des explications, c'est que je les dois à celle que j'aime. Je la supplie de ne douter ni de ma loyauté ni de mon cœur.

Et se rapprochant de Germaine anéantie :

— Ne m'accablez pas, vous aussi!... Pardonnez-moi de m'être laissé charmer et captiver. Je suis resté parce que je n'étais plus maître de partir; je me suis tu parce que je vous croyais instruite de ma religion comme de ma vie entière. D'ailleurs, le Christ n'est-il pas notre père et notre sauveur à tous deux? Ne pratiquons-nous pas l'un et l'autre sa loi? Ne lui adressons-nous pas les mêmes prières? Qu'importe la forme du culte! On peut suivre des rites différents, y être attaché par des traditions de famille unies à des souvenirs sacrés, et trouver le bonheur au même foyer.

— Vous vous trompez, monsieur, dit Jean avec dureté. Les mariages mixtes font le désespoir des âmes pieuses.

Germaine releva la tête et ses yeux s'arrêtèrent suppliants sur son frère.

— Serais-tu donc inflexible? murmura-t-elle.

Il comprit qu'au fond de son cœur elle acceptait les explications de Frédéric. Alors, saisi de courroux, il se retourna contre sa sœur.

S'il fallait user de violence, il n'hésiterait pas, lui, son fils, lui son élève, plutôt que de l'abandonner à sa folie, plutôt que de l'autoriser à contracter cette union.

Tendues vers lui, les mains jointes de Germaine demandaient pitié. Loin de se laisser attendrir, il résistait avec l'ardeur d'un sectaire, il attaquait avec la violence d'un illuminé, il montrait avec une logique farouche les divergences irréductibles des deux confessions. Il prévoyait les difficultés que ferait naître leur pratique dans la même famille. Il niait l'affection, la communion des âmes, quand l'erreur devait côtoyer la vérité. Il insistait sur l'exemple pernicieux qu'une situation si grave offrait aux enfants. Il dépeignait avec horreur ces contrats où l'on mêlait les questions viles aux intérêts sacrés, où l'on discutait les régimes et les apports après avoir déterminé la religion future des filles et des garçons et avoir

préparé entre eux les germes de cette désunion qui divisait les parents. La vie conjugale, surtout à l'âge de Germaine, n'offrait-elle pas assez de périls sans qu'on les aggravât encore!

— Le catholicisme impose la soumission, veut l'obéissance et le respect, conclut-il; le protestantisme proclame les mérites du libre examen, permet à la conscience humaine de s'ériger son propre juge. Comment des esprits élevés dans des sentiments si différents pourraient-ils jamais s'entendre? Il en serait de même de vos âmes!

Frédéric avait fui la discussion tant il craignait d'offrir des armes à son adversaire. Enfin, Jean s'arrêta, las de parler sans provoquer de réplique.

Alors le marin sortit de son impassibilité apparente et se tourna vers Germaine. Lirait-il sur son visage un arrêt cruel ou la promesse d'un bonheur tant disputé? Sa muette interrogation ne reçut pas de réponse. La pauvre fille, prise d'épouvante à la pensée de le perdre, écrasée, irrésolue, se sentait partagée entre son amour et sa foi.

— Vous venez d'entendre votre frère, dit Frédéric d'une voix qui caressait et implorait.

— Oui, murmura-t-elle entre deux sanglots.

— Nous ne parlons pas le même langage; il invoque une soi-disant sagesse faillible comme la raison humaine; je ne m'adresse qu'à votre cœur, au cœur qui ne trompe jamais. Agréez l'hommage d'un amour profond, inaltérable, capable de tout accepter parce qu'il saura tout comprendre.

Un combat affreux se livrait dans l'âme de Germaine. Tantôt elle attachait ses regards sur Jean, ce frère si ferme en ses croyances, cet apôtre élevé de sa main, formé du meilleur d'elle-même. Il représentait sa vie de dévouement, il incarnait ses mérites accumulés. Auprès de lui, c'était encore le sacrifice, mais aussi le repos de la conscience.

Puis elle considérait Frédéric, ce nouveau venu placé par la destinée sur son chemin solitaire, inconnu naguère, et sur qui reposaient ses espérances. Avec lui, c'étaient l'amour, le bonheur, le foyer domestique, l'emploi d'une vie inutile, mais au prix d'une transaction avec le devoir et la foi. Suivrait-elle un frère terrible qui n'avait pour elle que des menaces, ou l'étranger prosterné à ses pieds? Le problème se posait dans toute son amertume et sa rigueur. Et, soit que la foi l'emportât sur l'amour, soit que l'habitude du dévouement vînt au secours de sa piété, malgré sa défaillance physique, elle se sentait plus de courage pour briser son cœur en éloignant Frédéric, qu'elle n'avait de force pour résister à Jean.

Ces pensées, d'abord venues à son esprit dans un désordre

confus, se dégageaient du chaos de ses émotions. Une crainte nouvelle l'assaillait. Qu'elle écoutât son amour, qu'elle s'alliât à un protestant, et sa faute retomberait sur son frère, arrêtant son essor, condamnant la valeur de son enseignement et la puissance de sa doctrine, détruisant la bienveillance que les royalistes lui témoignaient. Alors même que Jean triompherait de ces difficultés, ils risqueraient d'être à jamais désunis. Pourrait-elle seulement s'intéresser à ses succès auprès d'un époux qui verrait à regret prospérer l'œuvre apostolique? Ne se heurterait-elle jamais à des railleries, à des ironies capables de la blesser? Elle serait séparée de son frère, et, pis encore, elle devrait se taire, de crainte d'éveiller les susceptibilités de Frédéric devenu son mari. Puis, si Jean échouait, s'il était renié, ne serait-elle pas responsable de sa carrière brisée, ne priverait-elle pas les monarchistes de leur champion, ne consumerait-elle pas leur ruine, ne leur ôterait-elle pas jusqu'à l'espérance? Si elle persistait, elle courrait à une catastrophe. Mais elle écouterait les représentations de son frère unies aux alarmes de sa conscience, elle ne détruirait pas son œuvre, elle ne faillirait pas, elle n'avait plus le droit de succomber.

Comme s'il eût suivi dans un miroir les péripéties de la lutte, Jean comprit que l'instant décisif était venu. Il fallait précipiter le dénouement de cette scène.

— Germaine, tu m'accuses peut-être d'intolérance..., tu me soupçonnes d'égoïsme?

— Oh! Jean!

— Ne t'en tiens pas à mes conseils. Bernard est notre aîné. Il est soldat, mais il a gardé de son éducation une piété sage et une droiture impeccable. Adieu! Je m'en remets à son jugement et ne pèserai plus sur ton esprit.

Il allait partir. Elle craignit de ne plus revoir son enfant, elle crut qu'elle perdrait son fils bien-aimé. Et, suppliante, brisée, s'attachant à lui :

— Ne me quitte pas ainsi!... Tu sais que j'ignorais... Assiste-moi plutôt dans cette épreuve.

Et, se tournant vers Frédéric sans se détacher de Jean :

— Il fallait me fuir..., m'éviter ce déchirement..., respecter mon repos perdu à jamais!

A ces mots, il eut une protestation désespérée :

— Quoi! Germaine, vous voudriez...

— Ce que je veux!... hélas!... le sais-je seulement! Jean a parlé... Bernard dira comme Jean...

Sa poitrine haletante avait des gémissements rauques, un spasme convulsif la secouait. Bien que le marin, par un sentiment d'exquise

délicatesse, s'écartât de la femme qu'il brûlait de presser sur son cœur, Jean reporta sur eux un regard si dur, chargé de tant de colère, que Germaine en fut transpercée. Très droite, ferme comme une martyre marchant au supplice :

— Ne pars pas, Jean..., j'obéirai...

— Je n'ai jamais douté de ma sœur, répondit-il avec une gravité qui consacrait cet engagement.

Après un silence, il reprit :

— Malgré ton désir, je dois te quitter, Germaine. On m'attend ce soir à l'Archevêché. Dans les menus incidents de la vie comme dans les circonstances graves, le devoir commande.

— C'est un maître parfois bien cruel.

— Dont il faut suivre la loi.

Tremblante, prête à défaillir, elle avait gagné le seuil de la porte. Alors elle se retourna, et, au moment de renoncer pour jamais à son amour, elle en voulut donner un témoignage suprême à l'élu de son cœur.

— Adieu, mon ami..., mon bien-aimé Frédéric... On ne goûte pas ici-bas aux béatitudes célestes... Le saint nom de Dieu soit béni!

— Par grâce, écoutez-moi!

— Je ne puis...

— Ne me sacrifiez pas ainsi!...

— Je le dois...

— Ne prononcez pas un arrêt irrévocable... attendez...

— Non! s'écria-t-elle avec emportement, si je ne broie pas mon cœur ce soir même..., à l'instant..., je n'en trouverai jamais le courage... Et il faut que cela soit!... Vous attendriez de moi le bonheur..., je m'efforcerais de vous le donner, et n'apporterais à ma suite que les regrets.., peut-être les remords... Partez..., ne revenez jamais..., au nom de ce qui vous est le plus cher!

— Rien ne m'est cher, hors Germaine!...

— Eloignez-vous..., oubliez-moi..., je vous en conjure!

— Comment pourrais-je vous oublier!... Vous-même, ne regretterez-vous pas d'être passée si près du bonheur et de l'avoir repoussé?

— Oh! oui, Frédéric..., toute ma vie, je pleurerai..., je regretterai... Mais il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse... et non la nôtre...

D'un geste automatique, elle poussa la porte de sa chambre et disparut.

Les yeux obstinément fixés sur Germaine, jusqu'au moment où le battant s'était refermé, Frédéric n'avait pas fait un mouvement pour la retenir. Il sentait que, dominée par sa foi, retenue par ses

affections de famille, elle ne reviendrait jamais sur sa détermination. Insister, ce serait la faire souffrir davantage. Il n'avait plus l'espoir de la fléchir.

— Tout est fini!... murmura-t-il.

« Elle est sauvée! » pensa Jean.

— Voulez-vous, monsieur, que nous nous retirions?

Le marin le suivit. Ils descendirent le large escalier et traversèrent la cour. La porte cochère s'ouvrit et se referma avec ses habituelles résonnances. L'irréparable, le vide, étaient au delà. Dans la pensée de Frédéric, il n'y avait plus de refuge que sur la mer, cet insondable tombeau où s'engloutissent pêle-mêle les douleurs et les espoirs.

Au moment de quitter celui dont il venait de briser le cœur, Jean eut un retour de pitié. Le danger passé, le soldat de la foi désarmait.

— Excusez mon attitude, monsieur. Si mes paroles ont été vives, elles ne s'adressaient pas à un homme que j'estime profondément, mais au luthérien aspirant à la main de ma sœur. D'ailleurs, à vous aussi j'ai rendu service. Vous le reconnaîtrez un jour, dès que vous aurez reconquis la vision nette des choses. Le temps amortit les peines d'amour, conclut-il en manière de consolation.

— Vous aimerez peut-être, monsieur. Quelque mal que vous m'ayez fait, je ne souhaite pas que vous connaissiez jamais une souffrance pareille à celle que j'endure à cause de vous.

Jean secoua la tête comme en une sorte de défi. Il se croyait invulnérable.

Le baron de Mas s'éloignait; le bruit de ses pas se perdait dans la nuit.

Alors Jean fut saisi de regret. Il eut la vision de Germaine demimorte, écrasée par le chagrin. Il lui avait défendu d'aimer; au moins devait-il la consoler, essayer de lui rendre la paix. Mais cette inspiration généreuse l'effraya; il la repoussa comme une pensée mauvaise. Il craignit de se laisser attendrir, de perdre le fruit d'une victoire chèrement achetée. Pour chercher une diversion à la tristesse qui l'oppressait, pour fuir l'image de sa sœur, il se hâta vers l'Archevêché où l'attendaient ses amis.

Jane DIEULAFOY.

La suite prochainement.

---

# LE PROBLÈME DE LA POPULATION

---

Bien avant que l'opinion publique ne s'émût du déclin de la natalité en France, et alors que ce poignant problème n'était pas encore posé devant elle, le *Correspondant*, dans sa clairvoyance et sa sollicitude toujours en éveil à l'égard des grands intérêts sociaux, en avait signalé la gravité à l'attention de ses lecteurs.

A l'occasion du recensement de 1866, un écrivain d'un esprit aussi pénétrant que net et ferme, M. Raudot, publiait dans ce recueil<sup>1</sup> deux articles qu'on ne peut relire aujourd'hui sans être tenté d'attribuer à leur auteur le don de prophétie. Et, pourtant, le nombre annuel des naissances atteignait encore le million; mais alarmé, dans son patriotisme ardent, de l'affaiblissement progressif et constant de notre natalité, en regard de l'accroissement rapide des peuples rivaux qui nous enserrent, M. Raudot, trente ans à l'avance, signalait, dans cette tribune ouverte aux avertissements importuns, les étapes d'un déclin dont la lamentable réalité, qu'aucune complaisance officielle ne peut plus voiler, attriste aujourd'hui tous les Français encore capables de réflexion.

L'étoile du second Empire avait déjà pâli; une vague inquiétude commençait à pénétrer dans les masses populaires; mais, seuls, quelques esprits d'élite, quelques voyants, annonçaient les tempêtes prochaines. *La Réforme sociale* de Le Play avait paru; c'était l'époque où l'évêque d'Orléans publiait son prophétique écrit *l'Athéisme et le Péril social*; les strophes superbes de V. de Laprade s'efforçaient en vain d'élever les âmes à la hauteur des périls imminents. Rien ne servit: ni l'éloquence d'un Montalembert et d'un Dupanloup, ni la sagacité d'un Thiers, ne purent arracher la nation et ses chefs à leur aveuglement. Les chefs disparurent dans la tourmente; la nation n'en sortit que déchirée, désarmée, mutilée, et vingt-cinq ans après la catastrophe, Dieu seul pourrait dire si ses blessures guériront.

Certes, le sort aura été dur pour les hommes de cœur de notre génération: aucune de leurs espérances ne s'est réalisée; leurs craintes seules ont toujours été surpassées par l'événement.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 mars et du 25 avril 1867.

## I

Sans aucun doute, M. Raudot, quand il analysait avec inquiétude, dès 1867, les résultats des dénombrements successifs de la France, n'aurait pas voulu prévoir qu'avant un quart de siècle ces accroissements annuels dont il accusait la lenteur tomberaient à zéro et, par une chute continue, se changeraient en déficit.

C'est pourtant où nous en sommes. Les résultats lamentables de chaque recensement et de tous les tableaux annuels du mouvement de la population ont fini par alarmer l'opinion publique<sup>1</sup>, et l'on peut dire qu'aucun sujet ne la préoccupe davantage. C'est encore un heureux symptôme et une raison de ne pas désespérer. L'opinion n'a pas d'ailleurs à réagir, en cette matière comme en tant d'autres, contre un enseignement doctrinal erroné. Les économistes français se sont, en général, assez bien gardés contre l'influence des idées de Malthus et de Stuart Mill. Cette école a exercé peu de séduction sur des écrivains vivant dans un pays où la population ne s'est jamais accrue, même aux meilleures époques, que modérément.

D'ailleurs, les faits économiques qui se déroulent sous nos yeux sont bien de nature à rappeler à l'humilité toute science humaine et à convaincre les penseurs et les savants de la courte portée de leurs prévisions. C'était le cauchemar de la pullulation indéfinie de l'espèce humaine qui hantait, au début de ce siècle, le cerveau de ces calculateurs méticuleux. Il leur paraissait mathématiquement démontré que, dans un avenir prochain, l'espace et les subsistances allaient manquer sur ce globe encombré et épuisé; et voici qu'avant le siècle révolu, alors qu'une des fameuses progressions de Malthus, celle de la population, se trouve réalisée, au moins par à peu près; voici qu'une crise éclate, en effet, mais c'est par l'excès de la production qu'elle est provoquée : les prix baissent partout, le monde est surchargé de produits, les consommateurs manquent aux subsistances; en même temps et presque subitement le globe s'élargit en quelque sorte et les hommes manquent aux terres nouvelles qui appellent les colons. Encore une fois, les textes sacrés assistent immuables à l'écroulement des systèmes humains qui les avaient méconnus. La suprême bénédiction, dans les Livres saints comme dans les prières de l'Église, est la promesse ou le vœu d'une postérité nombreuse; et Bossuet tirait de l'Écriture cette maxime de gouvernement que *les vraies richesses d'un royaume sont les hommes*.

<sup>1</sup> Voy. notamment dans le *Correspondant* du 25 avril 1894, l'article du marquis de Nadaillac : *un Cri d'alarme*.

L'étrange phénomène par lequel la France se singularise au milieu des nations européennes dont aucune n'est ni mieux douée ni mieux pourvue qu'elle, non seulement inquiète tous les Français fiers du glorieux passé de leur pays et soucieux de son avenir, mais s'impose aussi à l'étude des économistes et des publicistes dont les travaux ont pour objet d'éclairer l'opinion et de préparer l'œuvre du législateur et de l'homme d'Etat. Si le mal est de ceux qui peuvent être guéris, il faut en connaître les causes pour lui trouver des remèdes.

Le développement graduel et ininterrompu du mal en révèle tout d'abord la profondeur et la gravité. Evidemment, il ne s'agit pas d'un déficit accidentel, d'une défaillance temporaire, d'un malaise passager, tels qu'en ont produit de tout temps les fléaux auxquels l'humanité est exposée : guerres, famines, épidémies ; on se trouve en présence d'une maladie organique du corps social, qui le mine et l'épuise lentement<sup>1</sup>.

## II

Parmi les causes le plus communément signalées, nous ne nous arrêterons que pour mémoire à celles qui nous sont communes avec d'autres nations, chez lesquelles il n'apparaît pas qu'elles

<sup>1</sup> On lit dans le *Temps* du jeudi 6 août 1896 :

« Les résultats du recensement, connus depuis hier, ne sont pas pour diminuer l'inquiétude patriotique de tous ceux qui s'affligent en voyant notre pays tomber graduellement dans un état d'infériorité numérique aussi redoutable pour lui qu'une série de défaites en bataille rangée. Chaque période quinquennale apporte, sinon sa déception, — car on ne s'attend guère à ce que les choses prennent une autre tournure, — du moins sa pénible constatation. En 1886, l'excédent sur 1881 était de 565 380 individus. En 1891, il n'était plus, sur 1886, que de 208 584 unités. Et cette fois, par comparaison avec 1891, la statistique n'accuse plus qu'une augmentation de 133 819 unités. Dans dix ans, si le mouvement continue, la France sera *sensiblement moins peuplée* qu'aujourd'hui.

« Ajoutez à cela que l'émigration vers les centres urbains continue. L'excédent de population par rapport à 1891 est fourni « presque exclusivement », dit la note officielle, par les villes. Il arrive, d'ailleurs, que l'accroissement des villes n'empêche pas, dans un même département, la diminution sur l'ensemble de la population. C'est le cas pour quatorze départements. En d'autres termes, l'afflux des étrangers et des habitants d'une autre région de la France dans certains centres industriels de la Seine-Inférieure ou de la Somme, pour citer les deux exemples peut-être les plus frappants, ne compense pas le petit nombre des naissances dans les campagnes elles-mêmes. On se trouve donc en présence non d'un seul fléau, la désertion des campagnes au profit des villes, mais de deux fléaux dont les effets se combinent, celui-là d'abord et, en outre, l'affaïssement de la natalité. Les villes s'emplissent, au grand détriment des mœurs, et les campagnes, qui se vident pour affluer vers les villes, ne se repeuplent pas. »

produisent des effets appréciables, telles que l'excès des impôts ou des charges militaires. Ce n'est pas que ce soient là des influences négligeables et dont le législateur n'ait pas à tenir compte. Ces causes, quoique secondaires, ont certainement ajouté leur action à celle des causes principales. Il est possible, d'autre part, que, par suite de différences dans les mœurs et dans les coutumes, dans l'état des esprits et dans la répartition des fortunes et de l'aisance générale, les effets démographiques d'un même abus soient beaucoup plus prononcés et plus funestes chez l'un des deux peuples comparés que chez l'autre. Ainsi, en ce qui concerne l'exagération des impôts, si on objectait que l'Italie, qui est bien plus écrasée que la France par les excès de la fiscalité, se signale néanmoins par l'exubérance d'une natalité que ni les révolutions ni les souffrances engendrées par une politique d'aventures, n'ont pu faire fléchir, il serait à propos de faire observer que la situation de l'homme du peuple est bien différente en Italie de ce qu'elle est en France, et que la misère de l'Italien suffit peut-être pour expliquer sa résignation. Il ne s'agit, en effet, pour le paysan italien, que d'un degré de plus ou de moins dans l'indigence; sa pensée, en ce qui touche la vie matérielle, ne s'élève guère au-dessus de la satisfaction des besoins les plus impérieux; d'une sobriété à toute épreuve et capable des plus dures privations, il a perdu jusqu'à l'idée d'un bien-être dont il ne trouve aucun exemple autour de lui. Tout autre est la condition de nos paysans et de nos ouvriers; aucun d'eux, à moins que l'alcoolisme ou la paresse ne l'aient dégradé, ne se sent condamné à l'indigence à perpétuité. Tous rêvent, beaucoup peuvent espérer une amélioration sensible de leur sort, la plupart y travaillent. On peut donc très légitimement supposer que s'il devient assez lourd, non pas pour les rejeter dans la misère absolue, mais pour leur rendre plus difficile l'acquisition de ce bien-être relatif qu'ils ne cessent d'envisager, l'impôt puisse leur apparaître comme un nouvel obstacle qu'il s'agit de tourner, et que la tentation puisse leur venir de se soustraire à une charge naturelle, mais quasi facultative, pour compenser une autre charge légale et inéluctable.

Il est donc fort possible que l'excès de la fiscalité italienne reste sans influence sur la natalité de la Péninsule, tandis qu'un excès moindre, en France, ait un effet de dépression sensible sur le mouvement de la population. Il est, par suite, légitime de compter au passif de notre colossal budget une part de responsabilité dans l'affaiblissement de notre vitalité nationale.

La question du service militaire prête à des observations analogues. De ce que la population de l'Allemagne continue à croître

dans des proportions redoutables pour ses voisins, en dépit du service militaire obligatoire pour tous, il ne s'ensuit nullement qu'une législation similaire, en France, n'y soit pas désastreuse. Sans parler du génie différent des deux peuples, on peut penser que la loi allemande a mieux su respecter que la loi française les intérêts civils de la nation, et réussit à obtenir d'elle un plus grand déploiement de force militaire au prix de sacrifices moindres. Nous parlerons tout à l'heure des effets antisociaux de la loi française, dont les auteurs ne se sont pas uniquement inspirés, on le sait trop, des intérêts de la défense nationale. Il s'agit, en effet, d'une des causes les plus actives de notre désorganisation sociale, et nous n'envisageons, en ce moment, parmi les idées qui ont été émises dans la question de la population, que celles qui nous paraissent secondaires.

On a mis au nombre des causes de la lenteur relative du développement, en ce siècle, de la population française les grandes destructions d'hommes de la Révolution et du premier Empire et l'état de guerre presque perpétuel dans lequel a vécu la France de 1830 à 1871 et au delà.

Comme toutes les causes accessoires, celle-ci est insuffisante pour rendre compte du phénomène considéré dans toute son étendue, mais elle ne doit pas être négligée, et s'il est difficile de mesurer avec précision la part de ce facteur dans le résultat final, on peut affirmer qu'il a concouru à le produire et qu'il a aggravé les effets des influences dominantes.

Sans doute, si le corps social fût resté sain et s'il n'eût pas été débilité par le virus des doctrines révolutionnaires, il eût plus efficacement réagi contre les terribles saignées de la fin du dernier siècle et du commencement du nôtre. L'histoire enseigne avec quel merveilleux ressort les nations, la nôtre surtout, se relèvent après chaque grande calamité. Pour limiter les exemples et ne pas remonter jusqu'à saint Louis et aux croisades, que l'on songe seulement au règne si tôt interrompu d'Henri IV et même, sans sortir de notre sujet, à ce court arrêt dans la progression démocratique qui fut la Restauration. Mais toute l'évolution du dix-neuvième siècle s'est accomplie chez nous sous l'influence des principes de la Révolution, qui ont vicié notre démocratie et affaibli en elle l'énergie réparatrice et reconstitutive naturelle aux organismes sains. C'est pourquoi nous croyons qu'il est juste de compter au nombre des causes de dépression qui pèsent encore sur la vitalité du pays le préjudice infligé à notre race par la suppression des innombrables existences d'hommes jeunes et vigoureux qui furent tranchées dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, au

cours des longues guerres d'Afrique; dans celle de Crimée, qui fut si meurtrière; dans celles d'Italie et du Mexique; dans la dernière, enfin, et la plus funeste de toutes, dont l'image, toujours présente à tous les esprits, tend à reléguer dans une sorte de lointain historique le souvenir des guerres antérieures. Un jeune homme qui périt sur un champ de bataille ou dans une ambulance, c'est le plus souvent un père de famille perdu pour la nation.

Tous les peuples européens ont bien été mêlés aux guerres de la Révolution et de l'Empire, mais ils ne s'y sont trouvés engagés que successivement et ce n'est que dans la dernière période, lors de la grande coalition de 1813, qu'ils y ont été tous ensemble enveloppés. La France, au contraire, a supporté pendant vingt-trois ans le poids d'une guerre universelle et ininterrompue; puisque, dans la courte trêve de la paix d'Amiens, son gouvernement trouva encore bon qu'elle perdît une armée de 35 000 hommes d'élite à Saint-Domingue. Aux guerres étrangères, il faut ajouter les guerres civiles; aux massacres de la Vendée, ceux de Lyon, pour ne parler que des plus tristement célèbres. Ce fut pendant un temps une hallucination sanguinaire : il y eut des fous sinistres, et ils étaient les maîtres, pour trouver qu'on ne tuait pas assez et qu'on ne devait pas s'arrêter tant que les fusillades, les mitrailleurs, les noyades, appelées à l'aide de la trop lente guillotine, n'auraient pas réduit la population française à 5 millions d'habitants<sup>1</sup>. L'humanité, depuis les temps bibliques, avait perdu le souvenir de pareilles destructions, et ce n'est que l'impartiale érudition contemporaine qui a rappelé au jour toutes ces horreurs, qu'une conspiration tacite des premiers historiens de ces temps sinistres avait réussi à voiler d'une ombre complaisante.

Nous croyons au contraire qu'il y a un intérêt capital à provoquer, sur ces excès de l'esprit guerrier et sur ce mépris de la vie humaine qui ont caractérisé la Révolution et l'Empire, les réflexions de l'opinion publique, au moment surtout où elle paraît s'être éprise une fois de plus des récits brillants mais illusoire de l'épopée napoléonienne. Il est bon de lui rappeler qu'il y a, pour ce chapitre de notre histoire, un bilan à établir et un compte à faire, où nous n'avons guère à porter qu'un douloureux passif en regard d'une gloire tout idéale et que nos adversaires, d'ailleurs, partagent avec nous; car si nous exaltons à juste titre Austerlitz et Iéna, dont il ne nous reste que des noms, ils fêtent, de leur côté, Leipzig et Waterloo, dont ils ont su faire, par surcroît, de très fructueuses victoires. Il importe, pensons-nous, de rappeler à

<sup>1</sup> Voy. Taine, *la Révolution*, t. III, p. 393 et 394.

notre race, trop peu soucieuse des réalités positives et concrètes, qu'en regard de la glorieuse fumée de l'Empire, il faut placer nos frontières compromises d'abord, entamées ensuite, car Sedan n'est que l'écho de Waterloo; et, dans l'avenir, notre irréparable déchéance, si nous continuons à nous repaître des chimères et de la creuse métaphysique des zélateurs de la démocratie.

Une impression se dégage, ce nous semble, de la lecture des Mémoires militaires dont nous avons été rassasiés depuis quelques années : celle d'une véritable prodigalité de la vie humaine qui, à partir surtout du moment où les soldats sont devenus citoyens, a été gaspillée à tout propos et hors de propos, sans aucune proportion avec les résultats cherchés et surtout obtenus. Des chefs d'État, des ministres qui ne tenaient leurs pouvoirs que d'une délégation populaire, se sont montrés à cet égard aussi dépourvus de scrupules que les despotes les plus brutaux de l'Asie. Il est bon, pour la leçon de nos chefs présents et futurs, qu'une flétrissure s'attache enfin à tous ces dissipateurs du sang humain. M. de Ségur fait quelque part la remarque que même les plus belles campagnes de Napoléon ont été préparées, quant à l'administration, avec peu de soin et trop précipitamment, de sorte que les services d'approvisionnement et de santé y ont toujours été médiocres, ce qui était la cause, pour les troupes, de souffrances et de pertes excessives. La récente campagne de Madagascar prouve que cette tradition ne s'est pas perdue. Il faut que l'opinion publique s'émeuve enfin et réagisse avec vigueur contre l'indifférence et le sans-çon criminels de nos administrations militaires. Il s'agit en cela de beaucoup plus que d'un sentiment de pitié pour les souffrances et les deuils individuels; c'est une question d'intérêt national : notre capital humain est trop réduit pour que ceux qui en ont la disposition n'en soient pas seulement économes, mais avarés.

Une troisième cause de l'affaiblissement de la natalité en France a été attribuée à nos lois de successions, qu'on accuse d'affaiblir la puissance paternelle, de provoquer le morcellement des héritages, la dispersion des familles, la désorganisation des ateliers, des petits et des moyens surtout, la liquidation prématurée des entreprises; d'entretenir, en un mot, une instabilité chronique dans la société, n'y permettant aucune fondation durable ni aucun progrès régulier.

Tous les maux engendrés par nos lois de successions ont été décrits avec trop d'autorité par Le Play et son école pour que nous ayons la prétention d'ajouter quelque chose à un tableau aujourd'hui très complet et à une démonstration qui paraît avoir convaincu la majorité des esprits indépendants, sans distinction de partis politiques.

Nous retiendrons seulement des objections qu'on a faites aux appréciations de Le Play sur notre système successoral cette réserve qu'à eux seuls les vices de ce système ne suffisent pas pour rendre compte du mal dans toute son étendue. Ils ne sont, en somme, que l'une des faces d'un état général de la législation et des mœurs qui doit être étudié dans son ensemble, et ils n'ont été que l'un des facteurs, bien que l'un des plus importants, de la décadence de notre natalité.

Si les funestes effets de nos lois sur les successions sont de jour en jour plus universellement reconnus, l'accord sur les réformes qu'elles appellent est plus difficile à établir. Dans la diversité des systèmes proposés, il y aura peu de présomption de notre part à présenter aussi le nôtre, auquel on reconnaîtra peut-être le mérite d'une extrême simplicité et d'un respect absolu de toutes les opinions, même les plus opposées.

### III

Dans un traité récent d'Économie politique, un des maîtres les plus autorisés de l'école française a résumé, sous une formule très large, la loi de la population : « L'homme primitif, dit-il, en règle générale, est prolifique, et chaque degré d'amélioration de son sort, qui ne le fait pas sortir toutefois de cet état primitif, accroît sa prolificité; l'homme civilisé, quelles que soient les ressources qu'il possède, cesse, en règle générale, d'être prolifique <sup>1</sup>. »

L'auteur tire la démonstration de cette proposition d'une série d'ingénieuses statistiques prises chez les peuples les plus avancés en civilisation, et desquelles il résulterait que partout le progrès de la civilisation et *des idées démocratiques* a pour conséquence immédiate une dépression proportionnelle de la natalité.

Car il est juste et il importe de reconnaître que l'auteur associe partout, dans le développement de sa thèse, le mouvement des idées démocratiques à celui de la civilisation contemporaine. L'idée de civilisation prise en elle-même et dégagée de la forme particulière et peut-être transitoire que lui a imprimée notre siècle, implique l'idée d'une amélioration de l'humanité, c'est-à-dire, en somme, d'un bien réel absolu, ainsi que nous essayerons de le démontrer plus en détail, dans quelques instants; et l'auteur est trop clairvoyant, trop exact et trop complet observateur, pour y placer l'origine d'un mal aussi grave que l'arrêt ou le recul de la

<sup>1</sup> *Traité théorique et pratique d'économie politique*, par P. Leroy-Beaulieu, vol. IV, p. 593. — Voy. encore l'*Economiste français* du 21 mars et du 1<sup>er</sup> mai 1896.

population. Aussi prend-il bien soin d'indiquer, parmi les idées qui dominent actuellement chez les peuples avancés, celles auxquelles il entend rattacher sa démonstration; et il désigne l'ambition personnelle et familiale, la concurrence plus âpre dans les diverses carrières, le goût du luxe, du sans-gêne; il n'hésite pas enfin à mettre dans l'orgueil, nous ajouterons dans l'égoïsme démocratique, la cause vraiment efficiente de l'affaissement de la natalité <sup>1</sup>.

Cette conclusion courageuse nous paraît exacte et nous n'hésitons pas à y adhérer. Ce ne sera pas toutefois sans une réserve très importante, portant, non pas sur la formule elle-même et sa valeur intrinsèque, mais sur la méthode qui y a conduit et que nous croyons de nature à en altérer le vrai caractère.

La formule qui présente l'affaissement de la natalité comme la résultante des progrès de la civilisation démocratique, est déduite, avons-nous dit, d'une série de statistiques relevées chez les peuples civilisés contemporains, et qui établiraient que partout la marche ascendante du progrès moderne a pour corollaire une dépression correspondante dans l'essor de la population, et que cette dépression se proportionne assez exactement, mais en sens inverse, à l'intensité et à la rapidité du mouvement démocratique.

Ainsi présentée, la formule tend à apparaître comme une loi économique inéluctable, contre laquelle toute protestation ne peut être que vaine, tout effort déraisonnable, et dont il n'y a qu'à suivre d'un œil attristé les désolantes conséquences.

Or nous professons qu'il n'y a pas de mal nécessaire; que les lois naturelles que le savant découvre et démontre n'étant que les linéaments du plan divin pénétré dans quelques-unes de ses parties par la raison humaine, sont bonnes par essence et ne peuvent jamais être la cause d'un mal. Partout où un mal se manifeste, il est accidentel et hétérogène, et l'homme a le devoir de le combattre et la possibilité de le maîtriser.

Nous nous permettrons donc de nier que l'affaiblissement de la natalité française ait le caractère d'une loi naturelle économique; nous persisterons à n'y reconnaître qu'un accident morbide, dû à des causes très graves, sans doute, déjà anciennes, mais qui n'ont rien de fatal; à n'y voir qu'une maladie du corps social dangereuse, mortelle même, si on n'y remédie, mais guérissable, comme celles du corps humain, par un meilleur régime et surtout par la répudiation des fausses maximes et des pratiques vicieuses qui l'ont engendrée.

Il convient de n'accorder à la statistique qu'une importance

<sup>1</sup> P. Leroy-Beaulieu, *Traité d'économie politique*, vol. IV, p. 615.

secondaire et une attention limitée. Ce n'est qu'une science subalterne et auxiliaire, très utile pour guider les recherches et pour contrôler les résultats de l'observation directe des faits, mais impuissante à découvrir les causes et à remonter aux principes.

Ses résultats, d'ailleurs, sont toujours sujets à contestation, et l'on sait combien il est facile de faire parler les chiffres. Sans entrer dans une discussion oiseuse sur le degré d'intensité et le caractère du mouvement démocratique chez chacun des peuples pris pour termes de comparaison, une seule remarque, faite en France même, doit mettre en garde contre les conclusions toujours empiriques de la statistique : le grand département du Nord, où se maintient une vigoureuse natalité, est partant bien plus fortement empreint d'esprit démocratique que les départements de la basse Normandie et de l'Anjou, qui se signalent depuis longtemps par la faible moyenne de leurs naissances.

Ce ne sont donc pas des statistiques, si spécieuses qu'elles soient, qui ont déterminé notre adhésion à la formule sous laquelle le plus autorisé de nos économistes a résumé les causes du déclin de notre natalité. C'est l'observation directe, qu'il nous suggère d'ailleurs, des faits et des idées dominantes; c'est l'étude des mobiles qui semblent avoir le plus d'action sur les volontés de nos contemporains qui nous ont conduit à admettre l'explication proposée. Nous voulons bien reconnaître dans cette formule l'expression condensée et heureusement ramenée à l'unité, des causes multiples du mal, mais nous nous refusons à l'accepter comme une loi désormais établie.

#### IV

Les termes de Civilisation et de Démocratie sont trop indéterminés et trop complexes pour donner d'eux-mêmes la raison d'aucun phénomène d'ordre privé ou d'ordre social. Le mot de civilisation correspond à l'idée du développement matériel et intellectuel, soit de l'humanité en général, soit de l'une de ses parties considérée à part. Si l'on y joint l'épithète de démocratique, on ne fait qu'indiquer le sens de l'évolution; tout au plus éveille-t-on quelques idées sur la forme extérieure et apparente des institutions. Il faut pénétrer beaucoup plus avant pour atteindre les causes véritables de force ou de faiblesse, d'activité ou de langueur, de progrès ou de décadence qui, agissant sourdement sur chaque individu, préparent les destinées bonnes ou mauvaises, prospères ou misérables de la collectivité.

Pour ne pas frapper d'une réprobation inconsidérée la Démocratie

et moins encore la Civilisation, en leur attribuant des effets pernicieux qui n'appartiennent en réalité qu'à certains principes morbides qui se sont développés dans leur sein, à la faveur peut-être de quelques circonstances de milieu, il importe de se rendre compte des éléments qui leur sont essentiels et qui les caractérisent. Cette analyse prouvera que ce n'est pas aux éléments nécessaires, constitutifs, soit de la Civilisation, soit de la Démocratie, qu'il faut rattacher l'origine du mal que nous étudions, mais aux faiblesses et aux vices ordinaires de l'humanité, contre lesquels la vieille morale du Décalogue et de l'Évangile conserve toute son efficacité. Il peut y avoir une Démocratie saine et progressive, comme il y a une Démocratie corrompue et rétrograde, et tout ce qu'on peut dire des dangers de ce régime s'applique à tous les régimes de liberté où la contrainte des lois et des coutumes s'est détendue : il exige des caractères fortement trempés, capables de se soumettre spontanément au frein d'une haute moralité.

La première idée que suggère le terme de civilisation est celle de mouvement, de progrès et de développement soutenu. Il éveille dans l'esprit l'image d'une société animée, vivante, toujours en quête d'une meilleure organisation de ses ressources, d'une distribution plus équitable des fruits du travail, d'une amélioration constante de toutes les conditions. Il nous fait de plus entrevoir une société parée du lustre des arts et des lettres, et adonnée aux recherches désintéressées de la science. C'est même une peinture dont les prôneurs plus ou moins réfléchis, plus ou moins désintéressés du progrès ont fatigué leur public. Mais ce n'est pas à eux que nous nous en prendrons, et c'est à la majorité des publicistes et des économistes de notre temps, c'est à l'opinion publique qu'ils ont formée et qu'ils dirigent que nous demanderons si, dans leur concept de la civilisation, ils font à la loi morale la place qui lui est due. Or c'est là le principe générateur, l'élément primordial et substantiel de toute civilisation ; sans lui, une société civilisée ne peut être qu'une ruche d'un degré supérieur et dans laquelle des animaux industriels, après l'assouvissement de leurs besoins les plus pressants, se seraient créés quelques jouissances d'ordre cérébral.

Nous croyons que l'humanité a sur cette terre une mission d'un caractère plus élevé, et que le but, la raison d'être de toute société est la réalisation de la loi de justice dont la formule écrite est le Décalogue.

Cette vérité est la leçon de l'histoire. Nul peuple n'est sorti de l'état barbare et ne s'est élevé à l'état civilisé que par la force impulsive de ce principe. C'est la loi morale du Décalogue, plus ou moins altérée, plus ou moins complète, qui a fait le fond de toutes

les législations primitives, et il serait facile de prouver que le développement et la durée de toutes les civilisations ont été proportionnés à la pureté du principe moral déposé dans leurs coutumes originelles et à l'énergie avec laquelle elles l'ont maintenu.

Ce n'est que comme procédé de démonstration et pour faciliter l'intelligence ou la supposition de faits mal connus et toujours fortement mélangés d'hypothèse, que nous concédons le postulat de la barbarie primitive et que nous laissons les économistes, dans leurs raisonnements sur les origines des choses, conduire la civilisation par étapes successives et comme pas à pas, des cavernes et des campements de l'âge de pierre aux élégantes et confortables demeures des villes modernes.

Les traditions des peuples anciens, le témoignage de nos Livres saints justifiés par l'archéologie moderne, attestent, au contraire, que la civilisation est aussi ancienne que l'homme sur la terre. Nos missionnaires qui ont adopté les tribus les plus dégradées du centre de l'Afrique, parlant leur langue, vivant en quelque sorte de leur vie, sont unanimes à déclarer que ces sauvages ne sont pas des hommes primitifs, mais des hommes déchus. Le premier homme était civilisé : son bagage scientifique était sans doute léger et ses arts rudimentaux, mais il possédait la loi morale.

De ce germe est sortie toute civilisation. C'est de ce fonds moral que tous les peuples ont tiré leurs progrès matériels et intellectuels. Les Romains durent l'empire du monde à leur supériorité morale sur les autres peuples de l'antiquité; et l'étude des nations contemporaines les plus prospères nous conduit à placer la cause de leurs succès et de leur prééminence dans une observation plus exacte de la loi morale, sinon dans toute son intégrité et dans leurs relations avec leurs concurrents, tout au moins dans ses parties essentielles et dans leur gouvernement intérieur.

*Quærite primum regnum Dei et omnia adjicientur vobis.* Ce précepte de l'Évangile devrait servir d'épigraphe à tous les traités d'Économie politique; il est d'une exactitude scientifique absolue. Mais si la Civilisation sort, comme une conséquence de son principe, de la loi morale, elle est bonne en soi et elle ne peut produire à son tour des effets mauvais. Principe de vie à son origine, elle ne peut aboutir, même dans ses plus lointains développements, à la destruction ou à l'amointrissement de la vie. Pas plus dans le monde moral que dans le monde physique, les énergies ne se perdent ni ne s'égarerent.

Dans les nations comme chez les individus, toutes les déchéances, toutes les formes du mal doivent être ramenées à une défaillance de la volonté. L'observation de la loi morale exige, en effet, chez

l'homme civilisé, un effort constant et d'autant plus énergique que les sollicitations du vice se multiplient autour de lui. A mesure que la civilisation accumule les productions utiles, suscite des besoins plus délicats, allège le poids du travail matériel, facilite les loisirs et ouvre un champ plus libre aux arts, aux sciences, aux occupations intellectuelles; à mesure, en un mot, que cette existence terrestre devient plus facile et plus douce, les convoitises s'éveillent et les mauvais instincts de notre nature trouvent, dans les richesses multipliées et les procédés perfectionnés d'une société progressive, de nouveaux moyens de se satisfaire.

Mais la Civilisation ne reste pas désarmée en face de ses ennemis devenus plus dangereux, et c'est en elle-même qu'elle puise sa force défensive. Grâce à une culture intellectuelle plus répandue, la loi morale est mieux enseignée, mieux défendue et mieux comprise; la loi civile se développe et se précise; une police plus vigilante, une administration mieux ordonnée, assurent plus efficacement le maintien de l'ordre public. Un gouvernement plus éclairé peut donner une meilleure direction à l'opinion; des goûts plus épurés, des sentiments plus élevés apparaissent; enfin les entreprises qui se multiplient ouvrent chaque jour de nouveaux emplois aux énergies d'une population croissante, que son activité sans cesse en éveil préserve de l'engourdissement et de la paresse, mère, selon le vieil adage, de tous les vices.

Il importe donc par-dessus tout de ne pas laisser s'établir ce préjugé que toute civilisation parvenue à un haut degré de développement doit fatalement s'éclipser. Il n'y a pas de fatalité dans les choses humaines; tout y dépend du libre arbitre de l'homme, et les nations modernes qui ont reçu avec le christianisme la plénitude de la loi morale ne subiront le sort des peuples anciens que si elles répudient cette loi qui fut la source et qui est le soutien de leur prospérité.

En ce qui touche le problème de la population, cette vérité rassurante mais sévère apparaîtra dans toute son évidence, si on considère la civilisation, non plus sous la forme abstraite et un peu vague d'un mouvement d'ensemble de l'humanité vers un état meilleur, mais si on l'envisage dans ses manifestations les plus ordinaires, dans celles surtout que des moralistes superficiels ont le plus particulièrement incriminées.

La première et la plus apparente de ces manifestations est sans aucun doute la multiplication des richesses, c'est-à-dire des productions nécessaires ou seulement utiles à la vie humaine.

L'abondance des richesses matérielles qui permet d'élever et de nourrir un plus grand nombre d'hommes, de satisfaire plus com-

plètement à leurs besoins, de leur rendre l'existence moins pénible et moins hasardeuse, ne peut être une cause de dépopulation. Nous nous garderons de rééditer cet adage suranné : Où naît un pain, naît un homme; mais il est certain que l'apparition d'un pain ne peut pas causer la disparition d'un homme; d'autant plus que, grâce à la fécondité quasi illimitée de la nature aux mains de l'homme civilisé, partout où naît un homme naît la possibilité d'un pain.

L'homme abuse des richesses comme il abuse de tout, de sa force physique, de son intelligence, de sa santé, et si l'on retranchait de tous les discours sur l'abus des richesses tout ce qui n'est qu'amplification de rhétorique, le résidu en serait bien pauvre. C'est à la philosophie morale antique, si courte et si incomplète, que nos moralistes, souvent plus zélés et mieux intentionnés que clairvoyants, ont emprunté la plupart de leurs thèses sur le mépris des richesses; ce n'est pas à la doctrine de l'Église ni à nos Livres saints, qui ne prononcent pas cette réprobation. S'ils condamnent sévèrement tous les vices dont le désir et la possession des richesses sont l'occasion : la cupidité, l'envie, l'avarice, l'injustice, la dureté de cœur, l'orgueil; s'ils relèvent la dignité du pauvre; s'ils font du renoncement volontaire le plus haut degré de la perfection; nulle part ils ne condamnent la richesse en elle-même, la richesse légitimement acquise et sagement conservée. Ils parlent, au contraire, avec éloge de la vie laborieuse et de l'intelligente économie du père de famille.

Quand les disciples s'étonnent de la sévérité du conseil de renoncement donné par leur Maître à un jeune homme riche, qui lui avait demandé la voie de la perfection, et qu'ils s'écrient : Mais qui donc peut être sauvé? Jésus, les ramenant à l'exacte mesure de sa doctrine, ajoute : « Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui mettent leur confiance dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu <sup>1</sup> ! »

L'économie politique moderne a mis cette maxime au nombre de ses lois et en a fait une des règles de la prospérité, même temporelle. Elle observe, en effet, que les groupes et les individus, trop attachés aux situations acquises, hantés de la crainte de toute aventure et de toute perte, qui *mettent*, en un mot, *leur confiance* dans leurs possessions présentes, restent stationnaires dans une médiocrité qui, peu à peu, descend jusqu'à l'indigence, pour céder bientôt la place à des rivaux plus hardis et moins captivés par les biens acquis. Un certain désintéressement est favorable au succès de toute grande entreprise.

<sup>1</sup> Saint Marc, chap. x.

Nous mettons ici le doigt sur la plaie qui fait l'objet de cette étude; car si l'on diffère sur les remèdes à proposer, on n'hésite pas sur la nature et l'origine du mal où tous s'accordent à reconnaître une exagération malade de l'esprit de prévoyance. C'est un vice dont la civilisation ne saurait être responsable, mais qui relève d'une déviation de l'esprit démocratique, et qui sera, dans cet ordre d'idées, examiné plus loin.

Les thèses classiques sur l'amollissement des peuples par la civilisation et la supériorité militaire des barbares peuvent aller rejoindre les déclamations sur le mépris des richesses. L'Europe, en ce siècle, est entrée en contact avec les peuples dits primitifs, et elle a appris ce que valent les peintures de Rousseau et de ses disciples sur l'état de nature et l'innocence des sauvages. Explorateurs et missionnaires sont d'accord pour nous faire de ces peuplades déchues et désorganisées d'épouvantables peintures. Cruauté, lubricité, duplicité, paresse, tous les vices de nos bas-fonds les plus immondes s'y étalent dans une inconscience naïve. Si, par un excès de misère qui prive le vice de ses moyens, ou, rencontre plus rare, par la survivance de quelques traditions patriarcales, certaines de ces tribus se sont montrées plus humaines et plus douces, le contact des Européens leur a été encore plus funeste qu'aux autres, leur volonté sans ressort ne leur permettant ni de repousser tout commerce avec les nouveaux venus, ni de se faire une nouvelle destinée en se soumettant à la première condition du progrès : le travail.

Partout l'Européen s'est montré supérieur au barbare, non seulement par l'intelligence, la science, l'organisation, mais aussi par le courage, l'énergie, la constance, et même par l'endurance physique quand les conditions du climat ne lui étaient pas trop contraires. Si on reproche à juste titre aux Français quelque mollesse et un excès de sollicitude dans l'éducation de leurs enfants, certains peuples très civilisés tendent, au contraire, à exagérer l'importance des exercices physiques. Comment, enfin, la civilisation aurait-elle pour conséquence d'affaiblir les races où elle s'est développée? Sous le rapport matériel, elle a pour effet de pourvoir plus abondamment et plus sûrement aux besoins des hommes. L'homme civilisé est mieux nourri, mieux vêtu, mieux abrité que le barbare; il sait se préserver et se guérir des maladies auxquelles l'autre s'abandonne; l'éducation le forme dès l'enfance à la pratique d'une loi morale; il apprend à régler ses désirs, à maîtriser ses passions; son âme s'agrandit et s'imprègne de sentiments élevés; l'effort intérieur fortifie sa volonté, dont l'énergie est encore accrue par la concurrence et le travail, qui sont les condi-

tions du milieu où il vit. Toutes ces raisons, qui sont l'évidence même, font que, bien loin de s'énerver par la civilisation, l'homme n'acquiert toute sa valeur et ne développe toutes ses énergies que dans l'état civilisé.

Il ne serait donc pas permis d'attribuer au degré très avancé de culture où notre nation est parvenue l'état précaire de sa natalité, ni de faire de cette décadence alarmante une des lois de la civilisation. Mais ce n'est pas faire une concession à la proposition erronée que nous repoussons que de reconnaître que la civilisation, qui est en toutes choses un élément d'ordre, régularise d'ordinaire le mouvement de la population et apporte des freins légitimes et bienfaisants à un accroissement qui ne doit pas ressembler à la pullulation des espèces animales. L'éducation de l'homme civilisé dure longtemps, et la création d'une famille, à raison des devoirs et des charges qu'elle impose, est pour lui l'acte capital de la vie, dans lequel il ne peut apporter ni trop de raison ni trop de prudence. La civilisation a donc pour effet ordinaire de retarder l'âge du mariage; quand ce retard a des causes légitimes et n'est pas trop prolongé, il est un bien, car il est favorable à la vigueur physique des enfants et à leur bonne éducation. Peut-être aussi, dans les sociétés avancées, où le nombre des personnes adonnées aux travaux intellectuels est très grand, pourrait-on constater chez cette classe une diminution assez sensible de la puissance prolifique, mais les effets de ces deux causes, qu'il n'est guère possible d'apprécier, même approximativement, sont certainement limités et n'ont que la valeur d'une quantité négligeable dans l'ensemble des faits que nous avons considérés.

La fleur et la couronne de la Civilisation, c'est la vertu, le dévouement, le sacrifice. A ces sommets se place le célibat religieux. Cet état réalise donc une des harmonies de la société civilisée, fille de la loi morale, selon le concept que nous croyons avoir justifié. Les statistiques nous mettent d'ailleurs à l'aise pour justifier cette assertion, car les peuples où le célibat religieux est le plus développé, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche-Hongrie, les pays flamands, se signalent en Europe par leur puissante natalité.

## V

La première partie de notre démonstration était facile : personne aujourd'hui ne conteste plus que la Civilisation ne soit un bien, et si ce mot ne correspond pas, dans tous les esprits, à des notions également précises, les idées qu'il éveille sont d'ordinaire assez concordantes. Aussi, quand nous nous sommes refusé à accepter

comme une des conséquences nécessaires de toute civilisation avancée un résultat aussi funeste que le déclin de la vitalité de la race, notre proposition, avant tout examen détaillé, a pu bénéficier d'un préjugé favorable.

Le terme de Démocratie, au contraire, comme tous ceux du vocabulaire des partis, suscite les appréciations les plus contradictoires. Il a été attaqué et défendu avec passion. Les protagonistes de la Démocratie nous montrent dans ce régime le but le plus élevé et le plus parfait de l'évolution sociale, le point de convergence de tous les progrès. Mais les conquêtes de la Démocratie ont découragé ses adversaires plus qu'elles ne les ont convaincus. On a cessé de la combattre, mais dans l'adhésion universelle qu'elle rencontre, la lassitude d'une part, les réserves et les inquiétudes de l'autre, tiennent sans aucun doute plus de place que la confiance. On a donc pu entendre sans étonnement cette affirmation que l'affaiblissement de la natalité d'un peuple était en raison directe du progrès des idées démocratiques dans ses lois et ses institutions.

S'il en était ainsi, rien ne serait plus funeste, aucune aberration populaire ne devrait être combattue avec plus d'énergie et de constance que la Démocratie, puisqu'elle infecterait tous les peuples qui se seraient placés sous ce régime d'un germe de décrépitude.

Cette condamnation sommaire serait pourtant irréfléchie et excessive. La proposition que nous entendons discuter se présente sous deux aspects différents : ou ce n'est que la constatation d'un état de fait; elle peut être exacte à ce point de vue et pour notre compte nous ne faisons aucune difficulté d'y adhérer; ou bien on la présente comme l'expression d'une loi, et c'est ce caractère que nous lui refusons. Dans le premier cas, elle ne serait qu'un état de choses défectueux, mais susceptible d'amendement; dans le second, la mal-faisance de l'institution participerait de l'immutabilité des lois naturelles et défierait tous les essais de correction et toutes les réformes.

Comme ensemble de faits, la Démocratie peut être étudiée dans ses manifestations déjà nombreuses et dont l'histoire assez monotone offre, à vrai dire, peu d'exemples encourageants à ses nouveaux partisans. Chez toutes les cités grecques, ce régime sombra dans des alternatives de guerres intestines atroces et de brutales tyrannies; ces misérables révolutions avaient mis en péril l'existence même du corps social que la conquête romaine préserva peut-être d'un retour à la barbarie. L'histoire des derniers temps de l'indépendance de ces petits États atteste que la population y avait déchu dans des proportions énormes<sup>1</sup>, plutôt, il est vrai, par l'effet des

<sup>1</sup> Voy., notamment dans Tite Live, XLII-LI et LV, l'insignifiance des

guerres civiles, des massacres et des proscriptions, que par le jeu naturel d'une loi démographique à laquelle la restauration d'un régime aristocratique, sous l'autorité des proconsuls romains, ne laissa pas le temps de produire ses effets.

La démocratie romaine n'eut de durée et de réelle puissance que tant qu'elle sut se modérer, se contenter de droits limités et, acceptant la direction du corps le plus aristocratique qui fut jamais, le Sénat, choisir ses chefs parmi les représentants des grandes familles de l'État. Si les orateurs de la Révolution ne nous avaient à tout jamais guéris de la tentation de demander des exemples à l'histoire romaine, nous pourrions proposer comme leçon à notre démocratie, les prodigieux succès de la République romaine, à toutes les époques de concorde entre le peuple et le Sénat.

L'histoire des républiques italiennes du moyen âge ne modifierait guère l'impression que nous laissent les démocraties de l'antiquité.

Mais le monde moderne est bien autrement vaste et varié que le monde antique. Il est en possession d'une loi morale plus parfaite, l'esclavage en a disparu et l'industrie y est née; le globe a été exploré et ce qu'on a découvert dépasse de beaucoup en grandeur ce que l'on connaissait; la population et les richesses se sont accrues dans d'incalculables proportions; les hommes de ce temps ont vu des inventions imprévues transformer, en quelques années, les conditions de leur existence, et des carrières nouvelles, dont la génération précédente n'avait pas même l'idée, s'ouvrir à leur activité.

Il peut donc leur être permis de penser qu'une société ainsi transformée appelle de nouvelles institutions; que les exemples d'un passé sans analogie avec le présent ont perdu de leur autorité et peuvent être étudiés désormais à titre de curiosités historiques plutôt que de préceptes. S'il y a pour nos contemporains quelque témérité, il n'y a pas de déraison à chercher dans des conceptions d'ordre rationnel la forme du monde moderne, à la condition toutefois qu'ils respectent les lois de l'ordre moral et de l'ordre économique; que chez eux le raisonnement soit constamment contrôlé par l'observation; qu'ils n'essayent plus, comme leurs devanciers du siècle précédent, de faire entrer l'homme réel et vivant dans le moule rigide d'une humanité idéale, artificielle, n'ayant jamais eu de vie et de mouvement que dans le cerveau des philosophes et des lettrés; à condition encore qu'on se garde de la prétention d'offrir à l'admiration de la postérité une œuvre définitive, d'un seul jet, où tout soit prévu et réglé pour jamais et que, la part faite aux nécessités de l'ordre public, on laisse, au contingents envoyés d'une part au roi de Macédoine et de l'autre à l'armée romaine, au début de la guerre contre Persée.

contraire, se développer librement toutes les initiatives et toutes les énergies spontanées. Ce n'est malheureusement pas dans cette voie qu'on a engagé la démocratie française.

« Désormais la carrière est ouverte aux talents. » C'est par cette parole de Napoléon que Taine ouvre l'une de ses plus saisissantes analyses<sup>1</sup>, où il nous montre l'autocrate qui tenait entre ses mains non seulement les destinées mais la substance même de la France, assurant l'action de son gouvernement en distribuant à ses innombrables serviteurs les grades, les places, les honneurs, les richesses et par cette répartition, qu'on eût appelé une curée si elle ne se fut adressée à des talents et des services éprouvés, enflammant toutes les ambitions et toutes les convoitises.

Cette solennelle maxime a résumé, pour les hommes de notre siècle, la gloire du règne et l'honneur de la société qui en est sortie; nous sommes tenté d'y lire la formule de notre décadence.

Les guerres du premier Empire ont ajouté de brillantes pages à nos fastes militaires et la popularité durable des héros de cette gigantesque aventure est justifiée; personne, en France, ne leur contestera jamais leur gloire. Cependant la concurrence entre les peuples est devenue si âpre, chacun compte avec un soin si jaloux ses gains et ses avantages, en même temps que les pertes et les échecs de ses rivaux, qu'il serait bien utile que notre peuple, à son tour, tempérât sa générosité naturelle et son désintéressement si souvent dupé, d'un peu de prudence et de calcul. Nous avons déjà appelé les réflexions du lecteur sur le coût de cette fumée payée de tant de sang. Peut-être y aurait-il encore à ajouter au passif du bilan l'aggravation d'un travers national, de cette mobilité vaniteuse qu'on nous reproche avec malveillance sans doute, mais sans trop d'injustice. Le spectacle des fortunes prodigieuses de tant de soldats heureux n'a pas été salubre pour le caractère d'une race déjà trop portée, par tempérament, vers l'éclat et la magnificence. Quand l'œuvre vraiment nationale et collective, quand le profit commun de tant d'efforts et de sacrifices, la reconstitution éphémère de nos frontières naturelles, eut été ruinée par les folles intempérances de l'esprit de conquête, il ne resta, comme résultat visible, que l'élévation soudaine de quelques particuliers. Le peuple, qui avait commencé la Révolution par la guerre aux châteaux, s'imagina et s'habitua à penser que cette révolution avait réussi parce que quelques individus, quelques-uns des siens, pour la plupart, y étaient devenus de très grands personnages; parce qu'une multitude de places et d'emplois de

<sup>1</sup> Taine, *le Régime moderne*, chap. III-IV.

tout ordre, auxquels le gouvernement impérial avait attaché un grand prestige, restaient accessibles à toutes les vanités, sans autre condition qu'un peu d'aptitude.

Et cette exaltation de l'individu ne fut pas un accident passager, résultat ordinaire des grandes commotions politiques; elle était bien dans la pensée, dans l'intention réfléchie du puissant organisateur de la Révolution. Il n'y avait plus d'ordres, plus de classes, plus de corps, plus de collectivités d'aucune sorte; on ne devait plus connaître dans la nation que l'Etat et des individus; plus même de citoyens, gens subversifs, enclins à l'idéologie, mais seulement des fonctionnaires et des administrés, tout comme il n'y a dans une armée qu'une volonté, celle du général et, pour l'exécuter, des officiers et des soldats. Penser au bien public, s'entendre entre gens de la même opinion ou du même monde pour une œuvre d'intérêt collectif, c'est faire acte de factieux, c'est entreprendre sur les droits du gouvernement qui, lui, pense à tout, prévoit tout, pourvoit à tout; et cette usurpation est poursuivie et châtiée sans pitié. Chacun n'a donc à penser qu'à soi, qu'à sa fortune personnelle, qu'à son avancement; car il n'y a que l'officier et le fonctionnaire qui comptent. Toute situation indépendante est mal vue: l'industriel, le négociant, le banquier, ne sont supportés qu'à titre de mal nécessaire; on tolère les rapines des munitionnaires et des fournisseurs, mais la police a l'œil sur tous ceux qui entendent vivre de leurs ressources et qui pourraient édifier des fortunes qui ne fussent pas des libéralités du maître.

Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que la Démocratie est très ancienne en France et que si la Révolution a éclaté chez nous, alors que la constitution politique de tous les peuples du continent européen était à peu de chose près la même, c'est justement parce que la décadence des institutions féodales y touchait à son terme et que l'esprit démocratique déjà dominant dans les mœurs n'avait plus, en quelque sorte, qu'à faire inscrire officiellement dans les lois et les institutions sa suprême maîtrise.

Mais, pour le grand malheur de notre pays, ce dernier terme d'une évolution nécessaire s'est accompli sous la double influence de la philosophie du dix-huitième siècle et du despotisme impérial. La première a communiqué à notre Démocratie, avec la haine du christianisme, son infatuation dans l'ignorance; la seconde lui a fait perdre le sens et le goût de la liberté.

Tant de passions, de préjugés, de partis-pris accumulés sur l'histoire de notre Démocratie ôtent tout intérêt pratique à la recherche de ses origines et de ses traditions perdues; ce ne peut plus être là qu'une œuvre d'érudition. L'œuvre de la Réforme,

par une méthode d'ailleurs conforme au génie de notre race, ne peut plus sortir de la restauration et de la diffusion des vrais principes sociaux que la science contemporaine a retrouvés, que l'expérience déjà longue de nos erreurs et l'observation plus sincère et plus exacte des faits concourent à remettre en honneur.

La Démocratie est l'application, dans l'ordre social, d'un principe vrai, celui d'égalité; mais la Démocratie s'égare parce qu'elle fait de ce principe de très fausses applications. Il est vrai que tous les hommes sont égaux, mais seulement sous certains rapports qu'il importe de déterminer. Tous ont la même origine, tous ont la même destinée, tous sont soumis à la même loi morale. Le Décalogue s'adresse à tous les hommes sans distinction. Ceci est de la religion, sans doute, mais le temps est passé où la science affectait d'ignorer la religion, et où Dieu était une hypothèse qui eût déparé l'élégance d'une théorie. Il y a entre les hommes identité de nature; ils possèdent tous les mêmes facultés, sont assujettis aux mêmes besoins physiques, aux mêmes maladies et aux mêmes accidents; ils sont impressionnés de la même manière par le monde extérieur; pour accomplir la destinée qui leur est commune à tous, les hommes n'ont aussi qu'un moyen unique : l'observation de la loi morale, la pratique de la justice.

De cette égalité de nature, d'origine, de destinée, de sujétion à la même loi morale, découlent l'égalité des consciences, et par suite celle de la dignité dans la personne. En tant que personne humaine, tous les hommes sont égaux en dignité; le caractère du droit est le même en chacun d'eux et impose le même respect; le droit de la plus humble femme est égal à celui d'un sénateur ou d'un député; le droit d'un citoyen à celui de la multitude.

En regard de cette loi transcendante d'égalité qui émane de la nature intime de l'homme considéré en lui-même dans l'absolu et dans ses rapports avec le monde suprasensible, il faut placer une autre loi que nous appellerons la loi d'inégalité, qui gouverne sa vie terrestre et qui règle ses relations, en tant que membre d'une société organisée, avec les autres membres du même corps social.

C'est un fait d'expérience et contre lequel toutes les protestations, tous les systèmes, tous les modes d'éducation et de contrainte ne peuvent rien, que les hommes naissent profondément inégaux et dissemblables. Les uns sont vigoureux, les autres débiles; les uns sont doués d'une vive intelligence, les autres n'ont que des facultés bornées; les uns naissent dans des familles laborieuses et morales, où une forte et saine éducation les met, dès leur entrée dans la vie, en possession de tous les éléments de supériorité et de succès; les autres n'auront reçu de leurs parents

que les exemples du vice et de la paresse; les uns enfin traversent avec un bonheur constant tous les hasards de la vie, les autres tombent blessés dès le premier pas. La terre est aussi varié dans ses climats et ses productions que ses habitants dans leurs aptitudes. Cette loi fût-elle inexplicable et injuste qu'il faudrait bien s'y soumettre comme à une loi naturelle, comme on se soumet aux températures du pôle et de l'équateur, comme on se soumet aux maladies, à la vieillesse et à la mort. Mais, loin de choquer aucun principe de raison et de justice, la loi d'inégalité apparaît à tout esprit droit comme le pivot du plan divin, comme un principe d'harmonie, d'ordre et de beauté. C'est par elle que la société humaine est possible; c'est la source de toute civilisation et de tout progrès. Un instant de réflexion suffit à l'intelligence la plus courte pour concevoir que, sans la loi d'inégalité, la pluralité des fonctions, la division du travail, et partant toute organisation et toute hiérarchie eussent été impossibles entre les hommes.

La liberté, dont les hommes sont épris et dont les zéloteurs du progrès se proclament les pontifes, consiste précisément dans le respect de cette loi d'inégalité et dans la destruction de tous les obstacles qui s'opposent à son action. Mais qu'on y prenne garde, l'inégalité des facultés et des aptitudes, sous un régime de liberté, conduit rapidement à l'inégalité des conditions, qui est, elle aussi, une des harmonies de l'ordre social.

C'est ce jeu libre de la loi d'inégalité, sous le seul contrôle de la loi morale, que toute démocratie saine et progressive doit se donner pour programme. Tout avantage doit y être le prix d'un effort ou d'un service rendu, et, d'autre part, personne ne peut y être privé des fruits de son travail. Les privilèges qui ne répondent plus à une fonction utile, quelque justifiés qu'ils aient été dans leurs origines, doivent disparaître; les lois qui auraient pour effet de conserver artificiellement dans certaines classes ou dans certaines familles, et contrairement à l'ordre économique naturel, une accumulation de richesses, ne peuvent plus être maintenues. Plus de privilèges, plus de faveurs, à chacun selon son mérite. Ce vœu de la démocratie est légitime, et aucun homme éclairé ne doit y contredire. Mais aussi l'émancipation de toutes les initiatives, l'affranchissement de toutes les énergies, ne peuvent être que des éléments de vie et de progrès, auxquels personne ne sera jamais tenté d'imputer la torpeur d'une société engourdie où la population serait en décroissance.

Les défenseurs des anciens régimes où de nombreuses lois d'exception concouraient à maintenir l'inégalité au bénéfice de certaines classes et catégories de personnes, avaient pour excuse

une possession d'état ; ils défendaient un ordre établi, ils pouvaient être sincèrement alarmés de l'inconnu où on voulait les engager. Et pourtant leur résistance inconsidérée ne fit qu'aggraver et précipiter la crise, quand l'heure des réformes nécessaires eut sonné, tant il est vrai qu'on ne lutte jamais avec succès contre la logique des faits et des situations. Après tant de crimes commis, tant de ruines accumulées pour abattre quelques privilèges injustifiés, mais assez inoffensifs en réalité, puisqu'ils étaient des exceptions fort limitées ; des démocrates plus aveugles encore prétendent pousser plus loin l'œuvre de destruction ; ils commettraient un véritable attentat contre l'humanité s'ils parvenaient jamais à supprimer la loi d'inégalité par le nivellement de toutes les conditions.

En inculquant dans l'esprit des masses l'idée funeste que tous ont droit sur cette terre à une égale somme de jouissances, ils détruisent en elles tout sentiment de solidarité sociale, de but et d'efforts communs ; ils exaspèrent toutes les convoitises, chacun n'étant plus occupé qu'à comparer sa part avec celle de son voisin, et ce voisin, qui n'est plus qu'un copartageant, devenant bien vite un objet d'envie et de haine. La loi d'inégalité, au contraire, suggère au plus humble manœuvre l'idée de la hiérarchie des capacités ; il sent, d'instinct, qu'il fait partie d'une collectivité harmonique où l'effort de chacun concourt, dans une mesure différente, à un résultat d'ensemble ; cette idée obscure, il la porte à son atelier, dans sa famille, dans sa commune, au régiment, à la salle de vote, et elle est quelquefois si puissante sur une âme simple mais forte et généreuse, qu'elle lui inspire des dévouements d'autant plus sublimes qu'ils sont plus désintéressés. C'est de cette flamme qu'est faite l'âme des grandes nations, et, depuis deux siècles, que d'esprit et de violence, que de flots d'encre et de sang dépensés pour l'éteindre ! Et voici que sur les cendres mortes de l'égoïsme les *sans-patrie* viennent semer la végétation parasitaire et vénéneuse de l'anarchie et du collectivisme...

Qui domptera les barbares, qui sauvera le feu sacré ? Celui-là même qui l'alluma.

## VI

L'égoïsme et l'orgueil, voilà donc l'écueil de la Démocratie ; et ceci n'est pas la sentence des moralistes et des prédicateurs, c'est la conclusion des savants et des économistes. Mais ces deux éléments de dissolution sociale ne sont pas d'introduction récente ; ce sont de vieux vices attachés dès l'origine aux flancs de l'humanité ; leur remède est également connu : il est dans le développement de l'esprit chrétien.

Une des originalités les plus saisissantes de la doctrine chrétienne et particulièrement de la doctrine catholique, c'est d'avoir signalé dans l'orgueil la source de tous les vices et de tous les maux de l'humanité, et d'avoir fait de l'humilité la plus essentielle de toutes les vertus et le germe de toutes les perfections morales. Il y a du divin dans cette profonde psychologie; l'homme ne l'aurait jamais imaginée. Si la Démocratie a réellement un avenir, c'est qu'elle aura fini par s'imprégner d'esprit chrétien. Seule la doctrine de l'Évangile peut lui faire accepter la loi d'inégalité, sans laquelle aucune société n'est possible. Seule l'influence de la religion peut rendre facile la solution de problèmes qui paraissent aujourd'hui sans issue; car l'esprit religieux est comme une atmosphère bienfaisante qui baigne les âmes et dans laquelle les sentiments, les idées, les volontés prennent une orientation nouvelle, où l'attraction du moi s'affaiblit, tandis que celle du Bien, du Juste et du Beau devient graduellement plus puissante.

La religion seule réussit à modérer les convoitises et apprend à user avec sagesse du bien acquis. Un bon chrétien pratique d'instinct tous les préceptes d'une saine économie politique. Mais il sait surtout et mieux qu'aucun économiste le vrai sens de la vie et il en connaît toute la valeur. Il est convaincu que l'existence est le bien suprême et il n'y a pas à craindre qu'il la maudisse jamais. Ce n'est pas lui qu'on entendra jamais gémir sur le sort de l'enfant qui naît dans une famille pauvre et que son dénuement condamne aux privations et aux souffrances.

Toutefois le Christianisme ne peut produire tous ses fruits que que dans les âmes énergiques qu'il a fortement pénétrées. On a vu la religion chrétienne végéter au sein de populations amollies, tout en continuant d'y susciter quelques vertus privées estimables; mais elle ne peut, à elle seule, les tirer de leur engourdissement si les institutions et les lois civiles sont combinées de façon à décourager tous les efforts et à éteindre toutes les énergies. C'est dans cette remarque qu'il faut chercher la raison d'une révélation particulièrement attristante des statistiques qui nous montrent, parmi les plus sensiblement atteints dans leur natalité, certains départements où l'esprit religieux et la moralité générale se sont beaucoup mieux maintenus.

Dans une matière aussi délicate que celle de la population, on ne pourra compter sur l'efficacité directe de l'influence religieuse que si son action est préparée et soutenue par la réforme des institutions civiles.

A. FRUGES.

La fin prochainement.

---

# UNE ROMANCIÈRE ITALIENNE

---

## I

Depuis que le *Risorgimento* littéraire de l'Italie est venu faire concurrence aux nébuleuses dont le génie du Nord embrumait le cerveau latin, cet ami de la lumière et des franches allures, l'enthousiasme a été prodigué aux œuvres de quelques écrivains déjà célèbres, mais on ne s'est guère occupé, en France du moins, de la part que les femmes italiennes ont prise au renouveau intellectuel de leur pays. On commence à s'apercevoir qu'elles méritent mieux de l'attention du public et que si aucune d'elles n'a encore atteint les plus hauts sommets, plusieurs se sont assurés une place très honorable à côté des maîtres publicistes et romanciers de la Péninsule.

La marquise Colombi (M<sup>me</sup> Torelli-Voillier), dont la plume a du charme, de la délicatesse et de la variété, le fin analyste de la nature féminine qui signe *Neera*, et M<sup>me</sup> Matilde Serao, pour ne citer que les plus appréciées, au delà des Alpes, ont conquis une réputation méritée.

La plus célèbre, celle dont le talent a le plus de vigueur et d'éclat, sinon de profondeur, est sans conteste M<sup>me</sup> Matilde Serao. Comme M<sup>me</sup> Torelli, qui a épousé le rédacteur en chef du *Corriere della Sera* de Milan, M<sup>me</sup> Serao s'est unie à un publiciste directeur du *Mattino* de Naples, et elle est devenue sa collaboratrice assidue. Elle vit donc dans un milieu très favorable à son activité infatigable et à sa faculté d'observation qui est d'ordre supérieur. Certains de ses admirateurs ont rapproché son nom des grands noms de George Sand et de George Eliot, amis maladroits dont les pavés sont à redouter. M<sup>me</sup> Serao n'a ni les envolées poétiques, ni la passion, ni la beauté de style de la première, ni la profondeur philosophique et le grand savoir allié au génie artistique de la seconde. Toutefois elle se rapproche de l'une par sa générosité d'âme et sa préoccupation des problèmes sociaux et elle lui est supérieure par une conception morale plus pure; comme George Eliot, elle excelle dans les œuvres que lui inspirent ses souvenirs plus que dans celles dont son invention fait tous les frais; si l'on

tient absolument à chercher des comparaisons, ce qui ne nous paraît nullement indispensable, c'est à une école plus récente que l'on peut rattacher M<sup>me</sup> Serao, bien qu'elle en condamne l'esprit. En effet, par la minutie de l'observation et la surabondance du détail, elle appartient à l'école réaliste; mais par le sentiment elle a le droit de se proclamer idéaliste.

Cœur généreux, esprit ouvert à toutes les questions qui passionnent la fin de notre siècle, sincèrement émue des souffrances du plus grand nombre, tourmentée de ce mal du doute, « plus douloureux que le scepticisme, car celui-ci, dit-elle, peut nous donner au moins la tranquillité, tandis que l'autre nous pousse vers l'inconnu et l'inconnaissable », M<sup>me</sup> Serao est devenue l'apôtre ardent d'un néo-christianisme que nous n'avons pas à discuter ici, ce dont nous nous félicitons, car son but et ses moyens d'action ne nous paraissent pas très clairs.

Nous comprenons les incroyables, si opposés qu'ils soient à notre manière de voir. Nous ne comprenons pas les chrétiens qui, tout en proclamant que « le Christ est immense et surhumain », prétendent perfectionner son Evangile.

M<sup>me</sup> Serao est allée à Jérusalem, comme M. Pierre Loti. Comme lui, elle en a rapporté un livre qui aura pour titre : *Au pays de Jésus*, et de plus « un désir d'inconnu, d'infini et de surnaturel ». Espérons que ses impressions de voyages auront une conclusion plus certaine et plus encourageante que celle de son illustre émule. Peut-être en résultera-t-il aussi une modification dans la manière de l'artiste, car jusqu'ici sa vision photographique des choses et son exposition réaliste des faits n'annonçaient en rien une idéaliste mystique.

## II

L'œuvre de M<sup>me</sup> Mathilde Serao est déjà considérable, trop considérable peut-être; on a quelque droit de trouver qu'elle abuse parfois de sa facilité et que son beau talent gagnerait à être tenu en bride, à subir un régime de condensation et d'émondage.

Le manque de mesure, la défectuosité de la composition sont des imperfections qu'elle partage avec plus d'un de ses confrères italiens; ils sont trop du pays des « improvisateurs » pour savoir toujours se borner. Sacrifier une jolie description (elle en fait de charmantes), un incident poignant, un type intéressant, à l'harmonie de l'ensemble ou à la marche du récit, ce sont là des holocaustes auxquels M<sup>me</sup> Serao ne se résigne pas facilement. En revanche, elle possède ce don de vie rare et précieux sans lequel on crée des marionnettes et non des êtres humains. Ses person-

nages, généralement nombreux, ont chacun une individualité distincte, qui prend facilement sa place dans le souvenir et dans l'intérêt du lecteur.

Comme la majorité des romanciers italiens, M<sup>mo</sup> Serao est de sa province (qui fut un royaume), autrement dit, elle est particulariste. Elle est, de plus, pessimiste, sinon quant à l'avenir, du moins quant à l'état actuel de son pays. L'esprit de particularisme est l'œuvre des siècles, de l'histoire entière de l'Italie, qui a créé plusieurs nationalités sur le même sol et accentué la diversité des origines par celle des intérêts. L'unité politique a pu être hâtée par la violence; il n'en va pas de même pour l'unité intellectuelle et morale; on ne change pas les sentiments aussi facilement que les frontières.

« Avec le point de concentration, a dit M<sup>mo</sup> Serao, le moyen d'unification nous manque. *Rome capitale!* Des mots! Rome est Rome et sera toujours Rome, mais ne sera jamais la capitale de l'Italie; elle ne sera jamais la troisième Rome, qui serait vraiment trop petite comparée à ses devancières et limiterait trop cruellement son immensité presque divine. Florence eût été la capitale italienne par excellence, de par la langue qu'on y parle, ses traditions littéraires, ses coutumes vraiment italiennes, son histoire politique et sa situation géographique. La littérature est aujourd'hui victime d'une phrase fâcheuse : *Rome ou la mort!* »

Les siècles futurs déferont-ils ce qu'ont fait les siècles passés? C'est possible; mais avant d'avoir une école *italienne* en littérature, on aura, pendant longtemps encore, simplement comme dans l'histoire des beaux-arts, des maîtres lombards, vénitiens, romains, florentins, siciliens ou napolitains. On ne s'en plaindra pas si les artistes de la plume peuvent rivaliser avec ceux du pinceau, de l'ébauchoir et du ciseau. *Pazienza!* comme ils disent au delà des Alpes, on n'en est pas encore là!

Est-ce à cette influence indélébile de la terre natale, de la race, de la petite patrie dans la grande, que la plupart des romanciers italiens doivent leur supériorité dans ce que nous appellerons « la nouvelle de terroir »? Toujours est-il que, même chez les plus fameux, ces nouvelles nous semblent avoir des qualités de sincérité dans le sentiment, de vérité dans les caractères, de poésie pénétrante et spontanée, que ne possèdent pas au même degré leurs œuvres de longue haleine.

M<sup>mo</sup> Serao est avant tout et exclusivement Napolitaine; c'est une condition de succès dans son pays natal, qui se mire dans ses œuvres; cela peut devenir un désavantage aux yeux de l'étranger qui demande à l'œuvre d'art un intérêt moins restreint; ceci est

affaire de goût. Tout en reconnaissant que ses nouvelles ne donneraient pas une idée complète des ressources de son talent et de son imagination, nous devons néanmoins ranger quelques-unes d'entre elles parmi ses œuvres les plus parfaites.

Presque toutes sont tristes, et cette tristesse, partagée par tant de ses contemporains, est un désappointement. On devait espérer que le pays du soleil ferait l'aumône à notre monde assombri de quelques chauds rayons, d'un peu de cette insouciance spirituelle et réjouissante qui semble jaillir de son sol privilégié.

Il n'en a rien été ! Si la littérature reflète l'état d'âme d'un peuple, on est autorisé à conclure que, jusqu'ici, le nouvel ordre de choses n'a apporté aux Italiens ni le bonheur, ni même la satisfaction relative. Qui l'eût cru ? Naples, la belle et paresseuse Naples, mollement étendue aux bords de sa mer de saphir, la patrie de *Pulcinella* et des lazzaroni, du rire et de la tarentelle, Naples ne présente plus à l'observation de son meilleur peintre que des tableaux sombres, désolés, mélancoliques ou lugubres ! S'il ne lui restait pas son admirable nature, l'artiste ne saurait où trouver de quoi rassénérer ses yeux et son inspiration. Qu'elle étudie le monde élégant dans *Fantasia*, dans *Addio amore* ou dans *Per Monaca*, ou la classe moyenne dans *Il romanzo della fanciulla*, ou bien encore les milieux populaires dans certaines de ses nouvelles, c'est toujours l'aspect douloureux des choses qui la frappe et qu'elle dépeint. La plupart de ses héroïnes n'ont rien à envier, en fait de démoralisation, à celles de M. d'Annunzio, bien qu'elle n'use pas des mêmes moyens pour nous les faire connaître. En vérité, les femmes italiennes pourraient se plaindre de leurs romanciers. On est tout soulagé quand on en rencontre une vraiment sympathique et l'on se refuse à croire qu'elles ne soient pas un peu calomniées.

Quant au style de M<sup>me</sup> Serao, il est fort incorrect et elle en convient avec une parfaite bonne grâce, mais sans contrition ni ferme propos. Elle est de ceux qui déplorent en Italie le manque d'une langue bien fixée et adoptée par tous. « Voyez, disait-elle au cours d'une interview, ici, à Naples, nous avons trois langues : l'une littéraire, du grand monde, plus factice que réelle ; puis un dialecte vif, clair, pittoresque, sans grammaire ni syntaxe ; et enfin une langue moyenne que j'appellerai *bourgeoise*, employée dans les journaux et qui corrige le dialecte, en perd la vivacité et s'efforce d'imiter la langue distinguée sans en acquérir la limpidité. Moi, qui ai si souvent été accusée d'écrire dans une langue mauvaise et des plus imparfaites, moi qui avoue que je ne sais pas écrire bien, j'admire à genoux ceux qui savent fixer leurs idées en une langue choisie et lumineuse. J'ajoute que j'ai deux raisons

pour ne pas savoir écrire : l'une personnelle, due peut-être à des études incomplètes (j'ai fait toutes celles de l'École normale, dit-elle, non sans malice); une autre résultant du milieu, c'est-à-dire de l'existence des trois langues en question. Mais si la mienne est incorrecte, si je ne sais pas écrire, je vous avoue que dans le cas où, par hasard, j'apprendrais à mieux faire, je n'userais pas de mon savoir nouveau. Je crois qu'avec la vivacité du langage incorrect, de ce style inégal et rebelle, j'en infuse la chaleur dans mes œuvres, la chaleur qui, non seulement vivifie les corps, mais les préserve de la corruption du temps. J'ai un public qui me lit et me suit. »

## II

Et comment ne la suivrait-il pas lorsque, par exemple, elle le conduit dans l'*Idylle de Polichinelle* à ce théâtre napolitain et populaire par excellence, le *San Carlino*, quand elle lui montre l'homme aimant et souffrant comme les autres hommes sous le masque et le déguisement de son héros favori, de celui qui personnifie son esprit satirique, rebelle et philosophique, ses passions, ses aspirations, ses haines et ses prédilections, qui est un type et une manifestation, l'incarnation du tempérament méridional, l'aspect protéiforme d'un peuple entier, tout en un mot, excepté un individu, car si l'on sait son nom, l'on ignore généralement son visage? Il devient si touchant ce pauvre pitre, esclave et maître de la foule, obligé pour lui complaire de crucifier son cœur! Il est jeune, svelte, agréable à voir (mais on ne le voit pas), il a un cœur d'or, fidèle comme un soldat à l'humble drapeau que portent les Storace depuis quatre générations, dévoués à leur théâtre, à leur tâche, à leur public, incapables de s'irriter contre ses caprices, toujours prêts à le divertir, à lui plaire, à lui tout sacrifier. Gaetano a l'esprit ouvert, une verve de bon aloi; il traduit des comédies italiennes en dialecte populaire, fait des parodies spirituelles qu'il joue avec talent; il aime son métier parce qu'il se sent capable de faire oublier pendant quelques instants, au peuple qui peine et souffre, les duretés de sa vie quotidienne et il jouit de son rire comme d'une bonne action. Quand il a vu par un trou du rideau des visages sombres et tristes dans la salle, il se dit tout heureux : « Nous allons bien voir si vous me résisterez longtemps », et lorsque les visages se dérident, il est fier de sa victoire; plus elle lui a coûté d'efforts, plus il en est heureux.

Mais un soir il échoue, et l'*écueil*, ainsi qu'il appelle les réfractaires, est une jeune fille au visage pâle et sévère, plus remarquable par sa physionomie que par sa beauté proprement dite. Son

front pur ne s'est pas éclairé; la ligne ferme de ses lèvres ne s'est pas détendue; elle a bien écouté; elle n'a été ni indifférente ni triste, mais son jeune visage ne s'est pas départi d'une gravité impérieuse singulière à son âge. Elle ne paraissait pas s'ennuyer; elle parlait sans sourire à sa mère; que disait-elle? A quoi pensait-elle? Peut-être a-t-elle quelque amour en tête. Gaetano n'aime pas cette idée. En vain il redouble d'efforts; en vain le public applaudit frénétiquement. Seul le visage pâle n'a pas changé d'expression; il enveloppe les acteurs d'un regard froid, la bouche fine exprime, par la courbe dédaigneuse des lèvres, un énergique et dur mépris. Pourquoi? pourquoi? A force de se demander pourquoi, le pauvre Pulcinella ne peut plus détacher sa pensée de l'inconnue, et s'aperçoit bientôt que l'amour sur les planches et l'amour dans la vie réelle sont deux choses très différentes. Un instinct prudent lui conseille d'oublier, de ne pas chercher à savoir, mais l'instinct ne peut lutter contre un amour de vingt ans; il s'enquiert, il revoit les deux femmes, il apprend qu'elles sont de race noble et vivent des modestes débris de leur fortune; d'abord il les suit de loin, puis d'assez près pour être remarqué; enfin, après des semaines, il se décide à écrire. Il est si humble, si respectueux, si fidèle, que le cœur de la jeune fille entrevoit dans sa triste vie la possibilité d'un bonheur inconnu; elle a déjà beaucoup souffert; elle estime ceux qui travaillent, et ce jeune homme qu'on ne voit qu'à certaines heures, toujours les mêmes, doit travailler; la mère, de son côté, serait heureuse de voir sa fille protégée dans la vie, et la physiologie, les allures du jeune inconnu l'ont séduite; bref il est admis dans le modeste intérieur; l'idylle commence, et pour lui le supplice, car il lui faut mentir sans cesse à cette enfant qu'il adore, trembler à toute heure d'être reconnu en sa présence, la tromper sur son nom, sur la nature de ses occupations. Où va-t-il? Qu'espère-t-il? Il l'ignore; il sait seulement qu'il est fou et qu'il ne peut guérir. Il prend en haine son pauvre métier que Sophie Cantelmo méprise, car elle le lui a dit bien franchement, un jour qu'elle lui demandait où il l'avait vue pour la première fois. Changer d'état! Impossible; il n'est pas très instruit, et d'ailleurs personne ne veut du Polichinelle de San Carlino! Alors il laisse agir la fatalité, et un soir la fatalité veut qu'il aperçoive, dans la même avant-scène que la première fois, la jeune fille et sa mère!

Son angoisse est horrible, mais son masque le cache et il déguise sa voix. On joue une parodie de *Rigoletto* que lui-même a faite. Avec le courage du désespoir, saisi de fièvre, il déploie un talent, une verve, une versatilité si merveilleux que le public trépigne d'enthousiasme.

Enfin, la dernière scène est jouée! On se lève pour sortir. Sophie est debout et met son châle; tout est sauvé. Mais tout à coup le public idolâtre est pris d'un de ces caprices impérieux auxquels un acteur ne peut résister. Il *veut* voir son Polichinelle bien-aimé. On crie : « Le masque! à bas le masque! » Tout est perdu! Gaetano hésite. On hurle. Sophie a son visage froid et dédaigneux du premier soir.

Alors, d'un geste désespéré, l'infortuné arrache son masque et montre une figure de moribond; il fixe son regard sur la jeune fille, mais la physionomie de Sophie exprime une douleur si terrible, un mépris si profond, que le malheureux se sent condamné et baisse la tête...

L'idylle est finie; Gaetano ne se tue pas, mais il meurt lentement, et la dynastie des Storace s'éteint avec lui.

Il y a dans ce court et poignant récit des détails d'une grâce, d'un charme, d'une délicatesse et un sentiment dramatique concentré que l'on ne rencontre pas au même degré dans les grands romans de M<sup>me</sup> Serao, mais que l'on retrouve dans une autre de ses nouvelles, *All'erta, sentinella!* la plus touchante qu'elle ait écrite et que son cœur de mère a dû lui inspirer en partie.

Dans le golfe de Naples, en face des bains situés près de la ville, surgit, des eaux bleues, l'île fleurie de Nisida, au centre de laquelle se blottit le baigne comme un insecte immonde dans le calice d'une fleur. Un jeune homme de vingt-six ans, grand, robuste, aux yeux bleus, à la chevelure fauve, au visage blanc, à l'air doux, est amené dans cet enfer. Au cours d'une discussion, dans un accès de colère furieuse, il a tué son père; il est condamné à perpétuité. Il a laissé toute espérance; on ne s'évade pas de ce rocher à pic fortifié par la nature et par les hommes, où, de quart d'heure en quart d'heure, la nuit, on entend se répéter tout autour de l'île : « Sentinelle, prenez garde à vous!<sup>1</sup> »

Mais, subitement, dans la nuit morne où Rocco Traetta, surnommé Scieurillo, est plongé, une étoile se lève, petite, mais pour lui si brillante et si chère qu'elle illumine toute sa pauvre vie. Le gouverneur du baigne, le capitaine Gigli, brave officier au cœur tendre et généreux, a épousé Cecilia, jeune fille de condition modeste, délicate et nerveuse, qu'il a aimée à la fois en époux et en père, qu'il a voulu mettre à l'abri des duretés de la vie, mais il n'a pu la soustraire aux conséquences de son tempérament sensitif, et la jeune femme souffre terriblement de l'atmosphère morale qui l'enveloppe, du contact journalier avec des voleurs et des assassins.

<sup>1</sup> La nouvelle a pour titre : *All'erta, sentinella!*

Ils vont et viennent par sa maison, y faisant toutes sortes de travaux, car cela coûte moins et le capitaine n'est pas riche, et lorsque Cecilia en trouve un sur son chemin, elle frissonne et pâlit; elle attribue à leur influence tout ce qui lui arrive de fâcheux; tout lui semble souillé par leur présence, c'est une obsession, une véritable maladie qu'elle se reproche, car elle est bonne et le capitaine qu'elle vénère, lui a répété souvent, en essayant de paraître sévère : « Ce sont des hommes, Cecilia, des hommes et des chrétiens. » Singuliers chrétiens, il faut l'avouer.

Cecilia a un fils, le petit Mario, âgé de trois ans, trop grand, trop réfléchi pour son âge, qui hérite de la beauté, du charme, et malheureusement de la délicatesse nerveuse de sa mère.

Le galérien Traetta a vu l'enfant, et dans le désert de son cœur, cette fleur s'est implantée, développée, a pris toute la place. Partout où la jeune mère promène son fils, elle aperçoit ce grand garçon robuste et roux qui les regarde humblement. Enfin, un jour qu'il la voit traîner avec peine la petite, mais assez lourde voiture de l'enfant, il s'enhardit et, bien doucement, offre de la remplacer. Elle refuse presque avec colère. Peu après, Mario lui demande d'un air sérieux pourquoi. « — Ce galérien voulait me porter loin, bien loin, tu sais? — Oui, oui. — C'est un malheureux. — Qui t'a dit cela? — Papa, répond Mario triomphant. » La mère baisse la tête, continue sa route, et arrive sans y penser près du cimetière. Il est horrible ce cimetière, jonché d'ossements où les morts sont à moitié enterrés. — M<sup>me</sup> Serao s'est complue, en cette occasion, à une description réaliste qui fait frissonner. — Et c'est là peut-être que Cecilia, son brave mari et son enfant adoré viendront dormir leur dernier sommeil! L'émotion, jointe à la fatigue, terrasse la pauvre femme, elle s'évanouit dans l'herbe. Quand elle se ranime, elle voit son fils souriant dans sa petite voiture, et un grand galérien qui, étendu par terre, près de lui, agite une large feuille de vigne pour écarter les mouches. La mère n'a plus peur; elle se relève et dit à Traetta en lui montrant la petite voiture d'un geste doux : « Allons-nous-en ! » Et le forçat radieux s'attelle avec empressement.

A partir de ce jour, il devient l'esclave, la chose, le chien fidèle du petit dont la tyrannie naïve lui ouvre le ciel. Étranges sont parfois les entretiens de ces deux êtres si disparates.

— Qui t'a fait ce vêtement? demande un jour l'enfant, qui joue étendu sur la petite terrasse de sa maison.

— C'est le gouvernement.

— Et ce bonnet aussi?

— Oui, monsieur.

— Il est bon, le gouvernement.

Le galérien le regarda et se tut. Si l'enfant eût dit qu'il faisait nuit à midi, il aurait murmuré : Oui, il fait nuit. Après un intervalle, le bambin reprit :

— Qu'est-ce qu'on t'a donné à manger, Scieurillo?

— Des fèves dans le bouillon.

— Et pour second plat?

— Encore des fèves dans le bouillon.

— Et pour dessert?

— Des fèves, dit en riant le galérien.

Maintenant, ils riaient tous deux; subitement l'enfant devint pensif.

— J'ai mangé du macaroni, Scieurillo, dit-il en réfléchissant.

— A votre santé! répliqua Rocco, toujours en riant.

— Est-ce que tu l'aimes, toi, le macaroni?

— Oui, monsieur.

— Une autre fois, j'en mangerai moins et je t'en conserverai un petit plat.

— Peu importe, monsieur, dit le galérien attendri.

— Si, si, tu le mangeras, cria le petit garçon, un peu irrité.

— Oui, monsieur, oui, monsieur, ne vous fâchez pas, répondit aussitôt Traetta effrayé.

Le bambin, ennuyé, feuilletait son livre d'images.

— Lis ce qui est écrit là, sous l'image. Tu ne sais pas lire? Oh! comme tu es bête!

— Si je savais lire, je ne serais pas ici, dit tristement Rocco après un instant de réflexion.

— Tu es ici parce que tu es un coquin, reprit l'enfant en riant.

— Oui, monsieur, murmura Rocco, mais celui qui sait lire ne va pas aux galères.

(M<sup>me</sup> Serao paraît se faire d'étranges illusions sur la vertu de la lecture.)

— Tu es un coquin et l'on t'a mis au bagne, répéta le petit, toujours irrité.

— Oui, monsieur; oui, monsieur, répondit humblement Scieurillo.

Ils se turent. L'enfant regardait les œillets encore fleuris en novembre. Une couche de poussière couvrait toutes les plantes.

— Dois-je arroser? demanda le galérien, devinant la pensée de l'enfant et se levant aussitôt.

— Oui, mais ne jette pas trop d'eau, Scieurillo.

Le galérien, avec ses mouvements silencieux, fit pleuvoir l'eau délicatement sur la terre un peu brûlée des vases; le bambin suivait l'opération très attentivement.

— Arrose aussi un peu les feuilles, Scieurillo.

— Oui, monsieur.

Il restait un peu d'eau dans l'arrosoir; Scieurillo la répandit sur la petite terrasse pour la rafraîchir.

— Donne-moi un œillet, Scieurillo.

Le galérien cueillit délicatement une fleur et l'offrit à Mario.

— Je veux donner cet œillet à maman, dit l'enfant de son air réfléchi. Va le lui porter.

Le galérien regarda le garçonnet avec une mine épeurée.

— Va! ordonna Mario.

— Signorino, dit Traetta en hésitant, pourquoi ne le lui donnez-vous pas vous-même?

— Pourquoi?

— Ecoutez, signorino, cela vaudra mieux que vous lui donniez cet œillet; de vous, il lui fera plus de plaisir, signorino.

Sa voix tremblait tellement que l'enfant lui-même comprit son émotion. Mario le regarda froidement.

— Votre mère ne peut pas nous souffrir, reprit le galérien, parce que nous sommes des coquins; elle a raison, ajouta-t-il avec la plus profonde humilité.

— Elle a raison, répéta Mario.

Et, se levant sur ses jambes trop grêles, il rentra dans la maison, en appelant : « Maman! maman! »

On entendit un bruit de baisers, et le forçat se sourit à lui-même.

N'est-elle pas charmante et poignante cette scène où l'enfant se montre si naïvement, si inconsciemment cruel, où le criminel retrouve toutes les douceurs, toutes les délicatesses dans sa tendresse pour le petit être débile qui le blesse sans le savoir et sans le vouloir, car Mario aime son forçat, seulement il l'aime comme sa chose, comme un grand polichinelle qui a l'avantage de marcher, de parler, de chanter pour l'endormir, de le servir aveuglément, et il a confusément conscience de lui faire grand honneur en acceptant tout cela! Cette psychologie enfantine est délicieusement observée et rendue, de même que le pouvoir exercé par cette faiblesse sur les forces qui l'entourent.

Hélas! le jour vient où une autre force s'abat sur elle et la trouve hors d'état de vaincre.

L'affreuse diphtérie saisit l'enfant et le terrasse après quelques jours de lutte. Pendant ces jours et ces nuits d'angoisse indicible, la haine, l'horreur de la mère pour le baigné sont devenues presque de la folie, et le pauvre Traetta lui-même ne peut approcher le petit malade.

Il ne le revoit que mort; dans son désespoir muet, il s'agenouille, les yeux rougis comme par un flux de sang refoulé; il prie et, selon une touchante croyance populaire, il dépose dans la main de l'ange envolé une lettre adressée à la sainte Vierge, lettre dans laquelle il demande à la Madone des Douleurs de lui faire grâce. Il sait que ce papier est sacré et que personne n'oserait y toucher.

La mère a exigé de son mari que l'enfant fût enterré à Naples, dans un terrain vraiment saint que n'ont pas profané les restes des criminels, dans un cercueil et des vêtements que leurs mains n'ont pas confectionnés, sous des fleurs écloses dans une atmosphère pure! Et Rocco Traetta, le galérien méprisé malgré son dévouement, suit jusqu'à la porte de fer, puis des yeux jusqu'à la côte napolitaine, la barque fleurie qui emporte toute la joie, le seul rayon de soleil de sa vie. Et le soir, Nisida est en émoi, des coups de feu retentissent, deux forçats se sont enfuis; on a retrouvé leurs chaînes dans les hautes herbes. L'un échappe à toutes les recherches; l'autre, le pauvre Sciuirillo, est découvert sur les rochers, le crâne fracassé; il s'est évadé du bagne, de la vie, de la douleur.

Combien on regrette que l'auteur, cédant à ce manque de mesure et de sélection dans le détail que nous avons signalé, ait alourdi cet attachant récit en y introduisant un long hors-d'œuvre, sous prétexte de patriotisme! Que viennent faire là la réunion de Venise au royaume d'Italie, la joie débordante du capitaine Gigli, ses discours enflammés et la fête qu'il offre à Nisida, sans en exclure ses trois cents bons galériens qui ne feraient qu'une bouchée de lui et de ses quelques soldats, si l'amour de la patrie ne les transformait tout à coup en doux et obéissants agneaux?

Une œuvre d'art n'est pas une proclamation politique.

### III

Parmi les ouvrages de M<sup>me</sup> Scrao, *le Pays de Cocagne* nous paraît être celui qui donne l'idée la plus complète de son talent vigoureux, avec ses défauts évidents et ses qualités incontestables. Plus sobre, l'œuvre serait de premier ordre. Telle qu'elle nous est présentée, c'est une forêt touffue où quelques coupes sombres seraient nécessaires pour faire pénétrer l'air et la lumière. On y suit sa route avec un peu de fatigue, au milieu des nombreux petits sentiers qu'il faut prendre pour retrouver la voie principale, et cela, sans rencontrer aucune clairière fleurie et ensoleillée où l'on puisse oublier les reptiles venimeux et les miasmes délétères qui sèment la contagion et la mort sous les ombrages mornes.

La teinte uniformément sombre du livre est, en une certaine

mesure, compensée par la variété des incidents, des caractères et le relief des personnages. M<sup>me</sup> Serao a voulu faire une guerre sans merci au fléau qui prospère sous la protection du gouvernement, parce qu'il remplit des coffres toujours vides; elle s'est donné pour tâche de tout voir, de tout dire, avec la conscience infatigable et la curiosité laborieuse qui la distinguent; elle a observé, noté, catalogué dans chaque classe de la population napolitaine, les ravages faits par le *Lotto*, cette pestilence à laquelle rien ne résiste, qui exploite les meilleurs sentiments de ses victimes comme leurs vices, leurs faiblesses et leurs superstitions, pour les entraîner à leur perte; puis, son siège préparé, elle a poussé l'attaque, bien résolue à faire usage de toutes ses armes.

## IV

Dès le début du roman, l'ombre sinistre du palais de la Loterie s'étend sur la scène, et l'âpre espoir du gain s'installe en *leitmotiv* qui va traverser l'œuvre entière, *leitmotiv* funèbre, glas de tous les bonheurs et de toutes les fortunes.

Ce sont d'abord les humbles et les déshérités que l'auteur nous montre aux prises avec le monstre.

C'est l'ouvrière anémiée qui rêve de gagner pour se mieux nourrir; c'est l'ouvrier Gaëtan marié à une honnête créature mère de plusieurs enfants, et qui la laisse mourir lentement de faim et de misère, *parce qu'il faudra bien* que la chance tourne un jour et lui procure les jouissances rêvées. C'est l'humble et vieux décrotteur Michel, qui joue pour jouer, par passion pure, et ne réserve que bien juste ce qu'il lui faut pour subsister. Où trouve-t-on de l'argent quand on n'en a plus, même pour acheter les billets du *petit jeu* (assez illégal) chez donna Catarina? On en trouve chez sa sœur, donna Concetta, à un sou du franc par semaine. Pas mal! pas mal! comme dit le décrotteur.

Mais il est quatre heures; la foule arrive, se presse autour du palais, foule pauvre, sordide, morne et fébrile à la fois, et, grâce au luxe de détails familier à M<sup>me</sup> Serao, nous assistons au tirage, aux émotions, aux gémissements de tous ces êtres dévorés de la même passion, soutenus d'abord par un nombre infini de superstitions, invoquant les saints, flattant l'enfant de l'hospice des Abandonnés qui vient, vêtu de blanc, tirer les numéros, comme si leurs flatteries pouvaient influencer sa main; les plaisanteries, éternellement les mêmes, sur les numéros, font éclater des rires nerveux; seuls, les *cabalistes* se taisent et restent immobiles; pour eux, il n'y a que la cabale obscure, la grande fatalité souveraine,

qui sait tout et peut tout sans qu'aucune autre puissance divine ou humaine s'y oppose.

Enfin la tablette, semblable à celle des bookmakers aux courses, se dresse devant ces innombrables regards brûlés par la fièvre; tous sont également déçus; les cris de colère ou de douleur, les blasphèmes, les malédictions éclatent; puis la marée humaine se retire lentement, tristement, les mains vides, les jambes molles, la bouche amère, et le mot *rien* passe de lèvres en lèvres, comme un refrain de lamentation. Mais la passion reste vivace au fond des cœurs, et le samedi suivant reverra la même scène.

Peu après, deux femmes se rencontrent; l'une est celle de Gaëtan, Annarella, qui, misérablement vêtue, traîne, attachés à sa jupe, deux bambins jolis et propres, et en porte un troisième, nourrisson délicat et frêle que le lait appauvri de sa mère ne soutient plus. Il en mourra, le pauvre être! et le père battra ses aînés dès qu'ils gagneront quelques sous pour les leur arracher et aller les jouer!

L'autre femme est Carmela, sœur de la première, jeune fille au visage pâle et fatigué, aux grands yeux douloureux; la tête baissée, elle paraît immobilisée dans son désespoir muet. A la vue de sa sœur, elle essaye de sourire.

— Oh! Carmela! s'écrie l'aînée avec une surprise pénible, toi ici, toi aussi!

— Eh oui! répond Carmela avec un geste de résignation.

— As-tu vu Gaëtan, mon mari?

Carmela lève ses grands yeux sur le visage de la pauvre Annarella et elle la voit si défaite, si enlaidie par la misère et les privations, déjà si vieillie, si clairement vouée à la maladie et à la mort, qu'elle n'a pas le courage de lui dire la vérité.

— Non, je n'ai pas vu Gaëtan.

— Il devait y être pourtant; il peut ne pas être à la fabrique où l'on gagne sa vie et celle des siens, mais il ne peut pas ne pas être ici le samedi, à jouer tout ce qu'il a et même ce qu'il n'a pas! Et toi, pourquoi viens-tu ici? ajoute la malheureuse, prise de colère contre tous les joueurs.

— Que veux-tu, sœur! répond Carmela de sa voix harmonieuse et brisée. Tu sais que je voudrais vous voir tous contents, notre mère, toi, Gaëtan, tes chers petits et Raphaël, mon bien-aimé; tu sais que votre croix est la mienne et que la pensée de ce que vous souffrez ne me laisse pas une heure de repos. Alors tout ce qui me reste de ce que je gagne, je le mets au jeu. Un jour ou l'autre, le Seigneur devra me bénir; je prendrai un terne; alors, alors, je vous donnerai tout, tout.

— Oh ! pauvre petite sœur ! s'écria Annarella avec une mélancolique tendresse.

— Il devra venir ce jour, il devra venir, murmure la passionnée jeune fille, comme si déjà elle voyait l'heure bénie.

— Puisse mon ange passer et dire *Amen*, soupire la mère en baisant son nourrisson.

— Dis-moi la vérité, Annarella ; tu n'as rien à donner aux enfants aujourd'hui ?

— Rien ! répond Annarella d'une voix étouffée.

— Prends ces dix sous, prends-les, dit Carmela en les sortant de sa poche.

— Que Dieu te les rende !

Et les deux sœurs se disent adieu, retenant leurs sanglots par honte des passants.

Carmela s'en va chercher une nouvelle douleur ; bientôt elle se trouve en présence d'un jeune homme mis avec une certaine recherche, le petit chapeau sur l'oreille ; il la regarde de ses yeux bleus clairs et froids et pince sous sa moustache blonde ses lèvres fraîches comme celles d'un enfant. Carmela le contemple avec une telle intensité de tendresse et de passion qu'elle semble vouloir l'envelopper d'une atmosphère d'amour. Il ne paraît pas s'en apercevoir.

— Eh bien ? fait-il d'une petite voix ironique.

— Rien ! répond-elle, avec un geste de désolation et la tête basse.

— Et qu'en penses-tu ? s'écrie le jeune homme avec colère.

— Est-ce ma faute si les numéros ne sortent pas ? réplique-t-elle humblement, douloureusement.

— Tu devrais chercher les bons, aller trouver le *Père illuminé* qui les connaît et ne les dit qu'aux femmes, ou bien don Pasqualino, celui que les esprits *assistent*. Ma fille, ôte-toi de-la tête que je puisse épouser une déguenillée comme toi.

— Je le sais, je le sais, murmure-t-elle toujours humble ; ne me le dis plus.

Cependant elle ose demander :

— Ne viendras-tu pas ce soir du côté de notre maison ?

Il répond :

— Non, j'ai affaire avec un ami. A propos, peux-tu me prêter deux francs ?

— Je n'en ai qu'un, un seul, dit-elle rougissante et mortifiée.

Puis elle tire timidement la pièce de sa poche.

— Maudite soit la misère ! s'écrie Raphaël furieux. Désormais je tâcherai de mieux arranger mes affaires.

L'auteur s'est complu à dessiner cette figure touchante, victime volontaire qui succombe sous les fardeaux accumulés de tous ceux qu'elle aime, mais il faut bien reconnaître que c'est là un de ces hors-d'œuvre que M<sup>me</sup> Serao introduit souvent pour son plaisir. Carmela et son histoire, sa fin tragique par la balle de revolver qui l'atteint pendant le quadruple duel de huit Roméos de barrière (Raphaël est du nombre) partis en guerre pour les beaux yeux d'une autre sœur de Carmela qui a préféré la honte à la faim, tout cela n'a rien à démêler avec le but du livre. Il y aura toujours, sans l'aide du *Lotto*, de pauvres filles qui se laisseront séduire et exploiter par des pareils du beau Raphaël; mais comment sacrifier une scène de mœurs si curieuse et un type de fille du peuple si exceptionnel, si peu vraisemblable, qu'il doit être vrai et dessiné d'après nature!

M<sup>me</sup> Serao n'a pu s'y résigner.

#### IV

Après le peuple, la bourgeoisie; commerçants, hommes d'affaires, gens de professions dites libérales, déjà démoralisés et plus ou moins déclassés entrent en scène et préparent, avec le triomphe de l'usurier, le supplice des victimes innocentes.

Les cœurs sont fouillés avec une science cruelle, avec une vigueur et une abondance qui font grand honneur à l'analyste.

Nous sommes chez César Fragalà, négociant aisé, dont la bonne maison a été faite par deux ou trois générations de prudents grands-pères. On baptise ce jour-là sa petite fillette Agnesina; l'appartement luxueux, un peu vulgaire peut-être, est paré de fleurs et tout en fête; la jeune et jolie mère d'Agnesina, Luisella Fragalà, met la dernière main à sa toilette; dans ses beaux cheveux noirs brille une étoile en diamant, cadeau du parrain don Gennaro Parascandolo, « le fameux don Gennaro », l'homme grand, fort et sympathique dont la physionomie respire l'honnêteté, la loyauté, la bonté, dont la poignée de main a quelque chose d'énergiquement affectueux, dont le sourire rend le courage aux plus découragés, dont le regard engage à vivre, en deux mots un homme très riche et sans enfants (il en a perdu trois de la diphtérie), au demeurant le plus parfait coquin, faisant avec une insensibilité terrible son affreux métier « d'usurier aristocratique ». Tous les personnages de la nouvelle catégorie que nous présente M<sup>me</sup> Serao, viendront se prendre dans la toile de cette habile araignée, comme ceux de la classe populaire se prennent dans celle des deux sœurs : Catarina et Concetta.

En attendant, l'auteur nous décrit en trente pages la fête du baptême, sans nous faire grâce d'un bonbon, ni d'un *grante*, d'un détail de toilette, ni d'un jeu de physionomie chez des gens qui importent fort peu à la marche de l'œuvre; l'idée maîtresse reparait dans une parole que Fragalà laisse échapper avant l'arrivée de ses hôtes et qui sonne lugubrement à l'oreille de sa jeune femme.

— Si certaine combinaison me réussit, dit-il, je veux t'acheter une rivière de diamants pour le cou, Luisella.

— Quelle combinaison? demande celle-ci d'un air inquiet.

— Je te le dirai plus tard.

— Non, tout de suite.

— Rien de fait encore, Luisella, réplique César, contrarié d'avoir trop parlé.

— Promets-moi de ne jamais rien décider sans m'avoir consultée.

— Je te le promets, répond le mari avec une sincérité profonde.

Et les deux époux sont tout à leur réception.

La foule est grande, parée, animée, gourmande surtout et généralement béate. Tout à coup, entre deux portes, M<sup>me</sup> Fragalà aperçoit un inconnu, un homme de trente-cinq à quarante ans, maigre, exsangue, très pauvrement vêtu, ayant dans toute sa personne quelque chose de maladif et de mystérieux à la fois, d'ignoble dans sa misère; ses yeux sombres vont de ci, de là, sans s'arrêter jamais une minute sur le même objet.

— Quel peut être ce déguenillé? se demande Luisella, prise de colère et de peur, blessée dans son orgueil de maîtresse de maison et dans son amour de la propreté.

— César, qui est cet homme, près de la porte?

— C'est Giovannino Astuti, l'agent de change, répond César, clignant des yeux comme s'il ne voyait pas bien.

— Du tout, monsieur, je connais fort bien M. Astuti. Mais cet autre?

— Oh! fait-il, légèrement embarrassé, c'est une personne quelconque.

— Quelle personne? s'écrie-t-elle durement.

— Un ami à moi.

— Un ami! ce déguenillé!

— On ne peut pas n'avoir que des amis riches, réplique César avec un rire qui sonne faux.

— Je le sais, mais ce n'est pas une raison pour introduire un mendiant parmi des gens du monde. Tu ne vois donc pas comme il est sale?

— Oh! sale! C'est un philosophe qui ne se préoccupe pas de ses habits.

— Enfin, César, je désire qu'il s'en aille.

— Comment faire?

— Va le lui dire.

— Tu me permettras bien de lui offrir d'abord quelque chose?

Et César s'approche de son hôte étrange, qui se met à manger et à boire comme s'il était à jeun depuis un temps indéterminé, si bien qu'il finit par exciter une sorte d'étonnement admiratif parmi les gens dont l'appétit ne peut faire concurrence au sien, et que Luisella, le rouge au front, s'entend demander par une amie :

— Ma belle, qui est cet affamé?

— Est-ce que je le connais! s'écrie la jeune femme furieuse. est-ce que je sais dans quelle charrette aux ordures César l'a ramassé!

Mais, tout à coup, d'homme à homme, de femme à femme, un mot murmuré court avec un étrange sifflement de syllabes, c'est comme une traînée de poudre; il se forme une sorte de cercle magique enveloppant toute l'assemblée frappée de stupeur. Il semble que les lumières aient baissé subitement; une grande pâleur envahit les visages, tout paraît terni, un silence profond se fait, troublé seulement par la parole mystique murmurée à voix étouffée : *l'Assistito! l'Assistito!*

Aussitôt tous les regards se concentrent sur cet être laid, sale, misérable, malsain, ignoble, regards de curiosité, de flatterie, d'obséquiosité, d'espérance, et surtout de crainte respectueuse, fantastique, exprimée particulièrement par les yeux des femmes. Un cercle se forme autour de l'étrange personnage, se rétrécissant peu à peu, et l'on peut lire, sur tous les visages légèrement anxieux, le vif travail de l'imagination méridionale partie pour le pays des songes, des ombres, de ces esprits *assistenti*, bons et mauvais qui, à toute heure du jour et de la nuit, s'agitent, combattent, tour à tour vainqueurs et vaincus, dans l'âme et autour de la personne de celui qu'ils inspirent et protègent, *l'Assistito!* A celui-là, ils soufflent les numéros magiques desquels dépendent la fortune, le bonheur et l'honneur de tant d'êtres crédules; mais il faut souffrir pour obtenir de telles faveurs; il faut prier, jeûner, être roué de coups la nuit par les soi-disant esprits, et l'aspect maladif, fiévreux de *l'Assistito* attiré chez lui par César Fragalà, favorise l'imposture.

L'homme enfin ne mange plus; le cercle s'est encore resserré de telle sorte que Gennaro Parascandolo le traverse avec peine.

— Cesarino, dit-il avec son sourire un peu sceptique, présentez-moi à ce monsieur.

Fragalà, fort embarrassé, saisit la demande au vol, et présente

au « cavaliere Gennaro Parascandolo, mon compère, Pasqualino de Feo, un brave ami ». Et les plus riches, les plus sages, les plus heureux se mettent à interpréter avidement les paroles les plus puérides, les gestes les plus simples de cet homme dont ils s'écarteraient avec dégoût, s'ils ne lui attribuaient un pouvoir occulte capable de réaliser leurs convoitises les plus folles.

Et, le soir, quand il rentre dans son appartement, César Fragalà trouve sa Luisella pleurant auprès du berceau de sa petite Agnesina.

Plus et mieux que l'imposteur, elle est *assistée* par sa tendresse clairvoyante de femme et de mère ! Elle sent que l'esprit de folie et de perdition est entré dans son heureuse vie.

## V

Montons plus haut encore avec M<sup>me</sup> Serao, dans la société napolitaine, et nous verrons se dérouler un drame poignant, effet de la même cause et mêlé de circonstances si étranges que l'on ne sait plus s'il se passe à la fin du dix-neuvième siècle ou au milieu du treizième.

Un soir d'automne, l'ombre envahit la froide petite chapelle du palais Cavalcanti.

Tout est vieux, terni, fané, les dorures et les peintures bleues de l'autel, les dentelles antiques de sa nappe, les vêtements de la *Madonna addolorata* au cœur d'argent percé de sept glaives, la statue de l'*Ecce Homo*, grande comme nature, et dont les blessures saignent avec un réalisme lugubre. Le tapis trop usé a été enlevé et les dalles brillent d'un éclat glacial ; des deux petites lampes qui brûlent ordinairement devant les deux statues, une seule est allumée et ne jette qu'une faible lueur à travers les ténèbres croissantes.

Sur un prie-Dieu en chêne sculpté, aux armes ducales des Cavalcanti, au coussin de velours rouge passé, est agenouillée une forme blanche, svelte, frêle, d'une grâce et d'une distinction suprêmes ; donna Bianca Maria Cavalcanti, le visage caché dans ses mains trop effilées, trop pâles, sa fine tête, comme courbée sous le poids de son épaisse chevelure brune, prie et songe, si absorbée qu'elle ne sent pas le froid et oublie l'heure. Enfin, un bruit interrompt sa rêverie, elle sort de la chapelle et trouve dans l'antichambre un vieux serviteur de sa maison.

— Giovanni, la lampe qui doit brûler devant la statue de l'*Ecce Homo* est éteinte.

— Je ne l'ai pas allumée, Excellence.

— Peut-être n'avez-vous plus d'huile? demande la jeune fille, dont la voix pure et harmonieuse tremble un peu.

— Si, Excellence, il y a de l'huile, répond Giovanni, mais Son Excellence le marquis m'a défendu d'allumer la lampe.

— Et pourquoi? dit sa jeune maîtresse étonnée.

Puis aussitôt elle se repent, croyant avoir manqué au profond respect qu'elle doit à son père.

— Le marquis est en colère contre Jésus-Christ, réplique Giovanni, du ton à la fois humble et familier que le peuple napolitain se permet en parlant de la divinité. Samedi dernier, il avait demandé une grande grâce à cet *Ecce Homo* si miraculeux, mais la grâce n'est pas venue, et alors M. le marquis n'a pas voulu qu'on allumât la lampe devant la statue.

— Le marquis vous a dit tout cela? demande la jeune fille toute frémissante.

— Oui, Excellence, mais si Votre Excellence le veut, je vais allumer...

— Obéissez au marquis, murmure Bianca Maria froidement, et elle entre dans le grand salon mal éclairé par une seule lampe à pétrole; son cœur est plein de l'amertume qui la saisit toujours, lorsque les paroles des serviteurs et des étrangers la forcent à juger son père, ce père pour qui elle ressent une vénération mêlée de crainte, une soumission aveugle, poussée jusqu'à l'annihilation de soi-même et qu'on retrouve, paraît-il, dans certaines vieilles familles aristocratiques de son pays.

Le marquis Formosa de Cavalcanti est une figure trop singulière, trop étrangère à l'esprit de notre siècle, pour n'être pas un produit exceptionnel du sol napolitain et n'avoir pas été étudiée d'après nature. Si elle n'est pas sympathique, elle est, du moins, des plus curieuses.

Agé de soixante ans, grand, svelte, élégant, très beau encore sous ses cheveux blancs, il a conservé sur son visage au front large, aux traits accentués et dans toute sa personne, un air de noblesse, de force et d'orgueil impérial, qui, parfois, lorsque le sang lui monte au visage et révèle sa violence latente, inspire autant de crainte que de respect et d'admiration.

Néanmoins, cet homme autoritaire et hautain a des faiblesses morales qui, peu à peu, oblitérent ses meilleures qualités et font de lui une sorte de monomane féroce, bourreau de sa fille, qu'il aime pourtant à sa manière. Dès la première scène entre le père et la fille, M<sup>me</sup> Serao, qui excelle en ces sortes d'expositions, nous initie au drame qui va se développer.

Assise dans l'immense salon nu, où il ne reste plus que les

meubles indispensables, fanés, passés, montrant la corde, Bianca Maria travaillait à une fine dentelle. Seule et triste, elle aurait préféré lire dans sa petite chambre ou, du moins, avoir près d'elle la vieille Marguerite, la femme de Giovanni; mais son père entendait la trouver au salon le soir, et l'orgueilleux grand seigneur n'y aurait pas admis une servante, si dévouée, si fidèle qu'elle fût.

Les mains de la jeune fille s'étaient arrêtées, son visage pensif devenait douloureux.

— Bonsoir, dit derrière elle une voix forte.

Aussitôt, elle se leva et baisa la main de son père, qui accepta l'hommage et y répondit par un geste sur le jeune front candide, geste moitié caresse, moitié bénédiction. Bianca Maria resta debout attendant que son père prît un siège, mais il lui fit signe de s'asseoir et se mit à marcher dans la vaste pièce.

— Es-tu allée au couvent aujourd'hui? demanda-t-il.

— Oui, mon père.

— Ta tante Marie des Anges va bien?

— Oui, mais elle voudrait vous voir.

— Je n'ai pas le temps; j'ai une grande affaire, une grande affaire..., et il fit un geste vague et large... Me voir! me voir! pour me conter des plaintes et entendre les miennes, la belle manière de passer le temps! Et pourtant, si elle le voulait, Marie des Anges, nos malheurs seraient finis. (Les mains de la jeune fille tremblèrent et mêlèrent ses fils.) Ces saintes femmes, continua le marquis, comme se parlant en rêve, ces saintes femmes au cœur pur et qui prient toujours, sont dans les bonnes grâces du Seigneur et de ses saints, elles jouissent de grâces spéciales, voient les choses que nous ne voyons pas, nous autres pauvres pécheurs. La sœur Marie des Anges pourrait nous sauver, si elle le voulait, mais elle ne veut pas, elle ne veut pas, elle ne sent plus les choses de ce monde; peu lui importe que nous souffrions. Elle n'a jamais voulu me rien dire, rien, rien, jamais.

La tête levée, les mains abandonnées sur sa pelote à dentelle, sa fille fixait sur lui des yeux pleins de surprise douloureuse.

— Tu ne lui as jamais rien demandé, dis, Bianca?

— Lui demander quoi? répondit-elle troublée.

— Marie des Anges t'aime; elle te sait malheureuse; elle t'aurait tout dit pour te venir en aide; pourquoi ne lui as-tu rien demandé? poursuivit le marquis, dont la voix commençait à révéler la tempête de colère qui s'élevait en lui.

— Mais demander quoi? répéta sa fille, de plus en plus effrayée.

— Oh! tu feins de ne pas comprendre, cria-t-il déjà furieux. Toutes les mêmes, ces femmes, toutes folles ou égoïstes. De quoi

parlez-vous pendant des heures au parloir du couvent? Sur quels morts pleurez-vous? Pensez-vous aux vivants? Ne voyez-vous pas que la maison Cavalcanti va à la misère, au déshonneur, à la mort?... Et moi qui ne pense qu'à cela nuit et jour, qui m'agenouille soir et matin devant les images sacrées pour leur demander le salut des Cavalcanti! Et toi qui pourrais interroger ta tante, savoir le secret de ses visions, qui, avec une de ses paroles, pourrais tout sauver et qui feins de ne rien comprendre! Toutes ingrates et perfides, les femmes!

Bianca, la tête baissée, se mordait les lèvres pour ne pas pleurer; elle murmura d'une voix tremblante :

— Une autre fois..., je demanderai...

— Demain, répliqua impétueusement son père.

— Demain.

Il se calma subitement et voyant couler les larmes de sa fille, se lança dans un nouveau discours où se déroulèrent ses rêves de relèvement, de luxe, d'extravagances.

Le jour viendra certainement où un tour de roue de la fortune sauvera la maison Calvacanti; Dieu ne peut pas vouloir la laisser tomber à jamais et la Loterie est le seul moyen de salut. Travailler? Il est trop vieux, et d'ailleurs un Cavalcanti n'a jamais travaillé. Les affaires? La seule affaire d'un Cavalcanti est de dépenser royalement beaucoup d'argent.

Chaque soir la même scène se répète, et la pauvre jeune fille, sans croire aux visions dont on lui parle sans cesse, commence à en avoir peur. Son âme se trouble, son système nerveux s'exaspère, tout son être s'étiôle dans ce grand palais de pierre sombre et nu, où elle n'a pour confidente que la *Madonna addolorata* et pour humble amie que sa vieille Marguerite, d'où elle ne sort que pour aller au couvent des Sacramentistes trouver un autre genre d'exaltation.

Mais les divagations de son père ne sont que le prologue de la soirée; tour à tour elle entend annoncer les compagnons de folie du marquis, ceux qu'on appelle les *cabalistes*, un avocat sans causes, un médecin sans clients, un professeur, ancien prêtre défroqué, un agent de change, riche celui-là, mais pas assez pour jouir de la vie comme il l'entend, un employé du *Lotto* qui risque la prison en jouant et spéculant pour son propre compte et enfin Pasqualino de Feo, l'ignoble imposteur dont la vue a fait pleurer Luisa Fragalà, et que le hautain grand seigneur traite en ami, à la profonde terreur de Bianca Maria.

Dans le vaste salon vide et sonore, dupes et malfaiteurs marchent en discutant les numéros à jouer, leurs mérites et leurs

symboles, la vertu de leurs divers oracles : le *Père Illuminé*, l'ex-prêtre soi-disant visionnaire, le savetier Cifarullo, et surtout l'*Assistito* qui lui, se tient prudemment coi et mystérieux et les exploite tous. La malheureuse jeune fille se sent comme enveloppée d'une atmosphère de folie, et lorsque, après le départ des étranges conspirateurs, elle aperçoit son père dans la chapelle qu'il a illuminée de son mieux, prosterné devant l'*Ecce homo*, le suppliant de lui pardonner, invoquant l'âme de sa femme morte de chagrin, la priant avec ardeur d'envoyer à sa fille la lumière libératrice qui sauvera la maison Cavalcanti, l'enfant épouvantée s'enfuit et va tomber inanimée dans sa chambre blanche et glaciale.

Le lendemain, la vieille Marguerite appelle au couvent des Sacramentistes le docteur Antonio Amati pour donner ses soins à une jeune fille que rien ne peut tirer d'un long évanouissement. Arrivé au parloir, le docteur reconnaît la belle jeune fille dont le balcon fait face au sien dans la cour du palais Cavalcanti. Depuis deux ans, le médecin, jeune encore, mais déjà très célèbre, voit passer chaque jour, derrière les vitres du balcon, cette pâle et gracieuse apparition qui semble descendre d'une toile de Botticelli, et son regard de savant observateur a dès longtemps reconnu sur ce charmant visage, dans les mouvements de cette forme frêle, les ravages de la souffrance physique et morale. Son cœur d'homme supérieur et bon, entièrement dévoué à la science et à l'humanité, voudrait interroger et sauver la jeune fille; mais à quel titre l'aborder? Parfois il la croise et la salue sur les marches du grand escalier; elle lui rend son salut avec une dignité douce et grave qui l'intimide. Les jours où il ne la voit pas, quelque chose lui manque sans qu'il s'en rende bien compte; ce n'est sans doute que la pensée du médecin se demandant si elle est plus souffrante.

Lorsque, après avoir emporté la jeune malade dans sa voiture, puis dans ses bras jusqu'à son lit et lutté pendant plusieurs heures contre son évanouissement *lucide*, très rare, explique-t-il au marquis, le docteur Amati quitte le chevet de Bianca Maria, il croit sentir qu'il est entré en plein dans un drame intime, encore inexpliqué pour lui, et que ce drame pourra troubler profondément sa vie jusque-là si simple et si austère.

Au mot *lucide*, le marquis, ressaisi par son idée fixe, a demandé aussitôt à sa fille :

— Qu'as-tu vu? qu'as-tu vu?

Le regard à la fois douloureux et craintif de l'enfant donne au médecin l'intuition du secret de famille. Elle se tourne vers lui comme pour lui demander protection.

— Que désirez-vous? dit-il.

— Il y a un homme à ma porte; renvoyez-le.

Le docteur et le père tressaillent.

L'homme, Pasqualino de Feo, est là, en effet, dans son éternelle attitude d'attente aux aguets.

— C'est un ami, dit avec embarras Cavalcanti surpris, car il l'avait laissé au salon.

— Renvoyez-le, répond durement le médecin.

Le marquis sort; on entend une discussion à voix basse. Bianca Maria écoute avec une anxiété visible.

— Voulez-vous que je le renvoie? reprend le médecin.

— Laissez-le, répond-elle faiblement; cela pourrait mécontenter mon père.

— Il faut que je parte, signorina.

— Vous reviendrez? demande-t-elle avec confiance.

Cette force si pleine de bonté, sur laquelle elle s'est appuyée pendant quelques instants, lui est déjà chère, lui semble déjà être un peu sienne. Elle devine en Amati l'élément de protection généreuse et tendre qui a toujours manqué à sa vie.

— Je reviendrai, réplique le médecin, bien décidé à se vaincre et à ne pas revenir de son propre mouvement. Cette enfant belle, noble, pauvre, abandonnée, malade, le touche trop.

Rentré au salon, il jette un regard scrutateur sur l'*Assistito* et dit brusquement au marquis :

— Votre fille est atteinte dans son physique et dans son moral; si vous ne lui donnez pas du soleil, de l'air, du mouvement et de la paix, elle peut mourir d'un jour à l'autre.

Le père se récrie, se lamente. Le médecin répète implacable :

— Si elle reste dans cette maison, ne voyant que vous et n'allant qu'au couvent, dans un an elle sera morte. Adieu!

Et le docteur Amati sort précipitamment, comme s'il s'enfuyait.

Le marquis soupire.

— L'esprit qui m'assiste..., murmure de Feo.

— Quoi? s'écrie Cavalcanti en tressaillant... Bianca...

— ... M'avertit, continue l'imposteur, que dona Bianca Maria a eu une vision céleste et qu'elle vous la communiquera par un symbole.

— Que dites-vous? Est-ce possible? Cette grâce me serait accordée par l'Être suprême? Est-ce possible?

— L'esprit ne trompe pas, déclare sentencieusement l'*Assistito*.

— C'est vrai, c'est vrai, murmure le marquis d'une voix profonde, plongeant dans l'ombre ses yeux égarés.

Bianca Maria est condamnée!

## VI

Le drame qui se joue au palais Cavalcanti suffirait à l'intérêt du roman, mais non au plan que s'est tracé M<sup>me</sup> Serao : il faut que son enquête passe tout entière sous nos yeux. Dix-sept pages consacrées au carnaval de Naples, vingt-trois au miracle de saint Janvier, de longues séances chez des sœurs usurières, Catarina et Concetta, puis chez don Gennaro Parascandolo, il faut tout cela pour nous montrer tous les personnages dans les tortures de l'abaissement moral et matériel que leur inflige progressivement leur passion. Il faut voir les uns engageant ou vendant leurs modestes bijoux, les autres battant monnaie sur les diamants de leur maîtresse, tous empruntant à des taux scandaleux. Il faut aller avec la pauvre Carmela et sa sœur chez une soi-disant sorcière ou prophétesse qui n'est autre que la femme de l'*Assistito* ; il faut être témoin de nouveaux tirages au *Lotto* et des interminables discussions qui les accompagnent. Tout cela sans doute est remarquablement observé, minutieusement noté, mais on sent trop le collectionneur de menus faits, qui entend ne rien perdre et faire passer toutes les pièces de sa collection sous les yeux du spectateur, sans souci des répétitions ou des épisodes superflus.

Tout est tellement poussé au noir dans le tableau que nous présente M<sup>me</sup> Serao, qu'elle a compris la nécessité de s'en expliquer par la bouche d'un de ses personnages. Lorsque le négociant Fragalà, ruiné, se confesse à sa femme, l'honnête et courageuse Luisella, celle-ci lui demande :

— Mais enfin, ne peux-tu donc t'abstenir de jouer ?

— Ecoute, écoute, répond-il, c'est une passion perfide ; tu ne la connais pas ; il faut l'avoir éprouvée, il faut avoir palpité et rêvé pour savoir ce que c'est. On commence à jouer par plaisanterie, par curiosité, pour jeter un petit défi à la fortune ; puis on continue, piqué au vif par les désappointements, excité par un vague désir qui va se développant. Malheur à soi si l'on gagne un peu ! Alors apparaît sous une forme réelle la possibilité de gagner de grosses sommes, des sommes immenses ; pourquoi pas une grande victoire après la petite ? Et l'on joue non seulement ce que l'on a gagné, mais le double, le triple, et l'argent du diable retourne à l'enfer ! Oh ! quelle passion, quelle passion, Luisa ! Malheur si l'on gagne et malheur si l'on perd ! Alors, pendant sept jours, le songe alimente l'existence, et le huitième apporte la désillusion la plus amère ; cela finit par brûler le sang, et pour augmenter la probabilité, pour vaincre à n'importe quel prix, les enjeux augmentent rapidement, fantastiquement ; le désir de vaincre devient une

furieux, l'âme est de plus en plus malade, et l'on ne voit, ne sent plus rien ; il n'y a ni famille, ni position, ni fortune qui résistent à cette passion !

Et voilà pourquoi le lecteur voit à la fin défilier devant lui comme autant de damnés dans un cercle d'enfer, tous les personnages du drame, bourreaux et victimes, plongés en un abîme de ruine et de désespoir. Le jour où Crescenzo, l'employé du *Lotto*, qui s'est perdu en jouant et en faisant des avances à tous ses collègues en folie, court chez chacun d'eux, tour à tour, haletant, réduit aux abois, lui et ses jeunes enfants, menacé de la prison, dans l'espoir de trouver quelques secours, il se heurte à des désastres aussi complets que le sien. Seuls les usuriers et les imposteurs triomphent sur ces décombres.

Les malheureux n'ont pourtant reculé devant rien, pas même devant des actes qui auraient pu appeler sur eux les rigueurs de la loi. Dans leur exaspération contre l'*Assistito*, qu'ils accusent de les ruiner avec préméditation en leur cachant les révélations des esprits, ils l'ont séquestré et tué à moitié en le privant d'air et de nourriture pendant un mois, afin de le forcer à parler. Lorsque l'usurier Parascandolo le découvre par hasard, il est dans un état lamentable.

M<sup>me</sup> Serao sait mieux que nous si pareilles aberrations peuvent exister dans son pays et si un homme, cherché par sa femme éplorée, peut disparaître pendant un mois dans sa bonne ville de Naples, sans que la police le retrouve. Mais, s'il en est ainsi, quel étrange état d'esprit et quelle singulière administration cela révèle !

Quand Parascandolo s'étonne de la mansuétude du séquestré qui ne porte pas plainte contre ses persécuteurs, Pasqualino de Feo lui répond :

— Avez-vous entendu les conseils que je leur ai donnés à chacun séparément, *en leur pardonnant* ?

— Non.

— Je leur ai laissé à tous un souvenir.

— Et ils vous obéiront ?

— C'est aussi certain que la mort, dit l'*Assistito* d'une voix lugubre.

Et pour la première fois, l'usurier sent courir dans ses veines le frisson que donne la méchanceté froide, implacable.

Au marquis Cavalcanti, l'imposteur a dit :

— La *marchesina* Bianca Maria est une âme parfaite, lucide et vivante, mais le contact de l'homme la flétrirait, la rendrait obtuse et malheureuse, incapable d'avoir une vision.

Le misérable sait à quel prix la jeune fille servira sa vengeance !

## VII

Le caractère de férocité que les déceptions continuelles et la misère toujours croissante donnent à la folie de Cavalcanti deviendrait intolérable au lecteur, si l'auteur n'avait eu assez d'art pour éviter l'écueil fatal.

La difficulté était grande; il fallait montrer Cavalcanti assez dément pour qu'on supportât l'odieux de son rôle et cependant assez lucide pour que son individualité conservât ses traits principaux au milieu du désarroi de son être moral. Il fallait que ce bourreau de sa fille aimât vraiment sa victime assez pour en souffrir cruellement aux heures de raison et qu'on n'en pût douter; que l'orgueil de race demeurât entier, se mesurant avec Dieu lui-même, en dépit des actes avilissants; que l'humeur despotique et la dignité extérieure résistassent à toutes les déchéances. Il fallait surtout que la toute-puissance de l'idée fixe, la certitude d'une réparation subite, couvrant toutes les fautes, effaçant tous les méfaits, réparant tous les dols, laissassent au vieillard coupable assez de grandeur pour que l'auteur pût se permettre, à l'heure du châtement suprême, de le comparer au roi Lear devant le cadavre de Cordelia. Sans toutes ces conditions, Cavalcanti eût été à la fois révoltant et vulgaire, et sa fille eût paru si pusillanime dans sa soumission sans bornes, que l'intérêt n'aurait su à qui se rattacher. Ces conditions, M<sup>me</sup> Serao les a remplies, grâce à sa riche imagination et aux ressources de son art...

Antonio Amati, ramené près de Bianca Maria un peu par Marguerite, plus peut-être par un désir inavoué, a succombé promptement au charme triste et pénétrant qui émane de la jeune fille; il aime sciemment, avec délices; sa jeunesse, refoulée jusque-là, fait explosion dans cette passion tardive, et il veut, avec toute l'énergie de sa nature, sauver cette enfant pour lui donner sa vie entière. Quant à elle, chastement, ingénument, elle a mis sa main dans la main ferme et protectrice de son ami; elle s'est réfugiée dans ce cœur loyal et fort qui la guide, la soutient, la défend, rend la chaleur à son âme et l'équilibre à ses nerfs. Partis des deux extrêmes sociaux, l'un plébéien de haute intelligence qui s'est fait un nom et une fortune, l'autre, patricienne déchue de toute splendeur sociale, ils ont réalisé l'union idéale des âmes, elle, sans croire déroger en aimant l'homme de génie de naissance obscure, lui, en se dévouant à la fille d'une race dont le sang, la fortune et la valeur morale sont également appauvris.

Le rêve d'Amati est de soustraire la bien-aimée à l'atmosphère

qui la tue, de l'envoyer auprès de sa vieille mère qui, naturellement, l'adorera, chercher la paix de l'âme et le repos du corps, éteindre dans l'air pur des champs et des bois la fièvre que les hallucinations de son père allument dans ses veines.

Après une atroce scène de nuit, où la jeune fille, réveillée en sursaut par son père, et sommée avec une insistance cruelle et furieuse d'appeler à elle l'esprit révélateur, est prise d'une crise nerveuse pendant laquelle elle croit vraiment voir l'apparition surnaturelle, mais sans obtenir aucune inspiration bien définie, elle demande impérieusement le docteur Amati. A brûle-pourpoint, elle lui dit, suppliante et tremblante :

— Emportez-moi d'ici.

— Oui, chère, chère, où voulez-vous aller? répond le médecin, pâle d'émotion, devant cette preuve d'émotion et d'amour.

— A la campagne..., loin..., où l'on ne voit pas des fantômes pendant la fièvre, où il n'y a ni ombres ni spectres effrayants.

— Que dites-vous? demande-t-il surpris.

— Rien. Emportez-moi à la campagne, dans la verdure, dans la paix, chez votre mère, devant Dieu. Loin, loin, répète la jeune fille en fixant sur lui ses grands, beaux et bons yeux.

Mais Amati sait trop bien qu'entre lui et Bianca Maria se dresse un obstacle implacable, et que cet obstacle c'est le marquis. Tout sépare ces deux hommes : leur origine, leur passé, leur conception de la vie, leur idéal en toute chose, enfin et surtout peut-être les services que l'orgueilleux seigneur s'est résigné à demander au riche plébéien, et que celui-ci a toujours rendus sans un mot d'explication. L'humiliation est trop grande pour laisser la moindre place à la reconnaissance. Cavalcanti sent un juge dans celui qui l'oblige, qu'il est forcé de subir dans sa maison, auprès de sa fille qui l'aime, rongéant son frein, étouffant sa colère; chaque fois qu'il ouvre en rougissant de honte, l'enveloppe contenant des billets de banque, il hait davantage cet homme, et à tous ses rêves est venu s'ajouter celui de s'acquitter d'un seul coup, de lui jeter ses bienfaits au visage et de le chasser.

Amati sent instinctivement qu'il y a encore autre chose, une autre raison qui dicte les refus de Cavalcanti, lorsqu'au nom du salut de la jeune malade, il supplie son père de l'envoyer au grand air, au soleil; cette raison, il la cherche avec anxiété, et, nouvelle douleur! il se heurte à l'obéissance passive de Bianca Maria. Le père a commandé, la fille doit se soumettre. La douce prière qui a ouvert le ciel au cœur passionné d'Amati, est oubliée ou condamnée, l'amour est vaincu par une tradition qui fait de l'autorité paternelle, dans certaines vieilles familles aristocratiques, nous dit

M<sup>me</sup> Serao, une royauté absolue. La blessure est affreusement douloureuse. Se sentant impuissant, atteint dans son cœur et dans sa fierté, Amati veut se retirer. S'il n'est pas l'ami à qui va toute la confiance, en qui l'on croit plus qu'à tout, si ce n'est Dieu, il n'est qu'un intrus, il doit disparaître.

— J'en mourrai ! s'écrie-t-elle.

Alors elle lui dit tout : la longue agonie de sa mère minée par le chagrin, ses prières à sa fille de ne pas juger son père, d'accepter l'inévitable, la souffrance et d'avoir pitié du vieillard qui erre par amour pour elles deux, si elle veut mourir la conscience tranquille ; la folie toujours croissante du marquis, sa crainte à elle de voir sombrer l'honneur après la fortune, la pauvreté de plus en plus menaçante, le pain quotidien dû aux deux vieux serviteurs, l'horreur que lui inspirent les soi-disant *amis* de son père et, pis que tout, l'effet produit sur son imagination et ses nerfs par ces invocations incessantes des esprits, l'espèce d'hypnotisme que son père exerce sur elle, *voulant* qu'elle *voie*, qu'elle demande à l'esprit le numéro qu'il doit jouer.

Une nuit, dit-elle, pris d'un de ses accès violents, il est venu me réveiller tout à coup et, pendant deux heures, à la lueur vague de ma veilleuse, me tenant les mains, me soufflant son haleine au visage, sourd à mes prières, ne comprenant pas qu'il me faisait mourir, il m'a adjurée d'invoquer l'esprit qui était là, tout prêt à m'apparaître, à prononcer pour moi les paroles libératrices ; il obtint enfin ce qu'il voulait. Je *vis l'esprit*.

— Comment ?

— Comme je vous vois.

— Mais les esprits dont on vous parle n'existent pas, Bianca. C'était un effet de la fièvre.

— Vous le dites, je vous crois. Mais quand vous serez parti, seule dans la pénombre de ma chambre, je serai de nouveau assaillie. Mon père, exaspéré de ce que les numéros qu'il a cru m'avoir été indiqués par l'esprit ne sortent pas, dit que je n'ai pas su l'interroger, veut absolument que je l'évoque de nouveau. Je ne suis plus sa fille ; je suis une *assistita* et il ne me laisse plus de repos.

Atterré devant ce malheur inouï, effrayé de cette exaltation, Amati ne sait que répéter :

— Pauvre enfant ! pauvre enfant !

Il est troublé jusqu'au fond de l'âme, car cette pauvre belle et bonne créature est la femme qu'il aime, dont la santé et le bonheur lui sont plus chers que tout, sans laquelle il ne comprend plus la vie.

Prise d'une sorte de remords, elle relève sa belle tête endolorie qui a cherché un instant de repos sur ce cœur fidèle et dit :

— Vous ne me trouvez pas mauvaise et ingrate, n'est-ce pas?

— Non, chérie.

— Vous ne le jugez pas mal, *lui*.

— Je le guérirai, répond-il pensif.

Hélas! parole imprudente et présomptueuse! Il est des maux contre lesquels la science est impuissante. Les accès de folie se succèdent plus terribles dans leurs manifestations parfois grotesques, parfois épouvantables, à mesure que le temps et les désillusions aigrissent davantage l'humeur de l'infortuné marquis.

— Vous la tuez, lui dit le médecin furieux.

Et, tout à coup, le père reparait, s'accuse, se déclare assassin, se jette aux genoux de sa fille, pleure, sanglote, s'humilie, lui promet de lui obéir, de faire tout ce qu'elle lui demandera. Qu'il se réconcilie d'abord avec Dieu et puis elle sollicitera une grâce, une seule pour le salut de son avenir, de son bonheur; elle la lui demandera quand il sera plus calme; elle a sa parole? Oui. Il est son serviteur, elle lui dictera sa volonté.

Elle a sa parole, et un Cavalcanti n'a jamais manqué à sa parole. Elle tend la main au médecin et met toute son âme dans un regard.

Les deux hommes restent seuls en face l'un de l'autre, le vieillard attendri, abattu; Amati, le cœur plein de mansuétude pour ce malheureux; l'heure lui semble favorable. Il est prêt à toutes les concessions, à tous les sacrifices pour sauver cette enfant qu'il adore.

Doucement, prudemment, il aborde le sujet duquel dépendent la vie de l'une et l'avenir de tous. Il adore la jeune marquise, elle l'aime, il est riche, il le sera plus encore, lui seul peut la sauver : le marquis veut-il lui accorder sa main?

Aussitôt toutes les passions mauvaises, toutes les folies se réveillent à la fois; le père tendre fait place au despote, le coupable repentant à l'insolent grand seigneur, l'homme d'honneur au mystique persuadé que la volonté divine le relève de tout serment humain.

Amati est l'ennemi, le danger, puisqu'il rêve d'enlever à Bianca Maria la pureté immaculée par laquelle seule elle obtiendra du ciel la lumière qui sauvera les Cavalcanti.

En vain sa fille déclare hautement son amour pour Amati, lui rappelle la parole donnée, le supplie au nom de sa mère morte. Le féroce vieillard a dit *non* pour le présent, *non* pour l'avenir, *non* pour toujours! Rien ne le fléchira. Bianca Maria est appelée par

Dieu à une destinée plus glorieuse que tous les mariages du monde ! Pour la seconde fois, Amati rencontre dans l'obéissance filiale une barrière immuable, infranchissable. La jeune fille l'aime et l'aimera toujours ; elle le proclame devant son père frémissant de fureur ; elle en mourra, elle le sait, mais si elle désobéissait, sa mère la maudirait dans le ciel et son père sur la terre !

Fou de douleur et de colère, Amati s'éloigne, et lorsque Cavalcanti étend la main pour bénir sa fille, elle lui dit : Votre fille est morte ! et tombe inanimée.

Quelques mois ont passé, les catastrophes se sont précipitées. Le palais Cavalcanti voit disparaître tous ses habitants, chassés par la misère et la douleur. Le docteur Amati a fui le premier. L'heureux ménage Fragalà, atteint par la faillite, malgré les efforts désespérés de la courageuse Luisa, va cacher sa pauvreté et demander au labeur obscur des ressources pour élever l'enfant entrée si joyeusement dans la vie.

Plus cruellement meurtri que tous, parce qu'il tombe de plus haut, le marquis Carlo Cavalcanti serait déjà sans asile, si la pitié ne s'était arrêtée devant la menace de mort suspendue sur la tête de sa fille ; depuis longtemps il serait sans pain, si ses vieux serviteurs ne travaillaient pour lui en fournir. Plus de ressources et plus d'espérance, car il n'a plus un sou à jouer !

Depuis trois jours, la marchesina Cavalcanti est en proie au délire et à des convulsions ; une méningite s'est déclarée jointe à la fièvre typhoïde. Le médecin veut une consultation et demande le docteur Amati qui connaît la malade. « C'est impossible ! » répond le marquis. Non, jamais cet homme qui lui a volé le cœur de sa fille ne repassera son seuil. Bianca Maria est jeune, elle triomphera du mal ! En attendant, elle ne sort de sa torpeur que pour crier : « Maman ! maman ! » et repousser son père. Bientôt un autre cri se fait entendre : « Je veux le docteur Amati. — Ma fille ! ma fille ! c'est impossible ! » Alors l'enfant soumise se révolte, commande : « Va chercher Amati ! Vas-y de suite. »

La colère sèche les larmes du père ; à son tour il crie : « Non ! non ! non ! Elle est folle ! — Je ne suis pas folle et je veux Amati ! » De nouveau elle chasse son père, et l'horrible cri le poursuit partout. Marguerite pleure et supplie ; le médecin revient et menace ; encore quelques heures et ce sera la mort si la malade n'est pas calmée. La mort ! Le père est vaincu ; il écrit ; Giovanni court. Amati refuse de venir. « Allez-y vous-même, marquis », ordonne le médecin. Le calice est trop amer, Cavalcanti le repousse d'abord.

Il souffre atrocement dans son orgueil. Jamais il ne s'humiliera devant l'homme qu'il a insulté. Mais bientôt il souffre plus atrocement encore dans sa tendresse paternelle : cette voix délirante lui brûle le cœur.

— J'y vais, dit-il, il viendra!

En effet, Antonio Amati est vaincu à son tour quand il apprend toute la vérité. N'a-t-il pas abandonné la chère créature à qui il avait promis de la sauver?

Le médecin domine l'homme pendant le court trajet de sa maison à celle des Cavalcanti; il s'informe, il se met au courant de la maladie, mais lorsqu'un cri de joie délirante est sorti des lèvres brûlantes et adorées, quand deux bras se sont noués éperdument à son cou et qu'il a entendu cette exclamation de la fièvre :

— Mon amour! mon amour! que vous avez tardé! Ne me quittez plus jamais, jamais! Sans vous je meurs, et je ne veux pas mourir! J'ai vingt ans! je ne veux pas mourir!

Alors il ne reste plus qu'un cœur d'homme torturé par la douleur et luttant pied à pied contre la mort.

Tout à coup, la malade resserre son étreinte et lui murmure à l'oreille :

— Mon amour, renvoyez-le!

— Qui?

— Mon père!

— Mais, pourquoi?

— Parce que... Je ne veux plus le voir. Renvoyez-le : qu'il s'en aille!

— Bianca Maria! c'est votre père!

— C'est mon père, dit-elle épeurée; mais il m'a tuée. Je meurs par lui. Je ne délire pas, je raisonne, ajoute-t-elle avec la colère subite de la méningite; si tu me résistes, je me lève et je lui crie de s'en aller, de ne plus jamais paraître devant moi, jamais! As-tu compris?

Le cœur généreux d'Amati, plein de compassion pour le bourreau de son bonheur, cherche à lui faire comprendre avec toute la délicatesse possible, que la malade ne veut souffrir personne dans sa chambre, que c'est un effet du délire, qu'il faut lui céder par prudence, par charité.

— Ma fille vous a chargé de me dire cela? répond l'irascible vieillard.

— Oui.

— Elle ne veut personne?

— Personne.

— Excepté vous?

— Excepté moi.

— Elle me chasse! Elle! ma fille!

— Par charité, ne vous irritez pas; ayez pitié d'elle, de vous, de moi.

— Je ne m'en irai pas, si elle ne me le dit elle-même. Bianca Maria, est-il vrai que tu ne me veilles pas dans ta chambre?

— C'est vrai! répond-elle d'une voix forte, regardant son père en face.

Il baisse ses yeux remplis de larmes : il incline sa tête blanche sur sa poitrine, sort sans se retourner et va tomber sur l'unique siège qui reste dans son ancien cabinet; plongé dans une mer d'amertume, il murmure : « Quel châtement! quel châtement! C'est juste! c'est juste! »

Pendant trois jours et trois nuits, il entend cette horrible clameur sans cesse répétée :

— Mon amour! mon amour! je ne veux pas mourir!

Et pendant toutes ces heures, il n'ose franchir le seuil de sa fille. Écrasé de remords et de désespoir, presque inconscient, immobile, il attend : il sait qu'Amati lutte désespérément, que si quelqu'un peut la sauver, il la sauvera. Enfin, vers le milieu de la troisième nuit, le silence se fait. Il sort avec épouvante d'un court sommeil. Le visage blême de Marguerite s'encadre dans la porte.

— Comment est-elle?

— En paix, Excellence.

— Depuis quand?

— Depuis une heure.

— Ma-t-elle... m'a-t-elle demandé?

— Non, Excellence!

Quelle torture! Pourquoi la mort ne le prend-elle pas?

Amati paraît défait, anéanti, vaincu dans sa science, le cœur brisé, faible comme un enfant, les joues couvertes de larmes; il s'approche et dit tendrement au vieillard :

— Venez la voir.

A Marguerite il répète : « Des fleurs! Beaucoup de fleurs! »

L'œuvre est accomplie! Le fléau a tout dévoré : jeunes et vieux, nobles et plébéiens, innocents et coupables, fortune, bonheur, honneur!

La Loterie est une infamie qui conduit à la misère, à la maladie, à la honte, à la mort, s'écrie le malheureux Crescenzo, et le gouvernement tient boutique de cette infamie!

Marie DRONSART.

# REVUE DES SCIENCES

---

Aviation. — A Washington. — Une machine volante. — L'aéroplane de M. Langley. — Expériences dans la baie de Potomac. — Grand modèle à vapeur de la force d'un cheval. — Enlèvement, progression et atterrissage. — Les aéronefs dans le passé. — Dénominations précises de divers appareils d'aviation. — Congrès aéronautique de 1889. — Premiers résultats satisfaisants. — Une minute et demie pour parcourir 1000 mètres. — L'avenir. — Médecine. — Une découverte. — Le séro-diagnostic. Difficultés du diagnostic de la fièvre typhoïde. — Les incertitudes des médecins au lit du malade. — Diversité des affections typhiques. — Moyen simple de savoir si l'on a vraiment affaire à la fièvre typhoïde. — Diagnostic précis à l'aide d'une goutte de sang et d'une culture de bacille d'Eberth. — Essais de la méthode dans les hôpitaux de Paris. — Les rayons X et les affections tuberculeuses. — A la faculté de Lyon. — Histoire de six cobayes. — Influence des rayons Röntgen sur l'organisme. — Les substances qui tombent dans les bronches. — Une sangsue dans l'arrière-gorge. — Sifflets, clous, morceaux d'ivoire dans les bronches. — Les mangeurs de pierre et de verre. — Variété : le touage électrique dans les égouts de Paris.

M. Langley, l'éminent physicien de Washington qui s'occupe beaucoup d'aéronautique a réalisé récemment, en présence de M. Graham Bell, l'inventeur du téléphone, une expérience intéressante que l'on peut considérer comme un premier acheminement sérieux à la réalisation de la « machine volante ». Il ne serait pas impossible, en effet, que notre génération vit enfin l'homme s'envoler dans les airs. M. Graham Bell a écrit au président de l'Académie des sciences de Paris : « Il me semble, dit-il, que personne n'aurait pu assister à ce spectacle sans être convaincu que la possibilité de voler dans l'air à l'aide de moyens mécaniques venait d'être démontrée. » A vrai dire, il y a longtemps déjà qu'en France on a fait déjà des tentatives très encourageantes. Depuis vingt-neuf ans, la question des aéronefs a toujours été à l'ordre du jour à la Société française de navigation aérienne<sup>1</sup>. On a multiplié les essais et les aéroplanes de MM. du Temple et de Louvrier, A. Pénaud, Tatin, Drzewieck, Ader; l'oiseau de M. de Villeneuve peuvent être considérés comme des précurseurs de la machine Langley. Ces appareils se sont élevés et ont volé quelques

<sup>1</sup> La collection du journal spécial *l'Aéronaute* de M. le docteur Hureau de Villeneuve en fait foi.

secondes. Des secondes seulement à cause de l'insuffisance de la force motrice. En 1871, A. Pénaud fit mouvoir le premier modèle d'aéroplane volant dans l'air, entraîné par un ressort en caoutchouc. M. Enrico Forlanini, constructeur de machines à Forli (Italie), a réalisé une petite aéronef portant deux hélices actionnées par une chaudière à vapeur.

L'aéroplane de M. Langley n'est également qu'un modèle. Mais c'est un grand modèle qui se rapproche des conditions de la pratique et qui a été construit en vue de contrôler des calculs théoriques. Les résultats ont été bons et la théorie se trouve vérifiée du même coup. C'est, d'ailleurs, le premier appareil qui ait volé plus d'une minute dans l'air, qui soit parti sans difficulté et qui ait atterri doucement à la façon d'un canot qui touche la rive. Ce sont là des résultats qui promettent pour l'avenir. M. Hiram Maxim avait, il est vrai, construit un aéroplane avec machine à vapeur de 300 chevaux. Le système devait emporter trois hommes. Mais l'aéroplane n'est jamais sorti de son hangar. Au premier essai, en glissant sur les rails pour prendre de la vitesse, il s'est élevé; il est retombé maladroitement et s'est brisé en partie. Depuis, on n'en a plus entendu parler. Réalisée sur grande échelle, peut-être le même sort attendrait-il la machine Langley. Cependant, on a quelque droit d'espérer qu'elle se comporterait mieux, puisque, construite sur des données scientifiques exactes, elle a fourni en petit tout ce que la théorie avait prévu.

A ce propos, M. Langley a baptisé sa machine volante du nom de *aérodrome*. C'est un nom que nous n'accepterions pas en France, comme le fait justement observer M. H. de Villeneuve. Nous le réserverions pour l'endroit où l'on fera évoluer les aéroplanes, de même que l'on appelle vélodrome le manège où l'on fait courir les bicyclettes. La terminologie aéronautique a été fixée sous la présidence de M. Janssen par la Commission permanente désignée par le Congrès aéronautique de 1887. Ainsi on nomme *aérostas* un ballon non dirigeable, *aéronas* un ballon que l'on s'efforce de diriger, un appareil plus lourd que l'air s'élevant sans gaz, *aéronef* un appareil d'aviation. Une aéronef ayant plusieurs hélices à axe vertical s'appelle *hélicoptère*. Une aéronef formée par un ou plusieurs plans de sustentation et une ou plusieurs hélices à axe horizontal se nomme *aéroplane*. Une aéronef propulsée par des ailes est un oiseau mécanique.

L'appareil Langley est une aéronef du genre aéroplane. En juillet 1891, M. Langley, dans un mémoire très remarqué, fit voir qu'il était devenu possible avec les moteurs actuels, d'imprimer une vitesse horizontale à des plans inclinés légers suffisante pour que ceux-là se soutiennent dans l'air à la façon des cerfs-volants. Plus la vitesse communiquée est grande, et plus le poids soulevé est lui-même consi-

dérable. Concevons donc un grand plan incliné comme un cerf-volant, munissons-le d'un moteur rapide qui l'oblige à progresser; la résistance de l'air le fera s'élever et d'autant mieux que la vitesse d'entraînement sera plus grande. M. Langley a trouvé par le calcul et l'expérience que l'on pouvait ainsi enlever de très lourdes charges. C'est pour vérifier plus complètement ses conclusions qu'il a construit sa petite machine volante de près de 20 kilogrammes. Il ne l'a malheureusement pas décrite en détail. Il dit simplement que l'appareil est en osier avec des plans inclinés très légers ayant une envergure de 4 mètres carrés. Un moteur de 1 cheval-vapeur est installé sous les plans de soutien. Cette masse de 20 kilogrammes, machine, eau et combustible compris, s'est élevée progressivement comme un cerf-volant, sous l'action de la vitesse qui lui a été imprimée. L'appareil seul sans machine pèse 11 kilogrammes.

L'expérience a été faite sur une baie du Potomac, à quelque distance en aval de Washington. On disposa la machine volante sur l'avant d'une barque. Le moteur fut mis en marche, et tout aussitôt l'aéronef quitta l'embarcation et s'éleva doucement à une hauteur de 8 à 10 mètres au-dessus de l'eau. L'aéronef décrivit d'un mouvement égal des courbes d'environ 100 mètres de diamètre jusqu'à ce que, s'étant retournée dans sa course, elle revint à son point de départ. Elle s'éleva au plus haut à 25 mètres. Dans la première partie de l'ascension, l'appareil progressa contre le vent. Dans la seconde partie, il redescendit parce que le moteur, ayant épuisé toute sa vapeur, la force ascensionnelle fit défaut. Il était resté en l'air une minute et demie. Il ne s'abattit nullement comme une masse inerte et effectua au contraire sa descente sans secousse et tout doucement jusqu'à la surface de l'eau.

On recommença aussitôt l'expérience. L'itinéraire suivi fut le même à peu près. L'aéroplane franchit un promontoire boisé à 10 mètres au-dessus des arbres, et redescendit à 270 mètres du point de départ. En tenant compte des courbes, la machine a dû effectuer un trajet de plus de 1 kilomètre. La durée du vol fut encore de 1 minute et demie, et la vitesse moyenne de 10 mètres par seconde. « Je fus extrêmement frappé, écrit M. G. Bell, du vol aisé et régulier de l'appareil, et du fait que, lorsque privé de force motrice au plus haut point de sa course, abandonné à lui-même, il descendit chaque fois avec une égalité d'allures qui rendait tout choc ou danger impossibles. » Ces expériences, si incomplètes qu'elles soient, de l'avis même de M. Langley, n'en ont pas moins leur importance. Quelques spécialistes français ont objecté que M. Langley avait répété sur plus grande échelle les tentatives antérieures, que d'ailleurs la course de son aéroplane était limitée, parce que, si on lui donnait de plus grandes dimensions, il

faudrait accroître la charge en eau, le poids du moteur, etc. Ces critiques sont exagérées. Jusqu'ici, personne n'a fait maintenir un aéroplane à vapeur une minute et demie en l'air. C'est déjà un résultat nouveau. Puis, jusqu'ici, la descente était périlleuse, la marche saccadée; ici, l'aéroplane Langley est descendu lentement et sans accident. C'est un second résultat nouveau et d'importance. Quant aux observations sur la limite du vol, il est superflu de faire remarquer que le petit moteur employé à ces essais était à vapeur non condensée. On pourrait, en pratique, se servir de la même eau. Puis il serait encore préférable d'utiliser les nouveaux moteurs à pétrole qui, à charge égale, fourniraient de l'énergie mécanique beaucoup plus longtemps. Bref, un pas sérieux a été fait par M. Langley. Il serait bien à souhaiter qu'on fit le second le plus vite possible, et qu'en Amérique, où l'on ne regarde pas à la dépense, on construise de toutes pièces une aéronef emportant son aéronef. Il n'y a certes rien d'impossible à ce que nous voyions cela aux environs de 1900!

La médecine vient de s'enrichir d'une méthode de diagnostic d'une grande portée. Je ne sais si l'on s'en doute, mais rien n'est difficile comme de faire le diagnostic de la fièvre typhoïde. On se trompe souvent en face des diverses affections typhiques, et le plus habile lui-même. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir si souvent, au lit du malade, le médecin pressé de questions répondre par une fin de non recevoir. « Dans deux, dans trois, dans huit jours, dit-il à la mère inquiète, je vous dirai si votre fils a réellement une fièvre typhoïde. Jusque-là, je réserve mon opinion. » Et la mère trouve que son médecin n'a pas le diagnostic rapide. C'est qu'il est vraiment malaisé d'aller vite en présence de la maladie. Or, à la Société médicale des hôpitaux, M. Widal vient de faire connaître une méthode qui permettra au premier venu d'affirmer d'une façon précise si vraiment le malade est au pouvoir de la fièvre typhoïde. C'est une découverte capitale. Le médecin averti dès le début pourra agir énergiquement et, le plus souvent, arrêter le mal dans son évolution.

Et la méthode est si simple! La voilà en deux mots : Est-ce vraiment la fièvre typhoïde? Ou les premiers symptômes constatés sont-ils trompeurs? Piquez un des doigts du malade avec la pointe d'une lancette stérilisée et faites sortir le sang. On recueillera ainsi quelques gouttes dans une toute petite éprouvette. Un dé à coudre remplirait le même office. Un centimètre cube de sang suffit pour faire l'expérience. On bouche l'éprouvette et l'on attend environ cinq minutes que le caillot se forme et que le sérum s'en sépare complètement. C'est ce sérum qui va répondre à la question posée : Le malade a-t-il la fièvre typhoïde?

On a préalablement préparé une culture en bouillon du bacille d'Eberth (bacille de la fièvre typhoïde). On prend 10 gouttes de cette culture et l'on y ajoute 1 goutte de sérum. Or, si le sérum provient d'un typhique, la conclusion ne se fait pas longtemps attendre. Les bacilles qui, d'ordinaire, sont isolés et mobiles dans le bouillon de culture, se déforment à vue d'œil, s'agglutinent, se réunissent par tas, forment des îlots, de grandes plaques séparées par des espaces vides. Et ainsi nettement, chaque fois que dans un bouillon de culture de bacilles Eberth, on laisse tomber une goutte de sérum de typhoïque réel. Par conséquent, le diagnostic est fait. Si les bacilles sont modifiés, c'est que l'on a bien affaire à la fièvre typhoïde.

Le point de départ de la méthode appartient, comme le reconnaît fort bien M. T. Widal, aux savants allemands, MM. Pfeiffer, Koll et Gruber, qui, les premiers, reconnurent que le sérum d'hommes convalescents de la fièvre typhoïde mélangé à une culture de bacilles d'Eberth fournissait une réaction nette permettant d'établir des diagnostics différentiels entre l'infection par le microbe et l'infection par les colibacilles. Le colibacille ne donne pas la fièvre typhoïde. Les savants allemands mirent isolément dans des tubes une culture de bacilles d'Eberth et une culture de colibacilles, puis laissèrent tomber à l'intérieur des gouttes d'un sérum d'animal immunisé contre la fièvre typhoïde; enfin, ils les placèrent dans une étuve à 37°. Au bout de 2 à 3 heures, le tube aux colibacilles se troubla et le tube aux bacilles d'Eberth resta clair. Mais au bout de 24 heures, le tube aux colibacilles fut fortement troublé et le tube aux bacilles d'Eberth ne présenta plus que des microbes déformés, épaissis, réunis en agglomération. M. Widal vit d'un coup d'œil le parti que l'on pourrait tirer de ces expériences pour le diagnostic de la fièvre typhoïde. Simplifiant la technique, il combina le procédé que nous avons fait connaître et le mit à l'épreuve. Chaque fois que M. Widal s'est trouvé en face d'une fièvre typhoïde franche, le bacille d'Eberth a présenté sa réaction caractéristique. On a essayé l'action du sérum dans un certain nombre d'autres maladies, le réactif est resté inerte. Donc, quand l'agglomération des microbes se produit, on peut répondre avec certitude : Le malade est bien atteint de la fièvre typhoïde.

A l'Académie de médecine, M. le professeur Dieulafoy, médecin de Necker, a exposé les résultats de ses propres recherches sur la nouvelle méthode. M. Dieulafoy a rappelé les difficultés qu'offre le diagnostic de la fièvre typhoïde. Voici, par exemple, un jeune garçon de vingt ans; il a été pris, il y a quelques jours, de fièvre, de céphalalgie violente, etc.; il tousse; la température est à 40°. Est-ce une granulite, affection presque fatalement mortelle? Est-ce une fièvre typhoïde, maladie le plus souvent curable? Sur quoi fonder le dia-

gnostic? Aujourd'hui, l'indécision cesse. Sur deux malades, l'un au 7<sup>e</sup> jour, l'autre au 12<sup>e</sup> jour, M. Dieulafoy a constaté la propriété immobilisante et coagulante du sang.

On peut donc conclure que la méthode nouvelle, le séro-diagnostic, selon la qualification que lui donne M. Widal, va rendre immédiatement des services. Elle n'exige aucun matériel de laboratoire ni connaissances spéciales. Il suffit de se procurer un bouillon de culture d'Eberth, qui peut se conserver pendant des semaines, et un bon microscope avec objectif à immersion et une goutte de sang.

Au point de vue scientifique, il est clair que le séro-diagnostic va permettre enfin de mettre un peu d'ordre dans toutes ces affections mal définies que l'on rattache aux fièvres typhiques : fièvres saisonnières, fièvres muqueuses, typhoïdètes, etc. Le séro-diagnostic parlera dans chaque cas particulier. La nouvelle méthode a donc à la fois son importance en pathologie comme elle l'a évidemment considérable en médecine pratique.

La lumière ordinaire est un puissant antiseptique; seulement elle ne passe pas à travers l'organisme. Les rayons X au contraire pénètrent si bien les tissus qu'il devait venir à l'idée de rechercher si ces radiations n'exerceraient pas une influence sur les microbes pathogènes. Déjà M. Minck de Munich avait proposé d'appliquer les rayons X au traitement des maladies microbiennes. Les expériences n'avaient pas répondu à son attente. Depuis, M. Sermani a transmis à l'Institut royal de Lombardie des recherches entreprises sur seize espèces différentes de bactéries. Les rayons Røntgen se sont encore montrés inactifs. Il est vrai que M. Minck et M. Sermani ont opéré surtout sur des cultures bactériennes enfermées dans des tubes en verre. Or le verre oppose une grande résistance à la pénétration des rayons X.

MM. L. Lortet et Genoud, de Lyon, en s'y prenant mieux, ont au contraire observé que les rayons X agissent sur les bactéries pathogènes. Ils ont rendu tuberculeux des cobayes par l'inoculation de matières tuberculeuses. Ils en ont pris un certain nombre qu'ils ont étendu sur le dos et qu'ils ont exposés aux rayons X pendant une heure chaque jour du 25 avril au 18 juin. Or les cobayes non traités présentaient au membre inoculé des abcès ganglionnaires avec empatement. Les cobayes exposés aux radiations n'avaient aucun abcès. Les premiers étaient très amaigris, ils sont morts aujourd'hui, les seconds sont encore en très bon état.

MM. Lortet et Genoud ont passé des animaux à l'homme. Les résultats semblent très satisfaisants. Les rayons X agiraient non seulement sur les microbes, mais encore sur la fibre lisse musculaire, de façon à exciter la vie intra-cellulaire et à augmenter la défense de

l'organisme. On a fait à Lyon des expériences qui promettent ; elles sont encore inédites et, bien que nous les connaissions, nous devons attendre pour en parler que les savants expérimentateurs de la faculté de Lyon les ait communiquées à l'Académie des sciences.

Il y a quelques mois, un soldat du Caucase entra à l'hôpital, se plaignant d'un mal de gorge persistant. Un mois plus tard, il éprouva des étouffements et l'on dut explorer l'arrière-gorge. On aperçut un point noir sur le tissu enflammé. On essaya de le saisir sans y parvenir. Enfin, deux jours après, on retirait de l'arrière-gorge une sangsue ! Comment était-elle là ? Le soldat ne put le dire. Il arrive, plus souvent qu'on ne le pense, que des corps étrangers descendent encore plus bas et s'installent dans les bronches. En Angleterre, à la Société royale, M. le docteur Godlee vient précisément d'en citer de nombreux exemples. Ainsi, un garçon de seize ans inhale un fer de toupie et le garde dans les bronches pendant sept ans. On le retire au moyen d'une ouverture pratiquée à l'une des cavités bronchiques. Un enfant de six ans porte depuis longtemps dans une bronche une petite pomme d'ivoire qui a déterminé une bronchoectasie considérable. On la lui laisse jusqu'à nouvel ordre. Un autre enfant fait tomber dans le poumon une vertèbre de lapin ; il a fallu l'opérer et la guérison n'est pas encore complète. Un garçon de dix-sept ans a inhalé un épi de blé ; il a succombé à la gangrène du poumon. Une dent logée dans une bronche ne peut être extraite ; le malade est mort plus tard phthisique. Un os de mouton avait provoqué un empyème ; la cause du mal ne fut reconnue qu'à l'autopsie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'homme laisse passer par les voies respiratoires des objets inertes. Il y a bien longtemps que Moore a signalé le cas d'un sujet qui, en clouant une malle, laissa pénétrer trois clous dans ses poumons ; neuf jours après il succomba. M. Salomon Smith a observé un enfant de huit ans qui avait gardé, pendant deux mois, un sifflet dans la bronche gauche, sans paraître en souffrir. Le sifflet fut expulsé pendant un accès de toux et, quinze ans plus tard, le poumon paraissait absolument sain. Deux enfants traités par M. Dickinson inhalaient, l'un un petit pois, l'autre un morceau d'ivoire. Le premier mourut d'asphyxie, le second a gardé son morceau d'ivoire que l'on n'a pu retirer ; mais sa santé est restée très précaire.

Les corps étrangers peuvent séjourner un assez long temps dans les voies aériennes sans provoquer toujours des accidents graves. Un mineur a expulsé spontanément, dans une crise de toux, une pièce de 10 sous qui avait séjourné pendant près de six ans dans ses bronches et pour laquelle il avait subi, au début, sans succès, la trachéotomie. L'auscultation n'a décelé depuis aucune trace de lésion pulmonaire.

Ces exemples divers prouvent que les voies respiratoires ne sont pas aussi fermées qu'on le soupçonnerait de prime abord et que l'on ne saurait trop recommander aux mères de famille de ne rien laisser sans surveillance aux mains des enfants. L'enfant introduit souvent dans le nez tout ce qui est à sa portée. Du nez aux bronches, il n'y a pas loin. Si le hasard se montre quelquefois clément, on peut dire cependant que l'introduction des corps étrangers dans les bronches a le plus souvent les conséquences les plus graves : suffocations, pleurésie, broncho-pneumonie et gangrène pulmonaire. Dès le début, il faut s'efforcer par tous les moyens d'extraire le corps étranger.

Et les corps étrangers dans les voies digestives? Je sais un chirurgien, membre de l'Institut, qui ne touche jamais à un plat de fraises, encore moins aux groseilles. Pourquoi? Parce que, dit-il, il faut si peu pour déterminer une occlusion intestinale, pour contracter une pérityphlite, etc. C'est sans doute un peu exagéré, car il arrive souvent que bon gré mal gré on avale des corps étrangers plus gros, sans qu'il en résulte d'inconvénients graves. Cependant le hasard joue son rôle et il peut suffire d'un morceau de verre introduit par mégarde pour amener des accidents. La nature et surtout la forme de l'objet rendent son passage inoffensif ou néfaste. Enfin, il y a un Dieu pour les imprudents. N'existe-t-il pas toute une classe de malades qui mangent tout ce qu'ils trouvent sous la main? On racontait dernièrement l'histoire de cette femme de Yalta qui fut traitée à l'hôpital d'Odessa pour avoir ingurgité trente-sept objets différents. On affirme même, ce que nous répétons sous réserve, que l'on parvint à l'en débarrasser et que tous ces objets constituent aujourd'hui un musée spécial à l'hôpital. N'existe-t-il pas surtout des mangeurs professionnels de terre, de verre, de charbon, etc.? Ceux-là s'exhibent tous les soirs et se tirent d'affaire quelquefois, comme le singulier mangeur de pierres présenté dernièrement à la Société des médecins allemands de Prague. Cet individu a dix-neuf ans. Il avalait en public d'abord une poignée de sciure de bois, puis des morceaux de porcelaine et de verre, du charbon, du soufre, de la brique, du cuir et encore de la sciure de bois arrosée d'alcool qu'il enflammait. Les applaudissements étaient frénétiques. Hélas! quel public! Depuis quinze mois, cet homme se livrait à ces exercices sans inconvénient. Cependant des douleurs survinrent très vives à la fin. Et il fallut se décider à entrer à l'hôpital. M. Pick fit avaler au malheureux une forte dose de purée de pomme de terre, selon la méthode de Salzer. Notre homme fut débarrassé du coup de ses morceaux de brique, de son verre, de son charbon et même d'une agrafe en fil de fer. M. Pick en conclut que tout alla bien ou à peu près tant que le mangeur absorba

au début de la sciure de bois qui remplissait à peu près le rôle de la purée de pomme de terre; mais quand, pour aller plus vite, il négligea cette précaution, les objets ingurgités en contact immédiat avec les tissus les irritèrent peu à peu et amenèrent les accidents. Conclusion : la sciure de bois ou la purée de pomme de terre, tel serait le secret des mangeurs de verre!

Il est de tradition depuis longtemps de promener les étrangers, et même les nationaux, dans les égouts de Paris. C'est de la coquetterie de la part des ingénieurs. On veut prouver que nos égouts sont de petits fleuves souterrains qui ne dégagent aucune odeur nauséabonde. En tout cas, on fait une promenade en wagon et une promenade en bateau, de la place du Châtelet à la Madeleine. Depuis deux ans, les wagons sont traînés mécaniquement. Depuis le mois d'avril de cette année, les bateaux sont halés aussi mécaniquement. C'est un progrès, et l'électricité joue maintenant son rôle dans les égouts. On descend des wagonnets place de la Concorde et l'on monte à bord d'un train de bateaux. Autrefois, des ouvriers halaient les bateaux et se fatiguaient dans cette besogne fastidieuse. Aujourd'hui, M. Bechmann a adopté le système électrique de halage de M. de Bovet, qui avait fait déjà ses preuves sur le canal de Saint-Denis<sup>1</sup>. Une chaîne est noyée au fond de la cunette de l'égout, et elle vient s'enrouler, à mesure de la progression, sur une poulie mue électriquement. Il y a un bateau de tête portant une dynamo réceptrice de 600 watts, qui actionne la poulie conductrice de la chaîne de halage. La dynamo emprunte son courant à des accumulateurs Fulmen capables de fournir 60 ampères sous 100 volts pendant deux heures. A l'arrière du train est fixé un second bateau de queue ne possédant que le tiers de la puissance du premier. Ce bateau dirige la chaîne et la guide dans son retour au fond de l'égout. Le courant électrique nécessaire à la charge des accumulateurs est emprunté au secteur de la place Clichy à la Madeleine. Le nouveau système a coûté à la Ville une somme de 20 000 fr. Mais la substitution du travail mécanique à la traction humaine permet de restituer au service du curage 57 hommes qui étaient employés au service du halage à chaque visite. L'appareil électrique a réduit de 6 heures à 2 heures le temps que nécessitait la traction à bras d'hommes. C'est une petite application nouvelle qui montre une fois de plus les avantages que possède le moteur électrique dans un grand nombre de circonstances où son emploi n'aurait pas paru indiqué il y a plusieurs années.

HENRI DE PARVILLE.

<sup>1</sup> *L'Électricien*. (De Soye, éditeur.)

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 août 1896.

M. le Président de la République est en train de visiter la Bretagne. Son voyage n'a été jusqu'ici marqué par aucun incident. Lorsqu'il parcourait les départements du Midi, ses ministres, alors radicaux, avaient organisé une claque qui l'accompagnait des cris : « Vive Bourgeois ! A bas le Sénat ! » Il ne rencontrera pas des manifestations de ce genre en Bretagne. Il ne rencontrera pas non plus d'acclamations en l'honneur du ministère actuel, d'abord parce qu'il n'est pas, croyons-nous, dans le caractère de M. Méline de se fabriquer ces démonstrations, comme faisait pour son compte M. Bourgeois, et puis parce que le cabinet n'a pas pris une attitude assez nette pour exciter les transports d'aucun parti.

Trois députés du Finistère, Mgr d'Hulst, M. Villiers et M. de Mun, présents à la réception de Brest, ont présenté au Président de la République une adresse dans laquelle, exprimant le vœu des patriotiques et religieuses populations qu'ils représentent, ils lui disaient qu'elles aimaient à voir dans sa visite « le gage d'une politique de paix à l'intérieur et de véritable liberté pour les consciences ». Il y avait là pour M. Félix Faure matière à une belle et importante réponse. M. Félix Faure n'en a fait aucune.

Il est vrai qu'il eût difficilement mis ses déclarations d'accord avec le langage tenu par les ministres dans les Vosges. L'éloge de Jules Ferry et des lois scolaires a précédé de peu le départ du Président de la République ; on aurait pu trouver une meilleure préface au voyage de Bretagne. Cet éloge, M. Waldeck-Rousseau l'avait déjà tenté dans de récents discours, et nous constatons, à ce propos, l'œuvre contradictoire qu'essaye, depuis quelque temps, le parti opportuniste. Il n'est pas inutile d'y insister. D'un côté, ce parti, effrayé de la montée grossissante du flot socialiste, voudrait conjurer le péril, et il comprend qu'il ne peut y arriver qu'en groupant dans une même résistance les intérêts menacés. Dans cette vue, il préconise l'apaisement, et il appelle à lui toutes les forces sociales.

D'un autre côté, il voudrait tirer de cette lutte commune un profit personnel, et pour ressusciter son influence, il s'efforce de

relever les noms, aujourd'hui démodés et délaissés, de ceux qui ont autrefois marché à sa tête. L'érection de la statue de Jules Ferry à Saint-Dié et l'enterrement de M. Spuller lui ont fourni, pour l'exécution de ce dessein, deux occasions qu'il s'est empressé de saisir. Dans ces deux circonstances, le parti opportuniste a donné ce qu'on pourrait appeler deux représentations à son bénéfice, représentations auxquelles n'ont pas manqué les figurants, mais qui n'ont trouvé qu'un public froid.

OEuvre contradictoire, disons-nous. Car les noms que le parti opportuniste exalte symbolisent le contraire de la politique qu'il prétend appliquer.

Gambetta! l'homme qui a jeté aux masses ce cri de guerre et de haine : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi! » l'homme qui n'a invoqué la conciliation que pour faire amnistier les communards; l'homme qui, de son propre aveu, n'a porté que des vues de parti dans l'angoisse nationale de la guerre de 1870, Gambetta, devenu le représentant de la politique d'apaisement! Ferry, l'âpre et tenace exécuter des proscriptions oratoires de Gambetta, l'auteur des lois scolaires, qui a voulu déposséder toute une classe de citoyens du droit d'enseigner, comme Gambetta avait voulu en déposséder une autre du droit d'éligibilité, le ministre qui a fait expulser les congrégations et violer leur domicile, Ferry devenu l'apôtre de la modération et de la concorde!

Si c'est avec de tels patrons que les opportunistes pensent rétablir la paix intérieure et rallier ces forces sociales dont ils sentent eux-mêmes que le concours leur est indispensable, ils se trompent.

L'œuvre qu'ils vantent a échoué. Les idoles qu'ils tentent de relever sont brisées; le drapeau qu'ils arborent a été mis en loques par les événements et par les hommes. Cette commémoration de leur règne passé, qu'ils viennent de faire entre eux, n'a pas touché le pays; en dehors de leur cercle, elle a laissé indifférents ceux qu'elle n'irritait point, parce que les uns vont bien au delà du programme des Gambetta et des Ferry, parce que les autres, jugeant les conséquences de ce programme, comprennent que c'est de lui qu'est sortie la crise dont ils s'épouvantent, et ne pardonnent pas à ceux qui, tout en la provoquant, les ont désarmés contre elle.

En même temps que les opportunistes célébraient leur œuvre à Saint-Dié et au Père-Lachaise, les socialistes faisaient la leur à Lille, au Congrès de Londres, et, dimanche dernier, devant la statue d'Étienne Dolet. Malgré la haine que les deux partis se portent l'un à l'autre, il est difficile de ne point trouver qu'il y a entre eux le lien de la cause à l'effet.

Ainsi, à Saint-Dié, M. Loubet et M. Rambaud ont exalté à l'envi les

lois scolaires : « M. Jules Ferry, a dit M. Loubet, attendait, de ces réformes et de ces lois qui sont passées dans le domaine intangible de la République, les résultats les plus féconds. Il ne se trompait pas. »

Eh bien, montrez-nous-les donc, ces résultats ! Où les voyez-vous ? Est-ce dans la situation des instituteurs, dont les plaintes retentissent jusque dans la Commission du budget, impuissante à les satisfaire ? Est-ce dans la caisse des communes, ruinées ou obérées par les folles dépenses que ces lois leur ont imposées, sans qu'elles puissent obtenir de l'État les secours qui leur avaient été promis ? Est-ce dans la foule famélique et menaçante des déclassés que la passion du brevet a arrachés aux campagnes pour les jeter sur le pavé des grandes villes ? Est-ce surtout dans l'amélioration morale de la jeunesse formée par vos écoles laïques ? Cette amélioration en avez-vous trouvé la preuve dans vos statistiques judiciaires ? Interrogez donc M. Guillot, le juge d'instruction, l'homme le plus compétent en cette matière, et demandez-lui ce qu'on doit attendre d'une jeunesse à laquelle on a enlevé l'enseignement religieux ! Au moment où il proposait ces lois qui devaient mettre la division dans chaque village, M. Ferry osait soutenir qu'elles fonderaient l'unité nationale. Direz-vous qu'il y a réussi, quand vous voyez se développer la race, jusqu'à nos jours inconnue, des sans-patrie ; quand la municipalité de Lille fait une ovation aux ennemis de la France ; quand le ministre de l'instruction publique, M. Rambaud, confessant, en dépit de l'optimisme officiel, ses inquiétudes, se croit obligé de dire, en pleine Sorbonne : « Si cependant parmi nous quelque doute subsistait encore sur l'efficacité du mot de patrie, c'est que peut-être nous, les universitaires, nous n'aurions pas fait tout notre devoir. »

Non, ce ne sont point les universitaires qu'il faut accuser, ce sont les prétendues réformes scolaires et l'esprit qui les a inspirées. En écartant de l'école l'enseignement religieux, elles ont détruit le ciment qui soutenait dans l'âme de l'enfant toutes les autres vérités ; n'ayant plus rien qui les unisse et qui les fixe, celles-ci s'effritent et tombent au moindre choc. Le patriotisme, dans tous les pays et dans tous les temps, s'est appuyé sur le sentiment religieux ; c'est ce sentiment, tous les grands hommes de guerre vous le disent, qui donne plus qu'aucun autre au soldat le courage de faire son devoir, en sacrifiant sa vie.

M. Hanotaux vient de demander à la commission du budget un crédit de 30 000 francs pour les écoles d'Orient. Nous l'en félicitons. Mais si les vues de M. Ferry, du ministre qu'il a loué, avaient pleinement prévalu, ces écoles n'existeraient plus. Car ce sont des Frères, des Sœurs, des communautés religieuses qui les

dirigent, pour la plupart, et l'article 7, dût l'influence française en souffrir, leur eût retiré le droit d'enseigner !

M. Méline n'a pas insisté, et nous lui en savons gré, sur cette partie de l'œuvre de M. Jules Ferry. Mais il a vanté sa supériorité politique; il a été jusqu'à l'appeler « un incomparable homme d'Etat ». Vraiment, pour un orateur d'ordinaire si mesuré, l'hyperbole passe les bornes. Comment M. Hanotaux, l'historien de Richelieu, n'a-t-il pas fait signe au président du Conseil qu'il allait trop loin? M. Jules Ferry a eu une qualité maîtresse, la passion du pouvoir et une volonté acharnée pour le conquérir ou pour le garder. Il a montré de plus, au 31 octobre 1870, un courage personnel qu'il ne nous coûte pas de reconnaître. Mais de vues politiques, il n'a eu que celles que lui dictait l'intérêt du moment.

Jusqu'en 1869, M. Jules Ferry était un modéré; il était chaud partisan de l'*Union libérale*; il écrivait dans le *Temps* et dans l'*Electeur*; il recrutait pour ce dernier journal des adhérents jusque parmi les royalistes, et, poursuivi en police correctionnelle pour délit d'association, c'était au premier d'entre eux, à Berryer, qu'il confiait sa cause.

Arrivent les élections de 1869. M. Ferry est en concurrence avec M. Augustin Cochin et M. Guérout. Il lui faut écarter M. Guérout et vaincre M. Cochin. Mais les radicaux lui refusent leur appui; qu'à cela ne tienne! M. Ferry se fera radical, et le voilà qui arbore le programme des *destructions nécessaires*. A ce prix, il a le concours de Delescluze, l'un des futurs chefs de la Commune, l'adversaire déclaré de Jules Favre, de Picard, de Thiers et, avant tout, de l'*Union libérale*. Ce n'est pas que Delescluze ait adopté M. Ferry; il le gouaille, tout en le soutenant. « A ceux de nos amis, écrit-il dans le *Réveil*, qui s'étonnent que l'ardent radicalisme que vient de déployer M. Ferry ait pu si longtemps se contenter des équivoques formules de l'*Union libérale*, et qui ne sont pas absolument convaincus que sa longue collaboration à l'*Electeur* et au *Temps* soit une préparation suffisante à l'énergique défense des grands principes de la démocratie, nous répondrons qu'il faut, avant tout, écarter M. Cochin. »

« Ecarter M. Cochin. » C'est la grande raison qui décide les radicaux, en 1869, à donner leurs voix à M. Ferry. C'est une raison du même ordre qui les rapprochera de M. Ferry en 1880. Entre eux et lui, il y eut toujours antipathie. Mais la question religieuse, sous le nom de M. Cochin en 1869, sous le nom des lois scolaires en 1880, a été leur trait d'union. En 1793, les Girondins, qui détestaient les Montagnards, leur livrèrent Louis XVI, pensant ainsi se sauver eux-mêmes. En 1880, M. Jules Ferry, ennemi des radicaux, mais ayant besoin de leur appui, leur livra l'enseigne-

ment religieux. Les radicaux ne lui en demeurèrent pas moins hostiles; mais, comme Delescluze « pour écarter M. Cochin », ils lui accordèrent leurs suffrages pour écarter le prêtre, l'Eglise, Dieu.

Dira-t-on que M. Ferry avait du moins porté dans cette réforme des convictions anciennes? Pas le moins du monde. On ne pourrait ici célébrer sa constance qu'en accusant sa franchise; il a changé d'idées sous la poussée de la faction dont le vote lui était nécessaire, désavouant la veille les propositions qu'il devait soutenir le lendemain.

Ainsi il s'était défendu, comme d'un outrage, du soupçon de faire appliquer aux établissements tenus par des congrégations non autorisées le terme d'*immoralité*, dans le sens fixé par la loi de 1870; les lois scolaires votées, c'est en vertu de cette qualification, par lui répudiée, que plusieurs de ces établissements sont fermés ou menacés. Ainsi, pour obtenir que l'instruction religieuse fût rayée des programmes, il avait affirmé devant le Sénat, dans la séance du 11 juin 1881, que cette instruction n'en pourrait pas moins être donnée, en dehors des heures de classe, dans les locaux scolaires, soit par le prêtre, soit « par l'instituteur lui-même, s'il s'y prêtait librement ». La radiation une fois obtenue sur une telle assurance, M. Ferry fait effacer de la loi la disposition qui donnait cette faculté dont il s'était porté garant. La laïcité même, dont M. Rambaud lui fait un mérite, M. Jules Ferry, si nous l'en croyons, ne la voulait pas tout d'abord. Elle n'a été de sa part qu'un expédient; il ne l'a réclamée, — c'est lui qui l'a dit<sup>1</sup>, — que parce qu'il a constaté qu'on ne lui accorderait l'obligation que si la laïcité l'accompagnait. Ce n'était point d'obliger les enfants à aller à l'école que se préoccupaient ces partisans si fervents de l'instruction; c'était d'empêcher que, dans l'école, on ne leur parlât de Dieu.

M. Spuller a fait moins de bruit que M. Ferry; mais il avait plus que M. Ferry la conscience, la modestie, la fermeté des convictions en même temps que la bienveillance. Il eut, comme les autres, l'esprit de secte, mais tempéré par des retours d'équité, des habitudes réfléchies et des connaissances historiques dont son parti n'était pas coutumier. Il n'a pas mis dans ses actes ministériels « l'esprit nouveau »; au moment où il le proclamait, il maintenait à la direction des cultes le fonctionnaire qui personnifiait « l'esprit ancien », et il le laissait ouvrir une persécution odieuse contre le vénérable archevêque de Lyon; mais, du moins, il a porté ce mot « d'esprit nouveau » à la tribune; il a eu le courage, en répudiant « les mesures d'apparence vexatoire, tracassière, oppressive de la

<sup>1</sup> Chambre des députés, séance du 24 décembre 1880.

liberté de conscience », de reconnaître que « l'ancienne politique avait trop souvent prêté le flanc à des accusations de cette nature », et à M. Millerand, qui lui disait : « C'est un *mea culpa* », il n'a pas craint de répondre : « Parfaitement, monsieur ».

Dans cette disposition d'esprit, il est permis de croire que M. Spuller, s'il avait eu le temps de formuler un vœu, n'aurait pas réclamé des obsèques civiles. On a hésité pendant quelques jours; les dépêches des feuilles publiques annonçaient d'abord qu'on ne savait pas si l'enterrement serait ou non religieux. Mais on a voulu une manifestation à Paris; on a voulu réunir en cortège les débris épars des associations gambettistes, et par une inspiration analogue, nous le craignons, à celle qui poussa Gambetta à faire enterrer civilement sa mère dont il connaissait la piété, on a décidé que, cette fois encore, l'athéisme présiderait aux solennités funéraires de l'opportunisme.

Et maintenant, si l'opportunisme veut savoir où les hommes qu'il vante et les lois qu'il a faites ont mené le pays, ce n'est pas nous qui lui donnerons la réponse. Nous la demanderons à un juge deux fois compétent, comme universitaire et comme républicain.

Voici comment, deux ans à peine après le vote des lois scolaires, Jules Simon jugeait l'œuvre de M. Ferry. Treize années, écoulées depuis que ces lignes ont été écrites, n'en ont rendu la vérité que plus saisissante.

« Demandons-nous à présent ce que nous avons fait dans ces deux dernières années.

« Nous n'avons fait que des ruines. Nous avons abaissé les intelligences en les soumettant aux foules, et les foules en leur ôtant leurs croyances. Voilà en deux mots notre histoire. »

Et précisant les conséquences de cette prétendue réforme scolaire dans un langage dont l'accent prophétique permet de juger, à la lumière des événements accomplis depuis cette époque, l'étrange aveuglement de M. Loubet et de M. Rambaud, Jules Simon continuait :

« Cette liberté que vous prétendez établir, c'est l'oppression. Cette neutralité que vous prêchez, c'est le cœur et la conscience de l'humanité anéantis. Ce cléricalisme que vous appelez le seul ennemi et qui, quand on vous pousse, est le christianisme, ce cléricalisme que vous combattez, que vous exterminatez, est-ce lui qui prosterne vos ministres devant vos députés, vos députés devant vos électeurs? Est-ce lui qui ameute les ouvriers contre le capital? Est-ce lui qui prêche et alimente les grèves? Est-ce lui qui fabrique la dynamite et fait sauter les maisons? Est-ce lui qui transforme la littérature en grivoiseries et les théâtres en lupanars? Est-ce-

lui qui réduit toutes les actions de la vie à un contrat et à un calcul? Croyez-vous que le christianisme, à supposer qu'il soit un ennemi, soit un ennemi aussi terrible que le nihilisme? Et connaissez-vous une autre conclusion que le nihilisme à vos écoles neutres et à vos lois athées?<sup>1</sup> »

Les événements de cette quinzaine ont donné comme une *actualité* nouvelle à ces paroles de Jules Simon. La bannière des manifestants de la place Maubert qui portait ces mots : « Après la mort, tu ne seras rien du tout », n'était que la formule logique des obsèques faites par les opportunistes à leurs grands hommes; les socialistes de Lille et de Londres se sont chargés, d'un autre côté, de montrer tout vivant en quelque sorte ce nihilisme que Jules Simon annonçait comme l'inévitable conclusion « des écoles neutres et des lois athées ».

De la devise : « Ni Dieu ni maître », les opportunistes ne prennent que la première partie; ils suppriment Dieu. Les socialistes prennent tout; Dieu supprimé, pour eux, rien ne subsiste; ils ont, eux aussi, leur programme des « destructions nécessaires », et la première de ces destructions est celle de la patrie. Réunis à Lille avec le concours d'une municipalité faite à leur image, en présence d'un préfet qui, connaissant leurs projets partout affichés, ne songe pas à s'en émouvoir, ils préparent une ovation à des Allemands, à des ennemis de la France. L'audace de la tentative soulève le vieil instinct national; les protestations se produisent, les luttes éclatent, et le triomphe qu'on avait osé promettre aux Allemands se change pour eux en une fuite précipitée. Mais le lendemain, triste symptôme! un de ceux qui les avaient appelés est élu conseiller général. Enfin l'autorité commence à s'éveiller. Le maire de Lille est suspendu; mais le préfet, qui a laissé la manifestation s'organiser; le préfet, qui a lié partie avec les socialistes; le préfet, sans l'appui duquel cette municipalité socialiste n'eût jamais paru à l'hôtel de ville, le préfet, que devient-il? Il est toujours préfet. Comme les lois scolaires, il est intangible!

Pendant ce temps, on décrète d'abus les archevêques et les curés, on suspend leurs traitements; on ferme, à Grenoble, la chapelle de religieux inoffensifs; on fait saisir, dans la Haute-Loire, les récoltes, qui devaient nourrir de pauvres orphelins. On dirige des poursuites contre les pèlerins de Reims, qui, le drapeau tricolore en tête, se sont rendus en ordre, sans inquiéter ni offenser personne, à la cathédrale, pour célébrer un anniversaire national. On laisse toute liberté aux bandes d'énergumènes qui, aux cris de : Vive la Commune! Vive la Révolution sociale! sont venus

<sup>1</sup> *Dieu, patrie, liberté*, p. 372 et suiv.

manifestent devant la statue d'Étienne Dolet, insultant les passants, menaçant les prêtres, et remerciant par des outrages sans nom le ministère qui les fait protéger par sa police.

« La manifestation, écrit une feuille républicaine, *le Matin*, a été, d'un bout à l'autre, une démonstration anti-gouvernementale accomplie sous le regard de la police, nous pourrions même dire *protégée* par elle. »

Faut-il ajouter que le même jour, à l'heure où les révolutionnaires pouvaient, sous une telle protection, faire appel à la guerre sociale, tout discours était interdit aux délégués de l'Association amicale des anciens soldats du 3<sup>e</sup> zouaves, qui portaient une couronne à la statue de Strasbourg, en souvenir de la bataille de Frœschwiller...?

Hardis contre Dieu seul.

Qui pense-t-on rallier avec une pareille politique? Dans un pays qui cherche des hommes, dans un pays qui a scif d'affirmations nettes et de caractères résolus, on ne voit que des gouvernants qui hésitent, qui, après avoir fait un pas dans un sens, en font immédiatement un autre dans le sens contraire, décourageant et désorientant l'opinion par leurs tergiversations continuelles, alors qu'elle ne demanderait, pour se mettre à leur suite, que des chefs sachant ce qu'ils veulent et où ils vont.

On se rit du Congrès de Londres. Les républicains du gouvernement n'ont pas assez de railleries pour ces révolutionnaires qui se disputent entre eux, pour ces socialistes qui se laissent déborder par les collectivistes, pour ces collectivistes qui se laissent déborder par les anarchistes, en attendant que ceux-ci soient à leur tour débordés par d'autres. Des gens si divisés, s'écrie-t-on, ne sont pas à craindre, et, sur cette belle assurance, on retourne à ses divertissements ou à son sommeil.

Les divisions du Congrès à Londres ne nous apprennent qu'une chose que nous savions déjà : c'est que le jour où ils seraient les maîtres, les révolutionnaires entreraient en lutte les uns contre les autres. Est-ce donc là un fait nouveau et qui leur soit particulier? Ne voyons-nous pas aujourd'hui les républicains se diviser entre eux? N'avons-nous pas vu les modérés débordés par les opportunistes, les opportunistes par les radicaux, les radicaux par les socialistes? Et pourtant, lorsqu'il s'est agi de s'emparer du pouvoir, d'écarter les conservateurs, de renverser le maréchal de Mac-Mahon, ils se sont unis; ils ont marché d'accord au combat, sauf à ne plus s'entendre après la victoire. Les révolutionnaires nous donnent le même spectacle. Ils se querellent et se jalourent; mais contre la société ils se retrouvent unis; tandis que leurs adversaires ne savent

aiguiser contre eux que des épigrammes, ils se répandent dans le pays, ils agitent les passions, ils allument les convoitises et les haines, aidés dans cette œuvre par l'incompréhensible attitude d'un gouvernement qui, tout en s'opposant à leur programme, semble éprouver le besoin de gagner leur pardon, en réservant ses ménagements pour ceux qui les soutiennent et ses rigueurs pour ceux qui les combattent.

Quoi qu'il fasse, cependant, le gouvernement ne peut changer la force des choses. Il a beau fermer les chapelles et poursuivre les pèlerins, il n'en reste pas moins pour les socialistes le gouvernement des curés. Il a beau maintenir le préfet du Nord et couvrir de sa protection les manifestants de la place Maubert, il n'en est pas moins engagé, bon gré mal gré, dans une politique dont les conséquences doivent le rapprocher des conservateurs, à moins qu'il ne préfère périr, répudié de tous.

L'insurrection de Crète dure toujours, au grand déplaisir des diplomates. Les chancelleries sont fort embarrassées; elles sont partagées entre le devoir évident qui incombe à l'Europe de protéger les chrétiens et la crainte des conséquences qu'entraînerait le démembrement de l'empire turc. Soucieuses, avant tout, d'assurer la paix du continent, elles se retournent, après d'inutiles représentations au sultan, vers les insurgés; elles les menacent d'un blocus qui empêcherait tout secours de leur parvenir et les livrerait à la merci des soldats du Croissant. On impute à l'Autriche la première l'idée de cette mesure, qui ne serait, en réalité, qu'une intervention en faveur de la Porte; mais on ajoute que la Russie s'y serait associée, tandis que l'Angleterre l'aurait nettement écartée.

Si les Grecs de 1828 s'étaient trouvés en face de l'Europe de nos jours, il est bien certain qu'ils attendraient encore leur affranchissement. Le royaume de Grèce n'existerait pas. En ce temps-là, il y avait une puissance qui entraînait les autres et qui les décidait à prendre parti pour les Hellènes : c'était la France. « Vous avez raison, disait Charles X à son ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, la France, quand il s'agit d'un noble dessein, ne prend conseil que d'elle-même. Aussi, que l'Angleterre le veuille ou non, nous délivrerons les Grecs. » Et le roi ordonnait l'expédition de Morée.

C'est pourtant de cette époque que M. Rambaud, un historien ! est venu médire, à la distribution des prix du concours général, pour la mettre au-dessous du temps présent. Il a osé soutenir qu'en 1815 on « avait eu à peine un regret pour les provinces perdues », et qu'on s'était « consolé de tout en dilettantes du patriotisme ». M. Rambaud oubliait le désespoir du duc de Richelieu, signant ce fatal traité dont la Restauration n'était point

responsable et qui, sans elle, eût été plus dur; il oubliait les constants efforts de la royauté pour relever l'influence française, la guerre d'Espagne, l'expédition de Morée, la prise d'Alger, accomplies malgré l'Angleterre; il oubliait les négociations menées avec la Russie pour le remaniement de la carte européenne et la restitution de nos frontières du Rhin, négociations qui eussent abouti sans la révolution de 1830, négociations dans lesquelles la France ne se traînait pas à la suite de la Russie, mais tenait le premier rôle, non comme sa protégée, mais comme sa *protectrice*. Le mot n'est pas de nous; il est du ministre des affaires étrangères du roi Louis-Philippe, du duc de Broglie, qui, dans une dépêche du 28 octobre 1833 à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, reconnaissait que, sous le gouvernement précédent, la France en était venue à ce point de pouvoir exercer envers la Russie « le rôle de protecteur ».

Que M. Rambaud, avant de dénigrer cette époque, nous montre donc une dépêche de son collègue des affaires étrangères définissant ainsi la situation présente de la France à l'égard de la Russie. On ne parlait pas alors à tout propos, dans les discours officiels, de l'amitié de ce grand empire, comme ferait un parvenu de l'amitié d'un grand seigneur; on ne se demandait pas avec anxiété si l'on aurait oui ou non la visite du tsar; et même en 1815, après les grands désastres, quand l'empereur de Russie paraissait aux Tuileries, Louis XVIII prenait le pas devant lui, estimant que partout et toujours le premier rang appartenait à la France et à son roi.

Les jurés anglais ont prononcé dans l'affaire du docteur Jameson. Ils ont déclaré les accusés coupables : Jameson a été condamné à quinze mois d'emprisonnement et ses complices à des peines moindres. Le lord-chief-justice avait, dans son résumé, caractérisé l'attentat en un grave et digne langage. Il avait dit que l'acte commis aurait été un acte de guerre s'il avait eu la sanction de la reine, et que sans cette sanction il n'était plus qu'un acte de sfibusterie.

La peine infligée aux envahisseurs a été légère; Jameson lui-même a déclaré qu'il avait redouté plus de sévérité. Cette sentence est, du moins, un hommage rendu au droit violé, et l'on pouvait tout craindre de l'issue d'un procès qui avait débuté par une ovation faite aux accusés. Le gouvernement s'est hâté, d'ailleurs, d'ajouter ses adoucissements à l'indulgence des juges. Le ministre de l'intérieur a fait savoir au Parlement qu'il avait recommandé les condamnés à la clémence de la reine et obtenu pour eux les privilèges de prisonniers de première classe. Bien logés, nourris à leur gré, recevant leurs amis, les sfibustiers seront simplement aux arrêts dans la prison d'Holloway. On avait pensé que le président Krüger demanderait leur grâce; mais quand l'Angleterre se montre

si pressée de pardonner des méfaits dont elle n'a point souffert, on comprend que le chef de la république du Transvaal ne juge pas à propos d'intervenir.

Le Conseil d'administration de la Compagnie du canal de Suez était appelé, ces jours derniers, à élire son président, en remplacement de M. Guichard, récemment décédé. Les prétentions de l'Angleterre sur l'Égypte pouvaient faire craindre qu'elle n'essayât, par l'entremise de ses représentants dans le Conseil, d'exercer quelque influence sur cette délibération. Cette appréhension ne s'est pas réalisée, et c'est avec satisfaction que nous avons appris l'élection à la présidence du prince Auguste d'Arenberg, député du Cher et vice-président de la Compagnie de Suez. Le nouveau président a, depuis longtemps, fait ses preuves; l'esprit d'initiative, la fermeté, le dévouement, qu'il a déployés au service de la cause de l'Afrique française, garantissent ce qu'il sera à la tête de la Compagnie du canal de Suez.

Aux États-Unis, le président Cleveland honore par sa modération les derniers mois de sa magistrature. Il avait déjà arrêté les effets des motions présentées et votées au Congrès en faveur des insurgés de Cuba. A la suite des assemblées de Saint-Louis et de Chicago, dans lesquelles les républicains et les démocrates se sont livrés aux plus violentes attaques contre le gouvernement espagnol, M. Cleveland a publié une proclamation pour rappeler aux citoyens des États-Unis les lois qui interdisent toute participation à des expéditions hostiles contre des gouvernements amis; il a fait appel à leur concours pour assurer l'observation de ces lois, en menaçant de poursuites rigoureuses ceux qui les violeraient.

Est-ce donc dans leur propre pays que les ministres espagnols rencontreraient maintenant les plus grandes difficultés? Jusqu'ici, tous les partis s'étaient unis pour défendre l'honneur et l'autorité de la métropole. Les libéraux avaient écouté leur chef, M. Sagasta, déclarant qu'il ne refuserait rien au gouvernement de ce qui pourrait l'aider dans sa lutte contre la rébellion. Aujourd'hui, ils se divisent. M. Sagasta maintient ses déclarations; mais, à la suite de deux rivaux, M. Gamazo et M. Montero Rios, une fraction de son parti s'obstine à faire de l'obstruction pour empêcher le vote des propositions du cabinet, et cela au moment où les républicains essaient un mouvement révolutionnaire à Valence. Persister dans cette résolution, ce serait faire acte de complicité avec les insurgés et donner raison aux Américains, qui veulent dépouiller l'Espagne de sa colonie. Nous serions surpris que, dans une nation où le patriotisme fut toujours si ardent, une pareille politique pût prévaloir.

---

Louis JOUBERT.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Les élections en Espagne**, par M. LEFÈVRE-PONTALIS, membre de l'Institut. 1 brochure in-8°. Colin.

M. Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut, poursuit ses intéressantes études qui formeront un ouvrage faisant connaître sous leur vrai jour les élections en Europe à la fin du dix-neuvième siècle. Le système électoral espagnol est fidèlement étudié et traduit, en même temps que la politique de la Régente. C'est une importante contribution à l'histoire politique contemporaine.

**Histoire de l'armée de Condé pendant la Révolution française (1791-1801)**, par M. René BITTARD DES PORTES. Un vol. in-8°. (Dentu.)

L'auteur a composé son récit d'après les précis historiques et les documents des archives de l'Etat, mais surtout d'après les souvenirs des contemporains. Il l'a écrit d'un style alerte, clair, émouvant et coloré, et il a su garder l'impartialité de l'histoire, tout en professant le culte passionné de nos vieilles gloires.

M. des Portes le démontre : c'est l'anarchie souffrante dans l'armée en 1790 et 1791, sous les excitations démagogiques, qui a provoqué le départ de nombreux officiers menacés dans leur dignité, leur liberté, même leur vie, et donné à l'émigration ses cadres et ses troupes.

La résignation sous sa forme la plus enjouée, l'héroïsme avec toutes les audaces et toutes les endurance, telles furent les qualités de l'armée de Condé. Il y eut sans doute, dans cette agglomération de soldats gentilshommes, des légèretés, des maladresses, des intrigues, mais sans défaillance dans ce qu'ils croyaient leur devoir. Sur le champ de bataille, ils restaient d'admirables soldats.

Il faut remercier M. des Portes de nous donner de ces Condéens une histoire militaire définitive, dans un

récit méthodique et admirablement documenté qui lui fait le plus grand honneur.

**Mémoires des autres**, par la comtesse DASH. (Paris, Librairie illustrée, 1896, XIX-300 pages in-18.)

Ce nom de comtesse Dash était le pseudonyme d'une femme du monde qui écrivait sous le second Empire. Le manuscrit publié aujourd'hui contient ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, avec force détails sur la société poitevine au temps de la Restauration. L'orthographe de plusieurs noms propres n'a point été suffisamment vérifiée.

**Promenades et Excursions dans les environs de Paris**, par Alexis MARTIN. Région du Sud (2<sup>e</sup> partie) : *Larchant, la Ferté-Alais, Puiseaux, Etampes, Malesherbes, Pithiviers, Orléans, Patay, Loigny, Auneau*. Un vol. in-16 illustré de gravures, d'une vue panoramique, de deux cartes coloriées et d'une carte itinéraire d'excursions. (Hennuyer.)

Dans ce nouveau volume, qui paraît au bon moment, l'auteur nous promène sur la lisière ouest de la forêt de Fontainebleau, nous faisant visiter les ruines de l'abbaye de Larchant et les sables d'Arbonne; il nous conduit ensuite à Etampes, nous en raconte l'histoire et nous en montre toutes les curiosités; à Malesherbes, où il nous fait visiter deux principales demeures; à Orléans, la grande cité historique, la sœur de la capitale, dont il nous montre tous les monuments, tous les musées, toutes les maisons historiques, toutes les églises; enfin, il nous fait faire un pèlerinage au champ de bataille de Patay, célèbre dans notre histoire, à l'impressionnant ossuaire de Loigny, et au château d'Auneau.

Inutile d'insister sur les qualités de cette série de volumes qui sont devenus les manuels des touristes intelligents.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# MARIE - MAGDELEINE <sup>1</sup>

---

## LV

L'effroi fut le premier sentiment de Raoul à son arrivée à Paris. Se trouver perdu au milieu d'une foule pullulante et grouillante, toujours renouvelée, se pressant et se poussant, n'ayant d'intérêt ou de commisération à accorder à qui que ce soit, absorbée par la préoccupation de tuer l'ennui ou de tuer la misère, affamée de plaisirs ou de gains; se dire, moi inconnu, sans soutiens, sans famille, sans camarades, il faut que pour m'avancer je me creuse un sillon dans cette mer d'hommes, que j'habitue un certain nombre de ceux qui ne me regardent même pas à prononcer mon nom, que j'amène ceux qui me refuseraient la moindre assistance à réclamer la mienne, c'est à désespérer.

Raoul surmonta ce découragement. Il s'établit dans un petit rez-de-chaussée de la rue de Lille et se mit en quête des contemporains de son père. La plupart avaient été retirés de la vie ou s'étaient retirés des affaires; il n'en retrouva que fort peu.

Les affections accordées ou rendues se transmettent rarement des pères aux fils. Raoul s'en convainquit tristement. A la suite de ses démarches il se sentit plus isolé et plus dénué d'espoir qu'à l'arrivée. Il avait recueilli quelques vagues promesses de bienveillance et n'avait obtenu aucun concours effectif. Grâce à l'assistance de Flaminio, dont l'amitié ne s'arrêtait pas à la bourse, il n'était pas réduit à l'extrême. Il ne lui convenait cependant pas d'user longtemps de cette ressource. Ne pouvant se procurer des affaires à plaider, il recourut à son gagne-pain de jeune homme, des leçons de droit. Il eut quelque peine à s'en procurer. Cependant il y parvint et il put se suffire avec dignité.

Alors commença la vie morne. Il usait tout le long du jour sa poitrine à rabâcher les mêmes notions à des cervelles plus ou moins

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juin, 10 et 25 juillet, et 10 août 1896.

rebelles, heureux quand, épuisé de fatigue et d'ennui, il réussissait à s'échapper quelques instants avant son dîner pour se délasser, en se promenant de l'Institut au quai de la Concorde.

Ce lieu est un de ceux qui n'ont point perdu leur physionomie d'autrefois. Le fleuve alourdi roule avec une patience soumise les impuretés dont on l'a chargé et souligne d'une ligne glauque, çà et là coupée par la verdure des peupliers et des platanes, l'aile monumentale des Tuileries et du Louvre, émerveillement d'art pour les artistes, témoignage historique pour les érudits, excitation de pensée pour les méditatifs. Le soleil, en déclinant vers les coteaux, couronne le faite des opulentes galeries d'une autre ligne, celle-là dorée, qui va mourir sur les tours de Notre-Dame. Des étalages de bouquinistes ouverts sur les parapets s'échappent les voix des vieux écrivains éducateurs ou charmeurs des générations; elles se croisent dans l'air et l'on est tenté de s'y mêler. Quelles révélations nous feraient les pierres de ce quai si elles pouvaient répéter ce qu'elles ont entendu ou deviné à travers le recueillement des silences songeurs! On respire là une paix qui détend, un esprit de vie qui fortifie.

Parfois, mais rarement à cette heure, Raoul poursuivait jusqu'aux Champs-Élysées. Il n'y venait guère qu'à l'époque où le soleil, avant de disparaître, s'arrête, globe incandescent dépouillé de ses rayons, au centre de la courbe triomphale de l'Arc de la Grande-Armée, comme s'il voulait rendre annuellement son hommage aux héros dont les noms brillent sur cette apothéose de nos gloires.

La solitude du repas est une des misères de l'homme sans famille. Les cardinaux romains s'y soustraient en s'assurant de la régularité d'un *parasite*. Raoul, pour la fuir, se rendait rue Jacob, dans une pension bourgeoise tenue par une honnête femme, où se rencontraient à la même table des jeunes gens de son âge, littérateurs, politiques apprentis, élèves de l'École des beaux-arts, musiciens. Une camaraderie amicale régnait entre les habitués. Ils étaient aimables, expansifs, rieurs, instruits, épris de renommée, plus ou moins convaincus qu'ils deviendraient de grands hommes. Pendant le repas étincelait un feu d'artifice de paradoxes et de vérités, de sarcasmes et de poésie, parfois interrompu par le récit sentimental ou joyeux d'une aventure d'amour. Aux jours chauds ils allaient ensemble faire de grandes promenades à pied pour continuer leur causerie et respirer la fraîcheur du soir.

A cette époque, un livre d'histoire ou de philosophie, un volume de vers, un roman, une pièce de théâtre, ne tombaient pas dans le gouffre muet d'un assoupissement général. On en dissertait, on critiquait, on louait. Au creuset de cette curiosité sans cesse allumée

eût fondu en un instant telle œuvre obscène qui, sous prétexte de passion et de talent, fait les délices de nos dames à la mode, et personne n'eût osé toucher à ses cendres impures. Le journal obligé à la discrétion et à la sagesse ne couvrait pas les manifestations sérieuses de la pensée de son bourdonnement impérieux : on le lisait, on n'en était pas assourdi. Il n'y avait pas plus de talent que de nos jours, où chaque matin on en dépense avec tant de prodigalité, il y avait moins de forces perdues et plus d'œuvres durables. On élevait moins de statues et il y avait plus de grands hommes. On osait davantage juger par soi-même et l'on ne se croyait pas obligé de cesser d'être de son avis parce que le troupeau du suffrage universel en avait décidé autrement. La jeunesse, malgré les outrecuidances de dédain de quelques-uns contre leurs anciens, débute toujours par copier et ne marque guère d'abord son originalité qu'en exagérant sa copie. Celle de ce temps-là, entraînée par le courant général, sans cesser d'être jeune et de se plaire aux affaires de la galanterie, faisait des œuvres sérieuses l'aliment de ses conversations. On eût pu s'en convaincre en écoutant les habitués de la rue Jacob pendant qu'ils cheminaient. Il en allait surtout ainsi quand Raoul se trouvait parmi eux : quoiqu'il fût tolérant, sans l'exiger, il obtenait le respect.

Cette fin de la journée était l'heure la meilleure ; la plus lugubre était celle du retour au logis. Rentrer chez soi et n'y trouver personne qui tressaille au bruit de votre pas après l'avoir anxieusement guetté s'il s'est fait attendre, n'être accueilli que par des murs vides, froids et muets ! L'accoutumance qui émousse tant de douleurs reste impuissante contre celle-là. Comment Raoul se serait-il défendu de comparer sa soirée glacée à celles si vivantes d'autrefois. Il s'asseyait, suivant la saison, devant son feu ou devant sa fenêtre ouverte, et il songeait à ceux qui, sous le magnolia, causaient peut-être de lui. Il recommençait les entretiens inoubliés, redisait leurs réponses, les siennes, et parfois, trompé par les évocations de sa fantaisie, se surprenait à rire ou à parler tout haut. Il s'apercevait de son erreur, et pour dominer son émotion il ouvrait un livre. Pendant longtemps ce furent *les Confessions* de saint Augustin.

De ce livre, il aimait ce qui rebute tant d'autres, la monotonie. D'un bout à l'autre le ton est le même, mais quel pathétique dans cette unité ! Je ne connais d'approchant que le bruit sans cesse le même du flot sur les rochers ou que le sifflement régulier du vent de la mer à travers les pins du rivage. De ces pages brûlantes il ne sort qu'une idée, que dis-je ? qu'un sentiment, que dis-je ? qu'un cri : un cri d'amour inassouvi. Augustin déteste,

maudit et fuit le monde parce que l'amour qu'il procure est fragile, vide, vite à bout, sans autre dénouement après beaucoup de travail et d'affliction d'esprit que la lassitude ou la séparation. Il se jette dans les bras de Dieu parce que là seulement il peut apaiser la faim qui le dévore, l'ardeur qui le consume, dans un amour éternel, sans déceptions ni défaillances, toujours semblable à lui-même, violent et doux à la fois, inépuisable et infini, supérieur au désir parce qu'il ne désire que ce qu'il possède, *quod habent desiderant*. Avec quel charme dans le détail, avec quelle délicatesse, avec quelle fougue, avec quelle émotion, ce cri unique est dit et redit et répété, et quand il craint que le lecteur ne s'en lasse, par quels échos ne le fait-il pas reprendre, comme en la scène où Monique, la veille de sa mort assise au rivage d'Ostie, entre par un élancement soudain de son cœur dans la joie du Seigneur et prend possession dès ce monde du bonheur « que l'œil n'a point vu et que l'oreille n'a point entendu ».

## LVI

L'art fut le seul sourire des choses qui vint un peu consoler cette existence uniforme. Grâce à l'un des musiciens de sa table d'hôte, il trouva le moyen d'aborder le sanctuaire le plus élevé et le plus clos de l'art musical, le Conservatoire, et il s'y rendit assidûment. Depuis les dimanches lointains de son enfance il n'avait plus entendu de musique. Il ne connaissait de Haydn, de Mozart et de Beethoven que les sonates et les quatuors, il put s'initier aux sublimes symphonies.

Il parvint vite à percevoir la beauté musicale et à éprouver le ravissement, en quelque sorte technique, que procure l'emploi judicieux ou inspiré, puissant ou délicat des formes harmoniques. Il en vint même à considérer la symphonie orchestrale comme le sommet le plus élevé de la musique. Aucune voix humaine, seule ou associée avec d'autres, si expressive qu'elle soit, ne parvient à donner à la pensée musicale l'ampleur, la variété, la souplesse, la couleur, la pénétration qu'elle revêt dans la sonorité étendue, souple, riche en combinaisons, d'un orchestre aux instruments bien combinés. Le charlatanisme de la mise en scène, les oripeaux, les décors, matérialisent trop la langue de l'indicible et ne permettent pas de la savourer en sa virginale idéalité.

Sans dédaigner la sérénité religieuse et champêtre de Haydn, il fut surtout captivé par Mozart et par Beethoven.

Nul mieux que Mozart n'a fait entendre par les sons ce que

Raphaël a montré par les couleurs. Si les oiseaux et les esprits écrivaient des partitions, ils les écriraient ainsi. Comme l'a dit avec bonheur un critique qui analyse d'une manière supérieure la poésie de la musique parce qu'il comprend toutes les poésies, « le génie de Mozart est marqué par trois béatitudes : il est simple, il est pur, il est beau comme la paix, comme l'azur infini, comme la joie<sup>1</sup> ». J'ajoute fécond et varié comme la nature et comme la vie. Quelle nuance de sentiment, quelle puissance d'émotion, qu'elle élévation de pensée ne retrouve-t-on pas dans son œuvre? Voulez-vous la suavité, écoutez le quintette en sol, *Suavitas suavitatum*. Est-ce la délicatesse fine et légère que vous préférez, entendez n'importe laquelle de ses sonates et de ses délicieuses symphonies. Voulez-vous être ravi au monde diaphane des rêves et des féeries où passent les sylphes et où vivent les génies, vous avez *la Flûte enchantée*. Sont-ce les accents profonds de la terreur, du désespoir que vous demandez, nulle part vous ne les ressentirez avec plus d'intensité que dans le *concerto en ré mineur*, dans l'entrée terrifiante du commandeur, dans les soupirs d'agonie du *Requiem*.

Cependant il trouvait dans Beethoven plus de souffle impétueux et plus de lyrisme, le grandiose d'Eschyle et le pathétique des Psaumes. Les symphonies s'élancent de l'extrémité à l'autre de la passion, du désespoir à l'enivrement joyeux, de l'accablement de la mort à l'allégresse de la résurrection, et une haute et forte majesté remplit l'intervalle. Par moments, la mélodie semble s'arrêter comme d'épuisement; ce ne sont plus que notes interrompues, lentes, expirantes, mais voilà que tout à coup elle se relève, plus jeune, plus forte, plus vibrante, vous emportant dans le tourbillon d'un crescendo triomphant : elle n'était retombée que pour se ranimer d'un élan accru, affaiblie dans les sourdines que pour se réveiller dans la plénitude d'un ensemble entraînant.

Dans la symphonie en *ut mineur*, la véritable symphonie héroïque, brille la splendeur des citadelles célestes et retentit le roulement des chars de colère d'Isaïe. L'andante de la symphonie en *la* est l'oraison funèbre permanente de la gloire, elle chante pour toutes les sommités de ce monde le panégyrique que Bossuet a prononcé sur quelques-unes. Raoul lui préférerait pourtant le trio du scherzo de la même symphonie et l'andante de la symphonie avec chœurs. Aucune plainte plus grandiose que celle du trio n'a été entendue sur la terre depuis celle de l'Adam de la chapelle Sixtine. Dans l'andante de la symphonie avec chœurs, on sent le frisson de l'éternité.

<sup>1</sup> M. Camille Bellaigue.

Beethoven disait à Bettina : « Celui qui sentira pleinement ma musique sera délivré des misères que les autres traînent après eux. » Raoul éprouva la vérité de cette promesse. Les premières auditions lui avaient été pénibles, car ses propres blessures se ravivèrent par la sensation de celles pleurées par le compositeur ; il sortait en proie à une douloureuse surexcitation ; il marchait pendant plusieurs heures avec angoisse, souffrant du contact de ses pieds avec la terre ; quand il voulait fermer les yeux, la symphonie, devenue une muse éplorée, chantait d'une voix lamentable à son chevet. Dès qu'il fut entré définitivement dans la familiarité de Beethoven, que le grand maître fut devenu un ami avec lequel il conversait, il en fut autrement. Aux premières mesures un calme bienfaisant s'insinuait dans le mouvement de ses pensées et de ses sentiments, ses ennuis se dissipaient ; sans aucun motif d'espérer, il espérait ; ses misères quotidiennes ne l'inquiétaient plus ; il recommençait à apercevoir des étoiles au-dessus de la glèbe aride sur laquelle il se traînait ; il lui semblait qu'il existait un avenir ; il s'élevait à une espèce de vie heureuse dans laquelle il demeurerait longtemps et qu'une nouvelle audition faisait renaître dès qu'elle commençait à s'affaiblir. Il avait trouvé le *remedium animæ*.

## LVII

Ce *remedium animæ* était bien nécessaire à Raoul. Il n'avait pas tardé à se créer une renommée de professeur incomparable ; les élèves accouraient et se disputaient ses heures ; être instruit par lui fut considéré comme une faveur. Mais ce n'était pas là un avenir, et du côté où il pouvait y en avoir un, l'horizon continuait à demeurer muré. Son métier de manœuvre l'obligeait de plus en plus à une séquestration presque claustrale, ses camarades vivaient en dehors du monde des affaires. Il allait de temps à autre errer mélancoliquement dans la salle des Pas-Perdus, un dossier vide sous le bras, il s'asseyait sur les bancs des prétoires, entendant quelques plaidoiries belles et d'innombrables médiocres, se disant qu'il ferait aussi bien ou mieux, et n'entrevoyant pas de quelle manière il sortirait de son néant. Il ne découvrait aucune issue à sa misérable condition. Après avoir tout entrevu et presque tout saisi, il se considérait comme destiné à demeurer anéanti au fond de ce puits, d'où il apercevait tout juste assez de ciel pour ne pas mourir. Des mois et des mois s'écoulèrent ainsi. Il ne se désolait même plus : « C'est la destinée », disait-il, et il vivait machinalement sans savoir pourquoi et pour qui. Chaque jour il s'applau-

dissait davantage de ce silence gardé vis-à-vis de Marie-Magdeleine dont il avait un jour éprouvé de si cuisants regrets. Qu'avait-il à lui offrir? Fatigué du monotone refrain de tristesse dont il remplissait ses lettres à Paulin, n'espérant plus lui envoyer quelque nouvelle réconfortante, il cessa à peu près de lui écrire et dans ses rares lettres il ne prononçait plus le nom des amis du Prado. Il voulait qu'elle l'oubliât.

Lui ne voulait pas l'oublier. Puisqu'elle ne serait pas la compagne qui embellit la réalité, elle resterait le rêve qui en repose. Avant de l'avoir rencontrée ce rêve était doux, maintenant qu'il avait pris une forme sensible à laquelle l'imagination n'avait rien à ajouter, il était devenu fascinateur. Plus il la jugeait morte pour lui dans la réalité, plus il la sentait vivante dans le rêve. Sa conversation avec elle ne s'interrompait jamais, et chaque soir il notait les pensées, les sentiments et les sensations qu'il n'avait pu lui communiquer de vive voix. En tête du cahier destiné à recevoir ces épanchements quotidiens, il avait inscrit : M.-M., les initiales de son nom, et au-dessous, comme épigraphe, cette pensée de Lacordaire : « L'amour n'a qu'un mot, en le disant toujours il ne le répète jamais. »

Soit sous la forme d'un petit poème en prose, soit en une courte réflexion, soit sur le ton familier et élevé de l'évocation lyrique ou du monologue à haute voix, on retrouve dans ces notes la douleur du présent, l'exaltation des retours vers le passé ou des regards d'illusion sur l'avenir auquel il ne croyait plus. Elles formeraient un gros volume, nous en détachons seulement quelques-unes, afin de mieux montrer l'état d'esprit du pauvre solitaire.

\*  
\* \*

Que n'es-tu ici, ô ma bien-aimée! Les vents impétueux sont tombés; la brise glisse sur les vagues immobiles; les pins, rafraîchis par les ondées de l'automne, entourent d'un cadre frais la mer silencieuse; à l'horizon s'élèvent les hautes Alpes et leurs cimes couvertes de neige étincellent.

Dans un repli de la vallée, j'ai aperçu un myrte, un beau myrte sur lequel, malgré la saison, les boutons blancs et les fleurs au calice de dentelle s'ouvraient à côté des fruits bruns déjà mûrs.

Que n'es-tu ici, tu tournerais vers moi ton regard, ton vivifiant regard de flamme, et les fleurs du printemps fleuriraient aussi une seconde fois dans mon âme!

\*  
\* \*

Voici l'heure à laquelle la tristesse aime à s'épancher. Ma bien-aimée, viens sur la colline! Nous y trouverons l'air qui manque dans la vallée. Les sentiers sont devenus solitaires; au couchant on aperçoit à peine quelques teintes rougeâtres; la lune dessine son croissant, une lumière diaphane enveloppe les sommets; ce n'est plus le jour, mais ce n'est pas encore la nuit; le chant des grillons, le bruit des troupeaux, la voix des paysans, se perdent dans un bourdonnement inquiet; on respire dans l'air des souffles amollissants, les fleurs se ferment et les pensées deviennent sombres. Toi seule, ma bien-aimée, tu peux m'aider à supporter sans défaillance cette heure de défaillance. Viens sur la colline.

\*  
\* \*

Un matin, le long du sentier j'ai vu un buisson en fleurs; sur ce buisson en fleurs brillait une fraîche gouttelette de rosée, et je m'écriai : Que peut-il exister de plus pur?

— Mais quand je la connus, j'ai dit : son regard.

Un matin, j'ai vu une rose qui venait d'éclorre; cette rose n'était ni blanche ni rouge, mais un mélange ineffable des deux, et je m'écriai : Que peut-il exister de plus suave?

— Mais quand je la connus, j'ai dit : son sourire.

Un matin, j'ai vu le flot de la mer qui se jouait sur le sable; ce flot était transparent plus que l'eau d'une source, et son chant était délectable à ouïr, et je m'écriai : Que peut-il exister de plus harmonieux?

— Mais quand je la connus, j'ai dit : sa voix.

Un matin, j'ai vu le ciel d'azur, d'un azur que ne ridait pas la plus fugitive vapeur. Une paix souriante tombait d'en haut sur la plaine reluisante des moissons; dans l'air léger courait la mélodie enivrée d'un bien-être universel. Que souhaiter en cette heure bénie? m'écriai-je.

— Mais quand je l'ai connue, j'ai dit : Elle.

\*  
\* \*

Si tu m'aimes, j'enroulerai tes cheveux d'or autour de mes doigts.

Si tu m'aimes, j'éteindrai par un baiser le scintillement de tes yeux.

Si tu m'aimes, je recueillerai le miel de tes lèvres aussi joyeusement que les jeunes filles recueillent dans leurs paniers les premières roses du printemps.

Ni les violettes, ni les lis ne sont toujours en fleurs : *Nec violæ semper, nec inhiantia lilia florent*. Si tu m'aimes, je t'offrirai des violettes et des lis qui ne se flétrissent en aucune saison.

Les jours s'en vont comme l'eau coule, *more fluentis aquæ*. Si tu m'aimes, les nôtres arriveront limpides et chanteurs dans l'océan immense où toutes les eaux se perdent.

\*  
\* \*

— Que d'hommages tu as reçus ce soir, ma bien-aimée.

J'ai entendu une fleur qui disait à sa voisine : « Les parfums de son âme sont plus exquis que ceux de nos calices. »

— Et vous, ô mon doux seigneur, avez-vous dit comme la fleur?

— J'ai entendu un rossignol qui disait à son rival d'amour : « Ses paroles sont plus mélodieuses que nos chants. »

— Et vous, mon doux seigneur, avez-vous dit comme le rossignol?

— J'ai entendu la brise qui disait au chêne dont elle caressait le feuillage : « Sa démarche a plus de légèreté que mon vol. »

— Et vous, mon doux seigneur, avez-vous dit comme la brise?

— J'ai entendu la nuit qui disait à son étoile la plus aimée : « Sa vue me réjouit autant que ton beau rayon. »

— Et vous, mon doux seigneur, avez-vous dit comme la nuit?

— Et moi, ô ma gracieuse souveraine, j'ai dit comme la fleur, comme le rossignol, comme la brise, comme la nuit.

\*  
\* \*

Le bal est charmant, le bal est délicieux, mais tu ne trouveras pas là, jeune fille, celui que tu appelles. Je l'ai rencontré : il allait au travers des sentiers, au travers des villes, et à ceux qui prenant pitié de son angoisse l'interrogeaient, il répondait : « Vous que ma détresse émeut, montrez-la-moi si vous la connaissez, celle que désire mon cœur. » Mais devant la porte d'un bal il ne s'arrêtait jamais, disant : « Elle n'est pas là, celle que cherche mon cœur. »

Ce qui fait ton charme, ô jeune fille, c'est la pureté de ton regard que les poètes préfèrent au plus clair rayon de la blanche lumière.

Ta plus belle parure, c'est la rougeur facile qu'un mot prononcé à voix basse amène sur tes joues.

Ta grâce, c'est la timidité de ta démarche.

Le bal éteint la flamme de tes yeux et les entoure d'un cercle noir.

Le bal t'apprend à ne plus rougir.

Le bal te donne l'audace des attitudes.

On te dit que tu es belle la poitrine nue et les épaules découvertes : n'en crois rien. Lorsque tu as montré à tous ces trésors que la pudeur devrait voiler, tu es semblable au vase de la fille de Jérusalem après qu'elle en eut répandu les parfums.

Vois les fleurs : elles se ferment dès que les ombres deviennent longues; elles savent qu'alors les papillons ou les abeilles ont cessé de voler et qu'autour d'elles ne rôdent plus que les hiboux et les vilains oiseaux de la nuit. Fais comme elles.

Les dieux ne descendent que sur les hauteurs : habite les hauteurs de ton âme si tu veux que le Dieu de l'Amour te visite.

Tu souris en m'écoutant, et déjà tu songes au bal qui s'approche. Et cependant, oui, le bal est charmant, le bal est délicieux, mais tu ne le trouveras pas là, jeune fille, celui que ton cœur appelle.

\*  
\* \*

La brebis ne broute pas l'absinthe amère; l'abeille ne s'arrête pas sur la plante sans parfum; l'oiseau fuit l'arbre dépouillé; l'herbe ne pousse pas dans le désert aride.

Ma destinée est amère, ma vie est dépouillée, aride et sans parfum. Détourne ton souvenir de moi, ô ma bien-aimée.

\*  
\* \*

Ils te fuient et ils te craignent, ô nuit, je t'aime plus que les premières promesses de l'aube, plus que les mirages du couchant. Je t'aime surtout quand tu es, ainsi que ce soir, muette et sans lueurs; quand les oiseaux interdits se taisent et qu'une épaisse bande de nuages couvre les étoiles.

Qu'ils appellent les enchantements de la clarté, ceux dont le cœur est en fleurs; moi, dont le cœur n'est que cendres, je préfère l'ombre des ténèbres.

Pendant le jour il faut se cacher pour pleurer : la pitié des autres est si dure! La nuit vous êtes libres, ô mes larmes! et rien ne trouble votre cours.

La douleur seule est digne d'amour : le jour la distrait; dans la nuit elle triomphe; on ne peut se soustraire à son étreinte; elle saisit, secoue, laboure, ensanglante, et l'on sent les gouttes de sueur de l'agonie.

\*  
\* \*

Pourquoi aimer, puisque la mort est là? Pourquoi n'être pas semblable à une pierre qui se laisse rouler, heurtant l'un, froissant

l'autre, jusqu'à ce qu'elle soit elle-même broyée ou réduite en poussière!

\*  
\* \*

Quand je me suis levé le ciel était d'une limpidité rassurante; le vent agitait les feuilles et les fleurs juste pour répandre alentour les senteurs fraîches du matin; le sol brillait de rosée; quelques vaches conduites par des enfants s'avançaient à travers les sentiers.

Je me suis engagé en rêvant dans les chemins creux abrités par les branches entrelacées. A peine en étais-je sorti, le soleil disparaissait peu à peu; le vent promenait la tempête dans tout l'horizon avant d'en concentrer la rage sur un des villages environnants.

Je hâtai le pas pour fuir les nuages; ils me suivaient en grondant. Le dernier morceau de firmament disparu, je baissai la tête sous la pluie en songeant à ceux qui allaient être éprouvés sur les routes de terre et de mer.

J'arrivai, ayant à peine senti l'inclémence du temps, triste cependant, car en une matinée je venais de voir l'image de plus d'une vie d'hommes.

\*  
\* \*

Dieppe. — *Mirables elationes maris* (David). — Ce matin, l'Océan était presque bleu; maintenant, c'est une plaine sombre sur laquelle brillent de loin en loin quelques étincelles de feu; dans une heure, il sera gris, glauque ou vert.

Quelquefois il se confond avec l'horizon; quelquefois il s'en distingue par une ligne épaisse.

Certains jours il est uni comme un drap et s'étend en longues nappes paisibles; d'autres jours il se gonfle comme une eau qui commence à bouillonner et court sur les rivages en écumant.

On ne le retrouve jamais tel qu'on le quitte. Cela dépend du nuage qui passe, du vent qui tantôt se calme et tantôt, selon l'expression d'un marin, tombe sur les flots « comme la pauvreté sur le monde ».

Je l'ai vu à toutes les heures et par tous les temps. Je l'ai contemplé du rivage, je l'ai parcouru sur une barque qui tantôt marchait avec lenteur, cueillant le vent, tantôt courait à pleines voiles, frémissante sous le gouvernail comme un cheval sous le mors. Je l'ai admiré se heurtant à l'horizon et se heurtant au rivage. Toujours il m'a semblé entendre le bruit de quelque chose qui croule ou de quelqu'un qui gémit.

Elle n'élève pas vers l'infini, cette masse lourde qui fait circuler sans interruption autour de la terre une rumeur lamentable. Elle

ne rappelle que l'instabilité humaine. On la retrouve dans la régulière agitation de son flux et de son reflux. Monter et descendre, avancer et reculer, grandir et décroître, s'écrouler et se relever, n'est-ce pas la fatalité des individus et des nations comme celle de l'Océan ?

C'est toi, mer du Midi, toi qui as baigné ses pieds d'enfant, qui élèves vers l'infini. Sur tes bords aimés par la lumière ont été conçues toutes les pensées et trouvées toutes les images par lesquelles les hommes sont instruits ou charmés, et nulle part mieux que sur le cristal transparent de tes ondes azurées ne se reflètent les lueurs éloignées ou prochaines des étoiles et des soleils.

\*  
\* \*

*La nuit de noces.* — L'antique château était en fête; les amis se pressaient dans la vaste salle illuminée et rajeunie.

Parmi un essaim de jeunes filles brillait Gnewola, l'épousée, telle que Vénus entre les étoiles.

Les danses et les réjouissances durèrent longtemps.

Enfin les conviés se retirèrent.

A mesure que la solitude se faisait autour d'elle Gnewola blémissait. Quand elle se trouva seule dans la chambre nuptiale où allait venir le chevalier son époux, elle pensa à son bien-aimé Allan depuis peu enlevé à cette terre, et elle se mit à pleurer, la pauvre Gnewola, et si fort que c'était pitié de l'entendre.

« Vierge Marie, murmurait-elle, patronne miséricordieuse, protège-moi ! »

La porte s'ouvrit brusquement. Elle poussa un cri et s'évanouit.

« Ne crains pas, dit une voix étrange, ne crains pas; je suis ton véritable époux et je viens te chercher pour les noces sans fin. Personne ne peut ni nous arrêter ni nous surprendre. Viens, Gnewola. »

Gnewola ne répondit pas.

Alors il la prit dans ses bras, l'emporta au travers du château silencieux, la plaça devant lui sur son cheval blanc, et ils partirent.

La nuit était sombre. A peine apercevait-on par intervalles une clarté fugitive entre les nuages; de toutes parts d'épaisses couches de neige que le vent fouettait.

Ils traversèrent d'abord les plaines désolées qui se succédaient sans limites, comme le sable au sable dans le désert, la vague à la vague sur l'Océan.

Puis vinrent les forêts. Ce n'étaient que noirs sapins, chênes séculaires cachés sous le lierre, rochers tapissés de mousse. Au

loin les murmures vagues et effrayants des ténèbres, le rugissement des fauves ou la rumeur effarée que laisse après elle Holda, la chasseresse du Nord, quand elle passe suivie de ses chiens infernaux, poussant devant elle des bandes de loups affamés.

Gnewola restait immobile et froide comme la morte de pierre couchée sur un tombeau. Enfin de sa bouche contractée s'échappa un cri d'angoisse :

— Qui êtes-vous, démon, qui me ravissez au foyer paternel ?

— Tu as donc oublié le son de ma voix ? dit le cavalier. Reconnais-la, Gnewola. Je ne suis ni un ravisseur ni un démon, je suis Allan, celui qui a préféré la mort à la vie sans toi. Je ne t'ai pas emportée pour que tu succombes au froid ou sous la dent des bêtes féroces. Te savoir aux bras d'un autre, c'eût été mourir une seconde fois, ou plutôt après la mort c'était la damnation. J'ai tant supplié le Maître du monde invisible que j'ai obtenu de venir te prendre. Ne pleure pas le château paternel ; celui où je te conduis est bien plus beau et nous y serons unis à jamais.

A ces mots, Gnewola relève la tête.

— Puisque tu es Allan, je ne crains plus rien. Allons au travers des plaines glacées, au travers des forêts terribles, je ne crains plus rien.

Alors se dressèrent devant eux des montagnes auprès desquelles le mont Blanc est une colline ; à leurs pieds, un précipice si profond que le fracas du fleuve furieux qui le traverse ressemble à peine au bourdonnement d'une ruche d'abeilles, et qu'une hirondelle aurait eu le temps d'aller du rivage d'Ionie aux colonnes d'Hercule, avant que le vent du nord l'eût traversé.

Pour tout passage, un chemin taillé dans le roc plongeant à pic sur le vide effroyable, où le cheval pouvait à peine poser les deux pieds.

Des milliers d'âmes joyeuses en route pour le paradis de l'amour avaient été englouties là par le vertige effroyable.

Allan avait espéré que l'épaisseur des ombres voilerait à Gnewola l'abîme béant.

Mais voilà que la lune se découvre, la lune claire des nuits d'hiver.

Il est éperdu de terreur.

Elle ne soupçonne pas même le péril, elle ne voit que lui.

— Mon bien-aimé, grâce à ces rayons amis je puis contempler encore ton visage. Tes yeux répandent encore plus d'ivresse que le jour où je fus comblée de félicité. Te la rappelles-tu cette heure sacrée ?

— Qui pourrait l'avoir vécue et l'oublier ? Je te vois encore, fré-

missante, me disant avec la candeur de ton innocence : je me donne à toi, ordonne-moi quelque chose, j'ai besoin de t'obéir.

— Que de douleurs depuis ! Me dévorer loin de toi, t'apercevoir à peine au milieu d'importuns, ne pouvant te parler ni du regard ni de la main. N'exister cependant que pour cet instant, et, tant qu'il revint, ressentir encore le bonheur de vivre. Tu étais la pensée du matin, la prière du soir, le rêve de la nuit. Mais quand il ne me fut plus permis, la tête penchée sur mon rouet, de recueillir tes paroles, rosée de ma vie ; quand je n'entendis plus ce céleste concert que ta seule présence faisait éclater en moi ainsi que dans les champs les premières caresses du soleil, alors on ne me vit plus sourire et ton image flottait toujours devant mes yeux... Ma vie ne fut qu'une mort. Je laissais mes fleurs se faner sans leur donner un regard ou une goutte d'eau, et je leur devenais semblable. Les larmes de ma mère ne me touchaient plus. Je n'avais plus de cœur, tu me l'avais emporté. Avec toi je retrouve tout ce que j'avais perdu.

Que la nature est enivrante ce soir ! Salut, lune claire, tes rayons me raniment ; de toutes parts m'arrivent des parfums. Et d'en bas monte je ne sais quel murmure mélodieux. N'est-ce pas le chœur des papillons et des fleurs ?

En ce moment, le cheval s'arrêta. Le précipice était franchi. La fascination de l'amour avait triomphé de la fascination de l'abîme.

Ils étaient arrivés dans le séjour de lumière, d'immortalité, de bonheur, d'indicible paix, où l'amour est le seul devoir, la seule loi, la seule science, où les mondes, au son de cette parole magique, répétée de sphères en sphères, naissent, s'attirent, se rapprochent, s'unissent au milieu des rayonnements de l'éther !

## LVIII

Ces notes intimes ne donnent aucun écho des événements politiques et sociaux qui autrefois occupaient Raoul. Paralysé par son inactivité, absorbé par sa désespérance, il paraît n'y plus songer. A peine deux ou trois mots lui échappent-ils et il ne s'y arrête pas. Voici les seules observations dans lesquelles on sente le bouillonnement du jeune homme auquel la gloire a souri un instant.

\*  
\* \*

Qui à vingt ans ne se sent pas d'humeur à escalader le ciel, traînera toute sa vie dans les bas-fonds.

\*  
\* \*

Que votre résolution soit intrépide! Vous êtes-vous donné la peine de vouloir, fussiez-vous seul de votre avis malgré les conseils opposés, les prières ou les injures, demeurez inébranlable; montrez-vous capable de persévérer dans un dessein pendant de longues années et de braver pour le mener à bout les coups de la fortune aussi bien que la dérision des hommes.

\*  
\* \*

*Oderint dum metuant*, dit Tacite, « qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent. » *Injice eis terrorem* « Inspire-leur la terreur », s'écrie David en demandant à Jéhovah de le protéger contre ses ennemis. « Nous périssons par l'impunité, » dit le duc de Saint-Simon. Ces affirmations me troublent. La terreur serait-elle plus que l'amour le moyen de conduire les hommes? Mes aspirations fraternelles ne sont-elles que des hallucinations de l'inexpérience? Le monde appartient-il à la haine? La force est-elle son véritable souverain? Non, non! Penser ainsi, ce serait plus que renoncer à Elle dans l'avenir, ce serait anéantir dans mon passé sa céleste image.

## LIX

La Providence, attendrie peut-être par le renoncement de Marie-Magdeleine, se lassa enfin d'être impitoyable à Raoul et elle fit en sa faveur un coup de grâce.

La maison de la rue de Lille, ancienne, peu élevée, silencieuse, habitée par des gens paisibles, avait cependant sa gaieté et son rayon.

La gaieté, c'étaient les deux enfants du propriétaire, habitant le premier étage au-dessus du rez-de-chaussée de Raoul, une fille de treize ans et un garçon de dix. Tous les deux grands, bien faits, au teint de la santé, pleins d'entrain et de naïveté; la fille d'un visage au bel ovale romain, les yeux châtains vifs, la bouche bonne et riieuse; le petit garçon au regard malin, à l'air réfléchi et gracieux. Raoul les entendait piétiner de bonne heure au-dessus de sa tête; c'était son réveille-matin. Il les rencontrait parfois sous la porte cochère à leur retour de l'école; ils lui disaient bonsoir de leur voix argentine et il caressait de la main leurs joues roses.

Le rayon était une jeune fille de vingt ans, d'un éclat éblouissant de jeunesse et de séduction, aux cheveux noirs, au teint mat, à la bouche fière, au port de déesse, une véritable Diane. Elle habitait

dans les combles avec son père, un vieux sculpteur, épave jetée dans la misère de Paris par notre Ecole des beaux-arts. Un de ses bustes parut une fois au Salon ; puis il fut réduit aux moulages et aux statuettes de pacotille. Avec le temps ces ressources mêmes manquèrent ; sa femme mourut épuisée de privations ; sa fille, pour le faire vivre, se décida à employer sa beauté comme modèle, elle exerça avec une vertu rare ce métier périlleux. Raoul l'apercevait souvent quand, à la fin de la journée de travail, elle rentrait tandis qu'il sortait. Ils se regardaient, se saluaient d'une inclination de tête, puis passaient.

Un matin, en lui apportant son déjeuner, la concierge lui dit :

— Il y a une grande nouvelle dans la maison : la jeune fille d'en haut se marie, et quel mariage ! Elle épouse un monsieur riche, d'une famille distinguée, qui est peintre. Elle était son modèle. C'est certain, on a publié les bans à l'église, dimanche dernier.

Quelques jours après, la jeune fille venait frapper à la porte de son voisin. Elle lui conta que le père de son fiancé ne voulait point consentir au mariage ; on lui avait fait des actes respectueux, il répondait par une opposition. Elle ajouta :

— Je suis seule au monde, ignorante, j'ai entendu parler de votre bonté, cela m'a enhardi à vous déranger, et si ce n'est pas trop indiscret, je vous prie de vous charger de notre défense devant les juges.

Raoul réfléchit un instant et répondit :

— De tout mon cœur, mais à la condition que j'aurai un entretien avec votre fiancé.

Le jeune peintre vint chez Raoul.

— Avant de rendre à la jeune fille à laquelle vous projetez de vous unir le service qu'elle me demande, je crois de mon devoir d'honnête homme d'appeler une dernière fois vos réflexions sur la gravité de votre acte. Il est certaines distinctions, certaines délicatesses qui tiennent à la race ; la jeunesse les simule ; elle les revêt de candeur. On s'y trompe, mais au premier orage le vernis déteint et le fond primitif, vulgaire et rugueux, se montre.

— C'est mon avis, répliqua le jeune homme, mais ce ne sont pas les distinctions sociales qui indiquent la race. Tel noble aux innombrables quartiers est de celle des palefreniers ; tel artisan sorti du sillon se range par ses dons innés dans la sphère supérieure. La nature, sans s'occuper si l'on naît en haut ou en bas, classe parmi les délicats ou parmi les grossiers. La jeune fille que j'ai choisie, malgré son humble condition, appartient aux délicats. D'ailleurs je n'ai plus à délibérer, je me suis engagé à elle, je ne la tromperai pas.

Et, craignant une fausse interprétation, il ajouta :

— Je vous jure, sur la mémoire de ma mère, qu'elle a toujours été irréprochable. Je vous supplie de la défendre, non en avocat, mais en homme de cœur, et je suis sûr de vous être toujours reconnaissant d'avoir contribué à notre union.

Raoul, sans soupçonner que cette petite affaire pût amener un changement quelconque dans sa situation personnelle, accepta par pure obligeance. Il ne trompa pas l'attente de celle qui s'était fiée à lui.

A l'appel de la cause, quand il se présenta à la barre où l'on n'avait point l'habitude de le voir, personne ne le remarqua; il débuta au milieu du bourdonnement sourd de l'inattention; à peine fut-il entré en matière il se fit un silence de curiosité, puis de surprise, enfin de sympathie. Elargissant le débat suivant la nature synthétique de son esprit, il ne se contenta pas d'exciter l'émotion par l'histoire de la malheureuse famille et le respect par le tableau du dévouement et de la conduite sans reproche de la jeune fille, il tenta de relever le métier qu'elle exerçait des dédains dont son adversaire l'avait accablé.

S'étant rendu compte, grâce à la fréquentation de l'atelier de Flaminio, du rôle de certains modèles, sinon de tous, dans la production artistique, il l'expliqua au milieu de l'étonnement de la basoche. Il démontra par des faits multiples que le modèle digne de ce nom ne remplit pas un office purement machinal, que par l'intelligence avec laquelle il seconde la pensée de l'artiste il contribue à débrouiller sa fantaisie, à la tirer du vague et à l'incorporer dans une réalité esthétique. Il raconta que plus d'un de nos maîtres est longtemps resté à Rome, malgré les attraits de célébrité et d'amitié par lesquels il était sollicité à Paris, parce qu'il trouvait dans de belles Transtévérines au masque sibyllin une puissance d'inspiration difficile à rencontrer ailleurs. Il démontra que la pénurie de modèles de choix fut en tous les temps une des causes du déclin de l'art.

Sans doute, l'artiste ne devrait pas s'asservir à la réalité humaine qu'il a devant lui; son imagination nourrie des souvenirs consacrés devrait la transfigurer, mais en est-il beaucoup et parmi les plus exercés qui aient ce pouvoir? Même dans Raphaël, ne voit-on pas revenir souvent le portrait de sa Margarita? Dans les tableaux du Titien, ne retrouve-t-on pas sans cesse la fille, et dans ceux de Rubens, la femme? Où les beaux modèles font défaut il y a moins de beaux tableaux et de belles statues.

Est-il donc si étrange, ajoutait-il, que parfois l'artiste finisse par s'attacher passionnément à celle qui assiste minute par minute à l'éclosion, au développement, au triomphe de sa création, qui le

voit tour à tour abattu quand il cherche, désespéré quand il ne trouve pas, exalté quand il réussit?

Ces déductions furent présentées dans une langue simple, ferme, colorée, avec l'impulsion communicative d'une source qui s'est retenue pendant longtemps.

« Ce diable de jeune homme, dit le vieux magistrat blasé qui présidait, m'a arraché des larmes. »

## LX

Ce succès lui valut plus que le gain de son procès. Dès le lendemain un des avoués les plus achalandés se présenta chez lui et lui dit :

« Pendant mes années de cléricature j'apportais souvent des dossiers à votre père. Il m'accueillait avec bonne grâce, et dans une circonstance difficile il me soutint par ses conseils affectueux. J'ignorais ce que vous étiez devenu, ce que vous faisiez. Présent à votre plaidoirie, j'ai été agréablement surpris de vous retrouver au milieu d'un succès; je veux réparer le temps perdu et je vous offre une occasion de vous distinguer. Il n'y a pas d'honoraires à espérer; les clients sont de très pauvres gens; il n'y aura pas non plus d'éloquence à déployer, car la question est du droit le plus ardu et le plus compliqué, mais l'affaire se plaidera devant les Chambres réunies de la Cour d'appel, par suite d'une seconde cassation. L'attention des jurisconsultes est en éveil; on attend impatiemment l'arrêt; un succès dans de telles circonstances vous désignera à la confiance des hommes d'affaires sérieux. On n'a que quinze jours pour se préparer. Vous sentez-vous de force à affronter l'épreuve?

— La force de l'affronter, oui; celle de réussir, je n'en sais rien.

— C'est entendu, vous allez recevoir le dossier.

Raoul donna congé à ses élèves et s'enferma. Durant cette préparation, il éprouva des lassitudes affolées, tant la question, mêlée aux matières les plus abstruses du droit, paraissait insaisissable et fuyait sous sa méditation. La clarté se fit enfin. Il arriva au combat très ému, toutefois ne doutant pas de la force de sa thèse. Il plaida presque en état de somnambulisme, isolé du milieu dans lequel il se mouvait, la pensée violemment fixée sur les théories qu'il lui fallait élucider. Il les mania avec une telle sécurité, les rendit si irrésistibles et en quelque sorte palpables, que son adversaire, bien qu'une des sommités du barreau, déconcerté par une argumentation qu'il n'avait pas soupçonnée, demanda le renvoi à

huitaine pour répondre. A huitaine il eut beau s'escrimer et se débattre, il n'entama pas le granit du jeune jurisconsulte et il perdit son procès.

« Dieu fasse, s'écria Raoul aussitôt qu'il se retrouva seul, que mon souhait n'ait point été exaucé ! Dieu fasse qu'elle ne m'ait point oublié ! »

Raoul, par ce nouveau succès surgissait définitivement du néant. On s'attache aux gens par le bien qu'on leur fait. L'avoué sauveur devint un ami et ne tarda pas à lui confier un procès nouveau, celui-là retentissant et bien rétribué. Il put alors licencier ses élèves et prendre, pour n'en plus sortir, la place à laquelle il avait droit.

On lui conseilla de quitter son modeste appartement et de s'installer avec fracas. Cela ferait, disait-on, de l'effet et attirerait les clients. Raoul se refusa à ce charlatanisme. Il ne voulut pas renoncer à l'austérité de son existence simple, à la chambre modeste dont la fenêtre ouvrait sur des jardins, s'imposer les soucis du luxe, se river à la servitude des besoins factices.

Il ne considérait pas l'avocat comme un trafiquant. Décidé à se faire juge avant de devenir défenseur, il redoutait de s'imposer la nécessité pécuniaire d'accepter n'importe quelle cause et de se priver de la liberté de refuser son concours à une prétention inique. Il n'entendait pas, d'ailleurs, trouver dans cette profession, quelque honorable qu'elle soit, le dernier mot de sa destinée. Gagner de l'argent était pour lui un moyen non le but. Dès qu'il se serait assuré une existence respectable il était résolu à reprendre, sous n'importe quelle forme, sa vie de penseur et d'apôtre. Lorsqu'on a reçu quelques facultés, croyait-il, on n'a pas le droit de les consumer en un but égoïste, restant spectateur inactif du drame humain. Que le mal l'emporte trop souvent sur le bien, cela regarde la Providence ; le devoir de l'homme est de lutter contre cette domination, fût-ce sans espoir de succès. Se croiser les bras en contemplant les triomphes des méchants, avec un ricanement couard, c'est devenir leur complice.

Il préféra triompher où il avait souffert. Il écrivit sur son cahier intime :

— « Vous ne savez pas, mes arbres, on veut que je vous quitte. Les affaires l'exigent, disent-ils ; il faut que j'aille au milieu de la ville, sur la route que parcourt la fortune, afin que si le désir lui en prend elle monte aussi chez moi. Ils ne savent pas que vous êtes mes amis, mes confidents, ma famille.

Qui a mieux rasséréiné mes tristesses que toi, mon beau peuplier ? Te rappelles-tu le temps où tout me manquait, le présent et

l'avenir? Je cachais aux hommes mes désespoirs comme un mendiant cache ses haillons. Alors tu me disais : « Vois comme je suis calme aujourd'hui ; il y a quelques jours j'étais furieusement agité. Il en sera de même pour toi : tu es au milieu de la bourrasque, bientôt viendra la tiède journée aux souffles paisibles. » Et encore : « Vois, le merle prépare son nid sur mes branches revêtues de feuilles nouvelles. L'aurais-tu cru en décembre? Il en sera de même pour toi : un mai te viendra aussi et tu renaîtras. »

Qui a connu les mystères de mon cœur aussi bien que mon acacia? Quand de sa belle couronne blanche étalée il m'envoie tous ses parfums, malgré moi je lui dis tout, même ton nom, ma bien-aimée.

Qui a plus élevé mon courage que mon cyprès, toujours le même, toujours vert, aux jours de neige comme aux jours de soleil. « Demeure ainsi, me disait-il, constamment semblable à toi-même, que la vie soit légère ou pesante, brûlante ou glacée, lumineuse ou obscure. »

Et ils veulent que je vous quitte! Non, mes amis, je ne vous quitterai pas. »

Seulement il redoubla de labeurs, d'efforts, d'assiduité. « Tant de désir s'ajoutait chaque jour à son désir d'être en haut, qu'à chaque pas il sentait croître des ailes pour s'envoler. »

*Tanto voler sovra voler mi venne  
Dell' esser su, ch' ad ogni passo poi  
Al volo mi sentia crescer le penne.*

## LXI

Flaminio avait été un bon prophète à l'égard de Raoul, Raoul n'en avait pas été un mauvais à l'égard de Flaminio. Au moment où celui-ci se flattait d'avoir enchaîné l'insaisissable coquette, elle quittait Florence avec un de ses adorateurs, homme insignifiant mais très titré et portant avec correction des moustaches en croc, irréprochablement cirées, et elle l'épousait. Flaminio ne se tua pas, il éprouva un vif chagrin mêlé de beaucoup de dépit et encore plus de confusion. Pour fuir les railleries ou les condoléances, il s'était réfugié à Rome.

Il avait été recommandé à un vieux Romain d'une piété mystique, peintre médiocre, mais érudit, sagace, penseur autant qu'artiste, le professore Aurelio.

— Vous aurez la bonté de me conduire à la chapelle Sixtine, lui avait dit aussitôt Flaminio.

— Pas du tout, lui répliqua le professeur. Je passe ces empresses aux touristes bourgeois qui consacrent quelques jours à Rome et se campent cinq minutes, un guide à la main afin de dire j'ai vu, devant un chef-d'œuvre dont l'éclosion a demandé des années. Je ne les supporte pas chez un artiste désireux de bien voir et de s'instruire sérieusement. Je ne vous conduirai à la Sixtine que lorsque vous aurez respiré l'âme de Rome, que vous en serez en quelque sorte accru. On ne doit contempler pour la première fois des créations sublimes, dernier mot du génie humain, qu'en état de grâce et après s'être élevé à une certaine exaltation intellectuelle.

Il commença donc à le promener sur les sept collines, dans la campagne, à travers les édifices ; il l'engagea à se rendre souvent au Colisée et à Saint-Pierre. Dans la ville il le conduisait de préférence aux jardins situés sur les sommets du Palatin. Au milieu des azalées, des roses, des lauriers, des aloès, des orangers et des chênes verts, au bruit d'une fontaine entourée de brillantes fleurs, on se retrouve au centre de la vieille Rome. Autour de soi, la porte ouverte par Romulus, la maison de Tibère, le palais de César ; à ses pieds le Forum et la via Sacra, l'arc de Titus et les voûtes grandioses de Constantin ; non loin, l'Aventin poétisé aujourd'hui par Sainte-Sabine ; le Cælius où l'église de Saint-Grégoire étale son cloître paisible au lieu où s'étendaient les clameurs du camp des prétoriens ; le Capitole déchu, derrière lequel s'étend la ville des Papes sur l'emplacement du Champ de Mars.

Ce n'étaient pas ces vestiges des choses passées qui rendaient ce lieu particulièrement cher au professeur. Il l'aimait parce que c'est de là qu'on peut aller le plus vite, par la pensée et par les yeux, du Colisée à Saint-Pierre, comme les corneilles et les vautours y vont en quelques coups d'ailes.

La coexistence en face l'un de l'autre sur le même sol de ces deux colosses de pierre rapprochés par les similitudes autant que séparés par les contrastes, semblait au professeur le signe de la prédestination de Rome.

— Sans le Colisée, disait-il, pas de Saint-Pierre. Là, comme ailleurs, le catholicisme sort de l'antiquité comme une fleur de sa tige. Du sang dans les deux : au Colisée, celui de milliers de victimes ; à Saint-Pierre, le sang du juste répandu tous les jours par la foi. Le contraste est entre l'œuvre humaine morte et l'œuvre humaine vivante. Le Colisée dit : Tout périt. Saint-Pierre répond : Tout renaît. Ce chant alterné de mort et de vie, de désespérance et d'espoir, entendu toujours et partout, est ce qui dans notre Rome attire et retient, trouble et calme, émeut, élève, pacifie. Plus qu'ailleurs on y recueille les *lacrymæ rerum* et l'on y rassemble

« les lettres qui composent le saint nom de Dieu. » Ici est la demeure des héros et des martyrs; les vivants ne sont que les gardiens et les fossoyeurs attablés à la porte du séculaire Campo Santo.

Un matin jugeant l'esprit et les sens de Flaminio suffisamment imprégnés de la sublimité romaine, il l'introduisit dans la chapelle Sixtine. Il l'y accompagna pendant plusieurs semaines, analysant chaque groupe, chaque personnage, chaque trait, lui dévoilant les pensées, les sentiments de ces prophètes et de ces sibylles extraordinaires, vivants quoique n'ayant jamais foulé nos sentiers, de ces femmes élégantes ou fortes, de ces enfants rieurs, de ces adolescents enivrés des sèves de la vie, surhumains quoiqu'on les ait rencontrés la veille au Trastevere. Il individualisait ces trois cents personnages qui sur le mur du grand autel s'agitent, prient, pleurent, s'épanouissent dans l'éternelle allégresse ou dans la damnation sans fin.

Flaminio ne se lassait pas d'écouter, d'interroger, d'admirer la terrible, familière, inépuisable et grandiose puissance d'un tel ensemble.

— Comprenez-vous, dit un jour le professeur Aurelio, à la suite de l'une de ses explications, qu'on ait fait à une femme l'honneur d'avoir inspiré cette création extraordinaire?

— Votre remarque m'étonne, caro professore, il me semble établi que l'amour pour Vittoria Colonna, « la forme visible pour lui de la beauté idéale », a suscité et soutenu le génie de Michel-Ange.

Le professeur Aurelio éclata de rire :

— Vous croyez donc, vous aussi, à ces sornettes? Vous ne savez donc pas que quand Vittoria et Michel-Ange se sont connus, elle avait quarante-sept ans et lui soixante? Ils s'y prenaient un peu tard pour filer le parfait amour, comme disent les Français. Sottises que tous ces contes de Vasari et de Condivi. Vittoria n'a aimé que son mari et après lui, d'une manière différente, le cardinal Polo. Michel-Ange, stoïcien chrétien, n'a aimé que l'art. Attirés l'un vers l'autre par leur commune célébrité, ils se rapprochèrent davantage par l'ardeur avec laquelle l'un et l'autre s'associèrent à la lutte de Polo et de Contarini contre Caraffa, en faveur de la conciliation à l'égard des réformés. Entre eux a existé une amitié chaude, admirative, dévouée, pas autre chose. *Il mio grande amico*, mon grand ami, écrivait Michel-Ange après la mort de Vittoria.

— Mais, caro professore, les *Rime*, les *Rime*, les poésies! ne sont-elles pas d'un bout à l'autre un témoignage d'amour?

— Joli témoignage, en vérité! Ces *Rime* sont falsifiées. Un faquin de lettres, le petit Michel-Ange neveu du grand, a mis du

fard et du rouge à la mémoire de son grand oncle et par d'indécentes retouches et additions l'a travesti en amoureux transi. Je suis allé expressément à Florence pour en avoir le cœur net. J'ai obtenu du dernier des Buonarotti de pénétrer dans son archivio. J'ai tenu entre mes mains les divins autographes et j'y ai retrouvé le véritable Michel-Ange, quelquefois quintessencié ou obscur, mais toujours austère, fort, élevé, n'ayant rien de commun avec le Michel-Ange frelaté de son neveu. A la mort du dernier des Buonarotti le texte original sera publié, et alors, je l'espère, finira cette fable à laquelle on a cru trop longtemps.

Le bon professeur ne pouvait cependant pas remplacer Fiammetta. A l'heure des visites à la via Larga, Flaminio traînait son ennui le long de la via Sacra, traversait l'arc de Titus et allait piteusement s'asseoir sur l'un des gradins de l'amphithéâtre Flavien. On était au mois de juillet, l'époque de la splendeur des monuments de Rome, revêtus alors d'un chaud éclat de lumière dorée. Il était arrêté devant les débris du palais des Césars lorsqu'un Romain auquel il avait été recommandé s'avança vers lui :

— Puisqu'un hasard propice m'a conduit sur vos pas, puis-je espérer que vous accepterez de souper avec nous, à minuit, au Colisée?

Après quelques compliments Flaminio consentit.

A minuit, une douzaine d'invités, parmi lesquels quelques dames, se trouvèrent réunis. On alluma des torches et le souper fut servi sur une pierre. Les mets étaient choisis, les convives gais et aimables, l'heure agréable; ce fut charmant. Après le café et les causeries, un jeune écervelé de la joyeuse compagnie proposa d'éteindre les torches et d'entonner à l'unisson le *De Profundis*. Cette lamentation résonnant sous les voûtes séculaires, sous la clarté solennelle des astres mystérieux, produisit un effet inattendu d'épouvante. On eût dit que des sombres vomitoires sortait le peuple des morts, et qu'au loin grondait le fracas des villes, des palais, des citadelles, des temples s'effondrant au milieu des flammes. Personne ne riait plus.

Tout à coup, au milieu de ce silence de saisissement, une voix jeune, pure, pathétique, s'élève et fait entendre la Prière de Moïse. Aussitôt Flaminio devenu lugubre avec les autres, oublie les morts et ne songe plus qu'à la superbe vivante qui se rassied à ses côtés au milieu des applaudissements. Et le voilà épris de nouveau.

A l'heure où il est décent de se présenter chez une dame, il frappait le lendemain à la porte de la chanteuse. Reçu avec distinction il revint les jours suivants. Elle fut obligée de quitter Rome, et voilà notre ami de nouveau dans ses idées moroses et,

malgré Michel-Ange et le professeur, maudissant ce qu'il appelait la trahison de sa détestable coquette.

Il imagina alors pour se distraire de parcourir à petites journées les villages environnants.

Arrivé à Genzano, au bord du beau lac de Némi « qu'aucun souffle ne ride », il aperçoit sur la place, s'éloignant de la fontaine d'un pas cadencé, une cruche sur l'épaule, une jeune fille qu'il eût prise pour la fille de Bathuel, Rebecca, « vierge très belle et pleine de pudeur », si son opulente chevelure brune n'avait été traversée par la longue épingle romaine aux bouts d'or. Il s'élançe, s'enquiert d'elle, de sa famille. On la nommait Cornelia. Elle était la fille unique de petits bourgeois qui bien qu'en possession d'une certaine aisance l'employaient aux soins du ménage et l'envoyaient à la fontaine. On la citait comme le modèle des jeunes filles honnêtes. Beaucoup la courtoisaient et néanmoins les plus malveillants ne trouvaient pas matière à jaser. On la disait fiancée à un jeune mosaïste. Ces obstacles n'arrêtèrent pas Flaminio repris une fois de plus de ses *furie* amoureuses. Il lui sembla que Fiammetta n'avait jamais existé. S'il pense à elle, c'est pour bénir le cavalier à la moustache en croc qui l'en avait débarrassé. Il s'installe à Genzano, poursuit Cornelia de ses hommages, de ses prévenances. Il n'en obtient pas même une conversation. Cependant un soir il finit par la rencontrer seule, à la nuit tombante, au pied d'une Madone en faveur, située à l'extrémité du village. Il en profite pour l'accabler de ses déclarations. Elle l'écoute tranquillement, et quand il a fini, le fixant de son regard ingénu, elle lui dit :

— Me promettez-vous de m'épouser ?

— « Cela me fut, écrivit-il à Raoul, la classique douche d'eau froide sur la tête. Ne me sentant pas du tout disposé à épouser, je ne promis pas, j'éludai et le lendemain matin je rentrais à Rome. Ne me sermonne pas, je vais me ranger, ce sera ma dernière folie, je te le promets. J'emballerai mes toiles et dans peu de jours je serai réinstallé au palais paternel. Je ne courrai plus après aucune Fiammetta et j'espère que lorsque tu reviendras aux Graffi, cette fois avec Marie-Magdeleine, j'aurai à lui présenter une dona Flaminia pas trop indigne d'elle. *Totus tuus*, comme disait le bon padre Marcellino. »

Au bout de quelques semaines, Raoul reçut de Florence la lettre suivante :

« Cher et bon Raoul, il est écrit que tu seras toujours ma Providence. Tu viens encore de me sauver. Ne cherche pas comment, tu ne le devinerais pas.

A mon retour ici je me suis rangé ainsi que je te l'avais

promis. Mais mon cœur endiablé ne peut demeurer en repos et il ne me permet pas de le laisser inoccupé. Il a donc aimé, et cette fois pour le bon motif, une jeune Lina auprès de laquelle les Marietta, les Fiammetta, les Cornelia, la chanteuse du Colisée et même la débutante de l'Odéon ne sont que des laiderons. On a eu beau conter à ma délicieuse Lina quelques-unes de mes aventures et lui représenter que j'étais un mauvais sujet à tenir en défiance, malgré cela et peut-être à cause de cela, elle m'a *corrisposto*, elle m'a rendu mon amour. La mère, dame fort perspicace et fort excellente, a été plus revêche. Elle me disait :

— Vous êtes un bon parti, un aimable jeune homme, vous avez du talent et je n'en doute pas, vous êtes sincère. Mais vous avez été bien souvent sincère de la sorte. Votre sincérité de demain sera-t-elle celle d'aujourd'hui? Simples fredaines de jeunesse, répondez-vous, étourderies sans conséquences. Qui le sait? Et comment lire au fond de votre cœur, au travers de ses écumes en constante ébullition. »

Et elle ne se décidait pas. Je l'obsédai en vain de mon insistance. Elle finit par me dire :

— Je vais vous soumettre à une épreuve après laquelle je me déciderai. Avez-vous un ami?

— Certainement.

— Un ami intime auquel on dit tout et qui vous dit tout?

— Justement.

— Habite-t-il Florence?

— Non, il est Français et il réside à Paris.

— Vous écrit-il souvent?

— Je le crois bien, on ferait de ses lettres plus d'un volume.

— Eh bien, rendez-vous sans désemparer chez vous; apportez-moi toutes les lettres de votre ami, mais toutes, entendez-vous bien, sans en retrancher aucune.

— Je vous le jure.

— Je les lirai, et ensuite je vous donnerai un oui ou un non définitif.

Une quinzaine de jours après, elle m'appela et me dit en me rendant tes lettres :

— Je vous accorde ma fille.

Carissimo, comme je t'embrasse, comme je t'embrasse, comme je t'embrasse! »

## LXII

Dans une de mes excursions de jeunesse je partis sans guide, à pied, de Genève, pour monter à la Faucille contempler un pano-

rama vanté. Dans la plaine le soleil brillait; arrivé à mi-côte, j'entre dans le brouillard, je ne distingue rien au-dessus, rien au-dessous; pendant quelques instants le soleil montre son disque sans rayons, puis il disparaît. Le vent souffle d'en bas et pousse vers les sommets les vapeurs qui essayent en vain de se retenir aux buissons; il les fouette avec tant de force qu'elles semblent au point de se dissiper. Je m'engage dans la forêt de sapins, et, en effet, le soleil ne tarde pas à reparaitre; à travers le brouillard de moins en moins opaque j'aperçois Genève et le mont Blanc. Cette vue me stimule; pour l'obtenir plus étendue je cours vers un pic plus élevé, je m'égare dans un inextricable dédale; les sentiers se multiplient et se croisent; à chaque instant je crois arriver et je m'aperçois que je ne me suis pas même rapproché; je bondis à travers les arbres, me heurtant aux branches, m'accrochant aux buissons, aux troncs; les gouttes de sueur dégouttent de mon front, je respire à peine. Enfin, je tombe sans haleine sur un petit tertre, désespérant d'atteindre mon but quand un bruit de voix dans le lointain m'amène vers de jeunes garçons qui gardent des moutons. L'un d'eux s'offre à me conduire. Le soleil continuait à briller. Je me félicite d'avoir été persévérant, je me remets allègrement en route avec mon guide. J'arrive enfin. A ce moment même monte des bas-fonds un brouillard compact, intense, inexorable qui ensevelit en quelques minutes, et l'on croirait pour toujours, les montagnes, les glaciers, les vallées, les lacs que j'étais sur le point de voir se dérouler devant mes yeux ravis.

Dans sa vie morale il advint à Raoul quelque chose de semblable. Ses efforts étaient de plus en plus heureux. Il espérait qu'à la fin prochaine de l'année judiciaire les assises de sa fortune seraient sorties de terre, assez pour être devenues visibles aux yeux des plus incrédules. Alors il irait à Marseille, s'assurerait si elle ne l'avait pas oublié, et il la demanderait, l'obtiendrait ou la prendrait. Il poussait par le désir les uns sur les autres des jours trop lents à s'écouler; il avait à peine quelques semaines à franchir, il se réjouissait déjà de la surprise de Paulin, lorsqu'il reçut de celui-ci une lettre inattendue :

« Cher ami, vous êtes étonné de mon long silence. Plût au ciel que je ne fusse pas obligé de le rompre! M<sup>me</sup> Dalmeiras est minée d'un mal terrible que sa belle constitution a longtemps caché et contre lequel il n'existe aucun espoir. Pressentant la douleur que vous apporterait, à vous aussi, cette lamentable nouvelle si inattendue, j'ai différé de vous l'envoyer tant qu'il a été possible de penser que les craintes étaient exagérées. Mais, hélas! aucune illusion n'est plus permise, les symptômes les plus alarmants se sont

manifestés et les atroces souffrances qui vont tout achever ont déjà commencé. Et pourtant, chaque fois que j'arrive auprès d'elle, en voyant son visage souriant, je ne puis me faire à l'idée que la mort brise sitôt tant de bonté, tant de grâce. Ah! mon ami, quelle épreuve! quel vide elle va laisser parmi tous ceux qui la connaissent, c'est-à-dire qui l'aimaient. Je viens de la quitter. On lui laisse ignorer la gravité de son mal, se contentant de lui dire que ce sera long, bien long. Pas, hélas! aussi long que nous le voudrions tous. Ce spectacle d'une aussi parfaite créature s'éteignant à côté d'une fille accomplie est au-dessus de mes forces. La pauvre Marie-Magdeleine succombe à la fatigue et au désespoir. »

Quelques jours plus tard une nouvelle lettre de quelques lignes apprit à Raoul que M<sup>me</sup> Dalmeiras avait cessé de vivre, et que Marie-Magdeleine, exténuée, dans un état inquiétant elle-même, avait été portée à la campagne d'où l'on se proposait, ses forces un peu ranimées, de la conduire en Suisse, à l'air vivifiant de la montagne.

## LXIII

Aussitôt la lettre de Paulin reçue, Raoul lui avait répondu :

« Mon cher ami, je suis foudroyé et j'ai à peine la force de vous écrire quelques lignes. Vous ne savez pas qu'elle était toute ma vie, l'objet constant de mon entretien intérieur, ma sérénité, ma joie secrète, ma lumineuse espérance. Hier c'était elle et je ne concevais pas demain sans elle. Et tout ce passé et tout cet avenir seraient perdus, finis, emportés. N'est-ce pas, mon ami, que Dieu ne peut pas avoir de telles cruautés? Votre tendresse exagère les craintes où j'ai trop accentué vos nouvelles. Oh écrivez-le-moi bien vite. Jusque-là je ne respirerai pas. »

Paulin répondit :

« Je n'ai rien exagéré et vous n'avez pas accentué mes nouvelles, hélas! trop réelles. Notre malade bien-aimée est revenue de son triste voyage en Suisse, sans avoir éprouvé l'amélioration qu'on se promettait. Nulle lésion organique n'est constatée, et cependant elle succombe à un invincible dépérissement dont on ignore la cause et qu'on ne sait comment arrêter : la nourriture lui donne la fièvre et la diète la tue.

Sa maladie est devenue un événement public. Partout l'on m'aborde pour me demander des détails, pour me parler d'elle, de son intelligence exceptionnelle, de sa bonté, de sa grâce plus exceptionnelles encore.

Les souffrances de cette adorable créature me désespèrent. Par

l'intelligence n'est-elle pas aussi mon enfant? Je vous plaignais parce que je soupçonnais vos sentiments : je vous plains bien plus encore, maintenant que je n'en doute plus. Vous êtes si bien faits l'un et l'autre pour cette union que sa sainte mère avait rêvée. Je n'ai plus le courage de continuer. Ecrivez-moi. Nous sommes malheureux tous les deux. En échangeant l'expression de nos peines nous parviendrons peut-être à les rendre moins amères. »

La réponse de Raoul fut qu'il quittait toutes ses affaires et qu'il arrivait.

Dès qu'il eut embrassé Paulin, il lui conta son histoire, comment il l'avait aimée, pourquoi il ne le lui avait pas déclaré à elle, ni fait de confiance à lui, ami si éprouvé; il lui dit ses angoisses et ses doutes, ses découragements, ses longues et pénibles luttes, sa joie d'avoir enfin surgi de la foule, sa résolution de venir avant même qu'il connût la mort de M<sup>me</sup> Dalmeiras et la maladie de Marie-Magdeleine.

— Maintenant, dit-il en terminant, allez vers son père, répétez-lui tout ce que vous venez d'entendre et implorez de lui, pour moi, la grâce de la voir.

Paulin s'y employa de son mieux, mais sans succès. Dalmeiras conservait ses dispositions hostiles. Il ne pardonnait pas à Raoul d'être devenu, malgré son opposition, le maître du cœur de sa fille. Il refusa sèchement, se retranchant derrière les prescriptions du médecin qui recommandait d'éviter toute fatigue et surtout toute secousse. Il ajouta qu'il lui serait pénible à lui-même de revoir Raoul.

Le malheureux jeune homme, à quelques pas de celle qu'il idolâtrait, sachant qu'elle l'aimait et ne pouvant ni l'assister ni adoucir ses souffrances, vécut alors dans d'atroces tortures. Il allait et venait, semblable à un spectre, ne sachant où s'arrêter, ne trouvant le repos nulle part. Sans cesse attiré comme malgré lui aux lieux où elle avait laissé sa trace et les fuyant aussitôt pour ne pas succomber au souvenir. Il arpentait désespérément la plage des confidences, sans même apercevoir la mer ou le ciel.

La nuit close, il s'appuyait à un arbre de l'avenue d'où il apercevait la fenêtre de sa chambre. Il restait là, immobile, les yeux fixés sur la petite lumière vacillante, criant du plus profond de son être : « Mon Dieu, mon Dieu, sauvez-la! » Il l'enveloppait en quelque sorte de sa prière.

Un soir, ayant aperçu un va-et-vient inusité il crut que tout était fini. Il lui sembla que les cloches appelaient à la cérémonie funèbre, que plusieurs hommes gravissaient d'un pas lourd l'escalier en causant avec indifférence. Il les suivait jusqu'à une chambre où

elle était étendue entre les planches froides, une croix d'or au cou. Il entendait les sanglots de Dalmeiras qui venait d'être emporté et il voyait Paulin courbé sur une chaise, la tête dans ses mains.

Il s'approchait et lui disait : « C'est moi. Il y a longtemps que tu n'as entendu ma voix ; l'aurais-tu oubliée ? Reconnaiss-la et parle-moi. »

Mais elle ne le reconnaissait pas et ne lui parlait pas.

Il continuait : « Tes yeux sont fatigués d'avoir répandu des larmes, et c'est pourquoi tu les fermes ; mais voici les jours heureux ; ouvre-les et souris-moi. »

Mais elle n'ouvrait pas ses yeux et elle ne souriait pas.

Il reprenait : « Puisque tu ne me réponds pas et que tu ne me souris pas, c'est que tu dors. Laisse-moi te réveiller par mon premier baiser, par mon baiser de fiancé. »

Mais ses lèvres inanimées recevaient le baiser du fiancé et ne le rendaient pas.

A ce moment, un des ensevelisseurs, se rendant compatissant autant qu'il le pouvait, lui montrait le couvercle étendu le long de la bière, disant : « Mon pauvre monsieur, l'heure est venue : on nous attend. — Quelle heure ? répondait-il d'un air égaré. Ah ! je comprends !... »

Alors il entendait le bruit du marteau, il voyait le drap blanc étendu ; il respirait le parfum des roses sous lesquelles disparaissait la bière fermée.

Un effroyable écroulement s'opérait en lui.

Confondant le cauchemar de sa désespérance avec la réalité, il poussait un cri et tombait affaissé au pied d'un arbre. La fraîcheur du matin le réveilla et il éprouva presque du bonheur en contemplant la maison fermée, calme, silencieuse, qui démentait sa funèbre vision.

## LXIV

Tandis que Marie-Magdeleine se débattait contre la maladie, les nuits de celle qui avait tant contribué à sa détresse étaient troublées par des cauchemars d'une autre nature.

M<sup>me</sup> de Choisy avait été séduite et non pervertie par la passion. Aussi, dès que les premières effervescences en furent tombées, éprouvait-elle parfois un pénible malaise en regardant comme à la dérobée, du bas-fond, la hauteur d'où elle était tombée. Mais elle s'étourdissait et, tout entière aux sensations de l'heure présente, elle s'abreuvait de nouveau à longs traits aux voluptés empoisonnées. Nativement honnête, elle continuait à accomplir des actes malhonnêtes.

La mort de M<sup>me</sup> Dalmeiras l'ébranla sans la changer. La maladie de Marie-Magdeleine fut le coup qui réveilla tout à fait sa conscience engourdie. N'ayant plus d'intérêt à rester infâme, elle s'étonna de l'avoir été. La pensée de cette incomparable jeune fille, digne de tous les enthousiasmes et de tous les dévouements, minée par le désespoir secret dont elle avait été le principal artisan, ne la quitta plus et lui devint une obsession insupportable. Le remords l'envahit, grandit, et à sa rumeur menaçante qu'elle n'était plus maîtresse de ne pas entendre, regardant en elle-même d'un œil ferme, pour la première fois depuis ses années de dissipation, elle se rendit compte des abaissements et des déloyautés auxquelles elle s'était condamnée, elle qui jusque-là se fût révoltée à la seule pensée d'une indécatesse. Elle en arriva à rougir d'elle-même et à détester l'égarément qui l'avait dégradée au point de réduire la chevaleresque Clémence à user des arts misérables des courtisanes. Alors, avec cette promptitude résolue, un des attraits de sa riche nature, elle sortit du mal aussi entièrement qu'elle y était entrée. Elle signifia à Dalmeiras qui, en proie à l'anxiété, ne s'opposa pas à son repentir, que désormais elle ne serait plus qu'une amie, oubliant qu'elle avait été autre chose. Que n'eût-elle pas donné alors pour réparer les effets désastreux de ses manèges ! Avec quelle conviction n'eût-elle pas défendu auprès de Dalmeiras ce Raoul qu'elle avait si longtemps desservi, et quel soulagement eût été le sien si elle avait réussi à rapprocher les deux êtres que sa haine avait séparés ! Elle eût supplié Dalmeiras si, jugeant l'état de Marie-Magdeleine désespéré, cet effort ne lui eût paru inutile.

Elle voulut du moins s'humilier, se châtier ; elle résolut d'aller aux pieds de sa victime avouer son indignité, en demander le pardon. La difficulté était de parvenir jusqu'à la malade. Dalmeiras eût pu lui ouvrir sa porte par un acte d'autorité : elle n'y songea pas. Elle eut l'inspiration de s'adresser à Paulin et l'habileté de le convaincre.

Aussitôt que Paulin eut exposé sa demande, Marie-Magdeleine, redressant la tête avec le mouvement d'un oiseau blessé, répondit :

— Non, non. La vue de cette malheureuse me bouleverserait, ranimerait des sentiments de colère que j'ai eu trop de peine à dompter. Si elle se présentait à mes yeux, je ne saurais que la maudire. Qu'elle me laisse l'oublier.

Paulin insista :

— Elle vous conjure de la recevoir. Il est des aveux, dit-elle, que vous seule devez entendre.

— Puisque vous le désirez, repartit la malade calmée par un instant de réflexion, qu'elle entre. Dieu me tiendra compte de ce nouveau sacrifice.

Aussitôt introduite, Clémence s'affaissa sur ses genoux en disant :

— Vous voyez devant vous une grande pécheresse qui a besoin de votre absolution, mon enfant, pour obtenir les miséricordes divines.

Marie-Magdeleine n'avait jamais connu la belle marquise que brillante, superbe, la tête haute, la démarche et la voix assurées. Cette humble attitude à laquelle elle s'attendait si peu la déconcerta, elle répondit d'une voix tremblante :

— Vous absoudre ! Je n'ai rien à vous reprocher ! Ma mère avait beaucoup à vous pardonner. Mais avant de nous quitter, elle a pardonné à tous ceux qui lui avaient fait du mal.

— Vous n'avez rien à me pardonner ? reprit M<sup>me</sup> de Choisy avec véhémence, mais c'est moi qui ai traversé votre amour, moi qui ai noirci Raoul, qui ai obtenu son renvoi ; c'est moi qui ai suscité les prétendants à votre main, poussé votre père à ne pas respecter vos refus ; c'est moi qui, de toutes les manières, me suis mise au travers de votre bonheur. Direz-vous encore que vous n'avez rien à me pardonner ?

A ces mots, des sanglots étouffèrent sa voix.

Marie-Magdeleine, stupéfaite, épouvantée, demeura sans paroles, ne pouvant tirer de sa poitrine oppressée que des interjections inarticulées.

Clémence, s'exaltant de plus en plus, reprit :

— Oui, je suis une grande coupable, digne de votre malédiction. J'ai déchiré votre cœur et méchamment désolé la vie d'un noble jeune homme, car on vous l'a laissé sans doute ignorer, mais je le sais, ni les affronts, ni l'éloignement, n'ont découragé sa fidélité ; il n'a cessé de vous aimer, il vous aime toujours ! Il est ici ! Il erre autour de cette maison. Je l'ai vu..

A cette révélation tout ce que venait d'avouer M<sup>me</sup> de Choisy s'effaça subitement dans l'esprit de la pauvre enfant. De la confession qu'elle venait d'entendre elle ne retint que ces mots qui raisonnaient à son oreille comme un chant céleste, et l'emplissaient de ravissement : « Il vous aime toujours. Il est ici. »

En lui apportant cette certitude tant désirée, Clémence rachetait presque en un moment son long passé odieux, et d'un élan instinctif qu'elle ne put retenir, Marie-Magdeleine murmura :

— Je vous pardonne.

M<sup>me</sup> de Choisy se levant, la serra dans ses bras. Paulin ne lui permit de rien ajouter et l'éloigna doucement. Les forces de Marie-Magdeleine étaient à bout.

M<sup>me</sup> de Choisy sortit consternée de la petite chambre où elle avait jadis fait entrer une si poignante douleur, atterrée par le spectacle

du mal que son égoïsme perfide avait causé, un peu soulagée, cependant, dans l'espérance qu'auprès du Juge suprême elle aurait un ange apaisé demandant miséricorde et non une victime irritée qui réclamerait le châtiment.

Marie-Magdeleine demeura quelque temps inerte, comme étourdie. Revenue à elle, son unique parole fut :

— Il m'aime toujours! Il est ici! O ma bonne mère, que n'es-tu encore là!

A sa visite du soir le médecin la trouva accablée par une fièvre plus violente que celle des jours précédents.

— Eh bien, docteur, demanda Dalmeiras, comment est-elle?

Le médecin, soucieux, répondit :

— Pas bien! pas bien!

Et, après un silence, gravement il ajouta :

— Vous êtes assez fort pour entendre la vérité : notre art est impuissant, un miracle seul pourrait la sauver.

## LXV

Le lendemain, à son réveil, elle dit :

— Je me sens mieux, aujourd'hui.

Elle se fit habiller et asseoir devant la fenêtre ouverte par laquelle entraient avec un rayon de soleil les parfums du jardin. Elle demeura là, alanguie, regardant vaguement devant elle, dans l'attitude absorbée de quelqu'un qui savoure d'avance une joie immense et prochaine longtemps refusée. Dès que Paulin entra, elle lui dit :

— Vous l'avez vu, n'est-ce pas?

— Oui, répondit Paulin. Et sauf la démarche auprès de Dalmeiras et le refus de celui-ci, il lui raconta tout ce que Raoul lui avait confié. Elle ne se lassait pas d'entendre ce récit et se le fit répéter plusieurs fois. A chaque trait prouvant que Raoul ne l'avait jamais oubliée, qu'il avait toujours vécu en elle et pour elle, que son long silence était dû à sa délicatesse, à son découragement, des effluves de force descendaient dans ses membres affaiblis.

— Dites-lui, reprit-elle, que je veux guérir, que je le prie de ne pas s'éloigner; le sentir non loin de moi me fera du bien et me donnera du courage.

Elle voulut si ardemment guérir qu'elle l'espéra. Elle se montrait, ce qui ne lui était pas encore arrivé, inquiète quand les mauvais symptômes s'accroissaient. Il lui échappa même de s'écrier :

— Dieu est bien cruel envers moi!

— Dieu, mademoiselle, répondit sa garde-malade, n'éprouve que ceux qu'il aime.

— Je voudrais, soupira-t-elle, qu'il m'aimât un peu moins!

Elle réprima aussitôt ce mouvement d'impatience et s'écria :

— « Continue à m'aimer, Seigneur, ton amour est mon seul refuge. Je t'ai donné ma vie. Elle t'appartient puisque tu as protégé Raoul. Mais tu peux me la rendre et je l'implore de ta grâce! »

Ainsi que le pêcheur en péril qui, à travers les vagues mugissantes de la bourrasque, a entrevu les feux du rivage et ne désespère plus de l'atteindre, elle se sentait soutenue par une force mystérieuse depuis qu'elle se savait aimée.

Le mal loin de s'aggraver demeura stationnaire, puis parut un peu céder. A l'interrogation quotidienne du père le médecin finit par répondre :

— Je n'ose me prononcer et rien promettre. Cependant il se produit un changement salubre. Essayez aux heures chaudes de la transporter au jardin. Si elle supporte l'air nous aurons beaucoup gagné.

L'épreuve réussit, le grand air la fatigua sans l'éteindre; on put recommencer, et après quelques stations sous le magnolia, un petit retour de forces s'accusa.

— Cela va mieux, dit alors le docteur, ce sera long, mais il faut reprendre confiance.

A ce pronostic, pour la première fois rassurant, Dalmeiras ressentit une véritable surexcitation d'espérance, embrassa si longtemps et si passionnément la chère malade que celle-ci, enhardie, lui dit du ton d'une tendre supplication :

— Mon père, vous m'avez amené bien des médecins, voudriez-vous m'en conduire un de mon choix, qui peut-être me ferait quelque bien?

— Nomme-le, mon enfant, dans peu d'instant il sera ici.

— J'hésite, c'est peut-être le seul que vous me refuserez.

— N'hésite pas, quel qu'il soit il viendra; nomme-le.

— M. Raoul.

— Raoul! s'écria Dalmeiras interloqué, Raoul! tu l'aimes donc toujours?

— Ah! mon père! fit-elle, d'un geste qui signifiait : pouvez-vous en douter?

— J'apprécie ce jeune homme, reprit Dalmeiras, avec embarras, je connais ses belles qualités, je l'ai écarté uniquement parce que je redoutais pour toi le chimérique de ses idées et l'incertitude de son avenir.

— Je vous en prie, mon père, ne revenons pas sur les temps douloureux.

— Tu as raison. Eh bien, puisque cela te fait plaisir, je te con-

duirai Raoul; pas immédiatement toutefois, dans quelques jours, alors que le mieux sera davantage affermi.

— Merci, ma mère sera contente!

Dalmeiras venait d'être surpris en l'un de ces moments de commotion imprévue où les résistances les plus tenaces fléchissent et où l'on ne sait pas refuser.

Quoique étonné à la réflexion et un peu déconfit de sa subite capitulation, il tint sa promesse en galant homme. L'amélioration inespérée s'étant encore un peu plus accentuée, il manda Raoul, l'embrassa et lui dit :

— Oubliez le passé, je vais vous conduire auprès de ma fille.

Et aussitôt, sans attendre ses remerciements il l'introduisit dans le jardin.

Elle était assise à l'ombre du magnolia, le visage décoloré, tel que le fait, indépendamment de la maladie, une attente anxieuse qui refoule violemment le sang au cœur.

Il se précipita à ses pieds et, le visage baigné de larmes, il couvrit de baisers ses belles mains amaigries.

Elle ne pleurait pas. Transfigurée, elle le contemplait d'un regard sésraphique, n'osant pas encore croire que ce fût bien lui. Enfin, elle pencha la tête sur son front, sans prononcer une parole.

Dalmeiras, debout, suffoqué, dit :

— Raoul, venez, c'est assez, ne la fatiguez pas.

— Il ne me fatigue pas, mon père. Laissez-moi faire avec lui un premier essai de mes forces.

Elle se leva et, s'appuyant tendrement à son bras, elle fit quelques pas sans trébucher. Elle s'arrêta bientôt, lui tendit la main et reprenant, avec une familiarité expressive, l'adieu de la première rencontre, elle lui dit :

— Raoul, combien je vous remercie!

Puis elle jeta les bras autour du cou de son père et d'une voix entrecoupée :

— Que vous êtes bon, mon père! Pardonnez-moi de vous avoir désobéi et fait de la peine.

Le docteur, au sortir de sa consultation du lendemain, s'écria :

— Le mieux se confirme, elle est sauvée.

Raoul put bientôt après revenir seul au jardin et alors, ils ne demeurèrent pas silencieux. Ce qu'ils se dirent, les contemplateurs aériens des extases de la félicité pourraient seuls le conter.

## LXVI

Le printemps était arrivé, le printemps, ce guérisseur aux dictames souverains des convalescences de la jeunesse. Sur les collines l'épine grise du genêt devenu un rameau d'or parfumé s'élevait triomphante au milieu des cystes aux calices d'argent, amis des abeilles. Les plantes les plus humbles brillaient en leurs ornements diaprés, plus opulents que ceux des reines; légères et gazouilleuses les hirondelles de retour repeuplaient le ciel que l'hiver avait fait désert; la piaillerie du passereau se perdait dans les cadences voluptueuses du virtuose des nuits d'amour; de toutes parts, en bas comme en haut, des nids s'édifiaient au refrain d'une chanson. Les aromes divers des fleurs ouvertes se fondaient en un unique parfum qui, sans être celui d'aucune d'elles, les rappelait cependant toutes. Pas un être animé, gracieux ou difforme, rampant ou volant, qui ne jetât sa note d'allégresse dans le concert du renouveau, concert sans discordance malgré la diversité des voix, parce qu'il était conduit par l'archet invisible du Maître de l'harmonie.

En elle comme dans la nature s'opéra la renaissance bénie. En même temps que sur les buissons et sur les grands arbres, sous la vivifiante poussée de la sève rajeunie, s'ouvrirent en elle les feuilles et les fleurs. Elle rentra ainsi dans la plénitude de la vie.

Elle voulut que sa première promenade avec lui fût sur cette plage où elle avait pris conscience de son amour, où elle l'avait confié, où elle en avait rêvé, où elle avait vécu. Elle voulut se sentir confiante où elle avait tant douté, heureuse où elle avait tant souffert. La mer plane et unie, pas même plissée par les brises folles, noyée dans une éclatante réverbération de blancheur, retenait son souffle devenu plus doux qu'une caresse, se taisant afin qu'ils pussent mieux s'entendre.

Quelques jours après elle se retrouva dans la salle officielle, aussi belle et plus touchante, escortée d'un cortège plus joyeux de parents et d'amis, saluée à son entrée par une admiration plus chaude. Et quand, gagné par l'émotion générale, attendri par le contentement enchanté qu'elle ne cherchait pas à voiler, le magistrat lui adressa presque amicalement la sèche interrogation légale, cette fois elle ne répondit pas non.

Émile OLLIVIER.

---

# LE PROBLÈME DE LA POPULATION<sup>1</sup>

---

## VII

Tous ceux que notre avenir inquiète sont unanimes à rejeter sur notre système d'éducation une part principale de responsabilité dans la crise qui frappe la vitalité du pays. Le vaste organisme par lequel la pensée impériale prétendit exercer sa tutelle sur les esprits a pu fonctionner d'une manière satisfaisante comme instrument de culture intellectuelle. Il a produit en grand nombre des lettrés et des savants, des fonctionnaires, des hommes de loi, des ingénieurs, des officiers très instruits et très aptes aux divers emplois auxquels l'Etat les destinait. Mais en tant que moyen d'éducation, l'appréciation la plus indulgente qu'on puisse porter sur son œuvre, c'est d'en constater le néant, le complet avortement. L'Université ayant toujours manqué d'un corps de doctrine, n'a jamais eu de prise sur les âmes et n'a pu se créer un véritable esprit national. Elle serait mal venue à rejeter sur ses concurrents de l'enseignement prétendu libre la responsabilité de son échec, car, par le monopole des programmes qu'elle a toujours conservé avec un soin jaloux, elle a réussi à rendre à peu près illusoires les effets de la loi d'affranchissement de 1850. Chez elle, du moins, le but proposé était élevé, et la volonté de l'atteindre très sincère et très résolue. Mais que dire de la législation qu'on nous a faite sur l'enseignement primaire? C'est à peine si on oserait taxer de malveillance ses plus véhéments adversaires, et les accuser d'exagération quand les ennemis les plus perfides de notre pays n'auraient pas inventé pour sa perte un engin d'un effet plus sûr. Nous ne recommencerons pas le procès de ses programmes et de ses manuels, nous ne dénoncerons pas une fois de plus les violences exercées avec une judaïque insolence sur la conscience des petits et des faibles. Il suffit à notre dessein de signaler quelques-unes des conséquences néfastes, au point de vue social, d'un système qui fonctionne comme une excitation permanente au mépris, tout au moins à la déconsidération des autorités les plus

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 août 1896.

augustes, au délaissement des professions manuelles, à l'abandon des campagnes; comme un agent de destruction pour l'esprit de famille; comme un levain d'égoïsme et d'envie démocratiques, de discordes et de haines civiles. On surprend cette action délétère jusque dans ses manifestations les plus indifférentes en apparence. Sa malfaisance a trouvé le moyen d'empoisonner même les fêtes de la jeunesse. Il est bon, il est même louable que l'autorité et les classes aisées s'intéressent à l'instruction populaire et lui témoignent leurs sentiments de bienveillance. Mais est-ce bien l'exercice de ce haut patronage que ces solennités excessives où, dans la pompe de leur rhétorique officielle, de graves et hauts personnages s'évertuent à répéter devant de petits enfants, dont beaucoup sont indigents, qu'ils entrent dans un monde nouveau où, grâce à leur instruction, tous les espoirs leurs sont permis; que leurs pères, victimes des anciens pouvoirs, ont croupi dans l'ignorance et la misère, tandis qu'eux, nouveaux venus à la vie, vont participer aux lumières et au bien-être d'une société renouvelée; et cela se répète avec la même sincérité à tout propos et hors de propos, dans des harangues officielles, dans les journaux et les manuels, dans les conférences et les allocutions familières; des associations se sont formées pour répandre une vérité si nécessaire et si bien-faisante. Que dire de ces concours et de ces examens entre petits paysans de quatorze ans, lesquels se terminent par l'octroi d'un diplôme enfantin que la famille fait encadrer et placer à l'endroit le plus apparent de la chaumière? Tout cela, par malheur, n'est pas risible et le peuple le prend très au sérieux. Quand le lauréat de l'alphabet, gonflé de tout ce qu'il vient d'entendre, est rentré dans l'humble logis paternel, c'est un regard de honte et de mépris qu'il a jeté sur l'établi où le père a peiné tout le jour; et celui-ci, plus enfant et plus naïf que le bambin couronné, s'est bien promis d'épargner à son rejeton une aussi humiliante destinée. Le pauvre homme osera-t-il désormais tancer son garnement qui s'émancipe ou sa fillette trop éveillée, lui qui sait bien encore un peu lire, mais qui signe plus que difficilement son nom? Allez donc mettre à l'atelier ou reconduire aux champs un personnage de cette importance, qui a son certificat signé et scellé d'un dignitaire de l'Enseignement!

Nullle époque plus que la nôtre n'a vanté le travailleur manuel; elle l'a fait roi, jusqu'à concurrence, il est vrai, d'un dix-millionième; et jamais le travail manuel n'a été plus méprisé. Tout notre système d'éducation, du sommet à la base, de l'Institut à l'école de hameau; tous nos diplômes, nos concours, nos examens, nos palmes et nos couronnes académiques, tendent à exalter la culture

intellectuelle, aux dépens de la véritable éducation, celle de la volonté; à ne plus juger de la valeur de l'homme que par la science acquise, la science du livre, en ne tenant aucun compte de sa moralité et de son caractère. D'où il suit qu'il n'y a plus, aux yeux de nos hommes de progrès, de véritable éducation que celle des écoles où se bourrent les cerveaux, et que la famille et l'atelier où se formaient les vigoureux et allègres Français d'autrefois ne sont plus, celui-ci qu'une geôle, celle-là qu'une institution surannée à reléguer dans les limbes où dorment nos vieux régimes politiques.

Un temps viendra peut-être où, sur cette terre de France, les populations reconnaissantes suspendront de nouveau à la voûte des églises, comme au huitième siècle, la charrue des moines laboureurs.

Le mépris du travail manuel est si bien au fond de la pensée de tous nos flagorneurs du suffrage universel, que la plus grande faveur qu'un politicien influent puisse conférer à l'un de ses électeurs est la dispense, pour un des siens, de cette avilissante sujétion. Le *Journal officiel* est rempli, à certains moments, de décisions accordant des bourses d'enseignement secondaire ou supérieur à des enfants d'artisans. Analysons, si vous le voulez bien, les effets de cette belle institution. Cet enfant privilégié était apparemment bien doué, intelligent et laborieux; on commence par priver sa famille des fruits de son travail, sur lesquels elle était en droit de compter jusqu'à son établissement ou son appel au service militaire. Cet enfant n'aura jamais été qu'une charge pour les siens : voilà pour le côté matériel de l'opération. Au point de vue moral, le père, la véritable autorité sociale et légitime, est, en fait, destitué. Comment cet illettré conserverait-il le droit de conseil et de direction sur un fils qui sait le grec ou qui fait du calcul intégral? Et les frères, eux, restés à l'atelier, quels sentiments nourriront-ils à l'égard de ce *monsieur* avec lequel ils n'ont plus rien de commun, mais qui les domine et les intimide? Ainsi, comme second résultat, rupture des liens de la famille, l'autorité du père dégradée, la jalousie et l'envie entre les enfants. Encore si l'objet de cette envie le méritait vraiment; non pas que nous en fassions un fruit sec, que nous l'envoyions grossir l'armée des déclassés et des révoltés contre une société qui n'a eu que le tort de trop s'occuper d'eux; loin de là, nous supposons notre boursier parvenu, professeur dans un lycée ou fonctionnaire dans un service public; qui pourra dire s'il n'a pas lâché la proie pour l'ombre? Nous l'avons pris, en effet, intelligent et laborieux, capable d'efforts énergiques, dons naturels qui pouvaient le con-

duire par l'atelier, comme point de départ, à la fortune et aux plus hautes situations, dans une société où les premières places appartiennent déjà et appartiendront de plus en plus aux chefs et aux dispensateurs du travail<sup>1</sup>.

Nous nous garderions bien toutefois d'incriminer sans discernement l'institution des bourses d'études. Il peut en être fait un emploi très légitime. L'Etat est le premier et le plus considérable des patrons ou employeurs et, à ce titre, il dispose d'un nombre immense d'agents qu'il rémunère avec parcimonie, mais auxquels, en retour, il promet quelques garanties de sécurité. Quand donc il vient en aide, par une bourse, à la famille d'un de ses fonctionnaires, il ne fait que lui conférer un bénéfice analogue aux subventions qu'assurent aux travailleurs de l'industrie les institutions patronales que les économistes modernes recommandent aux entrepreneurs prospères, comme un moyen de suppléer à l'insuffisance des salaires communs, en faveur d'employés momentanément grevés de charges exceptionnelles. L'Etat ne serait nullement blâmable d'étendre, même en dehors de ses fonctionnaires et pour quelques cas limités et judicieusement choisis, l'octroi de ses bourses. C'est, en effet, un moyen de prévenir le déclassement et la chute de certaines familles méritantes, et le déclassement est un mal social très grave que l'Etat, dans un intérêt public, doit s'attacher à diminuer. Mais, au contraire, il provoque le déclassement et il trouble artificiellement les cadres naturels de la société, en élevant, par ses bourses d'études, un grand nombre d'enfants pauvres au-dessus de la condition de leurs parents, dans le seul but de donner aux classes populaires des gages de sa sollicitude.

Bienveillance aveugle et faveurs abusives : l'Etat n'a de mission qu'à l'égard des intérêts généraux. Tout ce qu'il doit aux intérêts privés, c'est de les mettre à l'aise et de favoriser, par une bonne politique et une bonne administration, leur essor spontané. L'effort d'une saine démocratie doit tendre à supprimer tous les obstacles artificiels qui s'opposent à la libre expansion des facultés et des énergies individuelles ; mais, en dehors des cas spéciaux et tout exceptionnels que nous avons réservés, l'emploi des ressources publiques au profit d'un particulier ou d'un groupe isolé de l'ensemble, équivaut à la reconstitution d'un privilège ; et le gouvernement égare et pervertit l'opinion des masses quand il se fait le patron d'intérêts privés. A une nation que ses concurrents de-

<sup>1</sup> Lire dans le nouveau *Traité d'Economie politique* de M. P. Leroy-Beaulieu les remarquables considérations de l'auteur sur la mission et le rang de l'entrepreneur dans la société moderne. 2-1 chap. III ; 2-11 chap. IX, *passim*.

vancent sur tous les marchés du globe, et excluent peu à peu de toute influence sur le mouvement du monde moderne, il donne l'illusion du progrès par l'avancement factice et les succès précaires de quelques individus partis de fort bas; il trompe le peuple même sur les conditions du bonheur privé, le détournant des vrais biens solides et durables, des avantages permanents : l'aisance conquise dans une situation indépendante; la joie et les affections de la famille; un foyer fixe et libre sur la terre natale; la considération et l'estime réfléchie de ses pairs, dans un milieu empreint des traditions de la race; et pour l'homme nouveau, pour le prolétaire énergique et bien doué, la noble et fière ambition de faire souche à son tour, de compter lui aussi pour un chef de famille, pour un ancêtre; — à cette conception virile du but de la vie, il substitue la gloriole des succès d'école et des diplômes; la vanité étroite et égoïste des titres officiels, les distinctions toutes personnelles attachées à d'éphémères fonctions; un peu de bruit, un peu de brillant, puis rien... Que de travail, en effet, que de peines et d'efforts pour des avantages viagers destinés à mourir tout entiers avec leurs détenteurs successifs!

Des générations de sophistes se sont appliqués à brouiller ces notions élémentaires et de sens commun, au point qu'il devient presque paradoxal, en France, de les rappeler. C'est surtout dans l'œuvre de l'enseignement populaire que l'action de ces esprits chimériques s'est montrée funeste. Car l'école qui devrait n'être que le prolongement et l'annexe en quelque sorte du foyer domestique en est devenue la rivale, autant dire l'ennemie. On ne doit pas se lasser de crier et de répéter devant de pareils prodiges d'aveuglement que la famille est la pierre angulaire de la nation; ou, pour prendre une comparaison plus précise encore, la cellule vivante, l'élément organique du corps social. En s'attaquant à ce premier principe, c'est la vie nationale elle-même que l'on compromet. C'est par la famille qu'une nation n'est pas une association factice, fortuite, éphémère; mais un vaste corps organisé qui a une personnalité et qui se présente sous le soleil avec tous les droits d'un être vivant que la force ne peut diviser, disperser et détruire sans attentat. Et ceci n'est pas une théorie conjecturale qu'on soit libre d'accueillir ou de répudier selon les besoins d'une thèse, c'est l'enseignement le plus positif de la science moderne qui prouve que toutes les nations se sont constituées, à l'origine, par l'agrégation naturelle et instinctive de quelques familles et non pas par un contrat débattu en place publique entre un certain nombre d'individus jusqu'alors isolés. C'est donc un vrai délire de prétendre réaliser un progrès en substituant l'Etat,

ses règlements, ses fonctionnaires et leurs paperasses, au père et à la mère de famille.

La famille est restée l'association naturelle, primordiale, à laquelle tout doit être ramené, et qui suffirait encore à tout dans une société parfaitement saine et parfaitement ordonnée. Toutes les œuvres d'assistance et de prévoyance auxquelles nous nous intéressons et que nous nous efforçons d'organiser au prix de lourds sacrifices, ne sont devenues nécessaires qu'à raison de l'affaiblissement de la famille, qui ne remplit plus qu'incomplètement et qu'imparfaitement sa fonction.

Le déclin de notre natalité prouve que la famille est atteinte chez nous beaucoup plus gravement que chez nos rivaux, et que notre vitalité en tant que nation est compromise. Cette sinistre révélation, heureusement, n'a pas laissé l'opinion publique indifférente; il importe qu'elle pèse de tout son poids sur nos gouvernants, pour les arracher à leurs funestes pratiques. La première et la plus urgente de toutes les réformes est celle de l'instruction publique, particulièrement de l'instruction ou, pour mieux dire, de l'éducation populaire.

Nous ne répugnons pas, nous adhérons même volontiers à l'instruction obligatoire, pourvu que le programme en soit réduit au strict nécessaire de la lecture, de l'écriture, des éléments du calcul et de l'enseignement religieux. Tout ce qui dépasse ce minimum doit demeurer libre; les ouvriers d'élite, tous ceux qui désirent s'élever se porteront spontanément vers un enseignement plus complet; il suffit de leur en offrir les moyens et de leur en faciliter l'accès. Mais il est bon que la généralité des enfants voués aux métiers manuels aillent de bonne heure à l'atelier ou au travail des champs. Par cette initiation précoce à la vie du travail, ils resteront moins longtemps à la charge de leurs parents, ils prendront le goût de leur métier, ils y acquerront une habileté de main qui ne se gagne que dans le jeune âge; mais surtout il y aura moins de chances pour qu'ils s'émancipent prématurément de l'autorité paternelle. Combien est fréquent aujourd'hui le scandale de ces jeunes ouvriers qui refusent de rapporter à la maison et de mettre en commun, dans la bourse de la famille, leurs premiers gains, pour les gaspiller en précoces débauches. Il faut couper dans son germe, empêcher même de naître cet affreux bourgeon de l'égoïsme, mortel à tout esprit de famille et de solidarité sociale; et le moyen le plus efficace est de ne pas laisser perdre trop de temps entre l'âge où l'enfant est encore tout entier à la charge de ses parents et celui où, jeune travailleur, il peut concourir par ses premiers gains à l'aisance de la famille. Ce pre-

mier hommage rendu à l'autorité paternelle et à l'esprit de famille sera le germe de tous les dévouements futurs; c'est une forte culture religieuse qui le développera.

Aussi faisons-nous de l'instruction religieuse le pivot de toute éducation; et l'instruction populaire devant, par la force des choses, rester rudimentaire, nous professons que son principal objet doit être l'enseignement religieux. Nous rejetons comme dérisoire l'idée d'un enseignement limité de la religion; nous n'acceptons pas pour les ministres du culte, curé ou pasteur, l'humiliation de n'être que toléré dans l'école et de n'y être admis qu'à certains jours et à certaines heures, comme le professeur d'une spécialité quelconque de l'enseignement. La religion, dans l'éducation, doit être tout sous peine de n'être rien. Elle doit être enseignée par l'instituteur lui-même; tout dans la classe en doit être imprégné: textes de lecture, exemples d'écriture, sentences murales, etc.

La moralité de l'enfant, son respect et sa soumission envers ses parents auraient seuls à profiter de ce genre d'enseignement, qu'un semblable avantage compenserait bien le sacrifice de quelques exercices exclusivement intellectuels. Mais, sous le rapport même de la formation de l'esprit chez l'enfant du peuple, nous professons que l'enseignement pratique de la religion est la méthode par excellence. Tout savoir, toute connaissance n'a de valeur qu'à la condition d'un certain développement, et il faut bien reconnaître que les notions nécessairement très sommaires et informes que peut admettre l'enseignement populaire restent inintelligibles pour des esprits sans culture et étrangers à toute méthode scientifique. Le catéchisme, au contraire, entretient l'enfant de questions qui le touchent personnellement et dont il voit l'application autour de lui. Tout homme, si humble que soit sa condition, est sollicité par la question de son origine et de sa fin; il voit naître et mourir autour de lui; et ce ne sont que des esprits oblitérés par l'habitude du sophisme et fermés à l'observation directe des faits qui ont pu donner cours à ce paradoxe qu'il n'y a d'utile à connaître que les choses de la science. Le catéchisme entretient encore l'enfant du bien et du mal, des vertus, des vices, des passions humaines, c'est-à-dire, en somme, du monde réel et vivant; il lui apprend le sens, la portée et les conséquences de tous les faits de la vie commune dont il est le témoin et auxquels il participe. Quelle matière plus variée pour l'exercice de ce jugement qui s'éveille; quelle source plus abondante d'observations pratiques, de leçons de choses, selon le mot à la mode, d'explications intéressantes, pour cette intelligence ingénué!

Nécessairement l'instituteur chargé d'enseigner la religion doit être lui-même un homme religieux. Nous prétendons ne proscrire ni persécuter personne, mais, logique et ne reculant pas devant les conséquences de nos principes, nous déclarons sans détour qu'à nos yeux tout homme qui n'est pas religieux manque de la première condition pour les fonctions d'instituteur. Nous nous gardons bien d'exclure le laïque de ce noble emploi, reconnaissant même très volontiers qu'un laïque de mœurs graves et pratiquant la religion peut faire sur l'esprit des enfants une plus forte impression qu'un religieux de profession.

C'est à croire vraiment que le sens des mots les plus simples et le discernement des notions les plus élémentaires se perdent parmi nous ! Tel instituteur radical, qui croit ne faire qu'un acte de zèle en dénonçant un facteur ou un cantonnier dont l'enfant aura fréquenté l'école rivale, criera à l'intolérance et à l'inquisition si un père de famille a appelé sur ses mœurs l'attention de ses chefs. Aussi cette accusation d'intolérance ne nous émeut pas. L'instituteur, comme tout fonctionnaire, est un homme public, et, comme tel, il est soumis au contrôle de l'opinion. Il n'a pas le droit, pas plus que le professeur de l'Etat, d'enseigner ce qui lui plaît et comme il lui plaît ; on ne lui ouvre pas l'accès d'une chaire publique pour propager des doctrines qui lui sont personnelles, mais pour enseigner celles que la nation admet comme vraies, croit conformes à ses traditions et veut transmettre à ses enfants.

Cette question de l'enseignement populaire est trop haute et intéresse trop gravement notre avenir national pour qu'on puisse se renfermer vis-à-vis d'elle dans un système de demi-mesures et de timides réserves. Il faut savoir l'envisager dans sa sévère réalité, avec toutes ses conséquences et ses nécessités. C'est d'ailleurs une de ces matières mixtes, mi-partie sociales et religieuses, qui n'admettent en principe que des solutions radicales et tranchées ; où l'intransigeance de la doctrine est plus faite pour attirer les adhésions que pour les intimider ; mais où, cependant, dans l'application, le précepte sait se plier aux tempéraments qu'exigent les personnes et les circonstances.

## VIII

Les critiques que Le Play et ses disciples ont élevées contre nos lois de succession ont conquis l'adhésion de la majorité des esprits libres et dégagés de la vieille ornière révolutionnaire et matérialiste. Tous déplorent les effets du partage forcé qui abaisse et désarme la dignité du père de famille, qui oblige chaque géné-

ration à recommencer l'œuvre de sa devancière et qui habitue l'opinion à ne voir dans la fortune, au lieu d'un instrument de travail, qu'un moyen de jouissance. Les objections n'ont guère porté que sur les réformes proposées. Aujourd'hui que notre code, déjà vieux d'un siècle, a créé une tradition, il paraît difficile de se mettre d'accord sur le système à substituer au sien. Et pourtant la famille française ne sera jamais restaurée si on n'arrache pas de ses esprits cette conception grossière et rétrograde de l'héritage, cette idée destructive de toute énergie, qui attribue à l'enfant un droit inné sur la succession paternelle.

L'héritage procède logiquement du droit de propriété. Celui qui possède un bien doit pouvoir en disposer à son décès et le transmettre librement à qui lui plaît. Toute entrave, toute limite à ce droit de disposer de sa fortune à sa mort est une atteinte au droit de propriété et ouvre une brèche par laquelle le socialisme entrera pour supprimer l'héritage. Si on admet que l'Etat peut intervenir pour modifier selon ses vues la dévolution opérée par le testateur, on n'aura rien à lui répondre s'il prétend pousser la fantaisie ou la passion de l'égalité jusqu'à attribuer cet héritage à la collectivité des citoyens. On ne peut se défendre efficacement contre l'Etat rédacteur de la loi écrite qu'en s'attachant inébranlablement aux principes de la loi naturelle.

Ce n'est qu'à défaut de testament que l'Etat peut intervenir, parce qu'il faut bien suppléer à la volonté qui n'a pas été exprimée. L'Etat impose alors légitimement sa formule qu'on peut d'ailleurs, avec beaucoup de vraisemblance, supposer conforme à la pensée du défunt. Mais la vocation des enfants à l'héritage paternel n'a aucune racine dans le droit naturel; on n'en pourrait tirer tout au plus que le principe d'une dette alimentaire telle que le code la reconnaît dans ses articles 205 et 207. Le père est quitte envers son enfant quand il lui a donné une éducation en rapport avec la situation à laquelle il peut légitimement prétendre. Tout ce qu'il donne en surplus est de pure libéralité et le bénéficiaire en doit être reconnaissant comme d'un don absolument gratuit. Si le droit à l'héritage, considéré du côté des enfants, est un pur néant, il en est de même évidemment du droit au partage égal. Toutes ces déductions se tiennent par un lien logique incontestable. C'est déjà un très grand avantage pour un enfant de naître dans une famille aisée et en possession d'un patrimoine, et d'être ainsi assuré, par une éducation supérieure, d'une avance sur ses futurs concurrents. Toutefois ce privilège est légitime parce qu'il relève de la nature et de la loi d'inégalité, dans laquelle nous avons montré un principe d'harmonie sociale, d'ordre et de progrès.

Mais la défense des avantages conférés par la naissance devient difficile et les diatribes des niveleurs du socialisme sont bien près de se colorer d'une apparence de justice, si, au don de la nature, la loi des hommes, œuvre factice, ajoute encore la garantie d'un capital, comme prime à l'indolence et à l'oisiveté.

Le droit naturel dont la loi civile ne devrait être que l'expression écrite comporte donc la liberté testamentaire. L'intérêt social le plus pressant est d'accord avec l'enseignement de la haute raison, pour exiger que cette liberté fondamentale nous soit rendue et pour qu'on retranche de notre Code civil toute sa réglementation contradictoire et confuse des rapports, de la quotité disponible et des réductions, qui semble n'avoir été inventée que pour le plus grand profit des hommes de loi et où les jurisconsultes, après un siècle de commentaires et de disputes, n'ont réussi à rien éclaircir.

Cette liberté nécessaire, nous la demandons entière et absolue, sans le cortège des légitimes et des réserves qui, ne répondant à aucune conception naturelle, laisseraient subsister les inextricables difficultés de nos liquidations et maintiendraient dans notre législation le principe morbide du droit à l'héritage. Nous n'admettons, pour une raison d'ordre public, que la dette alimentaire.

Mais nous laisserions la succession *ab intestat* sous l'empire des règles actuelles du partage égal. Nous ne pensons pas en effet qu'un accord puisse se faire sur la réforme de cette matière qui n'est gouvernée par aucun principe certain, ni même qu'on ait jamais produit un système préférable à celui du Code. Le partage par égales parts, à défaut de testament, est une idée simple, qui se place naturellement en regard de cette autre idée simple, la liberté testamentaire complète. Elle est de plus en possession d'une réelle faveur; elle répond au sentiment de l'égalité démocratique chère aux Français, sentiment honnête en soi, qu'il ne faut pas contrarier sans nécessité et quand il ne se trouve pas en opposition avec une règle supérieure de droit naturel. Notre Code, qui a déjà un siècle d'existence, a créé à cet égard une tradition dont les origines remontent même beaucoup plus loin dans le passé.

Mais il est indispensable de simplifier les règles du partage et de supprimer notamment cet article 832 contre lequel s'élèvent tant de protestations. Il y aurait aussi à corriger les excès de fiscalité auxquels la loi de l'enregistrement s'est abandonnée à l'égard des partages. On sait que d'après l'article 883 du Code civil, le partage est simplement déclaratif de propriété et n'opère aucune transmission entre les copartageants. Une conséquence de ce principe est de faire considérer comme un partage tout acte

entre cohéritiers, qui met fin à l'indivision. Les lois de l'enregistrement se sont écartées de la règle de l'article 883, en assujettissant aux droits de vente ordinaires les soultes stipulées dans les partages. Cette anomalie, qui a pour effet d'aggraver dans de fortes proportions les charges des héritiers auxquels échoient des biens impartageables par nature, est, après l'article 832, un nouvel obstacle à la conservation des établissements agricoles ou industriels; elle doit disparaître, et cette réforme serait d'autant mieux justifiée aujourd'hui, que des dispositions récentes frappent d'un impôt proportionnel tous les partages sans distinction.

Le partage d'ascendants, sous le régime de la liberté testamentaire, dépouillerait le caractère de partage et cesserait d'être assujéti aux causes de rescision des actes de cette espèce, pour n'être plus qu'une donation ordinaire affranchie de toute clause de rapport et de toute condition d'égalité.

Les substitutions sont incompatibles avec le régime démocratique dont nous acceptons et nous souhaitons même l'établissement, parce qu'elles tendent à soustraire certaines familles à la loi commune du travail et parce qu'elles sont en opposition avec le principe du droit de propriété qui, dans la conception moderne, comporte une maîtrise (*dominium*) absolue de l'homme sur la chose. Si l'on conçoit que le donateur puisse imposer à la personne du donataire certaines conditions pour la transmission du bien qu'il lui abandonne, et qu'il puisse soumettre à des restrictions la faculté, pour ce donataire, de disposer d'une chose qu'il était libre de conserver ou de donner à d'autres, on ne voit plus de quel droit cette volonté initiale pourrait intervenir dans la série des transmissions ultérieures, pour dicter aux propriétaires successifs des conditions qui aboutiraient à une diminution perpétuelle ou prolongée du droit de propriété. Les substitutions perpétuelles et même celles de plusieurs degrés sont essentiellement contraires à la nature des choses et au droit naturel, car les prévisions de l'homme sont courtes, et c'est, chez lui, un inadmissible orgueil que de prétendre imposer ses volontés à une suite de générations.

Nos principes, que nous appellerons les principes de la démocratie rationnelle, et nous tenons cette forme de société comme la seule qui puisse être opposée avec succès aux conceptions subversives des socialistes, reposent sur ces deux termes, l'un négatif : point de privilèges; l'autre positif : la liberté. Nous voulons une société où les énergies du citoyen ne soient pas exposées à rencontrer sur leur chemin l'obstacle de quelque institution artificielle; mais si nous voulons que chacun puisse recueillir, avec le moins de déchet possible, tout le fruit de son travail et de

sa peine, nous entendons aussi abandonner aux conséquences de leur mollesse les oisifs et les paresseux.

Nous rejetons donc les substitutions en général, mais nous reconnaissons que ce que le Code civil en a conservé (art. 1048 et suiv.) rend encore de fréquents services aux familles. Nous proposerons donc de garder ce système très tempéré en l'adaptant au régime de la liberté testamentaire, c'est-à-dire en bornant les obligations du grevé à la simple conservation de la chose pendant sa vie, mais en lui permettant d'en disposer à sa guise par testament.

Nous prévoyons que le projet de réforme dont nous venons d'esquisser les traits principaux soulèvera deux objections d'un caractère opposé. L'introduction de la liberté testamentaire absolue, sans le tempérament de légitimes plus restreintes que nos réserves actuelles, paraîtra peut-être une innovation téméraire et trop radicale. Nous répondrons que c'est le seul système qui soit logique, conséquent, fondé sur des principes certains et qui expurge totalement la théorie de l'hérédité de l'idée pernicieuse du droit des enfants sur l'héritage paternel. Or ce sont les idées nettes, simples, absolues même, qui ont en France, cette terre classique de la logique, la plus grande force d'expansion.

D'un point de vue opposé, on objectera que le maintien, pour les successions *ab intestat*, des dispositions du Code civil, paralysera indéfiniment la réforme. L'opinion publique, dira-t-on, a pris trop fortement le pli de ce régime d'égalité absolue pour laisser espérer qu'elle se déprenne jamais d'elle-même d'une pratique trop conforme à toutes ses tendances. Elle en fait presque un devoir au père de famille, jugeant avec une défaveur marquée celui qui, bien rarement et dans la limite étroite de notre quotité disponible, ose rompre avec la coutume et déranger la parfaite égalité de ses enfants vis-à-vis de sa succession.

Ces objections ne nous émeuvent pas. Nous n'espérons pas des résultats immédiats ni même prochains. La plupart de nos échecs, notre impuissance à nous réformer, viennent de notre impatience habituelle, qui prétend imposer d'autorité le renouvellement des mœurs et des coutumes. Il faut changer de système et nous résigner à attendre les réformes d'une adhésion lente et progressive de l'opinion. Pour l'ébranler, nous croyons qu'il importe, surtout chez un peuple où l'empire des textes écrits est si puissant, d'effacer tout d'abord de nos lois une formule de fausse égalité qui égare les esprits en se présentant à eux comme l'expression de la justice absolue. Mais nous répugnons à toute contrainte, convaincu comme nous le sommes qu'une idée juste porte toujours en elle une force de persuasion et de propagande.

Après les étranges transformations par lesquelles l'opinion publique a passé depuis un siècle, il n'y a ni témérité à nier qu'elle soit aujourd'hui fixée, ni présomption à essayer de lui ouvrir de nouvelles perspectives. Cette espérance est permise dans un temps où les relations internationales sont entrées, par la facilité des voyages, dans les goûts et les habitudes des particuliers. Quelques pères de famille adoptant en ces matières, sinon les coutumes, du moins les allures d'esprit libres et dégagées des peuples anglo-saxons, pourront user de la liberté nouvelle pour répartir leurs biens entre leurs enfants selon les mérites et les aptitudes de chacun d'eux; il est possible que leur exemple gagne de proche en proche et finisse par prévaloir. Cette révolution dans les mœurs peut être singulièrement facilitée par le grand fait économique qui commence à préoccuper l'opinion et qui peut donner au vingtième siècle un aspect bien inattendu. Nous voulons parler de la baisse rapide du taux de l'intérêt qui menace de se réduire, dans un avenir prochain, à une simple prime de garantie ou d'assurance. La fortune acquise, l'héritage, l'épargne surtout, vont probablement perdre une grande partie de leur importance aux yeux des hommes et solliciter moins âprement leurs convoitises. Il devient de jour en jour plus difficile de vivre sans travailler du seul revenu de son patrimoine, et c'est une œuvre de plus en plus difficile aussi que la conservation et l'administration d'une fortune. Singulier symptôme : on observe depuis quelques années une sensible réduction de l'importance des constitutions de dot. Qui peut prévoir les conséquences lointaines d'une telle révolution et deviner l'état mental d'une France où l'épargne n'aurait plus d'attrait?

## IX

Ce n'est pas seulement le Code déjà ancien de nos lois civiles qui appelle de profonds remaniements dans quelques-unes de ses dispositions principales; l'œuvre législative de ces dernières années ne pourrait subsister sans consommer la ruine morale et matérielle de notre pays. Nous avons exprimé notre sentiment sur les lois scolaires; si la loi militaire actuellement en vigueur ne mérite pas un jugement aussi sévère, nous croyons néanmoins que c'est avec raison qu'on lui impute une part de responsabilité dans les progrès rapides de notre désorganisation sociale. L'application aveugle et sans discernement de la règle d'égalité dans le service universel, en temps de paix, est une cause nouvelle et très active de délaissement des professions manuelles, d'abandon des campagnes; en résumé, de déclassement. C'est en vain qu'on se retrancherait,

devant l'évidence de ces funestes effets, dans les nécessités de la défense nationale et la technique de l'organisation militaire; tout ce qui affaiblit la nation affaiblit nécessairement l'armée et si les détails de la guerre et de sa préparation exigent des études et une compétence spéciales, les choses militaires, par leur côté extérieur et dans leur rapport avec les intérêts généraux de la nation, restent accessibles au commun des citoyens et relèvent de l'opinion publique.

De ce point de vue, il est permis à tout homme réfléchi de demander si dans la disproportion numérique chaque jour plus prononcée entre l'Allemagne et nous, il serait raisonnable de persister à vouloir égaler nos contingents à ceux de notre adversaire. La population de l'Allemagne qui continue à croître dans d'énormes proportions l'emporte actuellement de quatorze millions sur la nôtre.

Comment ne pas se résigner à cette infériorité du nombre? Il devient insensé de vouloir mettre en ligne à la fois autant de soldats et de canons que les Allemands, autant de vaisseaux et de matelots que les Anglais. C'est dans ces efforts exagérés et contre nature que les nations s'épuisent et se ruinent à tout jamais. On compense l'infériorité du nombre, d'abord par des alliances, ensuite et surtout par la supériorité de l'intelligence et du courage. De Miltiade à Bonaparte l'histoire est pleine de campagnes triomphantes menées pas des capitaines de génie à la tête de petites armées; et nous savons de reste aujourd'hui que si l'infériorité numérique a été pour une part dans nos désastres de 1870, elle n'en a pas été la seule cause ni la principale. Serait-ce d'ailleurs à la France, qui tant de fois a lutté victorieusement contre des coalitions où était apparemment l'avantage du nombre, à ne plus mettre sa confiance que dans le chiffre toujours croissant de ses contingents? Puisque, pour notre malheur et celui de l'Europe, la reconstitution de l'empire soldatesque qu'avait mis en morceaux l'épée de Condé demeure le résultat le plus clair de la Révolution, tout ce que nos gouvernements présents et futurs ont de mieux à faire, c'est d'en revenir à la politique extérieure, prudente, patiente et ferme de nos vieux rois et de laisser les socialistes reprendre vis-à-vis du jeune empire l'œuvre de dissolution que leurs précurseurs de la Réforme ont si bien menée contre son aïeul le saint-empire.

Notre loi militaire, telle du moins qu'elle a été déformée sous l'influence du général Boulanger et des radicaux qui poussaient sa fortune, porte bien l'empreinte de l'esprit particulier de ses auteurs et de leur mépris invétéré pour le travail agricole et industriel. A voir les dispenses et les sursis qu'elle accorde, on pourrait croire

que le seul danger qu'ils aient voulu prévoir, c'était de manquer de professeurs, d'hommes de loi et de fonctionnaires. Les champs peuvent rester en friche et les ateliers déserts, pourvu que les diplômés se multiplient, tout est bien; et nous assistons à ce bizarre renversement des résultats promis, où le service militaire obligatoire pour tous aboutit au diplôme obligatoire; où une loi qui devait peupler les casernes ne fait qu'encombrer les amphithéâtres. On continuera à manquer de sergents, mais on ne saura plus que faire des licenciés et des docteurs. Sans aucun profit pour l'armée, cette merveilleuse conception n'aura réalisé que l'égalité du dommage, toute la jeunesse française sans exception perdant sûrement les trois années les plus nécessaires à sa formation professionnelle, mais les privilégiés s'arrangeant sans trop de peine pour passer les deux tiers de ce temps dans une occupation moins déplaisante mais très souvent aussi vaine, pour la plupart d'entre eux, que les exercices et les corvées du soldat.

Il faut, à tout prix, sortir de ces incohérences qui finiraient par compromettre le bon renom de l'intelligence française, et, si l'on ne veut plus de l'ancien volontariat, établir un procédé de sélection aussi égalitaire et aussi démocratique qu'on le croira nécessaire, mais qui rende aux champs et aux ateliers les jeunes soldats d'un an de service qui auront fait preuve d'une formation militaire suffisante, pour les remplacer, dans les rangs, par des soldats de carrière.

On ne fortifie pas l'armée en faisant de la caserne une sorte de maison de force pour toute la jeunesse active et intelligente du pays; en y emprisonnant contre leur gré nombre de jeunes hommes laborieux, qui sentent leur place vide à l'atelier ou à la ferme, et qui peuvent voir leur carrière brisée ou à jamais compromise par les exigences déraisonnables de la loi militaire. D'autre part, un des défauts de l'organisation actuelle est de fermer l'armée continentale au soldat de profession. Nous nous faisons difficilement une idée des raisons techniques de cette exclusion, mais nous la croyons très regrettable au point de vue social. Beaucoup d'hommes, qui ont toutes les aptitudes du soldat, la vigueur physique, un fond d'honnêteté native, la docilité, un certain goût pour les aventures, ne réussissent pas à se faire une place dans la vie civile; ce sont, en général, de bonnes, mais de faibles natures, des volontés sans persévérance, peu capables d'initiative et d'efforts continus, prédestinées, en un mot, à la vie réglée et la tutelle du régiment. Livrés à eux-mêmes et abandonnés aux hasards de la vie civile, beaucoup de ces hommes ne tardent pas à grossir la tourbe des *sans travail* et risquent de devenir un danger pour la

société. Pourquoi ne pas utiliser cette force perdue dans le seul emploi qui lui convienne : l'armée? Pourquoi ne pas ouvrir une carrière honorable à ces désœuvrés, avant que la misère et la vie nomade ne les aient dégradés? Au lieu d'agir dans le sens de toutes les influences funestes que nous avons dénoncées, les institutions militaires pourraient concourir à empêcher le recrutement de l'armée du désordre, en détournant, pour le service du pays, ses éléments les plus énergiques et, par suite, les plus dangereux.

## X

S'il se croit avancé dans les voies de la démocratie, notre pays s'est singulièrement attardé sur celles des libertés nécessaires. Un trait qui nous distingue peu avantageusement de nos voisins, c'est d'être encore privés du droit d'association qui n'existe, chez nous, qu'à l'état d'exception et de privilège. Les prétendues réformes, dont on nous entretient par intervalles, tendraient plutôt à fortifier les privilèges et le bon plaisir du pouvoir qu'à établir un régime de liberté dans le droit commun. L'opinion publique, peu éveillée à cet égard, a bien de la peine à se dégager des sophismes que les légistes ont accumulés sur la matière. La restitution intégrale du droit d'association est pourtant la première et la plus urgente de toutes les réformes, celle qui deviendra l'instrument de toutes les autres, en permettant de créer des corps indépendants et autonomes, qui pourront reconquérir peu à peu sur l'Etat les œuvres d'utilité publique qu'il a indûment soustraites à l'initiative des particuliers. Au point de vue spécial où nous nous sommes placé dans cette étude, nous croyons que la pratique de l'association est nécessaire pour arracher nos concitoyens à leur esprit exclusivement particulier et à leurs vues obstinément individuelles. Il faut qu'ils s'habituent à agir dans des intentions collectives, à poursuivre des intérêts communs, à chercher leurs avantages privés dans le succès d'un groupe, d'une collectivité; à ne pas rester persuadés que l'Etat seul est compétent quand il s'agit du bien public. Le goût et l'intelligence de l'association sont l'antidote de l'égoïsme. La renaissance de cet esprit d'union et de concorde favoriserait grandement la restauration de la famille, qui est la première et la plus nécessaire des associations. Il en disposerait les membres à mieux se rendre compte de la solidarité qui les unit, à mieux apprécier les avantages que chacun peut retirer de la prospérité commune, et même de l'avancement particulier de l'un d'eux. Il rendrait les concessions réciproques plus faciles, les jalousies moins tenaces et moins mesquines. Des frères s'élève-

raient peut-être jusqu'à comprendre qu'ils peuvent n'être pas lésés d'un avantage fait à l'un d'eux, et ils en arriveraient peut-être à répudier enfin cette vieille et sottise maxime, dont l'économie politique moderne a fait justice, mais que notre Code prend bien soin de consacrer en plus de vingt articles, que le bien de l'un est nécessairement le mal de l'autre.

## XI

C'est un effet de cet ordre, effet de haute moralisation et de haute éducation, de redressement et de relèvement des caractères et des énergies, que nous attendons de la mise en œuvre par les jeunes générations du vaste domaine colonial récemment constitué. Il est vrai que notre politique coloniale n'est pas jusqu'à présent encourageante; mais nous sommes de ceux qui ne désespérons jamais du mieux, même en politique. Laissons donc les fautes passées pour nous tourner vers l'avenir. Des esprits fins, mais superficiels et dont le crédit a diminué, se sont raillés de nos ambitions coloniales, répétant que la politique d'expansion était un contresens chez un peuple dont la population a cessé de croître. Qu'on laisse, disent-ils, les Allemands et les Anglais essaimer à travers le monde, les Français ont assez à faire de remplir leur territoire où sur beaucoup de points leur race est encore clairsemée. Nous repoussons cette étroite conception de notre rôle parmi les nations et nous sommes, au contraire, tenté de considérer comme un dessein providentiel, sur l'avenir de notre race, la constitution de ce vaste domaine colonial qui s'est poursuivie à travers tant de fautes et de mécomptes. C'est une œuvre qui s'est accomplie sans plan d'ensemble, au hasard des inspirations individuelles, par des moyens souvent mal combinés, devant une opinion publique indécise et en dépit de la malveillance peu dissimulée de puissants rivaux; et pourtant elle existe, elle est considérable et pleine de promesses. Pour nous qui croyons que les destinées des nations ne sont pas livrées au hasard, mais conduites par une volonté supérieure, il est encourageant de penser que cette volonté n'a pas permis que la France, vaincue et momentanément affaiblie, fût encore frustrée de sa part légitime, dans le partage du monde barbare, entre les nations de l'Europe, qui restera le grand événement de ce siècle.

Nous pourrions désespérer de la France et de son avenir si nous l'avions vue, comme on le lui conseillait, se replier sur elle-même et, comme un rentier prudent et modeste, après quelques revers de fortune, se résigner à vivre sur son petit domaine des débris de

son avoir. C'est bien alors que l'affaissement de notre race eût été sans remède. Grâce à Dieu, nous pouvons rêver pour elle un autre avenir que celui des querelles électorales et des jeux de bourse.

Les peuples colonisateurs, qui émigrent volontiers, qui savent se créer des intérêts dans les terres lointaines, sont aussi des peuples actifs, énergiques, prolifiques. La vie sociale prend chez eux des allures plus dégagées et plus souples. Les caractères acquièrent un relief et un ressort qu'ils ne connaissent guère dans les petits mondes clos et couverts qui ont fait de l'économie et de la prudence leurs seules vertus. Les revers de fortune cessent d'être irréparables; les carrières ne sont plus des cadres étroits et rigides dont on ne peut plus sortir quand une fois on y est entré; toute méprise sur ses aptitudes, tout échec au début d'une profession inconsidérément adoptée, ne tourne plus nécessairement en ce dégoût profond, en ce découragement amer qu'inspire l'appréhension d'une vie manquée, pour aboutir à une déchéance sans remède et sans espoir. Le père de famille cesse de vivre dans l'obsession de l'établissement de ses enfants, pour lesquels il entrevoit d'autres horizons qu'un brevet de fonctionnaire ou une charge d'officier public; et les enfants ne sont plus les uns pour les autres les copartageants d'un mesquin patrimoine, mais des membres de la plus étroite, de la plus douce et de la plus solidaire des associations, la famille. On est enfin arrivé à comprendre que toute existence terrestre comporte, pour les individus comme pour les peuples, des hasards dont la suprême Sagesse conseille de ne pas s'inquiéter avec excès.

Nos colonies sont de telle nature qu'elles n'appelleront jamais d'Europe qu'un petit nombre de travailleurs manuels. Ce qu'elles demanderont à la métropole, ce seront surtout des entrepreneurs et des directeurs du travail, des hommes capables de mettre en œuvre les capitaux dont heureusement nous sommes assez bien pourvus. C'est un champ ouvert à l'activité de nos classes supérieures et moyennes, de toute cette partie de notre population qui possède l'instruction et l'aisance, et chez qui la peur de déchoir et le désir immodéré de s'élever ont le plus déprimé la natalité. Qu'on parle enfin de quelques succès, qu'on voie revenir de nos possessions lointaines quelques colons enrichis, et l'esprit d'entreprise se réveillant, le mouvement de rénovation ne tardera pas à se dessiner. Car un établissement au delà des mers n'entraîne plus comme autrefois l'expatriation, et nos colonies, grâce à la facilité des longs voyages, on pourrait presque dire à leur agrément, peuvent facilement devenir ce que sont les colonies anglaises, une extension, sur une autre terre et sous d'autres cieux, de la mère patrie.

L'opinion s'est émue du nombre toujours croissant des étrangers qui s'établissent parmi nous, par une conséquence naturelle du peu de densité relative de notre population. Il faut espérer qu'après la période de torpeur qu'elle traverse, notre race saura reprendre assez d'essor pour que notre pays ne devienne pas à son tour une terre de colonisation. Il serait toutefois d'une mauvaise politique de nous montrer inhospitaliers à l'égard des étrangers qui viennent honnêtement et sans arrière-pensée nous offrir leurs bras, le plus souvent pour des tâches très pénibles auxquelles nos ouvriers répugnent; cette conduite serait imprudente et contraire à nos meilleures traditions nationales. La France a de tout temps exercé un vif attrait sur les étrangers et, à toutes les époques, elle en a vu un grand nombre l'adopter pour leur patrie et la servir avec dévouement. Les armées de l'ancienne monarchie comptaient de nombreux régiments étrangers qui marchaient sous la conduite de leurs officiers nationaux; depuis François I<sup>er</sup>, les Suisses et les Piémontais ont été associés à toutes leurs victoires. Le meilleur élève de Luxembourg était Albergotti. C'est le maréchal de Saxe qui gagna à la monarchie sa dernière grande bataille. Telle illustre famille d'adoption n'a cessé, dans une suite ininterrompue de générations, de fournir à l'histoire ses modèles les plus accomplis de notre génie national. La Chine, disent les Chinois, est comme la mer, elle sale toutes les fleurs qui s'y perdent; la France n'a rien de commun avec cette lourde masse amorphe de l'empire chinois, mais son génie souple, facile, universel, essentiellement humain, possède une puissance d'absorption et d'assimilation sur laquelle nous pouvons compter pour accueillir sans inquiétude l'immigration pacifique des étrangers laborieux, surtout quand ils sont, comme les Belges, les Espagnols et les Italiens, de même religion et déjà imprégnés de la même culture latine. Nous pouvons compter également, pour maîtriser l'influence de ces éléments nouveaux, sur la force de résistance de notre caractère national qui a traversé sans altération sensible la conquête romaine et le moyen âge, et que notre histoire contemporaine nous montre encore, dans ses principaux traits, tel qu'il apparaissait déjà à des observateurs aussi exacts que Tite-Live et César.

## XII

Etudiant dans cette trop longue analyse les causes et les remèdes d'un mal particulier à la France, il était naturel que nous nous étendissions sur un ordre de faits, de questions, de travers et de défauts particuliers à notre pays. Ce n'est pas à dire que des désor-

dres et des vices communs à toutes les nations civilisées et même à l'humanité prise en général n'aient pas ajouté leur part d'influence à celle de causes plus actives dont nous avons le triste monopole. L'essor si puissant de la population chez nos voisins entraîne et noie dans son torrent les effets de pernicieuses influences que rien ne tempère et ne dissimule chez nous.

Il est impossible d'évaluer de quel poids pèsent sur le mouvement de la population l'immoralité et le désordre des mœurs; mais il est hors de doute que l'inconduite, la débauche, la prostitution, les discordes entre les époux, toutes les formes du vice et de la criminalité, sont autant d'atteintes à la natalité d'un peuple. Par suite de la légèreté du caractère national, les honnêtes gens eux-mêmes ne sont pas, sur ce point délicat, exempts de toute responsabilité; ce qu'ils paraissent redouter par-dessus tout, c'est le ridicule du rigorisme, et cette sorte de respect humain les entraîne à une indulgence qui dégénère, pour peu qu'on les presse, en une complaisance dont le vice avéré se fait une excuse et un encouragement. Le rire, en France, a vraiment trop de privilèges et il serait bien temps de lui ôter celui qu'il s'arroge effrontément de braver la police et la pudeur publique, dans l'obscénité des images qui s'étalent le long de nos rues et dans les manifestations d'une littérature qui serait inepte si elle n'était pas avilissante. Ce serait tout d'abord à l'opinion publique de faire justice de toutes ces infamies, en les laissant pour compte à leurs tristes producteurs. Mais nous sommes devenus sur ce point, comme sur tant d'autres, tellement incapables de réflexion et de logique, nous nous faisons des conditions d'existence d'un peuple viril et libre de si singulières idées, qu'on a pu voir naguère des écrivains qui s'étaient fait une spécialité de la défense des mœurs et de la vertu publiques exercer leur verve la plus échauffée contre un courageux citoyen dont tout le crime avait été de chercher à soulever l'opinion et à appeler l'attention du pouvoir contre la licence des rues et des lieux publics. Il est nécessaire qu'une réaction se fasse contre les indignités de la littérature pornographique, et que l'opinion de tout honnête homme enveloppe dans une même réprobation et classe dans la même catégorie tous les industriels du vice et de la débauche, quels que soient leur spécialité et leur degré de culture.

Ce n'est pas que nous soyons ennemis de la bonne humeur et que nous entendions faire de la gaie France une terre de puritains. Mais l'humeur enjouée et le rire facile, reflets de la bonne conscience, se concilient fort bien, surtout chez nous, avec la pureté des mœurs. Cette aimable et bienveillante disposition d'esprit n'a rien de commun avec l'amour effréné du plaisir qui possède tant

de gens naturellement moroses et d'un commerce désagréable; et nous ne serons contredit par aucun observateur tant soit peu attentif des mœurs contemporaines, quand nous ferons une part à la recherche immodérée du plaisir dans l'abaissement de notre natalité. Dans plus d'un ménage le nouveau-né est accueilli comme un trouble-fête, et le malheur est que cet esprit est descendu des milieux frivoles et mondains dans les classes populaires. La statistique porte ici une accusation sinistre contre ces grandes assises décennales du plaisir, dont on tend à faire une institution nationale, sous le prétexte d'Expositions universelles. C'est au lendemain de celle de 1889, en 1890, que le chiffre des naissances est tombé chez nous, par une chute brusque, au-dessous de celui des décès<sup>1</sup>. De plus, c'est, selon toute apparence, à cette grande foire que nous devons l'épidémie si tenace d'influenza qui, depuis six ans qu'elle dure, a fait plus de vides dans notre population que les plus meurtrières invasions du choléra. Par un heureux symptôme, une opposition sérieuse s'est élevée cette fois contre la nouvelle Exposition projetée pour 1900, et on peut espérer que, si elle a lieu, ce sera la dernière. Il importe, pour l'avenir de la France, que ce mouvement se propage et s'étende à toutes ces fêtes locales que des municipalités, en quête d'une popularité de bas aloi, s'ingénient à multiplier sans mesure. Que l'on conserve les fêtes traditionnelles en les embellissant de distractions et d'agréments en rapport avec l'aisance générale et les goûts plus raffinés du public; qu'on laisse se produire spontanément les manifestations populaires, sortes de fêtes de famille élargies, à l'occasion des événements marquants de la vie locale; tout cela avec les pompes des réceptions officielles, semble bien suffisant pour entretenir un certain courant de gaieté et d'entrain dans l'existence un peu monotone des petites villes. Mais il paraît bien excessif de faire de la préparation des réjouissances populaires une institution permanente, telle qu'elle fonctionne dans certaines localités, avec mission d'imaginer sans cesse de nouvelles kermesses, de manière à ne jamais laisser chômer les cabarets et les lieux de plaisir.

Parvenu au terme de cette étude, nous voudrions avoir réussi à faire partager, au patient lecteur qui aurait bien voulu nous suivre, le double sentiment sous l'empire duquel nous l'avons entreprise : d'une part, celui de la gravité du problème et de son importance sans égale pour l'avenir de la race française; de l'autre, une conviction raisonnée que ce danger qu'on a qualifié à juste titre de « péril national » n'est pas de ceux qui échappent à l'action

<sup>1</sup> Voy. l'*Economiste français*, du 7 décembre 1895.

de la volonté humaine et qu'il peut, au contraire, être détourné par le réveil de notre énergie et une meilleure direction donnée à l'esprit public.

Le mal est reconnu et vivement senti, et, sous le rapport de son étendue et de ses conséquences, il n'y a rien à apprendre à l'opinion publique, qu'il importe plutôt de prémunir contre l'excès du pessimisme où la conduirait la pensée qu'elle est en présence d'une loi fatale et naturelle, inhérente aux civilisations avancées et à la démocratie.

Nous voudrions avoir prouvé qu'aucun mauvais effet ne peut sortir, comme une conséquence nécessaire, du fait de la civilisation, dont l'idée pure est, au contraire, adéquate au progrès et à l'amélioration constante des conditions d'existence de l'homme sur la terre. Quant à la démocratie, s'il en existe une fausse, essentiellement rétrograde, inspirée par l'envie et les bas instincts de la nature, on peut en concevoir une meilleure, réellement progressive, fondée sur la justice et la liberté. Cette démocratie idéale, non seulement est toujours possible, mais elle est même la seule qui se présente comme rationnelle, logique, dérivant de principes bien définis et d'où peut sortir un système cohérent, bien lié et en harmonie avec les règles de la science sociale.

Ce n'est donc pas parce que nous sommes parvenus à un haut degré de civilisation, ni parce que le courant de notre histoire nous a conduits à la démocratie, que nous serions condamnés à une déchéance certaine, par rapport à nos voisins et à nos rivaux.

Cette décadence, si nous nous y abandonnons, ne différera pas essentiellement de celles qui ont effacé tant de nations illustres de la scène du monde; elle aura eu sa cause dans le mépris de nos traditions nationales, dans l'abandon des principes nécessaires au maintien de la vitalité d'une nation et à la sauvegarde de sa moralité, dans la vulgarisation des fausses doctrines qui égarent les esprits et des mauvaises mœurs qui dégradent les caractères.

Mais nous avons un meilleur espoir qui nous est inspiré et par les ressources latentes d'un vieux fonds de christianisme, très vivace quoique réduit, et par une particularité que nous nous obstinons à relever dans les origines du mal et dont nous nous autorisons, en dépit des apparences et de plus d'une circonstance aggravante, pour le considérer plutôt comme un accident dans notre longue histoire que comme le résultat nécessaire de l'évolution de notre vie nationale. Il est facile, en effet, d'indiquer dans notre histoire le point de déviation où nos pères ont rompu avec le courant d'idées qui avait porté jusque-là la civilisation européenne, et dont ne sont pas sortis nos heureux rivaux.

Sans doute une révolution devait se produire, et nos voisins, en somme, l'ont aussi bien que nous accomplie chez eux; mais il a fallu, pour notre malheur, qu'elle fût chez nous l'œuvre des esprits les plus chimériques, les plus faux, les plus infatués qu'on ait jamais vus, à aucune époque, chargés des destinées d'un peuple. La radicale impuissance des meilleurs, des bien intentionnés, de ceux du début de l'entreprise, était si manifeste, qu'elle n'échappa pas, dès les premiers jours, aux rares observateurs compétents qui s'étaient formés dans la pratique des affaires et de la haute administration <sup>1</sup>.

Les autres peuples aussi furent touchés de la même fièvre, mais les classes moyennes et populaires n'y furent pas, comme les nôtres, possédées de la fureur révolutionnaire, et les réformes y furent accomplies, avec maturité et discernement, par des hommes d'Etat. Chez nous aussi, après la tourmente, tout aurait pu rentrer, peu à peu, péniblement peut-être et non sans secousses, dans un ordre meilleur que l'ancien; et à défaut d'hommes supérieurs, le jeu d'institutions libres eût suffi pour éliminer graduellement du corps social les germes morbides inoculés par les sophistes et les niveleurs, si l'un des hommes les plus étonnants de l'histoire ne s'était rencontré pour organiser le chaos révolutionnaire et pour consacrer, dans des monuments d'une régularité imposante, le bloc de ses doctrines et de ses intérêts.

Aujourd'hui que l'édifice se lézarde et qu'on commence à en apercevoir les défauts, le moment paraît venu, non pour le renverser d'un seul coup, comme on l'a fait de l'ancien, mais pour reprendre l'œuvre d'élimination graduelle qui a avorté il y a un siècle et pour la poursuivre dans les principes d'une démocratie progressive et rationnelle, selon les leçons de l'histoire que notre siècle a renouvelée et celles d'une économie politique également renouvelée, élargie et rectifiée.

Après tant de chemin parcouru, tant de bouleversements et de commotions, il n'est plus possible, en effet, d'invoquer nos traditions interrompues, comme l'ont pu faire avec tant de profit d'heureux voisins; mais la raison libre d'idées préconçues et fidèle seulement aux vérités démontrées, guidée par l'exemple des peuples prospères et progressifs, peut nous y ramener.

C'est à cette œuvre de raison que nous convions tous les esprits libres parmi nos contemporains. L'heure est favorable : la plupart des idées dont a vécu notre siècle, tous les faux dogmes révolutionnaires, comme les a justement qualifiés Le Play, sont frappés de discrédit. Les événements, l'expérience et la plus concluante de

<sup>1</sup> Voy. *Mémoires de Malouet*, t. I<sup>er</sup>, « les Etats généraux », p. 263, et *passim*.

toutes, l'affaïssement de la vitalité nationale, ont porté sur eux leur condamnation. Tout le monde sent vaguement qu'il faut sortir de la vieille ornière et revenir aux vrais principes sociaux.

Cette ère nouvelle vers laquelle on aspire confusément, nous nous en faisons, pour notre compte, une idée très nette, et c'est la vue distincte et précise du but à atteindre qui, écartant de notre esprit toute hésitation sur les moyens d'y parvenir, nous a fait présenter nos propositions sous une forme qui paraîtra peut-être trop arrêtée et trop affirmative. Quoique une école sous l'autorité de laquelle nous aimons à nous abriter recueille chaque jour de précieuses adhésions, nous ne croyons pas que l'heure soit venue où un programme aussi complet et aussi précis soit universellement adopté. La ruine des vieux préjugés révolutionnaires, que nous saluons comme une espérance, est loin d'être assez avancée, et le monde officiel, celui de la politique, l'opinion vulgaire et courante y sont encore trop asservis pour que nous comptions avoir quelque prise sur eux; nous nous rassurons en pensant que les idées les plus bruyantes et les plus répandues ne sont pas toujours les plus durables et que, souvent, celles qui ont l'avenir pour elles commencent par s'établir dans les esprits indépendants et réfléchis, qui sont toujours rares. Notre dessein, en passant en revue les données du problème de la population, a été d'en démontrer la complète identité avec celui de la réforme sociale, dont il n'est que l'un des aspects; nous voudrions avoir réussi à en faire comprendre toute l'étendue et toute la variété, et à prévenir toute méprise sur les conditions auxquelles il peut être résolu. L'arrêt et le déclin de notre population n'est pas un mal qu'on puisse envisager isolément et qui soit susceptible d'un traitement particulier, on ne trouvera pas pour le guérir de remède spécifique; les réformes les plus salutaires, si elles restent isolées, seront sans effet; la liberté testamentaire elle-même n'aboutira qu'à un vain remaniement de nos codes, si elle n'est pas accompagnée de la refonte de tout notre système d'éducation, qui, à son tour, ne pourra être reconstitué que sur la base de la liberté et de la décentralisation de l'enseignement à tous les degrés, réorganisation qui implique, comme condition première, la liberté d'association. A des esprits plus libres, plus entreprenants, plus hardis, il faudra bien ouvrir un champ d'expansion plus vaste que celui des fonctions publiques et des fortunes électorales, d'où la nécessité d'une politique générale plus haute, plus suivie, plus ferme, plus française, plus dégagée de tous les intérêts de sectes et de partis que celle dont nous sommes les jouets depuis vingt ans. Tout cela, et nous nous bornons à quelques traits essentiels, c'est bien le programme de la réforme

sociale tout entière, programme aussi vaste, mais heureusement beaucoup mieux étudié, que celui dont nos pères, il y a un siècle, n'ont su tirer qu'un chaos de sang et de ruines, prélude de la plus égoïste et de la plus personnelle des dictatures que l'histoire ait connues. L'alarme que l'état rétrograde de notre population a éveillée aura été salulaire si elle amène nos contemporains à se convaincre de l'urgence de la réforme sociale et si elle les porte à sacrifier leurs préjugés invétérés à la réalisation de cette œuvre de salut national.

La première condition pour qu'elle s'accomplisse, c'est que l'on y pense. Nous voudrions en voir l'opinion publique obsédée. Mais il n'y a aucun progrès à espérer si cette même opinion publique ne commence pas par réformer ses habitudes et ses allures. Il importe que tous ceux qui prétendent exercer sur elle quelque action s'attachent à la tempérer, à l'éclairer, à l'instruire, au lieu de l'agiter et de l'exciter sans cesse. Il est temps que l'on s'habitue, en France, à traiter sérieusement les choses sérieuses et à ne plus dépenser des trésors de gravité doctrinale sur des sujets futiles, frivoles, sans portée ni conséquences. Toutes les opinions tombent en poussière, et après elles les préjugés eux-mêmes qui avaient pris leur place. Aucun pouvoir, aucun groupe politique n'a assez de prestige ni d'autorité pour espérer de rétablir à son profit l'accord des opinions et des volontés. Pour que les Français se réhabituent à penser et à vouloir en commun, il faut qu'ils commencent, chacun en son particulier, par se faire sur toute chose nécessaire, et par une observation directe des hommes et des faits, une opinion ferme et raisonnée; qu'ils cessent de juger de la valeur d'une idée par le nombre de ses adhérents et par le bruit qu'on fait autour d'elle; que laissant dans le domaine de l'imagination et de la fiction les conceptions des romanciers et des dramaturges, ils se remettent à observer, à comparer, à penser par eux-mêmes, sur le vif, librement et fortement; et qu'enfin, quand ils se seront fait une opinion, ils osent la professer et la maintenir vis-à-vis du dilettantisme des raffinés, comme devant les engouements tumultueux des simples. La vérité est une par essence, et les conclusions de la science et de la raison sont toujours concordantes. Si notre peuple, dont l'esprit est naturellement si juste et si prompt, après s'être dépris de la légende révolutionnaire sous sa double forme anarchique et césarienne, voulait bien enfin, dans la grande œuvre de sa réforme, n'écouter que la raison, nous serions rassuré sur son avenir, et nous attendrions avec une pleine confiance le jugement de l'expérience sur l'ensemble des idées qui ont inspiré ce travail.

# UN AMI DE NAPOLÉON III

---

## LE COMTE ARESE <sup>1</sup>

---

### III

En 1838, à son retour des Etats-Unis, François Arese put rentrer à Milan. Les fêtes du couronnement du nouvel empereur d'Autriche, Ferdinand I<sup>er</sup>, qui allait poser sur sa tête la couronne de fer dans la cathédrale de cette ville, avaient amené une détente générale en Lombardie. Une amnistie ouvrait les portes des prisons aux condamnés politiques et permettait aux exilés de revoir leur pays sans être contraints à faire la moindre démarche. Dans ces conditions, rien ne pouvait empêcher Arese de satisfaire au désir de sa mère. Il revint donc en Lombardie; mais ce ne fut pas sans regret qu'il constata les effets que la clémence impériale y avait produits. La lassitude et le scepticisme à l'endroit des conjurations et revendications libérales étaient la note dominante dans la haute société milanaise. On était tout disposé à transiger avec l'Autriche; l'intolérance maussade du comte Arese se trouvait déplacée dans un milieu semblable. On peut donc dire qu'il était comme dépaysé et étranger dans son propre pays.

Si, à cette époque, l'Autriche avait su profiter des bonnes dispositions des hautes classes à Milan, à Venise et dans toutes les provinces italiennes, nul doute qu'elle n'eût enrayé pour longtemps le mouvement révolutionnaire. Metternich ne sut pas ou ne voulut pas exploiter cette situation favorable. On retomba bientôt dans la routine, et la société milanaise, s'abandonnant à la mollesse et à la légèreté, ne s'occupa plus que de chiens, de chevaux et de distractions futiles, Arese souffrait de ce désœuvrement général des gens de sa condition. Sans être un homme de grande valeur, il

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 août 1896.

avait de l'instruction et ne pouvait tolérer la frivolité de ceux qu'il aurait voulu voir travailler avec ardeur à l'affranchissement national. Il forma donc un petit groupe de personnes qui, au lieu de conspirer, comme en 1830, se résignèrent à attendre des temps meilleurs tout en se préparant à une action vigoureuse contre l'Autriche. Malheureusement, dès cette époque, François Arese se sépara nettement de l'école de Cantù, et se rapprocha, au point de vue religieux, de celle des révolutionnaires anticatholiques<sup>1</sup>. Son exemple fut suivi par d'autres, en Italie, et la Péninsule paya, en dernière analyse, les frais de cette politique fautive qui, mettant en lutte le sentiment religieux et le sentiment patriotique, fit un mal immense à la jeunesse des écoles et prépara de longue main la démoralisation de la bourgeoisie et l'introduction des idées radicales et socialistes parmi le peuple.

Obligé par les circonstances de se tenir à l'écart, Arese put enfin répondre au désir de sa mère en se mariant de son plein gré avec M<sup>lle</sup> Caroline Fontanelli, fille du général Fontanelli, dernier ministre de la guerre du premier royaume d'Italie. Le mariage eut lieu à la fin de l'année 1839. Il fut heureux. Le comte et la comtesse François Arese eurent trois fils et une fille.

Cependant, la comtesse Marc Arese étant morte peu de temps après, François fut chargé par son père de gérer les affaires de sa famille. Les occupations qu'entraînait la direction d'une grande fortune foncière et son récent mariage empêchèrent le comte de faire un nouveau voyage en Suisse pour y voir Louis-Napoléon. Tout à coup, au mois d'octobre 1840, le débarquement du prince à Boulogne et son arrestation vinrent modifier pour longtemps les rapports personnels des deux amis. Enfermé à Ham, Louis-Napoléon n'oublia pas Arese, qui, de son côté, s'était empressé de lui écrire pour lui manifester son inaltérable dévouement.

M. Bonfadini, dans sa *Vie de François Arese*, publie deux lettres inédites du prince à son ami. Dans la première, qui est du 22 juillet 1841, Louis-Napoléon s'exprime ainsi :

« Mon cher Arese, je suis bien fâché que la lettre que je vous ai écrite en réponse à la vôtre ne vous soit pas parvenue, car je vous

<sup>1</sup> Quand on parle de l'opposition que César Cantù fit à l'Autriche avant 1859, et plus particulièrement de 1830 à 1848, il ne faut pas confondre la conduite du grand historien avec celle des révolutionnaires. Cantù demandait à l'Autriche de respecter les droits de ses sujets italiens, mais ne conspirait pas contre le pouvoir établi. Il défendait la religion et combattait de toutes ses forces l'impiété, la philosophie antichrétienne et surtout la secte maçonnique, tandis que la plupart des libéraux les plus en vue étaient plus ou moins imbus des idées voltairiennes ou mazziniennes, et très hostiles à l'Église catholique.

exprimais tout le plaisir que j'avais ressenti en voyant que votre amitié pour moi n'était pas refroidie, et je vous disais que j'étais bien touché des nouvelles preuves d'affection que vous me donniez dans mon nouveau malheur.

« Ne croyez pas, d'ailleurs, que je sois très malheureux : j'aime autant être ici qu'ailleurs, et je sais me créer des occupations qui abrègent les heures de la journée. J'ai planté sur un bastion un petit jardin qui m'occupe et j'écris le restant du jour.

« J'ai publié dernièrement une brochure intitulée : *Fragments historiques, 1688 et 1830.*

« Maintenant, je travaille à une histoire de Charlemagne. Combien je suis sensible, mon cher Arese, à l'espoir que vous me donniez de venir me voir dans ma forteresse. Je n'ai pas besoin de vous dire que si vous faites un voyage de ce côté-ci, rien au monde ne me fera plus de plaisir que de vous revoir, que de vous embrasser et de parler ensemble *dei tempi passati*.

« Vous savez que le général de Montholon et le docteur Conneau sont avec moi; ce dernier se rappelle à votre souvenir; il a eu dernièrement la visite de M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Bertucat, ce qui lui a fait grand plaisir, parce qu'il aime beaucoup cette jeune personne et est fiancé avec elle. C'est une *harpiste* très habile.

« J'ai été bien content d'apprendre que vous étiez heureux en ménage et que vous jouissiez en philosophe, après tant de tourments, des douceurs du lien conjugal et de la paternité.

« C'est là seulement qu'est le vrai bonheur, quand on rencontre bien; mais il n'est pas donné à tous d'en jouir, et il y a des hommes qui sont destinés à n'avoir alternativement que de vives satisfactions et de profondes douleurs!

« Que de choses j'aurais à vous dire, si je voulais vous écrire comme je vous parlais autrefois, dans nos bonnes courses en Suisse, mais ni les regrets ni les plaisanteries ne vont bien dans ma lettre.

« J'ai écrit à Rome à.... de vous envoyer le portrait de mon père peint par Cottrau, si vous désirez l'avoir; mais je compte maintenant garder le château (d'Arenenberg), quoique je ne compte guère y retourner jamais. Vous devriez bien tâcher de me faire vendre Gottlieb, ainsi que la grande tapisserie des Gobelins que j'ai à Rome.

« Ecrivez-moi bientôt, mon cher Arese, car vos lettres me font bien plaisir, et ne doutez jamais de ma sincère amitié. »

On voit par cette lettre combien les rapports entre Arese et Louis-Napoléon étaient intimes. Arese soignait les affaires du prince en Italie, pendant que son ami subissait sa peine à Ham.

La seconde lettre de Louis-Napoléon est du 6 août 1845. Le prétendant y apparaît triste et découragé, bien que le gouvernement de Louis-Philippe ne se montre rien moins que cruel à son endroit. Louis-Napoléon s'exprime ainsi :

« Je ne sais vraiment pourquoi nous ne nous sommes pas écrit depuis si longtemps, car je suis bien sûr que nos sentiments réciproques n'ont pas varié. Je me suis toujours informé avec le plus vif intérêt de tout ce qui vous touche et j'ai appris avec plaisir que vous jouissiez au moins de ce bonheur domestique qui n'est pas tout, mais qui cependant est une grande consolation.

« Je ne puis pas vous en dire autant, mais enfin chacun suit sa destinée, et si j'éprouve bien des chagrins, j'ai, de temps en temps, quelques adoucissements en recevant des preuves de sympathie qui sont un baume sur un cœur blessé. Votre souvenir a produit sur moi un effet semblable, car c'est dans ma position surtout qu'on détourne avec plaisir les yeux du présent pour les reporter sur un passé qui me sera toujours cher.

« Je suis bien sûr, mon cher Arese, que si vous étiez libre, vous seriez venu me voir, et j'aurais été bien heureux de vous retrouver, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, aussi affable et aussi dévoué.

« Espérons qu'un jour nous nous reverrons ; nous nous trouverons bien vieillis de corps, mais non de cœur.

« Je vous remercie bien des détails que vous me donnez sur le système Console, mais il me faudrait, soit un modèle, soit un dessin du chien et de la batterie.

« J'ai entrepris, depuis trois ans, un immense travail sur l'histoire de l'artillerie et de la guerre. On me fournit de la Bibliothèque royale tous les manuscrits et livres dont j'ai besoin, mais on ne trouve pas tout à Paris ; si, par hasard, vous pouviez découvrir quelque vieux bouquin sur l'artillerie, tel que *Beraldo*, vous me feriez grand plaisir de me l'envoyer.

« Vous avez en Italie bien des savants qui se sont occupés en partie du sujet que je traite ; j'ai le nouvel ouvrage de M. Carlo Promis, sur les œuvres de Francesco di Giorgio, qui est extrêmement curieux et bien fait.

« Adieu, mon cher Arese, faites bien mes amitiés à votre femme de ma part, embrassez vos enfants pour moi, car j'aime tout ce qui vous appartient... »

Le comte Arese entretenait en même temps une correspondance suivie avec le docteur Henri Conneau, qui partageait à Ham la captivité de Louis-Napoléon. C'était un bonapartiste ardent. La révolution italienne devait avoir, plus tard, en lui, un des avocats

les plus chaleureux. Son amitié avec Arese datait du séjour que le patricien milanais avait fait à Arenenberg. Leur correspondance, où les affaires privées et les questions politiques se mêlent continuellement, serait très curieuse à publier. Elle a duré jusqu'à la mort de Conneau. Dans une lettre, datée de Ham le 11 janvier 1846, publiée par M. Bonfadini, le docteur Conneau donne les nouvelles suivantes de Louis-Napoléon :

« Je ne te dirai rien touchant nos affaires, si ce n'est que le père du prince a présenté au gouvernement la demande d'avoir son fils auprès de lui. Cette demande a été repoussée. Le prince, de son côté, a demandé directement au gouvernement d'aller soigner son père malade et infirme, promettant de retourner en prison dès que le gouvernement l'exigera. Mais cette proposition a été également repoussée.

« Je ne saurais te dire ce qui arrivera, car il ne m'est pas donné de deviner l'avenir. Je désirerais beaucoup pour le prince que sa détention finît, car il me semble que sa santé commence à en souffrir. Il est cependant toujours calme et de bonne humeur, supportant l'adversité avec résignation et patience. Il a fait ce qu'un bon fils pouvait faire; je crois que son père ne prétendra pas davantage...

« Son travail avance. Les premières pages sont déjà sous presse. Les gravures du premier volume sont presque achevées. Je ne sais pas cependant quand le premier volume pourra paraître. Il y a encore quelques chapitres dont le prince n'est pas content, et qu'il est en train de remanier, de corriger et d'augmenter. »

Quelque temps après, l'ancien roi de Hollande mourait à Florence, et Louis-Napoléon devenait le chef de la maison Bonaparte. Le vœu du docteur Conneau était exaucé par la fuite du prince du donjon de Ham.

Cependant, Arese était distrait par d'autres préoccupations. L'avènement de Pie IX et ses premiers actes avaient enthousiasmé les Italiens et relevé les espérances des libéraux. Dès avant 1846, à l'instar de Confalonieri, mort depuis peu de temps, Arese et les libéraux modérés de Milan avaient placé toutes leurs espérances dans le Piémont, et noué des rapports suivis avec les libéraux piémontais et la cour de Turin. Aussi, dès que le moment lui parut propice, Arese s'empressa-t-il de préparer un mouvement en Lombardie, dans l'espoir très fondé que les efforts de ses compatriotes seraient appuyés par l'armée sarde. De jour en jour, l'agitation devenait plus vive. Le parti mazzinien travaillait de son côté, mais avec la volonté bien arrêtée d'empêcher l'annexion du pays au Piémont et de proclamer la république. En attendant, libéraux et

mazziniens, oubliant pour un instant ce qui les divisait, s'étaient unis dans un commun effort contre les Autrichiens. La révolution de Février mit le feu aux poudres. Elle fut suivie de près par la révolution de Vienne (10 mars 1848), qui eut son contre-coup à Milan, le 18 mars.

François Arese se préparait à faire le coup de feu sur les barricades, lorsque des amis vinrent le prier, de la part du comité insurrectionnel, de se rendre à Turin pour implorer le secours du Piémont. C'était M. Cernuschi<sup>1</sup>, républicain violent et ami de Mazzini, qui avait, au sein du comité, proposé ces démarches auprès de Charles-Albert. Le comité accepta d'emblée la proposition de M. Cernuschi et jugea que la personne la mieux indiquée pour remplir une mission si délicate était le comte Arese, dont on connaissait la prudence et le tact et qui se recommandait aussi par son amitié intime avec Massimo d'Azeglio, un des personnages les plus influents parmi les conseillers politiques de Charles-Albert.

Arese accepta la mission qu'on lui confiait. Il régla en toute hâte quelques affaires de famille et partit pour Turin. On sait les événements qui suivirent; nous n'avons pas à raconter ici l'échec de cette première tentative du Piémont et la rentrée des Autrichiens à Milan, le 6 août. La veille, Arese avait quitté sa ville natale pour se réfugier à Gènes.

<sup>1</sup> M. Cernuschi (Henri), révolutionnaire milanais, et un des chefs de l'insurrection de mars 1848 à Milan, s'est rendu plus tard tristement célèbre pour avoir proposé à Mazzini, le premier des triumvirs de la République romaine de 1848, de faire sauter la coupole de Saint-Pierre au moment de l'entrée des troupes françaises à Rome au mois de juin. Mazzini, plus rusé que son jeune ami, comprit l'énormité d'un tel attentat. Sachant bien que Cernuschi, qui était venu à Rome après la chute du gouvernement révolutionnaire de Milan avec des idées d'une violence inouïe, ne se serait pas résigné à un refus pur et simple ou à une fin de non-recevoir, et qu'il était capable de faire la même proposition à Garibaldi ou à d'autres gens qu'un tel crime eût peut-être séduits, Mazzini se tira d'affaire par cette réponse : « Ce que vous proposez, mon cher Cernuschi, amèterait contre nous toute l'Europe et remplirait le monde d'horreur. D'ailleurs, votre proposition, si patriotique qu'elle soit, n'est pas pratique. Respectons Saint-Pierre de Rome. Lorsque nous reviendrons ici et que notre triomphe sera définitif, alors Saint-Pierre deviendra le grand temple de la nouvelle religion que nous établirons. » Cette réponse calma la fureur vandالية et maçonnique de Cernuschi. Ce personnage fut obligé de fuir la Ville éternelle, occupée désormais par les troupes du général Oudinot. Il se fixa à Paris, où les républicains lui firent un accueil fraternel. Cernuschi se fit naturaliser Français après la chute du second empire. Il gagna beaucoup d'argent dans d'heureuses spéculations financières. Il est mort à Menton le 11 mai 1894. Son cadavre a été incinéré à Paris. Cernuschi était né à Milan en 1821. Il était un des grands dignitaires de la secte maçonnique.

## IV

Arese était à Gênes depuis quelques mois lorsque Louis-Napoléon fut nommé président de la République française. Il est inutile d'insister sur la joie que lui causa l'élection du 10 décembre. Il en était heureux non seulement comme ami intime du prince, mais aussi, et surtout, parce qu'il comptait sur lui pour favoriser la politique du Piémont et arranger les affaires d'Italie au gré du parti libéral modéré.

Connaissant les rapports qui liaient si étroitement François Arese au nouveau chef de la République française, les ministres démocrates de Charles-Albert songèrent aussitôt à les mettre à contribution. Gioberti, président du conseil, fit appeler Arese à Turin. Il le chargea d'une double mission à Paris. La mission officielle consistait purement et simplement à féliciter Louis-Napoléon de son élection; la mission secrète avait pour but de l'engager à prendre part à la guerre que le Piémont préparait de nouveau contre l'Autriche, pour prendre la revanche des défaites de 1848. Gioberti se faisait de grandes illusions sur la situation de Louis-Napoléon. Il ne se rendait pas compte que, si grande que fût sa sympathie pour les libéraux italiens, le prince-président avait alors autre chose à faire que de courir sus à l'Autriche et d'alarmer l'opinion en France par une grande guerre qui pouvait provoquer contre elle une coalition de l'Europe monarchique. Il faut cependant le dire, l'exaltation des esprits était telle alors à Turin que tout le monde, les modérés aussi bien que les démocrates, comptaient sur Louis-Napoléon et demandaient à grands cris la reprise des hostilités contre l'Autriche. Encouragé par tous les partis et surtout par les émigrés lombards, ses compagnons d'exil, Arese accepta la mission diplomatique qu'on lui offrait. Il partit pour Paris, où il arriva le 25 décembre 1848 dans la matinée. Invité à dîner à l'Élysée le jour même, il fut reçu par Louis-Napoléon (ce sont ses propres expressions) « à bras ouverts, avec une cordialité expansive, comme on reçoit un vieil ami ».

Que les temps étaient changés depuis que les deux amis s'étaient quittés à New-York en 1837! Le prince, flétri et déporté en Amérique, était devenu le chef de la grande nation française et s'appretait à restaurer l'empire. Arese, bien qu'exilé pour la deuxième fois, n'en représentait pas moins à Paris le roi de Sardaigne. Mais, en réalité, l'un et l'autre avaient gardé intacts au fond de leur cœur leurs sentiments d'autrefois, et les vingt ans qui s'étaient écoulés depuis leur séjour aux États-Unis n'avaient ni amoindri leur mutuelle affection ni diminué leur haine contre l'Autriche.

Seulement les circonstances n'étaient plus les mêmes, et si Arese pouvait toujours exposer librement ses projets agressifs contre l'empire des Habsbourg, la situation de Louis-Napoléon l'obligeait à compter avec l'opinion française et à garder une prudente réserve, même avec un ami tel que François Arese, et cela d'autant plus que ses ministres ne partageaient guère à cette époque ses propres idées sur le renouvellement de l'Europe. En recevant le comte Arese, le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, s'était bien gardé d'encourager la politique belliqueuse du Piémont. Quant au président de la République, devant son élection à la réaction conservatrice contre la démagogie de 1848, il ne pouvait tenir à son vieil ami un langage autorisant des espérances que l'Assemblée nationale et le ministère n'approuvaient en aucune façon. Aussi, dans ses fréquentes entrevues avec Arese, s'appliqua-t-il à lui exposer les difficultés de sa situation et l'impossibilité où il se trouvait de faire quoi que ce fût en faveur du Piémont. Cependant Arese, en revenant à Turin, était profondément convaincu que le jour où Louis-Napoléon serait le maître en France et n'aurait plus à rendre compte de ses actes à une Assemblée conservatrice, il n'oublierait pas ses engagements de 1837.

Parlant des résultats de cette mission de François Arese, M. Bonfadini, qui écrit après avoir lu attentivement la correspondance de l'ambassadeur de Charles-Albert, s'exprime ainsi :

« Il (Arese) emporta de son séjour à Paris la pleine conviction que l'Italie trouverait dans la future politique de Louis-Napoléon Bonaparte un appui efficace. Il avait pu constater que le président de la République n'avait été contraint de renoncer à inaugurer, dans les affaires italiennes, une politique plus libérale et plus énergique que par l'attitude insidieuse (*sic*) des partis parlementaires et par les embarras d'un régime constitutionnel fondé sur la défiance vis-à-vis des pouvoirs publics<sup>1</sup>. Il connaissait à fond et depuis trop longtemps l'opiniâtreté de son ami dans ses affections et ses idées touchant le gouvernement; il savait, par les dernières confidences qu'il en avait reçues et dont il gardait soigneusement le secret, vers quel but il dirigeait ses efforts en France et au dehors. C'est pourquoi il pensait que dès qu'il serait parvenu à changer à son gré la constitution de la France, l'attitude de la diplomatie française à l'endroit de l'indépendance italienne ne serait plus incertaine, mais favorable. »

Au reste, même sans les motifs très pressants qui détournaient

<sup>1</sup> M. Bonfadini est un bonapartiste des plus décidés. Cela explique son langage peu mesuré et injuste à l'endroit de la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale de 1848.

Louis-Napoléon de toute entreprise immédiate en faveur de la révolution italienne, ce qui se passait au delà des Alpes eût suffi à lui faire ajourner ses projets hostiles à l'Autriche. Le Piémont, poussé par l'impatience des partis, avait déclaré de nouveau la guerre à l'Autriche, et, peu de jours après, le 23 mars 1849, son armée était écrasée à Novare par le maréchal Radetzki. La démagogie avait chassé le grand-duc de Toscane de Florence, où trônaient Guerrazzi et Montanelli. Après l'assassinat de Pellegrino Rossi (15 novembre 1848), Pie IX avait dû se réfugier à Gaëte. La république avait été proclamée à Rome, et l'Assemblée française, pleinement d'accord avec l'opinion, avait contraint Louis-Napoléon à intervenir en chargeant le général Oudinot de rétablir le Pape sur son trône. Le moment eût été donc mal choisi pour changer la politique traditionnelle de la France en Italie, et Arese en était aussi convaincu que Louis-Napoléon. Cependant il était également persuadé que la politique du prince changerait dans un bref délai, et sa correspondance avec le docteur Conneau l'entretenait dans ces sentiments. Il est bon, à ce sujet, de reproduire ici un curieux document inédit. C'est une lettre du docteur Conneau au comte Arese, écrite au moment où les troupes françaises assiégeaient la ville de Rome <sup>1</sup>. L'ami et le confident de Napoléon III y montre à nu les vrais sentiments de l'Élysée non seulement à l'endroit de l'Italie, mais aussi de l'Assemblée nationale et du parti conservateur français.

« Mon cher ami,

« J'ai tardé à t'écrire parce que vraiment j'avais le cœur opprimé. L'Italie, et Rome surtout, me tenaient dans de continuelles angoisses. Ce siège fait par des Français, quoique j'en compris le but, me tourmentait beaucoup cependant, parce qu'il mettait en conflit deux peuples si faits pour s'aimer et se défendre. Espérons qu'après la reddition de Rome tout s'arrangera. Je t'assure, mon cher ami, que j'aurais eu plus de plaisir à avoir une autre fois le choléra que de voir les Français et les Italiens aux prises. Je suis Français parce que les circonstances m'ont fait tel, mais je sens qu'au fond du cœur, je suis, j'ai été, et je serai toujours Italien. Plus je vois les choses de près, et plus je suis dégoûté, plus les hommes me deviennent antipathiques. Ceux qui vous attaquent, comme ceux qui vous défendent, sont des hommes d'un caractère vil (*di vil tempra*). Peut-être les socialistes doivent être considérés comme le parti qui est le plus à craindre à cause

<sup>1</sup> Le comte Arese était alors en France et habitait Marseille.

des horribles doctrines qu'ils professent et de l'avenir terrible qu'ils préparaient à la France et à l'Europe, s'ils eussent réussi; mais, d'autre part, je vois si peu de vertu dans les soi-disant modérés, je vois tant d'égoïsme, tant d'exagération à vouloir faire prévaloir leur parti et leurs intérêts que je n'ai aucune confiance en eux. Parmi tout cet essaim d'hommes corrompus et égoïstes. je ne vois qu'un seul homme que j'estime et que j'aime, et c'est notre prince. Oh! s'il pouvait, combien la France et notre Italie seraient changées! Mais il lui faut traîner à sa suite une foule de mauvaises gens (*una caterva di gentaccia*) si *encroûtés* dans leurs habitudes surannées, que tout ce qu'il propose de bon trouve un obstacle insurmontable dans les agents ou est annulé par l'addition d'une foule de détails et de mesures les plus contradictoires.

« Mon bon ami, combien j'étais plus heureux en prison qu'à la présidence! Alors je croyais les hommes bons et désintéressés, et maintenant je les vois tels qu'ils sont, vils, égoïstes et lâches. Tous les amis du prince se ressentent plus ou moins du sale (*sozzo*) contact des personnes qui les approchent. J'entends souvent sortir de certaines bouches des principes et des idées qui me font frissonner; si ce n'était par égard pour le prince, j'aurais pris le parti de quitter Paris, et de me retirer dans un endroit éloigné, où je n'aurais pu entendre parler ni de politique ni d'aucune chose semblable. Mais laissons de côté un tel sujet. Espérons encore, parce que si l'esprit des sommités est gangrené, il y a encore dans la masse de la nation assez d'honneur et de vertu pour nous permettre de ne point désespérer entièrement de l'avenir.

« M. Peauger, préfet des Bouches-du-Rhône, est l'ami du prince et le mien. On a dit au prince qu'il avait eu une conduite fort équivoque dans les derniers événements. Deux fois on a parlé très peu favorablement à son sujet au prince, qui l'a défendu très énergiquement, comme il fait toujours pour ses amis; mais, en ce temps de vacillation et d'incertitude, après ce que j'ai vu, je suis excusable si je garde quelques doutes sur la fermeté des principes de M. Peauger. Pardonne-moi s'il te semble que je sois devenu sceptique. J'ai vu tant de choses!

« Adieu; présente mes salutations les plus distinguées et mes respectueux souvenirs à M<sup>me</sup> Arese et crois à l'affection et à l'amitié de ton ami très affectionné.

« D<sup>r</sup> E. CONNEAU <sup>1</sup>.

« Élysée National, le 4 juin 1849. »

<sup>1</sup> Voy. Bonfadini, *op. cit.*, ch. v, p. 104-106. La lettre du docteur Conneau est écrite en italien. J'en donne une traduction très exacte.

Quand on lit cette lettre, on a bien le droit de se demander si la majorité conservatrice de l'Assemblée législative, que M. Conneau couvre d'injures et calomnie sans vergogne, était si mal inspirée dans son opposition contre la politique personnelle d'un prince qui avait pour confident intime un homme qui se vantait d'être plus Italien que Français et dont toutes les aspirations tendaient à bouleverser les traditions séculaires de notre politique. Le comte Arese, qui désirait également l'abandon de la politique traditionnelle de la France, était sûr d'avance de trouver dans le docteur Conneau un auxiliaire précieux pour l'aider dans ses démarches auprès de Napoléon III en faveur de la révolution italienne. Aussi Arese ne partageait nullement les rancunes des mazziniens et même de quelques-uns de ses amis contre le prince qui avait envoyé le général Oudinot à Rome. Au comte Durini, qui lui conseillait de renvoyer bruyamment la croix de la Légion d'honneur qu'il avait reçue de Louis-Napoléon, Arese répondait avec ironie, parce qu'il connaissait les secrètes pensées et les projets du futur empereur.

A la fin de cette année 1849, un deuil cruel frappa le comte Arese, qui habitait alternativement Marseille et Gênes. Dans cette dernière ville, où il s'était installé pour l'hiver, il perdit sa femme, le 24 décembre 1849. Ce malheur éloigna pendant quelque temps l'ami de Napoléon III de la politique. Cependant il profita de la première exposition universelle de Londres, en 1851, pour faire un voyage en Angleterre. En passant, il s'arrêta à Paris, où il revit le prince-président.

« Celui-ci, dit M. Bonfadini, s'approchait du point culminant de ses difficultés politiques et commençait à se laisser suggérer, par des courtisans et des amis, l'hypothèse d'un violent changement dans l'organisation de l'État <sup>1</sup>. L'hypothèse était déjà tellement discutée, que le prince Louis ne la cacha point à un ami aussi ancien et aussi éprouvé. Ils eurent là-dessus un entretien. Arese se garda de conseiller ou de détourner le prince. Il s'était imposé, bien avant ce moment, vis-à-vis du puissant personnage qui lui confiait de terribles secrets, cette sévère et respectueuse réserve dont il s'écartait uniquement lorsqu'il avait le désir ou la mission officielle de plaider la cause de son pays. Devenu un peu sceptique à l'endroit des méthodes révolutionnaires, il ne pouvait les louer, même alors qu'elles étaient pratiquées à rebours <sup>2</sup>. »

Arese ne fut donc nullement surpris quand il apprit la nouvelle du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Deux sentiments très divers se

<sup>1</sup> *Mémoires sur le second Empire*, par M. de Maupas, ancien ministre. Paris, Dentu.

<sup>2</sup> Voy. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VI, p. 108-109.

partagèrent alors son esprit. D'un côté, il était heureux de voir son ami placé définitivement à la tête du gouvernement français, parce qu'il était convaincu que la cause de la révolution italienne gagnerait à la restauration prochaine de l'empire; mais, d'autre part, sa droiture naturelle éprouvait de la répugnance pour l'acte qui avait violé d'une manière si flagrante les engagements solennels pris par le prince vis-à-vis de l'Assemblée législative et de la Constitution. Il regrettait vivement de voir son ami sortir des voies de la justice et de la légalité pour assumer la responsabilité d'actes qui provoquaient tant de haines et avaient fait verser tant de sang.

« Un curieux témoignage de cette lutte qui agita alors l'esprit du comte Arese, dit M. Bonfadini, nous est donné par la minute d'une lettre qu'il écrivit à Louis-Napoléon après le coup d'État et qui est restée parmi ses papiers. C'est un feuillet plein de ratures, de phrases profondément modifiées, de changements de pensées; tandis que, à l'ordinaire, Arese écrivait avec peu d'élégance, mais avec force et de premier jet. »

Louis-Napoléon comprit sans peine l'état d'esprit de son ami. Pour le rassurer, il lui répondit par cette lettre :

« Ellysée, le 16 décembre.

« Mon cher Arese,

« Votre lettre m'a fait grand plaisir comme tout ce qui me vient d'un ami comme vous.

« Vous savez que ce que j'ai fait l'a été en vue d'éviter à la France des années de trouble et de lutte. Je suis heureux de penser que mes efforts et ma conduite sont appréciés par les opinions les plus diverses. Fais ce que dois, advienne que pourra.

« Vous savez combien je serais heureux de vous revoir lorsque vous reviendrez à Paris. Le succès ne me fera jamais oublier l'ami des temps de l'infortune, qui traversait la mer pour me porter des consolations.

« Adieu, à revoir,

« Croyez à mon amitié.

« LOUIS-NAPOLÉON <sup>1</sup>. »

Le comte Arese ne put profiter de cette invitation du prince-président que plus tard, à cause de la maladie de son père octogénaire, qui l'obligea à demander un sauf-conduit au maréchal Radetzki pour aller à Milan. Le maréchal accorda avec beaucoup de grâce le sauf-conduit, bien qu'Arese fût exclu de l'amnistie

<sup>1</sup> Louis-Napoléon à Arese. Cf. Bonfadini, *Vita di F. Arese*, ch. vi, p. 110. Cette lettre était inédite avant la publication de l'ouvrage de M. Bonfadini.

octroyée par l'empereur d'Autriche au lendemain de la bataille de Novare. Cependant Arese n'en profita qu'au dernier moment et ne resta à Milan que le temps strictement nécessaire pour assister à l'agonie, à la mort et à l'enterrement de son père. Le comte Marc Arese mourut le 16 janvier 1852, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Cette triste coïncidence empêcha François Arese d'aller à Paris avec le général comte Hyacinthe de Collegno, chargé par Victor-Emmanuel de complimenter Louis-Napoléon après le coup d'État et de le prier de s'interposer à Rome pour apaiser le conflit naissant entre le Saint-Siège et le gouvernement sarde. Massimo d'Azeglio, alors président du conseil, ne renonça qu'avec regret à la coopération du comte Arese, auquel il avait écrit, le 11 janvier 1852, une curieuse lettre où on lit les phrases suivantes :

« Ce qui serait à désirer, c'est que la France employât son influence, non pas au sujet de la valeur intrinsèque de chaque question, mais pour démontrer la nécessité, prise dans son ensemble, que Rome ne nous crée point de difficultés qui nous affaiblissent, nous, et rendent nos ennemis plus forts en Italie. Pour cela, le président n'a pas besoin de se casser la tête avec le droit canon, il suffit qu'il parle *droit canon* à la manière de son oncle (!!)

« Ces aigles et ces aiglons, ces Tuileries, ce roi Jérôme qui revient à la surface, ne me plaisent que médiocrement, et il me semble voir toute l'Europe dresser les oreilles si jamais elle parvenait à découvrir des projets un peu trop gros de *courir des aventures*. Je te recommande d'être très réservé; car, avant de les courir, moi aussi, je voudrais y songer deux fois, et toi aussi. Je dis les mêmes choses à Hyacinthe (Collegno), pour qu'il sache à quoi s'en tenir. Il part demain soir. »

Arese ne pouvant partir pour Paris, le général de Collegno s'acquitta seul de la mission. D'Azeglio fut content du résultat du voyage de Collegno et des assurances qu'il rapporta. Néanmoins il estimait que la présence d'Arese à Paris, vu les rapports intimes qui le liaient au prince Louis-Napoléon, serait toujours utile. Arese, qui était rentré à Gênes après sa course à Milan, quitta cette ville à la fin du mois de février 1852 et se rendit à Turin, où il s'aboucha avec le président du conseil, qui le présenta au roi Victor-Emmanuel. Muni des instructions du roi et de Massimo d'Azeglio, Arese partit pour Paris, où il arriva dans les premiers jours de mars. Il fut reçu à bras ouverts par Louis-Napoléon, qui voulut le loger aux Tuileries et l'avoir fréquemment à sa table. Ils eurent ensemble de fréquents entretiens, dont Arese consignait les détails dans ses rapports à d'Azeglio, lequel se montra très satisfait des dispositions du prince-

président à l'égard du Piémont. Lorsque Arese prit congé de Louis-Napoléon, celui-ci lui exprima le désir de le revoir à Paris, le 10 mai, à l'occasion d'une de ces grandes revues militaires où d'Azeglio voyait trop d'aigles et trop d'aiglons. Arese accepta l'invitation, et Louis-Napoléon, en lui serrant la main avant de le quitter, lui dit : « Dites au roi qu'il peut compter sur ma sympathie et sur mon amitié pour lui, et que je serai enchanté de le voir à Paris. Sa visite servirait à resserrer davantage les liens qui nous unissent. Son rôle et le mien sont à peu près les mêmes ; certes, il n'a pas besoin de faire un coup d'Etat, mais, comme je vous dis, nos rôles ont beaucoup d'analogie. »

Arese retourna à Paris pour la fête des aigles, et les entretiens sur les affaires italiennes recommencèrent entre lui et le prince. Le docteur Conneau appuyait de tout son pouvoir la politique italienne de Louis-Napoléon, et, on peut bien le dire, Arese, d'Azeglio et, plus tard, Cavour, n'eurent pas d'apôtre plus convaincu de leur cause que ce confident de Napoléon III, dont le rôle, modeste en apparence, était des plus actifs.

Ce fut, en effet, le docteur Conneau qui paralysa les efforts de la vieille diplomatie française, laquelle cherchait, par tous les moyens, à détourner le prince d'une politique contraire aux intérêts et aux traditions de la France en Italie. Ce fut par l'entremise du docteur Conneau que d'Azeglio et Arese obtinrent le renvoi de Turin du ministre de France, marquis de Butenval, peu favorable aux rêves ambitieux du Piémont. M. de Butenval avait peut-être le tort de manifester trop haut ses sentiments et d'être un peu cassant dans ses rapports avec le cabinet sarde ; mais, enfin, il avait le mérite, aux yeux de la France et du parti conservateur, d'avertir son gouvernement du danger qui résulterait d'une politique de compromissions avec le cabinet de Turin. Eh bien, ce diplomate fut sacrifié aux réclamations de d'Azeglio et d'Arese, comme on le voit par une lettre du docteur Conneau, où se lisent les phrases suivantes :

« J'ai reçu ta lettre et j'ai remis au prince celle qu'elle contenait pour lui. Je n'avais pas attendu les informations que tu me donnes sur la conduite de notre ministre à Turin pour la faire connaître au prince. Déjà, avant notre voyage dans le midi de la France, on m'avait parlé de l'étrange conduite de Butenval et de la manière, si contraire à ses instructions, dont il traitait les affaires.

« Aujourd'hui, ta lettre est venue donner le coup de grâce à ce ministre, et le prince, en la lisant, m'a dit : « Tout le monde se plaint de Butenval, mais il ne restera pas longtemps dans ce poste. »

« Tu sais, mon cher Arese, combien le prince est réservé et

combien peu il laisse entrevoir ce qu'il pense. Or, une telle expression, échappée de sa bouche ou exprimée volontairement, me fait espérer que Butenval sera promptement rappelé, et je suis heureux de voir, en cette occasion, que le prince te conserve toujours la même confiance et aime à se ranger à ton opinion. Ce sera là, pour le cabinet sarde, une nouvelle preuve du désir du prince de resserrer les anciens et sincères liens d'amitié qui unissent la France à la Sardaigne. Quant à moi, tu ne peux douter du plaisir que j'éprouve en voyant donner à votre gouvernement la satisfaction qu'il méritait... »

En terminant cette même lettre, le docteur Conneau annonce à mots couverts à Arese la prochaine restauration de l'empire.

« Je voudrais aussi te voir ici, lui dit-il, parce qu'il me semble qu'un tel acte ne devrait pas s'accomplir sans ta présence.

« Tu as vu, comme moi, les jours tristes et tu ne l'as point abandonné (le prince). Nous sommes tous les deux, dans le testament de la bonne reine Hortense, l'objet d'une mention particulière, et tous deux, unis, nous devrions assister au triomphe du fils de celle que nous avons tant aimée<sup>1</sup>... »

Le docteur Conneau ne se trompait pas en promettant que le marquis de Butenval serait bientôt sacrifié aux réclamations du gouvernement de Victor-Emmanuel. Dès le 27 octobre, Massimo d'Azeglio donnait à Arese la nouvelle du rappel du ministre de France à Turin, dans une lettre où il s'écriait :

« Je reçois des nouvelles de Paris qui disent que *tout* est définitivement arrangé, et que, après un délai accordé pour sauver les convenances, nous serons délivrés de cette nouvelle plaie d'Égypte. »

Le cabinet de Turin avait désormais la preuve évidente de l'influence qu'Arese exerçait sur les résolutions de Napoléon III. Il était résolu plus que jamais à se servir du gentilhomme milanais pour entraîner l'empereur à intervenir dans les affaires italiennes.

Un incident grave survint qui permit à Arese de plaider auprès de son puissant ami la cause chère à son cœur. Le 6 février 1853, des émissaires de Mazzini commettaient à Milan un attentat aussi absurde qu'abominable. Malgré les protestations de la majorité des libéraux lombards qui s'étaient efforcés de le détourner de toute nouvelle conjuration dans un moment où il n'y avait pas la moindre chance de succès pour les ennemis de l'Autriche, le sinistre chef des *carbonari* avait persisté dans ses projets. Le plan de Mazzini était aussi simple que criminel. Il consistait à

<sup>1</sup> Le docteur Conneau à Arese, Saint-Cloud, 22 octobre 1852. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, pièces justificatives, p. 397-98.

attaquer isolément les officiers autrichiens dans les rues, et à leur donner des coups de couteau par derrière, de manière à les tuer au moment où ils s'y attendaient le moins. Mazzini, qui avait soin de compromettre ses amis après les avoir fanatisés, pendant que lui-même se gardait bien de s'exposer au moindre danger et se cachait au delà de la frontière suisse ou en Angleterre, Mazzini avait trouvé à Milan deux cents misérables qui avaient accepté le mandat d'accomplir ses vengeances. Le 6 février, les émissaires mazziniens assassinèrent, à Milan, quelques officiers et attaquèrent plusieurs corps de garde, tandis que des désordres de peu d'importance se produisaient dans d'autres villes <sup>1</sup>. La répression fut prompte et facile, d'autant plus que la population condamnait énergiquement cet attentat et que les libéraux modérés le flétrissaient sans réserve. Le gouvernement autrichien avait là une excellente occasion de combattre victorieusement ses pires ennemis en face de l'Europe. Il ne fallait pour cela qu'un peu de modération et de sagesse. Personne ne lui contestait le droit de punir avec la dernière rigueur les mazziniens coupables et de faire voir à la diplomatie à quelles terribles conséquences pouvaient conduire les sectes qui infestaient l'Italie. Tout le monde eût donné raison au gouvernement impérial, et le Piémont, dont on connaissait les rapports avec les *carbonari*, eût été humilié. L'Autriche manqua encore une fois de sagesse. La peur s'empara des fonctionnaires qui gouvernaient la Lombardie et entraîna le cabinet de Vienne à commettre de grosses fautes dont Mazzini et le Piémont tirèrent des avantages considérables. Au lieu de punir seulement les coupables, on s'en prit un peu à tout le monde. Une proclamation du maréchal Radetzki rendait la ville de Milan tout entière politiquement et financièrement responsable de la révolte, à l'exception toutefois des citoyens « notoirement dévoués au gouvernement », et la *Gazette officielle* publiait un décret impérial frappant de saisie les propriétés mobilières et immobilières de tous les émigrés politiques. Le comte Arese était du nombre. Son riche patrimoine subit les conséquences du décret draconien de l'empereur d'Autriche; mais il ne s'en affligea point, comprenant combien cette conduite insensée du cabinet de Vienne était propre à être exploitée aux Tuileries en faveur de la politique du Piémont.

<sup>1</sup> On se demande encore aujourd'hui, en Italie, dans quel but Mazzini se livra à un tel attentat, voué d'avance à un insuccès certain. Evidemment, le chef des *carbonari* voulait contraindre l'Autriche à une répression inexorable afin de la rendre de plus en plus odieuse aux Italiens. Quant à ses amis, qu'il sacrifiait sans scrupules à ses féroces fantaisies, Mazzini ne s'en soucia jamais.

Trois mois avant l'émeute de Milan, le 4 novembre 1852, Cavour avait remplacé d'Azeglio à la présidence du conseil. Il se hâta de profiter de la faute commise par l'Autriche pour compromettre Napoléon III. Arèse fut mandé à Turin le 2 mars 1853. Après de longues conférences avec Cavour, il écrivit une longue lettre à l'empereur : « Si je ne suis pas accouru à Paris y plaider ma cause, c'est que je ne veux pas la séparer de celle de mes compagnons de malheur. Votre Majesté approuvera les motifs de ma réserve. Quant aux effets de la mesure autrichienne, j'ose assurer Votre Majesté que je les subirai en homme éprouvé par le malheur, qui depuis longtemps, *et particulièrement lorsqu'il avait le bonheur de s'inspirer de votre amitié et de votre exemple*, a appris à supporter courageusement, quelles qu'elles soient, les chances du sort, et à faire ce qu'il doit, *advienne que pourra*<sup>1</sup>. »

Napoléon III s'empressa de répondre à Arèse. La lettre de l'empereur est courte, mais elle a une importance politique qu'on ne saurait méconnaître.

« Palais des Tuileries, 20 mars 1853.

« Mon cher Arèse, vous avez eu raison de songer à moi dans votre nouvelle et triste position. Lorsque le gouvernement sarde invoquera, comme vous me l'annoncez, ma médiation équitable, j'examinerai l'affaire, soyez-en persuadé, avec le désir sincère d'amener la situation la plus favorable au Piémont. Ne vous défendez pas d'une prétendue complicité à d'odieux attentats. Je vous connais trop. Ce serait vous faire injure. La pensée ne m'en est jamais venue. Continuez donc, mon cher Arèse, à me donner de vos nouvelles et à compter sur ma vieille amitié.

« NAPOLÉON <sup>2</sup>. »

Arèse communiqua cette lettre à Cavour. C'était plus que le ministre de Victor-Emmanuel n'en demandait. Sûr désormais de l'appui bienveillant de Napoléon III, il pouvait exploiter sans réserves la faute commise par l'Autriche. Au lieu de demander la médiation de l'empereur, comme Arèse l'avait fait entrevoir à Napoléon III dans sa lettre, Cavour fit d'énergiques remontrances à l'Autriche. La note du gouvernement sarde, rédigée avec une grande habileté, demandait la levée du séquestre sur les biens des

<sup>1</sup> Allusion à la lettre de Napoléon III à Arèse, après le coup d'Etat du 2 décembre, publiée plus haut. Arèse à Napoléon III, 6 mars 1853. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. vi, p. 132-133.

<sup>2</sup> Napoléon III à Arèse. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. vi, p. 134.

émigrés lombards naturalisés sardes. La diplomatie ne put s'empêcher d'admettre la justesse de cette réclamation. La France et l'Angleterre l'appuyèrent. L'Autriche la repoussa. La rupture des rapports diplomatiques entre Vienne et Turin fut la conséquence de ce refus. La politique de Cavour commençait à triompher, grâce à la maladresse de l'Autriche. Il voulait rompre tout rapport avec le cabinet autrichien; mais il était à la recherche d'un prétexte qui lui permit d'en venir là sans alarmer l'Europe et sans dévoiler ses secrètes pensées. L'Autriche lui fournit ce prétexte.

Dans toute cette affaire de séquestre de ses biens, le comte Arese se conduisit noblement. J'aurai plus d'une fois l'occasion de le blâmer; c'est une raison de plus de rendre hommage à son désintéressement. Napoléon III, pour lui venir en aide, lui avait proposé de le faire naturaliser Français. Arese savait fort bien que cela eût suffi pour faire lever le séquestre et lui rendre ses riches revenus; mais il ne voulut pas séparer son sort de celui de ses compagnons d'infortune, préférant vivre dans la gêne plutôt que de profiter seul de l'amitié de l'empereur.

## V

Cavour, enchanté des services que le comte Arese rendait à sa politique, voulait le faire nommer député; mais l'ami de Napoléon III, peu soucieux de se jeter dans les luttes électorales, refusa les offres du ministre. C'est alors que le président du conseil, qui tenait beaucoup à avoir Arese dans le parlement, le fit nommer sénateur. Arese accepta, et, quittant son séjour de Gênes, vint s'établir à Turin. Il prit, dès lors, une part de plus en plus active à la politique cavourienne. Voyant sans cesse le premier ministre, entretenant une correspondance suivie avec le docteur Conneau, il préparait le terrain aux événements futurs. Le salon du comte Arese à Turin était devenu le rendez-vous des hommes d'État du Piémont, des parlementaires les plus en vue et un des centres principaux du parti cavourien.

Arese aida Cavour de ses conseils, au moment où le premier ministre négociait avec la France et l'Angleterre cette célèbre alliance qui, en permettant au Piémont de prendre part à la guerre de Crimée, lui donna l'occasion de rehausser le prestige de son armée, gravement atteinte par la défaite de Custoza et de Novare et ouvrit à Cavour les portes du Congrès de Paris. Un obstacle s'opposait à l'entrée du Piémont dans l'alliance franco-anglaise : son attitude vis-à-vis de l'Autriche dans la question du séquestre des biens des émigrés. L'Autriche était alors en excellents termes avec la France et

l'Angleterre dont elle appuyait la politique en Orient, « étonnant le monde par son ingratitude » à l'égard de la Russie, selon le mot historique du prince de Schwartzemberg. Cavour craignait que son alliance avec la France et l'Angleterre ne l'obligeât à battre en retraite vis-à-vis du cabinet de Vienne. De son côté, le général Da Bormida<sup>1</sup>, ministre des affaires étrangères, s'était compromis en exigeant, comme condition *sine qua non* de l'alliance, la levée du séquestre. Sous l'influence d'Arese, les émigrés lombards firent savoir à Cavour qu'ils désiraient vivement que le traité fût signé sans aucune condition en faveur de leurs intérêts, voulant avant tout favoriser la politique du Piémont, qui répondait si bien aux espérances et aux vœux de tous les patriotes italiens. Dès lors Cavour n'hésita plus. Il signa le traité. Le général Da Bormida quitta le ministère des affaires étrangères et fut remplacé par Cavour lui-même. De son côté, l'Autriche, émue par la nouvelle attitude politique du Piémont, ne devait pas tarder à concéder l'amnistie; mais on verra plus loin qu'elle le fit avec une maladresse qui la priva des bénéfices de la mesure.

Mon but n'étant pas de refaire l'histoire des origines de l'unité italienne, mais de parler des rapports intimes de Napoléon III avec Arese et des traits principaux de la vie de ce diplomate, je passe sous silence les événements qui suivirent l'alliance du Piémont avec la France et l'Angleterre. Arese voyait dans cette alliance le point de départ d'une intervention armée du second empire en Italie en faveur du Piémont. Il n'était cependant pas sans inquiétudes à l'endroit des menées des mazziniens, non moins hostiles à Napoléon III qu'à l'Autriche. Il craignait que leurs crimes ne compromissent sérieusement le succès de la politique de Cavour. Vivement ému à la nouvelle de l'attentat du savetier italien Pianori, Arese envoya à l'empereur ses félicitations au sujet du danger auquel il avait échappé. Napoléon III lui répondit aussitôt :

« Tuileries, le 25 juin 1855.

« Mon cher Arese, j'ai été touché de la lettre que vous m'avez écrite au sujet de l'attentat qui a fort heureusement échoué. Il y a si longtemps que je connais votre amitié pour moi que cette nouvelle preuve ne pouvait me surprendre.

« Quoique je ne vous écrive pas souvent, je parle souvent de vous à l'impératrice, qui désirerait vous connaître.

<sup>1</sup> Le général piémontais Da Bormida, issu d'une noble famille qui a fourni à la maison de Savoie de nombreux et fidèles serviteurs, est le père du général italien Da Bormida, mort héroïquement, le 1<sup>er</sup> mars 1896, à la bataille d'Abba-Garima, aux environs d'Adoua, à la tête de sa brigade.

« J'espère que vous viendrez à l'Exposition universelle et que vous accepterez mon hospitalité aussi cordiale que lorsque nous nous sommes retrouvés en Amérique. Je suis bien préoccupé de la guerre<sup>1</sup> et je désire des succès éclatants, non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe.

« *Addio*, mon cher Arese, croyez toujours à ma sincère amitié.

« NAPOLEÓN<sup>2</sup>. »

Arese ne pouvait se soustraire à une invitation faite dans des termes si pleins de cordialité. Il avait l'intention de visiter l'Exposition et de profiter de l'hospitalité impériale; mais, comme il tardait à se mettre en route, l'empereur le pressa par l'entremise de son fidèle docteur Conneau, qui écrivit à l'ami de son maître en ces termes :

« Palais de Saint-Cloud, le 25 octobre 1855.

« Mon cher Arese, l'empereur a reçu ta lettre. Il ne peut pas te répondre et me charge de le faire en son nom. Sa Majesté serait infiniment heureuse de te voir, comme elle te l'a fait savoir lorsqu'elle t'a invité à venir voir l'Exposition. Elle t'avertit qu'il serait nécessaire que tu te misses en route promptement, car l'Exposition va être fermée le 15 du mois prochain. Cherche à correspondre à l'invitation de l'empereur. Tu sais combien il t'aime et t'estime. Je sais que tu n'as pas besoin de nouvelles preuves de son affection. Néanmoins, ton cœur doit être grandement satisfait en sachant que les grandeurs n'ont altéré en rien l'ancienne amitié. Quant à moi, j'espère que tu me regarderas toujours comme ton vrai et sincère ami. Aussi tu ne peux douter du plaisir que j'éprouverai à te revoir et à t'embrasser. Ma femme est dans son huitième mois, et si ta visite se prolonge de quelques semaines, je pourrai te présenter mon fils.

« Adieu, mon cher et bon ami, aime-moi comme t'aime

« Ton ami très affectionné,

« Docteur CONNEAU<sup>1</sup>. »

Le comte Arese alla à Paris au commencement de novembre. Il fut informé, dès son arrivée, par le docteur Conneau, que l'empereur lui avait fait préparer des appartements au palais de Saint-

<sup>1</sup> La guerre de Crimée.

<sup>2</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VII, p. 147.

<sup>3</sup> Le docteur Conneau à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, pièces justificatives, p. 400-401.

Cloud et aux Tuileries. Il déjeunait et dînait fréquemment à la table impériale, et plus d'une fois il y rencontra le général Dufour, qui lui rappelait le temps de l'exil, lorsque l'officier suisse enseignait l'art militaire à Louis-Napoléon et qu'il profitait lui-même de ses leçons.

Ce séjour d'Arese à la cour de Napoléon III ne fit qu'augmenter la confiance que le premier inspirait au second. M. de Cavour profita bientôt de cette circonstance pour faire avancer ses affaires aux Tuileries et battre en brèche la diplomatie autrichienne.

On sait le rôle que Cavour joua, en 1856 au Congrès de Paris, où il se faufila, pour ainsi dire, malgré les démarches de l'Autriche pour l'exclure, et les craintes des ministres anglais, surtout de lord Clarendon, très dévoué au cabinet de Vienne. Napoléon III mit fin à toutes les difficultés, en faisant décider que le représentant du Piémont prendrait part aux travaux du Congrès sans s'engager à ne pas parler de questions étrangères aux affaires d'Orient. C'est précisément ce que Cavour désirait, lui qui n'avait combattu la Russie que pour avoir voix au chapitre dans le congrès qui devait suivre les hostilités, et qui n'avait fait le voyage de Paris que dans le but bien arrêté de provoquer l'Autriche en soulevant, au sein de la conférence internationale, la question italienne.

Pendant que Cavour était à Paris, Arese, demeuré à Turin, l'aidait de ses conseils, d'autant plus précieux qu'il connaissait à fond l'empereur et les gens de son entourage. Une correspondance fréquente mettait Cavour en communication avec l'ami de Napoléon III, devenu désormais le confident de ses pensées les plus secrètes. Ce fut Arese qui conseilla à Napoléon III de prendre comme intermédiaire de ses négociations secrètes avec Cavour le docteur Conneau, dont la position aux Tuileries, étrangère en apparence à la politique, pouvait le soustraire aux soupçons de la diplomatie autrichienne. A ce sujet, le docteur Conneau écrivait à Arese :

« Par ta dernière lettre que j'ai reçue par l'entremise du comte de Cavour, j'ai argué que, dans ma sphère restreinte, je pouvais être de quelque utilité. Aussi, pour ne faire ni trop ni trop peu, et surtout pour agir en même temps avec profit et loyauté, j'ai dit à l'empereur que tu pensais que je pourrais être un intermédiaire utile entre Sa Majesté et le comte de Cavour en quelques circonstances et que j'en demandais l'autorisation. Elle m'a été immédiatement accordée et j'en ai averti de vive voix le comte. C'est pourquoi, lorsqu'il aura quelque chose d'important à communiquer à Sa Majesté, il pourra le faire par mon entremise. Il peut être certain que, non seulement j'y mettrai la plus grande discrétion

tion, mais aussi le zèle le plus cordial pour obtenir une prompt réponse. Tu sais comment et combien j'aime l'Italie, et tu peux être sûr que je mettrai tout en œuvre pour seconder les désirs et les vues du comte de Cavour. Et la chose ne sera guère malaisée, car l'empereur lui-même me semble très disposé à faire son possible pour être utile à *notre chère patrie*<sup>1</sup>. »

Il serait trop long d'analyser la correspondance échangée entre Cavour et Arese pendant le Congrès de Paris. Je me borne à en donner ici les extraits les plus intéressants.

Le 22 février, Cavour, après avoir dit à Arese que le docteur Conneau était heureux de jouer le rôle d'intermédiaire entre l'empereur et lui, donne quelques détails d'une entrevue qu'il a eue avec Napoléon III :

« J'ai dîné hier aux Tuileries; l'empereur, pour faire chose aimable aux alliés, avait invité seulement les diplomates sardes et anglais, renvoyant à dimanche les autrichiens et les russes qu'il entend mettre ensemble.

« Après dîner, il a été très aimable avec moi. Il m'a parlé des choses d'Italie, des difficultés qu'elles présentent et de sa ferme intention d'en traiter au Congrès. Il ne me cache point la nécessité de *ménager* beaucoup l'Autriche *pour le quart d'heure*, mais sans cependant reculer vis-à-vis de la question de l'occupation de la Romagne. Étant donné l'état de choses, je ne pouvais espérer de meilleures dispositions de la part de l'empereur. Cela m'a fait quelque peu reprendre cœur. Toutefois, je comprends qu'il y a loin des paroles aux faits. Mais ce sera toujours une grande chose si nous parvenons à faire traiter la question italienne par le Congrès<sup>2</sup>. »

Le 4 mars, après avoir parlé d'une décoration sarde qui devait être donnée au comte Lepic, et dont le décret n'arrivait pas de Turin, et avoir dit malicieusement : « Aux Tuileries, on ne voit que des rubans verts<sup>3</sup> », Cavour ajoute :

« La paix est à moitié faite. Elle est due à la fermeté de l'empereur qui, malgré de mauvais conseils, est resté fidèle à l'alliance anglaise et a intimidé les Russes.

« Quant à nos affaires, on n'en a encore rien dit. On m'a imposé la plus grande discrétion pendant cette première période des négociations. Quand je pourrai parler, je ne sais ce qui arrivera. Le

<sup>1</sup> Le docteur Conneau à Arese, palais des Tuileries, le 27 février 1856. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VII, p. 156.

<sup>2</sup> Cavour à Arese, Paris, 22 février 1856. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VII, p. 153.

<sup>3</sup> Couleur de l'ordre piémontais, aujourd'hui italien, des Saints-Maurice et Lazare.

diable a voulu que l'impératrice désirât le Pape comme parrain de l'enfant qui doit naître (le prince Impérial). Cela a gâté beaucoup mon plan primitif. J'en ai imaginé un autre; mais je ne sais comment il réussira »

On sait ce qui se passa au Congrès. Cavour se posa en accusateur public de l'Autriche. Il n'obtint rien, mais sa conduite lui procura les sympathies ouvertes de tous les révolutionnaires. Or, comme il avait envoyé les troupes piémontaises en Crimée dans le seul but de jouer ce rôle au Congrès, il quittait Paris satisfait, d'autant surtout que l'empereur avait pris avec lui, en secret, sinon des engagements, au moins quelque chose qui en approchait. C'est ce qui faisait écrire à Cavour :

« L'empereur a toujours été très aimable avec moi et n'a jamais cessé de me manifester la plus grande sympathie pour l'Italie. J'ai la ferme confiance que celle-ci ne demeurera pas longtemps stérile, et que sous peu le Piémont et l'Italie en ressentiront la bienfaisante influence<sup>1</sup>. »

Cavour ne se trompait pas; quelques semaines plus tard, une lettre du docteur Conneau au comte Arese le lui prouvait clairement :

« J'ai vu, disait le docteur Conneau, j'ai vu avec beaucoup de regret le comte de Cavour partir sans avoir obtenu du Congrès la moindre satisfaction. J'espère cependant que les choses marcheront bientôt vers une solution telle que nous la désirons. Par tout ce que j'entends et je vois, j'ai non seulement la certitude du désir de l'empereur de faire quelque chose d'efficace pour l'Italie, mais je vois que sa sympathie pour le roi est telle que je ne serais point surpris de le voir prendre une de ces résolutions qu'il ne prend jamais sans un très long et mûr examen. Je te dirai à ce propos que l'impératrice elle-même, avec laquelle il y a souvent un peu plus d'expansion (*sic*), ne dissimule pas ses sympathies pour votre roi. Il y a quelques jours, en parlant de lui, elle disait qu'il était le seul souverain avec lequel elle désirait que son fils contractât une alliance de famille. C'est un événement encore éloigné, mais le seul fait d'y penser prouve quel cas on fait ici du roi et du Piémont. Quant au comte de Cavour, je te dirai qu'ici tout le monde l'estime immensément et qu'il a plu beaucoup et à l'empereur en particulier. Quant à Buol<sup>2</sup>, arrivé ici avec une réputation de parfait *gentleman*, il en est parti odieux à tout le monde,

<sup>1</sup> Cavour à Arese, Paris, le 28 mars 1856. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VII, p. 165.

<sup>2</sup> Le comte de Buol, plénipotentiaire autrichien au Congrès de Paris. Il était ministre des affaires étrangères d'Autriche au moment de la déclaration de la guerre d'Italie.

laissant de soi-même une opinion bien mesquine. Je regrette de n'avoir pu être aussi utile au comte de Cavour que je l'eusse désiré. Dis-lui, si tu en as l'occasion, que je suis et serai toujours à sa disposition en tout et pour tout<sup>1</sup>. »

Quoi qu'il en soit de ces appréciations du docteur Conneau à l'endroit du comte de Buol, les rapports entre le Piémont et l'Autriche avaient été rétablis à la suite du Congrès de Paris, malgré l'attitude agressive que Cavour y avait prise contre le régime autrichien en Italie. C'était un prétexte de moins pour Napoléon III d'intervenir au delà des Alpes. Mais, en même temps, les sectes créaient de très graves embarras au cabinet de Turin. En 1857, sous l'influence de Mazzini, un soldat napolitain, Agesilao Milano commettait une tentative d'assassinat sur la personne du roi des Deux-Siciles, Ferdinand II, qui échappa comme par miracle à un coup de baïonnette, au moment où il passait la revue de ses troupes (8 décembre 1856). Presque en même temps, Carlo Pisacane, duc de San Giovanni, et le baron Jean Nicotera, plus tard ministre de l'intérieur du royaume d'Italie<sup>2</sup>, louèrent le *Cagliari*, paquebot de la compagnie Rubattino de Gênes, débarquèrent à Sapri, au sud de Salerne, avec trois cents flibustiers et cherchèrent à soulever la population contre les Bourbons. L'entreprise échoua misérablement. Pisacane et plusieurs de sa bande furent tués les armes à la main (30 juin 1857). Nicotera et les autres, entraînés devant les tribunaux, furent condamnés à mort par la cour de Salerne, le 19 novembre 1858. Ferdinand II leur fit grâce et commua leur peine en celle des travaux forcés.

Arese était préoccupé comme Cavour de ces événements qui discréditaient le libéralisme italien en Europe et impressionnaient Napoléon III. Aussi, ne se souciant pas d'éveiller les soupçons des hommes politiques de France, qu'il savait de moins en moins disposés en faveur des projets de l'empereur à l'endroit de l'Italie, il ne voulut pas retourner à Paris en 1857, malgré les invitations réitérées de Napoléon III, de l'impératrice, et les sollicitations pressantes du docteur Conneau. Il estimait qu'il valait mieux traiter les affaires par voie de correspondance que de risquer, par un voyage intempestif, de compromettre la cause qu'il servait.

L'attentat d'Orsini (14 janvier 1858) mit le comble aux inquiétudes d'Arese et de Cavour. « Ce fut un coup de tonnerre, s'écrie M. Bonfadini, qui sembla pendant quelque temps ache-

<sup>1</sup> Le docteur Conneau à Arese, palais des Tuileries, le 10 mai 1856. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VII, p. 166.

<sup>2</sup> Sous le règne de Victor-Emmanuel II, en 1876 et 1877, et sous le règne d'Humbert I<sup>er</sup>, en 1891 et 1892.

miner l'Europe vers des mesures de réaction <sup>1</sup>. L'audace tragique avec laquelle cette entreprise funeste avait été imaginée et accomplie par Félix Orsini et par le petit nombre de ses complices, sembla annoncer et faire prévoir de profondes conspirations contre lesquelles les polices des gouvernements s'empressèrent de se prémunir. »

Arese, au premier moment, avait été plus embarrassé encore que Cavour. Après l'attentat d'Orsini, il ne savait trop comment concilier ses prédilections pour la révolution italienne et son amitié très sincère pour Napoléon III. Il y avait longtemps qu'il n'avait pris le chemin de Paris, malgré les reproches de son ami Conneau. Celui-ci, pour le pousser à mettre de côté toute hésitation, lui avait écrit lettres sur lettres.

« ... Je te dirai que tu as tort, très grand tort à mes yeux de te préoccuper de suppositions nullement probables touchant ton séjour à Paris. Tu connais assez l'empereur pour savoir qu'il ne peut t'attribuer aucune pensée qui ne soit noble et digne, et puis, par tout ce que j'ai toujours vu et entendu dire sur ton compte par l'empereur, je ne vois rien qui indique qu'un changement quelconque à ton égard se soit jamais produit. Au surplus, je te dirai que l'impératrice se fait une véritable fête de te revoir. Si donc tu n'as pas d'autres raisons pour ne pas venir à Paris, je te déclare que celles que tu as mises en avant ne sont pas bonnes, qu'elles sont même très mauvaises. »

Malgré ces pressantes invitations et d'autres encore, Arese n'avait pas repris le chemin de Paris, lorsque l'attentat d'Orsini vint mettre le comble à sa consternation. Plus que jamais, il croyait son voyage inopportun, surtout en présence de la réaction qui se manifestait en France contre les sectes italiennes. Dès le 15 janvier, il écrivit à Napoléon III pour lui envoyer ses félicitations et se réjouir qu'il eût échappé aux bombes mazziniennes. Mais il résistait à toute pensée d'aller à Paris, où il craignait d'être dans une fausse position ou de créer des embarras à l'empereur. Le docteur Conneau n'était pas de cet avis et trouvait cette réserve excessive. Pour ôter tout scrupule à Arese, le confident de l'empereur lui écrivait :

« ... L'empereur n'avait pas encore reçu ta lettre. J'ai dit à l'impératrice que tu me chargeais de lui présenter tes hommages. Au début, elle a pensé que tu étais arrivé à Paris et sa joie a été grande. Mais quand elle a appris par moi le motif qui t'a empêché de venir, elle s'est écriée : « *Mais il y a Italiens et Italiens.* »

<sup>1</sup> M. Bonfadini exprime ici très clairement les sentiments de Cavour et d'Arese à cette époque.

« Heureusement que les mauvais sont rares. Le brave Arese, je  
 « l'aime beaucoup. Dites-lui que j'espère qu'il viendra passer ici  
 « quelques jours le printemps prochain. Je ne pourrais pas, il est  
 « vrai, lui présenter une potée d'enfants comme celle de la  
 « Pendule; mais je lui en montrerai un échantillon qui ne lui  
 « déplaira pas<sup>1</sup>. » Je transcris telles quelles ses paroles pour ne  
 pas en affaiblir le sens<sup>2</sup>... »

Malgré ces insistances, Arese ne changea point d'avis. Il estima qu'il rendrait de meilleurs services à la cause italienne en continuant à la plaider par une correspondance suivie avec le docteur Conneau et Napoléon III qu'en éveillant des soupçons parmi les conservateurs français en faisant de longs séjours aux Tuileries ou à Saint-Cloud. Malheureusement, une partie des lettres de Napoléon III à Arese n'a pas été retrouvée dans les papiers du diplomate milanais. On sait seulement par les lettres très fréquentes du docteur Conneau à Arese que Napoléon III était très impressionné des choses que son ami lui écrivait ou qu'il exposait au docteur Conneau pour qu'il les mît sous les yeux de l'empereur. C'est ainsi que, dans la lettre du docteur Conneau du 29 janvier 1858, que j'ai citée tout à l'heure, on lit cette phase : « J'ai communiqué à l'empereur la lettre que tu m'as écrite. Elle a fait une telle impression sur son esprit qu'il m'a chargé d'en parler au marquis de Villamarina<sup>3</sup>. »

## VI

L'orage du 14 janvier 1858 non seulement ne laissa point de traces dans les rapports entre les cabinets des Tuileries et de Turin, mais il eut pour effet de précipiter les événements d'Italie. M. Massari, dans son *Histoire du comte de Cavour*, déclare, en effet, que Napoléon III comprit alors, qu'il dit et qu'il laissa dire dans le palais même des Tuileries, que « les attentats ne cesseraient pas à Paris tant qu'il y aurait des Autrichiens en Italie<sup>4</sup> ».

Arese seconda de tout son pouvoir la politique de Cavour pen-

<sup>1</sup> L'impératrice fait allusion au prince Impérial et à un cadeau que le comte Arese avait fait à Sa Majesté à l'occasion de la naissance du prince.

<sup>2</sup> Le docteur Conneau à Arese, palais des Tuileries, le 29 janvier 1858. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VII, p. 172.

<sup>3</sup> Ministre de Sardaigne à Paris.

<sup>4</sup> M. Joseph Massari, libéral, originaire du midi de l'Italie, était bien placé pour savoir à quoi s'en tenir à ce sujet. Il avait émigré à Turin après les événements de Naples, en 1848, auxquels il avait été mêlé et où il s'était compromis. Massari était un des familiers du comte de Cavour, auquel il rendait de fréquents services. Au demeurant, M. Massari était un homme honnête et loyal.

dant cette année 1858 qui fut au fond l'année décisive, destinée à repousser Napoléon III en arrière ou à le compromettre définitivement dans la politique italienne. Tout à coup, au mois de juillet, Cavour partit pour la Suisse, d'où il gagna Plombières. C'est dans cette station thermale qu'il eut, avec Napoléon III, dans la nuit du 20 juillet, la célèbre entrevue d'où sortit la guerre d'Italie. Pour prouver le cas que Cavour faisait de la collaboration du comte Arese dans ses négociations secrètes avec Napoléon III, il me suffira de dire que le ministre de Victor-Emmanuel lui communiqua, en même temps qu'au roi, le rapport du 24 juillet 1858, où il rendait compte des négociations de Plombières.

Cavour ne s'était pas trompé en comptant sur le zèle d'Arese. Celui-ci travailla de tout son pouvoir à paralyser les efforts de la diplomatie européenne et des hommes politiques les plus éclairés de France pour conjurer la guerre. Malgré les incertitudes de la situation et les indices qui semblaient contrecarrer les prévisions de Cavour, Arese était convaincu que Napoléon III ne s'arrêterait pas à mi-chemin. Les paroles menaçantes adressées par l'empereur, le 1<sup>er</sup> janvier 1859, au baron de Hübner enthousiasmèrent Arese. Cependant, malgré sa confiance, il ne fut pas sans inquiétude lorsqu'il s'aperçut que l'opinion en France était de plus en plus contraire à la guerre et que l'Angleterre travaillait de tout son pouvoir à l'écartier.

Dans le *Journal* de lord Malmesbury, il y a de nombreuses traces de la réaction qui se produisit en France contre la guerre, au lendemain de l'incident entre Napoléon III et le baron de Hübner, je n'en citerai ici que quelques extraits, qui prouvent en même temps l'opiniâtreté avec laquelle l'empereur poursuivit l'exécution de ses vieux projets de 1831 :

« 12 janvier 1859.

« Grande panique à Paris où la guerre est très impopulaire. L'empereur commence à s'alarmer en présence des sentiments des Français et de la baisse extraordinaire des fonds publics, comme aussi à cause de l'impopularité du mariage du prince Napoléon et de la fille du roi de Sardaigne. »

« 16 janvier 1859.

« L'empereur des Français semble résolu bien que le pays lui soit fièrement contraire. »

« 18 janvier 1859.

« Le maréchal Pélissier m'a dit que les craintes de guerre pouvaient se dire évanouies, parce que la France lui était hostile. »

« 28 janvier 1859.

« Le baron de Malaret dit que le sentiment public contre la guerre est terrible en France et qu'on l'exprime très ouvertement. L'empereur osera-t-il l'affronter ? »

Et lorsque la guerre est déclarée, lord Malmesbury ajoute :

« 8 mai 1859.

« L'empereur a été contraint à laisser dans le pays plus de soldats qu'il n'en avait d'abord l'intention, vu l'excitation qui se manifeste à Paris et le mécontentement bien connu qui y existe. Tous ses meilleurs amis l'ont mis en garde contre la direction qu'il donne à sa politique, mais il a été opiniâtrement attaché à la guerre. S'il est battu, il perdra sa couronne. Car sa défaite et celle d'un souverain légitime ne sauraient avoir les mêmes conséquences <sup>1</sup>. »

Les correspondants parisiens d'Arese lui disaient les mêmes choses. Ils calomniaient les Français en les accusant de détester l'Italie. Ces braves gens confondaient deux choses qui sont essentiellement distinctes : la sympathie que l'on peut avoir pour son voisin et le soin des intérêts de la patrie qui veulent qu'on n'en détruise pas les traditions et qu'on ne se prépare pas des difficultés et des désastres pour l'avenir. Or, si grandes que fussent les sympathies pour l'Italie ressenties en France par toutes les personnes cultivées, elle ne pouvait avoir le pas sur le sentiment des dangers très réels auxquels la politique aventureuse de l'empereur exposait le pays. On comprend qu'Arese et les patriotes italiens ne se préoccupassent guère de ces dangers ; mais il faut rendre hommage au sentiment public qui, en France, se rendit compte des graves conséquences de la guerre de 1859, et ne cacha point son opposition aux projets de Napoléon III.

Au sujet de cette hostilité, M. Bonfadini cite le témoignage de l'impératrice Eugénie elle-même. Plus tard, après la guerre, rappelant le souvenir de cette période orageuse où Napoléon III luttait contre l'opinion presque unanime de la France pour entrer en campagne, l'impératrice écrivait à Arese : « Je travaille *tant que je puis* à devenir Italienne... Ne craignez-vous pas de prouver à l'Europe que le métier de rédempteur est un métier *de sots*?... L'empereur même a été un instant *contre le sentiment de son propre pays*, et il lui a fallu raviver des sentiments de générosité et de gloire pour faire accepter à ce pays, encore fatigué des dures

<sup>1</sup> Voy. les *Memoirs of an ex-minister*, Earl of Malmesbury, Londres, 1884.

épreuves par lesquelles il a passé, une lutte dont la reconnaissance était le seul bien à attendre, et dont un revers aurait pu le frapper cruellement...<sup>1</sup> »

Au milieu des difficultés qui l'entouraient, Napoléon III reçut un secours inespéré de l'Autriche elle-même. Le Piémont pouvait s'écrier avec raison : *Salutem ex inimicis nostris*. Repoussant la médiation de l'Angleterre, le cabinet de Vienne se laissa entraîner par le parti militaire à commettre une grande faute. L'*ultimatum* envoyé au roi de Sardaigne le 26 avril 1859, suivi du passage du Tessin par les troupes autrichiennes, le 29 avril, brusqua les événements et permit à Napoléon III d'intervenir. L'empereur devant débarquer à Gênes, Cavour chargea Arese de le recevoir au nom de Victor-Emmanuel et de son gouvernement. Il est inutile d'insister sur l'émotion que ressentit le vieil ami de Napoléon III en allant à sa rencontre, au moment où il descendait en Italie pour réaliser précisément ces plans politiques que les deux personnages avaient discutés, et on peut dire aussi, préparés en exil, à Arenenberg et à New-York. Ce qu'il importe de dire, c'est que les premières paroles de Napoléon III à Arese prouvent clairement la maladresse et l'incapacité du cabinet de Vienne : « Mon cher Arese, s'écria l'empereur en débarquant à Gênes, nous devons remercier Dieu d'avoir permis à l'empereur d'Autriche de passer le Tessin, car autrement comment aurai-je pu être ici ?<sup>2</sup> »

Arese accompagna le quartier impérial jusqu'à la bataille de Magenta<sup>3</sup> (4 juin 1859). Il entra ensuite avec les alliés à Milan et donna l'hospitalité dans son palais à Cavour. Il quitta ensuite sa ville natale pour rentrer à Gênes et y attendre la fin de la guerre.

Tout à coup, le 12 juillet, Arese fut appelé en toute hâte au

<sup>1</sup> L'impératrice Eugénie à Arese, 26 août 1859. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. VIII, p. 185-186.

<sup>2</sup> Voy. Bonfadini, *op. cit.*, *Epilogue*, p. 382.

<sup>3</sup> A propos de la bataille de Magenta, M. Bonfadini raconte une curieuse anecdote que le comte Arese aimait à rappeler. Se trouvant en 1864 à Paris, à un diner des Tuileries, l'empereur le présenta au maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta. Le maréchal s'écria aussitôt : « C'est à vous, Monsieur le comte, que je dois mon titre de duc ! » Voyant la surprise du comte, il lui raconta que, ayant passé la nuit du 3 juin 1859 dans une ferme de Robecchetto, et ayant entendu le canon le matin à l'aube, il avait demandé aussitôt un guide sûr pour se porter avec ses troupes là où l'on se battait; qu'on lui avait offert un individu du pays, auquel il demanda qui il était. Il eut pour réponse : « Je suis le régisseur du comte Arese. » — « Ce nom, ajoutait le duc de Magenta, m'enleva tout soupçon; de telle sorte que, me confiant entièrement à un tel guide, j'arrivai à temps à Magenta pour combattre et décider la victoire. » (Voy. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. VIII, p. 186-87, en note.)

quartier général. Que s'était-il passé? A la suite du traité de Villafranca, Cavour, furieux contre Napoléon III qui n'avait pas tenu sa promesse de délivrer l'Italie des Alpes à l'Adriatique, avait eu une scène violente avec Victor-Emmanuel, à la suite de laquelle il avait donné sa démission. Le nouveau ministère, dont les têtes étaient La Marmora et Rattazzi, se servit d'Arese comme du meilleur et plus utile intermédiaire entre la cour de Turin et celle des Tuileries.

Il s'agissait, avant tout, de n'observer que les clauses du traité de Villafranca avantageuses au Piémont, et de poursuivre l'œuvre des annexions de Parme, de Modène, des Romagnes et de la Toscane, malgré l'esprit et la lettre du traité. Le docteur Conneau encourageait Arese dans ses espérances; mais Napoléon III ne savait pas au juste ce qu'il voulait, ballotté, comme il l'était, par les courants contraires qui s'agitaient autour de lui. Un jour, il encourageait les prétentions du Piémont; le lendemain, il subissait l'influence de ses ministres qui les repoussaient. Le gouvernement piémontais, informé de cet état d'esprit de l'empereur, envoya en toute hâte Arese à Saint-Sauveur, dans les Pyrénées, où se trouvait alors Napoléon III, pour lui démontrer que Victor-Emmanuel ne pouvait pas abandonner ses amis des duchés, des Romagnes et de la Toscane qui voulaient l'annexion.

Arese partit de Turin le 28 août et arriva le 30 à Saint-Sauveur.

Il trouva son impérial ami de plus en plus ébranlé dans ses convictions. Il en profita pour lui arracher des demi-promesses en faveur de l'annexion des duchés, des Romagnes et de la Toscane. Après le départ d'Arese, un nouveau changement de scène se produisit. Une entrevue avec le prince de Metternich disposa l'empereur à retirer une bonne partie des promesses qu'il avait faites à Arese. Il est curieux de lire aujourd'hui la lettre où Napoléon III manifestait à son ami ses nouveaux projets :

« Saint-Sauveur, le 5 septembre 1859.

« Mon cher Arese,

« Depuis votre départ, j'ai vu le prince de Metternich. J'ai été très content de sa conversation et je désire en confidence vous en dire le résultat, afin que vous en fassiez part au roi. Cependant, je vous le répète, il faut que cela reste encore à l'état très confidentiel.

« Je crois que si la Toscane rappelait le grand-duc, on pourrait réunir Parme et Plaisance au Piémont, mettre la duchesse de Parme à Modène et obtenir pour les Vénitiens une administration italienne, une *armée* italienne et un Conseil provincial. Les Autri-

chiens seraient donc, par la suite, relégués de l'autre côté des Alpes. De tels avantages méritent, certes, qu'on les examine, c'est pourquoi j'avais écrit au roi pour qu'il fût très prudent dans son langage vis-à-vis la députation toscane. J'ai vu aujourd'hui la députation de Modène. Je leur ai parlé dans le même sens. J'espère qu'en fin de compte, la paix de Villafranca aura affranchi l'Italie. C'est le plus cher de mes vœux. Je fais un article pour le *Moniteur* qui expliquera, j'espère, clairement, les motifs de ma conduite.

« Recevez, mon cher Arese, l'assurance de ma vieille et sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

Arese se garda bien de montrer cette lettre à Victor-Emmanuel et à ses ministres. Il se contenta de résumer les parties des déclarations que l'empereur lui avait faites à Saint-Sauveur, qui étaient de nature à les encourager à aller de l'avant, bien qu'avec prudence. Mais les libéraux, qui n'étaient pas dans le secret de l'imbroglio, s'impatientaient, redoublaient leurs manifestations, et les plus avancés, les garibaldiens et les mazziniens, ne se faisaient pas faute d'insulter Napoléon III et de l'accuser de trahir l'Italie. Informé par la police secrète qu'il entretenait dans la Péninsule de ces menées, l'empereur s'en plaignit à Arese par les deux billets suivants :

« Biarritz, le 3 octobre 1859.

« Mon cher Arese,

« J'ai reçu les lettres originales que vous m'avez envoyées.

« Je vous écris aujourd'hui pour vous communiquer un des nombreux rapports que je reçois d'Italie et qui, tous, dénotent le manque de fermeté du gouvernement piémontais. On ne régénère pas un peuple avec des lampions et des fleurs; il faut de la fermeté et de la justice. Comment expliquer que le gouvernement, qui est si patient lorsqu'on insulte la France et son chef, se montre si décidé en Savoie contre la presse lorsqu'elle demande l'annexion à la France. Je vous prie de faire des recommandations sérieuses auprès du ministère.

« J'écrirai bientôt au roi au sujet des grandes affaires qu'il faut bien terminer. Croyez à ma sincère amitié.

« NAPOLÉON <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. ix, p. 208. L'original de cette pièce est conservé à la bibliothèque de Brera, à Milan.

« Biarritz, le 4 octobre 1859.

« Mon cher Arese,

« Je vous écris de nouveau aujourd'hui pour vous communiquer une nouvelle note que je reçois de Milan. Je vois avec peine, je vous le répète, l'incurie du gouvernement sarde, car cela doit amener nécessairement un refroidissement entre nous, et je vous le dis *sans outrecuidance*, mais il n'y a que *moi seul* ici qui suis dévoué à la cause italienne.

« Le gouvernement sarde ne peut pas arguer d'impuissance vis-à-vis de la presse, puisque en Savoie il sait très bien supprimer les articles ou les journaux qui ne lui conviennent pas.

« Il est triste de penser que, pendant que je lutte ici tous les jours en faveur du Piémont, on me laisse outrager de toutes les manières de l'autre côté des Alpes.

« Agrérez, mon cher Arese, etc., etc.

« NAPOLEÓN I. »

Arese écrivit aussitôt à Napoléon III pour le calmer. Il informa en même temps le gouvernement sarde des lettres de l'empereur en concluant qu'avec la cession de la Savoie on obtiendrait à peu près tout ce qu'on voudrait en Toscane, dans les Romagnes et les duchés. Cependant le ministère La Marmora-Rattazzi n'avait pu se soutenir. Le 20 janvier 1860, Cavour avait été rappelé aux affaires. Il avait le projet de chercher en Angleterre un appui pour les prétentions du Piémont; mais il ne voulait pas se brouiller avec Napoléon III. C'est pourquoi il chargea Arese d'une mission confidentielle à Paris. Il devait offrir la cession de la Savoie et même de l'arrondissement de Nice, à la condition que l'empereur ne s'opposât pas aux annexions poursuivies par Victor-Emmanuel.

Arese s'acquitta fort bien de sa mission. Ne faisant point l'histoire diplomatique de cette époque, je m'abstiendrai de le suivre dans ces négociations compliquées, où on acceptait un jour ce qu'on refusait le lendemain. Au fond, ce fut le comte de Cavour qui mena Napoléon III là où peut-être il ne voulait pas aller. Bien qu'admirateur très déclaré du célèbre ministre de Victor-Emmanuel, le biographe de François Arese ne peut s'empêcher de déplorer le manque de droiture de la politique cavourienne.

« Certes, s'écrie M. Romualdo Bonfadini, certes, notre conscience d'historien ne nous permet point d'affirmer que, dans toute cette période de la politique italienne, la loyauté ait été la

<sup>1</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, p. 208-209.

marque caractéristique des hommes publics. Les projets s'entre-croisaient dans les notes et les dépêches, tandis que chacun avait au fond du cœur une pensée toute différente. Lorsqu'on acceptait une proposition, c'était avec le secret dessein de la combattre dans l'application. Quand on la repoussait, c'était avec l'intime conviction qu'on l'accepterait plus tard. La transaction n'avait dès lors qu'un seul point obscur, celui du prix qui devait correspondre aux concessions qu'on ferait, et la lutte était engagée entre celui (Napoléon III) qui demandait davantage et celui (Cavour) qui voulait donner le moins possible. »

Il est juste de reconnaître que le caractère naturellement droit du comte Arese se révoltait de temps en temps contre la duplicité de la politique qu'il servait. Il lui répugnait d'écrire des notes diplomatiques qu'il savait d'avance vouées à être aussitôt démenties par les actes du cabinet de Turin. C'est pourquoi il se déclarait incompetent à rédiger de pareilles pièces, et il disait, en plaisantant, à Cavour : « En fait de notes, je n'ai jamais rédigé, dans le temps, que celles de ma blanchisseuse. »

La mission d'Arese à Paris se termina par la transaction qui cédait Nice et la Savoie à la France, et permettait au Piémont d'annexer les duchés, les Légations et la Toscane. Au moment où Arese quittait Paris pour aller se reposer à Evian, Garibaldi, secrètement soutenu par Cavour, entreprenait sa célèbre expédition de Sicile, et l'Angleterre l'appuyait moralement et matériellement. Arese se garda bien d'en parler à l'empereur. Cependant le 15 août approchait et il ne pouvait se dispenser d'envoyer ses félicitations à son puissant ami. Nous n'avons pas la lettre d'Arese et nous ne pouvons pas savoir, par conséquent, si la politique s'y mêlait à ses vœux. La réponse impériale indique bien les craintes et le mécontentement de Napoléon III.

« Saint-Cloud, le 30 août 1860.

« Mon cher Arese,

« Je n'ai pas répondu plus tôt à vos souhaits pour le 15 août parce que j'ai été, comme toujours, fort occupé; et cependant, avant d'entreprendre un grand voyage<sup>1</sup>, je tiens à vous remercier de toutes les preuves d'amitié que vous me donnez. Je suis navré de la conduite de votre gouvernement vis-à-vis de Naples, car on est toujours très sensible aux fautes de ses amis; mais réellement aucun honnête homme ne peut approuver une politique qui a tous

<sup>1</sup> L'empereur allait partir pour l'Algérie, en passant par la Savoie.

les caractères de la faiblesse, c'est-à-dire de la ruse et de la duplicité. Et puis où cela vous conduira-t-il? A un autre Novare?

« Adieu, mon cher Arese, croyez toujours à ma sincère amitié.

« NAPOLEÓN. »

Néanmoins, les événements suivirent leur cours, et le comte Arese dut y rendre de nouveaux et grands services à la politique de Victor-Emmanuel, puisque le roi voulut l'avoir à ses côtés, au mois d'octobre, lors de son entrée solennelle à Naples.

Napoléon III, ému des protestations des catholiques, des brochures retentissantes de Mgr Dupanloup et du mécontentement de sa cour elle-même, s'abstint tout d'abord de reconnaître les faits accomplis en Italie. Le docteur Conneau informait Arese de ce qui se passait dans l'entourage de l'empereur. Au moment où l'ami de son maître allait à Naples, il lui écrivit une lettre digne d'être signalée à l'attention de ceux qui aiment à connaître les dessous de la politique impériale à cette époque :

« Paris, le 6 octobre 1860.

« Mon cher ami,

« Je regrette de devoir te dire que l'empereur ne croit pas pouvoir donner l'autorisation que tu désires pour faire réparer la frégate sarde dans les docks de Toulon. A ce propos, il m'a dit qu'il était peu satisfait de ce que le gouvernement piémontais fait et va faire en Italie. Cela pouvait être fait; mais il fallait attendre que les événements fournissent un motif suffisant et raisonnable d'agir. En outre, l'empereur se plaint que le ministère sarde dise et répande le bruit que tout ce que l'on fait est fait d'accord avec lui, sinon avec son consentement, ce qui le met dans la dure nécessité, pour démontrer le contraire, d'agir vis-à-vis de la Sardaigne. Comme tu le vois, il est contraint à agir, non seulement en n'accordant pas une chose aussi simple que celle que tu demandes, mais en se montrant, aussi, disposé à intervenir en cas de nécessité. Tout ce que je viens de te dire, il ne m'a pas chargé de te le communiquer. C'a été le sujet d'un entretien entre lui et moi, où il a épanché ses sentiments. Cependant je t'en rends compte pour ton gouvernement. Moi aussi, qui désire surtout le triomphe de la cause italienne et qui, dans ces derniers jours, ai lutté pour soutenir ce qui se faisait en Italie, à tel point qu'on ne me donne plus à la cour que les surnoms de Garibaldi et de Bertani, j'ai trouvé que le motif pour entrer dans l'Ombrie et dans les Marches, et surtout dans le royaume de Naples, n'était pas de mon goût.

Pourvu qu'il ne naisse de tout cela rien de nuisible à la cause italienne, voilà ce qu'il importe. La cause est bonne. Le prétexte pour la défendre a peut-être été mauvais, mais le but justifie (*legittima*) le moyen. A Dieu, crois-moi toujours

« Ton très affectionné,  
« D<sup>r</sup> CONNEAU<sup>1</sup>. »

On voit par cette lettre que Napoléon III n'était préoccupé que des protestations de la diplomatie et de l'opinion françaises contre les entreprises de la maison de Savoie en Italie; mais qu'au fond, il ne se souciait nullement d'agir d'une manière énergique, à moins que Cavour ne le compromît trop en proclamant l'entente cordiale entre Paris et Turin. Pour le moment, l'astucieux ministre de Victor-Emmanuel n'en demandait pas davantage. Au surplus, la lettre du docteur Conneau à Arese l'avertissait que, même après les événements d'Ancône et de Naples, il avait, auprès de l'empereur, un ami sûr et influent sur lequel il pouvait toujours compter.

Arese continua d'entretenir une correspondance suivie avec le docteur Conneau, qui l'informait très fréquemment de ce que l'empereur disait et pensait des affaires italiennes, et qui lui donnait des conseils sur le meilleur moyen de vaincre les résistances que la politique italienne pouvait rencontrer aux Tuileries. Les choses en étaient là lorsque Cavour mourut, après une courte mais violente maladie, le 6 juin 1861.

Comte Joseph GRABINSKI.

La fin prochainement.

<sup>1</sup> Le docteur Conneau à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. ix, p. 269, en note.

# DÉCHÉANCE <sup>1</sup>

---

## V

Eloigné des usines et des théâtres, des quartiers industriels et du Paris cher aux étrangers, blanc, paisible, neuf, égayé par les frondaisons des jardins, Auteuil rappelle un peu ces villes d'eau dont s'enorgueillissent la Suisse et les Pyrénées.

Parfois entre les lierres, les ramures des arbres et la dentelle des grilles ouvragées, au-dessus des tapis de gazon et des broderies de fleurs, on devine des habitations d'une fantaisie luxueuse. La brique et la pierre s'y marient, les bois sculptés y encadrent les émaux diaprés, les rideaux de plantes grimpantes et les tentes de coutil rose s'y unissent pour voiler de leur ombre discrète les mystères du foyer. Plus loin, des murs de clôture hauts, tristes, gris, hérissés de verres ou de pointes de fer. Une porte s'y ouvre. Ses vantaux sont massifs. Une croix noire la surmonte, une croix pareille à celle d'un cimetière : c'est l'entrée d'un couvent. Devant cette baie comme sur le seuil du tombeau s'éteignent les affections terrestres, reculent les joies profanes.

L'on était aux derniers jours de mai. Une longue file d'équipages stationnait devant le couvent de l'Incarnation, bien connu des pauvres du quartier. Les chevaux piaffaient ; les roues bruissaient sur la chaussée. Contre l'habitude, des tourières s'empressaient, et le battant doublé de fer s'entr'ouvrait au premier coup de sonnette pour se refermer aussitôt. Il était difficile de se défendre d'une certaine émotion en franchissant cette barrière dressée entre le monde et le monastère, mais à cette impression succédaient comme un apaisement de l'âme, un repos de l'esprit qu'entretenaient l'atmosphère discrète du couvent et les splendeurs mieux appréciées d'une incomparable après-midi de printemps. Sous les cimes ensoleillées, au milieu d'un bois aux sombres profondeurs, s'ouvrait une allée très large où sautillaient des moineaux babillards, où des paons orgueilleux promenaient leur vanité. Ils se dérangeaient à peine devant les jeunes Sœurs converses chargées de conduire les étrangers à la chapelle. Quand l'une d'elles, ce devoir rempli, revenait à

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 août 1896.

son poste, elle échangeait de gais sourires en croisant ses compagnes. Il y avait grande fête au ciel bleu et sur la terre rajeunie, dans les branches où les oiseaux chantaient leurs amours, et dans le couvent où trois postulantes prenaient l'habit.

Et les parents, et les amis invités dès longtemps se hâtaient, traversaient l'esplanade ménagée devant le monastère, longeaient des pelouses, contournaient des massifs de rhododendrons et atteignaient enfin une chapelle qui s'ouvrait sur l'abside de l'église comme une branche de transept. Quelle étrange destinée avait eue cette ancienne salle de théâtre métamorphosée en un sanctuaire chrétien ! Les Amours joufflus, les masques des Bacchantes et des Silènes étaient tombés sous le marteau ; une teinte neutre avait couvert les peintures claires et les ors ; l'autel occupait l'emplacement de la scène, la table de communion avait chassé la rampe, un double rang de stalles s'appliquait aux murs, tandis qu'à la tribune, réservée jadis à l'orchestre, se pressaient des jeunes filles candides comme les voiles où elles s'enveloppaient.

Déjà la chapelle des étrangers se remplissait de femmes en toilette sombre, d'hommes un peu surpris de leur introduction dans le saint gynécée ; les mères, les sœurs, les pères résignés au sacrifice d'un être chéri que l'amour de Dieu leur avait disputé.

Les cloches se turent. Alors une portière suspendue sous la tribune se souleva lentement et démasqua le vestibule où les religieuses s'étaient réunies. Ensemble elles s'avancèrent, glissant sans bruit, sans impulsion apparente sur le parquet poli. En tête marchaient les postulantes qu'aucun vœu n'engageait encore. Un bonnet droit et un voile de percale entouraient leur visage, une pèlerine noire dissimulait la taille et les épaules. C'était un premier sacrifice que revêtir ces ajustements vulgaires et disgracieux.

A leur suite vinrent les novices. Toutes semblaient jolies sous la guimpe, le voile et l'habit violet si grossiers de tissu, mais si beaux de couleur.

Enfin, les professes entrèrent solennelles, semblables à des reines. Beaucoup étaient âgées, mais pas une qui n'eût grand air, parée du manteau de drap blanc ornée d'une croix violette à l'épaule, et dont les plis laissaient sur le sol un long sillage. Et tandis qu'elles gagnaient leurs stalles en psalmodiant, on entendait le cliquetis des rosaires suspendus à leur ceinture et des médailles de bronze à l'effigie de leurs saints préférés.

La portière retomba sous les pas de la mère des novices et de la fondatrice, une femme au regard intelligent, aux yeux vifs en dépit des années. Ni la vue, ni l'attrait, ni la majesté d'un spectacle si rare n'attiraient maintenant l'attention des étrangers. Elle se repor-

tait sur les jeunes femmes qui approchaient de l'autel, les postulantes admises à prendre l'habit.

Elles étaient trois, presque de même taille, mais d'âge et de type bien différent, vêtues de la robe blanche des épousées, couronnées de roses et de fleurs symboliques, parées pour des noces mystiques. Triomphantes par leur beauté, humbles dans leur attitude, elles s'agenouillèrent sur des prie-Dieu. Alors on put les distinguer et les reconnaître.

L'une était une Irlandaise, blonde, à la peau rose, aux yeux d'un bleu lilas, une vierge extatique et charmante que la fondatrice avait recueillie tout enfant. Sur ses bienfaitrices se concentrait son affection ; aux murs et aux bois du couvent se limitait son horizon. Avec bonheur, elle avait quitté l'uniforme des élèves et demandé la pèlerine des postulantes. Puis, sans soupçonner la valeur du sacrifice, elle avait compté les jours qui la séparaient de la prise d'habit. Une robe de linon et un collier de perles fausses prêtées par le monastère était l'unique parure de ses radieux vingt ans.

Auprès d'elle, se tenait une Israélite convertie, une fille aux grands yeux noirs, aux cheveux crépelés et lourds, surchargée de bijoux et de vieux points.

Sur le troisième prie Dieu s'inclinait une femme dont la pâleur et l'aspect sévère contrastaient avec la fraîcheur juvénile de l'une de ses compagnes et avec l'élégance de l'autre.

Deux dames en deuil, agenouillées au premier rang dans la chapelle des étrangers, ne la perdaient pas des yeux.

— Comme Germaine est touchante ! fit M<sup>me</sup> de Rodeloze, en se penchant vers sa voisine.

Celle-ci ne répondit pas.

— A quoi penses-tu ?

Marthe hésita et ses regards attristés semblèrent pénétrer jusqu'à l'âme de M<sup>lle</sup> de Deyme.

— Elle a l'air bien malheureux, dit-elle enfin.

— Mais jamais choix ne fut plus libre, jamais vocation ne fut plus sincère !

Marthe n'insista pas, connaissant le prix de la discrétion et de la réserve. Elle n'était plus cette petite paysanne du Roussillon, si charmante sous sa coiffe de valenciennes, mais une créature très belle dont les vêtements de deuil mettaient en relief les lignes pures et le teint d'ivoire mat, à peine rosé.

Redoutant pour sa protégée l'attention trop marquée des hommes qui venaient chez elle, M<sup>me</sup> de l'Espinet avait mis à exécution son projet, lui avait fait abandonner son costume catalan et l'avait engagée à rentrer dans le moule banal où se confondent les femmes

de petite condition. Elle avait obéi, comprenant que la curiosité mettait son secret en péril. Peu de mois après, la douairière mourait à la suite d'une courte maladie. Ce fut un grand chagrin pour Marthe, privée d'appui, seule au monde, accablée par son infortune. M<sup>me</sup> de Rodeloze fut touchée de cette douleur si vraie, si profonde, en si parfait accord avec la sienne. Et comme Marthe se lamentait, elle lui proposa de la garder auprès d'elle. Ainsi s'accomplirait un dernier vœu de la douairière. Marthe accepta. En quittant Toulouse, elle s'éloignait encore du pays natal où elle avait tant souffert. Puis, à Paris, elle se perdrait dans la foule, elle n'aurait plus à redouter son indigne mari. Dès cette époque, elle fut investie d'une sorte d'intendance sur l'hôtel de Rodeloze. A elle de disposer avec goût les fleurs dans les salons, d'écrire aux fournisseurs, de vérifier les comptes, de veiller, pendant les réceptions, au bien-être de chacun des invités. Intelligente, distinguée, ayant reçu, dans un petit couvent d'Elne, les premiers éléments d'une bonne éducation, et surtout guidée par un instinct très sûr et très vif des convenances, elle réussit à souhait dans ce rôle délicat.

Ravie d'avoir auprès d'elle un être si parfait, M<sup>me</sup> de Rodeloze s'éprit de l'aimable créature dont elle s'était d'abord chargée par respect filial. Elle se plut à la parer, s'occupa elle-même de ses toilettes, cultiva sa belle voix, prit plaisir à compléter la transformation commencée par M<sup>me</sup> de l'Espinet. Marthe se laissa faire, passive, résignée à subir toutes les fantaisies, désireuse de montrer sa reconnaissance. Certes, elle eût mieux aimé vivre plus retirée, rester avec ses souvenirs et son chagrin dans sa petite chambre, sous les combles, mais elle avait craint de déplaire ou de paraître ingrate. Du reste, elle avait gagné beaucoup dans la compagnie des hommes qui fréquentaient chez M<sup>me</sup> de Rodeloze, sans rien perdre de cette réserve calme et sereine qui la défendait contre les hommages et sans éveiller la jalousie ombrageuse de sa maîtresse.

Les ecclésiastiques en surplus entraient dans la chapelle.

— Il me semble reconnaître Jean de Deyme, fit la baronne. Est-ce lui?

— Oui, madame.

Il rayonnait entre les vieux prêtres qui l'entouraient, les dépassant de la tête, sa belle carnation de blond tranchant sur le teint blafard de leurs visages ridés. Dans un retour vers son triste passé, Marthe comparait cet apôtre à l'homme vil dont elle avait été la victime, et l'indignité de l'un rendait, par contraste, l'auréole de l'autre plus lumineuse encore.

— Quelle idée de se placer dans le sanctuaire! reprit Clotilde à voix basse. J'espérais qu'il viendrait retrouver les amis de sa sœur...

Après la cérémonie, tu tâcheras de le joindre et de me l'amener.

— Mais il ne me connaît pas..., jamais je n'oserai l'aborder...

— Voilà bien ta timidité incorrigible! Un homme reconnaît toujours une jolie femme.

L'officiant entra à son tour, précédé de nombreux acolytes, Jadis, il avait contribué à la fondation de l'ordre et restait, en dépit de son grand âge, l'aumônier du couvent et le conseiller de la fondatrice. N'eussent été les lunettes bleues posées devant ses yeux fatigués, on l'eût pris pour un de ces moines studieux, actifs et volontaires, qui ont laissé leur image sous les arcs des églises gothiques, construites de leurs mains. Le corps osseux, taillé à coups de serpe, mais un esprit puissant, une âme saine, un cœur vaillant. Les vêpres furent chantées et suivies des complies, psalmodiées à la hâte. La véritable cérémonie allait commencer : le don de trois existences, l'offrande de trois hosties immaculées.

Dans une exhortation brève et naïve, qu'il répétait à chaque prise d'habit, l'aumônier dépeignit le bonheur de quitter le monde ingrat, pervers et méchant, pour embrasser la vie religieuse et se consacrer à un époux infiniment doux, aimable et bon. Il appela les grâces et les bénédictions du Seigneur sur les saintes filles agnouillées au pied de l'autel. Quand il se tut, la fondatrice et la Mère des novices, quittant leur stalle, s'approchèrent. Elles s'étaient arrêtées et tendaient à l'officiant une feuille de velin. Et lui :

— Rose O'Morog, que demandez-vous?

— Je demande à prendre l'habit de l'ordre de l'Incarnation et à suivre la règle de saint Augustin.

— Judith Kahn, que demandez-vous?

— Je demande à prendre l'habit de l'ordre de l'Incarnation et à suivre la règle de saint Augustin.

— Germaine de Deyme, que demandez-vous?

— Je demande à prendre l'habit de l'ordre de l'Incarnation et à suivre la règle de saint Augustin.

Les mains un peu tremblantes des deux vieilles religieuses se tendirent vers les fronts inclinés, soulevèrent les couronnes fleuries, détachèrent une mèche de cheveux et la présentèrent aux ciseaux que le prêtre tenait entre ses doigts. Et dans le plateau de vermeil tombèrent tour à tour les boucles blondes de l'enfant d'Érin, les ondes brunes de la fille d'Israël et les cheveux subitement blanchis de la descendante des peux.

Maintenant elles se dépouillaient de leurs parures. Elles détachaient les bracelets enroulés à leurs poignets; elles dénouaient leurs colliers; elles sortaient les bagues enfilées à leurs doigts et offraient ces joyaux à la communauté où elles entraient. Germaine

n'avait pas un bijou, dédaigneuse des perles fausses prêtées à la jeune Irlandaise, trop scrupuleuse pour détourner un souvenir réservé aux frères qui perpétueraient la famille de Deyme. Mais une couronne de roses pâles entourait son front. Alors, avec un sourire d'exquise bonté, la fondatrice en détacha un bouton entr'ouvert et le mit au-dessus des perles et des diamants.

Et Germaine la regardait, cette fleur décolorée, moins blanche que ses joues.

Ah ! ces cheveux coupés par une main inflexible et cette fleur détachée de sa couronne symbolisaient bien le renoncement au bonheur un instant entrevu. Elle s'était montrée vaillante quand un amour impossible s'était tourné contre elle pour lui broyer le cœur. Seulement elle n'avait pas eu le courage de rester dans le monde, d'y mener cette existence solitaire qui était la sienne depuis le départ de son frère. Éclairée un instant par une joyeuse lumière, retombée dans les ténèbres, elle serait devenue plus triste et plus désolée chaque jour. La vie religieuse donnerait une direction à son esprit désemparé, aurait un but utile, l'éloignerait encore de Frédéric.

Au lendemain de la rupture qui s'était imposée, elle avait communiqué sa décision à Jean. Et il l'avait encouragée, aimant pour elle ces occupations pieuses qui donneraient un aliment à son activité.

Il lui conseilla d'entrer au couvent de l'Incarnation. La règle fort douce convenait à une femme déçue et malheureuse. Son intelligence s'emploierait avec fruit à l'éducation de la jeunesse. Indifférente depuis qu'elle était résolue à quitter le monde, elle suivit cet avis. Décidée au sacrifice, la forme de l'immolation lui importait peu. D'ailleurs, la mort de M<sup>me</sup> de L'Espinete avait rompu le dernier lien qui la retenait à Toulouse.

La supérieure, une femme d'expérience, comprit sans peine que la vocation de M<sup>lle</sup> de Deyme n'était pas spontanée. Mais pleine de cœur, flattée dans son amour-propre, elle accueillit sa nouvelle fille avec une grâce parfaite et sut panser la blessure de cette martyre du devoir et de la foi. Au lieu de confiner Germaine à la chapelle et de l'astreindre à de longs exercices de piété, elle lui confia la surveillance d'une classe. Et tout de suite des liens très doux enlacèrent à son insu la sainte fille. Les jours de congé, si chers aux élèves de Paris, semblaient bien longs et bien moroses aux provinciales et aux étrangères. Contraintes de rester au couvent, ces déshéritées se plaignaient moins de leur sort quand elles avaient pour gardienne M<sup>me</sup> Marie-Germaine. Suspendues à ses bras, accrochées aux plis de sa robe, elles allaient très loin, sous des

marronniers séculaires, en un pré où paissaient des vaches laitières, où l'on perdait de vue les toits d'ardoise du couvent, où ne parvenait même pas le son de la cloche. On goûtait sur l'herbe, et les heures passaient en écoutant les légendes que disait si bien la chère maîtresse. Du commun accord de ces enfants attristés et de cette femme blessée au cœur naissait une intimité pleine de charme.

La supérieure ne devait pas imposer un long postulat à une personne aussi pieuse et d'un esprit aussi élevé. En recevant, au bout de quatre mois, la permission de prendre l'habit, Germaine n'éprouva ni joie ni chagrin. Elle resta calme, maîtresse d'elle-même. N'était-ce point le dénouement inévitable d'un sacrifice accepté? L'heure avait sonné. Et maintenant, dans sa robe blanche, une émotion soudaine s'emparait d'elle, la bouleversait, navrait son cœur meurtri. Pourquoi ces fleurs, ces lumières, ces chants de fête, ces amis venus pour la mettre au tombeau? Cette robe blanche! Elle eût voulu la porter auprès de Frédéric, appuyée sur son bras!

Alors, en révolte contre son destin, accablée de regrets, désespérant de l'avenir, elle cacha son visage entre ses mains jointes et se prit à pleurer. Sa défaillance fut passagère, elle se sentait sous le regard de Jean et ne voulait pas qu'il souffrit de sa souffrance, lui qui n'avait point mérité la douleur par un entraînement imprudent. Energique, elle refoula ses larmes et redressa la tête.

Mais le contre-coup de la tempête déchaînée dans son âme avait frappé son frère, éveillé en lui une anxiété. Jusqu'à cette époque, le cœur de Jean était resté très chaste sous le regard pénétrant d'une sœur, très pur sous la surveillance de ses guides. Pendant des années, ses élans mystiques avaient étouffé les appels de la jeunesse; il avait cru trouver le bonheur parfait dans la vie de lutte et de combat. Un labeur assidu, opiniâtre, avait absorbé ses forces physiques comme il accaparait ses facultés intellectuelles. Il avait eu des triomphes oratoires sans précédents et avait connu la douceur d'une adulation méritée. La gloire lui avait rempli le cœur; sans en connaître le péril, il l'avait aimée, il s'en était délecté.

Quelques mois auparavant, le projet de mariage de Germaine et de Frédéric, leur amour si simple, jetaient en lui un premier étonnement, éveillaient un premier regret. A leur douleur, il avait mesuré l'immensité du sacrifice que sa sévérité leur imposait. Il avait eu peur de l'isolement quand sa sœur avait offert à un autre une part de cette affection qu'il accaparait. L'unique but de la vie ne serait-il pas le travail récompensé par le succès? Ne trouverait-on pas la félicité dans la satisfaction d'une légitime et noble ambition? Le cœur aussi voulait être écouté; impérieusement il élevait

la voix et prétendait diriger le concert harmonieux et doux que chantait le bonheur. Et peu à peu, il s'était opéré chez lui un étrange revirement.

Arrivé au faite, il s'étonnait de l'avoir atteint si vite. Il éprouvait une sorte de lassitude compliquée de doute et d'hésitation. Désormais, comment se surpasserait-il? Que dirait-il qu'il n'eût déjà dit?... Son horizon se bornait, sa vue se limitait. Son imagination ardente ne se contentait plus de la science et de la renommée acquises. Il tendait à s'élever encore et il sentait la vanité de ses efforts, il ne risquait que de descendre. Maintenant, devant ces femmes jeunes et belles agenouillées au pied de l'autel, vêtues de la robe des épousées, il se troublait, il ressentait un nouveau doute. Il comprenait encore la décision de Germaine. En elle, il voyait une mère plutôt qu'une femme. Ensuite, elle était meurtrie, déçue, elle aimait un hérétique; elle touchait d'ailleurs à un moment où il est plus facile de renoncer à un amour imprudent que de former d'autres liens. Mais pourquoi cette blonde enfant, cette brune jeune fille, s'offraient-elles en holocauste? L'une avait la fortune, toutes deux étaient belles. Elles se trompaient, sans doute, elles s'égarèrent, ces vierges ignorantes si bien faites pour attirer l'amour et donner le bonheur. Il pleurait sur elles, il était obsédé par ces unions mystiques bénies sous ses yeux. Lui-même n'avait-il pas enfreint la loi qui ordonne aux enfants des hommes de croître et de multiplier? Il pourrait être aimé comme Frédéric. Il avait la jeunesse, le talent; il commandait aux intelligences les plus hautes. Pourquoi ne connaîtrait-il pas l'amour conjugal, pourquoi ne goûterait-il pas les joies de la paternité au lieu de s'oublier pour le bien des autres, de se sacrifier à la défense d'une cause difficile? Pourquoi n'était-il pas agenouillé auprès de ces jeunes femmes, pourquoi la Providence ne les avait-elle pas rapprochés? Alors, dans un rapide examen de conscience, il eut le sentiment d'une défaillance, il s'étonna d'avoir écouté un esprit pervers avec tant de complaisance. Et, repris de piété, retrouvant sa ferveur, il implora le secours de celui qui avait connu la tentation.

Dans le chœur, la cérémonie continuait. L'aumônier bénit trois voiles, trois guimpes, trois robes réunies dans une corbeille, auprès des bréviaires et des rosaires. Le couvent les donnait en échange de boucles de cheveux, des bijoux et des fleurs.

L'instant venait de quitter la livrée du monde. Sur un signe, les novices se levèrent, et, la coiffure défaits, se dirigèrent vers la sacristie. Là, derrière ces murs, jadis témoins de spectacles profanes, les cheveux coupés jonchèrent le sol, les robes blanches tombèrent, rejetées, la grossière chemise raide comme un cilice et

l'habit de serge cachèrent sous leurs plis épais les formes féminines des vierges immolées.

Elles avaient regagné la chapelle sous le regard attristé de leurs parents qui pleuraient de les avoir perdues. Elles nouaient à leur ceinture la cordelière de pénitence; elles acceptaient le rosaire, elles recevaient le bréviaire. Puis, ce fut le baiser de paix donné de stalle en stalle à chaque sœur, et le prosternement, la face contre terre, pendant que l'on disait les litanies des Saints et que, mortes à la vie du monde, elles restaient gisantes sur le sol comme sur le tombeau de leur jeunesse et de leur beauté.

Dans la tribune des pensionnaires, on chuchotait derrière les voiles, en se cachant de la sœur surveillante. Les anciennes racontaient aux nouvelles d'étranges légendes. Dans quelques mois, quand viendrait l'heure de la profession et des vœux perpétuels, M<sup>me</sup> Marie-Germaine et ses compagnes s'étendraient de nouveau sur le sol; on les couvrirait du drap des trépassés; on chanterait le *De Profundis*. Et l'hymne achevée, si l'une d'elles ne se relevait pas, c'est qu'elle aurait échangé le séjour d'ici-bas contre l'éternelle demeure où régne le Seigneur.

Les novices avaient pris possession de leur stalle. Les assistants, fatigués par la cérémonie, brisés d'émotion, s'affaissaient sur leurs chaises. Les sacristines allumaient les cierges et disposaient l'autel pour le salut solennel. Soudain, une rumeur se fit entendre près de l'harmonium, parmi les chanteuses. Quand le silence fut rétabli, une jeune sœur, affairée comme une ambassadrice, remonta jusqu'à la chapelle des étrangers, chercha du regard M<sup>me</sup> de Rodeloze et, s'étant approchée, lui adressa quelques mots à voix basse.

— Mais oui..., très volontiers, ma sœur.

Et, à son tour, elle se pencha vers Marthe.

— Ceci te concerne, ma chère. Une élève devait chanter l'*O Salutaris*; elle vient de s'évanouir. Personne au pensionnat ne peut la remplacer. M<sup>me</sup> de Deyme a pensé à toi.

— Chanter devant une pareille assistance! fit Marthe d'un air épouvanté.

— Tu ne peux refuser.

— Mais...

— Ne crains rien, tu as fait beaucoup de progrès cet hiver.

Et, tout bas, avec un sourire encourageant :

— Je prétends me parer de ton talent.

— Mademoiselle, Dieu vous tiendra compte de votre bonne volonté, ajouta la religieuse.

Marthe jeta un regard sur Jean de Deyme plongé, semblait-il, dans une méditation profonde. Et, cessant de s'excuser, gracieuse et

souple dans sa robe de deuil, elle suivit la religieuse. A son passage, le frère de Germaine dut se ranger contre ses voisins; il releva la tête, mais il n'eut pas le temps de reconnaître dans cette belle personne la protégée de M<sup>me</sup> de L'Espinet qu'il avait pourtant remarquée l'hiver précédent.

Cependant la jeune femme avait atteint l'harmonium. Après une phrase simple et naïve comme le prélude d'un cantique très ancien, la voix de Marthe s'éleva, d'abord un peu faible, bientôt plus ample, portant jusqu'au fond de la nef ses sonorités fraîches et pures. Ces accents si doux et si pénétrants éveillaient dans la mémoire de Jean des souvenirs confus. Il s'efforça de voir la chanteuse, de distinguer ses traits, mais elle se perdait dans l'ombre de la tribune, parmi les chœurs des jeunes filles. Alors il s'abandonna au charme de cette voix de femme, il connut une extase délicieuse, des sensations exquis. Un séraphin était-il descendu sur la terre pour parler à son cœur et faire entendre une prière du paradis?

Et c'était aussi parmi les fidèles un ravissement, un oubli de la fatigue, une immobilité causée par l'admiration. Lorsque Marthe se tut, l'officiant entonna le *Tantum ergo*, l'encens emplît la chapelle de sa fumée odorante, et dans le silence qui succéda aux chants liturgiques, l'ostensoir s'éleva au-dessus des fronts qui s'inclinaient.

La cérémonie était achevée et la chapelle se vidait.

Dans la tribune des pensionnaires grondait le bruit des enfants pressées de courir à la récréation. Réunis à la sacristie, les ecclésiastiques se saluaient et se congratulaient.

— Je vous remercie, mon cher Père. Vos encouragements auront fait du bien à ma sœur, dit Jean en aidant l'aumônier à dépouiller sa lourde chape d'or.

Un sourire doux et bon éclaira le masque rude du vieux prêtre.

— J'ai donné une grande preuve d'humilité en parlant devant vous...

L'arrivée d'une sœur converse l'interrompt : une légère collation attendait ces messieurs au parloir de Notre Mère; les novices et leurs parents y étaient réunis déjà.

Quand Jean de Deyme, suivi de l'aumônier, entra dans cette pièce spacieuse, ouverte sur le parc, les regards attentifs et curieux se portèrent aussitôt sur lui. En général, les hommes célèbres répondent peu à l'idéal de leurs admirateurs; celui-ci incarnait tous les rêves.

Il s'était dirigé vers Germaine :

— Ma sœur..., dit-il d'une voix vibrante.

Et il y avait dans son accent comme une prière, comme une excuse.

Obéissant à une impulsion irrésistible, M<sup>lle</sup> de Deyme avait noué ses mains à celles de son frère et leur langage muet fut bien compris. Elles avouaient les tortures subies, mais elles disaient que la croyante acceptait le sacrifice. Le calice amer se présenterait-il encore qu'elle le viderait sans hésitation ni faiblesse.

Quand ils furent maîtres de leur émotion, ils se virent observés et rougirent. Confuse, Germaine cherchait une diversion.

— Eh, quoi! Jean, tu n'as pas encore remercié M<sup>me</sup> de Rodeloze qui a bien voulu représenter aujourd'hui notre famille!

Il s'inclina profondément et prononça une formule banale de politesse.

— Votre frère est oublieux, ma chère, dit celle-ci piquée de cette indifférence. Nos familles se sont toujours aimées; cet hiver encore, nous nous sommes revus à Toulouse, et voici qu'il ne me reconnaît même pas.

— Oh! madame, que vous me jugez mal! continua-t-il sur le même ton.

Mais à la vue de Marthe que chacun félicitait, Jean eut un mouvement de surprise et il s'avança, montrant un empressement marqué. Il avait reconnu la protégée de M<sup>me</sup> de L'Espinet. Elle était charmante, l'automne dernier, sous sa coiffe catalane, et s'il l'avait remarquée pour la simplicité de ses vêtements, ses yeux s'étaient reportés sur elle, attirés par la candeur du visage, la pureté des traits, l'intelligence du regard. C'était bien elle, différente mais peut-être embellie depuis sa transformation; c'était bien sa voix dont le timbre harmonieux était resté dans sa mémoire depuis qu'il l'avait entendu deux ou trois fois chez M<sup>me</sup> de L'Espinet. Malgré sa timidité naturelle ou sa réserve entretenue par son éducation, ses croyances et la contrainte prolongée où il vivait, il ne put taire son impression :

— O mademoiselle, vous m'avez ému jusqu'au fond de l'âme!

La tête basse, elle se taisait, recueillant ces éloges comme les perles d'une rosée délicieuse.

— Quels ont été vos maîtres? reprit-il avec intérêt,

— Les sœurs de Nevers, chez qui j'ai passé quelques années, répondit-elle en relevant ses paupières et en attachant sur lui son regard si clair et si doux; et puis M<sup>me</sup> de Rodeloze, qui a bien voulu m'apprendre quelques vieilles chansons. A cela se bornent mes études musicales.

— Mon admiration redouble.

A regret, il dut s'effacer devant la fondatrice.

— La communauté vous remercie du service que vous lui avez rendu avec tant de bonne grâce, mademoiselle. Sans vous, une

cérémonie que nous voulions belle entre toutes, — ici elle eut un sourire à l'adresse de Germaine, — eût été bien triste.

— Je suis enorgueillie de vos éloges, madame, mais je ne les mérite guère : l'émotion m'étreignait.

— L'émotion divine qui se communiquait à la voix des prophétesses ! répliqua Jean.

Et en lui parlant, il ne se lassait pas de la contempler. Il regardait ses bandeaux soyeux, il admirait son pur visage et son corps svelte, amaigri par le chagrin qu'elle avait éprouvé à la mort de M<sup>me</sup> de L'Espinet. Elle lui apparaissait très belle, très virginale, désirable comme un trésor ignoré jusque-là, soudainement offert à son admiration.

Les invités saluaient la supérieure et s'apprétaient à se retirer. M<sup>me</sup> de Rodeloze avait serré Germaine sur son cœur. Et, sincère en ses paroles, se rappelant les tristesses et les déboires de sa vie conjugale :

— Vous avez choisi la meilleure part, chère.

Elle ne se doutait guère du regret poignant qu'elle réveillait chez son amie, tant le secret de Germaine avait été bien gardé.

— Merci de m'avoir sacrifié cette après-midi, ma chère Clotilde, reprit M<sup>me</sup> de Deyme, évitant une réponse directe. Et vous, Marthe, que de grâces je vous dois. Vous reviendrez, n'est-ce pas ? Nous vous entendrons encore ?

— Certainement, fit Clotilde. Ma mère affectionnait cette enfant, et de mon côté je ne puis plus me passer d'elle.

Debout, prête à partir, M<sup>me</sup> de Rodeloze hésitait dans son désir d'attirer chez elle l'orateur célèbre, le champion attitré de la monarchie et de la religion ; elle craignait de se montrer ou trop froide ou trop empressée, de le perdre par un excès de réserve ou de l'effaroucher par une trop grande insistance. Viendrait-il avec plaisir dans un salon connu pour son esprit libéral où se groupaient des hommes d'opinions très diverses, si différentes des siennes ? Elle en doutait. L'insuccès de ses premières avances, l'automne dernier, n'était pas pour l'encourager. Pourtant elle se rapprocha de lui :

— Ne me ferez-vous jamais la joie de m'apporter des nouvelles de Germaine ?

Il eut un rayonnement de tout le visage. Sans en chercher la cause, elle reprit :

— Le grand deuil a fermé pour quelque temps mon salon, mais j'ai gardé pour mes amis un petit coin très intime. Venez me voir.

— Vous prévenez mon désir, fit-il avec chaleur. A bientôt, puisque vous le permettez.

Et tandis qu'elle sortait, il s'inclina respectueusement devant Marthe.

## VI

Pour la première fois, Jean de Deyme s'était aperçu de son isolement quand Germaine lui avait avoué ses projets de mariage. Brusquement il avait envié un bonheur inconnu, il avait eu le sentiment des joies promises au foyer que garde une épouse aimée. Et voici que, dans cette chapelle de l'Incarnation, imprégnée du parfum des fleurs et de l'encens, ses regrets lui étaient remontés au cœur, des aspirations jusque-là mal définies avaient pris une forme précise. Ses pensées, arrêtées d'abord sur les compagnes de sa sœur, s'en étaient détournées pour se porter sur Marthe et s'attacher à elle obstinément. Il se sentait attiré par la protégée de M<sup>me</sup> de Rodeloze, il était poursuivi par son image, et tandis que, dans sa mémoire fidèle, vibrait encore sa voix charmeresse, il la revoyait avec une netteté singulière. Pas une nuance du visage, pas un reflet des cheveux, pas un pli de sa robe, ne lui échappaient. Qui était-elle? Une fille des champs, pensait-il, ennoblie par son instinct de toutes les grâces, parée de toutes les séductions. Que souhaitait-il? Seulement la voir, la mieux connaître, lui parler, lui faire agréer de respectueux hommages.

S'il eut d'autres désirs, il ne s'y arrêta pas et s'efforça de les éloigner de son esprit. En le quittant, M<sup>me</sup> de Rodeloze l'avait engagé à venir chez elle; son insistance lui avait même arraché une promesse. Devait-il la tenir? Son cœur l'y engageait, sa raison et sa droiture l'en détournaient. C'était un mauvais milieu que celui de la baronne pour un homme de son parti. Sa foi religieuse, ses convictions monarchiques s'y heurteraient peut-être à des railleries et à un scepticisme blessant. Il souffrirait dans le voisinage des incrédules dont il avait jusque-là redouté le contact. Et comme ses désirs l'emportaient sur les objections de sa sagesse, il connut une véritable maladie d'âme; le trouble le gagna, jetant une distraction dans ses prières, le détournant de ses études, rendant vains ses efforts pour se dominer. La vision de Marthe, s'interposant entre lui et ses travaux, le poursuivait au milieu des débats parlementaires dont il se désintéressait en dépit de leur gravité. Les gens, les choses, les événements, passaient devant lui sans prendre un sens, sans retenir son attention. La crise éclatait, d'autant plus soudaine qu'elle était tardive. La lutte des scrupules contre l'amour naissant dura quelques jours, quelques jours où il s'abandonna, se reprit, se disputa. L'heure de la défaite sonna : il était décidé à se rendre chez M<sup>me</sup> de Rodeloze, dans l'espoir de retrouver Marthe, de la revoir, de lui parler s'il l'osait, si l'occasion se présentait favorable.

Alors il voulut gagner devant sa conscience une mauvaise cause et se prouver à lui-même l'innocence de ses intentions, la droiture de ses pensées. Quelle faute commettrait-il en fréquentant une maison où l'invitait une femme de son monde, unie à sa famille par les liens d'une très ancienne affection? Ses craintes étaient exagérées, déraisonnables. S'il rencontrait Marthe souvent, il s'habituerait à sa beauté, il penserait moins à elle. L'obstacle surexcitait son imagination, irritait ses désirs. Ils se calmeraient dès qu'il l'aurait levé. Pourtant, en dépit de ces sophismes, il devinait un péril, car, au lieu de parler à Germaine de la visite qu'il projetait, il en garda le secret.

Un soir, vers les quatre heures, il prit le chemin de l'hôtel de Rodeloze, situé dans le quartier paisible qui avoisine l'hôtel des Invalides, à l'extrémité de la rue de Varennes. Arrivé devant la porte, il passa sans s'arrêter, content déjà de connaître cette demeure où il souhaitait et craignait de pénétrer. Dans ce premier éveil de ses sentiments, il gardait la naïveté et l'émotion d'un enfant.

Le lendemain, comme il revenait et suivait le même itinéraire, une voiture le devança et s'arrêta devant l'hôtel. Un homme en descendit, alerte malgré son âge. Jean reconnut un député dont les attaques contre la religion avaient fort ému le monde chrétien, quelques années plus tôt. Il siégeait au centre gauche. Le trottoir était étroit; Jean se rangea. Et tandis que la porte s'ouvrait, ses yeux curieux plongèrent à l'intérieur de la cour. Son collègue crut à une rencontre fortuite et, à son tour, il s'effaça. Jean fit un pas en arrière, retenu par une dernière protestation de sa conscience. Le vieillard s'aperçut de son hésitation. Le baron de Deyme craignait-il de paraître en sa compagnie?

— J'ai le privilège des ans, monsieur. Vous me le rappelez.

A son tour, Jean franchit la porte. S'il se retirait, M<sup>me</sup> de Rodeloze serait informée de ses hésitations et ne les comprendrait pas ou lui en saurait mauvais gré. Il traversa la cour, suivit un vestibule et entra dans un vaste salon dont les trois fenêtres ouvraient sur une pelouse d'un vert éblouissant. Accrochés aux panneaux, il retrouvait des portraits bien connus : les chevaliers, les héros et les déesses qui ornaient jadis l'hôtel de M<sup>me</sup> de L'Espinet. Une bergère vide au coin de la cheminée semblait attendre la douairière absente. Le passé revivait et se reliait au présent sans heurt et sans lacune.

Le salon était désert, mais on causait dans la pièce voisine. Parmi les voix, Jean reconnut celle de Marthe. Alors son cœur battit et la sagesse cessa de protester. Il était entré.

Tout de suite, ses regards allèrent à la jeune femme. Elle était

debout, délicieuse dans sa robe blanche nouée à la ceinture par un large ruban de satin gris, tandis que M<sup>me</sup> de Rodeloze, nonchalamment allongée, les épaules soutenues par un monceau de coussins, l'air dolent, abandonnait sa main au baiser des fidèles qui entraient.

— Enfin, vous voilà, mon cher Landser!... Vous êtes en retard... Nous commençons à nous inquiéter, ces messieurs et moi.

— Quelle joie d'être ainsi attendu!... Mille excuses, baronne. Un simple contretemps... Nous avons une vacance à l'Académie, et je recevais un candidat.

— Je gage qu'il vantait vos travaux?

— Mais il parlait physiologie comme un chimiste. Je ne lui donnerai pas ma voix.

— Que lui avez-vous répondu?

— De bonnes paroles... Il est parti content.

— Mon enfant, dit la baronne en s'adressant à sa protégée, tu ne t'occupes pas de M. Landser.

La jeune femme avança un fauteuil. Le savant s'y assit et démasqua Jean demeuré un peu en arrière.

A sa vue, M<sup>me</sup> de Rodeloze, se dégageant des coussins, s'élança, radieuse, vers le visiteur. Il la salua, s'informa de sa santé et se dirigea vers Marthe. Il attendait qu'elle lui tendît la main, elle se contenta de répondre à son hommage par une inclination timide. Il espérait une parole de bienvenue; elle se tut et demeura silencieuse, les yeux baissés. Pourtant, l'expression heureuse répandue sur son visage, le sourire très doux errant sur sa lèvre, firent évanouir ses derniers scrupules.

Surpris de l'empressement de M<sup>me</sup> de Rodeloze, les causeurs se tournèrent, jaloux déjà, vers le nouveau venu. Une présentation en forme calma leurs susceptibilités.

— Le baron de Deyme, mon ami.

Ils s'inclinèrent.

— M. Faverge, de l'Académie française... Je ne vous nomme pas M. Landser, vous êtes collègues à la Chambre et devez vous connaître.

— Le baron de Deyme et moi nous sommes salués pour la première fois en entrant chez vous, et, pour ma part, je suis ravi de cette rencontre.

Jean répondit mal à cette avance. En face de l'ennemi déclaré de sa foi, il avait éprouvé une répulsion qu'il ne pouvait dominer, répulsion d'autant plus vive qu'il considérait Landser comme un transfuge.

Pauvre, sans appui, mais doué d'une intelligence déliée et d'un esprit précoce, Landser, dans son enfance, avait été recueilli par

charité, placé dans une institution luthérienne d'une petite ville de Saxe et destiné au ministère. Avec passion, il s'était adonné à l'exégèse. Et, là où tant d'autres trouvent des arguments pour étayer leur foi, il n'avait rencontré que des raisons pour la détruire. Alors, s'apercevant qu'il s'avavançait dans un chemin sans issue, il ferma la Bible et ouvrit le grand livre de la nature. La réputation de Claude Bernard l'attirait; il vint en France, perdit avec quelque fracas la nationalité allemande et occupa bientôt une place privilégiée parmi les disciples du maître. Désormais, sa voie était tracée. Il mit au service de la physiologie une érudition considérable, un esprit éminent mais faussé dès sa jeunesse par des études mal engagées. Il écrivait dans une belle langue mêlée de termes philosophiques et scientifiques, mais il n'avait pas le don de la parole. La Sorbonne l'accueillit, l'Académie des sciences lui ouvrit ses portes et la République, appréciant l'appui de son incrédulité, le combla d'honneurs et de gros traitements.

Maintenant, vieilli, Landser revenait aux études de sa jeunesse, désertait son laboratoire, et quand on parlait encore de lui comme savant, c'était pour annoncer que, d'après ses dernières recherches, les oiseaux avaient des cervelles de mammifères, et qu'il fallait chercher nos véritables ancêtres chez l'autruche et le casoar. Le singe était déchu de ses droits. Ce fut un immense soulagement pour l'humanité pensante. Mais, si le physiologiste avait abdiqué, le philosophe employait sa grande intelligence, ses qualités rares d'écrivain et son incontestable science dans une lutte sans merci contre l'âme, contre Dieu, devenu son ennemi personnel. Il confondait dans un même anathème les héros bibliques et tous ceux qui, de près ou de loin, avaient senti une aspiration céleste. Jeanne d'Arc, ce *vilain garçon enjuponné*, avait le don d'exciter sa verve. Au demeurant, un sectaire, un inquisiteur au rebours, partial aux incrédules zélés, acquis aux sceptiques, sans justice ni pitié pour les gens convaincus de spiritualisme. Ne pouvant allumer des bûchers et les y faire monter, il les traitait d'esprits bornés, d'intelligences étroites. Hors de son Église point de sagesse, point de talent, point de succès.

Alors que son existence laborieuse et chaste protestait contre les passions viles et les plaisirs grossiers, il en était même venu à se complaire dans des peintures inquiétantes, à célébrer les plaisirs sensuels, à prôner les amours charnels comme les seules fins de la vie, bafouant ainsi les vertus que sanctifiait la religion.

Il lui restait à briguer les suffrages populaires. Il l'essaya et réussit sans pouvoir jamais conquérir une situation prépondérante au Parlement. Les foules aiment les hommes d'action, et son influence

s'exerçait seulement sur quelques esprits subtils ; elles écoutent les rhéteurs, mais ne suivent pas les critiques ; elles acclament qui les entraîne et dédaignent qui les paralyse. Puis, on ne le sentait ni tout à fait sincère, ni confiant en lui-même. Longtemps, il ambitionna un ministère quelconque. Une combinaison faillit l'y amener ; elle échoua. Il eut beaucoup de peine à s'en consoler. Il lui eût plu de se dévouer au bonheur de l'humanité.

Comment Landser, cet athée honni des gens respectueux de la religion, avait-il pénétré dans une maison aristocratique ? M<sup>me</sup> de Rodeloze l'avait rencontré dans un salon académique et s'était engouée de lui parce qu'il était célèbre, spirituel, paradoxal à ses heures, moins violent dans les milieux élégants qu'au fond de son cabinet. L'hiver suivant, elle l'invitait à dîner. Le cachet armorié flatta les instincts du paysan saxon ; le papier avait un parfum exquis ; le souvenir de M<sup>me</sup> de Rodeloze était agréable. Il se rendit à l'appel. Un luxe de bon aloi, les attentions d'une maîtresse de maison accomplie, le captivèrent.

Personne n'avait, comme sa belle amie, le tact de placer chacun à son rang et de mettre en évidence les qualités de ses invités. Autoritaire sous une apparence nonchalante, elle savait calmer à temps les luttes d'amour-propre engagées entre ses fidèles, distribuer à propos la louange et les hommages dont les hommes de mérite sont parfois aussi friands que les sots. Il appréciait en épicurien les canapés du salon ; il se plaisait entre ces bronzes florentins, ces triptyques d'ivoire, ces émaux de la Renaissance disposés avec l'art qui consiste à éviter le désordre des boudoirs et la raideur solennelle des appartements d'apparat. Il n'aimait les fleurs qu'au jardin, et, justement, M<sup>me</sup> de Rodeloze n'admettait auprès d'elle que quelques orchidées discrètes de coloris et de parfum. C'eût été miracle si, adulé, bercé, admiré, il ne fût pas devenu l'un des fidèles de la maison.

Si tout le charmait dans cette demeure, il ne plut guère à ceux qui la fréquentaient. D'abord, ils le considérèrent comme un objet d'étude offert à leur curiosité et livré à leurs observations malignes. Quand ils le virent assidu, bien installé au cœur de la place, ils présentèrent de timides remontrances, ils en vinrent aux plaintes et aux reproches. Fort irrévérencieuse, Clotilde répondit en riant que la physiologie l'amusait. De fait, si cet amusement lui coûta quelques amis, il ne nuisit pas à l'agrément de son salon, reconnu désormais comme un centre intellectuel. D'ailleurs, Landser avait eu souci de remplir les vides que causait sa présence. Ses relations étaient nombreuses depuis qu'il jouissait des faveurs gouvernementales et disposait des récompenses académiques. Il introduisit chez M<sup>me</sup> de

Rodeloze quelques parlementaires à sa dévotion. Ceux-ci en amenèrent d'autres, et la politique, bannie jusque-là de la conversation, en devint l'élément principal.

Pourtant, un autre groupe, celui-ci purement littéraire, s'était formé autour de Faverge, un poète de grande renommée qui, incrédule comme Landser, dédaignait de faire un piédestal de son irréligion. Presque du même âge, ces deux hommes n'avaient pas la même façon de porter la vieillesse. Le physiologiste s'affaissait sur lui-même ; le poète portait haut sa tête superbe, régulière, couronnée d'une soyeuse chevelure blanche. Leur caractère ne se ressemblait pas davantage.

Landser rapportait tout à lui-même. Peu d'hommes de mérite passaient à ses côtés sans lui porter ombrage ; les anciens eux-mêmes lui inspiraient une jalousie rétrospective assez amusante. S'il niait Dieu, c'était peut-être parce que dans l'univers il n'y avait pas de place pour lui et le Créateur.

Faverge, au contraire, d'un esprit plus large, d'une volonté plus forte, plaisait par la dignité de sa vie. A son jugement, le poète, l'historien, l'artiste, devaient s'affranchir d'eux-mêmes, s'inspirer des traits généraux de la nature et montrer de l'homme et des choses les côtés durables et permanents. A chanter la joie et la douleur universelles, à se confondre dans la nature au point de disparaître, à s'oublier au profit de l'humanité, Faverge atteignait à la vraie gloire. Sa répugnance à se livrer dans ses œuvres s'accroissait encore sous l'empire d'une sensibilité délicate. Sauvage, s'isolant, dissimulant une exquise bonté sous une froideur voulue, il supportait mal les hommes et n'entraît pas sans peine en commerce avec eux.

La nature franche et loyale de Jean allait d'instinct vers le poète qui se dérobaît par timidité bien plus que par orgueil. Il ne redoutait pas son incrédulité convaincue comme il se défiait du scepticisme encombrant de Landser. Pourtant, bien que Marthe lui eût offert une place auprès de Faverge, la conversation ne s'était pas engagée. Il fut donc contraint de se tourner vers Landser qui l'avait accueilli avec une politesse douceuse.

Au fond du cœur, le physiologiste s'inquiétait de la présence du baron de Deyme. Il redoutait la comparaison avec un dialecticien assoupli par la gymnastique de la tribune. Il enviait ses succès oratoires, bien qu'il tînt l'art de la parole en un rang très inférieur, n'accordant la supériorité qu'au talent qu'il possédait. A son tour, il savait mauvais gré à M<sup>me</sup> de Rodeloze d'attirer un rival. D'ailleurs, le baron de Deyme serait gêné ou gênant dans un cercle où l'on gardait la liberté de causer. Landser conclut à l'attaque, mais il

n'était pas dans son tempérament d'assailir de front un adversaire redouté.

« Jamais, dit-il, la Chambre n'avait entendu une langue plus noble et des accents plus magnifiques qu'à la séance précédente, où le baron de Deyme avait malmené le gouvernement. Pour lui, toujours épris de l'esthétique du langage, il avait, en dilettante, savouré chaque phrase, chaque argument du discours et avait apprécié comme il convenait un admirable talent, talent d'autant plus beau qu'en sa qualité d'orateur chrétien, le représentant de la droite était contraint d'entrer en lutte avec la raison humaine et l'opinion unanime des penseurs. »

De là il en vint à regretter qu'une pareille éloquence s'employât à défendre une cause perdue devant le pays ; puis, glissant sur la pente, il retomba dans ses dissertations habituelles.

Devinant le mauvais vouloir caché sous des éloges, éventant les pièges tendus d'une main experte, Jean était resté d'abord sur la réserve, désireux de mieux connaître la tactique de son adversaire avant de se lancer dans la mêlée. Puis, attentif en apparence, il prêtait une oreille distraite à ces réminiscences connues des leçons de Landser. Il n'avait de pensée que pour Marthe. Tout en elle le charmait. Les paupières demi-closes, en une sorte d'extase, il s'absorbait dans la contemplation d'une figure de madone, d'une carnation d'enfant. Il admirait son cou souple, plus blanc que l'étoffe du corsage, il devinait des épaules et des bras délicats d'une forme adorable.

Cependant il craignit que sa vive attention ne fût remarquée, et ses yeux se détournèrent pour se reporter sur M<sup>me</sup> de Rodeloze. Elle pétillait de joie et de malice. La joute oratoire qu'elle prévoyait entre Landser et le baron de Deyme, la réunion chez elle de deux hommes illustres si dissemblables de tempérament, si différents de caractère, la remplissait d'orgueil.

Jean devina le rôle qu'on lui réservait et il eut un mouvement de dépit. Il n'était pas venu pour disputer, mais pour admirer. M<sup>me</sup> de Rodeloze se méprit : sans doute, les théories du libre penseur blessaient le croyant. Le mettraient-elles en fuite ? Lui feraient-elles désertier un salon où il venait pour la première fois ? Soucieuse d'effacer une mauvaise impression, elle se leva, quitta le groupe formé autour de Landser, appela Jean d'un signe et le fit asseoir près d'elle, à l'autre extrémité de la pièce.

A demi-voix, elle le questionna, elle s'informa de Germaine, elle s'excusa de l'avoir négligée depuis sa prise d'habit. Un voyage l'avait détournée de ses plus chers projets.

Alors, flatté de ces témoignages d'un intérêt si marqué, il la

remercia. Il s'étonnait qu'au milieu de sa vie mondaine elle pût si gracieusement songer à tous et à chacun; il la pria de lui pardonner s'il apportait dans ce milieu si raffiné sa sauvagerie d'ermite.

— Mais je vous attendais avec impatience, fit-elle en souriant. Je suis lasse des sceptiques et des incrédules.

Ces mots ramenèrent l'attention de Jean sur Landser. Surpris de l'attitude indifférente de celui qu'il voulait provoquer, réduit à des auditeurs incapables de le contredire, dépité d'un pareil abandon, le physiologiste laissait tomber la conversation. Enfin, il se leva, et, avec une grossièreté que son séjour en France n'avait pu corriger, il mit de l'affectation à s'éloigner sans saluer M<sup>me</sup> de Rodeloze, comme s'il eût craint de rompre un entretien intime.

— Quoi! déjà? dit-elle.

— J'ai disposé de ma soirée.

— A bientôt!

Elle le laissa sortir sans le retenir davantage ni l'accompagner comme d'habitude.

Landser avait atteint la porte, mécontent, jaloux, plein de rancune contre son amie. Sur le seuil, il se retourna, mais personne ne l'avait suivi. Marthe ne le reconduisait même pas! Il la chercha des yeux et la vit absorbée, indifférente aux mouvements des invités, les regards attachés sur Jean et sur M<sup>me</sup> de Rodeloze.

— Ce moine laïque hypnotise les femmes! Quelles pauvres cervelles!

Et, haussant les épaules, il disparut.

— Qu'avez-vous fait à votre grand homme? demanda Faverge en se rapprochant.

— Mais..., rien...

— Il s'en va mécontent.

— Vraiment?

— Fort maussade.

Elle eut un geste insouciant :

— C'est la faute de Marthe.

— Ma faute! fit la jeune femme, qui paraissait sortir d'un rêve.

— Oui, tu devais rester auprès de lui.

— Je croirais plutôt qu'il se dépitait de votre silence, continua Faverge en s'adressant à Jean.

— Madame, je vous en fais juge, était-ce l'heure de prononcer un discours parlementaire ou de discuter sur un point de théologie?

— Non, certes; aussi vous ai-je entraîné loin de l'ennemi.

Dès lors, la conversation prit un tour plus aisé et devint générale. Serviable sous des dehors glacés, Faverge critiquait le sonnet d'un jeune poète avec une sincérité qui n'excluait ni le goût ni la mesure.

Jean, très simple, très naturel, répondait avec bonne grâce aux questions d'un groupe d'admirateurs, mais ses regards toujours ramenés vers Marthe semblaient ne s'adresser qu'à elle.

Le carillon de la pendule de Boule, placée dans le premier salon, sonnait sept heures. On se retirait, Jean se leva, le visage triste. Il devait partir, lui aussi, quitter Marthe, s'éloigner d'elle, sortir de cette demeure dont elle était le charme, embellie par sa beauté, pour regagner l'austère et froide maison de sa rue monacale. Peut-être eût-il mieux valu ne jamais la revoir. Et comme si M<sup>me</sup> de Rodeloze eût lu dans sa pensée :

— Vous reviendrez bientôt, n'est-ce pas ?

— Le sais-je!... je m'appartiens si peu.

Il s'arrêta, regrettant déjà ces paroles. Si elle allait accepter son excuse !

Mais Clotilde n'était pas femme à renoncer aisément à un homme dont elle désirait, depuis longtemps, la présence dans son salon.

— Je vous en prie. Du reste, vous ne perdrez pas votre temps parmi nous ; vous aurez beaucoup de bien à y faire. Ce vieil athée de Landser sera trop heureux de croire à quelque chose avant de mourir. Vous l'y aiderez... Pour moi, un peu refroidie à l'égard de nos princes depuis certaine aventure, je suis prête à défendre leur cause, si vous m'en priez.

Tous sortaient accompagnés par un sourire de Clotilde. Hésitant, troublé, Jean s'était arrêté sur le seuil. N'ayant point obtenu la promesse qu'elle demandait, M<sup>me</sup> de Rodeloze en rendit le physiologiste responsable.

— La présence de Landser vous est-elle désagréable?... Je changerai son heure..., vous ne le rencontrerez plus... Tu y veilleras, Marthe.

— Certainement, madame.

— N'en faites rien, dit-il. Ce n'est pas lui qui m'empêchera de revenir, et je serais désolé de vous priver d'un ami.

## VII

Dès cette époque, Jean se montra fort assidu chez M<sup>me</sup> de Rodeloze. L'accueil qu'il y recevait, les hommages dont il était l'objet, l'attachèrent chaque jour davantage à cette demeure hospitalière. Il y avait, se disait-il, grand intérêt à défendre les principes inébranlables de la religion devant des incrédules, à soutenir les droits de la monarchie en face de ses adversaires, à étudier leur tactique, à connaître leur projet. Jamais leçon meilleure, expérience

plus profitable que ces escarmouches, possibles seulement dans un salon où se coudoient des érudits, des artistes, des écrivains. En réalité, il ne pouvait se passer de voir Marthe, toute occasion lui était bonne pour l'admirer, s'asseoir à ses côtés, lui adresser quelques paroles, écouter une courte réponse.

Puis il interprétait, selon son désir, l'attitude de la jeune femme. Il imaginait qu'elle lisait dans son cœur, qu'elle agréait l'hommage de son amour. Il se plaisait à relever les témoignages de sa sollicitude. Comme elle avait vaillamment accepté le rôle ingrat que lui avait dévolu M<sup>me</sup> de Rodeloze lorsque celle-ci la chargeait d'éloigner Landser; s'il ne s'y fût opposé, elle l'eût certainement rempli. Comme elle le soutenait du regard dans ses luttes contre le scepticisme, de mode chez M<sup>me</sup> de Rodeloze! A deux ou trois reprises, elle était sortie de son silence et l'avait approuvé avec une ardeur singulière. N'étaient-ce point des aveux qui lui échappaient ainsi? Au lieu de décroître comme il l'avait follement espéré, la passion qu'il ressentait pour Marthe grandissait à ce contact journalier, elle envahissait son cœur, elle le captivait. Devant cette créature exquise, si digne de sa tendresse, il se défendait avec d'autant plus de mollesse qu'ignorant l'amour il ne savait pas résister à ses atteintes.

Durant son enfance, pendant son adolescence pieuse, Jean avait été prémuni contre bien des périls. Le désir ne l'avait même pas effleuré. La vigilance de ses guides religieux, s'exerçant après celle d'une sœur, plus attentive que ne l'eût été une mère, l'avait entretenu dans le dédain des passions. Il s'était avancé tranquille et fier au milieu des femmes qui s'agenouillent devant les hommes célèbres, jusqu'au moment où il avait vu Marthe. On l'avait mis en garde contre des artifices, détourné des attaques insidieuses, mais l'on n'avait pas parlé de l'amour victorieux par sa seule puissance, de l'amour dominateur, envahissant, dont aucun indice ne signale l'approche, dont aucun signe ne fait présager les assauts, de l'amour simple, candide et sans fard comme la jeunesse, son éternelle alliée.

Instruite par son mariage, trop courtisée pour ne pas deviner l'amour qu'elle inspirait, Marthe ne se méprit pas au trouble du baron de Deyme. Lorsque, naguère, à Toulouse, elle l'avait vu pour la première fois, elle avait éprouvé une sorte d'éblouissement. Elevée dans le respect des anciennes familles seigneuriales, elle avait été séduite par la noblesse, la mâle beauté, le talent, le renom de Jean. Quelle grandeur prenait à ses yeux cet homme admirable, maître de sa parole et de sa pensée, dominateur des esprits, quand elle le comparait à celui dont la brutalité et le vice

ravalaient si bas le souvenir. Certes son cœur était trop malheureux, trop profondément blessé pour battre encore. Le baron de Deyme était trop au-dessus d'elle pour lui inspirer un autre sentiment que l'admiration, mais son souvenir lui était un baume, une bénédiction, une espérance. Six mois s'étaient écoulés depuis cette époque jusqu'à la prise d'habit de Germaine. Le jour de cette cérémonie, il lui avait parlé de sa voix chaude et sympathique, il l'avait remerciée, il avait serré ses mains entre les siennes. Jean allait à elle comme elle se sentait attirée par lui. Et le soir, inquiète, seule avec sa conscience, elle s'était effrayée de cet amour naissant. Au lieu d'en éprouver de la fierté, elle s'était promis de le fuir. Pourquoi s'abandonner à un rêve irréalisable, pourquoi songer au baron de Deyme.

Ensuite il était venu. Dès son entrée, son premier regard s'était reposé sur elle. A peine avait-il baisé la main de M<sup>me</sup> de Rodeloze qu'il guettait l'occasion de la rejoindre et de s'asseoir à ses côtés. N'osant lui parler, il l'interrogeait des yeux; il devinait son sentiment, il joutait pour lui plaire. Elle le sentait à elle par le cœur, comme elle s'inclinait sous la fascination de sa pensée; désormais un lien les unissait. Elle aurait dû résister; la force lui manquait. Tout en acceptant des hommages discrets et respectueux, elle souffrait, elle s'accusait de faiblesse, elle gémissait parce que l'isolement la rendait lâche. N'était-elle pas mariée, l'effet du sacrement n'était-il pas indestructible, la promesse qu'elle avait donnée devant l'autel n'était-elle pas irrévocable? Une loi avait pu rompre les liens où l'avait engagée une autre loi. Elle n'invoquerait pas cette liberté équivoque; elle ne s'affranchirait pas des obligations qu'elle avait contractées; elle ne transigerait ni avec le devoir ni avec la foi. Son unique espoir était dans la vertu de Jean et dans la pureté bien connue de sa vie. Espoir fragile. Elle, certainement, se serait contentée de cette communion de leurs âmes; vivre dans l'intimité de ses pensées n'était-ce pas le bonheur? Mais de pareilles unions semblaient impossibles. On les niait, on les raillait. Elles n'étaient, disait-on, qu'une préface inutile puisque l'on aboutissait toujours au même dénouement après quelques chapitres superflus. Pour sortir de cette crise, faudrait-il trahir le secret de son mariage? Marthe n'en trouvait pas le courage. Elle redoutait de dire à Jean le mot qui les séparerait; elle craignait de perdre la consolation et la douceur de le voir. La sachant divorcée, il la mépriserait pour lui avoir dissimulé la vérité. Alors la vie lui serait trop cruelle.

Jusque-là, leurs relations, fort banales en apparence, s'étaient bornées à quelques paroles qu'ils échangeaient sous les yeux d'une femme ombrageuse, épiés par les familiers de la maison. Un soir de juin, comme Jean franchissait la porte de l'hôtel, un valet de cham-

bre l'arrêta : la baronne de Rodeloze, un peu souffrante, ne recevait pas ses amis et les priaît de l'excuser.

— Pourrais-je voir M<sup>lle</sup> Marthe?

— Monsieur le baron n'a qu'à entrer au jardin, mademoiselle vient d'y descendre.

Jean s'avança d'un pas rapide; le hasard le servait. Qu'il sût évoquer le souvenir de leurs premières rencontres, qu'il dépeignît sous des couleurs vraies ses sentiments intimes, et il la convaincrail de son amour, il toucherait son cœur. Sa passion lui tenait lieu d'expérience, lui donnait de l'audace. Peut-être, quelques semaines plus tôt, il n'eût pas tenté cette démarche; mais Landser l'ayant deviné, s'était rapproché de lui et avait pris à tâche de lever ses scrupules par simple jeu de dilettante, pour prouver seulement l'inanité des principes religieux et la vanité de leur sauvegarde. Jean avait appris que la vertu n'est guère prisée dans les milieux élégants, qu'elle y tient un assez pauvre état, qu'il est des délicatesses et des pruderies qui couvrent un homme de ridicule et des vices ou des triomphes qui le placent très haut dans l'estime du monde.

Au bruit du gravier qui criait sous les pieds, Marthe redressa la tête penchée sur un métier de dentelière, et se leva vivement, le visage coloré, la surprise dans le regard.

— Vous vous êtes donné la peine de venir jusqu'ici... Je suis désolée... M<sup>me</sup> de Rodeloze est souffrante... J'avais transmis ses ordres... Sans doute, ils ont été mal compris... Veuillez m'excuser, monsieur...

— Pardonnez-moi plutôt d'avoir insisté et violé la consigne. Je voulais savoir de votre bouche...

— Dieu merci! M<sup>me</sup> de Rodeloze n'a qu'une forte migraine. Elle sera mieux demain, j'espère.

Elle tournait la tête vers le salon, prête à le reconduire.

— Mademoiselle Marthe..., écoutez-moi..., je vous en conjure!

Et en parlant, il quittait l'allée découverte et s'enfonçait sous les arbres. Elle l'y suivit, dominée par cette voix qui faisait palpiter son cœur. Mais au lieu de s'asseoir près de lui, sur le banc où se déroulaient ses fuseaux, elle demeura debout, dans une attitude déférente. Elle comprenait que Jean allait se déclarer. Il n'était donc qu'un homme comme les autres, le héros, l'apôtre si ardemment admiré; il allait la tenter!

— Pourquoi ce front triste?... Avez-vous peur de moi?... N'avez-vous rien deviné..., rien compris?

— Je ne devine rien, monsieur. Je sens seulement que j'usurpe un rôle qui ne m'appartient pas en vous recevant.

— Ma présence vous contrarie?

— Elle me surprend.

— Et vous blesse?... Pourtant vous devriez me pardonner. J'ai pris l'habitude de vous voir et ne puis me priver de ce bonheur.

Elle devint très pâle et des larmes montèrent à ses yeux.

— Oh! monsieur, pourquoi me parler ainsi?

— Vous offenserais-je, moi qui...

Elle lui coupa la parole.

— J'avais de vous une opinion si haute, laissez-moi la conserver.

Il rougit et, à son tour, baissa la tête. Dans sa simplicité, Marthe réveillait le scrupule endormi. Était-ce bien lui, le chrétien d'une piété austère, l'homme resté intact en dépit de l'admiration de tant de femmes, était-ce bien lui qui s'adressait ainsi à une jeune fille sans parents, sans appui, sans protecteur? L'humilité dont elle faisait preuve en interprétant ses paroles lui serrait le cœur et ajoutait à sa confusion.

— Mais ne puis-je m'intéresser à vous sans que vous en preniez ombrage?

— Je ne me plains pas de mon sort et ne souhaite pas que vous en ayez souci?

— Vous êtes cruelle pour moi, mademoiselle. Vous ne traiteriez pas un inconnu avec plus de rigueur. N'avez-vous donc pas deviné combien il m'était doux de vous voir, combien je caressais l'espoir de toucher votre cœur?

— Si j'avais compris votre pensée, qu'aurais-je dû faire, sinon m'éloigner?

— Ne croyez-vous donc pas au charme de certains sentiments... de l'amitié, par exemple?

— Entre un homme de votre monde et une femme dépendante comme moi, elle reçoit bien vite un autre nom.

— Vous vous trompez!... Pourquoi cette défiance de vous-même?

— Ce n'est pas de moi que je me défie, mais du monde, de la société qui serait pour nous deux si différente dans ses jugements.

— Que vous importent ses erreurs?

— Malheur à la femme qui les provoque. Croyez-moi, monsieur, cessez des assiduités qui n'auraient d'autre résultat que de me compromettre et de m'enlever la tranquillité d'une existence, hélas! traversée déjà par bien des chagrins.

Devant ces paroles qui semblaient si opposées aux espérances que l'attitude de Marthe lui avait fait concevoir, il eut une déception amère. Au lieu de s'accuser, il se mit à chercher les raisons d'une froideur et d'une résistance inattendues. Il ne venait guère de jeunes gens chez M<sup>me</sup> de Rodeloze, et dans le nombre si restreint de ceux qu'on y voyait, il n'en avait remarqué aucun qui parût s'inté-

resser à Marthe. Mais il n'était pas de folies dont ne fussent capables les hommes âgés qui se plaisaient auprès d'elle et cherchaient à réchauffer leurs ans à sa jeunesse et à sa beauté. Et elle devait se montrer d'autant plus prudente et réservée qu'elle approchait peut-être du but envié par tant de filles pauvres, prêtes à payer une haute situation du prix de leurs charmes.

S'abandonnant à sa violence naturelle, s'exaspérant à mesure qu'il réfléchissait, il se laissait gagner par la jalousie. Elle le mordait, l'empoisonnait, lui donnait une sorte de vertige.

— Je comprends vos refus, mademoiselle, fit-il avec un ton bref qui trahissait sa colère. Me dédaigneriez-vous ainsi, repousseriez-vous mes hommages si vous étiez encore libre, si un autre n'avait déjà pris possession de ce cœur dont j'ambitionnais la conquête? Que fera-t-il pour vous, celui-là?... Dites!... Répondez! s'écria-t-il, emporté par sa passion. Quels trésors d'amour vous a-t-il offerts que je ne puisse en mettre de plus précieux à vos pieds?

Elle s'effraya de l'expression peinte sur ce visage aux lignes si pures. Et, désireuse d'abréger leur supplice, comprenant que les prières seraient vaines, elle voulut briser cet entretien. :

— Venant d'un de mes égaux, d'un homme dont je pourrais devenir la femme, cette question serait blessante. Dans votre bouche, elle prend un sens injurieux et offensant... Adieu.

Et, faisant appel à toute son énergie, elle s'enfuit et rentra dans l'hôtel.

Il n'essaya pas de la suivre, mais il l'accompagna du regard et demeura longtemps les yeux arrêtés sur la baie où s'était perdue sa robe blanche. Pourquoi ne serait-elle pas sa femme? Elle était pauvre? Il l'était presque autant qu'elle... Il descendait d'une famille ancienne. Elle avait la noblesse la plus haute, la plus rare, la plus enviable : celle du cœur et de l'esprit. Peut-être redoutait-elle l'opposition de Germaine, de Bernard, de ses amis? Elle avait raison ; il ne les ferait jamais plier à sa volonté. Braverait-il leur réprobation? Il ébauchait vingt projets et, au fond du cœur, il s'avouait qu'il n'oserait jamais se marier avec l'ancienne femme de chambre de M<sup>me</sup> de L'Espinet. Sa maîtresse alors! S'il avait eu ce dessein, il en sentait maintenant le caractère odieux. Jamais il n'élèverait jusqu'à Marthe un désir coupable.

Toute la nuit, il fut obsédé par ses regrets, torturé par la crainte de s'être aliéné l'amitié de celle qu'il aimait, d'avoir provoqué son mépris et mérité son aversion. Lorsque le jour vint, il n'avait rien résolu. Pourtant, au matin, il envisagea la situation avec plus de calme et résolut de fuir une maison où il avait souffert, de se reprendre à ses travaux politiques, de s'étourdir, de vaincre une

fièvre par une autre fièvre. Ses résolutions étaient fragiles. Le soir, à l'heure habituelle, il se présentait à l'hôtel de Rodeloze. Il ne prétendait pas triompher des scrupules de Marthe; il espérait seulement la retrouver, se délecter de sa vue et rechercher auprès d'elle la seule ivresse qui eût charmé sa vie austère.

La porte cochère s'entr'ouvrit. M<sup>me</sup> de Rodeloze était encore souffrante. De quelques jours, elle ne pourrait recevoir ses amis.

Jean s'éloigna, emportant au cœur une grande tristesse. Que ferait-il désormais à cette heure chère entre toutes? A quoi lui servirait de vivre s'il devait subir le tourment qu'il endurait depuis la veille? Il eut l'idée d'écrire, de s'excuser, de supplier, de confier à une lettre des sentiments qu'il n'eût jamais exprimés de vive voix. A la réflexion, il y renonça. Marthe avait repoussé son hommage; le devançant, elle avait brisé le lien amical auquel il avait voulu en substituer un autre. De quel droit lui écrirait-il, au risque de la compromettre aux yeux de M<sup>me</sup> de Rodeloze? Pourquoi tenter une épreuve qui serait aussi infructueuse que la première? Alors, il connut des alternatives cruelles; tour à tour, il renversait son idole du piédestal où son amour l'avait élevée; puis il l'y replaçait pieusement. Tantôt, parce qu'elle lui avait été douce et bonne, parce qu'elle l'avait admiré, il l'accusait. Le devinant novice en amour, elle l'avait attiré dans un piège; blasée sur les hommages, elle avait voulu se jouer d'un orateur célèbre, et le traiter en esclave soumis, toujours dédaigné. Ensuite il se jugeait lui-même et se déclarait l'auteur de ses maux. L'avait-elle trompé quand il lui avait déclaré ses sentiments dans le jardin de M<sup>me</sup> de Rodeloze? Hélas! Elle l'avait interrompu, elle avait retenu sur ses lèvres des mots d'amour prêts à s'échapper. Elle ne lui avait même pas laissé un espoir.

Dès lors, il garda un cœur inquiet, un esprit troublé, une âme malade. Son état influa bientôt sur ses travaux, sur son talent. Les questions sociales ou politiques, qui avaient été jusqu'ici les grandes préoccupations de son esprit, lui semblèrent vaines et stériles. A la fin de la session parlementaire, la Chambre devait discuter une loi dont les conséquences seraient funestes aux ordres religieux. On l'avait chargé de défendre cette cause difficile, et voici qu'il n'avait plus le souci du devoir à remplir, qu'il s'agitait sans rien produire, troublé par la vision de la femme aimée, paralysé par un rêve qui se continuait au delà du sommeil. Maudite ou chérie, l'image de Marthe l'accompagnait sans cesse; elle le suivait dans ses longues courses, elle pénétrait dans sa chambre simple comme une cellule et la remplissait de sa beauté follement aimée; elle le détournait de la prière, elle jetait une distraction coupable dans son oraison.

Et pourtant, cette apparition, il la souhaitait, il l'évoquait. Si quelqu'un eût exorcisé la chère image, eût voulu le guérir, il s'y fût opposé. Son découragement était d'autant plus profond qu'il était plus intime. Il ne voulait même pas s'en ouvrir au directeur de sa conscience. Cette confession l'humiliait. En somme, il n'était pas coupable. D'autres avaient connu la tentation sans y succomber. Si la grâce de Dieu lui venait en aide, sa vertu sortirait victorieuse d'un combat engagé contre ses désirs et nul ne soupçonnerait sa défaillance.

Avant l'entrée de Germaine en religion, il ne lui en eût pas coûté de se confier à cette seconde mère; sans crainte, il lui eût dit son tourment. Maintenant il n'osait plus. Il ne pouvait discuter avec elle que la convenance d'un mariage avec Marthe, et il en était certain, elle s'opposerait à cette mésalliance sociale comme jadis il s'était indigné contre une mésalliance religieuse. Il l'avait vaincue au nom du devoir; la même arme se tournerait contre lui. Elle avait le droit de protester bien haut, la vierge immolée!

Observateurs défiants, les amis politiques de Jean s'étaient bientôt aperçus d'un changement dans ses habitudes; ils s'étonnèrent d'une indifférence si contraire au caractère de leur collègue. Pourquoi quittait-il la Chambre à une heure fixe, quelle que fût la discussion engagée et l'utilité de son vote? Pourquoi ces distractions, cette tristesse qui altérait ses traits? Le souci de leurs intérêts guidant leur clairvoyance, ils apprirent que leur orateur de prédilection fréquentait le salon de M<sup>me</sup> de Rodeloze et passait chez elle le temps dérobé aux séances parlementaires. C'était une intimité fâcheuse que celle d'une femme suspectée de désertion, dont la maison était ouverte aux ennemis de la religion et aux adversaires de la monarchie. Que faisait le baron de Deyme dans un pareil milieu, entre des hommes tels que Landser et Faverge? Allait-il subir ces influences pernicieuses, perdrait-il à de pareils contacts ce zèle et cette audace qui étaient ses grandes forces sur l'esprit public? La réponse était dans toutes les bouches. Les grâces de la baronne, son veuvage, la beauté de Jean, sa célébrité, autorisaient des suppositions malveillantes. Provoquer une explication, lui montrer le péril, ce serait blesser son amour-propre et le pousser peut-être aux pires extrémités. Devait-on, sur de simples présomptions, lui retirer la défense des intérêts sacrés qu'on lui avait confiés? Il en fut question, mais on ne l'osa pas. Il importait de cacher une défection si grave pour la cause. Puis l'heure était mal choisie de changer de chef, mieux valait dissimuler les impressions fâcheuses et laisser au défenseur choisi sa grande autorité. Une semaine encore, et la loi viendrait en discus-

sion à la Chambre; jusque-là, on garderait l'expectative; ensuite on aviserait.

Du reste, les habitudes du baron de Deyme s'étaient de nouveau modifiées; maintenant il restait jusqu'à la fin des séances, mais il semblait toujours écrasé par l'ennui, et abîmé en une incurable tristesse; ses regards perdus dans le vague, son inattention, témoignaient d'un état d'esprit bien étrange chez un homme de cette valeur, chargé d'une tâche aussi lourde.

On atteignit ainsi aux premiers jours d'août, à l'avant-veille de la bataille. On sentait que la lutte serait chaude et chacun s'y préparait. Seul, Jean paraissait l'oublier. Un mot lui avait appris le départ de M<sup>me</sup> de Rodeloze; elle était convalescente et comptait sur l'air du Midi pour achever sa guérison. Paris était vide, rien ne l'y intéressait plus. Retourner dans sa terre de Deyme très voisine du domaine de L'Espinet, se rapprocher de Marthe, la revoir, étaient ses uniques préoccupations. Il en vint à un tel degré de souffrance, que penser à elle ne lui suffit plus. Le désir d'en parler le conduisit au couvent de l'Incarnation.

Un soleil ardent brûlait l'esplanade sablée. La tourière, soucieuse d'éviter au célèbre orateur le passage d'une zone aveuglante, le pria d'entrer directement dans le parc. Avertie, sœur Marie-Germaine ne tarderait pas à le rejoindre. A l'ombre épaisse des marronniers, sous ces ramures désertées depuis le départ des pensionnaires régnait une paix sereine. Des parfums de plantes sauvages rappelaient ceux des bois lointains, à cent lieues d'une capitale. Dans cette atmosphère claire et pure, à la pensée de revoir Germaine, cette seconde mère toujours chérie, Jean éprouvait une satisfaction intime, il se sentait réconforté.

De très loin, il l'aperçut. Elle s'avancait de ce pas alerte qu'elle avait autrefois quand elle accompagnait ses jeunes frères à travers les prairies et les guérets de Deyme. Il distinguait ses traits un peu sévères, embellis par une expression très douce; malgré le voile, la guimpe blanche et la robe violette de l'ordre, il l'eût reconnue entre toutes. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas l'un de l'autre.

Alors le sourire de Germaine s'éteignit, son visage s'assombrit et, comme si elle doutait de ses yeux mêmes, elle se recula et le considéra longuement. Lui, baissait la tête sous ce regard. Lirait-elle au fond de sa conscience, en scruterait-elle les replis? Une légère rougeur colora ses joues.

— Serais-tu malade? dit-elle en relevant d'un geste maternel le visage de son frère.

— Non, répondit-il avec embarras.

Elle resta un moment silencieuse, hésitante :

— Deux mois se sont à peine écoulés depuis ta dernière visite, et je te trouve maigri, changé, différent de toi-même?

— Un peu de lassitude peut-être; on m'a confié une lourde tâche.

— Personne n'était plus digne de prendre la défense des opprimés.

Anxieuse, elle continuait à le considérer. Pour la première fois, il fuyait son regard, il détournait la tête, il avait quelque peine secrète à lui cacher. Se heurtait-il à une difficulté suscitée par ses adversaires, éprouvait-il un découragement passager? Se montrerait-elle discrète ou violerait-elle le secret d'une conscience qui se dérobaît à ses investigations? Fallait-il panser d'une main douce la déchirure causée par l'injustice des hommes ou détourner les regards d'une blessure qu'il voulait cacher? Soucieux, ils descendirent l'allée ombreuse. Le premier, il rompit le silence, et obéissant à ses préoccupations :

— J'ai des regrets..., je suis tourmenté par un remords..., tu le devines, ma chère sœur... Mieux vaut t'en faire l'entière confiance... N'ai-je point outrepassé mon devoir en t'imposant le sacrifice d'un amour légitime? N'ai-je pas eu tort d'opposer à tes sentiments une rigueur excessive?

Elle eut un soupir de soulagement.

— Tu as agi selon ta conscience... Bien que mon chagrin ait été profond et que mes regrets ne soient pas éteints, l'idée de me soustraire à mon devoir ne s'offre même plus à ma pensée. Un moment, sous le coup de la surprise, j'ai pu te demander grâce; mais, cette première faiblesse passée, je suis redevenue digne de toi.

— Oui, tu t'es montrée héroïque... Mais j'ai trop parlé en maître..., pas assez en ami et en frère... Je me le reproche... Sans la crainte de perdre mon affection, tu aurais suivi ton penchant..., tu connaîtrais le bonheur..., tandis qu'ici!...

Elle restait muette, surprise de ce langage, étonnée d'un tel revirement. Pourquoi la tenter en lui rappelant des espérances évanouies? Pourquoi lui parler d'un bonheur défendu?

— Enfin, je souffre à la pensée de te savoir peut-être malheureuse...

— N'insiste pas, reprit-elle avec une certaine hauteur. Tu m'as montré le droit chemin un peu plus tôt que je ne l'aurais aperçu moi-même. Tu n'es pour rien dans ma détermination.

— Réfléchis..., tu n'as pas prononcé tes vœux définitifs..., nul serment ne te lie.

— Mais... où veux-tu en venir?

Inquiète, elle se dressait devant lui. Sans aborder la question comme elle l'y engageait, il reprit :

— Sous certaines réserves, les mariages mixtes sont autorisés par les casuistes.

— Et bénis devant l'autel!... Brisons là... J'ignore à quel sentiment tu obéis... J'ai souffert... je souffre... mais je m'efforce d'accepter la vie sans murmure, telle que la volonté de Dieu me l'impose... Ne me décourage pas en me parlant de l'inutilité de mon sacrifice..., accomplir mon devoir soulage ma peine.

— Oui, j'ai tort..., toujours tort... Pourtant Frédéric de Mas est un homme d'honneur..., il n'eût jamais contrarié ta piété ni heurté tes sentiments.

— Il est trop tard pour y songer.

Et l'amertume qui débordait de son cœur affleurait à ses lèvres crispées.

— Trop tard...! Pourquoi?... Aurait-il demandé un commandement?

— Je ne sais... En tout cas, il ne l'a pas obtenu puisqu'il est à L'Espinet..., chez Clotilde.

Il ne put réprimer un mouvement de surprise.

— A L'Espinet?... Chez M<sup>me</sup> de Rodeloze? Mais je ne l'ai jamais rencontré dans son salon?

— Tu y vas donc?

Il ne répondit pas à cette question :

— M<sup>me</sup> de Rodeloze est absente en ce moment..., elle relève de maladie.

— Je le sais..., avant son départ, elle m'a fait ses adieux... et m'a beaucoup parlé de Frédéric..., elle l'a invité à L'Espinet... Il y est en ce moment... Quelqu'un l'y attire sans doute...

— Tu déraisonnes!

Elle crut qu'il voulait la consoler, alors qu'il s'abandonnait à une jalousie subitement éveillée. Le soin qu'on avait mis à l'écartier, l'attitude de Marthe, l'observation de Germaine, les visites secrètes de Frédéric de Mas, étaient autant d'indices qu'il rapprochait pour en tirer une conclusion fâcheuse.

— Et pourquoi m'étonnerais-je? reprit-elle. De quel droit m'offenserais-je d'un oubli que j'ai voulu?... Tu le vois, tes inquiétudes sont sans objet...

Bouleversé, il se taisait, tandis qu'elle commentait des paroles insignifiantes en apparence et y cherchait l'explication du singulier état d'âme de son frère.

— Nos amis approuvent-ils tes visites chez M<sup>me</sup> de Rodeloze? reprit-elle après une pause.

— Devrais-je, par hasard, solliciter leur permission? répliqua-t-il.

Elle comprit qu'elle avait effleuré une question délicate.

— Non, certes... Tu es libre de choisir tes relations... Mais l'entourage de Clotilde ne convient guère à un homme de ton caractère. Ta présence chez elle me semble déplacée. Défie-toi des incroyables et des sceptiques. On perd à les fréquenter.

— A qui fais-tu allusion ?

— A Landser, à Faverge. Clotilde me les a cités comme les habitués de son salon, oubliant d'ailleurs de te nommer.

— C'est bien ! s'écria-t-il. A t'en croire, un orateur chargé de défendre les intérêts sacrés de la foi et de la monarchie doit vivre comme un curé de village entre les enfants à catéchiser ! Détrompe-toi. On gagne à disputer avec ses adversaires. On apprécie mieux leurs arguments quand ils sont présentés sous la forme simple et familière qu'autorise la conversation et qu'ils sont développés par leur auteur, au lieu d'être déduits de leurs œuvres. La science ne se contente plus de rhétorique ; elle exige des faits ; on ne les recueille qu'en s'aidant de l'observation.

Et il lui redit toutes les raisons bonnes ou mauvaises qu'il s'était données pour excuser le jour où il était entré chez M<sup>me</sup> de Rodeloze.

— A fréquenter nos ennemis, je les juge mieux.

— Crains-les plutôt ! Tremble qu'ils n'ébranlent ta foi, qu'ils ne mettent ta fidélité à l'épreuve.

— Je les en défie.

— Repousse les conseils de l'orgueil. Jette un regard en arrière. Naguère, il y a six mois à peine, me voyant faiblir, prête à succomber, tu réveillais mon énergie au nom du devoir. Aujourd'hui, tu m'encourages à m'y soustraire.

Il baissait la tête, confondu par cette clairvoyance. Germaine disait vrai. Il se souciait bien de ses adversaires politiques quand il se montrait si assidu chez Clotilde ! Il méprisait Landser ; Faverge l'irritait, malgré la sympathie que lui inspirait son caractère. Leur incrédulité voulue ou sincère lui semblait absurde, au-dessous de toute discussion sérieuse. En dépit de leurs efforts, sa foi n'était même pas effleurée ; pourtant son esprit ne reculait plus devant certaines concessions. Il ne s'était pas défendu contre un entraînement dangereux ; sa passion était devenue son unique loi. C'était elle qui le rendait négligent, c'était elle qui l'amenait dans ce monastère pour troubler sa malheureuse sœur, la séduire et la rejeter dans le monde.

— Il m'en coûte d'aborder certains sujets avec un frère, reprit-elle de cette voix ferme qu'elle prenait autrefois quand elle remplaçait auprès des orphelins les parents disparus. Puisque nous touchons à de pareilles questions, épuisons-les pourtant, afin de n'y jamais revenir. Nous sommes unis à Clotilde de Rodeloze par des

liens de famille, par la reconnaissance. Pendant ton enfance, sa mère, M<sup>me</sup> de L'Espinete, fut parfaite pour nous. Grâce à Dieu, je pus, à force de sagesse, subvenir à nos charges, mais je n'en restai pas moins l'obligée de l'excellente amie qui, à maintes reprises, avait réclamé le droit de nous venir en aide. Si je ne me suis jamais acquittée envers sa mémoire, c'est en fermant les yeux sur les défauts de sa fille. Clotilde ne pratique guère. Je déplore son indifférence. Certains indices me prouvent qu'elle ne mène pas la vie convenable à une veuve et à une femme d'un âge mûr. Elle a, je le sais, des excuses. Unie jadis à un homme trop vieux pour elle, vicieux, libertin, reine dans un milieu mondain, elle est moins coupable qu'une autre. Des qualités très réelles plaident aussi en sa faveur. Je puis lui rester attachée, mais aujourd'hui je te dois la vérité.

Et comme il protestait, un soupçon naquit dans l'esprit de Germaine. Elle soupçonna son frère d'une liaison avec M<sup>me</sup> de Rodeloze. Voulant le contraindre à y renoncer, elle ajouta :

— Je t'en conjure, Jean, ne retourne pas chez Clotilde ! Auprès d'elle, tu perdrais ton âme.

— L'esprit des femmes est vraiment ingénieux à concevoir le mal, fit-il avec aigreur.

— Je ne calomnie pas Clotilde. Son commerce peut nuire aux esprits les plus droits, son entourage peut corrompre les âmes les plus pures. De grâce, éloigne-toi d'elle, j'ai des raisons sérieuses pour te parler ainsi.

— Elle a des envieux.

— Je vis trop loin du monde pour écouter les médisances. Veux-tu un exemple entre tant d'autres ? Te souviens-tu d'une jeune femme de chambre que M<sup>me</sup> de L'Espinete avait recueillie avant sa mort ?

— M<sup>lle</sup> Marthe Despeyroux... Si j'ai bonne mémoire, M<sup>me</sup> de L'Espinete la tenait en grande estime.

— Le détail importe peu. Eh bien, au lieu de surveiller cette petite paysanne, Clotilde l'a transformée en dame de compagnie et s'en pare comme d'un objet rare. Conclus toi-même. Marthe a un naturel excellent, mais elle est sans défense... Elle succombera, si ce n'est déjà fait, et M<sup>me</sup> de Rodeloze se débarrassera de tout remords par une raillerie sur la loyauté des hommes et la vertu des femmes.

Jean était devenu très pâle.

— Que dis-tu !... Aurais-tu quelque preuve d'une pareille infamie ? fit-il d'une voix entrecoupée.

— Lis cette lettre. La pauvre enfant parlerait-elle de Frédéric avec ce feu, montrerait-elle cet enthousiasme si elle ne s'était déjà

brûlée à la flamme que M<sup>me</sup> de Rodeloze a si imprudemment allumée?

Et Germaine, mordue elle aussi par une jalousie secrète dont la confiance la soulageait, tendit à son frère une lettre froissée. Les cassures du papier indiquaient qu'elle avait été souvent lue.

Il la saisit d'une main tremblante et l'ouvrit avec précipitation. L'anxiété peinte sur son visage l'eût trahi devant des yeux plus clairvoyants.

En termes délicats et touchants, Marthe parlait d'une visite qu'elle avait faite au tombeau de la famille de Deyme, dès son arrivée à L'Espinet. Les dernières fleurs apportées par Germaine y étaient encore, roussies par les gelées, effeuillées par la pluie, mais si chères et si douces aux pauvres morts, qu'elle n'avait voulu ni les déplacer ni les écarter. Humblement, elle avait posé une couronne tressée dans le parc de Deyme; pieusement, elle l'avait assujettie sous les fleurs de perles ou les croix d'émail. Pendant son séjour à L'Espinet, elle remplirait le même devoir, reconnaissante envers celle qui l'en avait chargée. Puis, afin de ne pas laisser M<sup>me</sup> de Deyme sur des souvenirs où se complaisait déjà trop sa mélancolie, elle s'étendait sur l'existence charmante de L'Espinet. C'étaient des cavalcades, des chasses en plaine, des parties de pêche au bord de la Garonne. Le soir, on jouait la comédie, on dansait sous le ciel étoilé. L'aristocratie du Languedoc et de la Gascogne se groupait dans une commune admiration autour de la baronne, si habile à transformer les habitudes casanières de ses voisins. Des amis de Paris se joignaient aux provinciaux. Parmi eux, le commandant de Mas, que M<sup>me</sup> de Rodeloze avait connu à Toulouse et retrouvé peu avant son départ. Il aimait avec passion la musique et jouait du violon comme un maître. Du reste, il était pour elle d'une bonté parfaite. Aidée de ses conseils, elle se sentait en grand progrès; sa voix se développait et elle serait heureuse de faire plaisir à M<sup>me</sup> de Deyme en venant chanter au couvent l'hiver prochain.

Cette lettre, si mal interprétée par Germaine elle-même, mit une torture nouvelle au cœur de Jean, comme elle avait blessé l'âme malade de sa sœur.

— Crois-tu qu'une pareille maison soit digne d'un homme tel que toi? Ta situation, la cause que tu défends, les amitiés qui t'honorent, t'imposent une conduite réservée.

Il ne répondit pas, absorbé par ses pensées, tyrannisé par ses craintes jalouses. Le commandant de Mas n'était pas homme à passer trois mois à la campagne, auprès de M<sup>me</sup> de Rodeloze, s'il n'eût espéré quelque compensation à un pareil sacrifice. D'çu,

humilié du refus de Germaine, il devait subir d'autant mieux le charme de Marthe. Maintenant, Jean croyait démêler les desseins qu'on avait eus sur lui. Comme beaucoup de jeunes filles sans fortune et sans naissance, Marthe, ne comptant que sur sa beauté pour trouver un mari, avait cherché à le captiver. Ensuite, voyant que tout en s'empressant auprès d'elle, en lui avouant son amour, il ne parlait pas de l'épouser, elle s'était crue dédaignée. A ce moment, Frédéric de Mas s'était rencontré sur son chemin. Il était libre, sans famille capable de s'opposer à ses projets et de contrarier ses goûts. Elle s'était tournée vers lui, elle avait fondé ses espérances d'avenir sur le sentiment qu'elle saurait lui inspirer. Par ses hésitations, Jean avait causé le mal, et il restait sans colère contre Marthe. Son mécontentement retombait sur Frédéric, qui avait été plus prompt et plus avisé que lui. Ah! cet homme! il avait fait le désespoir de Germaine; maintenant il s'emparait de Marthe! Mais si Frédéric avait pour lui le prestige militaire, Jean lui opposerait sa jeunesse et l'éclat de sa grande réputation. Il l'éloignerait, il l'écarterait de sa route une seconde fois... Le danger de perdre Marthe et de la savoir à un autre lui apparaissait comme la pire des catastrophes. Il comprenait à quel sacrifice il devrait se résoudre pour la reconquérir et il l'acceptait, tant la jalousie exaspérait sa passion. Pourtant il n'osait communiquer ses impressions à Germaine. Il importait, au contraire, de les lui dissimuler, s'il voulait l'avoir pour auxiliaire.

— Qu'as-tu répondu à cette lettre? fit-il enfin.

— J'ai remercié Marthe de ses soins pieux.

— Tu devais écrire à M<sup>me</sup> de Rodeloze..., lui signaler les inconvénients de la présence du baron de Mas.

— Y penses-tu!... tenter une pareille démarche!... Ma croix est assez lourde... Dieu me garde de causer du chagrin à personne.

— Ce serait pourtant bien entendre les devoirs de l'amitié!... Alors adresse-toi directement à M<sup>lle</sup> Marthe.

— Elle montrerait ma lettre à Frédéric, entre amoureux on ne se cache rien, et lui trahirait peut-être le secret de notre rupture... De quels calculs m'accuseraient-ils!... Disputer Frédéric à cette petite paysanne après avoir renoncé à son amour!... J'aimerais mieux mourir que d'être soupçonnée d'une pareille bassesse.

— Quoi!... de ton propre aveu, une jeune fille charmante, vertueuse, est sur le point d'être entraînée, séduite; il te suffit de lui tendre la main pour la sauver, de dire un mot qui l'arracherait à sa perte; et par égoïsme, par orgueil, tu te tais!

— D'abord, je ne suis sûre de rien... Il s'agit peut-être d'un mariage.

— Défaites que tout cela!... La vérité est que tu te dérobes!... Je te connus plus charitable et plus zélée, plus préoccupée du salut des âmes.

Germaine baissait la tête, accablée par ces reproches; de grosses larmes roulaient sur ses joues pâles, rebondissaient par-dessus sa guimpe et baignaient ses mains jointes sur ses genoux.

— Prends pitié, Jean!... Ne vois-tu pas que mon cœur saigne?

Jean s'émut des larmes de sa sœur. D'ailleurs il venait de concevoir un projet hardi :

— Au fait, tu as peut-être raison. Je m'exagère l'importance de cette lettre... Il serait peu convenable d'avertir M<sup>me</sup> de Rodeloze... Je verrai..., je m'informerai..., tu peux t'en rapporter à moi.

Brusquement il s'était levé, désireux de cacher son inquiétude. A grands pas, devant sa sœur, il remontait l'allée. Venu pour chercher le calme, il emportait le désespoir.

— Tu pars?

— Mes instants sont comptés.

— Notre Mère m'a chargée de t'adresser une requête. Je me suis presque engagée en ton nom.

— De quoi s'agit-il?

— D'une conférence à nous donner en octobre, après la rentrée des classes.

— Où?

— Dans la chapelle des étrangers..., un jour de semaine. Les sujets que tu traites autorisent cette infraction aux usages.

Oh! cette ancienne salle de théâtre, cette chapelle où il avait assisté à l'immolation de ces jeunes vierges, où il avait été tenté, où il avait entendu la voix de Marthe, où son cœur avait subi la première atteinte du mal d'aimer! Non certes, il n'y rentrerait pas. Etrange désaccord entre les regrets que lui inspirait le souvenir de sa défaillance et l'ardeur qu'il mettait à précipiter sa chute.

— Ne me demande pas cela.

Elle fit un mouvement de surprise :

— Pourquoi?

— De grâce, ne m'interroge pas... Je traverse une crise douloureuse..., épargne-moi...

Cette liaison avec M<sup>me</sup> de Rodeloze, dont elle venait d'avoir le soupçon, se dénouerait-elle par un mariage? Jean serait-il engagé avec une femme décriée, d'un âge désassorti avec le sien? Allait-il lui sacrifier sa jeunesse laborieuse et chaste, son avenir resplendissant de gloire?

— Je me tairai..., mais, de ton côté, jure-moi de ne jamais prendre une décision grave sans m'en avertir.

Il restait silencieux.

— Réponds... Promets-moi de me parler comme à ta mère, fit-elle.

Il fut touché par cette prière si tendre et si solennelle à la fois.

— Je te le promets.

— Merci!

Détournant les yeux, la poitrine haletante, il lui serrait fiévreusement les mains. Peut-être allait-il s'incliner comme un pénitent et livrer le secret de son mal dans une pénible confession. Par excès de délicatesse et aussi par une sorte de pudeur, elle ne voulut pas la provoquer. D'ailleurs, la promesse de Jean la rassurait.

Ils avaient remonté l'allée assombrie par la nuit tombante. La tourière entre-bâilla le battant de la porte et la referma. Jean avait disparu.

Alors, debout contre cette barrière interposée entre elle et son frère, Germaine eut la vision d'une catastrophe. Elle s'accusa de lâcheté, elle regretta sa discrétion. Elle voulut courir, le ramener, connaître le mal qui lui torturait l'esprit et lui brisait le cœur. Il était trop tard; l'heure des confidences était passée.

— Sœur Marie-Germaine, aurons-nous bientôt le bonheur d'entendre le baron de Deyme?

— Je ne sais, ma sœur.

Sans s'expliquer davantage, elle reprit le chemin du monastère. En marchant, elle se rappelait chaque phrase de leur pénible conversation. Elle se sentait coupable, elle se reprochait l'emportement jaloux qu'elle avait montré. Connaissant la nature impressionnable de son frère, elle avait voulu l'éloigner de M<sup>me</sup> de Rodeloze, et au lieu d'y réussir, elle lui avait donné un prétexte pour retourner vers la femme dont elle prétendait l'écartier.

Jane DIEULAFOY.

La suite prochainement.

---

# LE TRANSVAAL

## ET L'AFRIQUE DU SUD<sup>1</sup>

---

### IV

Pendant qu'échouait ainsi misérablement la tentative de Jameson, d'où provenait l'attitude passive des fauteurs de la conspiration?

Nous avons déjà parlé de l'opposition qu'ils avaient rencontrée parmi les grands industriels de Johannesburg. Du Cap, tous les efforts avaient été tentés pour triompher de ces résistances. Dans les derniers temps, le télégraphe avait joué sans relâche; le premier ministre de la colonie, le fondateur de *la Chartered*, ne signait aucune dépêche; mais le secrétaire de cette société, Harris, invoquait ouvertement le nom et l'autorité de son chef; il n'agissait que d'après les ordres de cet homme d'État; tout le monde le savait. Quant à l'administrateur Beit, accouru d'Angleterre, et dont on réclamait la présence au Transvaal, il était tombé malade subitement et déclarait ne pouvoir se mettre en route<sup>2</sup>. On a fait observer à la Chambre des communes que M. Beit, israélite allemand, ayant négligé d'obtenir la naturalisation anglaise, devait suivre dans cette affaire un tout autre intérêt que le développement de la puissance britannique. Nous ne sommes pas à même de juger cette question délicate. En revanche, le docteur Wolff, un des affidés de M. Cecil Rhodes, employé antérieurement à l'organisation de la ligne d'étapes, était parti pour essayer de

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 janvier, 10 février et 10 août 1896.

<sup>2</sup> 20 décembre 1895. — *Beit, le Cap, à Lionel Phillips, Johannesburg.* — « Je suis encore plus mal cet après-midi, et garde la chambre. On me conseille d'aller lundi au bord de la mer pour une semaine. Dans l'état de ma santé, je ne puis être d'aucune aide. Je suis très désireux que vous n'ajourniez pas la mise à flots de la nouvelle Compagnie à cause de moi un jour de plus qu'il n'est nécessaire. La flotation immédiate est la chose la plus désirée, car nous ne savons jamais ce qui peut se cacher derrière un ajournement. »

ramener les opposants<sup>1</sup>. Ce personnage avait dû rencontrer en route Jameson pour se concerter avec lui<sup>2</sup>. Le 24 décembre, on espérait encore que l'insurrection pourrait avoir lieu le 28 dans la nuit, car le docteur Wolff *avait un peu relevé le moral des souscripteurs*<sup>3</sup>. Mais, dès le 26, le colonel Rhodes avisait qu'il était indispensable de retarder encore<sup>4</sup>, Hammond appuyait dans ce sens<sup>5</sup>.

Les grands chefs du Cap se laissèrent convaincre; le 27, le secrétaire Harris télégraphie à Jameson<sup>6</sup> de patienter; il attendait le président de l'Union nationale, l'avocat Léonard, pour juger des causes de tous ces attermoiemens. Le lendemain, après avoir reçu de Mafeking de vives représentations sur les inconvénients qui résulteraient de nouveaux délais, il insiste encore sur la nécessité de ne pas brusquer les événements<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> 7 décembre 1895. — *Colonel Rhodes, Johannesburg, à Bobby White, Mafeking.* — « Docteur Wolff quitte le Cap pour Kimberley cette nuit. Dites à Jameson que la partie de polo est ici ajournée à une semaine, ou bien elle correspondrait à l'époque des courses. Prière d'accuser réception »

13 décembre 1895. — *Stevens, le Cap, à colonel Rhodes, Johannesburg.* — « Le docteur Jameson télégraphie pour presser très fortement au sujet du non-ajournement de l'assemblée des actionnaires et pour que J.-H. Hammond informe les *partners faibles* que tout délai est préjudiciable. Le docteur Wolff expliquera complètement les raisons à l'assemblée des actionnaires. »

<sup>2</sup> Sans nom de destinataire ni date. — *Jameson, à Pretoria.* — « Envoyez le message suivant à Frank : de graves soupçons ont été conçus. Pensez-vous que les courses soient d'une importance comparable à l'immense risque d'une découverte attendue chaque jour, auquel cas il serait nécessaire d'agir prématurément. Que Hammond informe les *partners faibles* que plus il y aura de délai, plus le danger sera grand. Docteur Wolff expliquera complètement les motifs pour avancer l'action. Faites tout votre possible pour compléter l'œuvre. »

<sup>3</sup> 24 décembre 1895. — *Harris, le Cap, à Jameson, Pitsani.* — « Vous ne devez pas bouger avant samedi dans la nuit. Nous avons tout à fait confiance que cela se passera dans la nuit de samedi, depuis que le docteur Wolff a laissé les *souscripteurs* avec un moral grandement amélioré. »

<sup>4</sup> 26 décembre 1895. — *Colonel Rhodes, Johannesburg, à Charter, le Cap.* — « Il est absolument nécessaire de suspendre *flotation*. Leonard est parti la nuit dernière pour le Cap. »

<sup>5</sup> 27 décembre 1895. — *Hays, Johannesburg, à Jameson, Pitsani.* — « Reçu télégramme. Les rapports d'*experts* décidément opposés. Je condamne absolument pour l'instant un développement ultérieur. »

<sup>6</sup> 27 décembre 1895. — *Harris, le Cap, à Jameson, Pitsani.* — « ... L'assemblée d'actionnaires ajournée au 6 janvier; dans l'intervalle une circulaire sera publiée, l'opinion de tous les intéressés prise et l'action décidée en conséquence. Léonard arrive ici demain matin. Vous devez attendre patiemment et je ferai mon possible... »

<sup>7</sup> 28 décembre 1895. — *Harris, le Cap, à Jameson, Pitsani.* — « Vous avez parfaitement raison sur les causes du retard de la *flotation*, mais Léonard

Mais Jameson ne veut plus rien écouter. Le 28, il prend ses dispositions, conseille à Wolff de faire couper les fils télégraphiques du Transvaal, témoigne sa confiance dans le concours d'Hammond et des mineurs qu'il armera<sup>1</sup>, puis, le jour même, il annonce que la troupe du Beshuanaland est déjà lancée<sup>2</sup>.

Pourtant, si les hautes classes de Johannesburg étaient divisées d'opinion sur l'opportunité d'un mouvement insurrectionnel, les classes moyennes ne montraient pas plus d'ardeur à s'engager dans cette aventure. La classe ouvrière n'existe, pour ainsi dire, pas au Transvaal; elle est remplacée par l'élément indigène, par les travailleurs Noirs. Les Blancs servent dans les mines de surveillants, de chefs de chantiers, de contremaîtres, de conducteurs de travaux spéciaux<sup>3</sup>; dans les autres professions, ils sont commerçants, commis, boutiquiers, etc.; tous reçoivent des salaires élevés et n'ont aucun intérêt aux changements. Il s'est formé ainsi une sorte de bourgeoisie au-dessous de l'aristocratie de la finance, analogue à celle dans laquelle se recrutait autrefois notre garde nationale. C'est sur cette sorte de bourgeoisie que comptaient les meneurs pour fournir des soldats à la révolution. Mais le calcul était faux. Les immigrants de sang anglais dominaient bien, il est vrai, dans le sein de cette classe; mais la plupart ne venait pas d'Angleterre, étant originaires, en majorité, de l'Afrique du Sud ou d'Australie, apportant leurs dispositions particularistes; d'autres appartenaient aux nationalités américaine, allemande, etc.; il y avait beaucoup d'Israélites russes; enfin, quelques rares Français<sup>4</sup>. Chez ces gens-là, pas plus que chez leurs chefs d'industrie, de banque ou de commerce, les fameux griefs de l'Union nationale n'éveillaient des ressentiments implacables. Comme l'avait remarqué M. Phillips dans une des lettres citées plus haut, *ils se souciaient*

et Hamilton, du Starr, nous informent que le mouvement n'est pas populaire à Johannesburg. Quand vous aurez vu capitaine Maurice Heany, télégraphiez-nous ce qu'il dit. Nous ne pouvons faire fiasco. »

<sup>1</sup> 28 décembre 1895. — *Starr-i-e-Jameson, Pitsani, à Wolff*. — « Rencontrez-moi, comme il a été convenu, avant que vous partiez mardi dans la nuit, ce qui nous permettra de décider quelle est la meilleure destination. Faites parler l'avocat Léonard. Faites des coupures cette nuit sans faute. J'ai grande confiance en Hammond, A. L. Lawley et les mineurs avec carabines Lee Metford. »

<sup>2</sup> 28 décembre 1895. — *Jameson, Pitsani, à S. A. Jameson, Johannesburg*. — « Le docteur Wolff comprendra les *distant cutting*. La B. B. police est déjà allée de l'avant. En conséquence faites immédiatement télégraphier par Hammond : *All right*. »

<sup>3</sup> Voy. le remarquable ouvrage de M. Delaunay, professeur à l'École des mines, sur les *Mines d'or du Transvaal*.

<sup>4</sup> Pierre Leroy-Beaulieu, *Boers et Anglais*.

*des franchises électorales à peu près autant que d'une figue*; la formule : *Pas de taxe sans représentation*, ne trouvait guère d'écho dans leur âme; mais ce qu'ils comprenaient fort bien, c'est qu'ils étaient venus à Johannesburg pour gagner de l'argent, qu'ils en avaient beaucoup gagné jusque-là, et que les troubles ne pourraient servir qu'à compromettre leurs affaires<sup>1</sup>. Un ingénieur des Etats-Unis, M. R. E. Brown, se fit l'interprète des sentiments de la généralité, en engageant ses inférieurs et ses égaux à ne pas se rendre les instruments de capitalistes impatientes de monopoliser au Transvaal le commerce de l'or, comme ils avaient monopolisé au Griqualand celui des diamants, et en recommandant l'entente avec les Boers<sup>2</sup>. Aussi, dès que le manifeste de l'Union nationale parvint à la connaissance de toute cette catégorie d'habitants, la vit-on montrer plus d'inquiétude que d'enthousiasme. Nous avons déjà décrit la panique qui suivit la publication de ce document. Cette panique fut augmentée par le fait que, dès le 28 décembre, la police du Transvaal avait quitté Johannesburg sur un ordre de ses chefs soucieux d'éviter un conflit<sup>3</sup>.

Le 30, les auteurs du mouvement fermèrent leurs établissements miniers et demandèrent à leurs employés, de race européenne, s'ils consentiraient à défendre les propriétés de leurs compagnies, à protéger les femmes et les enfants. Quand ces derniers acceptaient, on leur donnait des armes. La formule employée, qui n'avait aucun sens lorsqu'elle s'appliquait aux menaces des Boers, qui ne menaçaient rien, formule qui n'avait eu par conséquent aucune signification dans la lettre adressée à Jameson<sup>4</sup>, commençait à en recevoir une très réelle du fait que la police du Transvaal avait évacué la ville et, par suite, de la cessation du travail sur les chantiers. En effet, une foule de Noirs se trouvaient sans occupation, livrés à eux-mêmes, et les hommes de désordre et de rapine, qui pullulent toujours dans une grande cité, sortie de terre, pour ainsi dire, à l'improviste, pouvaient en profiter pour organiser, à l'aide de quelque tumulte, le vol et le

<sup>1</sup> 31 décembre 1895. — *L'Agent de S. M., Pretoria, au haut commissaire, le Cap.* — « ... Plus de la moitié de la population de Johannesburg, aussi bien anglaise qu'étrangère, est contre un mouvement révolutionnaire et se tiendra probablement en toute éventualité du côté du gouvernement.... » (*Blue Book*, avril 1896, n° 22, *Appendice*.)

<sup>2</sup> M. Pierre Leroy-Beaulieu, *Boers et Anglais*.

<sup>3</sup> Disposition du commissaire de police Schutte (procès de Pretoria).

<sup>4</sup> Le président Krüger, à la fin du mois de mars suivant, lorsqu'éclata la révolte des Matabélés, fit une allusion piquante à cette formule. Il télégraphia au gouvernement anglais pour lui proposer le secours de ses *Burghers pour protéger les femmes et les enfants de la Rhodesia*.

pillage. De plus, on craignait la famine si le chemin de fer était coupé, et les matières premières de l'alimentation doublèrent de prix en vingt-quatre heures. Néanmoins, un grand nombre d'employés refusèrent de prendre les armes, non seulement parmi ceux qui ne comptaient pas dans la colonie anglaise, mais même parmi ceux qui en faisaient partie; au premier rang de ces derniers, les mineurs du Cornouailles abandonnèrent en masse le pays; d'autres consentirent à s'armer mus par des motifs divers, la plupart désirent seulement maintenir l'ordre, beaucoup entraînés par la fantaisie de jouer au soldat, de parader dans les rues au galop de leurs chevaux, le sombrero sur l'oreille au bord galamment relevé d'un côté à la mode sud-africaine, la carabine et la cartouchière en bandoulière; bien peu montraient de l'hostilité aux Boers, dont les fonctionnaires purent demeurer dans la ville pendant ces jours de trouble, sans s'exposer au moindre désagrément.

Les meneurs, de leur côté, s'efforçaient de généraliser les armements, et comme la place leur était abandonnée, ils avaient beau jeu pour développer leur propagande. Ils firent sortir de leurs cachettes les canons *maxim*, récemment importés, donnant l'ordre de les promener partout. Bientôt, sur tous les carrefours, des détachements de volontaires se livrèrent à l'école de peloton. Les hommes portaient un brassard et une cocarde comme signe distinctif de leur troupe, et chaque troupe recevait un nom particulier: les brigades écossaise, irlandaise, de Washington, les corps de Tremer, de Bettington, de Trimble, la cavalerie africaine, du Natal, la section des canons *maxim*, etc., etc. On peut évaluer à 3000 le nombre de ces soldats improvisés<sup>1</sup>. C'était peu pour une population de 50 000 âmes, surtout si l'on considère que la plupart de ces soldats ne s'étaient pas engagés dans un but insurrectionnel. Ils étaient payés parfois jusqu'à 25 francs par jour<sup>2</sup>. Huit anciens canonniers anglais formaient des artilleurs pour le service des pièces<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dépôtions du lieutenant de police Patersen, de W. Andersen, capitaine de la brigade écossaise (1000 hommes), d'Edward Hallington, capitaine des Australiens (800 hommes), d'Herbert Powell, capitaine du Tremer corps (300 hommes), de Richard Currie, capitaine du Natal horse (40 hommes), de Harry Smith, capitaine de la brigade irlandaise (142 hommes), de Paterson, commandant la cavalerie légère (20 hommes), de Charles Fowler, commandant en second le corps de Bettington (100 hommes), de R. Atwell, commandant des African horses (200 hommes), de James Bredell, du corps de Trimble.

<sup>2</sup> Dépôtion de W. Carlin du corps de Washington (procès de Pretoria), *ibid.*

<sup>3</sup> Dépôtion de John Marshall, capitaine à la section des *maxim* (procès de Pretoria).

L'édifice construit pour le groupe financier des *Goldfields* servait de quartier général. De là partaient les ordres; c'est là que se constitua, le 30, le gouvernement provisoire, le *Comité des réformes*, désigné on ne sait encore trop par qui, mais composé de tous les hommes influents qui s'associaient au mouvement. Il comptait 77 membres<sup>1</sup>.

Aussitôt ce gouvernement lança sa profession de foi<sup>2</sup>. Elle était fort pâle et se ressentait du courant imprévu de l'opinion; elle adhérait purement et simplement au manifeste de l'Union nationale. Elle protestait du dévouement du pouvoir insurrectionnel à l'indépendance « du Transvaal » et se terminait ainsi : « Le bruit circule qu'une force armée a traversé la frontière du Beshuanaland. Il est, en conséquence, nécessaire de prendre des mesures actives pour la défense de Johannesburg et la préservation de l'ordre. Le Comité désire ardemment que les habitants s'abstiennent d'aucun acte pouvant être considéré comme un acte d'hostilité contre le gouvernement. »

Jameson attendait sans doute davantage. Déjà le bruit de sa marche était parvenu dans la cité. On avait annoncé qu'il avait franchi la frontière. Cette nouvelle, en comblant de joie les exaltés, entraîna beaucoup d'hésitants; mais toute cette excitation se bornait à des manifestations puérides : on se portait bien vers la gare pour inscrire le mot « lâches » sur les wagons qui contenaient les mineurs de Cornouailles<sup>3</sup>; on honnissait bien les indécis, mais on ne songeait nullement à courir au-devant des libérateurs, à leur apporter un concours énergique; tout se passait en déclamations. Quant aux modérés, non seulement ils ne perdaient point courage, mais partout leur action se faisait sentir; c'étaient eux qui paralysaient les agitateurs et les empêchaient de se prononcer plus ouvertement. Les commerçants s'entendirent et envoyèrent au président Krüger quelques délégués pour le prier de faire des concessions propres à ramener le calme. Le Comité des réformes dévoilait son impuissance par le ton modéré de ses publications, car les *leaders* du Comité étaient les hommes mêmes qui avaient signé la fameuse lettre d'appel à Jameson. On prétend que quelques jours auparavant avait été préparé par leurs soins un étendard portant, jointe aux couleurs du Transvaal, la croix de Saint-

<sup>1</sup> Voy. Charles G. Thomas, *Johannesburg in arms*, p. 84 : « La liste des membres du Comité fut publiée pour la première fois le 3 janvier. Ils étaient soixante-dix-sept. »

<sup>2</sup> Voy. les dépositions collectives de Lionel Phillips, Farrar, Hammond et colonel Rhodes, le 27 avril 1895, au procès de Pretoria.

<sup>3</sup> Thomas, *ibid.*

André d'Angleterre; cet étendard resta dissimulé au fond de quelque armoire. Au lieu de le déployer, l'ingénieur Hays Hammond organisa en faveur du drapeau du Transvaal une petite scène où le ridicule ne le cédait qu'à l'odieux. Pour donner le change sur ses sentiments et sur ceux de ses collègues, il apporta, dit-on, en grande pompe, dans la salle où siégeait l'état-major de l'insurrection, la bannière de la République. Tous les assistants se levèrent, se découvrirent avec une affectation exagérée de respect et firent hisser sur le siège du pouvoir illégal le pavillon du pouvoir légitime<sup>1</sup>.

Depuis le matin jusqu'au soir, une foule considérable, attendant des nouvelles, se pressait aux abords des bâtiments des Goldfields; de temps en temps, un membre du Comité se présentait à l'une des fenêtres ouvertes et prononçait un discours. Vers une heure de l'après-midi, l'avocat Léonard sortit à cheval pour haranguer l'assistance; montrant le drapeau qui flottait sur le toit de l'hôtel, il crut nécessaire de rassurer ses concitoyens sur le maintien de l'ordre que ses amis et lui tentaient seuls de troubler. La révolution tournait court!

De leur côté, les autorités de Pretoria, en présence d'une situation bien capable d'émouvoir des caractères moins bien trempés, montraient un calme, déployaient une résolution dignes de servir d'exemple à des gouvernants plus engagés dans les voies du progrès moderne. Depuis longtemps elles pouvaient prévoir une crise politique; depuis 1894 elles ne devaient plus se faire d'illusions sur les projets des conspirateurs; ceux-ci opéraient presque à ciel ouvert; le langage incendiaire de leurs organes retentissait jusqu'aux parties les plus reculées du pays, bravant imprudemment les sentiments patriotiques des Boers, prêchant le mépris de leurs droits. Dans une tournée qu'il faisait en ce moment même dans l'intérieur, le président Paul Krüger recueillait les témoignages d'indignation que ces provocations causaient à ses compatriotes; il s'efforçait de les calmer, il leur prouvait par un apologue que l'heure de l'action n'avait pas encore sonné : « Quand vous voulez tuer une tortue, leur disait-il, que faites-vous? Vous attendez qu'elle sorte sa tête de la carapace pour la frapper. Attendez donc encore! » Il voyageait du reste vraisemblablement pour s'assurer si l'organisation de la levée était complète; il put constater qu'elle était parfaite et que les Boers étaient *armés jusqu'aux dents*<sup>2</sup>. Sa politique temporisatrice, mais vigilante, se maintenait scrupuleuse observatrice des traités, mais on pouvait déjà discerner qu'il

<sup>1</sup> Thomas, *Johannesburg in arms*.

<sup>2</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 179, *enclosure* n° 1; rapport de de Wet, l'agent anglais à Pretoria.

comptait médiocrement sur l'assistance du gouvernement anglais pour l'aider à triompher du parti de la *plus grande Angleterre* et, sans se dérober aux engagements pris en 1884 (engagements qui lui interdisaient, sans l'adhésion du cabinet de Saint-James, toute conclusion d'accord diplomatique avec un pouvoir étranger), on pouvait facilement comprendre qu'il cherchait à ménager des amitiés puissantes au peuple qu'il était chargé de gouverner; ses négociations à l'occasion du chemin de fer de la baie de Delagoa, son discours à l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne, en étaient la preuve évidente. En 1895, sous prétexte d'aller consulter des médecins allemands pour sa gorge malade, le secrétaire d'Etat du Transvaal, le docteur Leyds, était parti pour Berlin; ce déplacement avait fait naître à Londres de vives susceptibilités, trahies par la presse anglaise, mais le prétexte était plausible et, si l'on avait attribué au président Krüger l'initiative de ce voyage pour dissimuler une mission secrète, on n'avait pas trouvé dans son accomplissement matière à demande d'explications officielles.

C'est une curieuse figure que celle de l'homme d'Etat que le peuple boer a su placer et maintenir depuis quinze ans à la présidence de la République Sud-Africaine. On a dit que tout dans son extérieur étant vulgaire, sa prestance, son attitude et son langage, son prestige ne tenait en rien aux apparences. Nous aurions de la peine à nous ranger à cette opinion... Son prestige sur les étrangers? Peut-être. Son prestige sur ses compatriotes? Evidemment non. Car ces apparences sont celles mêmes que doit apprécier un peuple dont chaque individu retrouve en sa personne les mêmes caractères d'une race patriarcale et religieuse. *L'oncle Paul*, comme l'appellent familièrement ses administrés, se recommande en revanche par les plus rares qualités de l'esprit politique. Tout dans sa carrière passée le révèle : soldat de l'indépendance, négociateur à Londres et en Europe, chargé de présider aux destinées de son pays, il s'est toujours montré à la hauteur des tâches les plus complexes, sans rien changer ni à la simplicité de ses manières, ni à celle de sa vie privée; il a conservé, sans aucune velléité de persécution, l'empreinte puritaine que les origines de sa race devaient fatalement imprimer sur les rejetons<sup>1</sup>. La Bible est son livre de chevet, le seul qu'il cite volontiers; sa grande expérience (il a soixante et onze ans) et ses longs services lui donnent une

<sup>1</sup> Le président Krüger appartient à la secte des *Doppers*, puritains hollandais affectant des principes particuliers, non seulement dans les choses du culte, mais aussi dans la manière de vivre, de s'habiller et de se nourrir. (Leclerc, *A travers l'Afrique australe*.)

influence considérable sur le Volksraad. Pour les besoins économiques du Transvaal et par prévoyance politique, il s'est rapproché des Allemands; outre que le tempérament de ceux-ci a une plus grande conformité avec celui des Boers, il sent en eux les rivaux futurs de la puissance aujourd'hui prépondérante sur les mers, et la puissance prépondérante sur les mers est celle qui cause ses appréhensions.

Vers cette fin de l'année 1895, il est hors de doute qu'il avait reçu de Berlin des conseils de prudence<sup>1</sup>; il les avait suivis d'autant plus facilement que ces conseils répondaient mieux à ses dispositions intimes. Il fallait prouver au monde que les Boers s'abstenaient de toute attitude hostile aux Anglais, et que, s'il devait y avoir conflit, ils allaient être surpris par une agression injuste au milieu d'un calme profond.

Cette préoccupation explique comment aucune mesure apparente de précaution militaire ne fut prise pendant l'automne, alors que tout annonçait déjà les événements qui devaient se produire. A la fin de décembre, au moment le plus critique, au moment de l'invasion, le président, croyons-nous, était absent; seul, le général en chef Joubert dut pourvoir aux premiers besoins de la défense. Lorsque Jameson traversa la frontière, il ne rencontra devant lui, comme nous l'avons dit, aucune opposition; le commandant du bailliage de Marico se contenta de protester; mais à peine la petite troupe anglaise avait-elle passé, que derrière elle tous les Boers montaient à cheval, et qu'un réseau d'ennemis l'entoura de loin, d'abord en mailles très lâches, petit à petit plus serrées; le sergent White retournant à Mafeking, après avoir rempli sa mission auprès de ses compatriotes, croisa sur sa route un détachement de plus de 300 chevaux qui suivaient la colonne<sup>2</sup>. Le lieutenant Eloff, après s'être fait volontairement capturer par les aventuriers pour connaître leur nombre, discerner leurs projets et informer son gouvernement, se rendit à Rüstenburg pour rejoindre le commandant Malan qui s'y trouvait à la tête de 300 cavaliers<sup>3</sup>. Avec ces derniers, il courut renforcer les défenseurs de la *Queen's battery*, dont le nombre atteignait 500. De tous côtés arrivaient dans la capitale de l'État des nouvelles précises envoyées par des observateurs de sang-froid. Sur tout le territoire, le bruit de l'incursion s'était répandu et, des points les plus reculés comme des plus rapprochés, arrivait la levée en masse, entraînée par un élan patriotique irrésistible, dont les témoins conserveront longtemps

<sup>1</sup> Weissbuch, *Aktenstücke betreffend die Südafrikanische Republik*, n° 6.

<sup>2</sup> Déposition White (procès de Bow-Street).

<sup>3</sup> Déposition Eloff, *ibid.*

le souvenir. Nous avons dit qu'il n'existe pas au Transvaal d'armée proprement dite; la République n'entretient d'une façon permanente qu'un corps d'artillerie très restreint; en revanche, tous les adultes en état de porter les armes, sont astreints au service militaire en cas d'appel ou de péril public. En cette extrémité, tous les citoyens, même ceux que leur âge aurait dû condamner au repos, accoururent avec un enthousiasme proportionné à la contrainte qu'ils avaient dû s'imposer en face des provocations d'antan; on les vit arriver à Pretoria par petites troupes échelonnées en raison de la distance parcourue ou de la rapidité de la course, chaque homme coiffé de son large chapeau, vêtu de ses habits ordinaires, la carabine pendue à l'épaule, la cartouchière et un sac de provisions autour du corps, sans bruit, sans fanfaronnades, avec le sang-froid placide de leur nature à demi hollandaise, quelques-uns accompagnés d'un Cafre menant un cheval de rechange; on aperçut un vieillard arrivant en manches de chemise, il avait oublié sa veste dans la précipitation du départ; celui-là était un ancien combattant de Majuba-Hills. Les agitateurs allaient constater, à leurs dépens, qu'ils avaient grossièrement trompé leur public en proclamant la décadence des Boers.

Toutefois, cette concentration de la levée en masse ne put être complète qu'après plusieurs jours. Le 31 décembre, Johannesburg paraissait menaçant; la police, en l'évacuant, s'était bien retirée sur l'hôpital dans une position dominante; quelques postes d'observation avaient bien été retranchés, aux environs; mais, comme Pretoria, si voisine, était fort dégarnie, tous les hommes valides l'ayant quittée pour courir au-devant de Jameson, la situation paraissait inquiétante. Il fallut gagner quelques jours pour laisser à de nouveaux contingents le temps de se présenter. Le président Krüger ouvrit des négociations. Il avait, dès le 30, fait publier une proclamation rappelant les habitants de la cité de l'or au respect de l'ordre, assurant que le gouvernement saurait protéger les existences et les propriétés; le même jour, il envoya des membres du pouvoir exécutif<sup>1</sup> au Comité des réformes, portant (selon leur expression) le rameau d'olivier<sup>2</sup>. Ces délégués étaient chargés de suggérer l'envoi d'une députation dans la capitale, de promettre que cette députation serait mise en rapport avec une commission gouvernementale<sup>3</sup> composée de fonctionnaires connus par leurs

<sup>1</sup> MM. Marais et Malau.

<sup>2</sup> Déclaration de MM. Phillips, Farrar, Hammond et colonel Rhodes (procès de Pretoria).

<sup>3</sup> Cette commission fut composée du *chief justice* Hotze, du juge Ameshoff et du membre de l'exécutif Hock.

sympathies pour les *Uitlanders*, et de faire entrevoir que ces conférences amèneraient la réalisation pratique des vœux exprimés dans le manifeste de l'Union nationale.

Le Comité des réformes n'était pas en situation de repousser de pareilles avances. Les députés qu'on lui demandait de nommer furent aussitôt désignés. Il protesta qu'il n'avait rien de commun avec Jameson. M. Farrar, signataire de la lettre d'appel adressée au directeur de la *Chartered*, s'écria qu'il fallait mettre la main sur lui et le renvoyer au delà de la frontière<sup>1</sup>. Comme le Christ, Jameson devait être renié trois fois, mais ce n'était point par ses disciples, c'était par ses patrons, par ceux-là même qui l'avaient attiré!

Le 1<sup>er</sup> janvier, deux nouvelles graves parvinrent aux habitants du Rand : d'abord, celle des premiers engagements près de Krügersdorp; ensuite, celle du désaveu, par le gouvernement anglais, de la violation du territoire d'une puissance amie<sup>2</sup>. Une proclamation du haut commissaire britannique, datée du 31 décembre, fut affichée. Elle interdisait, au nom de la reine, à tout sujet britannique, de porter aide ou protection aux agresseurs. De la fenêtre de l'hôtel des *Goldfields*, les discours se succédaient, tombant sur la foule agitée de mouvements divers, discours très susceptibles de la désorienter tout à fait. Farrar annonce l'arrivée prochaine de sir Hercules Robinson, qui vient à Pretoria pour négocier avec le gouvernement boer; le colonel Rhodes déclare que si les négociations n'aboutissent pas, les chefs militaires sauront faire leur devoir, que leur tâche, du reste, devient facile, les armes leur étant demandées en quantité dix fois plus considérable que celles qu'ils peuvent fournir, etc.; Lionel Phillips ajoute qu'il revient de la capitale, il affirme, comme il prétend l'avoir affirmé au gouvernement boer, que la population est prête à soutenir Jameson, accouru à son secours avec sa vaillante petite troupe de partisans. On crie : « Où est Jameson? » Phillips répond : « A 15 milles d'ici. S'il est nécessaire, nous irons tous avec nos fusils appuyer son mouvement. Nous avons assez longtemps supporté l'oppression et maintenant, messieurs, je vous convie à pousser trois acclamations en faveur du docteur Jameson<sup>3</sup>. » (*Acclamations prolongées et enthousiastes.*)

Mais, le 2 janvier, Jameson n'est pas arrivé, et la population n'a pas couru au-devant de lui. Le corps de Bettington, de quelques centaines d'hommes, paraît seul être sorti dans ce but, vers quatre

<sup>1</sup> Déposition Marais (procès de Pretoria).

<sup>2</sup> Thomas, *Johannesburg in arms*.

<sup>3</sup> Pour tout ce récit nous avons suivi celui de Thomas, *Johannesburg*, etc.

heures du matin : il n'a pas dépassé, à l'est, la mine de Langlaate, dans la banlieue, et il a été rappelé<sup>1</sup>. Cette intervention eût été, du reste, déjà trop tardive et tout à fait insuffisante. Vers une heure de l'après-midi, le bruit de la défaite se répand. Ce bruit est encore énergiquement démenti par Léonard, accouru à la fameuse fenêtre du Comité. Toute la journée, la foule crie devant cette fenêtre : « Où est Jameson? Quelles nouvelles? L'avez-vous abandonné? » Phillips, vers cinq heures, essaye de présenter l'échec du héros du jour comme un désistement volontaire, un acte de déférence envers le haut commissaire. A neuf heures, le colonel Rhodes est, enfin, obligé de confesser la vérité; d'une voix brisée par l'émotion, il révèle que « cette journée a vu tomber les hommes qu'il considérait comme ses plus chers amis, avec lesquels il a vécu dans les termes de la plus étroite intimité<sup>2</sup>; il n'aurait jamais pu croire qu'une force composée de tels éléments, équipée et commandée comme elle l'était, ne fût pas destinée à briser tous les obstacles. Si sa conduite a été celle d'un chien, il s'offre à subir le châtiment qu'il mérite! »

On se murmure à l'oreille, dans l'assistance, que le colonel Rhodes avait résolu de faire une sortie, mais que ses collègues l'en ont empêché. Léonard lui succède au balcon; en avocat fûté, il adopte la meilleure tactique pour rendre vaines les récriminations, il se déclare prêt à répondre à toutes les questions qui lui seront posées. Il s'ensuit une confusion inexprimable, un entre-croisement de phrases lancées au hasard, d'interrogations perdues dans le bruit, de paroles oiseuses qui rendent tout ce loque impossible. Un nouvel orateur du Comité veut encore parler, mais les grognements et les réclamations le réduisent au silence. Au milieu du tumulte, une voix parvient pourtant à se faire entendre d'une des extrémités de la place, c'est celle d'un homme affirmant qu'il vient d'assister, le matin même, à onze heures, à l'engagement entre la troupe de Jameson et quelques milliers de Boers. Il raconte le dénouement du drame. La foule l'écoute avec stupeur; toutes les sympathies sont pour celui qui a risqué sa vie et celle de ses compagnons, tous les mépris pour ceux qui l'ont attiré, puis abandonné. Enfin, la proclamation suivante, lue à haute voix de toutes parts, marque le dernier incident de cette journée si fertile en émotions.

« Le Comité est d'avis qu'en l'état des choses, l'intérêt du docteur Jameson doit primer tout autre intérêt et que toute mesure

<sup>1</sup> Déposition Fowler (procès de Pretoria).

<sup>2</sup> Thomas, *ibid.*

inconsidérée ou agressive que le Comité pourrait prendre serait de nature à compliquer la situation.

« Le haut commissaire de Sa Majesté arrivera samedi (le 4 janvier), et le Comité insiste auprès des habitants de Johannesburg sur l'absolue nécessité de maintenir l'ordre.

« Le gouvernement a donné l'assurance qu'il n'a aucun dessein de faire marcher ses troupes sur Johannesburg et qu'il évitera toute occasion de conflit.

« De son côté, le Comité a pris les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité publique. »

C'était le commencement de la fin. Les jours suivants, les bandes armées paradèrent bien encore en ville, mais tout enthousiasme avait disparu, même chez les plus violents. Le Comité sombrait sous le mécontentement général. La Bourse et les débits de boisson avaient été fermés. L'ordre n'était troublé nulle part.

## V

Le gouvernement anglais, si l'on s'en tient aux déclarations faites par le secrétaire d'État des colonies devant le Parlement, le 13 février dernier, n'avait rien soupçonné jusqu'au 29 décembre 1895 des projets de Jameson. Les explications qu'il a données à ses adversaires politiques l'accusant de duplicité sont, du reste, assez peu concluantes. Voici en substance ces explications : le cabinet de Londres connaissait bien l'agitation qui régnait à Johannesburg, mais il espérait que cette effervescence se dissiperait comme celle de juillet 1894. Le 29 décembre, M. Fairfield, chef du *Colonial Office*, l'un des hommes les plus au courant des affaires de l'Afrique du Sud<sup>1</sup>, avait suggéré à son ministre qu'étant donnée la situation qu'il soupçonnait au Transvaal, une agression pourrait bien se produire venant de l'extérieur, et M. Chamberlain télégraphiait aussitôt à sir H. Robinson :

« Il m'a été suggéré, mais sans vraisemblance, qu'une tentative pourrait bien se produire venant de quelque individu au service de la Compagnie (à Charte) pour entraîner la police du Beshuanaland et pour violenter les événements à Johannesburg. Le cas échéant, je devrais agir conformément aux articles 8 et 22 de la Charte<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Discours de M. Chamberlain aux Communes, le 13 février.

<sup>2</sup> Art. 8. Si, à n'importe quel moment, notre secrétaire d'État juge convenable de désapprouver les relations de la Compagnie avec n'importe quelle puissance étrangère, et de suggérer à la Compagnie une solution du différend, celle-ci sera obligée de se conformer à cette décision.

Art. 22. La Compagnie sera soumise à tout traité, convention ou arran-

En conséquence, s'il y a lieu, mais non autrement, rappelez ces articles au souvenir de Rhodes. Avertissez-le qu'à votre avis, il n'aurait pas mon appui et démontrez-lui les conséquences qui pourraient s'en suivre<sup>1</sup>. »

Le lendemain, on recevait à Londres, de sir H. Robinson, deux communications importantes, l'une annonçant l'échec du mouvement insurrectionnel de Johannesburg, l'autre l'entrée de Jameson au Transvaal. Au Cap, les autorités n'avaient rien su, rien deviné, au moment où elles auraient pu tout prévenir, maintenant qu'il était trop tard, les renseignements affluaient de toutes parts, de l'agent anglais de Pretoria, de Mafeking, de l'État d'Orange; sir Jacobus de Wet mandait que les consuls de France et d'Allemagne avaient transmis à leurs gouvernements une demande d'intervention formulée par le pouvoir exécutif de la République<sup>2</sup>. Le représentant de la reine dans la colonie, dans cette extrémité, prit, de sa propre autorité, l'initiative des mesures que nous connaissons déjà. Il fut complètement approuvé en haut lieu. On commençait à s'y montrer fort inquiet de la gravité des derniers événements et l'on ne négligeait aucune démarche pour protester auprès du président Krüger contre l'acte d'agression dont son pays était victime et pour lui persuader que l'Angleterre n'avait aucune part dans cette entreprise. On portait les mêmes assurances au président intérimaire de l'État d'Orange, qui s'était empressé de diriger 1600 Burghers avec de l'artillerie sur la frontière, pour observer les événements et, au besoin, secourir ses voisins de même race; le haut commissaire britannique offrait au président Krüger de se rendre à Pretoria pour se concerter avec lui et réunir ses efforts aux siens pour le rétablissement de l'ordre et de la paix. Son offre fut immédiatement acceptée<sup>3</sup>.

Avant de partir toutefois, le représentant de la reine dut

gagement quelconque, conclu ou à conclure par la suite entre nous-mêmes et tout autre État et puissance; elle en remplira tous les engagements. Dans toutes les questions afférentes à l'observation du présent article ou à l'exercice dans les territoires de la Compagnie de toute juridiction exercée par nous-mêmes en vertu des lois sur la juridiction étrangère, la Compagnie se conformera à toutes les instructions qui pourraient être données à toute époque à ce sujet par notre secrétaire d'Etat; elle les suivra et exécutera...

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 2, et avril 1896, n° 10, *Appendice*. Dans le n° 10, qui contient la notification de cette dépêche à M. Rhodes, deux mots assez significatifs sont ajoutés : « Il m'a été suggéré... qu'une tentative pourrait être faite par Rhodes et Jameson ou par quelque autre personne, » etc.

<sup>2</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 9.

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° 32.

s'assurer des dispositions d'un personnage haut placé dont on commençait à se défier, car il était l'administrateur délégué de la Compagnie à charte, et l'on sentait bien que rien de ce qui s'était passé n'aurait pu avoir lieu sans la connivence de cette Compagnie, dont Jameson était le principal agent. Mais comment supposer qu'un homme cumulant avec ses fonctions sociales la situation élevée de premier ministre du Cap eût osé se compromettre dans une aussi pitoyable affaire? On le supposait pourtant. La première dépêche de M. Chamberlain, que nous venons de citer, en faisait foi, et nous avons montré que les soupçons répondaient à la réalité des choses.

Quel avait pu être le mobile de M. Cecil Rhodes pour se lancer dans cette aventure?

Dans la première partie de cette étude, nous avons retracé les commencements de la carrière privée de cet homme d'État, sa carrière politique n'avait été ni moins rapide ni moins brillante. Appelé en 1881, à vingt-huit ans, à faire partie du ministère colonial, il avait, chaque année, vu grandir son rôle et développé ses talents. Ayant assisté, lors de la guerre du Transvaal de 1881, à la formation, dans les possessions anglaises, de la ligue des Afrianders, alors très évidemment séparatiste, ses efforts s'étaient joints à ceux de sir John Sprigg et de tous les Anglais doués d'esprit politique pour modifier le caractère de cette ligue en obtenant pour les Hollandais, sujets de la reine, la plupart des concessions qu'elle réclamait. Cette conduite avait produit de précieux résultats. Elle avait associé les deux races dans la poursuite d'un but commun : la prospérité du pays. Nul plus que M. Rhodes n'avait contribué à ce résultat. Il était devenu l'ami intime du chef de l'association africaine, M. Hofmayer, et, depuis son élévation à la présidence du Conseil, il ne proposait aucune mesure importante sans consulter ce personnage influent. On pensait alors qu'il consacrait ses veilles à l'œuvre de la fédération des Etats de l'Afrique du Sud. Mais, depuis quelque temps, ses dispositions paraissaient avoir changé; il avait dû rencontrer de grands obstacles à ses projets, car il semblait avoir renoncé à son plan de prédilection. Dès 1892, dans un discours, au Cap, il avait avoué qu'il désespérait d'assister à l'inauguration d'une Confédération englobant les deux Républiques indépendantes, à moins que cette Confédération pût être assise sur les bases d'une union douanière et pût être facilitée par l'ouverture de chemins de fer. Or précisément à cette époque, le président Krüger venait de faire repousser le principe des douanes communes et il refusait aussi de laisser prolonger les voies ferrées du Cap sur le territoire du

Transvaal. Peut-être faut-il chercher derrière cette résistance aux idées de M. Rhodes la clef de l'attitude agressive, presque insurrectionnelle, vis-à-vis les Boers, qu'avaient prise, dès 1894, des frères et les véritables représentants du premier ministre à Johannesburg? Quoi qu'il en soit, il est fort extraordinaire qu'un caractère, ordinairement si tenace, ait ainsi rapidement rompu ses alliances et qu'il se soit résolu à brusquer par la violence une situation qu'il avait mis tout son art à préparer par la douceur et les tempéraments.

On a donné plusieurs explications de sa conduite; elles sont peu satisfaisantes.

Les uns<sup>1</sup> ont soutenu que M. Rhodes, après avoir constaté l'inanité de ses efforts pour amener le Transvaal à une politique favorable à ses vues, avait appris des faits graves propres à modifier ses plans; qu'on l'avait entretenu des tentatives faites par le président Krüger pour échapper à l'étreinte anglaise, de négociations très avancées avec Berlin pour obtenir la protection de l'empereur d'Allemagne à la nationalité des Boers; que ses sentiments patriotiques, vivement émus, avaient dicté sa nouvelle résolution et qu'il se serait déterminé à demander à la force les avantages qu'il ne croyait plus pouvoir obtenir par la conciliation. D'autres, au contraire<sup>2</sup>, ont trouvé, pour motiver ses actes, des raisons d'un ordre inférieur, qui porteraient une atteinte sérieuse à sa considération, si elles étaient admises. On sait que M. Rhodes cumulait les fonctions de premier ministre du Cap avec celles d'administrateur délégué de la *Chartered*, c'est-à-dire avec celles de premier ministre du vaste empire auquel on avait donné son nom. Or les difficultés qu'il rencontrait dans l'administration de la Compagnie dont il était l'âme devenaient considérables. Cette Société, au mois de juillet 1895, avait dépensé 50 millions de francs et contracté près de 20 millions de dettes sans qu'aucun espoir de dividende fût encore venu flatter ses actionnaires. Deux fois son capital avait été doublé et, à chaque augmentation, on avait fait luire aux yeux des souscripteurs de magnifiques espérances de rémunération, la première fois en vantant les gisements d'or du territoire de Machonas (territoire auquel se bornait alors la sphère d'action de la Compagnie), puis, ces gisements s'étan

<sup>1</sup> *Nineteenth Century*, n° de juin 1896 : « The true motives and reasons of Dr Jameson's raid by Seymour Fort. » M. Seymour Fort est un ancien secrétaire de lord Loch. Celui-ci a écrit au *Times* pour déclarer qu'il n'était pour rien dans cette publication.

<sup>2</sup> Discours de M. Labouchère à la Chambre des communes, séance du 7 mai 1896.

trouvés fort pauvres, en conquérant le territoire des Matabélés et en assurant que là, du moins, le précieux métal se remuerait à la pelle. Mais les mines des Matabélés ne s'étaient pas montrées plus complaisantes que celles des Machonas, et si, grâce aux réclames savamment faites, grâce à l'engouement des marchés étrangers pour tout ce qui portait l'attache de l'Afrique du Sud; si, dis-je, on était parvenu en juillet dernier à lever encore la somme énorme de 43 millions sur les capitalistes européens ou plutôt sur les capitalistes français, pouvait-on espérer que ces bailleurs de fonds complaisants continueraient à subventionner, à l'avenir, une entreprise dont ils faisaient tous les frais et qui ne leur procurait, en somme, aucun autre avantage que celui de jouer sur des différences?

Il avait fallu trouver quelque chose de nouveau! Un coup de main sur le domaine des Matabélés avait réussi, un coup de main sur le domaine des Boers pouvait bien réussir aussi, et quel serait alors l'avenir si on parvenait à substituer la Compagnie à ce gouvernement du Transvaal, dont les ressources, suivant la progression des revenus miniers du pays, devaient paraître inépuisables! Les auteurs de cette version des secrètes pensées de M. Rhodes ajoutent que les administrateurs de la *Chartered* s'étaient partagé un grand nombre de titres de la Société, à l'origine, lorsque ces titres valaient à peine quelques shillings (18 ou 20 francs), qu'ils avaient déjà réalisé des bénéfices considérables quand la hausse des actions avait atteint 9 livres (225 francs), qu'ils se trouvaient dès lors personnellement, et plus que personne, intéressés au succès d'une agression qui pouvait décupler la valeur de leurs portefeuilles.

Ces deux explications nous paraissent insuffisantes. Nous ne croyons ni à la crédulité de M. Rhodes, quant à l'imminence d'un danger allemand, ni à de misérables spéculations personnelles<sup>1</sup> de sa part, sinon de celle de ses associés; par les traits que nous connaissons de son caractère, nous jugeons son esprit inaccessible à ces défaillances vulgaires; non point que nous acceptions sans réserve le portrait sans doute flatté que tracent de lui ses admirateurs (nous nous méfions fort de la réclame, et M. Rhodes nous paraît passé maître en fait de réclame)<sup>2</sup>; mais ses travaux parlent pour lui. Avec quelques dissemblances résultant du fait qu'il n'est

<sup>1</sup> M. Rhodes n'a jamais voulu toucher aux appointements auxquels il avait droit comme premier ministre du Cap. Il est connu pour ses actes de libéralité. Il a envoyé 2 millions 1/2 à Parnell pour la cause du *Home rule*, a avancé 2 millions à la *Chartered* pour la guerre du Matabélé. Il ne paraît donc pas un homme rapace ni avare.

<sup>2</sup> Témoin son télégramme à la *Chartered*, au moment des débats de la Chambre des communes où son rôle était discuté : *Ajoutez ma démission. Nous combattons demain les Matabélés!* César n'eût pas mieux dit!

pas encore devenu militaire consommé, il nous paraît bien, comme on l'a dit, de la race de ces aventuriers de génie qui ont, aux Indes, mis leur gloire à fonder la grandeur de leur pays<sup>1</sup>, s'étant faits eux-mêmes, de simples commis devenus parfois capitaines, conquérants, gouverneurs de colonie, avides de richesses, mais considérant l'argent comme un moyen, non comme un objectif unique, peu scrupuleux, il est vrai, usant de duplicité, de violence, foulant aux pieds le droit des gens, mais ennoblissant leurs actes, si de tels actes peuvent être ennoblis, par l'immensité du but à atteindre, but qui paraissait au-dessus des forces humaines et qu'ils ont atteint. Pour que les historiens anglais aient passé l'éponge sur leurs œuvres souillées de sang, il leur a fallu le succès. Avec la devise *La force prime le droit*, on s'expose, selon les vicissitudes ou le théâtre de la lutte, à devenir un grand homme ou un forçat ! Jamais les aventuriers, dont nous parlons, n'ont hésité dans leurs voies souvent criminelles, et l'Angleterre, voyant son drapeau sur leurs têtes toujours flotter en avant vers de nouvelles conquêtes, les a toujours soutenus sans s'arrêter à l'illégalité de leurs actes, prenant de leurs mains sans rougir les produits de leurs violences ou de leurs exactions.

L'invasion du Transvaal est, croyons-nous, dans la vie de M. Cecil Rhodes, la première infraction aux règles de la morale internationale. Cette fois le succès n'a pas répondu à l'irrégularité de l'effort, et pourtant le gouvernement et la presse de la Grande-Bretagne s'accordent à défendre *per nefas* l'homme qui a risqué sa considération pour étendre l'influence de son pays. Nous examinerons plus loin quels sont les dangers de cette protection. Pour le moment, nous éprouvons le besoin d'avouer ce qui nous étonne le plus dans cette aventure. Ce qui nous étonne le plus ? c'est la fragilité de la tentative. Comment un homme auquel on s'accorde à reconnaître de telles facultés politiques a-t-il pu se tromper de la sorte sur les ressources dont il disposait et sur les résistances qu'il devait rencontrer ? Il a manqué évidemment à ses combinaisons l'élément principal, celui qui devait assurer le succès : le soulèvement de Johannesburg et l'appui sous main du gouverneur anglais qui, tout en condamnant les moyens, aurait accepté

<sup>1</sup> « ... Vingt-cinq années de séjour en Afrique ont fait de M. Rhodes un Africain, il connaît le continent entier, depuis le Cap jusqu'au delta du Nil...

« ... Il a la passion du grand. Déjà ministre, il considérait une carte de l'Afrique, désignant du doigt un immense morceau du continent. Il dit à l'un de ses amis, du ton bref et décidé qui lui est habituel : « *Tout ce morceau est anglais. Voilà mon rêve!* — Je vous donne dix ans. », répondit son ami. Les dix ans sont presque écoulés. (Leclerc.)

le bénéfice d'un attentat accompli en dehors de lui. Mais la ville de l'or avait refusé son concours. *Jameson avait pris le mors aux dents*<sup>1</sup>, l'échec était complet, et le cabinet de Londres, ne pouvant plus fermer les yeux, allait provoquer des explications.

Le 31 décembre, sir H. Robinson fit chercher vainement M. C. Rhodes, au Cap, pour se concerter avec lui. On ne le trouva nulle part<sup>2</sup>. Il reparut le 1<sup>er</sup> janvier. (On sait que, depuis l'avant-veille, les meneurs ne pouvaient plus rien espérer de Johannesburg.) Il ne fit aucune difficulté pour renier à son tour Jameson<sup>3</sup>. Son attitude paraît même avoir été, à cette occasion, si correcte, que M. Chamberlain, informé, assure qu'il ne voit aucune raison pour le premier ministre de résigner ses fonctions. Le même jour, le haut commissaire britannique communique à M. Rhodes la dépêche du secrétaire d'Etat des colonies, l'engageant à désavouer publiquement toute complicité avec le docteur, chef d'expédition, et à s'associer aux efforts faits pour rappeler sur le territoire anglais la troupe qu'il commande<sup>4</sup>. M. Rhodes s'emploie aussitôt activement dans ce sens. Le 2, il se joint à ses collègues du cabinet pour presser sir H. Robinson de se rendre au plus vite à Pretoria. Toutefois, lorsque celui-ci se dispose à monter en wagon, il lui offre sa démission de chef du ministère; il lui représente que le conflit est causé par le fait du directeur de la *Chartered*, et qu'en conséquence, l'administrateur délégué de cette même compagnie ne peut conserver sa haute situation politique; il sent évidemment que toutes ses menées antérieures vont être découvertes; mais le représentant de la reine le prie de retarder la crise ministérielle jusqu'à son retour de Pretoria, pour ne pas augmenter l'émotion publique; il accepte encore de patienter, et le 4 janvier seulement, il annonce par dépêche que sa résolution est irrévocable. Sir Hercules, apprenant que tous les ministres sont unanimes à l'approuver, consent enfin à sa retraite. M. Rhodes est remplacé par sir John Sprigg. On le voit rôder quelque temps entre le Cap et Kimberley. Il prononce dans cette ville un *speech*, adressé à ses admirateurs, affirmant que sa carrière, loin d'être terminée, comme le proclament ses détracteurs, est encore à peine à ses débuts (il n'a que quarante-trois ans); puis, vers le milieu de janvier, dans le plus profond mystère, il s'embarque précipitamment pour Londres où nous le retrouverons bientôt.

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 46. « Rhodes à Compagnie britannique du Sud de l'Afrique, » 3 janvier.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° 8.

<sup>3</sup> *Ibid.*, nos 48 et 46.

<sup>4</sup> *Ibid.*, n° 25.

Quelques jours auparavant, au moment même où, de son côté, sir H. Robinson partait dans une direction opposée, c'est-à-dire pour Pretoria, une nouvelle complication venait de surgir sous la forme d'une manifestation bruyante des dispositions de l'Allemagne. Le 3 janvier, l'empereur Guillaume II avait adressé au président Krüger un télégramme qui fut aussitôt publié par la *Gazette officielle* de Berlin et reproduit par les journaux du monde entier. Ce télégramme était ainsi conçu : « Je vous adresse mes félicitations pour le succès avec lequel, vous et votre peuple, *sans l'aide de pouvoirs amis*, et ne comptant que sur vos propres forces, avez repoussé les bandes armées, qui viennent d'envahir le territoire de votre pays, et sur la manière dont vous avez su maintenir votre indépendance contre une agression étrangère<sup>1</sup>. »

Ces mots : *sans l'aide de pouvoirs amis* donnaient à penser en Angleterre. Ils étaient d'autant plus inquiétants que la dépêche avait été expédiée à l'issue d'un conseil tenu au palais impérial de Berlin, conseil auquel assistaient le secrétaire d'Etat des affaires étrangères et d'autres hauts fonctionnaires convoqués par le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire. Ce document constituait donc un document d'Etat. On savait, de plus, à Londres, que, dès le 31 décembre, le gouvernement allemand, donnant suite à la demande d'intervention formulée par ses nationaux de Pretoria, avait prescrit à l'amiral Knorr d'envoyer à la baie de Delagoa un navire de guerre, pour renforcer les deux vaisseaux qui s'y trouvaient déjà, qu'il avait autorisé son consul au Transvaal à réquisitionner l'équipage du *See Adler* pour la protection des sujets de l'Empire, et qu'il avait aussitôt négocié à Lisbonne, afin d'obtenir pour ces marins le libre passage à travers les possessions portugaises<sup>2</sup>.

La situation devenait très critique. Il fallait agir sans retard et résolument, car on ne savait pas encore l'accueil qui serait fait par les Boers, et peut-être par tous les Hollandais de l'Afrique du Sud, à ce qu'on n'hésitait pas à considérer comme les avances de l'empereur d'Allemagne.

## VI

Ce fut dans ces circonstances difficiles que sir H. Robinson atteignit Pretoria le 4 janvier. Son rôle était délicat. Il se trouvait au milieu d'un camp de 5000 ou 6000 Burghers, animés par leur récente victoire, irrités par l'attitude encore menaçante de Johan-

<sup>1</sup> *Times*, du 3 janvier.

<sup>2</sup> *Weissbuch. Aktenstücke betreffend die Südafrikanische Republik*, nos 9, 11, 13 et 14.

nesburg, gardant entre leurs mains près de 600 prisonniers de guerre, ses compatriotes, coupables d'un acte que la loi punit de la peine capitale. La moindre provocation de la ville insurgée, distante seulement de 50 kilomètres, pouvait amener de sanglantes représailles. De plus, les instructions qu'il recevait de son chef hiérarchique, le secrétaire d'État des colonies, n'étaient pas de nature à faciliter sa tâche. M. Chamberlain, en effet, entendait dès cette époque, tout en suppliant le président Krüger d'épargner la vie des flibustiers<sup>1</sup>, faire accepter aux vainqueurs de véritables remontrances sur leur peu de goût pour les réclamations des *Uitlanders*<sup>2</sup>. Or, si l'agneau avait troublé le breuvage du loup britannique, l'agneau s'était transformé en lion; il tenait maintenant sous sa griffe les louveteaux à sa merci. La réprimande était donc au moins intempestive. La première dépêche de sir H. Robinson le prouva clairement :

« Je suis arrivé la nuit dernière, télégraphie-t-il le 5<sup>3</sup>. La situation est très critique du côté du gouvernement de la République Sud-Africaine et du côté de l'Etat d'Orange. Le désir de montrer de la modération existe, mais les Boers manifestent la tendance de gagner à la main et de réclamer l'exécution de Jameson. On m'assure que le gouvernement de la République demandera le désarmement de Johannesburg comme condition préalable à toute négociation. Les préparatifs militaires sont maintenant complets, et Johannesburg, en cas de siège, ne saurait tenir, car la ville est à court d'eau et de charbon. Les meneurs aussi désirent se montrer modérés; mais on demande de ce côté, comme base du désarmement, la grâce de Jameson et l'octroi des concessions réclamées dans le manifeste. On assure, si on se heurte à un refus, qu'on élira (pour chefs) les meneurs et qu'on affrontera la bataille. En cette situation, je crois qu'il sera très difficile d'éviter la guerre civile. Je m'y emploierai de tous mes efforts et vous télégraphierai demain le résultat de mon entrevue officielle. On dit que le président entend formuler certaines demandes au sujet de l'article 4 de la convention de Londres. »

Le 5 étant un dimanche, aucun entretien d'affaire ne put avoir lieu, car les Boers observent exactement le repos dominical; mais, le 6, nouvelle dépêche : « J'ai eu aujourd'hui une entrevue avec le président et le conseil exécutif. Avant d'ouvrir la discussion, j'ai exprimé, au nom du gouvernement de Sa Majesté, mon sincère regret de l'agression inexcusable de Jameson. J'ai remercié le

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 42.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° 49.

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° 80.

gouvernement de la République de la modération déployée dans ces circonstances difficiles. Au sujet de Johannesburg, le président m'a déclaré que son conseil avait décidé que la ville devait poser les armes *sans conditions*, avant tout examen ou allégation de griefs. Je me suis efforcé d'obtenir l'indication des mesures qui seraient adoptées dans l'éventualité d'un désarmement, mais sans succès. Il m'a été signifié que le pouvoir exécutif de la République n'avait rien à ajouter à ce que contenait la dernière proclamation du président. Je me suis enquis des résolutions prises à l'égard des prisonniers. On m'a répondu qu'il n'en avait été prise aucune. Le président a fait observer que ses Burghers avaient été rassemblés au nombre de 8000, qu'on ne pouvait exiger d'eux qu'ils restassent indéfiniment loin de leurs foyers, qu'il se trouvait en conséquence dans l'obligation de fixer un terme à l'adoption de son ultimatum et de demander une réponse, *par oui ou par non*, dans les quarante-huit heures. J'ai communiqué cette décision au Comité des réformes par l'entremise de l'agent anglais à Pretoria.

« Je crois le président impuissant à contenir les Burghers de la levée s'il n'obtient pas une capitulation sans conditions, tant la surexcitation est grande à la suite de l'invasion du pays. J'ai recommandé à Johannesburg d'accepter l'ultimatum. La proclamation se réfère aux promesses faites d'examiner tous les griefs convenablement présentés et de les soumettre sans délais à la législature <sup>1</sup>. »

Si l'on se rappelle ce qu'était devenu, à cette date, le prestige du Comité des réformes sur la population de Johannesburg, on comprendra facilement que l'occasion de couvrir une retraite désormais inévitable par le prétexte de sauver la vie de Jameson dut être bien accueillie. Déjà un arrangement conclu entre ce Comité et les délégués du gouvernement avait décidé que tout acte d'hostilité serait évité des deux parts jusqu'à l'arrivée du haut commissaire. Dès que l'agent anglais à Pretoria eut apporté à Johannesburg les notifications du président Krüger, la bonne volonté de s'y conformer se manifesta sans grande opposition. Sir H. Robinson avait agi du reste avec autorité et avait envoyé les instructions suivantes qui furent aussitôt publiées :

« Vous informerez la population de Johannesburg qu'à mon avis elle agira loyalement et honorablement en déposant les armes, et que, si elle n'obéit pas à ma requête, elle devra renoncer à toute sympathie de la part du gouvernement de Sa Majesté et de la part de tous les sujets anglais du monde entier, car les existences de

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 89.

Jameson et des autres prisonniers sont en ce moment entre ses mains. »

Le Comité compléta cette publication par l'avis que tous les fusils devraient être livrés au bureau central et par une déclaration de sir Jacobus de Wet. Celui-ci annonçait avoir été officiellement informé par le gouvernement du Transvaal que Jameson et les hommes de sa troupe seraient remis entre les mains du haut commissaire de la reine, si Johannesburg procédait au désarmement <sup>1</sup>.

Il est impossible de déployer plus de fermeté et de modération que n'en montrèrent à cette occasion le président Krüger et son conseil exécutif. Tout le mérite en revient du reste au premier, car il trouvait de sérieuses résistances, même parmi ses collègues plus animés, et son grand ascendant sur eux parvint seul à les ramener à des idées de clémence. Sans se laisser éblouir par leurs récents succès, sans s'arrêter au mirage des appuis qu'ils pourraient rencontrer au dehors, sans exagérer leur rôle ni rien sacrifier de leur dignité, ils surent arriver à leurs fins et se concilier l'estime et l'admiration des spectateurs de toute l'Europe attentive. Leur mission était pourtant fort ardue, car, dans leur résolution, dès lors arrêtée, d'épargner les comparses et de réclamer le châtiement des seuls auteurs de l'attentat, ils avaient à compter sur les passions surexcitées de leur entourage. Tout acte de mansuétude de leur part pouvait devenir matière à incident; les fanfaronnades récentes des meneurs de Johannesburg compliquaient encore les choses. Ceux-ci avaient proclamé très haut qu'ils pouvaient disposer de 20 000 fusils. Or, au moment du désarmement, du 6 au 8 janvier, 1814 carabines seulement et 3 canons *maxim* furent livrés. Les Boers s'écrièrent qu'ils étaient joués, et il fallut toute la bonne foi et l'habileté du haut commissaire, toutes les dispositions généreuses du président pour empêcher une attaque de la ville. On parvint heureusement à prouver, par les livres du Comité, qu'il n'avait été importé tout au plus que 2600 armes à feu. La surexcitation tomba.

Le 9 janvier, enfin, la tragi-comédie jouée à Johannesburg touche à son dénouement : une proclamation promet une amnistie générale à tous les habitants du Rand qui auront déposé leurs armes le vendredi 10, avant six heures du soir (les meneurs seuls sont exceptés) <sup>2</sup>, et le 10 le président Krüger annonce son intention de remettre, entre les mains de sir H. Robinson, Jameson et ses compagnons, sous la condition qu'ils seront immédiatement

<sup>1</sup> Thomas, *Johannesburg in arms*.

<sup>2</sup> *Blue Book*, février 1836, n° 408 et 410. — Voy. aussi la déposition de Merwe (procès de Pretoria).

conduits en Angleterre, escortés par la police et non par l'armée anglaise, aux sentiments de laquelle les Boers ne croient pas pouvoir se fier, et sous la réserve qu'ils y seront traduits devant la justice<sup>1</sup>.

C'était user d'une façon magnanime des droits de la guerre et témoigner au cabinet de Saint-James une noble confiance. Le gouvernement de la République Sud-Africaine ne s'en tint pas là ; il ouvrit un crédit de 1 million pour venir au secours de la population malheureuse de Johannesburg.

La police du Transvaal était rentrée le 8 dans cette cité<sup>2</sup>. Le 9, les membres du Comité des réformes furent arrêtés<sup>3</sup> et conduits à Pretoria. On les vit partir sans émotion ; leurs actes avaient été jugés. Dès le 7, la Bourse se rouvrit et, avec le travail, la vie ordinaire reprit de toutes parts<sup>4</sup>.

Sir Hercules Robinson put quitter, le 15, Pretoria, avec la conscience d'avoir rendu à son pays le plus signalé des services. Sa loyauté, sa bonne foi, jointes à son esprit de justice et de conciliation, avaient été hautement appréciées par les Boers. Il reçut le témoignage de leur gratitude pour son efficace intervention non seulement du cabinet du Transvaal, mais aussi de celui de l'Etat d'Orange. Il paraît heureusement avoir agi beaucoup plus d'après ses lumières personnelles et son exacte appréciation des difficultés que d'après les instructions du secrétaire d'Etat des colonies. Nous trouvons dans le *Blue Book* de 1896 quatre dépêches<sup>5</sup> expédiées par celui-ci à l'adresse du haut commissaire pour l'engager à insister auprès du président Krüger sur les griefs des *Uitlanders*. Si son correspondant s'était conformé à cette invitation, il n'aurait sans doute rien obtenu ; il s'en garda bien<sup>6</sup> et n'ouvrit pas la bouche sur ce sujet irritant. Voici comment il s'en excuse lorsqu'il est déjà sur la route du Cap :

« J'ai reçu votre télégramme du 13 après avoir quitté Pretoria. Je pourrais, si vous le désiriez, en communiquer le contenu par lettre au président. Mais, quant à moi, je juge une telle démarche inopportune. Les meneurs de Johannesburg sont aujourd'hui à peu près tous en prison, accusés de trahison envers l'Etat, et le bruit court que le gouvernement possède la preuve écrite d'une conspiration ourdie de longue date et très étendue pour s'emparer du

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, nos 119 et 125.

<sup>2</sup> Déposition du commandant de la police Schutte (procès de Pretoria).

<sup>3</sup> Sur leur nombre, voy. Thomas (7 janvier).

<sup>4</sup> *Blue Book*, avril 1896, Appendice, n° 180, et Thomas, p. 184.

<sup>5</sup> *Blue Book*, février 1896, nos 49, 85, 140 et 165.

<sup>6</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 165.

gouvernement du pays. Le prétexte invoqué aurait été le refus d'octroi des privilèges politiques et le dessein, de réunir le territoire du Transvaal à celui de la Compagnie britannique à charte du Sud de l'Afrique. La vérité se dégagera des procès qui vont se dérouler devant la Haute-Cour, mais, dans l'intervalle, insister pour réclamer des privilèges en faveur d'hommes placés sous le coup d'une telle accusation serait impolitique et inutile. Le président a déjà promis d'accorder une administration municipale à Johannesburg et a garanti, dans une proclamation, que tous les griefs présentés par les procédures constitutionnelles seraient examinés avec soin et soumis au Volksraad sans perte de temps. Mais tant que les jugements ne seront pas rendus, rien naturellement ne sera fait<sup>1</sup>. »

Sir H. Robinson ajoutait, le 16<sup>2</sup> : « Toute tentative de pression au sujet des affaires intérieures de la République Sud-Africaine faite en ce moment provoquerait la résistance de toutes les parties diverses de l'Afrique du Sud et causerait un préjudice considérable. »

Le 21 et le 27 janvier, Jameson et 301 de ses compagnons, remis aux autorités du Natal, partaient du port de Durban pour l'Angleterre sur le *Victoria* et le *Harlech Castle*, navires aménagés pour les recevoir; la possibilité de ce départ prouvait mieux que tous les raisonnements la sûreté de coup d'œil du négociateur britannique, la justesse de ses appréciations et l'habileté de son action diplomatique<sup>3</sup>.

## VII

La période aiguë de la crise était passée, mais l'ébranlement qu'elle avait causé dans l'Afrique du Sud se ressentait et se ressentira longtemps encore.

Au Transvaal, au lendemain de l'insurrection avortée de Johannesburg et de l'agression repoussée de Jameson, deux hommes, appartenant aux deux nationalités rivales, s'étaient rencontrés, mus par les mêmes sentiments, pour atténuer les effets d'une prise d'armes inconsidérée. Ils possédaient heureusement tous deux le pouvoir de ramener à leurs vœux leurs compatriotes plus animés : un premier apaisement s'en était suivi.

Le président Krüger, dès la première heure, sut où il allait et ce qu'il voulait, et sir Hercules Robinson, pendant son séjour d'une semaine auprès de lui, comprit que le seul rôle qu'il eût à jouer était de faciliter la tâche d'un chef d'Etat aussi noblement disposé,

<sup>1</sup> *Blue Book*, n° 154.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° 168.

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° 209.

de ne pas lui créer des difficultés inutiles avec ses Burghers, d'agir, en un mot, de manière à laisser produire à ses dispositions tout l'effet qu'on était en droit d'en attendre.

Il suffisait au cabinet de Londres de suivre la même ligne de conduite pour amener une détente, peut-être un peu plus tard une entente. Cette conduite malheureusement n'a pas été tenue. Elle eût été d'autant plus opportune que dans la Colonie du Cap la nouvelle de la tentative de Jameson avait été reçue par les différents partis politiques avec des impressions diverses, mais toutes très vives.

Les Anglais modérés qui, sous l'impulsion de sir John Sprigg et de M. Rhodes, fondaient naguère l'union des deux races anglaise et hollandaise, l'avaient accueillie avec autant d'indignation que de stupeur. Le ministère était exclusivement composé de cet élément modéré, et bien qu'en rapports constants avec leur chef, aucun de ses membres n'avaient soupçonné le complot formé par celui-ci<sup>1</sup>. Nous avons dit les circonstances dans lesquelles sir John Sprigg avait accepté la présidence. Aussitôt installé, ce personnage écrivit, en son propre nom et au nom de ses collègues, à M. Chamberlain, par l'intermédiaire du haut commissaire, pour faire connaître au secrétaire d'Etat les dispositions du Conseil. Il lui suggérait une démarche capable d'opérer le rapprochement que tous désiraient. Il l'engageait à fournir au président Krüger, par une invitation gracieuse de venir en Angleterre, l'occasion de s'entendre avec le cabinet britannique sur les meilleurs moyens de ramener la tranquillité dans l'Afrique australe<sup>2</sup>. Il aurait désiré de plus que le président de la ligue des Africanders eût pu accompagner à Pretoria sir Hercules Robinson, pour y apporter à celui-ci l'appui d'une influence dont les Boers ne pouvaient méconnaître la sympathie. M. Hofmayer s'était dérobé<sup>3</sup>. Les Africanders, en effet, avaient quelque droit de se montrer méfiants et de rester dans l'expectative. Leur colère d'avoir été joués aussi complètement par M. Rhodes, qu'ils avaient considéré comme leur ami, traité comme leur confident, devait les amener à lui trouver partout des complices; il pouvait leur paraître inexplicable que le gouvernement anglais n'eût pas été averti par ses agents des trames ourdies contre le Transvaal; à la première nouvelle de l'agression, leur *leader* avait deviné les coupables et les avait dénoncés au secrétaire d'Etat des colonies<sup>4</sup>; les Africanders formaient l'élément le plus

<sup>1</sup> Rapport de l'enquête faite par le parlement du Cap. (*Times*, du 20 juillet 1896.)

<sup>2</sup> *Blue Book*, avril 1896, n° 8, *enclosure*.

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° 121, *Appendix*.

<sup>4</sup> *Ibid.*, février 1896, n° 64.

influent, le plus nombreux, le plus puissant des colonies anglaises, et leur mécontentement profond constituait la plus grande difficulté de la situation.

Apaiser l'irritation générale était donc le premier besoin, car, selon l'expression de sir H. Robinson : « L'agression était condamnée par toute l'Afrique du Sud, pas une seule voix ne s'élevait en sa faveur <sup>1</sup>. » Au Cap, seuls les exaltés, les fanatiques de l'idée de la *plus grande Angleterre*, les Mamelouks de M. Cecil Rhodes et les spéculateurs dont les calculs reposent sur les pires événements, osaient encore déclamer contre les Boers et contre l'asservissement prétendu qu'ils imposaient au peuple de Johannesburg. Mais, si ce troisième élément était le moins nombreux, il était aussi le plus bruyant; il inspirait le *Times* et la presse de Londres, il multipliait les adresses au gouvernement et toutes les démarches propres à faire hésiter l'opinion publique et le bon sens de la métropole sur la question de savoir quels étaient les véritables sentiments de la colonie. Nous croyons que M. Chamberlain, malgré sa haute intelligence et la correction de sa première attitude, se laissa trop impressionner par ces manœuvres d'une minorité turbulente.

Il avait au premier moment montré autant de décision que de fermeté, ses dépêches en font foi. Nous avons raconté comment s'était promptement exercée son action au Transvaal. Sur le territoire placé sous le contrôle de la Compagnie à chartre, il n'était pas intervenu avec moins de vigueur, il avait pris les mesures nécessaires pour priver de tout renfort les agresseurs du Transvaal, il avait fait révoquer Jameson de ses fonctions de directeur, il avait enlevé à la Compagnie elle-même, au nom du gouvernement de la reine, le droit de police sur ses propres domaines; puis il avait envoyé des officiers anglais prendre le commandement des troupes chargées de ce service spécial. Par malheur, ces troupes se trouvaient réduites à rien par le départ des compagnons de Jameson, et ce dernier, en quittant Rhodesia, avait eu l'idée malheureuse d'armer le contingent indigène chargé de les suppléer, mesure imprudente qui devait faciliter, à brève échéance, une formidable insurrection des Noirs contre les Blancs.

M. Chamberlain s'était, de plus, immédiatement approprié la suggestion de sir John Sprigg et, dès le 27 janvier, il avait fait adresser par le haut commissaire, au président Krüger, une invitation formelle de visiter l'Angleterre : cette visite devant amener des conférences, et ces conférences devant porter sur les meilleurs moyens de rétablir l'entente et la paix; toutefois il avait été bien

<sup>1</sup> *Blue Book*, février 1896, n° 25.

spécifié que l'article 4 de la Convention de 1884 ne devrait pas être remis en question. Comme nous l'avons déjà rappelé, cet article interdit au gouvernement du Transvaal toute conclusion d'accord diplomatique avec une puissance étrangère sans le consentement, au moins tacite, de la Grande-Bretagne. On tenait d'autant plus à cette interdiction à Londres, qu'on avait été plus ému de l'attitude de l'empereur d'Allemagne pendant les récents événements, et que les explications demandées à Berlin, à l'occasion de son fameux télégramme et à l'occasion des mesures prises par lui pour intervenir en faveur de ses nationaux, avaient paru moins satisfaisantes.

La réponse du président Krüger fut courtoise, mais elle ne constituait pas une acceptation pure et simple. Le chef de l'État se montrait bien disposé à se déplacer malgré son grand âge, mais il désirait auparavant (la Constitution lui défendant de sortir du pays sans l'autorisation du Volksraad) pouvoir soumettre à son parlement les bases des discussions auxquelles il allait prendre part. Il demandait en conséquence qu'on voulût bien préciser les points sur lesquels cette discussion porterait et qu'on voulût bien y joindre l'article 4 de la Convention de Londres<sup>1</sup>.

L'accord, comme on le voit, n'était point impossible. Par malheur, M. Chamberlain, tout en négociant pour opérer un rapprochement, ne prenait pas les meilleurs moyens pour le faire aboutir. Au moment même où il s'employait dans ce sens, il se résolut à une démarche qui devait éloigner pour longtemps le but vers lequel il tendait. Le 4 février, sans s'attarder aux ménagements reconnus nécessaires par sir H. Robinson, il adressa, par l'entremise de ce fonctionnaire, au gouvernement de la République, une longue note dans laquelle il relevait tout ce qu'il paraissait considérer comme les dénis de justice opposés jusqu'alors par les Boers aux *Uitlanders*, dénis de justice auxquels il attribuait la récente prise d'armes; c'était, en quelque sorte, la reproduction du manifeste de l'Union nationale. Dans cette note, MM. Léonard et Phillips étaient représentés comme des intermédiaires de pacification; elle se terminait par une très singulière suggestion en vue du règlement des affaires intérieures du Transvaal. M. Chamberlain conseillait la formation d'un Etat dans l'Etat, l'octroi d'une autonomie complète et d'une législature spéciale aux habitants du Rand, sous le veto du président et du Conseil exécutif<sup>2</sup>; bien plus, sans égard pour le caractère agressif que la publicité devait donner à cette pièce diplomatique, il s'empressa de la communiquer au *Times*, dont les colonnes

<sup>1</sup> *B'ue Book*, avril 1896, nos 3, 4, 9 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, février 1896, n° 220.

révélèrent au monde les idées du secrétaire d'Etat des colonies avant même que le principal intéressé fût à même d'en avoir reçu connaissance. L'irrégularité du procédé fut vivement sentie par le président Krüger. Il la fit relever sévèrement dans une dépêche signée par son secrétaire d'Etat intérimaire<sup>1</sup>, et, bientôt après, formulant les bases de discussion de la future conférence telles qu'il les comprenait lui-même, il indiquait la modification de l'article 4 de la Convention, que le ministère se refusait à examiner, comme le premier point sur le maintien duquel on eût à s'expliquer<sup>2</sup>. Le projet de visite en Angleterre dut être conséquemment abandonné.

Il existe un curieux rapprochement entre la date de la note irritante de M. Chamberlain et celle de l'arrivée de M. Rhodes à Londres. La première était du 4 février, la seconde s'effectua, croyons-nous, le même jour; pourtant, le *Times* place au 6 février seulement l'entretien que le secrétaire d'Etat des colonies eut avec le principal fauteur de la conspiration, entretien dont aucune parole ne transpira, mais après lequel M. Rhodes, se refusant à toute révélation, à toute communication publique, se dérochant aux *reporters*, repartit précipitamment pour l'Afrique, se rendant directement dans la Rhodesia par la mer Rouge, l'océan Indien et le petit port portugais de Beïra, pour éviter le territoire du Transvaal ou la colonie du Cap, et, là, continua d'exercer ses fonctions d'administrateur délégué de la Compagnie à charte, comme si rien ne s'était passé, à proximité des frontières de la République qu'il avait si fort agitée.

M. Chamberlain s'est défendu d'avoir été influencé par M. Rhodes pour la rédaction de sa dépêche du 4 février<sup>3</sup>. Il paraît même avoir été surpris de l'effet produit par la publication prématurée de cette pièce. Il fit, dans sa correspondance ultérieure, l'apologie de sa conduite en cette occasion; toutefois, le coup était porté, la défiance des Boers réveillée et le langage qu'il allait tenir à la Chambre des communes d'Angleterre ne devait pas être de nature à dissiper les causes d'ombrage.

## VIII

Mais il est temps d'abréger ce récit déjà trop long, et nous n'entrerons ni dans l'examen des communications échangées entre les diverses chancelleries ni dans le détail des discours prononcés au sein des différents parlements d'Europe et d'Afrique au sujet des événements de décembre 1895. Nous nous bornerons à retracer

<sup>1</sup> *Blue Book*, avril 1896, n° 10.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° 20.

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° 12.

les incidents les plus notables de cette première moitié de l'année 1896, pour en tirer la conclusion, c'est-à-dire pour exposer la situation qui devait fatalement en résulter.

Dès le mois de janvier, comme nous l'avons rapporté plus haut, les auteurs de la tentative insurrectionnelle de Johannesburg (sauf M. Rhodes et ses collègues de la *Chartered*) avaient été incarcérés à Pretoria. Le procès, dit du Comité des réformes, commença dans cette ville en février. Il aboutit en mai à la condamnation à mort de quatre signataires sur cinq de la lettre d'appel adressée à Jameson (l'avocat Léonard ayant pris la fuite); les autres inculpés furent condamnés à deux ans de prison, à l'amende et, après l'expiration de la première peine, au bannissement. La rigueur des premières sentences impressionna profondément l'opinion publique en Angleterre. Le cabinet britannique s'en émut; rien pourtant dans l'attitude de ce cabinet n'avait contribué à désarmer la juste sévérité des Boers. Cette attitude avait paru plutôt agressive. Dans un discours public, le marquis de Salisbury, chef du Conseil, avait fait, en parlant du *Home rule* des Irlandais, des allusions au Transvaal dont le sens était de nature à provoquer la susceptibilité des habitants de ce pays, et M. Chamberlain, devant la Chambre des communes, tout en protestant de son désir de travailler à la réconciliation des races, n'avait pas craint d'affirmer prématurément que ni lui, ni M. Rhodes, ni le Comité des réformes de Johannesburg ne connaissaient avant leur accomplissement les projets de Jameson, il avait plaidé l'impossibilité pour le gouvernement anglais de frapper la Compagnie à charte et par suite 30 000 actionnaires dont 10 000 étaient étrangers, la plupart français; enfin, il avait insisté sur la prétendue justesse des réclamations des *Uitlanders*, concédant simplement à ses adversaires qu'il ne serait pas à propos d'intervenir dans les affaires intérieures du Transvaal et qu'il n'insisterait par conséquent plus auprès du président Krüger puisque sa note du 4 février avait été mal interprétée<sup>2</sup>. Mais, bientôt démenti par l'évidence des preuves de culpabilité qui surgissaient de toutes parts contre les hommes dont il avait cru pouvoir attester l'ignorance, le secrétaire d'Etat des colonies

<sup>1</sup> Il est bon de rappeler que ce tiers d'actionnaires étrangers a procuré à lui seul à la *Chartered* plus de ressources que les deux autres tiers réunis. En effet, la dernière augmentation de capital, souscrite presque exclusivement en France, a été effectuée au taux de 87 fr. 50 pour une action d'une valeur nominale de 25 francs; de plus, les souscripteurs anglais de l'origine ont écoulé sur notre marché, avec prime, la plupart des actions des premières émissions acquises parfois par eux au-dessous de la valeur nominale.

<sup>2</sup> Séance de la Chambre des communes du 13 février 1896.

n'avait été ni moins agressif ni plus soucieux des susceptibilités des Boers et, pour ainsi dire, au moment même où la Haute-Cour du Pretoria prononçait son verdict, au moment où quatre existences humaines pouvaient dépendre d'un accès d'irritation, il avait déclaré que le but poursuivi par la politique du cabinet britannique était la prépondérance de l'Angleterre sur l'Afrique du Sud, et il avait justifié la latitude donnée à M. Rhodes de retourner dans ces parages par un magnifique éloge du chef désormais dévoilé de la conspiration.

Le président Krüger ne se laissa fort heureusement pas impressionner par ce langage. Rien dans ses dispositions n'était sanguinaire et lui, du moins, sut conformer sa conduite à ses paroles. Il désirait sincèrement l'apaisement et se gardait de tout ce qui aurait pu surexciter les passions. Mais sa tâche devenait difficile, car s'il était personnellement assez indifférent aux écarts d'éloquence de M. Chamberlain, son entourage, en revanche, en était fort indigné. Plusieurs jours se passèrent donc avant qu'il réussit à faire adopter les commutations de peine auxquelles il était résolu. Une note de protestation rédigée toutefois par ses ordres contre l'ingérence du cabinet anglais dans les affaires intérieures du Transvaal<sup>1</sup> et contre l'apologie de criminels d'Etat présentée officiellement à la Chambre des communes, ayant obtenu du secrétaire d'Etat des colonies une réponse pleine de convenance et de regret de l'effet produit par son discours du 7 mai, il profita de l'occasion pour rendre public l'acte de clémence qu'il avait médité. Son gouvernement n'imposait plus aux condamnés que l'amende<sup>2</sup>, et une déclaration sous serment qu'ils ne chercheraient plus à l'avenir à s'immiscer ni directement ni indirectement dans la politique intérieure ou extérieure de la République, qu'ils se conduiraient en citoyens paisibles et soumis à l'Etat. Le pouvoir exécutif restait juge de la question de savoir si ce serment serait tenu; à la première violation, il se réservait le droit de faire revivre la peine du bannissement et de la faire exécuter par mesure de police.

Le 13 juin, une députation solennelle, composée (disent les journaux anglais) des maires de toutes les villes de l'Afrique du Sud, députation qui s'était mise en route pour Pretoria dans le dessein d'intercéder en faveur des condamnés, arrivait dans la capitale de la République et n'avait plus qu'à remercier le président de sa magnanimité. Le chef de l'Etat reçut ses visiteurs avec sa bonhomie

<sup>1</sup> Cette note fut insérée au *Journal officiel* de Pretoria, à la date de son expédition, juste représaille du procédé de M. Chamberlain.

<sup>2</sup> 625 000 francs pour chacun des quatre condamnés à mort; 50 000 francs pour chacun des soixante autres.

ordinaire, et les harangua dans ce langage familier dont il a le secret <sup>1</sup>.

« Je n'ai jamais reconnu, leur dit-il, qu'une seule autorité et qu'un seul guide »; ici, il posa la main sur une grosse Bible placée près de lui. « Rien d'autre n'est capable de changer mes opinions. La Bible m'a indiqué la route à suivre et je l'ai suivie. Je suis bien aise de voir que d'autres ont pensé comme moi, mais ils ne doivent pas oublier que mon peuple a supporté le poids du jour et soutenu le choc.

« Un membre du Parlement, dans une récente visite qu'il m'a faite, m'a témoigné sa réprobation de l'acte de Jameson, s'écriant que c'était une honte..., et ainsi de suite!... Il m'a remercié d'avoir montré de l'indulgence à des prisonniers qui n'étaient guère moins que des voleurs de grands chemins... J'ai répondu que les Africanders savent reconnaître le moment d'être cléments et les moyens de l'être. Mes Burghers sont vaillants quand l'indépendance du pays est en jeu, mais à l'heure de la victoire, ils savent pardonner.

« Mais, ajouta-t-il, que penser de la personnalité qui a crié *Isa*, comme pour exciter des chiens à se battre. Elle reste tranquillement sur son siège sans être inquiétée. Celui qui a causé le trouble est encore libre! Quant aux prisonniers relâchés, le gouvernement et les Burghers n'ont éprouvé à leur égard que des sentiments d'indulgence. »

Ces paroles révèlent la préoccupation dominante du président, celle d'obtenir le châtement des principaux coupables. Pour lui, Jameson, ses compagnons, les membres du Comité des réformes; n'ont été que des instruments; la tête dirigeante est encore à l'abri de toute atteinte, et l'organisation, à l'aide de laquelle elle n'a pas craint d'exécuter ses desseins, est encore intacte; tant qu'aucune rigueur ne sera déployée contre M. Rhodes et contre la *Chartered*, pour lui tout péril ne sera point conjuré. Sa volonté forte et persévérante viendra-t-elle à bout des obstacles qu'elle rencontre? L'avenir en décidera. Pour le moment, il ne recule devant aucune démarche pour arriver à ses fins. Ces temps derniers, quand tout faisait prévoir la conclusion prochaine du procès de Jameson à Londres, son secrétaire d'Etat adressait au haut commissaire de la reine une note absolument précise sur ce point... « Son gouvernement exprimait : 1° que les pièces fournies au cabinet britannique justifiaient pleinement et rendaient même nécessaire la citation devant la justice de MM. Cecil Rhodes, Alfred Beit et du docteur Harris, dans les mêmes formes que celles suivies pour Jameson et ses complices,

<sup>1</sup> *Times*, du 15 juin.

qu'il se considérait même comme contraint par l'intérêt de l'Afrique du Sud à insister auprès du gouvernement de Sa Majesté Britannique pour l'amener à prendre ce parti; 2° il exprimait ses regrets du retard apporté à l'enquête (promise par le discours du trône de la reine d'Angleterre) relativement à la complicité et à la responsabilité de la *Chartered* dans l'agression de Jameson; 3° il formulait enfin le vœu que le gouvernement britannique voulût bien reprendre l'administration civile aussi bien que l'administration militaire des domaines de cette Compagnie. »

L'habileté, la persévérance du président Krüger autant que sa magnanimité ont obtenu déjà, croyons-nous, un résultat certain : d'abord, MM. Rhodes, Beit et Harris n'ont pas cru, après l'envoi de sa note, pouvoir conserver les fonctions qu'ils exerçaient dans la Compagnie à charte; ensuite, l'opinion publique en Angleterre très favorable au début au *Napoléon du Cap*, nous paraît un peu modifiée depuis quelque temps par les documents saisis au Transvaal et par les révélations faites au cours des procès de Londres et de Pretoria. La réprobation des manœuvres que ces publications ont dévoilées, générale en Europe, gagne aussi maintenant la partie éclairée de la population anglaise. La colonie du Cap n'a pas hésité à manifester cette réprobation; une enquête parlementaire, conduite par la Chambre basse de cette colonie (*house of assembly*), vient de déposer son rapport. Les conclusions en sont écrasantes pour M. Cecil Rhodes; le rapport affirme, en effet, que « cet homme d'Etat, en sa qualité d'administrateur des trois grandes Compagnies associées, la *Chartered*, la Société des diamants *de Beers* et celle des *Goldfields*, a dirigé et surveillé les agissements qui rendirent possible l'incursion de Jameson, que cette incursion devait seconder une insurrection à l'intérieur du Transvaal, que si M. Rhodes a envoyé à Jameson l'ordre de surseoir à l'exécution, sa responsabilité n'en reste pas moins entière. Il signale enfin le silence observé par le premier ministre envers ses collègues, et l'incompatibilité de sa conduite avec ses devoirs de chef de cabinet ».

Jameson et ses compagnons, accueillis à leur retour dans leur patrie plutôt comme des triomphateurs que comme des accusés et des vaincus, ont vu leur prestige s'effacer peu à peu pendant les différentes phases du procès qu'ils viennent de soutenir. En fin de compte, les principaux officiers de l'expédition ou, pour employer l'expression américaine, du *raid* de décembre et janvier derniers (Jameson, Willoughby, les deux White, Grey et Coventry), ont été condamnés par les tribunaux de Londres, à des peines variant de quinze à cinq mois de prison. Le maximum qu'on aurait pu leur infliger était de deux ans, mais le jury a considéré la demande de

secours venue de Johannesburg comme une circonstance atténuant leur responsabilité. Ce maximum paraît assez faible appliqué à des offenses d'une telle gravité, à des tentatives qui peuvent entraîner la guerre entre deux nations, et pourtant, si l'on songe qu'avant 1870, la justice anglaise était complètement désarmée devant des actes de cette nature, on pourra concéder que la loi, telle qu'elle existe aujourd'hui (*l'enlistment act*), consacre un régime plus équitable que celui qui l'a précédé.

## IX

Tout paraît donc concourir aujourd'hui à rendre plus facile au gouvernement anglais une politique d'apaisement. Nous désirons vivement qu'il s'engage dans cette voie avec plus de résolution et de liant qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour. Nous ne voyons en effet devant lui que deux solutions : ou la conquête du Transvaal ou le rétablissement des relations antérieures avec espoir de rendre ces relations meilleures par des ménagements envers la partie lésée. Si aucune de ces deux solutions n'intervenait, une troisième, moins agréable à la Grande-Bretagne, pourrait surgir à l'improviste, c'est-à-dire le détachement de l'empire britannique de ses possessions de l'Afrique du Sud. De ces trois solutions, nous ne souhaitons que la seconde; outre que la première consacrerait une iniquité, elle aurait, croyons-nous, peu de chances d'aboutir, et, quelle qu'en fût l'issue, elle risquerait d'entraîner la ruine des intérêts formés au Transvaal. La troisième serait-elle plus favorable au développement des entreprises françaises? Nous ne le pensons pas : l'exemple des tarifs Mac-Kinley, aux États-Unis, nous indique que les colonies détachées de l'Angleterre sont moins hospitalières à l'industrie étrangère que les colonies soumises au contrôle de la mère patrie. Reste la seconde solution! Que le cabinet anglais la poursuive sincèrement, et son succès est certain, car, de son côté, le président Krüger ne néglige rien pour la rendre possible; il a déclaré dans une proclamation<sup>1</sup> que si, jusqu'à présent, les plaintes des *Uitlanders* n'avaient pas été prises en considération, c'est qu'elles avaient toujours été formulées sur un ton et avec des procédés dont les plaignants n'auraient pas osé se servir dans leur propre pays, par crainte des lois pénales; depuis sa victoire, il s'occupe active-

<sup>1</sup> Proclamation du 10 janvier 1896 aux habitants de Johannesburg. On a pu juger le ton des réclamations des *Uitlanders* par les divers manifestes que nous avons reproduits; quant à leurs procédés, il suffit de rappeler qu'en 1894, dans une manifestation, le drapeau du Transvaal fut amené et remplacé par le drapeau anglais.

ment de donner satisfaction aux réclamations qui lui paraissent justifiées; il a fait adopter par le 1<sup>er</sup> Volksraad les principes de l'organisation municipale de Johannesburg, d'un système d'instruction publique pour les enfants des étrangers établis sur les terrains miniers, l'accession des catholiques à l'électorat, l'interdiction de la vente des spiritueux aux indigènes, etc., etc.; il se montre disposé à examiner tous les vœux présentés d'une façon convenable; mais il demande en échange deux concessions : la punition des vrais coupables de la récente agression, un changement radical dans le mode de gouvernement des domaines de la *Chartered* qui l'entourent et le menacent; en un mot, des garanties contre la reproduction de l'acte inqualifiable dont son pays vient d'être victime! Ces concessions sont-elles donc impossibles à obtenir? Quel intérêt majeur le gouvernement anglais a-t-il donc à protéger l'auteur de la conspiration?

« *Sans des hommes comme M. Rhodes, s'est écrié le secrétaire d'État des colonies à la Chambre des communes, l'histoire d'Angleterre serait bien plus pauvre et les possessions anglaises bien moins étendues* <sup>1</sup>! »

Quel sens faut-il attribuer à cette période oratoire? Quels sont les héros auxquels il faut comparer le héros du secrétaire d'État des colonies? Le problème n'est peut-être pas bien difficile à résoudre : deux personnages célèbres, partis d'Angleterre sans autre capital que leurs deux bras et leur intelligence, tout comme M. Rhodes, sont devenus, par leurs talents, les conquérants d'un immense empire, puis ont, comme lui, gouverné pour le compte d'une puissante compagnie commerciale l'empire qu'ils avaient fondé : on a nommé lord Clive et Warren Hastings. Entre ces deux aventuriers de génie et M. Rhodes, nous reconnaissons, nous l'avons déjà dit, des analogies frappantes : volonté, décision, mépris des scrupules, tout trait de caractère est commun; ce qui diffère absolument, ce sont les milieux et les circonstances, ce sont surtout les adversaires. S'il eût vécu dans l'Hindoustan, au dix-huitième siècle, M. Rhodes eût été, sans doute, capable de devenir un grand capitaine, de triompher de milliers d'adversaires avec une poignée de compatriotes; nous ne lui faisons pas l'injure de croire qu'il eût, comme ceux auxquels on le compare, falsifié la signature d'un amiral anglais, qu'il eût loué très cher ses soldats aux radjahs de l'Inde pour leur permettre d'exercer leurs rapines, ou qu'il eût mis à la torture des serviteurs fidèles pour arracher leurs trésors à leurs maîtresses; mais, sinon par ces moyens, du

<sup>1</sup> Séance du 7 mai.

moins par d'autres, nous ne doutons pas qu'il eût pu réussir. Il est bon de se rappeler toutefois que M. Rhodes n'est pas en Hindoustan, qu'il n'est pas un homme du dix-huitième siècle, et que les Boers ne sont ni des Hindous, ni de la race des Matabélés contre lesquels il lutte à cette heure. Il est bon de rappeler aussi que M. Rhodes vient d'échouer dans ses desseins ! Est-il donc bien prudent au secrétaire d'État de S. M. Britannique, le jour même où il proteste de son désir de réconcilier les Boers et les Anglais, d'élever ainsi sur le pavoi l'homme qui vient d'infliger aux premiers la plus mortelle injure ? Les circonstances dans lesquelles s'est effectuée la conquête de l'Inde n'offrent aucune ressemblance avec les événements récents du Transvaal. Aux Indes, pas plus qu'à la Nouvelle-Zélande, pas plus qu'en Australie et dans les Antilles, les Anglais n'ont rencontré devant leurs baïonnettes d'adversaires dignes d'eux. La politique incohérente de Louis XV, abandonnant des lieutenants tels que Dupleix, Labourdonnaye, Montcalm, n'était pas un embarras sérieux. Si M. Chamberlain a voulu, dans son discours, relever le contraste qui existait alors entre un souverain laissant sans ressources ses colonies et ses meilleurs capitaines, et une nation qui sut couvrir de sa protection ceux qui l'avaient passionnément servie, en dépit même des excès que cette passion leur fit commettre, il peut avoir raison ; mais, nous le répétons, il est en retard d'un siècle et se trompe sur l'analogie des circonstances, car il n'a pas devant lui des Hindous !

En étudiant l'histoire des colonies anglaises, on découvre que jamais les hommes d'État les plus éminents de la Grande-Bretagne n'ont poussé les choses à l'extrême devant des adversaires loyaux, de bonne foi... et redoutables. Lord Chatham a combattu les mesures qui devaient causer pour son pays la perte des treize colonies de l'Amérique du Nord ; au Canada, ce n'est que par une politique de ménagements envers une nationalité vaincue, par des concessions faites à ses mœurs, à son langage, à sa religion, qu'on est parvenu à rendre les colons français sujets fidèles de la reine. Au Cap, c'est par des procédés semblables qu'ont été réconciliés les franco-hollandais. Avec des adversaires tels que les Yankees, les Canadiens ou les Boers, l'orgueil est de mauvais conseil. La situation nous paraît aussi grave aujourd'hui dans l'Afrique du Sud qu'elle l'était à la fin du siècle dernier dans les treize colonies de l'Amérique du Nord. En Amérique, les *insurgents* étaient de même sang que les *loyalistes*, ils étaient sujets anglais, ils n'ont pourtant pas craint, devant des procédés injustes, de briser les liens qui les attachaient à la mère patrie et de rechercher l'alliance d'une couronne rivale de la couronne d'Angleterre. Dans l'Afrique [australe, ceux qui

pourraient devenir des adversaires appartiennent à une nationalité étrangère, ils sont indépendants, ils peuvent compter sur les sympathies de presque tous les hommes de race blanche nés dans les possessions anglaises voisines; il serait puéril de rechercher s'il existe d'ores et déjà, entre eux et l'Allemagne, des stipulations secrètes contraires à la Convention de 1884. A la prise d'armes de 1775, les Américains du Nord n'avaient pas conclu de traité avec Louis XVI, ils répugnaient encore à se tourner vers un souverain dont les relations avec la Grande-Bretagne conservaient le caractère de l'amitié, mais dont les dispositions étaient connues. Le jour où leurs intérêts l'ont exigé, le pas a été franchi! Quant à l'Allemagne, sa position à l'égard de l'Angleterre, au point de vue maritime, n'est-elle pas celle de la France du dix-huitième siècle? Ne rencontre-t-elle pas partout, sur les mers, une suprématie qui la gêne? Tout la pousse au développement de sa puissance navale, l'exubérance de sa population répandue sur l'univers entier, l'initiative intelligente de sa marine commerciale<sup>1</sup>, enfin ses aspirations coloniales; l'heure de la lutte ouverte n'est pas venue pour elle, elle le sent bien, il lui faudrait des alliances dont, heureusement, la conclusion n'est guère probable; mais la Grande-Bretagne elle-même ne lui a-t-elle pas, en favorisant sans déclaration de guerre l'émancipation des colonies espagnoles, indiqué la manière dont on peut, sans se compromettre, affaiblir des rivaux puissants?

Tout devrait donc engager aujourd'hui le cabinet de Londres à la prudence. Nous souhaitons vivement qu'il s'en rende compte. Les Français n'ont aucun désir de substituer dans l'empire des mers une puissance brûlant de l'ardeur des néophytes, à une puissance assagie par les enseignements d'une longue expérience coloniale. La Grande-Bretagne s'est montrée envahissante, souvent arrogante, d'un voisinage incommode, mais elle a su jusqu'à présent établir dans ses colonies un régime équitable, susceptible d'attirer les capitaux étrangers, et les nôtres n'ont pas manqué d'y affluer; dans l'Afrique du Sud ce régime leur a permis de nouer d'importantes relations.

M. Chamberlain proclame très haut qu'il poursuit deux buts, la prépondérance de son pays et la réconciliation des deux natio-

<sup>1</sup> Dans ces dix dernières années, la marine commerciale allemande a pris le second rang parmi les marines du monde, reléguant la marine française au troisième. Le nombre des navires de commerce à vapeur (supérieurs à 100 tonneaux) a augmenté en Allemagne de plus d'un tiers; en Angleterre, l'augmentation n'a été que d'un cinquième; en France, elle a été nulle. Le tonnage a doublé en Allemagne, il ne s'est accru que d'un tiers en Angleterre et d'un huitième en France. (Statistique du *Bureau Veritas*.)

nalités, anglaise et boer. Nous avouons ne pas comprendre comment il pourrait atteindre le second objectif en poursuivant le premier avec âpreté. Son langage paraît noble et sensé après une victoire des armées britanniques, il ne paraît guère à sa place après la défaite des compagnons de Jameson. En 1881, M. Gladstone, dans une occurrence semblable, ayant peut-être en main les moyens d'écraser les Boers, moins préparés qu'ils ne le sont aujourd'hui, a compris avec un sens supérieur qu'une guerre prolongée entraînerait la désaffection de la plus grande partie des populations blanches des possessions anglaises et, loin d'indisposer ces populations par des paroles irritantes, il est entré dans la voie des concessions : il a renoncé à toute prétention à la souveraineté du Transvaal, il s'est borné à faire admettre le principe de la suzeraineté de la Grande-Bretagne, puis, ce principe paraissant encore excessif aux intéressés, il s'est contenté, pour le gouvernement anglais, du contrôle des relations extérieures de ce pays ; la réserve en a été faite dans la Convention de 1884, elle était heureuse, elle a réussi à ramener le calme pour un grand nombre d'années. Mais (peuvent dire les Boers), lorsque nous avons admis ce contrôle, ne devons-nous pas penser qu'il contenait implicitement sa contrepartie ? N'imposait-il pas au pouvoir qui devait l'exercer le devoir de défendre le pouvoir qui s'y soumettait contre toute agression, spécialement de la part de ses propres sujets ? Et ce devoir ayant été complètement transgressé, est-ce un langage conciliant que celui qui proclame si haut la nécessité de la prépondérance anglaise sur un pays que l'on n'a pu ou que l'on n'a voulu jusqu'à ce jour ni soumettre ni protéger ? Le fait indéniable est que ce langage alarme tous les descendants des premiers colons franco-hollandais de l'Afrique australe. Le Transvaal, rassuré d'abord par l'intervention amicale du haut commissaire britannique, a repris toutes ses méfiances ; il se préoccupe des mouvements de troupes destinées à la Rhodesia et qui longent ses frontières ; il achète des armes et des munitions comme s'il se sentait à la veille d'une guerre formidable et comme s'il devait armer tous ses compatriotes habitant les colonies anglaises voisines ; s'il était menacé d'une invasion, on assure qu'il pourrait entraîner 50 000 hommes de même origine sous ses drapeaux, tout portés sur le lieu de la lutte <sup>1</sup> ; l'État d'Orange resserre ses liens avec lui, il retire aux Compagnies anglaises du Cap l'exploitation de ses chemins de fer. Au Nord, l'insurrection des Matabélés devient une complication nouvelle !

<sup>1</sup> *Times*, du 18 avril. Le correspondant de ce journal au Cap affirme qu'en cas de guerre les Boers pourraient armer 50 000 hommes, savoir : 45 000 du Transvaal, 15 000 du Natal, 20 000 de l'État d'Orange.

En cette situation des choses, que compte faire le cabinet de Londres?

Il vient d'appeler auprès de lui, pour l'éclairer de ses conseils, sir Hercules Robinson; c'est déjà une excellente inspiration!

Il vient de provoquer l'ouverture de l'enquête parlementaire promise par le discours du trône; c'est encore là une très utile initiative! Mais attendra-t-il pour agir la conclusion de cette enquête qui doit commencer dans cinq mois et durera probablement fort longtemps? Ce serait, sans doute, une imprudence, car l'œuvre de la justice n'est pas complète, et les mécontentements causés par ces retards peuvent devenir inquiétants! Il serait dangereux de renouveler les lenteurs du procès de Warren Hastings.

Parvenus au sommet de la puissance humaine, les peuples comme les individus éprouvent parfois une sorte de vertige qui les porte à considérer leurs rêves de grandeur comme la loi suprême des hommes et des nations. Ils ne tiennent plus compte des droits, des intérêts, ni des nobles passions d'autrui; ils négligent les alliances utiles et méprisent les obstacles. C'est l'épreuve décisive derrière laquelle se cache souvent la décadence. Traverser cette crise suffit à la gloire d'un homme d'Etat comme à celle d'un caractère bien trempé. Oser réagir contre les conseils irréflechis de l'orgueil, contre l'entraînement des entourages, n'indique point une âme vulgaire.

En négligeant un peu trop l'action de la diplomatie, et, tout à la fois, en affrontant les passions américaines, en inquiétant en Egypte les capitalistes français, en froissant les sentiments allemands, en laissant enfin envahir odieusement le Transvaal, sans ensuite poursuivre le véritable auteur de l'agression, l'Angleterre, de nos jours, n'a peut-être fait que céder à l'enivrement de sa prépondérance maritime, ou, en d'autres termes, a peut-être subi la crise que nous signalons. Nous avons confiance que ses hommes d'Etat donneront la mesure des hautes facultés qui leur sont reconnues par leurs compatriotes, en ne craignant point de revenir quelque peu sur leurs pas. Il appartient à tout esprit aventureux de concevoir de vastes projets; les faire aboutir est le secret du génie; mais l'homme est déjà supérieur s'il sait s'arrêter quand ses moyens ne répondent plus à l'étendue de ses entreprises, s'il sait discerner l'heure exacte où les concessions viennent en leur temps et sans s'obstiner à des desseins irréalisables, inclinant sa force devant la justice et respectant la faiblesse, s'il sait ramener à lui l'opinion.

Paul BÉRENGER.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Palmes et discours. — Une boussole mal aimantée. — Rébus philosophiques. — Belle parole d'un peintre. — Le silence des lycées de filles. — Croquis de la Loire. — M. Jules Lemaitre et la maison d'Elvire. — Un faux dieu. — Le respect de la Langue française. — Les beautés du modernisme. — Chez les Jeunes Aveugles. — L'Éducation de la volonté. — Nos six Présidents. — M. Félix Faure en Bretagne. — Le pavillon aux deux F. F. — La devise d'un poète. — Le désintéressement du Maréchal. — La générosité de Carnot. — Les cris de la foule. — Fine observation. — L'absence des élus. — Débauche de sollicitude. — Trop de tanneurs. — Poésie enthousiaste et refrain goguenard. — Leçon méritée. — L'empereur et l'impératrice en Bretagne. — Une toilette éblouissante. — Mobilité des choses. — Philosophie d'un paysan. — La visite de Nicolas II. — L'emballement d'aujourd'hui et les *Cosaques* d'autrefois. — Que criera-t-on? — Les statues. — L'homme de bronze. — Tous incomparables! — Spuller et Bossuet. — Pieux hommage à Pasteur. — L'obélisque de Lucerne. — Le défenseur d'Huningue. — Le monument de Charette. — Beau programme pour l'exportation. — Les morts du mois. — Cazenove de Pradine. — Eugène Caillaux. — Clausel de Coussergues. — Duchesse et impératrice. — Souvenirs de la Malmaison.

Août, c'est le mois traditionnel des concours, des couronnes, des harangues, et malgré la fermeture du Parlement, jamais il n'est prononcé plus de discours que durant cette période consacrée aux « jeunes élèves », aux volumes étincelants d'or et aux verts lauriers sur le front des vainqueurs. Prix de Rome aux peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et musiciens de l'École des Beaux-Arts; prix de chant et de déclamation, d'instruments à corde et à vent, à tout le peuple dramatique et lyrique du Conservatoire; prix du grand concours de la Sorbonne, prix des lycées, prix des écoles diverses, c'est une incessante distribution de palmes sur toute la ligne, sans compter les palmes académiques, les palmes agricoles et le ruban rouge essaimés par le Président de la République au cours de ses voyages. Et partout la pluie des discours accompagne celle des récompenses. Ministres, professeurs, notabilités de tout rang s'épanchent en interminables périodes sur la tête des malheureux potaches, plus avides de courir aux champs ou à la mer que

d'écouter des conseils dont le vide n'est égalé que par la sonorité pompeuse; — *verba et voces*, rengaines et lieux-communs, que des orateurs gourmés ressassent et dont le vain bruit ne laisse pas plus de trace dans les esprits que dans l'air.

Comment en pourrait-il être autrement quand la plupart de ceux qui parlent n'ont pas même d'idées arrêtées sur la base de leur enseignement, et quand les conseils qu'ils donnent ne s'inspirent que des principes les plus flottants et les plus vagues? Tous proclament volontiers la nécessité sociale de joindre une éducation forte à une instruction solide, mais ils ne se trouvent plus d'accord sur le caractère et les fondements de cette éducation, sans laquelle on ne fait pas l'homme. Chez tous perce assez vivement l'inquiétude, le tourment même de notre état moral, mais aucun n'indique les règles précises qui doivent guider la vie et féconder l'action. Ce sont des médecins qui n'ont pas de codex.

Le désaccord, — on pourrait dire le désarroi, — s'est manifesté dès le début, à la Sorbonne même, dans les deux discours solennels qui ont ouvert la série : celui du professeur chargé de pérorer au Grand-Concours et celui du ministre de l'instruction publique, qui lui a répondu. Le professeur, M. Desjardins, préconise « l'éducation qui unifie », tandis que le ministre, M. Rambaud, est pour le système qui divise. Le premier cherche la boussole, sinon tout à fait dans les idées religieuses, du moins dans un certain « spiritualisme qui fonderait, en même temps que l'unité au-dedans de l'homme, la concorde entre les hommes »; — boussole bien indéterminée, dont l'aiguille hésitante et capricieuse courrait le risque de s'égarer plus d'une fois. — Le second écarte résolument les croyances religieuses et le spiritualisme quelconque pour leur substituer « un principe supérieur » qui suffit à tout : le patriotisme, tel qu'il découle des idées de 89! — Voilà bien, n'est-ce pas, qui va nous mettre admirablement d'accord dans la même église civique, en faisant de nous tous des frères tendrement unis!

Ce n'est pas, du reste, brutalement que le ministre repousse ainsi la vague religiosité de M. Desjardins; il témoigne volontiers de la compassion pour « le serrement de cœur qui étreint certains passagers lorsque, remontant sur le pont du navire, ils s'aperçoivent qu'on a perdu de vue les rivages ». Mais lui, pilote qui tient le gouvernail, il indique, d'une main sûre, l'étoile qui doit guider la marche : ce n'est pas la foi religieuse, « dont l'unité est brisée depuis le seizième siècle »; ce n'est pas la philosophie, que l'éclectisme de Cousin lui-même n'est pas venu à bout d'unifier; ce n'est pas la politique, « où les partis en lutte font remonter à des dates différentes la France de leur choix ». Cette étoile lumineuse et

infaillible, c'est, je le répète, l'amour de la patrie, réconciliant et unissant tous les Français sous le drapeau de 89!

Les *Sans-Patrie*, qui se réclament précisément des Droits de l'homme et de 89, commencent par donner un démenti assez net aux théories de M. Rambaud; et ils sont assez nombreux, puisque la *Petite République*, enregistrant l'autre jour avec orgueil les noms des villes françaises représentées au Congrès des *Sans-Patrie*, en comptait 224, ayant en tête les Conseils municipaux de Lille et de Marseille! — Mais, en dehors de la secte impie qui outrage le plus cher de nos sentiments humains, comment M. Rambaud espère-t-il arriver à l'application de son beau système? Par le devoir et le sacrifice. Soit! Mais, le sacrifice, c'est dur! Pour sacrifier ses goûts, ses passions, ses intérêts, ses affections, sa vie même, il faut obéir à une conviction bien profonde, à une foi bien inébranlable, à une espérance bien fortement ancrée à un roc plus indéterminable et plus éternel que les idées de 89! Comment compter que les hommes feront taire leurs ambitions et leurs penchants, supporteront les privations et les peines, se feront tuer au besoin pour que M. Rambaud ait un portefeuille et pour que M. Félix Faure, entre deux saisies de biens charitables, embrasse les petites Bretonnes ou joue à l'amiral sur nos escadres? Franchement, on peut trouver que le mobile serait légèrement insuffisant...

Au lycée Carnot, l'orateur, M. Perrens, a recommandé « l'accomplissement du devoir ». Au lycée Montaigne, le professeur a disserté sur ce thème : « Faut-il enseigner la morale? » en concluant, bien entendu, à l'affirmative. Au lycée Henri IV, M. Boutroux, préconisant « l'union morale », en a indiqué le lien, non dans une fraternité menteuse ni dans une solidarité fragile, mais uniquement dans le devoir. « C'est folie, a-t-il dit, de s'imaginer que rien puisse remplacer le devoir. » Tout cela est à merveille! Mais quelle morale? quel devoir? On n'en indique ni la nature, ni la source!

« Définissez! définissez! » aimait à répéter Fontenelle. Eux, les professeurs de cette fin de siècle, ne définissent rien. Ils mâchonnent le mot Devoir sans nous dire son essence; ils exaltent la Morale sans nous apprendre en quoi elle consiste ni d'où elle vient. C'est assurément une bonne pensée de la recommander aux échappés de collège, mais le conseil serait meilleur encore si on leur enseignait en même temps où cette denrée se trouve, quels éléments la composent, et quelle est la meilleure manière de s'en servir.

Il est clair que le devoir de M. Desjardins n'est pas tout à fait celui de M. Rambaud, et que la morale vaguement dessinée au lycée Montaigne ou au lycée Carnot n'est pas la même que celle

dont s'inspire le collège Stanislas. Comment, au milieu de ces divergences, établir « l'unanimité de cœur et d'esprit » si ingénieusement prêchée par M. Faguet au lycée Michelet? C'est à s'y perdre, et je crains bien que beaucoup ne s'y perdent, en effet.

N'est-il pas curieux qu'on n'ait jamais plus parlé de morale que depuis le système d'éducation qui en a supprimé la source!

Un autre de nos ministres, M. André Lebou, qui régit provisoirement les colonies, a aussi invoqué, au lycée Louis-le-Grand, « le sentiment étroit et austère du devoir ». — « C'est lui, a-t-il magnifiquement proclamé, qui, de tout temps et dans tous les pays, fait les peuples forts; c'est lui qui est tout spécialement indispensable aux démocraties comme la nôtre! » — Très bien, monsieur le ministre; mais ce devoir, si nécessaire, si vital, ne doit pas être un rébus. Quel en est le mot? Quelle en est la clef? Où son origine? Où sa sanction? De grâce, dites-nous-le! C'est là l'essentiel, et c'est tout juste ce que vous taisez!

De tous les discours débités cette année, peut-être celui qui a fait entendre la plus belle parole est-il le discours prononcé par un de nos peintres les plus éminents, M. Gérôme, à la distribution des prix de l'École des Arts décoratifs. Après avoir recommandé à ses auditeurs le travail, le travail incessant et opiniâtre : « Soyez, leur a-t-il dit, des artistes probes et très sévères pour vous-mêmes; imitez l'exemple de ce peintre italien du quinzième siècle : comme il exécutait avec le plus grand soin des parties de son œuvre placées dans un coin obscur d'une église, un de ses élèves lui fit remarquer qu'il prenait une peine inutile et que personne ne s'en apercevrait. « Si, répondit-il, Dieu le verra! »

*Dieu le verra!* Quelle parole digne d'être retenue et méditée! Et comme nos gouvernants, comme nos éducateurs selon le système Ferry accompliraient une autre besogne si, avant chacun de leurs actes, ils se répétaient au fond de leur conscience : Dieu le verra!

Particularité singulière! Aucun journal, pas même parmi ceux qui ont le plus abondamment empli leurs colonnes de la prose épandue dans tous les lycées de garçons, ne relate une seule phrase des allocutions qui ont dû être également prodiguées dans les lycées de filles. Pourquoi cette réserve d'un côté, après que l'écluse a été si largement ouverte de l'autre? Nous voyons bien que M<sup>me</sup> Kuss a présidé la distribution du lycée Victor-Hugo (drôle de vocable pour un lycée de filles!); que M<sup>me</sup> Roubiovitich a présidé la distribution du lycée Lamartine; que M<sup>me</sup> Lacroix-Dubut a présidé la distribution du lycée Racine; mais on ne nous révèle absolument rien des conseils donnés en cette occasion solennelle; et cependant il serait bien intéressant de savoir quels principes, quelle morale sont enseignés aux jeunes filles destinées à devenir

des mères de famille et à former des citoyens. Si l'éducation des hommes est difficile, celle des femmes est plus délicate encore; pourquoi ne pas nous en résumer l'esprit dans ces discours de fin d'année? Pourquoi le silence sur ce qu'il nous importerait le plus de connaître?

J'ai vu seulement qu'à l'école Edgar-Quinet (étrange nom encore pour une école de filles!), on donnait en prix aux principales élèves les dix volumes des œuvres du philosophe et de l'historien dont les idées et les appréciations ont été l'objet de si justes censures. Un pareil choix n'est pas pour inspirer une confiance aveugle dans l'esprit de l'établissement, ni dans la sagesse de la direction imprimée aux jeunes âmes qu'on y façonne.

Au collège Rollin, le professeur de philosophie a entretenu ses auditeurs « du devoir de rester jeune », devoir qui n'est pas toujours facile à remplir, et dont il est plus aisé de donner le précepte que l'exemple.

Au lycée d'Orléans, M. Jules Lemaître, ainsi que je l'avais pressenti, n'a pas oublié Jeanne d'Arc. On peut lui reprocher de l'avoir un peu laïcisée et de n'avoir pas osé dire d'où venaient ses voix mystérieuses; mais il a trouvé tout de même pour l'honorer des accents tendres et pénétrants, en encadrant son éloge d'un charmant croquis de la Loire. « Vous avez le plus délicieux fleuve, a-t-il dit à ses jeunes compatriotes. La Loire est une femme; elle en a la grâce et les terribles caprices. Elle est une reine. Les rois l'ont aimée et couronnée de superbes châteaux. Elle arrose le coin de terre le plus imprégné de souvenirs... » Il ne faut pas s'étonner d'entendre le sceptique académicien parler de la Loire avec cet amour : c'est son fleuve; il est né sur ses bords, et il s'y est ménagé pour ermitage une maison poétiquement historique, d'où il voit couler l'eau bleue sur le sable d'or : la maison d'Elvire, s'il vous plaît, de la femme qu'a chantée et idéalisée Lamartine, et dont le souvenir est encore vivant sous les ombrages où elle a tant promené ses rêves... C'est là que M. Lemaître promène aujourd'hui les siens, en composant, au doux murmure de sa Loire, les pièces de théâtres pour lesquelles il a abdiqué la royauté du feuilleton dramatique au *Journal des Débats*.

D'autres universitaires ont abordé des thèmes variés et inoffensifs : celui-ci, la Poésie; celui-là, l'utilité des voyages; cet autre, l'originalité dans les études. Mais comment les études pourraient-elles être originales dans le moule banal où elles sont cadenasées, dans la décadence où chaque jour elles s'affaissent davantage? Un éminent professeur au Collège de France, M. Gebhart, membre de l'Institut, jetait hier ce cri d'alarme : « Le Baccalauréat tue les bonnes études! » Et un autre membre de l'Institut, M. Croiset,

présidant la distribution de l'Ecole Alsacienne, où le vieil enseignement classique est remplacé par un programme tout moderne approprié aux nouveaux besoins de l'industrie et du commerce, M. Croiset dit à son tour avec tristesse : « A peine né, je vois l'enseignement moderne se préoccuper d'avoir, lui aussi, son baccalauréat, comme si le nôtre était si séduisant, comme s'il n'avait pas pour résultat d'accroître, dans des proportions incalculables, le chiffre des déclassés ! » Et le savant helléniste ajoutait avec autant de bon sens que d'esprit : « Mon vœu, c'est que l'enseignement moderne ose être enfin lui-même, qu'il prépare ses élèves à la vie, et que, au lieu d'élever à son tour un nouveau temple au dieu Baccalauréat, il soit au besoin un peu iconoclaste... Le soin du temple, c'est aux classiques que je voudrais le réserver, mais à une condition : c'est que le Baccalauréat, qui n'est qu'un faux dieu, cessât d'y occuper la première place... »

Voilà où en sont l'originalité et la force des études, d'après les maîtres les plus distingués de l'enseignement universitaire ! Voilà comment eux-mêmes jugent le système qui déprime, au lieu de l'élever, l'instruction nationale !

Au lycée Saint-Louis, l'orateur, témoin affligé sans doute du dévergondage littéraire de nos journaux et de nos livres, avait très opportunément pris pour sujet : *Du respect de la langue française*, cette grande dame si outragée, si défigurée par les pollutions audacieuses de la presse contemporaine. En veut-on quelques échantillons pris au hasard ? Ils sont curieux et donnent une idée du sans-gêne extraordinaire, de la fantaisie vraiment impudique avec lesquels est traitée cette langue radieuse, pure, cristalline, qui reste notre dernier rayon devant le monde.

Ce n'est plus assez d'être moderne, il faut être *moderniste*. — Nous avions des nomades, on nous donne le *nomadisme*. — Les savants deviennent des *scientistes*, les peintres de la nature des *plainairistes*, le charlatanisme de la *saltimbanquerie*, les critiques de théâtre des *soireux* et des *lundigraphes*, la médiocrité régnante une *médiocratie*, et la négation de l'idée de patrie, le *Sans-Patrisme*. Celui-là est tout frais éclos d'hier.

Le cyclisme nous avait dotés du *record*, assez joli déjà par lui-même ; nous avons maintenant des *recordmen* et des *recordwomen*, des coureurs *handicapés*, des lutteurs qui *pédalent*, des parieurs qui *tuyautent*, des professeurs qui *férulent*, des tribuns qui *philippiquent*, des victimes *révolvérisées*, des grands hommes *statufiés* et *monumentalisés*, des édifices *vandalisés*, un Président *high-lifard* qui ne s'occupe que de *commis-voyager* !

Je vous fais grâce de l'*Artisterie*, flagellée par Verlaine dans son récent poème des *Invectives* ; du *Goncourtisme*, raillé par ceux qui

ne sont pas de l'Académie... future; de la *Frigothérapie*, née de l'accouplement incestueux du grec et du latin. Mais comment ne pas mentionner la nouvelle expression en vogue qui *couvre* les distances autrefois parcourues? Dans la vieille langue de nos pères, on franchissait une distance, on parcourait un trajet : maintenant on les *couvre* ! Tel cycliste *couvre* 100 kilomètres en deux heures; tel marcheur *couvre* une route déterminée en trente minutes? Sans doute, il faudra dire prochainement qu'un cheval de course a *couvert* la piste, qu'une locomotive électrique a *couvert* la ligne de Paris à Bordeaux, qu'un navire a *couvert* 25 nœuds à l'heure!... Et, par contre, au milieu de nos orages parlementaires, il faudra dire, non que le président se *couvre*, mais qu'il *file*... Quelle belle langue ! Et aussi quelle besogne pour les académiciens chargés du dictionnaire de l'avenir !

A la récente distribution des prix des écoles d'art de Rouen, le délégué du gouvernement, M. Charles Yriarte, entouré des illustrations de la peinture et de la sculpture contemporaine, disait, en face des admirables monuments qui sont l'honneur de la capitale normande : « Ayez au cœur le respect de ces chefs-d'œuvre de l'art ! Même à travers les évolutions inévitables d'un grand pays, faites-les respecter toujours ! Ces superbes monuments sont de l'histoire, et l'histoire est sacrée ! Que chacun de vous arrête le bras qui se lèverait pour les mutiler ou les détruire !... »

La Langue aussi est un monument historique, le plus beau, le plus sacré de tous, et il devrait être défendu aux iconoclastes de mutiler, au gré de leur fantaisie, cette dernière grandeur de la patrie !

Que d'épis il y aurait encore à glaner dans le vaste champ scolaire de cette année : avec M. de Lapparent, à l'Ecole Sainte-Anne; avec M. de Fréchencourt, à l'institution libre de la rue de Flandre; avec M. de Rorthays, développant à Dreux, dans un discours éloquent, où l'esprit se mêlait à l'émotion et au patriotisme, la nécessité sociale de l'enseignement chrétien. Mais l'espace manque et, avant de clore ce chapitre, il faut au moins noter les merveilles réalisées par le plus opiniâtre labeur à l'institution des Jeunes Aveugles. Croirait-on, non seulement que quatre élèves jeunes filles ont décroché le brevet aux examens de l'Hôtel de Ville, mais encore qu'un jeune aveugle, suivant les cours de la troisième classique au lycée Buffon, y a obtenu six premiers prix et emporté, en outre, au Concours général, le premier accessit d'anglais avec les accessits de thème et de version latine ! N'est-ce pas admirable ? Aussi le ministre a-t-il décerné à ce jeune héros une médaille d'honneur qui ne sera vraisemblablement pas l'unique distinction de sa carrière.

Je ne sais dans quel lycée de Paris le professeur a pris pour sujet de discours : *l'Education de la Volonté*. S'il avait connu le jeune Pierre Villey, il n'eût certes pas manqué de le citer en exemple, en montrant quels étonnants succès a pu conquérir, malgré l'infirmité physique, une volonté forte et patiente, une énergie indomptable et persévérante, condamnée à se mouvoir dans la nuit qui semblait opposer un obstacle invincible à ses efforts!

Ce sont d'autres discours et d'autres récompenses que le Président de la République a semés tout le long de son voyage de Bretagne; — récompenses moins bien gagnées, à coup sûr, que celles du jeune aveugle, discours d'une banalité plus vide encore que ceux des orateurs universitaires.

De tous nos Présidents, — nous en comptons déjà six! — M. Félix Faure est le seul qui ait manifesté du goût pour les voyages d'apparat, avec escorte galopante, arcs de triomphe enguirlandés, banderoles et salves d'artillerie. Le Maréchal acceptait ce déplacement comme un service militaire; M. Carnot les subissait stoïquement comme un devoir; M. Grévy en économisait la fatigue et les dépenses en restant tranquillement avec ses canards à l'Elysée, et M. Thiers leur préférerait le travail politique du cabinet. Au rebours de tous ses prédécesseurs, M. Faure a un penchant marqué pour le panache. A pied, à cheval, sur la terre ou sur l'onde, il aime à parader, à recueillir des hommages, à entendre acclamer son nom. Il éprouve du charme à embrasser les petites filles, à recevoir des bouquets, à manger de la galette de blé noir, à déguster les fromages locaux, à ingurgiter des vins d'honneur. Dans sa récente tournée, il avait superposé, à bord du vaisseau amiral, son pavillon personnel portant deux F. F. entrelacés au pavillon national, relégué ainsi au second plan; et tant qu'a duré l'excursion maritime, c'est le pavillon aux deux F. F. qui a reçu le salut des canons de l'escadre avec les hourrahs des équipages.

*Esse quam videri*, plutôt être que paraître, avait pris pour devise notre illustre collaborateur et ami Victor de Laprade. M. Félix Faure semble s'attacher de préférence au *videri*, estimant sans doute que sa fonction doit être surtout *ad pompam et ostentationem*.

Le Maréchal prenait à son compte personnel tous les frais de ses voyages; un de ses aides de camp était spécialement chargé de régler partout les dépenses. Nulle part il n'admettait qu'une ville, qu'un département fussent grevés d'un seul centime pour le recevoir. Quand il accomplit, il y a vingt-deux ans, son voyage de Bretagne, un de ses officiers, le colonel de Vaulgrenaut, bien choisi pour ces missions courtoises, disait aux préfets et aux maires :

« C'est le Maréchal qui vous invite, c'est le chef de l'Etat qui vous reçoit, et il entend que sa présence ne vous coûte *ni un morceau de sucre ni une bougie...* » Il est vrai que le brave Maréchal ne s'est pas enrichi à ce métier-là, puisqu'il y a laissé le meilleur de sa fortune. Mais il n'en serait pas moins intéressant de savoir dans quelle mesure ses successeurs s'inspirèrent de son exemple.

Au cours de l'été de 1893, M. Carnot devait aussi visiter la Bretagne; tout était prêt et le programme officiel arrêté, quand l'état de santé du Président le contraignit de renoncer au voyage. Mais, du moins, il ne voulut pas que les pauvres fussent privés de la somme de secours qu'il leur destinait, et il envoya 50 000 francs pour les malheureux de la région armoricaine.

On a beaucoup plaisanté le Maréchal en lui attribuant, pour le ridiculiser, des mots saugrenus que la malveillance a rendus légendaires. Qu'on me permette de citer ici, précisément à l'occasion de son voyage de Bretagne, une remarque de lui qui peut donner une idée de sa finesse d'observation et même de son esprit. — Pour gagner, près des portes de Nantes, le champ de manœuvres où il devait passer la revue du corps d'armée, il lui fallait passer, en voiture, au milieu d'une multitude immense, avide de contempler ce spectacle militaire. Il était en landau, avec le préfet de la Loire-Inférieure. Comme la foule criait sur son passage tantôt : Vive le Maréchal! tantôt : Vive la République! le duc de Magenta, se penchant vers le préfet, lui dit en souriant : « Ne remarquez-vous pas que ce sont les femmes qui crient : Vive le Maréchal! et les hommes : Vive la République!... »

Sur le parcours de M. Félix Faure, on a crié assez fréquemment : Vive la France! et même, en quelques endroits : Vive le duc d'Orléans! Mais ce qui a été surtout significatif, c'est l'abstention de la plupart des représentants élus de la région, sénateurs, députés, conseillers généraux, maires de campagne. Dans les Côtes-du-Nord, presque tous ont brillé par leur absence. Dans le Finistère, on en a compté *douze* sur près de *trois cents*! Dans le Morbihan, un seul des représentants élus, M. Guieysse, a paru. — Cette attitude a été jugée si caractéristique par les témoins les moins suspects de partialité que le chroniqueur du *Journal des Débats* n'a pu se défendre d'écrire : « Temps gris, réceptions grises, discours gris, ripostes grises. » — A Rennes, dans la capitale de la province, la réception a été glaciale et, le lendemain, le principal organe du lieu résumait ainsi son impression sur l'incident : « On a dit que le silence était la leçon des rois; le silence des foules sur le passage de M. Faure a dû lui apprendre que son athéisme officiel ne gagnera pas à la République le cœur des catholiques bretons. »

Sans doute, en quelques localités, le peuple, que tout spectacle attire, s'était porté curieusement sur le passage du Président, qui ne s'est pas ménagé d'ailleurs pour gagner les sympathies, s'asseyant aux plus petits banquets, se mêlant avec bonhomie aux bals publics, bravant toutes les averses, multipliant les allocutions, promettant avec une facilité heureuse tout ce qu'on lui demandait, — bassin de radoub, chantiers de construction, port de commerce, lignes ferrées, subventions diverses, — exactement comme Napoléon III au temps de sa toute-puissance; — assurant enfin tous et chacun de sa sollicitude. — Oh! cette « sollicitude » Il en a fait, pour les cinq départements de l'Armorique, une telle dépense qu'il ne doit plus guère lui en rester pour les autres parties du territoire! A Paimpol, on lui présente les pêcheurs d'Islande célébrés par Loti; il les assure « de toute sa sollicitude ». A Pontivy, un certain nombre de maires en costume national viennent le saluer; il les prie de se faire auprès de leurs concitoyens « les interprètes de sa sollicitude ». A Pont-l'Abbé, où le suffrage universel a confié l'écharpe municipale à un auteur dramatique, M. de Najac, le spirituel écrivain lui adresse courtoisement quelques paroles; il le charge « d'assurer la population de sa sollicitude ». A Quimper, l'inspecteur d'Académie lui présente les instituteurs; il les remercie de leur zèle, en leur déclarant qu'ils peuvent compter « sur toute sa sollicitude ». A Lorient, quand on lui expose les besoins de la ville, il répond avec effusion « de toute sa sollicitude ». — *Idem* pour les agriculteurs, *idem* pour les marins; c'est inépuisable comme la fameuse bouteille de Robert-Houdin! — Une bienveillance aussi constante et aussi prodigue méritait bien un peu de reconnaissance; le président du Conseil général du Finistère, M. de Kerjégu, s'en est fait l'interprète en ouvrant la session de cette assemblée : « Remercions, a-t-il dit, le Président de la République, de toute la sollicitude qu'il n'a cessé de témoigner pour les intérêts, etc., etc., etc... »

Il est malheureusement à craindre que cette abondante sollicitude ne puisse s'accommoder avec le budget en déficit du ministre des finances, et que les intérêts alléchés par tant de vagues promesses n'en soient pour une désillusion de plus...

Naturellement, la simplicité bretonne s'est souvenue, plus qu'il ne convenait peut-être, de la profession première de M. Faure. A Quimperlé, on lui a fait décorer un tanneur. A Lamballe, un groupe d'ouvriers de cette corporation est venu le saluer en criant : « Vive le tanneur! » Un peu plus loin, la scène s'étant renouvelée une troisième fois, l'entourage officiel a trouvé que c'était beaucoup, et, à Fougères, le président de la Société des cordonniers, ayant voulu exposer au Président les revendications de son industrie, a été

simplement mis à la porte. — Trop de cuir! Trop de cuir!

En revanche, le Président a reçu des vers. A Brest, un poète du cru lui a remis la pièce suivante, qui mériterait d'être citée tout entière, mais dont les deux premières strophes au moins sont dignes d'être conservées :

Rangés sous son drapeau, le sceptre de la France,  
Qui symbolise aux yeux la bien-aimée Patrie,  
Nos cœurs à l'unisson, battant tous d'espérance,  
Souhaitent au Président bonheur et longue vie.

Pour le bien du pays, tous il nous encourage  
A servir et aimer la grande cause publique.  
A son brillant exemple, ayons cœur à l'ouvrage,  
Sachons nous rendre dignes de notre république !

Les rimes sont bonnes, et l'intention meilleure encore.

A Paimpol, les pêcheurs d'Islande semblent avoir été moins captivés par les grâces du Président, car un chansonnier local leur prête ce refrain goguenard :

A Félix Faur', ne vous déplaie,  
(Et qu'il ait des guêtres ou non)  
Je préfère la Paimpolaise  
Qui m'attend au pays breton.

Au milieu de toutes ses avances à la popularité, le Président a commis une grosse faute en ne tenant pas suffisamment compte du sentiment religieux des populations. La Bretagne, au fond, c'est Sainte-Anne d'Auray, c'est Notre-Dame du Folgoët, c'est un Pardon, c'est un Calvaire! Le chroniqueur du *Figaro* lui-même a constaté que, sur le passage du cortège officiel, les femmes se tenaient à genoux, les mains jointes; certaines faisant le signe de la croix, d'autres égrenant leur chapelet. C'est la caractéristique des mœurs fondamentales du pays; et en s'obstinant à ne mettre le pied dans aucune église, en se détournant systématiquement des sanctuaires vénérés et des pèlerinages nationaux où palpète l'âme de la catholique Bretagne, le chef de l'Etat a blessé le peuple croyant qu'il s'était flatté de conquérir.

Et quelle leçon lui ont infligée les pauvres Sœurs dont il s'imaginait étouffer les doléances en leur jetant une médaille décorative avec un hommage à leur dévouement! « Je vous remercie, lui a dit la vieille Supérieure d'un asile de sourds-muets remontant au onzième siècle et bien antérieur à tous les établissements similaires fondés depuis en France, je vous remercie de votre témoignage de bienveillance, mais je suis bien affligée de penser que nous n'allons plus pouvoir continuer notre œuvre parce que, au nom de

la loi d'accroissement, on vient de saisir nos modestes ressources... » Et, en effet, quelques jours avant, l'huissier avait mis la main sur un revenu de 500 francs, loyer annuel d'une petite ferme dont vivait l'asile. Le fisc empoigne la rente des pauvres Sœurs, en leur laissant sur les bras les deux cents orphelins dont elles déchargent le budget social...

Ailleurs, on saisit les hardes des saintes filles, en vendant aux enchères la vache qui sustentait leur dévouement !

Est-ce par ces brutalités honteuses et ces iniquités criantes que le Président espère attacher la Bretagne au char de la République ?

Les organes officieux cherchent à faire croire que l'antique province s'est tout à coup transformée sur le passage de M. Faure. « Hier encore catholique et monarchique, dit l'un d'eux, elle a montré ses sympathies en faveur d'un régime assez souple, assez séduisant et assez fort pour vaincre toutes les résistances et pénétrer tous les cœurs. » — Mon Dieu, oui, la Bretagne séculaire aurait été changée comme ça, tout de suite, de fond en comble, par la seule apparition de M. Faure !

Un regard de Louis enfantait des Corneille.

La seule venue du Président aurait suffi à régénérer toute une contrée, engourdie jusque-là dans de gothiques préjugés ! En un instant, elle aurait ressenti le coup de foudre de l'amour !

A qui voudrait voir et comprendre, le passé donnerait pourtant la véritable explication du présent. En 1858, sans remonter plus haut, Napoléon III et l'impératrice faisaient aussi, en Bretagne, un voyage auquel ne manquaient ni les ovations officielles, ni l'empressement de la curiosité populaire. La ville de Cherbourg offrit un grand bal où parut l'impératrice en toilette éblouissante. « Elle portait, dit une chronique du temps, une robe blanche dont le corsage était garni de magnifiques dentelles. Les broderies d'or de la jupe figuraient un treillage le long duquel couraient des fleurs brochées en soie des plus riches couleurs. La coiffure était un diadème d'émeraudes entourées de diamants... »

C'était une féerie, et quelques jours après, en rentrant au palais de Saint-Cloud, la souveraine, heureuse et triomphante, pressait tendrement sur son cœur le fils, alors âgé de deux ans, auquel semblaient sourire si magnifiquement la fortune et l'avenir... Où sont tous ces rêves ?

Et de quoi s'agissait-il alors ? De recevoir splendidement à Cherbourg la reine d'Angleterre, alliée de la France contre la Russie, comme il s'agira demain de recevoir pompeusement, dans ce même

Cherbourg en fête, le tzar de Russie, allié de la France contre l'Angleterre...

Devant ces spectacles changeants et contraires, comment ne pas comprendre la philosophie de ce vieux paysan de Bretagne qui, au rapport du journal *le Temps*, comptant l'autre soir sur ses doigts, disait avec un branlement de tête, en parlant des chefs d'Etat qu'il avait vus passer de loin : « Eh! dame, c'est le douzième!... »

Dans quelques semaines, il en verra un autre, le tzar Nicolas II, débarquant au bruit du canon sur la digue construite par Louis XVI. Les rois, les reines, les empereurs, les présidents, passent ainsi tour à tour devant ses yeux, en lui enseignant, par cette mobilité même, à ne s'attacher qu'à ce qui ne passe pas...

Nous sommes si impressionnables et si légers que, sur la simple annonce d'une visite du tzar, nos imaginations ont aussitôt pris feu, en s'évertuant à combiner des programmes extraordinaires. Le voyage n'était pas encore certain que déjà les journaux rivalisaient de propositions fantastiques où l'enthousiasme avait plus de place que la convenance et la raison.

La réalité des choses eût cependant commandé plus de calme et de mesure. Que nous a donné la Russie depuis que nous nous sommes donnés à elle? Nous voyons bien qu'elle a encaissé le produit de vingt-sept emprunts contractés sur notre marché, et qu'elle a habilement employé près de 8 milliards de notre épargne à construire ses chemins de fer et ses routes, à perfectionner son outillage industriel, à fortifier ses arsenaux; — nous voyons moins ce qu'elle nous a apporté en échange... A coup sûr, son amitié est précieuse, mais si notre fierté nationale en est flattée, elle ne serait point indifférente à quelques gages moins fragiles que des démonstrations toutes platoniques.

Sous Napoléon III, un spirituel diplomate, en nous voyant consacrer notre or et notre sang à soutenir les intérêts britanniques en Crimée, en Chine, en Syrie, au Mexique, partout, définissait ainsi la politique impériale : *Gesta Anglorum per Francos*. Faudra-t-il définir la politique républicaine par cette autre formule : *Gesta Russiæ per Galliam*?

L'emballement actuel se justifie d'autant moins que si l'amitié de la Russie peut être considérée comme une garantie momentanée de paix en Europe, c'est une paix basée sur le strict maintien du *statu quo* territorial, c'est-à-dire de l'incorporation de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, et c'est là une conséquence dont il ne semble pas que nous dussions être particulièrement reconnaissants.

On souffre un peu, il faut bien le dire, de nous voir ainsi prosternés aux pieds de la Russie, trop heureux de lui prodiguer tout

ce que nous avons, et humiliant à plaisir notre passé, notre histoire, devant la puissance dont nous nous proclamions naguère avec fierté *la protectrice*, ainsi que le rappelait opportunément notre dernière Chronique.

Quelle mobilité est la nôtre ! Durant la guerre de Crimée, j'ai été, comme tout le monde, le témoin des entraînements populaires les plus excessifs contre les Russes. Il n'y avait pas alors assez de colères et de lazzis à leur adresse ! On les poursuivait d'imprécations haineuses et de quolibets méprisants ! Chaque soir, une pièce en vogue, les *Cosaques*, faisait émeute sur le boulevard, et les spectateurs du drame exultaient quand les pioupious français, chassant à coups de crosse et à coups de pied les malheureux Kalmouks, les contraignaient d'avalier des chandelles ! Aujourd'hui on les caresse, on les choye ; il n'y a pas assez de fleurs pour les enguirlander, de présents pour les séduire ! — Ah ! les morts qui dorment dans les tranchées de Sébastopol pourraient se livrer entre eux à un éloquent dialogue sur l'ironie de leur sacrifice et sur la vicissitude des choses...

Dès la première heure, on s'était inquiété de savoir où le gouvernement pourrait loger dignement le tzar. — Nous manquons de palais ! clamaient anxieusement les officieux. Et, volontiers, si le temps n'eût absolument fait défaut au zèle, on eût proposé la construction hâtive de quelque résidence féérique. — On ne pouvait songer à l'Élysée, occupé par le Président. Compiègne, Fontainebleau, Rambouillet, Versailles, sont bien éloignés de Paris... On n'aperçut rien de mieux que le ministère des affaires étrangères, lequel a bien aussi quelque ironie dans sa destinée, car, bâti pour M. Guizot, qui se trouvait trop à l'étroit au boulevard des Capucines et qui comptait s'y installer en 1848, il eut pour premier hôte, en 1852, un ministre de l'Empire, tandis que l'homme d'État de la monarchie de Juillet s'en allait tristement en exil. *Sic vos...* Mais le tzar nous a galamment tirés d'embarras en décidant que, pendant son séjour à Paris, il habiterait l'hôtel de son ambassade, dont la fiction diplomatique fait un terrain russe, et d'où il pourra continuer de gouverner son empire tout comme s'il n'en avait pas quitté le sol.

Mais nos républicains gardent un grave souci, qui les divise péniblement : Quel cri faudra-t-il proférer sur le passage de Nicolas II ? Crier : *Vive la République !* serait offensant et pourrait même passer pour une provocation dangereuse. Crier : *Vive l'Empereur !* est bien dur pour des démocrates, des égauxitaires, des radicaux, des socialistes. Et puis, il y a toujours la Pologne, avec les héroïques souvenirs de M. Floquet ! Comment faire ? A quelle acclamation se résoudre ? — Les habiles proposent de tourner la difficulté en criant simplement : *Vive la Russie !* Et

c'est sans doute la solution mixte qui prévaudra, mais il n'en restera pas moins douloureux pour les adeptes du régime de renfoncer dans la gorge le cri qu'une courtoisie prudente défendra d'en laisser sortir.

En attendant, on a inauguré quelques statues, pour n'en pas perdre l'habitude, et, en première ligne, celle de Jules Ferry, qui a donné lieu à un débordement d'hyperboles véritablement sans exemple. On comprend et on admet une certaine exagération dans ces solennités conventionnelles où l'éloge tourne aisément à l'apologie. Mais, de là à l'apothéose, il y a de la distance, et les orateurs officiels l'ont franchie avec une désinvolture allant jusqu'à l'inconscience.

A les en croire, Jules Ferry aurait été le plus grand homme d'État des temps modernes, si ce n'est de tous les temps! M. Méline l'a appelé « l'incomparable homme d'État », — « l'incomparable lutteur », — « l'homme de gouvernement le plus habile et le plus complet », — « le tacticien le plus consommé », — « une des figures les plus originales, une des intelligences les plus vastes », ayant tous les titres « à notre reconnaissance et à celle des générations à venir! » — « Je n'ai pas connu d'homme capable au même degré! » s'est écrié dans son enthousiasme le président du conseil; et il a terminé en exaltant en Jules Ferry « l'unité de sa vie », tout comme si l'ancien libéral, devenu détestable sectaire, n'avait pas tergiversé d'un pôle à l'autre en faisant lui-même à la tribune l'aveu de ses *opinions successives!*

Par une étrange particularité, qui n'a, d'ailleurs, semblé heureuse à personne, le monument de Jules Ferry est tout entier en bronze, de la base au sommet. Est-ce un symbole, pour essayer de faire entendre que, du commencement à la fin, l'homme a été tout d'une pièce? Le métal est comme le papier : il se prête à tout; mais des fantaisies sculpturales ne sauraient contredire l'histoire.

Au pied du socle se dressent, ou plutôt s'enlacent deux figures emblématiques : celle d'un enfant de France, tenant un livre ouvert sur ses genoux, et celle d'un petit Tonkinois, la tête penchée près de celle de son jeune camarade et lisant à ses côtés. Le statuaire, dit le compte-rendu officiel, a voulu symboliser, dans ces deux figures, l'union de nos colonies avec la métropole, « l'expansion coloniale et l'éducation nationale ».

L'éducation nationale! On a vu plus haut ce qu'il en faut penser, d'après les aveux mêmes des plus éminents universitaires. Et quant à l'expansion coloniale, les nouvelles désastreuses du Tonkin et les égorgements de Madagascar disent assez ce qu'elle nous coûte et ce qu'elle nous rapporte!

En attendant qu'on statue (puisque le verbe est inventé!) le gros Spuller, ce qui ne tardera pas sans doute, les opportunistes l'ont glorifié sur sa tombe en des discours où se retrouve toute l'exagération outrée de l'apothéose de Jules Ferry, et presque dans les mêmes termes, car M. Waldeck-Rousseau lui a attribué sans sourciller « une grandeur *incomparable* », — « une largeur de vues, une immense érudition, une élévation d'esprit qui lui permettaient d'aborder tous les sujets avec *supériorité* », — et il a surtout exalté en lui le fidèle compagnon, le « bon serviteur » de « cet autre incomparable ami (ils sont tous incomparables!) dont il avait senti la vocation historique », — Gambetta!

C'est déjà beaucoup, n'est-ce pas? Eh bien, le ministre, M. Rambaud, a trouvé le moyen d'aller plus loin encore. Voulant louer le style lourd et pâteux de l'écrivain, comme la parole massive de l'orateur, il a célébré avec emphase, dans Spuller journaliste et discoureur, « la langue limpide et simple, abondante et nombreuse, du compatriote de Bossuet! »

Je ne l'invente pas; c'est textuel! — Spuller comparé à Bossuet, c'est tout de même fort, et il faut que ces opportunistes aient un rare aplomb!

Combien je préfère à ces glorifications menteuses la démarche touchante du Congrès international de chimie se transportant à Notre-Dame pour y rendre un pieux hommage à la mémoire de Pasteur, et déposer une couronne sur la tombe provisoire de l'illustre savant!

Combien me touche davantage le monument que la Suisse amie vient d'élever, à Lucerne, sur le coin de terre où reposent nos soldats de l'armée de l'Est oubliés par les fameux stratégestes de la Défense nationale! C'est une simple colonne de granit, dressée à l'ombre d'un vieux sanctuaire et dans le voisinage de ce Lion de Lucerne, œuvre immortelle de Thordwalsen qui dira à tous les siècles la vaillance et la fidélité des martyrs tombés, le 10 août 1792, sur le seuil des Tuileries, au service de la France.

Les deux monuments se regardent, honorent l'un et l'autre la même vertu dans le malheur, et méritent également le respect de la postérité.

Le général Barbanègre, le défenseur d'Huningue en 1815, vient d'avoir sa statue à Pontacq, sa ville natale, au pied des Pyrénées. On se rappelle l'émouvant tableau qui fixait le souvenir de ce brillant fait d'armes à l'un de nos derniers Salons. Le bronze n'est pas moins saisissant. Le général y apparaît debout, la tête fière, l'épée nue à la main, refusant de se rendre; et, sur le piédestal, le nom des batailles épiques auxquelles a pris part l'intrépide soldat : Austerlitz, Iéna, Eylau, Eckmühl, Wagram, Smolensk, Borodino, toute

l'épopée impériale! — Voilà vraiment les hommes de bronze, et non les politiciens et les fantoches de nos jours!

Une autre figure légendaire, celle de Charette, se dressera demain à Couffé, dans le parc du château familial, et c'est l'éloquent évêque de Montpellier qui rappellera la vie du grand général de la catholique Vendée. La parole sera égale à l'action, l'orateur digne du héros.

Enfin, le ministre des colonies inaugurait hier, en Dauphiné, le monument élevé à un illustre marin, Doudart de Lagrée, qui explora l'un des premiers le Mékong et prépara nos conquêtes de l'Indo-Chine. — « Pour s'implanter au cœur d'un pays, a dit excellemment l'orateur officiel, il ne faut pas faire table rase du passé, dédaigner les vaincus, froisser les préjugés et les croyances, amener les intérêts, soulever les passions... » — Sages paroles, que l'on serait heureux de voir appliquer à la France elle-même! Seulement, quand on arbore un si beau programme, pourquoi le réserver aux Annamites et aux Tonkinois?

Non moins dignes de piédestaux nous apparaissent, dans le nécrologe du mois, de nobles mémoires personnifiant l'honneur, le travail, tous les généreux sentiments qui font la grandeur des individus et des peuples. N'est-ce pas là ce qu'évoquent en particulier les noms de Cazenove de Pradine et de Caillaux : l'un, preux d'un autre âge, chevalier sans peur et sans reproche, descendu à la tombe dans sa beauté morale comme dans une armure; l'autre, homme de son siècle, avec ses puissants labeurs, ses œuvres hardies, ses lutttes incessantes, sa virilité féconde?

Cazenove aura été le type de la fidélité. A travers toutes les oscillations du temps, il est demeuré le serviteur inébranlable de son Dieu, de son roi, de la cause politique et religieuse à laquelle il avait voué sa vie, Mais, dans ce dévouement même, son âme droite et fière n'avait pas abdiqué l'indépendance. Il le fit bien voir au moment de l'équipée boulangiste, en refusant de suivre, prince ou amis, ceux qui s'égarèrent dans l'aventure; et, précédemment, quand le comte de Chambord avait anéanti les espérances de restauration monarchique en écrivant la fatale lettre de Salzbourg, on avait entendu le glorieux mutilé de 1870 murmurer avec douleur : « Que ne suis-je resté sur le champ de bataille de Loigny!... » — Cette loyauté souveraine lui avait conquis, non seulement l'estime, mais la sympathie de ses adversaires; aussi est-ce avec un respect ému que tous se sont inclinés sur son cercueil, où le Président de la République lui-même a tenu à faire déposer, comme une sorte d'hommage national, l'expression de ses regrets.

C'est dans la lutte et dans le travail que s'est écoulée la vie de

M. Caillaux. Tout jeune et dès sa sortie de l'École polytechnique, il se classait au premier rang de nos ingénieurs, et il était décoré à trente-trois ans pour avoir construit le plus étonnant ouvrage d'art de l'époque : le viaduc de Laval, qui compte encore parmi les plus belles créations de notre temps.

Attaché d'abord à la Compagnie de l'Ouest, il fut, après la guerre, envoyé par les électeurs de la Sarthe à l'Assemblée nationale, où ses rares aptitudes le désignèrent bientôt pour le ministère des travaux publics, qu'il conserva dans plusieurs cabinets jusqu'au cours de 1876. L'année suivante, après le 16 mai, il reçut du Maréchal le portefeuille des finances, où il fit preuve d'une capacité égale à sa haute intégrité. Mais les affaires publiques s'engageant de plus en plus dans un sens contraire à ses idées, il ne tarda pas à se détacher de la politique et des inanités parlementaires pour se consacrer entièrement à l'administration du Paris-Lyon-Méditerranée, et placé presque aussitôt par la confiance de ses collègues à la tête du plus important des réseaux français, il sut, avec une compétence égale à sa courtoisie, y continuer, en la perfectionnant, l'œuvre de ses éminents prédécesseurs.

Travailleur infatigable, il passait ses journées entières au siège de la Compagnie, et on peut dire qu'il est tombé là, sur la brèche, à soixante-quatorze ans, sans croire qu'il fût arrivé à l'âge du repos. Sa devise eût été, comme celle de l'empereur romain : *Laboremus*, et, modeste autant que supérieur, il n'a voulu ni discours ni pompe d'aucune sorte à ses funérailles, simplement chrétiennes comme sa vie.

C'est aussi en chrétien qu'est mort M. Clausel de Coussergues, petit-fils de l'ancien député de la Restauration et neveu du célèbre évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals. Membre élu depuis vingt ans du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour de Paris, président du Conseil général de l'Aveyron, il était entré tard au Parlement et y avait aussitôt conquis une place éminente par l'autorité de son caractère et la vigueur de sa parole. En plusieurs occasions, les établissements religieux, traqués par la loi dite d'accroissement, avaient trouvé en lui un vaillant défenseur, et s'il n'emporta pas le succès, il força tellement l'estime de ses adversaires, qu'ils l'avaient, malgré tout, élevé à la vice-présidence de la Chambre. Il a rendu son âme à Dieu sous les bénédictions de l'Eglise, en emportant l'estime de tous les gens de bien.

La disparition d'une duchesse autrefois éclatante et l'aliénation d'un domaine historique, qui est un deuil d'un autre ordre, ont achevé la chronique funèbre du mois, — je veux dire la mort de l'ancienne duchesse de Morny et la vente de la Malmaison.

C'est au retour de son ambassade extraordinaire à Saint-Péters-

bourg pour le couronnement de l'empereur Alexandre II, en 1857, que le duc de Morny avait épousé la princesse Troubetzkoï, dont la beauté fit sensation à la cour des Tuileries. L'impératrice lui avait immédiatement témoigné une faveur particulière en voulant que son portrait prît place dans le salon intime où elle avait réuni les plus rayonnantes figures de son entourage, chacune personnifiant, par son costume, une des nations de l'Europe. Mais ces jours brillants passèrent vite. Bientôt la nouvelle duchesse vit s'éteindre prématurément l'homme qui lui avait fait une si radieuse destinée, et elle dut quitter le palais où elle trônait la veille pour s'ensevelir dans un deuil profond; puis l'empire s'écroula dans des catastrophes sans nom, et, par une sorte de fatalité mystérieuse, le feu du ciel consuma le splendide château d'Auvergne bâti par son mari au moment même où les bombes prussiennes anéantissaient le palais de Saint-Cloud... Enfin, remariée à un noble Espagnol qu'avaient touché sa grâce et ses malheurs, elle recevait bientôt, du drame retentissant qui ensanglantait la chambre de son fils, une nouvelle et inguérissable blessure au cœur... Elle a succombé l'autre jour, à cinquante-huit ans, après une existence orageuse, bien oubliée des hommes, et à peine suivie de quelques amis au cimetière du Père-Lachaise...

Encore plus malheureuse qu'elle a été cette impératrice Joséphine, dont la Malmaison gardait l'aimable mémoire et dont les derniers souvenirs viennent de se disperser au vent banal des enchères. Femme répudiée de Napoléon, enfermée, après un divorce cruel, dans la demeure solitaire où elle avait connu de si heureux jours, spectatrice humiliée des triomphes de sa rivale, elle vit, pour le dernier déchirement de son cœur, s'effondrer la puissance de l'homme qu'elle avait toujours aimé malgré ses abandons, et comme si la force lui eût manqué pour survivre à l'ingrat, elle expira trois jours après sa déchéance...

Sous la monarchie de Juillet, la reine Christine d'Espagne racheta la Malmaison, que Napoléon III acquit plus tard au prix de 1 500 000 francs, en souvenir de sa mère, la reine Hortense, — autre femme malheureuse, ainsi que l'attestent une fois de plus les pages singulièrement révélatrices que nous publions plus haut sur l'ami de la jeunesse de son fils. — Enfin, après la chute de l'Empire, le domaine subit un premier démembrement et, à la suite de diverses vicissitudes, dépecé encore, à demi délabré, il vint d'être vendu à un riche israélite pour la somme de 132 000 francs. — *Habent sua fata...*

Ne dirait-on pas qu'une sorte de vengeance invisible et persévérante s'attache à tout ce qu'ont touché les Napoléons?...

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Paris, 23 août 1896.

A ses familiers qui le félicitaient de la quantité de monde accouru pour l'acclamer, Cromwell répondait brusquement : « Il y en aurait bien plus pour me voir pendre. » Henri IV, qui avait l'humeur moins noire et la conscience moins chargée que le Protecteur, ne faisait pas meilleur cas des manifestations populaires. Le chroniqueur Lestoile raconte qu'à l'une de ses promenades triomphales dans Paris, en 1595, le Béarnais demeurait mélancolique au milieu des vivats de la foule : « Sur quoi il y eut un seigneur proche de Sa Majesté qui lui dit : « Sire, voyez comme « tout votre peuple se réjouit de vous voir ! » Le roy, secouant la tête, lui répondit : « C'est un peuple; si mon plus grand ennemi « était là où je suis, et qu'il le vît passer, il lui en ferait autant « qu'à moy, et crierait encore plus haut qu'il ne le fait. »

Nous ne savons si M. le Président de la République n'a pas souvent fait ces réflexions philosophiques au cours de sa tournée bretonne. Accueilli chaudement ici, froidement là, il a dû sentir à travers ces températures variées ce que cela pèse, vaut et peut-être coûte. Si l'enthousiasme l'a emporté, comme plusieurs le disent, nous en sommes fort aise; quoiqu'il y ait évidemment absence de matière pour l'enthousiasme, ce n'est pas d'un mauvais fond qu'il a jailli. Un pamphlétaire libéral et venimeux de la Restauration, Paul-Louis Courier, écrivait : « Le Français est né laquais. » Il était bien sévère, et plus d'un aurait pu lui répondre : « Parlez pour vous. » Sans doute, dans ces hommages qui vont à l'apparence du succès et de la puissance, une part, une grande part, doit être faite à un sentiment très subalterne qu'il ne faut pas trop presser pour y trouver la servilité, le *servum pecus* de la plupart des multitudes humaines. M. Félix Faure qui, en sa qualité officielle d'ancien ouvrier tanneur, n'a jamais appris le latin, — bienheureuse ignorance qui sera peut-être, de plus en plus, un titre à la présidence de la République, — pourrait demander à l'un

de ses ministres lettrés, comme M. Hanotaux ou M. Rambaud, de lui traduire un vers d'Ovide, où il retrouvera son nom :

*Donec eris Felix, multos numerabis amicos.*

Ce qui veut dire en bon français : tant qu'on est président de la République, on a beaucoup d'amis, beaucoup de clients, beaucoup de solliciteurs, beaucoup de harangueurs, beaucoup de claqueurs. La place évacuée ou perdue, un coup de chapeau n'est même plus donné à qui reçut tant de coups d'encensoir : on rentre chez soi, gros Jean comme devant ; et M. Félix Faure ne sera plus, s'il a mis son cœur là-dedans, que M. Infélix Faure.

En dépit de ces inévitables moralités, il y en a d'autres, plus consolantes, à tirer du monotone spectacle que le voyage présidentiel vient de nous donner en Bretagne. D'abord, il appert une fois de plus que cette France, travaillée par tant de ferments anarchiques, ne peut se déshabituer de l'autorité. Elle l'aime toujours. Elle la cherche toujours. L'écharpe du maire, le tricorne du gendarme, le bonnet carré du juge, sont les dernières forces de notre société centralisée et dissoute ; elle tressaille d'un vague instinct de confiance, de crainte et de respect lorsque, par-dessus ces emblèmes auxquels elle croit encore par habitude et par besoin, elle voit se dresser l'être ou le fantôme qui s'appelle le chef de l'État. Cette foi persistante dans l'autorité serait une avance énorme pour un pouvoir qui comprendrait ses droits et ses devoirs.

De plus, cette France prise sur le fait, cette France, non pas étudiée dans des laboratoires de politiciens ou des cabinets de journalistes, mais étalée en plein soleil, exprime spontanément ce qu'elle entend par le Président de la République, par le chef de l'État. La plupart de nos Présidents de la République semblent n'avoir eu qu'une ambition : n'être rien dans le gouvernement ; se faire tout petits, si petits que leurs ministres pouvaient marcher sur eux sans se gêner ; jouir en paix de leur néant lucratif. Ils affichaient le rôle de Pilate devant les infamies et les iniquités qu'ils déploraient. Ils avaient donné raison au mot sanglant du général Bonaparte qui, convié à une grasse sinécure de ce genre, refusait de jouer le personnage de porc à l'engrais. Le peuple de France, en acclamant le chef de l'État, en lui présentant requêtes sur requêtes, en lui demandant à tort et à travers de faire son bonheur, force un peu la note. Cependant, un Président de la République, comme M. Félix Faure, pourrait mettre à profit ces excessives manifestations populaires qui doivent à la fois l'enorgueillir et l'humilier. Il pourrait y recueillir une invite à se prendre

plus au sérieux; à ne pas se coter si bas, à prix si vil; à se dire qu'il est tenu d'avoir une conscience, une intelligence, une volonté, et qu'il est responsable de tout le mal qu'il contresigne.

Enfin, M. Félix Faure, qui vient de visiter un coin de la France, a constaté que, malgré tant d'excitations homicides et incendiaires, la masse du pays veut la concorde nationale dans l'égalité de tous les droits, dans le respect de toutes les croyances. Il a prononcé, en quelques endroits, de bonnes paroles sur l'union des citoyens. Où n'ont-elles pas été applaudies? Où les cris de haine et de secte qui animent les loges maçonniques, qui alimentent les polémiques radicales et qui ont inspiré plus d'une fois les actes et les lois du gouvernement républicain, où ces cris se sont-ils produits? Où sont-ils sortis du pays livré à lui-même? On a remarqué que, sans doute pour se faire donner un *satisfecit* par M. Ranc, par M. Isambert ou par quelque autre forte tête du même poids, M. Félix Faure, si souriant d'habitude, avait quelquefois pris un ton maussade avec les membres du clergé. Ces fausses notes ont détonné et expiré dans le vide. Elles donnaient un malaise peu flatteur pour l'orateur. Il y a là une indication de programme politique qu'il serait urgent et décent de méditer, puis d'appliquer.

Allant à Reims pour y honorer le souvenir de Jeanne d'Arc, qu'un grand artiste avait fixé dans le bronze, M. Félix Faure avait réalisé un vrai tour de force. Il s'était abstenu, ou plutôt il avait été empêché, d'entrer dans la cathédrale, c'est-à-dire dans le lieu même dont l'héroïne de la France avait fait la dernière étape de ses victoires et où elle avait consacré, par le sacre du roi, symbole vivant de l'unité de la patrie, sa mission de délivrance et de salut. Après un tel précédent, succédant à beaucoup d'autres, M. le Président de la République était plus à son aise pour longer, sans oser y mettre le pied, Sainte-Anne d'Auray et tous les sanctuaires qui furent, sont encore et seront toujours les berceaux bénis de toutes les vertus prodiguées sur terre et sur mer par la race bretonne. Il a dignement parlé des gloires de la Bretagne; il a cité Duguesclin auquel il aurait pu joindre Lamoricière et bien d'autres. Après une allusion déplacée à l'armée de Condé, — allusion qui semblait une réclame pour l'applaudissement de quelque Homais du cru, — il a cité le brave La Tour d'Auvergne; il a cité les zouaves de Patay, ou plutôt de Loigny, dont l'un des plus chevaleresques, le survivant amputé de la noble famille des Bouillé, où sur trois volontaires de la patrie, deux, le père et le fils, périrent, M. de Cazenove de Pradine, vient de mourir au milieu de l'estime universelle.

Tout cela était juste, convenable et mérité; seulement M. le Président de la République s'est-il demandé à quel foyer s'allume cette

flamme qui, pour l'honneur de la France, brûle toujours? S'il n'a pas eu la permission d'entrer à l'église, il a dû, bon gré mal gré, entrer dans ces succursales de l'église, qu'on appelle l'hospice et l'hôpital. Il a trouvé là de bonnes religieuses dont le dévouement obscur et sublime l'a ravi d'admiration. Leur donner la croix ou la médaille d'honneur, c'est bien; ne pas prendre leur pauvre bien, qui est plus encore le bien des pauvres, ce serait mieux. Le voyage présidentiel s'est terminé par une scène et un contraste qui font ressortir avec un relief saisissant la situation actuelle. M. Félix Faure arrivait de Saint-Brieuc dont les honneurs lui avaient été faits par un maire républicain qui, d'après les journaux, serait un ancien entrepreneur du Panama, richissime à millions; car il se trouve que de ces boues et de ces sables du Panama où les plus braves familles de France ont laissé leurs épargnes et trouvé le deuil, quelques fortunes colossales se sont élevées pour la plus grande gloire de la République. Notre Président est à Fougères; on l'amène visiter la curiosité de l'endroit. Grande curiosité en effet! Un établissement hospitalier où, depuis plusieurs siècles, des religieuses se consacrent aux sourds-muets! Emmerveillé des résultats obtenus à force de sollicitude ingénieuse et d'infatigable patience pour rapprocher de la pleine condition humaine ces malheureux déshérités, M. Félix Faure donne à la vénérable supérieure, que ce labeur ne lasse pas depuis cinquante ans, la rosette d'officier de l'Instruction publique. Il lui demande comment tant de services pourraient être reconnus et récompensés. La Sœur ouvre alors son cœur; sa prétention est bien modeste, c'est que le fisc, en dépouillant sa communauté, ne l'empêche pas de continuer à rendre ces services. Elle raconte qu'il y a huit jours encore, il saisissait un fermage de 500 francs que la congrégation n'avait pu toucher qu'à la condition de prendre trois enfants à sa charge.

Le Président de la République ne pouvait nier la honte d'une pareille fiscalité, le déshonneur que, devant l'Europe, elle inflige à notre pays. Il a renvoyé doucement la Sœur au ministre de la justice, qui était à ses côtés. Le ministre a dû écouter cet irréfutable récit. Devant l'évidence de l'énormité, devant ce flagrant délit de vol commis par l'Etat sur les pauvres, il a promis une exonération au moins partielle, pourvu que la congrégation, en commençant par payer, ait fait acte d'obéissance à la loi. Mais une loi qui est contraire à tout droit, doit-elle, même provisoirement, être appliquée dans sa rigueur, alors que le Conseil municipal de Paris, les sociétés secrètes de francs-maçons, bien d'autres corporations du même genre se prévalent de tolérances illégales, poussées jusqu'à l'impunité?

Le gouvernement aurait d'autant plus intérêt à faire cesser ces choquantes anomalies que la confusion qui s'établit de plus en plus entre les radicaux et les collectivistes, entre les socialistes amateurs et les socialistes anarchistes, ne lui laisse d'autre chance de salut que dans l'union fortement cimentée de tous les éléments conservateurs du pays. Tandis qu'il fait prononcer l'abus contre un archevêque et des prêtres qui, dans un temps de licence universelle, ont usé d'un droit dont aucun intérêt particulier ou public n'a été ni lésé ni menacé, ne voit-il pas où sont les vrais périls de la société française? Nos lois scolaires ont vainement organisé la déchéance de Dieu dans l'enseignement; elles produisent bien plus sûrement la déchéance de la France. Comment ne pas être douloureusement impressionné des résultats du dernier recensement qui fait tomber au cinquième rang en Europe la population de la France, laquelle était, il y a un siècle, la première par le nombre? Les causes les plus actives de cette dépopulation sont des causes morales. Une jeunesse sans Dieu est une jeunesse sans mœurs, et une jeunesse sans mœurs n'arrive à la virilité qu'épuisée et stérile. L'abus des révolutions et des guerres qui, lorsqu'elles ne diminuent pas les populations, surexcitent et affaiblissent les tempéraments, les ravages de l'alcool, le surmenage des études, tout cela, et d'autres causes encore, agissent comme des poisons sur le sang de la France; au fond de tout, comme principe de la dégénérescence de notre race, il y a l'école athée, qui n'est qu'une école de vices.

Un éloquent orateur, M. le comte de Rorthays, dont l'administration préfectorale du Morbihan a laissé un durable souvenir, vient, dans un discours à Dreux, de rappeler avec beaucoup de force *la nécessité sociale de l'enseignement chrétien*. Mais, mauvaises au point de vue moral, les lois scolaires sur lesquelles le nom de M. Jules Ferry reste cloué, ne sont pas meilleures au point de vue intellectuel. Un membre de l'Université, professeur en Sorbonne, et d'une indépendance d'idées que les libres penseurs ne soupçonneront pas, M. Emile Gebhart, écrivait, le 16 août dernier, dans les *Débats*, que « les bonnes études étaient tuées en France ». Il accusait de cette décadence le stupide encombrement des matières et des programmes, qui a fait du baccalauréat actuel une machine abrutissante : « La dernière session des rhétoriciens, d'où je sors à peine, m'a paru vraiment trop triste. Huit séries de candidats m'ont passé par les mains, près de deux cent vingt écoliers, dont les deux tiers sont restés gisant sur le champ de bataille. » Lorsque, récemment, à la distribution des prix du grand concours, le ministre actuel de l'Instruction publique appelait M. Ferry le second fondateur de l'Université, il risquait une plaisanterie aussi

douteuse que celle qui a commencé la réputation de l'auteur des *Comptes fantastiques d'Hausmann*. Loi scolaire, loi militaire et autres lois intangibles, toutes ces fantasmagories nées de la même pensée, aboutissent aux mêmes déceptions et aux mêmes désastres.

Ces réflexions, nous les faisons encore en lisant le discours très honnête, rempli de sages conseils et de vues sensées, que M. le président du Conseil vient de prononcer au Comice agricole de Remiremont, dans son pays des Vosges. — Après avoir déclaré que, chef de cabinet, s'il avait tenu à honneur de choisir le portefeuille de l'agriculture, c'était pour en démontrer la capitale importance, — M. Méline a très justement signalé les charges sous lesquelles l'agriculture française succombe. Il a eu raison. Mais de cette constatation évidente n'a-t-il pas eu lui-même quelques conclusions à tirer pour son orientation politique? Non moins que les causes économiques, connues de tout le monde, les causes politiques amènent cette ruine générale et croissante. Pour ne citer que deux exemples : les principes mauvais de la loi scolaire n'ont-ils pas, dans des proportions considérables, par les dépenses exagérées qu'ils ont imposées et qu'ils imposent encore, produit, avec le déficit de nos finances, le poids accablant de nos impôts? Et les principes non moins erronés de la loi militaire, en prenant tous les enfants de nos campagnes pour les entraîner à la caserne où ils ne restent pas et à la ville où ils restent, n'ont-ils pas pour conséquence la rareté et le renchérissement de la main-d'œuvre, fléau social non moins que rural?

La session des Conseils généraux donne à toutes ces considérations, qui touchent de si près à nos destinées, une occasion naturelle de se formuler. Les Conseils généraux, c'est la vie bourgeoise de la France. Après les harangues d'apparat des voyages présidentiels, nous passons aux comptes de ménage et de cuisine. Il est même à remarquer que la démocratie, aidée de la presse à bon marché et des transports à prix réduits, a plutôt rétréci qu'élargi les horizons de la pensée nationale. Les questions locales nous submergent. Trouverait-on encore, dans nos arrondissements, l'élite qui rédigea, en 1789, les cahiers des bailliages?

Les réformes projetées, touchant l'impôt sur le revenu en bloc ou sur les revenus en détail, où s'est engagé le duel parlementaire, ont occupé la plupart de nos Conseils généraux. Le président du Conseil a beaucoup parlé à ses concitoyens vosgiens de l'excellence de son projet qui, en atteignant tous les revenus de la richesse acquise et en épargnant tous les revenus du travail, aboutirait à dégrever l'agriculture. Il a glissé légèrement sur la taxe de la rente qu'il laisserait aller à-vau-l'eau. Nous ne voyons pas,

d'après l'expérience et d'après la logique, comment le dégrèvement de l'agriculture sortira de ces combinaisons. Nous ne pressentons qu'un résultat certain, c'est que, l'un dans l'autre, les impôts augmenteront, et que le contribuable français payera plus. Très aléatoires par les bénéfiques qu'elles procureront à un trésor épuisé, les réformes qu'on nous annonce ne nous semblent même pas équitables : atteindre la fortune acquise et épargner les revenus du travail, c'est un trompe-l'œil qui pourra, dans la pratique, se traduire en nombreuses injustices. Le propriétaire rural auquel M. Méline s'intéresse sera de plus en plus frappé dans sa fortune acquise, qui est la terre aux fermages diminués et mal payés, la terre laborieusement acquise par un père de famille à force d'économies qu'il aura prélevées au jour le jour sur le traitement ou les émoluments dont il aura vécu et fait vivre les siens. Pendant ce temps-là, les revenus du travail seront épargnés, c'est-à-dire les honoraires souvent énormes qui se perçoivent aujourd'hui. Calculez combien, depuis la seconde moitié du siècle, les revenus dits du travail, médecins, avocats, agents de change, agents d'affaires, entrepreneurs, etc., ont monté! Ils ont monté, tandis que les revenus de la terre descendaient. On est étonné et comme effrayé de ce qu'un artiste dramatique, homme ou femme, peut gagner dans une année! L'impôt n'y fera pas attention, tandis qu'il redoublera sur le petit propriétaire qui a réalisé ses épargnes dans une maison du bourg ou des champs. M. Méline disait avec vérité : « Plus il y a de capital dans un pays, plus il y a de travail, plus il y a de demandes de bras, plus les salaires s'élèvent. » Frapper le capital, ne serait-ce pas tarir la source qui alimente tout le reste? La meilleure manière, le procédé le plus simple pour alléger à coup sûr l'agriculture, les finances de l'Etat, celles des particuliers, c'est de porter résolument la hache là où les excès de la politique ont provoqué des excès de dépenses et d'impôts.

L'honorable président du Conseil disait dans le discours que nous nous plaisions à rappeler : « Nous continuerons la politique d'union, parce que, comme le disait le chef de l'Etat il y a quelques jours, le pays la veut; parce que c'est elle qui a l'avenir pour elle et qui aura le dernier mot. Le pays a bien des raisons de la vouloir; mais il en est une qui domine toutes les autres, et qui suffit à expliquer ses préférences, c'est la raison patriotique. »

A merveille! C'est un programme auquel tous les bons citoyens souscriront. Ils pourront se demander si cette politique d'union, que la raison patriotique commande, est bien à continuer, et si elle n'est pas plutôt à commencer. M. Méline est trop loyal pour nous démentir. Il sait, comme tout le monde, que la réforme est urgente

ailleurs encore que dans notre système d'impôts. Il le sait, puisqu'il y a trois ou quatre ans, il reconnaissait, au Conseil général des Vosges, la nécessité et la possibilité d'accorder à la législation scolaire des relâchements qu'appelait la liberté religieuse, et qu'elle attend encore. Il le sait, puisqu'il n'a pas oublié que, dans son dernier discours à la Chambre des députés, M. Jules Ferry, dont il fut l'ami, annonçait l'intention de mettre le régime des associations plus en harmonie avec cette même liberté religieuse. Il le sait, puisque bien des mesures gouvernementales auxquelles il s'est prêté et résigné à propos de prônes et de processions, surtout à propos des applications du droit d'accroissement, ont dû le peiner.

Les considérations patriotiques, que M. Méline invoque à l'appui de la politique d'union entre Français, l'obligent lui-même. Elles créent des devoirs au gouvernement. La situation de la France, en effet, a besoin de concorde au dedans, de prudence au dehors. Certes, la visite annoncée du tsar Nicolas II à Paris est un heureux événement : ce voyage de noces que le couple impérial va faire dans toutes les capitales de l'Europe semble un gage de paix; il rappelle le temps où, selon un mot de M<sup>me</sup> de Staël, les Etats chrétiens formaient comme une grande confrérie. Nous sommes sûrs que la France recevra son hôte auguste avec la dignité qu'elle lui doit et qu'elle se doit à elle-même. Trop de zèle manquerait le but; si les ennemis de la monarchie ont beaucoup gouaillé la joie excessive qu'aurait montrée M<sup>me</sup> de Pompadour recevant un billet de l'impératrice d'Allemagne, il ne faudrait pas que la République étalât trop aux yeux de l'empereur de Russie les mêmes transports de courtisane et de parvenue.

Toute précieuse qu'elle est, l'amitié de la Russie, qui n'est pas gratuite, doit être traitée avec discrétion et discernement. Elle ne peut nous servir avec efficacité que sur des points limités, points essentiels, il est vrai. Elle nous double et elle nous isole. Elle nous fortifie et elle nous expose. Dans quelle mesure, par exemple, peut-elle nous aider à franchir les passes assez délicates où l'âpreté et le sans-gêne de l'Angleterre nous mettent dans bien des parties du monde?

A l'heure qu'il est, l'Angleterre multiplie les nuages à tous les horizons. Elle trouble l'eau dans toutes les mers pour y pêcher. Veut-elle personnellement la guerre? Non; elle fomente les querelles, se faisant industrieusement des complications où elle travaille à engager les autres, une sécurité pour le développement impuni et effréné de ses propres entreprises. Après avoir failli mettre le feu à l'Europe en 1840, et l'y avoir bien mis en 1855 pour l'intégrité de l'Empire Ottoman, elle s'applique à déchiqeter

ce malheureux empire. Dans un discours prononcé à Douvres, lord Salisbury a donné une note aiguë aux déclarations et insinuations plus anodines que contenait le discours du trône à la clôture du Parlement. L'armée anglaise occupe l'Égypte pour son plus grand bien; elle a promis de lui rendre le Soudan perdu depuis dix ans; elle ira à Dongola, peut-être à Khartoum, jusque dans la vallée du Nil, d'où ses communications seront ouvertes avec les postes anglais de l'Ouganda. Et l'île de Chypre? L'Angleterre y tient plus que jamais; M. Chamberlain annonce qu'un service hebdomadaire de vapeurs va être établi entre Chypre et l'Égypte. L'île ne peut souhaiter meilleur régime; elle bénéficiera, cette année, d'un demi-million de livres sterling. Chypre est si heureuse, qu'évidemment l'Angleterre veut faire jouir l'île de Crète du même bonheur. Voilà plusieurs semaines qu'une insurrection, entrecoupée de massacres et d'incendies, a bouleversé l'île candiote : l'Angleterre, qui s'est refusée aux propositions autrichiennes d'un blocus organisé en commun par les puissances pour empêcher l'insurrection d'être recrutée par le dehors, c'est-à-dire par la Grèce; l'Angleterre, qui, sans rompre avec la Porte, parle et agit juste assez pour encourager les populations soulevées contre elle; l'Angleterre garde une attitude qui semble viser, avec des apparences plus ou moins sauvées, l'établissement à Crète d'un gouvernement indépendant ou semi-indépendant, fonctionnant sous sa protection. Lord Salisbury a varié les formules pour préparer et inquiéter l'opinion. Il a parlé « de la gangrène qui, attaquant une des extrémités de l'Europe, pouvait menacer la santé du corps entier, sans engager cependant l'Angleterre à faire la guerre ». Il a terminé son speech en disant « que le danger d'une perturbation de l'équilibre européen existait; mais qu'il espérait que les autres puissances trouveraient le moyen de faire cesser ce danger qui n'avait déjà duré que trop longtemps ». Pour augmenter l'effet de toute cette fantasmagorie guerrière, lord Salisbury avait commencé par déclarer « que si la guerre éclatait, les circonstances dans lesquelles une lutte navale aurait lieu obligerait les Anglais à la soutenir dans les parages de Douvres ».

Que dans tout cela il y ait beaucoup de chantage, et que le noble lord fût bien attrapé d'être pris au mot, nous n'en disconvenons pas. Cependant, reste cette conclusion que, pour contrecarrer les desseins britanniques, la Russie ne nous suffirait pas; nous n'aurions une chance de les paralyser, notamment en Égypte, que si l'Europe entière faisait cause commune avec nous. Or, cette action commune de l'Europe, nous n'avons pas à l'espérer dans les affaires qui sembleraient plus spécialement les nôtres; présente-

ment, elle s'exercerait plutôt contre nous que pour nous. Nos froideurs avec l'Angleterre se superposant à notre brouille irréciliable avec l'Allemagne, qui dispose de l'Autriche et de l'Italie, nous sommes finalement impuissants. Peut-être aurait-il mieux valu ne pas mener de front plusieurs politiques qui se neutralisent l'une l'autre? Peut-être conviendrait-il, dans nos discours en plein vent et dans nos articles de journaux, de moins parler de revendications que nous ne pouvons poursuivre, de griefs que nous ne pouvons redresser, de revanches que nous ne pouvons prendre? Ce serait la sagesse; d'autant plus que l'extension de nos possessions coloniales a eu pour résultat le plus net d'étendre démesurément nos points vulnérables. Les intrigues ennemies, trop servies par l'incohérence de nos mesures administratives, nous donnent déjà et pourraient nous donner de plus en plus du fil à retordre dans cette grande île de Madagascar que, grâce à l'intrépidité d'un homme et d'une poignée d'hommes, nous avons traversée victorieusement, mais que nous avons encore à conquérir... Cela n'empêche pas que, si le sultan ou ses ministres étaient en belle humeur, ils pourraient répondre à l'interrogatoire de lord Salisbury sur l'état de la Crète, par un interrogatoire non moins documenté sur l'état de l'Irlande.

Louis JOUBERT.

**Soldats et Chasseurs.** — En cette époque de grandes manœuvres et d'exploits cynégétiques, nous rappelons à nos lecteurs les deux charmants albums parus chez Laurens, dans la collection « le Monde en images ».

*Le Soldat français.* de E. Chaperon, montre le type, les uniformes, les scènes de la vie militaire, soit au quartier, soit en manœuvres.

*La Chasse à tir et à courre,* de René Valette, est un manuel, extrêmement curieux à feuilleter, des termes de vénerie. On y trouve la notation des sonneries traditionnelles.

Ces deux albums contiennent, chacun, 32 planches en teinte, et fournissent à profusion des « sujets » de décoration pour les bibelots de la maison de campagne. (L'album : 6 fr.)

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE

# RÉGIME FISCAL DE LA FRANCE

ET LE

## PROJET D'IMPOTS DIRECTS SUR LES REVENUS

---

Le régime fiscal actuel de la France est battu en brèche de divers côtés.

Il y a peu de mois, le projet d'impôt global et progressif sur le revenu, présenté par le dernier cabinet, s'attaquait à la fois au principe de notre organisation fiscale et à son mode de fonctionnement. Ce projet avait à sa base l'arbitraire avec toutes les inégalités, toutes les désorganisations, toutes les oppressions, toutes les mesures inquisitoriales et vexatoires qui en sont la suite inévitable. A vrai dire, il n'était pas né viable; il est tombé avec le cabinet qui en était le père; la Chambre des députés elle-même, malgré tous les efforts que l'honorable M. Doumer et ses amis ont faits pour le ressusciter, a refusé de se prêter à son relèvement. Le péril qu'il aurait fait courir au pays semble, pour le moment, conjuré.

Nous sommes aujourd'hui en présence d'un autre projet. Le nouveau cabinet, en répudiant l'impôt personnel et progressif sur le revenu global, a cru devoir présenter un système d'impôts directs sur les revenus qui, il est vrai, n'atteint les revenus que d'après leurs signes extérieurs et qui, sauf une déviation très regrettable que nous aurons à signaler, laisse généralement subsister la proportionnalité de l'impôt. Ce projet apporte néanmoins une perturbation profonde dans nos contributions directes et, au point de vue de nos finances comme au regard des contribuables, il soulève les critiques les mieux fondées et les plus graves. Après avoir donné lieu, dans la Chambre des députés, à une discussion qui a mis en relief ses défauts et ses incohérences, il s'est heurté, dès son second article, à un vote qui a troublé son économie générale. Il a été provisoirement ajourné, et tout porte à croire qu'il ne reviendra en

discussion qu'après avoir subi, sur certains points, de notables modifications.

Il n'est pas toutefois abandonné; et il nous semble utile de l'étudier dans sa conception générale et dans ses dispositions.

Mais, au seuil même de cette étude, nous rencontrons une question préliminaire sur laquelle nous voudrions nous arrêter un instant. Le projet vient-il à son heure et la situation de nos finances permet-elle de procéder, à tout risque, à une refonte de nos impôts directs?

Nous n'en sommes plus sans doute à ces déficits annuels de 600 millions qui, de 1879 à 1890, se retrouvaient à l'état chronique dans nos budgets. L'opposition de droite a eu longtemps à combattre des théories sophistiquées qui faisaient de l'emprunt, non plus une ressource suprême à réserver pour les grandes nécessités de la défense nationale, mais un moyen normal de boucler des budgets dévastés par des accroissements progressifs de dépenses. Ces théories ne rencontrent plus aujourd'hui de défenseurs; et il convient de s'en féliciter. En fait, grâce à la surélévation des droits de douane qui a procuré au Trésor de très importantes recettes, grâce à la réduction annuelle de 65 millions sur le service de la dette publique qui est résultée de la dernière conversion, grâce aussi à ce que, si les dépenses budgétaires prises dans leur ensemble n'ont pas été, tant s'en faut, diminuées, quelques efforts ont été faits depuis 1890 pour ralentir leur accroissement, grâce enfin à certains impôts nouveaux qui ont été établis, le déficit de nos budgets a été notablement amoindri.

Toutefois ce déficit existe encore. Il y a dans le budget qui a été présenté pour 1897 des dépenses s'élevant à 135 millions environ, auxquelles il est pourvu par des fonds d'emprunt. Le crédit d'amortissement qui devrait être de 200 millions, et au minimum de 100 millions, à raison du chiffre énorme de la dette perpétuelle, n'y figure que pour 24 millions. Si dans la réapparition de ce crédit, si minuscule qu'il puisse être, il y a un hommage au principe qui a son prix, c'est à peine un commencement de réparation. Toujours est-il qu'un budget n'est en équilibre que si, d'un côté, les recettes normales en couvrent les dépenses, et si, d'un autre côté, il fait une part convenable à l'amortissement, et quand cette part y manque ou est notoirement insuffisante, le budget est en déficit de la part d'amortissement à laquelle il ne pourvoit pas. Nous sommes donc séparés d'un équilibre vrai par une insuffisance d'au moins 210 millions, et ce n'est pas là, à coup sûr, une quantité négligeable.

Or, lorsque le budget est en déficit, la question qui prime toutes les autres, c'est de le remettre en équilibre. Et la première con-

dition pour arriver à ce résultat, c'est de ne pas compromettre les recettes par des innovations qui sont toujours hasardeuses. En matière de rendements d'impôts, l'expérience offre seule des garanties à peu près certaines; les théories les plus prestigieuses, alors même qu'elles se présentent avec un appareil scientifique, sont loin de donner à cet égard la même sécurité. Quand on substitue à des impôts connus d'autres qui le sont moins ou qui ne le sont pas, quand surtout l'esprit de système s'en mêle, il y a toujours un risque financier à courir. Notre situation budgétaire ne nous permet pas de nous y exposer. Le budget a été ravagé par ce premier mal qui s'appelle l'extravagance des dépenses; il n'en est pas encore guéri. C'est à peine s'il commence péniblement à entrer en convalescence; il convient de laisser ses recettes tranquilles pour qu'il puisse se remettre de la longue et douloureuse crise qu'il a traversée. Que si, au contraire, lorsqu'il est encore tout meurtri des coups qui lui ont été portés par la prodigalité effrénée des dépenses, on vient par surcroît le mettre en échec par la perturbation de ses recettes, cette seconde épreuve pourra lui être plus fatale que la première. Telle est l'objection générale qui s'élève contre le projet que nous examinons. Ce projet est prématuré et par cela même, il est périlleux.

On nous dit, il est vrai, que la réforme des impôts est une question de justice et que la justice ne peut pas attendre. A entendre certains détracteurs de notre régime fiscal actuel, ce régime « serait, dans son ensemble, progressif à rebours »; tels sont les termes mêmes dont l'honorable M. Doumer, quand il était ministre des finances, se servait pour le caractériser. Cette accusation, car c'en est une, ne peut tenir contre la réalité des choses. Certes, nous ne prétendons pas que notre système d'impôts soit parfait de tout point; il y aurait sans nul doute des améliorations à y apporter, des impôts onéreux pour le travail et pour la propriété rurale à y alléger, peut-être plus de sympathie, plus de bienveillance généreuse à y introduire sans toutefois porter atteinte au principe de l'égalité proportionnelle de tous devant l'impôt. Mais nous ne saurions admettre que notre régime fiscal actuel soit, dans son ensemble, entaché d'injustice. Avec la diversité de ses contributions, qui sont, les unes par rapport aux autres, comme autant de contrepoids mutuels, il est, au contraire, sauf quelques exceptions partielles, généralement équitable dans la répartition de ses charges. En 1871, dans son mémorable discours contre l'impôt sur le revenu, M. Thiers, après avoir passé en revue tous les éléments de nos impôts et montré la proportionnalité de leur répartition entre les diverses classes de contribuables, s'écriait : « Cherchez en Europe une aussi équitable

répartition de l'impôt, vous ne la trouverez pas. » Le mot de M. Thiers est toujours vrai; et bien qu'il y ait des améliorations souhaitables et très légitimes à rechercher dans quelques-uns de nos impôts, notre régime fiscal a le double mérite d'être à la fois efficacement productif et, je le répète, généralement équitable. Il faut s'efforcer de l'améliorer et de l'alléger en le maintenant; ce serait une imprévoyance téméraire et coupable de le désorganiser sous prétexte de le réformer.

Le nouveau cabinet se défend, il est vrai, de vouloir désorganiser par son projet notre régime fiscal actuel; et M. le Ministre des finances, l'honorable M. Cochery, rendait hommage à ce régime, devant le Sénat, dans une discussion récente : « J'ai autant d'admiration et de reconnaissance que qui que ce soit, disait-il, pour une organisation fiscale qui nous a permis de traverser les circonstances les plus difficiles et de refaire nos finances. J'en apprécie toute la force et toute la souplesse. » Il ajoutait toutefois : « Mais j'ai la conviction que, pour le maintenir, il faut l'améliorer. Il faut faire une évolution prudente pour prévenir une véritable révolution. » En fait d'évolutions, il en est qui ouvrent la porte aux révolutions au lieu de les prévenir. Nous craignons qu'il en soit ainsi, au point de vue financier, de celle que propose M. le Ministre des finances. En tout cas, elle bouleverse l'organisation de nos impôts directs plutôt qu'elle ne la maintient; et la suite de cette étude prouvera qu'elle ne l'améliore pas et qu'elle en affaiblit l'efficacité financière, tout en aggravant dans le présent et pour l'avenir les charges des contribuables.

A vrai dire, notre régime fiscal actuel atteint déjà presque tous les revenus, y compris le revenu de la rente qui, à sa manière, paye, par les conversions, son tribut à l'impôt; il peut s'y trouver, et il s'y trouve, en effet, ici ou là, pour tels impôts ou tels autres, des lacunes ou des excès; en s'appliquant à y remédier par des améliorations qui ne troublent pas son économie générale, il importe de ne pas oublier qu'en matière d'impôts comme en beaucoup d'autres, la stabilité, loin de mettre obstacle aux progrès utiles et équitables, peut seule leur donner une consistance durable.

Le projet du nouveau cabinet est un premier pas et un pas considérable hors de ce terrain. Il apporte des modifications importantes dans les contributions qui intéressent la propriété immobilière; il remplace par une taxe dite d'habitation la contribution personnelle mobilière; il aggrave, enfin, les taxes déjà existantes et il en établit de nouvelles sur les revenus des capitaux mobiliers. C'est à ce triple point de vue que nous essayerons de l'apprécier.

## I

En ce qui touche les impôts intéressant la propriété immobilière, le projet propose de porter à 4 fr. 50 pour 100 la taxe sur le revenu de la propriété bâtie qui correspond actuellement, en principal et centimes généraux, à 3 fr. 60 pour 100, soit une augmentation de 90 centimes pour 100 francs qui accroîtrait de 19 800 000 francs la charge de la propriété bâtie<sup>1</sup>. Par contre, d'un côté le projet accorde à 50 départements qui, pour la propriété non bâtie, supportent actuellement une charge supérieure à 4 fr. 50 du revenu, un dégrèvement de 6 300 000 francs; d'un autre côté, il supprime la contribution des portes et fenêtres qui produit environ 58 500 000 francs. En sorte que, tout compensé, les impôts qui pèsent actuellement sur la propriété immobilière seraient dégrévés de 45 millions<sup>2</sup>.

Pourquoi donc propose-t-on la suppression de la contribution des portes et fenêtres? Quels griefs peut-on alléguer contre cette contribution?

On ne peut pas lui reprocher de n'avoir pas été une contribution productive. En 1851, elle ne procurait au Trésor qu'une recette de 25 millions; son produit sera de 58 millions en 1896. C'est là, à coup sûr, une contribution dont le Trésor public n'a pas à se plaindre. Est-ce qu'elle soulève de bien vives protestations de la part des contribuables? Elle est, dit-on, peu populaire; mais connaît-on des impôts qui puissent prétendre à la popularité? Toujours est-il que, si cette contribution a été, dans ces dernières années, condamnée en quelque sorte par la majorité de la Chambre des députés, les contribuables, qui s'y sont habitués, la supportent sans trop d'efforts, et ce n'est pas contre elle qu'ils réclament le plus.

Elle a sans doute des défauts, non pas seulement ceux qui, dans une certaine mesure, sont inhérents à toutes les contributions, mais encore d'autres qui lui sont propres. Elle n'a pas toutefois tous ceux qu'on lui attribue.

<sup>1</sup> C'est cette disposition qui a été rejetée par la Chambre des députés à 10 voix de majorité; et c'est à la suite de ce vote que la délibération sur le projet de loi a été ajournée.

<sup>2</sup> M. le Ministre des finances, dans l'exposé des motifs du projet de loi, a évalué le total du dégrèvement à 72 millions, parce qu'il y a fait entrer les 27 millions de dégrèvement que le projet accorde aux biens immeubles grevés d'hypothèques. Mais ce dernier dégrèvement a pour contrepartie la taxe sur les créances hypothécaires qui, comme nous l'établirons plus loin, retombera en fait sur les débiteurs; il n'apparaîtra donc que dans les écritures et ne profitera pas aux intéressés dont la charge, toute compensation établie, ne sera pas diminuée. Il ne saurait être compté comme un dégrèvement effectif.

Quand on dit que c'est un impôt qui frappe l'air et la lumière, n'y a-t-il pas là plus de déclamation que de vérité? Sans doute, dans les grandes villes surtout, l'espace manque trop souvent aux habitations des pauvres; quand il n'y a qu'une ou deux petites chambres pour toute une famille, c'est une promiscuité désolante dont la santé et la moralité ont à la fois à souffrir. Il y a là un mal qui appelle la sollicitude de tous les hommes de cœur. Mais peut-on croire, peut-on dire sérieusement que la contribution des portes et fenêtres est la cause de ce mal, et que les habitations des pauvres seront heureusement transformées, par cela seul que cette contribution aura disparu?

De même, quand on soutient que cet impôt est progressif à rebours en ce sens qu'il pèse plus lourdement sur les maisons modestes que sur les hôtels somptueux, on oublie que, du moins dans les communes de 5000 âmes et au-dessous, les tarifs de la taxe sont très atténués pour les maisons n'ayant qu'une à cinq ouvertures; on oublie aussi que le nombre des ouvertures fait partie du luxe des belles maisons, et que, sous ce rapport, l'impôt est généralement proportionnel.

Ce qui est vrai toutefois, c'est que, sauf la faveur dont nous venons de parler, toutes les maisons d'une même commune sont assujetties au même tarif sans avoir égard à l'importance respective des quartiers; ce qui est vrai aussi, c'est que les ouvertures de ces maisons sont frappées de la même taxe, sans distinction entre les hautes et larges fenêtres des hôtels luxueux, et les petites fenêtres des maisons modestes. Par ces deux côtés, la contribution actuelle manque de proportionnalité, et par conséquent, de justice. Mais pour remédier à ce double défaut, il n'est pas nécessaire de la supprimer; il suffit d'en modifier les tarifs. Que si on nous proposait d'élever le tarif actuel pour les hautes et larges ouvertures en le réduisant pour les petites, d'établir des tarifs gradués selon l'importance des communes ou, dans la même commune, selon l'importance des quartiers, en un mot, d'introduire dans l'impôt une proportionnalité plus exacte et plus équitable, personne, à coup sûr, ne se refuserait à accepter ces améliorations.

Si même, la situation budgétaire permettait de supprimer cet impôt sans le remplacer, il n'y aurait pas de question. Mais les 58 millions de recettes qu'il assure sont nécessaires au budget; et pour les trouver ailleurs, on propose des impôts nouveaux dont les uns, nous le prouverons, n'offrent que des rendements plus que douteux, dont les autres ne sont, nous le prouverons encore, ni dans l'intérêt de l'Etat ni dans celui du pays. C'est dès lors une grave faute et une grosse imprudence, nous n'hésitons pas à le dire, de

supprimer à un tel prix une contribution qui, au point de vue de son efficacité fiscale, a fait ses preuves; qui, au point de vue de sa proportionnalité, réclame sans doute des améliorations, mais des améliorations facilement réalisables.

Il est vrai, nous sommes loin de le méconnaître, que la propriété immobilière est surchargée par beaucoup de côtés. Etant d'ailleurs fixée au sol et se montrant au soleil, cette propriété n'a pas de fissures par où elle puisse échapper aux charges fiscales qui l'enserrent. On s'appuie sur cette considération pour mettre en relief le dégrèvement de 45 millions que le projet de loi paraît lui assurer.

Nous ferons à cet égard une première remarque. C'est surtout la propriété rurale qui est en souffrance; elle traverse depuis quelques années une crise douloureuse qui menace d'être durable; elle a droit, avant toutes les autres, aux sollicitudes du législateur. Or, c'est principalement aux immeubles urbains que la suppression de la contribution des portes et fenêtres profiterait; la propriété rurale n'en serait guère soulagée; ce n'est pas pour elle l'endroit sensible. Il y a telle autre contribution dont l'allègement lui serait beaucoup plus précieux. A entrer dans la voie des dégrèvements, ce n'est pas par la suppression de la contribution des portes et fenêtres qu'il aurait fallu commencer.

Si pourtant le dégrèvement proposé pouvait être considéré comme définitivement acquis à la propriété immobilière prise dans sa généralité, ce serait, en faveur du projet de loi, non pas, sans doute, un argument décisif, puisque les objections contre les impôts de remplacement subsisteraient toujours, du moins un argument de grande valeur. Mais si le projet apporte à la propriété immobilière un dégrèvement provisoire, il lui prépare, par un autre côté, un accroissement de charges qui, après avoir fait disparaître, en bien peu d'années, ce dégrèvement, continuera encore à se développer. C'est là un point qu'il importe de préciser.

Jusqu'à ces derniers temps, la propriété immobilière avait eu cette bonne fortune que les deux principales contributions directes auxquelles elle était assujettie, celle sur la propriété bâtie et celle sur la propriété non bâtie, étaient des impôts de répartition. On est en train de les transformer en impôts de quotité.

Pour la propriété bâtie, c'est déjà fait. Une loi de 1890 avait édicté cette transformation, en décidant toutefois, pour ménager la transition, que l'évaluation qui fut faite alors de la propriété bâtie pour servir d'assiette à l'impôt ne subirait pendant dix ans aucune modification. Mais déjà cette fixité relative et temporaire de dix ans est regardée comme une barrière incommode, et la commission extra-parlementaire, chargée en 1894 d'étudier le système des

impôts sur les revenus, a émis l'avis qu'à partir de 1900 l'évaluation des propriétés bâties devrait être révisée tous les cinq ans. Le projet actuel ne modifie pas toutefois la loi de 1890.

Quant à la contribution sur la propriété non bâtie, elle reste un impôt de répartition jusqu'à ce que les études nécessaires pour sa transformation en impôt de quotité soient achevées. Mais cette transformation est comme en germe et en principe dans le projet de loi qu'on propose aujourd'hui; si ce projet ne l'édicte pas explicitement, il l'implique. Elle est virtuellement dans l'esprit, nous dirons même dans les nécessités symétriques du système d'impôt sur les revenus auquel ce projet se rattache; et si ce système prévaut, il est manifeste que, d'ici à trois ans, la transformation de la contribution sur la propriété non bâtie en impôt de quotité sera un fait accompli.

Or la substitution de l'impôt de quotité à l'impôt de répartition pour les propriétés bâties et non bâties sera chose très grave pour les contribuables. L'impôt de répartition, en effet, c'est la fixité de l'impôt garantissant le redevable contre l'augmentation incessante de sa charge ou du moins restreignant cette augmentation dans des limites modérées; l'impôt de quotité, c'est l'impôt livré à une mobilité perpétuelle qui se traduit d'année en année par un accroissement continu et très rapide de la charge des contribuables. Ce n'est pas là une vue purement théorique; c'est une vérité expérimentale. Si on en doute, voici des faits et des chiffres qui lui donnent un caractère d'irrécusable certitude.

La contribution foncière sur la propriété non bâtie était et est encore un impôt de répartition. En 1851, elle s'élevait en principal à 122 millions; elle ne produira en 1896 que 118 millions. La diminution s'explique par une sorte de compensation qui s'est établie entre certains dégrèvements et l'adjonction au principal d'un certain nombre de centimes généraux, compensation qui a abouti à 4 millions de produit en moins. Sauf cela, le rendement de cette contribution est resté stationnaire pendant les quarante-six ans qui se sont écoulés de 1851 à 1896. La contribution des patentes est au contraire un impôt de quotité; elle ne produisait, au principal, en 1851, que 38 millions; elle produira, en 1896, 125 millions; soit, en quarante-six ans, une augmentation de 83 millions ou de 240 pour 100. Donc, pour l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, qui est un impôt de répartition, de 1851 à 1896, pas d'accroissement; pour l'impôt des patentes, qui est un impôt de quotité, entre les deux termes de la même période, accroissement de 240 pour 100. Voilà le fait; il est décisif.

Et si on objecte que cette comparaison n'est pas absolument pro-

bante, parce qu'elle s'applique à deux contributions distinctes et que l'augmentation progressive du produit de la contribution des patentes tient pour une grande part au développement du mouvement industriel et commercial, en voici une autre qui porte sur une même contribution, celle sur la propriété bâtie. Celle-ci fut, de 1851 à 1890, un impôt de répartition et elle est devenue, en vertu de la loi de 1890, un impôt de quotité. Dans la première période, cette contribution, tout en étant un impôt de répartition, s'accroissait chaque année de la charge incombant aux constructions nouvelles. C'est ainsi qu'en 1851 elle ne produisait que 35 millions en principal et qu'elle produisit 65 millions en 1890; soit, en quarante ans, une augmentation de 29 millions, laquelle correspond à un accroissement moyen annuel de 725 000 francs. Dans la seconde période, le produit de cette même contribution s'est élevé de 65 millions en 1890 à 82 millions en 1896; soit, en six ans, une augmentation de 17 millions, laquelle correspond à un accroissement moyen annuel de 2 800 000 francs. Donc, le même impôt qui, quand il était impôt de répartition, ne s'accroissait que de 725 000 francs par an en moyenne s'est accru de 17 millions en six ans, ou en moyenne de 2 800 000 francs par an, à partir du moment où il est devenu impôt de quotité. Cette fois, la démonstration me semble irréfutable.

Et, dès lors, l'impôt sur la propriété bâtie restant ce qu'il est depuis 1890, un impôt de quotité, et l'impôt sur la propriété non bâtie ne tardant pas à le devenir, comme ces deux impôts représentent ensemble, à l'heure où nous sommes, un produit annuel de 200 millions, nous pouvons dire avec certitude que ce produit se majorera en moyenne d'au moins 5 millions par an. Neuf ans suffiront pour que le fisc ait retrouvé, sous une autre forme, le dégrèvement de 45 millions qu'il accorde aujourd'hui; et ce qui restera après cela, c'est la charge de la propriété immobilière continuant à s'accroître de 5 millions en moyenne par année.

Et voilà pourquoi, au nom et dans l'intérêt de cette propriété immobilière qu'ils prétendent soulager, je suis autorisé à dire aux auteurs du projet de loi : Vos dégrèvements passeront trop vite et sont à trop haut prix; gardez-les. L'impôt de répartition est notre garantie contre l'augmentation continue de nos charges; rendez-nous ou laissez-nous cette garantie. Votre soi-disant réforme n'est pas franche; elle ne tient pas ce qu'elle promet, elle annonce un bienfait et elle prépare une surcharge.

## II

Le projet présenté par le gouvernement substitue en outre la taxe d'habitation à la contribution personnelle-mobilière? Qu'est-ce que cette taxe nouvelle? C'est, à vrai dire, la contribution personnelle de moins, et la contribution mobilière, non pas améliorée, mais fâcheusement modifiée et notablement aggravée.

La contribution personnelle-mobilière actuelle se compose, comme on le sait et comme d'ailleurs son nom l'indique, de deux éléments, les cotes personnelles et les cotes mobilières. Les cotes personnelles représentent une recette de 17 millions; on les supprime. Les cotes mobilières produisent une recette de 65 millions; on leur demandera désormais 82 millions.

On élimine la contribution personnelle parce qu'elle est une taxe de capitation. Elle est cependant bien modérée; elle n'est que de 1 fr. 50 à 3 francs par ménage et par an. Elle n'atteint pas les ménages pauvres; sur les 10 675 000 ménages qui existent en France, 2 800 000 sont exempts de cette taxe. Enfin, à prendre la contribution personnelle-mobilière dans l'ensemble des deux éléments qui la constituent et qui se complètent l'un par l'autre, elle se répartit avec une assez exacte proportionnalité. Quoi qu'il en soit, on supprime la contribution personnelle parce que, à la considérer isolément, elle est improporcionnelle. Soit; nous n'insistons pas.

Mais, étant donnée la conception théorique du système d'impôt sur les revenus, on ne comprend guère comment on a pu y faire entrer la taxe d'habitation.

Dans notre régime fiscal actuel, les revenus de la propriété immobilière sont atteints par les deux contributions foncières sur la propriété bâtie ou non bâtie; les revenus industriels, commerciaux et professionnels sont atteints par la contribution des patentes; les revenus des valeurs mobilières sont frappés, depuis 1872, par une taxe spéciale. Mais il peut y avoir des revenus qui ne rentrent pas dans ces catégories d'impôts; on les atteint indirectement par la contribution des portes et fenêtres et par la contribution personnelle-mobilière, qui sont comme un impôt sur le revenu général de chaque contribuable, qu'on suppose en rapport avec les conditions extérieures et le loyer de l'habitation. Dans ce système, la contribution mobilière a bien le caractère d'une taxe complémentaire. C'est sa raison d'être et sa justification.

Mais le système du projet de loi a la prétention de s'étendre à tous les revenus sans exception. Que vient y faire, dès lors, la taxe d'habitation qui est, elle aussi, un impôt sur le revenu général de chaque contribuable, dans la mesure où le loyer d'habitation en

est le signe extérieur? Là où tous les divers revenus sont chacun l'objet d'une taxe spéciale, n'est-ce pas les frapper deux fois que de leur appliquer par surcroît une taxe générale? On appelle cette cédule une cédule complémentaire; elle est au premier chef une cédule de superposition. Elle ne cadre pas avec le système qu'on veut inaugurer; c'est une sorte d'excroissance qui ne s'y rattache pas rationnellement.

Et pourtant, nous ne blâmons pas M. le Ministre des finances d'avoir fait fléchir, même au prix d'une incohérence de plus, la logique de son système devant la nécessité de conserver une ressource nécessaire au budget. Mais nous regrettons qu'il ait cru devoir apporter dans le fonctionnement de la contribution mobilière des modifications dont les contribuables atteints auront à souffrir et que la justice n'autorise pas. A part, en effet, la disposition très-équitable par laquelle on a essayé de diminuer, dans une bien faible mesure du reste, la part de charges des familles nombreuses, toutes les autres modifications par lesquelles la taxe d'habitation se différencie de la contribution mobilière actuelle sont généralement injustifiables.

La taxe nouvelle a d'abord, et c'est la première objection qu'elle soulève, un caractère de progressivité. L'impôt progressif, en effet, se reconnaît à deux traits : le privilège exonérant les uns et l'arbitraire élevant progressivement la charge des autres. Ces deux traits n'apparaissent dans le projet que sous une forme voilée ou mitigée; mais ils s'y trouvent.

A l'heure actuelle, sur les 10 675 000 ménages existant en France, les cotés mobilières sont réparties entre 6 675 000 ménages et 4 000 000 sont totalement exemptés. La taxe d'habitation nouvelle exempte 6 075 000 ménages au lieu de 4 millions et fait porter sur les 4 600 000 ménages restants toute la charge de l'impôt. On augmente donc de 2 075 000 le nombre des exonérés. Pourquoi cette extension de l'exemption? S'il s'agissait de la pauvreté à épargner, nous serions tous unanimes; devant la pauvreté, la générosité fait partie de la justice et la complète loin de la blesser. Mais l'exemption de 4 millions de ménages qui existe déjà comprend largement tous les contribuables qui sont hors d'état de supporter la charge d'une cote mobilière, si petite qu'elle soit. La pauvreté est donc hors de cause. Serait-ce alors que la cote mobilière des 2 075 000 contribuables que l'on exempte à nouveau est au-dessus de ce que comporte la modestie de leur situation? Pour 275 000 d'entre eux, elle n'est que de 1 fr. 60, et pour les 1 800 000 restants, elle n'est en moyenne que de 3 fr. 75. Ce sont là des chiffres officiels; ils se dégagent par un très simple calcul de

tableaux fournis par l'administration. Il s'agit donc de contribuables dont la situation est assurément modeste, qui peuvent toutefois, sans en souffrir, et qui doivent tenir, par dignité, à supporter la part de charges qui leur incombe; cette part de charges est d'ailleurs minime et correspond, par sa modicité, avec la médiocrité de leur situation. Dans ces conditions, l'exonération qu'on leur accorde est un véritable privilège. C'est le premier trait de l'impôt progressif; il était dans le projet de M. Doumer, il se retrouve dans celui de M. Cochery, à cette différence près que, dans le projet de M. Doumer, il y avait 1 425 000 exemptés de plus.

Le second trait de l'impôt progressif, c'est la surcharge progressive de la taxe à mesure que la situation s'élève. Or le projet sur la taxe d'habitation accroît la valeur locative de 5 pour 100 pour chaque domestique femme, en sus de la première; de 10 pour 100 pour chaque domestique mâle; de 5 pour 100 pour chaque cheval et d'autant pour chaque voiture destinés au service personnel du propriétaire. La progressivité de la charge, la voilà; car la valeur locative, à laquelle s'applique l'impôt, s'accroîtra selon les cas, dans une progression qui variera de 5 à 15 pour 100 pour des ménages de situation modestement aisée; de 20 à 50 pour 100 pour des ménages de situation moyenne; de 55 à 100 pour 100 pour des ménages de situation plus ou moins élevée, et la charge du contribuable subira des accroissements progressifs analogues qui, à leur terme extrême, iront jusqu'à doubler celle qui serait résultée d'une exacte proportionnalité avec la valeur locative non majorée. Nous reconnaissons, car nous discutons en toute bonne foi, que la proportion entre le loyer d'habitation et le revenu est moins forte pour certaines situations exceptionnellement élevées que pour des situations médiocres ou moyennes; pour celles-ci, le loyer représente généralement le cinquième du revenu, et pour les premières, il est des cas, très rares du reste, où il n'en représente que le dixième ou même le vingtième, et dans ces cas, la majoration de la valeur locative n'aura pour résultat que de rétablir une proportionnalité plus exacte dans la répartition des charges. Mais ce ne sont là, je le répète, que des exceptions qui ne peuvent pas servir de base à une règle; il n'en est pas moins certain que, ces exceptions mises à part, la majoration, dans les conditions où elle est proposée, aboutira à une surcharge progressive, non seulement pour les contribuables à revenus relativement élevés, mais aussi pour ceux à revenus moyens.

Donc, privilège pour des contribuables exonérés sans justes motifs, surcharge progressive pour d'autres; voilà ce qui se trouve dans les dispositions relatives à la taxe d'habitation. C'est, dit-on,

une évolution prudente pour échapper à un projet révolutionnaire qui installait dans notre législation à la place de l'impôt réel et proportionnel, l'impôt personnel et progressif. Mais cette évolution conduit elle-même, sinon à l'impôt personnel puisqu'on n'atteint que les signes extérieurs du revenu, du moins à la progressivité de l'impôt. Le nom n'y est pas; la chose y est déjà. Qu'on y prenne garde, la chose s'étendra et le nom apparaîtra. Ce ne sera pas sur l'initiative du cabinet actuel, je le crois, mais d'autres après lui s'en chargeront; et en livrant aujourd'hui en partie le principe de la proportionnalité de l'impôt, le cabinet actuel ouvre la voie à la révolution financière qu'il voudrait arrêter.

En outre, la disposition qui accroît la valeur locative, et par conséquent la taxe d'habitation, selon le nombre des domestiques d'une part, des chevaux et des voitures d'autre part, donne à la taxe, par ce côté du moins, le caractère d'un impôt somptuaire. Or c'est le grave inconvénient des taxes somptuaires que la base de l'impôt peut s'effondrer s'il plaît au contribuable de la supprimer en tout ou en partie. Aussi serait-il à craindre que la taxe, à l'occasion des domestiques, pour ne parler que de celle-là, ne devint en fait une taxe contre les domestiques, et que ceux-ci ne ressentissent le contre-coup de l'impôt soit par la diminution des emplois, soit par celle des gages, soit même par les deux diminutions à la fois. A côté des contribuables qu'on voudrait atteindre, la taxe frapperait par répercussion les domestiques dont personne, assurément, ne voudrait troubler ou amoindrir la situation. Une telle disposition serait très peu démocratique et elle serait en même temps antiéconomique. C'est une double raison pour ne pas y persister.

Il y a lieu de se préoccuper aussi de l'état des choses dans nos campagnes. Les conditions de logement n'y diffèrent guère entre les propriétaires cultivateurs dont la situation est aisée et ceux dont les revenus sont plus modestes. C'est un fait dont le législateur de 1832 s'était préoccupé, et M. Humann, qui fut à cette époque le rapporteur d'une loi revisant l'assiette de la contribution mobilière et qui fut, plus tard, un ministre des finances très éminent, disait dans son rapport en examinant comment la loi pourrait être appliquée dans les communes rurales : « Les répartiteurs seront autorisés à apprécier, pour la fixation des cotes mobilières, la situation des familles et non pas seulement les valeurs locatives. » C'est ce qui s'est produit; et en fait, dans 16 000 de nos communes rurales, les cotes mobilières sont déterminées selon les facultés présumées des contribuables plus ou moins combinées avec les valeurs locatives. La répartition se fait, pour ainsi dire, *ex æquo et bono*, sans donner lieu à des réclamations, et si le procédé est théoriquement

critiquable, il a laissé, en fait, peu, à désirer jusqu'ici au point de vue de l'équité des résultats.

Mais si ce mode d'application est possible, s'il est sans périls avec un impôt de répartition, il est impraticable et il serait dangereusement téméraire avec un impôt de quotité; et nous comprenons bien que le nouveau projet n'ait admis pour base de la taxe que la valeur locative de l'habitation. Il ne saurait d'ailleurs être question, pour les contribuables dont nous parlons ici, de la majoration de la valeur locative selon le nombre des domestiques, chevaux et voitures à leur service. Les propriétaires cultivateurs de nos campagnes, et c'est d'eux que nous nous occupons, n'ont pas de domestiques attachés à leurs personnes; et si beaucoup d'entre eux ont un cheval et une voiture, ils s'en servent habituellement soit pour leurs travaux agricoles, soit pour leurs déplacements professionnels, ce qui les met en dehors de la taxe nouvelle. C'est donc exclusivement d'après la valeur locative non majorée de leur habitation qu'ils seront taxés; et il reste ce fait qu'en regard d'eux la valeur locative n'est pas un signe exact de l'aisance ou de la médiocrité de leur situation. Donc, la cote de la taxe d'habitation sera fixée, dans nos campagnes, d'après une base plus symétrique que ne l'est aujourd'hui celle de la contribution mobilière; nous le voulons bien. Mais la proportionnalité de l'impôt sera moins exactement et moins équitablement assurée. Il est impossible de voir là une amélioration, parce que la justice en souffrira.

Enfin la taxe d'habitation serait un impôt de quotité, tandis que la contribution mobilière est un impôt de répartition. De là, une aggravation de charges pour les contribuables. Bien qu'elle fût un impôt de répartition, la contribution mobilière s'accroissait naturellement chaque année de la part que les constructions nouvelles ajoutaient à ses contingents; c'est ainsi que, de 1851 à 1896, son produit s'est élevé de 36 millions à 82 millions; soit une augmentation de 46 millions en quarante-six ans, et de 1 million en moyenne par an. Avec l'impôt de quotité, l'esprit de fiscalité aidant, on peut dire que l'accroissement annuel moyen sera au moins triplé. C'est contre la taxe nouvelle une objection de plus. Quand les plus-values de recettes naissent du développement de l'activité générale, elles sont les très bien venues, et il n'y a qu'à s'en féliciter. Mais quand elles sont le résultat d'une fiscalité qui, ne trouvant plus une barrière dans la fixité de l'impôt de répartition, profite de la mobilité inhérente à l'impôt de quotité pour en extraire âprement tout ce qu'une rigueur tenace peut en tirer, elles pressent le contribuable; et la loi a pour devoir, non de les faciliter, mais de les contenir, et au besoin de les entraver.

En résumé, la contribution personnelle qui produit 17 millions par an supprimée; mais la contribution mobilière qui procure une recette de 65 millions remplacée par une taxe d'habitation dont le produit est évalué à 82 millions; — 2 075 000 ménages, qui payent actuellement une cote mobilière, désormais affranchis de toute participation à la taxe nouvelle, et la charge pesant exclusivement sur 4 600 000 contribuables; — sur les 82 millions que produirait la taxe d'habitation, 71 millions répartis, non plus entre 6 675 000 contribuables, mais seulement entre 4 600 000, proportionnellement à la valeur locative non majorée de leur habitation; — la charge restante de 11 millions supportée par ceux d'entre eux qui ont domestiques, chevaux et voitures à leur service personnel, et selon le nombre qu'ils en auront; — enfin, et par l'effet de la substitution d'un impôt de quotité à un impôt de répartition, un accroissement annuel de charges pour l'avenir, non plus de 1 million, mais de 3 millions environ; — tels seraient, traduits en chiffres, les résultats du remplacement de la contribution personnelle-mobilière par la taxe d'habitation. La surcharge serait lourde pour les contribuables intéressés, et elle ne serait pas équitable. Des aggravations où la justice manque ne sont pas de bonnes réformes, et nous sommes autorisé à conclure que, sous quelque aspect qu'on l'envisage, la taxe nouvelle n'est ni justifiée ni justifiable.

### III

Examinons maintenant ce que le projet appelle la cédule des revenus sur les capitaux mobiliers.

Nous voyons d'abord reparaître la taxe sur le revenu des créances hypothécaires. Nous disons que nous la voyons reparaître; elle fut, en effet, établie par deux fois, en 1848 comme en 1871, et on dut y renoncer après essai, à cause des difficultés complexes et coûteuses de son application. En y revenant aujourd'hui, on n'y cherche pas une ressource nouvelle pour le Trésor; car, d'un côté, on évalue à 27 millions environ la recette qu'elle procurera, et on propose, d'un autre côté, de dégrever d'une somme égale d'impôt foncier les propriétés bâties ou non bâties qui sont grevées d'hypothèques. Le Trésor n'y gagnera rien, et y perdra même 4 millions environ qui sont actuellement perçus sur les obligations des sociétés de crédit foncier, et dont on les exonère justement pour ne pas leur faire payer deux fois une taxe semblable. Mais on estime que la justice y trouvera son compte, parce que la taxe nouvelle sera, pense-t-on, à la charge du créancier, et que, d'autre part, le débiteur sera affranchi de la part d'impôt

foncier qu'il paye actuellement sur la portion de sa propriété représentative de sa dette. S'il devait en être ainsi, si la taxe devait être effectivement à la charge du créancier, elle aurait, en se combinant avec un dégrèvement au profit des propriétés grevées d'hypothèques, un caractère généreux et équitable; elle serait réformatrice plutôt que fiscale, et on serait mal venu à la critiquer. Mais, en fait, le créancier supportera-t-il la charge de la nouvelle taxe? Là est la question.

Et d'abord, lorsque l'acte constitutif de la créance aura mis tout impôt de cette sorte à la charge du débiteur, c'est forcément sur celui-ci que la taxe retombera. On interdit pour l'avenir toute stipulation semblable; elle n'en produira pas moins tous ses effets pour les contrats existants. Là donc où elle se trouvera, le débiteur devra supporter la taxe nouvelle et perdra ainsi le bénéfice du dégrèvement qui lui est accordé. Mais là même où cette stipulation ne se trouvera pas, le créancier ne pourra-t-il pas, sitôt que le paiement de la créance sera exigible, ou bien relever le taux de l'intérêt s'il est au-dessous du taux légal, ou bien exiger le remboursement de sa créance si le taux conventionnel de l'intérêt, atteignant déjà le taux légal, ne peut pas être régulièrement rehaussé? Dans le premier cas, le débiteur perdra encore, sous une autre forme, le bénéfice du dégrèvement sur son impôt foncier; dans le second cas, il devra, avec grands frais, contracter un autre emprunt envers un autre prêteur. Dans un cas comme dans l'autre, le profit que la taxe devrait lui procurer sera perdu pour lui; le but qu'on se propose en établissant cette taxe ne sera pas atteint.

Encore si tout se bornait là, la taxe ne profiterait sans doute ni à l'Etat ni au débiteur, et on ne verrait guère pourquoi on l'aurait établie; elle serait néanmoins assez inoffensive. Mais n'y a-t-il pas à craindre qu'elle n'ait pour effet de détourner les capitaux des placements hypothécaires? Si cela arrivait, ce serait un sérieux dommage pour les emprunteurs à qui ce moyen de crédit est nécessaire et qui y trouvent souvent une aide dont ils regretteraient d'être privés; ce serait aussi un préjudice assez notable pour le Trésor public qui perdrait, par la diminution du nombre des contrats hypothécaires, le produit des droits auxquels ces contrats donnent lieu.

De tout cela, il résulte que la taxe sur le revenu des créances hypothécaires est, d'une part, sans avantages; qu'elle pourrait avoir, d'autre part, des conséquences fiscales et économiques assez dommageables. Elle représente sans doute une bonne intention; elle ne réalise pas pratiquement une vraie réforme.

Nous ne dirons qu'un mot de la disposition du projet, qui a pour objet de relever de 4 à 4 fr. 50 pour 100 la taxe sur les valeurs mobilières françaises. Ces valeurs, qui jusqu'en 1872 avaient échappé

à l'impôt, ont été, depuis cette époque, atteintes par divers côtés. Ce fut d'abord, en 1872, une taxe de 3 pour 100 sur leur revenu; elle était légitime et modérée. Puis vinrent des droits de timbre et de transmission qui ne représentaient pas moins de 6 fr. 50 à 9 fr. 20 pour 100 du revenu. Puis encore, et plus récemment, la taxe sur le revenu a été portée elle-même de 3 à 4 pour 100. La charge totale actuelle est donc de 10 fr. 50 à 13 fr. 20 pour 100. Ce serait assez, semble-t-il; on y ajoute néanmoins 50 centimes pour 100 francs. Les porteurs de valeurs mobilières françaises trouveront sans doute et avec raison que, s'ils ont été longtemps oubliés, on s'est, depuis 1872, trop souvent souvenu d'eux.

Viennent ensuite les valeurs étrangères, valeurs mobilières et fonds d'État.

Les valeurs mobilières étrangères sont passibles, en vertu des lois actuelles, d'une taxe de 4 pour 100 sur le revenu; on l'élève à 4 fr. 50. Les rentes d'État étrangères, jusqu'ici indemnes de tout impôt, seraient elles-mêmes taxées à 4 fr. 50. On établit, pour les unes comme pour les autres, un mode d'investigation que nous ne voulons pas discuter ici, mais qui est singulièrement inquisitorial et qui soumet à une sorte d'exercice quiconque fera commerce de négociations de valeurs de Bourse. On compte, grâce à ces dernières mesures, percevoir, soit la taxe sur le revenu, soit les droits de timbres et de transmission, sur beaucoup de valeurs étrangères qui jusqu'à ce jour en ont éludé le paiement. Le produit actuel n'est que d'environ 8 millions; on espère se procurer un supplément de recettes de 22 millions, savoir: d'un côté, sur les valeurs mobilières, 5 600 000 francs du chef de la taxe de 4 fr. 50 pour 100, et 4 300 000 francs du chef des droits de timbre et de transmission, ensemble 9 900 000 francs; d'un autre côté, 12 100 000 francs environ par l'extension aux fonds d'État de la taxe de 4 fr. 50 pour 100 sur le revenu.

Nous n'avons pas d'objections contre le principe de ces taxes. Il va de soi que les valeurs mobilières étrangères, possédées en France, ne doivent pas être traitées avec plus de faveur que les valeurs françaises; et quant aux fonds d'État étrangers, nous sommes libres de tout engagement à leur égard, et la taxe qui les frapperait serait en soi très légitime. Mais ces taxes seraient-elles aussi productives qu'on semble le croire? Et ne doit-on pas craindre, au contraire, que, malgré toutes les précautions dont on s'entoure, il n'y ait de graves mécomptes sur le chiffre de recettes qu'on s'en promet?

Admettons que le fisc parviendra à atteindre tous les titres dont les coupons se percevront en France. Combien y en aura-t-il? Les titres disséminés par petits paquets, entre les mains des petits ren-

tiers, resteront en France et supporteront la part d'impôts qui leur incombe ; nous n'en doutons pas. Mais la portion la plus considérable des titres étrangers a pour détenteurs de gros capitalistes qui, pour échapper à l'impôt, ne garderont pas leurs titres en France, les feront passer à l'étranger et y toucheront ou y feront percevoir leurs coupons. Cela est inévitable ; cela se produira. Et, dès lors, la taxe n'atteindra que les redevables modestes ; les gros redevables y échapperont. La recette qu'elle procurera à l'État sera considérablement amoindrie.

On ne peut d'ailleurs se dissimuler que l'émigration de ces titres à l'étranger pourra avoir pour la France des effets très préjudiciables. Il y a en France, c'est l'appréciation générale, 20 milliards environ de valeurs étrangères qui peuvent représenter 700 à 800 millions de revenus. Que si, pour éviter l'impôt, les trois quarts de ces revenus étaient touchés à l'étranger, ils y resteraient, et le plus souvent, ils s'y capitaliseraient. Ce pourra être là une des conséquences de la taxe ; et elle ne serait pas sans gravité pour notre pays, tant au point de vue monétaire qu'au point de vue économique.

Mais nous laissons à l'écart cet ordre de considérations ; nous sommes loin, d'ailleurs, de demander que les valeurs étrangères possédées en France soient indemnes d'impôts. Nous restons sur le terrain financier et nous soutenons que ces taxes ne produiront pas les recettes qu'on se flatte d'en obtenir. On évalue à 30 millions le total de leur rendement ; elles produisent déjà 8 millions environ à l'heure actuelle, et on compte que le projet de loi procurera un supplément de 22 millions. Ces prévisions n'auraient rien d'exagéré si on était sûr d'atteindre tous les titres étrangers possédés en France ; mais nous croyons avoir montré que ces titres pourront, pour la plus grande part, se dérober aisément à l'impôt et ils n'y manqueront pas. Sur les 30 millions de recettes prévues, les réalisations effectives ne dépasseront pas 15 millions ; il nous paraît même très douteux qu'elles les atteignent. C'est donc 15 millions qui, de ce chef, feront défaut à l'équilibre du nouveau système d'impôts. Voilà l'objection qui, sur ce point, s'élève contre le projet, et elle est grave. On ne remplace pas une recette éprouvée par une recette aléatoire, sans tenir exactement compte du risque que l'on court, lorsque surtout ce risque est, si je puis ainsi dire, visible et tangible. Dans l'état de nos finances, ce serait une témérité condamnable. On ne doit pas aller, sous prétexte de réforme, au-devant d'un déficit certain ; c'est déjà bien assez de subir ceux qui s'imposent sans avoir pu être prévus.

## IV

Enfin, le projet propose d'imposer à 4 fr. 50 pour 100 le revenu de la rente française. C'est assurément l'un des points les plus délicats du nouveau système; c'est aussi celui qui a été le plus vivement controversé devant la Chambre des députés. Il est sorti très meurtri de ce débat qui, pourtant, est resté sans conclusion. Nous croyons devoir nous y arrêter et nous essayerons d'établir que l'impôt sur la rente est à la fois contraire au droit comme à la justice, à l'intérêt bien compris de l'Etat comme à l'autorité morale et à l'intégrité de son crédit.

Et d'abord, le revenu de la rente sur l'Etat est, en droit, exempté de toute taxe. L'Etat prit à cet égard, par la loi de vendémiaire an VI, un engagement formel que d'autres engagements semblables et successifs sont venus confirmer et que la pratique de tout un siècle a en quelque sorte consacré.

Certes, la loi de vendémiaire an VI est précise et formelle dans ses termes : elle stipule que « le tiers de la dette publique conservé en inscription est déclaré exempt de toute retenue présente et future ». On argumente cependant sur le sens du mot « retenue » ; on dit que ce mot visait les retranchements de quartiers de rentes que, sous l'ancien régime, les rentiers avaient eu quelquefois à subir, qu'il ne visait pas les retenues qui, par voie d'impôt, pourraient être faites sur les arrérages de la rente. Le texte même de la loi repousse cette interprétation. Il porte que la dette publique conservée en inscription sera exempte pour le présent et pour l'avenir, non pas de tel ou tel mode de retenue, mais « de toute retenue ». Or il y a deux éléments dans la dette, le capital et les arrérages. Est-ce que l'impôt sur le revenu de la rente n'est pas une retenue sur les arrérages, et est-ce que cette retenue n'a pas sa répercussion sur la valeur vénale du capital lui-même? Sur quoi dès lors peut-on fonder une distinction que la loi n'a pas faite entre tel ou tel mode de retenue et quelle valeur cette distinction peut-elle avoir?

Mais quand le texte pris en soi serait douteux, est-ce que sa portée véritable ne se dégagerait pas de l'interprétation constante qui lui a été donnée? Cette interprétation fut fixée, dès le premier jour, par les auteurs de la loi de vendémiaire eux-mêmes. Au moment où cette loi fut promulguée, la rente sur l'Etat était assujettie à une taxe que la Constituante avait refusé de lui appliquer et dont la Convention l'avait frappée; elle en fut immédiatement affranchie par le fait même de l'exemption de toute retenue que la loi de vendémiaire lui accordait. Voilà la première application qui

fut faite de cette loi par ses propres auteurs. Comment peut-on soutenir après cela qu'en parlant de retenue, le législateur de vendémiaire n'avait pas visé celle qui se faisait alors et celles qu'on serait tenté de faire plus tard par voie d'impôts sur le revenu de la rente?

Depuis lors, sous le Consulat, sous l'Empire; sous la Restauration, l'exemption de la rente de tout impôt sur ses arrérages ne fut jamais contestée; et lorsque, après 1830, elle parut quelquefois mise en question, les divers gouvernements qui se succédèrent ne cessèrent jamais d'en revendiquer et d'en faire prévaloir l'inviolabilité.

Ce fut, en 1833, M. Thiers, alors ministre du commerce, disant : « A l'égard des rentiers, il existe une loi; elle fait défense d'imposer les rentes. » Ce fut en 1847, M. Lacave-Laplagne, alors ministre des finances, disant : « Les nouveaux prêteurs ont eu soin de demander que les rentes nouvelles fussent confondues avec les anciennes, afin de jouir des mêmes privilèges. Le gouvernement, en adhérant à ce système d'emprunt, a garanti par cela même aux nouvelles rentes qu'elles seraient exemptes des mêmes droits que les rentes réduites. » Ce fut plus tard M. Magne disant, en 1873, comme ministre des finances : « Je demande à l'Assemblée la permission de lui rappeler qu'il existe une disposition d'une ancienne loi portant que les rentes sont exemptes de retenues présentes et futures. » Ce fut, enfin, en 1878, M. Léon Say disant, comme ministre des finances, dans son exposé des motifs du projet de loi sur la création de la rente 3 pour 100 amortissable : « Il est bon de faire remarquer que les porteurs d'obligations de chemins de fer ont à subir une retenue pour les impôts sur la transmission et le revenu. Notre futur 3 pour 100 amortissable en sera naturellement exempt comme tous les titres de rente sur l'Etat créés en France. »

Et si ces témoignages si autorisés, si concordants, si décisifs ne suffisaient pas, voici, dans ces dernières années, trois lois successives, la loi de 1878 sur la création de la rente 3 pour 100 amortissable, celle de 1883 autorisant la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2, celle de 1894 autorisant la conversion du 4 1/2 en 3 1/2, qui toutes les trois ont renouvelé et confirmé l'immunité accordée à la rente depuis 1797.

La loi de 1894, qui est la plus récente, dit expressément dans un de ses articles : « Tous les privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'Etat sont assurés aux porteurs du nouveau fonds 3 1/2 pour 100. » Et c'était il y a deux ans seulement. Et la loi a pris l'engagement d'assurer au nouveau fonds les privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'Etat; et sur la foi de cet enga-

gement, les porteurs du 4 1/2 pour 100 ont accepté une conversion qui les a privés de plus de 20 pour 100 de leur ancien revenu ! Et lorsque la conversion est faite, deux ans après, on vient, malgré et au mépris de cet engagement, leur dire : « Sur ces rentes réduites par la conversion, j'établis, en vertu de ma souveraineté d'Etat, une taxe de 4 fr. 50 pour 100. » Est-ce que l'engagement pris par l'Etat n'est pas violé ? Est-ce que le contrat sur la foi duquel la conversion a été acceptée n'est pas lacéré ? Est-ce qu'il n'y aurait pas là, de particulier à particulier, un de ces actes que la loi condamne et que la morale réproouve ? Et est-ce qu'il peut y avoir deux morales, l'une pour les individus, dont le respect du droit est la règle ; l'autre à l'usage des Etats, qui met l'arbitraire de la force au-dessus du droit ?

M. le Ministre des finances n'admet pas cependant que l'Etat soit engagé ; il a soutenu devant la Chambre des députés que « jamais, en aucun temps, on n'a voulu exempter la rente française des impôts de droit commun ». Il ne faut pas d'équivoque à propos de ce mot : « impôts de droit commun ». Lorsque, en 1834, la loi assujettit les donations qui se feraient en titres de rente aux droits de mutation à titre gratuit ; lorsque, en 1871, elle assujettit les legs et les héritages recueillis en titres de rente aux droits de succession, elle ne manqua à aucun engagement. Ce que ces droits frappaient, ce n'était ni la rente ni ses arrrages ; c'était la donation, le legs ou l'héritage par le fait duquel le donataire, le légataire ou l'héritier devenait propriétaire de valeurs en rentes françaises. La loi de l'an VI, en exemptant la rente de toute retenue présente ou future, n'avait pas visé ces sortes de transmissions. L'Etat avait longtemps cru devoir, dans son propre intérêt et pour attirer les capitaux vers la rente, affranchir ces mutations de toute charge ; il n'était pas tenu de maintenir cette exemption lorsqu'il l'a jugée onéreuse pour lui-même à raison des abus auxquels elle donnait lieu. Quant aux transferts des rentes à titre onéreux, ils sont restés exempts de tout droit, et le nouveau projet de loi lui-même ne touche pas à leur immunité. Si elle est un avantage pour les rentiers, c'est surtout dans l'intérêt de l'Etat qu'elle doit être maintenue ; et l'établissement de droits de mutation sur ces transferts serait, au point de vue du crédit de l'Etat et du cours de ses rentes, une mesure absolument déplorable. Nous comprendrions toutefois qu'on pût soutenir que l'Etat n'est pas lié à cet égard par la loi de l'an VI qui constitue son contrat envers les rentiers.

Mais quand M. le Ministre des finances met la taxe sur le revenu de la rente parmi les impôts que jamais, à aucune époque, on n'a voulu exempter, nous sommes confondu de la hardiesse de cette

appréciation. Qu'on dise, si l'on veut, que l'immunité de tout impôt sur le revenu de la rente est un privilège injustifiable; nous discuterons ce point tout à l'heure. Mais qu'on ne dise pas devant l'évidence des faits, devant la clarté des textes, devant toutes les paroles données à toutes les époques, au nom de la France, par les représentants de l'Etat et par la loi elle-même, que jamais l'exemption de l'impôt sur le revenu de la rente n'a été considéré comme faisant partie des immunités garanties aux rentiers. Cette immunité est tellement le droit contractuel des rentiers qu'on ne pourrait y mettre un terme qu'en leur offrant l'option entre le remboursement du capital au pair ou l'acceptation de la taxe. Et nous ne supposons pas que M. le Ministre des finances voudrait affronter les hasards d'une telle opération sur 800 millions de rente.

Faut-il maintenant répondre à d'autres arguments d'une subtilité étrange qui se sont produits dans la discussion?

Ce n'est pas, a-t-on dit, l'arrérage de la rente en tant que dû par l'Etat qui sera taxé. L'impôt ne l'atteindra qu'en tant qu'il représente un revenu touché par le rentier. Mais la France aurait-elle donc cessé d'être le pays de la clarté transparente et sans équivoque pour qu'on puisse ainsi, à l'aide de la diversité des mots, essayer d'obscurcir l'identité des choses? Est-ce qu'une retenue sur l'arrérage à payer par l'Etat n'aboutit pas à une taxe perçue sur le revenu à toucher par le rentier, et inversement est-ce qu'une taxe sur le revenu à toucher par le rentier n'aboutit pas à une retenue sur l'arrérage à payer par l'Etat? C'est l'évidence, et l'évidence ne se démontre pas, elle se voit.

On a dit encore : Sans doute, l'Etat est débiteur de l'intégralité de sa dette; mais il est, en tant qu'Etat, le créancier de tous les contribuables au point de vue des impôts nécessaires à la vie du pays, et les rentiers sont, en tant que contribuables, débiteurs envers l'Etat de la part d'impôt afférente à leurs revenus de rentiers. On présentait déjà cet argument au temps de Mirabeau, et il y répondait avec cette hauteur de raison qui lui était propre lorsqu'il n'était pas égaré par l'emportement de la passion : « On abuse de cette double qualité réunie dans la nation. D'un côté, elle doit; de l'autre, elle impose. Il a paru commode et facile qu'elle impose ce qu'elle doit. Mais il ne s'ensuit pas de ce qu'une chose soit à sa portée pour qu'elle soit convenable et juste. » Et cette considération déterminait la Constituante à repousser l'impôt que quelques membres de l'Assemblée lui proposaient de mettre sur la rente, bien qu'à cette époque l'Etat ne fût lié par aucun engagement légal.

Mais, aujourd'hui, que vaut cette distinction entre l'Etat débiteur

et l'Etat souverain? L'Etat souverain s'est engagé envers les rentiers à les exempter de tout impôt sur le revenu de la rente. Il s'y est engagé en 1797; il s'y est engagé par les déclarations et les actes les plus formels pendant tout un siècle; il s'y est engagé hier encore. L'immunité de l'impôt sur le revenu de la rente, c'est le droit contractuel des rentiers. L'Etat ne pourrait y toucher sans manquer à la fois à ce que le devoir lui commande et à ce qu'exige la foi des contrats.

Reste l'argument des théoriciens de la destruction sociale. Oui, disent-ils, entre l'Etat et les rentiers, il y a un contrat, un contrat formel et explicite, qui assure aux rentiers l'exemption de toute taxe sur le revenu de la rente. Mais depuis que ce contrat a été conclu, les conditions sociales ont évolué; et, dès lors, le contrat est caduc, comme le deviennent tous les contrats chaque fois que le milieu social est transformé, le contrat de propriété aussi bien que les autres. C'est la déclaration à peu près textuelle faite sur ce point par l'orateur le plus éloquent du parti socialiste dans le discours qu'il a prononcé devant la Chambre des députés à l'occasion de la discussion du projet de loi. Il n'y a pas à discuter une pareille thèse qui est la négation du droit, mais il nous a paru utile de la rappeler. Ce n'est, à aucun degré, celle du ministère actuel; il la répudie aussi énergiquement que nous-même. Mais elle est de nature à lui suggérer de sérieuses réflexions. Quand il conteste un contrat dont l'évidence s'impose, quand il propose de légiférer comme s'il n'y avait pas de contrat, ce n'est pas qu'il combatte le principe de la validité des contrats, c'est qu'il estime qu'en fait, et dans l'espèce, le contrat n'existe pas. Il se trompe en toute bonne foi, nous n'en doutons pas; mais son erreur est grave autant que téméraire, car elle aboutit, contre ses intentions, à faire brèche au respect des contrats hors duquel la garantie du droit disparaît et, avec elle, l'une des assises nécessaires de la stabilité sociale.

Nous croyons avoir établi que l'exemption de toute taxe sur le revenu de la rente est le droit contractuel des rentiers. Nous pourrions nous arrêter-là; car ce que l'Etat ne peut pas faire sans manquer à des engagements qui, pendant tout un siècle, ont été constamment affirmés, maintenus et souvent renouvelés, il ne doit pas le faire.

La question de droit est d'ailleurs corroborée par une question de justice. Nous connaissons bien sur ce second point l'objection des défenseurs du projet de loi. Ils nous disent : Les porteurs de rentes sont hors du droit commun; il faut les y faire rentrer. Ils ne payent pas leur tribut à l'Etat, il faut qu'ils le payent. Le privilège dont ils jouissent a beau être séculaire, il n'en est pas moins un

privilège, il faut le faire cesser. Nous n'affaiblissons pas l'objection. Examinons ce qu'elle vaut.

Les porteurs de rente sont, en effet, régis par un droit spécial qui est en dehors du droit commun. Mais ce n'est pas à leur profit, c'est au profit de l'Etat que ce droit spécial a été établi. Ils ne peuvent pas, en ce qui concerne la dette perpétuelle, réclamer à l'Etat le remboursement du capital prêté, alors même qu'à raison des faibles cours de la rente, ils auraient grand intérêt à le demander. L'Etat, au contraire, peut, quand il le veut, à son gré et à son heure, rembourser ses créanciers; il a ce droit et il en use en offrant aux rentiers, lorsque le moment lui semble opportun, l'option entre le remboursement de leur créance au pair ou une réduction du taux de l'intérêt; de là, les conversions. Ceci, à coup sûr, est en dehors du droit commun. Le droit commun, en matière de rentes perpétuelles, ce serait que le remboursement, sans pouvoir être ni exigé par le débiteur ni imposé par le créancier, ne pût résulter que d'un libre accord entre les parties. Entre l'Etat et ses créanciers, rien de pareil. Si ceux-ci demandaient à l'Etat de rentrer dans le droit commun, l'Etat se garderait d'y consentir, car l'immunité de l'impôt sur le revenu de la rente n'est, pour le rentier, qu'une faible compensation des avantages considérables que les conversions procurent à l'Etat. Voilà la réalité des choses.

C'est, en effet, une grande erreur de dire que les porteurs de rente ne payent pas leur tribut à l'Etat; ils le payent, et ce tribut est très lourd. Par suite des conversions faites de 1883 à 1894, les revenus des rentiers, pris dans leur ensemble, ont été diminués de 100 millions, et l'Etat a pu réaliser une économie annuelle de la même somme, ce qui revient à dire que pour les porteurs de l'ancien 5 pour 100, lequel a été, en deux étapes, converti en 3 1/2 pour 100, le revenu a été diminué de près de 35 pour 100, et qu'à prendre l'ensemble de la dette perpétuelle, l'Etat a réalisé sur ce service une économie de 12 fr. 50 pour 100 environ.

Et, devant ces faits, où donc est le privilège pour les rentiers, à moins que ce ne soit un privilège à rebours? Pouvoir imposer le remboursement au rentier qui n'accepte pas la conversion qu'on lui offre, lorsqu'il ne peut lui-même jamais demander ce remboursement, c'est, sans nul doute, un privilège pour l'Etat; mais, pour le rentier, c'est une diminution de droit commun. Payer à l'Etat, en moins prenant, par l'effet des conversions, un tribut qui lui procure une économie annuelle de 12 fr. 50 pour 100 sur le service des arrérages de sa dette perpétuelle, alors même qu'on est dispensé de lui payer une taxe de 4 fr. 50 pour 100, c'est un gros profit pour l'Etat; mais, pour le rentier, la conversion est, en fait,

bien autrement onéreuse que la taxe. En quoi donc et vis-à-vis de qui le rentier jouit-il d'un privilège? Ce n'est pas vis-à-vis de l'Etat qui trouve, dans le droit de conversion, une équivalence toute à son profit de l'immunité d'impôt qu'il a assurée à la rente. Ce n'est pas en regard des autres contribuables puisque, à la place d'une taxe de 4 fr. 50 pour 100, la rente subit, au profit de l'Etat, une diminution de 12 fr. 50 pour 100 sur son revenu total. De privilège pour les rentiers, il n'y en a pas. La vérité est, au contraire, qu'atteindre les rentiers à la fois par la conversion et par l'impôt serait une souveraine injustice.

Elle serait d'autant plus condamnable que la rente française est aux mains, pour la plus grande part, de modestes rentiers plaçant là des économies qui sont souvent le fruit de longues années de travail et d'épargne. La rente, en France, est, en quelque sorte, démocratisée; c'est l'honneur de notre pays, c'est la force de son crédit, qui est d'autant plus puissant qu'il repose sur une plus large base. En taxant la rente, on n'atteindra pas ces spéculateurs qui jouent à la hausse et à la baisse et qui traversent la rente sans s'y fixer. On atteindra cette masse de petits rentiers qui sont là à demeure, qui aiment la rente comme l'agriculteur aime la terre, parce que la rente, elle aussi, porte le pays, parce qu'elle est mêlée à sa vie, parce qu'elle atteste sa puissance. Ils sont la clientèle fidèle du crédit national, une clientèle qui ne lui faillit jamais dans les jours difficiles. Ils ont droit à des égards; en tout cas, on leur doit de les traiter avec justice. En ajoutant la taxe aux conversions, on leur imposerait deux charges là où les autres contribuables n'en supportent qu'une; ce serait, je le répète, une flagrante iniquité.

## V

Mais, outre qu'en imposant le revenu de la rente, l'Etat violerait le contrat qui le lie envers ses créanciers, outre qu'il commettrait vis-à-vis d'eux une véritable injustice, il ferait un très mauvais calcul pour lui-même : il irait contre son propre intérêt.

M. Thiers disait, en 1872, à l'Assemblée nationale : « Vous ne voulez pas, par exemple, imposer la rente, et vous avez bien raison. Qu'est-ce que la rente? c'est le capital. Si l'Etat commettait la faute d'imposer la rente, il se punirait lui-même; car, lorsqu'il aurait recours au crédit, on lui ferait payer le capital plus cher. »

On ne peut pas contester cela; mais on dit que, lorsque M. Thiers prononçait ces paroles, l'Etat était à la veille de contracter de formidables emprunts; aujourd'hui, ajoute-t-on, la situation est très différente. Le grand-livre est fermé et il ne se rouvrira

pas de longtemps. Nous le désirons; quand toutefois nous considérons l'état de nos finances, le chiffre élevé de notre dette flottante, les imprévus de notre politique coloniale, les obligations à courts termes qu'on renouvelle sans cesse faute de pouvoir les éteindre, nous ne sommes pas sûrs, bien s'en faut, que quelque emprunt de consolidation ne viendra pas troubler les prévisions optimistes dans lesquelles on se complait. Et puis, qui sait ce que sera l'avenir? Il y a dans la vie des nations des emprunts nécessaires; il faut s'y préparer à l'avance et se garder de tout ce qui pourrait rendre leur réalisation plus difficile et plus onéreuse.

Mais si nul ne sait l'avenir et ne peut le prévoir d'une manière certaine, nous connaissons tous le passé d'hier. De 1879 à 1890, en douze ans, sans guerre au dehors, sans révolutions au dedans, en prodiguant les centaines de millions pour les palais scolaires, pour les frais de la guerre à l'enseignement chrétien, pour les travaux publics poursuivis à outrance, pour le développement exorbitant du fonctionnarisme, on a contracté environ 7 milliards d'emprunts nouveaux. Que si, dès 1879, la rente eût été frappée d'une taxe de 4 fr. 50 sur ses arrérages, là où le rentier percevait 3 pour 100, il n'aurait plus touché que 2,86 1/2; et par une corrélation mathématique, le prix d'émission des emprunts aurait subi un fléchissement de 4 fr. 50 pour 100 francs; car 13 centimes 1/2 de moins sur un revenu de 3 francs pour 100 francs, cela correspond à 4 fr. 50 de moins pour chaque 100 francs sur le prix du capital. Or 4 fr. 50 de moins sur 100 francs de capital versé, c'est 45 millions de moins sur 1 milliard; c'est 315 millions de moins sur 7 milliards. L'Etat, pour toucher 7 milliards, aurait donc dû emprunter 315 millions de plus; on a bien fait d'attendre, pour tenter l'aventure de l'impôt sur la rente, que la période des emprunts à outrance fût passée; s'il en eût été autrement, la taxe aurait été singulièrement coûteuse pour l'Etat.

Ce n'est pas tout. Si l'impôt sur la rente avait existé depuis 1879, si, par suite, le cours de la rente avait été, en 1883, inférieur de 4 fr. 50 à ce qu'il fut en réalité, la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 n'aurait-elle pas été retardée? Et le retard sur cette première conversion n'aurait-il pas réagi sur la date de la conversion de 1894, qui serait encore à faire? En admettant même que cette seconde conversion eût pu être réalisée en 1894, le cours que la rente avait alors se serait trouvé réduit de 4 fr. 50, par l'effet de la taxe; et on aurait pu tout au plus convertir le 4 1/2 en 3 3/4; on ne serait pas allé au delà. D'où il résulte que le bénéfice annuel de 65 millions, procuré à l'Etat par la conversion de 1894, ou bien ne serait pas encore acquis, ou bien n'aurait pu

être réalisé qu'à concurrence de 48 millions. L'Etat, s'il avait établi la taxe sur la rente dès 1879, « se serait, selon le mot de M. Thiers, puni lui-même ».

Il se punirait encore s'il établissait cet impôt aujourd'hui. D'autres conversions seront prochainement possibles, si la taxe ne vient pas se mettre à la traverse; d'abord celle du 3 pour 100 en 2,75, qui, portant sur 456 millions de rente, procurerait à l'Etat une économie annuelle de 38 millions; plus tard et à partir de 1902, celle du 3,50 en 2,75 qui, portant sur 237 millions, procurerait une autre économie annuelle de 51 millions. Toutefois, pour que ces conversions puissent se faire, il faut que le cours du 3 pour 100 monte à 110 francs.

C'est le sentiment général que, sans la menace de l'impôt, le cours du 3 pour 100 serait à 105 francs et s'acheminerait en peu de temps vers 110 francs. D'ici à deux ou trois ans, la conversion du 3 pour 100 pourrait avoir lieu, et, en 1902, celle du 3 1/2 pourrait s'opérer. Mais si la taxe de 4 fr. 50 passait dans la loi, si elle tenait le cours du 3 pour 100 en arrière de 4 fr. 50, quand atteindrait-on le cours de 110 francs? quand les conversions se feraient-elles? à quelle époque seraient-elles ajournées? Voilà la question qui se pose, et elle est une objection décisive contre la taxe. On ne doit pas s'exposer à retarder jusqu'à une époque indéterminée des mesures qui apporteraient à l'Etat un bénéfice annuel de 89 millions pour établir, en violation d'un contrat indéniable, une taxe dont on ne peut guère attendre que 20 millions<sup>1</sup>. Alors même que le droit et la justice ne l'interdiraient pas, l'intérêt bien compris de l'Etat suffirait pour le déconseiller.

Ce sont là, disent les défenseurs de l'impôt sur la rente, des craintes très mal fondées. A les entendre, la taxe sur la rente n'aura aucune influence sur ses cours; elle n'est à cet égard qu'un élément absolument négligeable, et c'est exclusivement d'après des causes tirées de la situation générale des affaires dans le monde, ou des accidents de la politique dans leurs rapports avec la sécurité intérieure du pays et la paix au dehors, que les cours de la rente s'élèvent ou s'abaissent. M. le Ministre des finances, dans l'exposé des motifs du projet de loi, est allé jusqu'à écrire ces paroles, dont l'optimisme ne peut se comprendre : « L'impôt, qu'il soit perçu par une déclaration globale ou directement, est, depuis un certain

<sup>1</sup> Le projet de loi évalue à 25 millions le produit de la taxe sur la rente; mais il paraît certain que, cette taxe fût-elle votée, les Chambres ne se prêteraient pas à y assujettir les rentes appartenant aux bureaux de bienfaisance, hospices et autres établissements charitables. Et c'est à 20 millions environ que le produit de la taxe s'élèverait en réalité.

temps, partiellement au moins, escompté dans les cours. En apportant ici une solution définitive, vous ferez disparaître l'incertitude qui pèse sur le crédit public et vous lui donnerez pour l'avenir une sécurité qui aidera puissamment son essor. »

Ainsi donc, la menace de l'impôt pèse sur les cours, et l'établissement de l'impôt aidera puissamment leur essor ! L'incertitude de la solution inquiète les rentiers ; mais la certitude d'être privés de l'immunité qui les couvre leur rendra la sécurité ! En vérité, c'est la contradiction même dans les mots comme dans les choses ! Ce qui faisait jusqu'ici la sécurité des rentiers, c'est que l'immunité de toute taxe sur le revenu de leur rente leur était garantie. Ce qui la trouble, c'est qu'ils sont menacés de perdre cette immunité. Ce qui la troublerait plus encore, c'est que la menace devînt une réalité ; c'est que, la barrière de l'immunité ayant disparu, rien ne leur assurerait que la taxe de 4 fr. 50 dont il s'agit aujourd'hui ne serait pas élevée plus tard ; c'est, en un mot, qu'ils ne seraient plus défendus par un contrat et qu'ils seraient à la merci d'une omnipotence d'Etat contre laquelle leur contrat brisé ne leur servirait plus de rien.

Et, sans doute, malgré la taxe, les cours pourront s'élever pour diverses causes, comme aussi, en l'absence de toute taxe, ils pourraient fléchir si le mouvement des affaires était paralysé par des troubles au dedans ou par de graves complications au dehors. Nous sommes loin de prétendre que l'impôt sur la rente, selon qu'il existe ou n'existe pas, est le seul élément ou même l'élément principal de la baisse ou de la hausse des cours. Mais nous disons que sa part d'action sur les cours ne saurait être contestée, qu'elle peut même être déterminée d'avance avec une précision en quelque sorte mathématique. Il y a, en effet, une corrélation nécessaire et pour ainsi dire forcée entre le revenu de la rente et sa valeur en capital ; celle-ci diminuera dans la proportion où le revenu net décroîtra. Etant donnée une taxe de 4 fr. 50 sur le revenu de la rente, les cours, en cas de hausse, s'élèveront de 4 fr. 50 de moins ; ils fléchiront, en cas de baisse, de 4 fr. 50 de plus ; et cette moins-value gardera toujours sa fixité à travers les oscillations croissantes ou décroissantes des cours pour, tour à tour, amoindrir les unes et aggraver les autres. Cela est hors de doute ; et cela suffit pour que les objections qui s'élèvent contre la taxe sur la rente, en ce qui touche l'intérêt bien compris de l'Etat, conservent toute leur valeur.

Quels seraient enfin les effets de cette taxe, au point de vue du crédit de l'Etat ?

Nous ne voulons rien exagérer ; nous ne croyons pas et nous ne disons pas que, si l'Etat impose la rente, son crédit matériel, en

temps normal, sera ébranlé, que ses opérations de trésorerie seront embarrassées, que la rente elle-même sera délaissée. Mais nous avons prouvé et nous maintenons que, même en temps normal, les emprunts que l'Etat aurait à faire lui coûteront plus cher, que ses opérations de trésorerie lui coûteront plus cher, que le cours de la rente, à travers ses variations en hausse ou en baisse, sera toujours de 4 fr. 50 au-dessous de ce qu'il aurait été si la rente était restée indemne de toute taxe, qu'enfin cette dépression, n'allât-elle pas au delà de cette limite, fera perdre à l'Etat, par le retard des conversions, plus que l'impôt ne pourra lui rapporter. En un mot, l'Etat gardera, en temps ordinaire, l'étendue de son crédit; mais il n'en usera pas à si bon marché; il n'en tirera pas de si grands avantages.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, alors même que, en temps normal, tout se réduirait à cela, la portée en serait encore considérable. Le crédit de l'Etat est, en effet, le régulateur et comme le remorqueur du crédit général. Lorsque le cours de la rente hausse, c'est l'intérêt du capital qui s'abaisse sur toute la ligne; lorsque le cours de la rente fléchit, c'est l'intérêt du capital qui remonte. C'est un fait, et ce fait se produit avec une telle régularité et une telle constance qu'il a presque le caractère d'une loi. D'où il résulte que l'impôt sur la rente, en déprimant de 4 fr. 50 pour 100 francs le cours même de la rente, aura pour résultat de faire monter, dans une mesure proportionnelle, l'intérêt du capital pour toutes les transactions privées. Ce sera au détriment, sinon du capital acquis dont, après tout, le revenu sera accru, du moins du capital en voie de formation se constituant par le travail avec l'aide du crédit.

Nous assistons, de notre temps, à deux phénomènes, en apparence contradictoires, et qui, quand on y regarde bien, s'expliquent pourtant l'un par l'autre; nous voyons se produire à la fois le rehaussement des salaires du travail et la diminution de l'intérêt du capital; et les deux phénomènes dérivent naturellement de la même cause, à savoir de la surabondance du capital s'accroissant sans cesse soit par l'épargne, soit aussi par le développement progressif de l'activité commune du capital qui s'applique à élargir ses bases et du travail qui s'efforce de se consolider dans le capital. Bien malavisé serait un gouvernement qui verrait ce mouvement avec déplaisir et qui, dans la mesure où il le peut, ne le favoriserait pas! Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne doit rien faire pour le contrecarrer. Le crédit à bon marché, c'est le levier du travail; le rehaussement de la rémunération du travail se produisant sans secousses, sans à-coup, sans coaction légale, par la marche naturelle des choses, c'est l'amélioration de la condition du travailleur et l'un des gages

de sa sécurité. Les deux choses ensemble, c'est la voie ouverte à la marche du travail vers la propriété. C'est là, à vrai dire, si l'esprit de concorde et de dévouement mutuel viennent s'y joindre, c'est là que peut se trouver le terrain pratique de la conciliation entre le capital et le travail dans le respect de leurs droits réciproques. Cette considération dont, selon nous, l'importance est capitale ne nous écarte pas de la question que nous examinons; elle s'y rattache par un lien très étroit. Le crédit de l'Etat est, en effet, nous le répétons, le régulateur du crédit général, et l'abaissement de l'intérêt, quand il se produit sur la rente, se répercute sur tous les autres emplois du capital; et c'est ainsi que la taxe sur la rente, en nuisant, dans une certaine mesure, à cet abaissement de l'intérêt, rendrait par cela même le crédit général plus onéreux et moins accessible, au détriment surtout du travail qui marche vers la propriété. A ce point de vue, elle serait, au premier chef, une mesure antiéconomique.

Mais, à côté du crédit matériel de l'Etat, il y a l'autorité et le prestige de son crédit moral qu'il importe de préserver avec un soin jaloux; car aux jours d'épreuve, quand le crédit matériel s'affaisse, le crédit moral est la suprême sauvegarde; il y a là une force qui peut tout sauver, et à laquelle rien ne supplée.

Certes, lorsque tout récemment, en 1894, on a pu mener à bonne fin, très rapidement, sans encombre, sans rencontrer de résistances, la transformation de 300 millions de rentes  $4\frac{1}{2}$  pour 100 en 235 millions de rentes  $3\frac{1}{2}$  pour 100, l'opération était considérable par l'importance des capitaux engagés, par le nombre des intéressés, par la réduction très notable de revenu qu'elle faisait subir aux rentiers. Son succès fut un témoignage imposant du crédit matériel de la France, de sa force et de sa solidité.

Mais, en 1894, le pays était dans une situation tranquille et matériellement prospère. Il n'en était pas de même à l'époque des emprunts libérateurs de 1871 et 1872. On était alors au lendemain d'une guerre malheureuse qui avait dévasté nos finances, arrêté nos recettes, exigé d'énormes dépenses, mutilé notre territoire en nous faisant au flanc une blessure qui saigne toujours. Nous avions à refaire notre armée, à reconstituer nos arsenaux, à rétablir notre budget sur ses bases ébranlées, à affranchir notre sol de l'occupation étrangère, à payer 5 milliards à l'ennemi pour la rançon de notre libération. Le crédit matériel de la France était entamé comme tout le reste; et on se demandait si, même en offrant pour 82 francs un titre de rente de 5 francs, l'Etat pourrait trouver des preneurs pour le chiffre énorme des emprunts à émettre. Les preneurs se trouvèrent; les emprunts furent souscrits au premier appel.

Ce fut la victoire du crédit moral de la France. Il donna, ce jour-là, la mesure de sa puissance et de son ascendant.

Sur quoi donc repose le crédit moral de notre pays et d'où lui vient cet incomparable prestige qu'il garde jusque dans les plus cruelles épreuves ?

C'est que, malgré toutes les agitations de la surface, malgré même les mouvements et, à certains égards, les transformations qui remuent et quelquefois bouleversent le fond, le vieux sol de la France porte toujours une nation croyante et vaillante, laborieuse et intelligente, active et prévoyante, capable de sacrifices et éprise de l'honneur, cédant parfois à des entraînements téméraires, mais sachant les racheter par la soudaineté de ses énergiques retours ; une nation qui, à travers les vicissitudes d'une vie souvent tourmentée, maintient, par le travail et par l'épargne, la fortune du pays, qui l'accroît dans les jours prospères, qui la soutient dans les jours de crise, qui la renouvelle après les jours de destruction, qui la ressuscite au besoin quand elle a sombré dans la tempête.

Mais c'est aussi que les gouvernements qui se sont succédé depuis le commencement de ce siècle se sont tous et toujours tenus pour solidaires des engagements pris au nom de la France dans l'ordre des obligations financières qui s'y rattachaient, et que ces engagements n'ont jamais été mis ni en question ni en échec ; c'est que le respect des contrats a toujours été considéré comme au-dessus de toute discussion, et que, quand la parole de la France couvrait ces contrats, la parole était bonne et répondait d'une stricte et complète exécution.

Eh bien, ce crédit moral de la France, qui est le complément nécessaire et le meilleur soutien de son crédit matériel, qui le fortifie en tout temps et qui le relève quand il fléchit, il ne faut pas l'affaiblir. L'impôt sur le revenu de la rente, ce serait l'Etat abusant de sa souveraineté pour s'affranchir d'un engagement contractuel ; ce serait par cela même la parole de la France découronnée de son inviolabilité, la foi à cette parole diminuée, le crédit moral de l'Etat atteint dans son intégrité. Il y aurait là une grande force, sinon perdue, du moins déplorablement amoindrie. Et qu'est-ce à côté de cela qu'une recette annuelle de 20 millions que la rente, en conservant son immunité, rendra avec accroissement sous une autre forme ? Gardons intact le crédit moral de la France ! C'est la ressource suprême qui, dans les mauvais jours, survit à la dévastation de toutes les autres ; il ne faut ni la compromettre ni la diminuer. Ne serait-ce que pour ce motif, l'impôt sur le revenu de la rente doit être un impôt condamné.

## VI

Il ne nous reste plus qu'à résumer la discussion et à conclure.

La contribution des portes et fenêtres supprimée avec de graves risques pour l'équilibre budgétaire qui perdrait une recette de 58 millions et ne trouverait pas à coup sûr dans les recettes de remplacement proposées une ressource égale et aussi bien garantie ; — sans profit bien sensible pour la propriété rurale dont la charge ne serait guère adoucie ; — sans qu'aucun motif sérieux d'équité commande d'ailleurs cette suppression ; car les défauts qui, par certains côtés, rendent la contribution des portes et fenêtres critiquable, peuvent être facilement redressés, et il suffit, pour cela, tout en la maintenant, d'améliorer, par la revision de ses tarifs, la proportionnalité de sa répartition ;

Le dégrèvement de 45 millions, au profit de la propriété immobilière, ayant pour contre-partie la transformation déjà réalisée ou très prochaine des deux contributions foncières sur les immeubles bâtis ou non bâtis, en impôts de quotité ; et, dès lors, la propriété immobilière, que le nouveau projet prétend vouloir soulager, ne profitant d'un dégrèvement provisoire qu'au prix d'une surcharge durable, laquelle, après avoir fait retrouver au fisc en peu d'années les 45 millions qu'il paraît abandonner, se continuerait d'année en année après même que les 45 millions auraient été couverts ;

La taxe d'habitation remplaçant la contribution personnelle mobilière, supprimant, il est vrai, la contribution personnelle, mais aggravant la contribution mobilière et ayant, dans son application, un caractère de progressivité, restreignant le nombre des assujettis, et par cela même accroissant la charge des contribuables qui restent atteints, préparant à ceux-ci pour l'avenir d'autres augmentations de charges par la substitution d'une taxe qui sera un impôt de quotité à une contribution qui a été jusqu'ici un impôt de répartition ;

Enfin, en ce qui concerne les taxes nouvelles sur les revenus des capitaux mobiliers, et pour ne parler ici que des deux principales, la taxe sur les valeurs étrangères, y compris les fonds d'État étrangers, destinée, par la force des choses, à ne donner qu'un rendement très inférieur à celui dont on fait état, et la taxe sur le revenu de la rente française ne pouvant s'établir qu'au mépris du droit et de la justice, au détriment de l'intérêt de l'Etat et de l'autorité de son crédit ;

Tels sont, nous avons essayé de le montrer, les traits essentiels du projet d'impôts directs sur les revenus qui a été présenté par le gouvernement.

Nous voyons bien les risques qu'il fait courir à l'équilibre budgétaire, les aggravations de charges qu'il impose aux contribuables ou qu'il leur prépare, les brèches qu'il fait à des principes et à des règles dont l'inviolabilité devrait être plus que jamais maintenue, les bouleversements qu'il apporte dans notre régime fiscal; nous cherchons vainement les améliorations qu'il réalise. Si le gouvernement, en le présentant, a poursuivi le dessein de soulager la propriété immobilière en reportant une part de sa charge sur la propriété mobilière, nous sommes autorisé à dire, au terme de cette étude, qu'il y a tristement échoué; car, d'un côté, son projet implique pour la propriété immobilière un changement dans le mode de ses impositions qui lui apportera plus de charges que la suppression de l'une d'elles ne lui procurera d'avantages; et, d'un autre côté, les taxes dont il frappe la propriété mobilière sont d'une réalisation plus que douteuse, lorsqu'elles ne sont pas pour les plus graves motifs de justice et d'intérêt public, absolument injustifiables.

En combattant ce projet, nous ne faisons pas acte d'opposition politique, nous faisons acte de préservation financière. Certes, la politique du ministère actuel, malgré les différences qui la séparent de celle du précédent cabinet, est bien loin de nous satisfaire. Il y a des abîmes entre cette politique et celle à laquelle nous aspirons dans l'intérêt du pays. Le ministère actuel a sans doute rompu, non pas avec les radicaux, qu'il voudrait en partie ramener à lui, du moins avec l'extrême-gauche socialiste à qui il a jeté d'énergiques défis; il a, pour la droite, dans les discussions parlementaires, des égards de parole depuis longtemps inaccoutumés; et il a bien quelques raisons pour cela, car il aurait cessé de vivre, dès le premier jour, si les votes loyaux et désintéressés de la droite ne l'avaient sauvé. Mais il ne répudie rien de la politique néfaste qui a accumulé tant de ruines morales dans notre pays, de cette politique qui, par les lois scolaires, par certaines dispositions de la loi militaire et par certaines lois fiscales, s'est attaquée aux droits des consciences chrétiennes, aux droits de la religion, à son action moralisatrice, au libre développement des institutions qui sont les organes de sa vie. Il ne promet à cet égard aucune réparation, et nous le voyons se traîner, au contraire, dans les tristes errements de ses devanciers; il se borne à manifester discrètement des désirs d'apaisement que ses actes ne confirment pas. Nous, donc, qui sommes inébranlablement fidèle aux grandes causes aujourd'hui persécutées, nous restons dans l'opposition comme nous avons tenu à devoir et à honneur d'y être depuis vingt ans. Nous nous inspirons en cela de l'intérêt supérieur du pays; et sur le terrain financier, en

particulier, nous n'avons jamais eu d'autre préoccupation que de défendre, contre de périlleux entraînements, la solidité et l'élasticité de nos finances qui font partie de notre force nationale. On les attaque aujourd'hui par la désorganisation de notre régime fiscal; nous croyons faire œuvre de patriotisme en essayant de montrer quels seraient les redoutables effets de cette désorganisation.

Nous savons gré au cabinet actuel d'avoir répudié le projet présenté par le cabinet précédent. C'était un projet inique et c'eût été un projet funeste; le nouveau ministère a rendu, en l'éliminant, un vrai service au pays. Le projet qu'il a présenté lui-même est, sans nul doute, moins mauvais et moins dangereux, moins audacieusement téméraire et moins radicalement injuste que celui dont il a pris la place. C'est tout ce qu'on peut en dire de moins défavorable. Il n'en est pas moins vrai qu'il est, lui aussi, absolument inacceptable.

Remplacer des impôts éprouvés et améliorables dans leurs parties défectueuses par des impôts nouveaux qui ont le triple défaut d'être nouveaux, — ce qui, quand il s'agit d'impôts, est une faiblesse, — d'être aléatoires et d'être au fond beaucoup plus critiquables que les anciens, c'est au point de vue financier comme au point de vue économique une entreprise très fâcheuse et très risquée. Et si l'on nous dit qu'il y a là une évolution nécessaire pour tenir à distance les impôts personnels et progressifs et les autres variétés d'impôts socialistes, nous avons déjà répondu et nous répétons encore qu'au lieu de leur barrer le passage, elle leur facilitera l'entrée en bouleversant le terrain de la résistance.

Au surplus, parmi ceux qui, sans avoir désiré le projet, étaient cependant disposés à s'y rallier, il en est beaucoup qui ne se dissimulaient pas ses graves défauts; et leur approbation pleine de réserves n'allait guère au delà de cette formule peu enthousiaste : « Il faut faire quelque chose. »

Eh bien, oui, il faut faire quelque chose, quelque chose de très simple, de très sensé, de très efficace, quelque chose qui serait très nouveau, tellement l'habitude en a été perdue, quelque chose que le pays, qui paye les contributions, appelle de tous ses vœux et accueillerait avec reconnaissance; il faut entrer résolument dans une politique d'économies.

Elle a ses difficultés. Il n'est pas commode, en effet, de faire des économies réelles, parce qu'elles ne se font pas sans extirper des abus et que les abus, quand ils se sont implantés dans les budgets, ne se déracinent pas aisément. La vérité est, cependant, que des économies sont nécessaires et qu'il y en a assurément de très importantes qu'on pourrait réaliser sans nuire à aucun service. Il

Il y faudrait une énergie résolue, une volonté opiniâtre et persévérante; il y faudrait aussi, et c'est là le grand obstacle, une politique toute contraire à celle qui a été suivie depuis 1878. Nous disons que l'obstacle est là, parce que rien n'annonce que cette politique doive être changée. Or elle est incapable de faire des économies et elle n'en fera pas. Ce que le pays devrait tout au moins exiger d'elle, c'est qu'elle résistât inflexiblement à toute augmentation de dépenses et qu'au cas où des dépenses nouvelles viendraient à s'imposer, elle recherchât et elle trouvât des réductions correspondantes sur les dépenses anciennes. C'est le *minimum* de ce que la situation actuelle de nos finances réclame; l'intérêt du pays le prescrit, la nécessité le commande. Nous voudrions espérer qu'au moins, dans cette mesure, la politique qui nous gouverne s'inclinera devant l'intérêt public et devant la nécessité.

Quoi qu'il en soit, si on entraît décidément dans cette voie, si on coupait court à toute augmentation de dépenses, si surtout, sans se borner à cela, on faisait des économies qui permissent de diminuer les dépenses actuelles, — et on le pourrait si on le voulait, — on garderait la disponibilité des plus-values quand elles reviendront et à mesure qu'elles se produiront; on y joindrait la disponibilité des économies réalisées; et avec cette double disponibilité, une fois l'équilibre retrouvé et le crédit de l'amortissement rétabli, on aurait le moyen de procéder graduellement à l'allègement des impôts qui appellent soit des adoucissements au point de vue de la lourdeur de la charge, soit des améliorations au point de vue de l'équité de la répartition.

Là serait la vraie réforme, la réforme préparant, par l'économie dans les dépenses et par l'emploi fécond des plus-values, des dégrèvements successifs qui devraient porter avant tout sur les charges de la propriété rurale, la plus éprouvée de toutes, et sur les taxes de consommation qui pèsent le plus lourdement sur le travail non arrivé à la propriété. Cette réforme, en étant un bienfait réel pour les contribuables trop surchargés, ne créerait pas au détriment des autres et quelquefois au mépris de la justice des taxes nouvelles et souvent plus contestables que celles qu'on supprime. Et certes, le ministre des finances, qui en prendrait l'initiative et saurait la conduire à bonne fin, se ferait grand honneur et mériterait bien du pays.

Mais la réforme par des déplacements de charges, la réforme par des remplacements d'impôts, la réforme aboutissant à des taxes nouvelles dont les unes se font modestes au début pour dissimuler les accroissements qui peuvent en sortir, dont les autres n'apportent au Trésor, en échange de recettes assurées dont on le prive, que

des recettes d'une réalisation incertaine, la réforme mettant en échec ou en péril les principes et les règles qui, en matière de finances, sont la sauvegarde nécessaire de la juste répartition des charges publiques et de l'efficacité de leur rendement, cette réforme-là ne serait pas un progrès; elle serait une perturbation et une aventure. Pleine d'écueils et de mécomptes, elle ne répondrait pas à ce qu'elle promettrait; elle ne serait bonne ni pour l'Etat ni pour les contribuables; elle soulèverait beaucoup plus de mécontentements qu'elle ne procurerait de satisfactions; la justice n'y gagnerait rien, et, par bien des côtés, elle serait la première sacrifiée.

Or nous sommes arrivés à un de ces tournants où il faut opter entre les deux réformes. C'est la première que le pays réclame et que les pouvoirs publics devraient avoir le souci de lui assurer; nous avons le regret de dire que, par le projet qu'il a présenté, le gouvernement paraît avoir choisi la seconde. Nous formons le vœu, c'est notre conclusion, qu'il retire ce projet et qu'au lieu de poursuivre la besogne ingrate et périlleuse de bouleverser notre système d'impôts sans en diminuer le poids et sans en améliorer la répartition, il s'applique à la tâche bienfaisante et nécessaire de réaliser des économies dans les dépenses, et, grâce à ces économies, d'alléger, par des dégrèvements annuels et successifs, nos impôts les plus onéreux, sans troubler, par des innovations incohérentes, le fonctionnement régulier d'un régime fiscal auquel M. le Ministre des finances, avant de lui faire brèche, se croyait tenu de rendre hommage.

Charles CHESNELONG,  
Sénateur.

---

# LA CHARITÉ SOCIALE

## EN ANGLETERRE

---

LES « COLLEGE SETTLEMENTS » ET L'UNION SOCIALE  
CATHOLIQUE

---

A quoi bon, disent les uns, lorsqu'il s'agit de questions sociales, aligner de vieilles pensées à côté de pensées toutes semblables qui traînent partout?

A quoi bon, disent les autres, remettre sur le tapis, — si ce n'est pour l'amuser, — tant d'aspirations désorientées, tant d'espérances désillusionnées, tant d'ambitions vaines, formulées en si belles paroles inutiles?

Et tous, à force de déceptions, deviennent indifférents. Leur scepticisme pour ce qui touche aux questions sociales, ne sait plus distinguer entre les théories fécondes et celles qui demeureront d'éternelles utopies.

L'heure, cependant, est plus que jamais à la lutte. Je veux montrer à ces découragés ce que la *Charité sociale* — je ne sais d'épithète plus précise —, tente aujourd'hui, en Angleterre. Non, certes, que notre pays de France ne soit, par excellence, le pays de la charité; mais, sous quelque bannière confessionnelle qu'elle agisse, catholique, juive ou protestante, la charité ne semble peut-être pas suffisamment convaincue du grand rôle pacificateur qu'elle pourrait jouer.

Cependant, qu'on le veuille ou non, on sera bientôt amené à confondre dans une même action le dévouement social et le dévouement charitable. Et comment ne pas espérer dans cet effort simultané lorsqu'on constate les prodigieux résultats qu'il obtient de l'autre côté du détroit?

Là, vous pourriez voir, chaque jour, des hommes et des femmes, appartenant au plus grand monde anglais, poursuivre à travers les

misérables quartiers de Londres non seulement le soulagement matériel de la souffrance, mais encore, mais surtout, la solution de l'éternel problème du rapprochement des classes.

Et, non contents de sillonner les faubourgs de Londres de leurs courses journalières, les nobles visiteurs finissent souvent, par y établir leur *home*, ce home si cher aux Anglais.

Oui, étudiants, grands seigneurs, hommes de sport et de science, grandes dames s'y installent, pour devenir les éducateurs, les moralisateurs, les *amis*, — ce mot résume leur formule, — de la triste population qui les entoure.

Certes, voilà longtemps que l'on fait de la métaphysique sociale, mais je ne pense pas qu'on ait jamais amené la question sur un terrain aussi pratique. Je ne pense pas que jamais non plus on ait mis un tel dévouement, une telle abnégation, une telle intelligence à en chercher la solution.

Grâce à la combinaison de cette intelligence et de ce dévouement, les déshérités, en Angleterre, ne participent plus seulement aujourd'hui au capital argent qui constitue trop souvent leur seule ambition, ils participent encore à ce capital moral et intellectuel dont le monopole est bien autrement fâcheux que le monopole de l'argent.

On ne régénérera pas un peuple en ne faisant participer le pauvre et l'ouvrier qu'aux seuls biens matériels. Il faut que tous aient leur part dans les richesses morales et intellectuelles de leur pays pour que chacun y tienne son juste rang.

L'homme peut, en effet, pour ne pas tomber sous l'application de la loi, se contenter d'une moralité relative, de même que l'ouvrier peut n'avoir recours qu'à ses bras pour ne pas mourir de faim.

Mais, étant données les aspirations sociales d'aujourd'hui, étant donnée surtout la fièvre aiguë de justice à laquelle le monde est en proie, cet à peu près ne saurait plus suffire.

Il faut à l'homme, pour qu'il retrouve sa vraie dignité, la notion exacte de ses devoirs. Il lui faut, pour qu'il atteigne le degré de prospérité auquel il a légitimement droit, un développement intellectuel qui lui permette de s'élever au-dessus du travail purement machinal.

Telles sont les conclusions auxquelles sont arrivés les hommes qui, après de longues études sociales, ont créé l'œuvre dont je me propose d'esquisser ici les grandes lignes.

Je m'excuse auprès des lecteurs qui connaîtraient l'organisation des *College settlements*, des *Social settlements* et de l'*Union sociale catholique*, en Angleterre, de leur redire ce qu'ils savent

déjà. Quant à ceux qui l'ignorent, j'ose espérer qu'ils me sauront gré de la leur avoir fait connaître.

## I

Pratiques, positifs, penseurs, là où tant d'autres ne sont que rêveurs, les Anglais ont poursuivi depuis trente ans, avec une infatigable persévérance, la solution des problèmes sociaux.

Bien avant que le cardinal Manning n'ait révélé par ses paroles, par ses actes, par ses écrits, l'ardeur passionnée qu'il portait à la régénération du peuple; bien avant que lord Randolph Churchill n'ait, de son côté, pris en main, avec un incalculable dévouement, la cause de la famille ouvrière, la question sociale s'était posée, au point de vue théorique et scientifique, dans la plupart des universités anglaises. Et, presque partout, on était arrivé à cette conclusion, dont M. Sumner<sup>1</sup> semble avoir donné la formule, que *seule l'éducation peut apporter aux hommes la connaissance des conditions et des lois de la vie.*

Il résultait de ce principe qu'il fallait attribuer à l'absence de cette connaissance la misère où croupissent les classes inférieures, aussi bien que l'état d'insurrection où elles vivent.

Le remède, après cela, était tout indiqué. Si l'on voulait que le peuple émergeât des bas-fonds où il se débat, il fallait lui donner telles connaissances qui l'aidassent à en sortir.

D'admirables dévouements étaient prêts à tenter l'entreprise. En Angleterre, comme on l'a dit, le fait épouse vite l'idée!

Dès 1860, Frédéric Maurice établissait *the Working-men College* (*l'Association des hommes de travail*) et organisait, pour les ouvriers, des cours que dirigeaient, pendant leurs vacances, de jeunes gradués de l'université de Cambridge.

Mais ce n'était là qu'un vague essai. Une tentative bien autrement sérieuse allait se produire.

Il ne s'agissait de rien moins, cette fois, que de partager la vie même de ces déshérités.

Et voilà que quelques membres de l'université s'offraient aussitôt pour prendre le contact avec eux, prêts à tous les dévouements pour les instruire, les moraliser et leur donner sur place l'exemple et le conseil.

« Idée admirable qui, selon M. Woods<sup>2</sup>, n'appartenait spéciale-

<sup>1</sup> M. Hayward Sumner est un professeur dont la réputation est hors de pair dans le monde universitaire anglais.

<sup>2</sup> M. Woods a fait de nombreux et remarquables travaux sur le mouve-

ment à personne, mais qui devait être le point de départ de la nouvelle œuvre sociale. »

On voyait, en effet, en 1867, le mouvement s'accroître. C'était à Cambridge qu'il avait pris naissance, mais c'est d'Oxford que sortit le premier *essaim humanitaire*. Il vint s'établir dans le quartier le plus misérable de Londres, dans l'East-End, appelé avec tant de raison par M. Wood *le quartier des exilés de la société*.

Un homme, que l'on pourrait dire providentiel, si le mot ne semblait bien usé aujourd'hui, avait pris l'initiative de cet exode. Cet homme, ou plutôt ce jeune homme, s'appelait Denison. Il achevait ses études à Oxford.

Possesseur d'une grande fortune, né dans le milieu le plus élevé, il semblait destiné à un tout autre avenir, lorsqu'un jour, — c'était en 1867, — il se présentait au Rév. John Richard Green, pasteur de Saint-Philippe de Stepney, pour lui annoncer qu'il allait désormais vivre parmi ses paroissiens et travailler à leur *régénération*.

Grand fut d'abord l'étonnement du Rév. Green, qui ne pouvait croire au sérieux d'un tel projet. Il fut obligé cependant de se rendre à l'évidence quand il vit Denison prendre un logement dans une rue voisine, se mettre à visiter les pauvres du quartier et à leur faire des conférences sur des sujets religieux.

Il ne fallut pas longtemps à Denison pour se rendre compte des misères morales et physiques qui l'entouraient. Et sa conclusion, au point de vue du remède à y apporter, fut absolument celle des *spiritual leaders* de Cambridge et d'Oxford.

Non, pour relever le pauvre, il ne s'agissait pas seulement de le flatter et de lui faire l'aumône. Il s'agissait de l'instruire et de le mettre ainsi en état de se tirer par son propre effort du vice et de la pauvreté.

« Je commence à croire, écrivait Denison après sa longue et consciencieuse enquête, que tout secours matériel donné aux pauvres est une erreur... »

« Rien au monde de si coûteux que de punir le crime, si ce n'est de laisser le crime impuni. »

Ailleurs, Denison parle encore « des démagogues qui *cherchent toujours à détourner le peuple des améliorations pratiques, en lui inculquant des théories irréalisables et malsaines* ». Il en vient enfin à prononcer la grande parole, la parole créatrice, qui sera le *Fiat* de son œuvre : *Aidez les malheureux à s'aider eux-*

ment social en Angleterre. Ce qui précède comme ce qui va suivre est tiré d'un travail intitulé : *English social movements*.

mêmes, et, pour cela, prêtez-leur votre intelligence, votre cerveau. (*Lend them your brains.*)

Mais, réduit à ses seules forces, que pouvait-il? Rien. Il fallait, pour que l'œuvre entrevue, aboutît, grouper autour d'elle des intelligences et des dévouements qui fussent à sa hauteur. Partout ailleurs que dans les milieux universitaires, la chose eût été difficile. Là, au contraire, les intelligences et les dévouements avaient dès longtemps été mis en éveil par les études sociales dont j'ai parlé. Il n'y avait qu'à les rallier et sûr du concours de ses anciens camarades, Denison louait, Philpot street, à Londres, une maison où devait fonctionner le premier *College settlement*. Car c'est de ce nom qu'allait s'appeler le groupement qu'il rêvait.

Malheureusement, Denison mourait à trente ans, en vue de la terre promise.

## II

Mais d'autres devaient reprendre son œuvre à peine ébauchée.

Arnold Toynbee, lui aussi, élève d'Oxford, non moins dévoué que Denison, choisissait, en 1875, le quartier de White-Chapel pour y passer ses vacances.

L'étonnement du Rév. Samuel Barnett, pasteur de Saint-Jude, ne fut pas moindre que ne l'avait été celui du Rév. Richard Green, lorsque Toynbee vint lui annoncer ses intentions.

Hélas! comme Denison, il était condamné à mourir avant de pouvoir les traduire en faits.

Les noms de Denison et de Toynbee demeurent quand même intimement liés à l'œuvre des *Settlements* pour lui donner son caractère nettement universitaire.

J'insiste sur ce point.

Le plan de ces deux initiateurs n'a, d'ailleurs, été que fort peu modifié, tant était grande la sagesse et la simplicité de leur conception. On en jugera par ces quelques extraits des plus récents rapports de l'œuvre.

Et d'abord, voici la définition d'un *College settlement*.

«... Le *settlement* est simplement une maison peuplée d'hommes ou de femmes, de cœur et d'intelligence, qui se rapprochent des pauvres, non pas comme s'ils venaient d'un monde différent pour les visiter simplement, mais comme s'ils étaient de leur monde, comme s'ils étaient des compatriotes, des voisins, habitant par choix les mêmes quartiers, les mêmes maisons, et décidés à frayer avec eux comme avec *des amis*...

«... Ils doivent, par tous les moyens, persuader aux malheureux qu'ils trouvent à vivre avec eux *un vrai plaisir*...

«... N'est-ce pas un vrai plaisir, en effet, que de faire connaissance avec son voisinage, et que de prendre dans la vie de ceux qui vous entourent sa part d'agrément et de peine?

«... Il est de même nécessaire que le personnel appartenant au *College settlement* revendique hautement son droit de contribuer par tous les moyens en son pouvoir, instruction, musique, conversations, réunions générales ou particulières, au bien-être et à l'agrément du milieu social où il vient s'établir...

La nature des relations qui doivent exister entre le *settlement* et ceux qui l'avoisinent se trouve ainsi nettement précisée, et « tout ce qui sentirait, d'une part, la domination et, de l'autre, la servilité<sup>1</sup> » se trouve de même écarté par cette règle fondamentale, qui ne reconnaît comme moyen d'action « que le dévouement et l'amitié ».

N'est-il pas intéressant de remarquer que ce mot d'*amitié* revient sans cesse sous la plume des rapporteurs?

« Le peuple, l'enfant du peuple surtout, insistent-ils, a, par-dessus tout, besoin d'*amis*, de vrais *amis*, auxquels il puisse demander conseil, instruction, encouragement..., » dit l'un.

« On doit surtout offrir aux pauvres des relations amicales et toutes de sympathie..., » écrit l'autre.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, si cette théorie est belle, elle demande pour être pratiquée un rude apprentissage.

«... Car, ainsi que l'écrit miss Susan Wharton, secrétaire des *settlements* en Amérique, il n'est pas facile d'apprendre le langage des illettrés. Ils parlent une langue à part, une langue née dans les combats de la vie, née dans la souffrance et même dans le vice... Il y a, en vérité, un abîme entre l'ignorant et l'homme instruit, entre le *complaisant pour soi-même* (sic) et celui qui se raidit contre sa mauvaise nature... L'ignorance est toujours dangereuse. Le savoir, au contraire, ne l'est jamais (*Ignorance is always dangerous. Knowledge never is*)<sup>2</sup>. »

Cette affirmation peut être sujette à caution. Mais, en même temps qu'elle montre la conviction profonde avec laquelle on agit dans les *College settlements*, elle prouve l'indispensable nécessité, que reconnaissent ses membres, de résider parmi les populations les plus misérables et de s'identifier à elles.

Et, pour que cette identification devienne absolument intime, les

<sup>1</sup> *The Churchman*, 19 novembre 1892.

<sup>2</sup> *The third annual report of the St Mary street. College settlement of Philadelphia*, 1894.

résidents de chacun de ces *settlements* s'appellent simplement *travailleurs* ou *travailleuses*, comme les ouvriers leurs voisins.

Comme eux encore, ils obéissent à un travailleur, à une travailleuse-chef. Chaque *settlement* a son *head-worker*<sup>1</sup> qui le gouverne et dont l'autorité s'étend sur tous les membres qui le composent.

La simplicité de cette organisation, aussi bien que les résultats obtenus par les premiers essais, firent que l'œuvre prit bientôt un extraordinaire accroissement.

Le premier *College settlement*, régulièrement constitué, cette fois, grâce aux facilités données par l'*university-extension*<sup>2</sup>, s'ouvrait à Londres, 28, Commercial street, en janvier 1885. Il recevait le nom de Toynbee-Hall, en l'honneur de l'homme de bien, dont le souvenir planera toujours sur l'œuvre comme celui d'un précurseur.

Le Rév. Barnett, pasteur de Saint-Jude, à White-Chapel, y était nommé travailleur-chef. Les autres travailleurs résidant dans la maison devaient pourvoir à leurs dépenses personnelles. Mais l'œuvre générale se chargeait de subvenir aux frais « des conférences, des concerts, des expositions »... qui avaient lieu dans la maison. Le rapport, que j'ai sous les yeux, dit que les habitants du quartier, qu'il appelle comme toujours « les voisins et les amis », trouvent dans la maison dirigée par le Rév. Barnett « instruction, relations affectueuses, distractions, en même temps que des cours de morale, de littérature anglaise, d'économie politique, et, le dimanche, la lecture et le commentaire de la Bible... »

« Bientôt, ajoute le rapport, grâce à tant d'éléments reconstitutifs, nous constatons la possibilité de développer, parmi les artisans de l'Est de Londres, cet esprit de *bons citoyens* que tous les réformateurs rêvent de rétablir parmi le peuple<sup>3</sup>. »

Cependant le *settlement* de Toynbee-Hall ne prenait parti pour aucune opinion, pas plus en religion qu'en politique. En politique, la plupart de ses membres étaient radicaux, tandis que l'élément

<sup>1</sup> Travailleur-chef.

<sup>2</sup> En vertu de l'*University-extension* (extension universitaire), quelques-uns des privilèges des collèges universitaires sont accordés aux étudiants qui, faute de temps ou d'argent, ne peuvent résider dans les universités elles-mêmes. De plus, chaque université envoie dans les différents centres des *gentlemen*, qui font des cours d'instruction.

Tous ceux qui le désirent, quelle que soit leur religion, peuvent suivre ces cours. Mais aucun élève ne peut prendre un degré, s'il n'a résidé dans une université six semaines de chaque trimestre. Seules les universités d'Oxford et de Cambridge accordent ce privilège.

<sup>3</sup> P. Gell M. A., *In the work of Toynbee-Hall*.

religieux était représenté parmi les résidents de la maison par des ecclésiastiques, des non-conformistes, des catholiques romains, des *unsectarians* et des Juifs<sup>1</sup>.

Il est difficile, on en conviendra, de fonder une œuvre sur une base plus éclectique.

Et voilà que le sport avait aussi sa place sous le toit hospitalier de Toynbee-Hall. Les jeunes gens y trouvaient des professeurs de boxe, de bâton, de foot-ball, et ceux-ci non moins dévoués et non moins habiles que leurs collègues qui tout à l'heure enseignaient la morale, l'économie politique ou la Bible.

### III

Une autre fondation suivait bientôt celle de ce premier *College settlement*; celle-là s'appelait *Oxford-House*.

Comme à Toynbee-Hall, on se proposait d'instruire, de moraliser, de distraire le peuple. Mais cette nouvelle création procédait d'une association déjà existante, du *Club des working-men*, dont je parlais tout à l'heure.

Or cette société des *working-men*, fort puissante, représentait à elle seule 43 clubs, non politiques et antialcooliques, fréquentés par 4000 membres<sup>2</sup>. Il y avait encore, entre le *settlement* d'Oxford-House et celui de Toynbee-Hall, cette différence capitale qu'à Oxford-House on professait la foi chrétienne, tandis qu'aucune croyance religieuse n'était exigée à Toynbee-Hall.

J'ai choisi ces deux premiers *College settlements* comme types soit au point de vue de l'organisation de l'œuvre, soit au point de vue de ses doctrines.

Et je m'empresse d'ajouter que l'application de ces doctrines se fit, dès le premier jour, avec un rare bonheur.

Il est à remarquer, en effet, que l'œuvre des *settlements* a échappé, dans une certaine mesure, à cet insuccès des débuts qui semble la condition imposée, pour réussir, à toute grande entreprise.

Est-ce parce que la mort de ses deux fondateurs a été une rançon suffisante? Est-ce parce que l'œuvre arrivait précisément à son heure? Est-ce enfin parce que ses premiers ouvriers étaient des hommes supérieurs? Je ne saurais le dire. Mais je veux croire, pour le relèvement de nos espérances, qu'il est des pressentiments, pour ne pas dire des confiances, qui ne sauraient tromper.

<sup>1</sup> M. R. A. Woods, *In english social movements*.

<sup>2</sup> Earl of Stamford in « the Guardian ».

« ... Par-dessus tout, écrivaient les premiers travailleurs, nous avons le sentiment que nous accomplissons une œuvre qui répond à tous les besoins de l'homme qui souffre... Nous avons la foi intime qu'il y a quelque chose à faire de tout homme qui possède une âme, aussi bien qu'un corps... Nous avons la conviction absolue que les classes des hommes n'ont qu'à se connaître pour devenir amies... Voilà les mobiles qui nous font agir... Voilà, sans doute, pourquoi l'amitié entre nos voisins et nous n'a pas tardé à devenir si profonde. Voilà pourquoi les résultats de notre œuvre ne peuvent manquer d'être importants et durables... »

Ce sont, sans doute, ces résultats, qui, faisant renchérir encore lord Randolph Churchill sur l'expression de la confiance des Workers, lui arrachaient cette étrange parole :

« Ayez confiance dans le peuple... Le Parlement peut se tromper, la société de Londres, les journaux, les clubs, peuvent se tromper et se trompent presque toujours, — le peuple ne peut se tromper<sup>1</sup>... »

Une telle affirmation est peut-être hasardée. Mais encore comment ne pas estimer heureux un peuple qui inspire une pareille confiance et trouve, pour le moraliser, de pareils apôtres ?

#### IV

Et, vraiment, on ne sait qu'admirer davantage, du zèle de ces apôtres ou de leur ingéniosité à diversifier leurs moyens d'action. Aussi puis-je espérer que les lignes qui vont suivre échapperont à la sécheresse d'une simple nomenclature.

Comment, en effet, après avoir vu naître l'œuvre, ne pas mettre quelque intérêt à la suivre dans ses plus curieux développements.

Je trouve, par exemple, à Mansfield-house, 167, Barking Road, Canning-Town, London, un *settlement*, fondé, en 1890, par les étudiants de Mansfield-College.

« Ils ont voulu, disent-ils, avoir leur propre œuvre philanthropique...<sup>2</sup> »

Et, chez eux, le mode de procéder diffère absolument de ce que nous avons vu jusqu'ici.

C'est par d'abondantes distributions de vivres, nécessitées, il est vrai, par un hiver exceptionnel, que les résidents de Mansfield-house ont inauguré leur *settlement*.

<sup>1</sup> Voy. Lord Randolph Churchill, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> septembre 1888.

<sup>2</sup> *The Oxford-House Chronicle*, january 1894.

Le rapport énonce le chiffre formidable de 6 à 8000 personnes secourues par jour<sup>1</sup>.

Je veux citer encore, sans entrer dans le détail de leur fonctionnement, le *Trinity-College settlement*, 131, Camberwell road, S. E. London, fondé en 1889. — l'*University-Hall*, Gordon square W. E. London, celui-ci fondé dans un but religieux, en 1891.

J'arrive enfin au *Bermondsey-Settlement*, Farncombe St. Jamaica road, S. E., London, ouvert en janvier 1892.

Ici l'œuvre est immense.

On n'a pas d'autre programme au *Bermondsey-Settlement* que de répondre à tous les appels de la misère.

La population qui relève de son dévouement soit à Bermondsey, soit à Rotheshitke, soit encore dans les paroisses voisines, n'est pas de moins de 150 000 âmes. Les travailleurs du *settlement* sont au nombre de 50. Comme la plupart d'entre eux ont pris l'engagement de faire un service régulier, l'ensemble de l'organisation est complète, et mieux appropriée encore que partout ailleurs à l'objectif poursuivi.

« Traversez nos salles, dit le rapport que je copie ici, traversez nos salles chaque soir... Passez de notre « athletic club<sup>2</sup> » dans notre salle de lecture ; de là, pénétrez dans la salle suivante, où notre société musicale répète un *oratorio*. Entrez ensuite dans une de nos classes de sténographie pleines d'élèves, puis dans une vaste salle où un cours de physiologie est fait par un gradué de Cambridge... Entrez ensuite dans les salles consacrées à l'étude de Shakespeare, à des leçons d'arithmétique et de grammaire... Finissez par notre atelier de sculpture, et par notre bibliothèque, qui est envahie, et comprenez que, sauf les études élémentaires, aucun de nos pauvres gens ne recevrait sans nous l'instruction que nous sommes si heureux de leur donner<sup>3</sup>. »

Le *settlement* de Bermondsey est, je crois, l'un des plus importants d'Angleterre, le nombre des travailleurs y étant, comme je l'ai dit, de 50. Partout ailleurs, ce nombre varie de 10 à 25 par maison. Mais on ne saurait trop insister sur ce point, car c'est là toute la force de l'œuvre, leurs façons d'agir varient à l'infini, suivant le quartier où ils opèrent. Il est même à remarquer que dans certains quartiers l'instruction est chose tout à fait secondaire.

A Foster-House, South-Tottenham, Londres, par exemple, maison ouverte en 1890, les travailleurs visitent seulement les pauvres à domicile.

<sup>1</sup> *The Outlook*, 27 avril 1895.

<sup>2</sup> Salle de gymnastique.

<sup>3</sup> Troisième rapport annuel.

C'est à cette œuvre spéciale que s'adonnent également les anciens élèves de Rugby-School<sup>1</sup>, qui ont établi leur *settlement* dans un quartier exceptionnellement pauvre et dépravé. Leur but est de partager, avec les jeunes garçons, moins heureux qu'eux, l'éducation qu'ils ont reçue. Et, poursuivant ce but, ils cherchent par tous les moyens à se mettre en contact avec les malheureux qui les entourent, « ... pour découvrir, dit le rapport, leurs goûts, leur caractère, et leur inspirer cette sympathie et cette confiance qui seules permettent d'agir sur les natures les plus ingrates... »

## V

Une telle œuvre ne pouvait se concentrer à Londres. Elle s'organisait, en effet, bientôt dans quelques grands centres industriels, comme Manchester, « où elle exerçait une influence presque immédiate sur la population ouvrière » et pénétrait en Écosse.

A Glasgow, elle devenait, selon son rapporteur, « une force sociale ». A Edimbourg, elle affectait une forme particulièrement curieuse et touchante, qui ne saurait passer inaperçue.

Les étudiants et leurs familles louaient pour eux-mêmes des logements dans les plus misérables maisons de la ville « pour tâcher d'entrer en relations amicales avec les pauvres gens qui, comme cela, passeraient forcément par les mêmes corridors et les mêmes escaliers qu'eux... » Et ces jeunes gens vivaient ainsi, coudoyant volontairement la pauvreté et la souffrance, peut-être le crime... Leurs peines, d'ailleurs, n'ont pas été perdues; car, depuis deux ou trois ans, une véritable transformation s'est faite dans certains *lodging-houses*, « ce sera bientôt un changement radical<sup>2</sup>. »

Un professeur, le professeur Geddes, a fait plus encore. Il est venu, avec sa femme et son enfant, louer deux étages dans l'un de ces logements misérables. Et tout de suite se sont groupées autour de lui, comme autour d'un centre, de nombreuses familles d'ouvriers, « réunies par une sympathie réciproque » et par le désir du bien<sup>3</sup>.

Enfin voici que le Japon lui-même n'a rien à envier à l'Angleterre sous le rapport des *settlements*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Rugby-House, Lancaster road, Notting-hill W. London, affilié à Rugby-School en 1889.

<sup>2</sup> *The Congregationalist*, november 8, 1894.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> L'excursion que je fais ici hors d'Angleterre m'amène à dire que si l'œuvre dont je parle s'est étendue bien au delà de l'Europe, c'est en Amérique qu'elle a pris la plus extraordinaire extension. Les *settlements* de femmes surtout y ont pris une telle importance qu'il faudrait une place

Toujours fidèles à leur principe, qui veut que l'on s'inspire des besoins particuliers de chaque population, les travailleurs du *settlement*, installé en 1893 à *Airinsha*, près de Kyoto, sous le nom de *Settlement de l'amour du prochain* (*neighbourly-love*), se sont mis à enseigner dans leurs classes du soir, non seulement l'anglais, la géographie et l'histoire, mais à y professer un cours de céramique.

« On voit ainsi dans le quartier le plus pauvre de la ville, où ne se trouvent guère que des fabriques de soie et de porcelaine, les hôtels et les *boarding houses* peuplés de jeunes travailleurs qui se dévouent à cette population misérable <sup>1</sup>. »

Ce qui est profondément touchant dans ce mouvement charitable, c'est que partout, toujours, surgissent des dévouements prêts à le soutenir.

Il est rare qu'un *settlement* s'établisse sans que le nombre de résidents nécessaires à son fonctionnement ne se complète rapidement. Les ressources financières, alimentées par des dons universitaires, des souscriptions, des cotisations, ne semblent pas non plus faire défaut. Car, quoiqu'il soit établi que les Workers subviennent, ainsi que je l'ai dit, à leur propre existence, la Caisse générale de l'œuvre arrive souvent à alléger sensiblement leur charge. Rien non plus n'est à redouter au point de vue de la perte de temps qu'on pourrait reprocher aux jeunes étudiants qui offrent leurs services. Ainsi que l'observe le rapport de Glasgow, « le règlement des universités leur laisse une liberté suffisante pour se dévouer plusieurs heures chaque jour ». Enfin « on remarque qu'un grand nombre de résidents ne sont plus des étudiants, mais des *prize-men* et des *honoursmen* de nos universités <sup>2</sup>... »

La science, chez nos voisins, ne semble donc être qu'une raison de plus pour se dévouer.

dont je ne puis disposer ici pour en faire connaître l'organisation et les résultats.

J'engage les lecteurs qui voudraient se renseigner sur cette œuvre vraiment prodigieuse à lire les *Annual reports de la College Settlement-Association*, surtout les années 1893-1894 et 1894-1895, imprimés à Philadelphie. Ils les trouveront à l'Office central des Institutions charitables, 175, boulevard Saint-Germain, Paris.

<sup>1</sup> Circular Rév. M. L. Gordon, *Kyoto*.

<sup>2</sup> Les *prize-men* sont les lauréats des universités anglaises. Celles-ci décernent, pour des travaux déterminés, des prix analogues à ceux de nos académies (sommés d'argent, médailles, etc.)

Les *honoursmen* sont les étudiants qui ont passé avec succès, non seulement les examens nécessaires aux différents grades, mais les *honour-examinations* (examens d'honneur). Les examens d'honneur exigent une véritable supériorité au point de vue classique comme au point de vue scientifique.

Et tandis que j'admirais ce qui se passe en Angleterre, je faisais un triste retour sur ce qui se passe ailleurs. Pourtant l'idée régénératrice qui est à la base des *College settlements* est une idée française. Car, avant qu'elle ne se traduisît par des actes de l'autre côté du détroit, Le Play, chez nous, l'avait ainsi formulée :

« La solution des problèmes sociaux se trouvera désormais de moins en moins dans les institutions qui maintiennent l'inégalité entre les hommes. Il faut la chercher de plus en plus dans les sentiments et les intérêts qui créent entre toutes les classes l'harmonie plus que l'égalité... »

Le Play avait raison, les Workers aussi ont eu raison. Mais une force dernière, force plus puissante que toutes les autres, je veux dire la force catholique, restait à utiliser.

## VI

Les catholiques avaient déjà leurs représentants dans plusieurs *settlements* universitaires, lorsqu'ils se décidèrent, en 1891, à fonder à Londres, Kennington road S. E., sous le nom de Newman-House, un centre d'œuvres laïques calqué sur les *settlements* de Toynbee Hall et de Oxford-House. Mais on peut dire que ce ne fut là qu'un essai. L'œuvre catholique ne prit son véritable essor qu'en 1893, sous l'impulsion du cardinal Vaughan.

Dans la pensée du cardinal, il ne s'agissait plus de *settlements* isolés, mais bien d'une vaste association qui, sous le nom d'*Union sociale catholique*, grouperait tous les dévouements, les enrégimenterait et les jetterait, au nom de la réforme sociale et des intérêts catholiques, dans la voie où avaient réussi Denison et ses successeurs.

Mais, avant de montrer combien, ici encore, les résultats devaient dépasser toute attente, il importe de souligner un trait de caractère tout particulier du peuple anglais, et qui a prodigieusement aidé au succès soit de l'œuvre des *College settlements*, soit de l'*Union sociale catholique*.

Il existe un fonds moral commun, pourrait-on dire, chez chaque peuple, et ce fonds moral reparait en toute circonstance, sans que l'individu en ait, pour ainsi dire, conscience. Chez l'Anglais, c'est l'instinct du groupement. Depuis ces temps héroïques où les vieux Saxons avaient fondé, sous le nom de *Guildes*, ces associations où ni la famille ni l'Etat n'avaient rien à voir, deux Anglais ne peuvent se rencontrer sans que l'idée ne leur vienne de s'associer.

Qu'il s'agisse de plaisir, de travail, de sport, de science, d'art ou d'opium, un Anglais ne saurait demeurer isolé. Pas un Anglais qui, tout enfant encore, ne soit déjà membre, et membre *payant*, si pauvre soit-il, d'une société nombreuse ou restreinte, qui s'intéresse aux choses qui l'intéressent lui-même, qui ne fasse partie d'un club, en un mot<sup>1</sup>.

Cette tendance avait déjà amené un contingent considérable d'adhérents à Oxford-House.

Le cardinal Vaughan, partant du même principe, conviait donc l'*Union sociale catholique* à créer de nombreux clubs, qui différaient cependant de l'œuvre générale des *College settlements*, en ce qu'ils seraient surtout destinés à la jeunesse.

Dans un exposé par demandes et par réponses<sup>2</sup>, qu'il répandait à des milliers d'exemplaires, le cardinal expliquait le côté social de l'œuvre qu'il entendait établir. Il démontrait « l'utilité particulière qui en résulterait pour les catholiques, trop souvent abandonnés par leurs coreligionnaires, dans des milieux où leur foi était en péril... Mais il insistait particulièrement sur la nécessité d'arracher aux mauvaises influences les jeunes gens et les jeunes filles qui leur sont si accessibles à l'heure où ils échappent à leurs parents et à leurs maîtres. »

On ne saurait imaginer l'effet produit par ces petites pages, rédigées avec toute la concision et toute la clarté d'un catéchisme. Elles durent cependant leur succès décisif aux commentaires pleins d'humour, dont les accompagnait M. Austin Oates, le secrétaire particulier du cardinal. M. Austin Oates devint, le mot n'a rien d'excessif, le Pierre l'Ermite de la nouvelle croisade.

M. Oates est laïque. Ce laïcisme double sa force, car c'est uniquement aux laïques et à leur dévouement qu'il s'adresse.

« Que faites-vous ? »

C'est ainsi qu'il interpellait ses auditeurs dans un de ses plus curieux discours, prononcé, il y a deux ans, à Preston.

« Que faites-vous pour l'œuvre sociale qui s'impose à vous ? »

<sup>1</sup> A côté de clubs sérieux, — scientifiques, — artistiques, — économiques, — politiques, — antialcooliques et de tous les clubs des différents sports, Nimrod-Club, Skating-Club, Yacht-Club, Bath's-Club, Coaching-Club, etc., etc., l'étranger trouve avec étonnement ces curieux clubs de conversation qui s'appellent *Bachelor's-Club*, *Beefsteak-Club*, et enfin ce *Cocoa-tree-Club* (club de l'arbre à cacao) qui date du temps de la reine Anne. Les tories venaient s'y réunir autour de leur tasse de chocolat, tandis que quelques pas plus loin (St-James-St.), les whigs se rencontraient autour de leur tasse de café. Le *Chocolate-House* était le club des tories, tandis que le *Coffee-House* était celui des whigs.

<sup>2</sup> *The Catholic social Union*. « Its creeds, — Its deeds, — Its needs. »

« Ah! nous contribuons à toutes les œuvres de nos paroisses, me répondez-vous...

« Nous y mettons toutes nos ressources, tous nos moyens... Oui, c'est cela, « vous contribuez ». Assurément, le chiffre de vos contributions à chacun est imposant. Le contribuable anglais est une incessante et patiente victime, le catholique surtout. Mais si, pour travailler au bien de son pays, il se borne à *contribuer*, comme il dit, je le prévient qu'il fera tout comme ces patriotes du continent dont, jadis, le fils avait tiré un mauvais numéro à la conscription, et qui croyaient s'acquitter de leur dette envers leur patrie avec un chèque...

« Non, non, ce que je viens vous demander, ce n'est pas votre argent, c'est (on pardonnera ce mot barbare) l'*intercommunication* entre les riches et les pauvres. C'est la charité, qui fait qu'on se donne soi-même. C'est le sacrifice des uns aux autres. »

Est-il besoin de dire que ces discours, qui reprenaient et exprimaient, sous une forme si neuve et si entraînant, toute la pensée des réformateurs universitaires, s'adressait aux gens du monde le plus élevé? C'étaient eux, en effet, que le cardinal Vaughan appelait à lui, pour en faire les professeurs, les éducateurs des clubs de l'*Union sociale catholique*.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne semblent nullement avoir protesté contre les doctrines de l'impitoyable M. Oates.

« Le service rendu *personnellement*, leur répète-t-il sans cesse, voilà le véritable amour du prochain, et non pas le chèque que l'on signe, et encore de mauvaise grâce, pour faire faire ses œuvres. »

« ... Ce qui importe pour accomplir le devoir de la charité sociale, ajoute-t-il encore, c'est de donner, à celui qui souffre, le témoignage de sympathie qui apaise l'irritation et l'esprit de révolte, qu'une pauvreté amère et sans issue excite, chez lui, contre ceux qui ignorent de telles angoisses...

« Ah! si la main qui donne voulait seulement se tendre un peu davantage, ou plutôt s'étendre jusqu'à serrer celle du malheureux pour le relever, le guider, le soutenir, la plus admirable coopération sociale serait réalisée. »

## VII

Ces paroles datent de 1894.

Elles furent singulièrement efficaces.

Bientôt un conseil supérieur de l'œuvre de l'*Union sociale catholique* se formait. Le cardinal en avait lui-même désigné les membres. De nombreux comités locaux s'organisaient et, grâce à

un concours dont je n'ai point encore parlé, l'œuvre prenait enfin son complet développement, dans sa véritable forme.

Je veux parler du concours, puissant entre tous, que les femmes ont prêté à l'œuvre qui les a littéralement passionnées.

En Angleterre, comme partout, le rôle de la femme est indiqué, du moment où il s'agit de charité.

Dès 1887, bien avant que l'œuvre catholique prit naissance, un premier *settlement universitaire* de femmes<sup>1</sup> s'était installé Nelson-Square-Southwark S. E., et l'expérience n'avait pas tardé à devenir concluante.

Tout de suite, les *Travailleuses* avaient *conquis l'amitié de leurs voisins*. Tour à tour visiteuses, institutrices, garde-malades, ces admirables femmes acquéraient bientôt une influence telle, qu'elles ajoutaient à leur rôle un rôle qui, jusque-là, avait échappé à leurs collègues les Travailleurs, — je veux dire qu'elles allaient jusqu'à présider à l'appropriation des logements et à l'installation des cités ouvrières.

« ... Miss Octavia Hill dirige maintenant, dit le rapport de Nelson-Square, sept cités ouvrières organisées par son *settlement*.

« Dans ces citées, dit-elle, nous recueillons les loyers, nous organisons les réparations, nous empêchons l'encombrement<sup>2</sup>... et dans toutes les circonstances difficiles, nous sommes là pour soutenir les familles.

« Pour l'instruction, nous avons, non seulement un club pour les petites filles, mais on nous confie encore dans d'autres salles des jeunes garçons de treize à seize ans.

« Enfin, le *settlement* s'efforce de former des travailleuses qui viennent apprendre chez nous l'œuvre du dévouement sous la conduite d'autres Travailleuses plus expérimentées. C'est même là une des plus importantes fonctions de notre maison<sup>3</sup>. »

Je passe sur les résultats obtenus par la maison de Nelson-Square pour arriver à un autre établissement (également protestant), 4, Victoria-Park square, Bethnal-Green, E.

Ce *settlement* universitaire, qui s'intitule « *la branche féminine d'Oxford-House* », s'appelle la *maison Sainte-Marguerite*. Il offre un centre d'habitation aux femmes du monde « qui, ayant du temps, des talents, de l'expérience, voudraient faire pour les femmes et les jeunes filles de Bethnal-Green, ce qu'Oxford-House fait pour les hommes et les jeunes gens ».

<sup>1</sup> *Women's University-Settlement*.

<sup>2</sup> Il y a telle maison à Londres où la population s'élève jusqu'à 1800 habitants.

<sup>3</sup> Miss Bartlett, in *Monthly-Packet*, January 1895.

Ici, les Travailleuses ont pris pour modèle et pour patronne la reine Marguerite d'Ecosse, qui, « jadis, évangélisa et civilisa son pays ignorant et barbare... »

A Margaret-House, on a des réunions de jeunes filles, « des clubs du jeudi *récréatifs*... On organise des excursions et des promenades pour les enfants pauvres, on visite les hôpitaux; en un mot, on s'en prend à toutes les misères. »

Et tel est aussi le but poursuivi par le *settlement* (culte congrégationnel) établi au n° 461, Barking-Road Canning-Town, au mois de janvier 1892. Toutefois, il y a ici une remarque importante à faire. Je veux parler de la différence qui existe entre cette maison et les deux précédentes, car cette différence prouve que Travailleurs et Travailleuses, en Angleterre, savent aussi bien renoncer, dans l'intérêt des pauvres, à leur indépendance, que la revendiquer.

Ici donc, c'est-à-dire dans la maison de Barking-Road, le travail, au dire du rapport, consiste surtout à seconder des œuvres déjà créées, telles que réunions de jeunes filles employées aux fabriques, associations des mères de familles, association médicale, société des repas à bon marché.

« Ce qui nous occupe par-dessus tout, dit le rapport, c'est de subvenir aux visites de malades et aux soins à donner à domicile. On pourra juger des résultats obtenus par cette dernière œuvre, quand on saura que l'assistance médicale et le dispensaire, devenus deux branches importantes de notre *settlement*, ont pu, dès la première année de notre installation, intervenir dans 5300 cas. »

Tel a été le rôle des femmes protestantes dès le début de l'œuvre des *settlements*. Les femmes catholiques ne devaient se montrer ni moins admirables ni moins actives au service de l'*Union sociale* du cardinal Vaughan.

J'avoue que je ne saurais assez dire combien profonde est mon admiration devant ces grandes dames, dont la foi redouble au contact de ceux qui ne la partagent pas, et qui étayent leur dévouement sur le prodigieux sens pratique de leur nation.

On croirait, à lire la liste des travailleuses affiliées à l'œuvre du cardinal Vaughan, parcourir une page du livre d'or de l'Angleterre catholique.

Voici lady Margaret Howard, lady Clare Fielding, miss Talbot, miss Hobson, miss Mac-Kenna..., etc., et marchant à la tête de ce glorieux escadron de la charité, la duchesse douairière de Newcastle. C'est pour venir évangéliser le triste quartier de Tower-Hill, et même pour y résider, parfois, qu'elle quitte sa luxueuse demeure du West-End.

C'est à Tower-Hill qu'elle a pris la conduite spéciale d'un club de jeunes filles, en qualité de Travailleuse-chef. C'est là qu'elle passe ses soirées, au milieu de malheureuses enfants qui lui arrivent avec les habitudes, les allures de la plus ignoble grossièreté, et pourquoi ne pas ajouter en proie souvent aux plus mauvais instincts.

Nous avons quelque peine à comprendre, en France, ce que peuvent être les bas-fonds de Londres. Car, indépendamment des vices qui nous sont communs avec les Anglais, l'ivrognerie, chez eux, perd un nombre incalculable de malheureuses jeunes filles que l'on ramasse ivres-mortes dans les rues.

Eh bien, la duchesse et ses amies n'ont reculé devant aucune *écœurance* pour attirer ces misérables enfants.

On voit ces grandes dames rivaliser d'efforts pour que leurs clubs puissent lutter d'agrément avec le public-house, où se débite le gin ou le whiskey.

Les jeux, les distractions de toutes sortes s'y multiplient. Heureusement, il est un plaisir sur lequel la jeunesse anglaise ne se blase jamais, je veux dire la danse. On danse donc dans les clubs de l'*Union sociale catholique*. Et puis on y fait de la musique, on y raconte les histoires qui peuvent le mieux intéresser et captiver les enfants; on cause avec elles, on les écoute, on chante, on s'amuse, enfin, ou plutôt on amuse ces pauvres êtres si dégradés et si misérables, par tous les moyens que des cœurs de mères peuvent inventer.

Ce miroitement de plaisir n'est là cependant, — est-il besoin de l'indiquer? — que pour masquer le fonds moral, religieux et pratique qui constitue toute l'œuvre. Direction et conseil, étude et prière, alternent au club avec de nombreux cours spéciaux. On y trouve un cours pour le travail à l'aiguille, un autre pour la coupe des vêtements; puis viennent des leçons de tenue de livres, de musique, de français, d'allemand, de sténographie, de dessin, de modelage.

Et quand, enfin, les Travailleuses ont ainsi mis leurs enfants à même de gagner leur vie, elles les suivent encore, à l'atelier, au magasin, à la fabrique. Elles les suivent chez leurs maîtres et jusqu'au foyer même de la famille. Là, elles se font infirmières, quand il en est le cas, et puis trésorières, s'il y a quelque épargne à régir; enfin, — et croirait-on que leur charité puisse aller jusque-là? — elles se font marchandes à la toilette.

Il y a, en effet, dans quelques *settlements*, des clubs d'habillement (Clothing-Clubs), où, moyennant le dépôt d'une petite somme, on peut aller, à certains jours, se vêtir de la tête aux pieds. Et si,

avant Noël, on n'a pas retiré ce dépôt, il produit un léger intérêt; mais ce n'est pas tout encore : on procède, dans les clubs, à des ventes de vêtements; il est bien entendu que les membres seuls peuvent miser à ces ventes, qui présentent un double avantage : d'abord les pauvres peuvent s'y vêtir à bon marché, et ensuite les petites sommes dont ils ont payé leurs acquisitions viennent alimenter un fonds commun qui subviendra à de nouvelles charités.

## VIII

On m'a conté que, séduites, — comment ne le seraient-elles pas? — par tant d'avantages, les pauvres filles, arrivées tout effarouchées, s'appriivoisent peu à peu, se prêtent aux jeux, se mêlent à la conversation et entr'ouvrent, plus rapidement qu'on n'aurait osé tout d'abord l'espérer, leurs cœurs meurtris et leurs intelligences incultes à la douce influence qui s'empare d'elles.

Cette métamorphose se fait dans des conditions particulièrement touchantes.

« Ces enfants ne se plaignent jamais, écrit la duchesse de Newcastle dans un de ses rapports; elles ne demandent jamais rien et vous racontent des histoires qui vous font saigner le cœur, avec un visage d'une parfaite sérénité, redevenu presque gai.

« Quelle leçon, ajoute la noble femme, quelle leçon pour ceux qui ne savent rien souffrir sans se plaindre et quel bonheur on éprouve à se dévouer à ces pauvres enfants que transforme une seule parole de bonté!... »

Je pourrais souligner ces derniers mots si frappants.

Mais je préfère aller jusqu'au bout de ma tâche avant d'en tirer les conclusions qui seront celles de cet article.

Miss Hobson, qui longtemps a été Travailleuse dans l'Est de Londres, précise la remarque que la duchesse de Newcastle ne fait qu'indiquer :

« ... Plus les Travailleurs, dit-elle, appartiennent à une classe indépendante et élevée, plus leurs succès sont grands... »

Comme s'il fallait encore être plus explicite, M<sup>rs</sup> Irving, travailleuse-chef, Warwick-Street-West-End, ajoute ces mots :

« Plus les enfants comprennent que ce n'est pas par un devoir d'état que nous venons à elles..., plus elles se rendent compte que rien ne nous y oblige et que c'est par affection que nous agissons, plus elles nous rendent vivement cette affection <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> L'œuvre, devant cette démonstration, a pris à tâche, non seulement d'enrôler le plus grand nombre possible de Travailleuses, mais de leur faci-

« ... Le peuple, a dit quelqu'un, est comme la femme. Il a un flair merveilleux pour pénétrer ceux qui lui cachent quelque chose en lui parlant d'amour. »

Jamais, l'expérience de cette vérité n'a été faite d'une façon plus concluante que par l'*Union sociale catholique*. Elle ressort du fonctionnement de tous ses clubs, qu'il s'agisse de clubs de garçons ou de clubs de filles, car, je n'ai pas besoin de dire qu'elle les a multipliés avec une égale charité.

Qu'on lise, en effet, les rapports de M. Stokes, travailleur, chef du club des jeunes gens de Kensal, New-Town; de M. Keane, du club de Notting-Hill, ou ceux de tant d'autres travailleurs catholiques, que je pourrais nommer, on n'y trouvera pas une note discordante. Tous arrivent à une même conclusion : que l'influence moralisatrice exercée sur les obligés est en raison directe de la situation sociale occupée par leurs bienfaiteurs.

Enfin, je veux citer encore un dernier témoignage, décisif entre tous, celui du P. Miller, l'apôtre de Tower-Hill. Ce témoignage résume celui de tout le clergé catholique :

Si, d'après le P. Miller, de nombreux faits de préservation morale et de retour à la pratique religieuse ont été obtenus dans

liter, par tous les moyens en son pouvoir, l'exercice de leur dévouement. Elle a créé, dans les différents quartiers de Londres, à portée des clubs, des maisons où les dames travailleuses peuvent s'établir pour le temps qu'elles veulent. La durée des séjours n'y est, en effet, nullement limitée. Le type d'une de ces maisons est celle qui a été ouverte, le 13 février 1894, 24, Tredegar-Square-Mile, End, et qui porte le nom de *Maison Saint-Philippe*.

Il y a là le logement nécessaire à cinq dames travailleuses. Deux membres du Comité général y demeurent d'une manière fixe, tandis que les trois autres chambres sont à la disposition des Travailleuses qui ne font que passer.

Un règlement, vraiment merveilleux, prévient les inconvénients que pourrait avoir le changement incessant de personnel. Chaque dame a un livret sur lequel elle inscrit, jour par jour, le travail qu'elle a fait. Elle remet, en partant, ce livret à la dame qui lui succède. Toute Travailleuse fait, à la fin de la semaine, son rapport à la Travailleuse-chef qui, elle, ne quitte jamais la maison. Aucun don, soit en argent, soit en nature, ne peut être fait directement aux pauvres. Tout doit être remis au fonds commun de la maison. Seul, le Comité décide des largesses à faire.

Toute personne qui désire offrir ses services n'a, pour cela, qu'à s'adresser à un des membres du Comité. Celui-ci lui facilitera l'entrée de la maison, le séjour, et l'assistera dans les débuts de son travail. A la maison de Saint-Philippe, les conditions de résidence sont, grâce aux subventions de la Caisse générale de l'œuvre, alimentées par des souscriptions, dons, etc., extraordinairement économiques. Le prix de séjour n'y est, en effet, que de 25 sh. par semaine. (Voy. le *First annual report of St-Philip's-House*, 83, Black-Friars road. London.)

sa paroisse, « c'est, dit-il, *grâce au contact de parents et d'enfants appartenant aux classes inférieures avec les membres des classes supérieures, qui ont enfin compris qu'ils doivent se dévouer à eux* ».

## IX

Le fait existe, indéniable, ainsi que le montrent tant de citations et d'exemples : on ne résiste pas, en bas, à une douce parole tombée d'en haut.

Quand l'être grossier, qui a toujours souffert de la vie, découvre tout à coup, dans les sentiments qu'on lui témoigne, des délicatesses insoupçonnées; quand il se voit doucement compris de ceux qu'il n'avait jamais regardés que comme l'ennemi héréditaire, il désarme, il cesse de haïr.

De la haine il passe bientôt à l'amour, car le peuple va toujours à l'outrance.

Quelle révolution s'accomplirait si, quelque jour, l'axe de l'outrance se déplaçait chez lui! Mais quelle révolution aussi, si quelque jour l'axe de l'égoïsme se déplaçait chez nous; si nous découvrions enfin où l'avenir met désormais notre véritable intérêt!

« Entre social et socialisme, a dit le cardinal Manning, existe la différence qui existe entre raison et rationalisme. »

C'est par la charité sociale que se résoudra la question sociale.

Le philanthrope, aussi bien que le philosophe ou le patriote, ont un intérêt identique à faire prévaloir ce mode de solution...

Mais que pèsent, après tout, ces grands mots? Ne vaut-il pas mieux encore écouter son cœur que sa raison?

Lorsqu'on possède, par une sorte de prédestination, le secret de toutes les délicatesses et de tous les raffinements du cœur, comment ne ressentirait-on pas la divine tentation de partager ces trésors avec ceux qui se débattent dans les avilissements de l'ignorance et de la misère... ?

Je me souviens, en écrivant ces lignes, de l'idéal poème que Sully-Prudhomme a intitulé *le Bonheur*.

Un couple charmant, Faustus et Stella, à la poursuite de l'absolue félicité se réfugient dans un paradis si loin, si loin de la terre qu'ils espèrent échapper à l'écho même de ses douleurs.

Mais bientôt Faustus devient triste. Comme Stella le questionne sur la cause de sa tristesse, lui, répond qu'il ne saurait jouir de sa félicité, quand il songe que d'autres gémissent; et telle devient sa souffrance du mal d'autrui qu'il redescend sur la terre pour y rapporter les secrets rédempteurs qu'il a surpris...

La morale de cette fable n'est-elle pas que l'on ne saurait jouir égoïstement de la vie?

N'est-elle pas que le dévouement donne au cœur ses meilleures joies?

Dieu me garde de prétendre que les Anglais ont plus que nous l'intelligence de ces joies; mais comment ne pas reconnaître, après ce que je viens de raconter, qu'ils les ont déjà trouvées là où nous ne les avons pas encore cherchées.

On voit croître chez eux l'idée charitable comme le grain de sénévé de l'Évangile. Depuis deux ans l'*Union sociale catholique* a recruté, à Londres, seulement, plus de 500 adhérents. Ils ont fondé dans l'East-End 15 clubs, tant de jeunes gens que de jeunes filles.

Ces clubs sont fréquentés par plus de 3000 membres. Et, indépendamment du bien matériel et moral qu'ils leur ont fait, les travailleurs du cardinal Vaughan ont obtenu cet admirable résultat social, d'inspirer aux malheureux confiance, sympathie et estime, en échange du dévouement qu'ils leur ont apporté.

## X

Le socialisme voudrait supprimer les frontières et ne faire qu'un peuple de tous les peuples. Cette prétention d'unité, qui, au point de vue politique, deviendrait bien vite un crime, semble, au contraire, nécessaire au point de vue de la charité.

Le monde entier souffre des mêmes misères. Et, si tel pays a trouvé le remède à y apporter, le bénéfice de l'expérience faite doit instantanément devenir un patrimoine commun pour tous les peuples.

Voilà pourquoi l'œuvre anglaise a passé le détroit. Elle a abordé en France. Elle s'est installée à Paris, et il ne lui manque qu'un peu d'aide pour s'épanouir.

Vous trouverez son berceau dans un milieu analogue à celui où les premiers Workers anglais se sont établis.

Allez au quartier Popincourt, — dans ce XI<sup>e</sup> arrondissement où vivent 175 000 misérables, — et tout au fond d'une impasse vous rencontrerez le premier *club* charitable français.

Ce fut l'excès même de la misère ambiante qui suggéra à quelques femmes du monde l'idée d'imiter chez nous ce qui avait si merveilleusement réussi ailleurs.

L'une d'elles s'en alla à Londres et passa de longues semaines à étudier l'œuvre anglaise.

Quand elle revint, tout imbue de ces admirables doctrines, elle ouvrit le *club* dont je parlais plus haut <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> 28 mars 1894.

Un premier contingent de 25 enfants âgées de 6 à 9 ans répondit à l'appel. Et non moins dévouées que les Travailleuses anglaises, les Travailleuses françaises se mirent à apprendre à ces petites misérables, mises en fuite par la seule vue d'un prêtre ou d'une religieuse, à coudre, à raccommoder, à tricoter, toutes ces choses indispensables dans un ménage et que ne leur enseignait pas l'école laïque.

Dans l'espace de dix-huit mois, l'influence des « Dames », c'est ainsi qu'on les appelle, gagnant de proche en proche, parvint jusqu'aux familles que nulle action religieuse n'avait jusque-là atteintes.

Je pourrais apporter la preuve de ce bienfaisant rayonnement, en détaillant ici le nombre des enfants baptisés<sup>1</sup>, le nombre de ceux qui furent admis aux catéchismes, le nombre enfin de ceux qui, grâce aux Travailleuses, ont fait leur première communion. Mais je me bornerai à dire que plus de 300 petites filles ont fréquenté le *club* en quelques mois. Le chiffre en eût été bien plus élevé, si l'exiguïté du local n'avait forcé chaque jour la Travailleuse-chef à refuser des enfants. Et c'était grand pitié, m'a-t-on dit, de voir à la porte du *club* les larmes des pauvres petites éconduites.

Mais, j'ai reçu depuis des confidences bien plus douloureuses encore. Et ce sont elles qui m'ont décidé à écrire ces quelques pages. Faute de ressources, l'œuvre des *settlements français*, — car nous aussi, nous avons une maison disposée pour recevoir les Travailleuses qui voudraient se joindre à nous, — l'œuvre des *settlements français*, à peine née, menace de disparaître.

Voilà deux mois que le modeste abri qui vit les premiers efforts et les premiers succès des Travailleuses françaises vient de leur être enlevé. Ces admirables femmes tendent aujourd'hui la main à l'aumône et aux dévouements.

Hélas! que n'ai-je pour plaider leur cause la science sociale des universitaires anglais, l'éloquence du cardinal Vaughan, l'autorité de la duchesse de Newcastle. Heureusement, je connais mon pays et je sais qu'à défaut d'une autre voix, il entendra celle de son cœur...

Marquis COSTA DE BEAUREGARD.

*On trouvera tous les renseignements relatifs à l'œuvre de Popincourt à l'Office central des institutions charitables, 175, boulevard Saint-Germain.*

<sup>1</sup> 50 ont demandé et obtenu de leurs parents (car on ne fait rien sans le consentement des parents) de recevoir le baptême.

80 ont fait leur première communion.

# UN AMI DE NAPOLEÓN III

---

## LE COMTE ARESE <sup>1</sup>

---

### VII

Le baron Bettino Ricasoli succéda à Cavour, comme président du conseil. Issu d'une grande famille de Toscane, homme de talent, d'un caractère énergique, Ricasoli n'était pas *persona grata* aux Tuileries, où l'on n'avait pas oublié l'opposition violente qu'il avait faite à la candidature du prince Napoléon au trône de Toscane. Il fallait cependant désarmer la méfiance de Napoléon III, et personne ne pouvait s'acquitter mieux de cette mission que le comte Arese.

L'empereur, ayant fait entendre à Turin que pour donner une preuve de son affection pour l'Italie, au moment où elle perdait le plus grand de ses hommes d'Etat, il était disposé à reconnaître les faits accomplis, le roi et Ricasoli chargèrent Arese d'annoncer officiellement à Napoléon III la constitution du royaume d'Italie, en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Victor-Emmanuel. Arese n'aimait pas les missions décoratives. Aussi n'accepta-t-il qu'après s'être mis d'accord avec Ricasoli sur les négociations qu'il devait entamer à Paris au sujet de l'annexion de Rome et de la Vénétie. Victor-Emmanuel remit à Arese une lettre autographe pour l'empereur. Le roi y manifestait ses vœux ardents pour « le bonheur de Sa Majesté et de sa maison impériale et pour la prospérité de la France ».

Cependant une légère indisposition ayant obligé Arese à retarder son départ, on ne fut pas sans inquiétude aux Tuileries. Le comte Vimercati envoyait dès le 24 juin à Ricasoli cette dépêche : « Pressez le départ d'Arese, après quoi l'empereur enverra une lettre autographe très aimable au roi. » Le lendemain, nouvelle dépêche de Vimercati, disant : « Arese est attendu avec

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août 1896.

empressement par Sa Majesté l'empereur et même par l'impératrice. Sa venue ici fera grand bien<sup>1</sup> ».

De son côté, le docteur Conneau ne désirait pas moins l'arrivée de son ami à Paris. Il lui écrivit le billet suivant :

« Palais du Corps législatif, le 24 juin 1861.

« Mon cher Arese,

« J'ai reçu ta chère lettre, et je t'ai envoyé aussitôt une dépêche pour te dire que non seulement ton voyage à Paris est utile, mais qu'il est nécessaire. Personne mieux que toi ne pourra faire accepter à une personne que je ne nommerai pas, mais qui n'est pas l'empereur<sup>2</sup>, la reconnaissance du royaume d'Italie. Je ne te dirai pas tout ce que j'ai dans le cœur, parce que j'aurais trop à dire; mais je t'assure que toi seul tu peux faire quelque bien. Sois convaincu que tu seras personnellement bien reçu et que tu pourras dire bien des choses qu'il ne serait ni loisible ni permis à d'autres de dire. Tu es aimé par qui<sup>3</sup> nous déteste. Tu dois en savoir assez pour ne pas avoir besoin que j'insiste sur ce sujet. A Dieu donc, aime-moi et crois à ma sincère amitié. »

« D<sup>r</sup> CONNEAU<sup>4</sup>. »

Arese ne tarda pas à quitter Turin. Il arriva à Paris le 30 juin, fort impressionné du langage plus que vif de son ami Conneau à l'endroit de l'impératrice. Il eut une conférence avec M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, et fut reçu le 2 juillet par l'empereur au château de Fontainebleau. Si j'écrivais l'histoire diplomatique de ces négociations, j'aurais bien des choses à dire sur les conférences qu'Arese eut au quai d'Orsay et à Fontainebleau. La nature de cette étude ne me permet pas d'entrer dans les détails. Bien que se souvenant, en voyant Arese à sa cour, des années de l'exil et de leur vieille amitié, l'empereur ne put se résigner à accepter le programme de Ricasoli, malgré les instantes prières d'Arese. Il se plaignit de la précipitation avec laquelle Ricasoli voulait résoudre la question romaine. Il déclara qu'il ne pouvait abandonner le Pape, dont il avait pris la défense depuis douze ans : « Je croirais, ajouta-t-il, manquer à l'honneur si j'agissais de la sorte. »

« L'empereur, écrit Arese, me répéta qu'il serait très heureux de pouvoir rappeler ses troupes (de Rome) : « Trouvez-moi, me

<sup>1</sup> Les originaux de ces dépêches sont conservés aux archives de Turin.

<sup>2</sup> L'impératrice Eugénie.

<sup>3</sup> L'impératrice Eugénie.

<sup>4</sup> Conneau à Arese. Cf. Bonfadini, *Vita di F. Arese*, ch. x, 5, p. 274.

« dit-il, quelque moyen honorable d'en sortir, et je vous laisse libres  
 « d'agir, sous votre entière responsabilité, selon vos intérêts. Mais je  
 « ne puis rappeler mes troupes sans que la sécurité du Pape soit  
 « garantie, et que, par conséquent, vous soyez d'accord avec la cour  
 « de Rome. Or tant que le Pape actuel vit, tout espoir de pouvoir  
 « même ouvrir des pourparlers est vain. » L'empereur ajouta qu'il  
 était prêt à combiner ses efforts avec les nôtres pour obtenir, dans  
 l'éventualité d'un conclave, l'élection d'un Pape libéral. Il approuve  
 le choix de Santucci, mais il doute que celui-ci, une fois élu, accepte  
 le projet du P. Passaglia<sup>1</sup> et de M. Pantaleoni<sup>2</sup>, et renonce absolu-  
 ment au pouvoir temporel. Que si le nouveau Pape était absolument  
 réactionnaire (*affatto retrivo*), l'empereur, n'étant pas lié avec lui  
 par tant de motifs de déférence<sup>3</sup>, rappellerait ses troupes<sup>4</sup>. »

Napoléon III n'épargna point ses conseils à Arese touchant la  
 politique générale. Se plaignant du dernier discours de Ricasoli, il  
 s'écria : « Lorsque vous étiez un Etat de quatrième ordre, personne  
 ne faisait attention aux discours imprudents de vos ministres.  
 L'exagération de l'audace peut être une vertu chez les faibles.  
 Mais à présent que, sans être encore une grande puissance, vous  
 êtes devenus un grand Etat, vous devez apprendre le langage  
 modéré et convenable dont se servent en public les hommes d'Etat  
 européens. Menacer sans être forts, c'est le calcul le plus fallacieux.  
 Compromettre ses amis, c'est le vrai moyen de n'en avoir aucun<sup>5</sup>. »

Arese eut d'autres entrevues, entre le 1<sup>er</sup> et le 5 juillet, avec  
 Napoléon III et M. Thouvenel. Il en rend compte au baron Ricasoli  
 dans une série de notes et de dépêches. Ce qu'il y a de curieux,  
 c'est l'accueil ironique que Ricasoli fit à une proposition de Napo-  
 léon III, touchant la restitution des biens des Bourbons de Naples,  
 confisqués par un décret dictatorial de Garibaldi au lendemain de  
 son entrée dans cette capitale. Ricasoli, au fond, déplorait le  
 décret de Garibaldi; mais il n'osait pas proposer au Parlement de  
 l'abroger, de peur de soulever les colères des garibaldiens et des  
 députés napolitains et siciliens, qui étaient les ennemis les plus  
 acharnés des Bourbons. D'ailleurs, Ricasoli trouvait pour le moins  
 étrange que Napoléon III se montrât froissé du décret de Garibaldi,  
 oubliant qu'il avait le premier donné l'exemple de la confiscation

<sup>1</sup> Ancien Jésuite et célèbre théologien, Passaglia avait quitté Rome et  
 était professeur à l'université de Turin.

<sup>2</sup> Jurisconsulte romain, mort sénateur du royaume d'Italie.

<sup>3</sup> Il se souvenait sans doute des grands services que Pie IX lui avait  
 rendus à Spolète en 1831, dont j'ai parlé plus haut.

<sup>4</sup> Arese à Ricasoli; Paris, 3 juillet 1861. Cf. Bonfadini, p. 282.

<sup>5</sup> Arese à Ricasoli; Paris, 3 juillet 1861. Cf. Bonfadini, p. 283.

par le fameux décret du 22 janvier 1852 frappant les biens des princes d'Orléans. Le ministre de Victor-Emmanuel se tira d'affaire en disant à Arese : « A-t-on oublié les exemples des dynasties françaises déchues ? » Ricasoli avait l'air de dire que, même si on leur rendait leurs biens, elles ne renonceraient pas à leurs droits ; mais il est facile de voir, à travers ce raisonnement diplomatique, une allusion aux décrets de 1852. Napoléon III n'insista pas sur sa proposition. Elle était parfaitement juste, mais que ne commençait-il par l'appliquer lui-même aux biens qu'il avait confisqués ?

L'empereur partit pour Vichy le 6 juillet 1861. Arese quitta Paris le 11. « Cette fois encore, dit M. Bonfadini, sa mission avait comme résultat de laisser entre le cabinet de Paris et celui de Turin une plus grande conformité de vues et moins d'équivoques. Au demeurant, il avait obtenu qu'on envoyât, comme représentant de la France à Turin, un homme qui, étant à moitié Italien, comme tous les Corses, n'apportait dans l'examen des questions diplomatiques aucune aigreur causée par des préventions politiques<sup>1</sup>. M. Benedetti, de même que Pietri et Baciocchi, appartenait à ce groupe d'hommes qui étaient plus dévoués à la tradition napoléonienne qu'à l'ancien préjugé français antiunitaire. On pouvait être sûr qu'une politique hostile à l'Italie n'aurait jamais ses sympathies. Et, en effet, à peine était-il nommé, qu'il écrivait à Arese : « Je tiens à vous dire, dès à présent, que je compte user de la per-  
« mission que vous avez bien voulu me donner, et vous demander  
« vos bons avis et votre assistance pour m'aider à remplir une tâche  
« qui répond à tous mes goûts, mais que je redoute. »

« On n'avait pas pu arriver à une conclusion pratique au sujet de la question romaine. Cependant on en était venu à ceci, que l'unique motif de ne rien conclure consistait dans la vie précaire (*sic*) du Pape (qui, à l'encontre de tous les pronostics diplomatiques, devait vivre encore dix-sept ans). Le langage de M. Thouvenel avait été très clair sur ce point<sup>2</sup>. »

On le voit, bien que le succès de ses missions auprès de Napoléon III ne fût jamais aussi complet qu'il l'eût désiré, Arese ne quittait cependant pas son impérial ami sans lui arracher des concessions considérables et sans lui faire renier une partie plus ou moins grande des traditions diplomatiques de la vieille France.

Le 3 mars 1862, le baron Ricasoli était remplacé par M. Urbano Rattazzi à la présidence du conseil. Arese se tint à l'écart tant que le nouveau ministère resta aux affaires. Il n'approuvait pas,

<sup>1</sup> Il ne faut pas oublier que, dans ses appréciations, M. Bonfadini parle au point de vue italien.

<sup>2</sup> Voy. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 292-93.

comme il l'écrivit plus tard à Napoléon III, la politique de M. Rattazzi, toujours faible et complaisant vis-à-vis de Garibaldi. Ne voulant pas accuser et ne pouvant pas défendre les ministres de Victor-Emmanuel, il adopta le parti de se taire<sup>1</sup>. Survint l'affaire d'Aspromonte (28 août 1862), où les bandes garibaldiennes qui s'organisaient pour marcher sur Rome furent dispersées et où Garibaldi fut blessé à un pied. Le ministère Rattazzi ne survécut que quelques mois à cet événement, dont il était bien responsable. Le 8 décembre 1862, il fut remplacé par M. Farini, qui, trois mois après, se retira pour de graves motifs de santé<sup>2</sup> et céda la place à M. Minghetti.

Ne sachant ce qu'il devait penser du ministère du 8 décembre, Napoléon III demanda des informations à Arese, qui lui fit les plus grands éloges des nouveaux conseillers de la couronne, parmi lesquels il ne comptait que des amis. L'empereur lui répondit par une lettre où il donna des conseils de calme et de prudence, mais où aussi il mit à nu les embarras que lui causait sa politique italienne :

« Paris, le 2 janvier 1863.

« Mon cher Arese,

« Votre lettre du 11 décembre m'a fait grand plaisir, car il y avait bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles, et j'avais bien regretté de ne pas vous avoir rencontré à Vichy cette année. L'opinion que vous manifestez en faveur du nouveau ministère italien me fait grand plaisir, car vous savez tout l'intérêt que je porte à votre pays. Il a besoin de hautes intelligences et de mains fermes pour conduire ses destinées.

« L'affaire de Rome est toujours la pierre d'achoppement; on traite cette question en Italie avec trop de légèreté; en France et en Europe, elle est très grosse, et indépendamment de mes engagements personnels.

« L'opinion publique en France ne sera pas du tout favorable à un abandon. Il faut donc se résigner et attendre des événements une solution favorable.

« Je désire, certes, toujours évacuer Rome, mais je vous répète ce que je vous ai dit il y a quelques années : je ne le ferai que lorsque mon honneur et ma conscience me permettront de le faire. Enfin, cette question romaine est une de celles qui se résolvent dans le calme et jamais par le bruit et l'excitation des passions.

« J'espère que vous viendrez nous voir cette année; moi, je me réjouis toujours de me retrouver avec un ami aimé comme vous.

<sup>1</sup> Arese à Napoléon III, 11 décembre 1862. Cf. Bonfadini, p. 302.

<sup>2</sup> Il fut atteint par les premiers symptômes de la folie dont il mourut en 1866.

« L'impératrice m'a chargé de vous dire bien des choses de sa part. Croyez, mon cher Arese, à ma sincère amitié,

« NAPOLÉON.

« *Post-scriptum.* — Il y a (entre nous) une chose qui fait bien mauvais effet ici.

« Il y a à Turin une M<sup>me</sup> de Solms<sup>1</sup>, qui distribue à tous les journalistes de Paris et littérateurs *les croix italiennes*; elle écrivait hier à quelqu'un : « *J'envoie la croix à Dentu, l'éditeur; quant à J..., je la lui porterai moi-même...* » C'est pitoyable<sup>2</sup>. »

Cette lettre, communiquée par Arese aux ministres italiens, leur fit comprendre qu'il était inutile d'insister sur l'évacuation de Rome et sur l'occupation de la Ville éternelle par les troupes royales. Mais ils se dirent que si l'empereur leur refusait Rome, du moins pourrait-il les aider à résoudre en faveur de l'Italie la question vénitienne, demeurée en suspens depuis la paix de Villafranca.

Le moment n'était pourtant pas bien choisi. En 1863, la Pologne s'était insurgée contre le gouvernement du tzar. La Grèce avait fait à son tour une révolution pour chasser de son trône le roi Othon, qui l'avait comblée de bienfaits, mais avait le tort très grave, aux yeux du clergé schismatique, d'être profondément attaché au catholicisme, la religion des Wittelsbach, ses pères. L'Europe et la France se préoccupaient des conséquences très sérieuses que les événements de Varsovie et d'Athènes pouvaient engendrer, et Napoléon III n'était guère d'humeur à ajouter de nouvelles complications à celles qui troublaient les rapports internationaux. Plus prévoyant que ses collègues, le comte Joseph Pasolini, ministre des affaires étrangères, se rendait compte de cette situation. Aussi posa-t-il à Arese cette simple question : « L'empereur veut-il presser ou retarder la question d'Orient? »

Arese promit de consulter Napoléon III. Il savait de longue date que, comme le dit M. Bonfadini, l'empereur « était le seul souverain de l'Europe qui eût reçu le baptême révolutionnaire, le seul qui voulût sérieusement déchirer les traités de 1815. » Arese, qui avait mis beaucoup d'empressement à répondre à la lettre impériale du 12 janvier, écrivit de nouveau à Napoléon III, au mois de février. Il l'assura que le ministère voulait aussi laisser passer quelque temps avant de remettre sur le tapis la question romaine.

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> la princesse de Solms, née Bonaparte-Wyse. Elle épousa en secondes noces M. Urbano Rattazzi, ministre de Victor-Emmanuel. Après la mort de celui-ci, survenue en 1873, elle se remaria avec M. de Rute, député et publiciste espagnol.

<sup>2</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, ch. x, p. 304.

Il ajouta cependant que les conseillers de Victor-Emmanuel se souvenaient toujours « du magnifique programme de Milan <sup>1</sup> » et qu'ils espéraient que l'empereur ne l'oublierait pas. Arese proposait ensuite d'ouvrir des négociations en vue de créer un royaume de Grèce considérablement agrandi, aux dépens de la Turquie, et d'en donner le trône à l'archiduc Maximilien, à la condition que l'Autriche cédât à l'Italie non seulement la Vénétie, mais aussi Trente et son territoire, et consentît à faire de Trieste une ville neutre.

Le 23 février 1863, le docteur Conneau écrivait à Arese : « L'empereur me charge de te dire qu'à son avis le projet que tu lui as communiqué n'a pas de probabilité de réussir, pour le moment du moins; que cependant il te verra avec beaucoup de plaisir, non seulement pour te parler des choses de notre chère Italie, mais aussi pour ne pas perdre la bonne habitude de te voir de temps en temps <sup>2</sup>. »

Le docteur Conneau ajoutait aux sollicitations de l'empereur celles, non moins pressantes, de l'impératrice. Arese, avant de prendre une résolution touchant ce nouveau voyage à Paris, voulut consulter M. Minghetti et le comte Pasolini, qui le pressèrent vivement de profiter de l'invitation. Le 7 mars, le docteur Conneau écrivait de nouveau à Arese pour le sermonner et l'engager à partir :

« Paris, le 7 mars 1863.

« Mon cher ami,

« Je te répéterai ce que je t'ai déjà dit plusieurs fois, que ta présence ici non seulement est très agréable à l'empereur et à l'impératrice, mais que tu peux être infiniment utile, et je te dirai comment. Tu auras su combien est grande l'hostilité qui s'est révélée ici contre notre pauvre Italie. Je suis presque sur le point de dire que, sauf l'empereur, Mocquart, Fleury et moi, tous sont plus ou moins hostiles ou nourrissent peu de sympathie pour l'Italie. Tu sais quelle est l'amitié de l'empereur pour toi; mais ce que peut-être l'on ne pouvait pas attendre, c'est que l'impératrice elle-même ne nourrit pas moins d'affection pour toi. Tu es peut-être le seul Italien qu'elle aime. Je te le dis en toute franchise. Or qui pourra, en Italie, exercer quelque influence sur elle, si ce n'est toi? Tu vois que ta présence ici ne peut être qu'utile et avantageuse, et je compte qu'après ces explications tu n'hésiteras pas à venir, si ta santé te le permet...

« Docteur CONNEAU <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *L'Italie doit être libre des Alpes à l'Adriatique.* (Proclamation de Napoléon III aux Italiens. Milan, 8 juin 1859.)

<sup>2</sup> Le docteur Conneau à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 307.

<sup>3</sup> Le docteur Conneau à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 308.

Victor-Emmanuel, informé des démarches si pressantes du docteur Conneau, manifesta au comte Arese son désir de le voir partir. Arese alors demanda des instructions au comte Pasolini, ministre des affaires étrangères, qui lui remit un mémoire sur les questions de Venise et de Rome, accompagné d'une lettre en langue française destinée à être placée sous les yeux de l'empereur. En voici le passage le plus saillant :

« Cependant, il y a des occasions qu'on ne laisse pas passer impunément, et de grandes choses peuvent se faire en un jour qui ne pourraient plus s'accomplir pendant de longues années. L'état actuel de l'Europe se prête, à notre avis, aux plus vastes combinaisons. Les questions de Grèce et de Pologne, intimement liées avec la question d'Orient, ouvrent à la diplomatie et à l'épée de l'empereur les perspectives les plus larges et les plus inattendues. Jamais l'opinion publique en Angleterre et en Allemagne n'a été mieux disposée pour l'empereur. L'attitude de l'Autriche, son libéralisme<sup>1</sup>, sincère ou factice, aident encore, au lieu de la rendre plus difficile, la réalisation des vues de l'empereur.

« En constatant cette situation, je ne prétends pas, mon cher comte, formuler à l'avance des projets qui seraient chimériques du moment où ils ne coïncideraient pas avec les idées de la France. Il ne s'agit pas de faire œuvre de fantaisie : il faut tenir compte d'intérêts si multiples, d'exigences si contradictoires, que je croirais manquer de respect à l'empereur en lui proposant de reconstituer pour notre bon plaisir ou à notre seul point de vue la carte générale de l'Europe.

« Ce que je tiens à faire connaître à Sa Majesté, c'est notre désir sincère, partagé par l'immense majorité de la population, de reprendre à côté de la France la place glorieuse que l'Italie a occupée en 1854 et en 1859. Nul ne peut mieux que vous, mon cher comte, parler ce langage et faire ressortir les avantages qui résulteraient réciproquement d'une entente intime entre la France et l'Italie.

« Les partis hostiles au gouvernement impérial n'épargnent aucun effort, d'un côté pour mettre en doute auprès de lui notre reconnaissance, de l'autre pour nous pousser dans l'ingratitude. Je crois nécessaire que l'empereur sache par votre entremise que rien n'a pu ébranler notre confiance dans ses intentions généreuses et que c'est encore en lui que repose notre meilleur espoir.

« Si l'empereur croit que le moment soit venu où l'on puisse, soit en renouvelant l'alliance des puissances occidentales, soit par

<sup>1</sup> L'empereur François-Joseph venait de donner une constitution libérale à ses sujets.

d'autres combinaisons, résoudre les questions pendantes, il n'a qu'à vous faire connaître confidentiellement ses intentions.

« Dans l'état actuel de l'Italie, le gouvernement du roi ne pourrait s'exposer à rester dans l'isolement sans perdre toute son autorité morale et rendre aux partis avancés un prestige qu'ils ont heureusement perdu. J'espère que l'empereur ne voudra pas nous exposer à ce danger et qu'il trouvera convenable que nous nous associions dans la mesure de nos forces à sa politique. En présence des complications que l'avenir renferme dans son sein, je crois devoir avant tout assurer à notre pays l'avantage moral qui résultera d'une *union intime avec l'empereur*. Vous pouvez, mon cher Arese, m'aider puissamment à obtenir ce grand résultat en vous adressant au cœur de l'empereur, à sa vieille et auguste amitié <sup>1</sup>. »

Au fond, c'est vers une nouvelle et dangereuse aventure que le gouvernement italien poussait Napoléon III, déjà si enclin par nature à se jeter dans des entreprises risquées. Aussi a-t-on le droit de s'étonner des accusations que le docteur Conneau articule contre la majorité des Français, et même des impérialistes, et auxquelles le comte Pasolini fait allusion dans sa lettre. Si l'on n'était pas favorable en France à la politique italienne de l'empereur, ce n'était pas par hostilité contre l'Italie, mais parce que, même en ne tenant aucun compte ni de la situation faite au Pape par les annexions italiennes, ni de la politique hostile à l'Église suivie par le cabinet de Turin, on ne voyait que trop les dangers auxquels la guerre de 1859 avait exposé la France. On avait d'ailleurs le droit de tout redouter des rêves de Napoléon III, qui subissait à un si haut degré l'influence de personnages politiques étrangers et notamment des amis qu'il avait en Italie, alors qu'il ne se souciait guère des conseils des hommes les plus considérables de son propre pays et encore moins de la politique traditionnelle de la France en Europe.

Cependant, en 1863, les événements et l'étroite alliance entre la Prusse et la Russie empêchèrent l'empereur de suivre les conseils de l'Italie, ainsi qu'il y avait songé tout d'abord, comme nous le verrons tout à l'heure.

Arese arriva à Paris le 13 mars.

« A peine arrivé à l'hôtel de Douvres, écrit-il au comte Pasolini, Conneau vint, au nom de l'empereur, m'inviter à aller aux Tuileries. Après une résistance modérée, je me rendis, et me voilà très bien installé. Je fus comblé d'amabilités cordiales, surtout de la

<sup>1</sup> Pasolini à Arese; Turin, le 9 mars 1863. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 310-311. — Les mots soulignés le sont également dans la lettre du comte Pasolini.

part de l'impératrice, et d'une manière si excessive que j'en tirai mauvaise augure, craignant qu'on ne voulût me payer avec cette monnaie, et je me mis en garde. A présent, je commence à espérer d'avoir été soupçonneux et injuste.

« Je ne te répéterai pas tous les discours que nous avons tenus. Ce serait trop long, et ne voulant pas te faire perdre un temps précieux, je ne te dirai que les choses les plus saillantes. D'abord, le vent qui souffle ici ne nous est pas le moins du monde favorable. En ce moment, il est de mode d'être *très catholique*<sup>1</sup>. L'approche des élections pousse le gouvernement à ménager le clergé.

« L'empereur, heureusement, jouit d'une excellente santé. Seulement, comme il a engraisié, il mène une vie moins active. Son intelligence est aussi claire et lucide que jamais. L'activité de son esprit est toujours la même. Elle est seulement en grande partie absorbée par l'ouvrage qu'il écrit sur Jules César.

« D'après les longues conversations que j'ai eues avec l'empereur, je crois pouvoir conclure que, s'il pouvait se fier à l'Angleterre et à l'Autriche, ou au moins à l'Autriche, on ne tarderait pas à entendre le *branle-bas du combat* et, pour celui-ci, on compterait sur nous. Et cette dernière phrase a été dite et répétée très explicitement, car il y a pour nous la perspective de la Vénétie. Nous avons parlé beaucoup de la question romaine, et j'ai la conviction que, sur celle-ci, l'empereur n'a aucune idée *arrêtée*. Il a accepté ton projet<sup>2</sup>, bien qu'il le déclarât absurde, et il m'a promis de l'examiner et de me donner une réponse. Je sais toutefois qu'il a écrit et fait écrire à Rome, ces jours-ci, afin d'avoir des nouvelles positives touchant la santé du Pape, et qu'il a demandé des informations sur le cardinal qu'il faudrait appuyer et sur ceux qu'il faudrait exclure. Il a insisté sur la nécessité que ce soit un Italien et un libéral, autant que la nature cardinalice (*sic*) le permet. Il m'a demandé à plusieurs reprises quel était le nom auquel notre gouvernement donnerait la priorité, et j'ai répondu ce que tu m'as dit à ce sujet. J'ai vu Drouyn (de Lhuys), que j'ai trouvé très raisonnable, du moins en apparence. Il m'a dit qu'avec un changement de Pape, l'état des choses, les rapports et les *engagements* de la France changeraient aussi. Et lorsque

<sup>1</sup> Arese était profondément irréligieux.

<sup>2</sup> Le projet du comte Pasolini consistait à attendre la mort de Pie IX et à obtenir de l'empereur qu'il laissât faire des manifestations populaires en faveur de l'annexion de Rome à l'Italie pendant la vacance du Siègé apostolique, de manière à fournir au gouvernement impérial « un argument irrésistible pour obliger le nouveau Pape à accepter une transaction honorable ». (Pasolini à Arese, mars 1863. Cf. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*; Pièces justificatives, p. 434.)

je lui parlai de notre désir, qui est pour nous une nécessité politique, de conserver dans une action diplomatique la position que nous avons acquise en Crimée et à Solferino, le ministre se montra très satisfait et me répondit « qu'il serait heureux, le cas échéant, de pouvoir frapper à la porte de l'Italie pour demander son appui. »

Arese, en résumant son impression sur ses conversations avec Napoléon III et les personnages les plus influents du gouvernement et du parti impérialiste, définit la situation par ces mots : « Somme toute, il me semble que je puis dire qu'ici aussi on fait de la politique *au jour le jour* et qu'on se laisse complètement diriger par les éventualités<sup>1</sup>. »

Le comte Pasolini ne fut que médiocrement satisfait du premier rapport du comte Arese. Il trouvait les idées de Napoléon III vagues et incertaines, et l'empereur trop peu enclin à une nouvelle aventure au gré du gouvernement de Turin.

Le 18 mars 1863, Arese rend compte d'une nouvelle conversation avec Napoléon III. L'empereur lui a dit qu'il compte, au moyen de négociations diplomatiques, obtenir la cession de la Vénétie; mais il conseille la prudence la plus absolue au gouvernement italien, reprochant à Victor-Emmanuel « de tremper dans tous ces imbroglios (*pasticci*) garibaldiens et mazziniens ».

A ce sujet, Arese écrit à Pasolini : « Ayant, *contre ma conviction*, nié la chose (*lesdites intrigues*) à l'empereur, celui-ci m'a dit : « En rentrant au palais (nous nous promenions dans le jardin des Tuileries), je vous montrerai un rapport auquel je prête entièrement foi. » En effet, il me l'a montré, il m'a même permis de le prendre et je t'en envoie une copie<sup>2</sup>. Tu verras qu'il a tout

<sup>1</sup> Arese à Pasolini. Paris, le 16 mars 1863. Cf. Bonfadini, p. 313-314.

<sup>2</sup> Ce rapport est signé *Boitelle*. Il dit notamment : « Dans une récente correspondance de Londres, on nous disait que Mazzini était certain, par des rapports qu'il recevait de la cour de Turin, de pouvoir entraîner le gouvernement italien dans le mouvement qu'il prépare contre la Vénétie. Voici, d'après un renseignement qui nous est donné par une personne bien informée, comment Mazzini connaîtrait les intentions du roi Victor-Emmanuel à cet égard. Crispi serait, dans ce moment, honoré de toute la confiance du roi. C'est par Libertini, ami de Crispi et agent de Mazzini, auprès de qui il est en ce moment, que ce dernier est tenu au courant de tout. D'après Libertini, Crispi aurait reçu du roi personnellement l'assurance que Sa Majesté ne s'opposera nullement au mouvement que le parti d'action engagera dans la Vénétie, et le secondera au moment opportun. Le roi recommande seulement d'agir dans le plus grand secret, de manière à éviter que son gouvernement soit averti par le gouvernement français et se trouve obligé de prendre des mesures pour empêcher le mouvement. » (Voy. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*; Pièces justificatives, p. 435-436.)

le *cachet* de la vérité. Or il me semble convenable que, sans en parler le moins du monde à Sa Majesté, on fasse tout ce qui est possible pour *contrecarrer* ses... intrigues. »

« Quant à la question romaine, ajoute Arese, l'empereur m'a dit ouvertement que, pour le moment, il ne pouvait rien faire; qu'il avait pris deux fois toutes les dispositions nécessaires pour rappeler ses troupes, et que deux fois les expéditions de Garibaldi l'en avaient empêché; que nous avons tort de crier toujours et sur tous les tons : « Nous voulons Rome; nous voulons Venise; nous « y avons droit, elles nous appartiennent. » — « Dites-moi un peu, « ajouta-t-il, si demain M. Billault, au Sénat, à propos de la ques- « tion polonaise se permettait de dire : « Le Rhin nous appartient; « nous voulons le Rhin »; croyez-vous que cette bravade me le « ferait obtenir? Ou bien ne dirait-on pas que l'empereur est « devenu fou? Par conséquent, tenez-vous tranquilles, endormez « le Pape, laissez-nous avoir la conviction que vous ne l'attaquerez « pas, et je ne demande pas mieux que de m'en aller, et après, « vous ferez ce que vous voudrez. Il est nécessaire que nous réunis- « sions nos efforts en vue de l'élection du nouveau Pape. Quel est « votre candidat? »

« Voilà, s'écrie Arese, voilà la question qui m'a été posée à plusieurs reprises. J'ai répondu conformément à ce que tu m'as dit vaguement; j'ai ajouté que j'avais entendu parler des cardinaux Bofondi et d'Andrea, mais que je ne pouvais rien dire de positif. C'est pourquoi, si tu as à ce sujet une idée *arrêtée*, je te prie, je te supplie, par l'amour du Christ (*sic*), de me la faire connaître par le télégraphe; car il est fort peu amusant pour moi d'être dans l'impossibilité de répondre sur un tel argument<sup>1</sup>. »

On trouvera peut-être étranges les conseils que Napoléon III donnait au gouvernement italien, par l'entremise de son ami Arese, sur la conduite à tenir au sujet de la question romaine. On aura même raison si on y trouve une contradiction flagrante avec d'autres déclarations de l'empereur, où il avait dit auparavant qu'il ne pouvait livrer le Pape et que l'opinion en France y était absolument contraire. Faut-il pour cela mettre en doute l'exactitude des informations qu'Arese donne au comte Pasolini touchant ses conversations avec l'empereur? Faut-il croire qu'il a mal interprété la pensée de Napoléon III, en lui attribuant des phrases comme celles-ci : « *Endormez le Pape*, laissez-nous avoir la conviction que vous ne l'attaquerez pas, et je ne demande pas mieux que de m'en aller; APRÈS, vous ferez ce que vous voudrez »?

<sup>1</sup> Arese à Pasolini. Paris, le 18 mars 1863. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 317-318.

Certes, si le diplomate qui a rédigé le rapport du 18 mars 1863 n'était pas l'ami intime de Napoléon III, on aurait le droit de soupçonner sa bonne foi. Mais Arese était trop dévoué à l'empereur pour le compromettre et pour compromettre en même temps les rapports entre son pays et la cour des Tuileries. En outre, sans être un homme remarquable, Arese était doté de beaucoup de sens pratique, de tact et de jugement, et il avait une incontestable droiture. Ennemi du clergé et des idées religieuses, il ne sacrifiait pas cependant la sécurité de son pays à des haines aveugles. Il n'a que trop contribué à combattre l'Eglise en Italie, mais il se serait bien gardé, pour préparer l'invasion de Rome, de provoquer une crise dangereuse en trompant son gouvernement sur les intentions de Napoléon III. D'ailleurs, l'exactitude avec laquelle il note dans ses rapports les discours de l'empereur, sans se préoccuper s'ils sont favorables ou contraires aux prétentions italiennes, nous offre une garantie de sa véracité, alors qu'il met sur les lèvres de Napoléon III l'étrange langage que je viens de reproduire. Au fond, ce langage et les contradictions de l'empereur s'expliquent en tenant compte de l'opposition que sa politique italienne rencontrait parmi les hommes les plus considérables de France et de sa propre cour, et des idées de sa jeunesse qui le poussaient à ne pas se préoccuper de cette opposition. Or comme, selon l'expression d'Arese, Napoléon faisait, en 1863, « de la politique au jour le jour », il est tout simple de conclure qu'il refusait ou promettait selon qu'il subissait l'une ou l'autre des influences qui s'agitaient autour de lui.

Arese resta à Paris jusqu'au 24 mars. L'empereur ne lui dit plus rien qui pût l'encourager à entretenir les espérances du cabinet de Turin. Quant à M. Drouyn de Lhuys, craignant sans doute que le séjour d'Arese aux Tuileries et ses longues conversations avec Napoléon III n'eussent pour résultat quelque coup de tête du ministère italien, il s'efforça, dans un dernier entretien avec l'ami de son maître, de lui ôter toute illusion et de lui donner des conseils de prudence, tout en lui déclarant, pour la bonne bouche, que la France désirait rester dans les meilleurs termes avec l'Italie et comptait sur son appui en cas de guerre.

Arese, en rentrant à Turin, avait la conviction que Napoléon III n'était plus à la hauteur de la situation de plus en plus grave où se trouvait l'Europe, et que l'Italie devait se montrer bien sage si elle ne voulait pas compromettre la situation qu'elle avait acquise. Il conseilla surtout aux ministres d'ajourner toute prétention sur Rome.

## VIII

Arese ne prit aucune part aux négociations qui aboutirent à la célèbre convention du 15 septembre 1864. Ses rapports avec Napoléon III et le docteur Conneau continuèrent d'être très intimes, mais la politique n'y eut plus de place.

A l'occasion du mariage de M<sup>lle</sup> Lucie Arese avec le marquis Uberto Pallavicino, Napoléon III écrivit une lettre affectueuse à son vieil ami. Il est bon de la reproduire, parce qu'on y voit la trace des graves préoccupations de l'empereur au moment où M. de Bismarck se livrait à la première de ses entreprises, la guerre contre le Danemark, pour lui arracher les duchés de l'Elbe :

« Paris, le 27 mars 1864.

« Mon cher Arese,

« J'ai appris avec grand plaisir le mariage projeté de votre fille. Je ne doute pas que le choix que vous avez fait pour elle ne réalise toutes vos espérances. Quant à moi, vous connaissez assez mon ancienne amitié pour être sûr que je partage sincèrement tout votre bonheur. Je ne vous parle pas de politique; tout est si sombre et si embrouillé que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de rester dans sa tente, l'arme au bras. On dit qu'il y a des gens qui s'entendent comme *larrons en foire*, mais après la foire vient la brouille. L'impératrice me charge de vous dire qu'elle prend une vive part au mariage de votre fille, et moi, mon cher Arese, je vous redouble l'assurance de mon ancienne et sincère amitié.

« NAPOLÉON. <sup>1</sup> »

Une chose est à remarquer dans cette courte pièce. L'empereur s'y montre convaincu que, « après la foire vient la brouille », et que les « larrons en foire », c'est-à-dire l'Autriche et la Prusse, ne tarderont pas à se trouver placées, l'une vis-à-vis de l'autre, dans une attitude menaçante. On se demande alors pourquoi il était résolu à « rester dans sa tente, l'arme au bras », et on s'étonne surtout qu'ayant eu la clairvoyance de prévoir, dès le mois de mars 1864, c'est-à-dire plus de deux ans avant qu'elle éclatât, la guerre austro-prussienne, il ait commis la faute énorme de ne pas se tenir prêt à toute éventualité et de se laisser, au contraire, surprendre par les événements, s'endormant, pour ainsi dire, pour ne se réveiller que le 4 juillet 1866, après le coup de foudre de Sadowa?

Au mois de mars 1866, à la veille de la guerre, le général La

<sup>1</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 330.

Marmora, alors président du conseil, envoya le comte Arese à Paris. Il avait la mission de demander à Napoléon III sa pensée touchant l'amnistie que le gouvernement italien voulait accorder à Mazzini et touchant le traité d'alliance que Victor-Emmanuel allait signer avec le roi Guillaume.

Quant à Mazzini, Napoléon III n'ignorait pas qu'il avait préparé et dirigé de loin, selon son habitude, l'attentat d'Orsini. Mais il avait eu trop de liens, pendant sa jeunesse, avec les sectes mazziniennes et notamment avec les *carbonari*, pour s'opposer, en 1866, à l'amnistie du fondateur et du chef du *carbonarisme*. Quant à l'alliance italo-prussienne, on s'explique beaucoup moins l'inconcevable aveuglement de l'empereur. Il est clair que s'il y avait une puissance intéressée à maintenir l'équilibre des forces en Allemagne et à empêcher que la Prusse écrasât l'Autriche, c'était la France. Une victoire de la Prusse ne pouvait avoir pour conséquence que la formation sur les frontières mêmes de la France d'une puissance formidable qui, d'un moment à l'autre, pouvait menacer la sécurité de l'Empire français. Si une victoire de l'Autriche offrait moins d'inconvénients, il n'en est pas moins certain que de toutes les solutions celle qui aurait dû avoir la préférence était précisément celle qui sauvegardait le *statu quo* établi en Allemagne par le traité de Vienne. Malheureusement, comme j'ai eu déjà l'occasion de le remarquer, dès sa jeunesse, Napoléon III avait toujours regardé les traités de 1815 comme une œuvre réactionnaire et contraire aux traditions napoléoniennes. C'est pourquoi il les avait pris en horreur et regardait comme un triomphe personnel tout acte qui leur portait atteinte. Ce préjugé avait égaré son esprit au point de lui faire abandonner la politique traditionnelle de son pays. Il devait compromettre d'une manière irréparable le sort de l'Empire et la fortune de la France par l'attitude inconsciente qu'il inspira à Napoléon III en 1866.

Nous avons vu que, dans sa lettre au comte Arese du 27 mars 1864, l'empereur prévoyait que l'affaire du Schlesvig et de l'Holstein aboutirait à *la brouille entre les deux larrons*. Loin de prendre ses précautions en vue de cette grave éventualité, Napoléon III avait désorganisé l'armée et vidé les arsenaux pour s'abandonner à l'aventure mexicaine et, au lieu de veiller au maintien de la paix entre les deux grandes puissances allemandes, avait laissé monter la marée, se contentant de caresser des rêves que l'avenir devait anéantir si misérablement.

Lorsque Arese arriva à Paris à la fin du mois de mars 1866, il était sans doute un peu tard pour réparer les conséquences de l'imprévoyance des deux dernières années. Mais il n'était pas

trop tard. Un seul mot dit à Arese eût suffi pour arrêter l'Italie sur la voie où elle s'était engagée en négociant avec M. de Bismarck. Et la chose était d'autant plus aisée que les démarches du général Govone, chargé par le cabinet italien de discuter avec le premier ministre du roi Guillaume les conditions d'une alliance italo-prussienne, rencontrèrent au début, à Berlin, des obstacles assez graves et imprévus. Napoléon III avait donc une dernière chance dans ces difficultés dont il pouvait profiter pour détourner l'Italie d'une telle alliance. Loin de suivre cette sage politique, il encouragea le général La Marmora dans ses projets<sup>1</sup>. Mais laissons ici la parole à M. Bonfadini, qui résume fort bien, en une page, l'histoire de la mission d'Arese.

« M. Bonghi, dit-il, nous montre la grandeur des difficultés que le général Govone rencontra à Berlin, et il nous fait voir avec quelle fine habileté le général dut défendre notre pays et sa politique contre les astucieuses manœuvres du ministre du roi Guillaume. Arese n'eut pas à surmonter, à Paris, de semblables difficultés. Arrivé dans cette ville le 29 mars, il pouvait, dès le lendemain, envoyer cette dépêche au général La Marmora :

« Paris, 30 mars 1866.

« Déchiffrez vous-même.

« J'ai été très bien reçu par l'empereur. Il croit de bonne politique d'amnistier Mazzini, et déclare que, quant à lui, il est parfaitement indifférent. Il m'a dit que le prince Napoléon n'a ni instructions ni commissions de sa part<sup>2</sup>. *Il trouve utile la signature du traité avec la Prusse*; mais il déclare donner un conseil comme ami et sans aucune responsabilité. Il ne croit pas, pour le moment, à la possibilité d'arrangements entre l'Italie et l'Autriche. Il m'a autorisé à vous télégraphier tout cela. Le roi de Prusse se prononce chaque jour davantage pour la guerre, d'après les nouvelles reçues de Berlin par l'empereur. Je déjeune demain avec lui.

« ARESE. »

« Et le lendemain, il confirmait les mêmes nouvelles en ajoutant que, dans une longue conversation qu'il avait eue avec Napoléon, celui-ci avait tenu un langage *encore plus belliqueux*.

« Ayant prolongé son séjour à Paris afin d'être prêt à commu-

<sup>1</sup> Il faut remarquer, au surplus, que le général La Marmora était peut-être, après Arese, l'homme d'Etat italien le plus dévoué à Napoléon III. L'empereur pouvait donc le détourner sans peine de l'alliance prussienne.

<sup>2</sup> Le prince Napoléon était alors en Italie. Il était très favorable à la Prusse.

niquer les nouvelles et à diminuer les oppositions, Arese envoyait une nouvelle dépêche à La Marmora le 9 avril :

« Déchiffrez vous-même.

« Paris, le 9 avril 1866.

« L'empereur m'a dit ce matin que le roi de Prusse convoquait à Francfort le Parlement allemand sur la base du suffrage universel. Il m'a demandé à plusieurs reprises si notre traité était signé. Je partirai jeudi soir, sauf avis contraire.

« ARESE. »

« Le traité avait été signé le 8 avril au soir, à Berlin. Arese en recevait la nouvelle par le télégraphe le 10 au matin, et le même jour il en informait l'empereur. Celui-ci put, le soir même, en parler comme de chose faite au comte de Goltz, ministre de Prusse, qui en fut tout étonné, n'ayant encore reçu aucune information à ce sujet de la part de son gouvernement <sup>1</sup>. »

M. Bonfadini ajoute plus loin qu'Arese laissait à Paris, au moment de son départ, *une situation satisfaisante* : satisfaisante sans doute pour l'Italie, qui devait y gagner la Vénétie, mais non certes pour la France, comme les événements de 1870 ne l'ont que trop démontré.

Si l'empereur pratiquait avec tant de légèreté la politique du laisser-faire appliquée à la Prusse, l'opinion en France, il est juste et nécessaire de le reconnaître, était très inquiète et fort peu favorable aux projets de M. de Bismarck. M. Thiers se fit l'écho de ces craintes patriotiques à la tribune du Corps législatif. Mais Napoléon III, loin d'écouter les sages conseils du ministre de Louis-Philippe, en fut froissé, et il profita d'un voyage qu'il fit à Auxerre pour se livrer à d'étranges attaques contre les traités de 1815. Ce qu'il y a de plus inexplicable dans la conduite de Napoléon III en 1866, c'est que, pouvant, même après la signature du traité italo-prussien, empêcher la guerre et sauvegarder les intérêts de la France, il n'eut qu'un souci : ce fut de s'assurer que, même en cas de victoire, l'Autriche céderait la Vénétie à l'Italie. César Cantù rappelle, en effet, que, dans le *Journal des Débats* du 4 juin 1866, M. John Lemoine écrivait : « Nous osons mettre en fait qu'il n'y a pas un Autrichien, à Vienne ou à Paris, qui doute qu'à l'issue de cette guerre, *quelle qu'elle soit*, la Vénétie sera redevenue italienne <sup>2</sup>. »

La bataille de Sadowa (3 juillet 1866) termina la guerre. Peu

<sup>1</sup> Voy. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. x, p. 338-339.

<sup>2</sup> Voy. Cantù, *Cronistoria dell'Indipendenza italiana*, vol. III. — Voy. ci-dessous la lettre de Napoléon III à Arese, 3 novembre 1866.

après, la Prusse signa avec l'Autriche les préliminaires de la paix à Nikolsbourg, oubliant même d'en avertir l'Italie. L'Autriche céda la Vénétie à Napoléon III, qui envoya à Venise le général Lebœuf pour la recevoir des mains du représentant de l'empereur François-Joseph et la passer à Victor-Emmanuel. L'Italie était mécontente. Elle jugeait sévèrement la conduite de la Prusse qui, deux jours avant de signer, à son insu, les préliminaires de Nikolsbourg, excitait l'Italie à continuer énergiquement la guerre, sans tenir compte de la cession de la Vénétie à Napoléon III<sup>1</sup>. M. Ricasoli, président du conseil, MM. Visconti-Venosta et Jacini, ministres des affaires étrangères et des travaux publics, écrivaient lettres sur lettres à Arese pour l'inviter à faire des démarches auprès de Napoléon III, dans le but d'obtenir que Trente aussi fût cédé à l'Italie. Arese, tout en partageant les idées des conseillers de Victor-Emmanuel, comprit sans peine que l'empereur avait autre chose à faire que de songer aux demandes de l'Italie. Ce que l'on a appelé le coup de foudre de Sadowa avait créé une situation très grave pour la sécurité de la France; et le second Empire, accusé d'imprévoyance et même de complicité avec M. de Bismarck, n'avait qu'une pensée : calmer les ressentiments de l'opinion et faire un effort suprême pour essayer d'empêcher la Prusse de trop abuser de sa victoire.

Dans ces conditions, Arese s'abstint d'importuner l'empereur. Il se contenta d'écrire au docteur Conneau pour le prier de demander à Napoléon III de modifier en partie les instructions du général Lebœuf, de manière à donner une satisfaction à l'amour-propre italien, déjà froissé de ne pas recevoir la Vénétie directement des mains de l'empereur d'Autriche. Napoléon III accepta les conseils de son ami Arese, et celui-ci, quand les affaires de Venise furent arrangées, crut devoir exprimer par lettre à l'empereur sa gratitude pour l'heureux accomplissement du programme formulé par la proclamation de Milan (8 juin 1859) : *l'Italie doit être libre des Alpes à l'Adriatique*. Arese ajoutait que les Italiens lui savaient gré de tout ce qu'il avait fait pour l'indépendance de leur pays, malgré les immenses difficultés qu'il avait rencontrées sur son chemin, et considéraient l'empereur comme leur plus vieil ami et le plus constant défenseur de leur liberté.

L'empereur ne tarda pas à répondre; mais sa lettre trahit les embarras de la situation qui lui était faite par les triomphes de la Prusse. S'il parle de Rome, ce n'est plus pour dire : Soyez prudents, laissez-moi évacuer la Ville éternelle et puis faites ce que vous

<sup>1</sup> Jacini, ministre des travaux publics, à Arese, 28 juillet 1866. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 346.

voudrez, mais pour affirmer énergiquement qu'il n'abandonnera pas le Pape :

« Saint-Cloud, le 3 novembre 1866.

« Mon cher Arese,

« Votre lettre m'a fait grand plaisir, car elle me prouve qu'il y a en Italie quelques personnes qui rendent justice à ce que j'ai fait pour votre pays. La conduite de beaucoup de vos compatriotes<sup>1</sup> m'a été d'autant plus sensible qu'il faut que vous sachiez qu'avant la guerre j'avais conclu avec l'Autriche un traité par lequel, en cas de victoire en Allemagne, elle me *céderait la Vénétie*. Maintenant, il reste l'affaire de Rome, mais il faut qu'on sache que, de ce côté, je ne céderai rien et que je suis bien décidé, tout en exécutant la convention du 15 septembre<sup>2</sup>, à soutenir le pouvoir temporel du Pape par tous les moyens possibles.

« Recevez, mon cher Arese, l'assurance de mon ancienne et sincère amitié,

« NAPOLEÓN <sup>3</sup>. »

Bien qu'Arese partageât complètement les tristes opinions religieuses de Prosper Mérimée, qui, en parlant de la France, peu après la bataille de Castelfidardo, écrivait à Panizzi : « Notre pays a le malheur d'être profondément religieux », il avait cependant trop d'affection pour l'empereur et trop de sens pratique pour ne pas comprendre les graves motifs qui obligeaient Napoléon III à faire de la politique française à Rome et à renoncer à ses vieux rêves. Arese s'abstint d'importuner l'empereur à cet endroit. Leur correspondance perd, dès lors, tout caractère politique. On sent qu'ils évitent avec soin de traiter des sujets désagréables. D'ailleurs, l'aventure garibaldiennne de 1867, manifestement appuyée par M. de Bismarck<sup>4</sup> et terminée par le combat de Mentana (3 novembre), avait contraint Napoléon III à intervenir à main armée à Rome, et Arese, de son côté, ne cachait pas son mécontentement de la politique du second ministère Rattazzi, qui avait provoqué la rentrée des Français dans les États pontificaux. Dès lors, il résolut de ne plus se mêler de négociations diplomatiques touchant

<sup>1</sup> Allusion aux attaques violentes des partis avancés et de la presse contre Napoléon III, après la cession de la Vénétie à l'empereur, au lendemain de Sadowa.

<sup>2</sup> C'est-à-dire à retirer ses troupes de Rome, selon ladite convention.

<sup>3</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. x, p. 353.

<sup>4</sup> M. de Bismarck était à ce point le complice du ministère Rattazzi et de Garibaldi que les manifestes et autres pièces garibaldiennes pénétraient à Rome mêlées aux lettres et documents que le gouvernement prussien envoyait à M. d'Arnim qui le représentait auprès du Saint-Siège.

la question romaine. Aussi lorsque, un an plus tard, le général Menabrea, successeur de M. Rattazzi à la présidence du conseil, l'engageait à faire de nouvelles démarches auprès de Napoléon III, Arese lui répondait :

« Depuis dix mois à peu près, j'ignore complètement nos rapports avec le cabinet des Tuileries, avec celui de Rome ou des autres cours d'Europe, et il me serait impossible, avec les seules données de votre lettre, toutes précises qu'elles soient, d'aborder avec l'empereur une question aussi épineuse que celle de Rome, qui, malheureusement, *a été toujours envenimée par notre faute.* » Il signalait au président du conseil les menées des républicains et des garibaldiens en Italie, et il ajoutait : « Vous avouerez que tout cela n'est pas fait pour nous concilier les sympathies d'un gouvernement comme celui de l'empereur, ni pour lui donner la garantie nécessaire pour obtenir ce que nous désirons<sup>1</sup>. »

Arese, ne croyant pas que sa présence aux Tuileries fût opportune au moment où Garibaldi envahissait les États pontificaux, s'était abstenu d'aller voir l'empereur et l'impératrice, lors du voyage qu'il fit à Paris, au cours de l'automne 1867, pour voir l'Exposition universelle, ce qui lui procura d'aimables reproches de la part de Leurs Majestés. Après Mentana, il estima que ses rapports avec son puissant ami devaient se borner à des échanges de lettres tant que dureraient les effets des événements de 1867. Cependant, Napoléon III regrettait cette résolution. Aussi profita-t-il du mariage du comte Marc Arese et de la comtesse Mathilde Serristori de Florence pour écrire à son vieil ami :

« Palais des Tuileries, le 30 mars 1869.

« Mon cher Arese,

« J'ai appris avec plaisir le prochain mariage de votre fils aîné, car vous ne pouvez douter de l'amitié que je porte à tous les vôtres et des vœux que je forme pour leur bonheur. L'impératrice se joint à moi pour vous exprimer ses félicitations.

« Il y a bien longtemps que vous n'êtes venu en France. J'espère cependant que vous vous déciderez à venir, sans attendre que le Mont-Cenis soit percé!

« Ma santé se soutient bien cette année, et le moral aussi, malgré tous les ennuis de ma position.

« Recevez, cher Arese, l'assurance de ma sincère amitié,

« NAPOLÉON<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Arese au général Menabrea. Aix, le 15 septembre 1868. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, Pièces justificatives, p. 442.

<sup>2</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 357.

« Comme on le voit, dit M. Bonfadini, l'affection était restée telle quelle. En s'abstenant de toute allusion politique, l'empereur indiquait qu'il appréciait la réserve et le tact de son ami. Mais comme le docteur Conneau écrivait aussi à Arese que l'empereur et l'impératrice désiraient le revoir, le comte ne put se soustraire à l'invitation. Il alla, vers la fin de l'année (1869) à Compiègne. Ce fut la dernière visite qu'il fit à un empereur. La visite suivante, il la fera à un exilé. Arese revint de Compiègne triste et découragé. Il avait trouvé chez son ami le même cœur et, il lui semblait, la même intelligence. Mais les souffrances physiques avaient annulé chez lui toute vigueur morale. Autour de lui il n'avait rencontré que plaisirs effrénés, orgueil et insouciance; en un mot, tous les symptômes d'un régime en décadence. Néanmoins, lorsque, l'année d'après, un nouveau plébiscite sembla fortifier les nouvelles institutions de l'empire parlementaire, le comte Arese envoya encore une fois ses félicitations à l'empereur. Et celui-ci, toujours plein de cordialité, mais dépourvu d'illusions, répondait :

« Palais des Tuileries, le 2 juin 1870.

« Mon cher Arese,

« Je vous remercie de votre lettre qui me prouve que vous ne m'oubliez pas. Je ne doutais pas de la part que vous avez prise au succès du plébiscite, car je connais depuis longtemps votre dévouement, et d'ailleurs l'ordre consolidé en France doit avoir une bonne influence pour la destinée de l'Italie.

« J'espère que votre famille est en bonne santé et je vous renouvelle l'assurance de mon amitié.

« NAPOLEÓN <sup>1</sup>. »

Le ton de cette lettre est si terne qu'on devine, à travers les quelques phrases dont elle se compose, le scepticisme de l'empereur à l'endroit de la valeur réelle du plébiscite et de son influence sur l'avenir de l'Empire, que bien des gens à cette époque, surtout à l'étranger, croyaient consolidé pour longtemps. Un mois après, la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne venait anéantir les calculs des amis de la dynastie impériale et provoquer les désastres où s'engloutit, en même temps que le second Empire, la fortune de la France.

## IX

Arese voyageait en Allemagne lorsqu'éclata la guerre franco-prussienne. Il n'eut aucune part aux négociations entre la France,

<sup>1</sup> Voy. Bonfadini, ch. XI, p. 357-358.

l'Autriche et l'Italie en vue d'une action commune de ces deux dernières puissances, ou tout au moins d'une espèce de neutralité armée capable de paralyser en partie les mouvements de l'armée prussienne.

Arese n'ignorait point, d'ailleurs, que l'Italie avait complètement désarmé et qu'elle ne pouvait du jour au lendemain envoyer une armée sérieusement organisée au secours de la France. C'est pourquoi il eut les plus vives inquiétudes dès qu'il apprit la déclaration de guerre. Son dévouement pour Napoléon III lui inspirait les craintes les plus sérieuses sur les conséquences d'une lutte qui s'annonçait dès le début comme devant être longue et terrible. De passage à Vienne, au commencement du mois d'août 1870, il encouragea le prince de la Tour-d'Auvergne qui traitait, au nom du duc de Gramont, avec le chancelier autrichien, comte de Beust, pour hâter la conclusion du traité austro-italien. Le 4 août, au moment même où se livrait la bataille de Wissembourg, Arese télégraphiait à M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères d'Italie :

« La Tour (d'Auvergne), hier, m'a montré télégramme Gramont qui dit que Vimercati présenté traité alliance Autriche-Italie à l'empereur qui a approuvé, demandant modification articles 3 et 5. La plus importante est de substituer le mot *immédiatement* à *aussitôt que faire se pourra*. On ajouterait aussi à un autre article les mots : avec l'agrément de la France<sup>1</sup>. »

La seconde modification avait trait aux affaires de Rome, et il est inutile de s'y arrêter puisque les événements ont bouleversé les calculs des hommes. Quant à la première, elle se rapportait aux armements des deux puissances dont on préparait l'alliance. L'Autriche ne voulait et, en réalité, ne pouvait pas s'engager à armer *immédiatement*. Elle subordonnait ses armements à la possibilité de les accomplir. Napoléon III, au contraire, demandait que l'Italie et l'Autriche missent tout de suite leurs armées sur le pied de guerre. Pendant qu'on négociait à Metz et à Vienne, l'issue fatale des batailles du 4 et du 6 août vint détruire toute velléité belliqueuse à Vienne et mit le comble aux craintes et aux embarras du cabinet de Florence.

Arese fut bouleversé lorsqu'il apprit les défaites de Wœrth et de Forbach. Sa vieille amitié pour Napoléon III le rendait particulièrement triste à la vue de ces désastres. Il connaissait trop la France pour se faire la moindre illusion sur le sort de l'Empire. Comprenant que les victoires prussiennes l'avaient frappé au cœur, il

<sup>1</sup> Voy. Bonfadini, *op. cit.*, ch. xi, p. 359-360.

redoutait pour l'Italie le contre-coup des événements de France, d'autant qu'il n'ignorait pas les étroits rapports de M. de Bismarck avec les révolutionnaires italiens et son peu de scrupule pour les droits des autres nations. Voici la curieuse dépêche qu'il envoya, le 7 août, à M. Visconti-Venosta :

« Nouvelles de France désastreuses. Crois nécessaire fortifier sans bruit Vérone et passage Adige. Bismarck qui a dit Napoléon : prenez Belgique, pourrait dire Autriche : prenez Mincio, frontière naturelle Allemagne d'après eux. Assez probable si Beust tombait. Vérifiez si Autriche fortifie Tyrol, comme on dit<sup>1</sup>. »

Ces craintes n'étaient pas fondées; mais il en était autrement des tristes pressentiments d'Arese à l'endroit de la France et de la dynastie impériale. Moins d'un mois après, le désastre de Sedan et la journée du 4 septembre obligeaient l'impératrice à prendre le chemin de l'exil, tandis que Napoléon III était envoyé à Wilhelms-höhe, comme prisonnier de guerre du roi de Prusse.

Ici commence la page qui fait le plus d'honneur à la mémoire d'Arese. Il avait toujours été l'ami intime de Napoléon III; mais son amitié n'avait jamais dégénéré en courtoiserie. Il en avait seulement profité pour exciter le zèle de l'empereur en faveur de la révolution italienne. A la nouvelle de la chute lamentable de Napoléon III, Arese voulut être le courtisan du malheur. Il écrivit au souverain prisonnier pour se mettre à sa disposition et lui demander la permission d'aller lui rendre visite en Allemagne. Napoléon III déclina les propositions de son ami par cette lettre :

Wilhelmshöhe, le 26 septembre 1870.

« Mon cher Arese,

« J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre, et les sentiments que vous me témoignez ne m'étonnent pas, car il y a bien longtemps que je sais pouvoir compter sur votre amitié. Je ne vous parlerai pas de mes malheurs; vous les connaissez par les journaux et me revoilà, comme il y a vingt-deux ans, prisonnier et en butte à toutes les calomnies.

« Je suis bien sensible à la proposition que vous me faites de venir me voir; mais, malgré le plaisir que j'aurais à causer avec vous, je préfère que vous attendiez une époque plus heureuse, où vous pourriez m'être plus utile que dans le moment présent.

« J'espère que votre santé est rétablie et que votre famille ira bien.  
« Recevez, mon cher Arese, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLÉON<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Voy. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 360.

<sup>2</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 362.

Quelques semaines après, Arese écrivit de nouveau à Napoléon III. Il était inquiet de la situation financière de l'ex-empereur. Se souvenant qu'il avait confisqué, par son fameux décret du 22 janvier 1852, les biens de la famille d'Orléans, l'ami de Napoléon III craignait qu'on n'appliquât au souverain déchu la mesure inique dont il s'était servi, au temps de sa puissance, pour affaiblir ses adversaires. Ne connaissant pas la lettre qu'Arese adressa à Napoléon III, nous ne pouvons savoir au juste quelles offres il faisait au prisonnier de Wilhelmshöhe. Seule, la réponse de celui-ci nous informe des délicates démarches d'Arese :

« Wilhelmshöhe, le 14 novembre 1870.

« Mon cher Arese,

« Votre lettre du 9 novembre m'a vraiment touché; je reconnais bien, à l'offre que vous me faites, votre vieille amitié, et croyez bien que, si je n'en profite pas, ce n'est point par orgueil, mais parce que je n'en ai pas besoin. Sans avoir les millions que la presse veut me donner, nous avons, l'impératrice et moi, tout ce qu'il nous faut pour vivre très convenablement pendant un an. Après cette époque, si on confisque tout ce que j'ai laissé en France, nous avons pour vivre le revenu de mes terres en Italie et le produit des bijoux de l'impératrice; avec cela, nous pourrions être à notre aise, comme de bons bourgeois de la rue Saint-Denis. Je vous devais ces détails pour vous expliquer mon refus. Quant aux jardins Farnèse, j'ai refait la note suivant votre conseil; cependant je n'ai pas voulu aller aussi loin que vous, car j'ai hâte surtout de m'en débarrasser et de ne pas laisser inachevée une œuvre à laquelle tout le monde savant porte le plus vif intérêt.

« Recevez donc, mon cher Arese, mes remerciements bien sincères et l'assurance de mon ancienne et tendre amitié.

« NAPOLÉON I<sup>r</sup>. »

L'affaire dont il est question à la fin de cette lettre, c'est la vente des ruines du palais des Césars et des terrains adjacents que l'empereur avait achetés à l'époque la plus heureuse de son règne. Cette propriété appartenait à François II, roi de Naples, qui fut obligé de la vendre lorsque, chassé de son trône, il vit ses biens confisqués par Garibaldi. Non seulement les jardins Farnèse ne rapportaient rien, mais Napoléon III y avait fait des dépenses considérables pour mettre à découvert les ruines du palais des Césars. Renversé par la révolution du 4 septembre, l'empereur voulait réaliser le prix de ces terrains, mais il désirait en même temps que

<sup>1</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 363.

la vente ne compromît point une œuvre à laquelle les savants et les archéologues attachaient le plus grand prix. Arese comprit les intentions de son ami et les seconda de tout son pouvoir.

Les Italiens étaient entrés à Rome depuis le 20 septembre 1870. Arese s'adressa à Victor-Emmanuel II et à M. Sella, ministre des finances, leur proposant l'achat des jardins Farnèse. Napoléon III ne demandait qu'à être remboursé du prix d'achat de la propriété, soit 250 000 francs et des dépenses qu'il avait faites pour les fouilles et qu'il évaluait à 400 000 francs. Arese signa le contrat de vente, pour la somme de 650 000 francs, avec le gouvernement italien qui promettait de continuer les travaux commencés par l'ex-empereur. Mais, quelque temps après, en écrivant pour d'autres questions d'affaires à Wilhelmshöhe, Arese, revenant sur cette vente, s'écriait :

« ... En fait d'affaires d'argent, j'ai une confiance très limitée en Votre Majesté... Car si Votre Majesté m'eût fait connaître l'étendue des terrains qui étaient annexés au palais des Césars, *je n'aurais pas cédé cette propriété à moins d'un million*<sup>1</sup>. »

Napoléon III se préoccupait du sort de deux personnes qui étaient à son service : M. Pietro Rosa, directeur des fouilles, et un ancien sous-officier français, M. Galland, qui était chargé de la garde de la propriété. Il pria Arese de prélever une somme sur le prix de la vente pour les indemniser. Arese le rassura sur le sort de ses serviteurs. En effet, M. Rosa fut nommé sénateur et surintendant général des fouilles dans la province romaine, et quant à M. Galland, ayant préféré ne pas quitter Rome où il s'était marié, le gouvernement italien le maintint à son poste.

Ces négociations avaient commencé vers le 15 novembre. Victor-Emmanuel intervint directement pour que les longueurs bureaucratiques fussent mises de côté, et quand, à la fin du même mois, l'affaire fut réglée, il en avertit Arese par ce petit billet :

« Mon très cher comte et cousin<sup>2</sup>,

« L'affaire est faite. Il me semble l'avoir faite vite. Je suis heureux d'avoir réussi à pouvoir ainsi rendre un petit service à celui qui a tant fait pour nous. Faites-moi le plaisir de voir M. Sella et de vous entendre avec lui; mais ne parlez pas de cela avec d'autres.

« Pour la vie,

« Votre très affectionné ami et cousin,

« VICTOR-EMMANUEL<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Arese à Napoléon III, janvier 1871. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 364.

<sup>2</sup> Arese, étant chevalier de l'Annonciade depuis 1869, avait droit au titre traditionnel de cousin du roi.

<sup>3</sup> Victor-Emmanuel II à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 365.

En annonçant la signature du contrat de vente des jardins Farnèse, Arese écrivait à Napoléon III :

« Maintenant, permettez à un serviteur vraiment dévoué et, si j'ose le dire, à un ami ancien et désintéressé, de vous prier, de vous supplier de mettre une trêve à cette noble passion de bienfaisance qui est une seconde nature chez vous; mais songez que, par le temps qui court, nous ne pouvons savoir ce que l'avenir nous réserve, et 40 000 francs, ou à peu près, de rente peuvent toujours être une ressource dans les plus mauvais jours<sup>1</sup> ».

A force d'insister, Arese obtint de l'ex-empereur qu'il le chargât de la gestion de ses affaires en Italie, où Napoléon III avait de grandes propriétés, sises dans les Romagnes, les Marches et le Frioul. Arese, qui s'y connaissait en fait d'exploitations agricoles, mit de l'ordre dans l'administration des biens de l'empereur, supprimant les abus, exigeant que les fermiers payassent leurs baux, augmentant considérablement les revenus et vendant à bon compte les fermes qu'il ne convenait pas de garder. De là une correspondance très active entre l'ex-empereur et son ami, où il n'est généralement question que d'affaires privées et où le souverain déchu se répand en louanges touchant le zèle et la rare habileté de son « homme d'affaires ».

« Bien rarement, remarque M. Bonfadini, on trouve dans cette correspondance quelque chose qui ait trait aux événements politiques. L'empereur se bornait à terminer ses lettres par quelque douloureuse jaculatoire (*sic*) sur les malheurs de la France<sup>2</sup>. »

Ce n'est que dans sa lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1870, que Napoléon III aborde en passant la question de l'installation du gouvernement italien à Rome.

« Vous savez, dit-il, tout l'intérêt que je porte à l'Italie et au roi. Je voudrais qu'il n'allât à Rome qu'à la mort du Pape, ce qui ne peut être long, vu son âge. Avant cette époque, sa position à Rome sera remplie de difficultés. C'est là, vous le comprenez, un avis bien désintéressé que je vous donne<sup>3</sup>. »

Au cours de l'été 1871, Arese put enfin satisfaire son vif désir de revoir son malheureux ami. Il alla le rejoindre à Chislehurst, où il s'était installé après son départ de Wilhelmshöhe. On devine sans peine l'émotion que cette rencontre causa à l'un et à l'autre et les tristes souvenirs qu'elle réveilla dans leurs esprits. Les années de la jeunesse passées ensemble à Rome et à Arenenberg, l'exil en

<sup>1</sup> Arese à Napoléon III, 13 janvier 1871. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 365.

<sup>2</sup> Voy. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, ch. XI, p. 366.

<sup>3</sup> Napoléon III à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 366-367.

Amérique, les belles années du second Empire, durent revivre dans leur imagination. Quel contraste surtout entre le faste et l'insouciance qu'Arese avait remarqués lors de sa dernière visite à Compiègne, au mois de novembre 1869, et le sombre exil de Chislehurst, précédé de si cruelles catastrophes et d'humiliations si profondes !

Cependant la visite d'Arese versa un peu de baume sur le cœur meurtri de Napoléon III et de l'impératrice. Celle-ci, de Madrid, où elle était allée plus tard pour régler ses affaires, écrivit à Arese pour lui exprimer toute sa reconnaissance :

« Madrid, le 12 octobre 1871.

« Mon cher Arese,

« Je voudrais vous dire tout le bonheur que nous a causé votre visite. Après tant d'abandons, tant de douleurs, indépendants sans doute des volontés humaines, j'ai vu et compris combien mon cher empereur en était heureux. C'est la première fois, depuis des mois, qu'il a pu se dire : *Sentir n'est pas souffrir*. C'est un doux privilège des vieilles amitiés <sup>1</sup>. »

La dernière lettre de Napoléon III à Arese porte la date du 11 novembre 1872. Elle n'a aucun intérêt politique. La santé de l'ex-empereur était gravement compromise. Arese en était informé; mais il venait d'être lui-même frappé d'un coup d'apoplexie dont il avait peine à se remettre. Aussi regretta-t-il vivement de n'avoir pu se trouver à Chislehurst le 9 janvier 1873, au moment de la mort de Napoléon III. Il écrivit, aussitôt après ce triste événement, à la veuve de son ami, avec laquelle il entretenait une correspondance suivie que M. Bonfadini déclare très intéressante, mais qu'il eût été indélicat de publier en ce moment. Il faut espérer que, lorsque le temps en sera venu, on imprimera ces lettres, qui jetteront beaucoup de lumière sur la vie de l'impératrice Eugénie et du prince Impérial, depuis la mort de Napoléon III jusqu'à la catastrophe de Petermaritzbourg.

Bien que malade, Arese vécut assez pour voir la fin cruelle de ce prince Impérial qu'il avait connu tout enfant dans les bras de sa mère. Ce fut la dernière grande douleur de ce fidèle ami de Napoléon III. Le comte François Arese mourut à Florence, où il s'était établi depuis 1865, le 25 mai 1881, à l'âge de soixante-seize ans.

<sup>1</sup> L'impératrice Eugénie à Arese. Cf. Bonfadini, *op. cit.*, ch. XI, p. 367.

## X

Je n'insisterai pas sur le rôle qu'Arese a joué auprès de Napoléon III. J'ai mis sous les yeux des lecteurs du *Correspondant* les pièces qui prouvent son influence sur le dernier empereur. Ils pourront eux-mêmes en apprécier la valeur. Je tiens cependant, avant de terminer cette étude, à dire en quelques mots mon opinion sur l'intime ami de Napoléon III.

On ne saurait contester à Arese des qualités qui, malheureusement, deviennent de plus en plus rares de nos jours : une fermeté de caractère qui l'éloignait de tout ce que l'on appelle aujourd'hui « opportunisme » ; une droiture qui a pu subir quelques atteintes au cours de ses négociations en faveur de la politique de Cavour, mais qui, au fond, n'en était pas moins très réelle ; un désintéressement qui le poussait à sacrifier ses intérêts personnels pour servir son pays et lui faisait refuser même les indemnités considérables auxquelles lui donnaient droit ses missions diplomatiques.

Sans avoir une grande capacité, le comte Arese ne manquait ni de tact, ni de prudence, ni de culture. Il a eu le bon sens de ne jamais accepter des fonctions supérieures à ses talents, et il a certainement rendu plus de services à Victor-Emmanuel II que bien des hommes politiques arrivés aux premiers rangs.

Parmi les défauts de l'ami de Napoléon III, je signalerai d'abord son opiniâtreté à défendre certaines idées sans tenir compte des leçons de l'expérience. De là, cette réputation d'homme intolérant qu'il s'était faite et qui lui avait attiré beaucoup d'antipathies. Mais ce qu'il y avait de plus funeste chez Arese, c'étaient ses idées foncièrement irréligieuses. Non seulement il ne pratiqua jamais la religion, mais il la combattit avec une âpreté sectaire, sans s'apercevoir qu'il favorisait par là le développement des idées radicales dont il était pourtant l'ennemi résolu. L'Italie n'a que trop souffert des entreprises antireligieuses des libéraux modérés qui prétendaient établir la monarchie sur les fondements trompeurs du rationalisme et de l'Etat sans Dieu. Parmi les hommes politiques qui ont adopté ce programme néfaste, nul n'a été plus hostile qu'Arese aux principes et aux pratiques du catholicisme. C'est pourquoi, malgré ses qualités, il mérite le blâme de l'histoire.

Comte Joseph GRABINSKI.

---

# LE MOUVEMENT FÉMINISTE

---

## PREMIÈRE PARTIE

CAUSES DE SON DÉVELOPPEMENT TARDIF EN FRANCE. — SON EXTENSION  
A L'ÉTRANGER. — LE MOUVEMENT SCOLAIRE

### I

On nous répète chaque jour, sur tous les tons et sous toutes les formes, que nous allons vers un monde nouveau, que nos arrière-neveux verront des choses bien étranges et qu'ils devront s'estimer heureux s'ils ne sont pas forcés de marcher sur la tête. Il passe ainsi, à certains moments de la vie des hommes, un grand souffle qui vient de partout et qui ébranle, inquiète la race entière, un énorme mascaret qui soulève les profondeurs de l'océan humain et lui fait entrevoir des cataclysmes d'où sortiront des choses inconnues. Parfois, comme en l'an 1000, la terreur domine; la fin de tout paraît imminente et jette les peuples à genoux. De nos jours, si la terreur n'est pas absente de tous les esprits, elle est contrebalancée pour les masses par une espérance vague, mais tenace, de justice et de bonheur, justice humaine, bonheur matériel, qui pourront bien faillir à leurs promesses chimériques.

Quoi qu'il en soit, de même que le jour où commencerait l'an 1000, le monde devait s'effondrer, de même, pour les âmes simples, le jour où la date 1900 remplacera celle de 1899, on entrera dans le siècle de tous les changements, de tous les perfectionnements, comme si, depuis la création, la vie n'avait pas été une perpétuelle évolution, une constante recherche du mieux ! La marche de l'humanité ne se renverse pas à certains jours comme un sablier, toutes les modifications se préparent de loin, et ce monde soi-disant nouveau qu'on nous annonce, nous en avons depuis longtemps franchi le seuil. Il ne rentre pas dans notre sujet d'en peser les vertus et les défaillances ; nous nous proposons seu-

lement d'exposer une de ces revendications dont les effets peuvent être considérables en bien ou en mal, selon la direction qu'on lui donnera ; nous voulons parler de ce que l'on a appelé : le mouvement féministe.

## II

Considérant qu'elles représentent une large moitié de la race humaine, les femmes, ou du moins un certain nombre d'entre elles, ont pensé que, dans un monde où tout allait être changé, elles avaient le droit de prendre la parole et de réclamer, comme toutes les catégories d'hommes, qu'on « revisât leur Constitution », défectueuse en plus d'une de ses parties, il faut l'avouer. La question n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, mais l'occasion n'avait jamais paru si bonne pour la discuter et la résoudre, si faire se pouvait.

Depuis que notre mère Ève « a voulu savoir », les questions féministes se sont succédé sans que la femme fût jamais satisfaite, attendu que la course au bonheur vise un but inaccessible à tous, quel que soit le sexe. Mais c'est surtout depuis un siècle, depuis la Révolution française, que la crise féministe est devenue aiguë, et, fait curieux, bien que la première explosion ait eu lieu en France, les effets s'en sont fait sentir dans les autres pays d'une manière positive et pratique bien avant que le nôtre ne leur accordât une attention sérieuse. On dit que chez nous tout finit par des chansons ; c'est par là que le *mouvement* a commencé ; si le ridicule ne l'a pas tué, il l'a très longtemps entravé.

Il y a dix ans seulement, bien peu de gens en parlaient autrement que pour en rire ; l'année dernière encore, des femmes qui ont fait leurs preuves de supériorité intellectuelle, répondaient à une de nos questions sur ce sujet : « Ne parlons pas de mouvement féministe en France ; il n'existe pas ; il a quelques adeptes isolées, plus ou moins convaincues, plus ou moins respectables, et c'est tout. » C'était assez notre avis, mais, après enquête faite, je crois que nous nous trompions, que le mouvement est entré dans la voie des idées mûries, de l'organisation, et que s'il retarde encore sur celui des pays anglo-saxons, il fait mine de vouloir le rejoindre. Ce retard de la France (nous n'attachons à ce mot retard aucune arrière-pensée de blâme ou de regret, désirant, ainsi que nous l'avons dit au début, rester dans le rôle de chroniqueur plutôt que de nous attribuer celui de juge), ce retard donc a eu deux causes principales : la situation prépondérante faite à la femme dans notre société et le caractère violemment révolutionnaire que prirent, dès l'origine, les revendications féministes.

Les esprits dirigeants de la *cause* en France reprochent amèrement aux Françaises leur opposition persistante à la plupart des revendications émises. Cette opposition s'explique par l'histoire entière de la femme dans notre pays. Il n'en est aucun où elle ait été *plus* aimée; l'a-t-elle toujours été le *mieux* possible? Non, peut-être. Depuis le dix-huitième siècle surtout, elle a été trop la femme-sylphe, la femme-fleur, la femme-ange, et pas assez la femme, tout simplement et tout noblement, c'est-à-dire la pierre angulaire de la famille, cette base de toute société civilisée; la sensiblerie de Rousseau a faussé en elle les meilleurs sentiments, l'a égarée, sous prétexte de retour à la nature, dans une foule de chemins de traverse où elle a perdu momentanément sa vraie voie; mais il n'en est pas moins indiscutable que nulle part elle n'a été admirée, choyée, célébrée, entourée de tendresse audacieuse et de respect ému, admirée dans ses grâces, dans son esprit, dans son charme, excusée dans ses faiblesses, devinée dans sa finesse, flattée dans toutes ses aspirations, comprise dans ses fantaisies primesautières, comme elle l'a été en France.

C'est que, nulle part, l'homme ne s'est autant rapproché d'elle par sa manière de sentir et le tour de son esprit; nulle part, le culte de la femme, si universel au moyen âge, n'a pénétré si profondément l'âme d'un peuple et n'a poussé des racines si obstinées à vivre et à projeter sans cesse de nouveaux rejetons. On s'est pourtant appliqué à les faire disparaître, à extirper de nos coutumes, de nos mœurs, de nos habitudes, la bonne grâce que, sous le nom de galanterie, nos pères introduisaient dans les moindres relations entre individus des deux sexes. Les fortes têtes du parti s'indignent même de ce qu'il en reste, comme d'une insulte à la dignité féminine. Pendant que celles dont les cheveux ont blanchi se plaignent du manque d'égards et de la rustauderie qui distinguent les façons des jeunes générations masculines, certaines modernistes s'élèvent bruyamment contre les marques de considération et de prévenance que leur donnent encore quelques hommes dits « bien élevés ». Politesse, oubli de soi et de son propre confort pour assurer celui d'une femme! Balivernes que tout cela! Cette affectation de respect et d'empressement à nous éviter une fatigue, une mauvaise place ici, un courant d'air là et autres soi-disant déférences, ne sont, vous dira M<sup>me</sup> Potonié-Pierre, la présidente d'un groupe appelé « la Solidarité des Femmes », que marques de mépris, *estampille de notre servage*, façons de nous rappeler sans cesse notre infériorité en qualité de femmes! Et comme cette déclaration était faite récemment au sein d'une réunion des *solidaires*, on saisit l'occasion de flétrir la présidente d'un autre groupe (la Ligue du droit des

Femmes), qui, dirigeant avec beaucoup de tact et d'énergie les débats d'un congrès féministe, n'avait obtenu un peu de calme et de courtoisie, de la part des hommes présents, qu'en faisant appel de sa voix la plus douce à la vieille galanterie française. Pourquoi rappeler un passé mort, des errements humiliants et ridicules dont on accable les femmes pour leur refuser tout le reste? Donc, plus de préséance pour passer une porte, plus de chapeau soulevé, plus de place offerte à l'intérieur d'un tramway, droit égal au rhume de cerveau et à la bronchite, ni hommes, ni femmes, tous rustres! Mais voilà précisément ce qui n'est pas du goût de toutes! Enfant gâtée si vous voulez; mais il me plaît de l'être, dit l'immense majorité du sexe dit faible, qui trouve dans sa faiblesse même son arme la plus redoutable pour l'adversaire. « Ah! madame, si vous n'étiez pas une femme, disait un concierge en colère, à l'une de ses locataires, comme je vous montrerais que je suis un homme! » N'est-ce pas le sentiment chevaleresque dans sa plus simple expression? M<sup>me</sup> Potonié-Pierre aurait peut-être préféré le coup de poing égalitaire; il est à craindre, pour sa cause, que cette manière de voir ne rallie pas la majorité des suffrages féminins. Si mal qu'elle sache son histoire, la Française la sait assez pour se rendre compte de l'énorme influence qu'elle a exercée à toutes les époques sur les destinées et sur la vie sociale de son pays. A l'origine, lorsque la Gaule est encore couverte de forêts, elle voit la druidesse participer avec le druide au gouvernement des âmes, inspirer la résistance à l'envahisseur étranger. Plus tard, lorsque le christianisme s'est implanté dans le pays et que le barbare Attila menace l'existence de la jeune cité Lutèce, c'est une enfant de quinze ans, Geneviève, qui sauve le pays par l'ardeur enflammée de sa parole et l'intrépidité de son courage, non seulement devant les armes de l'ennemi, mais contre les menaces des hommes, ses concitoyens, et ce sont les femmes qui la suivent, la soutiennent, entraînent les hommes et les font triompher. Puis apparaît Clotilde, et c'est en elle que Clovis trouve le meilleur appui pour son œuvre de civilisation chrétienne.

Et tout le moyen âge, toute la période chevaleresque si discutée de nos jours, n'est-ce pas une époque féministe par excellence? La guerre est partout et à l'état permanent. Le chef de famille, qu'il soit seigneur ou vilain, capitaine ou simple homme d'armes, est presque toujours absent. Tout demeure confié à la femme; châtelaine, bourgeoise ou paysanne, elle reste gardienne du foyer, éducatrice de l'enfant. Elle remplace en tout le mari, le père et le seigneur. Châtelaine, elle défend au besoin ses murailles et son fief par les armes; elle ceint l'épée, rend la justice, préside les tribunaux, remplit tous les devoirs de vassalité envers son suze-

rain et prouve de mille manières que si, dans la vie ordinaire, elle semble privée du don d'initiative, c'est simplement parce que les circonstances s'y opposent. Blanche de Castille, Jeanne de Flandre, la comtesse de Montfort, la comtesse de Champagne, Jeanne de Navarre, Marie de Brabant, Anne de Bretagne, Anne de Beaujeu, démontrent surabondamment l'absurdité de la loi salique. Jamais la femme ne fit preuve de plus de vaillance physique et morale que pendant cette période féodale où l'on a prétendu la montrer à l'état d'idole impassible, inactive, inutile, propre seulement à être encensée, adulée, chantée par les troubadours. Certes, elle fut alors l'inspiratrice de la vie intellectuelle et c'est encore là un de ses titres à notre reconnaissance. Mais le plus beau, le plus glorieux, c'est d'avoir créé le sentiment de la patrie et de l'avoir incarné en Jeanne d'Arc. Ce nom seul suffirait à l'auréole de la femme française.

Avec le seizième siècle, une ère nouvelle s'ouvre pour elle. La paix est revenue; la féodalité a été rudement frappée par Louis XI; les guerres d'Italie ont fait découvrir aux Français un monde nouveau : celui de la renaissance artistique et littéraire. La vie de cour est née; la femme de la haute noblesse abandonne pour elle les sombres manoirs et l'existence austère qu'on y mène; elle vient régner à côté de François I<sup>er</sup> et de ses successeurs, et si quelque chose peut lui tenir lieu d'excuse dans le changement qu'elle fait subir aux mœurs, c'est l'élan qu'elle donne au développement intellectuel du pays. Partout, son influence éclate, dans les lettres comme dans les beaux-arts. Les trois Marguerite, Marie Stuart, les duchesses d'Étampes, de Valentinois, de Retz, de Rohan, Catherine de Médicis et tant d'autres des plus grandes, des plus haut placées, encouragent la passion pour l'art et pour l'érudition qui se répand dans toutes les classes : chez une Louise Labé, la belle cordière; chez M<sup>lle</sup> de Gournay, la fille intellectuelle de Montaigne, qui déjà proclame l'égalité des sexes avec une seule restriction pour les aptitudes guerrières; dans la famille de Robert Estienne, où l'obligation de ne parler qu'en latin s'étendait jusqu'aux servantes. Déjà la malicieuse ironie de Montaigne s'exerce aux dépens des savantes que Molière traitera si mal au siècle suivant; cependant il permet aux femmes d'étudier tout ce qui peut avoir dans leur vie une utilité pratique, sans en excepter la philosophie. En réalité, il ne croyait pas trop que la femme fût capable de trouver dans l'étude un grand bienfait moral. « Il ne faut pas, disait-il, attacher le sçavoir à l'âme, il l'y faut incorporer; il ne l'en fault pas arroser, il l'en fault teindre, et s'il ne la change et méliore son estat imparfait, certainement, il vault beaucoup

mieux le laisser là; c'est un dangereux glaive et qui empesche et offense son maistre, s'il est en main faible et qui n'en sache l'usage. » Paroles sages et bonnes à méditer aujourd'hui que l'on veut mettre le glaive dans toutes les mains sans distinction.

Toutefois, au seizième et au dix-septième siècle, le courant artistique et littéraire ne nuit pas encore à l'état moral des masses profondes de la population; la famille est fortement constituée, l'homme y règne et la femme... y gouverne. La loi donne presque toutes les prérogatives à l'un, la coutume et les mœurs en accordent davantage à la seconde. Il suffit de jeter les yeux sur ces innombrables archives familiales appelées *Livres de raison* pour reconnaître que l'épouse, la mère chrétienne est l'âme de la maison, pour se rendre compte de l'estime, du respect, de la vénération, qui récompensent son existence de dévouement obscur, de douce et forte vertu. Les pompes de la cour, les aventures de quelques grandes dames jetées dans les intrigues politiques et la faveur humiliante, c'est feu de paille qui s'éteint vite après avoir détruit à la surface quelques choses précieuses sans doute, mais dont le dégât se peut réparer, tandis qu'à la base de l'édifice reste cette pierre d'assise fondamentale : la famille unie, soutenue, sanctifiée par la femme.

Au dix-huitième siècle, son influence sociale, déjà si grande depuis le règne de Louis XIV, s'étend encore, devient énorme tout en prenant un caractère moins élevé. On admire tout en elle, ses défauts surtout peut-être, on l'adule, on lui tourne la tête, en attendant qu'on la lui coupe; elle est l'arbitre du goût, la dispensatrice des renommées dans un monde spécial et restreint; dans un autre plus nombreux et meilleur, elle reste encore, près de son mari et de ses enfants, l'apôtre autorisé de la morale; de par la tradition, a dit M. Jules Simon, elle est un dogme et sa maison est un sanctuaire.

Mais le moment approche où tout va se troubler; les philosophes sont venus, ont apporté le doute et la discussion, le sanctuaire est envahi, les remparts élevés par la religion, la tradition, la coutume, le rang, la propriété immuable sont assaillis de toute part, la révolution éclate et l'attaque est d'autant plus violente que le règne a été plus long, plus brillant, plus absolu.

### III

Nous avons dit que le mouvement pour l'émancipation de la femme avait pris naissance en France, puis s'était arrêté court,

après avoir rencontré dans son pays d'origine une opposition plus énergique et plus durable que dans la plupart des autres contrées. Le tableau que nous venons de tracer des destinées glorieuses de la femme en France explique le revirement qui s'opéra en elle lorsqu'à ses rêves de liberté héroïque, capable de tous les sacrifices à la cause commune, d'égalité destinée à faire disparaître toutes les injustices, de fraternité anéantissant la souffrance par une charité auprès de laquelle pâlirait celle des Filles de Saint-Vincent de Paul, elle vit succéder la tyrannie folle et sanguinaire de la Terreur; quand, à ses utopies d'innocence et de bonheur conçues par Rousseau en compagnie de M<sup>me</sup> de Warens, par Diderot, qui concluait sa rhapsodie en déclarant que la femme restait au fond une sauvage (Pope avait dit une rouée!); par Condorcet, Mirabeau, Saint-Just et consorts, cette créature, jusqu'alors aimée, respectée, adulée, encensée, vit que tant d'espérances et de songes extatiques aboutissaient aux déclamations haineuses de M<sup>me</sup> Roland, aux saturnales conduites par Théroigne de Méricourt, à la déclaration des droits de la femme, rédigée par Louise Lacombe et Olympe de Gouges en dix-sept articles qui mettaient à néant tout ce qui avait fait jusque-là son honneur et sa gloire, et qu'en fait de droits, elle acquérait surtout celui de monter sur l'échafaud, alors elle, la vraie femme française, recula d'horreur, marqua de son mépris tout ce qu'elle avait admiré un instant dans une crise d'aberration intellectuelle et morale, prodigua héroïquement son sang pour protester contre des doctrines à la fois honteuses et insensées, et la réaction en elle fut si forte, qu'elle condamna désormais en bloc toutes les tentatives faites en sa faveur, si justes, si légitimes qu'elles pussent être.

L'esprit de la femme, en France plus que partout ailleurs, est éminemment conservateur; c'est même un des arguments qu'emploient celles qui réclament le droit au vote et à l'éligibilité politique; pourquoi les craindre? disent-elles. Ce serait un appoint certain pour l'élément modéré, voire même réactionnaire.

M<sup>re</sup> Fawcett, femme de l'éminent économiste et l'un des esprits dirigeants du mouvement féministe en Angleterre, dit à ce sujet : « Les femmes constituent généralement une puissance antirévolutionnaire. *Leur force consiste à rester calmes.* Elles se rallient à la cause de l'ordre et de la loi; leur intérêt capital est dans le maintien de cette paix dont l'influence est si considérable sur le bien-être de la vie de famille. Lorsque les hommes sont d'humeur belliqueuse, l'instinct de préservation des femmes entre en activité et la possession par les femmes de la franchise électorale pourrait donner, en tout cas, au pays le temps de réfléchir avant de sanc-

tionner quelque atteinte au vieil édifice de la vie sociale et politique d'Angleterre. »

Peut-être M<sup>rs</sup> Fawcett juge-t-elle comme il convient le caractère de ses compatriotes, mais aujourd'hui, en France, nous ne croyons pas que les femmes prêtes à user des droits politiques, si on les leur accordait, seraient de celles pour qui l'ordre et la loi sont sacrés et dont « le calme fait la force ». C'est pour avoir prouvé tout le contraire au début qu'elles effrayèrent les autres femmes et même les hommes. « Femmes insensées, leur disait Anaxagoras Chaumette, transformé, à leur vue, en bourgeois réactionnaire et sentimental, pourquoi voulez-vous devenir des hommes? Au nom de la nature (on sait que, pour le moment, la nature remplaçait Dieu), restez ce que vous êtes; ne nous enviez pas les dangers d'une vie orageuse. Contentez-vous plutôt de nous les faire oublier dans le sein de nos familles; laissez nos yeux se reposer sur le spectacle délicieux de nos heureux enfants, qui doivent leur santé à vos soins. » Il parlait d'or, Chaumette, mais les tricoteuses ne comprenaient pas ce langage-là et jetaient pour bien longtemps la femme française dans un esprit de réaction absolument réfractaire à toutes les nouveautés qui devaient faire tomber les chaînes dont la tyrannie masculine l'avait couverte; car ces femmes, à qui l'on parlait sans cesse de leur ancien servage et de leur affranchissement, se souvenaient que, pendant plusieurs siècles, elles avaient, par la force morale, régné sur leurs prétendus geôliers, dans la famille et dans la société, qu'elles avaient conquis et exercé sans cesse de nouvelles prérogatives. Dans les jours d'épreuves, elles sentaient que tout ce qu'on voulait détruire, c'était précisément tout ce qui avait fait leur force et leur puissance depuis dix-huit cents ans; que l'idéal dont elles avaient vécu et qu'on voulait supprimer était, plus encore que dans la prospérité, la source de leur dignité, de leur courage, de leur héroïsme devant la douleur, la ruine et la mort, et elles ne pardonnaient pas à celles qui prétendaient tarir cette source vivifiante, et elles n'ont jamais désarmé, jamais pardonné. Oui, en cela, la femme française est absolument conservatrice; quatorze siècles de christianisme ont pénétré son âme de principes et d'aspirations qui sont devenus la moelle de son être et qu'on n'attaque pas impunément, car alors elle se sent menacée de déchéance et de mort. Elle peut, aux jours de paix et de jouissance, se montrer quelquefois oublieuse, légère, ingrate, indifférente; mais viennent les heures de détresse, aussitôt ses yeux cherchent et retrouvent l'étoile de Bethléem, qui la guide sur la route où elle rencontre, pour la soutenir et la consoler, la Foi, l'Espérance et la Charité, trois sœurs divines plus bienfaitantes.

que les trois vertus menaçantes de la Révolution. Nous le répétons : c'est le caractère antireligieux et antifamilial donné en France au mouvement féministe par ses premières grandes prêtresses, qui en a éloigné promptement et sans appel la presque totalité des femmes. Le Code Napoléon a fait le reste; inspiré par un maître qui ne plaisantait avec aucune espèce de discipline, rédigé par des légistes pénétrés des principes du vieux droit romain, il a, selon le vocabulaire de nos *championnes* belliqueuses, rivé les chaînes de la femme, et ces chaînes, hélas! ne lui ont pas paru trop lourdes; on aurait pu croire qu'elles la rassuraient. Elle se laissait endormir (toujours suivant le même vocabulaire) par des paroles fallacieuses comme celles d'un Portalis, disant que « toutes les nations civilisées se sont entendues pour admettre que le sexe le plus aimable devait être en même temps le plus vertueux ».

Les monstruosité commises pendant la période de folie furieuse de la Révolution, par les mégères tricoteuses, flagelleuses, furies de la guillotine, membres de la « Société fraternelle » et autres clubs féminins, qui s'enrouaient à crier : « Vivre libre ou mourir », toute cette lie avait pu terrifier les vraies femmes, mais elles s'inquiétèrent, davantage peut-être, des efforts soutenus, systématiques, tentés par quelques apôtres de certaines revendications dangereuses à leurs yeux pour l'avenir de la société. La fièvre s'était éteinte dans le sang, non toutefois sans laisser après elle un ébranlement moral dont les manifestations pouvaient faire craindre une rechute, grâce à la persistance, dans plus d'un cerveau, d'idées subversives.

Aujourd'hui encore, et malgré tant de bouleversements, la France est profondément imbue de l'esprit chrétien; la lutte aussi inepte qu'impie, entreprise contre l'idée spiritualiste et religieuse, n'a réussi qu'à jeter beaucoup d'hommes dans un trouble, un malaise, une souffrance morale contre laquelle ils se débattaient en vain; cette lutte n'a pas entamé l'âme de la femme; elle a plutôt produit l'effet contraire, ravivé la flamme un peu obscurcie durant les années de quiétude.

Féroce persécutée pendant la Révolution, la foi reprit ses droits après la tourmente, et les femmes se détournèrent avec un mélange d'horreur, de dégoût et de dédain, de celles qui, sous prétexte de les émanciper, leur déclaraient qu'on les abusait depuis dix-huit siècles par un lieu commun, que le Christ, bien loin de les relever, avait décrété, sanctionné leur asservissement, qu'il leur avait enlevé les prérogatives dont elles jouissaient dans le monde païen, les avait condamnées à l'inertie, à n'être que des échos et des reflets, à n'avoir ni volonté, ni initiative, ni énergie, qu'il était

grand temps de modifier le mariage tel qu'il l'avait institué, d'en faire une association de deux forces égales, dont chacune pourrait se retirer quand elle en serait lasse, etc., etc. Ces épouses, ces mères, habituées à fonder sur l'union chrétienne les bases de leur existence entière, leurs titres en respect, leurs espérances de bonheur, jugèrent aussi ridicules qu'odieux ceux qui prétendaient, comme les saint-simoniens, leur ouvrir un paradis terrestre en leur octroyant une foule de droits civils et politiques, dont elles ne se souciaient nullement, et celles qui, à l'instar de cette pauvre grande George Sand (première manière), leur prêchaient la révolte, la satisfaction des instincts naturels, la passion aussi variée que le cœur leur en dirait, l'amour libre en un mot et, par-dessus le marché, le droit au vote et aux circulaires préfectorales.

Le talent n'y fit rien; trop de femmes lurent George Sand, bien peu furent perverties par ses doctrines, et quand les horreurs de la guerre des rues en 1848 et, plus tard, les crimes inouïs de la Commune, eurent prouvé que la même boue souillait les bas-fonds, toujours prête à remonter à la surface pendant la tempête, la cause des revendications féministes demeura condamnée ou dédaignée, selon la disposition d'esprit des gens. Très peu la prenaient au sérieux, et le Français, né malin, y trouvait une source de délassements innocents.

#### IV

Cependant les temps étaient proches! Les idées ont des manières à elles de faire leur chemin; parfois elles ouvrent de grandes ailes et prennent leur vol au vu et au su de tous; d'autres fois, elles cheminent souterrainement, à la façon des taupes, et marquent leur travail obscur, leur marche mystérieuse, par de petits soulèvements qui rappellent leur existence; puis, tout à coup, on les voit apparaître à la pleine lumière du jour. Il en a été ainsi pour celles que la Révolution avait émises, sinon inventées, sur la condition de la femme. Au milieu du fatras et des extravagances, on avait démêlé des pensées justes, des réclamations légitimes et, dans certains pays, on se mit à étudier, à peser les unes et les autres et à les défendre. On sait quelles sympathies la Révolution, à ses origines, avait fait naître chez les peuples étrangers, chez les Anglais surtout. Ce fut donc en Angleterre que la cause féministe fut le plus promptement et le mieux plaidée. Nous disons *le mieux* parce que, à l'encontre de ce qui s'était passé et de ce qui s'est renouvelé en France, elle n'attaqua rien de ce qui est sacré à l'âme des sociétés civilisées : le sentiment religieux et celui de la famille. Il est triste

d'avoir à constater que, depuis, on s'est engagé dans des voies moins droites et beaucoup plus inquiétantes. Faut-il en rendre responsable le succès qu'ont obtenu certaines revendications des femmes anglaises? Nous ne le pensons pas. Malherbe a peut-être été trop pessimiste en affirmant que « les meilleures choses ont le pire destin », mais il est trop avéré que les meilleures causes sont compromises et menacées par leurs partisans extrêmes comme par ceux qui veulent les exploiter au profit de leurs intérêts ou de leurs passions. Il y aura toujours dans des partis nombreux une Plaine et une Montagne, et ceux qui auront escaladé la Montagne crieront toujours assez fort pour attirer sur eux l'attention, faire rire ou trembler les gens raisonnables et discréditer les sages de la Plaine. La cause féministe, en gagnant du terrain, en étendant son action, en recrutant des partisans, a subi la loi commune, seulement en Angleterre elle n'est arrivée que progressivement aux aberrations par lesquelles elle avait débuté en France.

Elle a eu cette double bonne fortune d'être bien servie par la tradition et par l'innovation, par la mère patrie et, plus tard, par ses colonies, et surtout elle a pu s'appuyer sur le sens pratique, l'esprit de suite, l'énergie de la nature anglo-saxonne, ce qui lui a ouvert les deux mondes, l'ancien et le nouveau, l'un avec sa prudence réfléchie qui n'exclut jamais un progrès (disons changement si on le préfère) qu'elle juge utile, l'autre avec son indomptable *Go-a-head*, dont l'audace conserve en général de bons rapports avec la raison.

Chez les ancêtres saxons des Anglais, la femme était traitée avec égard et respect, en créature libre, en camarade de son mari, consultée sur les questions de paix et de guerre et sur toutes les affaires de la tribu (relire Tacite, si on l'a oublié); ce respect pour la capacité des femmes empêcha l'introduction de la loi salique en Angleterre; « les institutions héréditaires et aristocratiques, nous dit M<sup>rs</sup> Fawcett, ont permis à des femmes de caractère et de capacité ordinaires d'occuper certaines positions entraînant une responsabilité politique; dans plusieurs comtés, elles furent shériffs, deux fois elles tinrent la charge de « Earl-Marshall », et l'on peut dire que le principe d'hérédité les favorisa sous la monarchie, beaucoup plus qu'une soi-disant démocratie basée uniquement sur le suffrage viril. Comme la monarchie héréditaire, l'Eglise d'autrefois se montra moins exclusive que la démocratie moderne; on voit dans les premières annales du Parlement que les abbesses étaient convoquées aux assemblées avec les autres pairs ecclésiastiques. Plus tard, des femmes furent fréquemment suzeraines de *pocket boroughs* (bourgs pourris), et en cette qualité elles eurent le contrôle absolu

de la représentation de leurs seigneuries. « Sous le règne de Charles II, la comtesse de Dorset Pembroke et Montgomery, pressée autoritairement par le secrétaire d'État de reconnaître une nomination faite par la cour pour un bourg lui appartenant, répondait : « J'ai été menacée par un usurpateur ; j'ai été négligée par une cour, mais je ne serai pas commandée par un sujet. Votre homme « n'aura pas sa place. »

Quiconque a lu *Peveiril du Pic* de Walter Scott, connaît les exploits de la comtesse de Derby, *gouverneur* de l'île de Man, comme, du reste, la princesse Henry de Battenberg est aujourd'hui *gouverneur* de l'île de Wight, avec cette différence que son titre est purement honorifique, tandis que celui de la comtesse de Derby était effectif. La littérature anglaise témoigne de la haute estime en laquelle a toujours été tenue la nature intellectuelle et morale de la femme d'Albion et la galerie des héroïnes de Shakespeare suffirait à le prouver. Dès 1516, sir Thomas More, dans son *Utopia*, réclamait pour les femmes une liberté industrielle plus grande. Defoe, dans son *Essay on Projects*, en 1697, dénonçait la folie du sexe masculin qui refusait à l'autre le bienfait d'une instruction convenable. « Je voudrais, disait-il, demander à l'un de ceux qui méprisent l'intelligence féminine, à quoi un homme, j'entends un *gentleman*, aussi insuffisamment instruit, serait bon ? »

Jamais les Anglaises ne se désintéressèrent des crises politiques et religieuses de leur pays, qu'il s'agit de « la grande Rébellion » et du mouvement puritain, ou de la seconde révolution qui déposséda les Stuarts et devint, grâce à leurs sentiments passionnés, un véritable roman historique, ou bien encore, dans l'ordre purement mystique, de l'apostolat Wesleyan.

La première voix féminine qui s'éleva et se fit écouter en Angleterre, fut celle de Mary Astell, morte en 1731. Son livre intitulé : « *Sérieuse proposition dédiée aux dames pour l'avancement de leurs vrais et plus grands intérêts*, contenait en germe, dit M<sup>rs</sup> Fawcett, une grande partie de la moisson que nous recueillons aujourd'hui. »

Fille d'un négociant de Newcastle, instruite par un oncle *clergyman* de l'Église anglicane, Mary Astell désira fonder un collège pour les femmes, où elles recevraient une forte instruction et feraient vœu de célibat. La reine Anne se montra très favorable à ses projets et promit 10 000 livres sterling pour le collège ; mais sa seconde favorite, lady Masham, et l'évêque Burnet s'unirent pour combattre ses projets et gagnèrent leur cause en lui représentant que le collège de Mary Astell ressemblerait trop à un couvent catholique. La reine céda, retira sa protection, mais non

son estime, à Mary Astell, qui continua d'étudier les classiques dans les originaux et d'écrire des ouvrages de controverse.

La femme qui, vers la fin du siècle, à son tour, leva l'étendard féministe, Mary Wollstoncraft Godwin fut, malheureusement pour elle et pour sa cause, l'avant-courrière des révoltées qui ont tant nuï à celles qu'elles prétendaient servir. Douée d'une vive intelligence et d'une sensibilité malade, malheureuse, dès sa première jeunesse, chez son père resté veuf de bonne heure, elle voulut le bien et le chercha en dehors des règles qui régissaient l'existence de la femme respectée; séduite par les premières promesses de la Révolution française, elle vint passer dans notre pays les trois plus terribles années de la tourmente et fut trompée dans toutes ses espérances, y compris celles qu'elle avait fondées sur une affection passionnée. Deux fois, elle voulut mourir et n'y réussit pas. Après un séjour en Suède, elle rentra en Angleterre, rencontra M. Godwin, dont les idées, répondant aux siennes, leur permirent à tous deux de faire, pendant six mois, un essai du mariage qui aboutit, *par condescendance pour le monde*, à une union régulière promptement brisée par la mort, lorsque naquit une seconde Mary Godwin, destinée à devenir la femme du poète Shelley et, malheureusement pour lui et pour elle, à hériter du manque d'équilibre moral de sa mère.

On peut trouver que Mary Wollstoncraft *avançait* sur son temps; il est certain que, la première, elle a donné dans son pays l'exemple de l'*essai* du mariage; que, la première, elle a réclamé pour les femmes les droits politiques, la représentation parlementaire et l'admission à toutes les carrières, surtout la carrière médicale; la première enfin, elle a posé hardiment cette question épineuse : la femme est-elle autorisée à exiger de l'homme la même vertu qu'il exige d'elle, et elle a répondu affirmativement.

Elle a eu des admiratrices et, aujourd'hui, elle semble faire école; mais nous croyons pouvoir affirmer que si elle avait eu beaucoup de disciples et d'imitatrices dès le début, les revendications féministes auraient fait long feu en Angleterre. Heureusement pour « la cause », d'autres femmes de race anglo-saxonne, soit Anglaises, soit Américaines, prouvèrent, par leurs actes plus encore que par leurs paroles, qu'elles cherchaient, en respectant tous les devoirs de la chrétienne, à mettre leur sexe plus en état de bien remplir ces devoirs au profit de tous en faisant reconnaître leur droit, d'abord à une instruction supérieure, ensuite à une part dans l'administration de la chose publique, dont elles portaient toutes les charges à l'égal des hommes.

Elles avaient puissamment secondé les efforts de Wesley et

contribué au réveil religieux du pays. Presque toutes celles qui servirent, par leur exemple, les intérêts de la femme, furent en général profondément pieuses. M<sup>me</sup> Elisabeth Fry fut une M<sup>me</sup> de Miramion quakeresse, qui consacra sa longue vie à l'amour de Dieu et du prochain. Sa haute intelligence, sa parole persuasive, sa fortune, son infatigable énergie, tout fut mis par elle au service des œuvres les plus méritoires, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir huit enfants et d'être le modèle des mères et des épouses. Imposant silence à toutes les répugnances et même aux craintes les plus légitimes, elle pénétra au cœur de ces géhennes infernales qu'étaient alors les prisons d'Angleterre; elle en obtint la réforme après s'être fait écouter, puis adorer par le rebut humain dont elles étaient peuplées; ensuite elle s'occupa de la délivrance et de la réhabilitation au loin de ces êtres jusque-là sans espérance, montant avec eux sur le navire à l'heure du départ pour leur raffermir l'âme par une prière et un encouragement, arrachant des larmes à des yeux qui ne savaient plus pleurer.

Ce cœur, tout brûlant de charité, faisait des miracles; M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, plongée dans son premier désespoir, voulut s'entretenir avec elle et sortit calmée, fortifiée de l'entrevue.

Un pasteur allemand, M. Fliedner, venu comme bien d'autres en Angleterre pour étudier son système (car cet apôtre féminin était un remarquable organisateur), fonda, inspiré par elle, un hôpital et une maison d'éducation pour les infirmières, à Kaiserworth, sur le Rhin. Là, une autre femme admirable, appartenant comme M<sup>rs</sup> Fry, aux classes élevées du monde, Florence Nightingale, apprit ce qui la mit en état d'organiser le service sanitaire des hôpitaux militaires pendant la guerre de Crimée; grâce à elle, la profession d'infirmière devint une profession honorable, exigeant une instruction préalable qui la mit au-dessus des dédains passés. Rien ne ressemble moins à la M<sup>rs</sup> Gamp de Dickens et à la M<sup>me</sup> Maspécou d'Henri Monnier que la « Nurse » anglaise nouveau modèle. Florence Nightingale, s'inspirant du sublime exemple de nos sœurs de Charité, a voulu que ses jeunes disciples fussent animées d'un esprit qui leur fit considérer leur état comme une mission sainte. Miss Katharine-Jane Wood, une de ses plus éminentes continuatrices, et surintendante d'un hôpital pour les enfants, dit à ses émules, dans un manuel pour les garde-malades qu'elle vient de publier : « Vous êtes les servantes du Christ », et lorsqu'on se rend compte des vertus qu'elle leur signale comme indispensables à l'exercice de leur ministère, on comprend qu'il faut pour les soutenir autre chose qu'un intérêt purement humain. Il est triste de penser que si l'on adressait les mêmes paroles aux

garde-malades qui ont remplacé chez nous les saintes filles de Vincent de Paul, on serait, ou incompris, ou accusé d'un esprit rétrograde, ennemi du progrès!

Il y a là un exemple frappant de la différence radicale que nous avons signalée entre les procédés du mouvement féministe, à l'origine, en Angleterre et en France.

Démontrer par la pratique que l'on peut, en s'appuyant sur un idéal plus élevé, métamorphoser complètement une profession au point de la rendre digne d'être embrassée par les femmes des classes les plus considérées, c'est accomplir une sorte de miracle social plus utile à une cause que toutes les déclamations et récriminations du monde; c'est faire triompher un principe rassurant à l'encontre de tant d'autres fort inquiétants.

Avec cet enthousiasme facile que l'on est surpris de constater chez un peuple en apparence si froid, on s'est pris d'engouement, en Angleterre, pour l'état de « Nurse ». La mode et la littérature se sont emparées du personnage, au risque de le gâter, mais ses devoirs sont trop austères, trop pénibles pour que le feu de paille de certaines imaginations ne s'éteigne pas promptement; les fantaisistes disparaîtront vite de la profession.

Florence Nightingale, en montrant ce que des femmes d'une éducation supérieure pouvaient faire pour alléger les souffrances humaines, convertit bien des gens qui jusqu'alors avaient nié l'aptitude des femmes à exercer la profession médicale.

Nous pouvons témoigner de la sympathie qu'elle montra, de l'appui moral qu'elle fut heureuse de prêter à une autre femme à laquelle les doctresses devaient élever une statue, car la première elle força les portes d'une faculté et obtint un diplôme de docteur-médecin. Elisabeth Blackwell passe généralement pour une Américaine, mais elle est parfaitement Anglaise. Sa famille habitait depuis quelques années les États-Unis, lorsqu'elle résolut d'ouvrir une nouvelle carrière aux femmes et se mit à étudier la médecine. Ce qu'il lui fallut d'énergie et de persévérance pour atteindre son but, ceux qui ont comme nous l'avantage de bien connaître sa vie, peuvent en témoigner. *Toutes* les écoles de médecine des États-Unis lui refusèrent l'admission avec une unanimité touchante; elles se déclaraient « scandalisées et irritées ». Mais elles n'avaient pas affaire à une volonté ordinaire. L'intelligence supérieure, l'âme forte et généreuse d'Élisabeth Blackwell lui firent considérer son entreprise comme un apostolat; elle tint bon et fit si bien qu'enfin la Faculté de Genève (État de New-York) lui ouvrit ses portes en 1842, avec l'assentiment unanime des étudiants. En 1847, elle recevait son diplôme et peu après partait pour l'Europe, afin de

continuer ses études en Allemagne, en Angleterre et en France, où elle y arriva en 1850. Reçue à la Maternité après beaucoup de difficultés, elle y fut victime de son dévouement; soignant un enfant malade, elle s'approcha trop de son sujet, au moment où elle pratiquait une opération; un peu d'humeur lui sauta dans l'œil droit, et rien ne put le sauver. Après de cruelles souffrances, elle dut se résigner à un œil de verre. Pas un instant, elle ne songea à renoncer à la profession qui lui coûtait si cher. Son amour sincère et son dévouement pour l'humanité souffrante l'ont soutenue pendant sa longue carrière, et les doctresses ne prononcent le nom de leur doyenne, de leur émancipatrice, qu'avec un respect attendri. Aujourd'hui, grâce à elle, toutes les barrières se sont abaissées; il y a plus de trois mille doctresses en Amérique; la première émule d'Élisabeth fut sa sœur Emily, qui exerce avec succès à New-York. La sœur aînée est rentrée en Angleterre, où elle dirige un hôpital pour les femmes. La lutte a été très âpre et très longue chez nos voisins, mais la ténacité d'Élisabeth Blackwell semble avoir inspiré ses imitatrices. Londres seul compte soixante-quinze doctresses; il y en a dans toutes les grandes villes, dont plusieurs ont fondé des écoles de médecine pour les femmes.

L'initiative d'Élisabeth Blackwell a fait sentir ses effets dans le monde entier. Il n'est plus de pays où la doctresse soit inconnue; si elle est utile en Europe où bien plus de femmes que l'on ne croit, préfèrent souffrir indéfiniment, souvent jusqu'à en mourir, plutôt que d'avoir, en certains cas, recours aux soins d'un homme, on peut dire qu'elle est indispensable dans les pays d'Orient où les malheureuses malades, n'ayant pas le droit d'appeler un médecin, sont livrées à des praticiennes absolument ignorantes. Il n'est pas de voyageuse européenne dans ces pays, sachant appliquer les remèdes les plus simples, qui ne se soit vue traitée aussitôt en envoyée de Dieu et assaillie d'une clientèle qui l'embarrassait fort.

Nous avons dit ici de quelle profonde reconnaissance était entouré le nom de la vice-reine marquise de Dufferin et Ava pour avoir créé aux Indes, sur une large échelle, tout un système d'études médicales, afin de former des doctresses et des infirmières dont le nombre croît d'année en année et dont les services sont de plus en plus appréciés dans le Zenana. Lorsque lady Dufferin dut quitter les Indes à l'expiration de la vice-royauté de son mari, en décembre 1888, huit cents dames indigènes de Calcutta, dérogeant à leurs habitudes, quittèrent leur gynécée pour venir présenter une adresse de remerciement à celle qu'elles considéraient comme leur bienfaitrice.

La Russie a suivi plus qu'aucun autre pays l'exemple donné par les Anglo-Saxonnes d'Angleterre et d'Amérique. Ce fut à partir de 1861 que l'aspiration à une instruction plus développée se manifesta chez les femmes russes. Elles se mirent résolument à l'œuvre, fondèrent des lycées, des écoles professionnelles et des cours supérieurs suivant les programmes des différentes facultés. Ce fut, comme partout, la carrière médicale qui les attira d'abord : il y a en toute femme, a-t-on dit, une éducatrice et une sœur de Charité ; l'espoir de soulager la souffrance et de consoler répond chez la doctoresse à la seconde de ces vocations innées. « Pendant huit ans, nous dit M<sup>me</sup> Schultze-Bertillon, dans son intéressante thèse sur la femme-médecin, la propagande en Russie, par la presse, par les réunions, par les pétitions, fut des plus actives ; la population se montrait sympathique. »

Là, comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, à cause du tempérament impressionnable et facilement surexcité de la race, il y eut des exagérations, des excentricités, des affectations de costume et de manières qui nuisirent à la cause féministe ; chose plus grave, il y eut l'affiliation de trop de femmes à la secte nihiliste. Et, cependant, l'empereur Alexandre II se montrait libéral et généreux en cela comme en tout ; on sait comment il en fut récompensé ! Enfin, le jour vint où les femmes gagnèrent leur procès noblement, héroïquement, au prix de leur vie, et se firent ainsi pardonner bien des fautes. On manquait de médecins en Russie, en temps de paix ; que fut-ce lorsque la guerre avec la Turquie éclata et se prolongea dans les conditions terribles qu'on se rappelle ! On eut recours aux étudiantes de quatrième et de cinquième année ; elles répondirent en masse, et ni le feu de l'ennemi, ni le typhus, ni les opérations les plus redoutables n'effrayèrent leur courage ; plusieurs succombèrent. Elles stupéfiaient les médecins, étaient adorées des soldats, qui pleurèrent, quand, à la paix, elles quittèrent l'armée. A ce moment, l'inspecteur médical écrivit dans son rapport au commandant en chef : « Les étudiantes en médecine ont déployé, depuis le commencement de la guerre, un zèle et une aptitude remarquables et se sont recommandées de la meilleure façon, par leurs connaissances thérapeutiques et chirurgicales et par les soins qu'elles ont donnés aux malades, justifiant ainsi les espérances du personnel médical supérieur. » La cause était gagnée ; l'empereur Alexandre II conféra aux femmes le titre régulier de docteur-médecin ; le Conseil des professeurs déclara d'avis unanime « qu'il est juste de donner aux femmes les mêmes titres scientifiques et les mêmes droits que ceux dont jouissent les hommes qui ont terminé leurs études dans les universités ». Cependant, tout à coup, sans qu'on sût pourquoi,

les cours de médecine pour femmes furent fermés en 1882; seules, les élèves du moment furent autorisées à terminer leurs études. L'émotion fut grande; on dit beaucoup de choses, on affirma qu'une femme très haut placée avait juré de renvoyer les Russes à leur foyer et à leurs enfants; bref, on ne sut rien de certain, mais l'initiative privée se mit à l'œuvre, créa des cours, des laboratoires, des bibliothèques; on parle maintenant d'une souscription nationale, le gouvernement se montre plus favorable. A la fin de l'année dernière, il y avait 554 doctresses dans l'Empire. On vient de créer un nouvel institut de médecine pour les femmes; le règlement établit leur droit et élargit considérablement leur cadre d'activité. Désormais cesseront les malentendus fréquents causés par leur situation mal définie; les seules fonctions qui leur seront interdites, seront celles de médecin en chef dans les hôpitaux généraux et dans les sections pour hommes; elles ne pourront non plus pratiquer près des conseils de réforme, ni dans les expertises judiciaires ordonnées par les tribunaux. A part cela, elles jouiront des droits égaux à ceux des médecins, et seront autorisées, ce qui leur est une prérogative chère entre toutes, à diriger des établissements spéciaux pour les maladies des femmes et des enfants et à faire le service. Des étudiantes russes se sont fait admettre dans toutes les écoles ouvertes aux femmes et elles exercent en tout pays : en France, en Suisse, en Perse, en Turkestan.

L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie elle-même, dont les doctresses furent célèbres au seizième siècle, sont très retardataires, et leurs gouvernements, comme l'opinion publique, s'y montrent très peu favorables; mais en Roumanie, en Danemark, en Suède, en Norvège et jusqu'en Finlande, on trouve des femmes médecins. Nous parlerons de celles de France, quand nous reviendrons au mouvement féministe dans notre pays.

On voit quels immenses résultats ont été produits dans le monde entier par l'initiative courageuse d'Elisabeth Blackwell. Elle a vraiment le droit de penser qu'elle n'a pas perdu sa vie. En gagnant la première grande bataille, elle en a préparé d'autres.

Ce sont des femmes de cette trempe, soutenues par des hommes comme Cobden, Bright, John Stuart-Mill, Ruskin, Gladstone, Disraeli et autres illustrations, qui ont rendu possible la participation des femmes à tant de professions qui leur étaient fermées, et l'exercice de bien des droits qu'on leur refusait.

Bien loin d'entrer en rébellion contre les devoirs qui leur incombent, elles ont proclamé très haut leur désir de les mieux remplir et de les étendre en acquérant des lumières nouvelles qui leur permettent de concourir, non seulement au bien particulier de leur

famille, mais au bien général du pays. En outre, elles ont réclamé le droit d'assurer le plus dignement et le plus avantageusement possible leur indépendance, lorsque les circonstances les contraindraient à travailler pour vivre. Ces deux objectifs exigeaient que l'instruction de la femme prît une extension lui permettant : 1° de participer aux mesures à prendre pour l'éducation de la jeunesse et pour le soulagement des souffrants et des déshérités; 2° d'aborder toutes les carrières ouvertes à l'homme, si son intelligence se montrait à la hauteur de la tâche. Il y avait donc à envisager une double évolution ou, comme on l'a dit plaisamment, une révolution sans *r*, au point de vue moral et au point de vue économique. Voyons d'abord ce qui fut fait dans ce second ordre d'idées.

## V

Il est avéré aujourd'hui que, dans notre vieux monde européen, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. En Angleterre, la différence est d'un million. Certes, toutes ces femmes, vouées forcément au célibat, ne sont pas toutes obligées de se suffire à elles-mêmes par leur travail, mais il en est ainsi pour beaucoup d'entre elles. Ajoutons-y celles qui, bien que mariées, appartiennent soit aux classes pauvres, soit à la classe bourgeoise sans fortune, et doivent ou désirent contribuer au soutien de leur famille; ajoutons-y encore celles que des revers de fortune obligent à demander des ressources au travail, les veuves qui restent sans ressources, soit seules, soit chargées de famille, et nous arrivons à un total formidable. Que peuvent faire toutes ces femmes? Les découvertes de la science ont tellement bouleversé l'état économique des nations et, par conséquent, modifié les mœurs, qu'il était difficile d'arguer, contre les demandes des femmes, de l'ancien état de choses qui faisait du foyer leur domaine presque infranchissable et de leur double mission, maternelle et conjugale, l'alpha et l'oméga de leur vie active. Les machines ont révolutionné l'industrie, détruit le travail individuel et chassé l'ouvrière de son intérieur où, l'œil sur ses enfants, elle filait, tissait, cousait, près de son mari travaillant de son côté, pour l'enrégimenter dans les usines et les fabriques.

Au-dessus d'elle, d'autres femmes qui autrefois dirigeaient, toujours avec le mari, un commerce plus ou moins important, ont forcément abandonné ce commerce absorbé par les grands magasins où elles étaient employées.

Encore plus haut et d'échelon en échelon jusqu'aux sommets de la société, les femmes célibataires, habituées autrefois à être pro-

tégées par leur famille, à trouver une place au foyer d'un frère à qui le droit d'aînesse créait des devoirs, d'une sœur mariée ou de quelque autre parente, ne rencontraient plus le même empressement, la lutte pour la vie étant devenue plus dure pour tous; alors elles souffraient dans leur fierté, dans leur délicatesse et rêvaient de sauvegarder leur dignité en se créant une indépendance honorable. Mais par quels moyens? L'homme avait absorbé tous les droits, accaparé toutes les professions; à part un enseignement très terre à terre et mal rétribué qui n'assurait pas la subsistance si l'on voulait rester libre, et devenait une sorte de domesticité supérieure, si l'on aliénait cette liberté, il y avait peu de ressources pour les femmes. On leur avait tant répété que leur intelligence était inférieure à celle de l'homme et leur honorabilité menacée au dehors, dès qu'elles essayaient de franchir les limites de la coutume routinière, qu'elles avaient fini par accepter leur infériorité comme un dogme et leur effacement comme un devoir. Aussi furent-elles au moins aussi scandalisées et certainement plus effarées que le sexe fort, lorsque des voix féminines s'élevèrent pour réclamer leur affranchissement. « Et s'il me plaît d'être battue! » s'écrièrent-elles en chœur. Toutefois le chœur fut beaucoup moins nombreux en Angleterre qu'ailleurs; aux raisons que nous avons déjà données, il convient d'ajouter que le protestantisme prédispose les esprits à la liberté de penser et que dans un pays où la croyance religieuse est si diversement interprétée, il est plus facile de faire accepter des nouveautés en fait de dogmes sociaux.

Lorsque le parti de « l'émancipation féminine » osa dire : Nous avons une intelligence, nous la croyons, sinon égale, du moins équivalente à la vôtre et nous voulons nous en servir, les hommes naturellement jetèrent feu et flamme; colère, dédain, ironie se donnèrent libre carrière pour écraser les audacieuses. Ils décrétèrent à nouveau solennellement et scientifiquement l'infériorité irréfutable, essentielle du sexe faible physiquement et intellectuellement. Avait-il jamais produit un seul grand génie? Les accusées leur répondaient qu'eux-mêmes placés dans les meilleures conditions de développement intellectuel par la liberté, l'autorité et l'accumulation héréditaire des forces mentales, n'avaient produit, depuis le commencement du monde, qu'une vingtaine de véritables génies, c'est-à-dire d'esprits créateurs, tandis qu'elles, dans des conditions diamétralement opposées, aussi défavorables que possible, avaient cependant à leur actif un certain nombre d'individualités qui, si elles n'étaient pas tout à fait des génies, en étaient bien près. Exceptions qui prouvent la règle, leur répliquait-on; pour un peu on aurait dit : des monstres. La femme était créée et mise au

monde pour l'homme ; si on lui permettait de s'occuper d'autre chose, la famille et la société seraient un danger. Mais si nous sommes si inférieures, nous ne vous ferons pas grande concurrence, reprenaient les femmes ; laissez-nous essayer, on verra. Ils ne voulaient rien entendre. Au fond le résultat de la campagne médicale les inquiétait. Ils trouvaient le *Struggle for life* assez dur comme cela ; si les femmes leur disputaient la place au soleil, que deviendraient-ils ? Cependant quelques-uns se montrèrent généreux et désintéressés.

Il y a vingt-six ans seulement que furent tentés les premiers efforts pour faire donner aux femmes anglaises l'éducation universitaire. Cambridge fut la première forteresse attaquée.

En octobre 1869, un collège s'ouvrait à Hitchim, village situé à quelques milles de Cambridge. Des professeurs de l'antique université vinrent donner aux treize étudiantes du début la même instruction qu'à la grande voisine.

En 1872, on réunit au collège une association, et le tout fut transporté, l'année suivante, à Girton, à une demi-lieue seulement de l'*Alma Mater* ; depuis, la prospérité et la réputation du collège n'ont cessé d'augmenter.

Un autre établissement, Newnham, commença, en 1870, par des conférences spécialement réservées aux femmes. Dès 1875, le collège dut faire construire des bâtiments nouveaux. En 1880, la Société des Conférences fut incorporée au collège, qui prit un essor d'autant plus considérable qu'à la différence de Girton, il reçoit surtout les jeunes filles qui ne se destinent pas à compléter le cycle des études universitaires.

En 1881, l'antique université daigna s'occuper de ses voisines ; le sénat décida que, sous certaines conditions de séjour et d'examen préparatoires subis avec succès, les femmes seraient admises à l'université. Le plus fort était si bien fait, qu'en 1884, on construisit un local spécial pour les étudiantes. Que s'est-il passé dans l'esprit des doctes sénateurs ? Cela n'est pas bien clair, mais ils semblent être arrivés au terme de leurs concessions ; une demande, présentée en 1887 pour obtenir de faire conférer aux femmes les *degrés* universitaires, fut énergiquement repoussée et, depuis, la décision a été maintenue malgré des instances réitérées ; en outre, les étudiantes sont encore exclues des cours de médecine ; elles peuvent apprendre le chinois et le japonais si le cœur leur en dit, mais pas de médecine ; de la musique à la place si cela leur plaît !

Oxford s'est montrée un peu plus libérale. En 1878 se fondait l'Association pour l'éducation supérieure des femmes et toutes les mesures à prendre passaient par ses mains, échappant ainsi à la

direction des collèges. Les étudiantes en ont trois et le libre accès des bibliothèques et des musées. Mais le certificat final qu'elles reçoivent, au lieu d'être conféré par l'université, n'émane que d'une commission spéciale d'examens.

A l'université de Londres, fondée en 1836 pour les non-conformistes que Cambridge et Oxford n'admettaient pas alors, les étudiantes travaillent où et comme elles l'entendent. Plusieurs collèges préparent aux examens. *Bedford college* est pour les femmes, *University college* est mixte. On institua, en 1868, un examen pour les étudiantes, qui correspondait à l'examen d'entrée. Aujourd'hui, elles ont le libre accès de toutes les facultés; on a ouvert pour elles une école de médecine spéciale et, comme les diplômés en sont de beaucoup les plus appréciés, ces dames se consolent aisément de l'exclusion décrétée par Oxford et Cambridge. Elles prennent part, comme leurs collègues masculins, à la nomination du sénat universitaire, mais elles ne votent pas pour le membre du Parlement.

L'université Victoria, inaugurée à Manchester en 1880, est ouverte également aux deux sexes, excepté pour l'École de médecine. Le sentiment général en Angleterre est opposé aux études médicales en commun pour les jeunes gens et les jeunes filles; cela se conçoit aisément. Signalons encore l'université de Durham et celle du Pays de Galles. Celle-ci présente cette particularité que son sénat doit toujours comprendre au moins une femme.

L'Allemagne est très en retard sur l'Angleterre et la France; elle n'entre dans la voie nouvelle que contrainte et forcée; les hommes défendent leurs positions menacées avec le courage du désespoir. Mais la femme allemande s'est réveillée de sa longue torpeur et ne veut plus se rendormir. Elle s'est rappelé qu'au moyen âge, cette poétique époque des chœurs d'amour, elle portait au front, comme une couronne brillante, l'aurole du savoir, puis qu'elle avait abdiqué sa royauté pour se confiner au foyer domestique.

La renaissance italienne qui fit surgir, en Italie et en France, tant de femmes bel esprit, n'eut qu'un faible écho en Allemagne. Cependant, elle y fit naître des controverses curieuses sur la capacité intellectuelle des deux sexes. Quelques misogynes allèrent jusqu'à poser la question de savoir si la femme pouvait être considérée comme une créature humaine. Des voix s'élevèrent pour la défendre et revendiquer son égalité avec l'homme. Conrad Celtès, ce poète lauréat de l'empereur Maximilien qui découvrit les fables de Phèdre, Erasme, Simon Gedicke, Schoppius et surtout Agrippa de Nettesheim, surnommé « le miracle des lettres et

l'amour des gens de bien », démontrèrent « la noblesse et l'excellence du sexe féminin ». Agrippa ajoutait « et sa supériorité sur le sexe masculin ». On pourrait, en cherchant bien, retrouver son ouvrage sur cette thèse dans quelque-une de nos bibliothèques, car, publié en 1529, il fut presque aussitôt traduit en français.

Au commencement du dix-septième siècle, plusieurs Allemandes prirent la parole à leur tour, entre autres Cornélia Vossius, fille et sœur de latinistes célèbres, et Anne-Marie de Schurmann, que l'on appelait la Minerve hollandaise et la Sapho de son siècle. Son savoir, disait-on, était universel; lettres, sciences, arts, lui étaient également familiers. Le livre qu'elle publia en 1640, à Leyde, sous le titre : *De ingenii muliebris ad doctrinam et meliores literas aptitudine*, fut traduit en français par Colletet, en 1646, eut un immense retentissement et la mit en relation avec les plus grands savants et la plupart des hommes distingués de son temps. Son influence fut pour beaucoup dans la mode d'érudition féminine en Allemagne, au début du dix-huitième siècle. Les savants se piquèrent d'avoir « des enfants sublimes ». On vit de nombreux petits prodiges, comme cette pauvre petite Anne-Marie Cremer qui succomba au surmenage à l'âge de quatorze ans, après avoir appris tout ce qu'on enseignait de son temps. Toute l'Allemagne érudite la pleura, et son père, pasteur à Magdebourg, se consola par une épitaphe latine dans laquelle il la qualifie de *historiæ et poeticæ studiosissima linguis latina et hebriaca elegantissime exulta et sacrarum litterarum studiis unice dedita*.

Il y eut, à ce moment, une sorte de fureur d'érudition parmi les jeunes filles, et la fièvre de savoir attaqua les princesses comme les simples bourgeoises. Louise d'Anhalt savait l'hébreu, Catherine de Bade rivalisait avec les grands latinistes; Sophie de Hanovre, l'aïeule de la reine Victoria, savait plusieurs langues, était versée dans de nombreuses sciences, y compris la théologie; sa fille, Sophie-Charlotte, qui fut l'amie de Leibnitz, suivit son exemple. Plusieurs érudites de la bourgeoisie étaient célèbres dans toute l'Allemagne, et plus d'un savant chantait leurs louanges et les défendait contre leurs détracteurs; l'un d'eux, Paullini, s'était fait leur ardent champion et malmenait d'importance tous ceux qui, depuis Euripide jusqu'à ses propres contemporains, les avaient raillées. Ce concert était parfois troublé. Hohberg, par exemple, tout en vantant « les femmes de génie », était d'avis « qu'il y a peut-être plus de mal que de bien à vouloir donner trop d'instruction aux jeunes filles; mais on ne peut nier, ajoutait-il, que la femme est, autant que l'homme, l'image de Dieu, et, lorsqu'il se manifeste parmi elles, une intelligence d'une hauteur extraordi-

naire, des jugements pénétrants, des idées excellentes, et qu'elles les emploient à la gloire et au service de Dieu, il faut les en louer et glorifier. Par contre, comme ce sont là des exemples particuliers et héroïques, il serait dangereux de les donner comme modèles à toutes, surtout si, pour acquérir ce don, elles devaient négliger leurs devoirs féminins ».

« Quand une plante de ce genre, disait un autre auteur, se manifeste dans le champ de la science, on doit la considérer comme une plante rare, mais ne pas l'offrir comme modèle, car les femmes qui ont approfondi toutes les sciences ne sont utiles à personne! » Ce jugement radical n'eut pas de peine à prévaloir, car l'ignorance féminine était encore à l'ordre du jour, et les phénomènes qui effrayaient étaient en petit nombre. Cependant de bons esprits s'étaient élevés déjà contre les partisans des ténèbres. A la fin du dix-septième siècle, Seckendorf, chancelier de l'université de Halle, déplorait qu'on ne fit rien pour éclairer et développer l'intelligence des jeunes filles. Il trouvait honteux qu'on en fût encore aux *trois* écoles pour quarante élèves chacune, créées, en 1555, par Auguste de Saxe; il préconisait l'œuvre de dévouement et de progrès qu'il y avait à entreprendre pour émanciper l'esprit de la femme. Deux courants s'établirent : l'un favorable à l'érudition de la femme supérieure; l'autre, à l'instruction de la femme, en général.

Au commencement du dix-huitième siècle, plusieurs auteurs proposèrent la création d'académies pour les jeunes filles, et dans les détails des plans émis, on voit poindre l'idée de la doctoresse. Le critique Gottsched ne comprenait rien à l'antipathie de beaucoup de gens pour l'instruction des femmes. Dans son enthousiasme, il s'écriait : « Quel est l'homme que l'on puisse comparer à une Schurmann? » Et ailleurs, il traçait un tableau enchanteur du bonheur que devait trouver l'illustre Dacier dans la société et la coopération de sa femme. « Je me les représente, écrivait-il, assis à côté l'un de l'autre, et traduisant ensemble du grec (ah! pour l'amour du grec...) les sages maximes d'Épictète. Quelles agréables discussions où le mari et la femme rivalisent d'érudition, finissent par tomber d'accord sur le sens d'un passage et font enfin paraître le volume sous leurs noms réunis! » Gottsched avait ses raisons pour s'attendrir sur cette idylle du ménage Dacier, et nous aurions tort d'en sourire, car ses raisons sont touchantes. Sa propre femme était une Dacier allemande, et en même temps le modèle de la mère de famille. Elle fut, paraît-il, la meilleure représentante de la femme savante en Allemagne au dix-huitième siècle, celle qui comprit le mieux les conditions littéraires de son temps,

et qui eut, avant la grande période de Herder, de Lessing et de Goëthe, le sens le plus droit du progrès. Lorsqu'elle mourut, en 1762, son mari publia ses poésies; ce fut un chant du cygne, a dit M. Steinhausen dans une étude sur la Femme savante en Allemagne, qui parut en octobre 1895 dans la revue *Nord und Sud*. « Après elle, la femme savante fit place à la femme instruite », et nous nous permettrons d'ajouter : la femme instruite ne fut pas légion !

La vie terre à terre, « pot-au-feu », si nous osons employer cette expression familière, la vie dont « la famille Buchholz » nous a donné un si réaliste et si amusant tableau, est restée depuis lors le partage de la femme allemande; jusqu'à ces dernières années, c'était par exception qu'elle lisait, écrivait, étudiait, mais les conditions d'existence se sont modifiées profondément, en Allemagne comme ailleurs, et peu à peu, lentement mais sérieusement, la femme, pressée par la nécessité, est entrée dans le mouvement qui entraîne ses sœurs de tous les pays.

Ne trouvant pas dans le sien l'instruction nécessaire pour embrasser les carrières libérales, elle est allée la chercher à l'étranger. Dans toutes les facultés allemandes, les classes supérieures pour jeunes filles sont encore dirigées par des hommes. L'enseignement religieux, l'histoire, la littérature, les langues vivantes, leur sont exclusivement réservés. Quand les femmes affirmaient qu'elles sauraient s'acquitter de cette tâche aussi bien que les professeurs masculins, on leur répondait qu'elles manquaient d'expérience; elles répliquaient : « Où l'aurions-nous acquise? Laissez-nous la conquérir. » Jusqu'à ces dernières années, la seule instruction préparatoire à l'enseignement était donnée aux jeunes filles au *Lehrerinnen Seminar*, qu'elles quittaient à dix-huit ou dix-neuf ans, après un examen dont le programme, beaucoup trop chargé pour leur âge, ne leur permettait d'acquérir que des connaissances très superficielles.

En 1887, une des plus ardentes zélatrices du mouvement féministe, M<sup>lle</sup> Hélène Lange, présenta au ministre de l'instruction publique et au parlement prussien, une pétition qui se bornait à revendiquer pour les femmes le droit de prendre part à l'enseignement supérieur des écoles publiques, particulièrement pour l'allemand et l'instruction religieuse. Cette modeste demande souleva une tempête, mais ne resta pas sans effets. Déjà il existait à Berlin une institution d'enseignement supérieur pour les jeunes filles, le *Victoria Lyceum*, fondé sous le patronage de l'impératrice Frédéric, qui a toujours pris le plus vif intérêt au développement intellectuel de la femme comme à tout ce qui la concerne. On

perfectionna cet établissement, que dirigeait une Anglaise, miss Archer, et l'on institua un examen final qui devait conduire, après succès, à des situations scolaires sérieuses. Bientôt l'université de Göttingue suivit cet exemple, et les efforts énergiques de M<sup>lle</sup> Vorwerk (de Wolfenbüttel) réussirent à faire ouvrir des conférences pour les femmes. Ce sont souvent les mêmes que celles faites aux étudiants, et par les mêmes professeurs. Toutefois ce n'est qu'un commencement. On n'y donne ni l'enseignement classique ni l'enseignement mathématique, et les étudiantes ne peuvent s'instruire en ces matières d'importance capitale.

Au mois de mai 1895, le gouvernement fit un premier effort en Prusse. On institua un examen pour le titre de professeur en chef; chaque *candidate* doit choisir deux sujets de thèse. Le même arrêté prescrivait que, dans toutes les écoles de jeunes filles dirigées par un homme, un professeur femme serait adjoint à la direction. Cela parut une concession énorme aux idées nouvelles!

Le seul diplôme qui ouvre en Allemagne les carrières libérales aux femmes, à leur sortie du *Gymnasium*, est donné à la suite d'un examen qui ne comporte pas le grec; il est donc insuffisant pour les étudiantes en médecine. Depuis 1893, cette lacune a été comblée à Berlin, à Leipzig et à Carlsruhe, mais jusqu'ici les résultats de cette réforme ne sont pas bien appréciables.

Bien loin de marcher avec les progressistes, certaines universités d'Allemagne ont rétrogradé. Depuis longtemps, celle de Heidelberg admettait les femmes aux conférences et aux cours; beaucoup d'étrangères profitaient de cette autorisation. On vient de la retirer sans motif apparent. On a bien fait exception pour trois ou quatre étudiantes; on se montre assez complaisant à Bade, mais rien de tout cela ne constitue un droit et n'a beaucoup d'importance pratique.

Le célèbre professeur Bergmann a déclaré que la femme était *absolument inapte* soit à étudier, soit à exercer les professions auxquelles les grades universitaires donnent accès. Cela résulte pour lui de sa conformation physique et morale. Comment explique-t-il le succès de tant de *prétendantes* admises *par des hommes*, après examens préalables où l'indulgence n'a pas dû dominer, à l'exercice de ces mêmes professions?

M. Henri Dernburg, professeur de droit à Berlin, est plus libéral: il propose de créer au centre de l'Allemagne, dans la petite ville de Giessen, une université où les femmes seules seraient admises.

Malgré les oppositions, *la cause* gagne du terrain; des victoires partielles soutiennent le courage des combattantes. C'est ainsi que l'une d'elles vient de se faire admettre comme étudiante régulière à

l'université de Berlin où, jusqu'alors, les femmes n'avaient été tolérées que comme *visiteuses*, et seulement avec une autorisation du ministre de l'instruction publique. Pour permettre aux jeunes filles de se préparer aux études universitaires, on a créé depuis deux ans à Berlin, à Carlsruhe, à Leipzig et à Munich des lycées spéciaux, et l'on en projette d'autres.

Ce qui a nui à la cause féministe en Allemagne, c'est la participation chaque jour plus grande de femmes au mouvement socialiste; on sait que M. Bebel les défend à outrance, et se montre même parfois plus royaliste que... la reine! On se rappelle les obsèques de M<sup>lle</sup> Wabnitz, à qui le parti socialiste a fait de magnifiques funérailles, et où l'on a vu des milliers de femmes en robes rouges déposer des couronnes sur sa tombe. L'accroissement du mouvement socialiste féminin date du congrès de Cologne (1894); un grand nombre de déléguées, après avoir assisté au congrès officiel, tinrent entre elles une conférence particulière dans laquelle on discuta les mesures à prendre. Ces dames furent, paraît-il, si satisfaites des résultats, qu'elles se proposent de récidiver. Leurs confrères masculins ne se sont pas tous montrés aussi empressés à leur plaisir que M. Bebel; d'après les statuts du parti, les réunions de femmes n'ont plus le droit d'élire des déléguées pour le congrès; mais dans les grandes villes où trois délégués sont à désigner, on a l'intention de laisser un mandat aux femmes.

Le comte d'Eulenburg, ministre de l'intérieur en Prusse, a, dit-on, appelé l'attention de l'empereur sur ces agissements. On connaît les sentiments dont est animé le souverain à l'égard des socialistes hommes; que doivent-ils être à l'égard des femmes? Tout simplement dédaigneux peut-être?

Les pays du Nord, le Danemark et les contrées scandinaves, sont entrés avec zèle et succès dans le mouvement universitaire comme dans tout ce qui concourt à développer l'intelligence et à rendre meilleure la position sociale de la femme, sans pour cela porter atteinte aux mœurs familiales. C'est ce qui caractérise et, malheureusement pour nous, différencie l'action de ces races sérieuses, pratiques et attachées à certains principes trop ébranlés en France; elles ne nourrissent aucun sentiment d'hostilité à l'égard des hommes; elles n'ont pas pour idée fixe de l'humilier, de le dépouiller, mais simplement de concourir avec lui à l'entretien de la famille, quand elles ne sont pas forcées, par l'isolement, à ne lutter que pour elles-mêmes. En Danemark, l'instruction est très répandue dans toutes les classes; depuis la création des hautes écoles populaires, les paysannes danoises possèdent une réelle culture d'esprit qui, en France, ferait d'elles des déclassées n'aspirant qu'à fuir

leurs campagnes et à se faire admettre dans une société pour laquelle elles ne sont pas nées. En Danemark, la fermière rentre à la ferme après être allée (souvent à bicyclette), avec son frère ou son mari, assister, parfois parler, à quelqu'une de ces conférences pour lesquelles presque chaque village compte une maison de réunion. Peu à peu, elle s'éclaire sur toutes les questions sociales et politiques intéressant son pays en général ou son lieu de naissance et son état en particulier.

Ceux qui ont voyagé en Danemark ont été frappés de cet entraînement vers le progrès allié à un sentiment conservateur qui attache le peuple à ses vieilles habitudes ; il y a là une sauvegarde que nous ne possédons pas et qui montre, une fois de plus, que les mêmes réformes en toutes choses ne conviennent pas également aux divers tempéraments des peuples, ou du moins ne doivent pas être introduites de la même façon.

En Suède et en Norvège, les facultés ont été généreusement ouvertes aux étudiantes ; l'une d'elles, M<sup>me</sup> Kowalnosky, y est même devenue *professeuse*. Elles sont admises au barreau, et le gouvernement leur a largement ouvert plusieurs administrations ; on compte 460 femmes aux Postes et télégraphes contre 250 hommes.

En Hollande, la propagande se poursuit avec non moins d'ardeur et produit des résultats importants. Il en est de même en Belgique, où M<sup>lle</sup> Popelin, doctoresse en droit, joue un rôle important ; en Suisse, où l'université de Zurich s'est depuis longtemps montrée hospitalière aux étudiantes de tous pays, et admit, en 1891, une doctoresse en droit, M<sup>lle</sup> Emilie Kempis. L'université de Berne a, depuis, suivi son exemple. Celles d'Upsal en Suède et d'Helsingford en Finlande ne se sont pas montrées moins libérales.

L'Espagne et l'Italie, bien que ne suivant que de loin l'exemple des autres pays d'Europe, ne sont cependant pas restées tout à fait en dehors de la marche générale. En Espagne, la loi permet à la femme de suivre les cours publics et officiels de l'instruction primaire, secondaire et supérieure ; les jeunes filles sont admises aux *institutos*, aux facultés de droit, de médecine. (M<sup>me</sup> Alexandre et une autre dame exercent à Madrid.) Le Congrès pédagogique hispano-portugais-américain (du Sud) de 1894, a décidé « qu'en dehors de la pratique de l'enseignement, on doit permettre aux femmes l'exercice de la pharmacie et de la médecine ; qu'il faut leur donner accès à certains emplois et services publics, comme, par exemple, ceux de bienfaisance, des prisons, postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer, comptabilité publique, archives et bibliothèques. »

Nous avons dit que l'exercice de la médecine était permis aux

femmes en Italie; l'une d'elles est consultée par la reine; une autre, M<sup>me</sup> Catani, de la faculté de Bologne, a été nommée professeur de pathologie interne à l'université de Pise.

Une dernière victoire vient d'être remportée par les doctresses anglaises. Par 49 voix contre 10, les chirurgiens de Londres, et malgré l'opposition antérieure du Conseil, les agrégés du Collège royal des chirurgiens viennent d'adopter une résolution tendant à décerner, à l'avenir, les diplômes de l'institution aux femmes.

Bien peu de barrières restent aujourd'hui debout en Europe pour leur fermer le chemin de toutes les professions libérales monopolisées jusqu'ici par les hommes.

## VI

Si l'émancipation scolaire, si l'assaut donné victorieusement aux facultés, universités et autres forteresses de la science, ont récompensé en Europe les efforts des femmes et prouvé qu'elles possédaient, avec l'intelligence nécessaire pour profiter de leur victoire, les forces morales indispensables pour la préparer, si l'on est surpris des résultats qu'elles ont obtenus, dans les conditions les plus défavorables, en un quart de siècle environ, que penser de ce qui s'est accompli aux Etats-Unis d'Amérique, pendant le même laps de temps? La victoire a été bien plus éclatante et la révolution bien plus radicale. Il est vrai que les conditions étaient beaucoup meilleures, sur cette terre presque vierge encore et sans vieilles traditions à déraciner, sans joug social à secouer, sans les mille raffinements despotiques d'une civilisation compliquée, dans une société fondée sur l'effort individuel et la liberté la plus large, et composée des éléments les plus divers, mais se rapprochant par un sentiment commun à l'immense majorité : trouver ou constituer sur cette terre inexplorée, un état de choses plus satisfaisant pour leurs aspirations de toute nature, que celui qu'ils avaient fui en abandonnant le vieux monde. Cette rupture de ban avec la civilisation européenne et ses entraves, la nécessité de ne compter que sur son énergie et sa volonté pour faire sa vie à sa guise, en n'acceptant de lois que juste ce qu'il en fallait pour ne pas vivre en sauvages, tout prédisposait les citoyens américains à l'action indépendante et forte; l'immensité même du pays, les ressources énormes qu'il renfermait, devaient donner à toutes leurs conceptions, à toutes leurs entreprises, un caractère vaste, audacieux, indompté. En avant et jusqu'au bout. *Go-a-head!*

Les femmes, qui avaient partagé tous les dangers, toutes les épreuves « des Pères-Pèlerins », au nom de leur foi religieuse, et

soutenu, secondé leur courage en leur gardant les joies, les consolations de la famille, en acceptant leur existence si dure au début, en s'associant de cœur et le plus souvent possible de fait à toutes leurs entreprises, pour fonder une nouvelle patrie et une nouvelle nation, développèrent en elles les mêmes qualités de confiance en soi, en sa volonté, en sa persévérance que les hommes, et lorsque l'immigration eut modifié toutes les conditions d'existence aux Etats-Unis, donné à la lutte pour la vie un caractère d'âpreté, on peut presque dire : de férocité inconnue pendant la première période de colonisation, la femme, qui souffrait parce qu'elle n'était pas suffisamment armée pour faire sa trouée dans la mêlée, résolut d'acquérir ces armes qui lui manquaient, de les forger elle-même au besoin et de conquérir sa place au soleil.

Avec son passé, ses qualités naturelles et acquises, favorisée par le respect profond que l'homme de son pays lui avait toujours témoigné, elle devait, une fois entrée dans la voie des revendications, aller aussi loin que bon lui semblerait. Le succès a couronné ses efforts; elle s'est mise en état d'envahir toutes les professions en acquérant toutes les connaissances réservées si longtemps à l'homme exclusivement.

Et d'abord, pour lui bien prouver qu'elle ne le redoutait pas, elle a accepté sans hésiter le système de coéducation qui nous effraye tant et non sans cause. On se méprend trop souvent, en France, sur la signification de ce mot et l'application de ce système aux Etats-Unis. Il ne s'agit, dans les collèges, que d'externat et de cours suivis en commun et non d'institutions système-Robin, de Cempuis.

Cette coéducation date des commencements de la colonie; les premiers *settlers*, après avoir pourvu aux nécessités matérielles les plus urgentes, songèrent à l'instruction de leurs enfants, « afin que les lumières de leurs pères ne fussent pas ensevelies dans le tombeau ». Mais l'argent manquait et, au lieu de construire deux écoles séparées pour les filles et les garçons, on n'en éleva qu'une, où tous suivirent les leçons ensemble. Il ne faut pas oublier que l'enseignement religieux et biblique était à la base du système scolaire (aujourd'hui encore, les études du matin sont précédées de la prière dans plus d'un grand collège) et qu'il y avait là un préservatif *sérieux*. Il n'entre pas dans notre cadre de discuter les mérites ou les dangers de la coéducation que l'on devrait appeler plus justement, la co-instruction; nous dirons seulement qu'aux Etats-Unis, elle donne des résultats très satisfaisants. Est-ce à dire qu'elle conviendrait aussi bien à notre vieille civilisation sceptique et peu scrupuleuse? Il est permis d'en douter. Tous les

sols et toutes les cultures ne conviennent pas à toutes les plantes. Au reste, à mesure que la civilisation se développait et, il faut bien l'avouer, perdait de sa candeur primitive, les avis se partageaient, et la coéducation conserva la faveur plus unanime de l'opinion dans l'Ouest que dans l'Est, moins primitif. Ce fut cependant à Boston, l'Athènes américaine, que fut tenté le premier essai important. En somme, les femmes les plus distinguées de la grande République paraissent très satisfaites des résultats obtenus, et M<sup>me</sup> Th. Bentzon, dans son livre si intéressant, si consciencieusement étudié sur *les Américaines chez elles*, nous dit que lorsqu'elle aborda timidement, discrètement, le chapitre des périls que pouvait présenter le système d'enseignement mixte, *elle ne fut jamais comprise*. N'y avait-il pas là, de la part des Américaines, un peu d'affectation et surtout de chauvinisme à l'endroit de l'innocence absolue des mœurs de leur pays? Quant aux hommes, interrogés, ils ont toujours répondu sèchement qu'à l'âge qu'elles ont atteint, seize ou dix-sept ans tout au moins, avant d'aborder la vie universitaire, les étudiantes doivent savoir se conduire! Heureuses jeunes filles d'être si avancées pour leur âge! Quoi qu'il en soit, si l'on veut voir sous leur aspect le plus aimable et le plus sympathique ces innombrables jeunes *Portias* en toge noire et en bonnet carré (qui leur sied en général fort bien), il faut avoir recours à l'ouvrage de M<sup>me</sup> Bentzon, qui nous fait connaître une Américaine absolument différente, ce dont on doit la féliciter, de celle que nous a présentée M. Paul Bourget.

Au reste, nous avons été frappée de la communauté de vues et de jugements que nous avons trouvée chez la femme qui honore les lettres françaises et chez un prêtre catholique de notre pays, qui, lui aussi, a étudié sur place et *de visu* les institutions scolaires aux Etats-Unis, s'est mis en contact avec les réalités et a noté les faits.

Les deux observateurs ont rendu hommage à la génération de jeunes femmes intelligentes, spirituelles, lettrées, aux goûts délicats, gaies, simples et charmantes qu'ont formée les universités ou collèges du pays. M<sup>me</sup> Bentzon est bien obligée cependant de reconnaître que, dans l'Est surtout, elle a remarqué parfois un peu de raideur hautaine.

« Il y a, nous dit-elle, sur toute l'étendue des Etats-Unis (le Sud a, depuis le triomphe de l'Union, pris une grande part au mouvement éducationnel), 179 collèges de femmes, dans le sens que la langue anglaise donne à ce mot et qui n'a rien de commun avec le nom de nos établissements d'instruction secondaire, 179 collèges où se confèrent des grades. Ces collèges comptent 24 851 étu-

diantes et 2229 professeurs, dont 577 hommes et 1648 femmes.

« La prédominance des femmes, ajoute M<sup>me</sup> Bentzon, n'abaisse pas le niveau, si j'en crois les meilleurs juges. Ils sont d'avis que souvent, dans l'enseignement féminin, il y a plus de méthode, ce qui supplée à la force d'improvisation, à l'espèce de génie personnel qui assure la supériorité de l'homme. »

Les collèges de femmes sont généralement fondés dans le proche voisinage et sous l'aile, pour ainsi dire, des universités les plus célèbres.

A New-York le collège Barnard se rattache à celui de Columbia; *Radcliffe College* est l'annexe féminine de Harvard, de la fameuse université de New-Cambridge, près Boston, qui fut fondée par Harvard en 1636. Le collège féminin est sous la haute direction de M<sup>me</sup> Agassiz, veuve du célèbre naturaliste, femme d'un grand sens, d'un goût sûr, d'un tact exquis, dont l'influence précieuse s'exerce avec une douce et affectueuse autorité sur la jeune génération qui l'entoure et la vénère.

L'université de Bryn Mawr, fondée en 1884 près de Philadelphie et dirigée par une *doyenne* éminente, miss Carey Thomas, qui parut, aux yeux de M<sup>me</sup> Bentzon, personnifier le type de la femme parfaite rêvée par Tennyson, semble réaliser, en grande partie, la conception idéale du poète de *la Princesse*. Les étudiantes, au nombre de cent cinquante seulement, sont élevées pour être, non seulement des savantes, mais des *dames*, dans la meilleure acception du mot. « Leur existence, dit M<sup>me</sup> Bentzon, qui nous pardonnera de lui faire quelques emprunts, me paraît absolument délicieuse à tous les points de vue; la liberté de la campagne, le recueillement désirable pour travailler sans aucun souci, le voisinage d'une grande ville et de toutes ses ressources, quatre mois de vacances permettant les voyages, le plus parfait confort, des professeurs triés sur le volet, un entraînement physique qui prévient les dangers du surmenage, jolis appartements, salons de réception où l'on peut inviter à certains jours ses parents et amis des deux sexes, peu de règles formelles, un minimum de surveillance gracieusement dissimulé, tel est cet ensemble de conditions et d'avantages dont nous n'avons aucun équivalent en Europe et surtout en France. »

Au collège Wellesley que fonda en 1875 M. Durant, avocat en renom, dont l'immense douleur, causée par la mort de son unique enfant, cherchait un dérivatif dans les œuvres philanthropiques, 700 étudiantes trouvent place dans un admirable établissement situé au milieu d'un beau parc, sur les bords d'un lac pittoresque. Là aussi, l'existence est si belle, qu'on se demande s'il n'y a pas

danger à en faire jouir, pendant quatre ans, des jeunes filles destinées pour la plupart à lutter dans la vie. Les donations splendides, faites à ces institutions par des millionnaires animés d'une noble émulation, leur permettent d'admettre leurs élèves dans des conditions extraordinaires de bon marché (1700 francs à Wellesley, 1500 francs à Bryn Mawr), et des sociétés de secours, parfaitement organisées, facilitent, par des bourses ou des prêts, les études de celles que leur situation de fortune en éloignerait.

*Sept mille* jeunes filles ont, en une vingtaine d'années, suivi les cours de Wellesley. Les grades universitaires n'ont été conquis que par 847 d'entre elles; 500 sont professeurs et institutrices, 20 et quelques missionnaires, une douzaine doctresses en médecine, à peu près autant sont... journalistes! N'oublions pas *Vassar*, fondé en 1865, à Pougkeepsie, par Mathieu Vassar, brasseur archimillionnaire, qui lui donna toute sa fortune; puis *Yale* et *Smith*, institué par une demoiselle de ce nom, grâce à un don de deux millions et toute une floraison d'établissements ayant des programmes d'instruction supérieure. Une statistique de 1890 en comptait 282 ouverts aux femmes sur 430, leur chiffre total pour les deux sexes.

Le collège où la coéducation fut instituée tout d'abord et n'a cessé d'être fidèle à ce système, est celui de Galesburg, à cinq heures par chemin de fer de Chicago. Fondé en 1837 par une troupe de pionniers chrétiens et patriotes qui voulaient créer un collège où l'on formerait des recrues bien préparées au ministère évangélique et de dignes éducatrices pour la génération future, il compte aujourd'hui 600 élèves. La ville est charmante avec ses larges rues ombreuses, le collège admirable. Il faut lire ce délicieux chapitre du livre de M<sup>me</sup> Bentzon, où l'on voit des jeunes filles monter en chaire pour faire le cours à la classe mixte, les unes d'un air résolu, les autres avec un joli embarras; où l'on assiste aux repas « par petites tables », aux douces malices des étudiantes, *plus fortes* que les étudiants, aux conversations, à tout ce qui compose cette existence si étonnante pour nous; c'est fascinant comme une comédie de Shakespeare.

Nous ne saurions, à propos du mouvement universitaire en Amérique, passer sous silence la « University extension », qui a pris pour scène de ses exploits les bords du lac Chautauqua et lui a emprunté son nom. « C'est, selon l'expression du professeur Moulton, l'antithèse de l'école; c'est l'université ouverte aux masses, hommes et femmes, l'éducation des adultes, éducation volontaire, illimitée, appliquée à la vie tout entière. »

L'Angleterre avait inauguré les conférences, les exercices hebdo-

madaires, questions et réponses se terminant par un examen qui permet de recevoir un certificat d'études. On avait débuté en 1850. Cambridge n'organisa le mouvement qu'en 1870, puis Oxford suivit, et une société se forma à Londres pour l'extension d'un enseignement dont le succès dépassait toutes les espérances. L'Écosse et l'Irlande répondirent, et enfin le mouvement gagna les États-Unis, en commençant par la ville lettrée de Baltimore. Il prit bientôt des proportions colossales. Des cours pour toutes les classes et toutes les professions se fondèrent avec l'aide des associations *chrétiennes* de jeunes gens qui existent dans chaque ville. Une idée grandiose germa dans l'esprit de l'évêque méthodiste J.-H. Vincent, qui, par le fait, suscita un élan semblable à celui qui avait amené les *revivals* ou réveils religieux; il se produisit sous les mêmes influences méthodistes (toujours le système apostolique de Wesley), mais étendues, cette fois, à toutes les églises comme à toutes les branches du savoir humain.

Le point de départ fut une assemblée d'été, au bord du lac Chautauqua, pour l'enseignement de la Bible. Puis cette école installée dans les bois devint le point de départ d'une université populaire qui reçut une charte de l'État de New-York l'autorisant à conférer des degrés. Tous les professeurs prêtent leur concours; chaque été, le chemin de fer et les steamers amènent des milliers d'auditeurs qui viennent chercher la bonne parole. Hôtels, musées, gymnases, salles d'assemblée, lieux de plaisirs permis, tout a surgi au sol comme par magie. Il se mêle bien un peu d'alliage, de bruit et de réclame parmi les 200 000 disciples de Chautauqua, mais on ne saurait nier la grandeur de ce campement d'un peuple autour de l'arbre de science, ni celle de la pensée de l'homme qui a dit : « C'est la mission du vrai réformateur, du vrai patriote, du vrai chrétien, d'offrir la science et la liberté, la littérature, l'art et la vie religieuse à tout le peuple, partout. »

De l'ensemble des innovations scolaires et universitaires, il est résulté ce qui suit, pour les femmes américaines : elles occupent des situations variées au nombre de plus de 15 000; 7000 aux postes et télégraphes; 3000 à l'intérieur; 2000 aux finances; 250 à la guerre. L'enseignement est entre les mains d'une majorité de 191 000 femmes contre 104 000 hommes! Et ceux-ci ne s'effrayent pas, ne récriminent guère, car l'Amérique est un monde immense dont la population croît sans cesse et qui n'a pas encore à redouter l'encombrement.

Marie DRONSART.

La suite prochainement.

---

# LES TROIS ARMES

---

Une armée se compose de trois éléments bien distincts, mais qui doivent recevoir une direction unique et se tenir constamment en rapports, de manière à se soutenir mutuellement et à combiner leur action pour les opérations de guerre. Ces trois éléments sont : l'artillerie, l'infanterie et la cavalerie.

Comme l'ouvrier, le soldat a ses outils, construits chacun en vue d'une besogne spéciale bien déterminée. Les outils du soldat, ce sont ses armes. Les troupes des diverses armes qui constituent, entre les mains du général, autant de moyens d'action, sont outillées diversement pour se compléter les unes les autres. Mais chacun doit se garder de sortir de ses attributions.

Le canon est l'arme de l'artillerie.

Le fusil est l'arme de l'infanterie.

Le sabre est l'arme de la cavalerie.

Nous allons essayer d'étudier successivement chacune des trois armes : le canon, le fusil, le sabre.

## LE CANON

Si le canon est d'invention moderne, ou du moins si l'emploi des bouches à feu pour les opérations de guerre est une chose moderne, on peut dire que l'artillerie existe depuis les premiers temps de la civilisation. La science de l'artillerie est celle qui enseigne les moyens employés pour lancer, à l'aide d'appareils spéciaux, toutes sortes de projectiles. Les anciens peuples ne connaissaient pas l'usage de la poudre, mais ils avaient des machines de guerre, des pièces d'artillerie, dont ils se servaient pour lancer des pierres et quelquefois des javelots. Il suffit de mentionner les catapultes et les balistes. Polybe rapporte que les catapultes d'Archimède, au siège de Syracuse, envoyaient des quartiers de roche du poids de 500 kilogrammes ; et l'historien Josèphe, parlant de l'effet que

produisaient les catapultes, dit que les masses qu'elles projetaient faisaient brèche aux murailles, renversaient des tours et enlevaient des files entières de combattants. Les balistes lançaient à une distance considérable des pierres, des carreaux ferrés pesant jusqu'à 30 kilogrammes, des boulets de plomb et même des torches enflammées. « Manœuvrées avec activité et par des gens habiles, les balistes, écrit Vitruve, sont au-dessus de tout. Il n'y a contre leurs coups aucun moyen de défense. Semblables à la foudre, ils brisent et mettent en poussière tout ce qu'ils frappent. » Ce sont des effets analogues à ceux de notre artillerie moderne. Végèce rapporte que chaque légion était munie de balistes montées sur des affûts roulants traînés par des mulets et servies chacune par une chambrée, c'est-à-dire par onze soldats de la centurie à laquelle elle appartient, car chaque centurie avait la sienne. « On ne s'en sert pas seulement, ajoute Végèce, pour la défense des camps. On les place encore sur le champ de bataille, derrière les soldats pesamment armés ; et il n'y a ni cuirasse de cavaliers, ni bouclier de fantassins qui soient à l'épreuve des grands traits qu'elles lancent. »

La légion sous les empereurs se composait de 6095 hommes à pied et de 726 cavaliers, en tout 6821 combattants. Comme l'artillerie de la légion romaine se composait de 55 balistes et de 10 onagres et que chacune de ces 65 pièces était servie par 41 hommes, on peut dire que la légion comprenait 5380 fantassins, 726 cavaliers et 715 artilleurs. La proportion des trois armes était donc à peu près la même que de nos jours, et le rôle de l'artillerie dans les armées romaines, au moins sous les empereurs, semble avoir été aussi important que dans les armées modernes, ce qui prouverait qu'au fond les règles de l'art de la guerre ne se sont pas beaucoup modifiées depuis vingt siècles. Les Romains devaient d'autant plus chercher à posséder une artillerie nombreuse et perfectionnée, servie par des hommes d'élite, que c'était le meilleur moyen de s'assurer une supériorité écrasante sur les peuples barbares qui pouvaient leur opposer des masses d'infanterie et de cavalerie, mais qui n'avaient pas de machines de guerre à leur disposition. C'est au moyen de leurs balistes et de leurs catapultes que les armées peu nombreuses de l'Empire de Byzance purent longtemps tenir tête aux assauts des barbares.

Le canon a fait son entrée dans le monde au quatorzième siècle, et à cette époque, pour distinguer l'ancienne artillerie de la nouvelle, on appela celle-ci *artillerie à poudre*. A la bataille de Crécy, le 26 août 1346, l'armée anglaise se servit de pièces de canon au nombre de 6, qui firent plus de bruit que de besogne, mais provoquèrent une panique dans les rangs de nos soldats, qui voyaient

pour la première fois ces nouveaux engins de guerre. Un dialogue de Pétrarque, écrit en 1359, parle de canons dont on se servait en Italie, et des documents datant de la même époque et relatifs à l'histoire de la ville de Ravenne mentionnent l'emploi de la poudre et de tous les instruments nécessaires à l'artillerie. On lit encore dans des chroniques allemandes qu'en 1360, le consistoire de Lubeck fut incendié par la négligence d'ouvriers qui préparaient de la poudre pour des bombardes, et qu'en 1373, le sénat d'Augsbourg fit fondre 20 canons. En 1382, à la bataille de Rosbecque, les Français employèrent contre les Gantois 6 pièces de canon qui avaient été fabriquées en Allemagne.

Mais les premières pièces de canon dont on fit usage dans les armées européennes au quatorzième siècle étaient très rudimentaires, et ce n'est qu'à partir du règne de Charles VII que l'artillerie commença à devenir une arme sérieuse.

Au quinzième siècle, dans plusieurs batailles, ce fut l'action des bouches à feu qui décida la victoire. Lorsque Charles VIII alla en Italie, il y conduisit 200 pièces d'artillerie. Il y avait un *maître de l'artillerie* qui était chargé de tout ce qui concernait la fabrication et l'emploi des canons. Jean Bureau, qui était maître de l'artillerie sous Charles VII, employa ses canons avec succès contre les Anglais.

Les premiers canons étaient en bois et cerclés de fer, comme des tonneaux. Aux douves de bois succédèrent les douves de fer, brassées dans leur longueur et cerclées, puis les douves en tôle de fer. Ces pièces d'artillerie lançaient des boulets de pierre. Progressivement on fabriqua des canons en fer, en fonte et en bronze. De même, aux boulets de pierre succédèrent les boulets de fer, de bronze et de plomb, ainsi que les boîtes à mitraille. Diego Ufano, écrivain militaire du seizième siècle, dit à propos des anciennes bouches à feu : « Il est certain que les premières pièces ont été mal faites, composées avec grand peine et non sans danger mises en œuvre; car, ne sachant encore rien de la fonte d'icelles, on se contentait de prendre quelques grosses et fortes tables ou lames de fer, comme on voit ès tonneaux; et ceci, on le chargeoit d'une poudre grossière et malpropre, comme elle étoit dès le commencement de son invention, à discrétion. C'étoient les canons et l'artillerie de laquelle on usoit en plusieurs endroits de l'Europe jusqu'à ce qu'avec le temps, l'esprit humain cherchant toujours plus avant, on a trouvé le moyen de raffiner la poudre et de fondre le fer et le cuivre pour en faire des pièces de fonte, qui, pour lors, étoient en grande estime. Mais, considérant que celles de fer se gâtent facilement, et celles de cuivre n'être trop fermes et assurées,

on a trouvé enfin une mixtion de cuivre et d'étain propre pour en faire des pièces durables, auxquelles on a donné des noms selon leur naturel et leur portée. »

Pendant longtemps, on ne sut ni faire manœuvrer ni pointer les canons. La mobilité de l'artillerie date du seizième siècle. Bosquier Le Moyne rapporte qu'à la bataille de Marignan, le comte de Bourbon « avoit une telle ordre en son avant-garde et artillerie que les Suisses y perdirent sens en force, car comme ils tournoient, l'artillerie tournoit, qui les séparoit et estournoit, et telle sorte et façon que ils ne savoient qu'ils faisoient ny où estoient. » Dans cette bataille de Marignan, l'armée de François I<sup>er</sup>, forte de 36 000 hommes, disposait de 72 pièces de canon, soit 2 pièces pour 1000 hommes. Vingt ans avant, Charles VIII avait mis en ligne 140 pièces de canon pour une armée de 30 000 hommes, soit 5 pièces par 1000 hommes.

Jusqu'à l'époque de la guerre de Trente ans, le tir des pièces de canon fut excessivement lent. En 1552, l'armée de la ligue de Smalkade, avec 100 bouches à feu, ne tire pas plus de 750 boulets en neuf heures. Une pièce de canon ne tirait donc pas un boulet par heure. Au commencement du dix-septième siècle, une pièce de canon ne pouvait tirer que 8 coups par heure et encore, suivant Diego Ufano, faut-il « qu'après 40 coups on les rafraîchisse et leur donne repos une heure entière, de sorte que 80 coups ne se doivent faire de suite, n'y ayant pièce qui en pourrait supporter la force et la chaleur ».

Dans la guerre de Trente ans, Gustave-Adolphe tira un grand parti de son artillerie pour compenser la supériorité du nombre des soldats qui était du côté de ses adversaires. Il mit en ligne jusqu'à 6 pièces par homme, tandis qu'à Leipzig, Tilly n'avait qu'une pièce par homme (35 pièces de canon pour 36 000 hommes).

On peut faire remonter la création de l'artillerie française aux frères Jean et Gaspard Bureau<sup>1</sup>, dont les canons décidèrent la victoire en notre faveur à Formigny et à Castillon. Notre armée eut, pour la première fois à cette époque, une artillerie de siège et une artillerie de campagne. Les pièces, en bronze, étaient montées sur des affûts roulants; elles lançaient des boulets de fer et elles étaient servies par des artilleurs exercés. Les grosses bombardes de ce temps lançaient des boulets de pierre ou de granit de 0<sup>m</sup>,60 de diamètre. On les employait aux sièges avec d'autres pièces appelées coulevrines, fauconneaux et ribaudequins. Charles VII organisa même un corps de coulevriniers à cheval, qui existait encore au

<sup>1</sup> Gaspard Bureau devint grand maître de l'artillerie en 1444.

commencement du seizième siècle. Ils se servaient de la couleuvrine à main, qui fut remplacée plus tard par l'arquebuse à croc.

Gaspard Bureau, qui mourut en 1469, était encore grand maître de l'artillerie quand Louis XI devint roi. Il eut pour successeur Jacques Galiot de Genoilhac, qui compléta l'œuvre de son illustre devancier. Sous l'administration de Galiot de Genoilhac, la France acquit une artillerie formidable pour l'époque, puisque Louis XI, à sa mort, laissa 200 pièces en bronze de tout calibre, lançant des boulets de fer et de plomb, ayant des avant-trains et des attelages. Les faucons et fauconneaux formaient l'artillerie de campagne. C'est en France, sous le règne de Louis XI, que fut inventé le *tourillon*<sup>1</sup>, qui permet de lier la pièce à son affût. Le pointage fut amélioré et fut rendu plus juste. Les boulets de fer remplacèrent définitivement les boulets de pierre : « L'artillerie, dit Dussieux, prit dès lors une importance capitale dans la guerre des sièges aussi bien qu'aux armées; les murs des vieilles forteresses allaient être brisés, la fortification allait se transformer et les masses profondes d'infanterie, broyées par les boulets, allaient être obligées de changer leur formation et leur tactique. »

L'artillerie française joua un rôle important dans les guerres d'Italie. Le grand maître de l'artillerie, Jacques Galiot de Genoilhac ou Genouillac, se distingua à Fornoue, à Agnadel, à Marignan, à Pavie. Il s'appliqua au perfectionnement de l'arme qui lui était confiée, en donnant toute son attention à la fonte des pièces, à la justesse du tir et à l'instruction des canonnières. L'artillerie française était alors réputée la meilleure et la plus redoutable qu'il y eût en Europe. La tactique se modifia par suite de l'action de l'artillerie, parce qu'il devint impossible de continuer à présenter aux bouches à feu des masses profondes et compactes. Il fallut diviser ces masses, augmenter le nombre des unités tactiques, amincir l'ordre de formation. Peu d'années après la bataille de Marignan, Guillaume Langeay du Bellay, examinant comment il fallait s'y prendre pour attaquer une position défendue par du canon, écrivait : « Le meilleur expédient que j'y voie est d'aller assaillir vite-ment, sans tenir ordre et sans y aller lentement en troupe; car au moyen de la vitesse, vous ne lui donnez pas le temps de redoubler le coup; et pour ce que vous êtes épars, l'artillerie rencontre moins de gens quand elle tire. » Du Bellay proposait, pour soutenir le feu de l'artillerie, ce que nous appelons aujourd'hui l'ordre dispersé.

Charles VIII emmena en Italie toute l'artillerie créée par Louis XI.

<sup>1</sup> Les tourillons sont les deux parties rondes et saillantes qui sont vers le milieu d'une bouche à feu et servant à l'assujettir sur son affût.

L'armée de 60 000 hommes qu'il avait concentrée à Lyon, à Vienne et à Grenoble en 1494, avait 36 canons de bronze, pesant chacun 6000 kilogr., de longues couleuvrines et une artillerie légère de 400 fauconneaux ; chacune de ces pièces légères était traînée par un attelage de 6 chevaux, avec affûts mobiles, qui, pour le combat, laissaient leur avant-train et étaient immédiatement en batterie. Outre les canonniers, il y avait 4000 charretiers pour conduire les 8000 chevaux de l'artillerie. L'armée traversa les Alpes par le col du mont Genève. C'est par là que passa l'artillerie légère, conduite par l'ingénieur Jean Doyac. Pendant ce temps la grosse artillerie descendait le Rhône, sous la conduite du duc d'Orléans et s'embarquait à Marseille pour aller débarquer à la Spezia.

En 1499, quand Louis XII envoya une armée en Italie pour enlever ses Etats à Ludovic le More, duc de Milan, d'Aubigny, qui commandait cette armée, passa les Alpes avec 900 lances, 7000 hommes de pied et 36 canons. A la troisième guerre d'Italie, sous Louis XII, l'armée française, qui passa les Alpes au pas de Suse et se porta sur Alexandrie, traînait avec elle 77 bouches à feu. A la bataille de Ravenne, où Gaston de Foix, général en chef de l'armée française fut tué en poursuivant les Espagnols en déroute, c'est notre artillerie qui nous donna la victoire, en prenant de flanc et en démontant l'artillerie espagnole.

L'armée envoyée en 1513 en Italie, sous la conduite de La Trémoille et de Trivulce, avait 30 pièces de canon. En 1516, François I<sup>er</sup> rassembla à Lyon, pour envahir l'Italie, une armée de 60 000 hommes, qui traînait avec elle 72 gros canons et 300 pièces légères. Comme les Suisses occupaient les débouchés du mont Cenis et du mont Genève, croyant ainsi fermer l'entrée de l'Italie aux Français, on passa les Alpes au col d'Agnello, qui passait pour impraticable. Il fallut briser des rochers à coups de mine, s'ouvrir des chemins dans des endroits inaccessibles, tirer l'artillerie à bras d'hommes là où les chevaux refusaient d'avancer. « Ce passage du col d'Agnello, dit Dussieux, est un des plus beaux faits de notre histoire militaire. »

Les Suisses tournés se replièrent sur Novare. A la bataille de Marignan, qui, suivant le mot de Trivulce, fut une lutte de géants, l'artillerie française arrêta les Suisses, qui, marchant en colonne serrée, avaient culbuté nos lansquenets et mis en déroute notre cavalerie.

Sous François I<sup>er</sup>, l'artillerie employait 35 hommes, dont 5 canonniers, et 24 chevaux par pièce de canon. L'approvisionnement d'une bouche à feu était de 200 coups. Les canonniers étaient des hommes d'élite, instruits, appartenant généralement à la bour-

geoisie. Ils étaient aidés par les pionniers, qui ramenaient les pièces quand elles avaient tiré, les chargeaient, les braquaient sous la direction des chefs de batteries et des chefs de pièces, apportaient la poudre et les boulets, etc. Le train d'artillerie et des équipages, qui s'appela d'abord le *charroi*, fut créé sous Henri II. Il y eut 20 capitaines du charroi de l'artillerie et chacune des 20 compagnies du charroi comprenait 50 charretiers et 25 charrettes avec 200 chevaux.

Les arsenaux et magasins d'artillerie furent établis par François I<sup>er</sup>, en 1540. Il y en eut 14. On y fondait les pièces, on y faisait les affûts, les roues, les tonneaux pour mettre la poudre. Il y avait dans les arsenaux des commissaires préposés à la garde du matériel. Une ordonnance de 1540 régla le service du salpêtre. Tous les services de l'artillerie, personnel, matériel, charroi, étaient placés sous l'autorité du grand maître de l'artillerie et de ses lieutenants. A l'époque où Jean d'Estrées était grand maître de l'artillerie, de 1552 à 1567, les modèles de canons en usage étaient au nombre de 6. On les appelait les 6 calibres de France. C'étaient le canon pesant 8000 livres, long de 9 pieds 18 pouces (3<sup>m</sup>,19); la grande couleuvrine, pesant 6500 livres; la bâtarde, pesant 4400 livres; la moyenne, pesant 2200 livres; le faucon, pesant 1340 livres; le fauconneau, pesant 800 livres. Il faut mentionner aussi la grande arquebuse à croc, dont le canon était de 3 pieds (0<sup>m</sup>,97) et qui pesait 33 livres. La portée des pièces variait de 400 à 1000 pas. Ces bouches à feu lançaient des boulets de fonte de 1 à 34 livres.

Dans les guerres de religion, l'artillerie est peu nombreuse du côté des protestants comme du côté des catholiques. L'artillerie à cheval fit son apparition dans nos armées sous le règne d'Henri IV, qui dut sa victoire d'Arques à la promptitude avec laquelle il fit manœuvrer deux canons montés sur des roues et attelés : « Le roi, rapporte Davila, ayant fait avancer au milieu de la campagne le baron de Biron avec une bonne troupe de gens à cheval, soit que le duc de Mayenne se fâchât de ce que leur témérité les portait si avant, soit qu'il se persuadât qu'ils se fussent engagés ainsi sans y penser, tant il y a qu'il envoya deux gros escadrons de cavalerie pour les attaquer. Mais à leur arrivée, ceux du parti du roi s'étant ouverts des deux côtés avec une prompte adresse, il se trouva qu'au milieu d'eux il y avait deux grandes couleuvrines qui, en même temps, s'étant mises à galoper et à tirer sur leurs ennemis, avec un art et une prestesse admirables, en tuèrent plusieurs et mirent en déroute les autres, qui furent contraints de se retirer : artifice adroit, à vrai dire, et qui ne fut pas une petite merveille à ceux

qui virent escarmoucher de la sorte deux si grandes machines au milieu de la cavalerie. » Davila ajoute que cette nouvelle manière de conduire l'artillerie était de l'invention de Charles Brise, canonier normand, qui avait navigué longtemps, aux Indes orientales, dans des vaisseaux de corsaires, et s'était exercé à manier le canon durant tout le cours des guerres civiles.

C'est au seizième siècle que l'artillerie commence à se perfectionner. Les calibres étaient très variés et l'on employait des canons, des couleuvrines et des faucons et fauconneaux. Dans une *instruction sur l'artillerie*, Sully fait mention de 6 calibres : canon de 33 livres, grande couleuvrine de 16, bâtarde de 7 1/2, moyenne de 2 1/2, faucon de 1 et fauconneau de 3/4.

Au commencement du dix-septième siècle, les Espagnols, suivant Diego Ufano, ne se servaient que de canons de 40, de demi-canons de 24, de quarts de canon de 16 et de huitièmes de canon de 5. Ils avaient généralement une pièce par 1000 hommes. Sous le prince Maurice de Nassau, les Hollandais n'avaient que des canons de 48, des demi-canons de 24 et des pièces de campagne de 12. En Allemagne, à l'époque de la guerre de Trente ans, on employait des canons de 48, des demi-canons, des quarts, des demi-quarts, des seizièmes, des trente-deuxièmes et des soixante-quatrièmes de canon ; ces derniers ne lançaient que des boulets de 3/4 de livre. Gustave-Adolphe, qui figure avec Frédéric le Grand et Napoléon parmi les hommes de guerre qui ont su tirer le meilleur parti de l'artillerie, employa des pièces de 3, 4, 6, 12, 16 et 30. Les bouches à feu de l'armée suédoise, sous Gustave-Adolphe, étaient en bronze, en fer coulé et en tôle de fer cerclée avec des lanières de cuir. C'est à cette artillerie que le grand capitaine suédois dut, pour une bonne part, les succès qu'il remporta contre les Impériaux.

Quand la conversion de Henri IV au catholicisme et l'édit de Nantes eurent mis fin à la guerre civile et pacifié la France, le roi, secondé par Sully et du Plessy-Mornay, réorganisa l'armée sur les bases qui furent celles des armées de Louis XIII et de Louis XIV. A partir de cette époque, c'est-à-dire depuis le commencement du dix-septième siècle, l'élément national constitua le fonds de l'armée française, l'élément étranger ne formant plus que l'appoint. Les soldats furent recrutés avec soin, par le système de l'enrôlement volontaire et du racolement à prix d'argent, système qui se maintint jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Les troupes étaient constamment exercées. « Chaque année, dit Dussieux, on réunissait dans un camp 6000 fantassins, 1000 chevaux et une « bande » d'artillerie de 6 pièces pour exécuter des manœuvres d'ensemble. » C'étaient les grandes manœuvres de ce temps-là, car, à une époque

où l'armée permanente ne comprenait alors que 40 à 50 000 hommes, 6000 hommes d'infanterie avec 1000 chevaux et 6 canons constituèrent une force imposante. Les revenus de l'Etat ne permettant pas d'entretenir toute l'armée en temps de paix, Henri IV organisa de bons cadres permanents, dans lesquels on pouvait incorporer les recrues et les hommes en congé. C'est le système que la Prusse a repris dans ce siècle en le perfectionnant et que toutes les nations de l'Europe ont adopté après elle. Le système de mobilisation institué par Henri IV et Sully permit à la France de porter rapidement de 10 000 à 30 000 hommes l'armée qui, en 1600, fit la guerre au duc de Savoie.

L'artillerie qui, dans la pensée de Henri IV et de Sully, était appelée à jouer à la guerre un rôle prépondérant, fut complètement réorganisée. On fonda des canons, on rassembla d'immenses approvisionnements de munitions et d'armes. L'ancien « charroi », transformé, devint le train d'artillerie. Sully, qui, en 1599, avait succédé à d'Estrées, comme grand maître de l'artillerie, présida à la refonte et à la reconstitution de notre matériel de guerre. Henri IV, en mourant, laissa une belle artillerie de campagne, composée de 100 canons, et une artillerie de forteresse comprenant 200 bouches à feu. Il y avait 200 000 boulets à la Bastille et 4 millions de livres de poudre au Temple, et les arsenaux du royaume étaient pleins d'armes, de munitions, de projectiles, d'outils, de voitures pour le train. Un trésor de guerre était amassé à la Bastille. Malheureusement, ces réserves furent en partie gaspillées après la mort de Henri IV.

En 1666, on abandonna les six calibres de France institués par le règlement de d'Estrées et on les remplaça par les calibres de 4, 8, 12 et 24. En 1672, l'armée française se composait de 90 000 fantassins, 28 000 cavaliers et 100 pièces de canon. A la fin du règne de Louis XIV, on employait neuf sortes de bouches à feu : le canon de France, de 33 ; le demi-canon d'Espagne, de 24 ; le quart de canon d'Espagne, de 12 ; le quart de canon de France, ou bâtarde, de 8 ; la moyenne, de 4 ; le fauconneau ; la pièce de 8 ; la pièce de 4 ; enfin, les mortiers, de 6 à 18 pouces. On avait créé deux régiments d'artillerie : le Royal-Bombardier et le Royal-Artillerie.

Au commencement du dix-huitième siècle, on emploie, en France, pour les canons, six sortes de calibres : de 32, de 24, de 16, de 12, de 8 et de 4. « Les pièces en usage pour l'artillerie de terre en 1720 étaient, d'après le P. Daniel : le canon de France, de 33 livres de boulet, pesant 6200 et long de 10 pieds, mesuré depuis sa bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse ; le demi-canon d'Espagne, ou pièce de 24 livres, pesant

5000, d'une longueur de 10 pieds 9 pouces ; le quart de canon de France ou bâtarde, de 8 livres, pesant 1950 et d'une longueur de 10 pieds 7 pouces. Le fauconneau, ajoute-t-il, est depuis  $1/4$  jusqu'à 2 livres, il pèse 150, quelquefois 200, 400, 500 et jusqu'à 700 et 800. Il est long de 7 pieds ou environ. La pièce de 8 est courte, toute sa longueur est de 8 pieds 7 pouces  $1/2$ . »

En 1720, les troupes de l'artillerie furent réunies en un seul corps, le régiment du Royal-Artillerie divisé en 5 bataillons de 8 compagnies chacune. Chaque compagnie était forte de 100 hommes : canonniers, sapeurs, mineurs, ouvriers. Les troupes d'artillerie étaient dirigées par des ingénieurs et des officiers. Les 5 bataillons d'artillerie étaient à Metz, à Strasbourg, à La Fère, à Besançon et à Grenoble, et dans chacune de ces villes il y avait une école d'artillerie.

En 1748, il n'y avait, pour ainsi dire, plus d'artillerie en France. Pendant la guerre de Sept ans, nos batteries, construites au jour le jour, étaient en mauvais état et dans l'impossibilité de résister à celles de l'artillerie prussienne. La faiblesse de notre artillerie fut une des causes de nos défaites dans la guerre de Sept ans. Quand Choiseul devint ministre de la guerre et de la marine, en 1761, une des principales préoccupations de cet homme d'État fut de reconstituer notre artillerie : « Le roi de Prusse et les Autrichiens, écrivait-il dans un mémoire au roi, ont porté leurs forces d'artillerie de campagne au point que la manœuvre et même la valeur ne pourraient pas seules combattre un moyen aussi destructif. Il y avait un préjugé dans l'artillerie française, qui était de se croire supérieure à toutes les artilleries de l'Europe. Je crois que cela est encore vrai quant aux sièges ; mais quant à la campagne, il est certain que les ennemis ont multiplié les bouches à feu et ont acquis une célérité dans l'emploi de leur artillerie à laquelle nous ne sommes pas parvenus. » Un général de grand mérite, Gribeauval, fut chargé de présider à la reconstitution de notre artillerie. Gribeauval, qui avait été autorisé à servir en Autriche pendant la guerre de Sept ans, connaissait bien l'artillerie autrichienne et l'artillerie prussienne et pouvait leur emprunter ce qu'elles avaient de bon. C'est Gribeauval qui créa un matériel distinct pour chacun des services de côtes, de places, de siège et de campagne. Estimant avec raison que l'artillerie de campagne doit être légère pour suivre partout les troupes, Gribeauval composa cette partie de l'artillerie de pièces de 12, de 8 et de 4 allégées et de l'obusier de 6 pouces. Les affûts furent perfectionnés et rendus plus mobiles. Les essieux, jusqu'alors en bois, furent faits en fer forgé. L'usage des gargousses et des cartouches à boulet ensaboté se généralisa. Gribeauval

introduisit dans l'artillerie la prolonge, qui permettait à l'artillerie d'attendre l'ennemi à petite portée et qui montra la possibilité d'avoir des chevaux et des conducteurs sous le feu. Il établit les premières hausses et la vis de pointage. Il allégea les pontons. Il unifia le service des constructions d'artillerie de manière que toutes les pièces furent fabriquées sur un modèle uniforme, tandis qu'avant Gribeauval chaque arsenal avait ses mesures particulières, ce qui rendait les rechanges très difficiles.

L'artillerie de siège et l'artillerie de place eurent des canons de 24, 16, 12 et 8, des obusiers de 8 pouces, des mortiers de 12, 10 et 8 pouces. En 1765, les 7 bataillons du corps du Royal-Artillerie devinrent 7 régiments à 20 compagnies chacun, dont 14 de canonniers, et à chaque régiment fut attachée une compagnie de mineurs et une compagnie d'ouvriers. Les régiments d'artillerie furent établis, avec leurs écoles fixes, à La Fère, Metz, Strasbourg, Grenoble, Besançon, Auxonne et Toul. L'arme du génie, séparée de l'artillerie, comprenait 5 régiments à 2 bataillons, qui devaient exécuter en campagne et sous la direction des officiers du génie les travaux nécessaires aux marches et campements. Le système de Gribeauval, qui transforma l'artillerie française, date de 1765. En 1776, Gribeauval fut nommé colonel de Royal-Artillerie et premier inspecteur général de l'artillerie, c'est-à-dire chef suprême de l'arme<sup>1</sup>. « Gribeauval, dit le général Favé, avait tout perfectionné et tout déterminé dans le matériel de l'artillerie; il avait refait non seulement la constitution générale du corps, mais toutes les ordonnances qui fixent les détails de l'instruction et du service de l'artillerie dans toutes ses branches. Si, pendant les guerres de la Révolution, l'artillerie française exerça sur le sort des batailles une influence nouvelle et décisive, elle le dut à ce grand homme qu'elle ne saurait trop honorer... Il lui revient une part dans les victoires de la République et dans les conquêtes de l'Empire, qui n'auraient pas été possibles sans la mobilité de son matériel, sans la solidité de ses constructions, sans la facilité de ses rechanges. » C'est cette artillerie, formée sous le règne de Louis XVI, qui arrêta à Valmy l'armée prussienne. Aussi cette bataille qui préserva la France d'une invasion est-elle connue sous le nom de canonnade de Valmy.

En 1789, l'artillerie comptait 8 régiments, dont 1 affecté au service des colonies, plus 7 compagnies de mineurs et 12 compagnies d'ouvriers. Les 7 régiments d'artillerie de France étaient à 20 compagnies, dont 14 compagnies de canonniers pour l'artillerie de bataille et de position, 4 compagnies de bombardiers pour les

<sup>1</sup> La charge de grand maître de l'artillerie avait été supprimée en 1755.

parcs de siège et le service des places, et 2 compagnies de sapeurs. L'effectif de l'artillerie était de 900 officiers et 8200 sous-officiers et soldats, avec 588 pièces de campagne. Sur le pied de guerre, l'effectif devait être de 15 600 hommes.

Pendant les guerres de la Révolution, la nouvelle tactique adoptée par nos généraux développa l'emploi de l'artillerie à cheval. La loi du 29 avril 1792 créa 9 compagnies d'artillerie à cheval. Il y eut, en 1793, 28 compagnies d'artillerie à cheval. En 1794, on créa 9 régiments d'artillerie légère. Une loi du 18 floréal an III (7 mai 1795) fixa ainsi la composition de l'artillerie : 8 régiments d'artillerie à pied, chacun de 20 compagnies ; 8 régiments d'artillerie à cheval, également de 20 compagnies chacun ; 1 bataillon de pontonniers, de 8 compagnies ; 12 compagnies d'ouvriers. L'effectif de notre artillerie était alors de 40 000 hommes. Tous les officiers d'artillerie sortaient de l'Ecole polytechnique.

Napoléon, qui avait commencé comme officier d'artillerie sa prodigieuse carrière, eut toujours une prédilection pour cette arme. Il fit un très habile et très judicieux emploi de l'artillerie dans toutes les grandes batailles qu'il dirigea ; et pendant la dernière période de l'Empire, il augmenta la force de son artillerie d'année en année, à mesure que la qualité de ses armées s'affaiblissait. L'artillerie compta 60 000 canonniers et l'empereur put mettre en batterie plusieurs centaines de bouches à feu sur les champs de bataille de Wagram, de la Moskowa, de Lutzen, de Leipzig. Il essayait de compenser la faiblesse des troupes trop jeunes par l'emploi de plus en plus grand du canon. Dussieux rapporte qu'avant la campagne de Russie, il fit reforger tous les essieux de l'artillerie, parce qu'il avait remarqué que, dans les précédentes campagnes, beaucoup de pièces et de voiture avaient été mises hors de service par suite de la rupture des essieux.

L'augmentation de l'artillerie dans l'armée française, sous le premier Empire, devint énorme à partir de 1809, c'est-à-dire à partir du moment où Napoléon eut à sa disposition plus de conscrits que de vieux soldats. Beugnot rapporte que, dès Wagram, « des hommes clairvoyants, instruits dans l'art militaire, avaient signalé quelque affaiblissement dans l'armée française », et « qu'il semblait que l'empereur en eût conscience, puisqu'il demandait au développement d'une artillerie prodigieuse ce qu'auparavant il attendait de la solidité de ses soldats ». Dans cette bataille de Wagram, Napoléon écrasa l'armée autrichienne sous le feu des 100 pièces de canons de Drouot. Après Wagram, on retrouve l'emploi du canon par grandes masses à la Moskowa, à Lutzen, à Leipzig, à Montereau. A la Moskowa, nous avons sur le champ de

bataille 127 000 hommes et 580 bouches à feu, Napoléon disait que l'artillerie faisait la véritable destinée des peuples, qu'on se battait à coups de canons comme à coups de poings et qu'en bataille comme à un siège, l'art consistait à faire converger un grand nombre de feux sur un même point; que la mêlée une fois établie, celui qui avait l'adresse de faire arriver, subitement et à l'insu de l'ennemi, sur un de ces points, une masse inopinée d'artillerie était sûr de l'emporter. Voilà quel avait été, ajoutait-il, son grand secret et sa grande tactique.

L'artillerie des armées de l'Empire était l'artillerie de Gribeauval, qui avait subi, il est vrai, certaines modifications. Napoléon avait remplacé le calibre de 4 par le calibre de 6 et le calibre de 8 par celui de 12. Enfin, il avait substitué à l'obusier de 6 pouces celui de 5 pouces et demi, dont le projectile avait le même diamètre que le boulet de 24, et qui pouvait être employé dans les obusiers ou dans les canons.

La Restauration, qui fut sous tous les rapports un gouvernement réparateur, organisa une très belle armée. Le *corps royal d'artillerie* comprenait 8 régiments d'artillerie à pied, 4 régiments d'artillerie à cheval, 1 bataillon de pontonniers, 12 compagnies d'ouvriers, 1 compagnie d'armuriers et 8 escadrons du train d'artillerie. Cette artillerie pouvait fournir, en cas de guerre, 40 000 hommes et servir 1000 bouches à feu. Sur l'initiative du général Valée, inspecteur général de l'artillerie, on transforma le matériel de campagne de manière à le rendre plus léger. La batterie de 6 pièces fut adoptée comme unité de tactique. Elle a toujours été conservée depuis 1825. On sait que la batterie est une unité qui ne se fractionne pas sans perdre la plus grande partie de sa valeur. Le concours des 6 pièces est presque indispensable au réglage du tir, qui, par section, devient lent et peu sûr.

Autrefois, on appelait *canons* des bouches à feu destinées particulièrement à lancer des projectiles pleins ou *boulets* ayant la forme sphérique. Ils avaient une longueur de quinze à vingt fois le diamètre du projectile. Ils étaient organisés pour le tir à plein fouet et à fortes charges. Outre les canons proprement dits, l'artillerie comprenait d'autres pièces plus courtes (huit à douze fois le diamètre) portant le nom d'*obusiers*. Ces pièces lançaient des projectiles creux appelés *obus*, chargés de poudre et armés de fusées. Enfin, on faisait également usage de *mortiers*, grosses pièces courtes qui lançaient des projectiles sphériques creux portant le nom de *bombes*. Le *canon-obusier* marque les derniers progrès de l'*artillerie lisse*; c'était une pièce de campagne qui pouvait lancer à volonté des boulets et des obus.

On désigne actuellement sous le nom de canons des bouches à feu qui ont une grande longueur relativement à leur calibre.

En 1853, le matériel de l'artillerie de campagne fut modifié. Il n'y eut plus qu'un seul calibre, le canon-obusier de 0<sup>m</sup>,12, lançant un boulet ou un obus. En 1854, l'artillerie française fut réorganisée d'après ce principe qu'il doit y avoir autant de sortes d'artillerie que de services spéciaux, c'est-à-dire une artillerie à cheval, appelée à manœuvrer avec la cavalerie, une artillerie montée, appelée à manœuvrer avec l'infanterie, une artillerie à pied, destinée à l'attaque et à la défense des places et à servir les batteries de réserve. On organisa 16 régiments : 5 à pied de 12 compagnies de canonniers ; 7 montés à 15 batteries ; 4 à cheval à 8 batteries ; en tout 197 batteries, dont 130 batteries de campagne, servant 822 pièces de canon. Il y avait en outre un régiment de pontonniers, 12 compagnies d'ouvriers et 1 compagnie d'armuriers. Sur le pied de guerre le corps d'artillerie devait compter 53 000 hommes. En 1860, le train d'artillerie, qui avait été supprimé sept ans avant, fut rétabli et le nombre des batteries de campagne fut fixé en temps de guerre à 130, ce qui donnait, à 6 pièces par batterie, 780 bouches à feu. En 1865, on supprima 38 batteries et l'artillerie de campagne fut réduite à 114 batteries. L'artillerie française pouvait mettre en ligne 684 pièces de canon, au lieu de 1200 pièces de canon sous le règne de Louis-Philippe. Elle avait donc subi un notable affaiblissement. L'armée française qui fit la guerre d'Italie disposait de 312 bouches à feu. Après Sadowa, on se décida à augmenter l'artillerie, qui fut portée à 164 batteries de combat servant 984 bouches à feu.

La transformation de l'artillerie date de l'apparition sur les champs de bataille du canon rayé, d'invention française, qui fit ses preuves dans la guerre d'Italie et particulièrement à Solferino. Jusqu'à cette époque les canons étaient lisses, se chargeaient par la bouche et tiraient des boulets ronds. La poudre employée était à grains fins ; la vitesse initiale maxima était d'environ 480 mètres, mais la portée était relativement faible. Le calibre le plus élevé était celui de 0<sup>m</sup>,19, qui correspondait au canon dit de 50.

Avec l'artillerie rayée moderne apparaissent le projectile ogival, pesant deux fois le poids du boulet rond de même calibre et l'emploi de *frettes* en acier destinées à renforcer le corps du canon et à empêcher la dispersion des morceaux en cas d'éclatement. La vitesse initiale était abaissée à 300 mètres. Ce système comportait les premières bouches à feu se chargeant par la culasse avec fermeture à vis et à cadran.

Après la campagne de 1859, la plupart des puissances euro-

péennes copièrent plus ou moins notre canon rayé. La Prusse était en pleine transformation de son artillerie quand elle entreprit contre l'Autriche la rapide campagne qui devait se terminer par le coup de foudre de Sadowa. L'artillerie prussienne qui comptait encore un grand nombre de batteries lisses en 1866, ne joua qu'un rôle assez effacé. C'était le canon rayé qui avait gagné la bataille de Solferino. C'est le fusil à aiguille qui gagna la bataille de Sadowa.

C'est à la suite de la campagne de 1870 que se manifestèrent les progrès décisifs de l'artillerie moderne. Le nouveau canon est non seulement renforcé d'un ou deux rangs de frettes, mais encore *tubé* en acier. Le projectile est à forcement complet et à obturation. Il est muni d'une ceinture en cuivre qui remplace les tenons. La poudre, dite à *combustion lente*, est à gros grains. La mise de feu se fait par le centre arrière de la culasse, et les étoupilles à friction en plume sont remplacées par les étoupilles à percussion en laiton. Le poids des projectiles reste stationnaire, mais la vitesse s'élève à 440 mètres, en même temps que s'accroissent notablement les qualités de justesse et de portée du tir. Enfin, l'acier remplace la fonte comme métal à canons pour toutes les pièces destinées à l'armement des navires.

C'est l'artillerie de la guerre franco-allemande qui se substitue à l'artillerie de la guerre franco-autrichienne. Mais depuis, les progrès ne se sont pas arrêtés et les divers Etats européens ont plus ou moins transformé leurs canons. En trente ans, le poids du projectile a triplé et la vitesse initiale a pu s'élever, malgré cela, de 480 mètres à 620 mètres. La puissance vive du projectile, pour un même calibre, a quintuplé, tandis que le calibre a été constamment en s'accroissant. Du calibre de 0<sup>m</sup>,19 avant 1858, on est passé au calibre de 0<sup>m</sup>,42. Les bouches à feu les plus puissantes ont atteint un poids de 75 tonnes et pour ces canons-monstres, on a fabriqué des projectiles du poids de 780 kilogrammes.

Notre nouvelle artillerie date de 1877. L'ancien matériel s'était montré fort inférieur à celui des Allemands. D'ailleurs, une grande partie de ce matériel était tombé entre les mains du vainqueur. Une circulaire du ministre de la guerre, du 5 août 1871, invita les établissements de l'artillerie et les officiers de l'armée à formuler leurs propositions pour la création d'un nouveau type de canon. Au mois de juin 1875, le ministre mit en commande des canons de 0<sup>m</sup>,095 du modèle présenté par le chef d'escadron de Lahitolle. Chaque corps d'armée devait recevoir deux batteries de ce calibre. Ce modèle fut abandonné depuis, et au commencement de 1877, on adopta définitivement les canons de 0<sup>m</sup>,080 et de 0<sup>m</sup>,090 du système de Bange.

Les bouches à feu du système de Bange, dont notre artillerie a été munie à partir de 1877, sont en acier et se chargent par la culasse. Le canon de Bange se compose de deux parties principales : le corps du canon et le mécanisme de culasse. Le corps du canon est formé d'un tube en acier fondu, martelé, foré et trempé à l'huile, et de six frettes, qui en renforcent la partie postérieure. Fabriquées en acier puddlé par enroulement, et trempées, les frettes sont engagées à chaud sur le tube et le serrent très fortement, après refroidissement. A l'intérieur du canon, on distingue la *partie rayée*, le *cône de raccordement*, la *chambre à poudre* et le *logement de l'obturateur*. Ces différentes parties constituent l'âme du canon. C'est aussi à l'intérieur qu'est le *logement de mécanisme de culasse*. La frette de culasse recouvre complètement et protège le mécanisme de culasse, qui comprend quatre parties essentielles : la *vis de culasse*, la *tête mobile*, l'*obturateur* et le *volet*. La longueur totale du canon de 0<sup>m</sup>,090 est de 2<sup>m</sup>,280 ou d'environ 23 calibres.

Les affûts des canons sont entièrement métalliques, c'est-à-dire composés de pièces en acier, en fer et en bronze. L'acier doux est employé pour la confection des pièces principales travaillant directement à la compression, à la flexion ou à la traction; l'acier de cémentation, pour des pièces soumises à des frottements énergiques et qui doivent être trempées; le fer fin au bois, pour la confection des menues ferrures, des chaînes et des boulons; le fer fort supérieur, pour les ferrures de gros échantillons; le bronze, pour la confection des pièces soumises directement à des réactions ou à des frottements qu'il y a intérêt à adoucir. Les parties principales de l'affût sont les deux *flasques*<sup>1</sup>, l'essieu, les deux roues, l'appareil de pointage, les deux sabots d'enrayage. L'essieu est en acier doux, les sautes et les raies des roues sont en bois, les moyeux sont en bronze.

L'appareil de pointage est placé entre les flasques il se compose d'une vis manœuvrée à l'aide d'une manivelle, d'un écrou qui monte ou descend le long de la vis quand on fait tourner celle-ci, et du support de pointage entraîné par le mouvement de l'écrou. Vers son milieu, cette dernière pièce porte un excentrique à deux

<sup>1</sup> Les flasques sont formés, chacun, par une feuille en tôle d'acier doux, dont les bords sont rabattus à angles droits. Les bordures supérieures et inférieures se rejoignent bout à bout, sans soudure. Par leur partie antérieure, les flasques donnent appui aux tourillons de la bouche à feu et reposent sur l'essieu; par leur partie postérieure, ils reposent, soit sur le sol, pendant le tir, soit sur l'avant-train, quand les deux trains sont réunis. A l'endroit de l'encastrement des tourillons, les flasques sont garnis chacun d'une sous-bande en bronze.

têtes; dans le tir aux distances ordinaires, le canon repose sur la grande tête et, dans le tir aux grandes distances, sur la petite. Le support de pointage est mobile autour d'un axe situé vers l'avant de l'affût. Quand sa partie arrière s'abaisse en suivant le mouvement de l'érou le long de sa vis, la culasse du canon s'abaisse également, et l'angle que fait, avec l'horizon, l'axe de la bouche à feu va en augmentant. Celui-ci peut prendre toutes les inclinaisons depuis 6° au-dessous de l'horizon jusqu'à 25° au-dessus. Les sabots d'enrayage sont placés de chaque côté de l'affût. Ils sont employés, pendant la route, pour ralentir le mouvement dans les descentes très raides; dans le tir, ils servent à limiter le recul. Ils ne sont pas disposés de la même façon dans les deux cas. L'affût porte, suspendu extérieurement, un levier de pointage que l'on engage dans les anneaux de pointage dès que l'affût est séparé de l'avant-train, un refouloir court, un écouvillon et une hachette.

L'avant-train en fer comprend les parties principales suivantes : un essieu encastré dans un corps d'essieu, deux armons fixés perpendiculairement au corps d'essieu, une fourchette maintenue également sur le corps d'essieu et, au milieu de l'intervalle des armons, un crochet cheville-ouvrière, qui s'engage dans la lunette de la crosse quand les deux trains sont réunis, la volée qui est fixée sous la partie antérieure des armons et de la fourchette et qui porte quatre crochets d'attelage, un timon en bois qui se loge par le têtard entre les branches de la fourchette et deux roues pareilles à celles de l'affût. Un coffre à munitions repose sur les armons et la fourchette. Il n'est pas fixé à demeure. Entre le coffre et la volée se trouvent deux marchepieds en bois. Le coffre s'ouvre par le devant; le grand côté se rabat et forme une table sur laquelle on peut faire glisser les porte-obus et les porte-charges. Le chargement se compose de 25 obus placés dans 5 porte-obus et de 27 gargousses. (La pièce porte donc avec elle 27 coups, puisqu'il y a 2 boîtes à mitraille placées sur l'affût.) Le coffre contient en outre des étoupilles, une hausse, un tire-feu, des rechanges, des instruments... Le mode de réunion de l'affût et de l'avant-train est dit à suspension; il facilite la manœuvre à faire pour séparer et relier les deux trains, réalise leur indépendance, quand ils sont réunis, et rend ainsi la pièce apte à se mouvoir sur tous les terrains. Le poids total de la voiture chargée est de 2000 kilogr., il s'élève à 2225 kil. lorsque les trois servants, qui peuvent s'asseoir sur le coffre, y sont montés. L'attelage comprend six chevaux marchant par deux de front. Les chevaux de derrière sont attelés à la volée, les autres sur les traits de ceux qui les suivent. Le canon de 90 tire des obus ordinaires, des obus à balles, des obus à mitraille. Le poids de ces

projectiles est de 8 kilogr.; les obus ordinaires sont armés d'une fusée percutante qui enflamme la charge intérieure au moment où le projectile rencontre le sol ou un obstacle ralentissant brusquement sa vitesse. Les deux autres sortes d'obus portent une fusée à double effet, qui peut être réglée de manière à amener l'éclatement après un certain temps mesuré à partir de la mise en mouvement du projectile et évalué en dixièmes de seconde, et qui produit l'inflammation de la charge intérieure au plus tard lorsque l'obus choque contre quelque obstacle résistant. La charge se compose de 1900 grammes de poudre renfermés dans un sachet de toile amiantine (bourre de soie). La vitesse initiale du projectile est de 455 mètres.

Le canon de 0<sup>m</sup>,080 de campagne, qui constitue l'armement des batteries à cheval, est notablement moins lourd que celui de 0<sup>m</sup>,090. La voiture chargée pèse 1590 kilogr. Les servants suivant la pièce à cheval, celle-ci peut se déplacer aux allures rapides. Une charge de 1500 grammes de poudre imprime au projectile du poids de 5 kil. 600 une vitesse initiale de 590 mètres.

La mitrailleuse est une bouche à feu de petit calibre, lançant des balles de plomb ou des boulets d'acier, mais non des obus; car, d'après la convention de Genève, l'obus minimum doit peser au moins 450 grammes. Elle est presque toujours une arme multiple, c'est-à-dire qu'elle est constituée par plusieurs tubes ou canons assemblés, tantôt par un certain nombre de frettes, tantôt par un manchon qui donne à la pièce l'aspect d'un canon ordinaire. Le calibre de ces tubes est ordinairement celui du fusil en service, afin de ne pas augmenter les difficultés d'approvisionnement. Chacun d'eux est armé de son mécanisme de culasse; tous les mécanismes obéissent au même mouvement. Leur tir est successif, de sorte que les résistances du sol suffisent pour absorber la force de recul de la pièce. Un système de dispersion latérale, et quelquefois même un système de dispersion en hauteur, permettent d'augmenter les dimensions de la gerbe des balles rendue restreinte par le parallélisme des tubes. Le poids de ces engins varie beaucoup depuis la mitrailleuse de l'Américain Gardner à un canon, qui pèse 38 kilogr., jusqu'à la mitrailleuse du Suédois Nordenfelt à dix canons, dont le poids est comparable à celui de notre canon de campagne de 0<sup>m</sup>,090. La vitesse de tir suit à peu près les mêmes variations: elle s'élève de 250 balles par minute, pour les petits modèles, à 1500 balles pour les plus puissants.

L'invention la plus ancienne est celle de l'Américain Gatling; elle remonte à la guerre de la Sécession. Depuis cette époque, la mitrailleuse de Reffye ou canon à balles, introduite dans l'artillerie française

un peu avant 1870, est la seule qui ait subi l'épreuve d'une grande guerre. Elle comprend 25 canons en acier, rayés, du calibre de 0<sup>m</sup>,013; le chargement se fait en fixant à l'arrière une culasse mobile garnie de 25 cartouches dont les balles pèsent chacune 54 grammes. Si les résultats fournis par cette mitrailleuse ne répondirent pas à l'attente générale, cela tient à ce que le mécanisme est à la fois lourd et délicat, que la pièce exige l'emploi de 4 chevaux pour la traîner, et ne permet de tirer que 5 à 6 coups, soit 150 balles au maximum par minute. Aujourd'hui, la mitrailleuse de Reffye n'est plus employée en France que pour le flanquement des fossés de fortifications; elle tire alors une cartouche contenant une balle triple du poids de 72 grammes. Depuis 1870, les mitrailleuses ont été employées dans quelques campagnes, notamment par les Russes dans la guerre de 1877-78 contre la Turquie, et par les Anglais dans le Zoulouland, le Soudan et la Birmanie.

En 1884, un Américain, Maxim, eut l'idée d'utiliser la force de recul du canon pour produire automatiquement les différents mouvements de la charge; ouverture de la culasse, extraction et rejet de la douille vide, introduction d'une nouvelle cartouche dans le canon, fermeture de la culasse et armé du percuteur. Sa mitrailleuse se compose d'un seul canon. Le tireur provoque le départ coup par coup en agissant sur une détente analogue à celle du fusil; en appuyant le doigt d'une façon permanente sur cette détente, il détermine un tir continu dont la vitesse peut atteindre 600 coups à la minute; un manchon réfrigérant, dans lequel circule de l'eau froide, empêche l'échauffement excessif du canon. Cette invention, a l'avantage d'assurer une grande régularité dans le fonctionnement du mécanisme et une fixité dans le pointage de la pièce.

Les canons-revolvers sont formés, comme les mitrailleuses, par un ensemble de plusieurs canons; ils en diffèrent parce qu'ils ne possèdent qu'un seul mécanisme de culasse pour tous leurs canons. Ceux-ci, en tournant autour d'un axe central, viennent successivement occuper la position du tir. Leur calibre est généralement plus grand que celui des mitrailleuses; on a donc pu leur faire tirer des obus explosifs.

Le canon de 0<sup>m</sup>,090, modèle 1877, arme le plus grand nombre de nos batteries de campagnes, celles dites batteries montées. Le canon de 0<sup>m</sup>,080 modèle 1877 est attribué aux batteries à cheval. Le poids de notre canon de campagne de 0<sup>m</sup>,090 est de 530 kilogrammes; la longueur totale en calibres est de 25; le poids de l'affût est de 710 kilogrammes. Le canon de campagne de 0<sup>m</sup>,080 pèse 425 kilogrammes; la longueur totale en calibres est de 28 1/2; le poids de l'affût est de 500 kilogrammes.

Le canon de 0<sup>m</sup>,080 de montagne, modèle 1875, est affecté aux batteries dites de montagne, qui ont pour mission principale de soutenir les troupes opérant en pays de montagne, notamment les bataillons alpins de formation récente et les troupes de l'Algérie; il peut être traîné par un cheval ou par un mulet, ou bien porté à dos de mulet lorsqu'il doit passer par les chemins difficiles. Les pièces sont en acier, rayées, frettées, du système de Bange. Elles tirent quatre sortes de projectiles : obus ordinaires, obus à balles, obus à mitraille et boîte à mitraille. Les projectiles du canon de montagne sont identiques à ceux de 0<sup>m</sup>,080 de campagne, mais ils sont tirés avec une charge plus faible. Le poids du canon est de 105 kilogrammes; la longueur totale en calibres est de 15. Le poids de l'affût est de 117 kilogrammes.

Quoique l'affectation de l'artillerie de montagne aux corps de troupe coloniaux soit devenue l'usage le plus fréquent de cette subdivision d'arme, il est bien évident que c'est la détourner de son objet primitif et essentiel; son nom même rappelle le rôle en vue duquel elle a été exclusivement créée.

Laissant donc de côté celui qu'on lui fait jouer accidentellement dans les expéditions d'outre-mer, il importe de la considérer avant tout comme destinée à prendre part aux opérations militaires dans les montagnes.

Ce qui caractérise ces terrains, c'est l'absence plus ou moins complète de voies de communication larges et faciles; le passage n'y est possible que par des sentiers étroits, souvent abrupts, aux tournants brusques et courts. Il est, en général, impossible de passer en dehors des chemins frayés. La nécessité s'impose donc, pour toutes ces raisons, de faire porter le matériel à dos d'animaux, soit de chevaux, soit de mulets. En France, on préfère le mulet, surtout le petit mulet de la montagne : il passe pour plus robuste, plus sobre, plus adroit, et il a le pied plus sûr. Au Tyrol, au contraire, on donne la préférence aux chevaux du pays, qu'on regarde comme tout aussi vigoureux et plus dociles.

On évalue à 150 kilogrammes le poids moyen qu'un mulet peut transporter sur bât (y compris le poids du bât), sans fatigue, dans de mauvais chemins; on admet, d'autre part, que deux hommes manœuvrent difficilement à bras un fardeau supérieur à 120 kilogrammes. Il résulte de ces données qu'aucun des éléments qui composent le système de la pièce et de l'affût ne doit dépasser de beaucoup 100 kilogrammes. (Le poids moyen d'un bât est de 35 kilogrammes.)

Le transport des munitions, difficile partout, l'est plus encore dans les montagnes que nulle part ailleurs. [Obligées, le plus sou-

vent, de cheminer sur une route unique, les colonnes ont tout intérêt à être aussi courtes que possible. La difficulté est grande de ravitailler une batterie engagée, au moyen des approvisionnements traînés en arrière par le convoi; cette difficulté n'existerait pas en pays de plaine, parce qu'on pourrait couper en passant à travers champs. Il faut donc que les caisses de munitions suivent de près les pièces et qu'elles contiennent le plus de coups possible, leur poids étant toujours limité par la condition de ne pas imposer à la bête de somme une fatigue qui soit au-dessus de ses forces.

Les divers projectiles se tirent à une charge qui diffère peu, en moyenne, de 400 grammes. Toutefois, elle n'est que de 300 dans le canon italien modèle 1880, et elle atteint 679 grammes dans le canon anglais démontable modèle 1879.

Le poids correspondant du projectile oscille entre 2<sup>kil</sup>,882 (Autriche-Hongrie) et 4<sup>kil</sup>,200 (Suisse), ou même 4<sup>kil</sup>,300, si on tient compte de l'artillerie de montagne hollandaise, bien qu'elle soit spéciale aux colonies. Seule la France, employant le projectile de campagne, lance un poids de 5<sup>kil</sup>,600. Ce poids, correspond à une force vive exagérée que n'ont pu supporter les affûts modèle 1878. Ils résistèrent mal, et, de plus, présentèrent l'inconvénient de se renverser. Aussi fut-on obligé d'adopter un nouveau modèle en 1881.

Notre affût actuel est démontable, ce qui permet de le transporter sur deux animaux de bât et de lui donner, lorsqu'il est reconstitué, une longueur de flèche égale à celle de l'affût de montagne, et, par conséquent, suffisante pour empêcher le renversement.

L'idée de décomposer l'affût en parties qu'on peut transporter séparément date déjà d'assez loin; partout on charge les roues sur un mulet et le corps d'affût sur un autre; en Angleterre et en Espagne, l'essieu lui-même s'enlève. De son côté, la Russie a construit pour son nouveau canon un affût démontable. L'assemblage des deux parties se fait à charnières: l'une des charnières étant au-dessus de la flèche, l'autre au-dessous, il suffit d'introduire horizontalement deux boulons dans les œils mis en correspondance pour rendre le système solidaire. Pour les faibles déplacements, on peut se contenter d'enlever l'axe de charnière inférieur et on rabat la rallonge sur le corps de l'affût autour de l'autre axe.

Dans le matériel français, l'assemblage se fait en introduisant la queue du corps d'affût, sur une certaine longueur, dans la rallonge ouverte en forme de gaine et qui l'emboîte. On assure la liaison au moyen d'une cheville clavetée qui traverse les deux parties.

Si le terrain est très-montagneux, le matériel est porté exceptionnellement à dos d'animal. Les bouches à feu et les caissons sont

alors démontés et chargés sur les chevaux de trait, pourvus à cet effet d'un bât, et sur une partie des chevaux de selle dont le harnachement est disposé de manière à recevoir divers objets.

Chaque pièce dispose d'un avant-train et d'un caisson.

L'avant-train est démontable et se compose de l'essieu, de deux roues, d'un timon, d'une cheville ouvrière, d'une volée et d'un coffre en tôle qui peut recevoir deux caisses à munitions de montagne. L'attelage se compose de quatre chevaux.

Le caisson est formé également d'un essieu, de deux roues et d'un coffre double en tôle, pouvant contenir quatre caisses à munitions de montagne. Il est attelé de trois chevaux de front.

Les canons de siège sont utilisés pour combattre et réduire au silence l'artillerie de la place ennemie, rendre inhabitables les terre-pleins de la fortification, faire brèche dans les remparts. Les canons qui font partie du matériel de siège sont les canons rayés, en acier, suivants : 0<sup>m</sup>,220, 0<sup>m</sup>,155 long, 0<sup>m</sup>,155 court, 0<sup>m</sup>,120 et 0<sup>m</sup>,095. Les quatre premiers canons sont du système de Bange, le dernier du système de Lahitolle. Le canon de 0<sup>m</sup>,220 est la plus puissante des pièces de l'artillerie de siège tirant à forte charge; il est formé d'un tube recouvert de deux rangs de frettes à anse et une frette-tourillons. Le canon de 0<sup>m</sup>,155 long est formé d'un tube recouvert de deux rangées de frettes à l'endroit du renfort; une anse est destinée à faciliter les manœuvres de force et le transport de la pièce. La frette de pointage porte un anneau qui réunit la pièce à l'appareil de pointage. Le canon de 0<sup>m</sup>,155 court est surtout destiné au tir à trajectoire courbe; il est beaucoup plus léger que le canon long de même calibre; sa chambre à poudre est plus petite. Son tube est renforcé sur toute sa longueur par un rang de frettes; il porte une frette de culasse et une frette porte-guidon. Une anse est disposée comme au canon de 0<sup>m</sup>,155 long. Le canon de 0<sup>m</sup>,120 est beaucoup plus léger que le canon de 0<sup>m</sup>,155 long; il possède une mobilité très satisfaisante, eu égard à sa puissance. Il est fretté sur toute sa longueur; quant aux autres dispositions, elles sont analogues à celles du canon de 0<sup>m</sup>,155 long. Le canon de 0<sup>m</sup>,095 est la pièce la plus mobile du matériel de siège proprement dit; son tir a encore une efficacité suffisante contre les obstacles. Il est formé d'un tube recouvert de frettes sur sa partie postérieure. La frette voisine de la frette de culasse est percée, ainsi que le tube, d'un trou taraudé qui reçoit un grain de lumière en cuivre. Le linguet qui se trouve sur la frette de culasse maintient la culasse fermée et l'empêche de s'ouvrir tant qu'il n'a pas été préalablement dégagé.

Les canons de place ont pour mission de détruire les batteries de

l'assiégeant et le matériel de ces batteries; de gêner l'ennemi dans la construction de ses ouvrages en fouillant tous les plis du terrain; de couvrir de feux les fossés et les abords de la fortification; enfin de prendre part à la défense mobile. Les canons qui entrent dans la composition du matériel de place sont : 1° les canons de siège que nous venons de décrire; 2° un canon de 12 de campagne transformé et un canon-revolver; 3° un matériel ancien maintenu provisoirement en service et destiné à disparaître. Le canon de 12 de campagne transformé est en bronze rayé, se chargeant par la culasse. Cette pièce pèse seule 610 kilogr. et son affût 1193 kilogr.

Les canons de côte sont destinés à lutter contre les flottes ennemies et à percer les cuirasses des navires. Le nouveau matériel ne comprend que des canons se chargeant par la culasse. Ce sont : 1° les canons en fonte, rayés, tubés et frettés, de 0<sup>m</sup>,19, de 0<sup>m</sup>,24, de 0<sup>m</sup>,27 et de 0<sup>m</sup>,32; 2° le canon, en acier, rayé et fretté, de 0<sup>m</sup>,240; cette dernière bouche à feu est du système de Bange. Les frettes et les tubes sont en acier.

Les canons modernes sont en acier. Convenablement trempé, l'acier jouit d'une remarquable force de résistance au choc, force qui lui permet de supporter sans fléchir les effets du heurt provenant de la brusque détente des gaz de la poudre. Il se caractérise enfin par une dureté considérable, qui empêche l'âme des bouches à feu de s'user sous l'action du frottement des projectiles qu'elles lancent. Telles sont les raisons qui ont fait adopter définitivement l'acier comme métal à canons.

Le lingot destiné à fabriquer le canon entre dans l'usine à l'état de minerai de fer; il en sort sous la forme de bouche à feu. La première opération qu'on fait subir au lingot d'acier, quand il est refroidi et qu'on l'a tiré de sa lingotière est le forgeage. Le forgeage a pour but de donner à la pièce en préparation une cohésion que le lingot coulé n'a pas. En outre, cette opération assure au métal une régularité de structure, une homogénéité qui se traduit par un accroissement de ductilité, c'est-à-dire de résistance et de capacité d'allongement.

Voici donc le lingot à la forge. Il est mis dans un four à *réchauffer*, d'où on l'extrait ensuite, à température convenable, pour le porter sous le marteau-pilon. La première opération de forgeage qu'on fait subir à un lingot quelconque est celle qui est connue sous le nom de *martelage* ou *étirage*. Au cours d'une seconde opération, dite *étampage* et comportant plusieurs *chaudes* ou réchauffages successifs, on donne à la pièce martelée la forme qu'elle doit définitivement affecter avant d'être mise sur le tour. Le nombre de réchauffages que doit subir la pièce dépend de son poids et de ses

dimensions, surtout de sa longueur, car on est obligé de la chauffer par parties successives. Entre temps, on a soin de faire tomber du lingot ses deux extrémités, qui, généralement, ne sont pas assez saines pour entrer dans la fabrication des éléments d'un canon.

Les chaudes successives que la pièce a subies par parties au cours de l'étampage ont eu pour effet d'introduire dans sa masse des inégalités de tensions moléculaires. On fait disparaître ces inégalités par le *recuit*, opération qui consiste en un chauffage de la pièce entière au rouge cerise.

Le *dégrossissage* consiste à *tourner* et à *forer* la pièce « brute de forge » pour l'amener aux dimensions qu'elle doit recevoir.

La *trempe* a pour objet de donner au métal de l'homogénéité, d'en accroître notablement la ténacité et la dureté. Pour procéder à la trempe, on suspend la pièce dégrossie à l'intérieur d'un four vertical, dans lequel on la chauffe en lui imprimant *simultanément* un mouvement de rotation autour de son axe et un mouvement de translation dans le sens de cet axe. Au moment précis où l'on vient d'atteindre la température favorable indiquée par les essais que l'on a faits *avant trempe*, la porte du four s'ouvre et le tube est rapidement plongé dans la bûche d'huile. Il peut se faire que la chaude avant trempe n'ait pas été absolument régulière. Il faut en conséquence après trempe, de même qu'après forgeage, faire subir à la pièce un nouveau recuit ne différant du premier que par le degré de température à laquelle il s'opère.

Les frettes se font en acier fondu, forgé et trempé. On forge à section octogonale un lingot que l'on découpe à chaud en autant de tronçons que l'on désire obtenir de frettes. On chauffe l'un après l'autre chaque bloc octogonal dont on abat les arêtes au marteau-pilon; on le martèle à plat pour en réduire la hauteur, puis on le perce à froid, au foret; le bigornage en agrandit ensuite le diamètre. La frette est enfin réchauffée et finie de forge au laminoir ou au marteau-pilon, suivant ses dimensions.

Toute frette se recuit après forgeage; elle est ensuite trempée à l'eau ou à l'huile et appelée à subir, après trempe, un recuit qui clôt la série des opérations.

Lorsque tous les éléments d'acier, tube et frettes, sont finis, qu'ils ont été reconnus de bonne qualité et exempts de défauts, il n'y a plus qu'à procéder à l'*usinage*, c'est-à-dire à l'achèvement de la bouche à feu. On commence par terminer, à l'intérieur et sur les branches, le corps du canon, ainsi que les manchons ou frettes de premier rang; puis on confère au tube ses dimensions extérieures définitives, réglées d'après le diamètre intérieur desdits corps, manchons ou frettes.

Une fois tourné aux dimensions voulues, le tube, laissé froid, est établi verticalement, la bouche en haut. Chaque frette de premier rang, préalablement chauffée *au bleu* et par conséquent dilatée, est enlevée au moyen d'une grue et descendue sur le tube au niveau qui lui est assigné. Du fait de sa contraction, due au refroidissement, la frette pince le métal qu'elle enserme et *fait prise* sur lui.

Une fois en place tout le frettage de premier rang est appelé à recevoir un coup de tour destiné à faire disparaître les légers ressauts provenant de quelques différences d'épaisseur. On règle les dimensions extérieures de ce premier renfort d'après celles du diamètre intérieur des frettes de second rang<sup>1</sup>.

Toutes les bouches à feu sont rayées. Le rayage se fait au moyen d'une machine spéciale appelée machine à rayer. On procède ensuite au *filetage* de la culasse et au sectionnement des filets. Enfin, on ajuste au canon la pièce qui constitue le mécanisme de fermeture de culasse. Quand elle est pourvue de son mécanisme de fermeture de culasse, la bouche à feu est terminée. Elle est prête à être mise en service. Toutefois la réception ne peut avoir lieu qu'après qu'elle a subi un certain nombre d'épreuves.

Le canon de 0<sup>m</sup>,090 de campagne, modèle 1877, est rayé à droite (de 24 rayures progressives). Il est d'un poids moyen de 350 kilogr. Il tire, à la charge normale de 1<sup>kil.</sup>,900 de poudre, des projectiles dont la vitesse initiale est de 455 mètres, et dont la portée est de 7000 mètres.

De forme cylindro-ogivale, en fonte, l'obus ordinaire porte une charge intérieure de 300 grammes. Armé de la fusée Budin de campagne, son poids s'élève à 8 kilogrammes. Muni de la fusée à double effet, de 0<sup>m</sup>,030, de campagne, l'obus à mitraille, modèle 1883, pèse, tout chargé, 8<sup>kil.</sup>,500. Quand il éclate à bonne hauteur, ce projectile s'émiette en 250 morceaux, qui grèlent sur plusieurs centaines de mètres de profondeur. Le canonnier moderne *détaille* sa fonte, si l'on peut s'exprimer ainsi, au lieu de l'envoyer en bloc à l'ennemi.

L'artillerie, que les autres troupes escortent et éclairent dans les marches, les éclaire à son tour sur le champ de bataille. Un écrivain militaire a caractérisé le rôle de la cavalerie dans les guerres modernes en disant qu'elle est chargée de conduire l'armée par la main jusqu'en présence de l'ennemi qu'elle a découvert. Elle donne des renseignements sur ses forces et sur l'ensemble probable de ses dispositions. Mais quand les deux armées sont en présence,

<sup>1</sup> *Le Matériel de guerre*, par le lieutenant-colonel Hennebert.

le rôle de la cavalerie est provisoirement terminé. Celui de l'artillerie commence. C'est l'artillerie qui est chargée de révéler la façon dont l'ennemi a rangé ses troupes pour le combat, le fort et le faible de sa ligne de bataille et ses intentions probables. Au début du combat, l'avantage sera nécessairement à celui qui, par un énergique, prompt et habile emploi de son artillerie, sera parvenu à connaître les dispositions de son adversaire, avant que ce dernier n'ait découvert les siennes. Un général qui sait se servir de son artillerie peut sonder les forces et les projets de son adversaire, avantage immense à la guerre.

Le colonel von Scherff dit que l'artillerie de l'engagement doit avoir l'habileté de simuler une action sérieuse pour disparaître dès qu'elle a réussi à faire déployer l'ennemi.

Pour cette opération, qui consiste à reconnaître les positions de l'ennemi et à reconnaître ses forces, on peut très avantageusement utiliser les grandes portées de l'artillerie actuelle. Il s'agit, en effet, non pas seulement de connaître l'étendue de la ligne de bataille de l'ennemi, mais aussi d'en sonder la profondeur. On peut n'avoir devant soi qu'un mince rideau de troupes, tandis que d'importantes réserves auront été placées en arrière. L'artillerie à longue portée donne le moyen d'aller à 6, 8 et peut-être 10 kilomètres, fouiller à coups d'obus tel village ou tel ravin qui peut contenir des réserves d'autant plus massées qu'elles seront plus en arrière, se croyant à l'abri du feu.

Grâce à l'artillerie moderne, un chef d'armée peut étendre sa sphère d'action à des distances incomparablement plus grandes qu'autrefois. On peut dire que le bras du général en chef, représenté par ses canons à longue portée, peut atteindre l'ennemi à une distance de 8000 mètres, aussi facilement qu'il y a trente ans à une distance de 1000 mètres. Sous le rapport des distances, le rôle de l'artillerie commence là où se termine le rôle de l'infanterie; l'action du canon complète celle du fusil, en la prolongeant pour ainsi dire.

Ce n'est pas seulement, d'ailleurs, au début des batailles qu'on pourra tirer un bon parti des grandes portées du canon moderne. Le canon, en envoyant ses obus à 7 ou 8 kilomètres, et plus loin encore, pourra accélérer terriblement un mouvement de retraite, et peut-être changer une défaite en déroute.

On dit que l'artillerie *voit* ses coups, c'est-à-dire qu'elle voit éclater ses obus, sur le sol ou en l'air, et peut ainsi juger de la position des points de chute par rapport au but. Le tir de l'artillerie est susceptible de *réglage*, c'est-à-dire peut être amélioré d'une façon certaine au moyen de corrections méthodiques. Ces corrections, qui ont pour base la possibilité de *voir* les coups s'effectuent

avec certitude, grâce au *pointage mécanique* du canon. L'observation des coups révèle, à l'officier qui dirige une batterie, toute erreur accidentelle de hausse ou de pointage. Il peut en constater l'origine et la rectifier tout de suite d'une façon matérielle qui l'empêchera de se reproduire. Le pointeur n'a qu'à viser toujours de la même manière. Le capitaine qui dirige la batterie se charge de toutes les corrections et peut *nuancer* lui-même son tir, jusque dans les moindres détails, par des procédés purement mécaniques. L'artilleur n'a donc pas besoin de voir le but qu'il bat, et l'officier peut changer la direction du tir d'une pièce sans que le pointeur ait à s'en préoccuper, sans même qu'il s'en doute.

Une des propriétés caractéristiques des feux d'artillerie est la longue durée du temps pendant lequel ils peuvent être soutenus. On a rarement besoin de dépasser la vitesse d'un coup par pièce et par minute. Nos batteries, approvisionnées de 154 coups par pièce, pourraient, avec leurs seules ressources, soutenir ce feu d'une façon continue pendant deux heures et demie; et la batterie est à même de puiser des munitions comme des hommes et des chevaux dans sa réserve dès qu'elle en a besoin.

Visibilité des coups, réglage du tir, pointage facile et sûr, même sur un but invisible : voilà les principales propriétés de l'artillerie moderne. Si l'on ajoute à cela que la direction de la batterie est toujours dans la main de l'officier, qui peut la modifier à son gré avec une sûreté parfaite, que les effets des projectiles lancés par les canons sont variables et perfectibles à l'infini, que l'artillerie peut soutenir la lutte pendant des heures avec l'intensité maximum du feu, malgré la perte d'une partie du personnel, qu'enfin le feu de l'artillerie est facilement transportable sur les différents points d'un champ de bataille, on aura énuméré les principaux avantages de l'arme dont Napoléon disait qu'elle fait la véritable destinée des peuples.

On peut dire que, dans la seconde moitié de ce siècle, le canon a fait ou tout au moins largement contribué à faire les destinées de la France. En 1857, le canon rayé fut adopté en France et notre nouvelle artillerie assura à notre armée, dans la guerre d'Italie, une supériorité incontestable sur l'armée autrichienne. C'est le canon rayé qui gagna la bataille de Solferino.

Dès lors, on s'engoua, en France, de cette arme merveilleuse qui venait de décider en notre faveur le sort des batailles. On crut avoir mis la main, du premier coup, sur le type définitif et l'on ne songea guère à le perfectionner; et le nouvel engin fut promené triomphalement par nos troupes en Chine, en Cochinchine, au Mexique, sur des champs de bataille où il rencontrait des adversaires ayant un

armement très inférieur à celui des armées européennes et où, par conséquent, il ne pouvait manquer de conserver la prééminence. Pendant ce temps, les diverses puissances européennes transformaient leur artillerie en imitant plus ou moins nos pièces rayées.

Après Sadowa, ce fut un revirement complet. Le fusil à aiguille venait de jouer un rôle aussi brillant, plus brillant peut-être, que nos canons rayés en 1859. Il avait procuré un succès foudroyant à cette armée prussienne, qu'on croyait alors très inférieure à celle de l'Autriche. Il ne fut plus question dans le monde militaire que de la supériorité du fusil à aiguille, du tir rapide, du chargement par la culasse. Bref, l'un des résultats de la campagne de 1866, sous le rapport de la science militaire, fut de faire ressortir la puissance du fusil à chargement rapide, dont le rôle fut considéré comme prédominant, tandis que l'artillerie était reléguée au second plan. Nous eûmes bientôt des fusils supérieurs à ceux des Prussiens. Ce sont ceux qui « firent merveille » à Mentana. L'armement nouveau de l'infanterie absorbant l'attention, on ne s'occupait plus des canons, ou si l'on s'en occupait, c'était, suivant la remarque très juste d'un écrivain militaire<sup>1</sup>, pour les transformer en fusils par l'invention des mitrailleuses ou canons à balles; comme si l'obus avait fait son temps, comme si, après avoir détrôné le boulet, il devait à son tour disparaître devant la balle.

Pendant ce temps, les Prussiens travaillaient activement à améliorer leur artillerie. Ils en perfectionnèrent l'organisation, l'instruction et l'emploi. De sorte que l'artillerie prussienne devint très supérieure, sous tous les rapports, à la nôtre. Quand nous nous précipitâmes dans la folle aventure de 1870, nous avions une artillerie beaucoup moins nombreuse et beaucoup moins bonne que celle de nos adversaires. Nous arrivions sur les champs de bataille avec notre canon de 4, celui de Solferino. Les Prussiens nous opposaient le canon Krupp, en acier, se chargeant par la culasse. Le canon Krupp avait un tir plus rapide, plus juste et d'une beaucoup plus longue portée que nos pièces de 4; le poids de l'obus était plus considérable et la fusée de l'obus meilleure. Tandis que nous paraissions considérer l'artillerie comme une arme secondaire, les Prussiens allaient amener en France, sur les champs de bataille, des centaines de canons et nous écraser sous leurs obus. Le canon prussien, que la France aurait pu avoir si elle avait accepté les propositions de son inventeur, allait être l'instrument de notre défaite<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Les feux d'artillerie » (*Journal des sciences militaires*).

<sup>2</sup> M. Krupp, dont les canons avaient obtenu une récompense à l'Exposi-

Il est vrai que de nouveaux canons virent le jour pendant la seconde partie de la guerre. Grâce aux efforts du colonel Thoumas, bien secondé par le colonel de Reffye, la direction de l'artillerie put fournir, du 13 septembre 1870 au 31 janvier 1871, 238 batteries, dont 207 de campagne et 31 de montagne, ayant ensemble plus de 1400 bouches à feu. Ces pièces étaient très supérieures à celles qui avaient constitué l'armement de notre artillerie pendant la première partie de la guerre. Mais si l'on pouvait improviser un matériel nouveau d'artillerie, on ne pouvait pas improviser des artilleurs; et l'on sait que, plus un canon est parfait, plus le maniement en est difficile.

Notre matériel d'artillerie fut entièrement reconstitué après la guerre de 1870-1871, et ce n'est un mystère pour personne qu'en 1878 nous possédions en artillerie une écrasante supériorité sur l'Allemagne. Nous avions la supériorité des engins, avec les obus à balles et les fusées à double effet, et la supériorité numérique avec nos 437 batteries attelées à 6 pièces contre les 300 batteries de campagne des Allemands. Malheureusement, l'Allemagne a repris l'avance sur nous. Actuellement, son artillerie est au moins égale à la nôtre comme nombre des bouches à feu et elle passe pour supérieure sous les autres rapports.

Depuis 1892, l'Allemagne dépense 60 millions par an pour l'amélioration de son artillerie, qui, l'année prochaine, sera complètement pourvue de son nouveau matériel, plus léger que l'ancien et composé de canons à tir rapide. Elle peut mettre en ligne 500 batteries de campagne de 6 pièces, soit 3000 canons. L'artillerie allemande a maintenant, comme la nôtre, la fusée à double effet et les obus-torpilles.

Actuellement nous avons 19 régiments d'artillerie de division, ayant chacun 12 batteries montées; 19 régiments d'artillerie de corps d'armée ayant chacun 4 batteries montées et 3 batteries à cheval; 24 batteries d'artillerie de montagne et 4 batteries d'artillerie à pied; en tout, pour l'artillerie de campagne, 484 batteries et 2880 pièces de canon, avec un effectif de 68 000 hommes sur le pied de paix.

Notre artillerie est donc un peu inférieure à l'artillerie allemande pour le nombre des canons; mais elle lui est inférieure surtout sous le rapport du poids du matériel et de la rapidité du tir.

Aussi songe-t-on à trouver un nouveau canon de campagne. On voudrait obtenir un matériel plus léger, un approvisionnement en munitions plus considérable et une vitesse de tir plus grande. On

tion universelle de 1867, avait offert au gouvernement français de lui fournir toutes les pièces dont il aurait besoin. On repoussa sa proposition.

vient de construire, pour essais, des canons de 0<sup>m</sup>,075, en acier ordinaire et à culasse tombante. Cette pièce utilise la gargousse métallique et repose sur un affût muni d'une bêche de crosse qui empêche le recul pendant le tir; la réunion des trains se fait très rapidement. En ce qui concerne les voitures du matériel, on cherche à augmenter le rendement du caisson en supprimant le porte-charge et le porte-obus et à rendre les véhicules plus stables en abaissant leur centre de gravité. Le projectile de ce nouveau canon pèse 7 kilogrammes et donne en éclatant 260 fragments. L'étoupille est supprimée; la mise à feu se fait par un percuteur. La vitesse initiale est de 560 mètres. La trajectoire est tellement tendue que le fil percutant est efficace jusqu'à 3000 mètres. Enfin, chaque pièce peut tirer plus de 20 coups à la minute, c'est-à-dire 120 coups par minute pour la batterie de 6 pièces.

Il est aussi question d'un autre canon de 0<sup>m</sup>,075, construit par un de nos grands établissements métallurgiques, et qui présente cette particularité qu'il peut assurer l'obturation de deux manières différentes. La première consiste dans l'emploi d'une douille métallique en laiton ou en acier étiré, renfermant la charge. La seconde consiste dans l'emploi d'un obturateur plastique, la charge étant alors renfermée dans un sachet combustible. En outre, le nouveau canon à tir rapide est doté d'une bêche élastique destinée à réduire le recul et à ramener automatiquement l'affût en batterie.

Le nouveau canon est pourvu, en plus, d'un dispositif permettant au pointeur d'opérer lui-même le pointage en hauteur aussi bien que le pointage en direction. Il a été établi en double type, l'un, léger et court; l'autre, « lourd et long », tirant tous les deux un projectile identique du poids de 6 kilogr. 1/2. Avec le premier type, la vitesse initiale est de 620 mètres; avec le second, elle atteint 600 mètres. Avec l'un et l'autre type, la rapidité du tir est de 10 coups à la minute.

La bêche élastique, qui doit réduire le recul du canon, est constituée par deux tubes concentriques glissant l'un dans l'autre. Ces tubes sont réunis intérieurement par un frein hydraulique à résistance constante, qui absorbe le travail de recul développé par la bouche à feu. Ce frein hydraulique est complété par un ressort qui se comprime pendant le recul et qui, aussitôt après, réagit et oblige le corps de bêche à reprendre sa longueur initiale. L'extrémité avant du corps de bêche oscille dans un support rivé à l'avant du corps de châssis; l'extrémité arrière est maintenue par deux chaînettes de suspension fixées par une cheville mobile à l'une des entretoises du corps de châssis.

Le projectile du canon de 75 contient 300 balles et une charge

d'éclatement de 100 grammes ; il est coiffé d'une fusée à temps de 36 secondes.

Le type léger pèse 350 kilogr., le type lourd 425 kilogr. On voit par ces deux chiffres que ce canon à tir rapide, même sous son type lourd, est encore des plus portatifs. La voiture complète comprenant 36 charges pèse en effet 1560 kilogr. avec le type léger, et 1740 kilogrammes seulement avec le type lourd.

Si l'on rapproche le plus élevé de ces deux chiffres du chiffre correspondant pour le canon de campagne actuellement en service dans l'armée française, on constate qu'il est sensiblement au-dessous de celui du canon affecté à l'artillerie à cheval, lequel est lui-même fort inférieur au poids du canon de 90, affecté à l'artillerie montée.

Avec la nouvelle artillerie, la batterie de 6 pièces et 9 caissons occuperait en colonne 45 mètres de moins que celle que nous avons actuellement ; et l'on pourrait s'approvisionner de deux cents coups par pièce, soit de douze cents par batterie.

On dit qu'une batterie est un revolver à six coups entre les mains de l'officier qui dirige la batterie. Et c'est un revolver d'un effroyable puissance que celui qui peut tirer un coup par seconde et envoyer à une distance de 7 ou 8 kilomètres des projectiles se brisant en deux cent cinquante ou trois cents fragments !

L'infanterie sera toujours la reine des batailles. L'artillerie ne peut pas passer partout où passent les fantassins. Elle n'a ni la divisibilité de l'infanterie, ni son instantanéité d'action. Mais elle a d'autres facultés précieuses que l'infanterie ne possède pas. Si l'infanterie est le fonds, le *corps* même de l'armée, l'artillerie met au service de ce corps des bras dont la longueur, la force et la dextérité se sont singulièrement accrues dans la dernière partie du dix-neuvième siècle.

Hervé DE KEROHANT.

La suite prochainement.

---

# DÉCHÉANCE<sup>1</sup>

---

## VIII

A la suite de cet entretien avec sa sœur, où sa jalousie s'était éveillée aussi tyrannique que son amour, Jean avait pris un parti décisif. Il verrait Marthe, il lui parlerait, il l'arracherait à Frédéric, s'il en était temps encore. Rien ne le détournerait. Mais les heures, les minutes, étaient précieuses. Sans attendre la fin d'une session qui paraissait devoir se prolonger, il partirait sur-le-champ. Pourquoi patienter puisqu'il n'hésitait plus? Les objections qu'il jugeait insurmontables quelques jours auparavant s'aplanissaient devant son désir. Si le baron de Mas l'emportait sur lui, c'est qu'il ne craignait pas d'introduire dans sa famille une femme digne par le cœur et l'esprit d'épouser un homme d'honneur. Les préjugés de caste disparaissaient chaque jour. Dans un pays où le jeu des institutions politiques élevait un ouvrier à la première magistrature, la vertu, la beauté, effaçaient aussi la distance, détruisaient les conventions qui séparent une fille sans naissance d'une aristocratie ancienne.

Depuis son entrée au Parlement, il travaillait à l'union des classes, il prêchait la fraternité, il promettait la paix au nom d'un amour réciproque : et il désobéirait aux préceptes de l'Évangile qui distingue seulement entre les bons et les méchants! Était-ce à lui de craindre une mésalliance! Ne serait-ce pas un enseignement que le mariage de l'orateur de la droite, du représentant honoré du parti royaliste, du descendant d'une vieille famille avec une humble paysanne! Plus était basse l'extraction de l'élue de son cœur, plus la leçon serait haute. Avec quelle autorité il parlerait après avoir donné cet exemple, avec quelle force il s'exprimerait désormais en pensant à Marthe assise à son foyer, avec quelle ferveur il reprendrait la lutte, aidé de ses conseils, soutenu par son courage!

Personne ne l'eût blâmé de choisir sa femme parmi les Israélites converties ou les descendantes des pionniers américains, on lui eût pardonné d'unir la noblesse à la fortune. Et son désintéressement lui serait imputé à crime! D'ailleurs, il suffirait que Marthe parût; sa

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août 1896.

grâce, son ingénuité, son charme, opéreraient des miracles ; les fronts s'inclineraient devant elle. Maintenant il était résolu à parler loyalement, en homme d'honneur. A celle qu'il aimait, il offrirait son nom qui, avec son talent, était sa seule richesse. Après cette proposition, Marthe le fuirait-elle encore ? Lui préférerait-elle Frédéric ? Quelle que fût l'issue de sa démarche, abrégé les délais, connaître l'avenir lui paraissait désirable dans la crise où il perdait son zèle politique, où s'épuisaient ses forces morales.

Le soir venu, il prit l'express de Toulouse. A mesure qu'il avançait, il jouissait de la conquête sur le temps et la distance. Calmé par cette impression, il eut une détente nerveuse et se mit à réfléchir, tandis que, depuis son entretien avec sa sœur, la passion seule l'avait guidé. Il allait vers Marthe. Comment l'aborderait-il ? Comment lui expliquerait-il sa venue ? Il composa des phrases, il chercha des expressions. A les répéter, elles lui parurent vides et banales. Qu'avait à faire l'éloquence de la tribune quand il s'agissait de peindre les sentiments du cœur ! Ne profanait-il pas son amour en le traduisant par des mots prononcés déjà ? Et il ne put trouver des termes assez nouveaux, assez magnifiques pour exprimer ses idées.

Pourtant le soleil se levait derrière les bois de peupliers dont les troncs se miraient dans les eaux du Lot. Il jeta ses rayons pâles sur les saules jaunés déjà ; il fit briller, à travers les chaumes, les coquelicots lents à s'ouvrir, il colora les vignobles qui ruisselaient du haut en bas des coteaux. Le pays, fertile par places, aride dans d'autres, rappelait l'Orient, où l'oasis confine sans transition au désert. A travers les fenêtres couraient, entrevues à peine, des fermes d'aspect rustique, des meules de blé, des champs de maïs aux épis orgueilleux, des guérets remués par des bœufs puissants. Puis parurent une multitude de jardins. Enfin, Toulouse se montra, dominée par ses clochers de briques et les lourdes coupoles de ses églises, avec ses maisons basses et ses toits couverts de tuiles rouges.

On entra en gare. Jean prit une voiture.

— Où allons-nous, monsieur ?

— Au château de L'Espinet.

Un coup de fouet enleva les petits chevaux de Tarbes, et l'équipage s'élança aux tintements joyeux des grelots.

On avait traversé la ville, franchi les faubourgs et atteint la campagne, laissant en arrière un épais nuage de poussière. Il l'avait bien souvent parcourue cette vieille route de Narbonne qui passait au bord du parc de Deyme. Les visages des gens assis sur le pas de leur porte lui étaient familiers. Il eût décrit de souvenir les maisons et les arbres touffus qui, par endroits, rendaient la chaussée humide en

hiver, délicieuse de fraîcheur en été. Il reconnaissait les humbles croix de bois enguirlandées de fleurs et d'épis où les paroisses venaient en procession le dimanche. En d'autres temps, ces témoins de sa jeunesse insouciante et d'un passé heureux eussent parlé à son cœur. A cette heure, il restait indifférent devant ces lieux aimés, il ne les regardait même pas. Approchant du but, il appréhendait de l'atteindre. Il venait parler à Marthe. Pourrait-il arriver à elle sans voir M<sup>me</sup> de Rodeloze, sans donner à son voyage un prétexte quelconque? Comment éloignerait-il un rival, comment éviterait-il un esclandre? Jusque-là, il n'avait pas songé aux obstacles qui se dressaient entre lui et la femme aimée; maintenant, ils prenaient à ses yeux des proportions inquiétantes. Pourtant il ne s'y arrêta pas.

Le château de L'Espinet montrait ses tourelles à travers le feuillage des ormeaux centenaires. Une avenue encadrée d'aubépines débouchait sur la route, la voiture s'y engagea et vint se ranger devant le perron. Un ancien valet de chambre de M<sup>me</sup> de L'Espinet s'était avancé.

— Quoi, c'est monsieur le baron! fit le vieillard, nous ne l'attendions pas avant Notre-Dame d'août!... Comment se porte M<sup>lle</sup> de Deyme?... On la regrette bien au village. Hier encore, M. le curé se plaignait d'avoir perdu sa meilleure paroissienne.

En parlant, il avait introduit Jean dans une pièce dont les volets étaient clos, afin de la préserver de la chaleur.

— Semez-vous..., semez-vous..., je vais prévenir M<sup>me</sup> la baronne.

Ayant atteint la fenêtre à tâtons, il entr'ouvrit les contrevents, donna un demi-jour très doux et se retira.

Le calme matinal de cette demeure apaisait Jean.

M<sup>me</sup> de Rodeloze entra, la figure reposée, le teint clair, rajeunie par cette quiétude que donne la vie de la campagne, très belle encore des restes de sa beauté, un sourire de bienvenue sur les lèvres.

— L'aimable surprise, mon cher ami!... Pourquoi ne m'avez-vous pas avertie? Ma voiture eût été vous prendre à Toulouse.

— Hier, à pareille heure, j'ignorais que je quitterais Paris le soir même. Une affaire urgente m'appelle à Deyme et je n'ai pas voulu passer près de vous sans prendre de vos nouvelles.

— Je suis ravie de cette bonne pensée. Mais, décidément, nos journaux de province se renseignent en Chine!

— Que disent-ils?

— Les dépêches de ce matin assurent que l'on discutera, aujourd'hui même, la loi sur les biens du clergé, que vous prendrez la parole...

Il regardait M<sup>me</sup> de Rodeloze avec inquiétude. Disait-elle vrai?... Aurait-il déserté le jour même de la lutte?... Alors il se souvint d'un

paquet de lettres trouvé sur sa table au moment du départ et qu'il avait jeté dans sa valise sans même l'ouvrir. Y avait-il, parmi ces lettres, un avertissement de ses amis, une convocation spéciale? Une terreur le saisit, mais il la domina. Si le mal était fait, il était irrémédiable. Qu'importait maintenant! Il télégraphierait une excuse.

Comme il restait pensif, visiblement préoccupé, M<sup>me</sup> de Rodeloze reprit :

— Seriez-vous fatigué? Votre chambre doit être prête. Vous vous reposerez avant le déjeuner?

Et elle se levait pour le guider.

— Merci, ne vous occupez pas de moi. Deyme est si près, j'irai surprendre Françoise.

— Y songez-vous!... Je ne le permettrai pas, je vous garde au moins aujourd'hui... D'ailleurs, vous trouverez ici des amis politiques, vous rencontrerez de vaillants électeurs.

Il s'inclina, pensant à Marthe qu'il eût tant désiré voir et qu'il n'osait demander.

— Ah! l'on ne respire pas à L'Espinet la même atmosphère que rue de Monsieur! Le changement d'air profite à la santé. Voyons, qui aurai-je aujourd'hui? D'abord, les Castelmayran. Entre nous, ils espèrent toujours que vous leur demanderez la main de leur fille. Jolie dot, de beaux yeux, fait elle-même ses chapeaux et aime bien sa mère.

— Très flatté.

— J'ai invité aussi les Bouscatel. Le zèle de ceux-ci est désintéressé, seulement ils ont un programme et ils prétendent vous l'imposer aux prochaines élections, dans trois mois.

— Peut-on connaître leur désir?

— Certainement... Ils sont de bonne foi, ces braves gens, mais peu clairvoyants. Ils vous trouvent..., comment dirai-je?... trop entiché de libéralisme, trop tolérant, trop papiste... Léon XIII les exaspère... A les entendre, c'est une manière d'antechrist... Je vous fais grâce de leurs doléances.

— Qu'ils prient pour la conversion du Saint-Père et pour la mienne.

Elle sourit et minauda en jouant gracieusement de l'éventail.

— On a mieux à vous offrir que les Castelmayran et les Bouscatel. J'ai gardé comme suprême séduction l'espoir de vous faire rencontrer avec le commandant Frédéric de Mas, mon ami et l'un des protecteurs de votre frère.

Jean tressaillit :

— C'est donc vrai!... Il est ici!

— Mais oui.

— Depuis quand ?

— Depuis mon arrivée..., il y a un mois bientôt. Il revient de Madagascar, attristé, souffrant. J'ai entrepris de le guérir et j'espère le garder jusqu'à la fin des vacances.

— Vous ne ferez pas cela ! dit-il brusquement.

Elle demeura un moment déconcertée.

— Pourquoi?... Je vous croyais liés...

— Peut-être..., autrefois.

— Je vous ai vus ensemble, l'hiver dernier, chez ma pauvre mère... Vous paraissiez en bons termes.

— C'est possible.

— Vous seriez-vous brouillés à la suite d'une discussion politique ou religieuse ?

— Nous ne nous sommes pas rencontrés depuis cette époque.

— Vous aurait-il attaqué, calomnié ?

— Je l'en crois incapable... Il ne s'agit pas d'offenses.

— Que vous a-t-il fait ? Expliquez-vous !

Il allait d'un bout à l'autre de la pièce, la démarche saccadée, hésitant à livrer son secret, impuissant à maîtriser sa jalousie. Soudain :

— Vous avez tort de recevoir le commandant... Sa présence peut être mal interprétée...

— Vous plaisantez !

— Nullement.

— Encore une fois expliquez-vous... Je cesse de comprendre.

M<sup>me</sup> de Rodeloze restait interdite, suffoquée. Que signifiait ce langage ? Comment expliquer cette attitude ? Jean avait-il sa raison ? Pour lui, perdant toute prudence, ne mesurant plus la portée de ses paroles, il se penchait vers elle le visage contracté, la voix vibrante.

— Je vous supplie de trouver un prétexte pour l'éloigner.

— Quoi !... sans motif ?

— Promettez-le-moi.

Enfin, elle crut deviner. Lisant dans les yeux de Jean la passion qui les illuminait, elle eut l'illusion d'en être l'objet. Et, fière de provoquer un pareil accès de jalousie, flattée dans son amour-propre de femme jadis adulée, aujourd'hui un peu délaissée, elle s'adoucit :

— Soyez raisonnable, mon cher Jean... Pouvais-je penser?... Jamais vous ne m'aviez laissé entendre... Frédéric de Mas est un aimable garçon..., j'ai du plaisir à le recevoir..., mais croyez bien qu'entre lui et vous...

Il ne comprit pas l'erreur de M<sup>me</sup> de Rodeloze, tant son cœur était loin d'elle.

— Ah! merci, merci!

Et, dans l'excès de sa joie, les larmes mouillaient ses yeux et il baisait les belles mains qui s'offraient à ses lèvres.

— Quel enfant!... Voyons, me donnerez-vous maintenant la raison de vos exigences?... Est-ce un rival malheureux que je vais congédier?

— Rival!... Pas encore, peut-être..., mais qui pourrait le devenir... Quel poids vous m'ôtez... On ne connaît vraiment la douleur que lorsqu'on aime, et je l'aime tant!

— Mais... de qui parlez-vous?

— De Marthe...

— Marthe Despeyroux?

Et brutal par maladresse :

— Je ne pense qu'à elle, je ne rêve que d'elle!... Comment voulez-vous qu'il vive à ses côtés, dans ce laisser-aller qu'autorise la campagne, sans l'aimer, lui aussi..., sans la désirer?... Les hommes ne sont pas des saints... Parce que j'ai eu cette terreur, je suis venu vers vous, solliciter votre intervention, vous prier d'éloigner le baron de Mas... Et c'est parce que vous m'avez compris au premier mot que je vous bénis.

Le front de M<sup>me</sup> de Rodeloze s'était rembruni, ses lèvres se serraient à mesure que s'accroissait sa déconvenue.

— Ah! vraiment?... Vous aimez l'ancienne femme de chambre de ma mère, et vous êtes jaloux de sa réputation!... Je vous remercie d'avoir fait le voyage de Paris pour veiller sur mes gens... Vous me rendez là un service signalé... Toute maîtresse de maison vous en saurait gré.

Sous le coup de ces paroles ironiques, il sentit qu'emporté par sa passion il avait commis une faute doublée d'une imprudence.

— Madame, excusez un fou... J'aurais dû vous avertir de...

— Vous vous rendez justice, je me plais à le reconnaître.

Et M<sup>me</sup> de Rodeloze, furieuse de sa déception, envieuse de cet amour, sonna fiévreusement. Un valet était entré.

— Appelez Marthe. Le baron de Deyme veut lui parler. Qu'elle vienne à l'instant.

— M<sup>lle</sup> Marthe est sortie.

— Où est-elle allée?

— A la messe, madame la baronne. Elle a prévenu qu'elle rentrerait un peu tard, ayant à faire une course avant son retour.

— En effet, dit M<sup>me</sup> de Rodeloze avec un souverain mépris, je lui avais ordonné de passer chez mes fournisseurs et de régler leurs notes. J'ai beaucoup à me louer de son exactitude et de sa probité.

Le valet de chambre se retirait.

— Mon cher, je suis désolée de ce contre-temps... il est vraiment fâcheux... Vous ne me remerciez pas de ma complaisance?... C'est mal à vous.

Blessé de ce persiflage, il avait pris son chapeau et saluait.

— Vous partez?... Au revoir... A propos : un bon conseil... N'épousez pas..., notre monde, vos amis politiques, vous seraient plus sévères que moi.

Sa fierté se révolta :

— Que m'importent des préjugés mondains! Ne suis-je pas libre?

— Libre de commettre une sottise?

— Ma conscience...

— Faites-moi grâce de votre prochain discours... Vous n'êtes pas devant un électeur.

— Je ne vous consulte pas non plus, et sais ce qui me reste à faire.

— A merveille.

— M<sup>lle</sup> Marthe Despeyroux sera ma femme, s'il lui plaît d'agréer mon hommage.

— De mieux en mieux!... Vous vous expliquerez avec elle... Revenez quand vous voudrez, sans crainte de déranger mon service... Encore un mot... Quand ils assiégeaient des citadelles, vos aïeux tenaient à honneur d'y entrer les premiers.

Et l'œil méchant, le sourire sardonique, M<sup>me</sup> de Rodeloze sortit de la pièce.

Jean était devenu livide. Que voulait dire cette femme? Que signifiaient ses allusions perfides? Si Marthe aimait Frédéric, elle le lui avouerait loyalement. Il devait se fier à sa sincérité et à sa droiture.

Comme il sortait, il aperçut le vieux serviteur qui l'avait introduit :

— Joseph, vous présenterez mes respects à M<sup>lle</sup> Despeyroux et la priez de vouloir bien m'attendre demain dans la journée. J'aurai l'honneur de venir la voir.

Le vieillard détourna le regard et à demi-voix :

— M<sup>me</sup> la baronne doit-elle ignorer...

— Quoi?... ma visite?... fit-il impérieusement. Au contraire, elle-même l'a autorisée.

Joseph s'inclina.

— Je vais à Deyme, et ferai prendre ma valise.

— Monsieur le baron sortirait à pied par cette chaleur?

— N'oubliez pas la commission dont je vous ai chargé.

— Monsieur le baron peut être tranquille.

## IX

De son entretien avec M<sup>me</sup> de Rodeloze, Jean ne retenait que les dernières paroles. Cette allusion offensante, cette injure à la vertu de Marthe, avaient déchiré son cœur. Serait-ce pour une femme déjà perdue qu'abandonnant ses amis, désertant une noble cause, il était là, sur la route de Deyme, pendant qu'on discutait une loi qu'il avait promis de combattre? Il ne pouvait se dissimuler non plus l'impression que la nouvelle de son mariage avait produite sur M<sup>me</sup> de Rodeloze dont les vues étaient certainement plus larges que celles de ses amis. Dans sa détresse morale, il s'inquiétait de son avenir politique; assailli par le doute, il écoutait les remontrances de son amour-propre.

Et il s'en allait à grands pas sur la voie poussiéreuse, éblouissante de lumière, balayée par le souffle embrasé de l'autan. Autour de son chapeau la sueur ruisselait, glissait à grosses gouttes le long des joues et traçait des sillons humides à travers la poussière qui les couvrait. Un cantonnier qui sommeillait dans un fossé, à l'ombre d'une haie vive, se souleva, ne le reconnut pas et retomba sur l'herbe avec une satisfaction intime. Sûrement, son métier valait celui de cet homme contraint de voyager à pied et d'affronter les grandes routes à une pareille heure.

L'allure de Jean ne se ralentissait pas. Son corps, soutenu par une surexcitation fiévreuse, semblait insensible à la fatigue comme son esprit perdait la notion du danger auquel il s'exposait. Quand il atteignit le chemin de Deyme, il courait. Alors seulement, s'apercevant de l'état où il était, il s'arrêta. Sur l'herbe d'un talus, il essuya ses chaussures poussiéreuses. Puis, mélancolique, il s'assit à l'ombre d'un figuier. Au-dessus de son feuillage épais apparaissaient le toit héréditaire et les murs percés de larges fenêtres, et les volets que le temps avait fanés et la vieille tour décapitée que couvrait une toiture bâtarde. Comme ils semblaient abandonnés depuis le départ de Germaine!

Jean gravit l'avenue qui tournait derrière le château et aboutissait à la porte du parc. A travers les barreaux, au milieu de la cour, il apercevait un ormeau, patriarche des arbres du pays, et si vieux, si vermoulu qu'on avait dû cercler de fer son tronc énorme, soutenir ses branches, les rattacher les unes aux autres. Pauvre arbre décrépît et superbe, portant plus de métal que de bois, de bois que de feuilles! Et cependant, à demi mort, il protégeait encore la vie: entre ses branches fourchues, des pintades peureuses allaient pondre leurs œufs.

Tel qu'Ulysse revoyant sa demeure après un long exil, Jean

avait été reconnu par le chien de garde. Au bruit de ses jappements une femme âgée parut sur le seuil de la porte, inquiète, un balai à la main. Elle ne distingua pas le maître tout d'abord, éblouie par le soleil, au sortir de son logis sombre. Mais, soudain, elle eut un cri et s'avança, le visage rayonnant, l'allure rajeunie.

— Tu ne t'attendais pas à me voir, ma bonne Françoise ! dit-il, en serrant les mains de la vieille paysanne, rugueuses comme l'écorce d'un chêne.

Alors, dans sa joie expansive, elle se mit à le cajoler et à le gronder tour à tour. Le voyant défait, ruisselant de sueur, ignorant qu'il avait laissé sa voiture à L'Espinet, elle crut qu'il venait à pied de Toulouse, par ce temps chaud. N'avait-il pas à sa disposition la diligence de Montgiscard et l'omnibus de Castanet, et le char à bancs du boulanger qui allait à la ville les jours de marché et l'eût transporté avec tant de plaisir ? Ensuite elle se lamenta. Pourquoi ne l'avait-il pas avertie par un bout de lettre ? Pierre eût ouvert le château, tandis qu'il n'était pas même là !

— Entrez chez nous en attendant son retour, conclut-elle en le tirant familièrement par le bras, vous vous reposerez.

Sous le manteau de la cheminée, devant un maigre feu de bois mort, un pot de terre noir de suie chantonnait doucement et dégageait une vapeur odorante.

Dans certains moments où l'âme souffre, la nature peut abdiquer ses droits, mais elle les revendique bientôt. La veille, après son entretien avec sa sœur, Jean n'avait eu qu'un désir, un désir tyrannique : quitter Paris, arriver à la gare avant le départ du train de Toulouse, rejoindre Marthe, lui parler, la disputer à un rival, s'il en était temps encore. Le matin même, devant le perron du château de L'Espinet, il avait éprouvé une véritable angoisse d'âme, mais, pas un instant, ses forces ne l'avaient trahi. Ensuite s'était déroulée la scène pénible où il avait livré son secret à une femme jalouse, où il avait souffert dans son orgueil, où il avait été meurtri, bafoué dans son amour. Blessé, le cœur saignant, il s'était éloigné, il avait fui à grands pas, soutenu par sa passion montée au paroxysme. Maintenant, il était saisi de défaillance, la faim criait sa plainte et elle voulait être écoutée.

— Fais-moi déjeuner.

De nouveau elle se récria. Et quoi ! il n'avait encore rien pris, à pareille heure ! Elle préparait cette soupe pour le lendemain ; réchauffée, Pierre la trouvait toujours meilleure. Était-elle prête seulement ? Alors, soulevant le couvercle, elle se pencha et regarda. Et lui aussi se penchait et regardait. De ce mystique terrible aux ennemis de son Dieu, de ce royaliste exalté, de cet amoureux dont

la passion avait altéré la raison, il restait un pauvre homme las, affamé. Le corps était victorieux de l'âme.

Françoise avait apporté un pain. Elle tailla d'une main tremblante des tranches minces qui tombèrent une à une dans une terrine de faïence. Puis elle s'agenouilla devant le feu, attira le pot après l'avoir dégagé de la cendre chaude, versa le bouillon, chercha parmi les légumes et ramena, d'un air piteux, un morceau de lard gros comme une noix.

— Si j'avais su, j'aurais mis une aile de dindon!

Impatient, Jean s'était emparé de la soupière et l'avait posée sur la table.

— Attendez que je mette un napperon!

— Ne prends pas tant de peine... Je suis très bien ainsi.

Approchant une chaise, il s'assit et mangea.

Françoise se tenait devant lui. Attentive, silencieuse, elle le considérait. Le chat s'était avancé, d'abord prudent à la vue d'un étranger, mais, bientôt attiré par le parfum du lard, espérant quelque relief de ce festin imprévu. Comme Jean le flattait de la main, il s'enhardit, sauta d'un bond sur la table et, avec un ronron significatif, vint poser sa patte de velours sur le bord de la terrine.

— Ne va-t-il pas manger votre soupe! s'écria-t-elle indignée.

— Ne le chasse pas... Il aura sa part..., plus tard.

Jean dévorait.

— Seigneur!... quel appétit!... Ils ne vous en donnent pas souvent de la bonne soupe aux choux, là-bas!

Et elle faisait un geste indécis, ne sachant pas trop où se trouvait ce *là-bas* dont son maître revenait si affamé après quelques mois d'absence. Pour lui, il se trouvait mieux auprès de cette vieille paysanne qui l'aimait. Ce déjeuner frugal, dans cette humble chambre où il avait fait ses premiers pas, le reportait à son enfance si douce, à son adolescence éprise de travail, à sa jeunesse pieuse embellie par des rêves venus du ciel. Il éprouvait une sorte de bien-être, il jouissait de l'apaisement momentané de ses douleurs. L'orage déchaîné depuis la veille s'éloignait par degré.

— Et Pierre ne revient pas!... Sûrement, il s'est attardé à la métairie... Si j'allais le chercher?

— Pourquoi?

— Il ouvrirait les fenêtres du château.

— Ne suis-je pas là?...

— Vous entreriez seul?

— Sans trembler! fit-il avec un sourire qui rassura Françoise.

Ayant remis la clef au maître, elle le suivit pas à pas, armée de son balai, ce sceptre des paysannes lauragaises. Ils traversèrent le

jardin. Jadis, il était si fleuri, quand Germaine s'y employait elle-même, plus habile à tailler et à émonder qu'un jardinier de profession ! Maintenant, les ronces envahissaient les allées, des liserons sauvages étouffaient les rosiers, des chardons arborescents se mêlaient aux quenouilles des poiriers et aux cordons des pommiers.

— C'est en désordre, dit Françoise, mais mademoiselle nous a recommandé d'être économes... Ah ! nous ne sommes pas riches comme le député *rouge*, nous autres !... Il peut faire cultiver son jardin, lui..., chaque année, il l'agrandit. Ne vient-il pas d'acheter la plus belle métairie de la plaine !... Pierre dit qu'elle nous appartenait, il y a cent ans... Et maintenant, faute d'argent, nous devons tout laisser à l'abandon... Pierre est si vieux..., il n'a plus la force de travailler, n'est-ce pas ?... Il entretient le potager... Vous y verrez des oignons, des carottes et aussi des choux comme ceux que vous venez de manger.

Jean ne répondait pas, attristé par les plaintes et les regrets de la paysanne. Ils étaient arrivés devant la porte du château. La clef rouillée tourna dans la serrure, mais le vantail résista. Sous une poussée vigoureuse, il céda pourtant et s'ouvrit avec un bruit sourd. Un air froid tomba sur les épaules de Jean encore mouillées de sueur. Le balai de Françoise s'était frayé une voie au milieu des toiles d'araignées tendues d'un bout à l'autre du vestibule. Au salon, des abeilles non moins laborieuses avaient établi leur ruche entre le volet extérieur et le châssis d'une fenêtre. A travers les vitres restées transparentes, on voyait leurs alvéoles symétriques où se mouvaient les ouvrières. A mesure que les rayons du soleil entraient, la mélancolie de Jean se dissipait. La lumière donnait une vie nouvelle à ce milieu désert. Soudain, un jour éblouissant envahit la chambre de l'aïeul, encore ornée des portraits du comte de Provence et du comte d'Artois ; son père y avait vécu entre ses campagnes. Un à un, il considérait chaque meuble. Sur la cheminée, une pendule couverte d'un globe de verre ; à côté, des vases de faïence encore garnis de fleurs desséchées. Puis, la bibliothèque aux livres poudreux. Une armoire s'ouvrait entre deux tapisseries du siècle dernier. La clef était sur la porte. Il la tourna. Ici, dormaient les derniers uniformes de son père, imprégnés d'une forte odeur d'aromates. Dans un carton aux formes étranges, il devinait le shako des chasseurs d'Afrique au temps des Bugeaud et des Lamoricière. C'était le sabre avec sa garde ronde sous le fourreau, la boîte des épauettes, celle qui contenait les ordres. Devant ces reliques très chères, il se sentait sans force pour lutter contre les traditions qu'elles évoquaient. Lentement, avec une sorte de regret de l'avoir ouverte, il referma l'armoire et sortit du château.

A l'extrémité d'une terrasse naturelle d'où l'on découvrait la vallée, sous un ormeau presque aussi vieux que celui de la cour, il y avait un banc rustique, à demi caché dans les herbes folles, envahi de liserons sauvages. En un passé très lointain, Jean revoyait là sa mère malade, mourante. Sous cette ombre, il avait appris à lire, épelant un alphabet posé sur les genoux de Germaine. Ses souvenirs d'enfance et d'extrême jeunesse se groupaient dans ce jardin.

Devant l'uniforme et les armes de son père, il avait été reconquis par les aïeux ; près de ce banc, devant ce paysage, les tendresses de la famille se rappelaient à sa pensée et lui remplissaient le cœur. Il considérait cette plaine du Lauragais, si verte et si fertile ; il suivait du regard les méandres du canal signalés par un ruban d'arbres, il interrogeait les bosquets à flanc de coteau, cherchant à travers leurs ramures des maisons bien connues. Alors, peu à peu, dominé par la fatigue d'une nuit d'insomnie et d'une matinée pénible, accablé par un temps lourd, il se laissa glisser sur le banc, ses yeux se fermèrent, ses bras se détendirent et il s'assoupit.

## X

Ce matin-là, quelques heures avant l'arrivée du baron de Deyme à L'Espinet, Marthe, profitant de la fraîcheur, s'était dirigée vers le village de Deyme, que l'on apercevait sur la crête du coteau.

Comme si elle eût connu les pensées de Jean durant la longue nuit de voyage qui le rapprochait d'elle, son sommeil avait été troublé et, dans un demi-rêve, elle avait revécu cette scène du jardin où, avant son départ de Paris, il lui avait déclaré son amour.

A l'aube, elle s'était retrouvée pensant encore à lui et à Germaine. Alors elle s'était souvenue que le surlendemain était justement l'anniversaire de la mort de M<sup>me</sup> de Deyme et, ses devoirs remplis auprès de sa maîtresse, elle s'était mise en route afin de savoir à quelle heure le curé dirait la messe commémorative. Ce lui était une satisfaction d'âme de songer à cette mère si chère. En rendant un culte pieux à la mémoire de la pauvre morte, elle nouait avec Jean un lien idéal dont elle aimait l'étreinte. S'occuper de lui sous cette forme si chaste était le seul soulagement qu'elle pouvait souhaiter à la blessure de son cœur.

Elle allait, évitant la poussière de la grande route, croisant quelques chars à bœufs chargés de gerbes. Et les filles et les garçons suivaient, la faucille au bras ou la fourche sur l'épaule, pris de cette gaieté franche que montre le paysan après une bonne récolte, quand une riche moisson paye le travail d'une année et récompense ses efforts. Derrière les charrettes, à quelque distance,

venaient les glaneuses tremblantes sous le poids de la charge. C'étaient de bien lointaines descendantes de Ruth, ces paysannes dont les jambes et les bras nus montraient, à défaut du visage voilé sous les épis, la vieillesse et les flétrissures.

Quand elle fut au bas de la côte de Deyme, elle s'engagea dans un chemin qui, par une pente rapide, conduisait à l'église. Elle l'avait atteinte; mais, comme la porte était close, elle dut frapper au presbytère. Le curé était absent. On était venu le chercher la veille pour confesser un vieillard qui se mourait dans une métairie de la plaine, à l'extrémité de la paroisse. Dès la pointe du jour, il lui avait porté les derniers sacrements. Marthe questionna la servante. Le surlendemain, son maître dirait-il la messe pour M<sup>me</sup> de Deyme? C'était peu probable, l'enterrement le forcerait sans doute à la remettre.

— Entrez donc, mademoiselle, reposez-vous au salon en attendant le retour de M. le curé.

— Merci, je reviendrai tout à l'heure.

— Où irez-vous par cette chaleur, mademoiselle?

— Dans le parc de Deyme. J'y cueillerai quelques fleurs, je les porterai au cimetière et, en redescendant, je trouverai peut-être M. le curé.

— François et Pierre seront contents de vous voir. Hier encore, nous parlions de mademoiselle... Mademoiselle voudra bien leur faire mes compliments.

— Je ne l'oublierai pas... A tantôt.

Et doucement, sans redouter le grand soleil, Marthe s'engagea dans un sentier qui, à travers champs, reliait le château de Deyme au village, raccourcissant le grand chemin. En voyant ce ciel si bleu, cette atmosphère si transparente et si claire, elle songeait au vieillard qui, là-bas, dans la plaine verte, finissait sa vie laborieuse, mais plus heureuse et mieux remplie que celle de tant d'autres consumés par l'ambition, dévorés par l'inquiétude. Et elle se prit à regretter que les événements l'eussent détournée de sa destinée et arrachée à ses belles campagnes où il est si doux de vivre, si aisé de vieillir, où se dénoue si pacifiquement le drame de la vie. Soudain, entre les arbres du parc dont elle se rapprochait, elle aperçut le château, ses fenêtres ouvertes à la chaleur et au soleil. Elle s'étonna : elle ne se souvenait pas qu'une heure auparavant il en fût ainsi! Sans doute François avait reçu, le matin même, la nouvelle de la prochaine arrivée du maître et elle s'était empressée de donner du jour à l'habitation, close depuis longtemps. La session législative touchait à sa fin; Jean, obligé de préparer sa réélection, ne pouvait tarder à venir.

Cette pensée l'épouvantait. Son cœur lui disait que le baron de Deyme renouvellerait ses attaques, que ses refus ne le décourageraient pas. Ce commerce de leurs âmes dont elle eût été si heureuse et si fière ne suffisait pas à ses désirs. Malgré sa piété et sa vertu, il était un homme comme les autres, plus amoureux, plus sincère, sans doute, mais pour cela même plus opiniâtre, plus persévérant. Ce serait une obsession, un supplice. Pour y échapper, elle devrait quitter sa bienfaitrice, et elle n'avait aucune raison pour expliquer son départ. Alors que penserait-on ? Des fautes dont on la chargerait, l'ingratitude serait certainement la moindre. Cependant ce parti serait sage. A quoi bon se bercer d'illusions. N'était-elle pas mariée ? Et quand même ! L'eût-elle connu plus tôt, avant son infortune, qu'eût espéré du baron de Deyme la petite paysanne de Rivesaltes, si elle lui eût inspiré une fantaisie passagère ? Peut-être même n'eût-il jamais remarqué une humble fleur des champs. Cet amour dont elle avait le cœur plein, cet amour né de son admiration, cet amour absorbant où risquait de sombrer sa sagesse, elle devait l'étouffer avant qu'il eût anéanti sa volonté et perverti sa conscience.

Elle était arrivée devant la porte que Jean avait ouverte et que personne n'avait refermée sur ses pas. La cour était déserte. Sans doute, elle trouverait Françoise dans le parc. Elle laissa le château sur la gauche et se dirigea vers la terrasse ; des rosiers y donnaient encore quelques fleurs dont elle ferait un bouquet.

Tout à coup, elle s'arrêta stupéfaite. Cet homme dont elle ne pouvait détacher sa pensée, mais qu'elle croyait encore si loin d'elle, il était là, étendu sur un banc à l'ombre d'un vieil ormeau. Il dormait, très calme, la respiration égale et douce. Sa pose était abandonnée, son visage, noyé dans la pénombre, avait une expression radieuse. Il faisait sans doute un rêve charmant et ses traits s'illuminaient du reflet de sa vision. Très émue, elle ne se lassait pas de le considérer, elle n'osait faire un mouvement de peur de l'éveiller, saisie de honte à l'idée d'avoir surpris son sommeil. Pourtant elle pouvait être vue ; il fallait s'éloigner, fuir celui que son cœur chérissait, mais que sa droiture et sa probité repoussaient. Les âmes subissent-elles une attraction particulière ou faut-il attribuer au hasard certaines rencontres ? Les yeux de Marthe attachés sur Jean eurent-ils cette vertu de lui révéler l'adieu qu'elle lui adressait ? Il entr'ouvrit ses paupières lourdes de sommeil et ses regards émerveillés allèrent à une jeune femme immobile au milieu de l'allée. Il semblait que son visage nacré réfléchit les rayons lumineux épars dans l'atmosphère. S'il parlait, s'il faisait un signe, n'allait-il pas mettre en fuite une vision !... Ou bien était-ce Marthe ?... En venant, obéissait-elle à M<sup>re</sup> de Bédolze ?... Il ne pouvait le croire...

La première, elle parla :

— Pardonnez-moi, monsieur, fit-elle les yeux baissés, l'émotion colorant de rose son visage, la timidité ajoutant à son attitude une grâce suprême.

— Vous pardonner, mademoiselle Marthe! s'écria-t-il heureux d'entendre cette voix dont il connaissait si bien l'influence. Que voulez-vous dire? Ne suis-je pas ravi de vous voir... ici..., dans ce jardin!... incarnant la vision qui berçait mon sommeil!... Qu'est-ce que le rêve auprès de la réalité!

— J'étais loin de soupçonner votre présence..., je vous croyais à Paris.

Alors elle ignorait sa démarche auprès de M<sup>me</sup> de Rodeloze; une circonstance fortuite l'amenait. En la voyant, en rencontrant son regard si pur, il oubliait sa jalousie. Elle était apparue et avait mis en fuite le soupçon dont il était assailli.

— Quand je dirai à M<sup>me</sup> la baronne que je vous ai trouvé à Deyme, elle sera surprise et sûrement elle vous saura mauvais gré d'être passé près d'elle sans prendre de ses nouvelles.

— Elle ne sera pas surprise, mademoiselle Marthe, dit-il avec quelque gravité, car je l'ai vue ce matin.

— J'étais partie avant votre arrivée, sans doute.

— Oui..., car j'ai vainement sollicité l'honneur de vous présenter mes hommages... On ignorait même où vous étiez allée.

— C'est après-demain un anniversaire pieux... D'habitude, je coupe ici des roses que je porte au cimetière. Ne m'en veuillez pas si je substitue ma main très humble à celle de M<sup>llo</sup> de Deyme, les âmes de ceux qui ne sont plus savent bien que j'accomplis une volonté filiale. Je n'avais pas d'autre raison de venir ce matin, et suis confuse de mon apparente indiscretion.

Il comprit qu'elle allait partir et l'arrêta d'un geste suppliant :

— Je sais combien vous êtes bonne..., ma sœur m'a dit votre sollicitude si touchante... Laissez-moi vous remercier..., restez...

— Je ne puis, je dois rentrer à L'Espinet avant midi, on ne s'expliquerait pas mon absence.

— Mademoiselle Marthe, je vous en prie, ne me montrez pas tant d'indifférence... Que craignez-vous ici..., sous la protection de mes souvenirs les plus sacrés..., dans ce lieu où ceux dont vous évoquiez tout à l'heure la mémoire ont vécu, pensé et souffert?

— A vous écouter, une pauvre fille risque la paix de sa conscience.

Au moment de parler, de dire le mot irrévocable qui eût, croyait-il, levé les scrupules de Marthe, à l'instant de s'engager, il eut encore des hésitations, car son orgueil protestait une dernière fois contre son amour. La lutte fut courte.

— Vous ne perdrez pas la paix de votre conscience... Vous prendrez un rang digne de vous, dû à votre pureté et à votre vertu.

Elle baissait la tête, accablée par une tristesse immense, tentée par un amour qu'elle partageait, mais décidée à la résistance, prête à opposer un refus formel aux prières de Jean. Cette déclaration si imprévue, cette allusion si claire, bouleversaient ses sens. Elle avait bien compris : il l'aimait au point de faire taire ses traditions de famille et ses préjugés de caste, au point de lui donner ce nom que ses aïeux avait porté avec gloire, que lui-même avait illustré, dont il était si fier. Sa reconnaissance était infinie ; elle était heureuse que l'homme à qui elle avait donné son âme l'eût jugée digne d'un pareil hommage, pourtant son angoisse croissait à la mesure de sa reconnaissance. Comment se disputerait-elle à l'amour de Jean, quelle raison invoquerait-elle désormais pour le repousser ?

— Refuserez-vous de vous asseoir à mes côtés, mademoiselle Marthe..., à une place qui était celle de ma mère et de ma sœur ?

Il lui avait pris la main avec un respect religieux. Mal remise de son émotion et de sa surprise, elle ne sut pas résister à sa prière.

— Vous êtes-vous quelquefois reposée sur ce banc quand vous veniez ici remplir un pieux devoir ?

— Oui..., souvent.

— Alors, vous avez déjà vu cette brume qui, là-bas, se soulève et découvre les clochers aigus et les coupoles des églises de Toulouse ; vous avez suivi des yeux, entre ces coteaux ensoleillés et la plaine fertile, le ruban de verdure qui se tord au gré des méandres du canal. Vous avez considéré ces champs dont les couleurs si diverses forment un tapis magnifique et vous avez admiré cette harmonie divine qui monte de la terre. Là-bas tout respire l'amour, tout est vie, tout est joie. Maintenant écoutez la plainte qu'exhalent ce bosquet chenu et ce jardin envahi par les ronces depuis que ma sœur s'est éloignée. La nature sait aussi exprimer sa tristesse, mais elle reprendrait bientôt une parure de fête pour former un cadre à votre jeunesse et à votre beauté.

Elle joignit les mains comme si elle eût demandé pardon à Dieu.

— J'ai tort de vous écouter..., c'est mal à moi d'entendre des paroles si douces...

— Pourquoi?... Le bonheur s'offre à vous, et vous le dédaignez !

— Hélas ! une femme de ma condition ne peut y prétendre.

Il fut surpris de son attitude découragée ; il s'étonna de l'expression navrante de son visage. Ne comprenait-elle pas combien il lui appartenait ? N'entendait-elle pas le véritable sens de sa demande ? Une équivoque ne devait pas se prolonger plus longtemps. Et la voix tremblante d'émotion, il reprit :

— Laissez-moi vous ouvrir mon cœur ; voyez-y l'amour pur et saint que j'ai pour vous. Désormais, ma vie est liée à la vôtre ; je ne songe qu'à vous, je ne rêve que de vous... Rien ne m'est rien auprès de vous... A mes yeux, vous êtes la compagne parfaite et adorable, la femme forte de l'Évangile, cet être exquis et rare avec qui chacun ici-bas souhaite de partager les joies de la vie et les épreuves qu'il plaît à Dieu de nous envoyer... Je vous aime avec mon cœur, avec mon esprit, avec mon âme... Il y a quelque temps, j'ai voulu vous parler, mais vous avez mal compris mes intentions..., vous m'avez mal jugé...

— Je me sentais si loin de vous !

— Vous vous êtes enfuie..., vous avez évité une explication que je vous eusse donnée avec joie... Et je suis resté sans intérêt dans le monde, moi qui avais jadis une vie si active... Vous n'étiez plus là..., il ne restait rien... Permettez-moi d'être sincère jusqu'au bout ; j'ai cru que vous n'étiez plus libre..., que vous en aimiez un autre!...

Il la vit pâlir, et l'anxiété le saisit, et sa voix s'éleva plus haute :

— Hier, j'ai quitté Paris sans me soucier de mes amis politiques, qui espèrent en moi pour défendre une noble cause et qui m'accusent peut-être de désertion. Je suis venu, j'ai avoué à M<sup>me</sup> de Rode-loze mon amour pour vous... Devant elle, je vous aurais demandé d'accepter mon nom... J'allais tenter une nouvelle démarche quand la Providence vous a conduite ici.

S'étant levé, il avait cueilli une rose sur un églantier et revenait vers elle en arrachant les épines, quand il la vit affaissée ; de grosses larmes coulaient sur ses joues blêmes. Alors, oubliant la fleur, il s'assit de nouveau près d'elle et voulut l'attirer sur son cœur.

Elle se dégagea de son étreinte et l'écarta doucement, tandis que ses yeux pleins de reconnaissance se levaient vers lui.

— Merci à vous qui, de si haut, avez abaissé votre regard jusqu'à moi !

— Que dites-vous, ma bien-aimée ? C'est moi qui vous implore... C'est moi qui, à genoux, attends une promesse.

— Sous peine de déchoir, un homme de votre race, le chef de la maison de Deyme, ne peut épouser une fille de paysan. Et bien que mon cœur soit rempli de fierté, l'orgueil ne m'aveugle pas, je sens mon indignité, je vois mon devoir.

— Vous vous méprenez, ma chère Marthe. Vous obtenir est ma seule ambition... Douteriez-vous de ma parole ?

— Je crois en vous comme en Dieu même.

— Alors accédez à ma prière.

Elle restait silencieuse, désireuse de cacher sa honte. Comment

avouer son mariage à celui qui avait flétri le divorce et jeté l'anathème sur les catholiques assez lâches pour le demander! Son effort était immense, car elle voulait garder la place qu'elle occupait dans l'esprit de Jean, et pourtant une explication s'imposait à sa probité.

— Donnez-moi du moins quelque espoir, reprit-il.

Tout à coup, elle domina la faiblesse dangereuse qui la gagnait.

— Si M<sup>lle</sup> Germaine, au lieu d'entrer en religion, avait voulu épouser le fils d'un métayer, cet homme ne fût-il pas demeuré dans une condition servile, et, si elle vous eût consulté, que lui eussiez-vous conseillé? Votre réponse sera la mienne.

Rappelé au souvenir du sacrifice qu'il avait exigé de sa sœur, il balbutia : « M<sup>lle</sup> de Deyme s'était dévouée à ses frères, elle n'était plus jeune quand elle avait accompli l'œuvre de sa vie, la question ne se posait pas de la même manière pour l'homme et pour la femme, on ne pouvait comparer des cas si dissemblables. » Il accumulait des arguments sans valeur, et comme son amour parlait plus haut que sa raison, il crut avoir triomphé des résistances de Marthe et l'avoir convaincue.

— Vous ne répondez pas franchement, dit-elle; mais moi, vous connaissant rigide et intraitable quand l'honneur est en jeu, je sais que vous eussiez défendu M<sup>lle</sup> Germaine contre elle-même. Et je vous aurais approuvé!... Ah! il me faut un grand courage..., je l'aurai..., Dieu me le donnera... Monsieur..., pardonnez-moi..., ayez pitié... Votre amour, votre tendresse, le sacrifice que vous me faites en m'offrant votre nom, je ne puis les accepter... Oubliez-moi... Bientôt je quitterai la maison de M<sup>me</sup> de Rodeloze..., vous ne me verrez plus... Tout doit finir aujourd'hui entre nous...

En l'écoutant, en entendant ce refus inattendu, il fut repris de cette jalousie qui l'avait saisi à la lecture de la lettre de Marthe. Se pouvait-il qu'après avoir mis son amour, son talent, son nom, aux pieds de cette paysanne pauvre et sans appui, il fût dédaigné, repoussé!... Il avait cru l'emporter sur Frédéric, et il était vaincu!... L'orgueil humilié s'unissait à sa colère dans une suprême révolte. M<sup>me</sup> de Rodeloze était sage quand elle le détournait de Marthe!... Cette fille en aimait un autre puisqu'elle lui était si cruelle!... Germaine ne s'y était pas trompée!... En dépit de la distance, elle avait été clairvoyante...

Lorsque la passion l'agitait, Jean n'était pas homme à maîtriser sa violence naturelle.

— Le commandant de Mas vous aime sans doute? Vous vous êtes engagée envers lui?

Elle le regarda d'un air égaré.

— Ma sœur m'a communiqué votre lettre... Comme vous parliez

de lui!... J'ai eu raison de prier M<sup>me</sup> de Rodeloze de l'éloigner!  
 — Quoi!... vous avez fait cela?... Et qui vous y a autorisé? fit-elle en sa surprise.

— J'avais pour moi le droit que me donnait mon amour, le droit d'un homme résolu à vous offrir son nom.

— Doutant de ma vertu, vous me destiniez à cet honneur!... Je ne comprends pas...

— Vous ne comprenez pas que ma fiancée doit être pure et que votre conduite, vos réponses, vos réticences, votre silence même, donnent prise aux soupçons!

— Pourquoi m'insulter?...

Et les pleurs inondaient ses joues, ses bras se tordaient, son corps tremblait, secoué par le désespoir. Elle essaya de se lever, mais ses forces la trahirent et elle retomba.

Alors, désarmé par cette douleur muette, les pleurs de Marthe calmant son courroux, il s'agenouilla devant elle et s'empara de ses mains.

— Je suis un malheureux..., je vous outrage... Aussi pourquoi me traiter avec cette cruauté... Pourquoi me laisser ce doute qui me torture?... Me suis-je trompé?... Votre cœur est-il libre?

— Il s'est donné..., mais je ne serai jamais à celui que j'aime.

Elle voulait lui retirer ses mains, voiler son visage rouge de honte :

— L'homme que j'aime est à mes pieds... et je dois le repousser!

Il s'était levé rayonnant. Quoi! Marthe l'aimait et elle le lui avouait!

— Ne vous arrêtez pas à des scrupules excessifs, ma bien-aimée Marthe. Rien ne saurait changer ma résolution. Je le devine, vous craignez l'opposition de ma sœur, de mes amis?... Germaine ne me voudrait pas malheureux, mes amis cesseraient de l'être, s'ils ne devenaient les vôtres. D'ailleurs, vous connaître, c'est vous admirer.

Elle le regarda comme si elle eût entendu des protestations vaines :

— Je souffre amèrement!

Il s'inquiéta de nouveau, il fut pris d'une secrète épouvante... Que signifiait la persistance de ce désespoir? Il s'assit près d'elle, et avec fermeté :

— Marthe, vous m'avez dit que vous m'aimiez.

— Hélas!

— Vous avez ajouté que vous ne seriez jamais à moi.

— C'est trop vrai!

— Vous me cachez donc un secret?

— Oui...

— Je dois le connaître.

— Si je vous l'avouais, je n'emporterais d'ici que le souvenir de mon abaissement et de votre mépris.

— Je sais en quelle estime vous tenait M<sup>me</sup> de L'Espinet. Elle connaissait tous les vôtres.

— La pauvreté est la seule tache de ma famille, et moi, je n'ai jamais failli, même d'intention. Ma vie n'en est pas moins brisée...

— J'aime mieux savoir !... Parlez... je vous en conjure !

— Vous le voulez?...

— Quelque chose me dit que j'écarterai les fantômes qu'enfante votre imagination... En tout cas, je le jure, je lutterai jusqu'au bout.

— Ne jurez pas !... Que le Seigneur n'entende pas vos promesses ! Il se rejeta en arrière, blessé de cette méfiance :

— N'ai-je pas un passé d'honneur pour répondre de moi ?

— Un passé qui protestera dès que j'aurai parlé !... Laissez-moi mon secret... laissez-moi l'emporter... pour l'amour de Dieu !

Elle le suppliait, elle implorait sa pitié. Mais lui, cruel dans son angoisse, la harcelait, la pressait de questions. Elle sentit qu'il surprenait le mystère de sa vie, et soudainement courageuse, résolue :

— Vous avez raison... Il vaut mieux que vous voyiez toute saignante la plaie de mon cœur... Ce secret si bien gardé, j'aurais dû le confier à votre honneur le jour où j'ai compris que nos âmes s'attiraient.

Et plus ferme à mesure qu'elle acceptait le devoir qui s'imposait, elle fit l'aveu de son mariage :

— Mon père était vieux, malade..., il se sentait mourir..., il avait peur de me laisser seule au monde... A ses derniers moments, il mit ma main dans celle d'un homme qui l'avait trompé par l'exagération d'une piété feinte... Que pouvais-je faire, sinon promettre et obéir ?

Puis elle dépeignit l'existence supportée courageusement, les mauvais traitements, la trahison dont elle avait été victime, un odieux marché dont elle avait été l'objet. Enfin, elle raconta sa fuite, son arrivée chez M<sup>me</sup> de L'Espinet, les conseils funestes qu'elle avait suivis dans sa crainte de perdre un dernier asile, l'acceptation d'un divorce que sa conscience réprouvait, la rupture légale de nœuds indissolubles.

— Quand je pense à la décision que j'ai prise, je m'excuse vis-à-vis de moi-même, mais je serais impardonnable si, liée par le passé, je rêvais d'un avenir heureux...

Devant cet aveu, Jean demeurait accablé ; la consternation se

peignait sur ses traits. Enfant, adolescent, il avait toujours été gâté par la destinée. Son frère, sa sœur se sacrifiant à sa gloire, lui avaient seulement demandé de donner un nouvel éclat au nom de la famille. Ses maîtres l'avaient chéri; ses camarades l'avaient placé au-dessus de leurs rivalités. Et tout à coup, attirant à lui la branche où il voyait le fruit d'amour, il l'atteignait et le trouvait plein de fiel.

— Divorcée!... fit-il, résumant dans un mot l'effondrement de ses espérances.

— Oui..., divorcée..., mais liée quand même par un engagement religieux... Comprenez-vous maintenant l'horreur de ma situation?... Devinez-vous l'épouvante où me plongèrent vos paroles cet hiver, à Paris?... J'étais aimée par celui qui représentait à mes yeux la beauté, le talent, la noblesse du cœur..., et je devais le fuir, lui paraître dédaigneuse, sinon coupable... Vous avez souffert, dites-vous?... Votre douleur a-t-elle été comparable à la mienne!... Vous vous taisez maintenant... Au moins, si vous ne me pardonnez pas, vous ne m'accuserez plus d'en aimer un autre!... C'était un martyr que d'entendre ces mots cruels!... Comme mon chagrin est lourd à porter!... Quel fardeau que mon désespoir!... Adieu, je vais rentrer dans l'ombre et l'oubli..., demander à M<sup>me</sup> de Rodeloze la permission de la quitter...

— Mais où irez-vous, ma pauvre Marthe?... Que deviendrez-vous?

A ces paroles, elle eut un regard plein de détresse. Il lui demandait où elle irait! Ainsi, comme elle l'avait prévu, il ne passerait pas outre au divorce, il renonçait à elle! Jamais Marthe ne s'était fait d'illusion; en aucun cas elle n'eût acheté le bonheur au prix du devoir; pourtant, elle souffrait amèrement de connaître la limite d'un amour qu'un instant auparavant on lui jurait infini.

Elle jugeait bien l'étendue du désastre causé par sa confiance. Jean aurait sacrifié ses préjugés et ses traditions aristocratiques, il aurait bravé la réprobation des siens; mais, à supposer que Marthe revînt sur son refus, il ne pouvait s'unir à elle au mépris d'un sacrement. Lui, Jean de Deyme, le fils des preux, l'héritier d'une longue lignée de croyants, l'élève des Pères, le représentant du parti monarchique, le frère de Germaine ne pouvait épouser une femme engagée dans les liens sacrés du mariage. Que dirait-il si, alléguant la bénédiction donnée devant l'autel, l'homme indigne qu'était le mari de Marthe venait lui rappeler un jour que la baronne de Deyme appartenait à un autre; qu'aux yeux de l'Eglise elle avait abandonné un mari pour suivre un amant, qu'elle était une adultère?

— Divorcée!... murmura-t-il encore en étreignant son front douloureux comme si l'épiderme en eût été meurtri.

— Vous le voyez, tout est fini entre nous... Chassez mon souvenir..., suivez votre route d'honneur et de gloire, tandis que je traînerai loin d'ici mon désespoir.

— Vous voulez quitter la baronne, disiez-vous?

— J'y songe depuis quelque temps... Le malheur m'accable, mais il ne me surprend pas... J'y étais préparée.

— Encore faut-il vivre!

— Je tiens de la générosité de M<sup>m</sup>e de L'Espinet une petite rente qui me suffira... Puis, je travaillerai..., je suis forte..., vaillante... On dit qu'à Paris la bonne volonté trouve son emploi... Dieu m'aidera... Je vivrai au milieu de gens qui ignoreront mon infortune et je pourrai mieux la supporter.

— Et moi!... s'écria-t-il dans un élan de regret et de tendresse égoïstes, d'ailleurs déchiré à la pensée qu'elle était perdue pour lui.

— Oubliez une pauvre femme indigne de vous.

— Marthe!

— Votre cœur m'a élevée jusqu'à vous, bientôt votre raison me remettrait à ma vraie place. Je ne pourrais vous appartenir sans commettre une faute, sans connaître le remords... Quand même je serais libre, vous ne feriez de moi votre femme qu'aux dépens de votre avenir, qu'en abandonnant la cause que vous servez, qu'en décourageant le zèle et l'affection de vos meilleurs amis... En échange de mon triste aveu, je vous demande une grâce : ne trahissez pas mon secret devant M<sup>lle</sup> Germaine. Qu'elle l'ignore..., aissez-moi garder son estime et son affection..., que je puisse la revoir sans rougir.

— Je vous admire...

Elle s'était levée avec un courage héroïque. Dominant une lassitude qui l'accablait, elle quitta la terrasse et se dirigea vers la porte du parc. Il l'accompagnait à travers le jardin délaissé, il écartait les ronces afin que ses pieds ne fussent pas atteints par les épines, il éloignait de la main les branches des arbustes trop libres. Tous deux franchirent la grille et atteignirent un sentier qui descendait vers la route.

— Ne venez pas plus loin, dit-elle.

— Laissez-moi vous reconduire.

— N'en faites rien!... On jase beaucoup dans nos villages et nous n'échapperions pas à la médisance, peut-être à la calomnie.

Il avait mis un long baiser sur sa main tremblante et il l'avait laissée partir. Du haut du sentier, il attendait un signe, un adieu quand elle aurait rejoint le chemin. Elle ne se retourna pas... Il

courut à la terrasse dans l'espoir de l'apercevoir encore. Peut-être la distinguerait-il sur la route blanche, entre les peupliers. Ses yeux se fatiguèrent en vain à la chercher. Alors il retomba sur lui-même. Marthe était mariée!... Marthe avait divorcé!... Elle avait pris la voie louche qui permet d'échapper à une infortune trop grande... Elle était libre... à quel prix! Ce n'étaient plus des préjugés de caste qui les séparaient, mais une force sociale, une force religieuse. S'ils eussent méconnu leur devoir, combien d'autres s'autoriseraient de leur exemple, qui étaient encore hésitants et retenus par le scrupule! Combien d'autres suivraient leur trace et accepteraient une loi attentatoire à l'union de la famille! Était-il possible qu'il hésitât, quand Marthe elle-même, dans la simplicité de son cœur, lui avait si courageusement montré le droit chemin?... Mais quelle douleur de la perdre! Son cœur se déchirait, ses forces l'abandonnaient.

Il quitta ce banc de verdure et de fleurs où le retenait le souvenir de Marthe, où ses larmes avaient succédé à ses révoltes. Comme il rentrait dans sa chambre, il vit sur la table le courrier qu'il avait reçu la veille avant son départ de Paris et que, dans sa fièvre, il n'avait pas même ouvert. En le regardant il se souvint de l'étonnement de M<sup>me</sup> de Rodeloze et des nouvelles données le matin par le journal royaliste de Toulouse.

Le timbre de la Chambre posé sur une lettre l'émut un peu. C'était une communication du président de son groupe qui l'avertissait de sa visite pour le lendemain. Il voulait causer avec lui des dernières dispositions à prendre la veille du combat, et l'assurait de la grande confiance que les victimes de la future loi mettaient en son talent et en sa charité.

Ainsi, le sort était jeté; il avait recherché et accepté avec orgueil la défense d'une cause sainte, et il avait trompé l'espoir de son parti! Un moment, les reproches qu'il s'adressait firent diversion à sa tristesse; mais bientôt ses pensées revinrent à Marthe, à son amour et au supplice qu'il devrait souffrir loin d'elle. Que lui importaient les soucis des autres auprès de la blessure de son cœur!

Jane DIEULAFOY.

La suite prochainement.

---

# LES REVENANTS DU PÔLE NORD

---

Le pôle nord vient de l'échapper belle ! Jamais le mystère, dans lequel cette extrémité de l'axe terrestre a réussi jusqu'à présent à demeurer enveloppée, n'avait paru aussi sérieusement menacé, qu'en 1896, de se voir complètement dissipé. Deux attaques d'un nouveau genre, aussi originales l'une que l'autre, opéraient ensemble pour triompher de sa résistance. D'un côté, le Danois Nansen, le jeune et brillant triomphateur de la calotte glaciaire du Groenland, celui de tous les explorateurs qui a certainement déployé le plus d'endurance et de *maestria* dans la lutte de l'homme contre les frimas du Nord, prétendait atteindre le pôle sans efforts, en se laissant doucement porter par un courant irrésistible, sur un navire bien approvisionné, dont la solide armature défiait toute pression. D'autre part, un aérostier plein d'audace, le Suédois Andree, résolu à chercher dans les airs une route exempte des difficultés habituellement causées par l'état chaotique de la glace, se flattait d'installer au Spitzberg tout l'appareil nécessaire au lancement d'un ballon, lequel, profitant un jour d'été de quelque brise favorable, franchirait en peu de jours les 1200 kilomètres restants et passerait dédaigneusement au-dessus de ce pôle, si bien défendu contre toute tentative obligée de raser la surface.

Et voilà que, par une remarquable coïncidence, le jour même où le télégraphe nous informe que M. Andree revient en Europe, ajournant son ascension à l'année prochaine, la Norvège voit rentrer dans un de ses ports Nansen, rapatrié par un explorateur américain, après avoir poussé vers le nord une pointe hardie mais infructueuse, à la condition d'abandonner son navire, auquel les glaces s'obstinaient à barrer la route. Cependant, grâce à Dieu, le vaisseau n'est pas perdu, car une dépêche, postérieure de peu de jours, annonce que le *Fram*, dégagé sans avaries graves de la banquise au milieu de laquelle il avait espéré se frayer un chemin, vient aussi d'aborder en Norvège, où l'équipage a déjà retrouvé et salué de ses vivats le chef intrépide dont il se croyait presque en droit de porter le deuil.

Tout est bien qui finit bien. Une simple déconvenue géographique est un mince dommage, dans une aventure où tant de braves gens pouvaient laisser leurs os. Cette fois, le pôle nord a été bon prince ;

il n'a tué personne et n'a même pas voulu faire de prisonniers. Conformément aux traditions connues des glaciers, dont la coutume est de rejeter sur leurs bords tout ce qui tente de s'y introduire, la calotte polaire s'est contentée de reconduire à la frontière les violateurs de son territoire. Hommes, traîneaux, vaisseau, ballon, elle a tout renvoyé; et seuls, quelques pauvres chiens groenlandais, abandonnés en pâture à leurs semblables en un jour de grande famine, ont payé de leur vie l'imprudence commise par Nansen, quand il osait s'aventurer à plus de 400 kilomètres de son bateau.

En présence de cette odyssée, que ne vient assombrir aucun deuil, la critique peut sans scrupule se donner carrière, et, tout en saluant avec respect l'admirable énergie dont les explorateurs ont fait preuve, elle garde le droit de signaler ce qu'il y avait de chimérique dans ces entreprises, qu'une chance presque miraculeuse a seule préservées d'un destin plus lugubre. Car si ceux-là sont toujours dignes de nos hommages, qui risquent leur vie dans une tentative au bout de laquelle il n'y a pas de profit matériel à recueillir, du moins il est légitime de leur rappeler que le courage n'exclut pas une certaine prudence, et qu'avant d'user de son prestige personnel pour entraîner à sa suite quelques compagnons résolus, il convient de bien peser les risques qu'on leur demande d'affronter.

On sait sur quelle conception hasardeuse était basé le projet de Nansen. Plus d'une fois on avait cru observer, échoués sur le rivage oriental du Groenland, des objets de provenance sibérienne. C'est surtout à partir de 1884 que l'attention fut appelée sur ces trouvailles. A cette époque, l'Américain Greely dirigeait une expédition en vue de retrouver les restes du naufrage de *la Jeannette*, qui s'était perdue le 13 juin 1881 au nord des îles de la Nouvelle-Sibérie. Le 18 juin 1884, c'est-à-dire trois ans plus tard, on aperçut, flottant sur un bloc de glace, à l'est du Groenland, quelques effets et des fragments de papiers qui furent reconnus pour avoir appartenu à l'équipage du navire commandé par l'infortuné De Long. L'administrateur de Julianehaab s'empressa d'en informer le consul de Danemark à New-York, et les précieuses reliques furent confiées à un membre de la Société de géographie de Copenhague, qui les emporta dans son pays.

On pouvait expliquer cette découverte en supposant que les épaves avaient lentement cheminé le long du bord de la banquise arctique, en suivant ses sinuosités dans la direction de l'est à l'ouest. Il parut plus simple à Nansen et à d'autres d'admettre qu'un courant dirigé dans le sens d'un méridien imprimait à la glace un mouvement d'ensemble, de telle sorte qu'il suffirait de

s'abandonner à cette poussée pour se voir porté des côtes de Sibérie au pôle et de là dans l'Atlantique.

L'essentiel était de pouvoir subsister pendant le temps nécessaire à un tel voyage, susceptible de durer trois ans, et aussi de donner au navire assez de force pour résister à l'énorme pression que développent les glaçons lorsqu'ils s'accumulent les uns contre les autres dans des embâcles. Le *Fram* fut spécialement construit et équipé dans cette vue, avec un approvisionnement de vivres et de combustible calculé pour cinq années. L'équipage fut trié parmi les hommes les plus aguerris. Enfin, rien n'était laissé au hasard dans l'organisation de ce voyage, pour lequel on avait mis à profit l'expérience acquise dans toutes les campagnes précédentes. Même, si ce que racontent les journaux est vrai, le jeune chef de l'expédition avait mis le comble à la prévoyance humaine en faisant prononcer son divorce, afin de laisser toute liberté à sa femme, pour le cas où il trouverait la mort dans des conditions qui rendraient impossible la constatation authentique de son décès.

Depuis plus de deux ans, on attendait avec anxiété des nouvelles du vaillant Danois, qui avait promis de lâcher, de temps en temps, de petits ballons pour tenir le monde au courant de ses progrès. Un jour, le bruit se répandait qu'un de ces ballons était arrivé en Danemark, annonçant que l'explorateur avait réussi dans son entreprise et, chose fort invraisemblable, trouvé au pôle une haute montagne couronnée par un volcan actif. Une autre fois, on apprenait, par un marchand sibérien, qu'un chasseur d'ivoire aurait trouvé, dans une anfractuosité de rocher sur une île de la Nouvelle-Sibérie, des papiers déposés par l'explorateur, dont, à vrai dire, on ne s'attendait guère à trouver les traces en pareil endroit. Mais bientôt il fallait reconnaître que ces racontars n'avaient aucun fondement sérieux, et une juste inquiétude sur le sort de l'expédition commençait à se répandre dans les esprits.

L'inquiétude fut à son comble quand un professeur américain, M. Dall, bien connu pour ses voyages dans les régions circumpolaires, osa révoquer publiquement en doute l'authenticité des reliques de *la Jeannette*. Il paraît qu'en 1885, le docteur Emile Bessels avait pu interroger plusieurs des marins de l'expédition Greely, et appris d'eux qu'on soupçonnait une mystification. Quelques-uns des survivants de *la Jeannette* faisaient, en effet, partie de l'équipage envoyé à la recherche des disparus, et on pensait que l'idée avait pu leur venir de faire, sans mauvaise intention d'ailleurs, une plaisanterie trop facilement prise au sérieux. Confident de cette révélation, M. Dall affirmait qu'il en avait fait part à Nansen, avant qu'il se mît en route.

La Société de géographie du Pacifique s'émut de ces allégations et décida de procéder à une enquête. Malheureusement, tous les éléments positifs d'appréciation faisaient défaut. Les reliques de *la Jeannette* avaient disparu, le Danois qui les possédait étant mort, et sa maison ayant passé à un autre propriétaire. Quant aux notes rédigées par M. Bessels et qui, paraît-il, ne comprenaient pas moins de quarante ou cinquante pages, elles avaient été anéanties lors de l'incendie de la maison du docteur qui, lui-même, était allé mourir en Allemagne en 1888. Dans ces conditions, le comité d'enquête, arguant de ce fait que ni M. Bessels ni M. Dall n'avaient pu citer de nom propre; que, d'autre part, ils n'avaient jamais, comme c'eût été leur devoir, informé le gouvernement de ce qu'ils savaient, refusait d'admettre, sur d'aussi faibles preuves, une imputation outrageante pour la marine américaine. Il concluait donc en considérant comme établi le fait des courants arctiques admis par Nansen <sup>1</sup>.

Qu'il y ait eu ou non mystification, ce qui est bien certain, c'est que le navigateur danois nourrissait une espérance tout à fait trompeuse. Il y a bien, dans quelques avenues de New-York, des trottoirs mobiles où l'on peut s'asseoir et lire tranquillement son journal, pendant qu'un obligeant mécanisme fait avancer le palier qui vous porte. Mais ce bénéfice ne s'étend certainement pas aux glaces du pôle. Le *Fram* a bien résisté à la pression de la banquise, quoique, à un certain moment, le danger ait été si grand qu'il a paru nécessaire de débarquer les provisions sur la glace. Mais le navire n'a jamais pu s'avancer au delà du 82° degré de latitude. S'il a côtoyé quelques îles jusqu'ici inconnues sur le prolongement oriental de la Terre de François-Joseph, du moins, au nord de cet archipel, on n'a pas vu le moindre vestige de terre ferme, mais bien une mer constamment gelée.

Après de vains efforts pour frayer un passage à son navire dans la banquise, Nansen, laissant à bord du *Fram* la plus grande partie de l'équipage et des provisions, a tenté vers le nord, sur des traîneaux, avec quelques hommes résolus, la pointe audacieuse dont nous avons parlé. A travers mille fatigues, dont on aura bientôt sans doute le récit détaillé et émouvant, il a réussi à s'avancer jusqu'au 86° degré de latitude, c'est-à-dire qu'il a dépassé de 300 kilomètres, dans la direction du pôle, le point extrême atteint par les précédentes expéditions. Mais il lui restait encore 4 degrés, c'est-à-dire près de quatre cent cinquante kilomètres,

<sup>1</sup> Voy. le rapport de M. Dall dans le *National geographic magazine* de mars 1896, et le résumé des conclusions du Comité d'enquête dans le *Bulletin of the american geographical Society*, xxviii, n° 2 (1896).

pour parvenir au but de son voyage. A court de provisions, obligé de vivre de viande d'ours, ayant sacrifié la moitié de ses chiens pour nourrir les autres, enfin subissant, au cœur même de l'été, toutes les rigueurs d'une température plus basse qu'on ne supposait<sup>1</sup>, il ne pouvait évidemment pas, en poussant plus loin, s'exposer à être pris par la nuit polaire de six mois. Il lui fallut battre en retraite et atteindre la terre de Grinnell, où il eut la bonne chance d'être recueilli par l'explorateur Jackson, alors en station dans ces parages. C'est de là qu'il a été ramené sain et sauf en Norvège.

Il paraît donc aujourd'hui démontré qu'on ne peut songer à atteindre le pôle que par une expédition en traîneaux sur la glace, en partant de l'une quelconque des terres de l'archipel circumpolaire qui s'étend, du Groenland au nord de la Nouvelle-Zemble, entre le 80° et le 83° degré de latitude. Un tel voyage ne comprend pas moins de *huit cents* kilomètres en ligne droite, à parcourir sur une mer de glace hérissée d'aspérités, qui obligent à de fréquents détours, comme aussi à de laborieux efforts pour le transport des traîneaux.

L'entreprise est-elle réalisable? On peut vraiment poser cette question. Car, à l'heure présente, il serait bien audacieux de penser qu'on puisse accomplir une pareille traversée, aller et retour, durant les six mois de la saison d'été, entrecoupés, comme ils le sont toujours, par tant de circonstances météorologiques défavorables. D'un autre côté, on ne peut fractionner le voyage qu'à la condition de se résigner à un hivernage de six mois en plein champ de glaces. Si jamais on y parvient, ce ne sera sûrement que par des conquêtes opérées lentement, de proche en proche; auquel cas la gloire d'avoir atteint le pôle sera le résultat d'efforts en commun, et ne pourra plus être l'apanage d'un seul explorateur.

Il reste, en vérité, la ressource d'y arriver en ballon, comme M. Andree s'était flatté de le faire. Mais l'échec assez piteux de cette expédition, qui bat en retraite avant même d'avoir pu combattre, n'est pas pour donner confiance dans l'avenir. Les journaux nous apprennent qu'après avoir constamment soufflé du nord jusque vers le milieu du mois d'août, les vents sont devenus tellement variables qu'il eût été impossible de s'y fier; si bien que, l'été avançant, on a jugé prudent de revenir en Europe; et, tout en se déclarant prêt à recommencer l'année prochaine, on est obligé de convenir que les esprits sont quelque peu « déprimés ».

<sup>1</sup> Nous empruntons ces détails aux dépêches fort sommaires qui ont été publiées par les journaux dans le courant d'août 1896, sans pouvoir, d'ailleurs, en garantir absolument l'authenticité.

Quiconque a été le témoin d'une ascension aérostatique, dans une grande ville abondamment pourvue de toutes les ressources nécessaires, n'ignore pas de combien d'accrocs une telle cérémonie est invariablement accompagnée. Quels inconvénients de ce genre ne sont pas à craindre, quand il faut choisir comme point de départ une terre aussi inhospitalière que le nord du Spitzberg? En 1892, deux jeunes Français, MM. Bissanc et Hermite, avaient eu la même idée que M. Andree. La Société aéronautique de Paris, au lieu de les y encourager, leur rendit l'immense service de déclarer, par l'organe de son président, qu'une telle entreprise n'avait pas une chance de succès sur mille.

Sans doute les aéronautes suédois se croient en possession d'un outillage beaucoup plus perfectionné. M. Ekholm, l'un des deux compagnons de M. Andree, a récemment publié, dans un journal scandinave, un long article où il affirmait que l'enveloppe du ballon, soigneusement composée d'étoffes chinoises, avait été soumise à des épreuves concluantes et pourrait supporter une pression vingt fois plus grande que celle qu'il était légitime de prévoir. On sait aussi que l'aérostat devait être gonflé, non avec du gaz d'éclairage, mais avec de l'hydrogène, le plus léger de tous les fluides, et pour la préparation duquel on avait emporté au Spitzberg les ingrédients et appareils nécessaires. Enfin, M. Ekholm prétendait s'être assuré que la déperdition de ce gaz serait extrêmement faible, de telle sorte qu'au lieu de demeurer en l'air deux semaines au plus, conformément aux prévisions du début, le ballon serait capable de faire un beaucoup plus long voyage<sup>1</sup>.

Admettons tout cela. Supposons que, par miracle, l'ascension, manquée cette année, réussisse l'an prochain. Cela veut-il dire que M. Andree verra le pôle? En aucune façon. M. Berson, un aéronaute qui en est à sa trente-cinquième ascension, a lu, en janvier 1896, devant la Société de géographie de Berlin, un mémoire où il affirme que le projet de M. Andree est « le plus hasardeux qui ait jamais été conçu ». Rien n'est imprudent comme une pareille tentative, entreprise à une époque où l'on ne connaît, pour ainsi dire, absolument rien, aussi bien du côté américain que du côté sibérien, au sujet des régions comprises entre le pôle et le 70° parallèle, en même temps que le régime des vents, au nord du Spitzberg, est à peine soupçonné. M. Berson a vu des voyages en ballon, de 300 à 500 kilomètres seulement, rendus extrêmement difficiles par la neige et même par la pluie. Aussi exprimait-il la crainte que M. Andree et ses compagnons ne fussent grandement exposés à

<sup>1</sup> *Bulletin of the american geographical Society*, xxviii, p. 171.

perdre la vie. Provisoirement, cette crainte se trouve écartée, mais au prix d'une reculade de fort mauvais augure.

La plus grande difficulté, peut-être, réside dans l'effet que l'enveloppe du ballon ne peut manquer de produire au sein d'une atmosphère saturée, selon toute vraisemblance, de neige ou de givre. Lorsque, dans un de ses voyages au nord du Groenland, le lieutenant Peary dut s'élever à des altitudes de 2500 mètres, il constata plus d'une fois que, si l'on enfonçait un bâton dans la neige, on le voyait, en quelques minutes, se revêtir de cristaux de glace sur toute la face exposée au vent. Cet intrépide explorateur a tant de fois souffert du brouillard que, pour lui, même en cas de succès au point de vue de l'ascension, M. Andree aurait eu bien des chances de passer au-dessus du pôle sans le voir, à quoi nous ajouterons : *sans le savoir*, car la détermination d'une position géographique exige des observations astronomiques pour lesquelles il faut un temps découvert, à supposer même, ce qui ne nous est point démontré, qu'elles puissent se faire en ballon.

Ainsi, de toutes façons, le moindre risque que courent des aéronautes au voisinage du pôle est de voir se former autour d'eux une élégante prison d'aiguilles de glace qui, si elle ne les fait pas immédiatement descendre par l'effet de son poids, leur rendra du moins toute observation impossible; tant il est vrai que le pôle possède des ressources infinies pour se défendre contre notre indiscreète curiosité!

On connaîtra sans doute bientôt, par la publication du rapport de Nansen, le détail des observations météorologiques, à coup sûr fort importantes, que cet explorateur n'a pu manquer de faire durant son audacieuse traversée. Mais, dès à présent, au point de vue géographique, quelques résultats considérables peuvent être regardés comme acquis.

Le premier est l'échec définitif de la théorie bizarre, par laquelle notre compatriote, Gustave Lambert, avait essayé d'établir l'existence, autour du pôle arctique, d'une mer libre de glaces. Il était pourtant bien simple de se dire que, le froid augmentant sans cesse avec la latitude, la température de la surface de la mer devait être moindre au pôle que partout ailleurs. Cela ne veut pas dire que le minimum de la température moyenne se produise nécessairement au pôle; car bien des circonstances autres que la latitude influent sur le climat. Mais l'existence de districts, tels que celui de la Sibérie orientale, qui ont pu mériter le nom, assez impropre, d'ailleurs, de pôles de froid, ne signifie nullement qu'on puisse espérer au pôle géographique des conditions particulièrement clémentes.

Cependant, telle est la puissance du paradoxe, que plus d'un

physicien s'est laissé prendre aux subtilités par lesquelles Lambert prétendait démontrer que, grâce à l'*insolation*, à la faveur de son jour de six mois, la mer polaire pouvait échapper à la congélation. On allait jusqu'à parler d'une température estivale de *douze degrés au-dessus de zéro*, et il paraît que cette opinion, acceptée par M. Andree, n'a pas été pour peu de chose dans sa résolution de tenter un voyage en ballon. De la même façon, Nordenskjöld s'était autrefois imaginé que la calotte glaciaire du Groenland ne devait former qu'une ceinture, à l'intérieur de laquelle on trouverait un pays dégagé de glaces et peut-être pourvu de végétation. C'est justement Nansen qui, par sa rude traversée de 1888, a infligé à cette conception un démenti complet. C'est lui aussi qui, s'avancant, en 1896, jusqu'au 86° degré sans trouver autre chose que de la glace, a donné le coup de grâce à l'hypothèse de la mer libre. Espérons maintenant que cette fantaisie a fait son temps et qu'il n'en sera plus jamais question.

Le second fait mis en lumière est l'absence de toute espèce de terre au nord du 83° degré, au moins dans la partie jusqu'ici explorée. Ainsi s'évanouit la menace que nous laissait entrevoir tout récemment une amusante fantaisie de Caran d'Ache, quand le spirituel dessinateur nous montrait le pôle nord déjà envahi par les Anglais, avec *Tennis-club*, *Polo-club*, *Skating-club*, *Alpine-club*, etc., installés au voisinage d'une série de pics, que couronnait uniformément le drapeau britannique. Au moins l'extrémité de l'axe terrestre pourra rester internationale, et les Anglo-Saxons n'y réclameront aucune suprématie, même à titre d'*uitlanders*!

Mais, en dehors de cette assurance, le fait que Nansen n'a vu que de la mer gelée, entre le 86° degré et la terre de Grinnell, devient très significatif quand on se rappelle les résultats du voyage de Peary dans le nord du Groenland. En effet, cette expédition, si elle n'a pas absolument démontré le caractère insulaire de ce pays, a du moins rendu très probable sa résolution septentrionale en un archipel, intermédiaire entre la terre de Grinnell et celle de François-Joseph. Il semble donc légitime d'en conclure que le dernier effort de la terre ferme vers le nord ne dépasse pas sensiblement, en moyenne, le 80° degré, du côté de l'Amérique orientale et de l'Europe, pour demeurer sensiblement en arrière du côté de la Sibérie et de l'Alaska.

En conséquence, on est en droit maintenant d'affirmer qu'il existe, dans la croûte terrestre, une grande dépression ayant son centre près du pôle arctique. Cette zone affaissée, qu'occupe une mer en majeure partie gelée, mais qui, à d'autres époques géologiques, a su nourrir des coraux constructeurs de récifs, fait un

remarquable contraste avec la protubérance que la terre ferme semble dessiner au pôle antarctique, si l'on en juge par cette haute terre de Victoria, dont M. Borchgrewink entretenait, l'an dernier, le Congrès géographique de Londres, et qu'une nouvelle expédition se prépare à explorer à fond.

Ainsi se confirme l'un des traits caractéristiques de la figure de notre globe, qui est ce qu'on pourrait appeler l'*opposition diamétrale* des protubérances et des dépressions. Il y a longtemps qu'on a remarqué que si, d'un point quelconque des continents, on mène un rayon aboutissant au centre de la terre, ce rayon, prolongé dans l'hémisphère opposé, va presque toujours sortir en pleine mer. En fait, de toute la terre ferme, *un trentième* seulement, en superficie, a ses antipodes ailleurs que dans l'Océan. Si, au lieu de la division habituelle du globe en deux hémisphères séparés par l'équateur, on prend pour pôle un point situé tout près de Cloyes, dans le département d'Eure-et-Loir, on forme ainsi deux hémisphères, dont l'un contient juste autant de terre ferme que de surfaces marines, tandis que, dans l'autre, la mer couvre *huit fois plus* d'étendue que la terre.

La partie solide de notre planète, celle dont les dépressions sont accusées par les océans, n'est donc pas une de ces figures qu'on appelle *centrées*, parce qu'à tout point de leur surface correspond, de l'autre côté, un point également éloigné du centre de gravité. Tout au contraire, si le globe possède une symétrie propre, ce doit être celle d'un solide centré tel, que les deux extrémités d'un même diamètre soient généralement marquées, l'une par une saillie, l'autre par une dépression.

C'est en partant de ce point de vue qu'un Anglais, M. Lowthian Green, a fait connaître, il y a environ vingt ans<sup>1</sup>, une très curieuse et très ingénieuse théorie, à laquelle il nous semble qu'on n'a pas accordé toute l'attention désirable. M. Green ne craignait pas de comparer la surface du globe solide à une *pyramide* composée de quatre faces triangulaires, s'accouplant trois par trois autour de chacune des pointes de la pyramide, connue des géomètres sous le nom de *tétraèdre régulier*.

Au premier abord, rien ne semble plus paradoxal qu'une telle assimilation. On sait que la surface de la terre diffère à peine de celle d'une sphère parfaite, tandis que, s'il y a un solide qui soit aux antipodes de la figure sphérique, c'est assurément la pyramide tétraédrique, avec des pointes si fortement saillantes et ses faces absolument aplaties. Mais imaginons d'abord que, dans chacun des

<sup>1</sup> *Vestiges of the molten globe.*

triangles équilatéraux qui composent les faces du tétraèdre, les côtés se brisent en deux vers l'extérieur, de façon à transformer le triangle en un polygone à six côtés. Puis, faisons de cet hexagone la base d'une pyramide surbaissée à six faces, que nous installerons par-dessus. L'ensemble de ces quatre pyramides aplaties formera un polyèdre à vingt-quatre faces, déjà sensiblement moins pointu que le tétraèdre primitif. Après quoi il suffira de concevoir que ses arêtes, et avec elles ses faces, deviennent toutes un peu courbes, pour en composer un solide qui s'approchera autant qu'on voudra de la forme sphérique, *tout en gardant une symétrie tétraédrique*, c'est-à-dire avec opposition constante des saillies aux dépressions.

De la sorte, si le centre de gravité de ce solide devient aussi le centre d'une sphère qui ne l'enveloppe pas tout entier, les parties les plus saillantes du polyèdre à vingt-quatre faces, celles qui correspondent aux pointes du tétraèdre primitif, dessineront des protubérances au-dessus de la sphère, tandis que cette dernière apparaîtra seule dans les intervalles, masquant les pyramides surbaissées qui ont remplacé les triangles originels.

Or cette sphère, c'est la surface de l'Océan; le polyèdre qu'elle entoure, c'est la terre ferme. Il s'agit maintenant de savoir si la forme de cette dernière s'accommode vraiment d'un telle conception. Pour cela, faisons coïncider l'axe des pôles, celui autour duquel notre planète tourne, avec un des quatre *axes* du tétraèdre, c'est-à-dire des quatre lignes joignant les pointes aiguës de la pyramide aux centres des faces opposées. Dans ce cas, le pôle nord, correspondant à une dépression, doit être occupé par une mer, tandis qu'au pôle opposé doit se dessiner une protubérance, ce qui est bien le cas si l'hypothèse du continent austral se vérifie définitivement.

D'un autre côté, on voit sans peine que, dans la position qui a été donnée à l'axe polaire, les trois autres pointes du tétraèdre doivent toutes faire saillie dans l'hémisphère septentrional, ce qui explique pourquoi la terre ferme y est si exceptionnellement développée. Au contraire, les trois faces opposées de la pyramide seront dans l'hémisphère austral, où l'on comprend de cette façon que les surfaces maritimes soient absolument prépondérantes. Enfin, les arêtes du tétraèdre constituent de véritables côtes saillantes, et puisqu'il y en a trois qui, partant des latitudes moyennes de l'hémisphère nord, doivent aller sortir ensemble au pôle antarctique, ces arêtes, avant de plonger provisoirement sous les mers australes, doivent y dessiner des rides progressivement amincies. Ainsi s'expliquerait ce fait que tous les continents, Amérique du Sud, Afrique, terres indiennes, se terminent en pointe vers le sud.

Telle est, débarrassée d'une série de considérations ingénieuses

qui en précisent l'application, la théorie si originale et si séduisante de M. Lowthian Green. Elle nous a paru bonne à rappeler le jour où les premières nouvelles de l'expédition Nansen venaient affirmer définitivement l'existence de la mer arctique, pendant que la haute terre du cap Adair, déjà foulée du pied par M. Borchgrewink, et les grands volcans entrevus en 1842 et 1843 par Ross, plaident si fort en faveur du continent austral.

Nous ne tarderons pas, d'ailleurs, à être définitivement édifiés sur ce dernier point, car, nous l'avons dit, une expédition s'organise en Angleterre en vue du pôle sud. Si le chancelier de l'Échiquier a cru devoir, assez inopinément, refuser le concours du gouvernement sous le singulier prétexte que l'état troublé du monde ne permettait pas de distraire dans ce but un navire de la marine britannique, l'initiative privée, si vivace dans ce pays, est en mesure d'y suppléer. Quelle magnifique moisson de découvertes ne nous réserve pas cette tentative, et avec quelle impatience les résultats ne doivent-ils pas être attendus par les géographes, les géologues et les météorologistes!

Mais cela ne dispense pas les explorateurs arctiques de poursuivre leur œuvre. S'ils n'ont pas de terres à découvrir autour du pôle, ils ont bien des choses à nous apprendre sur les conditions physiques de ces parages. D'ailleurs, comme le rappelait M. Neumayer au Congrès de Londres, la théorie du magnétisme terrestre demeurera en suspens aussi longtemps qu'on n'aura pas exécuté d'observations *simultanées* au voisinage des deux pôles.

Seulement, ce n'est plus par des expéditions retentissantes que ces heureux résultats peuvent être atteints. Au début, chacun a voulu accaparer pour lui seul la découverte du pôle. Aujourd'hui, il faut que chaque explorateur ait la sagesse de se cantonner dans un champ limité, avec la résolution de le connaître à fond, à l'exemple du lieutenant Peary, qui vient de partir pour sa quatrième campagne. Au lieu de s'obstiner dans la reconnaissance de la partie septentrionale du Groenland, où il a rencontré dans ces dernières années tant de difficultés, M. Peary compte s'attacher à préciser les contours à peine entrevus du détroit de Jones et de la baie de Melville. Il ne dépassera guère le 75° degré de latitude; cependant la science profitera plus d'un tel voyage que des pointes téméraires dont le résultat le plus clair est d'infliger à quelques hommes résolus, sinon une mort certaine, du moins des tortures physiques qui dépassent toute mesure.

Ainsi, d'étape en étape, en établissant chaque fois de plus en plus loin des refuges et des dépôts de provisions, on finira peut-être par arriver jusqu'au pôle nord. Ce ne sera plus, comme

autrefois, pour y découvrir cette route praticable aux navires, qui a été la chimère des premières expéditions. Ce ne sera même pas pour instituer des observations scientifiques auxquelles le voisinage du pôle suffit pleinement, puisque l'axe de rotation de la terre ne coïncide pas avec la ligne des pôles magnétiques. En vérité, on peut se demander si l'on y trouvera d'autre satisfaction que celle de voir, par une nuit claire (s'il y en a!), les étoiles demeurer constamment à la même hauteur, tournant autour de la polaire, elle-même immobile au zénith!

En attendant cet événement, que de grandes réjouissances géographiques ne manqueront pas de célébrer, contentons-nous d'applaudir à l'heureux retour des explorateurs dont le sort avait inspiré de si vives angoisses. Imprudents, ils l'étaient en vérité, et c'est merveille que leurs entreprises n'aient ajouté aucun épisode néfaste à l'histoire des hécatombes polaires. Raison de plus pour les reconforter, après tant de souffrances endurées ou de mécomptes subis, par un accueil où l'enthousiasme ne sera pas déplacé. Et pour qu'à ce sentiment ne se mêle aucune appréhension d'avenir, souhaitons que M. Andree, renonçant à renouveler son essai d'ascension, mette tout simplement son ballon à la disposition de M. et de M<sup>me</sup> Nansen, afin qu'ils puissent fêter dignement, par un voyage de noces aussi original qu'éthéré, la seconde phase d'une union à laquelle le pôle nord, il faut bien l'espérer, ne viendra plus infliger de menaces!

A. DE LAPPARENT.

NOTE ADDITIONNELLE. — Cet article, écrit, nous l'avons dit, d'après les dépêches communiquées aux journaux, était déjà imprimé et les épreuves étaient corrigées, lorsque le numéro de septembre du *Geographical Journal* de Londres nous apporte, en dernière heure, un récit authentique de l'expédition.

C'est sur la terre de François-Joseph, et non sur celle de Grinnell, que Nansen a été rapatrié par l'expédition Jackson. Il avait quitté le *Fram*, accompagné seulement de son lieutenant, le 14 mars 1895, et c'est à la fin de mai 1896 qu'il a rencontré l'explorateur américain, après une campagne qui, par les dangers courus et l'énergie déployée, assure à Nansen le premier rang parmi les voyageurs arctiques.

Le *Fram*, pendant ce temps, continuait sa marche, mais sans pouvoir atteindre le 86<sup>e</sup> degré. Le navire a donc bien été porté, de la Nouvelle-Sibérie au Spitzberg, par un courant, le même sans doute qui aurait charrié les épaves de la *Jeannette*. Mais Nansen racontait lui-même qu'il paraît impossible de s'approcher davantage du pôle en bateau. Ajoutons que, pendant la dernière traversée du *Fram*, la profondeur de la mer s'est maintenue entre 3300 et 4000 mètres.

A. L.

# LA MAISON DU PASSÉ

---

Le général Margueritte, tué glorieusement à l'ennemi en 1870, et auquel a été érigée une statue autrement justifiée que toutes celles de nos politiciens, a laissé deux fils : l'un, Paul, que ses œuvres délicates et ciselées ont classé parmi nos écrivains d'élite; l'autre, Victor, qui, après avoir embrassé la carrière paternelle, vient de donner sa démission de lieutenant de dragons pour céder à une irrésistible vocation littéraire. A l'exemple des Goncourt, les deux frères doivent unir leur talent pour des œuvres communes en prose, mais le second s'adonnera seul à la poésie, et il compte débiter en novembre prochain par un volume, *Au Fil de l'Heure*, dont la pièce suivante est, pour ainsi dire, le prologue :

Au fond du bois par le clair de lune bleui,  
Comme au fond de mon cœur disparue à demi,  
La petite maison sans fenêtre ni porte  
Trempe dans l'eau glacée et double dans l'eau morte  
Ses murs sous l'herbe folle et le lierre croulants.  
La petite maison s'éleva lentement,  
Pierre à pierre, selon les débris de mon rêve.  
Seulement, n'étant pas de celles qu'on achève,  
Les murs par l'herbe folle envahis peu à peu  
Et l'âtre encore chaud de la place du feu  
Durent crouler au bord de l'étang léthargique,  
Où s'attriste de se doubler dans l'eau magique,  
Déserte sous la lune et vide au fond du bois,  
La petite maison que chacun porte en soi...

O maison du Passé, maison triste et charmante,  
Qui tombes en ruine au bord de l'eau dormante,

Voilà donc, du palais merveilleux que tu fus,  
Ce qui reste, débris de socles et de fûts,  
Au gré du temps qui passe et de l'herbe qui pousse!  
Les chimères du seuil sont couvertes de mousse;  
Elles ne battent plus des ailes en criant,  
Comme jadis, vers l'eau bleue et vers l'Orient,  
Où, comme s'éteignaient les dernières étoiles,  
Toute blanche du vent matinal dans ses voiles,  
La flotte appareillait vers le bel Avenir!  
Mais des galères, qui ne devaient revenir,  
Après un long voyage et d'heureuses escales,  
Que guirlandes aux mâts et perles plein les cales,  
Sans doute le premier coup de mer eut raison;  
Et les vagues roulent sans fin leur cargaison,  
A moins qu'aux vents du large errant désemparée,  
La flotte rêve encor d'une tiède soirée  
Et de cris saluant, ivres de débarquer,  
Le parfum de la terre et la rumeur du quai!

Mais au lieu du palais dont elle était partie,  
La petite maison en moi-même bâtie,  
Avec ses murs croulants, l'attend seule au retour...

Bannières de jadis au faite de la tour,  
Palais de ma jeunesse et palais de mon rêve,  
Frontons blancs empourprés du soleil qui se lève,  
Dire que devant moi vous vous dressiez pourtant,  
Et que la pleine mer déferlait où l'étang  
Stagne, et que des palais merveilleux que j'atteste,  
De ma jeunesse et de mon rêve, seule, reste,  
Au fond du bois par le clair de lune bleui,  
La maison du Passé disparue à demi!

VICTOR MARGUERITTE.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

Physique psychologique : Le travail cérébral et le travail musculaire. — Travail du cabinet et travail aux champs. — L'artisan et l'homme de plume. — La fatigue intellectuelle. — Retentissement sur tout l'organisme. — Surmenage cérébral. — Mesure de la fatigue. — Rapport entre la sensibilité cutanée et l'effort cérébral. — Moyen de surveiller l'état du cerveau. — Hygiène : L'eau potable. — Stérilisation des eaux de rivière. — Insuffisance de la filtration. — Le concours de filtres de la Ville de Paris. — Nouveau procédé de stérilisation. — L'ozone purificateur de l'eau. — Les ozoniseurs industriels. — Les eaux du Vieux Rhin. — Une usine d'ozonisation à Paris. — Électricité. — Le feu et l'orage. — Doit-on allumer du feu quand il tonne? — Chimie : Les diamants de l'acier. — Diamants microscopiques d'un canon de fusil. — Le cidre qui noircit à l'air. — Causes du noircissement. — Composition chimique. — Moyen d'empêcher le cidre de se tuer. — Sérothérapie. — En Chine. — Le sérum contre la peste.

En général, on s'imagine que le travail cérébral fatigue beaucoup moins que le travail physique. Pour quelques-uns même, pour les artisans, les ouvriers, travailler de tête n'est pas vraiment travailler. « Nous autres, disent-ils, nous travaillons à la sueur de notre front, nous nous épuisons; mais est-ce vraiment se fatiguer que de rester assis devant une table et d'écrire tranquillement toute l'année durant? » Le préjugé tient bon dans tous les pays. Pour l'artisan, le travail de tête ne compte pas. Le travail musculaire seul est un travail. L'erreur se perpétue de génération en génération. Il va de soi que l'effort musculaire répété fatigue; mais l'effort intellectuel tout aussi bien. La sensation de fatigue n'est pas la même, mais elle conduit aussi à l'épuisement. Et des deux genres de travaux, il en est un qui ébranle bien moins la santé. L'effort musculaire, surtout en plein air, est au contraire excellent pour l'homme. Croit-on qu'il peut être comparé à l'effort intellectuel qui, répété avec excès, amène des troubles plus ou moins graves dans tout l'organisme. Le cerveau est en perpétuelle tension dans un air confiné, et l'homme de plume est prisonnier sur sa chaise, alors que l'artisan, le cultivateur est libre de ses mouvements, au grand air. Aussi l'ouvrier est solide, bien portant, l'homme de cabinet est déformé dès quarante ans; il digère

mal, il est déjà goutteux, rhumatisant, diabétique, etc. Si l'artisan vivait de sa vie seulement un an, il changerait vite d'avis et avouerait que le chantier et l'atelier même sont bien préférables au bureau. Le travail cérébral use plus vite que le travail musculaire. L'un déprime, l'autre assure la santé. On s'aperçoit vite de l'abus musculaire. On s'aperçoit beaucoup moins de l'excès de travail intellectuel. Dans le premier cas, la fatigue s'en va vite; dans le second, elle persiste longtemps et atteint toutes les fonctions dans leur intégrité. Un physiologiste allemand, Schœfer, a dit avec raison : « Toute tension prolongée de l'esprit a pour conséquence la fatigue du cerveau. Cette fatigue est un phénomène chimique qui modifie la composition du sang et, par l'effet de la circulation, retentit sur les autres organes; la fatigue du cerveau exerce une influence générale sur le corps. Les muscles perdent ainsi de leur vigueur fonctionnelle, non seulement par eux-mêmes, mais encore parce que les impulsions motrices partant d'un cerveau fatigué sont quantitativement et qualitativement inférieures à celles d'un cerveau dispos. » En sorte qu'avec la lassitude cérébrale vient forcément la lassitude musculaire. Et les faits sont là pour ne laisser aucun doute sur la réalité de ces conclusions. On peut en effet démontrer par plusieurs méthodes que l'effort cérébral retentit sur la puissance musculaire.

La première méthode consiste à se servir de l'ergographe de Mosso, c'est-à-dire d'un poids suspendu à une corde et qu'un doigt soulève dans un temps déterminé. La vigueur musculaire est mesurée par la hauteur du poids soulevé dans l'unité de temps. On a multiplié les essais. Et l'on a toujours constaté qu'avec l'intensité du travail croît tout d'abord l'énergie musculaire. Puis, au bout d'un certain temps, la fatigue du cerveau commence, et aussitôt il y a déperdition de force musculaire. Un travail continu du cerveau, quoique peu prolongé, amène beaucoup plus rapidement la fatigue que le même travail cérébral de même durée, mais coupé par des intervalles de repos.

Keller a mis ces faits en évidence à l'aide de l'ergographe. M. Krœpelin les a confirmés par une seconde méthode à la portée de tous. Ce dernier expérimentateur choisit un certain nombre d'écoliers et leur fait exécuter des additions pendant cinq minutes avant ou après un travail intellectuel d'une certaine durée. Après le travail, on constate que l'élève fait un moins grand nombre d'additions qu'avant. Les chiffres obtenus concordent, en général, pour plusieurs écoliers. La fatigue cérébrale est évidente, et elle se propage à l'organisme entier.

La troisième méthode, que nous préférons, est nouvelle et due à M. Griesbach. On a tiré parti de cette observation curieuse, à savoir que la fatigue cérébrale diminue la sensibilité cutanée. En France, M. Charles Henry a beaucoup étudié le retentissement de l'affaiblis-

sement musculaire sur la sensibilité. Toujours est-il que la sensibilité cutanée diminue rapidement quand il y a surmenage intellectuel ou musculaire. On s'en aperçoit vite en piquant deux régions voisines de la peau avec les branches d'un compas de Weber. On ressent deux piqûres quand l'écart des pointes est suffisant où l'on n'en perçoit plus qu'une si cet écart est réduit convenablement. La distance entre les deux points de la peau où la double sensation de contact est perçue varie sensiblement avant et après le travail cérébral. On peut la prendre comme mesure de la sensibilité cutanée et comme mesure de la fatigue intellectuelle. Il faut diminuer la distance des pointes jusqu'à ce que l'on ne rencontre plus qu'un seul contact. M. Griesbach, en utilisant ces faits, a opéré sur six régions diverses de la peau : le front, l'os zygomatique, le bout du nez, la partie muqueuse de la lèvre inférieure, la pulpe du pouce et la pulpe de l'index. Les variations, dans ces six régions, ne sont pas les mêmes en grandeur absolue, mais elles sont toutes de même sens après la fatigue. Ainsi, si l'on choisit la peau du front, le minimum de perception cutanée est, par exemple, le dimanche, jour de repos, de 3 mm. 5; elle devient 9 mm. après une leçon d'une heure de géographie; elle devient 12,5 après une heure d'arithmétique. L'influence du travail cérébral sur la sensibilité cutanée est déjà très accusée après une heure de contention d'esprit. Cette même sensibilité est bien moins diminuée après une heure de travail musculaire. Ce qui montre une fois de plus que l'effort cérébral est plus fatiguant que l'effort musculaire. La sensibilité cutanée reprend son niveau normal assez vite après un travail musculaire, beaucoup moins vite après un travail cérébral. L'épuisement est manifestement plus profond. Elle reste atténuée longtemps quand le travail de tête s'est prolongé sans intervalles de repos. M. Griesbach a trouvé que l'écolier n'était pas encore complètement reposé de son travail du matin à la rentrée en classe dans l'après-midi. Et le soir, la fatigue était généralement appréciable. M. Griesbach en conclut que le système d'instruction dans les écoles est trop lourd pour la majorité des élèves.

La mesure de la fatigue intellectuelle par la sensibilité cutanée est facile. Il n'est pas bien malaisé d'appliquer les pointes d'un compas sur le front ou ailleurs et de mesurer les distances où l'on perd la sensation du double contact des pointes. On pourrait donc recommander la méthode aux mères de famille; rien de plus simple pour apprécier la résistance cérébrale de l'enfant et d'éviter tout surmenage cérébral ou physique. Les écrivains, les gens de lettres, les médecins auraient avantage à s'examiner de temps en temps. Surmené, on finit par faire de la mauvaise besogne et c'est toujours utile de surveiller son cerveau. Il faut observer à la fin de juillet les médecins, les pro-

fesseurs ; sur leur visage pâli, on voit facilement se peindre les fatigues de l'année. Et il n'y a pas qu'eux ! Les vacances heureusement rétablissent un peu les plus malmenés, mais on peut dire qu'en général, on travaille beaucoup trop dans les grandes villes. Et il serait vraiment important d'y prendre garde. Peut-être la mesure de la fatigue, placée sous les yeux au moyen de la sensibilité cutanée, ferait-elle réfléchir les plus surmenés. Il faut le souhaiter et recommander à chacun de « tâter » ainsi son cerveau. La dépression intellectuelle est à redouter. Et il importe de l'éviter. Mesurons-la de loin en loin et quand elle deviendra trop forte, soyons assez sage pour nous reposer. Nous y trouverons double profit : travailler mieux après le repos et ne pas altérer dangereusement les sources vives de la santé.

Aurait-on enfin trouvé une solution au problème difficile de la stérilisation des eaux de rivière ? Les eaux de source, c'est fort bien quand on en a sous la main ; mais quand il faut aller les chercher au loin et les amener, c'est autrement compliqué et coûteux. Et ces eaux ont de grandes chances de se polluer en route. Il serait si simple de prendre l'eau à la rivière. Mais l'eau de la rivière est souillée. Si cependant on parvenait à la nettoyer et à la rendre pure comme l'eau de source ! C'est ce que l'on cherche depuis des années sans grand résultat. La Ville de Paris a même ouvert un concours en 1893. Et si le rapporteur de la commission d'examen ne s'est pas montré trop pessimiste sur les cent quarante-huit procédés proposés, on n'en aurait trouvé que quelques-uns susceptibles de filtrer l'eau à peu près sur grande échelle. Les uns sont capricieux, les autres inefficaces, les autres trop coûteux. Parmi les concurrents, on ne désespère pas de parvenir à une solution. En attendant, la commission a formulé une conclusion peut-être un peu sévère. Son rapporteur dit : « Il est actuellement impossible d'obtenir par aucun filtre, grand ou petit et d'une manière permanente, une eau comparable à l'eau de source, convenablement choisie, bien captée et suffisamment protégée. » C'est que la question de l'épuration de l'eau s'est singulièrement compliquée en vieillissant. Autrefois, quand on s'était contenté de clarifier l'eau sur un filtre, on croyait la besogne faite. En province, on dit souvent encore d'une eau clarifiée : quelle belle eau, quelle eau pure ! Quelle illusion ! Une pareille eau est, certes, exempte de matières en suspension. C'est vrai ; mais elle peut renfermer beaucoup de matières organiques en dissolution, puis des microbes dangereux, puis des toxines, produits de la sécrétion des microbes. Une eau est bonne à boire, non pas seulement quand elle est d'apparence limpide, mais quand sa composition chimique est satisfaisante, quand elle renferme peu de substances organiques, pas

trop de microbes communs, pas du tout de microbes pathogènes et point de toxines, ce que l'œil le mieux exercé ne saurait reconnaître. De la bonne eau, c'est presque un mythe!

Or, on prétend que l'on aurait découvert le moyen de nous préparer enfin de la véritable eau pure, de dépouiller les eaux de rivière de toute impureté, et la Ville de Paris a même commencé l'installation d'une usine de stérilisation des eaux de Seine par le nouveau procédé. Plus de filtre! Le problème est trop gros pour que nous n'indiquions pas sommairement, avant que tout le monde s'en occupe, le principe de la nouvelle méthode de stérilisation des eaux.

L'ozone ou oxygène électrisé possède des propriétés microbicides remarquables. On les avait niées; il a bien fallu les reconnaître. Or, aujourd'hui, on sait produire l'ozone industriellement. Par conséquent, il est devenu possible de faire barboter ce gaz avec l'eau et de tuer par son influence les microbes les plus résistants et d'oxyder la matière organique. En 1894, sur les plans de M. le docteur Frœlich, MM. Siemens et Halske construisirent un grand ozoniseur susceptible de fournir des litres d'ozone par heure. Réduit à ses termes essentiels, un ozoniseur consiste en un tube en verre armé, à l'intérieur et à l'extérieur, d'armatures métalliques entre lesquelles jaillissent les effluves d'une machine électrique. De l'air traverse le tube, et l'oxygène s'électrise et se transforme en ozone ou oxygène très actif, dont tout le monde a perçu l'odeur caractéristique les jours d'orage. Avec le grand ozoniseur Siemens et Halske, M. le docteur Ohlmüller de l'Office sanitaire impérial allemand, exécuta des expériences importantes sur la puissance désinfectante de l'ozone. Il stérilisa absolument de l'eau distillée contenant en suspension 379,000 spores très résistantes du bacille du charbon par centimètre cube, et démontra que l'ozone possède une action destructive puissante sur les bactéries suspendues dans l'eau, pourvu que cette eau ne soit pas souillée par des substances organiques en trop grande quantité.

L'appareil Siemens n'avait qu'un rendement assez faible et fournissait de l'ozone à un prix encore élevé. En 1893, M. le baron Tindal avec MM. Schneller et Van der Sleen réalisèrent un ozoniseur plus perfectionné. Cet ozoniseur figura au Champ-de-Mars à l'Exposition d'hygiène de 1895, alimenté par des courants électriques de 50,000 volts. On en construisit un en ce moment qui utilisera des courants de 100,000 volts. Dès 1895, M. Marmier, de l'Institut Pasteur, avait constaté que l'eau traversée par l'ozone était débarrassée de ses germes. Plus récemment, M. Van Ermengen a contrôlé en Belgique l'efficacité de ce moyen de stérilisation. M. Tindal fait effectivement une expérience sur très grande échelle à Oudshoorn pour purifier les eaux du Vieux Rhin. Le Vieux Rhin est un cloaque qui reçoit, outre les égouts

de plusieurs villes, le trop-plein des marais tourbeux. Or, l'eau entre souillée et sort des ozoniseurs tout à fait purifiée. L'air ozonisé tue les microbes et même les spores les plus résistantes; il tue en dix minutes le *bacterium Coli*, le plus difficile à détruire. L'air ozonisé fait plus. Il brûle la matière organique; il décompose les matières solubles, toxines, ptomaines. Déjà, du reste, à Paris, MM. Roux et Vieillard avaient découvert qu'une dilution au dixième d'un toxine tétanique qui tuait une souris à la dose d'un demi-centimètre cube devenait inoffensive après ozonisation. C'est un résultat considérable, car, jusqu'ici, aucun filtre ne nous débarrassait des toxines, et partout où il y a un microbe, on peut soupçonner qu'il y a toxine. De plus, l'eau ainsi épurée ne sent plus aucune odeur. L'eau la plus désagréable au goût n'a plus de saveur. Elle était sale, elle est propre. Enfin, elle est enrichie d'oxygène, ce qui est une qualité. L'eau de Seine ordinaire renferme par litre 5 milligrammes d'oxygène; après ozonisation, elle contient 10 milligrammes d'oxygène.

Voilà donc, s'il n'y a pas illusion, un moyen efficace de transformer l'eau polluée en eau excellente. Reste la question de prix; elle est assez complexe et dépend de l'impureté des eaux. On estime, ce qui ne serait pas très coûteux, qu'il faut compter sur un cheval-vapeur travaillant 20 heures pour stériliser 100 mètres cubes. Les frais d'usine, d'amortissement, d'entretien à part. Une expérience plus longue nous renseignera à cet égard. Mais, tel quel, le nouveau procédé est très séduisant et mérite l'attention. Nous souhaitons que les essais auxquels va se livrer la Ville de Paris confirment les résultats satisfaisants obtenus en Belgique.

On trouve encore très répandu dans beaucoup de villages, en France, en Allemagne, en Belgique, un usage dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Quand un orage approche, les ménagères allument un grand feu dans la cheminée avec du bois vert, des feuilles humides, avec tout combustible produisant beaucoup de fumée. Il est bien permis de se demander si cette vieille habitude avait une raison d'être, et si vraiment faire du feu en temps orageux écarte la foudre. La fumée peut-elle servir de paratonnerre? Un paratonnerre n'agit que parce qu'il conduit l'électricité. La foudre trouve un chemin facile, elle le prend et s'écoule dans le sol. La fumée est-elle apte aussi à faire office de bon conducteur et à donner un écoulement au flux électrique? Il n'est pas douteux qu'un courant ascendant de gaz chauds facilite le passage de l'électricité atmosphérique. Le passage suivant d'une conférence de M. Schuster <sup>1</sup> confirme notre manière de voir : « Si deux boules de sureau sont électrisées de

<sup>1</sup> Ciel et terre.

manière à se repousser l'une et l'autre, et qu'une allumette soit enflammée dans leur voisinage, ces boules se rapprochent, montrant ainsi qu'elles ont perdu leur charge électrique et que, par conséquent, la flamme de l'allumette a détruit le pouvoir isolant de l'air. Ce n'est pas seulement la flamme qui est conductrice, mais encore les gaz qui s'en échappent. Il résulte de là que tout feu qui brûle à la surface de la terre, toute cheminée par où s'échappent des produits à la combustion, agissent comme des conducteurs effectifs vis-à-vis de la foudre et déchargent lentement, mais sûrement, l'électricité de la surface de la terre. L'immunité particulière dont jouissent les cheminées d'usines par rapport aux ravages de la foudre est prouvée par les statistiques qu'Heilmann a données pour le Schleswig-Holstein. En effet, tandis que 6,3 églises et 8,5 moulins à vent sur 1000 sont frappés, le chiffre pour les cheminées d'usines n'atteint pas 0,3 sur 1000. »

On comprend très bien, en effet, que la fumée, riche en gaz chauds, en vapeur d'eau, en carbone, prépare une route conductrice à la foudre. Mais cela ne suffirait pas pour mettre l'habitant de la maison à l'abri. Il faut, pour que la foudre ne frappe pas, qu'elle ait un chemin tracé jusqu'au sol. Rien de dangereux comme un paratonnerre interrompu. Or la fumée amène inévitablement l'électricité à la cheminée, et la cheminée n'étant pas très conductrice devrait être foudroyée. Si donc l'usage de faire du feu en cas d'orage est réellement bon, il faut ajouter une explication complémentaire à celle que donne M. Schuster.

Il est clair que la décharge doit se faire quelque part. Elle serait dangereuse si elle s'arrêtait sur la maison. Heureusement, quand l'orage éclate, la pluie tombe à torrents et l'eau est un excellent conducteur de la foudre. Il peut donc se faire que l'électricité, dirigée par la colonne de fumée, s'écoule par le tuyau, la toiture et les murs mouillés de la maison. Dès lors, le mal est conjuré. C'est du reste sur ce principe que M. Mildé construit aujourd'hui des paratonnerres sans tige et sans pointe. Un simple ruban large de cuivre nickelé réunit sur la toiture toutes les pièces métalliques et s'en va à la conduite d'eau. Le ruban de cuivre fait collecteur, ramasse l'électricité et conduit la foudre par cette voie non interrompue jusqu'au sol. Mais il faut un ruban continu. De même, dans l'exemple précédent, la fumée fait collecteur et l'électricité s'écoule le long des murailles, rendues conductrices par la pluie. Cependant, je ne suis pas si certain que M. Schuster que la pratique soit excellente et que « la science justifie autant que cela la pratique de paysans ignorants ». Une bonne statistique pourrait seule nous renseigner à cet égard. Le feu attire la foudre, c'est exact, en rendant l'air conducteur; l'eau l'éconduit, c'est reconnu. Mais il faut, pour que tout aille bien, qu'en pareil cas le feu et l'eau se prêtent un mutuel concours. C'est pourquoi, de peur de

désaccord, je ne recommanderais pas trop le vieil usage de « faire du feu pour éloigner la foudre ». A dire vrai, je préfère un bon paratonnerre.

Les diamants de l'acier! Les recherches de M. Henri Moissan tendent à faire admettre que les diamants se forment dans la nature par la fusion du carbone à très haute température, suivi d'un refroidissement brusque sous haute pression. On se rappelle que le savant chimiste, en saturant du fer fondu à 3000 degrés au four électrique et en le refroidissant sous de hautes pressions, est parvenu à fabriquer de toutes pièces toutes les variétés de carbone, et notamment du carbone cristallisé, du diamant. Ce sont de bien petits diamants qui ne jetteront aucun trouble dans le commerce des pierres précieuses, mais leur obtention directe a une haute portée scientifique.

M. Rossel s'est demandé à ce propos si, en fabriquant les aciers, on ne fabriquerait pas du même coup, sans le savoir, de petits diamants. En effet, les aciers très durs sont produits à haute température et refroidis sous pression, et les aciers sont aussi du fer renfermant du carbone. Il a voulu savoir si l'idée était confirmée par les faits. Et il a traité des échantillons de divers aciers par des acides forts, de façon à fouiller leur intérieur. Il s'est débarrassé du métal, et après nouveau traitement à l'acide fluorhydrique, au chlorate de potassium, à l'acide sulfurique, il a mis à nu des résidus cristallisés, transparents et présentant la forme octaédrique. Bref il a rencontré de vrais diamants, dont les dimensions les plus considérables atteignent 0<sup>m</sup><sup>m</sup>5. Il y a donc bien des diamants microscopiques dans l'acier; qui l'aurait jamais soupçonné! Nous devons à la vérité de dire que, si nous avons bonne mémoire, Henri Sainte-Claire-Deville avait trouvé autrefois, dans un canon de fusil en acier, des parcelles cristallines qu'il avait considérées comme de vrais diamants! En tout cas, aujourd'hui l'existence du diamant de l'acier est bien démontrée.

Tout le monde sait que certains cidres exposés à l'air perdent leur belle teinte dorée, brunissent et tournent au noir. On dit alors que le « cidre se tue ». Pourquoi? MM. Dufour et Daniel viennent d'en trouver la cause. Le cidre renferme du tannin. Or les solutions de tannin brunissent à l'air et noircissent. Si le cidre est riche en composés alcalins, comme les alcalins hâtent l'altération de la solution tannique, il se tue très vite. Au contraire, si les éléments acides dominent, le cidre se conserve. On peut tout de suite conclure de ces remarques que les cidres qui noircissent sont riches en alcalins et pauvres en acides et qu'inversement les cidres qui conservent leur couleur sont des cidres acides. On fera bien de tenir compte de ces différences, quand un malade voudra choisir un cidre. Il est clair que le cidre tannique et alcalin ne possède pas sur la tunique intestinale

les mêmes propriétés qu'un cidre franchement acide. On n'y a pas pris garde jusqu'ici.

MM. Dufour et Daniel ont résolu du même coup ce petit problème qui a son importance. Peut-on empêcher « le cidre de se tuer » ? Désormais, la première personne venue pourra indiquer à son fermier le moyen simple de transformer le cidre qui se tue en cidre qui se conserve. Nous avons bien étonné un brave cultivateur qui se désolait de voir son cidre noircir. En un clin d'œil nous lui avons rendu en pleine carafe sa couleur primitive. Il suffit d'introduire dans le liquide une trace d'acide citrique. S'il s'agit d'un cidre dont l'altération est peu rapide, on introduira 12 grammes d'acide citrique par hectolitre, 15 grammes coûtent 0 fr. 10. Si au bout de vingt-quatre heures, le cidre noircissait encore un peu, on ajouterait 5 grammes par 5 grammes d'acide jusqu'à réussite. Pour les cidres qui noircissent vite, il faut aller jusqu'à 20 et même jusqu'à 30 grammes par hectolitre. L'acide citrique est un composé inoffensif, et même un microbicide, on peut donc l'employer sans danger. Si l'on veut se rendre compte de son effet rapide sur le noircissement, il suffit d'exposer à l'air un verre plein de cidre. Aussitôt qu'il commence à brunir, on laisse tomber à l'intérieur quelques gouttes de jus de citron. En quelques instants, on verra le cidre virer de teinte et redevenir jaune. Ce procédé est absolument efficace et rendra service à ceux qui regrettent de voir leur cidre, leur bon cidre doré noircir sur la table et « se tuer ». Quelques dizaines de grammes d'acide citrique dans une barrique et le cidre se conservera sans changer de couleur.

Le consul de France à Canton, par une dépêche au ministre des affaires étrangères, a annoncé que M. le docteur Yersin, de l'Institut Pasteur, avait découvert un sérum contre la peste, et que les premières inoculations avaient sauvé les malades chinois. Immédiatement après l'injection, le premier Chinois traité se sentit un peu mieux, mais la fièvre augmenta. Six heures après, amélioration notable. Le lendemain, le malade se considère comme guéri; il a de l'appétit et mange. Trois jours après l'injection, le malade est sur ses pieds et sort sans trop de fatigue.

M. Brouardel a reçu un télégramme confirmant la nouvelle et lui faisant savoir que, sur 27 Chinois inoculés avec le nouveau sérum, 25 sont guéris. Ordinairement, la proportion des morts atteints de la peste est de 95 pour 100. La découverte de M. Yersin serait donc capitale, et nous aurons à y revenir quand une statistique plus considérable aura confirmé l'efficacité du sérum contre la peste.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 septembre 1896.

Dans le discours remarqué qu'il a prononcé à Commercy, devant les notables de son arrondissement électoral, M. Poincaré exposait sur notre situation politique et parlementaire quelques considérations d'une incontestable justesse. Il s'élevait notamment, avec une indignation méritée, contre « ces députés qui reconnaissent, dans des conversations familières, tout ce qu'un projet de loi a d'inadmissible et d'impraticable », et qui, cependant, comme il est arrivé pour la proposition du cabinet de M. Bourgeois en matière fiscale, le votent pour ne pas déplaire à leurs électeurs : « Comme si, s'écriait l'orateur, lorsqu'un conflit s'élève entre la conscience d'un homme politique et ce qu'il considère comme son intérêt, l'intérêt durable et bien entendu ne lui conseillait pas au contraire de suivre les indications de sa conscience! »

C'est parler d'or. Et M. Poincaré avait raison d'ajouter : « Il est temps de mettre fin à ce désarroi moral. » Seulement nous sommes en droit d'observer que les paroles du jeune député de la Meuse pourraient servir d'épigraphe à toute notre histoire politique depuis vingt ans, — à l'histoire des ministres encore plus, s'il est possible, qu'à celle des députés.

Le ministère de M. Méline, auquel nous avons toujours souhaité bonne chance, aura-t-il l'énergie de savoir et de vouloir être lui-même? Les partisans de la concentration disent que les conservateurs prétendent rallier les ministres modérés à leurs idées; ils se trompent, ils ne demandent aux ministres modérés que de se rallier dans la pratique à leurs propres idées, à celles qu'ils professent tout bas. Cette contradiction des gens avec eux-mêmes a, seule, rendu difficile un accord qui, lorsqu'on recueille les conversations des uns et des autres, semble facile. Comment forcer des ministres à agir comme ils pensent et à parler à la tribune comme ils parlent dans le tête-à-tête? Il faudrait qu'ils n'eussent pour galerie que leur conscience et leur pays. C'est leur devoir; ce serait aussi leur intérêt. Jusqu'à présent, tous nos ministères modérés ont été pavés de bonnes intentions; et ces bonnes intentions sont retombées en pavés sur leurs têtes comme sur les causes que leurs défaillances compromettaient.

Il paraît certain, d'après les récits les plus circonstanciés, que,

durant le voyage présidentiel en Bretagne, le ministre de la justice, M. Darlan, voyant le fonctionnement du droit d'accroissement sur cette admirable congrégation de Fougères qui se voue aux sourds-muets, a dit publiquement : « Si cette loi était à voter, je ne la voterais pas. » N'est-ce pas le cas de beaucoup de ministres? Et lorsqu'une loi est ainsi jugée, n'appelle-t-elle pas une correction?

Pour prendre un autre sujet qui commence à devenir très palpitant, le sujet de Madagascar, — n'est-il pas manifeste que, dans cette terre lointaine qui n'est une colonie que de nom, au milieu de ces populations barbares sur lesquelles le meilleur mode d'action est l'usage ou l'appareil de la force, le ministère radical a commis une faute criminelle en dépossédant de son commandement l'autorité militaire au profit d'un gouverneur civil? Il a amplifié encore sa faute en choisissant pour gouverneur civil l'homme le moins indiqué pour cette fonction, un catholique devenu protestant : ce qui semblait du même coup un désaveu de la clientèle française qui est toute catholique, et une sorte de reconnaissance de la suzeraineté anglaise qui s'exerce par l'élément protestant. Le résultat de cette administration, le bilan de l'année d'occupation qui vient de s'écouler, c'est que nous sommes moins maîtres de Madagascar que le premier jour, sous l'impression foudroyante de la vigueur du général Duchesne. Le plateau d'Emyrne, centre de la puissance hova, est, probablement avec la connivence de la reine que nous cajolons, en complète insurrection ; et les Sakalaves, ces bons alliés indigènes sur lesquels nous comptions, mettent tout à feu et à sang. Le ministère a senti l'urgence d'un remède. Il devait rappeler immédiatement le gouverneur civil qui, à tort ou à raison, représentait le système d'où était sorti, avec la fausse confiance donnée à toutes les intrigues, à toutes les trahisons et à toutes les révoltes, ce lamentable état de choses. Les Malgaches auraient compris et peut-être tremblé. Au lieu de cela, comme s'il craignait de toucher à un fonctionnaire que le Président de la République a désigné et que M. Bourgeois a investi, le ministère Méline le laisse nominalement en place. Il maintient en principe l'illogique subordination du commandant des troupes de Madagascar au résident général. Il se rend compte de sa combinaison équivoque et dangereuse, puisque, subsidiairement, il remet au vaillant soldat qui est chargé de réparer toutes les erreurs accumulées, au général Gallieni, la direction des services militaires et civils dans toutes les régions de l'île où le danger presse. Lorsque, en 1840, après dix années d'essais infructueux, le gouvernement de Juillet voulut organiser en Algérie un régime qui signifiât, pour la France comme pour les Arabes, la conquête pure et simple, il prit la meilleure épée du temps, le

général Bugeaud, sans lui adjoindre le supplément dissolvant d'un gouverneur civil qui, pour rassurer Abd-el-Kader, règnerait ou paraderait au-dessus du grand soldat.

Les affaires de Madagascar, comme les grandes manœuvres qui se font en ce moment sur des points divers de notre territoire, ramènent l'attention sur notre loi militaire qui, bien que déclarée intangible, soulève toujours les doutes les plus profonds. C'est encore une de ces lois qui a été votée par des gens qui ne la voulaient pas. Ministère et Parlement, qui en sont les auteurs, auraient pu dire : *Video meliora, deteriora sequor*. Pourquoi cela? Pour la raison qu'indiquait M. Poincaré, et qui a été le sacrifice de l'intérêt patriotique à l'intérêt électoral. Espérant désarmer les démagogues qui ne voulaient d'aucun service militaire, on l'a réduit à son minimum. La question revient périodiquement sur l'eau avec les graves préoccupations qu'elle soulève; elle est d'autant plus urgente que, la population numérique de la France baissant tandis que celle des autres nations augmente, on entrevoit le jour où notre armée, qui n'aura pas une qualité supérieure, sera forcément vaincue par sa quantité inférieure. Le général Lambert, le héros de Bazeilles, pour faire ses adieux et rendre un dernier service à cette armée dont l'âge de la retraite le sépare, n'a rien trouvé de mieux à faire que de réclamer la présence, dans chaque régiment, de soldats professionnels, de soldats d'élite fournis par les rengagés. Le général du Barail s'est empressé d'appuyer la requête : « Cette nécessité, a-t-il dit, s'impose d'autant plus aujourd'hui que, de l'autre côté des Vosges, les Allemands, à qui nous avons emprunté le service à court terme, ont maintenant plus de 150 000 soldats rengagés, sans compter leurs sous-officiers, qui forment une classe militaire toute spéciale. » Le général de Gallifet a envoyé sa brève adhésion, qu'il a signée de ce nom expressif : « Le vétéran Gallifet. » D'un autre côté, le président de la commission de l'armée à la Chambre des députés, M. Mézières, et l'un de ses plus distingués collègues, M. de Montfort, ont déclaré que, ce vœu du général Lambert, ils l'avaient déjà devancé par les propositions qu'ils avaient ou soutenues ou présentées.

Le général du Barail ne craignait pas de dire : « Je considérerais comme ayant bien mérité de la patrie le ministre assez hardi pour opérer une pareille réforme, qui serait le couronnement de notre réorganisation militaire. » Nous souhaitons vivement que l'honorable général Billot s'inspire de cet esprit et mérite cette gloire. Ayant culbuté plusieurs fois les Allemands dans l'année terrible, il est homme à marcher sur des fantômes. Les fantômes, ici, ce sont les déclamations radicales. Le gouvernement qui, dans la question

militaire, les méprisera hardiment, en aura raison aussi vite qu'avec une résolution virile on a eu raison des fameux projets financiers de M. Bourgeois, qui, dès qu'ils ont pris un corps et se sont laissés palper de près, se sont absolument évanouis. On y songe si peu aujourd'hui, que c'est une nouvelle recette financière, le monopole de l'alcool aux mains de l'Etat, qui fermente et déborde dans les préoccupations politiques. A première vue, une panacée qui aurait le triple avantage d'enrichir le trésor, de décharger les contribuables et de servir la santé publique, serait bien tentante. Est-elle possible? La parole est aux économistes, aux financiers, aux commissions et aux Chambres.

Si nous cherchions encore des preuves à l'appui de la déclaration de M. Poincaré que l'intérêt électoral a souvent primé au Parlement les convictions libérales et nationales, nous citerions les lois scolaires, dont nous voudrions bien n'avoir plus à parler, mais que la démoralisation et la criminalité croissantes, dont, hélas! les témoignages abondent partout, maintiennent toujours à l'ordre du jour. Quel est celui des ministres actuels qui, la main sur la conscience, les déclarerait bonnes et justes? Nous avons déjà rappelé l'amendement significatif dont le Conseil général des Vosges, présidé et encouragé par M. Méline, a émis le vœu il y a peu de temps. Dans les Côtes-du-Nord, nous venons de voir un député républicain se rallier à un vœu, présenté par la majorité conservatrice du Conseil général, contre l'application de la laïcisation dans les communes qui préfèrent l'enseignement congréganiste; et ce vœu, on a vu le préfet y adhérer lui-même, à la condition qu'il n'y eût pas de blâme contre son administration; condition, du reste, qui n'a pas été accueillie. Ailleurs, l'opposition du pays à ces lois néfastes a été constatée sous d'autres formes qui ne sont pas moins caractéristiques. Dans l'Est, ce sont, en une ou deux localités, des conseillers généraux qui, voyant désertir les écoles laïques, proposent des vœux pour forcer les fonctionnaires à y mettre leurs enfants sous peine de révocation. Dans la Sarthe, c'est mieux encore : un sénateur autrefois boulangiste, toujours radical, un M. Leporché, qui désire sans doute faire de toute la jeunesse française ce que Horace appelait *Epicuri porcos*, s'en prend à l'Université elle-même qui persiste à maintenir dans quelques sujets d'examen et de composition l'idée de Dieu. Evidemment cette déclaration de guerre faite à Dieu par M. Leporché est moins grave que si elle était signée du nom de Pasteur; elle a valu à son auteur une notoriété jusqu'à laquelle ses faibles talents n'avaient pu le hisser encore. Elle a eu, de plus, ce résultat que beaucoup de familles françaises ont été de plus en plus alarmées dans leur foi

et se détourneront de plus en plus de l'enseignement de l'Etat, malgré la sécurité qu'on essaye de leur offrir en conservant des aumôniers et en donnant avec grand fracas des prix d'instruction religieuse dans les lycées. Que les ministres fassent établir une statistique qui les édifiera sur les véritables dispositions de la France à l'égard des écoles sans Dieu! C'est un recensement qui aura sa valeur, le recensement des citoyens français ne se mariant pas ou ne se faisant pas enterrer à l'église, privant leurs enfants du baptême ou de la première communion. Nous ne connaissons pas de plébiciste plus sûr, plus libre et plus décisif que celui-là.

Les républicains modérés, conservateurs ou de gouvernement, — quel que soit le nom qu'on leur donne ou qu'ils se donnent, — ont des conclusions pratiques à tirer du discours de M. Poincaré; et M. Poincaré fera bien de leur donner l'exemple. Ils ont l'air, en ce moment, de se trémousser beaucoup en paroles contre les radicaux, surtout contre les socialistes. Il y a eu, dans la Gironde, une vraie inondation oratoire en ce sens; M. Trarieux, M. Raynal, tous les autres de la même nuance, se sont exclamés et épanchés. Ils auraient mieux fait de profiter de la leçon que le Conseil municipal de Bordeaux, issu d'une coalition où des conservateurs de toute nuance ont uni leurs votes à ceux des radicaux et des socialistes, vient de leur donner en répartissant proportionnellement les allocations de la ville entre les enfants des écoles laïques et ceux des écoles congréganistes. Malgré notre goût très restreint pour les rapprochements entre les extrêmes, nous convenons que, si les républicains, qui se piquent de modérantisme, n'entrent pas dans cette voie de justice, ils resteront seuls, bientôt enterrés dans leur étroitesse sectaire. Il y a une quarantaine d'années, à Genève, M. James Fazy, qui représentait le radicalisme de ce temps-là, a dépossédé du gouvernement les vieux conservateurs protestants, en arborant, même pour les catholiques persécutés, le drapeau de l'égalité et de l'équité.

Le moment serait bien choisi pour inaugurer en France ce qui était, avant leur avènement, le programme des républicains, et ce qui reste le devoir, la raison d'être de la République : une démocratie libre. Quel honneur se ferait l'homme qui prendrait cette initiative! Quelle rafraîchissante nouveauté pour tout le monde, que la promulgation et l'application de cette vérité banale : la France aux Français! c'est-à-dire, les bienfaits de la liberté, de l'égalité, de l'équité, de la sécurité, pour tous, sans distinction d'opinion, de système, de culte! Les années pénibles que nous avons traversées ont opéré dans tous les esprits un travail qui n'a pas été sans utilité. Le néant du positivisme a été touché du doigt;

l'insuffisance d'une morale sans Dieu a été mise à nu; le vide des théories de rénovation sociale est béant, comme un gouffre où famille, propriété, patrie, tout tombera si nous n'en revenons pas aux assises immuables du genre humain. Et pendant ce temps-là, les hommes de foi, les conservateurs, les catholiques, ont mieux reconnu, dans l'épreuve, l'état du monde où ils sont appelés à vivre, les nécessités auxquelles ils doivent se soumettre, les conditions de lutte qu'ils doivent accepter sous peine de renoncer à la victoire, même à la défensive.

Le Congrès ecclésiastique qui vient de se tenir à Reims est plein d'enseignements à cet égard. Certes, il pouvait éveiller, comme il l'a fait, chez quelques évêques, de justes appréhensions; et on n'en attendait pas sans un peu d'anxiété les développements et l'issue. Se passerait-il là ce qui se passe dans la plupart des réunions publiques où le dernier mot finit par rester aux fous, aux violents, aux extrêmes? Le clergé se ferait-il l'écho de quelques-uns des journaux qui prétendent le représenter, et qui, par leurs emblèmes, leurs polémiques, leurs maladroites, le défigurent aux yeux des masses? Les six cent cinquante prêtres réunis à Reims ont donné un exemple à toutes les assemblées délibérantes. Leur méthode de travail, la modération et la précision de leurs débats, le ton grave et élevé de leurs discours, ont forcé au respect les spectateurs les plus profanes. Quelque thèse absolue a-t-elle été entendue? Quelque excommunication sommaire contre telle ou telle doctrine politique, économique ou autre, a-t-elle été prononcée? Non; un esprit de paix dans la justice n'a cessé de régner. Aucune revendication de privilège n'a été faite; un immense désir a rempli les âmes afin que, par un immense effort, le clergé pénètre de plus en plus dans la société moderne, non pas pour en maudire les institutions et les aspirations, mais pour les pénétrer de la sève chrétienne qui, seule, les rendra bienfaisantes et fécondes. Lorsqu'une voix a semblé raviver les anciennes déclamations contre l'emploi des classiques de l'antiquité dans l'enseignement, elle a été isolée devant les protestations qui rappelaient que cette éducation décriée n'avait pas empêché les robustes chrétiens du dix-septième siècle, et que, dans le nôtre, elle avait contribué « à former les Dupanloup, les Gratry et les Lacordaire ». Lorsqu'une autre voix a rappelé qu'un grand nombre d'universitaires figuraient parmi les fauteurs les plus actifs de l'association établie sous le patronage du cardinal Perraud « pour promouvoir la haute culture scientifique du clergé français », une adhésion unanime a répondu à cette sympathie des membres les plus honorés de l'Université. C'est qu'en effet la discorde n'est pas dans la société française; la bonne foi et l'émulation loyale y

règnent dans la tolérance mutuelle. Si elle pouvait se faire entendre par-dessus les cris de haine des politiciens, des sectaires et des voleurs, la France n'aurait qu'une devise, celle qui a retenti au-dessus de la crèche du Sauveur, berceau divin de la liberté humaine : Paix aux hommes de bonne volonté !

L'adresse présentée au Pape par le Congrès ecclésiastique de Reims est digne de tous les grands souvenirs de cette ville où naquit la France chrétienne. Le *Journal des Débats* n'a pas craint de dire que ce Congrès était l'événement le plus considérable de l'Eglise de France depuis le Concordat. C'est beaucoup dire ; et la pensée qui inspire cet éloge pourrait cacher un piège et un péril. Il est certain qu'une assemblée de prêtres tenue en dehors de leurs chefs hiérarchiques, en dehors des pasteurs divinement institués, peut sembler une anomalie. Dans la circonstance présente, cette apparence d'irrégularité était couverte par le haut patronage du cardinal Langénieux qui, assisté de l'un de nos évêques les plus éminents, Mgr Mignot, évêque de Fréjus, a tenu à le manifester publiquement. Nous avons confiance que le clergé français donnera toujours à nos sociétés troublées cet admirable spectacle d'ordre et de respect qui sont la loi de l'Eglise. En ces conditions, l'initiative prise à Reims peut marquer une date importante. En un temps où les laïques prétendent parler au nom du clergé, il est utile que le clergé, plus sage qu'eux, n'ait d'autre interprète que lui-même. En un temps où l'association, la corporation, la communauté des intérêts et des droits, agissant en pleine publicité, sont des forces nécessaires dans le nivellement des démocraties, il est utile que le clergé sente aussi, par un rapprochement plus intime de ses membres et par une communication plus immédiate de ses besoins, ce qu'il a le droit et le devoir de vouloir. Il peut en résulter les conséquences les plus heureuses pour une application plus loyale du Concordat, ou bien, si le Concordat devait disparaître, pour l'organisation nouvelle des rapports de l'Eglise et de l'Etat, qui serait rendue nécessaire par cette redoutable éventualité.

Tandis que nos affaires de France suivent ainsi leur cours assez monotone, la mort subite du prince Lobanof est venue péniblement agiter le monde. Les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite ont ajouté à son caractère dramatique. Mourir en route, dans une halte entre deux fêtes, dans une course triomphale qui semblait l'apothéose de son empereur attendu dans tous les pays et acclamé dans toutes les langues ! C'est le destin, à la fois triste et glorieux, qui a clos la longue et brillante carrière du prince Lobanof. Cette mort changera-t-elle l'orientation de la politique russe ? Non ; cette politique est inamovible comme les ministres

qui en sont investis dans cette puissante monarchie de tradition et d'aspiration. Ce n'est pas un ukase du tzar, c'est un arrêt de Dieu qui a mis en retrait d'emploi le prince Lobanof, ainsi que ses prédécesseurs, M. de Giers, le prince Gortschakof, M. de Nesselrode. Un autre titulaire prendra le portefeuille et marchera dans la même voie.

Tout au plus, sera-ce une question de nuances? L'alliance ou plutôt l'amitié franco-russe, — dans les limites bornées, celles du *statu quo* européen, où elle se meut, — n'a rien à craindre. Elle est liée pour le tzar à trop d'intérêts militaires, financiers et politiques, pour qu'il n'y tienne pas, au moins autant que nous-mêmes. Le prince Lobanof avait accepté cette situation par esprit pratique, sans y avoir apporté la sympathie particulière dont parlent quelques journaux. Très au courant de la littérature française, amateur très curieux de documents sur notre Révolution qu'il n'avait sondée, comme M. Taine, que pour la maudire et presque la mépriser, il était *ancien régime*. Il n'avait aucun goût pour nos institutions républicaines; au besoin même, il leur en aurait voulu d'affaiblir la France dont il sentait la grandeur précieuse pour son pays. Durant son ambassade de Vienne, le corps diplomatique ne le considérait pas comme un de nos amis. Une fois ministre des affaires étrangères à Saint-Petersbourg, il se montra résolument, en sujet fidèle et en bon patriote, partisan de l'entente cordiale envers la France. Le caractère distinctif de son ministère fut d'avoir moins pour adversaire ou plutôt pour objectif la Triple-Alliance que l'Angleterre. Il avait une certaine inclination pour l'Autriche, il désirait engourdir toutes les questions où le conflit entre les deux empires est toujours latent et près de passer à l'aigu. Il faisait des avances à l'Allemagne et il en recevait dans la juste mesure qui pouvait ne pas nous inquiéter. Sa tâche était aisée de ce côté; car, à l'empereur Guillaume qui désire la paix pour consolider ses annexions de l'Ouest, il répétait que son empereur la voulait plus encore. Il n'avait de mauvaise humeur que contre l'Italie, moins parce qu'elle était la mouche du coche de la Triplice que parce qu'elle était à la remorque de l'Angleterre. L'Angleterre, c'était l'ennemi; et les journaux anglais ne s'y sont pas trompés, ils ont salué sa mort avec une joie sauvage.

Ce n'est pas seulement dans l'Extrême-Orient que la Russie et l'Angleterre se surveillent, se jaloussent, se heurtent dans l'ombre. Il est impossible de ne pas retrouver leur rivalité dans les événements de Constantinople, de Crète, d'Arménie, et dans l'étrange politique qu'ils imposent à l'Europe.

Les affaires de Crète semblent en voie d'arrangement. Après un

imbroglio assez compliqué où bien des ambitions diverses s'agitaient autour des souffrances trop réelles des Crétois; où la Grèce et l'Italie y mettaient un intérêt tel qu'elles paraissaient encore plus convoiter que compatir, — ce qui était au moins cynique pour la seconde de ces puissances; — où l'Angleterre elle-même, sous prétexte de verser de l'huile sur les plaies des chrétiens, en versait surtout sur le feu; une transaction, œuvre du concert européen, et qui sera confiée à sa garantie, établit pour la malheureuse île de Candie une semi-indépendance qui, respectant nominalement la suzeraineté du Turc, allègera le poids de son abominable souveraineté. Nous souhaitons qu'aucun accident ne fasse avorter cet essai de pacification.

Pour l'Arménie, la question est plus obscure et plus grave. Y a-t-il eu vraiment une conspiration arménienne avec commencement d'exécution à Constantinople? Est-elle née spontanément? Elle est le fruit des intrigues anglaises? Est-elle le produit de la police turque? Ce que nous savons, ce qui est clair comme le jour, c'est que, motivé ou non par des provocations, le fanatisme musulman s'est livré à des horreurs et à des carnages qui dépassent tellement la faute ou le crime commis, qu'on est tenté de croire cette faute ou ce crime uniquement destinés à les excuser devant l'Europe.

Il se passe depuis plus d'une année en Arménie des scènes égales à tout ce que les sombres annales du fanatisme musulman ont offert de plus hideux dans l'histoire. Mgr d'Hulst s'étonnait, dans une lettre récente, que, seuls, trois journaux les eussent signalées à l'attention de l'Europe. Il ne parlait évidemment que des journaux; car, pour les revues, le *Correspondant* s'est déchargé la conscience en disant l'affreuse vérité. Elle est affreuse, en effet: l'excellent Bulletin de l'OEuvre des Ecoles d'Orient vient encore de sonner la cloche d'alarme ou plutôt le glas funèbre de l'Arménie chrétienne. Plus de 100 000 Arméniens ont été massacrés par le Turc; plus de 80 000 sont morts de misère. Le Turc a exterminé des villages entiers ou bien il les a contraints à l'apostasie; les jeunes filles ont été en masse déportées dans les harems. La bête fauve musulmane a donné la mort ou la honte avec des raffinements de torture et de lubricité qui déconcertent l'imagination.

Comment se fait-il que l'Europe soit restée muette? Comment la France, qui, pour des faits sans conséquence auprès de cette suppression d'une nationalité par le fer et le feu, accourait au Liban, à Damas, en Syrie, n'élève-t-elle pas la voix? On dit dans les régions officielles que c'est la Russie qui le veut ainsi; elle aurait intérêt à ne pas laisser ouvrir la question d'Orient que l'Angleterre veut ouvrir... Est-ce qu'il n'y aurait pas un moyen de tout concilier? Est-ce que l'humanité ne pourrait pas imposer ses

lois à Constantinople sans que la guerre s'en suivît? La France n'est pas tout entière en Europe; elle est aussi dans cet Orient chrétien, où sa déchéance lui serait un désastre comparable à ceux de 1870. Nous ne pouvons pas abdiquer partout au profit d'une espèce d'alliance qui, ne nous rendant pas nos provinces, doit au moins nous laisser notre influence; si cette alliance, ou si l'on préfère, cette amitié, qui nous a déjà coûté beaucoup d'argent, nous coûtait encore l'honneur, ce serait trop!

Nous ne doutons pas que l'âme élevée de Nicolas II ne comprenne les devoirs communs de la chrétienté envers ses membres saignants et mutilés d'Arménie. Venant à Paris, il entrera dans notre vieille basilique de Notre-Dame, où M. Félix Faure sera heureux de le suivre, — à moins que notre infortuné Président, vrai serf de la glèbe, ou plutôt de la brute, ne doive imiter les députés radicaux qui, désignés par le sort pour assister aux obsèques de leurs collègues, s'en vont fumer un cigare sur le péristyle ou prendre une consommation à l'établissement du coin. — La sainte Vierge, que nos deux nations implorent, leur donnera quelque pensée généreuse pour nos frères d'Arménie.

Tandis que les conseillers municipaux de Paris semblent travailler, par leurs inconvenantes discussions, à blesser le tzar tout en le fêtant, on nous dit que M. le duc d'Aumale veut lui faire les honneurs de la France, à Chantilly. C'est une inspiration royale et patriotique. Le tzar y retrouvera des souvenirs de famille. Un de ses aïeux, qui devait être l'empereur Paul, fut reçu dans ces beaux lieux par un Condé entouré de trophées parmi lesquels les canons qu'il venait de prendre sur les Prussiens à la journée de Johannisberg. Le grand-duc de Russie était pressé, et il aurait voulu, avant de partir, chasser dans ces grands bois. Des milliers de flambeaux furent allumés qui firent le jour dans la forêt. Le grand-duc était si étonné et charmé qu'il échangeerait volontiers, disait-il, l'empire de Russie contre Chantilly : « Vous y perdriez trop, répondit le prince de Condé, et vos sujets y perdraient encore plus que vous. — Au contraire, répliqua le futur tzar, j'y gagnerais et eux aussi, car je serais Bourbon. »

Ces temps sont loin : la grande image de la France n'est pas voilée, du moins à Chantilly; M. le duc d'Aumale la mettra devant les yeux et la gravera dans le cœur du petit-fils de Pierre le Grand.

Louis JOUBERT.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# LA CRÈTE ET LA FRANCE

## AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

---

### I

Les événements qui viennent d'ensanglanter la Crète et d'autres régions du même empire; ces traînées d'insurrection au sein des populations chrétiennes; ces feux de guerre nationale et religieuse qui, éteints sur un point, s'allument sur un autre, et qui s'étendent partout; cet incendie, que les souffles du dehors n'ont pu activer si vite que parce qu'il couvait au dedans; ces meurtres, ces combats sans merci, ces exterminations en masse, cette espèce d'émulation sauvage établie entre la répression et les représailles; — toute cette répétition de scènes connues et de drames chroniques a remis à nu et au vif la question d'Orient, vieille plaie qui, à travers les crises de l'Occident, suppure toujours. Le fer rouge de notre guerre de Crimée ne l'avait pas cautérisée, loin de là. Les années ont beau s'écouler, les révolutions se succéder, le jeu des intérêts et des ambitions, l'équilibre des forces, se déplacer ailleurs; rien ne change dans l'empire ottoman. Il reste le même, avec l'horreur qu'il inspirait et méritait, avec son inguérissable décrépitude, son indolente et turbulente férocité, son irréformable barbarie. Le badigeonnage d'institutions modernes, le mauvais fard de civilisation européenne que, depuis un demi-siècle, souvent à grands frais, nous nous sommes amusés à lui appliquer, n'ont été que peine perdue et inutile mensonge; ils ne l'ont même pas recouvert à la surface. Tout cet enduit factice et faux ne trouvait où se prendre. Le fond originel et naturel de l'empire ottoman se dérobait à tous les essais; nos efforts ne gagnaient rien sur lui, sur ce bloc brut et fermé. Il demeurait imperméable. Les emprunts qu'il nous faisait, ou plutôt que notre naïveté généreuse lui

offrait, tournaient contre notre but. Ils servaient moins à corriger qu'à rajeunir son fanatisme, à qui la vigueur, non la rage, manquait. Ce que nous lui apportions comme remède de salut lui devenait instrument de destruction; avec nos armes perfectionnées, il n'a pas mieux gouverné, il a mieux tué les chrétiens.

C'est un spectacle singulier que ne se lasse pas de donner l'empire ottoman; tandis que, d'une génération à une autre, l'Europe transformée se rend presque méconnaissable à elle-même, il représente, dans son immobilité caduque, ce qu'il y a, tout ensemble, de plus fragile et de plus tenace. Il dément, par sa durée persistante, les prédictions sinistres qu'il justifie de plus en plus par sa décadence croissante. Il est le plus menacé et le plus protégé des Etats. Vivant par la tolérance d'autrui, il survit à son impossibilité d'être. A plusieurs reprises dans notre siècle, il a pu faire illusion encore; cette grande masse inerte et usée s'est soulevée au bruit du péril, dans la poussière des champs de bataille. A l'ombre d'un gouvernement méprisable, une armée qui ne l'était pas s'est formée; elle a jeté un éclair dans cette nuit. Pauvres, déguenillés, sobres, patients et intrépides, manquant de tout et n'ayant besoin de rien; sans pitié pour eux-mêmes comme pour l'ennemi; d'un courage cruel où l'on ne savait ce qui dominait, de leur mépris de la vie ou de leur mépris de la mort; indifférents aux privations, aux récompenses, aux blessures, à la gloire, à tout ce qui rebute ou enivre l'humanité; indifférents même à la paye parce qu'ils attendent leur salaire hors de ce monde; les soldats turcs ont tiré de leur foi en Dieu et dans le paradis l'héroïsme avec lequel, sous leurs derniers sultans, ils ont illustré l'interminable agonie de leur race.

Mais, le choc passé, l'empire ottoman retombait plus bas, plus tari et desséché dans ses ressources, plus profondément épuisé. Il fallait le bras de l'Europe pour arrêter sa dislocation totale. Il y aura bientôt quatre-vingt-dix ans, un général de Napoléon, soldat et diplomate, même diplomate plus heureux qu'heureux soldat, le général Sébastiani, ambassadeur à Constantinople en 1807, avait contraint le monde turc aux abois à se redresser contre les Anglais qui, pour punir le sultan Sélim de son alliance avec la France, avaient franchi les Dardanelles. La ville se hérissa de batteries, trois cents bouches de canon se démasquèrent, lançant des feux plongeants; si bien que les vaisseaux de Trafalgar et d'Aboukir rebroussèrent chemin. Tout fier que l'eût laissé la page la plus brillante de sa carrière, — le général, plus tard maréchal Sébastiani, n'avait pas confiance dans les clients dont son habile énergie avait fait, par une étonnante surprise, les vainqueurs improvisés des Anglais : « C'est

un cadavre, disait-il de l'empire ottoman ; pour qu'il reste debout, il faut que l'Europe le tienne embrassé. »

Un des ministres de Louis-Philippe en 1840, au temps de la querelle d'Égypte entre le sultan et le pacha et du traité de la quadruple alliance, M. Cousin, — politique, même philosophe par occasion, et homme d'esprit et d'imagination toujours, — nous disait plus tard, en variant un peu la phrase du général Sébastiani : « L'empire ottoman est mort ; s'il n'est pas enterré encore, c'est que les fossoyeurs ne s'entendent pas. »

La situation n'a pas changé. Les mêmes formules, les mêmes images seraient de mise pour la peindre. L'empire ottoman n'est pas ressuscité, pas même embaumé ; et il n'est pas enterré. La fosse est là, béante et vide ; les Turcs se chargent de la creuser toujours. Ce qui fait qu'elle n'est pas remplie, c'est que, ayant chacun son secret, les fossoyeurs rangés en cercle s'entendent moins que jamais. Ils se soupçonnent mutuellement de mauvais desseins, de regards avides sur les dépouilles. Ils font la garde autour de ce mort, qui les divise moins que ne les diviseraient les vivants à contenter et à contenir. Ils le conservent soigneusement, lui sachant presque gré d'un provisoire qui ne finit pas, et qui laisse à chaque ambition ajournée la consolation de l'espérance. En vain les attitudes, les calculs, les tactiques se sont modifiés et renouvelés avec les circonstances ; la conclusion négative demeure, comme figée et scellée au même point. Telle grande nation qui, pour brusquer l'enterrement avec ouverture, partage ou accaparement de la succession, aurait mis en branle toutes ses armées, ne le veut plus maintenant ; et telle autre qui, pour l'empêcher, aurait équipé tous ses vaisseaux, emploie présentement toutes ses intrigues à le précipiter. C'est pourquoi, les ambitions se neutralisant, l'empire ottoman subsiste ; malgré ses pertes, malgré les amputations et démembrements qu'il a subis, malgré les provinces qui se sont détachées de ses flancs pour former des groupes à part, il est toujours à sa place dans un coin de l'Europe. Au terme d'un siècle qui a vu les plus légitimes souverainetés et les nationalités les plus sacrées dépossédées pour des griefs légers ou des causes iniques, il est déclaré incurable et inviolable. Ce monstre musulman aura été l'enfant gâté de la chrétienté.

Mis en regard de l'intégrité ou, pour parler plus exactement dans l'espèce, de l'impunité de l'empire ottoman, — l'abominable supplice de l'Arménie chrétienne, la suppression, par le fer et le feu, par le rapt et le viol, ou bien encore par l'apostasie arrachée dans les tortures, de cette race croyante, intelligente et vaillante, nous suggéreraient des réflexions plus sévères encore. Ne nous

occupons que de la Crète pour laquelle une accalmie a l'air de se lever. Sait-on que, lorsqu'il n'y avait encore ni une république française, ni un roi d'Italie, ni un roi de Prusse, ni un empereur d'Autriche, ni une impératrice des Indes, ni même un empereur de toutes les Russies, il y avait déjà une question crétoise?

## II

C'est en 1669 que l'île de Crète, province vénitienne depuis les Croisades, devint définitivement possession turque. Elle ne tomba pas sans résistance aux mains de ses nouveaux maîtres. Entre tant de sièges fameux d'Orient, à partir de Troie jusqu'à Sébastopol, le siège de Candie eut son heure de gloire; ouvert, abandonné, repris pendant plus de vingt ans, il vit tenter cinquante-six assauts, repousser quarante-cinq attaques souterraines, éventer plus de cinq cents fois les mines, périr quarante mille chrétiens et cent vingt mille infidèles. Le héros de cette défense mémorable, son Hector ou son Totleben, était François Morosini, un de ces derniers grands hommes qu'une faveur du Ciel envoie parfois aux États en déclin et qui retiennent un instant la fortune chancelante; eux disparus, tout ne fait plus que tomber.

Venise avait délibéré quelque temps avant de se jeter dans cette lutte désespérée. Pourrait-elle affronter le choc du colosse turc? N'était-ce pas folie de l'essayer? Elle ne se sentait pas faite pour les violentes entreprises. Le lion qu'elle montrait sur ses enseignes, son lion ailé d'or, tenant un livre d'argent ouvert sous sa patte, était assis parce que, mieux dressée à la politique qu'à la guerre, elle savait moins vaincre par les armes que par le conseil. Elle aurait voulu que le monde entier fit écho à sa légende : Paix à toi, Marc, mon évangéliste! La plus grande puissance navale et commerciale des confins du Moyen-âge et de la Renaissance, — l'Angleterre de ce temps-là, — Venise n'avait pas eu la prévoyante sagesse de son heureuse et formidable héritière d'aujourd'hui, qui a rejeté peu à peu toutes ses possessions de terre ferme, sauf Gibraltar, pour se rendre insaisissable à ses adversaires d'Europe qu'elle contrecarre, lèse et combat impunément au loin. L'épouse de l'Adriatique avait prétendu être en même temps princesse italienne, occuper des États de terre ferme qui, divisant ses forces et les exposant, l'affaiblirent. Cumuler les charges de puissance continentale et de puissance coloniale, c'est toujours trop pour une nation; et d'ordinaire elle y échoue et succombe. Pour n'avoir pas écouté les avis de l'un de ses doges mourant, Thomas Mocenigo,

qui l'avait engagée, dès le quinzième siècle, à se contenter de la mer sans limites, Venise finit par être attaquée et, bientôt, dépouillée partout.

Lorsque l'orage s'était amassé du côté de Constantinople pour fondre sur Candie, Venise avait d'abord fait semblant de l'ignorer. Sourde aux avertissements de ses agents dont l'exacte information était proverbiale, elle avait affecté de croire que ce nuage crèverait sur Malte et que, si elle faisait mine de le parer par quelque démonstration belliqueuse, elle l'attirerait plus sûrement sur son île. Il fallut l'arrivée des Turcs devant la Canée, en 1645, pour forcer Venise à regarder le danger en face et à prendre un parti. Au Sénat, assemblé en toute hâte, les opinions se pressaient, indécises et timides. Quelques voix, que d'autres, plus nombreuses, appuyaient tout bas, s'élevèrent pour déconseiller une résistance inutile et ruineuse, pour conseiller même la soumission au Grand Seigneur, la reconnaissance de sa suzeraineté moyennant tribut, ou même l'abandon de l'île, aux conditions les meilleures, avec avantages pécuniaires et privilèges commerciaux, s'il était possible. Il y a quelques semaines, lord Salisbury, qui n'aurait pas demandé mieux que de faire lâcher la Crète aux Turcs, avertissait l'Europe, dans un discours public à Douvres, qu'elle doit « surveiller une gangrène qui, déclarée à l'une de ses extrémités, peut menacer la sécurité et la santé du corps entier ». Il n'avait pas le mérite de la trouvaille. En 1645, un sénateur vénitien avait déjà, dans les mêmes termes, par la même comparaison, invité ses illustrissimes collègues à céder volontairement la Crète aux Turcs : « partie gangrenée, qui infectait tout le reste et rongait les forces de la République <sup>1</sup>. »

Tout n'était pas lâcheté dans cette répugnance à la guerre. OEuvre d'art et d'industrie, Venise avait bâti sa merveilleuse fortune en faisant de bonnes affaires bien plutôt que des actions héroïques. Or, la guerre avec le Turc ne valait rien ; c'était plus que la défaite à craindre, c'était le déficit. Où s'arrêteraient les pertes de la République ? Très endommagée déjà par la découverte du cap de Bonne-Espérance, et même par celle de l'Amérique, qui avaient soustrait à son négoce, avec la domination presque exclusive des passages et des communications par l'Égypte, le monopole des épices et du coton, Venise, magasin de l'Europe, ne réparait ses énormes brèches que par son trafic avec les Turcs qui, ne produisant rien, achetaient tout. S'ils étaient ses ennemis, ils

<sup>1</sup> *Histoire du gouvernement de Venise*, par Amelot de La Houssaye, tome II de la dernière édition publiée à Amsterdam, année MDCCV.

étaient bien davantage encore ses pratiques et ses clients. Ne donnaient-ils pas la préférence à ses laines manufacturées sur celles de l'Angleterre et de la Hollande? Allait-on jouer le jeu et remplir les coffres de ces astucieux et implacables concurrents? Se brouiller avec l'Empire ottoman pour défendre Candie, ce serait perdre plus qu'une île, ce serait perdre un marché, le plus lucratif et le plus facile des marchés de Venise.

D'autres sénateurs, à l'âme plus romaine, répondirent : que même l'intérêt s'opposait à ces résolutions ; que même l'intérêt commandait la lutte ; que, fût-elle vaincue, la République gagnerait à combattre ; qu'elle découragerait les pensées de conquête en les faisant payer cher ; qu'elle forcerait mieux le Turc à traiter et à compter avec elle, que si elle baissait toujours la tête ou qu'elle voulût racheter sa vie avec des sequins d'or ; qu'après s'être laissé prendre Nègrepont, puis son royaume de Chypre, puis ses possessions d'Albanie, si elle se laissait encore enlever la Crète sans la disputer, elle n'aurait plus qu'à replier ses voiles de partout, qu'à fuir de la Dalmatie et de ses îles de l'Adriatique ; que, réduite à ses lagunes, n'ayant plus de stations pour abriter ses vaisseaux, plus de sujets pour alimenter ses flottes, elle ne serait qu'une nouvelle Raguse à la dévotion du Sultan.

La cité marchande poussa le cri de guerre. La cloche de Saint-Marc appela tout le monde aux armes. La décision une fois prise, Venise ramassa tout son courage. Elle vida son arsenal, mettant à flots tout ce qu'elle avait de bâtiments, sur pied tout ce qu'elle pouvait acheter de soldats. Elle fit des économies sur son luxe, même sur ses besoins. Inflexible sur tous les règlements qui concernaient la santé publique, elle interrompit le curage annuel et cher de ses canaux, aimant mieux encourir la peste que la honte. Elle ouvrit son Livre d'or, ce qui était pour elle une sorte de Grand Livre destiné aux recettes ; ses citoyens, des bourgeois de Padoue, de Crémone, de Vicence, de Bergame, de Bellune, des gens, même gentilshommes, du Frioul, de la Marche de Trévise, de l'Istrie, même des Portugais, des Allemands, des Flamands, établis dans ses murs, se firent inscrire nobles en échange de leurs subsides. Il en coûtait 60 000 ducats pour être patricien. Enfin Venise trouva mieux que de l'or, elle trouva un héros, ce François Morosini, en qui s'incarna l'épopée du siège de Candie.

Quelque étroite et jalouse qu'eût été la domination de Venise, l'île de Crète était riche et prospère. Elle comptait plus de 200 000 habitants, mélangés de Juifs, d'Arméniens, même d'Arabes, qui vivaient en paix. Un grand nombre avaient des comptoirs à faire envie à la puissante aristocratie qui les gouvernait. Plusieurs

s'étaient unis à elle par des mariages et avaient fait leurs études à Padoue : « Il est à remarquer, a écrit M. Villemain, que la plupart des Grecs savants, dont les noms furent portés en Europe à la fin du seizième siècle et jusqu'au milieu du dix-septième, appartenaient à l'île de Candie <sup>1</sup>. »

Aux premiers bruits de l'arrivée des Turcs, les Grecs de Candie avaient commencé par fuir dans leurs montagnes. Ils se désintéressaient d'une lutte qui humilierait leurs maîtres. Ils se ravisèrent lorsqu'ils eurent à craindre un joug pire; et l'on vit, côte à côte avec les soldats de Venise, des milices indigènes, chaussées du cothurne et lançant des flèches comme les archers crétois d'autrefois.

Toute distraite qu'elle fût par ses guerres étrangères et civiles, l'Europe du dix-septième siècle s'émut du duel terrible qui se prolongeait sans fin entre le plus vaste des empires d'alors et la ville sortie des eaux de l'Adriatique. Venise, dont Montesquieu disait qu'elle étonnerait ceux mêmes qui auraient vu le monde entier, — Venise étonna, cette fois, par sa constance et sa vaillance. Elle reçut une estime refusée à ses prospérités. Celle que les Espagnols appelaient la concubine des Turcs apparut comme la victime et la martyre de la chrétienté. Elle devint à la mode. Les mémoires, les gazettes, les comédies du temps, portent la trace sérieuse ou légère de l'intérêt qui s'attachait au siège de Candie. La foule s'occupait, pour s'apitoyer ou se moquer, des différends de Saint-Marc et de Mahomet; et l'on n'a pas oublié, dans *l'Avare* de Molière, Frosine, une intrigante, disant parmi toutes ses vanteries : « J'ai pour les mariages un talent merveilleux. Il n'est point de partis au monde que je ne trouve en peu de temps le moyen d'accoupler; et je crois que, si je me l'étais mis en tête, je marierais le Grand-Turc avec la République de Venise. »

Venise n'était pas restée seule à combattre. Elle avait demandé du secours à l'Europe. Le Pape, vigie sacrée, qui dénonçait toujours à la chrétienté perdue dans ses divisions la marée montante, la grande marée montante de l'invasion musulmane, avait parlé et agi. Saint Pierre était venu en aide à saint Marc. Soit indifférence, soit impuissance, soit connivence, bien peu imitèrent le généreux pontife dont les Etats étaient tout particulièrement livrés aux incursions et aux vengeances turques. L'Angleterre, celle de Cromwell comme celle de Charles II, déclina tout appui naval, ne voulant pas d'affaire avec le Grand Seigneur qui tenait sous sa coupe les marchands de Londres. Mais, à la voix de saint Marc comme à celle de saint Pierre, la France avait répondu.

<sup>1</sup> *Essai sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane*, par M. Villemain.

## III

La France avait la prétention d'avoir déjà sauvé une fois l'île de Crète. A en croire ceux<sup>1</sup> qui, au seizième siècle, disculpaient contre les accusations espagnoles l'alliance de la France avec les Ottomans et son absence à la glorieuse journée de Lépante, c'était notre diplomatie qui avait empêché de se consommer à Candie la marche conquérante, presque irrésistible, commencée par le Croissant à Chypre. L'ambassadeur de Charles IX, François de Noailles, évêque de Dax, — négociateur très habile, et qui, de plus, grand et fort comme les Turcs, leur plaisait par ses manières, par sa façon de porter à leur image la barbiche courte au menton et les moustaches longues, — était venu à point à Constantinople pour détourner l'innombrable armée navale, prête à dépouiller Venise de son île de Crète. Venise le savait bien, et avait témoigné assez haut sa reconnaissance. Etait-ce exact? Et, par cette sécurité provisoirement assurée à Candie, François de Noailles, en quête d'ennemis contre Philippe II, n'avait-il pas plutôt servi les Turcs, en détachant de la Ligue victorieuse à Lépante cette Venise qui, toujours tremblante pour son commerce, et lasse de ses dépenses, n'y avait accédé qu'à contre-cœur, dans l'extrémité pressante du péril?

Quoi qu'il en soit, plus urgent et plus grave s'était déclaré le péril en 1643 et surtout en 1645, année de l'investissement de la Canée, qui, après cinquante-neuf jours de siège, capitula. Venise était, malgré quelques brouilles, une amie de la France, dont les rois l'avaient appelée *le fondement de la liberté de l'Italie*<sup>2</sup>; et Candie, à son tour, ne nous était pas une étrangère. Tout récemment encore, un des plus lettrés des Candiotes faisait imprimer dans notre pays la première grammaire de son idiome national, qu'il dédiait, comme au plus puissant des protecteurs, au cardinal de Richelieu<sup>3</sup>.

A la première demande de Venise, le cardinal Mazarin lui fit passer sous main 100 000 écus. Il ne pouvait faire plus, parce qu'il était aux prises avec la Fronde et la maison d'Autriche; et il le faisait secrètement parce qu'il avait des raisons de ne pas ajouter à toutes ses difficultés du dedans et du dehors le poids

<sup>1</sup> Brantôme, t. V des Œuvres complètes éditées par la Société de l'histoire de France. — *Les grands capitaines français*, t. III, p. 66.

<sup>2</sup> Expression de François I<sup>er</sup> rapportée par l'ambassadeur vénitien, Marino Giustiniano, dans une dépêche au doge.

<sup>3</sup> Voy. l'*Essai historique sur les Grecs*, de M. Villemain, ouvrage cité plus haut.

d'une rupture avec la Porte. D'ailleurs, beaucoup de Français, presque tous chevaliers de Malte, remplissaient le camp vénitien : le marquis de Ville, qui fut nommé général de l'infanterie; le marquis de Saint-André Montbrun, officier du plus haut mérite; M. de Grémonville que Louis XIV fera, dix ans plus tard, son ambassadeur à Vienne.

Venise fut habilement reconnaissante. A un moment où la partie du cardinal paraissait perdue, l'instinct de la Sérénissime République ne la trompa pas; elle le fit patricien. Elle voulait reconnaître ses services et aussi les stimuler.

Mais la Porte n'avait pas été moins sagace. Elle avait senti à Candie la main cachée de la France, main qui donnait de l'argent et tirait l'épée. Elle se vengea par des affronts infligés à notre ambassadeur, à sa famille et à ses gens. Tant que Mazarin n'eut pas signé la paix des Pyrénées, il patienta, négocia, traita diplomatiquement de la réparation. La paix conclue, il aurait voulu, d'après un historien italien, Vittorio Siri, qui habita Venise, former une croisade contre les Turcs. Ce qu'il fit en attendant, ce fut une levée de 4000 hommes que, sans se découvrir encore, en les mettant sous le commandement étranger du prince Almeric de Modène, il expédia à Corfou, d'où le pavillon de la République les conduisit à Candie. La peste et la guerre les y décimèrent; leur chef succomba.

Mourant premier ministre, dans l'apothéose de son extraordinaire fortune, le cardinal Mazarin laissa 600 000 écus au Saint-Père pour l'entretien de la guerre sainte.

Tandis que Mazarin avait triomphé, et que l'avènement de Louis XIV avait marqué à la fois la prééminence de la royauté en France et celle de la France en Europe, la pauvre Crète n'avait pas cessé de descendre. Toutes ses villes étaient prises, sauf sa capitale où le siège s'était resserré. Le dévouement de Morosini et de ses compagnons de bonne volonté s'usait à la longue devant les forces inépuisables que le ravitaillement renouvelait perpétuellement en hommes, matériel, provisions de toute sorte. En l'année 1667, le grand-vizir Kœprilü, à la tête de troupes fraîches, débarquait pour en finir avec cet interminable siège.

Or, l'année suivante, en 1668, il se trouva que, maître d'une partie de la Belgique, maître de la Franche-Comté, moissonnant partout des lauriers et gagnant des provinces, Louis XIV s'arrêta soudain pour signer le traité d'Aix-la-Chapelle. Il s'arrêtait devant une coalition nouée par la Hollande. Les officiers, qui ne rêvaient que gloire, furent consternés et irrités. Le grand et simple Turenne lui-même, voyant ses plans lui échapper, resta étourdi

par cette paix « comme d'un coup de massue<sup>1</sup> » ; il répétait plus de douze fois la même phrase, au divertissement de son émule, le prince de Condé, qui le regardait et l'écoutait en riant. Les nouvelles de la Crète tombant au milieu de ce désarroi, et toutes les jeunes ardeurs cherchant une issue où se répandre, un mot fut bientôt sur les lèvres : « A Candie! A Candie! »

Louis XIV laissa faire, il laissa partir avec un sourire auguste. Il ne lui convenait pas d'empêcher l'héroïsme de ses sujets. Les jeunes gens s'enrôlèrent en foule pour les combats lointains. Le chef de cette chevalerie était François d'Aubusson, plus tard duc de La Feuillade et maréchal de France, alors duc de Roannez, du titre de son beau-frère, l'ami de Pascal, qui lui avait cédé son duché en lui donnant sa sœur : personnage fameux par sa verve, ses vanteries, ses flatteries, ses duels, ses exploits; qui, un jour, dans un carrousel tout éblouissant de couleurs et d'or, paraissait, pour fixer les yeux, vêtu de noir. A côté de lui, un plus grand seigneur encore servait de bannière à l'entreprise : c'était le dernier des Dunois, le neveu de Condé, le fils de M<sup>me</sup> de Longueville et peut-être de La Rochefoucauld, Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, né, pendant la Fronde, à l'Hôtel de Ville, au milieu des rumeurs populaires les plus douces, presque amoureuses, et qui devait tragiquement mourir au passage du Rhin. C'était une fête que cette croisade. Elle enchantait les têtes les plus graves. Turenne, qui aurait refait volontiers Godefroy de Bouillon en Terre Sainte; La Rochefoucauld, goutteux, qui, revenu de tout, même de ses amitiés, écrivait ses *Maximes*, se faisait dorloter par M<sup>me</sup> de La Fayette, et jouait avec des souris blanches; le cardinal de Retz qui, se faisant vieux, s'était fait ermite à Commercy; les survivants de la Fronde, que M<sup>me</sup> de Sévigné nous représente se réunissant pour entendre une tragédie sublime du bonhomme Corneille; tous battaient des mains à ces jeunes gens qui, pareils au Cid, allaient défier les Maures. Il y avait aussi des larmes dans les yeux des mères; car elle était affreuse, cette guerre avec le Turc! Guerre sans pitié, guerre sans quartier! Lorsqu'il avait pris Négrepont, il avait fait scier en deux le gouverneur vénitien; et lorsqu'il avait pris Chypre, il avait fait écorcher vif Marc-Antoine Bragadin, un des plus braves de son siècle. M<sup>me</sup> de Sévigné a raconté, avec son délicieux caquetage, tout ce qui se remuait d'angoisse et de générosité dans les âmes : « Je crois, écrivait-elle, le 28 août 1668, à son cousin Bussy-Rabutin, que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie

<sup>1</sup> Lettre de Le Tellier à Louvois, *Histoire de Louvois*, par Camille Rousset, t. 1<sup>er</sup>.

avec M. de Roannez et le comte de Saint-Paul. Cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête. Il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de La Rochefoucauld; voyez quels personnages! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin, il est parti; j'en ai pleuré amèrement, j'en suis sensiblement affligée; je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage. J'en vois tous les périls, j'en suis morte; mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse, et, dans ces occasions-là, les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. »

La brillante troupe arriva comme un tourbillon de lances, de mousquets et d'épées. A peine débarquée, elle voulut aller à l'ennemi. Morosini fit des représentations. Sa tactique, peut-être excessive, était de laisser les assiégeants se consumer dans leurs lignes, en faisant sauter leurs travaux d'approche à mesure qu'ils se développaient. Les Français n'avaient pas le temps d'attendre; ils firent des sorties furieuses où, se donnant le plaisir de tuer beaucoup de monde aux Turcs, ils en perdirent beaucoup eux-mêmes. Bien vite las de cette guerre trop lente, ils reprirent le chemin de la France et de la cour.

#### IV

Louis XIV traita cette équipée comme une reconnaissance d'avant-garde. Il la compléta par une expédition en règle et une intervention sérieuse. Le Pape lui rappelait avec une autorité affectueuse ses devoirs de prince chrétien; les instances du Père commun n'avaient pas été étrangères à la prompte conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle, qui avait fait mettre bas les armes aux enfants de la même foi. Il y avait alors dans l'âme française comme une pensée de croisade : vieille pensée qui, sans mourir, sommeillait toujours; que les nécessités de la politique, le besoin de ramasser ses forces et d'en chercher partout contre la domination débordante de la maison d'Autriche avaient remise perpétuellement au lendemain; et qui se retrouvait toute en vie, lorsqu'un peu de calme régnait à l'horizon, et que le péril musulman émergeait, plus redoutable que jamais, aux frontières lointaines. La France était à une de ces heures de réveil. Un vent d'Orient soufflait dans son imagination. Elle attaquait le Croissant de tous les côtés; elle l'avait traqué dans ses antres barbaresques, bombardé à Alger et à Tunis, dépossédé à Gigeri, mis en fuite à la bataille de Saint-Gothard, où un lieutenant du grand Condé, Coligny, avait sauvé contre les Turcs l'armée impériale, même commandée par Montecuculli.

Avant la bataille de Saint-Gothard, lorsque l'approche des Ottomans répandait l'effroi en Europe, Louis XIV avait déjà proposé une espèce de croisade à laquelle « il contribuerait largement et de ses deniers et de ses troupes <sup>1</sup> ». Inquiet de ce zèle, — jugeant qu'une telle protection lui serait un vasselage, et qu'il n'avait pas moins à se défier du roi que du Sultan, — l'Empereur avait décliné l'offre. Louis XIV l'avait alors réduite à un corps d'armée de 20 000 hommes. Toujours suspect, il se contenta d'envoyer, avec le contingent qu'il devait comme membre de la ligue du Rhin, la poignée de volontaires qui fit des merveilles à la journée de Saint-Gothard.

L'occasion de Candie se présentant, il ne l'évita pas, quoiqu'il aimât peu, « dans les grandes affaires qui le regardaient de tous côtés, se priver d'un grand nombre de ses troupes et de ses capitaines <sup>2</sup> ».

Le corps expéditionnaire de Candie fut aisé à constituer, car les demandes affluaient. Louvois fit son triage, tout en gardant pour la France, dans sa prévoyance ambitieuse et belliqueuse, les sujets de choix. Il composa d'environ 6000 hommes la petite armée de secours : détachements de gardes françaises et de mousquetaires, 57 compagnies d'infanterie, 3 de cavalerie, le tout commandé par un officier estimé qui sera maréchal de France après la bataille de Senef, Philippe de Montault, duc de Navailles, auquel sont adjoints un maréchal de camp et trois brigadiers. Louvois veut mettre dans cette armée de mer l'ordonnance que sa rude main a déjà commencé à faire entrer de force dans l'armée de terre. L'état du matériel et des munitions de guerre est rigoureusement réglé; le service des vivres, de l'équipement, de l'infirmerie et de l'hôpital, assuré autant que possible. Plus de 1400 tentes seront emportées; un crédit est ouvert pour 141 538 livres de lard, pour 91 700 livres de fromage de gruyère, pour 90 000 livres de riz, 2 000 muids de vin, 400 quintaux de merluches, etc... Une escouade de médecins et de chirurgiens est attachée à l'armée. Dans cette expédition comme dans la première, les plus beaux noms, Tavannes, Créqui, Beauvau, cent autres, figurent sur les contrôles; ils ont tenu à honneur de revoir ces pays d'Orient où plus d'un a résonné autrefois. Turenne y a un neveu Duras, comte de Rauzan, qui sera tué; Fénelon, un cousin de son âge qui, venu avec son saint et héroïque père, le marquis de Fénelon, sera tué; Louvois, un beau-frère, Laval-Boisdauphin, qui sera tué; Colbert, son propre frère, fils,

<sup>1</sup> *Mémoires de Louis XIV*, publiée par Charles Dreyss.

<sup>2</sup> *Ibid.*

comme lui, d'un marchand de Reims à l'enseigne du *Long-Vêtu*, et qui, décoré du titre de marquis de Maulevrier, est l'un des trois brigadiers du duc de Navailles.

L'armée s'embarqua à Toulon. Une flotte, composée de 22 vaisseaux de guerre et de charge, de 12 galères et de 3 galiotes, a mission de la conduire, et, ensuite, de l'appuyer. Elle a des chefs renommés : le duc de Beaufort, amiral de France, l'ancien roi des Halles, l'ancien frondeur qu'a ensorcelé la duchesse de Montbazou; maintenant la terreur des pirates dans la Méditerranée, que, selon le témoignage du grand Duquesne, « il connaît en toute saison et en perfection <sup>1</sup> ». Le comte de Vivonne, général des galères, est le second de Beaufort. Frère de M<sup>me</sup> de Montespan, il a des titres plus respectables à son avantage; valeureux sur terre et sur mer, un jour maréchal de France, et tenant son bâton d'un bras toujours en écharpe à cause d'une blessure qu'il recevra au passage du Rhin, il va retirer de ses prouesses en Crète l'honneur de porter dans l'écusson de ses armes le gonfalon de l'Eglise.

Tout est donc pour le mieux, tout annonce une campagne courte et bonne. Mais Louvois, qui est défiant des aventures et vise au solide dans ses entreprises, a eu soin de donner au duc de Navailles le pouvoir formel de faire rembarquer les troupes françaises : « en cas que la place fût réduite à pouvoir être emportée d'assaut, et qu'il n'y eût aucune apparence que le nombre d'hommes qui serait dedans put résister à ceux qui l'attaqueraient ».

Le duc de Navailles eut une pénible surprise en arrivant à Candie, dont il n'avait pu franchir que la nuit, les passes canonnées par les Turcs. Il trouvait une situation bien plus mauvaise qu'il ne croyait; ce n'était qu'une ruine perdue et croulante qu'il avait à défendre. La persévérance de Morosini avait fait illusion à l'Europe; elle supposait une place imprenable là où il n'y avait qu'un cœur intrépide. Des retranchements improvisés tâchaient de suppléer aux bastions déjà occupés par l'ennemi. « Cette place, écrivait Navailles au roi, est affreuse à voir; elle est labourée du canon, des bombes et des pierres, à tel point qu'elle n'a presque plus de forme <sup>2</sup>. » S'il restait un expédient suprême, c'était une sortie nombreuse et vigoureuse qui délogerait les assiégés de leurs positions avancées. Trop tardive peut-être, elle ne pouvait plus être tentée que dans des conditions inégales. Les Vénitiens, décimés hors de toute proportion, ne fournissaient pas

<sup>1</sup> Lettre de Duquesne à Colbert, 11 juillet 1662, tome III de la *Correspondance de Colbert*, publiée par Pierre Clément.

<sup>2</sup> Cette lettre a été publiée par M. Camille Rousset, dans son *Histoire de Louvois*.

les contingents qu'ils avaient annoncés et promis. Les plaintes amères ne leur étaient pas ménagées; on les accusait de ne pas tenir leurs engagements, d'avoir donné de faux calculs et de fausses assurances.

Le 25 juin, au point du jour, la sortie eut lieu, immense, bouillonnante, rapide comme un torrent. La furie française crut avoir triomphé. En quelques instants, les Turcs avaient plié; forcés dans leurs lignes, par-dessus leurs retranchements escadés, ils abandonnèrent deux redoutes et trois batteries. Beaucoup fuyaient pêle-mêle dans la mer. L'entrain était magnifique et méthodique. Navailles rayonnait. Il avait espéré que, conformément à ses instructions, tandis qu'il culbuterait le gros des Turcs, les boulets de la flotte couperaient leurs communications, s'abattraient dans leurs rangs, achèveraient leur confusion et leur déroute. Il n'entendait rien; que se passait-il? L'amiral de France, l'étourdi Beaufort, n'avait voulu faire qu'à sa guise. Il s'était refusé à ne se battre que de loin; la fumée des batailles lui montait à la tête. Dans ses courses contre les barbaresques, il enrageait, comme il l'écrivait à Colbert, « d'avoir affaire à des coquins qui ne faisaient que fuir devant lui<sup>1</sup> ». Il voulut les tâter de près, et il était descendu à terre avec une partie de ses marins pour s'engager à fond dans la mêlée, où il périt. Son corps ne fut même pas retrouvé après la bataille; il est probable que le cimetière avait tranché cette belle tête, si longtemps l'idole des Parisiens. Personnage de roman et de théâtre, le petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées disparut dans un mystère; si bien que, s'emparant de son fantôme, la légende en fit, sans l'ombre d'une preuve ni même d'une vraisemblance, le masque de fer, à jamais captif dans une des îles de cette Méditerranée où, loin des ruelles comme des halles, il avait promené au large, au grand air salé, ses dernières aventures.

En dépit de ce mécompte, les Français tenaient ferme dans leurs positions conquises. Ils repoussaient les Turcs, que les renforts du grand-vizir ramenaient tumultueusement à la charge. L'imprudence, hélas! d'un mousquetaire fit éclater sous leurs pieds le magasin d'une batterie, 25 milliers de poudre. Ceux qui ne furent pas jetés en l'air et enfouis sous les décombres pensèrent que le sol était miné, ils l'évacuèrent précipitamment. En vain Navailles, les généraux, les officiers essayèrent, l'épée à la main, de barrer la route aux soldats que la panique emportait; tout ce qu'ils obtinrent, ce fut une retraite en bon ordre. Ce dénouement d'une vic-

<sup>1</sup> *Correspondance de Colbert*, publiée par M. Pierre Clément, t. II. 2<sup>e</sup> partie.

toire avait la tristesse d'une défaite. Le lendemain ne ranima pas les courages; plus de 500 têtes coupées pendaient aux retranchements turcs, parmi lesquelles celle de l'un des capucins qui servaient d'aumôniers, celles d'un Castellane, d'un Uxelle, d'un Lignière, de ce comte de Rauzan, qui était neveu de Turenne.

Ce fut le coup de grâce pour l'expédition. La petite armée fit son devoir jusqu'au bout. Elle affronta encore, une fois ou deux, la multitude grossie des Turcs. Elle combattait sans espoir, pour l'honneur. Vivonne, remplaçant Beaufort, lança sur le camp ottoman, sans l'atteindre sérieusement, les bombes de ses vaisseaux, inutile tonnerre du grand roi.

Après cette dernière tentative, le duc de Navailles dut se rappeler, avec les pouvoirs dont l'avait investi Louvois, les recommandations qu'il lui avait faites pour le cas où la capitulation deviendrait imminente et inévitable. Ayant pris l'avis du conseil de guerre, qui ratifia ses désolantes conclusions, il écrivit au roi, le 20 août : « J'ai fait faire une revue des troupes qui nous restent; j'ai trouvé 3000 hommes en état de servir, 1500 blessés ou malades; le reste a été tué. » Le 30 août, il se rembarquait avec les débris de ses braves gens. On raconte que, les voyant s'éloigner, le grand-vizir se serait écrié : « Vraiment, les Français ont eu pitié de nous! »

Louis XIV crut se devoir à lui-même d'exiler le duc de Navailles dans ses terres. Les Vénitiens l'incriminaient avec la passion aveugle des gens malheureux. Ils lui reprochaient d'avoir cédé trop vite, d'avoir plus exalté les Turcs par son départ qu'il ne les avait intimidés par sa venue. A la faiblesse qu'aurait montrée l'homme de confiance de Louvois, ils opposaient, — peut-être pour attiser la rivalité des deux ministres et se gagner un patron puissant, — la fermeté du frère de Colbert, du marquis de Maulevrier, qui, seul, aurait vu juste et voulu frapper fort. La gloire de Louis XIV ne supportait pas que son armée se fût retirée sur un échec; il décida qu'un autre corps expéditionnaire irait à Candie, commandé par le maréchal de Bellefonds, grand homme de bien plus que grand homme de guerre, moins connu par ses campagnes que par son amitié touchante pour M<sup>me</sup> de La Vallière et par d'admirables lettres de Bossuet.

Colbert hâta les préparatifs de l'expédition : « Il faut, écrivait-il à Louis XIV, des forces maritimes qui restaiblissent la réputation des armes de Vostre Majesté, que la retraite de Candie aura altérée<sup>1</sup>. » Il voulait que tout fût prêt pour le 15 novembre :

<sup>1</sup> Lettre du 21 septembre 1669, t. II, 2<sup>e</sup> partie, de la *Correspondance de Colbert*.

97 milliers de poudre étaient déjà embarqués; 53 milliers suivraient, sans compter de 50 à 60 000 grenades.

Mais le maréchal de Bellefonds n'eut pas à se déranger. Le 5 septembre, six jours après l'embarquement de Navailles, Candie avait capitulé; comblé des hommages de son farouche vainqueur, François Morosini rendit et quitta les restes fumants d'une ville qui n'était plus. Venise pouvait être fière dans son deuil; Shakespeare l'avait chantée dans ses drames, et elle faisait ses adieux à l'Orient par une page écrite avec son sang, par une page digne d'Homère. Morosini ne traversa sa patrie, d'abord soupçonneuse et ingrate, que pour aller la servir et la venger en Grèce. Il reprit la Grèce presque tout entière, avec ses cités glorieuses, Athènes, Sparte, Corinthe, à ceux qui avaient pris Candie. Belle revanche qui ne lui survécut guère! Il mourut à soixante-quinze ans, en plein triomphe, sur la terre de Philopœmen, auquel il ressemblait par sa vertu et sa destinée. Venise, souvent prodigue de formules redondantes, éleva à ce soldat antique un mausolée superbe, avec ces simples mots : *Francisco Mauroceno Peloponesiaco*. Avant de mourir, Morosini avait envoyé à Venise les lions du Pirée, pour consoler le lion ailé de Saint-Marc. Bon nombre de Français avaient été des compagnons fidèles au héros de Candie jusqu'à la dernière heure; après la prise de Patras, on voit, dans les archives de Venise, une épée d'honneur de 2400 ducats votée par le Sénat à un Turenne<sup>1</sup>.

Pendant ce temps-là, le silence se faisait sur la Crète; devenue turque à l'exception de deux ou trois points sur la côte, l'île infortunée se trouva garrottée et comme ensevelie dans l'abrutissante servitude, tout entrecoupée d'avanies, de rapines, de massacres, de débauches éhontées, de vexations inouïes, qui ont composé partout le régime normal de l'islamisme et la condition des chrétiens d'Orient. Elle fut bientôt dépeuplée et dévastée. Les moins malheureux de ses enfants se réfugièrent, à peu près libres moyennant un tribut, dans les cavernes de ces montagnes neigeuses dont la cime blanche a donné son nom à Candie. Ce n'était plus la Crète des anciens jours : la Crète que Fénelon allait peindre de si belles couleurs comme pour lui faire oublier ses tribulations présentes; la Crète « où le roi avait une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées dès qu'il voulait faire le mal ». Les pachas avaient succédé à Minos et à Idoménée; l'histoire remplaçait la fable.

<sup>1</sup> Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles, par le comte de Laborde, t. II, p. 119.

## V

Trois ans ne s'étaient pas écoulés depuis la capitulation de Candie qu'une autre guerre plus considérable occupait Louis XIV. Le 6 avril 1672, il lançait contre la Hollande un manifeste, bientôt suivi d'une foudroyante entrée en campagne. Une armée de 120 000 hommes, formée des meilleurs soldats qu'il eut jamais, s'avavançait en deux grandes masses, commandées par les deux meilleurs capitaines de son règne, Turenne sur la gauche, Condé sur la droite.

Le roi avait-il donc oublié Candie, et ses clients d'Orient, et la blessure infligée à sa renommée par la levée précipitée de son camp? Il semble qu'au plus fort de ses préparatifs contre la Hollande, il ait voulu, par quelques démonstrations, calmer ses scrupules, fermer la bouche aux accusateurs, donner le change à l'Europe. Peut-être aussi fut-il perplexe et sincère. Il voyait s'ouvrir devant ses armes deux voies où des attraites et des avantages divers se disputaient son ambition.

Irrité contre les Vénitiens qui, très dépités eux-mêmes contre lui, avaient refusé de céder aux agents de Louvois leurs mercenaires de Candie qu'ils allaient licencier, — Louis XIV fit mine encore, en 1670, de maintenir l'expédition dont il avait confié le commandement au maréchal de Bellefonds, en la dirigeant, non plus sur la Crète, mais sur Chypre, qu'il déclarait non moins utile à la sécurité de la chrétienté, et la meilleure des stations pour fermer les communications de l'Arabie, de l'Egypte, de la Barbarie avec Constantinople. Laissant de côté la République des lagunes, il se tourna vers le duc de Savoie qu'il avait intérêt à s'attacher sur le continent, et qui, s'intitulant roi de Jérusalem, aspirait toujours à l'héritage des Lusignans. Il le pressa de se joindre à lui pour réaliser ce qui était un peu la pierre philosophale de ce temps-là, l'union de tous les souverains chrétiens, Empereur, collègue électoral, roi d'Espagne, princes d'Italie, le Pape en tête, contre l'ennemi de notre foi<sup>1</sup>.

Plus sérieux que ces velléités de guerre d'Orient, vite évaporées dans les champs de bataille de l'Occident, fut le projet que, en l'année 1671, un jeune homme, le génie le plus universel et le plus parfait qu'ait produit l'Allemagne, Leibnitz, soumit, par les mains et probablement sous la signature de l'électeur de Mayence,

<sup>1</sup> M. le comte de Mas-Latrie a publié, au tome II<sup>e</sup> de son *Histoire de Chypre*, quelques pièces, extraites des archives de Turin, et qui ont trait à cette négociation peu connue et peu consistante.

à Louis XIV pour lui proposer tout uniment la conquête de l'Égypte. Il est probable qu'en déployant ces perspectives grandioses aux yeux du roi de France, Leibnitz agissait en bon Allemand, désireux de refouler loin du Rhin et de répandre, s'il y avait moyen, jusqu'à la mer Rouge l'ambition royale qu'il entendait gronder, et qui, plus encore que les flots de la Hollande, allait rompre ses digues. Cette part faite à des préoccupations privées et légitimes, il est impossible de ne pas reconnaître dans le Mémoire de Leibnitz, « monument de raison et d'éloquence politiques<sup>1</sup> », l'œuvre du génie qui, s'élevant au-dessus des questions de personnes et de lieux, des accidents de l'espace et du temps, embrasse dans sa majestueuse sérénité les développements de la civilisation et le bien général de l'humanité.

Leibnitz entre tout de suite en matière : « Ce projet est le plus grand qui puisse être entrepris, le plus facile de ceux qui sont grands; exempt de périls quand même il échouerait; tellement conforme à la portée des destinées actuelles qu'on le dirait prémédité par elles... Il doit procurer infailliblement la suzeraineté de la mer et du commerce et ne demande d'autres ressources que le superflu des préparatifs déjà faits; il doit procurer au roi l'affection universelle en dissipant les méfiances et les animosités. Il lui donnera l'arbitrage souverain des affaires et la prééminence de la chrétienté. Il ouvrira la route à la postérité; que dis-je? au roi lui-même pour des exploits dignes d'Alexandre. »

L'homme de génie accentue encore sa pensée : « L'expédition d'Égypte est un moyen de dominer les intérêts généraux. Le plus haut intérêt qui puisse préoccuper le roi, c'est précisément en Égypte qu'il peut le placer. » Que le roi ne regarde pas ailleurs; c'est en Égypte, dans la seule Égypte, qu'il trouvera tout ce qu'il peut convoiter pour ajouter à sa grandeur et la rendre immuable : « C'est le premier isthme du monde, unissant les deux mers les plus importantes du globe. C'est le chemin qu'il faut prendre nécessairement à moins que de faire le tour entier de l'Afrique; c'est le lien de l'Occident et de l'Orient, le rendez-vous commercial, l'étape obligée, par la nécessité de décharger les navires, du commerce de l'Inde et de l'Europe. » Que le roi n'égare pas ses efforts, comme le bruit en court, du côté de Madagascar : « Si la France possède l'Égypte, elle peut de là, bien mieux que de la stérile Madagascar encore plus éloignée de l'Inde que l'Égypte, bien mieux que de Surate où elle ne possède qu'un établissement pré-

<sup>1</sup> Dans son *Histoire de la Révolution française*, M. Thiers juge ainsi ce Mémoire, dont il parle à propos de l'expédition de Bonaparte en Égypte (t. X, ch. 1<sup>er</sup>).

caire et insignifiant, étendre sa domination dans l'Inde orientale. » Que le roi n'use pas de sa providentielle puissance pour attaquer la Hollande; il attaquerait avec elle l'Europe entière. Il soulèverait des jalousies et des craintes, il susciterait des coalitions qui l'écraseraient ou qu'il ne surmonterait qu'en ruinant ses peuples. L'endroit faible de la Hollande, le point vulnérable où le coup mortel lui sera porté, c'est l'Égypte : « Quand même la France n'y ferait aucune acquisition, il lui suffirait d'avoir l'Égypte, qui épargne aux navires la circumnavigation de l'Afrique, pour attirer à elle tout le transit de l'Inde. C'est le seul moyen de détrôner le commerce de la Hollande. » Est-ce une entreprise au-dessus des forces de la France? Non : « La conquête de l'Égypte est plus facile que celle de la Hollande; celle de l'Orient tout entier plus facile que celle de la seule Allemagne. » Les ressources abondent; si le roi avait besoin de soldats indigènes, « sorte d'armée supplémentaire à opposer au premier choc de l'ennemi, » il en trouverait chez les Nubiens ou Dungaliens, en Abyssinie, dans les profondeurs africaines : « Toute l'Afrique vous fournira des hommes si vous avez soin de vous munir d'une cargaison de corail, de perles artificielles, de couteaux, de ciseaux et autres objets semblables. »

Maître de l'Égypte, le roi serait maître de l'empire ottoman : « Si l'expédition de Candie et de Gigeri était juste, celle d'Égypte ne l'est pas moins. » La victoire du roi serait le triomphe de la chrétienté. De l'Arménie à la Grèce, de la Syrie à l'Albanie, la bonne nouvelle se répandrait; les îles esclaves, Candie, Chypre, Lemnos, Lesbos, Chio tressailleraient au milieu des eaux; le tombeau du Sauveur aurait son libérateur. Jamais le roi de France n'aurait plus été le roi très chrétien : « Dans la balance où sa sagesse pèsera ce projet, le roi doit placer le salut de mille milliers d'âmes. Le Ciel lui-même attend sa décision. » Le roi se refusera-t-il à cette gloire unique dans l'histoire des hommes? L'Allemand conjurait Louis XIV de ne pas laisser fuir l'occasion, qui était comme l'heure de Dieu : « Le roi est aujourd'hui arbitre de la paix et de la guerre; le temps peut venir où il ne le sera plus, par exemple, si l'Angleterre et la Hollande s'unissent étroitement à l'Autriche... »

Lorsque Leibnitz écrivait ces pages pressantes et puissantes où la flatterie parlait le plus noble langage de la raison, il ne désespérait peut-être pas, lui, jeune homme de vingt-cinq ans à peine, de se faire écouter de celui qu'il appelait « le plus roi des rois ». S'il ne pressentait que trop la guerre prête à fondre sur la Hollande, il savait aussi que Louis XIV jetait des regards menaçants du côté de Constantinople.

## VI

La Porte avait supporté impatiemment les secours donnés par la France à Candie ; venant après la bataille de Saint-Gothard, l'occupation de Gigeri, les bombes de Duquesne, de Château-Renault, de nos autres gens de mer sur les forts et les vaisseaux turcs de la Méditerranée et de l'Archipel, ils avaient mis le comble à son mécontentement. Elle exhalait sa mauvaise humeur, non par une rupture ouverte, mais par des taquineries de détail, des taxes de douane arbitrairement augmentées, des entraves infligées à notre commerce, des atteintes à nos privilèges, des avanies à nos religieux. Notre ambassadeur, M. de La Haye, n'avait pas reçu les honneurs dus à son rang ; quand il avait réclamé en audience solennelle le redressement des torts et des empiètements dont se plaignait la France, il n'avait rencontré qu'une attention hautaine, si bien que, de colère, il avait jeté à terre le parchemin des capitulations qu'il tenait roulé à la main. Après cet éclat, il s'était vu, pendant quelques heures, retenu et comme enfermé au palais. Les excuses du grand-vizir n'avaient qu'imparfaitement réparé l'affront. Ce qui était plus grave, c'est que d'autres nations s'étaient faufilees dans nos droits. La Hollande avait commencé, Gênes avait suivi : « Gênes, selon les paroles de Louis XIV<sup>1</sup>, corrompait l'ancien usage de toute la chrétienté qui n'avait eu commerce avec les Turcs que sous la bannière de France. »

Tout cela ne finirait-il pas par une guerre d'Orient ? La Haye avait été rappelé. L'Europe attendait avec quelque anxiété, pour connaître son sort à elle-même, l'effet d'une ambassade solennelle qui avait mis à la voile de Toulon, le 22 août 1670, presque à l'anniversaire de la capitulation de Candie, pour Constantinople. Le nouvel ambassadeur, Charles-François Olier, marquis de Nointel, frère du vénérable fondateur de Saint-Sulpice, était parti dans un appareil imposant, avec une magnificence et un faste qui annonçaient un envoyé de Louis XIV. Une suite brillante, beaux esprits, parmi lesquels Galland, auteur ou traducteur des *Mille et une nuits*, peintres, sculpteurs, antiquaires, une escadre de quatre vaisseaux de guerre formaient son cortège. Chemin faisant, il avait été accueilli à Malte avec des hommages et des fêtes « qui font bien connaître, écrivait-il le 4 septembre à son ministre, que le roy est le maistre partout ». Arrivé devant Constantinople, il déclara qu'il ne saluerait au passage la ville et le Sérail que s'il

<sup>1</sup> Dans ses Mémoires.

avait reçu l'assurance que la ville et le Sérail lui rendraient son salut par un nombre égal de coups de canon. Sur une réponse dubitative, — le caïmacan ayant fait observer qu'il fallait un ordre exprès du Grand Seigneur, alors à Andrinople, — Nointel entra et mouilla dans le port sans avoir salué.

Après avoir pris superbement possession de son palais de Constantinople, l'ambassadeur se rendit à Andrinople pour présenter ses conditions, qui se résumaient dans le rétablissement et le développement, avec garanties d'exécution plus précises, des anciennes capitulations. Le Divan se récria; il opposa encore Candie et les autres griefs, les autres cas et faits de guerre survenus. Ne voulant ni refuser ni concéder, cherchant des biais et des délais pour s'esquiver, il affecta de croire que l'ambassadeur outrepassait ses instructions. M. de Nointel écrivit à sa cour, en racontant les résistances des Turcs : « Je ne puis douter qu'ils ne changeassent de langage s'ils voyoient arriver à Constantinople dix ou douze vaisseaux avec des lettres de Sa Majesté pour demander ou le renouvellement des capitulations aux termes que je prétends par vos ordres, ou le retour de l'ambassadeur et des François avec la restitution des avanies <sup>1</sup>. »

Cette dépêche expédiée d'Andrinople, M. de Nointel revint à Constantinople. Il s'y établit dans son palais, comme indifférent à la suite des événements; cessant toute relation officielle; gardant une attitude qui semblait un défi; menant grand train, étalant beaucoup de luxe, faisant représenter *le Cid* et *l'Ecole des Maris* devant la société de Péra et de Galata; conversant avec les abbés orientaux, les interrogeant sur les croyances de leurs églises particulières, rassemblant les documents qui, fixant l'antiquité et la perpétuité de la foi, convaincroient de nouveauté hérétique le protestantisme et prépareraient la réunion des Grecs et des Latins.

Sur ces entrefaites, la réponse de Louis XIV arriva, apportée par un de nos meilleurs agents du Levant, un de ceux dont Colbert appréciait et utilisait le plus la capacité, l'expérience, la connaissance approfondie des contrées et des langues orientales, par le chevalier d'Arvieux. Elle maintenait les propositions, y compris la restitution des Lieux Saints, dont M. de Nointel avait été chargé, en leur ajoutant un caractère d'ultimatum qui, rejeté, entraînerait la retraite immédiate de l'ambassadeur, avec telles conséquences que de droit. Acculé à des extrémités qu'il redoutait, le Divan accepta en principe, sauf à lambiner et à ergoter encore dans le détail.

<sup>1</sup> Dépêche du 25 février 1671, extraite des archives des Affaires étrangères. (Ouvrage de M. de Laborde, déjà cité, tome I, p. 96.)

Il était singulièrement embarrassé. Le bruit des immenses armements de Louis XIV le remplissait d'inquiétude; sur qui tomberaient ils? Les chrétiens de la Grèce et des îles, tout émus encore des luttes de Candie, s'agitaient, se répétant de proche en proche que le roi de France allait venir. S'autorisant de sa longue expérience des populations levantines, Laurent d'Arvieux conseillait au roi, dans un mémoire fortement motivé, quelques mesures décisives : l'envoi, sans apparat, à Constantinople, des quinze vaisseaux de guerre qui croisaient dans la Méditerranée; l'embossage de trois de ces vaisseaux, avec deux brûlots, aux îles des Princes; le départ de l'ambassadeur et des marchands; le blocus de la capitale du Sultan, qu'on affamerait sans peine, les vivres ne lui arrivant que par mer; les côtes pillées; les villes du littoral brûlées; la mainmise sur les îles de l'Archipel : « Ces peuples, disait-il, seraient ravis d'avoir Votre Majesté pour souverain. Ils lui payeraient avec joie ce qu'ils payent aux Turcs, et cela suffirait pour entretenir l'armée qui agirait contre les Turcs. Les échevins de Milo m'ont assuré de ce que j'avance ici... Chio n'attendrait pas qu'on tirât un seul coup de canon pour porter les clefs à l'officier qui commanderait l'armée, et l'épouvante se répandrait bientôt dans toute l'Asie ! »

C'était, prise par un autre bout, la question d'Orient que Leibnitz, — ce jeune homme de génie qui ne doutait de rien, — avait suggéré à Louis XIV d'entamer par l'Egypte. Il n'était plus temps. Satisfait de la soumission de la Porte, qu'il saurait bien rendre sans réserve, Louis XIV avait marché du côté où le poussait Louvois; vers lequel ne le retenait pas Colbert qui regardait à son commerce du Levant; où son goût de guerre éclatante, provocante et conquérante l'inclinait lui-même. Les premiers coups qu'avec les épées de Turenne et de Condé, il asséna sur les Hollandais, nos vieux alliés d'autrefois, firent un tel fracas en Europe que les Ottomans, ces croyants de la force, ne voulurent plus rien disputer à ce victorieux. La Porte signa les capitulations de 1673, cette Charte de notre influence et de notre prestige, qui plaça sous la protection de la France « les évêques et les autres religieux qui professent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient. » Le succès d'opinion fut extraordinaire. L'imagination publique ne revint pas de la grandeur de ce prince qui, dominant les deux moitiés de l'Europe, régnait sur l'Occident et sur l'Orient. Triomphe qui n'était pas sans un revers! triomphe où se mêlait un peu de deuil! Les chrétiens courbés sous le cimeterre durent rentrer, une fois de plus, leurs espérances et se replonger plus avant dans leur néant.

<sup>1</sup> Le chevalier d'Arvieux a publié ce document au tome V des *Mémoires* qu'il a laissés.

Louis XIV a écrit, dans ses Mémoires, que sa guerre des Pays-Bas hollandais avait eu pour objet d'obtenir, avec la vengeance des injures et des intrigues qui avaient précédé et suivi le traité d'Aix-la-Chapelle, la reconnaissance de ses droits légitimes sur les Pays-Bas espagnols. Peut-être aussi, — tout occupé de compléter notre pré carré de France, comme Vauban, son collaborateur dans cette œuvre nationale, disait de nos frontières naturelles, — a-t-il voulu, avant de s'engager dans des campagnes en Orient, assurer d'abord ses derrières en Occident, nous faire une enceinte invulnérable et infranchissable. Il ne reste pas moins vrai que la politique de Leibnitz était celle d'un sage qui aimait la France; plus d'une de ses prédictions se confirma. Louis XIV fit sa guerre de Hollande moins en petit-fils de Henri IV qu'en petit-fils de Philippe II; et cette guerre qu'à ses débuts il traitait de simple voyage, ne devait plus finir. Le grand roi y alluma une haine qui ne s'éteignit pas, fut contagieuse en Europe, devint une fournaise dans le corps chétif et l'âme imperturbable de son plus terrible adversaire, Guillaume d'Orange et d'Angleterre; et Leibnitz, à son tour, se retournant contre le monarque qu'il avait tant admiré et qu'il dénonça désormais comme le Mars très chrétien, *Mars christianissimus*, finit sa vie en conseiller d'un autre de nos plus implacables ennemis, le prince Eugène de Savoie.

## VII

Et cependant, à travers ces guerres dont l'ère s'ouvrait pour ne plus se fermer, la pensée de l'Orient veillait toujours. La France, distraite, éblouie et fatiguée, se surprenait encore à chanter tout bas la chanson de la croisade. Boileau, poète de cour et bourgeois de Paris, avait dissuadé le grand roi de prêter l'oreille aux flatteurs, même en rime, qui voulaient, lui disait-il en le tutoyant :

Te livrer le Bosphore, et, d'un vers incivil,  
Proposer au Sultan de te céder le Nil.

Il changeait de langage après les débuts de la campagne de Hollande, qui avaient montré, avec la force de la France, l'âpreté croissante de la lutte :

Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

Une sollicitude toute fraternelle avait saisi beaucoup d'esprits et beaucoup de cœurs pour les chrétiens d'Orient de toutes les communions et de tous les rites. On les plaignait comme des frères malheureux. Les controverses contre le protestantisme avaient con-

duit, en fouillant dans les archives communes de la famille chrétienne, à voir de plus près que l'Eglise grecque était bien une sœur de la nôtre, fille très reconnaissable de la même mère qui est à Rome. De là une disposition très répandue, — non seulement à l'appeler en témoignage de l'Eglise latine contre les fausses imputations du protestantisme, qui s'était d'abord donné comme le restaurateur de la foi antique, — mais encore à la ramener dans le giron de cette Eglise, dont elle n'était séparée que par de vaines ombres. Bossuet, Arnauld, les apologistes s'étaient armés de cette concordance des deux Eglises pour enlever son fondement à la religion réformée, qui dut changer de thèse ou s'en passer. Lorsque le chevalier d'Arvieux avait été remplir sa mission diplomatique à Constantinople, il avait fait ses adieux à Turenne, dont l'honnête génie s'appliquait consciencieusement à discerner le vrai entre les affirmations du protestantisme où il était né, et celles du catholicisme où, vaincu par l'évidence et par la grâce, il était rentré. « J'allai, dit-il, prendre congé de M. de Turenne, qui avait beaucoup de bonté pour moi; et comme je l'avais souvent entretenu sur la croyance des Orientaux sur la présence de Jésus-Christ au saint sacrement de l'autel avant sa conversion, il me recommanda très fort de lui ramasser tous les éclaircissements qu'il voulait encore avoir sur cet article et sur plusieurs autres, et de l'en bien informer à mon retour. Il me fit l'honneur de m'embrasser lorsque je le quittai dans les jardins où je l'avais accompagné. » Le chevalier d'Arvieux rapporta de Constantinople, dans des étuis de maroquin rouge, les attestations et confessions de foi de plusieurs Eglises orientales; remis par le ministre des affaires étrangères, M. de Pomponne, à son oncle, le grand Arnauld, ces précieux documents lui servirent de matériaux pour le plus célèbre et efficace de ses ouvrages.

Sous ces bonnes influences un travail de retour au centre de l'unité se produisait dans les chrétientés d'Orient. Il s'étendait depuis la Bulgarie dont les patriarches d'Ochrida revinrent à la communion romaine, jusqu'à l'Arménie et à la Palestine. L'ébranlement fut tel, il semblait si irrésistible, il mettait tant de joie en Occident, que, pour l'arrêter, les gros bénéficiaires du schisme, le patriarche de Constantinople en tête, opérèrent la révolution et la falsification par lesquelles, aux évêchés indigènes qui régissaient les Eglises, furent substitués des évêchés fanariotes, des évêchés étrangers et superposés aux populations dont, même de nos jours, ils ne parlent pas souvent la langue.

Ces réconciliations, ces compassions, ces baisers de paix échangés au milieu des larmes de la captivité, rendaient popu-

laire et comme vibrante dans l'âme française la cause de nos frères d'Orient. Jamais cette cause n'excita plus beau et plus frais cantique d'amour et d'enthousiasme que sur les lèvres d'un jeune abbé de vingt-quatre ans, qui devait être l'auteur du *Télémaque* et l'immortel archevêque de Cambrai. Fénelon était en Périgord, dans son vieux château de famille, qui saignait encore de la mort de son cousin tué à Candie; et voilà que, songeant à l'Orient devant la France en deuil de Turenne<sup>1</sup> et l'Europe en feu, il écrit, le 9 octobre 1675, cette lettre frémissante, à Bossuet ou bien à son ami, le duc de Beauvilliers, dont le plus jeune frère, le chevalier de Saint-Aignan, avait été tué, contre les Turcs, à Saint-Gothard : « La Grèce entière s'ouvre à moi; le Sultan, effrayé, recule; déjà le Peloponèse respire en liberté, et l'Eglise de Corinthe va reflourir; la voix de l'Apôtre s'y fera encore entendre... Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts qui la regardent comme leur patrie?... Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, l'Asie qui soupire jusqu'aux bords de l'Euphrate et qui voit renaître le jour après une si longue nuit; la terre sanctifiée par les pas du Sauveur et arrosée de son sang, délivrée de ses profanateurs et revêtue d'une nouvelle gloire! »

Louis XIV n'était pas insensible à ces images de devoir, de religion, de gloire. Roi très chrétien, il prenait au sérieux son titre. Il s'offensait des rumeurs qui le représentaient comme l'allié des Turcs, fomentant sous main leurs invasions pour être plus libre dans ses conquêtes. Il montrait la protection puissante dont il couvrait l'Eglise romaine en Orient, les vengeances exemplaires que Duquesne, Tourville et ses autres amiraux tiraient du Croissant. Les orateurs sacrés qui connaissaient son âme, Bossuet, dans l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, et Bourdaloue, dans son sermon de la Résurrection, consolaient et célébraient son honneur outragé par l'ingratitude et la calomnie. Son confesseur, le P. La Chaise, écrivait, le 28 janvier 1685 à un de ses confrères de Chine, le P. Verbiest, président de l'école de mathématiques à Péking : « Dieu a donné notre grand roy à l'Europe pour le défenseur et le restaurateur de la vraie foy, et il le destine, suivant toutes les probabilités, à la destruction du mahométisme. »

Lorsqu'en 1683, après avoir brûlé 10 000 villages, emmené plus de 60 000 personnes en esclavage, renouvelé l'horreur du temps

<sup>1</sup> Turenne était mort au mois de juillet précédent.

des Huns, les Turcs vinrent mettre le siège devant Vienne, Louis XIV arrêta ses armées qui allaient passer le Rhin. Il offrait de prendre le gouvernement anglais pour arbitre de toutes les difficultés soulevées par les Chambres de réunion. Il proposa même de marcher contre les ennemis du nom chrétien avec 80 000 hommes, à la condition qu'il les conduirait et commanderait lui-même. Il faisait de sa présence la garantie que les mauvais traitements dont ses soldats, bienfaiteurs de l'Autriche à la journée de Saint-Gothard, avaient été victimes après le service rendu, ne se reproduiraient pas. Effrayé d'un tel hôte dans ses Etats, — re doutant, comme il l'avouait, « son immense torrent de bonne fortune », — l'Empereur refusa une fois encore. Il aima mieux être sauvé par Sobieski que par Louis XIV.

### VIII

Mais, du sein de cette crise et des conséquences qu'elle entraîna, une question s'élevait : Que valait au juste l'Empire ottoman? Quelle force, quelle durée pouvait-il avoir? Résisterait-il aux défaites dont les Impériaux l'accablaient sur le Danube, les Vénitiens en Morée? Louis XIV était indécis. Il éprouvait le sentiment double auquel l'Europe n'a pas encore échappé; au moment où les Turcs semblent encore vivants par leur énergie guerrière, ils ne paraissent plus viables par la pourriture de leur administration et de leur régime. Les dépêches de nos ambassadeurs, qui écrivaient au foyer du mal, retraçaient tout ce qu'ils voyaient à Constantinople : le désordre, l'anarchie, le vol, toutes les turpitudes et toutes les cruautés entrées, avec sa religion, dans les os de cette race. Louis XIV, au récit d'une sédition militaire, exprimait ses craintes à M. de Girardin, alors son ambassadeur auprès du Sultan, dans une lettre du 30 janvier 1688 : « Il me paraît, par l'information que vous me donnez des violents moyens dont les janissaires et les spahis se sont servis pour être entièrement payés de tout ce qu'ils prétendent leur être dû pour leur solde, que leurs emportements ont produit en cette occasion tous les plus sinistres effets que l'on peut attendre du mépris de l'autorité souveraine, et que le Sultan s'est fait un préjudice beaucoup plus irréparable en leur donnant une entière satisfaction que s'il eût exposé toute la ville de Constantinople à l'incendie des révoltés, en prenant le parti qui lui était proposé de se mettre à la tête de ses plus fidèles sujets pour réduire les mutins à leur devoir <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Mémoires de Girardin*, année 1688, t. II. Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

En même temps, Louis XIV se rappelait l'avertissement que le duc de Navailles lui avait envoyé de Candie, et qui, plus d'une fois, fut ratifié par l'événement : « Si les Turcs viennent à bout de cette place, la chrétienté verra bientôt la faute qu'elle a faite de n'avoir pas arrêté une nation, laquelle, si elle a une fois autant de savoir-faire que de courage et de patience, sera capable d'aller bien loin<sup>1</sup>. »

Dans ces conjonctures, le gouvernement du roi se mit en mesure d'être prêt à tout événement; prêt, si l'empire ottoman tombait par tumulte intérieur ou choc extérieur, à se faire sa part, sa juste part dans les dépouilles. Dès 1685, il envoyait, sous le couvert d'une enquête commerciale en cours dans les échelles du Levant, deux frères, les sieurs de Combes, l'un capitaine des bombardiers, l'autre ingénieur, lever des plans et faire des sondages dans l'Archipel et à Ténédos, « pour examiner, comme l'écrivait M. de Girardin, de quelle manière on pourrait inspecter les châteaux des Dardanelles ou en forcer le passage, au cas où Sa Majesté voulût donner à l'empire ottoman une marque de sa puissance. » Un mémoire très détaillé sur les forces militaires et les ressources financières des Turcs était expédié par M. de Girardin à Louvois.

D'autres mémoires contenaient les moyens à prendre et les buts à viser pour satisfaire l'intérêt français. Un de nos agents du Levant, qui avait été l'homme de confiance de M. de Guilleragues, ambassadeur après Nointel et avant Girardin, — le sieur de La Croix, exposait au nouveau ministre des affaires étrangères, Colbert de Croissy, comme quoi Constantinople, la Syrie, les îles, seraient pour la France la conquête la plus aisée et la plus utile : « L'île de Candie, disait-il, serait un lieu fort propre pour en rendre le possesseur maître absolu de la mer Méditerranée et de tout l'Archipel. Elle est abondante en bled, vin, bois, huile et bestiaux; et il y a près de vingt mille chrétiens qui ne demandent que des armes et de la protection. » Il conseillait, pour mettre le corps entier de l'empire à notre discrétion, de frapper d'abord à la tête, à Constantinople, dont les maisons de bois, les forêts de sapins et de cyprès plantées autour du Sérail, ne tiendraient pas devant nos galiotes à bombes.

Un mémoire très important, presque officiel, était celui d'un agent sûr et dévoué de Colbert, le sieur d'Ortières, contrôleur des galères, l'un de ces fonctionnaires obscurs et travailleurs infatigables, qui, par les renseignements qu'ils ont fournis et les vues qu'ils ont suggérées, ont été les chevilles ouvrières de notre grandeur nationale. Envoyé dans le Levant pour reconnaître tous les lieux déjà visités par MM. de Combes, Gravier d'Ortières arrivait aux conclu-

<sup>1</sup> *Histoire de Louvois*, par Camille Rousset.

sions les plus précises. Si le gouvernement du roi, disait-il, ne voulait qu'intimider la Porte, — une escadre de 20 vaisseaux, de 15 galères, de 8 galiotes, de 6 brûlots, avec une provision de 40 000 bombes et un corps de débarquement de 8000 hommes, lui ferait obtenir tout ce qu'il désirerait, pourvu que des démonstrations du même genre, périodiquement renouvelées, vinsent rafraîchir la mémoire de gens irascibles, qu'on aurait aigris et qu'on n'aurait pas domptés.

M. d'Ortières allait plus loin. Il intitulait un chapitre de son Mémoire : « Reflexions sur le mauvais estat de l'empire ottoman avec les moyens d'en profiter et de restablir l'empire d'Orient en faveur d'un des enfants de France, en détruisant celui des Turcs. » Dans ses curieux développements, il émettait l'avis qu'en cas de croisade pour débarrasser l'Europe de l'empire ottoman, les princes chrétiens ne devraient pas confondre leurs armées sous peine de les brouiller et de se brouiller ; qu'ils devraient combattre ensemble, mais séparément, et conquérir chacun pour soi après s'être entendus par un traité.

Il estimait qu'il serait sage et généreux au roi, pour triompher sans péril à Constantinople, de rassurer l'Allemagne sur les arrière-pensées qu'on suppose à la France contre elle. Pourquoi ne pas rétablir la ville de Strasbourg dans sa liberté et le duc de Lorraine dans son duché ? Pourquoi même ne pas gagner et flatter le duc de Lorraine, capitaine estimé entre tous, aussi pieux qu'habile et vaillant, en le nommant général des armées de Sa Majesté en Orient ? Avec 40 000 hommes on serait maître de Constantinople qu'on cernerait par terre et par mer ; les Arméniens qui y résident en foule comme portefaix, seraient les meilleurs ouvriers pour réparer les brèches et bâtir des fortifications. On armerait les Grecs, on les traiterait avec douceur. Les Ottomans seraient rejetés au delà de l'Euphrate et l'Egypte occupée : « On pourrait favoriser la révolte de la Palestine, de la Syrie et des côtes de l'Anatolie en faisant paraître des vaisseaux et des galères sur les côtes pour leur faire connaître qu'on vient pour les appuyer ; dans tous ces pays-là il y a vingt chrétiens pour un Turc, jusque dans l'Arménie. »

La première ébauche de partage était simple, un peu léonine pour le roi très chrétien : à l'Empereur, toute la Hongrie ; à Tekely, le Hongrois irréconciliable, la principauté de Temeswar ; à la Pologne, la Valachie et la Moldavie ; à Venise, l'Esclavonie, la Croatie, la Bosnie, l'Albanie, l'Epire ; à la France, la Grèce avec toutes les îles, même la Macédoine, même la Serbie, même la Bulgarie, même Constantinople.

M. d'Ortières établissait le budget de l'entreprise ; analysant

tous les articles de la dépense, armements des vaisseaux, approvisionnements, solde de 40 000 hommes pendant un an, mousquets, même instruments pour remuer la terre, il énonçait un chiffre de 31 787 940 livres<sup>1</sup>.

## IX

Tous ces projets, à perte de vue, de campagnes, de conquêtes, d'empire en Orient furent moins vite éclos qu'étouffés sous le poids des événements auxquels était livrée l'Europe. Les guerres, avec lesquelles Louis XIV avait trop facilement joué, s'enchaînaient les unes aux autres par des nœuds de fer qu'il ne pouvait plus rompre à son gré. Il avait semé la défiance, et il récoltait la coalition. La grande ligue de 1689 qui, réunissant l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Suède, la Savoie, ne faisait à peu près de l'Europe entière qu'une ennemie de la France, obligeait Louis XIV à ne penser qu'à lui.

Ce qu'il faut ajouter, c'est que ce grand règne fut comme enveloppé dans toute sa longueur par les négociations relatives à la succession d'Espagne : succession qui, toujours prête à s'ouvrir d'heure en heure, laisserait vacante la plus grande monarchie des deux mondes. Dans l'attente de cette échéance imminente, Louis XIV eut le tort de trop prodiguer en Europe, dans des entreprises particulières, ses forces que réclamerait intactes la lutte suprême ; il put avoir raison de ne pas les exposer en Orient. Il était d'autant plus incité à cette réserve, que, dans cette succession d'Espagne, il convoitait précisément la partie de l'héritage qui aurait ouvert à sa domination la Méditerranée, l'Archipel, la Grèce et les îles, l'Asie Mineure. Dès le premier plan de partage éventuel qu'il avait proposé, en 1667, à l'empereur Léopold, il avait été très coulant sur tout, sauf sur Naples et la Sicile, qu'il voulait à tout prix. Le représentant de l'empereur Léopold, le prince d'Aversperg, ayant dit que son souverain n'y tenait pas moins, le négociateur français, M. de Gremonville, un des anciens héros du siège de Candie, avait dévoilé, avec les résolutions inébranlables, les desseins secrets de son maître : « Je lui fis considérer, écrivait-il à Louis XIV en lui rendant compte de la conversation, qu'outre la justice du partage et le légitime désir que Votre Majesté

<sup>1</sup> Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, ainsi désigné : « Supplément français, n° 49. Etat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la Méditerranée et dont les plans ont été levés par ordre du Roy à la faveur de la visite des Echelles du Levant que Sa Majesté a fait faire les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres. »

aurait de rentrer dans le patrimoine de ses ancêtres, elle aurait sans doute encore la pensée, en établissant cette présente paix, de s'occuper à quelque guerre glorieuse, soit en Barbarie, soit en Levant, et que pour ce dernier dessein le royaume de Naples et la Sicile lui étaient absolument nécessaires; que l'Empereur trouverait encore en cela un avantage considérable, puisque, les Turcs le voulant attaquer en Hongrie, Votre Majesté, par ses armées navales qu'elle tiendrait en Sicile, aurait moyen de lui procurer une puissante diversion jusqu'aux portes de Constantinople<sup>1</sup>. » Même idée est reproduite encore dans d'autres lettres; Louis XIV eut gain de cause dans le premier traité de partage, du 19 janvier 1668, qui attribuait à la France Naples et la Sicile. Lorsque, dix ans après, il envoyait deux autres soldats du siège de Candie, Vivonne et La Feuillade, planter le drapeau fleurdelisé à Messine, il se disait sans doute que le second acte serait dans le Levant.

La longue guerre de la succession d'Espagne où le règne de Louis XIV s'acheva dans l'épreuve, détourna de l'Orient les pensées de la France. Toute remplie qu'elle avait été de revers et de ruines, elle nous laissa un beau trophée, le trône de Charles-Quint, d'où la maison de France étendit plus tard son sceptre sur Naples et la Sicile. Jamais la Méditerranée ne fut davantage un lac français. Le traité d'Utrecht à peine signé, les trompettes avaient sonné sur le Danube, appelant à la bataille contre les Turcs. Beaucoup de Français y coururent : un des légitimés du grand roi mort, le prince de Dombes, que son gouverneur, le comte d'Estrades, accompagnait; un Condé de bonne source, le comte de Charolais; les princes de Pons et de Marcillac, la fine fleur de l'OEil-de-Bœuf. Ils allaient servir sous les ordres du prince Eugène de Savoie, qu'ils avaient tant de fois maudit, et qu'ils avaient fini par faire reculer à Denain. Le fils du maréchal de Villeroy, le marquis d'Alincourt, devenait le soldat du grand capitaine qui avait battu et pris son père à Crémone. Un abbé de La Rochefoucauld avait reçu du Pape l'autorisation de ceindre l'épée; il galopait, ayant à ses côtés un moine qui chargeait les infidèles avec un crucifix de fer. C'était la guerre sainte, la guerre nationale de la chrétienté d'Europe. Elle eut ses récompenses à Peterwaradin et à Belgrade. Mais ce ne fut pas encore la délivrance des chrétiens d'Orient.

H. DE LACOMBE.

<sup>1</sup> Négociations relatives à la succession d'Espagne, publiées par M. Mignet.

# LE CONGRÈS

DES

# CATHOLIQUES AUTRICHIENS

A SALZBOURG

---

A peu près en même temps que les catholiques allemands tenaient, à Dortmund, leur quarante-troisième réunion générale annuelle, les catholiques autrichiens se réunissaient à Salzbourg pour la quatrième fois. C'est toujours, pour l'étranger, un spectacle imposant et plein d'intérêt, que ces grandes assises de la foi et de l'action catholiques. Ne seraient-elles qu'une simple revue, — la « parade noire », *Schwarze-parade*, comme disent élégamment les ennemis de la religion viennois, — qu'elles auraient déjà leur utilité. Mais le congrès de Salzbourg, qui était attendu avec d'autant plus d'impatience que quatre ans s'étaient écoulés depuis la réunion du précédent congrès, a été tout autre chose qu'une parade. L'attention que tous, en Autriche, ont prêtée à ses délibérations, les articles répétés que toute la presse, libérale aussi bien que catholique, lui a consacrés, attestent son importance. Amis et adversaires reconnaissent qu'il a sonné le réveil de l'armée catholique autrichienne, et la prépare à une marche en avant et à une action plus énergique.

## I

### L'UNITÉ DES CATHOLIQUES AUTRICHIENS

« La première et la plus importante tâche du congrès de Salzbourg, écrivait un des organes de la presse catholique viennoise, le jour de l'ouverture du congrès, sera d'assurer l'unité parmi les catholiques autrichiens. Il serait vraiment insensé que nous conti-

nuions à frapper les uns sur les autres, quand nous avons tant d'ennemis autour de nous. » Et l'un des poètes qui ont salué les congressistes en strophes enflammées s'écriait : « Un démon est venu, pendant la nuit, — semer le mauvais grain dans notre champ de blé; — et ce démon triomphe en ricanant — de voir la discorde troubler nos rangs. — Oh! que les mains se tendent! Il en est temps. — La victoire appartient à ceux qui sont unis, — à ceux que l'union fait grands et forts »... C'est qu'en effet les catholiques autrichiens ont été, jusqu'ici, très éloignés de présenter le même spectacle admirable d'unité qui se montre chez leurs voisins de l'empire allemand.

Le premier obstacle que l'unité rencontre chez eux, c'est ce qui fait la faiblesse même de l'empire austro-hongrois, c'est la diversité des races et des langues. Si le « dualisme » rend très difficile la situation de l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, — le gouvernement de chacun des deux Etats que son sceptre réunit est, par lui-même et indépendamment de celui de son voisin, déjà fort incommode. L'Autriche a des provinces polonaises : la Silésie et la Gallicie; des provinces allemandes : la Basse-Autriche, la Haute-Autriche, Salzbourg, le Tyrol et le Vorarlberg; des provinces slovaques : la Styrie, la Carniole et la Carinthie; des provinces italiennes : Goritz, Trieste, la Dalmatie. L'Autriche a des Polonais, des Tchèques, des Allemands, des Slovènes, des irrédentistes. Le Parlement autrichien comprend un parti polonais, plusieurs partis tchèques, trois ou quatre partis allemands; il ne lui manque, comme le remarquait, en sortant d'une séance du Reichsrath, un visiteur étranger ....., qu'un parti autrichien. .

« Ne vous semble-t-il pas, s'est écrié le baron Dipauli, l'éloquent leader du « parti populaire catholique », dans le discours qu'il a prononcé au congrès, ne vous semble-t-il pas que, dans un Etat de races et de langues si diverses, comme est notre patrie, le point de vue catholique est le véritable point de vue autrichien et le seul capable de concilier le principe de l'unité nationale avec le respect des droits de chaque nationalité? » Mais, jusqu'à ce jour, dans ce pays divisé, les catholiques allemands, tchèques, ou polonais, ont montré qu'avant d'être catholiques, ils sont Allemands, Tchèques, ou Polonais, de même qu'ils sont, d'ailleurs, Allemands, Tchèques, ou Polonais avant d'être Autrichiens. La petite patrie avant la grande!

C'est contre cette situation fâcheuse que les organisateurs du congrès ont essayé de réagir. Et c'est pourquoi, dans la circulaire d'invitation au « quatrième congrès *général* des catholiques autrichiens », il est fait appel « à tous les catholiques autrichiens, quelle

que soit d'ailleurs la langue qu'ils parlent, à quelque province qu'ils appartiennent ». Mais l'appel n'a guère été entendu, en dehors des catholiques de langue allemande; et on ne pouvait pas espérer qu'il fût entendu. Ce sont des Autrichiens de langue allemande qui ont préparé le congrès; c'est dans une ville de langue allemande que se réunissait le congrès; donc il ne fallait compter que sur des congressistes de langue allemande. Entre citoyens de nationalités différentes, la séparation est si nette dans cet empire bigarré, qu'on a pu voir un représentant des catholiques de Prague saluer le congrès au nom de ses amis, — exactement comme l'avait fait, dans la précédente séance, un député du centre allemand, comme devait le faire, dans la séance suivante, un représentant de la Suisse catholique. En ce congrès ouvert à tous les catholiques autrichiens, le Tchèque se considérait comme un étranger. Il ajoutait d'ailleurs à son salut sympathique le vœu que « le sentiment catholique qui anime les différents peuples autrichiens contribue à réunir en un seul bloc toutes les nationalités divisées »; et l'expression même de ce désir est la meilleure preuve que l'unité n'est pas encore faite.

Mais, si elle n'est pas faite encore, il est permis d'espérer qu'elle se fera bientôt. Aux élections qui viennent d'avoir lieu pour les élections provinciales, on a pu voir, en Bohême, les catholiques, tchèques ou allemands, marcher unis contre les radicaux, qu'on appelle communément Jeunes-Tchèques. L'exemple est donné de haut. Il a été lu au congrès une lettre signée par le cardinal-archevêque de Prague, au nom de tout l'épiscopat autrichien, prêchant l'union et traçant les grandes lignes du programme que tous les catholiques de toutes les provinces doivent adopter. Les prêtres et les fidèles suivront la voie qui leur est tracée par leurs évêques. Peut-être est-il permis d'espérer que le prochain congrès catholique autrichien sera vraiment le congrès *général* dont il porte le nom, et non plus seulement, comme les quatre premiers, le congrès des catholiques autrichiens de langue allemande <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Même parmi ces derniers, l'accord était loin d'être parfait, à l'heure où s'est réuni le congrès de Salzbourg. Et c'est surtout ces divisions entre catholiques autrichiens allemands, que les organisateurs du congrès se sont proposé de faire cesser.

<sup>1</sup> Il est intéressant de noter que le congrès des catholiques tchèques du diocèse de Budweis, qui s'est réuni quelques jours après le congrès de Salzbourg, a adopté les mêmes résolutions que celui-ci.

Jusqu'en 1886 ou 1887, deux partis politiques seulement divisaient, en deux tronçons nettement séparés, l'Autriche allemande : les *libéraux*, d'une part, arboraient le programme commun aux prétendus « libéraux » de tous les pays, à savoir, la guerre aux idées religieuses appelées pour la circonstance « cléricisme » ; les catholiques ou *conservateurs* veillaient à la défense des intérêts religieux et sociaux. Mais, depuis une dizaine d'années, tandis que ces deux partis ont continué à diviser et à se diviser les provinces, on a vu surgir à Vienne deux nouveaux partis, l'un de gauche, l'autre de droite : les nationaux allemands (*deutsch-nationalen*), d'une part ; les chrétiens sociaux (*christlich-socialen*), d'autre part.

Le parti national allemand est une émanation du prince de Bismarck : c'est le fameux chancelier de l'empire qui l'a fondé pour grouper, dans les provinces polonaises et tchèques, les éléments de race allemande et préparer ainsi l'avenir du pangermanisme. Le parti national allemand a recruté des adhérents assez nombreux à Vienne, et est entré en scène dans les élections, tant municipales que provinciales et législatives, avec un programme radical. Il est, en somme, une excellente préparation à la propagande socialiste qui, jusqu'à présent, n'a pas encore pris grande position dans l'empire austro-hongrois.

Le parti chrétien social est un parti de catholiques. Depuis de longues années déjà, un groupe de catholiques autrichiens, à la tête desquels se trouvaient le baron de Vogelsang, Lœsewitz, le prince de Lichtenstein, s'étaient voués à l'étude des questions sociales, et avaient dressé un plan de réformes assez semblable à celui que l'*Association catholique* (la revue du comte de Mun) a développé chez nous. Il vint à l'esprit de l'un de ces hommes, dont le nom est aujourd'hui universellement connu, du docteur Lueger, de porter sur le terrain pratique électoral ce programme, et de fonder dans la capitale autrichienne le parti chrétien social. Le jeune parti, dès ses premiers débuts, obtint un succès inespéré : il fit pénétrer quelques catholiques dans cet hôtel de ville viennois, qui était resté jusque-là la forteresse inexpugnable du libéralisme. Ses succès allèrent croissant, et l'on sait qu'aux dernières élections municipales de Vienne, la majorité libérale du conseil a été renversée par une coalition des partis chrétien social et national allemand.

Comment l'entente a-t-elle pu se faire, entre les catholiques qui composent le premier des deux partis coalisés, et les radicaux qui forment le fond du second ? Par l'antisémitisme qui est un point commun aux programmes de ces deux partis... D'ailleurs l'antisémitisme n'est pas tout à fait le même chez les chrétiens sociaux que

chez les nationaux allemands. Ceux-ci sont antisémites à la manière de Drumont, considérant le Juif, par le fait même de sa naissance, comme un maudit : on les appelle *rassen-antisemit*, parce que c'est à la race juive qu'ils en veulent. C'est plutôt la « juiverie », les principes de la morale juive, l'éducation juive, que la majeure partie des chrétiens sociaux poursuivent<sup>1</sup>.

Jusqu'à ces derniers temps, la formation du parti chrétien social n'avait nullement troublé l'unité des catholiques autrichiens. Le parti chrétien social est un parti viennois ; il exerce son action sur un terrain où les conservateurs ont depuis longtemps cessé de lutter. Sa marche est parallèle à celle des conservateurs ; elle ne peut donc pas leur être contraire. Quelles que pussent être, d'ailleurs, les dissensions personnelles, quelles que fussent les différences de programme, on ne se combattait pas. Et, au dernier congrès des catholiques, qui s'est tenu à Linz en 1892, le docteur Lueger et le prince de Lichtenstein siégeaient à côté des conservateurs.

Mais il s'est produit depuis cette époque des événements qui ont modifié la situation. Il n'y a pas, dans le Parlement autrichien, à cause de l'émiettement des partis, de majorité possible. Pour exprimer de quelle manière un ministre autrichien peut gouverner, le comte Taaffe employait un mot qu'il est impossible de traduire en français : le verbe *wurstlen*, mot forgé qui veut dire littéralement « faire une saucisse ». Le célèbre homme d'Etat dont je viens de prononcer le nom avait su, de cette façon, constituer une majorité coalisée de trois éléments très divers, le parti polonais, les libéraux et les conservateurs allemands, — assez forte pour résister aux entreprises des radicaux, c'est-à-dire principalement des nationaux allemands et des Jeunes-Tchèques.

Le comte Badeni, qui préside depuis deux ans le cabinet autrichien, gouverne, comme son prédécesseur, avec le concours des trois partis polonais, libéral allemand, et conservateur. Mais ses procédés sont très différents de ceux du comte Taaffe, et la réputation qu'il a d'être « une main de fer » n'est pas usurpée. Il s'est fait beaucoup d'ennemis, d'adversaires tout au moins, du côté des catholiques ; le parti chrétien social viennois, notamment, lui est tout à fait opposé.

Même parmi les catholiques de province, — ceux qui constituent la grande masse conservatrice, — il y avait depuis longtemps bien des

<sup>1</sup> Je puis être très bref sur la question antisémite qui est déjà connue des lecteurs du *Correspondant* par les intéressants articles de l'abbé Kannengieser. — Cf., sur la même question, la série d'articles publiés récemment par M. Eug. Duthoit dans la *Revue de Lille* (1896).

esprits, que mécontentait cette alliance persistante entre les députés de la droite et ces pires ennemis de l'idée religieuse qu'on nomme les libéraux. C'est principalement dans les provinces des Alpes, dans le Tyrol et le Vorarlberg, au cœur même de l'armée catholique, que ce mécontentement se faisait sentir. Les prêtres exprimaient, aux représentants du parti conservateur et à leurs évêques, la difficulté qu'ils éprouvaient de faire comprendre au peuple des fidèles la nécessité d'une alliance..., qu'ils désapprouvaient eux-mêmes. On opposait à l'attitude des députés de la province, celle de Lueger et des chrétiens sociaux viennois qui s'étaient jetés dans l'opposition. Des organisations modelées sur celles de Vienne se créaient dans ces provinces, et réussissaient à ce point que, dans les élections provinciales, les vieux conservateurs devaient céder le pas à des candidats nouveaux.

L'annulation de l'élection de Lueger comme bourgmestre de Vienne, et la dissolution du conseil nouvellement élu, furent l'occasion qui permit à un groupe de députés conservateurs, une vingtaine environ, soit un tiers de l'ensemble, de se séparer de la majorité et de fonder un nouveau parti : le parti populaire catholique (*katholische Volkspartei*). A la tête de ce mouvement de scission marchaient deux des représentants les plus en vue des provinces catholiques : le baron Dipauli, député du Tyrol, et le docteur Alfred Ebenhoch, député de Linz.

Ce schisme, qui paraissait devoir être pour les catholiques une cause de division, puisque, aux deux fractions déjà existantes de leur armée, il en ajoutait une troisième, aura eu au contraire pour résultat de rendre possible l'union. Le parti populaire catholique, dont l'apparition a été saluée comme un bienfait par l'épiscopat autrichien, a servi pour ainsi dire de pont entre les conservateurs et les chrétiens sociaux. C'est ce parti qui a organisé le congrès : le président du comité d'organisation, le professeur Altenweisel, est « l'homme » du cardinal-archevêque de Salzbourg, Mgr Haller, lequel a naguère félicité le baron Dipauli de son attitude au Parlement autrichien ; l'un des vice-présidents de ce même comité, le docteur von Fuchs, député de Salzbourg, est un des membres du *Katholische Volkspartei*. C'est ce parti qui a mené à bonne fin l'œuvre d'unification que le *Vaterland*, dont le témoignage est d'autant plus intéressant qu'il est l'organe du parti conservateur, constate en ces termes : « Si le congrès de Salzbourg n'avait produit d'autre résultat que ce progrès fait dans le sens de l'unité des catholiques autrichiens, son importance serait déjà considérable. »

C'est un « progrès dans le sens de l'unité » ; ce n'est pas l'unité complète. Sur le terrain politique en effet, dont il n'a pas été parlé

au congrès, il est probable que les catholiques autrichiens continueront à se diviser quelque temps encore en adversaires et en partisans du ministère Badeni. Mais, en somme, la situation parlementaire de l'Autriche est telle en ce moment, que la division sur le terrain politique est de peu d'importance. Au reste, il n'est pas impossible de prévoir un rapprochement qui viendrait de l'initiative même du premier ministre. Du fait que le représentant du gouvernement, le comte Thun, statthalter de la province de Salzbourg, est venu saluer le congrès et assurer les catholiques assemblés des sympathies gouvernementales, la presse libérale viennoise a conclu, avec grand fracas, à une modification dans l'attitude du comte Badeni... Quoi qu'il en soit du point de vue politique, les catholiques autrichiens sont prêts pour la lutte de demain : ils sont unis sur le terrain social.

Dans quel sens s'est faite l'unité? Dans le sens du parti chrétien social. Nous allons voir, en effet, que c'est le programme du parti chrétien social qui a été, au moins dans ses parties essentielles et à l'exception du point de vue antisémite, volontairement laissé dans l'ombre, adopté par le congrès. Le véritable triomphateur du jour, c'est Lueger, dont le nom a été plusieurs fois acclamé par l'unanimité ou, plus exactement, par la presque unanimité des congressistes.

Ni Lueger, cependant, ni les autres chefs du parti chrétien social viennois, comme Strobach, comme le prince Aloïs de Lichtenstein, n'étaient présents au congrès. « Retenu par la besogne politique, je salue de tout mon cœur mes amis réunis à Salzbourg et souhaite la victoire à leurs efforts », avait télégraphié le prince de Lichtenstein. Et Lueger envoyait aux congressistes un message analogue... Cette besogne politique dont parlent les télégrammes, ce sont les élections prochaines qui doivent renouveler le Landtag ou conseil provincial de la Basse-Autriche. Mais peut-être n'était-ce point seulement le travail matériel de la préparation électorale, qui éloignait du congrès de Salzbourg les chefs du parti chrétien social viennois. L'alliance avec les nationaux allemands sur le terrain antisémite, qui a permis de chasser de l'hôtel de ville de la capitale la majorité libérale, se poursuit sur le terrain des élections provinciales. Il fallait éviter les accusations de « cléricalisme », que la présence de Lueger au congrès n'aurait pas manqué de susciter, et que sa dépêche, malgré les efforts de la presse libérale viennoise, n'a pas suffi à faire naître. Tant d'Autrichiens, comme tant de Français, sont dupes des mots!

Il n'est pas sans intérêt d'ailleurs de noter ici que cette alliance entre deux partis qui n'ont de commun que l'antisémitisme ne

paraît pas destinée à durer longtemps. Déjà, sous la conduite d'un député du nom de Schœnerer, toute une partie des nationaux allemands a fait défection. Dans plusieurs provinces autres que la Basse-Autriche, les nationaux allemands font campagne avec les libéraux contre les conservateurs. En groupant sous une même bannière toutes les forces du parti catholique, le congrès de Salzbourg aura sans doute pour résultat de hâter cette désagrégation. En Autriche comme ailleurs, le fossé se creusera de plus en plus entre les partisans de la réforme sociale, qui s'appuient sur le sentiment religieux, d'une part, et ceux d'autre part qui, ne songeant qu'au côté matériel des choses, rêvent de révolutionner le monde à leur profit <sup>1</sup>. C'est pour se préparer à cette lutte prochaine que le congrès de Salzbourg a élaboré un programme social accepté — à très peu d'exceptions près — par l'unanimité des catholiques autrichiens.

## II

### LE PROGRAMME SOCIAL DES CATHOLIQUES AUTRICHIENS

Le programme du parti chrétien social viennois peut se ramener aux quatre ou cinq points suivants :

Les principes élevés de la justice chrétienne doivent être introduits partout, dans la famille comme dans l'Etat, dans la vie privée comme dans la vie publique, dans l'économie politique et dans la législation.

L'Etat n'est pas une simple juxtaposition d'individus détachés et indépendants les uns des autres, mais un organisme où les hommes doivent être classés d'après leur vocation et leurs aptitudes naturelles, et groupés en corporations professionnelles, qui ont chacune un but déterminé à remplir. L'Etat n'est sain que si

<sup>1</sup> La décomposition du grand parti libéral s'opère déjà, — et avec quelle rapidité! La période électorale ouverte en ce moment dans plusieurs provinces pour les élections aux « Landtags » le montre à l'évidence. C'est vainement qu'il prétend se métamorphoser, par un changement d'étiquette, en parti « progressiste ». Dans maintes circonscriptions, le conseiller libéral sortant ne se représente plus. Ailleurs, il passe avec armes et bagages au parti radical. Par contre, en Haute-Autriche, dans la classe des grands propriétaires, les libéraux se sont tournés du côté des conservateurs : deux sièges sur dix leur sont accordés, à condition qu'ils s'engagent « à accepter en tout et partout l'autorité de l'Eglise catholique, et à ne faire aucune difficulté aux conservateurs dans les questions confessionnelles ». — « Vous appelez cela un compromis, s'est écriée amèrement la presse libérale viennoise; c'est bel et bien une capitulation que vous avez signée! »

tous ses organes le sont. Donc, loin d'être une forme sociale surannée, la corporation a pour elle le siècle à venir. Seule, elle peut assurer la liberté des travailleurs. Elle est, avec la religion, la famille et l'école, une des bases fondamentales de l'Etat.

Un Etat ne peut être fort et indépendant que s'il est appuyé, d'une part, sur une population de paysans robustes et qui se suffisent à eux-mêmes, d'autre part, sur une classe d'artisans et de petits commerçants prospères.

Le travail est un droit pour l'homme, conséquence nécessaire du droit à l'existence et de l'interdiction du suicide. Le travail est un devoir pour l'homme : celui qui ne travaille pas ne doit pas manger.

Le peuple juif est, tant par sa race que par ses habitudes, ses mœurs, sa religion, un peuple tout à fait différent des autres peuples européens, et des mesures législatives sont nécessaires pour protéger la chrétienté contre ses entreprises.

On retrouve ces mêmes idées (à l'exception du point de vue antisémite qui n'a fait l'objet d'aucune résolution au congrès de Salzbourg) dans les conclusions du congrès relatives aux paysans, aux ouvriers de la petite industrie, aux travailleurs de la grande industrie.

\*  
\* \*

La question agraire (*Agrarfrage*) se pose en Autriche, comme elle se pose en Allemagne, comme elle se pose en France et dans tous les pays agricoles de l'Europe, en ces termes : « Les produits de la terre, et principalement le blé, ne rémunèrent plus celui qui cultive la terre. » La diminution croissante du prix de ces produits amènera infailliblement la ruine de l'agriculture européenne, si l'on n'y porte pas remède. Or, pour trouver le remède à un mal, il faut en connaître la cause.

Il est de règle, parmi les économistes que préoccupe ce cas pathologique, d'accuser la concurrence extra-européenne de cette baisse de prix. « Les Américains, dit-on, les Indiens, et aussi, dans la jeune Europe, les Russes, produisent le blé à beaucoup meilleur compte que nous : ils inondent notre marché; quoi de plus naturel que nous ne puissions pas lutter? » Mais cette explication si simple est loin d'être satisfaisante, et l'on peut répondre aux économistes en invoquant les principes mêmes de l'économie politique.

Comment se fixe la valeur d'une chose? Par le jeu de deux lois bien connues : la loi de l'offre et de la demande, et la loi du coût de production. La valeur oscille, suivant la proportion comparée

des offres et des demandes, — dans le sens de la hausse, quand les demandes l'emportent sur les offres, dans le sens de la baisse, quand il y a plus d'offres que de demandes. Mais ses oscillations, comme celles du pendule, tendent toujours vers un point fixe. Et ce point fixe, c'est le coût de production *minimum* de la chose, quand il s'agit d'une marchandise dont la production est susceptible d'être étendue à l'infini et la consommation susceptible d'être restreinte; c'est, au contraire, le coût de production *maximum* de la chose, quand il s'agit d'une marchandise dont la production est essentiellement limitée et la consommation de première nécessité.

La raison de cette différence est facile à saisir. Si par suite de l'abondance des demandes la valeur d'un objet industriel s'élève, immédiatement les producteurs de cet objet, attirés par l'appât du gain, en produiront un très grand nombre d'unités. L'offre dépassera la demande. Une baisse dans la valeur de l'objet s'ensuivra, et il n'y aura de limite à cette baisse que le point où le producteur ne retrouverait plus, dans le prix de vente, ses frais de production augmentés du léger bénéfice qui constitue la rémunération de son travail : c'est ce que nous appelons le coût de production. Mais c'est du producteur *qui produit à meilleur compte*, et non de celui qui produit à plus de frais, qu'il s'agit; car le premier, puisqu'il s'agit par hypothèse d'un objet dont la production est indéfiniment extensible, peut suffire à alimenter la consommation; et la loi de concurrence veut, s'il n'est pas mis d'obstacle à son fonctionnement normal, que le second disparaisse.

S'agit-il au contraire d'une marchandise dont la production est essentiellement limitée et dont la consommation est de première nécessité, comme le blé, le point auquel tend à se fixer la valeur de cette marchandise, et par conséquent la limite à toute baisse durable, sera le coût de production, non de celui qui produit au meilleur compte, mais de celui *qui produit à plus de frais*. Pourquoi? Parce que l'offre de cet objet sera toujours inférieure à la demande; parce qu'aucun producteur de cet objet n'est de trop dans le monde; parce qu'aucun producteur n'a intérêt à éliminer son voisin par un abaissement des prix, puisqu'il écoule de toute façon tous ses produits, et n'en écoulerait pas davantage après l'élimination de ce voisin.

Si ces théories enseignées par l'économie politique sont exactes, il faudrait admettre qu'en dépit de la concurrence extra-européenne et quelle que soit son importance, le producteur européen doit retrouver dans le prix de vente de ses récoltes la juste compensation de ses frais et la rémunération de son travail... Et c'est, en effet ce qui se produirait, si le fonctionnement naturel et normal des

lois économiques n'était troublé par la spéculation colossale qui s'exerce sur les produits agricoles.

Chacun sait que le prix du blé se fixe aujourd'hui d'après la production du monde entier, sur le marché international, dans ce qu'on appelle « la bourse des blés ». La bourse des blés, c'est par définition, le lieu où se détermine, par la rencontre de l'offre et de la demande, le prix du froment. En réalité, ce n'est plus aujourd'hui qu'une vaste salle de jeu où le cours du blé remplace le vieux dé classique. Les prix se fixent, non pas d'après la situation réelle de la production, mais selon le jeu des spéculateurs. Pour un marché réel, il s'y traite cent marchés fictifs; et la même quantité de blé, qui donne lieu à un trafic véritable de 10 000 francs, occasionne le paiement de 1 million de différences. Les deux partis qui divisent le marché ne sont pas du tout les acheteurs et les vendeurs, mais les haussiers et les baissiers. Or, quel que soit le triomphateur, cette spéculation effrénée a pour effet d'avilir le prix du blé.

Dix individus se réunissent et fondent un syndicat à la baisse. En quoi consistent leurs opérations? Ils achètent réellement et au comptant une quantité importante de blé; ils vendent fictivement et à terme une quantité dix fois plus considérable de blé. Avant que le terme ne soit échu, ils jettent sur le marché leurs approvisionnements, et provoquent ainsi un abaissement dans les cours de 10, 15 ou 20 francs. Conséquence : ils perdent 10, 15 ou 20 francs par tonne réellement vendue; mais ils gagnent sur chaque tonne fictivement vendue (et il y en a dix fois plus) la même différence. Voilà comment la victoire des baissiers amène l'avilissement des prix du blé... La victoire du parti de la hausse, ce qui peut paraître surprenant, produit exactement le même résultat. Comme leurs confrères les baissiers, les haussiers commencent par s'approvisionner de la plus grande quantité possible de blé; mais ils se gardent bien de jeter ces approvisionnements sur le marché. Ils les conservent ou plutôt, comme il faut nécessairement qu'ils s'en débarrassent, ils les vendent en sous-main aux fariniers qui s'engagent, en échange du prix favorable qui leur est fait, à les employer pour la consommation et à ne point les porter sur le marché. Voilà donc le prix du blé, par cette raréfaction artificielle, surélevé de 10, 20 ou 30 francs par tonne. Mais que le paysan ne s' imagine pas qu'il pourra profiter de cette hausse. Tout le monde sait qu'elle est artificielle, qu'elle ne durera pas, et le paysan ne trouve pas d'acheteurs. Il n'en trouvera qu'après la victoire des haussiers, — lorsque la réaction se sera produite, entraînant un nouvel avilissement des cours.

Voilà, telle que la comprennent les catholiques autrichiens, la

source du mal. Quel est le remède? Il n'y aurait de remède direct, efficace, que la réglementation des marchés à terme et l'interdiction de la spéculation sur les produits agricoles. Mais cette interdiction et cette réglementation ne seraient possibles que par une entente internationale.

En attendant que les circonstances favorisent cette entente internationale, et puisque la spéculation est l'œuvre des intermédiaires, ne serait-ce point remédier indirectement au mal que de donner aux producteurs agricoles une force de résistance plus grande, et la possibilité de s'adresser directement aux consommateurs? N'arriverait-on point par là à créer un marché national, dégagé de tout esprit de spéculation, où les prix s'établiraient d'après la situation réelle de la production? Or c'est dans l'*association* que les paysans autrichiens puiseront cette force de résistance.

Et, comme aux yeux des catholiques d'Autriche, il n'y a pas association possible là où il n'y a pas association *forcée*, le congrès de Salzbourg a voté, en ce qui concerne la question agraire, la résolution suivante, qui résume tout ce que nous venons de dire : « Le congrès proclame la nécessité d'établir des associations obligatoires, réunissant tous les paysans, et se donnant pour objet : 1° la conversion des dettes hypothécaires qui pèsent si lourdement sur le sol, en annuités amortissables; 2° la création du crédit personnel et la surveillance de l'emploi des fonds prêtés; 3° l'achat des matières premières et des instruments aratoires; 4° la production coopérative; 5° la vente des produits soit de la corporation, soit de chacun des membres de la corporation. » Ce vœu du congrès a déjà reçu un commencement d'exécution pratique : le ministre de l'agriculture du cabinet Badeni, le comte Ledebur, qui appartient au parti conservateur, a déposé, au nom du gouvernement, sur les bureaux du Reichsrath, un projet de loi qui lui donne entière satisfaction.

\*  
\* \*

La corporation obligatoire n'est pas une nouveauté qui puisse effrayer les Autrichiens : le lien forcé qu'on propose d'établir entre les paysans lie, depuis la loi du 15 mars 1883, les uns aux autres, les maîtres et les compagnons d'un même métier ou de métiers similaires. Mais les corporations établies par la loi de 1883 n'ont pas, aux yeux des catholiques autrichiens, rempli complètement le but qui leur était indiqué; et le congrès de Salzbourg a formulé, au sujet de ce qu'il appelle la *Gewerbefrage*, tout un ensemble de revendications.

Rendre plus étroit le lien corporatif, plus difficile l'entrée dans la corporation, plus autonomes les corporations, tel est l'esprit général des réformes proposées.

Pour entrer dans la corporation, c'est-à-dire pour exercer un métier, soit comme maître, soit comme compagnon, il est nécessaire actuellement, et il suffit, de justifier d'un certain temps d'apprentissage. Ce n'est donc pas, malgré les termes dont s'est servie la loi, un véritable certificat de capacité qui ouvre l'entrée du métier; et le but qu'on a voulu atteindre n'est pas atteint. « On voulait écarter de la profession les éléments mauvais, n'y introduire que des maîtres et des compagnons habiles, rendre meilleure la production, et par là faire le métier non seulement plus honorable, mais plus lucratif. L'introduction de travailleurs inhabiles, qui se contentent d'un salaire moindre, permet aux maîtres qui les emploient d'abaisser leur prix de vente et de s'assurer par là, au détriment de leurs confrères, les faveurs du public qui court toujours au meilleur marché sans se préoccuper de la qualité des marchandises. » Il faut modifier la loi en ce point, et remplacer la simple justification qui sert aujourd'hui de passeport, par une véritable épreuve, par un examen imposé à quiconque veut devenir maître ou compagnon : les conditions de cette épreuve seront déterminées par les corporations elles-mêmes, sous la surveillance des pouvoirs publics.

Plus difficile doit être l'accès d'un métier, et plus rigoureuse aussi la séparation des divers métiers. Sur ce second point comme sur le premier, la loi de 1883 appelle certaines modifications.

L'article 37 de cette loi permet à celui qui exerce un métier de faire tous les travaux nécessaires à l'exécution de ses produits et d'engager à cet effet les aides nécessaires. Cet article est interprété d'une façon si large qu'il entraîne, pour conséquence, une véritable confusion des métiers. « Le brasseur fabrique des tonneaux, prétendant que la fabrication des tonneaux est un complément nécessaire à sa production. Les grands industriels ont, dans leurs ateliers, des serruriers, des menuisiers, des peintres, des vitriers, des potiers, etc., non pourvus du certificat légal et indépendants de la corporation, qui ne se contentent point, d'ailleurs, d'exécuter, chez l'industriel qui les emploie, les travaux de leur profession, mais qui vont travailler chez les voisins. Les artisans eux-mêmes se font les uns aux autres concurrence. Le fourreur transforme ses fourrures en manteaux. Le menuisier peint les châssis, qu'il doit se contenter de fabriquer. Le doreur fabrique les cadres, qu'il a pour tâche simplement de dorer. Cette confusion est contraire au but de la loi, qui veut un métier pour chaque travailleur, et pour les titu-

lares de chaque métier une espèce de monopole. » Pour ces raisons, le congrès de Salzbourg demande la suppression, ou tout au moins l'interprétation dans un sens très étroit, de l'article cité.

Une difficulté du même genre se produit, dans l'industrie de l'habillement, entre les *fabricants* de vêtements et les *vendeurs* d'objets confectionnés. Ceux-ci ont-ils le droit de recevoir et d'exécuter les commandes de vêtements sur mesure? C'est un droit qu'ils prennent jusqu'ici, mais bien à tort, — car ils ont un certificat de marchands et non un certificat de tailleurs, ce qui est tout différent. Aussi le congrès demande-t-il, par une résolution spéciale, « l'interdiction de l'exécution des commandes sur mesure à ceux qui ne possèdent point le certificat de capacité de la profession correspondante ». Cette résolution, comme la précédente, montre dans quelle voie de réglementation étroite les catholiques autrichiens sont décidés à entrer pour le salut de la petite industrie.

Troisième revendication des métiers, sanctionnée par le congrès de Salzbourg : une autonomie plus grande des corporations. « Aujourd'hui, les corporations sont surveillées comme des enfants : elles n'ont que des devoirs et pas de droits. Il leur est impossible de se développer, parce que tout en elles est réglé sur un patron bureaucratique. Si on veut qu'elles fassent quelque bien, il faut les affranchir de toutes ces entraves. » Il est nécessaire, en outre, de compléter leur organisation par la création de fédérations corporatives à plusieurs degrés, celles du premier degré réunissant toutes les corporations de même ordre d'un même arrondissement, celles du second degré réunissant toutes les fédérations corporatives de même ordre d'une même province.

Enfin, le congrès, dans ses résolutions, préconise différents moyens propres à supprimer la concurrence qui est faite aux artisans : la suppression du travail dans les prisons; l'interdiction du colportage, sauf dans les endroits où il est tout à fait indispensable, comme dans les pays de montagnes; des restrictions mises au droit des fabricants d'établir des succursales en dehors du lieu de production... Il propose certaines mesures destinées à développer la force et à accroître la prospérité de la petite industrie : création d'un enseignement professionnel sous la surveillance des corporations; institution du crédit personnel par l'établissement d'institutions analogues aux banques Raffeisen; achat, par l'État, les provinces et les communes, de leurs fournitures aux corporations de métiers.

\*  
\* \*

Tandis que, pour les paysans et les ouvriers de petite industrie,

c'est dans le groupement professionnel que les catholiques autrichiens cherchent le salut, c'est à l'État qu'ils demandent la protection des travailleurs de la grande industrie, et la solution de ce qu'ils appellent proprement la question ouvrière (*Arbeiterfrage*). « Considérant que le travail est un droit en même temps qu'un devoir pour tous les hommes; qu'il constitue, pour la plus grande partie de l'humanité, le seul moyen d'existence; qu'on doit le protéger contre tout genre d'exploitation; qu'il est du devoir de l'État de veiller sur le sort de tous ses nationaux et spécialement sur le sort des faibles; — le congrès proclame que le concours du pouvoir législatif est indispensable pour la solution de la question ouvrière. »

Quelles réformes précises demande-t-il à l'État? La liste en est longue, et nous devons nous contenter d'énumérer les principales :

L'observation rigoureuse du repos dominical, comportant une interruption de travail de trente-six heures;

L'interdiction absolue du travail de nuit, dans les fabriques, pour les femmes et pour les enfants; la limitation la plus grande possible de ce même travail de nuit pour les hommes;

La limitation la plus grande possible du travail industriel, même de jour, pour les enfants et pour les femmes, principalement les femmes mariées;

Dans la limite du possible, et parce qu'il est du devoir de l'État de protéger la moralité des ouvriers, la séparation des travailleurs, suivant leur sexe, dans les fabriques;

L'établissement de caisses de secours pour les malades, pour les victimes de l'industrie, pour les invalides du travail, pour les vieillards, pour les veuves, pour les orphelins;

Des mesures propres à atténuer le mal du chômage, à savoir : l'institution de bureaux de placement officiels et l'érection d'une assurance contre le chômage involontaire, tels qu'il en existe dans d'autres pays;

La diminution des impôts de consommation;

Des mesures législatives à prendre pour assurer aux ouvriers un salaire suffisant.

Nous ne retrouvons plus, dans ces résolutions, la précision, la netteté, qui caractérise les résolutions précédentes. C'est qu'en effet, tandis que l'unanimité du congrès s'est trouvée d'accord sur la question agraire et sur la question des petits métiers, deux courants se sont manifestés à propos de la question ouvrière; l'un demandant tout et dès à présent à l'État, l'autre voulant réserver l'avenir de l'association professionnelle. L'influence de ce dernier courant a fait faire, aux propositions de résolutions, de très impor-

tantes modifications qu'il est intéressant de noter. Le préambule préparé portait : « Le quatrième congrès des catholiques autrichiens reconnaît la nécessité pressante d'une réforme énergique de notre vie économique. Il voit, dans l'application des doctrines économiques de l'école libérale moderne qui conduisent, d'une part, à la constitution de fortunes géantes et, d'autre part, à la prolétarianisation (pardon du barbarisme!) de la masse, la cause principale du mal social; il poursuit, en conséquence, le remplacement du système libéral par *un système fondé sur la réglementation législative*. » Ces derniers mots ont été remplacés par ceux-ci : « ... une *organisation professionnelle* propre à donner au travail une puissance supérieure à celle du capitalisme. » De même, quand il s'est agi de l'établissement des caisses de secours, dont les bases n'étaient pas indiquées dans le projet de résolutions, on a ajouté ces mots : « ... sur les bases de la corporation autonome. » Par contre, en ce qui concerne le minimum de salaire, on a remplacé par ces mots très vagues : « Des mesures législatives à prendre pour assurer aux ouvriers un salaire suffisant », un article du projet beaucoup plus précis : « Le congrès demande la détermination, par la loi, d'un minimum de salaire suffisant pour permettre à l'ouvrier de vivre et d'élever une famille. »

\*  
\* \*

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme social qui est sorti des délibérations du congrès de Salzbourg. On l'a résumé en un mot, que plusieurs orateurs du congrès ont repris, et qui deviendra comme le mot de ralliement des catholiques autrichiens : *Heraus mit dem praktischen Christenthum!* « Faisons du christianisme pratique! » Mot que le cardinal-archevêque de Salzbourg, Mgr Haller, en clôturant le congrès, a complété par celui-ci : *Hinein mit dem praktischen Christenthum!* c'est-à-dire : Pour faire du christianisme pratique, commençons par être nous-mêmes des chrétiens pratiques. Souhaitons que l'avenir donne aux catholiques autrichiens la victoire, et que ce qu'il peut y avoir d'imparfait dans leur programme (nous n'avons pas à le juger) ne les empêche pas de triompher. Ils ne se sont pas d'ailleurs contentés de se construire un programme; ils se sont préoccupés de rechercher et d'organiser les moyens d'action.

## III

## LES MOYENS D'ACTION

En ce qui concerne « l'action catholique », on peut dire que tout est à créer en Autriche. Sur ce sol si profondément religieux, vous ne rencontrerez aucune de ces institutions florissantes; dans ce clergé si dévoué et si populaire, vous ne trouverez guère de traces de cette activité pratique, qui fait la force des catholiques allemands, par exemple, ou des catholiques belges. On n'en avait point jusqu'ici senti le besoin; on n'en avait pas compris la nécessité. C'est la persécution qui fait les saints et le danger qui fait les héros.

Le congrès de Salzbourg aura sans doute pour résultat de mettre fin à cette inertie. Tandis que les catholiques sommeillent, le travail de déchristianisation s'opère : les résolutions du congrès comportent tout un ensemble de mesures destinées à arrêter le mal.

La *presse* a naturellement sollicité l'attention des congressistes, et nous a valu un beau discours du docteur Alfred Ebenhoch, l'un des chefs du parti populaire catholique et l'un des membres les plus distingués du Reichsrath autrichien, sur les droits et sur les devoirs de la presse catholique. Il n'y a pas longtemps encore, en Autriche, le monopole de la presse, de la presse viennoise tout au moins, qui donne le ton à tout l'empire, appartenait aux libéraux : un seul journal, *das Vaterland* (en français *la Patrie*), leur disputait du côté des catholiques le champ de bataille. D'autres organes sont venus dans ces derniers temps se joindre au *Vaterland* et combattre avec lui le bon combat; notamment, le *Reichspost* (poste de l'empire), journal du parti chrétien social qui, créé seulement depuis trois ans, a pris déjà un développement et une importance considérables<sup>1</sup>. Cependant l'éminent orateur qui discourait sur la presse a dû constater, — ce qui est vrai pour d'autres pays que pour l'Autriche, — que « les catholiques ne font pas à l'égard de la presse catholique tout ce qu'ils devraient faire ». Il a rappelé ce mot du baron de Vogelsang, l'ancien directeur du *Vaterland* : « Les catholiques, pour s'excuser devant Dieu, devant leur conscience et devant leurs amis, de ne pas lire les journaux catholiques, ont l'habitude de les dénigrer : ils avalent les chameaux que leur sert la presse ennemie; de la presse amie, ils ne laissent pas même passer une mouche! » Le congrès a voté, pour remédier

<sup>1</sup> Citons encore le *Volksblatt für Stadt und Land* (feuille populaire pour la ville et la campagne), qui est devenu l'organe viennois du « Katholische Volkspartei ».

à cette situation, un certain nombre de résolutions qui seront excellentes..., si elles ne restent pas à l'état de résolutions. Après s'être ainsi adressé au monde des lecteurs, il s'est tourné du côté des rédacteurs, et leur a rappelé le vieil axiome théologique : *in dubiis libertas, in omnibus charitas*. C'est un précepte dont, paraît-il, ne se sont pas toujours souvenus dans ces derniers temps, l'un vis-à-vis de l'autre, *Reichspost* et *das Vaterland*.

Le terrain de l'*association*, sur lequel les catholiques autrichiens ont presque entièrement négligé de se porter jusqu'ici, a fourni au congrès de Salzbourg l'occasion de nombreuses et très importantes résolutions. On y a préconisé en premier lieu la création d'associations politiques catholiques (quelques-unes existent déjà), qui devront être, « dans le sens large du mot, des associations populaires, c'est-à-dire qu'elles grouperont grands et petits, nobles et roturiers, prêtres et laïques, hommes de science et hommes de pratique, travailleurs des villes et travailleurs de la campagne, ouvriers de la petite et de la grande industrie ». La fondation de patronages pour la jeunesse, la fondation de cercles catholiques, la fondation de groupements ouvriers catholiques, ont fait l'objet des vœux les plus pressants du congrès qui constate avec regret « qu'aucune organisation de ce genre n'existe encore en Autriche ». On y a ajouté une résolution en faveur des « secrétariats du peuple qui rendent de si grands services dans les pays où ils ont été institués ».

Les revendications des catholiques autrichiens concernant l'*école* primaire ont été de nouveau formulées avec la plus vive énergie au congrès de Salzbourg, où l'orateur, qui traitait la question, a rappelé ce mot de Léon XIII : « L'école est le champ de bataille où se décidera la question de savoir si la société restera chrétienne ou non. » En Autriche, où la religion joue encore un très grand rôle dans la chose publique (officiellement du moins), la question scolaire ne se présente pas avec la même acuité, ni dans la même forme que chez nous. L'école publique n'y est pas neutre : l'enseignement, de par la loi, doit être basé sur la religion. Mais l'école publique n'y est pas non plus confessionnelle : les élèves qui la fréquentent sont souvent de religion différente ; le maître appartient parfois à une religion différente de celle de la majorité de ses élèves. Et l'épiscopat autrichien s'est cru obligé, en présence de cette situation, de faire, dans un mandement solennel et collectif, adressé aux fidèles en 1890, la déclaration suivante : « Nous ne pouvons pas garantir aux parents que, dans l'école primaire, telle qu'elle est aujourd'hui organisée, leurs enfants sont élevés chrétiennement ; nous ne pouvons pas affirmer que cette éducation officielle dégage leur responsabilité devant Dieu et devant leur conscience. » — La

réforme réclamée par les catholiques autrichiens doit donner à l'école un caractère nettement *confessionnel*, obéir aux principes suivants :

Les enfants de religion catholique ne doivent pas être mélangés dans l'école avec des enfants d'autre confession.

L'enseignement religieux doit être donné dans l'école et conforme aux préceptes de la religion catholique.

Les maîtres, en conséquence, doivent appartenir à la religion catholique, avoir été reconnus capables d'enseigner les préceptes de cette religion.

La surveillance des écoles et la formation du maître doivent être réservées à l'Église.

\*  
\* \*

Enfin, et l'on me permettra d'insister un peu plus longuement sur cette résolution, le congrès de Salzbourg a émis, sur le rapport du docteur von Fuchs, la motion suivante : « Le congrès considère l'érection d'une *université libre catholique* à Salzbourg comme une nécessité. Il se permet de supplier instamment l'épiscopat autrichien de s'intéresser chaudement à cette entreprise et d'en poursuivre la réalisation. Il invite de la façon la plus pressante les catholiques d'Autriche à rendre cette fondation possible par leurs souscriptions. » L'érection de l'université catholique de Salzbourg sera, si, comme nous l'espérons, le vœu des catholiques autrichiens se réalise, le résultat le plus considérable du congrès.

Voilà près de douze années, — exactement depuis le 28 décembre 1884, — qu'on y travaille à cette future université, qui veut être pour l'Autriche ce que Louvain a été pour la Belgique, ce que seront pour la France, s'il plaît à Dieu, les universités catholiques françaises. Les catholiques autrichiens pratiquent, on le voit, le vieux précepte italien : *Chi va piano, va sano*. Le temps, pourtant, a fait son œuvre; et l'évêque auxiliaire du cardinal-archevêque de Salzbourg, Mgr Katschthaler, un ouvrier de la première heure, a pu annoncer au congrès que tout était prêt maintenant pour l'achèvement de l'œuvre entreprise.

C'était merveille, et c'était plaisir d'entendre le vigoureux vieillard répondre, dans une langue dégagée de tout artifice, mais avec une chaleur des plus communicatives, à toutes les objections qu'on pourrait faire à l'érection de l'université projetée.

Si une université catholique en Autriche est nécessaire? Mais quelle n'est pas dans le monde l'influence de l'université? N'est-elle point l'école où se forment les sociétés humaines, la source de toutes

les idées qui gouvernent les peuples, le lieu de naissance de toutes les professions d'élite? Le médecin, l'avocat, le professeur de collège, ne sont-ils point son œuvre? Voyez le Parlement : est-ce que les deux tiers des représentants de la nation ne se sont point assis sur ses bancs? En vérité, un pays est ce que sont ses universités.

Si une université libre est légale en Autriche? La loi sur l'enseignement déclare : « Ont le droit d'enseigner tous ceux qui justifient de la capacité voulue » ; et encore : « Chaque Église peut entretenir à ses frais des écoles pour les enfants de sa confession ; et le gouvernement peut seulement exiger que les prescriptions de la loi soient observées. » Elle ne distingue pas selon le degré de l'enseignement. Et, d'ailleurs, les ministres de l'instruction publique, interrogés sur ce point par les catholiques, ont toujours répondu : « Trouvez l'argent, et vous aurez votre université. »

L'argent, « on le trouvera ! » — « 15 millions de florins sont nécessaires pour l'érection de l'université, a-t-on dit dans un précédent congrès. S'il en fallait tant, je répondrais : il y a en Cisleithanie quinze millions de catholiques ; que chacun d'eux donne 1 florin, et l'affaire est faite. Mais qu'avons-nous besoin de tant d'argent? C'est 200 000 florins qu'il nous faut trouver annuellement pour l'entretien des quatre facultés. Je suis persuadé que nous les trouverons. Nous avons déjà recueilli un capital de près de 400 000 florins, et sommes assurés de 18 000 florins de souscriptions annuelles. Le reste viendra vite, et nous pouvons marcher. »

Quant aux professeurs : « J'en ai souvent causé, dit Mgr Katschthaler, avec des célébrités des universités d'État : tous ceux que j'ai vus m'ont affirmé qu'ils se rendraient avec joie à l'appel de l'université nouvelle, si on leur assurait le même traitement et les mêmes droits que dans leur situation présente. »

Pourquoi, enfin, l'université à Salzbourg, et non pas à Linz, ou dans toute autre ville d'Autriche? La réponse, ici, est des plus faciles. Salzbourg a pour elle ses traditions : elle est une vieille cité académique. Elle a possédé jusqu'au début de ce siècle, jusqu'à l'époque où elle devint bavaroise, une université célèbre ; et de ce passé glorieux elle conserve de nombreux vestiges. Sa faculté de théologie, qui avait compté des maîtres illustres et donné un enseignement fameux, lui est restée, existe encore, et sera la cellule embryonnaire à laquelle viendront adhérer les autres facultés. Ses bâtiments sont toujours debout et toujours solides ; c'est même dans leurs murs que se sont tenues les séances du congrès ; agrandis et restaurés, ils pourront très convenablement abriter l'œuvre naissante. Sa bibliothèque comporte un nombre considérable de volumes, et sera, dès le début, un précieux instrument de travail. Enfin,

Salzbourg est au cœur de l'Autriche, au centre de celles de ses provinces qui parlent l'allemand, à mi-route sur le chemin qui relie Vienne et Innsbruck.

Avec tous ces éléments de succès, comment l'université catholique de Salzbourg ne se fonderait-elle point? Comment ne réussirait-elle point? Ce ne sont pas seulement les catholiques qui font des vœux pour son érection : les pouvoirs publics, les conseils élus locaux, donnant par là une preuve de sagesse qui pourrait servir d'exemple en d'autres pays, s'intéressent à une fondation qui doit donner, à la ville et à la province dont ils sont les représentants, un peu de gloire et de prospérité. Le *Landtag* ou conseil provincial du pays de Salzbourg a, dès 1884, adopté la résolution « d'appuyer de toutes ses forces la reconstitution de l'ancienne université ou l'érection d'une nouvelle université catholique au chef-lieu » ; et le bourgmestre de la ville de Salzbourg, en souhaitant la bienvenue aux congressistes réunis dans l'*Aula academica*, a dit, aux acclamations de l'auditoire : « Parmi les nombreuses questions qui sont soumises à vos délibérations, il en est une qui est pour notre cité de la première importance : c'est le projet d'érection d'une université catholique à Salzbourg, à la solution favorable duquel nous portons, vous le savez, ici et dans tout le pays, l'intérêt le plus vif. » Il est permis d'espérer que tous ces efforts ne seront pas perdus ; et que, comme l'a promis Mgr Katschthaler, qui, en bon Autrichien, ne sépare point la foi monarchique de la foi religieuse, la même année 1898, qui fêtera le jubilé de l'empereur François-Joseph, verra renaître sous les auspices les plus favorables l'antique université de Salzbourg!

#### IV

##### LES FÊTES

Le congrès où se sont élaborées toutes ces résolutions a duré moins de quatre jours <sup>1</sup>. On a donc beaucoup travaillé. Mais ses organisateurs s'étaient bien gardés de ne songer qu'au « sévère » et de négliger le côté « plaisant ». Les catholiques, dans tous les pays de langue allemande, estiment qu'après avoir fait de la dure besogne, il est juste de se permettre de douces récréations. C'est pourquoi chaque soirée, comme chaque journée, avait son emploi.

Pour exprimer la physionomie de ces soirées, un mot que les Allemands du Sud ont toujours aux lèvres suffirait ; mais ce mot

<sup>1</sup> Les 31 août, 1, 2 et 3 septembre.

n'a pas de correspondant en français. Le congrès a été tout à fait *gemüthlich*, il a réalisé l'idéal de la *Gemüthlichkeit* ! On exprime par là, dans l'Allemagne méridionale, ce qu'en Angleterre on exprime par le mot « confort » ; et les dictionnaires, en effet, traduisent *gemüthlich* par « confortable ». Mais il y a au moins autant de différence, entre l'opinion que se fait l'Anglais du confortable, et celle que se fait le Bavarois ou l'Autrichien du *gemüthlich*, — qu'entre le pale ale et la bière de Munich ! Peut-être une chanson, que les étudiants catholiques ont chantée dans une des soirées du congrès, et qui est intitulée : *les Chevaliers de la Gemüthlichkeit*, fera-t-elle saisir au lecteur français, malgré le vague où elle se complait, le sens du mot intraduisible :

Quand la troupe joyeuse a couru jusqu'à l'heure de minuit, et qu'elle trouve une table ronde ; quand le couvercle des cœurs saute comme la bonde du tonneau et que résonnent gaies plaisanteries et joyeuses chansons ; quand les gosiers desséchés soupirent après la fraîcheur et ne se laissent pas mourir de soif ; vivent alors dans le temps et dans l'espace les chevaliers de la *Gemüthlichkeit* !...

... Et tant que vivra la parole libre, tant que les lèvres chercheront la fraîcheur, tant que vivront ceux qui ne méprisent point les chansons et qui ne laissent pas les gosiers se dessécher, jusque-là vivront dans le temps et dans l'espace les chevaliers de la *Gemüthlichkeit* !

Cette table ronde, et ces chansons joyeuses, et ces plaisanteries gaies n'ont pas plus manqué que la bière au congrès de Salzbourg.

Le premier soir, — soir de réception, *Empfangsabend*, disait le programme, — c'est un concert qui réunissait au Kursaal, mis par la municipalité à la disposition des organisateurs du congrès, et sous la présidence du prince Clary, président du congrès, les mille congressistes venus de tous les points de l'Autriche. Le premier des nombreux toasts qui alternèrent avec les morceaux de musique fut porté par le comte Tarouca, commissaire général du congrès, et fut porté... à la *Gemüthlichkeit* ! Le Pape et l'empereur ne vinrent qu'ensuite. Aucun des prêtres présents au congrès (il y avait parmi les congressistes beaucoup plus de prêtres que de laïques) n'avait déserté la réunion ; et c'était plaisir de voir à leurs tables animées les *Mass* succéder aux *Mass*. Le clergé autrichien ne diffère pas moins par sa bonne humeur un peu triviale du clergé français, que par son costume. Le costume des prêtres autrichiens n'a rien d'uniforme : la soutane longue n'est guère portée chez eux ; quelques-uns revêtent une soutane courte d'un aspect fort disgracieux ; la plupart portent la redingote noire qui se

ferme sur un rabat liseré de blanc ou de violet, suivant qu'ils sont simples prêtres ou prélats; mais beaucoup ajoutent à la redingote un pardessus de couleurs et de façons très variées. Quant au chapeau, il affecte les formes les plus diverses, depuis le chapeau rond jusqu'au chapeau haut de forme. Rien n'est moins sévère, plus varié, — et plus bizarre pour un Français, — qu'une assemblée de prêtres autrichiens; et, depuis le Prémontré, qui couvre sa longue robe blanche d'un pardessus « fantaisie », jusqu'au jeune prêtre élégant vêtu d'une soutane à la romaine et coiffé de ce que la chapellerie allemande appelle un *cylinder*, luisant neuf, tout étonne. Mais je n'ai pas besoin de dire que c'est là une impression spéciale à l'étranger...

Tout le monde se retrouve le lendemain soir au joyeux *Kommers* que les étudiants catholiques autrichiens, en costume moyen âge, tiennent en l'honneur des congressistes. C'est encore pour le Français, un spectacle curieux que celui de ces réunions traditionnelles, qui commencent par le célèbre *Gaudeamus* :

*Gaudeamus igitur,  
Juvenes dum sumus!  
Post jucundam juventutem,  
Post molestam senectutem,  
Nos habebit humus,*

où tout est combiné pour amener l'auditoire, de *lectio* en *lectio* et de *colloquium* en *colloquium*, à une gaieté ascendante. La réunion justifie le mot de l'évêque Katschthaler, que « tout le monde en pays allemand passe par les universités ». Ils étaient nombreux dans l'assistance tous ceux, jeunes ou vieux, prêtres et laïques, qui avaient usé de leur droit d'arborer la petite casquette blanche aux liserés divers, qui distingue le « compagnon », le *Bursch*, du *Philister*, et qui chantaient bruyamment :

*Pereat tristitia,  
Pereant osores,  
Pereat diabolus,  
Quivis antiburschius,  
Atque irrisores!*

Plus large encore et rempli de promesses était le programme de la troisième soirée. S'offraient à la fois, aux congressistes, une réédition « au jardin Mirabell » du *Kommers* de la veille, une soirée donnée à « l'hôtel de l'Empereur romain » par l'Académie Léon XIII de Vienne, un « rendez-vous » des instituteurs tyroliens dans le

« Jardin des étoiles ». Ils n'avaient que l'embarras du choix. Certains, par un miracle d'ubiquité, sont parvenus à assister en même temps aux trois fêtes. Quelques autres se sont trouvés tellement embarrassés..., qu'ils se sont décidés à rentrer tout tranquillement à l'hôtel.

Mais personne n'a manqué à la dernière soirée, que le programme qualifiait de « soirée d'adieux », *Abschieds-abend*. Il ne s'agissait plus cette fois d'une réunion dans un lieu privé. Non. Tout le congrès se transporte par la voie de l'ascenseur électrique dans le restaurant fameux, fréquenté par un nombreux public, dont les mille feux illuminent chaque soir la hauteur avoisinante du Mœnchberg. Ici, plus de président ni de toasts. On se groupe, autour des tables de son choix, avec les connaissances de la veille qui sont devenues des amis et qu'on ne reverra peut-être jamais. La bière coule encore; mais la gaieté est plus renfermée: c'est véritablement la soirée d'adieux. Personne ne s'étonne d'ailleurs de voir, en cet établissement de fête, ouvert à tout venant, l'évêque auxiliaire de Salzbourg, Mgr Katschthaler, attablé en compagnie de quelques-uns de ses chanoines, et de plusieurs membres du Reichsrath autrichien.

... Tandis qu'une musique endiablée entame le vingt-quatrième morceau du « rêve d'un réserviste autrichien, grand tableau musical et militaire », je me retire, loin du bruit et de la lumière, sur la terrasse. Accoudé sur la rampe de fer, je contemple la ville endormie, bercée par le murmure du Salzbach, au pied des trois sentinelles vigilantes qui se dressent dans la nuit et semblent protéger son sommeil: le noir Hohensalzburg, le vieux château des princes-évêques, image du passé; le Mœnchberg, avec son restaurant moderne, image du présent; le Kapucinerberg, avec son couvent qu'éclaire une croix de feu, image de ce qui a été, de ce qui est, de ce qui sera...

Spectacle enchanteur et qu'on ne se lasserait pas d'admirer... « Salzbourg n'est pas une grande ville, mais c'est une ville charmante », disaient dans leur invitation les organisateurs du congrès. Aucun de ceux qui l'ont visitée ne les démentira. Elle est la ville rêvée pour une réunion d'été... « C'est aussi, continuait la circulaire, une ville catholique où chaque monument, où chaque maison, où chaque pierre, rappelle le souvenir de l'Eglise. » L'accueil que ses habitants ont fait aux congressistes atteste leur foi... Comment un congrès des catholiques, réuni dans une telle ville, ne porterait-il pas ses fruits?

Maurice VANLAER.

# LA TURQUIE D'ASIE

## SES DIVISIONS — SES NATIONALITÉS

---

Il existe maintenant des atlas historiques dont les cartes, ingénieusement dessinées, indiquent la formation territoriale des divers Etats qui constituent l'Europe actuelle. Des teintes juxtaposées nous montrent les époques successives d'annexion des contrées qui les ont formées. C'est ainsi qu'en France, on voit les vieilles provinces s'ajouter une à une au domaine royal pour nous présenter enfin un corps complet qui est notre nation contemporaine. Par un procédé analogue, on peut suivre les développements plus ou moins rapides de peuples tels que la Russie, l'Allemagne, l'Italie, et les autres puissances qui, à travers des vicissitudes parfois contraires, sont enfin arrivées soit à une nationalité définie, soit à un ensemble homogène d'intérêts moraux et matériels, et se sont ainsi créé leur place au soleil.

Dans l'Empire ottoman, fondé sur la guerre et la conquête, le travail de formation s'est arrêté depuis deux siècles environ pour faire place au phénomène inverse de désagrégation territoriale, et c'est une carte de cette dernière nature qu'il conviendrait plutôt d'établir.

Depuis que le mouvement de recul des Turcs s'est définitivement accusé dans les plaines de la Hongrie, la marche en arrière s'est effectuée d'une façon lente, périodique et continue. Un quart de siècle ne s'est jamais passé sans que, sur un coin quelconque de l'empire, une jeune nationalité ne se soit réveillée, ou qu'un puissant voisin ne soit venu se tailler une part de dépouilles par la guerre ou les traités.

Ainsi le sang se retire peu à peu des extrémités du corps ottoman pour refluer vers le cœur jusqu'au jour où, disent les prophètes de malheur, le Turc sera relégué sur le seul territoire où il règne sans contestation par la race et par le nombre, sur le plateau d'Anatolie, où les grands ancêtres Ertoghroul et Othman vinrent planter leur tente au treizième siècle.

C'est la logique de l'histoire que les mêmes faits doivent produire les mêmes conséquences. Aussi bien, si les anciennes causes de

désagrégation doivent persister, si une intelligente et vigoureuse autorité ne vient radicalement changer l'orientation politique et administrative de l'empire, la logique implacable veut que le cercle se resserre de nouveau autour de celui qui, successeur de Soliman le Magnifique, se nomme encore « le maître des deux continents et des deux mers ».

L'Afrique a déjà de fait, pour ainsi dire, entièrement échappé au pouvoir du Sultan. En Europe, la plupart des anciennes provinces ont recouvré leur indépendance, les autres semblent marcher dans cette voie. On devise sur les chances que possèdent telle grande puissance ou telle jeune nationalité de planter un jour son drapeau sur les rives du Bosphore. Aussi tout est-il dit sur la Turquie d'Europe et les peuples qui la composent.

La Turquie d'Asie est moins connue, et a été surtout étudiée, jusqu'à présent avec des documents de valeur fort incertaine. A un moment où tous les yeux se tournent du côté de l'Orient, où l'on se demande ce qui va résulter de ces phénomènes anormaux qu'on y constate, de ces massacres renouvelés de la barbarie antique, aussi atroces qu'étranges en plein dix-neuvième siècle et à la porte de l'Europe, il nous a paru intéressant de donner un aperçu aussi exact que possible des populations et même des contrées de la Turquie d'Asie. Nous avons utilisé en grande partie à cet effet les longs et consciencieux travaux de M. Cuinet, qui sont à peine terminés, mais qui donnent les renseignements les plus complets et les plus dignes de foi qui aient paru sur le sujet jusqu'à ces derniers temps<sup>1</sup>.

Quelques considérations, appuyées sur des chiffres, permettront peut-être de classer les idées diverses qui ont cours sur ces contrées, attachantes à tant de titres, berceau du monde antique, où les débris des populations, comme les ruines des monuments, présentent à chaque pas l'empreinte de la marche des temps.

## I

Il est d'usage de dire que la Turquie d'Asie est un mélange confus de races, de religions, de climats, sans unité géographique comme sans lien apparent en dehors de l'hégémonie ottomane, acceptée par les uns, contestée par les autres, violemment attaquée sur divers points, et n'existant que de nom dans plusieurs districts.

Au premier abord, on ne songe même pas à discuter cette assertion, qui paraît évidente, et cette opinion ne fait que se fortifier à

<sup>1</sup> *Turquie d'Asie, Syrie, Liban et Palestine*, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée, par Vital Cuinet. 5 vol. in-8°, Leroux.

considérer le tableau suivant, qui donne en bloc le relevé des populations de la Turquie d'Asie et des îles qui en dépendent.

Musulmans	}	Turcs et populations assimilées. . . . .	7 815 785	}	12 991 128				
		Arabes et Syriens . . . . .	3 382 316						
		Kurdes, Turcomans, tribus diverses. . . . .	1 793 327						
Chrétiens	}	Orthodoxes (Grecs et Syriens). . . . .	1 859 288	}	3 849 595				
		Catholiques (Maronites, Grecs, Melchites, Syriens et Chaldéens unis, latins). . . . .	704 930						
		Divers (jacobites, nestoriens, etc) . . . . .	232 522						
		Protestants. . . . .	5 689						
		Arméniens	{			grégoriens . . . . .	958 919	}	1 133 779
						catholiques. . . . .	86 613		
protestants. . . . .	88 247								
Israélites. . . . .					192 696				
Druses . . . . .					151 837				
Ansariés. . . . .					128 720				
Religions diverses (Tziganes, Yézides, etc.). . . . .					160 448				
Total de la population de la Turquie d'Asie. . . . .					17 474 424				

La variété ne laisse rien à désirer. Si les musulmans forment la majorité, soit 74,3 pour 100 du chiffre total, les Turcs, réduits à eux-mêmes, ne constituent plus qu'une minorité, soit 44,8 pour 100, bien que les chiffres précédents aient été établis en grande partie au moyen des statistiques officielles, c'est-à-dire favorables à l'élément détenant le pouvoir. L'appoint de population musulmane est fourni par les Arabes, les Kurdes et d'autres qui ne sont que des peuples conquis et loin d'être assimilés.

En outre, bien que les Turcs possèdent la puissance militaire, ils viennent en importance, bien après les Grecs, les Arméniens, les étrangers, en ce qui concerne le commerce, l'industrie, les finances. En dehors de l'agriculture à laquelle la plupart d'entre eux sont adonnés, les forces vives du temps de paix restent en dehors de leurs mains.

Mais ce n'est pas du tableau précédent que nous voulons tirer un véritable enseignement. Autant vaudrait mettre ensemble la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, dresser en bloc une statistique par races et par religions, et chercher une résultante commune à ces forces diverses. Ce serait là une méthode douteuse, car, en réalité, chacune de ces nations diffère en tous points de sa voisine, et agit pour son propre compte un jour dans un sens, un jour dans un autre, et avec une intensité variable.

Nous allons décomposer la population de la Turquie d'Asie par régions déterminées, et quand nous aurons démontré que chacun

des ensembles ainsi étudiés possède une unité géographique, ethnographique et économique, en un mot, est susceptible de subsister d'une vie propre, nous aurons sinon apporté de nouveaux éléments dans le grand problème, du moins rendu service aux amateurs de solutions pour la question d'Orient.

Il est vrai que dans les dépouilles de la Turquie d'Europe on a trouvé en travail des nationalités compactes et parfaitement caractérisées, des peuples ayant une histoire, tout vivants de patriotisme, et impatientes de prospérer par eux-mêmes. Soyons plus modestes en ce qui concerne la Turquie d'Asie. Les quatre contrées que nous sommes amenés naturellement à examiner, l'Anatolie, l'Arménie, la Mésopotamie et la Syrie, prises une à une, n'ont pas une âme propre comme la Grèce, la Roumanie ou la Serbie; elles sont loin d'être faites d'un métal sans alliage, mais, à tout prendre, elles constituent cependant des unités. C'est à ce titre qu'il faut les considérer; c'est en tenant compte des conditions spéciales à chacune d'elles que le pouvoir ottoman devrait les administrer; et, s'il manque à sa tâche, c'est en se basant sur ces divisions territoriales qui ne sont nullement arbitraires, ainsi que nous le montrerons, que les grandes puissances européennes seront contraintes tôt ou tard, par la logique des événements, de se substituer à lui par une immixtion plus ou moins profonde dans leur administration.

Officiellement le territoire de la Turquie d'Asie, y compris les îles de l'Archipel, est divisé en 21 vilayets, 4 mutessarifats ou districts relevant directement du pouvoir central, la province privilégiée du Liban et la province tributaire de l'île de Samos. Ajoutons que le vilayet de Crète vient de se voir octroyer l'autonomie sous la garantie des puissances.

Les vilayets, qui portent, pour la plupart, le nom de leur chef-lieu, sont uniformément divisés en sandjaks, les sandjaks en cazas, etc. Les noms de province ont été supprimés comme chez nous, lors de la Révolution. La centralisation est à l'ordre du jour; les fonctionnaires sont nombreux, hiérarchisés d'une façon analogue dans chaque vilayet, c'est le triomphe de l'uniformité et de la bureaucratie; on se croirait en France.

Voilà la façade. Mais quand on considère de près les pays et les populations, le spectacle change. Les noms des fonctionnaires sont les mêmes, mais ceux des administrés ne se ressemblent guère.

Prenons successivement les quatre grandes divisions classiques de la Turquie d'Asie.

En Asie Mineure d'abord, ou Anatolie, c'est une masse compacte de Turcs ou de musulmans assimilés, formant plus des quatre cinquièmes de la population, tandis que des colonies grecques de

quelque importance ne se rencontrent guère que sur les côtes. Ensuite, sur le plateau d'Arménie, dont les sommets s'élèvent parfois à plus de 3000 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'aspect des peuples se modifie comme celui de la nature. Ce ne sont plus les Turcs qui forment la majorité ; ils ne dépassent guère deux cinquièmes de la population. Celle-ci est un mélange de Kurdes pillards et en partie indépendants au fond de vallées inaccessibles, d'Arméniens, agriculteurs et pasteurs, victimes séculaires de leurs bruyants voisins, et, enfin, de Grecs, vivant de commerce le long des côtes de la mer.

Mais descendons au sud les pentes du plateau arménien, quittons les montagnes couvertes de neiges éternelles, entrons dans les sables du désert de Syrie ou dans les vallées plantées de palmiers de l'Euphrate et du Jourdain. Un seul dialecte résonne à nos oreilles, la langue du Coran, apportée d'Arabie par les premiers conquérants de l'Islam, et que répètent aujourd'hui les ulémas dans les mosquées, comme dans les églises chrétiennes, les prêtres des rites orientaux. A l'ouest du désert, c'est la Syrie, pays admirablement délimité géographiquement : à l'est, c'est la célèbre plaine de la Mésopotamie où, dit-on, naquit le premier homme, bordée sans interruption, comme la contrée précédente, par le désert, la mer et les montagnes.

Disons enfin un mot des îles de l'Archipel, dont plus des quatre cinquièmes de la population sont Grecs, et nous pourrions conclure qu'en Turquie d'Asie, à des ensembles de contrées différents, correspondent des groupes distincts de races, de langues, de religions et de peuples. Quand nous aurons examiné successivement ces grandes divisions et montré qu'à chacune correspondent des intérêts moraux et matériels spéciaux, il sera loisible au lecteur de lui souhaiter tel ou tel régime de gouvernement dans l'avenir, à l'heure inévitable où l'appareil de la civilisation moderne viendra opérer sa mainmise sur ce nouveau domaine.

## II

### L'ANATOLIE

Quand, à la pensée, se présentent des noms tels que ceux des colonies d'Asie Mineure qui égalèrent en célébrité les républiques de la Grèce, leur mère ; quand il est question de pays qui furent la Bithynie, la Phrygie, la Lydie, la Carie, la Cappadoce, la Lycaonie, l'Hellespont, on a peine à s'arracher aux souvenirs, on voudrait évoquer à la fois la splendeur artistique des Grecs, la mission pro-

videntielle de saint Paul, l'apôtre des Gentils, la gloire militaire des légions romaines, à l'ambition desquelles l'Europe et l'Afrique ne suffisaient plus.

Certes, le passé a été plus beau que ne l'est aujourd'hui le présent. A ne considérer que l'état de désolation du pays, on s'étonne que le temps et la guerre, si terrible que soit leur œuvre, aient pu accumuler tant de ruines dans des régions bénies où l'homme semblait avoir cultivé la civilisation avec une sorte d'amoureuse et particulière tendresse.

Mais là comme ailleurs le réveil s'effectue sous l'action de l'industrie européenne qui lance aussitôt ses produits en quelque route qui s'ouvre devant elle. Les chemins de fer pénètrent les solitudes abandonnées, et aucun coin de la terre ne doit rester en dehors du mouvement moderne.

L'Anatolie, sentinelle avancée de l'Asie dans la direction de l'Europe, est admirablement placée pour s'ouvrir au commerce. Ceux qui se complaisent dans les vastes projets rêvent d'une voie ferrée qui la traverserait, se dirigeant de Constantinople, par la vallée de l'Euphrate, sur le golfe Persique et de là gagnerait les Indes par les côtes méridionales de la Perse; perspective assurément attrayante que de se rendre de Paris à Bombay sans quitter son sleeping car, avec arrêts à Constantinople, Ninive, Bagdad et Babylone.

Cette voie, que nos enfants sont appelés à fréquenter, est déjà amorcée de Constantinople à Angora avec un court prolongement en construction vers Césarée. Pour être terminée, il lui faudrait traverser les dures montagnes de l'Arménie, des cols de près de 1500 mètres, et ensuite des déserts longs comme plusieurs fois la France.

L'Anatolie, en effet, est une presqu'île qui ne se relie au continent asiatique que par des passages rares et difficiles. Si l'on tire une ligne de Samsoun, sur la mer Noire, à Mersina, sur la Méditerranée, en face de Chypre, on longe sans cesse les contreforts occidentaux du plateau d'Arménie et les crêtes du Taurus et de l'Anti-Taurus. A l'ouest de cette frontière naturelle c'est le pays accidenté d'Asie Mineure, riche et cultivable sur toute son étendue, sauf une partie restreinte appelée le Désert salé, près de Koniah. A l'est, c'est le plateau d'Arménie avec ses pâturages élevés et ses solitudes couvertes de neiges.

Une des rares ouvertures qui font communiquer l'Anatolie avec l'Arménie est la trouée de Sivas, par laquelle on a projeté de faire passer le chemin de fer devant relier Constantinople d'abord avec Diarbékir et plus tard avec le golfe Persique. Un deuxième passage,

celui des Portes Ciliciennes, traverse, au sud, la chaîne du Taurus, éternel chemin des invasions d'Asie Mineure en Syrie, et réciproquement. Par ce col, haut de 966 mètres, on songe à établir une voie ferrée qui, amorcée déjà jusqu'à Koniah, se prolongerait sur Alep et l'Euphrate.

Ainsi l'unité géographique de l'Anatolie, bordée sur trois côtés par la mer et sur le quatrième par des montagnes presque infranchissables, est incontestable. Ajoutons qu'au point de vue commercial, elle a deux centres d'attraction suffisamment indiqués par la convergence respective des lignes ferrées, en exploitation ou en projet, soit vers Constantinople, soit vers Smyrne.

Le réseau qui aboutit à la première de ces villes appartient aux Allemands, celui qui dépend de la seconde est entre les mains des Anglais. Nous verrons que, pour ne point exciter de jalousie et tenir la balance égale entre les puissances, le Sultan a accordé la concession des chemins de fer de Syrie aux Français. Entre temps, il a bien essayé de donner quelques lignes à des sociétés ottomanes ou d'en confier l'entreprise à la régie, mais ces sortes d'affaires n'ont jamais vu le jour et ont dû être reprises par des Européens.

Voyons maintenant la répartition des populations dans cet ensemble géographique et commercial de l'Anatolie qui correspond aux vilayets de Castamouni, Angora, Brousse, Koniah, Smyrne, et aux mutessarifats de Bigha et d'Ismidt.

Musulmans (Turcs en presque totalité) . . . . .			5 375 490
Chrétiens	{ Grecs orthodoxes . . . . . Rites divers non unis . . . . . Catholiques . . . . .		667 242
			12 627
			9 669
	{ Arméniens { grégoriens . . . . . catholiques . . . . . protestants . . . . .		243 735
			13 012
		5 417	
		262 164	951 702
Israélites . . . . .			32 324
Religions diverses . . . . .			19 573
Total de la population de l'Anatolie . . . . .			6 379 089

Les musulmans forment ainsi 84,2 pour 100 de la population. Il y a bien parmi eux quelques tribus de Kurdes et de Turcomans, particulièrement vers Césarée et dans les parties montagneuses; mais la quantité et l'importance en sont négligeables en face du chiffre total des Turcs ottomans. Ceux-ci, en effet, sont là chez eux, dans le pays où leurs ancêtres échangèrent leurs tentes de nomades contre des habitations plus solides, et leurs pratiques païennes contre la religion du prophète; établissement dont on a comparé justement les conséquences pour l'Islamisme avec celles qui résultèrent pour le

christianisme de l'occupation de la Gaule par les Francs après le baptême de Clovis.

L'Anatolie est même dans le vaste Empire ottoman la seule contrée où les Turcs ne soient pas considérés comme des étrangers, comme des conquérants de passage malgré des siècles de pouvoir.

Et encore à Smyrne, peuplée de 200 000 habitants, y a-t-il plus de 100 000 chrétiens pour la plupart Hellènes ou Grecs orthodoxes. Car, bien que les Grecs ne constituent que 10,4 pour 100 de la population de l'Asie Mineure, ils en sont, avec les Arméniens, la partie la plus active et la plus entreprenante. Ils en occupent les côtes, les voies commerciales, et, avec le flair qui caractérise la race, ne manquent pas de s'établir aux points d'attache de tous les chemins de fer projetés.

L'église et l'école, telles sont les deux œuvres dans lesquelles se concentre le patriotisme des Grecs, et pour lesquels dépensent sans compter le citoyen d'Athènes et le sujet orthodoxe ottoman. La religion et la langue, c'est pour eux le palladium de l'hellénisme, c'est par elles qu'ils espèrent reconquérir l'Asie Mineure. Cette ambition peut paraître démesurée quand on considère qu'ils ne forment, pour le moment, qu'un dixième de la population. Mais les colonies ioniennes et doriennes qui, après la guerre de Troie, abordèrent aux rivages d'Asie Mineure, étaient de bien faible importance, et cependant l'hellénisme, en dépit de la conquête romaine, a gagné et dominé ensuite toutes ces régions jusqu'à l'invasion de l'Islamisme, soit une période d'environ deux mille ans.

Un des avantages des Grecs vis-à-vis des Turcs, c'est qu'ils sont en réalité dans une situation privilégiée. Combien parmi eux arrivent à se faire considérer comme sujets hellènes. Ceux-ci sont 25 000 sur 77 000 Grecs dans la ville de Smyrne. Regardés comme des Occidentaux, ils jouissent du bénéfice des capitulations et échappent en partie à l'autorité ottomane.

Après les Turcs et les Grecs, la nationalité qui vient par ordre d'importance en Anatolie est celle des Arméniens, constituant 4,1 pour 100 de la population totale. Répartis principalement dans les régions voisines du plateau d'Arménie d'où ils sont chassés de temps à autre par les Kurdes, leurs ennemis héréditaires, ils sont industriels, commerçants, arrivent à s'enrichir et excitent la jalousie des Grecs aussi bien que celle des musulmans. C'est dans le vilayet d'Angora et le mutessarifat d'Ismid qu'ils sont le plus nombreux; aussi les massacres de 1895-1896 s'étendirent-ils du plateau d'Arménie jusque dans ces régions.

Enfin les Israélites n'atteignent pas la proportion de 1 pour 100 dans les pays dont nous nous occupons.

A ne considérer que la statistique, on serait tenté de bien augurer de l'avenir des Turcs en Anatolie, si de graves agents de destruction ne les travaillaient sourdement. Ce sont eux, en effet, qui supportent la plus forte part des charges militaires dans l'Empire ottoman. Agriculteurs et sédentaires pour la plupart, ils ne peuvent échapper à la loi de recrutement, comme souvent y réussissent les Arabes et les Kurdes des tribus. On sait qu'en Turquie les musulmans seuls sont astreints au service militaire. Conservés parfois au régiment tant qu'ils sont valides, ils ne revoient qu'après de longues années leur pays natal, qui reste ainsi privé des éléments actifs de sa population. En outre, une fois incorporés, mal nourris, ne touchant pas de solde, placés dans de mauvaises conditions hygiéniques, ils périssent en grand nombre ou bien encore ils contractent dans les villes des maladies qu'ils rapportent dans leurs villages, et qui contribuent à la misère générale.

Pendant ce temps, Grecs, Arméniens, Juifs, étrangers de toutes nationalités, fréquentent les écoles, exploitent le pays dont ils concentrent le commerce entre leurs mains, évincent peu à peu les musulmans de diverses industries, disposent des capitaux, constituent la portion active et instruite de la population, et, bien qu'ils n'en forment pas un cinquième comme nombre, sont cependant les maîtres au point de vue économique.

La conception du pouvoir est restée, chez les Turcs, telle qu'il y a six siècles. Pour le vain orgueil de faire parade de leur supériorité sur les raïas, par peur de les voir porter l'épée et commander à des musulmans, ils laissent subsister le fossé qui les sépare des chrétiens; ils s'épuisent en hommes pour conserver à eux seuls l'appareil d'une puissance militaire qui ne trompe plus personne. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer les trois ou quatre beaux régiments qu'on montre, à Constantinople, au Sultan et aux étrangers, le vendredi, à la cérémonie du Sélamlik, avec les bandes de loqueteux armés qu'on rencontre dans les provinces, et qui y constituent les troupes ottomanes.

Sur 17 millions 1/2 d'habitants, la Turquie d'Asie ne compte pas 8 millions de Turcs ou populations assimilées; et sur ce nombre près de 5 millions habitent l'Anatolie. Prétendre que ce noyau possède encore la vitalité suffisante, avec quelques centaines de mille restées en Turquie d'Europe, pour assurer le gouvernement de provinces éloignées, comme l'Arabie et la Tripolitaine, réprimer des révoltes en Macédoine, en Kurdistan, en Syrie, ce n'est guère admissible, à voir l'impuissance récente du pouvoir en Crète et en Arménie.

Le salut pour la nation turque, si elle veut continuer à exister

comme peuple, c'est de se renfermer dans les pays ottomans proprement dits, c'est-à-dire l'Anatolie en Asie, Constantinople avec ses environs en Europe. A ses autres possessions, que le Sultan accorde, sous sa suzeraineté, une autonomie quelconque avec toutes les charges qui en résulteront pour les bénéficiaires. Quant aux Turcs eux-mêmes, ce n'est pas en épuisant leurs forces dans la poursuite des vieilles chimères qu'ils retrouveront un peu de vie, de jeunesse et de prospérité. C'est en se concentrant sur le cœur de l'empire qu'ils pourront se ressaisir en face de la civilisation européenne. Souvent corrompus par le milieu dans leurs diverses carrières de fonctionnaires, dupés par de plus habiles dans les grandes villes, ils restent cependant, dans les villages d'Anatolie, gens honnêtes et hospitaliers, travailleurs courageux et résignés, et possèdent encore quelques-unes des principales forces qui font les nations.

Mais on se rendra encore mieux compte de la nécessité pour les Ottomans de se limiter dans leur pays de race, quand on aura passé en revue les autres divisions de la Turquie d'Asie, où ils se trouvent partout en minorité.

### III

#### LES ILES DE L'ARCHIPEL

Ne quittons pas l'Anatolie sans dire un mot des îles qui l'entourent. Ici la proportion est renversée : 82 pour 100 de Grecs, 17 pour 100 de Turcs et 1 pour 100 d'étrangers sur une population de 680 638 habitants.

L'île de Crète, à elle seule, compte 204 781 chrétiens et 88 487 musulmans. Elle vient d'obtenir, à la suite de sanglants événements, une autonomie que l'île de Samos possède depuis 1832.

Rhodes, Chio, Mételin, Lemnos, faibles en étendue, mais illustres par les souvenirs d'art, de poésie et de guerre, à l'égal de maint royaume, sont habitées en partie par des marins et contiennent une plus forte proportion de Grecs que l'île de Crète. Elles sont encore sous l'autorité directe du Sultan, dont l'avantage serait peut-être de leur permettre de se gouverner elles-mêmes en lui payant tribut, plutôt que de les laisser sans cesse tourner les yeux vers la Grèce. Depuis des siècles qu'il dispose du pouvoir, l'Islamisme n'a pu entamer l'hellénisme dans ces îles qui sont restées ses forteresses inexpugnables. Mieux vaut prendre son parti d'une situation indiscutable et essayer d'en tirer tout le parti possible, pour éviter de plus grands malheurs.

## IV

## L'ARMÉNIE

Jusqu'à présent, notre tâche a été simple. Il est entendu que l'Anatolie est turque et que les îles de l'Archipel sont grecques. En Arménie, nous retrouverons bien l'unité, mais c'est l'unité du chaos : chaos dans la nature qui nous offre le spectacle de vallées inextricables et de montagnes comptant parmi les plus hautes du globe; chaos dans les intérêts qui se choquent en tous sens et qui demandent à être canalisés dans des voies praticables encore inconnues; mais surtout chaos dans les populations, mélange confus de sédentaires et de nomades, d'Iraniens, de Touraniens et de Sémites, races ennemies les unes des autres, parmi lesquelles aucun élément ethnique et aucun idiome ne dominant, et où le pouvoir central est impuissant à faire exécuter ses ordres.

Et si l'on doutait de cette impuissance, on se trouverait obligé de convenir que le gouvernement ottoman a été complice du massacre de trente ou quatre-vingt mille Arméniens, suivant les diverses évaluations, pendant l'hiver de 1895-1896.

Admettons, pour l'honneur de la Turquie, qu'elle n'a pas été complice des assassins; mais qu'elle a été incapable de maintenir le bon ordre. La conclusion en restera, d'ailleurs, la même au sujet des mesures qu'il convient de prendre pour prévenir le retour de pareils événements.

Les pays qui, par leur situation géographique, l'ensemble de leurs intérêts économiques et l'origine de leurs populations, constituent le plateau arménien et ses dépendances naturelles sont les vilayets de Trébizonde, Sivas, Erzeroum, Bitlis, Van, Diarbékir, Mamuret-el-Aziz et Adana, et les vilayets de Marach et Orfa détachés du vilayet d'Alep, qui fait partie lui-même de la Syrie.

Nous avons décrit les frontières occidentales de cette région en parlant de l'Anatolie. Au nord, elle surplombe la mer Noire; au nord-est, elle se confond avec l'Arménie russe, et à l'est avec l'Arménie persane, pays identique à l'Arménie turque; au sud, elle s'abaisse assez brusquement vers les plaines des bords du Tigre et de l'Euphrate et des environs d'Alep, commencement du domaine arabe et de ses vastes solitudes qui se continuent jusqu'à l'océan Indien et au cœur de l'Afrique. Aucune route carrossable ne permet encore de descendre facilement le long du versant sud. Quelques sentiers muletiers longent pour la plupart le cours encaissé des fleuves, et font communiquer entre elles les tribus de la montagne avec celles de la plaine.

Au sud-est du plateau, la région appelée du temps des croisades royaume de Petite-Arménie, qui échut en domaine aux Lusignan, touche au golfe d'Alexandrette. C'est sur un point de cette côte, en face de Chypre, que se dessine la belle rade d'Youmourtalik, station de l'escadre anglaise quand elle vient croiser dans ces parages.

Car les Arméniens, obéissant à la loi historique de l'attraction du ciel bleu, sont descendus d'instinct vers les rives ensoleillées de la Méditerranée. Sur leur passage, ils ont laissé maint centre de population se grouper dans les gorges qui séparent les monts du Kurdistan du Taurus et de l'Anti-Taurus. C'est même dans cette région que se trouvent les agglomérations de Zeïtoun, seul point où Turcs et Kurdes ont dû reculer, lors des massacres, devant la résistance des agneaux devenus des lions.

Parmi les grands projets à lointaine échéance, on compte celui qui consisterait à relier Youmourtalik avec Marach et le centre de l'Arménie, et donnerait au pays le débouché qui lui est indispensable sur la Méditerranée. Sur la mer Noire, le port de Samsoun est la route naturelle d'écoulement pour les produits miniers du vilayet de Sivas, qui deviendrait facilement une riche région industrielle.

Ce n'est pas en effet par une longue ligne ferrée coûteuse à construire, venant de Constantinople, traversant de part en part les montagnes d'Arménie et aboutissant aux Indes, que les denrées du pays trouveront à se déverser d'une façon économique. La grande voie commerciale des peuples est avant tout la mer, champ libre où ni rails, ni chaussées, ni travaux d'art ne viennent imposer une direction au voyageur ou au marchand. Ainsi, tandis que, pour l'Anatolie, les centres d'attraction commerciale sont Smyrne et Constantinople, l'Arménie est trop éloignée de ces grands débouchés, elle en est séparée par trop d'obstacles pour ne pas chercher sa vie propre dans ses ports à elle, sur la mer Noire et sur la Méditerranée.

On conçoit qu'il n'ait pas été facile d'établir une statistique exacte des populations de ces régions. Celle que nous donnons rectifie plusieurs chiffres qui avaient cours jusqu'à présent. On y remarquera l'importance de l'élément kurde souvent encore indépendant des Turcs, puis le chiffre des Arméniens qui dépasse les évaluations données par M. Elisée Reclus et, à sa suite, par d'autres auteurs. Enfin, un simple détail, le nombre des Arméniens protestants, que nous sommes les premiers à publier d'après de minutieuses évaluations, donnera peut-être la clef de bien des événements qui se passent en Turquie d'Asie, à Constantinople, et même à Londres.

Musulmans	{ Turcs et populations assimilées. . . . .	2 226 370	}	3 891 089
	{ Kurdes et tribus diverses. . . . .	1 664 719		
Chrétiens	{ Grecs orthodoxes. . . . .	339 668	}	4 385 627
	{ Rites divers non unis (nestoriens, etc.).	165 726		
	{ Catholiques (Chaldéens, etc.). . . . .	51 392		
	{ Arméniens { grégoriens. . . . .	691 519		
	{ catholiques. . . . .	57 642	}	828 841
	{ protestants. . . . .	79 680		
Israélites. . . . .				6 675
Religions diverses (Yézides, Tziganes, etc.). . . . .				98 144
Population totale du plateau arménien et des côtes qui en dépendent . . . . .				5 381 535

La proportion des musulmans 72, 2 pour 100, bien qu'inférieure à celle qu'on trouve en Anatolie, est considérable; toutefois, les Turcs ne forment que 41, 3 pour 100 de la population totale de l'Arménie, pas même la moitié. Et encore a-t-on compté souvent comme Turcs des musulmans de langues et de provenances variées, assimilés peut-être au point de vue religieux, comme les Lazes et les Circassiens, mais différant pour tout le reste des Ottomans de vieille roche qu'on rencontre en Anatolie.

Près d'un tiers de la population, soit 30, 9 pour 100, est constitué par les Kurdes et diverses tribus telles que les Kizil-Bach, les Kotchères, etc. Qu'est-ce donc que ces peuplades connues sous le nom générique de Kurdes, qui a été répété si souvent depuis l'ouverture de la question arménienne? A en croire les dépêches venues d'Orient, les Turcs n'étaient pour rien dans les persécutions contre les Arméniens. C'étaient les Kurdes qui avaient tout fait. La troupe, par endroits, s'était bien jointe à la population pour traquer les chrétiens, mais c'étaient les régiments Hamidiés, formations irrégulières recrutées chez les Kurdes récemment soumis, soldats de hasard, mal disciplinés et restés sauvages et féroces.

D'après les témoignages recueillis, l'assertion est vraie en grande partie. Peuples d'origine peu connue, de races variées et indéterminées, pasteurs semi-sédentaires, semi-nomades, divisés en tribus avec une hiérarchie spéciale de beys, d'émirs et d'aghas, les Kurdes ne sont soumis que de nom sur bien des points. Sachant revendiquer leur indépendance quand on leur parle trop haut du fisc et de la loi militaire, ils redeviennent fidèles sujets ottomans quand il s'agit d'une soi-disant répression dans les villages chrétiens. Le vol, le pillage, la chasse à l'Arménien, telle est l'occupation héréditaire de ces peuplades recrutées chez les insoumis de toutes les nations depuis le commencement du monde. Depuis les captifs de Perse et d'Assyrie, qui furent relégués dans ces hautes vallées, jusqu'aux réfugiés des

persécutions religieuses qui marquèrent l'établissement du christianisme et de l'islamisme en Orient, les Kurdes ont été et sont restés des indépendants, pillards d'abord par nécessité, et ensuite par goût.

C'est pendant une période de cinquante ans, qui embrasse tout le milieu du siècle, que les Turcs les ont poursuivis et traqués jusque dans leurs nids d'aigle inaccessibles des monts du Kurdistan; aussi la famine fut-elle souvent le seul moyen de les réduire. A quels massacres de prisonniers, de femmes et d'enfants, a donné lieu cette guerre dans des pays perdus? Le peu que nous en savons suffit pour nous édifier.

Peu à peu les résistances ont été vaincues, car le Turc est brave et guerrier supérieur au Kurde, qui, de son côté, est plus apte aux ruses et aux guet-apens qu'au combat à découvert. Les principaux chefs se rendirent et furent emmenés à Constantinople ou dans d'autres villes, où plusieurs, dit-on, eurent le tort de ne pas se méfier de la qualité du café qu'on leur servait. Maintenant les Kurdes sont censés avoir adopté la religion du prophète et la langue du maître; mais ce n'est encore que sur les rapports officiels adressés à S. M. I. le Sultan que le fait est accompli.

Après un tel prélude, il semblait que les Turcs dussent avoir intérêt à s'appuyer sur la population tranquille, amie de la paix et du travail, pour prévenir tout retour offensif de la part de ceux qui, jusqu'alors, n'avaient vécu que de pillage et de vol. En Arménie, les Kurdes, avons-nous dit, forment environ un tiers de la population : les Turcs, 41, 3 pour 100; les Arméniens, 45, 4 pour 100; les Grecs, agglomérés sur les côtes et les membres de diverses religions constituent le reste des habitants. La ligne de conduite des Ottomans fut tout autre.

Il fallait des soldats qui pussent au besoin servir de gendarmes dans le pays. Or, comme la première qualité qu'on leur demandait était d'être musulmans, au moins de nom, car les Turcs ne suffisaient pas à la tâche, il se trouva que ce furent les Kurdes. Toute l'histoire de la question arménienne est là. Le voleur de grands chemins d'hier est le gendarme d'aujourd'hui sans avoir eu le temps de dépouiller le vieil homme. Il a conservé les habitudes d'autrefois, et est en outre revêtu d'un caractère officiel, tandis que l'Arménien qui, seul, demeure aventuré dans son voisinage, au milieu des montagnes, est à sa discrétion. Ce qui s'est passé, en effet, dans les villes, lors des massacres, ne donne qu'une faible idée des scènes qui ont eu lieu dans les campagnes.

On ne se rend pas toujours, en Europe, un compte exact de ce qu'est la grande masse de la nation arménienne. On sait que, dans les villes du Levant, il y a de riches marchands de ce nom,

d'habiles financiers qui arrivent, à force d'adresse, à évincer les Grecs, et même les Juifs, ce qui dénote chez eux des facultés d'un ordre singulièrement rare, et, en tous cas, inconnues ailleurs. C'est une chose, en effet, digne de remarque que ce nombre infime d'Israélites dans un pays si voisin de la Palestine. Nulle part, en Europe, il n'en existe une si faible proportion. Chose invraisemblable, le Juif ne prospère pas à côté de l'Arménien.

Nous sommes aussi tentés de nous faire une idée de la nationalité arménienne par les comités révolutionnaires de Constantinople ou de Londres qui, à défaut de bonne besogne, font en tous cas beaucoup de bruit. Mais de ces actes de quelques isolés ne peuvent être rendus responsables les centaines de mille de malheureux perdus dans les montagnes, bloqués par les neiges pendant la plus grande partie de l'année, livrés à la merci de l'ennemi héréditaire; car si l'on rencontre des Arméniens s'occupant, dans les villes, de banque et d'industrie, l'immense majorité s'adonne à l'agriculture et à l'élevage, ce qui le différencie essentiellement du Juif dont la caractéristique est avant tout l'esprit de spéculation.

Remonter à l'origine des Arméniens, c'est retourner au commencement du monde, peut-être à Aram, fils de Sem et petit-fils de Noé, car leur nationalité est une des plus vieilles qui existent. Ce qui est certain, c'est qu'après des alternatives nombreuses d'indépendance et de servitude, l'Arménien est resté irréductible avec sa langue, ses traditions, son génie propre. Tenter de supprimer la nation arménienne afin de supprimer du même coup la question arménienne semble au-dessus des forces d'un gouvernement, et en particulier de celles de la Porte ottomane. La question arménienne subsistera tant qu'il existera des individus de ce nom, et même l'acuité ne fera que s'en augmenter à une époque où dans le monde entier les questions de cet ordre sont à l'ordre du jour, où chaque peuple, grâce au secours de la presse, des livres et de la littérature, arrive à se ressaisir et revendiquer sa part de liberté.

Le nombre total des Arméniens serait le suivant, en empruntant le chiffre de la Turquie d'Asie à M. Vital Cuinet, et celui des autres pays à M. Elisée Reclus :

Turquie d'Asie. . . . .	1 133 779
Turquie d'Europe. . . . .	250 000
Arménie russe et Caucasic . . . . .	840 000
Arménie persane. . . . .	150 000
Autres pays. . . . .	60 000
Total. . . . .	<u>2 433 779</u>

soit environ 2 millions et demi pour le monde entier.

Mais ne nous occupons que de l'Arménie turque où, sur 828 841 individus de cette nationalité, nous trouvons les proportions ainsi réparties par confessions : grégoriens, 83,4 pour 100 ; protestants, 9,6 pour 100 ; catholiques, 7 pour 100.

Les grégoriens qui ont suivi l'hérésie d'Eutychès au cinquième siècle, ont leur chef suprême à Etchmiadzin, dans l'Arménie russe, près du mont Ararat. De toutes les communautés chrétiennes de la Turquie d'Asie, c'est cette dernière qui a fourni les plus nombreux prosélytes aux missions anglaises et américaines dont le centre principal est à Kharpout. Bien que la plupart de ces conversions, dont le résultat est d'attirer sur les néophytes les abondantes aumônes des sociétés bibliques, soient peu sincères et aient l'intérêt pour mobile, on ne peut nier que l'influence protestante n'aille en croissant. Déjà beaucoup d'Arméniens, qui ont vu les Anglais être seuls à prendre ouvertement leur cause en main lors des massacres de l'hiver dernier, les considèrent comme leurs protecteurs naturels, et il n'est pas besoin d'ajouter que ce sentiment est soigneusement entretenu par la diplomatie britannique qui y trouve un point d'appui contre l'influence moscovite.

Chacun a apporté une solution à la question arménienne. Inutile d'énoncer celle qui est préconisée par la Russie. Elle possède déjà le tiers de l'ancienne Arménie, elle est donc placée, pense-t-elle, dans une situation particulièrement avantageuse pour défendre les habitants des autres parties contre les exactions des Turcs et des Kurdes. L'occasion ne serait pas pour lui déplaire d'occuper au moins militairement le pays jusqu'au golfe d'Alexandrette et à la Méditerranée. On sait d'ailleurs jusqu'à quand peuvent se prolonger des occupations de ce genre.

Les Anglais font valoir avec raison aux yeux des Arméniens que ce serait la fin de leurs espérances patriotiques que d'entrer sous l'hégémonie moscovite et proposent gracieusement leur protectorat.

Pour nous, nous devons nous placer au point de vue français et catholique, car c'est tout un en Orient. Comme tous les catholiques de la Turquie d'Asie, les 110 000 membres des rites unis à l'Église romaine, dans la région qui nous occupe, sont placés sous notre protectorat séculaire et effectif, notre devoir est de maintenir sur eux notre influence, entretenue par nos missionnaires et nos religieuses au prix de tant d'efforts. Toute occupation ou protectorat russe ou anglais serait la ruine de nos intérêts moraux en Arménie, tandis que, d'autre part, nos intérêts matériels ne peuvent que souffrir d'une extension de territoire donnée à notre détriment à une grande puissance quelconque, dans le bassin de la Méditerranée.

Laisser, d'autre part, le gouvernement ottoman suivre les anciens

errements dans l'administration de l'Arménie, c'est livrer celle-ci au retour périodique de scènes qui seraient la honte des nations civilisées si elles n'intervenaient pas comme elles viennent de le faire en Crète. C'est par l'égalité de tous les habitants, avec la participation proportionnelle des chrétiens dans l'administration et la justice du pays, c'est par une police vigoureuse, exercée par d'autres que les troupes kurdes et sous le contrôle des puissances européennes, que la sécurité peut être ramenée dans ces malheureuses contrées.

Nous reviendrons, d'ailleurs, à la fin de notre étude, sur le principe d'autonomie plus ou moins étendu qu'il conviendrait d'appliquer dans les régions de l'Empire ottoman, qui ne sont turques ni de langue ni de race, tout en y sauvegardant, d'autre part, le principe de suzeraineté du Sultan.

## V

### LA MÉSOPOTAMIE

Passer d'un pays tourmenté, comme les gorges voisines du mont Ararat, aux plaines tranquilles et majestueuses de la Mésopotamie, cela repose comme de quitter le sujet brûlant de la question arménienne pour s'en aller méditer sur les destinées des empires qui furent la Chaldée et l'Assyrie.

Une fois dans les vilayets de Mossoul, Bagdad, Bassorah, et dans le mutessarifat de Zor, nous foulons le sol des Arabes sédentaires ou nomades et des populations indigènes ayant adopté la langue des premiers conquérants de l'Islam. Au nord, le plateau arménien ; à l'est, les montagnes de la Perse limitent leur domaine. Partout ailleurs, c'est la morne plaine aux horizons sans fin, brûlée par le soleil et fécondée seulement sur le bord des fleuves ou le long des derniers canaux qui subsistent de l'ancienne canalisation. Au nord-ouest, c'est le cours de l'Euphrate ; au sud, c'est le désert, qui servent de frontière dans la direction de la Syrie et de l'Arabie. De ce dernier côté, les oasis, dont la plus célèbre fut Palmyre, aux ruines restées grandioses, n'offrent plus que des sources à moitié desséchées.

Napoléon, dans ses mémoires sur la campagne de Syrie, dit que des déserts comme ceux de ces contrées sont les plus grands obstacles qui puissent couvrir la frontière des empires. Il place en seconde ligne les montagnes et en troisième les fleuves. On voit que la Mésopotamie a bien les frontières naturelles rêvées par le grand homme de guerre.

Cette longue bande de terrain qui court du nord-ouest au sud-est est arrosée en entier par les cours moyens et inférieurs du Tigre

et de l'Euphrate. Le cours supérieur des deux célèbres fleuves occupe la plus grande partie de l'Arménie.

Terrains d'une fertilité légendaire dans les temps antiques, régions bénies de Dieu où l'on a placé le Paradis terrestre, siège de la puissance de Ninive et de Babylone, ancien marché d'échange des richesses de l'Europe et de l'Asie, ces contrées ont jeté leur dernier éclat avec les khalifes abbassides de Bagdad supplantés peu à peu au moyen âge par les Turcs seldjoukides.

Ce fut le beau moment de l'Islamisme que cette période où des souverains fastueux et tolérants appelaient à leur cour, dernier refuge contre la barbarie des temps, les savants et les artistes, héritiers de la civilisation hellénique.

Mais la loi fatale qui pèse sur tous les peuples de l'Orient, la corruption et la mollesse, filles du climat, qui désagrègent et décomposent les nations en moins de deux cents ans, guettaient les dominateurs arabes qui ne pouvaient, comme les Romains, renouveler leur sève sous des cieux plus sévères.

Des Mongols, des Tartares, des Circassiens, des Turcs, des soldats, qui, d'ailleurs, ne restèrent jamais que des soldats, vinrent se substituer aux Arabes et, depuis huit siècles, les traitent en peuple conquis. Comme dans le reste de l'Empire ottoman, sauf en Anatolie, les Turcs sont en effet restés campés au milieu des peuples de race ou de langue arabes dont ils avaient cependant reçu la religion du Coran. Les deux nations n'ont pas été entamées l'une par l'autre. Les Turcs occupent les places de fonctionnaires en dehors desquelles on ne les connaît pas. Quant aux fellahs, poussant la charrue, derniers vestiges des populations arborigènes; quant aux Arabes des villes ou des campagnes, descendants des anciens conquérants; quant aux tribus nomades qui, chaque année, émigrent des déserts de l'Arabie pour offrir à leurs troupeaux les herbages des plaines de l'Irak, c'est la race avilie et méprisée. Elle ne porte ni le fez, ni la stambouline du maître; elle est bonne à payer les impôts et à fournir des recrues à l'armée.

La population se répartit ainsi dans l'ensemble des vilayets de Mossoul, Bagdad, Bassorah et du mutessarifat de Zor.

Musulmans	{ Arabes chiytes. . . . .	1 143 850	} 2 076 280
	{ Arabes sunnites. . . . .	857 050	
	{ Divers (Turcs, Kurdes, etc.). . . . .	75 380	
Chrétiens	{ Catholiques. . . . .	31 950	} 44 050
	{ Rites divers non unis. . . . .	12 100	
Israélites.	. . . . .		64 050
Religions diverses.	. . . . .		15 900
Total de la population de la Mésopotamie. . . . .			2 200 280

Les individus, sinon de race, du moins de langue arabe, dépassent, comme on le voit, le chiffre de 2 millions et atteignent 90 pour 100 de la population. La forte proportion de chiytes que l'on remarque, et qui sont d'ailleurs souvent mélangés de Persans, tient à ce que leurs villes saintes de Kerbela et de Nedjef sont situées dans le vilayet de Bagdad. C'est à Nedjef qu'est le tombeau de l'iman Ali, cousin et gendre du prophète, et que ses sectateurs reconnaissent seul comme son successeur légitime. Pour eux, les sunnites, parmi lesquels figurent les Turcs, ne sont que des infidèles.

La plupart des chrétiens de la région sont catholiques, et placés comme tels sous le protectorat français. Ils descendent des anciennes populations et ont reconnu l'autorité du Pape sous le nom de Chaldéens unis.

Quel sera l'avenir de la Mésopotamie où, en raison de l'éloignement de Constantinople, l'élément turc ne possède que de faibles racines? Souvent les pachas de Mossoul ou de Bagdad furent presque indépendants du pouvoir central. Depuis que le pays est entre les mains des Ottomans, les superbes travaux d'irrigation, dont quelques-uns dataient de la splendeur babylonienne, et qui avaient été entretenus par les khalifes, sont peu à peu tombés en ruine. Des marécages se forment à la place des anciens canaux, et rejoignent maintenant le Tigre et l'Euphrate dans la région qui fut la riche Chaldée.

Cependant la loi du progrès est inexorable. Un jour viendra où une ligne ferrée, partant de Constantinople ou d'Alexandrette, descendra la vallée des grands fleuves pour aboutir au golfe Persique et plus tard aux Indes. Percer de tunnels et couvrir de travaux d'art le Taurus ou les monts du Kurdistan, telle est l'entreprise gigantesque à accomplir avant de pouvoir poser des rails sans interruption sur les 2000 kilomètres qui s'étendent de Constantinople à Mossoul. De là, on compte encore, en pays presque inhabité, 400 kilomètres jusqu'à Bagdad, puis 600 de cette ville à Bassorah sur le golfe Persique.

Mais cette ligne sera construite, on ne saurait en douter, de même que le Transsibérien, qui offrait des difficultés d'un ordre analogue, et dont on annonce l'ouverture pour 1900.

L'Angleterre a senti l'importance de la question. Postée à Chypre en face d'Alexandrette, elle considère la vallée de l'Euphrate comme un héritage qui lui est dû au même titre que l'Egypte, comme reliant l'Europe aux Indes, et, ici pas plus que là, elle n'est disposée à abandonner la partie.

Certes, il n'existe pas actuellement en Mésopotamie une situation grave dont le dénouement soit menaçant à brève échéance, comme

en Crète ou en Arménie. Mais tout arrive à son heure. Quand, tôt ou tard, sous la pression d'événements faciles à prévoir, l'Europe aura été forcée d'intervenir en Arménie, et que celle-ci, par suite d'un compromis quelconque, ne subira plus le régime direct jusqu'à présent en vigueur, la Turquie d'Asie sera coupée en deux, et, comme un fruit mûr, la Mésopotamie se détachera de l'arbre ottoman. Un nouvel Etat arabe, pourvu d'une autonomie plus ou moins étendue, comme l'Egypte, la Tunisie ou la Tripolitaine, surgira tout formé sur la carte du monde.

## VI

### LA SYRIE

C'est vraiment chose merveilleuse que la façon dont la langue arabe s'est propagée et maintenue sur presque toutes les conquêtes des premiers successeurs du prophète. Depuis la Perse jusqu'au détroit de Gibraltar, le dialecte du Coran s'était substitué au bout de peu de générations au grec et au latin, qu'on parlait encore sur les débris des empires d'Orient et d'Occident. Les idiomes barbares et les patois des peuples vaincus, qui avaient résisté à la conquête romaine, cédèrent devant l'invasion musulmane. Maintenant encore, au milieu des tribus nègres du centre de l'Afrique, c'est la langue arabe, instrument de propagande riche, sonore et poétique, qui s'avance en maître au moyen des caravanes apportant ensemble, par un bizarre contraste, la religion de Mahomet et les produits européens. Dans les États barbaresques, les Turcs n'avaient laissé aucune trace de leur dialecte, malgré une domination de plusieurs siècles.

En Syrie et en Mésopotamie, c'est en arabe que, dans les communautés chrétiennes, on célèbre l'office divin. En dépit des noms de rites grec, syrien, maronite ou chaldéen, catholiques et schismatiques ne connaissent, à part de rares exceptions, que la langue du Coran. Et que l'on ne croie pas que celle-ci soit en décroissance. Au commencement du siècle, des tribus de Turcomans et de Kurdes erraient encore dans le désert de Syrie. Les Arabes bédouins les ont refoulés dans les montagnes du Nord. Il arrive même parfois que quelques-uns de ces derniers quittent la vie nomade sur les confins du désert, et c'est un nouvel appoint pour l'élément, sinon de race, du moins de langue arabe qui domine jusqu'au nord de Mossoul et d'Alep.

L'unité de langage existe donc en Syrie comme en Mésopotamie. Quant à l'unité géographique de la première, elle est encore mieux

caractérisée que celle de la seconde : à l'ouest la mer, au sud et à l'est le désert, au nord-est le cours de l'Euphrate, au nord une chaîne de montagnes difficilement franchissable qui relie le plateau arménien au golfe d'Alexandrette.

Il n'est pas de contrée plus célèbre pour les chrétiens que celle où retentit pour la première fois la parole de Jésus. Il en est peu qui aient été plus souvent disputées que la Syrie. Champ de bataille dans les temps les plus reculés entre les pharaons d'Égypte et les souverains des bords du Tigre; placée au centre du monde connu des anciens, vers elle se sont concentrées les grandes mêlées des peuples, selon l'expression de M. Maspero. C'est un imposant spectacle, quand on suit la route en corniche du littoral au nord de Beyrouth, voie naturelle des invasions antiques, de contempler gravées sur les parois verticales des rochers, de gigantesques inscriptions rappelant le passage des soldats de Ramsès II, de Sargon, de Sennachérib, de Marc-Aurèle et d'autres encore.

Ainsi la Syrie était au carrefour des routes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique au temps où les voies de terre étaient seules utilisées. Et même, il y a moins de cent ans, Bonaparte la considérait comme le point d'appui nécessaire de toute action vers l'Asie.

Mais, dira-t-on, les conditions ont changé. Le canal de Suez a été ouvert. La base d'opérations que le commandant en chef de l'armée d'Égypte avait choisie contre la puissance anglaise aux Indes a perdu sa valeur.

Peut-être se fait-on des illusions à cet égard. Une voie d'eau, large de quelques mètres comme le canal de Suez, ayant besoin d'un entretien journalier, s'ensablant facilement, est à la merci d'une destruction de guerre comme un simple tunnel, une chaussée en déblai, ou un travail d'art quelconque, et alors la valeur stratégique de la Syrie de l'antiquité, au fond du couloir méditerranéen, reparait tout entière pour qui voudrait opérer comme en 1799, vers le sud de l'Asie. Elle sera indéniable quand un chemin de fer sillonnera la vallée de l'Euphrate.

Peut-être n'était-ce pas une simple boutade quand Napoléon prétendait que son échec devant Saint-Jean d'Acre lui avait fait manquer sa destinée.

Enfin, on parle beaucoup du péril d'Extrême-Orient. On entrevoit dans un lointain avenir de nouvelles luttes entre Européens et Asiatiques. Celles-ci seront-elles commerciales, industrielles ou militaires? Dans ce dernier cas, la Syrie, placée au débouché de l'Asie, est un champ de bataille plus probable que les régions montagneuses, désertes ou glacées, qui s'étendent, au nord, entre les deux continents.

Mais le théâtre des luttes à venir comme leur caractère même, c'est le secret de la Providence. A trop vouloir deviner, on risque de s'égarer. La question dont il s'agit est moins vaste. Nous ne recherchons, pour le moment, que le moyen d'améliorer le sort de moins de 3 millions d'habitants dans un pays célèbre par sa fertilité, et qui jadis fut peuplé par plus de 12 millions d'individus.

Raconter par suite de quels événements la prospérité ancienne a disparu serait faire un cours complet d'histoire. A la civilisation gréco-romaine qui lança un si vif éclat en Syrie, particulièrement à Antioche, succéda la brillante époque des khalifes. Sous les croisades, le commerce fleurit encore sur les côtes. Puis, le régime des mameluks égyptiens, la conquête et l'administration ottomanes, la découverte de l'Amérique, qui détourna du Levant l'activité des Européens, furent les causes d'une ruine dont le spectacle nous étonne par son étendue.

Toutefois, le mal n'est pas irréparable, et on peut entrevoir un avenir meilleur. Quelques lignes de chemin de fer ont été concédées. Il faut signaler la société française qui seule a le droit de joindre ensemble Beyrout, Damas, le Haurân, Alep, Alexandrette et Biredjik sur l'Euphrate. Une partie de ce réseau, qui doit couvrir presque toute la Syrie, est déjà exploité. Ce fut un beau succès obtenu par notre diplomatie de décider S. M. I. le Sultan à accorder cette concession à nos nationaux.

A ces lignes en succéderont d'autres. Comme nous allons le voir, des populations chrétiennes nombreuses, et déjà pénétrées par les idées européennes, seront de puissants agents du progrès. Que ne pourrait-on attendre d'un tel pays si, en même temps que la création de nouvelles voies commerciales, s'accomplissait une réforme complète de l'administration? Des ingénieurs ne rêvent-ils pas déjà de joindre au sud la Syrie à l'Egypte, tandis que, vers le nord, elle aurait un débouché vers Constantinople au moyen des projets dont nous avons parlé?

Mais ce qui donne, avec la possession des Lieux saints, un intérêt particulier à la Syrie au milieu de l'empire ottoman, ce sont ses populations, si diverses de races et de religions, reliées entre elles par le seul lien de la langue arabe et d'une animadversion commune pour le conquérant turc. Aussi leur sort a-t-il souvent préoccupé l'Europe.

Le tableau suivant en donne la répartition totale dans le vilayet d'Alep (moins les sandjaks de Marach et d'Orfa, qui sont des dépendances naturelles de l'Arménie), les vilayets de Beyrout et de Damas, le mutessarifat de Jérusalem et la province privilégiée du Liban.

Musulmans	{ Arabes et Syriens. . . . .	1 381 486	}	1 538 492
	{ Divers (Turcs, Kurdes, Circassiens, etc.)	157 006		
Chrétiens	{ Catholiques { Maronites. . . . .	308 740	}	541 265
	{ Divers. . . . .	232 525		
	{ Orthodoxes. . . . .	293 655	}	912 568
	{ Rites divers non unis. . . . .	65 934		
{ Protestants. . . . .	11 714			
Israélites. . . . .				89 647
Druses. . . . .				151 837
Ansariés. . . . .				128 720
Religions diverses. . . . .				11 558
Total de la population de la Syrie. . . . .				2 832 822

Les musulmans forment 54,3 0/0 de la population ; c'est la partie de la Turquie d'Asie où ils sont proportionnellement les moins nombreux. Les chrétiens comptent pour 32,3 0/0, et parmi eux plus de la moitié sont catholiques.

En raison de l'intérêt qui, pour l'Europe, se rattache aux Lieux saints, des nombreux pèlerinages qui en sont la conséquence, des guerres, des traités et des relations de toute sorte qui en ont résulté, la Syrie est toujours restée sous l'influence directe de l'Occident. Chez les Syriens musulmans cette idée a déjà même fait son chemin que la régénération du pays ne peut s'opérer que par l'intervention européenne remaniant de fond en comble les rouages vermoulus de l'administration ottomane. Ils apprennent peu à peu que la Tunisie dont l'état, il y a quelques années, présentait une analogie frappante avec la situation actuelle de la Syrie, s'est rapidement transformée avec un peu d'ordre, de police et d'honnêteté. On constate déjà les progrès obtenus chez les Maronites qui, à la suite des massacres de 1860 et de l'intervention française, ont obtenu une véritable autonomie avec un gouverneur chrétien, un personnel spécial pour recouvrer les impôts et une milice pour assurer l'ordre et la sécurité. Ce spectacle contribue encore à entretenir les ferments de désagrégation que le voyageur remarque à chaque pas.

Un événement qui a toujours profondément étonné les Syriens, c'est que le corps d'occupation français, venu en 1860, se soit ensuite embarqué en abandonnant sa conquête. Pourquoi s'en aller puisqu'on y était ? Agir pour les Maronites, c'était bien ; mais donner à toute la Syrie une administration probe, juste et éclairée, c'eût été mieux.

En cas d'intervention européenne, dira-t-on, il faudrait compter avec le fanatisme musulman. Mais est-il à craindre ailleurs que dans deux ou trois grandes villes comme Damas ou Alep, où les

discours des mollahs ont encore quelque influence? Chez les fellahs des campagnes, comme chez les Bédouins du désert, l'islamisme n'existe que de nom et se borne à quelques rares pratiques.

Et puis, avec près d'un million de chrétiens, un tiers de la population, les Européens ne sont-ils pas au cœur de la place? Nous nous rappelons un jeune Maronite auquel nous demandions quelle était sa nationalité : « Maronite, catholique, Français, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », nous répondit-il. Assurément, il faut faire la part de la comédie dans les démonstrations des Orientaux, mais on n'en reste pas moins ému par un attachement comme celui des Maronites. Pour eux, la France est restée depuis les Croisades la grande protectrice d'au delà des mers, le soldat du droit. Ils lui sont dévoués corps et âme, mais peut-être se sont-ils demandé ce qu'elle était devenue en la voyant rester immobile et muette après les massacres d'Arménie. Pour 13 000 cadavres des leurs, une bagatelle à côté des hécatombes arméniennes, la France n'avait-elle pas débarqué ses troupes en territoire ottoman?

Les Maronites ont donc le droit d'être inquiets de l'avenir. De plus, si on leur a accordé des avantages dans la province du Liban, celle-ci ne suffit plus à les contenir en raison de l'augmentation continue de la population. Pas un coin de terre cultivable qu'ils n'aient mis en valeur. Chose invraisemblable, quand il leur faut sortir de chez eux faute de place, ce n'est pas aux fécondes plaines de la Céléryrie qui s'étendent aux pieds de leurs montagnes qu'ils vont demander leur existence. Ils se détournent avec frayeur de ces terrains, célèbres autrefois par leur fertilité, mais qui, livrés à l'administration et au fisc ottomans, sont maintenant délaissés et tombés en friche. Ils se dirigent vers Beyrouth et s'embarquent sur des paquebots d'émigrants pour l'Amérique.

Le nombre considérable et toujours croissant des Maronites est un fait digne de remarque. Ils constituent plus de la moitié des catholiques de la Syrie. Tandis qu'on en comptait seulement 200 000 il y a trente ans, les dernières évaluations en accusent plus de 300 000.

C'est par la capitulation de 1535 que Soliman le Magnifique reconnut le roi de France comme protecteur des Lieux saints et des chrétiens du Levant, qui durent, pour être bien traités, prendre le nom de Francs. A nos consuls fut accordée la juridiction civile et commerciale sur nos nationaux, et jusqu'au siècle dernier, notre pavillon fut seul connu parmi ceux des puissances européennes, à l'orient de la Méditerranée. La guerre de Crimée fut faite pour maintenir contre les orthodoxes une partie de nos droits sur les Lieux saints. Le congrès de Berlin, en 1878, a confirmé nos privi-

lèges et, actuellement, le drapeau français peut seul flotter sur les établissements catholiques du Levant, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Il serait long de décrire le nombre et l'importance des fondations que les ordres religieux français ont créées en Syrie, et d'énumérer les dépenses que le gouvernement et les particuliers répandent pour y entretenir des écoles où est enseignée notre langue. Aussi bien pourrions-nous dire que la Syrie nous reviendra de droit quand sonnera l'heure de la curée, selon l'expression courante depuis quelque temps.

Si curée il y a, il est certain que la France ne peut abandonner ce pays, sous peine de voir sa situation à jamais perdue dans la Méditerranée, d'autant plus que les affaires d'Égypte n'ont pas contribué à y relever notre prestige. Mais en Syrie, pas plus que dans le reste de l'empire, en tenant compte des idées de paix et de modération dont font preuve les grandes puissances, la solution brutale n'est à souhaiter à brève échéance.

Pouvons-nous croire que l'Angleterre, sans d'énormes compensations, nous laisse mettre la main sur Alexandrette, Alep et la tête de la future ligne des Indes par la vallée de l'Euphrate? Enfin, sans parler des 300 000 orthodoxes qui gravitent dans l'orbite hellénique ou slave, n'est-il pas absurde de supposer que la Russie nous laissera le champ libre à Jérusalem? Et alors, si, pour ne pas nous brouiller avec ces deux grandes puissances, nous renonçons aux contrées du nord et du sud de la Syrie, il nous reste un pays singulièrement mutilé auquel nous aurons ravi ses moyens naturels d'expansion.

Moralement, la Syrie n'appartient plus aux Turcs ottomans, qui y semblent plutôt tolérés aussi bien par les indigènes musulmans que par les chrétiens et les autres peuples de religions variées, et souvent bizarres, qu'on y rencontre. Nous n'avons pas parlé, en effet, des Jacobites, des Arméniens, des Métoualischiytes, des Druses, ces derniers toujours prêts à la révolte, et chez lesquels les Anglais conservent des intelligences, des Ansariés, des Ismaéliens, descendants des assassins du moyen âge, sectes curieuses et intéressantes qui, chacune, tirent leur origine d'une hérésie chrétienne ou musulmane. Bien que fort différentes entre elles, elles sont toutefois réunies par une hostilité semblable contre le peuple conquérant, et accueilleraient volontiers un nouveau régime qui, sans toucher à leur constitution sociale et religieuse, fille des siècles, leur assurerait du moins la sécurité dans la possession de leurs biens, et les délivrerait des exactions fiscales qui sont la plaie du pays.

On cite fréquemment en Syrie des villages qui, l'année précédente, ont payé cinq ou six fois l'impôt auquel ils étaient astreints. Le procédé est simple. Les collecteurs arrivent, dès le commencement de l'année, pour réclamer la somme due; on n'est pas en mesure de les payer, et ils se retirent en se contentant d'un pourboire destiné à leur faire prendre personnellement patience. Cette opération se renouvelant plusieurs fois de suite, les sommes versées finissent par dépasser le chiffre de l'impôt, jusqu'à ce que, en fin d'année, le malheureux contribuable, déjà<sup>2</sup> dépouillé, se voie saisir ses récoltes et ses troupeaux.

C'est ainsi qu'en parcourant le pays, on rencontre parfois des villages de plusieurs milliers d'hectares à acheter pour une somme relativement modique. L'acquéreur payera l'impôt, moyennant quoi les habitants lui céderont le cinquième, le quart ou le tiers de leurs revenus en nature. Cette spéculation a déjà été tentée avec succès par des Européens.

Quand la question du recouvrement des impôts sera résolue dans l'empire ottoman, les trois quarts du chemin seront faits dans la direction des réformes. Point n'est besoin pour cela de mettre l'Europe à feu et à sang. Il suffit de la bonne volonté et de l'entente de la diplomatie des grandes puissances pour imposer à la Turquie le contrôle européen.

## VII

Notre intention, au début de cette étude, était de mettre simplement le public au courant des récentes évaluations statistiques concernant la Turquie d'Asie, d'en faire ressortir certains groupements de langues, de races et de religions coïncidant précisément avec des régions délimitées au point de vue historique, géographique et commercial. Nous aurions laissé au lecteur, mis en possession des éléments de la question, le soin de tirer la conclusion lui-même. Par exemple, les systèmes sont divers qui consistent à remanier la carte d'une région mieux connue que la Turquie d'Asie, de la péninsule des Balkans. Chacun le fait, selon qu'il tient pour la Russie ou pour l'Autriche, selon que les Jougo-slaves, les Roumains ou les Hellènes ont capté ses préférences. De même, en Turquie d'Asie chacun eût pu se livrer à mille combinaisons, en ce qui concerne les Turcs, les Arabes, les Syriens, les Grecs, les Arméniens.

Nous nous sommes laissé entraîner plus loin que nous n'avions pensé, et nous avons proposé des remèdes au mal d'Orient. Aussi bien, quand on voit brûler une maison, est-il malaisé de regarder

sans bouger le feu gagner successivement tous les étages, et va-t-on d'instinct se mettre à la chaîne.

M. le vicomte de Vogüé, dans le récit de son voyage en Syrie, parle de ce qu'on appelle la « folie hiérosolymitaine ». Tous ceux qui sont allés à Jérusalem y ont rencontré des esprits habituellement sains, mais qui, sous l'influence des souvenirs du passé, en arrivent à certaines déviations de la pensée, forment les projets les plus baroques pour la régénération du pays, ressuscitent l'ordre des Templiers, reconstituent des principautés disparues, et ont des plans tout faits pour une nouvelle organisation de l'Orient.

C'était peut-être par une crainte inconsciente de la folie hiérosolymitaine que nous n'osions offrir notre panacée aux maux que nous devons décrire. Mais puisque tous, à l'heure actuelle, timides ou violents, proposent tour à tour leur solution, nous sommes contraints de sacrifier à l'entraînement général. Et d'ailleurs, après l'étude successive que nous avons faite de l'Anatolie, de l'Arménie, de la Mésopotamie et de la Syrie, n'avons-nous pas le droit d'avancer que dans chacune de ces contrées il y a l'embryon d'un peuple, non toujours homogène, sans doute, mais capable, avec le temps, de constituer une société organisée?

Compter sur le pouvoir ottoman seul pour mener à bien une telle entreprise serait le fait d'une foi robuste après ses derniers aveux d'impuissance lors des massacres d'Arménie, de Crète, et, en dernier lieu, de Constantinople. Peut-être aussi vaut-il mieux glisser sur la façon dont certains fonctionnaires entendent la répression des troubles.

Ce sera donc aux grandes puissances à aviser, tout en respectant le principe de suzeraineté du Sultan, puisqu'il ne semble pas possible d'y porter atteinte sans s'exposer à des complications, et à des conséquences d'une portée incalculable. Mais il serait dangereux et peu honorable d'attendre le retour périodique de lugubres événements qui attristent le monde civilisé. C'est en ces sortes de maux qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Hier c'était la Crète qui était le théâtre de scènes lugubres, aujourd'hui c'est l'Arménie et Constantinople, demain ce sera la Macédoine, après-demain la Syrie. L'effusion du sang humain, de celui des femmes et des enfants, est chose lamentable et condamnable par elle-même, mais surtout les haines qui en résultent ne sont pas faites pour faciliter la tâche de ceux qui sont appelés à ramener l'ordre et la concorde.

N'oublions pas que, lors des affaires de Crète, il y a eu chez les grandes puissances un moment de désarroi et d'indécision qui eût pu être suivi de graves conséquences. L'insurrection était prévue dès longtemps, mais la solution n'était pas préparée.

Les Arméniens sont aujourd'hui dans la situation d'un peuple réduit au désespoir, et les puissances n'ont pas le droit d'attendre plus longtemps. La diplomatie est d'ailleurs fertile en ressources. Autonomie sous la suzeraineté de S. M. I. le Sultan, provinces tributaires, contrôle européen, garantie des puissances, l'arsenal est riche des nouveaux mots et des ingénieuses combinaisons qui permettront de ne pas toucher à l'arche sainte, à ce credo qui a ses fidèles comme ses hypocrites, à l'intégrité de l'Empire ottoman. Façade et trompe-l'œil, si l'on veut, mais la paix et la guerre ne dépendent-elles pas autant des apparences que du fond des choses elles-mêmes? Expédients temporaires, dira-t-on, systèmes bâtards qui n'empêcheront pas les jeunes nationalités de briser plus tard tout lien de vassalité, comme l'ont déjà fait leurs devancières. Mais le provisoire n'est-il pas la loi du monde? « Toute domination est périssable, l'Éternel seul est grand! » répétait souvent l'empereur Soliman, le plus célèbre des sultans, celui que les musulmans ont comparé à Salomon dont il portait le nom.

N'est-ce pas, d'ailleurs, une cause de faiblesse pour la Porte que l'administration de certaines provinces éloignées, toujours en révolte, où elle ne possède plus les moyens de rétablir son pouvoir? Ne vaudrait-il pas mieux, pour le Sultan, être débarrassé de tant de soucis et se borner au gouvernement immédiat des Turcs ottomans?

Vicaire du prophète, commandeur des croyants, ombre de Dieu sur la terre, les plus beaux de ses noms, titres sonores et légendaires qui étendent son autorité morale jusqu'au centre de l'Asie et de l'Afrique, qui donc songe à les lui enlever?

En 1517, le sultan Sélim, rencontrant au Caire un pauvre diable du nom de El-Mostansir-bi-Illah, qui n'était autre que le dix-huitième khalife de la seconde branche des Abbassides<sup>1</sup>, lui acheta, en bonne et due forme, tous ses droits au khalifat, tandis que, vers le même temps, le trente-quatrième chérif de la Mecque, Mohammed-Ebul-Berekiat, lui faisait présenter, dans un plat d'argent, les clefs de la Kaaba. Depuis lors, le Grand Seigneur, comme on disait autrefois, n'a jamais cessé de se prévaloir des plus hautes prérogatives religieuses. Khalife ou vicaire du Prophète, protecteur et serviteur des villes saintes de la Mecque et de Médine, il est et restera, quoi qu'il arrive, le padischah ou roi des rois spirituel, le pape musulman, celui dont le nom doit être prononcé dans les prières des mosquées par tous les sectateurs de Mahomet.

L. DE CONTENSON.

<sup>1</sup> Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*.

# DÉCHÉANCE <sup>1</sup>

---

## XI

Après le départ de son frère, Germaine avait voulu relire la lettre de Marthe. Ne la trouvant pas, elle avait été confirmée dans ses craintes. Cette lettre, qu'elle regrettait d'avoir montrée, Jean l'avait gardée par méfiance jalouse, parce qu'on y parlait du baron de Mas, de sa présence chez M<sup>me</sup> de Rodeloze, la seule femme sur qui son esprit s'arrêtât.

Clotilde, pensait-elle, avait été séduite par la beauté, l'intelligence, le renom de l'orateur de la droite. A force d'adresse et de patience, elle l'avait attiré, et ses coquetteries avaient achevé l'œuvre préparée par l'intrigue. Après avoir tendu sa trame, elle se refuserait à la rompre. Germaine lui eût trouvé des excuses, tant elle était orgueilleuse du talent de son frère et fière de ses qualités ; mais il s'agissait sans doute d'un mariage, et rien qu'à la pensée de cette union si désassortie, elle se désolait. Lorsqu'elle avait appris la présence de Frédéric chez M<sup>me</sup> de Rodeloze, quand elle avait cru qu'il cherchait auprès de Marthe l'oubli de leur amour, elle avait souffert. Maintenant elle souhaitait que Jean eût été plus clairvoyant qu'elle et qu'il trouvât en Frédéric un rival heureux. Jusqu'au matin, elle fut torturée par l'inquiétude, elle eut aux lèvres l'amertume de son sacrifice et pria Dieu d'éloigner ce nouveau calice. Le jour venu, elle était décidée à provoquer les confidences de son frère, à lui montrer le péril. Elle le savait droit et sincère. Il répondrait à ses questions, il lui saurait gré de n'être ni aveugle ni indifférente, il écouterait ses remontrances.

Pour sortir du couvent, il suffisait à Germaine d'en témoigner le désir à la supérieure. Après les vêpres, elle remplaça par une étamine noire le voile blanc des novices et prit à la hâte le chemin de la retraite où logeait son frère. A la porte elle fut reconnue.

— Le baron de Deyme est absent.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10, 25 août et 10 septembre 1896.

— Depuis quand? dit-elle avec un calme que démentaient les battements de son cœur.

— Il est parti hier soir.

— Sera-t-il bientôt de retour?

— Je ne le sais, et ne suis pas seul à l'ignorer. Plus de vingt personnes sont venues le demander depuis tantôt...

Elle eut alors la pensée d'entrer dans la maison religieuse voisine, où peut-être on pourrait la renseigner. Elle demanda le Supérieur, qui descendit au parloir aussitôt.

— Je vous présente mes respects, ma Sœur, fit-il en s'inclinant avec déférence. C'est la Providence qui vous envoie.

Il la fit asseoir vis-à-vis de la fenêtre, tandis qu'il se plaçait à contre-jour.

— Vous m'excuserez d'aborder tout de suite un sujet délicat, pénible pour vous et pour nous tous. Mais je ne puis me taire plus longtemps, ma conscience m'en fait un devoir.

— Qu'y a-t-il donc?

— Le baron de Deyme n'est plus le même depuis quelque temps. Nous le connaissions laborieux, zélé, toujours prêt à combattre les ennemis qui, hélas, sapent la religion et le droit. Il déserte son logis aux heures où il travaillait; il est distrait, préoccupé, rêveur. Ce dernier symptôme est grave; notre expérience nous a permis de le constater. Obligés par devoir de veiller sur les hommes à qui nous confions la défense d'intérêts sacrés, nous nous sommes enquis. Le baron de Deyme fréquente des adversaires perfides qui faussent sa droiture naturelle et attaquent ses croyances.

Le regard du Supérieur plongeait dans les yeux inquiets de Germaine. Elle le soutint, craignant de livrer le secret de Jean. Puis elle était comme les mères qui se plaignent volontiers de leurs enfants, mais ne permettent à personne de les attaquer.

— A qui faites-vous allusion?

Il croyait sans doute la trouver plus franche, car il reprit d'un ton sec :

— Je vous croyais instruite des relations mondaines de votre frère. Il ne quitte plus le salon d'une certaine baronne de Rodeloze, une femme de vieille souche toulousaine, mais sceptique, railleuse, entourée d'hommes démoralisés, dangereux. Vous la connaissez?

— La famille de Rodeloze et la mienne sont unies depuis cinquante ans par les liens d'une étroite amitié. Mon frère n'a rien à redouter auprès de la baronne.

— Divers indices tendent à prouver le contraire. Aujourd'hui les choses prennent un caractère grave. On doit discuter à la Chambre

une loi inique. Les catholiques ont placé leur espoir dans le talent du baron de Deyme et lui ont confié la défense de leur cause. Il sait que la session législative touche à sa fin, que par surprise, au dernier moment, le ministère peut enlever un vote fatal. Or, hier, à quatre heures, nos amis politiques ne le voyant pas à la Chambre, ne le rencontrant pas dans les bureaux, craignant qu'il ne fût malade, lui écrivirent que la discussion viendrait certainement aujourd'hui et lui annoncèrent leur visite pour ce matin afin de se concerter une dernière fois. Quel démon le pousse et l'écarte de nous à une pareille heure? Je l'ignore. Il est sorti hier soir sans avertir de son absence, sans laisser son adresse. Depuis, nous ne l'avons pas revu.

— Il n'a sans doute pas reçu la lettre!

— Le concierge affirme l'avoir posée sur son bureau avec son courrier, il ne les y a pas retrouvés. Ce matin, nos amis sont venus; vainement ils ont attendu votre frère. Encore tout à l'heure, j'ai reçu la visite de l'un des nôtres. Jusqu'au dernier moment on espérait le retour du baron de Deyme. Il n'a pas paru à la Chambre... Alors on a dû confier à un autre orateur la défense de notre cause. Mais quel espoir conserver en face d'adversaires redoutables, puissants, quand on est pris au dépourvu! C'est une désertion.

— N'accusez pas mon frère.

— La baronne de Rodeloze est attrayante, dit-on?

— Jean est incapable d'un entraînement! fit-elle, quoique frappée de cette allusion trop conforme à ses craintes.

— Les faits s'élèvent contre lui.

— Je me porte garant de son honneur. Jamais une femme, quelle qu'elle soit, ne lui fera commettre une action déloyale!

— Calmez-vous, ma Sœur. Je n'ai pas voulu vous blesser, mais seulement vous avertir... Peut-être vos sages conseils ramèneront-ils la brebis qui s'égaré... En tous cas, il fallait que vous fussiez instruite. Si les circonstances nous obligent à prendre certaines mesures, une douloureuse surprise vous sera épargnée.

— Que feriez-vous donc? dit-elle, tremblant à la pensée que Jean pût perdre l'appui des maîtres qui avaient protégé ses débuts dans la vie politique.

— Je l'ignore... Nous ne précipiterons rien... Nous nous bornerons à remplir notre devoir... Grâce à la prudence de nos chefs et au zèle de nos amis, nous échapperons sans doute aux filets tendus autour de nous, mais il faut considérer le sort de tous les ordres religieux, surtout des ordres de femmes, et ne confier leurs intérêts qu'à des cœurs éprouvés et à des âmes fortes... Dès que

nous aurons pris une résolution, je m'empresserai de vous en instruire.

Il s'était levé, indiquant ainsi la fin d'un entretien si pénible à Germaine.

— J'espère qu'une lumière favorable se fera sur les actes de mon frère... Mais je vous en conjure, ne lui retirez pas votre protection et vos conseils!... Il y a dans tout ceci quelque malentendu.

— Prions Dieu qu'il en soit ainsi.

Le sentant inflexible dans sa résolution, elle se retira.

Quand le Supérieur eut refermé sur Germaine la porte de la rue, il revint chez le concierge.

— Pendant que j'étais avec M<sup>lle</sup> de Deyme, personne ne m'a demandé?

— Deux députés : M. le duc de Lorey et M. de Sainte-Gemme. Je les ai conduits dans votre chambre. Le Frère Julien est aussi de retour.

— Où est-il?

— Dans le parloir Saint-Jacques.

Le vieillard y courut.

— Eh bien, mon Frère? dit-il avec anxiété.

— Vos prévisions étaient justes... Le baron de Deyme a pris hier soir le train de Toulouse.

— C'est bien.

Et il le laissa pour remonter dans sa chambre.

— Quelles nouvelles apportez-vous, messieurs? fit-il en serrant la main des deux députés.

— Après l'épreuve que nous venons de traverser, elles sont moins mauvaises qu'on ne pouvait le craindre. L'attitude de la Chambre n'a pas encouragé le ministère. Un échec venant à la fin de la législature eût compromis les élections, et il n'a pas osé tenter l'aventure. Il a fait demander la remise de la discussion; nous ne nous y sommes pas opposés. Il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus, mais je suis persuadé que si le baron de Deyme eût pris la parole, nous aurions enlevé en notre faveur un vote de la Chambre.

— Nous nous sommes montrés prudents. Dieu soit béni!

— Vous avez raison, messieurs. La Providence nous a protégés. A nous maintenant de ne pas fonder trop d'espérances sur le talent et la vertu des hommes. Le baron de Deyme a déserté au moment d'agir. Il est à Toulouse et prétextera, pour s'excuser, de quelque affaire urgente à traiter dans sa circonscription.

— Pourtant nos avis, nos lettres...

— Il essaiera de se disculper. Notre jugement n'en est pas moins définitif. Nous avons hésité à le rendre en un pareil moment; aucune considération ne doit plus nous retenir. Notre cause est sacrée et doit être confiée à des mains plus sûres que les siennes.

— On pourrait attendre encore..., lui demander des explications..., peut-être est-il moins coupable qu'il ne le paraît.

— Ce serait une faiblesse répréhensible. Des élections sont prochaines, il faut aviser sans délai. Les ordres vont être donnés, on présentera un autre candidat.

— Ne craignez-vous pas de trouver un adversaire en cet homme que nous avons élevé si haut? Son successeur aura-t-il jamais cet enthousiasme, cette fougue, cette puissance de parole qui entraînent et mettent un bulletin de vote dans les doigts d'un timide?

— Pour servir notre cause, la première vertu est une fidélité inébranlable. Le baron de Deyme fréquente nos ennemis. Désormais, le lien est rompu entre nous et lui. D'autres ont failli, d'autres ont été sacrifiés pour des fautes plus légères. Et toujours Dieu a suscité, à leur place, l'homme digne de porter notre drapeau. Ayons foi en sa miséricorde.

## XII

A l'attitude du Supérieur, M<sup>lre</sup> de Deyme avait senti combien son frère était amoindri dans l'esprit de ses amis politiques. Habitée à la réserve des religieux, elle ne se faisait aucune illusion. Ils avaient condamné leur élève et ils ne reviendraient pas sur leur arrêt. Au moment des élections, ils l'abandonneraient, ils lui susciteraient un concurrent. Elle comprenait que sa disparition à l'instant même où sa présence était si nécessaire donnait un corps à certains griefs qu'on n'avait pas encore articulés contre lui. Elle ne s'étonnait pas que l'on blâmât ses relations nouvelles et son intimité avec les gens qui fréquentaient le salon de M<sup>me</sup> de Rodeloze. Ne l'avait-elle pas prévenu elle-même du danger qu'elles offraient! Des hommes défiants, sévères jusqu'à l'injustice, mettaient son honneur en suspicion. Et lui, naïf, jaloux, entraîné par son amour, courait à l'extrémité de la France sur la lecture d'une simple lettre! Epié, suivi peut-être, il aggravait ses torts et les rendait irrémissibles.

Hélas! l'heure était passée de se lamenter et de gémir. Il fallait agir sans délai, arrêter l'égaré dans la voie fatale où il s'engageait. Mais que pouvait-elle du fond d'un cloître, retenue par la règle! D'ailleurs, fût-elle restée dans le monde, les convenances l'eussent empêché d'intervenir entre Jean et Clotilde. En qui espérer dans

cette détresse, à quel ami demander secours? Parler, c'était trahir des secrets qu'il valait mieux cacher. Elle songeait à écrire à Bernard, à lui demander conseil, quand on lui remit une lettre de M<sup>me</sup> de Rodeloze.

Atteinte dans son amour-propre, jalouse de Marthe, blessée des aveux de Jean, choquée de ses demandes, Clotilde avait écrit à Germaine, et donnant un libre cours à sa colère, lui avait conté tout au long la visite singulière qu'elle avait reçue. Elle priait son amie de l'excuser si elle agissait avec une pareille hâte : elle considérait comme un devoir de l'avertir sur-le-champ et de la mettre en garde contre un danger, car elle voyait le baron de Deyme épris au point de commettre une faute irréparable. Certes, ajoutait-elle, on avait toujours à regretter des mariages mal assortis établissant un contact forcé entre gens d'habitude, d'esprit et de mœurs différentes. Mais une mésalliance était une faute vénielle auprès d'une union avec une personne que son divorce jetait au rang des déclassées.

Cette révélation mit Germaine hors d'elle-même. Eh quoi ! Marthe était une femme divorcée, et Jean l'aimait ! Il songeait à l'épouser, à lui donner le nom d'une mère adorée, le sien, celui des ancêtres, celui des aïeules pures et saintes ! A cette pensée, elle frémit d'indignation et de dégoût. Elle eût considéré comme une catastrophe un mariage avec Clotilde, mais l'union dont on lui parlait reculait pour elle les limites du désespoir. Comment le secret de ce divorce avait-il été si bien gardé ? Clotilde elle-même n'en était donc pas instruite ?

M<sup>me</sup> de Rodeloze achevait sa lettre en priant M<sup>lle</sup> de Deyme de compter sur sa prudence et son dévouement. Sans scandale, sans bruit, elle éloignerait de sa maison une personne dont la situation fautive devenait un danger. En cela, Clotilde obéissait plutôt à son ressentiment et à sa jalousie qu'à son affection pour ses amis. Germaine ne s'y trompa point. N'était-ce pas favoriser les desseins de son frère que de renvoyer la jeune femme et lui enlever l'abri d'un toit ? Ne valait-il pas mieux la surveiller, la garder étroitement que la livrer ainsi aux obsessions de Jean et à ses propres tentations !

Le péril était imminent. En cette extrémité, considérant à la fois l'avenir politique de son frère et l'honneur de leur nom également menacés, Germaine prit une résolution grave. Seul, Bernard pouvait intervenir et faire entendre la voix du devoir. Il ne s'agissait plus de lui demander conseil, mais de l'appeler à l'aide. Il accomplirait l'œuvre du salut où elle se sentait impuissante et désarmée ; il rassurerait les amis politiques de Jean ; il regagnerait leur confiance ; il calmerait leurs susceptibilités ; il trouverait des explica-

tions et des excuses. Avant son embarquement, ils étaient convenus d'une abréviation télégraphique : « Crucifix. » En recevant ce mot qui évoquait tant de souffrances et rappelait tant de larmes, chacun devait accourir au secours des autres.

Jamais Germaine, même dans l'épreuve où avait sombré ses espérances les plus chères, n'avait songé à donner cette alarme à l'absent. Pour le salut de Jean, il n'était pas de sacrifice trop lourd. Elle se rendit à un bureau et, sans hésiter, elle envoya la dépêche qui devait jeter une inquiétude cruelle dans le cœur du marin et l'amener près d'elle. Il penserait que son frère était mourant. Hélas ! il ne se tromperait pas. La maladie de l'âme était mille fois plus terrible que la désagrégation fatale et plus ou moins prochaine de l'être humain. La vie de Jean eût été en péril qu'elle eût craint de rappeler Bernard, sachant que le remède ne pouvait venir de lui ; maintenant, il était, après Dieu, le seul médecin capable de guérir.

Germaine adressa son message à bord du *Sagittaire*, un aviso en station à Obock. Au retour d'une longue croisière dans les mers de Chine, le jeune lieutenant avait dû y remplacer un officier malade.

L'employé de service qui reçut la dépêche de Germaine la lut d'un coup d'œil, jeta un regard surpris sur la personne qui venait de la lui remettre, vit son costume monacal et, silencieux, l'enregistra.

En chemin, le fait accompli, Germaine fut saisie de regret. Bernard pourrait-il accourir sans manquer à son devoir, sans s'exposer au blâme de ses chefs ? D'autre part, devait-elle hésiter quand il y allait d'intérêts sacrés et de l'honneur de la famille. Une lettre que le voyageur trouverait à Suez expliquerait l'appel douloureux. Elle l'écrivit avec effort, car il lui en coûtait d'instruire Bernard de la faute de son frère : la lettre partit après la dépêche.

Anxieuse, elle attendit de jour en jour une réponse à son télégramme. N'en recevant pas, l'inquiétude la gagna. Certes, elle ne mettait en doute ni la bonne volonté, ni le dévouement de son frère. Peut-être l'avis avait quitté Obock, croisait devant Zeilah ou montrait le drapeau dans les petits ports de la mer Rouge. Revendrait-il bientôt à la station ? Bernard partirait-il tout de suite ? En l'attendant, qui défendrait Jean contre lui-même, qui lui montrerait le danger, qui l'en préserverait ? Elle ne l'avait pas revu depuis leur dernier entretien. Mieux valait laisser au marin le soin de conduire une manœuvre si difficile. Une démarche inopportune, maladroite ou prématurée en compromettrait peut-être le succès.

Deux semaines s'étaient écoulées dans l'attente quand un soir, vers la tombée de la nuit, une tourière vint chercher Sœur Marie-Germaine à la chapelle. La supérieure désirait lui parler. Sans doute

on allait lui remettre la réponse tant désirée, mais on la réprimanderait, on lui reprocherait d'avoir communiqué avec son frère sans autorisation. Elle se souvenait qu'une vieille religieuse lui avait demandé à plusieurs reprises le nom du bâtiment où Bernard était embarqué. Mettre des étrangers dans la confiance de leurs secrets de famille lui était un dur sacrifice. Résignée pourtant à se soumettre, elle avait ouvert la porte du parloir. Jean était assis auprès de la supérieure.

La vieille religieuse se leva et, la voix attendrie, l'expression du visage toute maternelle :

— Ma chère Sœur... ma pauvre enfant...

Et cédant à son émotion, elle pressa Germaine sur sa poitrine.

Pourquoi la plaignait-on ainsi? Jean était là... Mais Bernard, dont elle n'avait point de nouvelles!

La Supérieure s'était discrètement retirée.

— Qu'as-tu à me dire?... Parle, au nom du ciel!

— Notre frère... notre Bernard chéri...

La voix de Jean s'éteignit, tandis que ses yeux se reportaient sur des journaux et des lettres officielles posés à côté de lui.

— Il est mort!... j'aurais dû comprendre qu'il était mort!

Et elle leva vers le ciel des bras tremblants.

— Ne te désespères pas ainsi, ma chère Germaine. On est sans nouvelles du *Sagittaire*, mais on peut recueillir des naufragés sauvés par miracle.

Elle s'était saisie des journaux; ses mains communiquaient leur tremblement au papier, les caractères se brouillaient devant ses yeux noyés de larmes. Cependant d'une voix sourde, triste comme un glas, souvent coupée par les sanglots, elle lut le récit d'un de ces drames qui laissent tant de deuils.

C'était dix jours auparavant.

Bien que la mer fût démontée et le ciel chargé de nuages, le *Sagittaire* avait quitté Obock à destination d'Aden. Plus craintifs, les pêcheurs arabes étaient restés au port. Et paisibles, assis sur la falaise avec cet égoïsme de l'homme en sécurité regardant le péril des autres, ils avaient suivi des yeux les manœuvres du bâtiment exposé à la fureur des flots. Tantôt sa coque blanche disparaissait, comme ensevelie entre deux montagnes mouvantes; tantôt elle se montrait audacieuse sur la crête des vagues. Tout à coup, ils cessèrent de la voir. Alors, oublieux du navire disparu, ils descendirent vers la grève afin de tirer leurs barques sur le sable; depuis longtemps on n'avait vu ni le ciel ni la mer gros de si sombres menaces. Durant la soirée et la nuit, la tempête avait fait rage, enterrant sous les graviers et les sables les palétuviers flexibles,

emportant les huttes, dévastant les plantations. L'aube triste, comme en deuil des victimes de la mer, avait montré la grandeur du sinistre.

Deux jours s'étaient passés. On avait attendu en vain le *Sagittaire*. Un matin on crut l'apercevoir au large. L'illusion fut courte. C'était un navire battant pavillon anglais. Sa chaloupe accosta, et deux officiers montèrent au fort. Après un court entretien avec le gouverneur, ils regagnèrent leur bord à la hâte. Et comme ils s'éloignaient, une sinistre nouvelle se répandit dans la colonie. Le *Sagittaire* n'était pas arrivé à Aden. Avait-il péri dans le cyclone effroyable qui venait de passer sur l'océan Indien et de rouler sa tempête jusqu'à l'extrémité de la mer Rouge ?

En France, la nouvelle de cette catastrophe avait été démentie d'abord. Maintenant, il fallait bien se rendre à l'évidence. Le stationnaire avait sans doute été surpris par une lame qui l'avait englouti. Jean venait d'être averti par une lettre officielle. Il était accouru pour dire à Germaine leur malheur et chercher des consolations auprès d'elle.

Comme elle se taisait, accablée par cette lecture, il reprit :

— L'enquête ouverte par le ministère de la marine montre qu'aucune raison ne forçait le *Sagittaire* à prendre la mer, la poste française étant passée à Aden quelques jours auparavant. On ne sait encore rien de précis, mais ce serait, paraît-il, sur la prière instante d'un officier appelé par dépêche auprès d'un parent en péril de mort, que le commandant aurait fait appareiller afin de rejoindre le lendemain la malle anglaise.

Germaine s'était levée, pâle, les yeux hagards, les traits déformés. Cet officier, qui avait tant insisté pour partir, dont les prières avaient touché le commandant, c'était Bernard ! D'un mot, voulant sauver une âme en perdition, elle l'avait envoyé à la mort, lui et tant d'autres de ses compagnons !

Quelle douleur pour elle ! Jean l'avait déjà séparée de Frédéric ; maintenant il lui coûtait la vie de Bernard !

Épouvanté par l'expression tragique de son visage, il essaya de provoquer ses larmes. Les pleurs calmeraient cette surexcitation dangereuse.

— Ne me regarde pas ainsi, ma sœur bien-aimée... Résigne-toi... prie Dieu... Tu es chrétienne...

Il s'approchait, espérant l'apaiser par une de ces caresses d'enfant dont le souvenir lui revenait à cette heure désolée. Elle le repoussa :

— Laisse-moi... Tu ne peux comprendre ma torture !

Alors, elle eut la tentation de tout lui dire, de lui tout avouer : son indignation en apprenant son amour pour Marthe, les accusa-

tions portées contre lui, la défiance et les avertissements de ses anciens maîtres, et son appel désespéré à celui que sa vertu rendait le chef de sa famille, et ce télégramme fatal envoyé de sa main causant un affreux malheur. Au moment de parler, elle s'arrêta prise de doute et de compassion. Si l'on avait calomnié Jean, si elle s'était trompée! Elle voulut savoir, elle voulut sortir de l'anxiété qui la dévorait :

— Où as-tu reçu cette fatale nouvelle?

— Au ministère de la marine. Je m'y suis rendu dès que j'ai appris la perte du *Sagittaire*.

— Tu étais donc à Paris?

— Oui...

— Pourtant tu n'as pas pris la parole quand on a discuté la loi des biens de mainmorte?

— Le ministère a reculé, et, d'un commun accord, on a retiré le projet momentanément.

Il comprit qu'elle avait été prévenue de son départ, que peut-être elle en soupçonnait la cause.

— Il est vrai que j'ai dû me rendre à Toulouse pour y traiter une affaire grave... Tu sais d'ailleurs combien j'en étais préoccupé, ajouta-t-il, en faisant allusion à leur dernière entrevue. Elle était irréalisable... je l'ai reconnu.

Ce fut pour Germaine un immense soulagement; elle se sentit déchargée de la moitié de sa peine. Toute idée de mariage était abandonnée. Jean avait rompu avec Marthe dès qu'il avait appris son divorce. Il ferait son devoir, il saurait dominer sa passion, sacrifier son amour. Dans son respect de la loi religieuse, elle se félicitait de cette victoire. Peut-être la mort de Bernard avait-elle eu cette vertu de ramener Jean. Sous le coup qui le frappait, il s'était recueilli, la douleur lui avait été salutaire. Le sacrifice n'était pas vain! Et parce que le péril était conjuré, parce que Jean s'était repenti, parce qu'il n'était pas resté sourd aux avertissements de sa conscience, jamais elle ne lui révélerait l'horrible vérité, jamais elle ne lui ferait partager ses remords. Elle se tairait. Il connaîtrait la douleur de l'éternelle séparation sans savoir que sa défaillance en avait été la cause originelle. Du reste, il n'était pas seul responsable. Elle aussi était répréhensible. Elle avait montré trop de hâte, elle avait manqué de réflexion. Si elle eût attendu, si elle se fût informée, elle eût appris la vérité. La jalousie de Clotilde n'avait-elle pas grossi démesurément quelques inconséquences? La susceptibilité du monde religieux n'avait-elle pas exagéré quelque manifestation d'indépendance. Fatales coïncidences! Dans son état d'exaspération malade, elle avait cru trop tôt au mal, elle avait douté de

Jean, elle n'avait pas compris que les passions n'auraient jamais de prise sur sa nature droite.

Se fiant aux apparences, la voyant plus calme, devinant qu'il venait de la décharger d'un souci cuisant, il s'appretait à prendre congé.

— Chère sœur, resserrons encore les liens de tendresse et d'affection qui nous unissent... Désormais, nous sommes tout l'un pour l'autre. Je n'ai plus à penser qu'à toi.

— Et à ta gloire!

— Ma gloire! Que reste-t-il d'un homme politique quand son caractère et sa situation lui défendent d'aspirer au pouvoir? Heureux encore s'il ne subit pas les caprices d'esprits étroits, exigeants ou envieux. Les élections sont prochaines; sais-je seulement si je vaincrai?

— D'où te vient cette crainte? Le parti monarchique confierait-il sa défense à d'autres mains que les tiennes? s'écria-t-elle, distraite un instant de sa douleur.

— On ne me l'a pas dit, mais, depuis quelque temps, nos anciens amis me montrent de la froideur.

Germaine ne trouvait rien à répondre; elle savait que son frère ne se trompait pas. Ses observations concordaient avec les avertissements qu'elle avait reçus. Jean avait perdu la confiance des siens, on lui cherchait un successeur. Mais où trouverait-on un homme de sa valeur et de son mérite? Puisque les causes de sa disgrâce n'existaient plus, il triompherait de difficultés passagères. Seulement, dans sa situation d'esprit, un échec électoral serait un désastre. A tout prix, il fallait le distraire de ses chagrins de cœur, il fallait que ses occupations politiques les lui fissent oublier.

— Aurait-on jeté les yeux sur un autre candidat?

— Je le crains, et mon adversaire est redoutable.

— Qui?

— Le comte de Baziège... Il vient d'épouser une Américaine fort riche, tient grand état de maison, donne sans compter.

— Pars, mène ta campagne électorale avec vigueur. Vois notre notaire, tu as mes pleins pouvoirs.

— Que tu es bonne et combien je te remercie!

— Je ferai bientôt vœu de pauvreté, mais je serais encore dans le monde que je n'hésiterais pas à te donner le même conseil. Je travaillerais de mes mains plutôt que de te voir perdre la situation que tu as conquise. L'honneur du nom ne saurait jamais coûter d'assez grands sacrifices.

Il baissait la tête comme s'il eût voulu se soustraire à l'investigation de son regard. Elle n'insista pas. Devant la douleur de Jean, elle hésitait à lui montrer que sa déchéance passagère était son

œuvre, que ses partisans avaient raison de se méfier d'un défenseur capable de délaïsser son devoir pour l'amour d'une femme. Rattacher Jean à sa carrière politique, le distraire de ses souvenirs lui semblait plus nécessaire et plus urgent que de lui adresser des remontrances nouvelles.

Ils se séparèrent tristement en se donnant des espérances qu'ils n'avaient plus : un miracle pouvait seul leur rendre Bernard.

— Le méritons-nous? murmura-t-elle comme il lui communiquait cette pensée consolante.

### XIII

Pendant les recherches vaines du ministère de la marine, Jean connut d'autres tourments que ses chagrins d'amour. Tantôt il se prenait à espérer, tantôt il se rendait à l'évidence, et sa tristesse grandissait. L'inquiétude de ses journées n'était rien auprès du trouble de ses nuits. Dans un demi-rêve, il voyait un navire emporté dans le tourbillon d'un cyclone. Le ciel était couleur de rouille, la mer en furie élevait jusqu'aux nuages ses vagues sombres, et la carène blanche se retournait et s'abîmait avec sa cargaison d'hommes. Debout dans l'entrepont, Bernard se débattait, s'épuisait en vains efforts pour échapper à sa prison. Il criait, il appelait d'une voix terrible, avec des gestes menaçants. Maintenant la nef était par les grands fonds et les naufragés dormaient sur un lit de fougères et de fleurs étranges. Seul, Bernard vivait toujours, luttait sans répit, essayait de briser les parois du navire. Les autres reposaient en paix; lui souffrait une agonie sans fin. Quelle œuvre inachevée laissait-il?

Le rêve tournait au cauchemar, le cauchemar de la nuit devenait l'obsession du jour. La conscience de Jean empruntait la voix de Bernard; le marin indigné reprochait à son frère ses hésitations entre le devoir et l'amour; il le harcelait, le menaçait, jetait la confusion et l'effroi dans son esprit. Pour supporter sa douleur, Jean cherchait en vain un appui; tout lui manquait à la fois. Marthe n'était plus chez M<sup>me</sup> de Rodeloze; Germaine ne sortait pas de son couvent; ses amis politiques le tenaient à l'écart. A son retour de voyage, personne ne lui avait demandé compte de son absence, nul ne l'avait interrogé. Cette indifférence apparente l'irrita, car il y vit les premiers effets d'une conspiration dirigée contre lui.

La session parlementaire venait de se terminer, et avec elle la législature. Jean retourna dans son département et entreprit sans délai ses tournées électorales. Il vit d'abord les grands propriétaires,

des hobereaux mécontents, que la mévente des récoltes et les charges trop lourdes imposées à la terre gênaient, contraignaient de vivre sur leurs domaines et rapprochaient ainsi du paysan. Chez ces électeurs jadis si zélés, il rencontra une froideur voisine de l'hostilité. On obéissait à un mot d'ordre, on prenait à tâche de l'éviter, on craignait de s'engager. De mauvais bruits, adroitement répandus, couraient sur son compte. Les membres de son ancien comité incriminaient sa conférence de Toulouse où son penchant au socialisme s'était mal dissimulé sous une tendresse feinte pour les classes indigentes. Dans chacune de ses paroles, ils voyaient les symptômes d'une apostasie prochaine. Comme tant d'autres, le baron de Deyme s'était corrompu dans la capitale. En le réélisant, on prendrait une responsabilité grave, car il abandonnerait bientôt le drapeau et opérerait une conversion profitable à ses intérêts. Il était sage de prévoir cette défection et d'en prévenir les effets.

M<sup>me</sup> de Rodeloze, dont on lui reprochait la fréquentation, lui fit aussi beaucoup de mal. Elle avait, en parlant de lui, des sous-entendus perfides. Ses protestations de dévouement et d'affection étaient plus dangereuses encore que ses réticences. Elle l'aimait, disait-elle, pour son intelligence ouverte, son esprit éclairé, sa belle âme qui s'élevait au-dessus des préjugés vulgaires. Cependant, elle avait dû congédier une personne en condition qui avait fait sur lui une impression trop vive. S'agissait-il d'une simple amourette? Elle ne le pensait pas; les pires inconvenances étaient à redouter, car la jeune femme, fort malheureuse d'ailleurs et recueillie jadis par M<sup>me</sup> de L'Espinet, était divorcée. Après son élection, il l'épouserait peut-être, et, à la belle saison, il la ramènerait à Deyme. Il voudrait la présenter, on la rencontrerait à la messe le dimanche. Quelle conduite tiendrait-on? Sa présence serait un scandale, pis encore : un embarras.

Si M<sup>me</sup> de Deyme eût été là, elle eût calmé les susceptibilités en éveil et tranquilisé les consciences. Mais on exploitait même son entrée en religion, on attribuait sa décision de quitter le monde au chagrin que lui causaient les projets de son frère.

Le comte de Baziège, décidément choisi par les royalistes comme candidat à la députation, profita de ces médisances pour détruire le prestige que donnait à son concurrent une vie austère et une vertu rigoureuse. Sa femme l'y aida et mena la campagne électorale avec un entrain et une audace toute américaine, distribuant à pleines mains l'argent si rare dans le pays, payant les factures sans les regarder, émerveillant des fournisseurs réduits à compter avec la gêne de leurs meilleurs clients, recevant la noblesse du voisinage, souriant aux bourgeois, hébergeant des parasites, occupant une

légion d'ouvriers à réparer le château, à replanter le parc, à tracer les avenues.

Afin de parer aux frais d'une lutte si ardente et si coûteuse, poussé par son amour-propre, encouragé par sa sœur, Jean greva d'hypothèques deux métairies qu'ils avaient gardées indivises. C'étaient les derniers lambeaux de la terre seigneuriale de Deyme. A peine leur revenu suffisait-il jadis au train de maison si modeste de la famille. Eteindrait-il jamais cette dette? Il n'en savait rien et sacrifia la seule ressource qui lui restait en cas d'échec. D'ailleurs, comme il ne trouvait aucun appui chez ses anciens partisans, il devait payer les frais de la campagne ou l'abandonner. Il verrait plus tard à remédier au mal que la nécessité créait.

Pourtant, à mesure qu'il avançait dans ses tournées, ses soucis augmentaient. Chaque jour lui apportait une déception nouvelle. Les villages où il avait réuni jusque-là l'unanimité des suffrages, faisaient défection. Il se sentait poursuivi par des accusations vagues. On incriminait ses relations avec des écrivains et des philosophes entachés d'irrégion; on parlait de sa prétendue liaison avec Marthe. Il le savait, mais il ne pouvait s'expliquer en public sur de pareilles insinuations, et on ne lui fournissait jamais l'occasion de les réfuter en particulier. Il sentait autour de lui la défiance et la désaffection. Tandis que sa position s'aggravait, son humeur s'attristait. Il devenait ombrageux, il n'avait plus cet accueil si ouvert qui, jadis, lui gagnait les cœurs. Au lieu de se tendre et de s'ouvrir, sa main se retirait.

Le résultat de la lutte devenait certain, pourtant le baron de Deyme ne désarma pas. Ce fut un grand jour que celui de cette élection. Dans les bourgs et les villages, les cafés furent ouverts gratuitement aux électeurs et à leur famille. La nouvelle donnée le dimanche, au sortir de la messe de six heures, se répandit en traînée de poudre. Ravis, les paysans accoururent, burent tout un jour et s'approvisionnèrent pour la semaine. Il y eut un véritable exode des gens des fermes vers les villages. La comtesse de Baziège avait poussé l'attention jusqu'à faire prendre les électeurs malades ou trop vieux que l'on conduisit en voiture au bureau de vote.

La défaite du baron de Deyme fut complète. Malgré ses appréhensions, il comptait sur une minorité honorable, présage d'un prochain retour de fortune; son amour-propre l'avait encore trompé. Le règlement de cette campagne désastreuse, les remerciements qu'il dut porter aux électeurs restés fidèles, l'occupèrent pendant quelques jours. Puis il retomba sur lui-même, abandonné, dans le petit château où personne ne venait plus, autour duquel se faisait le vide.

Et dans ses longues heures de solitude, il restait en proie au même

chagrin, assiégé par les mêmes pensées douloureuses. C'étaient la rupture du mariage de Germaine suivie de son entrée en religion, sa passion pour une femme dont il était séparé à jamais, la mort de Bernard, sa défaite électorale. Il se demandait si sa jeunesse allait se perdre dans le désœuvrement et l'ennui. Aurait-il à se débattre entre la détresse morale et les soucis de l'existence matérielle? Encore, s'il eût entrevu un avenir meilleur! Il ne pouvait conserver d'espoir. L'immense fortune du comte de Baziège lui permettait de faire beaucoup de bien autour de lui et de prendre chaque jour une situation plus solide, tandis qu'il se voyait écrasé par une dette dont ses revenus si modiques suffiraient à peine à payer les intérêts.

Comme il traversait cette crise de découragement et de révolte, une lettre de Marthe lui arriva, une lettre simple et touchante, écrite dans cette langue du cœur que parle si bien la femme. Elle disait, en termes délicats et avec des expressions émues, sa propre douleur, en apprenant la disparition du navire français où Bernard était embarqué; elle pleurait avec ceux que cette perte blessait à l'âme; elle eût voulu partager leur peine, les en décharger. Cette lettre venait de Paris. Il n'en fut pas surpris, ayant su par ouï-dire le départ précipité de Marthe. Congédiée, chassée par M<sup>me</sup> de Rodeloze, elle avait retrouvé l'indépendance à laquelle son cœur aspirait, elle s'était affranchie d'une chaîne si pesante à son caractère, si lourde à sa dignité. Mais au prix de quelle humiliation et de quels sacrifices! Pauvre Marthe!... Il avait suffi qu'il s'occupât d'elle, qu'il l'aimât, pour l'associer à son infortune...

Assis à l'ombre du vieil ormeau où ils avaient eu cet entretien doux et cruel à la fois, il évoquait sa vision, il croyait entendre sa voix. Quelqu'un pensait à lui et souffrait de sa souffrance. Déchu devant les autres, il gardait sa place aux yeux de celle qu'il aimait. Elle avait écrit lorsqu'elle l'avait su trompé dans ses espérances politiques, frappé dans ses affections de famille. Pourtant, elle s'était gardée de faire allusion à son échec, montrant ainsi son exquise sensibilité, et n'avait parlé que des regrets inspirés par une perte cruelle. La compassion, la tendresse de la jeune femme, calmèrent le découragement où il s'abandonnait.

Il répondit une lettre pleine d'effusion. Et livrant les pensées enfantées par son esprit aigri, il lui parla de ses projets. On l'avait repoussé, dédaigné, trahi. Il avait à prendre une revanche. Il lui demandait son avis, il voulait son approbation, ou du moins ses sages conseils. Quand il eut ainsi dépeint l'état de son âme, il se sentit comme allégé d'une partie de son mal. Alors seulement il s'aperçut que Marthe ne lui donnait pas son adresse; seul, le timbre de la poste indiquait l'origine de sa lettre.

Il réfléchit longtemps. Irait-il à Paris? Ou bien s'ensevelirait-il dans cette campagne morne qui n'était même plus à lui? A Deyme, tout lui rappelait sa déception et son échec. Il y souffrirait doublement parce qu'il y souffrirait sous les yeux de ses adversaires triomphants. Paris était un monde où, comme l'avait dit Marthe peu de temps auparavant, les talents et les bonnes volontés trouvaient leur emploi. Au demeurant, rien n'était pire pour un esprit éclairé que cette vie monotone et sans but dans une gentilhommière pauvre.

Et puis, Marthe était à Paris!

Il partit, après avoir recommandé à Françoise et à Pierre de remettre intégralement à son notaire les maigres revenus qu'ils réaliseraient cette année-là, laissant ces vieux serviteurs étonnés et chagrins. Le maître de Deyme avait été battu aux dernières élections! Il avait été abandonné, renié par des voisins qui, jadis, célébraient ses mérites avec tant d'enthousiasme! Que s'était-il passé? Certes, il n'avait pas volé, comme on le disait des autres, lui! D'abord, ils n'auraient pu le croire! Et puis, les dettes contractées pour faire manger et boire tous les *gourmands* du pays prouvaient assez sa probité scrupuleuse.

Et leur vieille tête branlait, et ils ne comprenaient plus, et par esprit d'économie, l'un retirait une bûche du feu quand l'autre l'y avait mise sans nécessité absolue.

#### XIV

Jean voyagea presque seul. Au matin, comme le train s'arrêtait, il descendit et rencontra Faverge.

— Vous ici, mon cher ami!

— Que je suis heureux de vous voir!

— D'où venez-vous?

— De ma province.

— Et vous-même, monsieur?

— J'habite Etampes pendant l'été, et chaque jour je prends le train qui me ramène à Paris. Nous devons nous rencontrer.

— Je me félicite de cette bonne fortune.

— Avez-vous de la place dans votre compartiment?

— Mais oui.

— A merveille..., je vais chercher quelques menus bagages, et je vous rejoins.

Quand le train se remit en marche, les deux hommes étaient assis vis-à-vis l'un de l'autre. Les regards du poète s'étaient arrêtés sur les vêtements de deuil que portait Jean.

— Je ne vous ai pas témoigné combien je prenais part à votre

douleur, mon cher ami. Jusqu'à ces derniers jours, j'ai ignoré que votre frère fût embarqué sur le *Sagittaire*. Je le croyais en Extrême-Orient.

— Il en revenait, en effet.

Les pénibles souvenirs qu'évoquaient ces paroles les absorbèrent un moment.

— Cette année est néfaste pour ma famille et pour moi, reprit Jean.

— Vous faites allusion à votre échec électoral?

— Un ennui après des malheurs : un homme écarté du Parlement n'existe plus.

— Je ne suis pas de votre avis. D'ailleurs, laissez-moi vous parler avec sincérité. Je n'ai jamais compris des idées et des vues politiques telles que les vôtres chez un homme de votre valeur. Vous êtes plein de dévouement et de générosité pour les humbles et vous rêvez de remettre le sort de la France à des mains despotiques ! N'est-ce pas un contre-sens ? Ne vaudrait-il pas mieux chercher une formule de paix sociale basée sur la pratique de la charité et la soumission volontaire aux grandes lois de la morale ?

— Je souhaite ardemment ce retour vers la doctrine évangélique, et je l'ai prôné de mon mieux ; mais, à mes yeux, il est lié d'une manière indissoluble à une restauration monarchique.

— Voilà votre erreur : l'Évangile du dix-neuvième siècle doit être professé sans arrière-pensée politique. Vous êtes ardent, laborieux ; cultivez ce champ. Je suis persuadé que l'expérience sera fertile en résultats.

— J'en doute encore.

— Moi, j'en ai la certitude. Quoi qu'il en soit, aucun problème n'est mieux fait pour intéresser un homme de votre éloquence, de votre vertu et de votre foi. Jusqu'ici, vous avez été l'esclave d'une coterie, avez-vous gagné quelque chose à la servir ?

— Non, rien, hormis ma réputation d'orateur. Si j'ai quelque talent, les monarchistes l'ont mis en lumière.

— L'abandon où ils vous laissent en ce moment vous libère.

— J'en conviens.

— L'ingratitude est un droit régalien que s'arrogent les prétendants tout comme les monarques. En fait, vous êtes quitte envers vos anciens amis ; vous n'êtes lié ni par le cœur ni par la reconnaissance. Ne restez pas plus longtemps à la disposition d'un parti qui agonise. Entrez avec courage dans la voie qui s'ouvre à votre bonne volonté et où vous jouirez au moins de l'indépendance. Vous n'y trouverez pas d'abord de grands avantages, mais vous aurez la satisfaction de faire une œuvre autrement utile que celle de nos législateurs. Votre intelligence et votre talent s'attacheront à une

cause vraiment noble, au-dessus des stériles débats du Parlement.

— Je le voudrais que je ne le saurais, répliqua Jean qui protestait pour la forme, mais que séduisait ces conseils.

Un horizon nouveau s'ouvrait devant lui. A le considérer, il sentait moins cuisante la blessure de son amour-propre.

— Si j'étais plus jeune, reprit Faverge, je chercherais à mettre mes idées en pratique. Mais que peut un homme aux confins de la vie. Les entreprises sont interdites à ceux dont les années sont comptées. Puis, les qualités oratoires m'ont toujours fait défaut. Je suis un poète, et vous êtes un tribun; je suis un rêveur, et vous êtes un homme d'action.

— Vous avez de moi une opinion trop haute.

— Non!... Je vous sais la hardiesse qui enchante les masses, la fougue qui subjugue les forts, l'enthousiasme qui entraîne les faibles en dépit de leur timidité.

— Les circonstances m'ont beaucoup aidé, fit Jean avec modestie.

— Oui..., trop peut-être.

— Que voulez-vous dire?

— Vous avez sacrifié votre indépendance, parce qu'à votre âge, le succès suffit à remplir la vie. Si la réputation vous fût venue plus tard, elle vous eût trouvé plus ferme; vous eussiez imposé votre volonté au lieu de subir celle d'un comité, et vous seriez encore son maître. Voyez-vous, mon cher ami, l'avenir n'est pas seulement au plus sage; il est au novateur assez hardi pour remplacer les théories par les exemples, les préceptes par l'action. Le remède est connu, personne ne l'applique.

Jean écoutait Faverge avec surprise. Le poète semblait lire dans sa pensée et donner une forme précise à des idées encore confuses dans son esprit.

— Lorsque les Egyptiens voulaient détacher d'une carrière de granit les obélisques destinés à perpétuer la gloire de leurs rois, ils ne perdaient pas leurs efforts à briser molécule par molécule la dure matière. Ils creusaient d'étroits canaux de chaque côté du bloc, y introduisaient des coins de bois sec, les mouillaient, et leurs fibres dilatées peu à peu avaient bientôt raison des résistances opposées à leur force d'expansion.

La trahison de ses amis politiques avait ouvert une première fissure dans l'esprit de Jean; Faverge venait d'y introduire le coin qui, en gonflant, déterminerait la rupture avec le passé.

Avant de se séparer :

— Nous nous verrons cet hiver chez la baronne de Rodeloze? dit Faverge.

— Revenir chez elle! s'écria Jean imprudemment.

— Aurait-elle aidé votre adversaire?

Il ne voulut pas livrer le secret de son ressentiment.

— Je ne lui en garderai pas rancune.

— A la bonne heure. Peut-être vous a-t-elle rendu service.

— Sans le vouloir!

— D'accord.

— En attendant son retour, Landser et quelques habitués de son salon se réunissent chez moi le dimanche, rue Gay-Lussac. Vous y serez le bienvenu.

Jean avait remercié et s'était promis de se rendre à l'invitation du poète, en qui sa confiance grandissait à mesure qu'il le connaissait mieux.

Pourquoi ne modifierait-il pas la direction de sa vie politique comme venait de le lui conseiller Faverge? En s'érigeant en apôtre de la réconciliation des classes, il donnerait carrière aux idées généreuses et à la noble passion du bien qui l'animaient. Il aurait un but digne de lui, où son talent prendrait un essor nouveau, allégé de la contrainte des rites et des sujétions imposées par le respect de la tradition monarchique. Certes, il ne renierait pas ses principes, il ne déserterait pas, les armes à la main, pour s'unir à la faction matérialiste et radicale; il formerait un groupe de partisans, une association religieuse et politique dont il serait le maître incontesté. A la première occasion, il rentrerait au Parlement et y reprendrait, non plus une situation d'avocat aux ordres d'un parti, mais celle d'un novateur, d'un chef d'école obéi et respecté. Cette façon de secouer les liens que d'autres avaient dénoués satisfaisait son désir d'indépendance et calmait ses rancunes.

En quittant sa terre de Deyme, Jean était résolu à ne pas revenir dans le voisinage de la maison religieuse où il avait demeuré jusque-là. Son entretien avec Faverge n'était pas de nature à changer cette intention. De la gare, il se fit conduire dans un hôtel de la rue des Saints-Pères, où descendaient quelques familles toulousaines.

— Monsieur désire une chambre? fit le gérant obséquieux envers ce voyageur venant en septembre.

— Oui, une chambre d'un prix modeste.

L'autre eut un imperceptible serrement des lèvres, posa une clef qu'il tenait déjà, en prit une seconde et, d'un air revêché, s'engagea dans un escalier raide, à peine éclairé. Inattentif à ce manège, Jean le suivait. Au troisième étage, l'homme s'arrêta pour reprendre haleine.

— Monsieur prendra-t-il ses repas à l'hôtel?

— Certainement.

Et il mit dans ce mot un accent de vérité qui le réconcilia tout de suite avec son interlocuteur.

Ils avaient atteint une petite chambre prise dans les combles, garnie de quelques meubles dont le reps décoloré laissait fuir des paquets de crin végétal.

— Voici, monsieur.

— C'est bien, fit Jean sans considérer la misère de ce réduit, moins large qu'une cellule.

Le gérant était redescendu en se demandant s'il devait se louer de recevoir un voyageur de goûts si simples, quand il vit, dans le vestibule, un jeune homme à l'œil fureteur, à l'allure inquisitoriale.

— Monsieur désire une chambre?

— Non... Vous avez dans l'hôtel le baron de Deyme, l'orateur de la droite?

Très flatté que l'on crût sa maison fréquentée par un voyageur aussi illustre, le gérant s'inclina d'un air discret.

— Faites-lui passer ma carte.

— Vous vous trompez, monsieur. Certes, le baron de Deyme descendrait chez nous, comme tant d'autres de ses honorables collègues de la droite, s'il n'avait à Paris un domicile particulier. Au cas où vous désireriez l'entretenir, vous trouverez son adresse dans l'annuaire de la Chambre.

— Je suis journaliste et contraint par métier de connaître les faits et gestes du Paris politique et littéraire. Le baron de Deyme est entré chez vous depuis un quart d'heure et il n'est pas ressorti.

— Ce serait donc la personne que je viens de loger au sixième?

— Annoncez-moi.

Le gérant prit le registre des voyageurs, gravit l'escalier, entra sans bruit et s'approcha de son hôte absorbé dans ses pensées.

— Si monsieur veut bien me donner son nom?

Jean releva la tête et montra ce beau visage si souvent admiré dans les vitrines du boulevard, parmi les photographies des hommes célèbres. C'étaient bien ces mêmes lignes fières et nobles, ce grand regard très doux, ce front superbe, mais un pli le barrait depuis peu; la bouche bien ouverte s'abaissait aux coins avec une expression dédaigneuse et souffrante. Le registre ouvert devant lui, la plume à la main, il eut une seconde d'hésitation. Puis, de sa grosse écriture, il traça ces simples mots :

« Baron Jean de Deyme. »

Le gérant lisait par-dessus son épaule.

— Une personne désireuse d'entretenir Monsieur le baron sollicite l'honneur d'être reçue.

— Son nom?

— M. Clavères..., un journaliste..., voici sa carte.

La première pensée de Jean fut d'éviter l'importun, mais il se ravisa. S'aliéner la presse, c'était compromettre l'avenir. Sa bienveillance lui serait utile, elle l'aiderait à poursuivre la tâche à laquelle il devait se consacrer désormais.

— Faites monter.

— Je prie monsieur le baron de m'excuser : l'hôtel est plein en ce moment et nous n'avons pu donner à Monsieur une chambre digne de lui. Mais un voyageur mieux logé vient d'annoncer son départ, il ne tient qu'à monsieur le baron...

— Je suis très bien ici, interrompit Jean inquiet de sa détresse pécuniaire.

Le gérant s'était retiré, mécontent de lui-même ; il ne se pardonnait pas son manque de tact.

— Vous pouvez monter, monsieur. Au sixième étage, au fond du corridor à gauche, n° 73, dit-il à Clavères.

Le journaliste escalada les marches quatre à quatre.

Le matin même, revenant à Paris après une courte absence, il avait voyagé avec Jean dès la pointe du jour. Puis, Faverge était monté. Ayant reconnu les deux amis, il s'était enveloppé dans sa couverture, avait feint de dormir et, vivement intéressé, n'avait pas perdu un mot de l'entretien presque confidentiel de ses compagnons de route. Dès l'arrivée en gare, il avait pris une voiture et suivi le baron de Deyme jusqu'à la porte de l'hôtel des Saints-Pères.

Après un salut respectueux :

— Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur le baron ?

— J'avoue en toute sincérité, monsieur...

— Ne vous excusez pas ; nous avons voyagé ensemble une partie de la nuit, mais vous n'avez pas remarqué votre voisin...

— Quoi, c'est vous qui dormiez près de moi ! Vous me faisiez envie.

— J'écoutais cependant votre conversation avec M. Faverge ; le sommeil dispense de parler, mais il n'empêche pas d'entendre.

Jean dissimula sa contrariété.

— Que désirez-vous ?

— Les conseils de M. Faverge étaient sages... Les suivrez-vous ?

— Peut-être.

— Sûrement.

— Qu'en savez-vous ?

— Votre changement de domicile en est un indice certain. Cependant, j'ai voulu tenir de vous-même une affirmation qui intéresse à un si haut degré vos admirateurs.

— Est-ce le motif qui me vaut l'honneur de votre visite?

— J'ai pensé qu'un homme de votre talent ne peut être condamné au silence faute d'une tribune, et je viens mettre cette tribune à votre disposition. Certes, elle n'aura ni la grandeur ni la majesté de celle du Palais-Bourbon. D'ailleurs, que vous importe! Une borne, un carrefour suffiraient à un homme de votre envergure! Mais tel n'est pas le cas, Dieu merci!

— Je vous écoute, dit Jean satisfait à l'espoir de retrouver si vite et sans l'avoir cherché un nouvel auditoire.

— Je suis à la tête d'une phalange de littérateurs, de psychologues et de penseurs. Sous le nom de Société des Conférences parisiennes, notre association a pour objet d'appeler l'attention sur tout sujet intéressant les lettres, la philosophie, les arts, l'industrielle-même. C'est notre salle située au cœur du Paris intellectuel et vivant que je vous offre, avec son public de professeurs, d'artistes, d'hommes politiques. Jusqu'ici, aucun de nos orateurs n'y a traité des questions sociales, mais je sais l'intérêt qu'elles offrent, abordées par un esprit éminent que sert une bouche éloquente. Si ma proposition vous agréait, notre Société vous demanderait d'ores et déjà un certain nombre de conférences. Nous ne sommes pas opulents; le grand honneur de vous inscrire parmi nos orateurs vaut pourtant un sacrifice... La somme de trois cents francs par séance vous conviendrait-elle?

— Certainement..., certainement, Monsieur.

Il était heureux d'échapper aux soucis de la vie matérielle qui se présentaient imminents. Puis, craignant d'avoir montré une satisfaction vénale, il voulut tracer aussitôt les grandes lignes de sa nouvelle profession de foi. Mais Clavères ne lui en laissa pas le temps. Il s'était levé, impatient de poursuivre son entreprise.

— J'ai votre parole comme vous avez la mienne.

— Comptez sur moi.

Lorsque le journaliste se fut éloigné, la première pensée de Jean fut pour Germaine, cette sœur si maternelle, si dévouée, dont hier encore il engageait la petite fortune pour la défense d'une cause qu'il allait abandonner. Elle ne lui avait écrit qu'une seule fois depuis son échec, en lui recommandant la résignation, en lui rappelant sa promesse de ne prendre aucune détermination grave sans l'en avertir. L'heure était venue de parler et de l'instruire de ses projets. Il lui écrivit :

« Viens, ma sœur chérie... J'arrive et suis trop las pour me rendre auprès de toi. »

L'adresse qu'il donnait, la concision du message seraient un premier avertissement.

## XV

Depuis son entretien avec Jean sous les grands marronniers du couvent, Germaine avait senti croître chaque jour ses perplexités et ses angoisses. Les avertissements donnés par les religieux, la crainte d'un mariage avec une femme divorcée, puis la mort de Bernard et le regret de cette perte cruelle ajoutaient encore au trouble de son âme. L'insuccès de Jean exaspéra son inquiétude. Sa dernière espérance venait de s'évanouir. En recevant sa dépêche, en considérant sa forme brève, en voyant qu'il la datait d'un logis quelconque, elle fut atterrée, mais elle n'éprouva aucune surprise. Son devoir était tracé. Jean l'attendait, elle devait répondre à son appel. Deux heures après la réception du télégramme remis par la Supérieure, elle gravissait l'escalier sombre de la rue des Saints-Pères.

A peine fut-elle entrée qu'il s'élança, silencieux, mais le remerciement dans le regard. Il la serrait dans ses bras, il la pressait contre sa poitrine. Elle se laissait faire, dominée par un attendrissement irrésistible. Il y avait si longtemps qu'ils n'avaient été seuls, libres de s'abandonner à leur tendresse fraternelle ! En le voyant si ému, si peu maître de lui, elle le jugea bien malheureux. D'un regard navré, elle parcourait cette chambre misérable, et, par la pensée, elle la comparait aux asiles où la vie de Jean s'était écoulée.

— Comme tu es bonne de venir ainsi tout de suite, ma sœur chérie !

— Pourquoi m'appeler ici ?... Que fais-tu dans cette maison ?

— Après la manière dont nos anciens amis se sont comportés envers moi, il m'était impossible de rester dans mon milieu. Le parti politique que j'ai défendu avec tant de zèle, à qui nous avons fait, il y a trois mois à peine, le sacrifice de notre aisance, m'a rendu ma liberté d'action en portant ses préférences et ses votes sur mon adversaire.

— Tu m'avais promis de m'avertir si jamais tu avais à prendre une détermination grave !

— J'ai tenu ma parole, ma sœur bien-aimée. Je suis arrivé ce matin et, tout de suite, je t'ai priée de venir me trouver ici où nous pouvons nous entretenir librement. Les projets que je forme vont changer peut-être la direction générale de ma vie et j'ai voulu t'en prévenir.

Elle crut que, n'ayant plus à ménager des amis politiques, il allait lui avouer son amour pour Marthe, lui dire son désir de l'épouser. Et ses craintes s'échappèrent dans une protestation :

— Tu ne feras rien qui ne soit digne de toi, de notre maison ?

— Je n'ai l'intention de me soustraire à aucun de mes devoirs...

Je t'en ai donné l'assurance après la mort de Bernard, fit-il avec une amertume mal dissimulée, car il lui en coûtait de rassurer Germaine au prix de cette promesse.

Dès lors, plus hardi, il développa le projet dont il avait arrêté les grandes lignes depuis son entretien avec Faverge. Il montra la direction fâcheuse où s'était engagé le parti monarchique, guidé par des orgueilleux et des médiocres, il dit l'impossibilité de le soutenir et de le défendre plus longtemps, il prédit sa ruine prochaine s'il persistait dans ses errements. Il dépeignit le découragement qui l'avait envahi peu à peu, la lassitude de défendre une cause perdue.

A la suite d'un échec politique imputable à des hommes qui lui avaient imposé le sacrifice de ses idées, de ses sentiments et de leur fortune si modeste, une décision s'imposait à lui, et il n'hésiterait pas à la prendre. Désormais libre, rentré en possession de son indépendance, il prétendait conformer ses paroles aux croyances de toute sa vie, il voulait réaliser le programme de réformes sociales contenu dans sa conférence de Toulouse. Il s'adresserait directement au peuple, il lui montrerait le moyen de s'affranchir en agrandissant le rôle de la conscience individuelle, en acceptant l'admirable lien social de la charité et de la compassion. Il irait de ville en ville, prêchant la loi d'amour suprême, brisant les chaînes des misérables, élevant les humbles à côté des puissants gorgés de richesse, appelant au partage des joies de la vie ceux à qui ce monde n'est point clément. Il parla des erreurs du passé et des promesses de l'avenir en termes magnifiques, mais leur splendeur voilait mal la faiblesse de ses arguments. Dans ses paroles, on sentait plutôt l'effort qu'une conviction profonde.

— C'est le *Credo* du catéchisme socialiste, ce sont des utopies, et des plus dangereuses, s'écria Germaine, car elles se déguisent sous un masque chrétien ! Il ne s'agit plus de toi seulement, mais des malheureux que tu vas perdre avec toi !

— Tu te trompes, ma sœur ; je ferai une œuvre de miséricorde en secourant les âmes affamées de justice ; j'accomplirai un grand devoir en pansant les plaies des cœurs ulcérés.

— Nos évêques, nos prêtres, as-tu pris au moins leur conseil ?

— A quoi bon ? La foi n'est pas en jeu.

— Tu n'en saurais juger. Je crois au contraire que des folies semblables à celles que tu projettes ont été maintes fois condamnées. Rome est trop sage pour les approuver.

— Que les décisions de Rome régissent les consciences dans le domaine du dogme, c'est assez. Pour le reste, la France ne doit pas demander le mot d'ordre au Vatican.

— Tu prépares un schisme!

— Non... Je veux seulement la reconstitution d'un clergé essentiellement français, tel que Bossuet l'avait conçu. Il faut revenir aux vieilles traditions. Avec elles, on obtiendra la réconciliation des pouvoirs civils et religieux, on facilitera l'union des partis, on signera la paix sociale.

Elle restait confondue par cette assurance, effrayée de cette audace. Qui donc lui inspirait une pareille hardiesse? Alors elle puisa dans son indignation de nouvelles forces pour le combattre.

— Je frémis!... Tu vas à ta perte!... Tu cours à ta honte? Tu meurtris ta mère spirituelle... Et tes moyens d'action, quels sont-ils?

— Suis-je homme à ne point mesurer l'importance de mon entreprise? Quoi! la multitude accourait pour m'entendre quand je soutenais une cause impopulaire, et maintenant que je proclame la vérité, elle refuserait de m'écouter, elle ne se laisserait pas convaincre!... Quoi que tu en dises, le peuple reconnaît toujours ses vrais amis.

Elle ne se laissait égarer par aucun de ses sophismes; ils passaient sans l'atteindre.

— Encore une fois, tu te trompes. A la Chambre, tes auditeurs te demandaient de les confirmer dans leur foi politique et de réchauffer leur zèle un peu attiédi. Mais, ne te fais pas d'illusion, tu n'as jamais porté la conviction que dans les esprits attachés à la cause que tu défendais. Tes plus beaux discours déplaçaient à peine quelques voix. Le salut de notre patrie tient à notre union. Serrons-nous autour du drapeau que suivirent nos ancêtres, réunissons-nous au pied de la croix et, avec l'aide de Dieu, nous résisterons à l'assaut des mauvaises passions, nous lutterons pour des intérêts sacrés. Sinon, c'est la ruine prochaine de nos saintes espérances.

Il s'attendait bien aux résistances de Germaine; il ne croyait pas cependant qu'elle élevât de pareilles protestations. Il voulut calmer ses alarmes, mais elle reprit avec plus de véhémence encore :

— J'espère te convaincre sur un terrain plus familier à une femme. J'ai connu la gêne; je la redoute pour toi. Je t'ai demandé quels étaient tes moyens d'action, tes ressources, en un mot, tu ne m'as pas répondu.

— Que veux-tu dire?

— De quel argent vivras-tu pendant la durée de ton... apostolat? Tu rougis!... Aurais-tu aliéné ta liberté?...

Il eut un geste indigné :

— Dieu me préserve d'une abjection pareille!

— As-tu des protecteurs, des amis, des disciples? Te prêtent-ils l'appui de leur nom et de leur influence?

— Je suis seul, mais j'ai pour moi le sentiment de mon devoir et l'aide de ma conscience.

— On n'en vit pas... Satan te bâtira-t-il un temple en une nuit?

— Une journée ne s'est pas écoulée depuis mon retour à Paris et déjà l'on m'a offert une tribune... Tu me parles de difficultés matérielles?... Mes premières conférences y pourvoient. J'écrirai dans les journaux, dans les revues... En mettant tout au pire, nous pourrions vendre Deyme...

Le sang empourpra le visage de Germaine. Son frère parlait de vendre Deyme, le dernier souvenir de la famille disparue, la vieille demeure qui, après tant de catastrophes, portait encore leur nom.

— T'y opposerais-tu?

— Tu es ingrat!... Ai-je hésité quand il s'agissait de ta candidature?... J'ai été jusqu'à la limite de mes droits et ne peux plus rien aujourd'hui. Bernard n'est pas mort légalement; pendant trente ans, il restera possesseur de la part qui lui revient sur une terre indivise entre nous. Notre notaire se refuserait même à contracter un nouvel emprunt. Il me l'a écrit.

— Si cette solution est impossible, n'en parlons plus; peu importe d'ailleurs. De misérables questions d'argent ne m'entraveront jamais.

Longtemps ils se turent, tourmentés par des pensées cruelles. La première, elle rompit ce silence lourd.

— Alors..., c'est bien fini?... Tu ne crois plus..., tu as perdu cette foi et cette soumission inébranlables qui font la force et la consolation du chrétien?

— Ma foi n'a jamais été plus vivace, plus active surtout.

— Erreur cent fois coupable, qui attirera sur toi la haine des hommes et la punition de Dieu!

— Sans doute, je serai calomnié..., je souffrirai... Mais je ne crains pas la réprobation divine dont tu me menaces. Tu m'accuses d'ambition? Je n'en ai d'autre que le bien moral de mon pays et le salut des âmes rebutées par une politique rétrograde et par des exigences inacceptables.

Germaine sentit qu'elle ne ramènerait pas aisément son frère. Elle pensa qu'il était dominé par des influences funestes. Déjà, dans son couvent, elle s'était reproché de l'avoir quitté; leurs malheurs, ses fautes de conduite remontaient à ce jour où peut-être, dans une pensée d'égoïsme, elle avait cherché au fond d'un monastère le calme qu'elle ne pouvait trouver dans le monde. En revenant auprès de Jean, elle le disputerait au mal, elle l'aiderait à

supporter les épreuves dont il allait être abreuvé. Elle eut l'espoir qu'une action lente, indiscontinue, s'exerçant sans secousse, aurait raison d'une frénésie plus digne de pitié que de colère.

— Ecoute-moi..., Jean; l'heure est décisive... Je ne discuterai pas tes rêves; on ne prend pas les fantômes corps à corps. Au moins je m'interposerai entre eux et ta conscience... Je t'ai dévoué ma jeunesse, je te sacrifierai de même le reste d'une existence dont le terme approche.

— Ne dis pas cela, grand Dieu!

Très calme, presque froide, elle lui imposa silence de la main et reprit :

— Me croyant inutile dans ce monde, j'avais embrassé la vie monastique. Je la quitterai, non pour me soustraire à ses rigueurs, mais pour te soutenir et te consoler...

Il comprit les secrets desseins de sa sœur; néanmoins, il n'osa pas décliner son offre généreuse.

— Oui..., j'aurai besoin de ton appui... Tu es toujours mon bon ange..., mon ange gardien.

Ce fut une douloureuse épreuve pour Germaine de s'ouvrir à la Supérieure du couvent de l'Incarnation des projets de son frère et de l'instruire de la détermination qu'elle avait prise. Loin de l'en détourner, la vieille religieuse l'y encouragea :

— Allez, mon enfant. Vous seule pouvez accomplir l'œuvre de préservation... Votre présence écartera les influences mauvaises... Mais que diront nos Sœurs?... Que penseront nos enfants?... Elles vous aimaient... Et pourtant il faut partir... Vous le devez... Votre place restera vide... Vous reviendrez après la guérison de votre malade.

Elle avait attiré Germaine, et, du doigt, comme en une suprême bénédiction, elle traça une croix sur le front qui s'inclinait.

— Que Dieu vous protège.

Jane DIEULAFOY.

La suite prochainement.

---

# LE MOUVEMENT FÉMINISTE <sup>1</sup>

---

## DEUXIÈME PARTIE

LES CLUBS DE FEMMES EN AMÉRIQUE. — LE VOTE MUNICIPAL  
ET POLITIQUE POUR LES FEMMES. — L'ÉLIGIBILITÉ.

### I

Parmi les innovations qui ont fait naître le plus de surprise et les plus malveillantes critiques, il faut compter les clubs de femmes. Fort bien, disait-on; Monsieur aura son cercle, Madame aura le sien, et le foyer disparaîtra entre ces deux succursales; ce qu'il en restera sera occupé par les enfants confiés aux domestiques. Puis les caricatures de pleuvoir; les pronostics les plus pessimistes, d'annoncer une génération d'êtres hybrides, ni hommes ni femmes, chez lesquels certains développements exagérés et partiels remplaceront les fonctions voulues par la nature, qui perdraient la grâce, la douceur et le charme de la femme, sans acquérir la force, la puissance intellectuelle de l'homme.

Les femmes, surtout celles d'Amérique et d'Angleterre, à qui l'on ne peut refuser une certaine dose de volonté et un parfait dédain de la critique, ont suivi leur route imperturbablement. Elles avaient besoin de se concerter, de s'entendre, de discuter entre elles les réformes auxquelles elles aspiraient, les voies et moyens pour y parvenir et pour servir les intérêts dont elles prenaient en main la cause. Comment y arriver sans se réunir? Les clubs de femmes se fondèrent. Il y a de cela vingt-cinq ans; les premiers furent *The New England Woman's Club*, à Boston, et le *Sororis*, à New-York. On en compte aujourd'hui plus de trois cents réunis en une Fédération générale qui leur donne une grande force. Ceux de Chicago sont parmi les plus actifs. Au reste, c'est dans cette ville, lors de la grande exposition, *The World's Fair*, que fut, pour la première fois, synthétisée l'action de la femme dans le monde entier. « Le but déclaré était de mettre toutes les femmes en état de s'entr'aider et chacune d'elles de s'aider elle-même. » Pour la première fois aussi, elles furent admises dans le jury et autorisées,

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1896.

de ce fait, à défendre leurs propres intérêts, ce qu'elles firent avec autant de tact que d'intelligence. Le palais des femmes, *Woman's Building*, mit sous les yeux du public cosmopolite, accouru à Chicago, l'ensemble des travaux, des progrès accomplis par elles dans tous les ordres d'idées, et le tableau fut de nature à surprendre et à émerveiller. L'entreprise si complexe était énorme; elle fut menée à bonne fin par un conseil de femmes présidé, non comme auraient pu s'y attendre les détracteurs du mouvement féministe, par quelque bas-bleu à lunettes, congestionné de science, n'ayant plus de son sexe que le costume (et encore!), mais par une des reines de l'élégance, de la beauté, de la fortune, par M<sup>rs</sup> Potter Palmer qui se révéla tout à coup une admirable organisatrice.

« Quiconque s'étonnerait, nous dit M<sup>me</sup> Bentzon, de l'expérience déployée par un groupe de femmes du monde en semblable matière, ignore quelle école d'organisation peuvent être pour les Américaines les clubs dont elles font partie. » Il faut en finir une bonne fois avec les racontars d'excentricités, de cigarettes et autres affectations masculines de mauvais goût.

Ce qui a fait la grande force des réformatrices américaines, c'est leur absolue *respectability*; aucune des plus avancées en principes d'émancipation n'a fourni le moindre aliment à la médisance. Les membres les plus convaincus du *Woman's Club* sont de bonnes épouses et de bonnes mères, et loin d'effrayer leurs maris, elles les charment, paraît-il, lorsqu'ils rentrent au logis après une fatigante journée d'affaires, en les mettant au courant de tout ce qui se passe dans le monde du loisir; elles écrèment pour eux les revues, les livres et les nouvelles, et si nous devons en croire notre aimable compatriote, ils trouvent délicieux ce reportage conjugal.

Les clubs de femmes en Amérique rappelleraient plutôt l'hôtel de Rambouillet et les salons de France au dix-huitième siècle, mais sur une plus vaste échelle et *sans hommes!* Là est la grande innovation, et nous ne pouvons pas l'admirer, car, ainsi que le dit excellemment M<sup>mo</sup> Bentzon, à propos des expositions d'art exclusivement féminines, « la compétition avec l'homme est indispensable pour faire ressortir, non pas toujours l'inégalité, mais la profonde différence des dons et des aptitudes chez les deux sexes ». C'est précisément au continuel contact des deux natures intellectuelles que se forma cet esprit français unique et inimitable. Un club américain a une présidente attitrée, ce que la maîtresse de maison n'est que par sous-entendu dans son salon; ces dames apprennent à parler facilement, brillamment, sur les sujets les plus variés, plaisants ou sévères; mais, malgré les discussions qu'elles provo-

quent, elles s'habituent plutôt à faire des discours qu'à *causer*, comme nous l'entendons. Une conférence sur un sujet désigné à l'avance n'est pas une conversation, et la conversation ne peut déployer toutes ses ressources que grâce au choc des deux électricités que dégagent les deux éléments humains créés par la nature. Si une Française s'étonne et rappelle ces salons où hommes et femmes brillaient à l'envi, une Américaine lui répond, avec ce singulier éclair d'acier dans les yeux, dont M. Paul Bourget fut si frappé : « Oh ! quant à cela, peu nous importe ; nous tenons à briller pour notre propre compte ! » Cet individualisme peut être une force ; ce n'est pas un charme.

On aura beau faire et réformer en France ; l'absence des hommes dans un salon nous fera toujours éprouver la sensation qu'exprimait à M<sup>me</sup> Bentzon une demoiselle de Washington : l'impression « de manger un sandwich sans beurre ».

« Au milieu de tout cela que devient le fameux *flirt* ? demandait-elle un jour. — Ce ne sont pas les mêmes », lui fut-il répondu finement. Les jolies personnes qui l'entouraient un soir en grand nombre, dans un club de *graduées*, étaient aussi gaies que si elles n'eussent pas été surchargées de science et se suffisaient parfaitement à elles-mêmes en croquant leurs gâteaux et buvant leur thé au citron.

Nous avons retrouvé cette même impression favorable chez l'observateur ecclésiastique dont il a été question précédemment. Les jeunes filles lettrées et savantes qu'il a vues à Wellesley et dans l'immense et superbe bibliothèque de Bryn Mawr, lui ont paru simples, sans pédanterie, portant aisément leur tête bien pleine ; elles deviennent, en grande majorité, mères de famille et acceptent volontiers le terre-à-terre de la vie. A la question posée anxieusement par lui à la présidente de Wellesley : « Que font plus tard toutes ces jeunes filles ? », il fut répondu avec la fierté d'une apôtre convaincue de l'instruction : « Elles font le bonheur de leur mari et l'éducation de leurs enfants ; seulement, elles sont plus entièrement mères et plus utiles à la société, grâce à leurs lumières. » Le tableau est flatteur et nous voulons croire qu'il n'est pas flatté. Néanmoins on se sent un peu oppressé par cet amas de savoir, et l'on est parfois tenté de dire : Si *Peau d'Ane* m'était conté... Mais ceci est de la légèreté française !

Pour être juste envers les clubs de femmes américaines, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont avant tout des lieux de réunion où doivent être débattues toutes les questions qui les intéressent, et nullement des lieux de plaisir et d'oisiveté. C'est au moyen de ces réunions encouragées, suivies partout, c'est par la solidarité qui les

rapproche et les lie entre elles, que les Américaines ont pu entreprendre et mener à bien tant d'œuvres fécondes en résultats excellents. Il existe à Chicago une de ces monstrueuses bâtisses dont les étages se comptent difficilement (celle-là en a treize !), qu'on appelle le « Temple de la femme ». C'est celui de la Tempérance ! Il a été fondé par les femmes ; il a coûté plus de 1 million de dollars ; c'est une femme, M<sup>rs</sup> Carse, qui a trouvé les fonds, a mûri son plan pendant dix ans et l'a réalisé avec le concours d'une autre femme, miss Willard ; celle-ci dirige le mouvement de la Croix blanche et, dans beaucoup d'Etats, elle a obtenu des lois spéciales pour la protection de la femme. Dans un rapport présenté récemment en France, sur les effrayants progrès de l'alcoolisme, on a hautement reconnu aux services rendus en Angleterre et aux Etats-Unis par les sociétés de tempérance dont les femmes sont les plus zélés apôtres et les plus sévères aussi, ne plaisantant pas avec le serment qui les lie. M<sup>me</sup> Bentzon raconte qu'une Italienne de passage à Chicago, interrogée sur ce qu'elle préférerait boire, ayant répondu naïvement qu'elle avait l'habitude de prendre du vin, s'entendit adresser le petit discours suivant par son hospitalière hôtesse : « Très bien, vous permettrez seulement qu'on vous le serve dans une théière pour ne choquer personne. »

On voit que le *cant* a traversé l'Atlantique. C'est pour cela sans doute que tant de femmes américaines soutiennent avec une conviction au moins apparente, que l'innocence des jeunes hommes des classes éclairées égale, dans leur pays, celle des jeunes filles. Cet hommage rendu à la vertu a-t-il pour but d'y faire croire ou de l'encourager ? L'un et l'autre peut-être.

Puisque nous parlons de l'homme qui, pour certaines féministes, est l'*ennemi*, signalons au nombre des œuvres défensives imaginées par ses redoutables antagonistes pour prévenir ou réparer ses méfaits, la *Protective Agency*. Son action est immense ; elle s'exerce au nom de la fraternité entre femmes et du sentiment maternel étendu à tous les enfants. Etablie en 1886, à Chicago, « l'Agence protectrice », prodigue sa sympathie active, ses démarches, ses conseils, ses fonds à sa légion de protégées. D'après le rapport d'avril 1893, il résulte qu'en sept ans on a pris acte de 7197 plaintes de toute nature et rassemblé 1 249 687 dollars par petites sommes. Fraudes et injustices redressées, gages payés, violences et cruautés punies, tutelles assurées, divorces obtenus, créances discutées, naissances illégitimes régularisées, *sans-travail* occupées, domestiques placées, étrangères dirigées et secourues, telle est la liste encore incomplète des bienfaits que M<sup>me</sup> Bentzon porte à l'actif de cette belle association tenue en haute estime par la police et les magistrats.

Cette activité, cet esprit de corps, cette faculté d'organisation dont les femmes des classes élevées donnent tant de preuves aux États-Unis, se retrouvent dans les classes inférieures.

En 1884, miss Dodge, qui occupe, dans l'instruction publique, le haut rang de *Commissionner of education*, conçut l'idée d'une association de sociétés d'ouvrières. Jusque-là on les avait délaissées, les apôtres de la diffusion du savoir professant un parfait dédain de l'aiguille : « Nous laissons cela aux écoles professionnelles, disent-elles fièrement; elles lui préfèrent de beaucoup la biologie. Aussi les écoles professionnelles d'art appliqué à l'industrie sont-elles très inférieures aux nôtres. Celle des travaux à l'aiguille ne date que de dix-sept ans; il lui manque, comme stimulant, cette compétition de tant de femmes du meilleur monde en France, dont l'imagination et le goût font de leurs ouvrages manuels de véritables objets d'art. Les couturières et les modistes d'Amérique se plaignent de trouver difficilement des ouvrières, même en leur offrant des gages élevés; toutes les jeunes filles rêvent l'enseignement.

Donc, miss Dodge réunit un jour, dans une pauvre chambre, à New-York, *treize* ouvrières à qui elle exposa ses projets; un mois plus tard, elles étaient soixante payant chacune 25 sous de cotisation. Cette première société possède aujourd'hui une vaste maison dont la sous-location partielle réduit à un minimum les frais du club. Sur ce modèle se sont formées cinq associations de clubs, sans compter les indépendants qui sont un peu partout; ces cinq associations sont celles de New-York, Brooklyn, Philadelphie, du Massachusetts et du Connecticut. Celle de New-York compte à elle seule 27 clubs; elle est gouvernée par neuf directrices agissant avec un conseil formé des bureaux de chacun des clubs associés. Chaque cercle se gouverne lui-même et l'on ne discute, à l'Association, que les questions d'intérêt général. Les finances sont bien gérées; 250 membres suffisent pour couvrir les frais d'un club et s'il faut des fonds pour les premières dépenses d'établissement, on se les procure par des représentations à bénéfice et la vente d'objets fabriqués par les sociétaires.

Le délassement après la rude journée de labeur, un peu de plaisir et de gaieté honnête, tel est le premier objectif de ces jeunes ouvrières; mais bientôt le besoin de s'instruire, soit dans le métier qu'on exerce, soit dans des connaissances plus générales, s'éveille et se développe rapidement, grâce aux cours gratuits offerts par des professeurs et aux « Conversations pratiques » *Practical talks*. Dans ces dernières, qui ont un grand succès, on discute et l'on soumet ensuite au vote des assistants des questions comme celles-ci : « Qu'est-ce que la richesse? — Doit-on accorder le droit de vote

aux femmes? — Pourquoi si peu de jeunes filles relativement se marient-elles aujourd'hui? — La vie et ses luttes. — Comment distinguer une *vraie dame*? — Quand les femmes prennent la place des hommes et amènent ainsi l'avisement des salaires, quel est l'effet produit sur le ménage? » Puis des conférences familiares sur les femmes célèbres, sur l'hygiène, sur les faits élémentaires de la science et bien d'autres matières.

Le besoin que ressentent les Américains de donner de la cohésion à leurs associations par la discussion de tous les sujets qui les intéressent respectivement, trouva son application chez les ouvrières, dans une convention des clubs réunie à New-York, en avril 1890. Pendant trois jours et deux fois par jour, des femmes de New-York, des déléguées d'autres Etats et de simples ouvrières lurent des études plus ou moins étendues, posèrent des questions plus ou moins importantes, et les journaux remarquèrent l'enthousiasme et en même temps le sens pratique dont fit preuve cette assemblée féminine. L'un d'eux déclara « qu'il y avait là un événement d'importance sociologique ».

Une autre caractéristique de l'œuvre des clubs américains comparés à ceux d'Angleterre, fut signalée par l'*Evening Post* du 15 avril. « La moitié de l'énergie des Américaines promotrices des clubs semble être employée à proclamer qu'il ne s'agit pas là de charité; elles insistent constamment sur leur caractère et leur gestion démocratiques, et déplorent à l'égal d'un obstacle, l'habitude qu'ont les journaux d'en parler comme d'une œuvre philanthropique et charitable. » Nous ne voyons là qu'un sentiment de très estimable fierté et, d'ailleurs, elles expliquent *leur indépendance de cœur* dans les termes suivants : « Nous pensons que la femme, placée au-dessus de la nécessité de travailler pour son pain quotidien, a réellement reçu ses gages d'avance et, par cela même, est plus obligée que toutes de travailler pour le bien des autres. »

Ce qu'il y a de vraiment admirable, c'est que ces femmes, « qui ont reçu leurs gages d'avance », ne s'offusquent nullement de cette façon d'envisager les choses. On ne peut s'empêcher de se demander si l'on mettrait aisément assez de plomb dans la cervelle de nos jeunes ouvrières françaises pour leur faire préférer la discussion des problèmes sociaux ou même domestiques, à la danse et autres amusements, et si même ces distractions, *sans cavaliers*, les attireraient beaucoup?

Mais restons en Amérique et voyons à quel point ces clubs d'ouvrières répondaient à un besoin réel. En 1893, à New-York seulement, ces pauvres filles, dont beaucoup sont fort mal payées,

sortirent de leurs poches 5156 dollars de cotisation, et depuis le total a toujours grossi.

L'association des différents clubs de New-York a pu louer une vaste salle pour les exercices de gymnastique et la musique, et l'une des associées est devenue un si excellent professeur, qu'elle ne peut aujourd'hui suffire aux demandes de la clientèle. Un résultat précieux du rapprochement des ouvrières de choix employées dans les grandes maisons industrielles et des pauvres débutantes dans la profession, c'est la prompte atténuation, chez ces dernières, de l'extrême grossièreté dont font preuve les filles de leur classe, en dépit de l'instruction donnée dans les écoles. Elles croient défendre ainsi le principe d'égalité qui doit être cher à de bonnes républicaines; le contact de personnes mieux élevées leur fait sentir qu'elles sont tout simplement vulgaires et déplaisantes.

Aux clubs sont adjoints un bureau de placement absolument gratuit et une société de prévoyance qui assure, moyennant une souscription très modeste, six semaines de bons soins en cas de maladie et le payement de 30 à 40 dollars versés à la famille, en cas de décès. En outre, l'association possède, à Long-Island, une maison de vacances, *Holiday-House*, où, dans un site charmant, sur le bord de la mer et près des bois, des ouvrières peuvent, en payant 3 dollars par semaine, aller passer, dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort, les quinze jours de repos que leurs patrons leur accordent chaque été. Deux semaines, c'est peu en une année, mais celles-là tiennent du rêve pour des jeunes filles privées d'air, de calme, d'idéal et transplantées tout à coup au milieu d'une nature délicieuse; l'effet moral, en se prolongeant, aide au bienfait physique.

En vraies Américaines, les ouvrières ont voulu avoir un journal qui fût le guide de toutes les associées, le trait d'union entre les divers clubs. *Far and near* (*Loin et près*) est leur organe attitré; très bien dirigé par miss Maria Bowen Chapin, il a maintenant un tirage considérable et rend de grands services aux associées en étudiant les questions et résolvant les difficultés qui leur sont communes.

Les hommes avaient leur « association chrétienne pour les jeunes gens »; les jeunes filles ont voulu avoir la leur. Une élégante et vaste maison avec jolie chapelle, grand et confortable salon, belle bibliothèque, salles de lecture, atelier où l'on vient chercher des modèles, des partitions et des morceaux de musique, le tout prêté gratuitement, classes de sténographie, d'écriture à la machine, de tenue des livres, tel est le local où ces dames se sont installées. Une annexe est réservée au restaurant, où l'on trouve un bon repas pour un prix modique. Enfin, pour compléter cet ensemble, se présente

une de ces maisons de commerce fondées sur des principes charitables et qui existent dans toutes les villes d'Amérique, où des femmes de conditions diverses peuvent vendre anonymement les travaux à l'aiguille en tout genre, les objets d'art et même les conserves qu'elles confectionnent. On ne prélève qu'un droit de 0.fr. 50 par dollar pour l'établissement; tout le surplus des dépenses est couvert par des souscriptions.

Au nombre des institutions que la solidarité, unissant le riche au pauvre et répondant au sentiment qui remplace, en apparence du moins, la bienfaisance par la coopération, il faut signaler les *homes* d'ouvrières. La vie est si coûteuse dans les villes des Etats-Unis, le moindre loyer si élevé, de plus, le nombre de femmes absorbées par les exigences d'une carrière est si considérable, que le besoin du chez soi, du cher intérieur tant aimé chez nous, si modeste qu'il soit, ce besoin-là n'existe que fort peu en Amérique. On aura un foyer quand on se sera enrichi; la poésie du nid familial rêvé est lettre morte. Mais comme il faut vivre quelque part, le mieux et le moins cher possible, on a installé des pensions de catégories très diverses, où tout est fourni en bloc par mois ou par semaine.

La situation de l'ouvrière, qui gagne en moyenne de 25 à 30 fr. par semaine, serait misérable, si les *homes* ne lui offraient, pour un prix à peine égal à celui de l'ignoble garni, un refuge où le développement moral est soigné comme le bien-être matériel, et qui ne mérite parfois qu'une critique : c'est de donner à des filles pauvres des habitudes qu'elles auront de la peine à conserver si elles se marient. Les dons abondent, les églises et les particuliers rivalisent de générosité, les *homes* se multiplient, et, malgré tout, l'ouvrière lutte encore péniblement pour vivre. Cependant, à mesure que le perfectionnement des machines diminue la valeur de la force masculine, l'ouvrière s'empare chaque jour davantage des états exigeant surtout de l'adresse et de l'attention; elles acceptent d'être moins payées que les hommes. Ont-elles tort? Y a-t-il là un abus et une injustice? C'est un des problèmes que les femmes discutent ardemment aujourd'hui, mais que nous ne pouvons aborder.

On compte 343 industries auxquelles les femmes ont accès aux Etats-Unis; c'est une assez belle conquête. Si l'on considère que dans une sphère plus élevée, sur 23 000 élèves des écoles normales, *soixante et onze pour cent* sont des femmes, on se demande si les hommes ne deviendront pas le sexe persécuté et déshérité. Une statistique récente, comparant le nombre de femmes entrées dans toutes les carrières connues (nous ne parlons pas des métiers), donne pour 1870 le chiffre de 16 211 et pour 1890 celui de 177 893!

Ce n'est pas le désir de supplanter les hommes qui pousse les

femmes américaines, c'est la volonté d'acquérir le droit d'entreprendre n'importe quoi si elles le veulent et le peuvent. « Si une femme a la force de forger, eh bien, qu'elle forge! disait l'une d'elles à M<sup>me</sup> Bentzon. » Dans un pays qui a vu le mouvement anti-esclavagiste, l'affranchissement des carrières libérales et le mouvement de la tempérance triompher grâce à trois femmes, les autres ont quelque droit d'avoir confiance en la force morale et intellectuelle de leur sexe.

L'esprit de solidarité et d'organisation qui se manifeste si grandiosément dans toutes les classes de femmes en Amérique, se retrouve plus particulièrement en Europe, dans les races du Nord. En Allemagne, par exemple, où les institutrices sont si nombreuses, elles ont fondé un vaste *Verein* ou ligue qui, pour la bien modeste souscription de 5 francs par an, leur assure de grands avantages dans le présent et une retraite pour leur vieillesse. Plusieurs maisons se sont déjà fondées à cet effet. En 1885, un établissement fut ouvert à Paris sous le patronage de l'impératrice Frédéric et rend de grands services aux institutrices d'outre-Rhin à la recherche d'une situation. Munies d'un diplôme ou d'une bonne recommandation, elles sont admises pour trois mois à des conditions très modérées.

Les Américaines, les Anglaises, ont des maisons analogues et des clubs, très honorablement dirigés, qui leur sont d'un grand secours. Mais l'institution modèle en ce genre se trouve en Suède. L'*Institution Frederika Bremer*, dont la baronne d'Adlersparre conçut le plan, qu'elle aida puissamment de sa fortune, date de 1884. Elle s'occupe activement et à un point de vue très pratique, des intérêts des femmes de toute condition. Les débuts furent difficiles, mais aujourd'hui l'Institution possède, outre sa belle maison-mère de Stockholm et plusieurs autres dans de grandes villes, 48 bureaux ouverts un peu partout dans le pays. Dans tous les cas possibles, l'Union s'interpose entre la femme et la société, soutient, conseille, secourt, dirige, encourage, aide et défend; elle préserve contre la misère, l'abandon, le désespoir. Au bureau central, toutes les questions concernant la vie féminine sont étudiées, discutées par des commissions. Cours spéciaux, intervention énormément étendue entre les ouvrières et les patrons, bourses destinées, les unes aux ouvrières, les autres aux étudiantes, éducation ménagère, placement des jeunes filles pauvres qui émigraient d'une manière inquiétante en Danemark; caisse de prêts temporaires, formation d'un bataillon de gardes-malades, assistance en matières judiciaires, caisse de prévoyance pour les institutrices malades, fondation d'une revue consacrée aux questions intéressant le sort des femmes, telles sont les œuvres dont l'Union a pris l'initiative inspirée par une femme

de bien, morte trop tôt et à qui la Suède doit, en outre : Un asile pour les pauvres honteux, un asile pour les idiots, une bibliothèque pour les femmes. L'œuvre principale de M<sup>me</sup> d'Adlersparre, l'Union Frederika Bremer, a conquis une telle autorité morale, que les livres scolaires destinés à l'enfance sont soumis à son examen et que tous les libraires lui envoient en décembre les livres d'étrennes dont elle fait le choix, lequel choix est accepté sans discussion par les éditeurs et par les familles.

Quelles déclamations et récriminations pourraient plaider aussi éloquemment que de tels actes, en faveur de l'intervention féminine dans l'œuvre sociale?

## II

Nous nous sommes attachée jusqu'ici à constater les conquêtes féminines dans le vaste champ de la culture intellectuelle. Les femmes ont compris qu'il fallait remporter cette première victoire pour avoir le droit d'en espérer d'autres; qu'elles mettaient ainsi à néant les préjugés sur leur prétendue incapacité cérébrale et s'assuraient, outre des ressources presque inépuisables, une influence considérable sur l'esprit des jeunes générations; or ces générations-là représentent l'avenir.

Etant en si bonne voie, elles ont marché bravement à l'assaut de nouvelles positions. Le code de l'instruction s'était laissé déchirer; pourquoi les autres codes, ceux de la législation civile et politique, résisteraient-ils mieux? Pourquoi la femme serait-elle éternellement traitée en mineure, par le code civil, quand elle se sentait parfaitement majeure et était reconnue telle par le code pénal? La société lui imposait les charges qui confèrent aux hommes certains droits. Pourquoi était-elle privée de ces droits qu'elle saurait fort bien exercer? Les esprits dirigeants du parti féministe posèrent la question de l'électorat et de l'éligibilité des femmes; cette question était double : civile et politique.

Les sages se placèrent d'abord sur le terrain municipal et ne réclamèrent la franchise électorale que pour les célibataires et les veuves, propriétaires et inscrites au rôle des contributions. Ne serait-il pas juste que ces femmes, supportant les charges de la commune, du département, du comté, de l'Etat, selon les divers pays, concourussent à la nomination du conseil qui règle l'emploi de leurs fonds, et même qu'elles en fissent partie?

Ce furent encore les Américaines et les Anglaises qui engagèrent la lutte.

Voyons d'abord ce qui se fit en Angleterre.

Ce fut en 1867 que John Stuart Mill souleva la question de

l'électorat des femmes devant le Parlement et écrivit la fameuse lettre qui est devenue pour les féministes une sorte d'Évangile. Depuis cette date, elles ont obtenu une grande partie de leurs *desiderata*. Les principaux corps représentatifs locaux en Angleterre sont : les Conseils scolaires (*School Boards*); les Conseils de gardiens (*Boards of Guardians*), administrateurs des bureaux de bienfaisance; les Conseils de paroisses (*Parish or local Councils*), correspondant à nos Conseils d'arrondissement; les Conseils municipaux (*Town Councils*); les Conseils de comtés (*County Councils*) ou Conseils généraux. Les femmes sont maintenant électrices pour tous ces corps locaux et éligibles pour les trois premiers. Qui mieux qu'elles, en effet, peut comprendre les soins à donner aux enfants, aux malades, aux pauvres, aux vieillards? On a promptement reconnu combien était précieuse leur influence dans les questions d'instruction primaire et de secours aux malheureux. N'est-ce pas l'une d'elles, miss Mary Carpenter, qui a eu l'idée si vraiment chrétienne et si féconde des *Ragged Schools* (écoles des déguenillés)? N'est-ce pas à leurs efforts, en qualité de *Poor law Guardians*, qu'est due, en majeure partie, la réforme des infirmeries dans les asiles de pauvres (*workhouses*), où de si affreux abus s'étaient implantés? Leur présence effective dans les *School Boards* n'a-t-elle pas sauvé les intérêts de l'éducation des filles?

En 1870 fut voté le bill qui faisait disparaître l'incapacité de la femme pour cause de sexe et augmentait le corps électoral de 680 000 *électrices*, célibataires ou veuves. En 1884, une nouvelle loi, dans laquelle étaient refondues les précédentes, ajoutait 2 000 000 d'individus aux électeurs déjà existants. Enfin le bill, voté le 5 mars 1894, assimila les femmes mariées, possédant des biens propres, aux veuves et aux célibataires. Il suffit désormais que le mari et la femme ne soient pas inscrits pour la même propriété, pour que celle-ci conserve sa place sur les listes électorales. Jusqu'à cette année 1896, les Irlandaises ne partageaient pas la prérogative acquise par les Anglaises; on vient de faire disparaître cette inégalité. La première femme qui devint *Poor law Guardian* fut élue par South-Kensington, en 1875; on en compte aujourd'hui un millier en Angleterre et dans le pays de Galles. La franchise électorale accordée aux femmes en tout ce qui touche les questions municipales et locales, est un fait accompli et accepté avec bienveillance par la grande majorité des hommes politiques de tous les partis. Ils reconnaissent que l'exercice de ces droits nouveaux, depuis un quart de siècle, n'a produit que de bons résultats sans jamais causer le moindre scandale. On s'est habitué à voir les femmes payant certains impôts, s'acheminer tranquillement vers le scrutin et

compter leurs voix dans chaque élection locale. Un de leurs avocats les plus convaincus, lord Meath, écrivait récemment dans la *Fortnightly Review* : « Après tout ce que les femmes ont fait depuis un quart de siècle pour l'amélioration de la loi des Pauvres, de l'administration des hôpitaux, des infirmeries, des asiles, des prisons, des établissements pénitentiaires et des écoles, nous qui préconisons l'extension de leur sphère d'utilité, nous sommes autorisés à dire qu'elles se sont montrées capables de contribuer au bien et au service du public. Grâce à des restrictions artificielles, elles n'étaient pas, dans le passé, aussi bien instruites que les hommes et par conséquent en état de remplir comme eux certaines situations; elles ont prouvé qu'elles en étaient aussi capables qu'eux, depuis que leur éducation a été développée et que la jouissance de nouvelles libertés intellectuelles a élargi leur esprit. »

La ville de Londres, qui est une sorte de république indépendante, se gouvernant à sa guise, n'a pas encore adopté les lois conférant des droits électoraux aux femmes; néanmoins en 1888 deux collèges élurent miss Cobden, la fille du célèbre apôtre du Libre-Echange, et lady Sandhurst au conseil municipal de la capitale, et peu après, le conseil lui-même élut miss Cons à la dignité d'*Alderman*. Ces dames furent reçues avec des égards marqués, par des hommes qui s'appelaient lord Rosebery, sir John Lubbock, le comte de Meath. Miss Cons, qui avait déclaré ne désirer faire partie que de deux comités, fut élue par onze, miss Cobden par sept. Cela fut et cela restera un événement historique d'un intérêt national important. L'élection de ces dames fut attaquée comme inconstitutionnelle, et la Justice décida en faveur de leurs adversaires, mais l'opinion leur est de plus en plus favorable en Angleterre et vaincra les répugnances parlementaires.

En sera-t-il de même sur le terrain purement politique, et les femmes forceront-elles les portes de la Chambre des communes, ou du moins seront-elles appelées à voter pour élire les députés? C'est plus douteux, malgré l'appui qu'elles rencontrent depuis longtemps auprès d'hommes d'État éminents.

Cobden et Stuart Mill présentèrent plusieurs fois, au Parlement, des lois proposant d'accorder le vote politique aux femmes; toujours ils échouèrent. Outre que l'on n'en apercevait pas la nécessité dans leur intérêt, on ne pouvait se faire à l'idée de les voir mêlées aux scènes de désordre et de brutalité auxquelles donnaient lieu les élections. Avec l'extension du suffrage et l'éducation du corps électoral, les excès ont cessé, mais l'opinion reste hostile à cette revendication féministe dont la majorité des femmes elles-mêmes ne se soucie guère. Peut-être sentent-elles que l'on ne s'improvise

pas homme ou femme politique, qu'il faut, pour cela, une longue éducation et des traditions qui leur manquent. Le spectacle que leur offrent, dans certains pays, les politiciens ignorants et de génération spontanée, est de nature à les effrayer. Non qu'elles soient indifférentes en matières politiques; elles prouvent tous les jours et de plus en plus le contraire, mais jusqu'ici elles se contentent, pour la plupart, de l'influence qu'elles exercent personnellement sur les électeurs et les élus masculins. Les grands partis politiques se servent d'elles avec empressement, sans vouloir leur accorder le droit d'agir pour leur propre compte. Les conservateurs ont, les premiers, tiré un excellent parti de leur concours. Leur chef vénéré, dont la mort n'a pas détruit l'influence, Benjamin Disraeli lord Beaconsfield, proclamait hautement sa sympathie pour la cause des femmes et déplorait « l'anomalie de la loi qui refusait la franchise parlementaire attachée à la qualité de propriétaire et de chef de famille, aux femmes possédant ces titres, bien que dans toutes les matières de gouvernement local, la femme pût exercer ses droits politiques comme tous les autres citoyens en raison de sa simple qualité de contribuable ».

Peu après la mort de lord Beaconsfield, les conservateurs fondèrent la *Primrose league* (ligue de la Primevère), en souvenir de la prédilection du célèbre homme d'Etat pour cette fleur. Les femmes, invitées à en faire partie, répondirent en très grand nombre à cette invitation d'une association qui s'engageait à soutenir la Constitution, la Religion et l'Empire. Les plus grands noms d'Angleterre figurent sur son livre d'or. La ligue compte aujourd'hui plus d'un million d'adhérents, possède des maisons de réunion dans la plupart des bourgs d'Angleterre, et reconnaît pour son chef le marquis de Salisbury, premier ministre. C'est à l'assemblée annuelle de la société qu'il prononce ses plus importants discours politiques; il est secondé avec zèle par son neveu, M. Balfour. L'idée d'utiliser l'influence des membres féminins de la ligue a été très heureusement appliquée. En 1885, ces dames prirent résolument part aux élections et reçurent sans broncher les critiques, les brocards, les paroles parfois cruelles de leurs adversaires. Beaucoup d'entre elles étaient bien connues par leurs efforts pour améliorer le sort des infortunés et pour effacer les animosités de classes; on les récompensa en les écoutant. L'écrasante majorité donnée aux conservateurs en 1895, est en bonne partie leur ouvrage, et les chefs politiques des Unionistes l'ont déclaré. Dès le début, leur ardeur, leur courage, leur cohésion frappèrent tellement leurs adversaires, qu'ils voulurent aussi avoir leur association féminine. Celle-ci se forma en 1886, sous la présidence de M<sup>me</sup> Gladstone et avec la sanction un peu

vague de son illustre époux qui, sur cette question comme sur bien d'autres, a changé plusieurs fois d'avis. Elle inscrivit sur son programme le droit de suffrage et le réclama avec une vivacité dont ses rivales ne font nullement preuve lorsqu'il s'agit d'elles-mêmes; autant elles sont éloqu岸tes et actives pour soutenir leurs candidats, autant elles restent muettes lorsque la question les touche personnellement. La dernière fois qu'elle fut discutée à la Chambre des communes, en 1892, le bill fut combattu par MM. Asquith et Bryce, plus tard membres du dernier ministère Gladstone, et, depuis, rien n'a été fait; mais le parti féministe anglais a bon espoir, car la Chambre des communes compte aujourd'hui, dit-on, 355 membres favorables à sa cause.

Si l'on n'a rien fait de plus en Angleterre, il n'en a pas été de même dans les colonies d'Extrême-Orient. L'Australie est la terre promise de toutes les innovations hasardeuses; bien que les mœurs s'y rattachent encore sous bien des rapports aux vieilles traditions européennes, les progrès du socialisme, et surtout du socialisme d'État, y sont très favorables aux revendications féministes les plus avancées. Elles sont puissamment soutenues par le parti ouvrier qui se flatte de faire agir et voter ses femmes comme bon lui semblera, et par le parti très nombreux de la tempérance qui se confond avec le premier pour les femmes, attendu que ce sont celles des classes ouvrières qui ont le plus à souffrir de l'alcoolisme des hommes. Les législatures ont donc facilement accordé tout ce que les féministes ont demandé : admission à tous les degrés d'instruction supérieure à toutes les professions, sans en excepter le barreau et l'Église; on peut entendre de jolies *avocates* en toge et bonnet carré plaider dans les cours australiennes, et de doctes « pastoresses » prêcher la bonne parole à leur prochain, comme le firent à la World's-Fair, à Chicago, pour inaugurer le congrès féministe, deux jeunes filles, l'une méthodiste, l'autre unitarienne, entourées de dix-huit collègues régulièrement *ordonnées*. Jusqu'à l'année 1895, toutefois, le droit de se faire élire au Parlement n'avait pas été accordé à ces dames, peut-être à cause de la difficulté de trouver des *candidates* représentant assez de garanties sérieuses, les femmes de la classe supérieure professant presque toutes une complète indifférence en cette matière.

Mais dans la Nouvelle-Zélande, le parti de la Tempérance s'est rendu compte de l'usage que les ouvrières et les femmes de la petite bourgeoisie feraient de leur vote si elles le possédaient, pour élire des députés ennemis de l'alcool, et il a réussi à faire passer une loi donnant à la femme la franchise électorale. En 1893, eurent lieu les premières élections faites sous le nouveau régime, et les

électrices s'empressèrent de déposer leur bulletin dans l'urne. Sur 139 915 femmes majeures, 109 461, soit 78,2 pour 100, s'étaient fait inscrire sur les listes électorales, et 90 290 ou 64,5 pour 100, prirent part au vote. Ainsi qu'on l'espérait, le Parlement issu de cette élection a voté des lois réglémentant très sévèrement le commerce des spiritueux. C'est peut-être fort heureux au point de vue moral, mais cela jette les finances de la colonie dans un désarroi qui inquiète beaucoup les hommes politiques chargés de les diriger et de faire face aux dépenses nécessaires. Les femmes seront un peu moins battues, un peu moins ruinées, et il est naturel qu'elles s'en réjouissent; néanmoins ceux qui voient avec appréhension pour l'avenir, ce parti-pris d'intervention à outrance de l'Etat dans la conduite individuelle des hommes, cette législation qu'on a surnommée « législation de grand'mère », et qui prétend protéger chacun contre ses propres passions, au lieu d'encourager la volonté aidée par la conscience à se gouverner elle-même, ceux-là se demandent avec anxiété ce que deviendra la belle initiative, ce *self-government* qui a fait pendant tant de siècles la force et la gloire des races anglo-saxonnes.

L'Australie, la Nouvelle-Galles du Sud ont suivi l'exemple de la Nouvelle-Zélande.

Dans plusieurs colonies anglaises, au Canada, dans la Nouvelle-Ecosse, la Colombie Britannique, l'Australie méridionale (1871), la Tasmanie (1885), la Nouvelle-Galles du Sud, dans la colonie de Victoria et la Nouvelle-Zélande (1877), les femmes ont conquis très légitimement, comme en Angleterre, une situation officielle dans l'administration de l'Assistance publique et les conseils scolaires.

Si nous revenons en Europe, nous trouvons qu'il en est de même en Irlande, en Suède, en Norvège, en Islande, en Finlande, où les femmes tiennent une place considérable dans la vie publique, et enfin en Italie. Dans ce dernier pays, elles sont électrices et éligibles aux conseils de prud'hommes. Les autres pays ont refusé cette immixtion.

En Allemagne, le mouvement féministe se développe dans les conditions les plus défavorables et malgré la résistance des gouvernements qui sont tous hostiles, excepté le grand-duché de Bade. Mais la nécessité commande. Là, comme en Angleterre, la population féminine dépasse de 1 million la population masculine et en outre l'émigration enlève chaque année un grand nombre d'hommes à la mère-patrie. Il faut donc que toutes ces femmes luttent pour l'existence. Refus plus ou moins polis, résistances plus ou moins cachées, les attendent partout; il faut sans cesse

renouveler l'effort, arracher les moindres concessions à force d'insistance, de brochures, de discussions. Nous avons dit, en parlant de l'admission des femmes aux universités, combien l'Allemagne se montrait peu généreuse.

Il y a, dans ce pays, trois mouvements féministes qui se contrarient et se nuisent : le premier est conservateur, purement philanthropique, patriotique et pieux, patronné par les cours, la haute société, les plus importants fonctionnaires, et très exclusif. Le second, libéral, se compose de quatre groupes : celui des institutrices poussées à la révolte : 1° par l'accaparement étrange, hors nature même, de la direction de l'enseignement des lycées de jeunes filles par les hommes; 2° par l'infériorité du salaire des institutrices primaires, comparé à celui des instituteurs. Depuis dix ans, la lutte se poursuit, patiente, courageuse, infatigable, sous la direction de M<sup>lle</sup> Hélène Lange, professeur à Berlin, et de Frau Kettler, fondatrice d'un lycée de jeunes filles à Hanovre.

Depuis vingt-cinq ans, un autre groupe, connu sous le nom « d'Association générale des femmes allemandes », s'efforce, sous la conduite du professeur Schmidt, de Leipzig, d'élargir pour la femme la sphère industrielle et commerciale par une éducation professionnelle solide qui lui ouvrira d'autres débouchés que celui de l'enseignement, si encombré. C'est là une pensée sage et pratique qu'on ne saurait trop encourager et qui trouve de nombreux partisans en Suisse.

Un troisième groupe, plus avancé, lutte, guidé par Frau Cauer, de Berlin, pour les droits politiques et contre le code civil nouveau, vraiment inique dans quelques-unes de ses propositions, et que l'on voudrait imposer aux Allemandes sans les consulter; on le dit fort ébranlé par leurs attaques. A ce groupe s'en joint un autre moins nombreux qui prend pour tâche le relèvement moral de la femme et la protestation contre les injustices. Ceci peut mener loin, selon l'esprit qu'on y apporte. A la tête de celui-ci est Frau Biehr-Bœlun, de Berlin.

Tous ces groupes, y compris celui des conservateurs, appartiennent à la noblesse et à la bourgeoisie. Mais, au-dessous, il y a les trois quarts du peuple allemand, et là, le mouvement féministe, très actif, a pris immédiatement un caractère politique et se confond avec le socialisme. Donc deux grands camps : d'un côté, haine et méfiance; de l'autre, peur et préjugé. On n'est pas près de s'entendre. Entre les deux, une masse indifférente assez compacte. Il y a essai de rapprochement entre le groupe radical de Frau Cauer et le « quatrième état »; aboutira-t-il? On a très peur du socialisme, en Allemagne. Néanmoins les femmes ne se laissent pas décou-

rager; chaque année les universités suisses leur envoient des recrues éclairées, sérieuses, qui élucident les questions. On gagne des amis dans la presse, au Reichstag; on éveille l'attention, l'appréhension aussi du public, ce qui vaut mieux pour la cause que de le faire rire. Ce sera long et difficile, mais « les grandes causes sont dignes de grands efforts », dit M<sup>me</sup> Kaethe Schirmaker, à qui nous empruntons les précédents détails; ils sont tirés d'un beau discours qu'elle a prononcé au congrès de 1896, et que la *Revue féministe* a reproduit.

### III

En cette question du suffrage politique, les Américaines ont, comme en tant d'autres, donné l'exemple de l'initiative et de l'activité. Pour celles qui, en grand nombre déjà, réclament l'exercice de ce qu'elles considèrent comme un droit indiscutable, le fait d'être privées de ce droit constitue une véritable injure. Un tableau que la lithographie a popularisé, exprimait clairement à l'Exposition de Chicago, ce sentiment des féministes américaines. Il représentait une femme ayant les traits énergiques de miss Frances Willard, l'infatigable présidente de l'Association de Tempérance, entourée d'un Peau-rouge, d'un idiot, d'un aliéné, d'un forçat; et pour bien accentuer la protestation indignée, la légende suivante se lisait au bas du tableau : « La femme américaine et ses pairs en politique! » Beaucoup a été fait cependant, mais pour le *parti* cela ne compte guère aussi longtemps que les femmes ne sont ni électrices ni éligibles au congrès, au sénat et à toutes les fonctions politiques de l'État. On ne trouverait rien d'extraordinaire à l'élection d'une présidente de la République.

Un article très instructif du *Forum*, signé Mary A. Greene, donne un excellent résumé des efforts tentés et des résultats obtenus.

L'auteur divise le *mouvement* en quatre périodes, mais d'abord elle donne l'historique de ce qui s'est passé dans l'État de New-Jersey. Les femmes y étaient formellement autorisées à voter par la constitution et exercèrent ce droit de 1776 à 1807; il leur fut alors retiré illégalement par une législature démocrate, à laquelle les électrices avaient fait de l'opposition. Cette spoliation fut définitivement sanctionnée en 1844 par la nouvelle constitution qu'édicta la loi suprême de l'État; elle n'accordait le suffrage « qu'aux citoyens blancs et mâles ». Les femmes de New-Jersey votèrent en 1804, lors de la seconde élection du président Jefferson. Il fallut attendre l'année 1892 et la loi du nouvel État de Wyoming, pour voir des femmes prendre part à une élection présidentielle : celle de M. Cleveland.

La reconnaissance locale et partielle du droit de suffrage pour les femmes date en majeure partie de la « Convention du droit des Femmes », réunie à Worcester (Massachusetts) en 1850. Le premier résultat durable fut l'octroi du suffrage aux citoyennes du Kansas, en 1861.

Deux causes principales ont stimulé le zèle des féministes aux Etats-Unis : la création dans l'Ouest, de *Territoires* destinés à devenir plus tard des Etats, sols tout neufs, sans histoire ni traditions d'aucune sorte, où tout était à créer. Les femmes propriétaires et contribuables, et de plus énergiques et entreprenantes, y étaient fort nombreuses; elles firent inscrire leur droit au suffrage. Les territoires d'Utah et de Washington suivirent l'exemple du Wyoming; dans le premier, la polygamie devint une cause d'exclusion, mais on sait que les Mormons y ont généralement renoncé.

La première des périodes indiquées par M<sup>me</sup> Mary A. Greene, est donc celle de l'extension du suffrage accordée aux femmes dans les territoires. La seconde est celle des tentatives de vote d'après l'amendement des articles 14 et 15 de la constitution des Etats-Unis, lesquels avaient pour but de protéger les nègres du Sud, en leur garantissant tous leurs privilèges et immunités de citoyens libres; considérant les sentiments dont encore aujourd'hui sont animés les Américains du Nord contre les hommes de couleur, on conçoit que les femmes aient été indignées de se voir maintenues par la loi au-dessous des esclaves de la veille. Un grand nombre d'entre elles votèrent donc, bon gré mal gré, de 1871 à 1873 à New-York, dans la Pensylvanie, le Missouri, la Californie, la Colombie. Toutes furent condamnées à la suite des nombreux procès qu'on leur intenta. La Cour suprême décida que chaque Etat séparé a seul le pouvoir de conférer ou de refuser, chez lui, le droit de suffrage. Seul aussi, un amendement à la Constitution *nationale*, adopté par les trois quarts des Etats, pourrait modifier l'état de choses existant. Un amendement de cette nature a été plus d'une fois présenté au Congrès, et la dernière fois; le rapport de la commission parlementaire a été favorable; mais aucune décision n'est encore prise.

Toutefois ceci a encouragé les avocats de la cause féministe à s'adresser aux législateurs des divers Etats pour obtenir la révision de cet article de la constitution nationale, précédée de celle des constitutions parlementaires. C'est la troisième période.

La quatrième est ouverte; c'est celle de la législation inconstitutionnelle. Des tentatives pour faire modifier les constitutions d'Etats ont été faites sans succès jusqu'ici, dans le Michigan (1874), l'Ohio (1875), le Nebraska (1881), l'Oregon (1882), Rhode-Island (1887).

Le Colorado, en 1893, a donné aux femmes le droit de suffrage

égal à celui des hommes ; en 1887, le Kansas les a admises à voter pour tous les emplois municipaux et à les remplir.

Dans vingt-cinq Etats et territoires sur cinquante, elles sont électrices et éligibles aux commissions scolaires. Dans le Wyoming, l'Utah, le Colorado, l'Arizona et le Minnesota, elles participent à toutes les élections, mais nulle part elles ne votent pour la Chambre des représentants, le Sénat et la présidence de la République.

Différents statuts, ordonnances, chartes municipales accordant telle ou telle forme de suffrage aux femmes, en divers territoires ou villes et en certaines occasions, ont leur importance par les tendances qu'ils expriment. Dans la période actuelle, des lois inconstitutionnelles ont été votées dans l'Illinois en 1891 (suffrage scolaire); à New-York, 1892 (élection des conseillers scolaires); dans le Michigan, 1893 (loi du suffrage scolaire); en Californie (suffrage scolaire); dans le Michigan (suffrage municipal), etc., etc.

La tendance actuelle dans le pays, est de considérer la législature comme un corps d'agents exerçant des pouvoirs délégués et restreints, et obligés d'avoir recours au peuple souverain, en demandant un amendement constitutionnel quand ce corps cherche à étendre ses pouvoirs dans telle ou telle direction. Ceci augmente la difficulté pour les législateurs, d'accorder le suffrage aux femmes, mais, d'autre part, l'adoption d'un amendement constitutionnel à la suite d'une élection générale, ferait disparaître les deux principales objections de l'opinion publique au rôle des femmes : 1° Que les hommes sont opposés à cette innovation ; 2° que les femmes elles-mêmes se soucient peu du suffrage et ne se serviraient pas du droit qu'on leur accorderait. Il semble prouvé, aux Etats Unis du moins, que lorsqu'une forte majorité féminine demande le suffrage, elle l'obtient du vote masculin. Il en a été ainsi au Colorado, en 1893, et les femmes de cet Etat ont montré, aux élections de 1894, qu'elles entendaient se servir largement de leur nouvelle prérogative.

En somme, il est avéré par toutes les personnes de bonne foi, féministes ou non, que la question du suffrage politique passionne très peu la grande majorité des femmes américaines ; beaucoup de celles qui ne sont pas indifférentes, sont hostiles. Un fait récent en a donné une preuve frappante. La législation du Massachusetts était fort disposée à céder aux objurgations du parti actif de l'affranchissement des femmes par le suffrage, quand un ennemi de cette idée proposa insidieusement de soumettre la question au *referendum* de tous les électeurs des deux sexes, investis du droit de voter en matières scolaires. La législature accepta et promulgua une loi à cet effet.

Ce plébiscite a donné les résultats suivants :

Nombre des électeurs. . . . .	1 136 699
Votants . . . . .	297 014
Oui. . . . .	109 201
Non . . . . .	187 810
Majorité contre. . . . .	78 636

Sur 575 000 *électorices*, 23 068 seulement, c'est-à-dire 4 pour 100, se présentèrent au scrutin.

Il en serait de même, assure-t-on, dans la plupart des Etats, spécialement dans tous les plus anciens. Les femmes prudentes et sages estiment qu'elles ont fait les conquêtes nécessaires et que leur immixtion dans la vie politique militante n'ajouterait pas grand'chose à leur influence, tandis qu'elle pourrait avoir des inconvénients graves, dangereux pour leur dignité, pour l'union familiale, et par conséquent pour la société. Nous voyons les effets de la vie politique dans une démocratie comme celle des Etats-Unis et de la France sur un grand, très grand nombre d'hommes; ils ne sont pas enviables. Pourquoi les femmes y échapperaient-elles davantage? Peut-on assurer, d'autre part, que la femme et le mari penseraient de même sur toutes les questions, et si non, qu'advierait-il? De nouvelles incompatibilités, de nouvelles causes de divorce, cette plaie morale des Etats-Unis, où la rupture des liens conjugaux est si facile. Ces considérations, et bien d'autres que nous ne pouvons développer ici, militent contre le droit au suffrage et aux fonctions purement politiques, et l'on doit féliciter les Américaines de ne pas céder à cet entraînement; elles sont désormais si admirablement armées pour le bien, qu'il serait triste vraiment de les voir s'aventurer dans les voies où l'on rencontre si fréquemment le mal. Déjà elles ont un peu de peine à porter l'énorme bagage dont elles ont voulu se charger. « Une Américaine sans prétentions arrogantes est la première d'entre les femmes, disait un professeur distingué à M<sup>me</sup> Bentzon, mais il faut aujourd'hui les passer au crible pour en trouver qui ne prétendent pas à tout. » Que serait-ce si elles n'avaient plus rien à ambitionner? M<sup>me</sup> Mary A. Greene nous dit qu'à New-York, l'égalité politique devient fashionable, et que les élégantes veulent la faire inscrire dans la nouvelle constitution pour cet Etat, que prépare une Convention dont les femmes peuvent faire partie; espérons que cette mode passera comme bien d'autres!

Marie DRONSART.

La fin prochainement.

# LES TROIS ARMES <sup>1</sup>

---

## LE FUSIL

« Élément principal, haute catégorie des milices bien organisées, l'infanterie en est la base en temps de paix; elle est le levier du pouvoir en temps de guerre. Elle peut agir seule, ce qui l'entoure ne se meut que pour la seconder; ainsi elle est la vraie force des empires. Tout ce qui est militaire se ressent de son importance : ses postes gardent l'armée; son service est de tous le plus simple, le plus facilement réglé et assuré. En tout temps le service de l'ingénieur et de l'artilleur est plus savant; en temps de guerre, celui de cavalerie est plus brillant, quelquefois plus décisif; mais celui de l'infanterie est universel; elle est la planète dont tous les corps environnants sont les satellites. Toutes les espèces de troupes se prêtent sans doute un appui et un secours mutuel, et c'est l'emploi habile de leurs moyens, de leurs efforts, de leurs colonnes combinées, qui constitue la science du général en chef; mais l'infanterie est le genre de troupe dont les autres ne peuvent se passer. Elle n'a besoin, pour se façonner, que de résider quelques mois dans un camp d'instruction. Une fois en campagne, sous de bons chefs, elle offre à ceux qui y servent des occasions plus fréquentes de se distinguer, des débouchés plus nombreux, des chances d'avancement plus favorables. »

C'est en ces termes que le général Bardin a défini le caractère et le rôle de l'infanterie, et cette définition a toujours été et, probablement, restera toujours vraie. L'infanterie forme le fonds de toute armée organisée; elle est et sera toujours, suivant une expression bien connue, la *reine des batailles*.

L'arme de l'infanterie était jadis la pique. C'est actuellement le fusil. Et l'on peut dire que c'est de l'invention du fusil que date véritablement la supériorité de l'infanterie française. Avant l'invention des armes à feu portatives, nos fantassins étaient armés de l'arc. Le corps des francs-archers, organisé par Charles VII, s'élevait à

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1896.

16 000 hommes sous Louis XI. C'était notre infanterie nationale de cette époque. L'armée que Charles VIII emmena en Italie en 1493 comptait en infanterie 28 000 hommes, dont 6000 archers, 6000 arbalétriers, 8000 fantassins gascons armés d'arquebuses et d'épées à deux mains et 8000 Suisses ou Allemands armés de piques. Ce n'est qu'en 1635 que notre infanterie fut formée en bataillons. De cette époque date l'organisation qu'elle a toujours gardée. Le bataillon est l'unité tactique de l'infanterie dans les temps modernes, comme l'escadron est l'unité tactique de la cavalerie et comme la batterie est l'unité tactique de l'artillerie.

Les armes à feu portatives<sup>1</sup> ne firent leur apparition en France que longtemps après les bombardes et bouches à feu de gros calibre. Leur introduction dans nos armées ne remonte qu'à la deuxième moitié du quinzième siècle. La première application de la poudre aux armes à feu portatives eut lieu au commencement du quatorzième siècle avec l'invention du canon à main. Le canon à main employait deux hommes. Il se composait d'un canon et d'un affût et lançait des balles à feu. Les Italiens appelaient cette arme *sclopo*, d'où est venu le mot *escopette*. Plus tard, le canon à main, légèrement perfectionné, devint la couleuvrine à main. La couleuvrine était une arme lourde et incommode; c'était un tube en fer forgé, en cuivre ou en bronze, terminé à l'arrière par une queue en fer ou en bois, qui permettait de saisir l'arme plus aisément. La couleuvrine ne pesait pas moins de 20 à 30 kilogrammes. Pour tirer, un homme la pointait, tandis qu'un autre y mettait le feu au moyen d'une mèche.

Pour rendre la couleuvrine plus maniable, on s'avisa, vers la fin du quinzième siècle, d'en allonger la crosse, de façon à permettre de la faire servir par un seul tireur qui appliquait l'arme contre le plastron de la cuirasse pour résister au recul. Plus tard, on munit le couleuvrinier d'un bâton ferré, nommé *fourquine*, qu'il plantait en terre et sur la fourchette duquel il appuyait le bout du canon pour tirer. Il y eut aussi des couleuvriniers à cheval, qui fixaient leur arme au pommeau de la selle. Mais la couleuvrine était peu maniable et n'avait ni portée ni justesse de tir. Au commencement du seizième siècle, on lui substitua l'arquebuse.

L'arquebuse fut un grand progrès : la crosse pouvait être appliquée à l'épaule, le canon restant à la hauteur de l'œil. Une platine, qui fut d'abord à serpentín et à mèche, puis à rouet, permettait de

<sup>1</sup> Les armes portatives sont celles qui peuvent être portées et maniées par un seul homme. Elles se divisent en armes de main ou armes blanches (épée, sabre, baïonnette), et en armes de jet, ou armes à feu, servant à lancer des projectiles (fusil, carabine, mousqueton, pistolet, revolver).

mettre le feu mécaniquement, sans l'intermédiaire de boute-feu, à du pulvérin (poudre très fine) contenu dans un bassinet. Le bassinet communiquait avec la charge de poudre, placée à l'intérieur du canon, par un canal ou pertuis de lumière<sup>1</sup>.

La platine à mèche, qui fut introduite dans l'armement des troupes françaises en 1530, réalisa un progrès considérable, puisqu'elle permettait au soldat de marcher l'arme chargée et de tirer en maintenant l'arme des deux mains.

L'arquebuse à mèche, beaucoup plus légère que l'arquebuse à croc, n'avait qu'une faible portée. Pour pouvoir tirer plus loin on augmenta son calibre de manière à lancer un projectile plus lourd. On obtint alors une arme, qui trop pesante pour être tirée à bras francs, nécessitait l'emploi de la fourchette d'appui ou fourquine. Cette arme, désignée sous le nom de mousquet, fut adoptée par les troupes françaises vers 1572. La platine à mèche donnait lieu à de nombreux ratés par la pluie et le vent : elle exigeait un réglage continu de la mèche à la longueur voulue; de plus, en obligeant le tireur à avoir toujours sa mèche allumée, elle occasionnait fréquemment des accidents pendant le chargement. Malgré ces graves inconvénients, l'arquebuse et le mousquet à mèche ont été jusqu'à la fin du dix-septième siècle les seules armes en service dans l'infanterie française.

Pourtant, dès le commencement du seizième siècle (1525), un arquebusier allemand avait inventé la platine à rouet, qui paraît aux principales défauts de la platine à serpent. La mèche y était remplacée, entre les mâchoires du serpent ou chien, par une pierre à feu, morceau de pyrite sulfureuse qui, sous la pression d'un ressort, appuyait contre une roulette en acier cannelé ou rouet, pénétrant dans l'intérieur du bassinet. Le rouet était lui-même sollicité par un ressort que l'on tendait préalablement au moyen d'une clef. En pressant sur la détente, on rendait la liberté au rouet, qui tournait alors rapidement autour de son axe et produisait, par le frottement sur la pierre à feu, des étincelles qui enflammaient la poudre d'amorce. Ce mécanisme, malgré sa supériorité, ne fut adopté en France que vers la fin du seizième siècle et seule-

<sup>1</sup> La lumière débouchait non plus sur le dessus, mais sur le côté droit du canon; au-dessous du débouché de lumière se trouvait un bassinet contenant la poudre d'amorce; un couvre-bassinnet, sorte de couvercle que l'on relevait au moment du tir, maintenait et protégeait la poudre d'amorce; une pièce, appelée serpent, mobile autour d'un axe horizontal et tenant entre ses mâchoires un bout de mèche allumée, se rabattait sur le bassinet par l'action du doigt sur une détente; aussitôt le coup parti, elle revenait à sa position primitive sous l'action d'un ressort.

ment pour le pistolet, arme à feu très courte, d'origine italienne, qui armait des troupes de cavalerie.

Sous Charles VII, les francs-archers, qui formaient l'infanterie de cette époque, étaient répartis en 32 compagnies, de 500 hommes, commandées chacune par un capitaine, qui recevait comme solde 120 livres par an. Un capitaine général commandait 8 compagnies. L'archer était revêtu d'une brigandine, ou *jaque*, et avait la tête couverte d'une *salade*. Il était armé de son arc et d'une dague. Chacune des paroisses du royaume devait fournir un archer par 50 feux. Les archers recevaient comme solde 4 livres par mois et ils étaient exempts de la taille et du guet. De là leurs noms de francs-archers. Ils devaient s'exercer au tir de l'arc les dimanches et fêtes et, tous les trois mois, se réunir au chef-lieu de la châtellenie, où leurs capitaines les passaient en revue.

Les archers se conduisirent vaillamment dans les dernières batailles de la guerre de Cent ans. Après la bataille de Guinegate, où les archers se débandèrent pour piller, Louis XI licencia cette milice pour créer une infanterie plus solide, armée de piques, qui savait, comme l'infanterie suisse et flamande, se former en « hérissons » ou gros bataillons hérissés de piques et opposer une muraille garnie de pointes de fer au choc de la cavalerie. Les premières bandes d'infanterie régulière créées par Louis XI furent levées en Picardie et prirent le nom de bandes de Picardie. Ce furent nos premières troupes d'infanterie permanente et soldée et, plus tard, nous les verrons former le régiment de Picardie, qui est le plus ancien de nos régiments d'infanterie. C'est à la tête de 2000 fantassins français armés de piques que François I<sup>er</sup>, à Marignan, arrêta les Suisses qui, après avoir culbuté notre cavalerie, étaient arrivés jusqu'aux bouches de nos canons.

L'infanterie, qui avait été dédaignée à l'époque de la féodalité, joua le premier rôle dans les guerres du quinzième et du seizième siècle. On reconnut que l'infanterie était indispensable, parce que, comme le disait Charles VII, « la cavalerie ne pouvait rien faire sans elle ». L'infanterie formait des corps d'archers, de piquiers, de hallebardiers, d'arquebusiers. Louis XII voulut que la noblesse servît dans l'infanterie, comme dans la cavalerie; les cadets des familles de la noblesse, qui n'avaient que « la cape et l'épée », entrèrent dans l'infanterie, on les appelait *ampessades*<sup>1</sup>. Les bandes ou enseignes d'infanterie étaient de 1000 hommes sur le pied de guerre, comme nos bataillons actuels. L'infanterie française se recrutait surtout, à cette époque, dans la Gascogne et le pays

<sup>1</sup> De l'italien, *lancia spezzada* (lance rompue).

basque. Les Gascons étaient réputés pour leur bravoure. On disait d'eux que c'étaient « de véritables instruments de Dieu pour faire la guerre ».

Dès le règne de Louis XII nous fûmes en guerre avec l'Espagne, et ce fut sur le modèle des *bandes* espagnoles que nous organîsâmes notre infanterie à cette époque. L'Espagne dut à son infanterie la prépondérance militaire qu'elle exerça en Europe au seizième siècle. L'infanterie a toujours été la force principale dans les armées de l'Espagne; et jusqu'à la bataille de Rocroi, l'infanterie espagnole passa pour invincible.

L'infanterie espagnole servait d'une manière permanente. On ne la licenciait pas après la guerre. Elle se composait surtout de vieux soldats, de « professionnels », comme on dirait aujourd'hui. C'étaient ces fameux *tercios* que Condé devait anéantir à Rocroi. Les *tercios* ne formaient pas toute l'infanterie espagnole; mais ils constituaient la réserve, l'élite de l'armée. Les *tercios* étaient des régiments de 3000 hommes environ, qui se divisaient en 3 ou 4 *bandes* de 800 à 1000 hommes chacun (comme nos bataillons actuels). Chaque bande était répartie en 4 enseignes ou compagnies de 200 à 250 hommes.

Ces régiments se composaient à l'origine de trois sortes de soldats : les premiers armés de l'épée et du bouclier, les seconds de la pique, les troisièmes de l'arquebuse; de là le nom de *tercios*.

C'est à l'école des Espagnols que se forma notre infanterie aux quinzième et seizième siècles. Les armes à feu de nos adversaires, beaucoup meilleures que les nôtres, amenèrent un changement dans notre manière de combattre. Les grandes masses profondes disparurent peu à peu. Il fallut se former en lignes plus minces. La bataille de Pavie fut gagnée par les arquebusiers espagnols, qui avaient adopté l'ordre dispersé. La gendarmerie française, formant une grosse troupe, fut décimée par le feu des arquebusiers espagnols se battant en ordre dispersé. La leçon fut rude. Elle nous profita. Après le règne de François I<sup>er</sup>, nous eûmes de savants hommes de guerre, qui firent faire de grands progrès à la tactique militaire. Le duc François de Guise était le plus remarquable de tous. Après lui viennent le maréchal de Saint-André, Tavannes, le maréchal de Vieilleville, le maréchal de Brissac, Coligny. Mais le véritable organisateur de notre infanterie à cette époque fut Montluc <sup>1</sup>

<sup>1</sup> A vingt ans Montluc était simple homme d'armes; il devint enseigne d'une bande d'infanterie, et, quoique noble, il continua à servir dans l'arme plébéienne. Il est un des premiers, chez nous, qui ait compris la nécessité d'avoir des armes à feu en grand nombre dans nos troupes à pied, et à Cérîsoles il commandait les arquebusiers gascons, qui gagnèrent la bataille. Au

qui fit toute sa carrière militaire dans l'infanterie et fut colonel-général de l'infanterie sous Henri II<sup>1</sup>.

C'est sous Henri II que l'on commence à employer les mots de *fanterie*, d'*infanterie* et de *fantassins* à la place des vieux termes de *goujats*, *piétaille*, *piétons*, *gens de pied*, qui exprimaient le mépris dans lequel les hommes de cheval tenaient ceux qui servaient à pied. Le mot régiment remplaça le mot bande. Il y eut des couronnels ou colonels. Le plumail devint le panache. Les termes militaires se modifiaient avec la tactique et l'armement.

Les *bandes* de Picardie, de Champagne et de Piémont formèrent nos plus vieux régiments. Ces *vieilles bandes* étaient, au milieu du seizième siècle, la meilleure partie de l'infanterie française. Leur effectif était de 15 000 hommes, dont 9000 piquiers et 6000 arquebusiers. Elles étaient divisées en enseignes ou compagnies.

François I<sup>er</sup> organisa, en 1535, une belle infanterie dont les éléments se recrutaient parmi les paysans. Cette infanterie avait un effectif de 42 000 hommes : piquiers, hallebardiers et arquebusiers. Elle se divisait en 7 légions de 6000 hommes chacune. Chaque légion était divisée en 6 bandes de 1000 hommes. Chaque bande était commandée par un capitaine et chaque légion par un colonel. Chaque capitaine était secondé par deux lieutenants.

Les légionnaires français du seizième siècle furent de très bons soldats. Brantôme fait leur éloge : « Ce que j'admire autant en ces fantassins, dit-il, c'est que vous verrez de jeunes gens sortir des villages, du labour, des boutiques, des écoles, des palais, des postes, des forges, des écuries, des laquais et de plusieurs autres lieux pareils, bas et petits ; ils n'ont pas plus tôt demeuré parmi cette infanterie quelque temps, que vous les voyez aussitôt faits, aguerris, façonnés, que de rien qu'ils étaient viennent à être capitaines et égaux aux gentilshommes, ayant leur honneur en recommandation autant que les plus nobles, à faire des actes aussi vertueux et nobles que les plus grands gentilshommes. Voyez quelles obligations ils ont aux armes qui les poussent ainsi. »

Sous Henri II, l'organisation des légionnaires fut modifiée par l'ordonnance du 27 avril 1558. Chacune des 7 légions fut divisée en 15 enseignes de 400 hommes. Chaque enseigne eut 1 capitaine,

siège de Boulogne, il emploie ses troupes à remuer la terre pour faire les travaux d'attaque, ce que les soldats regardaient comme un service honteux. (L. Dussieux, *l'Armée en France*.)

<sup>1</sup> La charge de colonel général de l'infanterie fut instituée par François I<sup>er</sup> en 1544. Le colonel général commandait toute l'infanterie et nommait à tous les grades. Le grade de colonel général de l'infanterie fut supprimé en 1661.

1 lieutenant, 2 sergents, 8 caporaux et comprit 240 piquiers et 150 arquebusiers. Les légions furent bientôt remplacées par les régiments qui étaient moins lourds, plus maniables, et elles finirent par disparaître complètement vers 1585.

En 1560, le duc de Guise forma, avec les enseignes des « vieilles bandes » de Picardie, de Champagne et de Piémont, sept régiments d'infanterie permanente. En 1569, notre infanterie se composait des quatre régiments de Picardie, Champagne, Piémont et Normandie, du régiment des gardes françaises, créé par Catherine de Médicis, et des régiments des gardes suisses. A ces six régiments s'ajouta, en 1594, le régiment des gardes de Navarre. Chaque régiment était divisé en compagnies ou enseignes.

Les arquebusiers et mousquetaires portèrent pendant longtemps, séparément, la poudre, les balles et le pulvérin d'amorce dans un appareil assez compliqué dont l'ensemble constituait le fournement ou la bandoulière. Ce n'est que vers 1640 que, suivant l'exemple des troupes de Gustave-Adolphe, l'infanterie française adopta la cartouche, réunissant dans une enveloppe en papier la charge complète, poudre et balle; la giberne ne fut introduite dans l'armement que sous le ministère de Louvois (1684). On amorçait alors avec une partie de la poudre contenue dans la cartouche, dont la charge fut augmentée en conséquence. C'est également dans la première moitié du dix-septième siècle que fut imaginée la première baïonnette, sorte de long poignard à manche de bois que le tireur engageait dans la bouche du canon, de manière à transformer son arme en une sorte de pique pour le combat corps à corps.

En 1610, notre infanterie formait treize régiments. Les fantassins étaient armés de la pique ou du mousquet. Notre infanterie devenait plus légère, plus maniable. La tactique allait bientôt se transformer à l'école de Gustave-Adolphe, qui disait qu'il fallait opposer à l'ennemi non des armures en fer, mais les « murs humains, le ferme fantassin en plaine et la poitrine de l'homme ».

Gustave-Adolphe, en diminuant la profondeur de ses lignes et en augmentant leur front, accrut l'effet des feux de l'infanterie. Il disposait ses fantassins sur trois rangs. Le boulet ne pouvait pas faire de grands ravages dans une infanterie formée sur trois rangs, et les trois rangs pouvaient faire feu. L'armement fut modifié. On abandonna la pique, qui, précédemment, avait été réduite de 20 pieds à 11 pieds; et l'arme du fantassin fut le mousquet allégé, dont la fourchette fut supprimée. La giberne et les cartouches remplacèrent la bandoulière avec sa poire à poudre et son sac à balles; le tir de l'infanterie devint plus rapide et plus sûr.

Après la mort de Henri IV, l'infanterie française fut reconstituée

en 12 régiments : les 6 *grands-vieux* : Gardes françaises, Picardie, Champagne, Piémont, Navarre, Normandie; et les 6 *petits-vieux* : Auvergne, Bourbonnais, Béarn, Flandre, Guyenne et Artois. Ces 12 régiments étaient permanents et jouissaient du privilège d'avoir un drapeau blanc dans la compagnie colonelle. Plus tard, à ces régiments permanents s'ajoutèrent la Marine, Lorraine, Lyonnais, Angoumois, Touraine. Ces régiments étaient divisés en 3 ou 4 bataillons.

En 1640, la baïonnette à manche commença à paraître dans notre infanterie. Cette arme, d'origine espagnole, était une sorte de hallebarde ou un grand poignard, à manche de bois, qu'on introduisait dans le canon du mousquet et qui faisait l'effet de la pique, combinaison ingénieuse qui avait pour résultat d'unifier l'armement et de doubler les moyens d'action du fantassin, car celui-ci avait ainsi le mousquet et la pique, tandis qu'avant l'invention de la baïonnette, les régiments étaient divisés en piquiers et en mousquetaires. Le mousquet à baïonnette fit disparaître la pique.

En 1644, on adopta dans l'armée française la giberne et les cartouches en usage chez les Suédois. La bandoulière et ses accessoires disparurent comme la pique.

En 1652 fut créé le premier régiment de fusiliers, c'est-à-dire de soldats armés du fusil.

En 1643, Condé avait détruit l'armée espagnole à Rocroi, et cette grande victoire fonda la réputation de l'infanterie française. Nous avons mis en ligne 15 000 fantassins et les Espagnols 18 000. Ce fut un grand événement en Europe quand on sut que les tercios espagnols, « ces vieux bataillons semblables à autant de tours », n'existaient plus. L'infanterie française, victorieuse de la vieille infanterie espagnole, c'était la prépondérance de la France se substituant à la prépondérance de l'Espagne. Michelet est bien inspiré quand il dit :

L'infanterie française prit pour la première fois sa place dans le monde par la bataille de Rocroi... Tel peuple, telle infanterie. Depuis un siècle et demi que l'Espagne était une nation, le fantassin espagnol régnait sur les champs de bataille, brave sous le feu, se respectant lui-même, quelque déguenillé qu'il fût, et faisant partout respecter le *señor soldato*; du reste, sombre, avare et avide, mal payé, mais sujet à patienter en attendant le pillage de quelque bonne ville d'Allemagne ou de Flandre. Parmi les Espagnols, il y avait des hommes de toutes les nations, surtout des Italiens. Le caractère national disparaissait. L'esprit de corps et le vieil honneur de l'armée les soutenaient encore lorsqu'ils furent portés par terre à la bataille de Rocroi. Le soldat qui

prit leur place fut le soldat français, l'idéal du soldat, la fougue disciplinée.

En 1672, notre infanterie comptait 64 régiments; notre armée permanente se composait de 91 000 fantassins et 28 000 cavaliers, avec 97 bouches à feu. Cette armée, où tout avait été organisé par Turenne et Louvois, était supérieure pour la qualité des soldats comme pour l'instruction des officiers à toutes les autres armées européennes. L'infanterie, surtout, recrutée dans les robustes populations de nos campagnes, était magnifique.

Il y avait 90 000 hommes d'infanterie dans l'armée que Louis XIV passa en revue pendant les opérations du siège de Namur. « C'était, dit Racine, le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel, car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante ou, tout au plus, cinquante mille hommes. »

Ce fut avec l'infanterie seule que Luxembourg gagna la bataille de Steinkerque. Il n'avait pas pu se servir de sa cavalerie sur le terrain coupé de haies et de fossés. En 1693, à la bataille de la Marsaille, notre infanterie s'avança contre l'ennemi dans le plus bel ordre et se jeta sur lui avec une telle furie qu'elle enfonça tout ce qu'elle rencontra. C'est la première fois que notre infanterie chargeait en masse à la baïonnette. On se servait encore à cette époque de la vieille baïonnette à manche. La baïonnette à douille, de Vauban, ne devait être adoptée que dix ans plus tard dans l'armée française.

La guerre de Sept ans ne fut pas heureuse pour nos armes, ce qui fit croire à la décadence militaire de la France. A la vérité, nous eûmes à cette époque des généraux incapables; nos armées furent mal commandées; la discipline se relâcha. Mais le soldat français n'avait perdu aucune de ses qualités, il valait bien le soldat prussien. La cavalerie était belle, l'artillerie excellente. On négligeait beaucoup l'infanterie qui était armée de fusils médiocres, très inférieurs à ceux des Prussiens, mais qui était solide et se battait toujours très bravement. Nos vieux régiments d'infanterie conservaient leurs traditions d'honneur et de courage. A Clostercamp, le régiment d'Auvergne ayant à soutenir seul l'attaque des 20 000 hommes de Brunswick-Wolfenbüttel, se fit hacher pour donner au gros de l'armée française le temps d'arriver et de repousser l'ennemi. Le régiment perdit 58 officiers et 800 soldats sans reculer d'une semelle. On mena grand bruit de notre défaite de Rosbach. On jugea nos soldats d'après les commentaires de Voltaire qui, pour faire sa cour au roi de Prusse, eut l'infamie de lui écrire en prose :

Toutes les fois que j'écris à V. M., je tremble comme nos régiments à Rosbach...

Et en vers :

Héros du Nord, je savais bien  
Que vous avez vu les derrières  
Des guerriers du roi très chrétien  
A qui vous taillez des croupières.

En accusant les soldats français de lâcheté, Voltaire mentait effrontément et cyniquement, et il le savait bien. Frédéric II fut facilement vainqueur à Rosbach, parce que nous n'avions pas d'artillerie à lui opposer et que les Allemands de l'armée des Cercles, nos alliés, lâchèrent pied dès le début de la bataille, en abandonnant leurs canons. Il y eut même un corps de soldats allemands qui fit défection sur le champ de bataille, et passant à l'ennemi, tourna ses armes contre nous, comme les Saxons devaient le faire un demi-siècle après, à Leipzig. Nos soldats étaient restés seuls sur le champ de bataille, sans artillerie pour répondre au feu des canons prussiens qui les criblaient de boulets, ébranlés par la fuite et la trahison des Allemands, nos alliés, attaqués enfin de flanc et de front. Ils firent cependant bonne contenance. Le vieux régiment de Piémont se distingua particulièrement. Il perdit plus de 1000 hommes, dont 86 officiers. La défaite de Rosbach eut des conséquences déplorables. Mais ce n'est pas une défaite honteuse pour nous, quoi qu'en ait dit Voltaire, le plat courtisan du roi de Prusse.

L'armée prussienne sous Frédéric II se composait de 200 000 hommes, répartis en 71 régiments d'infanterie de 2000 hommes chacun, 35 régiments de cavalerie, 4 d'artillerie et 1 corps de pionniers. Frédéric avait adopté l'ordre mince sur trois rangs pour la formation de son infanterie, qui était bien exercée et très manœuvrière. Ce fut lui qui substitua à la baguette en bois du fusil une baguette en fer qui permit au fantassin de tirer plus vite. Frédéric formait son infanterie en bataille avec une promptitude jusqu'alors inconnue et fit un usage fréquent du feu rapide de ses bataillons.

En 1748, d'après *l'état des troupes*<sup>1</sup>, notre armée se composait de 222 000 hommes d'infanterie et d'artillerie, de 56 000 hommes de cavalerie, hussards et dragons, de 14 000 hommes de troupes légères<sup>2</sup> et de 87 000 hommes de milice, en tout, 379 000 hommes.

<sup>1</sup> Document publié dans *l'Armée en France*, par L. Dussieux.

<sup>2</sup> Il y avait des troupes légères à pied et à cheval. Les troupes légères à pied, chasseurs de Fischer, fusiliers de la Morlière, volontaires royaux, fusiliers de montagne, furent l'origine de nos chasseurs à pied.

La cavalerie formait 55 régiments, comprenant 279 escadrons; l'infanterie comprenait 134 régiments à 2 ou 3 bataillons, en tout 325 bataillons.

L'habitude dans l'armée française était de former l'infanterie sur 4 rangs. Le maréchal de Saxe fit adopter la formation sur 3 rangs, suivant la méthode allemande.

Les fantassins français avec le fusil en usage dans la guerre de Sept ans pouvaient tirer 3 coups par minute. Après des exercices d'infanterie qui eurent lieu à Versailles sous les yeux du roi, le duc de Luynes écrivait dans un rapport en date du 16 avril : « On ne peut assez admirer l'extrême régularité et précision avec laquelle se font tous les mouvements de ces divers exercices... La manière de tirer de tous, à quelque différence près, est prompte et vive; ils tirent à peu près 7 coups en deux minutes. La manière de marcher est prompte, vive et légère; ils font cent quatre-vingt-quinze pas en deux minutes et demie. »

En 1745, on avait donné à nos soldats d'infanterie, pour charger le fusil, la baguette en fer. Le fusil, le mousqueton, la carabine et le pistolet avaient été mis au même calibre pour recevoir la balle de 48 à la livre. Les armes à feu étaient fabriquées à Charleville, à Maubeuge et à Saint-Etienne.

Les grenadiers formaient l'élite de nos troupes d'infanterie<sup>1</sup>. Ces soldats furent d'abord au nombre de quatre dans chaque compagnie; on établit ensuite une compagnie de grenadiers dans les trente régiments les plus anciens. Les grenadiers furent d'abord chargés de lancer les grenades lorsqu'on attaquait un retranchement ou lorsqu'on donnait l'assaut. De là l'origine du privilège, que conservèrent fort longtemps les grenadiers de monter les premiers à l'assaut. Les grenadiers du régiment de Champagne avaient l'habitude d'entrer dans la tranchée tambour battant, pour avertir l'ennemi qu'ils étaient là. En 1671, on donna le fusil aux grenadiers, et, l'emploi de la grenade ayant peu à peu disparu, ils furent conservés comme soldats d'élite.

A la paix de Paris, en 1763, Choiseul, qui était ministre de la guerre et de la marine, entreprit la réorganisation de l'armée. Réduite, par des motifs d'économie, au chiffre de 153 000 hommes, elle comprit les 2 régiments des gardes et des grenadiers de France, 66 régiments d'infanterie française, 25 régiments d'infanterie étrangère, 6 légions de troupes légères (troupes mixtes, infanterie et cavalerie), le corps royal d'artillerie, la maison du roi, 35 régiments de cavalerie, 17 régiments de dragons. Le ministre donna à ces

<sup>1</sup> Les grenadiers furent créés par le général Martinet, que Louvois avait chargé de la réorganisation de l'infanterie en 1667.

régiments, dont l'effectif était peu considérable, une organisation uniforme et des cadres solides, afin de pourvoir y incorporer, au besoin, les hommes de la milice<sup>1</sup> pour mettre leur effectif sur le pied de guerre. C'est un système analogue que la Prusse adopta après Iéna et qui fut la base de son organisation militaire actuelle. La France renonça ainsi au détestable système de la création, au moment de la guerre, de régiments provisoires qu'on licenciait à la paix. Choiseul arrêta les principes d'exercice, de manœuvres, de discipline à appliquer aux troupes. En ce qui concerne l'infanterie, Choiseul écrivait dans un rapport adressé au roi en 1770 :

Votre Majesté a vu presque toute l'infanterie. Elle a paru contente de sa discipline sous les armes, de son immobilité, de la justesse et de la célérité de ses manœuvres. Elles n'étaient pas concertées, car, au dernier camp de Compiègne, l'on a fait venir des régiments de toutes les nations au service du roi des quatre coins du royaume ; et il y en avait plusieurs qui ne s'étaient point rencontrés depuis la paix. L'on peut de plus assurer le roi qu'à l'exception d'un régiment qui serait revenu dans l'année de l'Amérique, quelque régiment d'infanterie que Votre Majesté veuille voir, il se trouvera au même point d'instruction que Votre Majesté a vu dans ceux qui ont eu l'honneur de manœuvrer devant Elle.

L'armée française réorganisée par Choiseul, composée de troupes bien instruites et disciplinées, n'avait pas d'égale en Europe. Cette armée fut le noyau autour duquel se formèrent, après la révolution, les armées de la République. Il est incontestable que c'est l'excellente armée formée par la Monarchie qui a permis à la Révolution de vaincre l'Europe.

Choiseul tomba en 1771. Mais ses successeurs maintinrent les principes qu'il avait fixés et continuèrent son œuvre. L'un d'eux, le comte de Saint-Germain, eut l'excellente idée de répartir l'armée en divisions composées de toutes les armes et formant chacune une petite armée au complet, qui pouvait passer rapidement du pied de paix au pied de guerre. Lorsque la Prusse adopta ce système de mobilisation, elle ne fit que reprendre une idée française, que nous eûmes le tort d'abandonner après les guerres du premier Empire. A la veille de la Révolution, l'ordonnance du 17 mars 1788 achevait l'œuvre de l'organisation de l'armée en instituant 21 divisions permanentes qui comprenaient chacune 2 brigades d'infanterie et 1 brigade de cavalerie. L'infanterie comptait 218 bataillons et la cavalerie 200 escadrons. Il était dit dans le préambule de l'ordonnance de 1788 :

<sup>1</sup> Il y avait 31 régiments de milice.

Votre Majesté veut que ses troupes soient toujours disposées à entrer en action et qu'elles soient, à cet effet, organisées, équipées, et pourvues de tous les effets de campagne comme elles doivent l'être à la guerre, en sorte que la paix soit pour elles une école constante de discipline et d'instruction, en même temps qu'elle sera pour les généraux une école de commandement.

C'est avec le fusil modèle de 1777 que la République et Napoléon I<sup>er</sup> firent la guerre. Ce fusil était le meilleur qu'il y eût à cette époque. La monarchie avait laissé à la république une magnifique armée composée de 130 000 hommes d'infanterie, 35 000 hommes de cavalerie et 8500 hommes de cavalerie et du génie; en tout 173 500 hommes, auxquels venaient s'ajouter pour la guerre 77 000 hommes de la milice.

Cette armée était fort bien exercée. Elle était dressée dans des camps aux manœuvres de guerre. C'est M. de Choiseul qui, à l'exemple de la Prusse, avait institué les grandes manœuvres en France. On lit dans ses Mémoires :

Il était essentiel, à ce que j'ai pensé, d'exercer les troupes aux grandes manœuvres pour leur donner l'ensemble qui est de première nécessité. Le roi de Prusse a donné l'exemple de cette méthode, certaine pour former des troupes utilement. L'empereur suit l'exemple du roi de Prusse. J'ai cru que nous ferions bien de ne le pas négliger; et, de même que les troupes ont besoin d'officiers généraux pour les exercer aux grandes manœuvres, les officiers généraux ont besoin de s'exercer eux-mêmes au commandement pour pouvoir servir utilement en temps de guerre.

On a dit que l'enthousiasme révolutionnaire avait créé une nouvelle tactique en 1793, et que Carnot avait, au moyen de cette tactique, « organisé la victoire ». Rien n'est plus faux que cette assertion. Comme le fait remarquer l'un de nos meilleurs écrivains militaires, « à toute époque et partout, l'exaltation révolutionnaire a engendré l'anarchie, la confusion, le chaos, et n'a produit d'autre méthode que celle du *sauve-qui-peut*<sup>1</sup> ».

Ce n'est pas Carnot, c'est la monarchie qui organisa la victoire. En 1793, quand l'armée française eut été réorganisée au moyen des nouvelles levées qu'encadraient les vieilles troupes de l'ancienne armée royale, nous adoptâmes, il est vrai, une tactique très différente de la tactique prussienne établie par Frédéric le Grand. On attaquait l'ennemi avec des nuées de tirailleurs que soutenaient de fortes réserves. On chargeait ensuite à la baïonnette, en colonne

<sup>1</sup> L. Dussieux, *l'Armée de France*.

de bataillon, au pas de course, on culbutait l'ennemi et on lui enlevait ses positions. Cette tactique, appropriée à l'élan, à la bravoure et à l'adresse du soldat français, réussit admirablement. Mais Carnot et la république ne l'avaient pas inventé, et l'enthousiasme révolutionnaire n'y était pour rien. La nouvelle méthode de combat avait été proposée par le général Ménil-Durand, et adoptée par le maréchal de Broglie. On l'avait expérimentée en 1778, au camp de Vaussieux, où Louis XVI, pendant la guerre d'Amérique, avait rassemblé une armée composée de 60 bataillons, 40 escadrons de dragons et 40 pièces de canon, qu'il voulait jeter en Angleterre<sup>1</sup>. Carnot ne fit qu'appliquer le système de tactique adopté sous le règne de Louis XVI.

A Jemmapes, ce furent nos vieux régiments d'infanterie, Auvergne et Navarre, qui enlevèrent les hauteurs de Cuesmes. Ces noms glorieux devaient bientôt disparaître. On amalgama les vieux soldats de l'armée royale et les hommes de nouvelles levées, de manière à former de nouveaux régiments, qui reçurent le nom de demi-brigade. Chaque demi-brigade fut désignée par un numéro d'ordre et comprit un bataillon de ligne (anciens soldats), et deux bataillons de gardes nationaux (nouvelles levées). On donna l'habit bleu à tous les soldats uniformément pour faire cesser toute rivalité entre les *blancs* et les *bleus*, c'est-à-dire entre les vétérans de l'ancienne armée royale et les conscrits de l'armée de la République. Les nouveaux soldats devinrent bientôt dignes de leurs anciens. Nous eûmes ainsi une superbe infanterie qui ne comptait pas moins de 570 000 hommes présents au corps, répartis en 258 demi-brigades de 3 bataillons chacune. La demi-brigade était de 2000 à 2500 hommes. Le bataillon était de 700 à 800 hommes.

Cette infanterie, qui allait vaincre toutes les armées de la coalition formée contre nous et promener dans toute l'Europe le drapeau tricolore, avait, comme nous l'avons dit, pour arme, le fusil modèle 1777. Ce fusil réalisait tous les perfectionnements auxquels on était arrivé dans la dernière période du dix-huitième siècle pour la construction des armes à feu. Il ne faut pas oublier que ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que le fusil devint l'arme de l'infanterie française.

Le fusil, qui constitue actuellement l'arme de l'infanterie chez tous les peuples, est d'invention moderne. Le fusil à pierre ou à silex apparut il y a deux siècles et demi, vers 1630. Cette arme n'inspira aucune confiance au début. Avant de l'adopter en France,

<sup>1</sup> Napoléon I<sup>er</sup> devait reprendre cette idée, un quart de siècle après. Le camp de Boulogne fut une imitation (perfectionnée, il est vrai) du camp de Vaussieux.

on employa le mousquet-fusil, qui était une sorte d'arme intermédiaire réunissant les deux modes de mise à feu : la mèche et le silex.

A la fin du dix-septième siècle les deux tiers des fantassins étaient encore armés de piques. En 1703, le maréchal de Villars écrivait à Chamillard que le tiers des bataillons de son armée était sans fusils et qu'au siège de Kehl ceux qui descendaient la tranchée étaient obligés d'en laisser la plus grande partie pour ceux qui la montaient. L'invention de la baïonnette à douille, qui est due à Vauban, détermina l'adoption du fusil à pierre comme arme unique pour l'infanterie. La pique fut supprimée. C'est depuis 1703 que toute l'infanterie est armée de fusils. Mais il y a loin du fusil à pierre de 1703, à notre fusil moderne.

Pendant trois quarts de siècle, on n'apporta au fusil que des modifications de détail. On améliora le mode d'attache de la baïonnette au canon, en ajoutant une virole à la douille. La baguette en bois fut remplacée par une baguette en fer, puis par une baguette en acier, en forme de poire. Les garnitures du fusil reçurent la forme qu'elles ont encore actuellement. Le roi de Prusse, Frédéric II, adopta pour les grains de lumière une forme tronconique qui permettait à la poudre versée dans le canon de passer en partie dans le bassinet, ce qui permettait de l'amorcer. Le soldat prussien pouvait ainsi arriver à tirer six coups de fusil par minute, tandis que le soldat français n'en tirait que trois. Cette supériorité de l'armement prussien fut une des principales causes des victoires de Frédéric.

En 1777, l'administration de la guerre en France adopta un ensemble de modèles d'armes constituant ce qu'on a appelé le système 1777 et comprenant un fusil d'infanterie, un fusil de dragons et un fusil d'artillerie. Ces armes ne différaient entre elles que par la longueur du canon et la forme de quelques garnitures. C'est avec ces armes que l'armée française a fait toutes les campagnes de la Révolution et du premier Empire.

Les armées de la République furent surtout composées d'infanterie; et l'infanterie fut, dans les guerres de la Révolution, l'arme essentielle et prépondérante. L'infanterie se formait sur trois rangs.

Napoléon I<sup>er</sup> maintint la formation de l'infanterie sur trois rangs. L'empereur voulait que l'infanterie, quand la cavalerie la chargeait, tirât de loin sur elle au lieu de l'attendre à bout portant, comme il était d'usage de le faire avant lui. Cette idée était fort juste et c'est celle qui est appliquée de nos jours avec les nouvelles armes. Il y avait, dans chaque bataillon d'infanterie, une compagnie de grenadiers et une compagnie de voltigeurs. Dans les dernières années de l'Empire, notre infanterie ne se composait plus que de jeunes sol-

datés qui ne se battirent pas moins bien que les vieux grenadiers de la Grande-Armée. Après la bataille de Lutzen, Ney écrivait :

Je n'avais que des bataillons de conscrits, et j'ai lieu de m'en féliciter. J'avais devant moi les meilleures troupes des ennemis, toute la garde prussienne. Nos plus braves grenadiers, après avoir échoué deux fois, n'auraient peut-être pas emporté le village; mais j'y ai ramené cinq fois ces braves enfants, dont la docilité, et peut-être l'inexpérience, m'ont mieux servi que des courages éprouvés. L'infanterie française n'est jamais trop jeune.

La Restauration reconstitua une fort belle armée, bien organisée. L'infanterie comprenait autant de régiments qu'il y avait de départements en France. Sous le règne de Louis-Philippe, l'infanterie française se composa de 100 régiments. Ce chiffre fut maintenu jusqu'à la fin du second Empire. Il y avait, en outre, les 10 bataillons de chasseurs d'Orléans. C'est sous le règne de Louis-Philippe que furent créés la légion étrangère, les zouaves, les tirailleurs algériens ou turcos. Actuellement, notre infanterie se compose de 144 régiments de ligne, de 30 bataillons de chasseurs à pied et des troupes spéciales d'Algérie. Les 144 régiments de ligne sont répartis dans les 36 divisions des 18 corps d'armée, à raison de 4 régiments par division et de 2 régiments par brigade. Le régiment est de 3 bataillons et le bataillon de 4 compagnies. L'effectif de la compagnie est de 100 hommes sur le pied de paix et de 250 hommes sur le pied de guerre avec l'adjonction des réservistes.

Un bataillon de chasseurs à pied est attaché à chaque corps d'armée, et, comme il y a trente bataillons de chasseurs à pied, douze bataillons de chasseurs à pied ne font partie d'aucun des corps d'armée et seront employés, au moment de la mobilisation, d'une manière spéciale, suivant les plans arrêtés par l'administration de la guerre.

En 1818, les rapides progrès d'une science alors toute nouvelle vinrent mettre à la disposition des constructeurs d'armes des substances capables de détoner au choc. L'invention des poudres et des capsules fulminantes, en ayant pour conséquence une diminution sensible du nombre des *ratés* produits par les fusils connus jusqu'alors, amena l'adoption des armes à percussion, dans lesquelles l'inflammation de la poudre de la charge est produite par le fulminate d'une capsule placée sur une cheminée et écrasée directement par le choc du chien agissant à la façon d'un marteau. La question des armes de guerre à *percussion* était ainsi posée. A la suite d'expériences prolongées, le comité d'artillerie, en France, adopta, en 1840, le fusil à percussion, qui était déjà en usage dans

plusieurs armées étrangères. On décida la transformation des armes modèle 1822 en armes à percussion, par la substitution d'un chien à marteau au chien à mâchoires, par la suppression du bassinet et par l'addition d'une cheminée. Deux ans plus tard, toutes les armes à percussion furent munies, au tonnerre, d'un grain en acier servant d'écrou à la cheminée et furent désignées sous le nom de fusils modèle 1840-1842. Ce sont ces armes lisses, du calibre de 18 millimètres, tirant une balle sphérique de 16 millimètres et demi à 17 millimètres de diamètre, qui, jusqu'en 1857, furent en usage dans l'armée française. En 1857, l'infanterie de la garde impériale en France fut armée du fusil *rayé*; et, en 1857, il fut décidé que toutes les armes seraient à rayures. C'est avec les armes à rayures, modèle 1857, que l'armée française fit la campagne d'Italie.

Dans le fusil rayé, le forçement de la balle<sup>1</sup> et sa forme allongée ont pour résultat d'augmenter la portée et la précision du tir. Mais on n'a obtenu des conditions de justesse et de portée réellement bonnes qu'avec le chargement par la culasse, qui a permis également la réduction du calibre.

L'idée du chargement par la culasse n'est pas nouvelle. Elle remonte à 1540. Le maréchal de Saxe introduisit dans notre armement la carabine se chargeant par la culasse. Mais on dut bien vite renoncer à cette disposition, parce qu'on ne trouva pas en même temps le moyen de fermer suffisamment toute issue aux gaz du côté de la culasse. Cependant les améliorations réalisées sous ce rapport permirent à la Prusse d'adopter, dès 1841, le fusil à aiguille Dreyse, pour l'armement de son infanterie.

On sait que le chargement par la culasse augmente sensiblement la rapidité du tir, en rendant plus simples et moins nombreux les mouvements de la charge et en permettant l'emploi d'une cartouche complète qu'il n'y avait plus besoin de déchirer. Ce fut précisément cette rapidité du tir qui fit hésiter longtemps les autorités militaires, en France et dans d'autres pays, à adopter ce mode de chargement : on craignait le gaspillage des munitions.

Les hésitations cessèrent après Sadowa. On reconnut que le succès de la Prusse était dû principalement au fusil à aiguille, que cette puissance avait eu la sage témérité d'adopter vingt-cinq ans auparavant. Il ne fut plus question que de la supériorité du fusil à aiguille, du tir rapide, du chargement par la culasse. Dans toutes les armées, on voulut immédiatement avoir ce fusil que, la veille encore, la science militaire proclamait détestable; et toute l'Europe, la France en tête, s'empressa, sans plus discuter, d'adopter ces

<sup>1</sup> Le forçement a lieu par expansion du projectile.

fusils qu'on avait jusqu'alors repoussés avec obstination. Comme la question était depuis longtemps à l'étude chez nous, nous eûmes bientôt des fusils se chargeant par la culasse très supérieurs à ceux des Prussiens, qui remontaient à un quart de siècle. Le fusil Chassepot fut adopté et constitua, sous le nom de *modèle 1866*, l'armement de l'infanterie française. On adopta, en même temps, des carabines et des mousquetons de même modèle, tirant la même cartouche, du calibre de 0<sup>m</sup>,011, et, en 1867, on transforma les anciennes armes en armes se chargeant par la culasse au moyen du système de fermeture dit *à tabatière*.

C'est avec les fusils modèle 1866 et 1867, qui valaient mieux que ceux des Prussiens, que nous fîmes la guerre de 1870-1871. Cette guerre mit cependant en évidence certains défauts des nouvelles armes : encrassement du canon et du mécanisme ; nombreux ratés ; départs prématurés ; manque de solidité des cartouches de papier employées ; poids trop élevé du sabre-baïonnette, etc.

La plupart de ces inconvénients tenaient, dit un livre militaire récemment publié<sup>1</sup> : 1° au mode d'obturation qui était relié au mécanisme de fermeture, parce que le canal donnant passage à l'aiguille s'encrassait facilement et rendait bientôt impossible le fonctionnement de l'arme ; 2° à la cartouche combustible qui se détériorait rapidement et dont l'amorce mal placée amenait de fréquents ratés.

L'adoption d'une cartouche métallique, constituant un système d'obturation relié à la cartouche, permet de remédier à la plupart de ces défauts. Mais on ne pouvait faire emploi de la cartouche métallique qu'en apportant de sérieuses modifications au fusil modèle 1866. De plus, pour ne pas rester désarmé pendant la période de transformation, on se décida à adopter un système nouveau pouvant s'appliquer à la transformation des armes modèle 1866. C'est alors que l'on donna comme armement à l'infanterie française le fusil Gras, sous le nom de fusil modèle 1874 pour les armes neuves, et fusil 1866-74 pour les armes transformées.

La constante préoccupation d'augmenter par tous les moyens possibles la rapidité du tir amena les États européens à adopter successivement, pour l'armement de l'infanterie, le *fusil à répétition*, qui permet de tirer plusieurs coups de suite sans avoir à recharger l'arme.

Le grand avantage des armes à répétition est d'augmenter la rapidité du tir à des moments déterminés, en diminuant le temps nécessaire au chargement par le moyen de *magasins* chargés

<sup>1</sup> *Les armes à feu portatives*, par un officier supérieur.

d'avance, qui suppriment pour un nombre restreint de coups le mouvement consistant à mettre la cartouche dans le canon.

L'idée première de ce genre de tir est fort ancienne; mais on n'avait jamais pu l'appliquer avec succès à cause du système d'obturation imparfait que l'on avait autrefois et parce qu'on employait des cartouches non métalliques pour le magasin. L'adoption des cartouches métalliques fit faire un grand pas à la question des armes à répétition.

Dans la guerre de Sécession, les Américains employèrent des fusils Spencer, avec magasins dans la crosse; c'est la première expérience pratique que l'on ait faite d'une arme à répétition dans une grande guerre. La Suisse est la première puissance européenne qui ait adopté le fusil à répétition. En 1869, l'infanterie suisse fut armée du fusil à répétition Wetterli. L'exemple de la Suisse fut suivi par les diverses puissances européennes après la dernière guerre d'Orient. Dans la campagne de 1878, les Turcs tirèrent un très bon parti des cent mille fusils et carabines à répétition, système Henry-Winchester, dont ils disposaient. Pour la défense des retranchements, notamment au siège de Plewna, les soldats turcs faisaient usage, aux distances rapprochées, de ces armes, qui pouvaient contenir seize cartouches, et comme ils avaient à côté d'eux des approvisionnements suffisants de munitions, ils parvinrent toujours à paralyser l'attaque des Russes. Les redoutes ottomanes étaient garnies de deux, trois ou quatre rangs de tireurs qui, du plus loin qu'ils apercevaient l'ennemi, commençaient à lancer des balles avec la continuité d'une machine, et avec toute la vitesse dont ils étaient susceptibles, sans trop s'inquiéter de savoir où elles allaient : « Elles abondaient, foisonnaient, ruisselaient littéralement partout; non seulement derrière les épaulements des redoutes, où les hommes puisaient à pleine caisse, mais aussi sur les routes où les colonnes en retraite les semaient par milliers derrière elles. En dépit de tout ce gaspillage il y en avait, paraît-il, toujours et encore. Le mystère de cette sorte de bouteille inépuisable ne paraît même pas avoir été complètement pénétré <sup>1</sup>.

Il semble d'ailleurs que c'est surtout pour la défense des positions que l'emploi des armes à répétition présente des avantages incontestables.

Quoi qu'il en soit, en 1884, l'Allemagne transforma son fusil modèle 1871 en fusil Mauser à répétition, et les autres puissances, suivant l'exemple de l'Allemagne, transformèrent encore une fois, d'après le nouveau système, l'armement de leur infanterie. Après

<sup>1</sup> « Les feux d'artillerie », extrait du *Journal des sciences militaires*.

un certain nombre d'essais, la France a adopté le fusil à répétition Lebel, dit modèle 1886, qui est notre fusil actuel.

Les armes à répétition du calibre de 0<sup>m</sup>,011, ou approchant, présentaient l'inconvénient d'être plus lourdes que les autres, par suite de l'emploi du magasin. En effet, pour conserver le magasin constamment chargé, on imposait au soldat une surcharge de 300 ou 400 grammes, surcharge très sensible pour une arme qu'il faut manier pendant toute la durée d'un combat. L'emploi des nouvelles poudres dites *sans fumée* a permis de réduire le calibre. Le poids de l'arme est ainsi diminué, de même que celui de la cartouche, et, dans ces conditions, le soldat peut porter une plus grande quantité de munitions, avantage précieux avec l'emploi du fusil à répétition, qui favorise la consommation rapide des munitions.

Les poudres nouvelles ont fait leur apparition avec le fusil à répétition.

Depuis environ cinq siècles, on ne connaissait d'autre agent de propulsion pour les armes à feu que la poudre noire, mélange de charbon, de soufre et de salpêtre. L'emploi d'explosifs organiques azotés à grande puissance a permis, dans ces dernières années, de réaliser un progrès considérable dans les armes de guerre, tant au point de vue balistique qu'au point de vue tactique. Ces substances, nitro-cellulose (ou coton-poudre), nitro-glycérine, etc., connues depuis plus de quarante ans et utilisées comme explosifs pour le chargement des torpilles et pour les mines, ont été essayées à diverses reprises comme agents moteurs, tant en France qu'à l'étranger, et notamment en Autriche; mais on avait dû renoncer à s'en servir à cause de leurs propriétés par trop brisantes. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1884 qu'une méthode générale, permettant de modérer et de régler le mode de combustion de ces explosifs, a été trouvée en France par M. Vieille, ingénieur au Laboratoire central des poudres et salpêtres. Cette méthode est fondée, dit le *Mémorial des poudres et salpêtres*, sur l'emploi des explosifs « sous forme colloïdale ». La poudre azotée permet d'obtenir les mêmes effets que la poudre noire, avec la même pression et une charge réduite au tiers environ. Une réduction de la charge de moitié seulement donne aux armes une puissance plus grande, tout en conservant sensiblement la pression ordinaire. C'est ainsi que la poudre azotée a permis d'accroître de 100 mètres, avec les mêmes pressions, les vitesses initiales réalisées dans le fusil avec la poudre noire. En outre, sa combustion, ne donnant que des produits gazeux, laisse très peu de résidus dans l'arme et produit très peu de fumée, d'où le nom de poudre sans fumée sous lequel cette poudre est généralement connue.

Un écrivain militaire, particulièrement compétent, résume ainsi les avantages et les inconvénients du fusil à répétition<sup>1</sup> : « Les avantages sont la rapidité plus grande du feu et la suppression d'un travail mécanique à un moment critique. Les inconvénients sont une complication plus grande de l'arme, les arrêts dans le fonctionnement du mécanisme, le déplacement (dans certaines de ces armes) du centre de gravité à chaque coup, le gaspillage possible des munitions, le prix plus élevé, la difficulté d'entretien. »

De ces divers inconvénients, le seul sérieux est l'incertitude du fonctionnement du mécanisme, et encore dans les modèles actuels les enrayages sont très rares et il est facile d'y remédier. Les progrès de l'industrie ont permis de diminuer le prix de revient et de simplifier le mécanisme; la difficulté d'entretien n'a pas grande importance. Il faut prévoir le gaspillage des munitions. Avec le fusil à répétition, qui permet de tirer en deux secondes environ chaque cartouche du magasin, le gaspillage des munitions est inévitable. Mais il faut remarquer que la diminution du poids de l'arme et des cartouches rend possible une consommation bien plus grande de munitions sans que le poids porté par l'homme s'en trouve augmenté.

Notre fusil actuel (fusil Lebel, 1886), dont toute l'infanterie française est armée, a une longueur de 1<sup>m</sup>.307, sans la baïonnette, et de 1<sup>m</sup>.825 avec la baïonnette. Le poids de l'arme est de 4 kilogr. 180 sans baïonnette et de 4 kilogr. 580 avec la baïonnette. Le poids de la cartouche est de 29 grammes. Le magasin du fusil contient 8 cartouches. L'homme porte 120 cartouches.

Les pièces constitutives du fusil sont le canon, qui reçoit le projectile et doit être organisé de manière à imprimer la plus grande vitesse initiale possible au projectile; la boîte de culasse, qui prolonge le canon auquel elle est vissée et sert à introduire la cartouche dans la chambre; la culasse mobile, qui constitue l'appareil de fermeture et d'obturation; le mécanisme de percussion, qui sert à faire partir le coup; le mécanisme de répétition, affecté spécialement aux armes à répétition; les organes de pointage, pour diriger le projectile sur le but à atteindre; la monture, qui supporte le canon et facilite le maniement de l'arme; les garnitures, qui, reliant le canon à la monture, servent à charger ou à protéger certaines parties de l'arme contre de trop rapides détériorations; la baïonnette, qui fait du fusil une arme d'hast; la cartouche, qui sert au chargement de l'arme et le facilite en réunissant le projectile, la charge et l'amorce.

<sup>1</sup> *Les Armes à feu portatives des armées actuelles*, par un officier supérieur.

Les canons de fusils ont été fabriqués en acier trempé jusqu'en 1863, époque à laquelle l'emploi des rayures amena l'adoption de l'acier fondu, métal suffisamment résistant pour empêcher l'usure des rayures. Le canon du fusil actuel de l'infanterie française, modèle 1886, est en acier trempé. On donne au canon du fusil une forme tronconique, avec une épaisseur plus grande au tonnerre, où se produit l'explosion de la poudre<sup>1</sup>. Cette épaisseur doit être en rapport avec la pression des gaz de la poudre, qui va en diminuant depuis le tonnerre jusqu'à la bouche. Notre fusil modèle 1886 a une épaisseur de 0,0035 à la bouche (soit 7/16 de calibre) et 0<sup>m</sup>,006 au tonnerre (ou 3/4 de calibre). L'extrémité inférieure du canon, du tonnerre, est disposée en forme de pans à l'extérieur et se termine par une partie filetée allant se fixer dans la partie taraudée de la boîte de culasse. Le canon est bronzé extérieurement pour éviter les reflets et faciliter le nettoyage en campagne.

On sait que l'on donne le nom de *rayures* aux rainures creusées en forme d'hélice dans l'âme des diverses bouches à feu et destinées à guider la marche du projectile dans l'air, de manière à lui communiquer le mouvement de rotation qui lui est nécessaire pour combattre l'influence déviatrice de la résistance de l'air. En effet, lorsqu'un corps tourne sur lui-même avec une grande vitesse, les forces centrifuges maintiennent, dans tous les cas, l'axe du corps parallèle à lui-même. Ainsi, grâce au système des rayures, la balle se trouve toujours ramenée sur sa direction normale et ne peut s'en écarter que très légèrement. Le fusil français est muni de quatre rayures. La chambre qui termine l'intérieur du canon sert à loger la cartouche prête à tirer.

Dans certains fusils, le canon est entouré d'une enveloppe en acier; celle-ci, vissée sur la partie antérieure de la boîte de culasse, laisse entre elle et le canon un vide de quelques millimètres et se termine à l'avant par un étranglement dans lequel la bouche du canon passe à frottement doux. Ce dispositif a pour but de donner au canon une certaine indépendance lui permettant, pendant le tir, de vibrer librement et de se dilater dans le sens de la longueur; il protège le canon contre les chocs accidentels, contre les déformations du bois; il garantit la main du tireur contre l'échauffement du canon qui, dans le tir rapide, est porté à une très haute température; il empêche les couches d'air voisines de s'échauffer et de gêner la visée par leurs vibrations; enfin, il supprime les brasages sur le canon : c'est la chemise qui porte les organes de pointage; c'est sur elle que se fixe la baïonnette. L'enveloppe métallique n'a pas tou-

<sup>1</sup> Le tonnerre est la partie renforcée du canon, où se produit l'explosion de la charge.

jours donné les résultats qu'on en attendait. Dans le fusil suisse, modèle 1889, elle est remplacée par une sorte de couvercle en bois qui garnit le canon à partir du pied de hausse jusqu'au guidon; dans le fusil anglais, modèle 1889, le canon est couvert d'un garde-main en bois, disposé en arrière du pied de hausse.

La boîte de culasse, qui prolonge le canon, est destinée à loger la culasse mobile et à faciliter son fonctionnement. C'est une pièce en acier fondu, qui est généralement considérée comme faisant partie constitutive du canon, auquel elle est réunie à demeure en manufacture par un bouton fileté que l'on visse dans un écrou pratiqué à sa partie supérieure, facilitant l'opération du vissage. Il est interdit aux hommes de séparer la culasse mobile du canon. Elle présente généralement la forme d'un cylindre se terminant par une queue de culasse qui réunit la boîte à la monture par une vis.

Dans certaines armes à répétition, la boîte de culasse présente, à sa partie inférieure, le logement du mécanisme de répétition.

On comprend sous la dénomination de mécanisme de culasse le système de fermeture et l'appareil de percussion. Les systèmes de fermeture de culasse qui ont été employés depuis l'adoption du chargement par la culasse, sont très nombreux; ils se distinguent par le genre de mouvement que peut prendre la pièce de fermeture ou culasse mobile et s'y rattachent tous à l'une des deux catégories suivantes : culasses glissantes et culasses tournantes. A la première catégorie appartiennent les systèmes à verrou et à tiroir; à la seconde, les systèmes à bloc, à rotation rétrograde, à clapet, à barillet et à tabatière. Le système de fermeture à verrou, aujourd'hui presque universellement employé, est caractérisé par un cylindre animé d'un mouvement de va-et-vient suivant l'axe du canon, dans une boîte de culasse vissée à l'arrière de celui-ci. Le fusil français a la fermeture à verrou à double mouvement. La culasse immobile de notre fusil modèle 1886 comprend 8 pièces : la tête mobile qui sert à donner appui au culot de la cartouche et à loger l'extracteur; l'extracteur, qui sert à faire revenir en arrière la douille de la cartouche, laquelle vient alors buter contre l'éjecteur, qui l'expulse hors du tonnerre; le cylindre, c'est-à-dire la pièce de fermeture proprement dite, qui est creuse et renferme le ressort à boudin ainsi que le percuteur; le chien, en partie massive située à l'arrière de la culasse mobile, qui, par l'action de la détente, entraîne brusquement le percuteur en avant pour brûler l'amorce; le percuteur, dont la tête, en frappant la capsule, détermine l'explosion de la cartouche; le manchon, qui sert à relier le chien au percuteur; le ressort à boudin, qui pousse le percuteur en avant; la vis d'assemblage du cylindre et de la tête mobile.

Sous le rapport du mécanisme de répétition, les armes peuvent être classées en trois catégories, suivant que le magasin contenant les cartouches est placé sous le canon, dans la crosse ou sous la boîte de culasse. A la première catégorie appartiennent l'ancien fusil suisse Vetterli modèle 1886, le fusil norvégien Jarman, le fusil portugais modèle 1885, le fusil français modèle 1886, l'ancien fusil allemand modèle 1884 et l'ancien fusil turc Mauser modèle 1887. Dans toutes ces armes, le magasin est constitué par un tube métallique logé dans le fût et ouvert du côté de la tranche postérieure du canon. A l'intérieur, un ressort qui, à l'état libre, est plus long que le tube, prend appui par une extrémité sur le fond du magasin, et porte, à l'autre extrémité, un piston qui tend à repousser vers l'arrière les cartouches contenues dans le tube. Un manchon formant légèrement saillie à l'intérieur de l'extrémité postérieure du tube empêche le piston de sortir. Le mécanisme de répétition comprend comme pièce essentielle un auget, qui sert à transporter une à une les cartouches du magasin vis-à-vis de l'entrée de la chambre où elles sont ensuite introduites par le mouvement en avant de la culasse mobile.

Le magasin dans la crosse a l'avantage de rapprocher le centre de gravité de l'épaule, mais il est difficile à organiser. On ne le rencontre que dans la carabine Spencer, d'invention américaine, qui servit pour la première fois pendant la guerre de la Sécession, et dans le fusil Hotchkiss, expérimenté en France avant 1878.

Dans notre fusil actuel d'infanterie, à répétition, du calibre de 0<sup>m</sup>,008, avec fermeture à verrou, le magasin est tubulaire et placé sous le canon. Il contient huit cartouches.

Dans les anciennes armes se chargeant par la bouche et à amorce distincte de la charge, ainsi que dans certaines armes plus récentes se chargeant par la culasse, l'inflammation de la charge est produite par un chien, faisant l'office d'un marteau, qui vient frapper l'amorce. Le mécanisme destiné à produire la rotation du chien s'appelle platine. Mais dans la plupart des armes actuelles, l'inflammation de la charge s'obtient à l'aide d'une amorce fulminante convenable, dont une percussion détermine la détonation. Dans ces armes, le mécanisme de percussion est le plus souvent réuni au mécanisme de fermeture. Dans le fusil modèle 1886, le mécanisme de percussion est formé par le percuteur, le ressort à boudin, le manchon et le chien.

Dans tout mécanisme de percussion, le choc est produit par un ressort plat ou à boudin. Les ressorts plats ne sont plus employés que dans les armes anciennes ou à platine. Les ressorts à boudin les ont remplacés avantageusement, car ils sont plus faciles à

fabriquer, à loger, à remplacer; ils sont plus économiques; et même rompus ils peuvent encore fonctionner un certain temps.

Le mécanisme de détente du fusil de l'infanterie française comprend cinq pièces, qui sont : la gâchette, la détente à double bossette, la goupille de détente, le ressort de gâchette, la vis du ressort de gâchette.

Pour diriger le projectile sur le but à atteindre, il est indispensable que la construction de l'arme fournisse au tireur un moyen sûr de donner à la ligne du tir la direction et l'inclinaison voulues. On a répondu à cette nécessité en déterminant une *ligne de suite* au moyen d'une hausse et d'un guidon. Le guidon étant fixe en principe, pour faire varier la ligne de mire on a recours à une hausse, ou appareil permettant de donner au cran de mire la hauteur correspondant à la distance à laquelle on veut tirer, c'est-à-dire de hausser le tir, en élevant le cran de mire pour tirer plus loin.

La monture en bois a pour but de réunir les diverses parties de l'arme, pour en permettre l'emploi, de protéger le canon et d'atténuer le recul. Elle comprend trois parties : la crosse servant à épauler et à répartir sur une large surface le choc du recul; la poignée, qui facilite la mise en joue et le pointage; le fût, dans lequel s'encastrent le canon et la boîte de culasse fixés au moyen d'une ou de deux vis à l'arrière, de deux ou trois boucles à l'avant.

On désigne sous le nom de garnitures toutes les pièces métalliques indépendantes du canon et de la boîte de culasse, à l'exception de la baïonnette. Les principales de ces pièces sont : la baguette, les boucles et leur ressort, la plaque de couche, les battants qui servent à attacher les bretelles, la sous-garde et des vis à bois.

La baguette est une tige mince en acier de longueur variable. Elle sert à nettoyer le canon et à chasser l'étui vide ou la cartouche de la chambre quand l'extracteur n'a pas fonctionné. Le petit bout est généralement engagé dans un taquet-écrou par une partie filetée, qui sert aussi à visser le lavoir. Une fente, percée dans la tête, permet l'introduction d'une lame de tournevis pour faciliter le vissage et le dévissage s'il y a lieu.

On sait que la ligne de tir est l'axe du canon supposé indéfiniment prolongé. C'est la ligne théorique que suivrait le projectile, sans l'effet de la résistance de l'air et de la pesanteur.

La baïonnette mériterait une étude spéciale. C'est une arme exceptionnellement française. Elle a joué un grand rôle au temps des armes à tir peu rapide et elle donnait une grande supériorité à nos soldats, parce que la lutte se terminait presque toujours par un combat corps à corps où le courage individuel peut briller; et bien souvent la *furia francese* y fit merveille. Mais avec les fusils actuels

il est à prévoir que le combat corps à corps se produira beaucoup plus rarement que par le passé. La baïonnette a cependant été conservée dans toutes les armées, mais on en a réduit la longueur et on l'a faite aussi légère que possible, afin que son influence sur le tir se fasse moins sentir.

La baïonnette française a souvent changé de forme et de modèle. La première baïonnette, imaginée dans la première moitié du dix-septième siècle, était une sorte de long poignard à manche de bois, que le mousquetaire engageait dans la bouche du canon, de manière à transformer son arme en une sorte de pique pour le combat corps à corps. Jusqu'en 1866, on se servit de la baïonnette de Vauban avec quelques modifications dont la principale fut l'adoption de la douille à virole. Avec l'adoption du fusil modèle 1866, on la remplaça par le sabre baïonnette, en forme de yatagan. Ce sabre, trop lourd et trop flexible, fit place, dans le fusil modèle 1874, à l'épée-baïonnette, à lame quadrangulaire, avec poignée en bronze de nickel. Sa longueur est de 0<sup>m</sup>,518. Le poids est de 0<sup>kg</sup>,415. Le poids du fourreau est de 200 grammes.

La cartouche réunit la balle, la charge et l'amorce par l'intermédiaire d'un étui. La balle, de forme ogivale, en plomb pur ou durci, se forçait autrefois par les rayures du fusil par inertie, c'est-à-dire par gonflement du métal au départ du coup; elle avait un diamètre très peu inférieur à celui de l'âme entre les cloisons. Avec la balle de petit calibre, on est obligé de diminuer l'énergie du forçement en réduisant ce gonflement; à cet effet, on entoure ordinairement la balle d'une enveloppe en métal dur; laiton, acier, maillechort, acier nickelé, etc., qui la rend moins déformable, et on donne à cette enveloppe un diamètre légèrement supérieur à celui des cloisons.

L'étui en laiton affecte, en général, la forme en bouteille, de manière à réduire autant que possible la longueur de la charge. La partie antérieure ou collet est cylindrique; la partie postérieure est légèrement tronconique et se termine en arrière par un bourrelet saillant donnant prise à la griffe de l'extracteur; ces deux parties sont réunies par un raccordement tronconique. Quelquefois, au lieu d'un bourrelet saillant, le culot de l'étui présente une gorge circulaire creusée sur son pourtour; cette disposition, qui facilite le placement des cartouches dans le chargeur, a été adoptée en Allemagne, en Belgique et en Suisse. La charge est constituée en poudre sans fumée; dans certaines cartouches, elle est séparée de la balle par une bourre de cire destinée à lubrifier l'intérieur du canon. L'amorce sortie au centre du culot, vis-à-vis d'une enclume, communique par des événements avec l'intérieur de l'étui. Dans la cartouche française, elle est protégée par un couvre-amorce. Les car-

touches sont portées par l'homme, soit dans des paquets en papier, soit dans des chargeurs. Leur nombre varie de 110 à 150; avec le calibre de 6 millimètres et demi, on peut en faire porter jusqu'à 180. Le soldat d'infanterie français, armé du fusil Lebel modèle 1886, a avec lui un approvisionnement de 120 cartouches.

La cartouche de notre fusil d'infanterie a 0<sup>m</sup>,075 de long et pèse 29 grammes. La balle, du poids de 15 grammes, a 0<sup>m</sup>,030 de long et reçoit une charge de 2<sup>sr</sup>,7 de poudre sans fumée.

La force de pénétration des balles de petit calibre, que l'on emploie avec les fusils modernes est prodigieuse. Sur les plaques métalliques, on a constaté les effets suivants : à 200 mètres, une cuirasse en acier chromé, dont la résistance est supérieure à celle de l'acier ordinaire, est complètement traversée; de 10 à 15 mètres, le même projectile perce une plaque d'acier de 0<sup>m</sup>,012. Enfin, on a constaté que la balle perce un cheval dans sa plus grande longueur; jusqu'à l'extrême portée, elle brise un os long; jusqu'à 200 mètres de vitesse, l'os est poussé dans les muscles, qui sont déchirés et projetés en dehors, en laissant du côté de la sortie une grande cavité. En général, sauf aux vitesses ne dépassant pas 150 mètres, les os durs se brisent et forment des esquilles; au contraire, les os spongieux et minces peuvent être traversés sans brisures, même à des distances assez fortes<sup>1</sup>.

On peut admettre que, pratiquement, la portée maxima du fusil moderne ne dépasse pas 1200 mètres, car il ne s'agit pas de savoir si le projectile aura un effet utile, même à 3000 mètres, mais simplement de pouvoir l'envoyer où il produira un effet utile en visant, et la portée de la vue ne peut guère dépasser 1000 à 1200 mètres; et encore tous les soldats savent qu'à partir de 700 ou 800 mètres on ne peut plus viser distinctement et que l'on ne tire qu'au jugé.

L'invention de la cartouche d'abord, puis le chargement par la culasse, en diminuant le temps nécessaire au chargement, ont permis de réaliser des progrès sensibles sous le rapport de la rapidité du tir. Mais l'adoption d'armes à tir rapide (armes à répétition) a surtout résolu le problème dans des conditions qu'on ne peut guère désirer meilleures à ce point de vue. Au contraire, on craint plutôt qu'en facilitant la consommation de nombreuses cartouches dans une période de temps très courte, on ne facilite le gaspillage des munitions et que, ensuite, les hommes ne restent désarmés au moment le plus critique du combat.

Il importe donc, dans les conditions actuelles de la guerre,

<sup>1</sup> *Les Armes à feu portatives*, par un officier supérieur.

d'empêcher, par une sévère discipline des feux et par une solide instruction donnée au tireur, toute tirerie inutile, tout gaspillage de munitions. Il faut aussi prendre les mesures nécessaires pour que les hommes sur la ligne de bataille ne manquent pas de cartouches et, par conséquent, prévoir les mesures nécessaires pour remplacer les cartouches tirées par les hommes engagés sur la ligne de combat.

Avant que le fusil à répétition ait remplacé les anciennes armes, y compris celles qui ont été en usage dans la guerre de 1870-71, chaque soldat portait sur lui de 70 à 100 cartouches et en trouvait une quantité au moins égale sur les voitures à bagages et dans les parcs à munitions. Depuis, le nombre des cartouches portées par le soldat d'infanterie s'est accru du tiers, par suite de la réduction du poids de la cartouche. Avec le fusil à petit calibre (0<sup>m</sup>,008), le soldat peut porter 120 cartouches de 27 grammes, ce qui constitue une charge de 3<sup>kil</sup>,240, tandis qu'avec le fusil de 0<sup>m</sup>,011, un approvisionnement de 80 cartouches, à raison de 42 grammes par cartouche, représentait une charge de 3<sup>kil</sup>,360.

Mais le soldat armé du fusil à répétition aura bien vite fait de consommer ses 120 cartouches. On a donc adopté pour notre armée, comme dans la plupart des armées européennes, un système de ravitaillement au moyen de voitures et de *pourvoyeurs*. Outre les 120 cartouches dont il est muni<sup>1</sup>, notre soldat d'infanterie a à sa disposition les cartouches des caissons de bataillon, des sections de munitions, des sections de parc, et enfin, au besoin, celles du parc d'armée ou grand parc.

Les caissons de bataillons, à raison d'un caisson par bataillon, portent 26 cartouches par homme; les sections de munitions d'infanterie, à raison d'une section par division d'infanterie, peuvent fournir 65 cartouches par homme. Chaque section comprend 32 caissons. Ce sont les munitions de la ligne de bataille. Elles complètent à 200 ou 205 cartouches l'approvisionnement de chaque homme.

Une première réserve de 46 cartouches par homme est constituée par le parc d'artillerie de corps d'armée. Le parc d'artillerie de corps d'armée comprend 3 sections destinées au transport des munitions. Chacune de ces sections comprend 15 caissons de munitions d'infanterie. Une seconde réserve de 110 cartouches par homme est assurée par le *grand parc*, destiné à pourvoir au remplacement des approvisionnements des parcs de corps d'armée.

Sur le champ de bataille, le ravitaillement en munitions doit

<sup>1</sup> 8 cartouches dans le magasin du fusil et 112 cartouches contenues dans les 3 cartouchières.

toujours se faire de l'arrière à l'avant. Les munitions destinées à alimenter l'infanterie pendant le combat devront être séparées de la ligne de feu par une distance de 1000 mètres au maximum. D'après les dispositions adoptées pour le combat, des hommes devront être désignés à l'avance dans les compagnies de réserve pour transporter les munitions puisées aux caissons. Le transport des cartouches doit être opéré par ces *pourvoyeurs* au moyen de bissacs pouvant contenir 512 cartouches.

Les perfectionnements opérés dans l'armement à notre époque, et notamment l'emploi du fusil à répétition et de la poudre sans fumée, ont changé la manière de combattre. Le feu ayant acquis une importance prépondérante par l'augmentation de la portée, de la justesse et de la rapidité du tir, la formation tactique de l'infanterie a été modifiée. Il a fallu renoncer aux formations en ordre serré et adopter l'ordre dispersé, ou, pour mieux dire, l'ordre échelonné, pour les troupes de première ligne en présence de l'ennemi, d'où il résulte que la compagnie (de 250 hommes sur le pied de guerre) est devenue l'unité de combat, et que le feu des tirailleurs a repris une grande importance. Le bataillon, restant toujours l'unité tactique, se dispose pour le combat en tirailleurs, soutiens et réserves.

Le règlement de 1875 a fixé à 300 mètres le front d'action du bataillon. Il a établi comme base de l'action offensive du bataillon l'ordre échelonné, que l'on appelle plus communément l'ordre dispersé. Les échelons comprenaient : 2 sections en chaîne sur la ligne de combat; 2 sections en renfort à 150 mètres en arrière; 4 sections en soutien à 350 mètres des renforts; 2 compagnies en réserve à 500 mètres des soutiens, ce qui donnait au bataillon une profondeur de 1000 mètres.

On a constaté depuis que le fonctionnement d'un aussi grand nombre d'échelons sur une telle profondeur présentait de graves inconvénients; que notamment la trop grande dispersion des éléments prenant part à l'action pouvait créer des difficultés de direction, et, par l'affaiblissement des liens tactiques, produire des divergences dans les efforts tentés en vue du but commun. Aussi le règlement du 29 juillet 1884 a-t-il supprimé les renforts; la compagnie ne forme plus que 2 échelons, la chaîne et le soutien à 200 mètres en arrière. Dans le bataillon, la réserve est à 300 mètres des soutiens, ce qui réduit de moitié, c'est-à-dire à 500 mètres, la profondeur du bataillon. C'était un grand progrès. Les sections de chaîne devaient se déployer par demi-sections ou escouades groupées à 1200 ou 1000 mètres de l'infanterie ennemie, en tirailleurs à 800 ou 700 mètres.

Pour éviter les pénétrations des échelons en arrière au milieu de la chaîne, il est recommandé à celle-ci de serrer pendant la marche sur le centre des sections ou sur le centre de la compagnie. A 400 mètres, tous les soutiens doivent être en ligne : une des compagnies de réserve est à 100 mètres de la chaîne, l'autre à 200 mètres.

Les instructions les plus récentes fixent trois phases pour les opérations de l'infanterie dans le combat en ce qui concerne l'offensive. Le bataillon commence par se rassembler dans une zone hors de l'atteinte de l'artillerie. C'est la première phase de l'opération. La deuxième phase consiste dans la formation préparatoire du combat et la marche d'approche de 3000 à 1500 mètres de l'artillerie ennemie. La formation de combat constitue la troisième phase de l'opération. Le bataillon se forme à 1500 mètres de l'ennemi. La troupe de choc doit être distincte de celle qui a ouvert le feu. La profondeur de 500 mètres est conservée au début de l'action, mais dès que le feu est ouvert, vers 600 mètres, les soutiens doivent se rapprocher à 100 mètres de la chaîne, les réserves à 200 mètres des soutiens, en sorte que la profondeur totale du bataillon est réduite à 300 mètres. A 400 mètres, tous les soutiens sont en ligne et le bataillon n'a plus que deux échelons. Les deux compagnies de réserve, entrant successivement dans la chaîne, la poussent jusqu'à 200 mètres : « le chef de bataillon fait mettre la baïonnette au canon et commande le feu rapide coup par coup. Pendant ce temps, le bataillon de réserve s'avance, rejoint la chaîne; on bat la charge, on exécute le feu à répétition et on donne l'assaut<sup>1</sup>. »

Le déploiement de grandes masses d'infanterie sur un front de corps d'armée est une tâche difficile. D'autant plus que, suivant les règles de la tactique moderne, l'infanterie doit être tenue en arrière de la ligne d'artillerie dans la première phase du combat. L'artillerie d'un corps d'armée mise en ligne occupe un front de 1600 mètres. Dans les batailles de la guerre franco-allemande, le front d'un corps d'armée était de 3000 à 3500 pas, c'est-à-dire de 2400 à 2800 mètres, et il ne semble pas qu'il soit possible de disposer d'un espace plus étendu pour le déploiement du corps d'armée. Car, dans une bataille où seraient engagés 5 corps d'armée, le front de l'armée occuperait une étendue de 12 à 15 kilomètres, ce qui est énorme.

En déduisant du front normal de 3000 à 3500 pas occupé par un corps d'armée, les 2000 pas de front absorbés par l'artillerie, il reste de 1000 à 1500 pas, c'est-à-dire de 800 à 1000 mètres, pour le passage des masses d'infanterie. Ce n'est pas un intervalle

<sup>1</sup> *Tactique*, par le colonel Robert. (*France militaire*.)

considérable pour le passage d'une infanterie de corps d'armée, qui se compose de 25 bataillons de 1000 hommes sur le pied de guerre, soit 25 000 hommes d'infanterie par corps d'armée; car si le général doit, dans la première période du combat, disposer son infanterie de manière à la soustraire au feu de l'ennemi et à la mettre à l'abri des pertes, il faut aussi qu'il puisse la lancer rapidement en avant pour l'opposer, en temps opportun, à une offensive imprévue de l'ennemi. En outre, l'entrée en action de l'infanterie dans la deuxième phase du combat sera grandement facilitée si elle n'occupe pas un emplacement trop éloigné de l'ennemi.

Dans le combat, il importe que le front du bataillon ne soit pas trop étendu, pour qu'il puisse boucher lui-même les vides qui se forment sur la chaîne. Si le bataillon occupe un front trop étendu il ne tarde pas à avoir besoin du secours d'autres bataillons pour boucher les intervalles ou trous, résultant de l'action du feu de l'ennemi : ce qui a de graves inconvénients, chaque bataillon devant toujours garder son homogénéité et rester distinct des autres. Dans le déploiement des masses d'infanterie, il faut que chaque unité de combat garde son autonomie et soit bien dans la main de son chef.

Pour conduire avec succès le combat de mousqueterie, il faut mettre sur la chaîne le plus grand nombre de fusils possible et couvrir l'ennemi de projectiles. La chaîne, mince au début, doit être successivement renforcée dès qu'elle est arrivée à s'arrêter, de manière que les tireurs soient disposés coude à coude. A raison des pertes sensibles qui se produisent à partir de ce moment, les soutiens se fondent rapidement et en peu de temps toutes les troupes de première ligne se trouvent engagées. Les compagnies de réserve prennent leur place, et, à la place de celles-ci, viennent les bataillons de deuxième ligne. Il faut que la deuxième ligne qui, en terrain uni, se tient habituellement à 400 mètres de la première, soit portée plus en avant pendant que se livre l'acte décisif du combat de mousqueterie. Durant cette deuxième phase de la bataille, l'énorme consommation de munitions, favorisée par l'emploi des fusils à répétition, fait que la durée de l'opération se compte, non par heures, mais par minutes.

Pendant la dernière phase de la bataille, celle de l'assaut, les chaînes minces et flottantes ont besoin d'un appui qui les pousse en avant. Cet appui est fourni par ce qui reste des compagnies de première ligne, puis par les bataillons de deuxième ligne. A ce moment, ce seront les réserves de bataillons qui auront pris la place des soutiens, et, le plus souvent, les troupes de deuxième ligne seront directement engagées. En tout cas, l'assaut, qui constitue dans une bataille l'effort suprême, doit être donné simultanément

ment sur tout le front du corps d'armée; car si l'assaut était fractionné, l'ennemi, grâce aux armes à longue portée et à tir rapide, pourrait concentrer le feu de tout son front, sur la portion la plus menaçante de la ligne de l'offensive. Il saurait, en outre, sur quel point il aurait à diriger ses réserves. Au contraire, si l'on donne l'attaque sur tout le front d'un corps d'armée, le feu de la défense se partageant sur tout le front et les réserves ne pouvant accourir sur tous les points à la fois, l'assaut réussira en de certains points. Une fois que l'assaillant aura pris pied sur ces points, « les ouvertures ne tarderont pas à s'élargir, comme il arrive lorsque les rivières ont fait brèche dans une digue<sup>1</sup> ».

Les règles de la défensive dans le combat d'infanterie ne sont pas, naturellement, les mêmes que celles de l'offensive. Nous insistons sur le caractère de l'offensive, parce que l'offensive est appropriée à l'élan, à la fougue, à l'ardeur des troupes françaises. Un assaut sur tout un front de corps d'armée réussit toujours à l'infanterie française, quand il est donné au moment psychologique. Nous en avons eu de nombreuses preuves dans la guerre franco-allemande. Là où nos attaques furent repoussées, la cause en a été dans l'insuffisance des troupes engagées et engagées successivement par régiments ou par brigades. Ce n'est d'ailleurs que dans l'assaut que l'on peut faire usage de la baïonnette, l'arme française par excellence. Au combat, avec l'armement actuel de l'infanterie comme avec l'armement de la fin du dix-huitième siècle, les effets du feu ne sont pas le produit de coups ajustés, et le mot de Souvaroff reste toujours vrai : « La balle est folle, la baïonnette seule est certaine. »

La bataille est généralement décidée quand une des deux infanteries en présence est ébranlée. Pour remporter la victoire, il faut donc, avant tout, avoir une infanterie bonne et solide. Dans les différentes phases de la bataille, c'est l'infanterie qui, à tout instant, a le rôle prépondérant. C'est à elle qu'incombe toujours l'opération décisive. Le concours de la cavalerie et de l'artillerie sont indispensables à l'infanterie; mais la cavalerie et l'artillerie ne peuvent rien sans l'infanterie, tandis que l'infanterie est capable de soutenir seule, à certains moments, tout l'effort de la bataille. L'officier d'infanterie, partout et toujours, sera l'agent le plus direct du succès; et l'infanterie, avec le fusil à répétition modèle 1886, comme avec le fusil système 1777, reste la *reine des batailles*.

Hervé DE KERHANT.

La suite prochainement.

<sup>1</sup> « La Bataille », extrait du *Journal des sciences militaires*.

# M<sup>LLE</sup> BONNEFOIS

## ET L'ÉCOLE FORAINE

---

On s'est proposé, dans ces lignes, de donner un aperçu sommaire, mais fidèle, des mœurs du monde forain et de placer dans ce cadre la figure très originale, très sympathique et très parisienne d'une foraine que sa bienfaisance a rendue populaire, même en dehors de ce monde, et que le Paris de la charité commence à connaître, en l'admirant dans ses œuvres.

### I

M<sup>lle</sup> Eugénie Bonnefois est née à Dardilly, dans le département du Rhône. Elle était dans sa quatrième année quand, à la suite de revers de fortune, ses parents embrassèrent cette vie nomade que les forains appellent la carrière des voyages. Elle fit son tour de France dans les bagages d'un théâtre de marionnettes, et eut, dès sa plus tendre enfance, les rapports les plus affectueux avec ces petits artistes de bois qui promenaient la joie à travers les bourgades les plus déshéritées, tout en gagnant le pain d'une honnête famille.

La petite Eugénie fut bientôt l'âme du théâtre ambulante. Mais, dira-t-on peut-être, quel rôle pouvait jouer, dans un théâtre de marionnettes, une petite fille de quatre ans? D'abord, et à raison même des grâces de l'enfance, les enfants sont souvent une des grandes attractions des exploitations foraines. Ensuite l'enfant avait grandi et, en grandissant, était devenue une fillette fort adroite et fort avisée. Bientôt on put la charger du boniment, et elle s'acquitta de cette tâche délicate avec assez de gentillesse pour attirer le public. Elle fut au comble de ses vœux le jour où son père consentit à l'enrôler dans sa musique. Toutefois elle eut une déception. Elle avait rêvé un trombone et n'obtint qu'un tambour. Le trombone, disait le père Bonnefois, use les poumons; le tambour n'use que les bras.

Costumée en garde-française, ainsi que son petit frère, tous deux, en entrant dans les villes et les villages où la troupe devait travailler, précédaient la caravane en menant un grand tapage, et les badauds, accourus au bruit, ne manquaient jamais de s'écrier : « Tiens, une fille! » En quoi ils se trompaient. Ce qu'ils prenaient

pour une fille, c'était le petit frère, dont les traits délicats prêtaient à l'illusion. Quant à la petite Eugénie, avec sa tête ronde percée de deux petits yeux gris intelligents et volontaires, personne n'hésitait à la prendre pour un vrai petit tambour.

C'est dire que si M<sup>me</sup> Bonnefois a quelques titres à un prix de vertu, elle n'a jamais songé à concourir pour un prix de beauté. Aujourd'hui, c'est une petite vieille au corps un peu déjeté. Sa figure ronde s'est ridée comme une pomme de reinette; mais, dans cette figure, brillent toujours des yeux pleins d'intelligence, de bonté et de fermeté. Quand vous la rencontrerez avec son grand sac, bourré d'objets innommés qu'elle court porter aux familles nécessiteuses de ses chers forains, saluez la charité qui passe et dites-vous, en admirant les dimensions de ce sac devenu légendaire, que plus grand encore est son cœur, tout gonflé de l'amour de Dieu et du prochain.

Revenons au théâtre de marionnettes. La précocité jeune fille avait encore un autre rôle à y jouer. Elle nous apprend que sa mère était une douce et pieuse créature, mais que son père, brave homme au fond, était un peu vif, tranchons le mot, un peu brutal. Vous comprenez le reste. La vie n'était pas toujours commode dans la roulotte de famille. A certains moments, les giffles pleuvaient, et c'est la tendre Eugénie qui, dans ces heures de tempête, sans jamais manquer de respect à l'auteur de ses jours, servait de tampon.

C'est à l'âge de dix-huit ans qu'elle fit sa première communion. Avec nos idées et nos usages, nous trouverons cette initiation un peu tardive, étant donnés surtout les sentiments religieux de la mère. Cela prouve seulement à quelles difficultés, à quelle indifférence générale venait se heurter alors la bonne volonté des pauvres forains, considérés un peu comme des parias, placés par leur vie errante hors la loi religieuse et à peu près ignorés du clergé des paroisses qu'ils traversaient sans leur appartenir.

A dix-huit ans, avec son âme mystique et pratique tout à la fois, cette cérémonie fut pour M<sup>me</sup> Bonnefois une véritable révélation. Elle fit sur elle une impression qui ne s'effacera plus et décidera de sa destinée.

Nous en retrouverons bientôt la trace.

Pour le moment, elle est tout entière à ses occupations professionnelles et à ses devoirs de famille. Elle dirige le petit théâtre comme un impresario de profession; elle domine par sa tendre fermeté les emportements de son père; elle protège et console sa mère malade et sert de petite maman à son jeune frère qu'elle adore.

C'est cependant de ce frère que devait lui venir son premier chagrin. Ne voulant pas quitter sa mère qui ne pouvait se passer de ses soins et comprenant qu'aucun homme ne consentirait à vivre

avec son père, elle avait de bonne heure renoncé au mariage. Son frère ne devait pas suivre cet exemple. Il se maria et ne pouvant exposer sa femme aux vivacités du chef de famille, il dut quitter la caravane paternelle pour s'établir à son compte. Il est devenu depuis une des notabilités du monde forain, et ceux qui aiment les spectacles sérieux n'ont pas oublié ces représentations de la Passion qui, au printemps de l'année 1894, firent courir tout Paris au petit théâtre de la rue Blanche et dans lesquelles il avait su élever les tableaux vivants à la hauteur du grand art. Son départ fut pour Eugénie un chagrin dont elle ne se consola pas.

Une autre douleur, plus cruelle encore, l'attendait. Malgré les soins dévoués dont elle l'entourait, sa mère ne tarda pas à succomber à la maladie dont elle souffrait depuis longtemps. Elle adorait cette mère. Elle en avait reçu, dans son enfance, des soins si touchants et plus tard des conseils si parfaits et si sages; elle les avait payés d'une tendresse si vive et si exclusive que cette mort la laissa pendant plusieurs mois dans un état de prostration complète. Et cependant celle qui venait de partir n'était en réalité que la seconde femme de son père. Sa véritable mère était morte alors qu'elle était encore au berceau. L'autre l'avait adoptée, soignée, aimée à l'égal de son propre enfant, si bien que ce n'est qu'à l'âge de vingt-quatre ans et à l'occasion d'un règlement de succession qu'elle apprit que sa mère... n'était pas sa mère.

Ce fait prouve, mieux que tous les discours, les sentiments de délicate solidarité qui unissent les familles foraines. Dans ce monde si peu connu et si mal jugé, ces exemples ne sont pas rares, s'il faut en croire les Mémoires de Bidet. Mon Dieu, oui! Bidet a écrit ses Mémoires, ni plus ni moins qu'un général... ou un homme d'Etat, et dans ces Mémoires où, pour le plus grand honneur des dompteurs et des fauves, la morale la plus pure s'unit à l'intérêt le plus palpitant, il veut bien nous apprendre que sa propre enfance fut soutenue, encouragée et dirigée vers le bien par un brave homme de saltimbanque, qui était le second mari de sa mère.

A ces douleurs de famille devaient succéder bientôt, pour le cœur ardent et tendre de M<sup>l</sup><sup>e</sup> Bonnefois, d'autres douleurs non moins cruelles, celles de la patrie. Sa mère était morte le 1<sup>er</sup> décembre 1869. L'année terrible était proche. La guerre et le siège surprirent à Paris ce qui restait de la famille, la fille et le père.

## II

Eugénie Bonnefois aurait menti à sa vocation si, en ces jours de deuil, elle ne s'était pas donnée tout entière à son pays. Née sœur de Charité, elle devint tout naturellement ambulancière. Parmi les

associations qui, de toutes parts, se formaient pour venir au secours des blessés, elle choisit la plus militante et la plus dévouée, *la Société des Sœurs de France*, qui avait son siège au n° 17 du boulevard Saint-Martin, en plein cœur de Paris. A son enrôlement, elle ne mit qu'une condition, c'est qu'elle serait employée aux remparts.

Ce fut le 13 octobre 1870, à l'affaire de Bagnaux, qu'elle fit ses débuts et reçut le baptême du feu. A partir de ce jour, elle ne quittera plus les champs de bataille. L'esprit libre, le cœur calme, le corps endurci à la fatigue par son rude métier de foraine, ne connaissant pas la peur, elle ira, sous la pluie des balles ou la grêle des obus, ramasser les morts, panser les blessés, consoler les mourants, leur mettant dans la main un petit crucifix qui ne la quittait jamais, en leur parlant de Dieu au nom de leur mère.

« Un jour, nous dit-elle, nous étions occupés à soigner un blessé. Ma compagne, le genou gauche en terre, maintenait le patient sur son genou droit et je le soutenais moi-même de l'autre côté, pendant que le major faisait son pansement. Tout à coup, un obus vint s'abattre à quelques pas de nous et un éclat, après avoir frôlé le coude du chirurgien en déchirant sa manche, passa entre nous deux sans nous faire aucun mal et enleva la moitié de la figure du blessé. Il ne nous restait plus qu'à prier pour lui. »

Ce récit se passe de tout commentaire.

Dans une pauvre maison portant le n° 80 de la route d'Orléans, on avait établi une sorte d'ambulance volante, où tout manquait. Quand sa rude journée était finie, c'est là qu'Eugénie se repliait, non pour chercher le repos, mais pour passer ses nuits auprès des malades, s'ingéniant de son mieux pour suppléer à l'absence de tout outillage, improvisant des fourneaux économiques avec des chaises défoncées pour donner, à défaut de médicaments, un peu de tisane chaude ou de bouillon de cheval aux pauvres blessés qui, en tremblant la fièvre, attendaient leur tour d'être évacués sur le Val-de-Grâce.

Un peu plus tard, elle sera de service « à la Patte d'oie du Petit Dransy ». Là, dans la cave d'un maraîcher, elle improvisa encore une ambulance et, apitoyée sur le sort des hommes gelés qu'on y amenait à chaque instant, elle imagina un service de thé militaire qui obtint bientôt l'approbation et les encouragements des médecins et des chefs de l'armée. Remplissant son bidon de thé bien chaud, elle parcourait les tranchées, versant la boisson bienfaisante aux soldats de garde, puis revenait à la provision et recommençait sa distribution, sans se lasser jamais, toujours inaccessible à la peur, insensible au froid et à la fatigue.

Jusque-là elle avait fait son service dans la garde nationale; mais un jour, le major du 121<sup>e</sup> de ligne, qui l'avait vue à l'œuvre,

demanda aux Sœurs de France de lui céder cette ambulancière modèle, et c'est dans ce corps, nous dit-elle avec une noble simplicité, qu'elle eut ses plus beaux états de service.

Elle commença par choisir, dans les maisons branlantes, à moitié détruites par les obus, quelques chambres à peu près habitables, où elle installa des malades, des varioleux de préférence, qu'elle lavait et soignait dans ses moments perdus, tout en continuant à aller au feu et à accomplir le plus naturellement du monde de véritables traits d'héroïsme.

Bientôt ce furent des marches et des contre-marches, avec des arrêts dans la boue et dans le sang, sous le feu de l'ennemi. Tantôt poursuivant, tantôt poursuivie, la petite troupe allait de Courbevoie à Montretout par Nanterre et le Mont-Valérien, pour revenir ensuite à Courbevoie par un autre chemin. Un jour, le major, voulant lui épargner les dangers et les fatigues de ces courses sans but, lui donnait l'ordre de rester au repos pendant que le régiment ferait sa course à travers bois pour le rejoindre par une voie plus directe le lendemain. Considérant cet ordre comme un déshonneur, elle se mit à pleurer, et le major rapporta l'ordre en disant : « Cette femme est une enragée. Je l'ai vue au milieu de la mitraille, elle n'a peur de rien. Elle ne dort jamais et ne connaît pas la fatigue. »

C'est à Courbevoie qu'Eugénie Bonnefois attendit la fin du siège, en continuant à soigner les malades et les blessés. Un diplôme d'ambulancière, qui atteste ses services militaires, fut la seule et bien modeste récompense d'un dévouement qui confina souvent à l'héroïsme. Je me trompe. M<sup>lle</sup> Bonnefois a le droit de s'enorgueillir encore d'un certificat délivré par le Comité des Sœurs de France, le 3 janvier 1872, qui, en lui conférant le diplôme de la croix de bronze des Sœurs de France, rend hommage à ses services dans un langage rendu éloquent par sa naïve simplicité même !

### III

Le siège avait pris fin ; la Commune elle-même avait fait place à un gouvernement régulier ; on respirait enfin. Mais il fallait vivre. M<sup>lle</sup> Bonnefois n'avait plus aucun moyen d'existence, et son vieux père, devenu infirme, était tombé à sa charge. Heureusement elle avait un peu de crédit et beaucoup de courage.

Résolument elle reprit, dès qu'elle le put, son ancien métier de foraine. Non plus cependant le théâtre de marionnettes qui avait été celui de ses débuts dans la carrière : le temps avait marché, le goût public avait changé et l'heure n'était plus à ces jeux innocents de la foire. Elle fit choix du spectacle à la mode, le Panorama, où, pour dix centimes, chacun pouvait contempler, à travers un

verre grossissant, les horreurs de la guerre ou les crimes de la Commune.

Mais elle était sans ressources. Ne pouvant l'acheter, elle loua un vieux panorama, qu'elle organisa de son mieux, et au mois d'avril 1882, elle débuta dans ce nouveau métier à la foire au pain d'épice, avec 14 francs de dettes pour toute fortune.

Elle ne s'enrichit pas; mais elle vécut et fit vivre son père. Par sa scrupuleuse probité, par sa bonté toujours active, toujours prête à venir en aide à ses frères et à ses sœurs de la famille foraine, elle avait gagné l'estime, la confiance, la sympathie de tous, et le jour où il fallut mettre au rebut cette vieille machine usée, qui ne tenait plus debout, elle trouva assez de crédit pour acheter un beau Panorama tout neuf, qu'elle inaugura encore à la foire au pain d'épice, au printemps de l'année 1886. Pour le coup, de 14 francs, son passif s'était élevé à 5000. Il lui fallut des prodiges d'économie et d'habileté pour ne pas succomber sous cette lourde charge. A quelque chose malheur est bon. En excitant la curiosité du public, le crime de Pranzini vient à propos pour la tirer d'embarras et l'aider à se libérer.

Son père était mort. Elle put alors reprendre ses tournées en province et se hâta d'en profiter, moins dans un esprit de lucre que pour réaliser la grande œuvre dont la pensée n'avait jamais cessé de la hanter et qu'on serait tenté d'appeler, si l'on ne craignait que le terme ne parût trop ambitieux, l'Évangélisation des Forains.

Tourmentée dans sa conscience, désespérée au fond du cœur de voir ses frères privés des secours de la religion, elle voulait à tout prix accomplir la mission qu'elle s'était donnée de leur ouvrir les portes de l'Église. Au cours de ses tournées, pendant la foire d'Amiens, elle trouva enfin l'occasion d'atteindre le but qu'elle poursuivait avec tant d'amour et de persévérance. S'étant ouverte de son projet au supérieur des PP. Jésuites, elle trouva en lui un auxiliaire ardent et dévoué qui se mit résolument à l'œuvre, allant à ses côtés de roulotte en roulotte, de baraque en baraque, catéchiser ces étranges paroissiens. Le résultat fut merveilleux et dépassa toute espérance. Au bout de quelques semaines et avant la fin de la foire, soixante-trois forains, — des enfants de douze à treize ans, à côté de vieillards ayant dépassé la soixantaine, — étaient admis à la sainte table.

L'œuvre si bien commencée ne devait plus être abandonnée. Elle se propagea bientôt de proche en proche et elle continua à fonctionner dans un certain nombre de villes, telles que Rouen, Nancy, Orléans, Angers, Lyon, Bourg-en-Bresse, etc., etc., où à l'époque des foires annuelles, des femmes pieuses, de jeunes hommes chrétiens et des prêtres de bonne volonté unissent leurs efforts pour

instruire les enfants forains et les mettre en état de faire leur première communion.

Pendant M<sup>lle</sup> Bonnefois avait compris que la déchéance sociale des forains avait encore une autre cause. Elle avait compris aussi que, pour recevoir avec fruit l'instruction religieuse elle-même, il fallait la faire précéder de l'instruction proprement dite, apprendre à lire avant d'apprendre le catéchisme. La plupart des forains ne savaient ni lire ni écrire. Elle-même n'avait jamais fréquenté aucune école. Le peu qu'elle savait, elle l'avait appris toute seule, grâce à la puissance de sa volonté et à la vivacité de son intelligence. Elle souffrait de ce manque d'instruction et voulait épargner à ses chers enfants cette cause de souffrances et d'infériorité. Volontiers, elle se serait écriée : « L'ignorance, voilà l'ennemi ! » Et, cet ennemi, elle avait juré de le combattre et de le vaincre.

Mais comment s'y prendre ? Comment triompher d'un adversaire qui avait pour lui la consécration du temps et la force des choses ? Dans leurs perpétuelles migrations, campant une semaine ici, quinze jours ailleurs, toujours en mouvement, les petits forains étaient mal venus dans les écoles municipales, où ils devenaient une cause de trouble et de désordre. Dans celles où, par exception, on voulait bien les admettre, ils n'apprenaient rien, n'ayant jamais le temps nécessaire pour se mettre au courant des méthodes et au niveau des camarades dont ils changeaient sans cesse. Les maîtres ne s'occupaient pas d'eux ou s'en occupaient sans conviction et sans succès.

Pour remédier à ce mal, la première idée de M<sup>lle</sup> Bonnefois fut de fonder, sous le nom d'*OEuvre de l'instruction foraine*, une société appelée à créer des ressources pour payer la pension d'un certain nombre d'enfants des deux sexes dans des maisons d'éducation spécialement recommandées.

L'idée avait des côtés séduisants ; mais elle rencontra dans l'application des difficultés qui forcèrent à l'abandonner. Le remède n'était pas là. Mais nous avons dit que M<sup>lle</sup> Bonnefois avait une grande force de volonté et beaucoup de persévérance. Cet insuccès ne la découragea pas. Le but était connu, il fallait trouver d'autres moyens de l'atteindre. Elle chercha et le problème fut enfin résolu par la création de l'*Ecole foraine*.

Quand vous aurez le loisir d'aller visiter une des foires de Paris ou de ses environs, la foire du Trône, celle des Invalides ou de Neuilly, cherchez dans l'une des avenues formées par l'alignement des baraques de salimbanques, au sommet d'une enceinte formée par une modeste barrière de bois, un petit palais en simili-brique surmonté de cette inscription en lettres d'or : *Ecole foraine*.

Entrez sans crainte. Les forains sont toujours accueillants et vous

serez les bienvenus chez eux. Ce que vous y verrez vous intéressera certainement. Vous y trouverez une jeune fille, ou plutôt deux jeunes filles, — car il y a deux écoles : à l'une des extrémités de la clôture, la grande école ; à l'autre, la petite. — Vous trouverez donc deux jeunes filles, entourées d'enfants des deux sexes. Ces deux jeunes filles sont les dévouées institutrices de l'École foraine. Les écoliers sont de petits forains, de petits saltimbanques, si vous aimez mieux, qui ont déserté la corde raide ou le saut périlleux pour venir s'initier aux beautés de la syntaxe ou aux mystères de la règle de trois. A certains jours de la semaine, leur aumônier, le R. P. Lepont, vient aussi leur enseigner le catéchisme.

L'œuvre a eu des commencements difficiles. C'est dans sa pauvre roulotte que M<sup>lle</sup> Bonnefois recueillit ses premiers élèves. La roulotte ne tarda pas à devenir insuffisante. Avec l'aide de quelques bonnes âmes, elle put alors installer à côté une modeste baraque de toile, et le nombre des élèves s'accrut bien vite. A son tour, la baraque ne suffisait plus aux demandes d'admission. C'est alors que M<sup>lle</sup> Bonnefois, toujours oublieuse d'elle-même, sacrifia son gagne-pain en transformant son beau panorama en palais scolaire. C'est aujourd'hui la Grande École.

Tout cela s'est accompli peu à peu, au jour le jour. En moins de quatre ans, l'École a grandi. Elle grandit toujours. Comprenant le bienfait de l'enseignement donné à leurs enfants, les forains n'hésitent plus à se priver de leurs services pour les envoyer dans cette école qui, catholique comme la plupart d'entre eux, mais librement ouverte à tous, leur enseigne, en même temps que les éléments de la science, les principes de la religion et de la morale pour en faire à la fois des citoyens utiles et de bons chrétiens.

Cette merveilleuse école, en suivant ses élèves d'étape en étape, de foire en foire, leur permet de retrouver partout les mêmes institutrices, les mêmes méthodes, la même classe, en un mot. Car, — on l'a deviné, — nos palais scolaires sont portatifs. Ils se montent et se démontent pour suivre les familles foraines dans leurs migrations à travers Paris et sa banlieue. Ces déménagements sont, d'ailleurs, une des grosses dépenses de l'institution.

Il va sans dire que ce n'est pas avec ses ressources personnelles que M<sup>lle</sup> Bonnefois a pu faire face aux charges très lourdes de cette entreprise. Il s'est formé, pour lui venir en aide, sous la présidence de M. Paul Lerolle, le conseiller municipal bien connu du VII<sup>e</sup> arrondissement, un comité, qui s'efforce de pourvoir à tous les besoins. Mais, en l'absence de toute recette fixe et assurée, la tâche n'est pas toujours facile, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on arrive à joindre les deux bouts, alors qu'on aurait besoin, au contraire, de créer de nouvelles ressources pour donner à l'œuvre l'extension qu'elle com-

porte, en annexant à l'asile maternel et aux deux écoles primaires une modeste école professionnelle, rêvée par M<sup>me</sup> Bonnefois et impatientement attendue par tous les forains.

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que les encouragements n'ont pas manqué aux débuts de l'œuvre. C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1894, alors que son mari était encore Président de la République, M<sup>me</sup> Casimir-Périer a bien voulu recevoir M<sup>me</sup> Bonnefois, et, après lui avoir adressé de gracieuses félicitations, lui remettre une généreuse offrande.

D'autre part, la *Société nationale d'Encouragement au Bien* a décerné à la fondatrice de l'*Ecole foraine*, en même temps qu'un diplôme d'honneur, une prime en argent que celle-ci s'est naturellement empressée de verser dans la caisse de l'École.

Enfin, il y a quelques mois, le ministère de l'instruction publique, rendant justice à l'esprit libéral et aux intentions bienfaisantes de cette institution éminemment philanthropique, lui a alloué une subvention de 600 francs, spécialement affectée à compléter le traitement de l'une des institutrices.

Le concours de la Presse n'a pas fait défaut. Un grand nombre de journaux parisiens, et non des moindres, le *Figaro*, le *Temps*, le *Journal des Débats*, l'*Illustration*, pour ne citer que ceux-là, quelques journaux de la province et de l'étranger, ont consacré à M<sup>me</sup> Bonnefois et à son œuvre des articles plus ou moins complets, plus ou moins exacts, mais toujours sympathiques et intéressants.

Enfin, et il est permis sans doute de considérer le fait comme un hommage international, tout récemment, un citoyen de la libre Amérique est venu étudier sur place le mécanisme de l'*Ecole foraine*, pour doter son pays d'une institution semblable. M<sup>me</sup> Bonnefois l'a reçu de son mieux, lui a expliqué en détail les procédés et le fonctionnement de l'École et lui a gracieusement accordé l'autorisation d'en prendre des vues intérieures et extérieures, se dérobant seulement à l'honneur d'être photographiée elle-même pour l'exportation.

M<sup>me</sup> Bonnefois a l'âme trop élevée et des convictions trop sincères pour avoir besoin d'applaudissements. C'est dans le sentiment du devoir accompli qu'elle trouve la véritable récompense de ses efforts. Toutefois, elle ne saurait demeurer insensible aux témoignages qui, avec la certitude qu'elle est dans la bonne voie et qu'elle approche du but, lui suggèrent une nouvelle ardeur avec de nouvelles forces pour l'atteindre.

Louis CHABAUD.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Guirlandes et lampions. — *Le lamento* des républicains. — Le programme des fêtes russes et ses affolements. — Perplexités du Protocole. — Les cadeaux. — Un peu de mesure. — La langue française à Vienne et à Breslau. — La rage de M. de Bismarck. — Le costume du Président. — Un mot de Louis XVIII. — Épée et cravache. — La galanterie de M. Faure. — La cour à Rambouillet. — Les grandes manœuvres. — Le cyclisme militaire. — Le Cyclone et la Science. — Les Congrès. — Revendication des patois. — Encore les Décadents. — Beautés de la langue cycliste. — Protestation d'un académicien. — Conseils à la jeunesse. — Les comices agricoles. — Une leçon aux ministres. — Moralisation par l'affiche. — Le Club des Femmes. — Une Exposition de chats. — Comparaison malséante. — Les morts du mois. — L'ancien Précepteur des Princes. — Le petit chevalier. — M. Thiers et le mal de mer. — Une prédiction du roi Léopold. — La balle du général Trézel. — Bismarck et la France. — Le duc de Guise. — Rentrée d'Allaire en France. — Une lettre inédite du comte de Paris. — Souvenirs et espérance.

Septembre est le mois des grands anniversaires républicains; il rappelle la première proclamation du régime en 1792 et sa résurrection au lendemain de nos désastres, en 1870. Mais ni la date du 4 septembre ni celle du 22 n'ont été, cette année, l'objet d'une commémoration quelconque. Ce ne serait pas assez de dire qu'elles ont passé inaperçues; elles ont été complètement étouffées sous les fleurs et les guirlandes prodiguées à pleines mains pour des solennités de caractère tout monarchique! Aussi certaines voix républicaines gémissent-elles de ce délaissement, qui leur semble à la fois une bassesse et une trahison.

« Ouvrez les journaux, s'écrie avec amertume un des écrivains les plus notables du parti; qu'y voyez-vous? Des récits de promenades royales, de voyages princiers, de cortèges, de revues, de galas offerts ou préparés en l'honneur d'hôtes impériaux! Chez nous-mêmes, qui descendons des héros de la liberté et de l'égalité,

il n'est question que de fêtes, de trophées, de banquets monarchistes, de genuflexions, de platitudes devant le pouvoir personnel : c'est une rage de servilité ! La vieille fierté révolutionnaire est éteinte, et nous, fils dégénérés de ceux qui nous ont affranchis, nous reculons, stupéfaits, au souvenir de ces géants, qui furent pourtant nos ancêtres. »

Oui, tout cela est vrai, et il ne nous déplaît pas de l'entendre constater par des républicains même ! Il est parfaitement exact que la France a perdu tout enthousiasme pour le régime qui la divise, qui la gruge, qui la dégrade, et que, d'instinct, elle se retourne vers l'image des institutions tutélaires qu'elle a connues et dont elle rêve malgré tout.

Ce qui l'intéresse en ce moment, ainsi que le reconnaît avec douleur M. Henri Maret dans le *lamento* que nous venons de reproduire, ce n'est ni la personne de son Président, ni le groupe de ses petits dignitaires, ni l'ensemble des médiocrités qui se donnent pour la représentation nationale, ni tout ce qui touche au fonctionnement du système ; oh non ! Elle n'a d'yeux et d'attention que pour les visiteurs couronnés qu'elle attend, pour les magnificences de la réception qu'elle leur destine. Depuis leur départ de Saint-Petersbourg, elle les suit, d'un regard avide, dans les étapes de leur voyage : à Vienne, à Breslau, à Copenhague, en Angleterre, semblant chercher dans leur attitude, dans leur langage, quelque chose qui la relève elle-même, qui lui suggère la consolation et l'espérance...

Oui, le mélancolique Maret a raison : on ne voit qu'eux, on ne s'occupe que d'eux, comme si, en nous amenant leurs personnes, ils devaient nous apporter en même temps quelque chose des principes qu'ils incarnent, des garanties sociales qu'ils représentent... C'est là ce qui flotte dans l'air, ce qui plane au-dessus des combinaisons de fête et de gala, ce que chacun sent, même dans les couches les plus démocratiques, et ce qui donne à cette visite une portée toute particulière.

Oui, on se rue littéralement vers l'appareil monarchique ; de nos ministres à nos conseillers municipaux, c'est un match à qui inventera le programme le plus éblouissant, les détails les plus fantastiques, à qui emportera « le record » de la courtoisie, comme on dit dans le style élégant du jour ; et il est vraiment instructif de voir les héritiers de Danton, de Saint-Just et de Robespierre agenouillés ainsi devant le descendant de Catherine-la-Grande !

Les radicaux assouplis de l'Hôtel de Ville n'ont rien voulu ménager pour accueillir le czar. Leurs prédécesseurs de 1867 avaient voté 900 000 francs pour la soirée offerte dans le palais

municipal à l'empereur Alexandre II. Nos conseillers actuels ont alloué d'emblée 1 500 000 francs pour recevoir avec éclat Nicolas II, et ils s'évertuent, avec l'ingénieur en chef des travaux et embellissements de la capitale, à découvrir les féeries susceptibles d'être réalisées dans une heure inoubliable.

De toutes parts, on ne sait qu'imaginer; c'est une émulation sans pareille, un affolement sans nom! — A Cherbourg, comme si le pied du tzar ne devait pas même se poser sur le sol, on construit une voie ferrée pour le conduire du débarcadère à la gare voisine; on voulait construire des wagons spéciaux, capitonnés de satin blanc et bleu, pour le transporter à Paris, mais sa chancellerie ayant décidé, par mesure de précaution sans doute, d'employer de préférence les voitures dont le souverain se sert habituellement en Russie, les badauds se sont dédommagés en se massant sur le parcours, rien que pour voir passer le train vide quand les ingénieurs en ont fait l'essai! — A Paris, l'entraînement est le même : on construit en hâte une gare d'opéra-comique pour éviter au jeune empereur le passage par une des gares vulgaires où sont débarqués pourtant tous les autres souverains; on lui ménage le parcours d'une voie triomphale pour gagner sa résidence, et l'idolâtrie va jusqu'à proposer de débaptiser nos rues, en répudiant ainsi le souvenir de nos victoires, pour les appeler du nom de nos visiteurs d'un jour! — On s'épuise en recherches pour les carrosses du cortège, pour la livrée du personnel des équipages; on discute les insignes du gala et du demi-gala, les galons d'or, les culottes rouges et les bottes à revers, le velours bleu des toques, la poudre des perruques, la dentelle des jabots, et le monde gouvernemental pâlit sur les mystères du protocole afin de découvrir quelle place devra occuper M. Faure sur les coussins officiels,

... Bien qu'il n'importe guère  
Qu'il soit assis devant ou bien assis derrière...

Et les cadeaux à offrir au couple impérial : l'épée d'honneur, le berceau, le bronze de Barbedienne, l'emblème de l'alliance, les 6,344 projets différents, tous plus pharamineux les uns que les autres, tous aussi inconvenants que ridicules, étiquetés et classés dans les cartons de nos ministères comme le témoignage expressif d'imaginations en délire!

Nos conseils généraux, habituellement plus sages, n'ont-ils pas eux-mêmes subi la contagion en se mêlant d'offrir un échantillon des produits spéciaux de leur région : le Pas-de-Calais, deux étalons boulonnais; le Gers, un tonneau d'eau-de-vie d'Armagnac, etc.! Voyez-vous d'ici le résultat si chaque département avait

suivi cet exemple en envoyant : Amiens, ses pâtés de canard ; Melun, ses pâtés d'anguille ; Dijon, sa moutarde et son pain d'épice ; Agen, ses pruneaux ; Montélimar, son nougat ; Commercy, ses madeleines ; Périgueux, ses truffes ; Sainte-Menehould... Heureusement, le bon sens du tzar a coupé court à toutes ces excentricités en faisant savoir qu'il n'accepterait rien du tout, excepté la médaille d'or que la Monnaie frappe en ce moment en commémoration de sa visite, et que le gouvernement lui offrira dans un splendide écrin.

Il est vrai que notre hôte, ayant accepté déjà 8 milliards de notre épargne, peut se contenter cette fois, et en attendant quelque nouvel emprunt, d'une simple médaille d'or... Précisément, les journaux annonçaient, il y a peu de jours, que plusieurs centaines de caisses énormes, remplies d'argent, venaient de partir par le chemin de fer du Nord en destination de Moscou, et ce convoi substantiel peut, momentanément, rendre le désintéressement facile...

Il y a bien un point du programme qui chiffonne un peu nos républicains : c'est l'acclamation à proférer sur le passage de Nicolas II. Que criera-t-on ? La question a été longuement et péniblement débattue. — Vive le tzar ! est une formule incommode, inusitée, baroque, étriquée, qui serait difficilement acceptée de la foule. On l'a écartée — Vive la Russie ! est mieux, plus simple et plus naturel ; mais ce cri ne s'adresse pas à la personne ; il salue un peuple, sans contenir un hommage direct au souverain. — Vive l'Empereur ! a paru la véritable acclamation à choisir et à conseiller à la multitude, mais c'est bien dur pour nos farouches démocrates, d'autant qu'ils seront obligés de renfoncer dans leur gorge humiliée le cri de : Vive la République ! qui serait plus qu'une inconvenance, — presque une offense et une provocation.

Pauvre République ! Elle va être honteusement remisee ; on la cache, on rougit d'elle devant le monde, on la met « en sommeil », comme on fait de certaines loges de la maçonnerie ! Ce n'est pas fier ! dira sans doute encore M. Maret, mais que voulez-vous ! Il faut bien se plier aux circonstances...

Et, particularité bizarre, pendant qu'on criera : Vive l'Empereur ! le tzar débarquera à Cherbourg dans le canot blanc et or de Napoléon III, puis il gagnera Paris dans le train impérial russe qui n'est autre que l'ancien train de l'impératrice Eugénie, acheté naguère par des négociants moscovites et offert par eux au père de l'empereur actuel, de sorte que des souvenirs monarchiques s'attacheront, en dépit de tout, et du commencement à la fin, à ce voyage encensé par des républicains !

Un autre point embarrasse aussi notre monde officiel : c'est le caractère religieux du tzar. Sacré d'hier dans Moscou, la ville aux 450 églises, il a exprimé le désir de rendre grâce à Dieu sous les

voûtes nationales de notre cathédrale historique, et n'est-ce pas au Président qu'il appartiendra de l'y conduire? Déjà l'amiral Avelan s'était rendu à Montmartre où il avait été reçu, au parvis de la basilique, par le cardinal-archevêque. Cette fois, il s'agit de l'empereur lui-même, et quel que soit l'athéisme officiel de nos gouvernants, il semble difficile qu'après avoir montré à l'hôte impérial le Louvre, la Monnaie, les Invalides, l'Opéra, ils déclinent l'honneur de l'accompagner à Notre-Dame. Si le fait se produit, ce serait la première fois que M. Faure mettrait le pied dans une église, mais il aurait ce jour-là tant de complices, même parmi les plus inflexibles frères . . ., que cette capitulation lui sera pardonnée.

Détail curieux, et inconnu, je crois, qu'il n'est pas indifférent de noter : c'est que l'ambassadeur actuel de Russie en France, M. le baron de Mohrenheim, est un fervent catholique, et qu'avant de prendre possession, il y a quelques années, de l'hôtel de l'ambassade, rue de Grenelle, il a tenu à en faire bénir préalablement toutes les pièces par le curé de Sainte-Clotilde, sa paroisse. C'est donc là, sous un toit pour ainsi dire consacré, que va loger le tzar, chez son représentant ostensiblement dévoué à une religion différente de la sienne, et en agissant ainsi, Nicolas II donnera publiquement un témoignage de foi et de tolérance dont feraient bien de s'inspirer ceux qui se montrent si heureux de le recevoir.

On a certes raison de lui faire un brillant accueil; son amitié, bien qu'elle coûte cher, nous est précieuse; elle intimide des hostilités sourdes, elle gêne de mauvais calculs, elle nous rend quelque prestige devant le monde; et cela suffit à justifier amplement des banderoles et des lampions; mais il faudrait tout de même garder quelque mesure et ne pas se livrer à des manifestations hyperboliques, comme si le tzar nous avait aidés à reprendre l'Alsace-Lorraine. Quels transports aurons-nous donc pour le général victorieux qui nous rapportera les clefs de Metz et de Strasbourg?

En attendant, nous avons eu du moins une petite satisfaction d'amour-propre à Vienne et à Breslau. Au dîner d'apparat de la Hofburg, l'empereur d'Autriche, levant son verre pour saluer son hôte, a porté le toast en langue française; et au banquet de Breslau le César germanique, par une infraction aux usages, ayant porté le toast en allemand, s'est vu rappeler aux convenances par son visiteur, qui lui a répondu en français. Ce n'est pas la première fois que Guillaume II se trouve ainsi contraint d'entendre ou de parler la langue qu'il déteste le plus; naguère, dans son entrevue avec le Pape, il avait été obligé de recourir à cette langue, qu'il frappe si durement d'interdiction dans les provinces annexées sans parvenir à y faire oublier les mots sacrés qui expriment l'attachement et la fidélité.

Une autre petite revanche — oh, bien petite! — pour notre patriotisme a été l'humiliation causée au plus haineux de nos ennemis, au prince de Bismarck, par le sans-*façon* avec lequel il a été écarté de la visite impériale. On avait prétendu que le *tzar* irait le saluer dans sa retraite, ou tout au moins que l'ancien chancelier serait appelé auprès de lui à son passage. Aucune de ces prévisions ne s'est réalisée. Nicolas II a passé, en ignorant l'homme déchu, et le soir du gala, à la représentation théâtrale où devaient paraître les portraits de Guillaume I<sup>er</sup> et de Bismarck, ce dernier fut retiré par ordre supérieur...

Sans doute, on le sait de longue date, l'ingratitude est au nombre des attributs régaliens, mais tout de même la déception a dû être amère pour le disgracié dont le génie brutal a fait l'empire, et quels murmures de colère n'a-t-il pas mâchonnés sous sa rude moustache en entendant, du fond de son exil, l'écho des solennités bruyantes où paraissait l'acteur qui lui doit tout...

Un autre acteur, qui n'aime pas moins la parade, M. Félix Faure, s' imagine aussi volontiers que toute l'histoire de France a été faite pour la satisfaction de ses fantaisies vaniteuses, et que si Napoléon a gagné la bataille d'Austerlitz, c'était afin qu'un tanneur pût passer à cheval sur le front des troupes avec bottes à l'écuyère, redingote grise et petit chapeau!

Il y a longtemps que le Président rêvait de paraître ainsi devant les soldats, avec des allures de général triomphant, et il a saisi l'occasion des dernières manœuvres pour se montrer dans ce rôle équestre.

On raconte qu'un gentilhomme maladroit ayant eu un jour la gaucherie de dire devant Louis XVIII : « Il faut à la France un roi qui monte à cheval!... — Eh bien, répliqua dédaigneusement le prince, qu'on prenne Franconi. »

M. Faure a un peu joué les Franconi dans la circonstance, et on annonce qu'il doit récidiver à la revue de Châlons, aux côtés du *tzar*. Que voulez-vous! Il aime le panache, ce bourgeois parvenu, et il a eu l'autre jour à Angoulême un vrai cri du cœur quand, recevant des « compagnons du devoir » qui ne portaient pas leur canne légendaire, il leur en a fait doucement le reproche, en ajoutant : « Il faut toujours porter tous ses insignes. »

Ce n'est pas lui qui les béglerait s'il en était pourvu par la Constitution! Malheureusement les organisateurs de la République ont oublié ce point décoratif, et il se trouve réduit à y suppléer par des à peu près relatifs. C'est ainsi qu'au cours du récent voyage sur les côtes bretonnes, on l'a vu arborer son pavillon personnel, deux F. F. entrelacés, au mât du vaisseau amiral, et qu'à la bataille

de Reuillac, sur la Charente, il a tranché du général sur son bel alezan favori. Seulement, au lieu d'une épée, il n'avait à la main qu'une cravache, attribut prosaïque des écuyers plutôt que des conquérants...

On assure bien tout bas qu'il avait eu l'ambition d'un vrai costume tout étincelant d'or, avec chapeau à plume et brette au côté, et que le tailleur de l'Elysée en avait même ébauché secrètement le modèle. Mais, soit qu'on ait craint le ridicule, soit que le bon sens l'ait emporté à la dernière heure, le fameux uniforme est rentré dans l'ombre, et c'est le vulgaire habit noir qui paradera seul au milieu des broderies, des galons et des casques rutilants de l'état-major impérial.

Du moins, M. Faure aura eu, à la fin des grandes manœuvres, la consolation d'accomplir un acte de haute galanterie qui comptera dans les fastes de sa carrière. « Une nombreuse et élégante société féminine, a raconté le *Temps*, l'attendait pour déjeuner au château de Moulidars; aussitôt le thème des opérations militaires dut être modifié; l'ordre fut donné aux troupes de changer de direction et de se disposer à faire l'assaut du plateau de Moulidars », afin d'offrir aux dames présentes sur la terrasse ce spectacle attrayant en manière d'apéritif.

« Le mouvement, ajoute le chroniqueur de la feuille républicaine, fut remarquablement exécuté et des applaudissements saluèrent les bataillons lorsqu'ils gravirent au pas de charge les flancs accidentés du coteau. »

On ne dit pas si les châtelains ont envoyé du champagne aux pauvres soldats exténués, mais le Président et ses invités en sablerent à table, et c'était l'essentiel. — Un prince n'eût pas affiché de plus galantes façons, et M. Faure dut se dire ce jour-là qu'il avait eu vraiment des allures tout à fait royales.

C'est pour les continuer, sans doute, — après avoir fait évoluer 50 000 hommes sous la pluie pour l'agrément de ses aimables convives, — que le Président, dédaignant les résidences d'automne dont s'étaient contentés ses prédécesseurs, a fait aménager à grands frais le château de Rambouillet, inhabité depuis longtemps et dont le Trésor avait même retiré quelque revenu en louant ses bois à d'opulents Nemrods. La manufacture de Sèvres a dû envoyer en hâte une série de vases pour l'ornementation des vestibules et des galeries; Compiègne et Fontainebleau ont fourni les lustres et les tapisseries; le Garde-Meuble, les sièges et les restes les plus luxueux de l'ancien mobilier de la couronne; puis, comme il n'y avait ni distribution d'eau, ni gaz, ni télégraphe, ni téléphone, l'administration des bâtiments nationaux a dû procéder à l'installation de ces divers services, en réorganisant en outre les écuries. — Napoléon et

Charles X, dans leurs séjours à Rambouillet, s'étaient contentés de moins; il est vrai qu'ils n'y amenaient pas la cour, tandis que M. Faure y établit toute sa famille.

Et pendant ce temps-là, ses ministres, tout en multipliant d'une voix douce les appels à l'apaisement, à la concorde, « à l'union des cœurs », décernent sans relâche d'odieuses contraintes pour le « droit d'accroissement », et font impitoyablement saisir les pauvres religieuses qui soignent et nourrissent les infirmes, les orphelins et les vieillards...

Les manœuvres de cette année ont été compliquées d'un élément nouveau, le Cyclisme, qui, après avoir envahi le civil, ne pouvait manquer de pénétrer aussi le militaire. L'Allemagne, d'ailleurs, nous avait donné l'exemple, en organisant des pelotons de vélocipédistes chargés d'éclairer les routes, de porter des ordres, de précéder même la cavalerie pour frapper quelques coups rapides; et l'extension prise en ces derniers temps par la bicyclette indiquait, en effet, les services tout particuliers qu'elle peut rendre à la guerre. Des escouades de soixante à cent bicyclistes, portant le fusil en bandoulière et dirigés par un officier, peuvent battre la campagne, surprendre des convois, harceler des colonnes éparses, décimer la cavalerie même à laquelle ils échappent par la rapidité vertigineuse de leurs évolutions, s'emparer avant elle d'un pont, d'un défilé, d'un point décisif, et en assurer la possession au corps de troupe dont ils sont la volante avant-garde. On les appelle déjà des « moucheron » , pour caractériser, par une image, la légèreté de leurs mouvements et la célérité de leur fuite. Paraître à l'improviste, cribler de balles un groupe ennemi avant qu'il ait le temps de se reconnaître, puis, après ce coup d'audace, disparaître en un clin d'œil en se perdant au loin dans la brume ou dans la sinuosité des routes, tel est le rôle des pelotons cyclistes, vrais sylphes militaires dont l'action s'harmonise merveilleusement avec l'agilité impétueuse du sang français. On dit que les expériences ont pleinement réussi et font augurer les plus brillantes prouesses à l'heure des batailles.

A travers tous ces incidents, un cyclone atmosphérique, — peut-être précurseur d'un cyclone social plus terrible encore, — a passé sur Paris en arrachant les arbres, en saccageant les magasins, en pulvérisant les kiosques, en emportant les toitures, en broyant les fiacres sur le pavé, en soulevant comme plume des omnibus et de lourds camions pour les précipiter dans la Seine, en accumulant les ruines par millions et en laissant sur le sol ravagé soixante-dix victimes avec le crâne ouvert, les côtes enfoncées, les membres brisés...

C'était bien le cas d'interroger la Sci-en-ce, et de demander au congrès de météorologie, précisément assemblé à cette heure, d'où venait cette trombe inattendue, et comment elle a pu s'abattre tout d'un coup sur nos têtes sans qu'aucun avertissement préalable eût été donné à la population. Mais la Sci-en-ce eût été bien embarrassée de nous le dire, et le congrès de météorologistes bien empêché de nous l'apprendre. Ils ne savent même pas d'où vient le vent! A plus forte raison ignorent-ils ses lois mystérieuses, les causes de ses violences ou de ses caprices, et se trouvent-ils, devant ces convulsions foudroyantes de la nature, obligés de reconnaître, bon gré mal gré, la main invisible d'une puissance qui leur échappe et les domine...

D'autres congrès de nature et de portée bien diverses ont tenu ce mois-ci leurs assises en agitant, ici des questions intéressantes, là de dangereux problèmes, en cherchant, les uns, la vérité et le progrès, les autres, la destruction de tout ordre social. Il y a eu du bruit dans Landerneau, mais quelle distance de cette assemblée paisible de 1200 catholiques unis dans la même foi, au congrès corporatif de Tours préconisant, au milieu du tumulte, la grève générale et le bouleversement! Quel contraste entre les 650 ecclésiastiques de Reims délibérant sous le patronage d'un cardinal, et la cohue allemaniste étalant au faubourg du Temple toutes les insanités, toutes les haines, toutes les convoitises du parti révolutionnaire! Au moins, le congrès littéraire de Berne, le congrès de librairie de Lyon, le congrès international de météorologie à Paris, n'ont fait de mal à personne; et si le congrès de médecine, celui de l'anthropologie criminelle, celui d'assistance et de protection de l'enfance, celui de l'alcoolisme, n'ont pas assuré toutes les améliorations et toutes les réformes souhaitées, ils ont éclairé les voies de la science et de la saine économie sociale, tandis que les sectaires, les criminels et les fous qui exaltent les plus détestables passions en revendiquant le pain gratuit, l'instruction intégrale, la mise en commun de la terre, des usines, des banques, des mines, des chemins de fer, de tout l'acquis de la civilisation, nous ramèneraient à la barbarie par une route inondée de sang.

Plus inoffensif, heureusement, est ce congrès d'Avignon, qui s'amuse à demander la restauration officielle de la langue provençale! laquelle, suivant les termes mêmes du programme, devrait avoir désormais « sa place légale à l'église, à l'école, à la tribune ». C'est-à-dire que l'idiome de Mistral serait officiellement enseigné dans les écoles primaires au lieu du français, que les prêtres l'emploieraient dans la chaire évangélique, que les élus du suffrage populaire le parleraient dans les conseils locaux, et qu'enfin les députés auraient le droit de le faire retentir à la tribune législative!

Oh ! ces félibres, ces gens de Tarascon, quand ils s'y mettent, ils n'y vont pas par quatre chemins ! Après tout, peut-être se sont-ils dit que la langue poétique et sonore de *Mireille* vaut bien le français baroque et indéchiffrable dont nos décadents emplissent nos livres et nos journaux, mais ont-ils réfléchi que, si chacune de nos provinces voulait ainsi arborer et légaliser son patois, cette fantaisie cacophonique nous mènerait loin ! Le pays basque, la Gascogne, le Morvan, l'Auvergne, ne manqueraient pas de réclamer à leur tour, et le Palais-Bourbon, où l'on ne s'entend déjà guère, deviendrait une Tour de Babel archi-confuse où l'on ne s'entendrait plus du tout !

Le congrès catholique de Landerneau, malgré ses bonnes intentions, est tombé dans la même erreur en demandant l'introduction de la langue bretonne dans l'enseignement primaire, et la création d'une Académie bretonne destinée à susciter une littérature purement armoricaine.

Contentons-nous de la langue de Gorneille, de Bossuet, de Pascal et de Chateaubriand, en craignant de faire d'une séparation de langage le prélude d'une autre séparation plus profonde, et en évitant de compromettre le patient et patriotique travail de dix siècles de notre histoire !

Je viens de parler des décadents, dont l'audace croissante obscurcit de plus en plus la langue diaphane et pure qui est devenue l'organe par excellence de la pensée humaine. Leurs néologismes barbares continuent d'altérer, de fausser, d'avilir cet instrument délicat et merveilleux qu'ont forgé tant d'artistes de génie. J'en ai cité des exemples ; qu'on me permette d'en produire quelques échantillons nouveaux où le sans-gêne le dispute au mauvais goût.

Jusqu'ici on recevait, on touchait des *émoluments*. Ce n'était pas assez ; on vient de fabriquer un verbe actif. Désormais, on *émolue*, et les privilégiés qui touchent deux parts, comme certains acteurs de la Comédie-Française, *bis-émoluent*... Est-ce assez élégant ? En matière de finance, on calcule le *pourcentage* des frais ou du revenu. Dans le domaine philosophique, nous avons les doctrines *tendancieuses* ; dans le domaine diplomatique, les fautes *protocolaires* ; dans le domaine scientifique, le *nourrissage* des enfants ou le *brûlage* de la cervelle ; dans le domaine littéraire, la poésie *troubadouresque* ; dans l'ordre élégiaque, des *navrements* ; dans l'ordre politique, des platitudes *chambellanesques* ; dans l'ordre religieux, qui n'échappe pas à la perversion, des *miraculées* ; dans l'ordre artistique, des figures et des familles *télescopées*... Mais ici le néologisme est si osé qu'une petite explication est nécessaire. Pendant le séjour que le Président de la République vient de faire au Havre,

d'ingénieux camelots avaient eu l'idée d'établir sur une hauteur des télescopes à l'aide desquels ils montraient, pour 2 sous..., M. Félix Faure et les membres de sa famille prenant ou le frais ou le café dans le jardin de la villa de la Côte. Les curieux affluaient, et, pour 10 centimes, on leur livrait instantanément la famille présidentielle *télescopée*...

Le cyclisme enrichit aussi avec abondance le nouveau dictionnaire, en y introduisant des expressions et des tournures qui embarrasseront singulièrement l'avenir. C'est ainsi que les feuilles de la *vélocipédie* annonçaient hier la lutte de deux coureurs « pour le brassard du demi-fond », et l'ajournement de la rencontre projetée de Jaquelin avec un rival parce que « sa forme a malheureusement décliné », tandis que, au contraire, « M<sup>lle</sup> Lisette, qui se trouve actuellement dans une forme remarquable, va tenter le record de l'heure ». — Avez-vous compris?

Oh! combien je sais gré à un membre de l'Institut, M. le marquis de Vogüé, d'avoir protesté contre ce dévergondage et ces corruptions impies dans le très éloquent discours qu'il a prononcé récemment à la distribution des prix d'une maison d'éducation de Bourges. « Trempez vos âmes à la source des fortes convictions, a-t-il dit aux jeunes gens; cultivez vos intelligences dans le commerce des grands esprits et des grands écrivains; rendez-vous maîtres de notre belle langue; défendez-la contre les entreprises de novateurs malavisés; gardez-lui ses précieuses qualités, consacrées par nos grandes traditions littéraires : sa clarté, sa souplesse, sa mesure, et jusqu'à cette jolie cadence des mots, apanage de son génie harmonieux, parure de la pensée, qui, sans rien diminuer de sa vigueur, l'enveloppe de grâce et de séduction. »

Était-il possible de mieux placer l'exemple à côté du précepte?

Puis, donnant quelques conseils élevés à son jeune auditoire, le savant, l'ancien ambassadeur, ajoutait, avec une haute conception des nécessités de la vie moderne : « Sachez que le travail est aujourd'hui la source unique des supériorités sociales, qu'un homme ne vaut que par ses actes et que sa valeur se mesure à l'énergie et à la fécondité de son effort... Que s'il s'en trouve parmi vous que la Providence ait affranchis des soucis matériels, ne croyez pas qu'elle les ait affranchis de la loi du travail, et qu'ils puissent en toute sûreté de conscience se contenter de jouir en repos des fruits du travail de leurs pères... Le patrimoine intellectuel et moral est aussi nécessaire que le patrimoine matériel à l'existence des familles ou des nations, au maintien de leur rang dans le monde. »

Nobles et viriles paroles, qui ne sauraient être trop répétées à la jeunesse au milieu de nos transformations sociales, pour la prémunir contre les déceptions et les déchéances.

Septembre est aussi le mois des comices agricoles, et nos gouvernants ne dédaignent pas d'aller pérorer dans ces assemblées rustiques où ils rencontrent leurs électeurs. Il y a peu de jours, c'est le ministre du commerce qui discourait à Neufchâteau; hier, c'est le ministre de l'instruction publique, M. Rambaud, qui haranguait les cultivateurs de Baume-les-Dames. Que n'ont-ils emprunté l'un et l'autre au marquis de Vogüé, que je citais tout à l'heure, le langage que lui-même tenait à la même date au comice de Léré, dans le Cher. Ici, ce n'est plus l'éminent diplomate ni le membre de l'Académie des Inscriptions qui tenait la parole, mais le président de la Société des Agriculteurs de France, avec l'autorité particulière dont l'ont investi les suffrages des milliers d'hommes qui représentent le plus hautement chez nous les intérêts permanents du sol. Pendant plus de trente ans, M. de Vogüé s'est mis lui-même à cette école pratique, et c'est après une expérience aussi longue qu'il a pu dire à ses auditeurs du Berry : « Si j'ai acquis le goût très vif du progrès, j'ai également appris la prudence; si j'ai pu constater les défauts ou les lacunes de notre organisation, j'ai compris qu'on ne saurait y toucher d'une main trop discrète. Si certaines réformes paraissent désirables, la stabilité et la sécurité sont encore bien plus nécessaires, et le plus grand danger que pourrait courir notre prospérité agricole, ce serait d'être exposée aux expériences de prétendus réformateurs, touchant inconsidérément à ses bases essentielles et risquant, pour corriger un rouage qui grince, d'arrêter toute la machine. »

C'est dans le même esprit de sagesse que l'orateur, parlant des promesses de dégrèvement faites à l'agriculture, a exprimé l'espoir qu'elles se réaliseront « sans qu'aucune atteinte ne soit portée au crédit de l'État ni à la fortune publique, — estimant pour sa part, a-t-il ajouté aux applaudissements de l'assistance, « que tout dégrèvement efficace a pour base, non le déplacement de taxes jugées trop lourdes, mais leur suppression par la réduction des dépenses ».

C'est aussi la conclusion à laquelle aboutissait la forte et lumineuse étude publiée par M. Chesnelong dans notre livraison dernière, mais si la rencontre en ce domaine de deux éminents esprits, n'est pas faite pour surprendre, nos ministres pourraient y trouver une indication digne d'être méditée.

A côté, plutôt même au-dessus des intérêts matériels se placent les intérêts moraux, et une entreprise vraiment originale vient d'être tentée pour les servir. A-t-elle chance d'être efficace? C'est une autre affaire; mais elle mérite au moins d'être mentionnée; et le plus profond des livres, l'*Imitation*, assurant que tout est dans

la pureté de l'intention, M. Paul Desjardins ne peut qu'être félicité de sa généreuse pensée.

En quoi consiste-t-elle? L'auteur du *Devoir présent*, frappé du caractère licencieux, même de l'obscénité trop fréquente des affiches en couleur placardées sur nos murs, a conçu le projet de combattre ces images démoralisatrices par des images contraires, offrant aux regards le spectacle artistique de la beauté morale par la reproduction de certaines œuvres capables d'élever le goût en inspirant le sentiment du bien. — Un chroniqueur du seizième siècle, relatant la liaison de deux personnages célèbres de l'époque, dit pittoresquement : « L'amour entra dans leurs cœurs par leurs yeux. » — C'est également par les yeux que M. Desjardins entreprend de faire entrer la morale dans les âmes, et il a fondé dans ce but une Ligue nouvelle qu'il appelle l'*Union pour l'action morale*, et qui semblerait mieux définie par l'action *murale*.

Il a choisi pour première affiche une des fresques peintes au Panthéon par Puvis de Chavannes, *l'Enfance de sainte Geneviève*, et il l'a fait reproduire en lithographie coloriée à mille exemplaires, de 4<sup>m</sup>,50 de largeur sur 1<sup>m</sup>,50 de hauteur. La dépense a été de 5 000 francs, ce qui fait ressortir le prix de chaque affiche à 5 francs. Mais toutes ne sont pas destinées aux murailles; il en a été mis en réserve un certain nombre pour les collectionneurs et les amateurs d'art, de manière à récupérer par ce moyen la première mise de fonds, et dès qu'elle sera réalisée, l'*Union* consacrerà cette seconde somme à une nouvelle lithographie. C'est dire que les zéloteurs de l'affiche morale font acte de complet désintéressement; qu'ils n'ont en vue que le redressement des idées et du goût de la multitude, que l'éducation de l'âme populaire. — Encore une fois, la conception est belle, mais peut-on croire que les résultats répondront aux efforts et aux sacrifices qu'elle entraîne?

On connaît le genre de talent de M. Puvis de Chavannes : sa peinture tient du symbolisme; l'idée qui s'en dégage est vague, brumeuse, difficile à saisir, — un peu semblable, il faut bien le dire, au mysticisme vaporeux de M. Desjardins lui-même. N'est-il pas à craindre que le sens caché n'en échappe au public, et que l'idéal de ces affiches illustrées ne demeure voilé aux yeux de la foule qui les contemple?

Prenons *l'Enfance de sainte Geneviève*, actuellement collée sur la palissade en planches qui protège les travaux d'agrandissement d'un magasin de nouveautés du boulevard des Capucines. Les passants s'arrêtent devant elle, surpris de cette curiosité inattendue, mais moins séduits à coup sûr de la pensée morale de l'image qu'étonnés de n'y pas découvrir une réclame industrielle. Qu'y voient-ils? La sainte, agenouillée dans la plaine de Nanterre, et

priant dans une sorte d'extase pendant que ses moutons paissent tranquillement à distance sous le ciel bleu. C'est pur, c'est chaste, c'est aérien, c'est tout ce qu'on voudra, mais un peu vague et compliqué, je crois, pour le but qu'on veut atteindre. En quoi la vue de cette lithographie est-elle capable d'arrêter un spectateur sur le chemin du mal, de le faire rentrer en lui-même, de le transformer subitement et de le ramener au bien? Pour produire ce coup de foudre et changer le boulevard en chemin de Damas, j'imagine qu'il faut autre chose.

La prochaine affiche, paraît-il, sera la reproduction d'une autre œuvre de Puvis de Chavannes, *le Bois sacré cher aux Muses*. Malgré sa poésie rêveuse, je doute que ce soit encore celle-là qui opère la conversion poursuivie.

Quand on vise la masse ignorante ou gouailleuse, il faut lui parler une langue plus intelligible, plus communicative, lui exposer des idées plus simples et plus pénétrantes, lui présenter des épisodes et des figures qui la saisissent, la remuent et l'entraînent. Étalez sous ses yeux les grands exemples de l'histoire nationale, les actes d'héroïsme, de dévouement sublime, de charité céleste qui en sont l'illustration radieuse; montrez-lui Jeanne d'Arc, du Guesclin, Bayard, d'Assas, Vincent de Paul, les preux, les martyrs, les anges de nos annales sans pareilles; ajoutez, s'il le faut, une légende à l'image, et alors vous aurez chance d'obtenir une répercussion de votre œuvre d'art dans la vie intérieure et dans les mœurs.

Hors de ces conditions, la tentative, pour honorable qu'elle soit, risque de se perdre dans le vide et de ne fournir que des traits plus ou moins spirituels aux feuilles de caricatures et aux revues de fin d'année.

Une autre innovation, basée aussi sur une idée moralisatrice, et qui ne sera sans doute pas moins que la précédente travestie et chansonnée sur nos petits théâtres, c'est la création, à Paris, d'un *Club de Femmes*. A notre époque de revendications féministes, et au moment où, de par le cyclisme, le beau sexe a manifesté sa prétention de ne plus porter uniquement les culottes au figuré, l'avènement d'un cercle de femmes était fatal. Il flottait dans l'air, on le pressentait, et ce n'est qu'avec une demi-surprise qu'on a récemment appris son existence.

Toutefois, il faut avertir immédiatement qu'on se méprendrait si l'on croyait qu'il s'agit d'un cercle analogue à ceux du sexe masculin, c'est-à-dire n'ayant pour objet que la création d'un centre de distractions, de jeux et de plaisirs, qu'un moyen de vie plus large et plus libre, en dehors des obligations du foyer et des entraves de la famille. — Ce n'est pas ce qu'ont recherché les fondatrices du

nouveau club, dont le but est surtout utilitaire et moralisateur. Elles ont considéré qu'il existe à Paris nombre de veuves sans enfants, avec une modique fortune, de femmes célibataires de bonne éducation, mais de ressources étroites, qui vivent dans la tristesse de l'isolement et parfois de la gêne, qui ne savent où passer leurs journées ou leurs soirées, qui languissent, souffrent, vieillissent dans un logis désert, comme des déshéritées, sans aucune des distractions intellectuelles et des agréments permis qui aident à supporter la médiocrité douloureuse, à tromper l'indigence relative. Elles ont pensé à ces centaines d'institutrices sans emploi, à ces légions de professeurs féminins de langue, de chant, de dessin, de piano, sans famille et sans appui, souvent compromises par leur isolement même, réduites à manger dans des restaurants louches et privées de ces communications sociales qui relèvent la dignité en ranimant les courages.

C'est pour toutes celles-là, éparses dans l'immense Paris, qu'une jeune veuve, vivant avec sa mère et sa tante également veuves, a conçu l'idée du nouveau club, dont elle définit ainsi le but véritablement humanitaire : — « Réunir, grouper en une sorte de famille, en une aimable camaraderie, toutes les femmes que leur état social laisse isolées, et leur créer un centre bienveillant où elles puissent trouver, dans une solidarité amicale, le moyen de se soutenir, de se protéger, de se venir en aide, en un mot de profiter des bienfaits que l'association met à leur disposition, tant sous le rapport du bien-être et des délassements que sous celui de l'utilisation de leurs talents artistiques, musicaux ou littéraires. »

Et, en effet, le nouveau Cercle, le *Ladies-Club* (mais pourquoi l'avoir affublé d'un nom anglais?) a pris pour devise, en tête de ses statuts : « Union, Bienveillance, Solidarité, Protection ». — C'est un beau programme; on ne peut que lui souhaiter d'y rester fidèle.

Le nouveau cercle est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1896. Pendant les sept premiers mois, il a fonctionné dans la paix et dans l'ombre; mais alors, la presse, cette curieuse et cette indiscreète, l'a découvert, et aussitôt tout a changé. Un coq survint, je veux dire un journal boulevardier, et voilà la tranquillité perdue... Oh! ces reporters, ces interviewers!

L'hôtel du *Ladies-Club* (décidément, je ne peux pas me faire à cette enseigne britannique!), situé dans un quartier paisible, est, paraît-il, de l'aspect le plus riant, et ceux qui ont pu le visiter en ont emporté l'impression la plus sympathique. On y trouve une salle à manger spacieuse, un salon de lecture avec des journaux, des revues, des publications de modes; un salon de conversation et de travail, une bibliothèque amplement pourvue, un salon pour la

correspondance, des cabinets de toilette, une serre. On déjeune et on dîne au Cercle, on y organise de petites expositions, des concerts, même des saynètes théâtrales, mais on n'y joue pas, on n'y fume pas et on n'y parle pas politique, — ce qui serait pour me donner la forte tentation d'en faire partie. — Malheureusement, aucun représentant du sexe mâle n'y est admis, même pour le service intérieur, exclusivement confié à des femmes.

La cotisation annuelle est modeste : 60 francs seulement, et encore la gérance accorde-t-elle des réductions aux sociétaires pour qui ce sacrifice serait trop lourd. L'association aurait besoin de 200 membres pour couvrir tous ses frais; elle n'en compte encore que la moitié, et, en attendant le surplus, elle vit de la générosité de ses fondatrices.

« Mais, a-t-on objecté à ces dernières, si vous ne faites point appel aux femmes mariées, à celles qui ont un intérieur, un ménage, des devoirs domestiques, comment feriez-vous cependant pour refuser les postulantes de cette catégorie qui se présenteraient avec insistance? — Elles ne seraient admises que sur une autorisation formelle de leur mari! Et le cas ne s'est pas encore présenté. »

Les clubs de femmes ne sont une nouveauté que pour la France, Depuis un certain nombre d'années, il en existe en Angleterre, en Allemagne, surtout en Amérique. Londres en possède plusieurs; Chicago en a cinq, dont l'un compte près de 1200 membres. — Depuis que celui de Paris s'est révélé, d'assez nombreuses adhésions lui sont arrivées, parmi lesquelles les noms les plus recommandables, et le succès ne paraît plus douteux. Qui sait même si, dans un avenir prochain, le *Ladies-Club* n'aura pas, comme l'*Union* et le *Jockey*, son balcon sur le boulevard?

Certains malicieux ont demandé comment, en écartant les jeux de l'Amour et du Hasard, en bannissant le baccara et même le simple écarté, en s'interdisant toute discussion politique et religieuse, les habituées du nouveau club pourraient alimenter agréablement leurs causeries? — C'est bien simple, a répondu spirituellement l'une d'elles, en disant du mal des hommes; le sujet est inépuisable...

Une troisième nouveauté, importée aussi d'Angleterre, et qui manquait vraiment à notre manie d'exhibitions de tout genre, s'offre à la curiosité parisienne à l'heure même où paraît cette Chronique. C'est une exposition de chats, — internationale, s'il vous plaît, — de manière à réunir des échantillons de toutes les fourrures, à donner une idée de toutes les races et de tous les types. — Les chiens avaient, chaque année, leur exposition dans le Jardin des Tuileries; naturellement, les chats en étaient jaloux, et c'est un journal du boulevard qui a eu la charitable pensée de les satisfaire

en organisant en leur honneur, au Palmarium du Jardin d'Acclimatation, une exposition aussi neuve qu'élégante où la démocratie verra avec plaisir le matou de la portière ronronner près de l'angora de la duchesse. Là comme ailleurs les rangs seront confondus, et le parasite de la loge s'y trouvera l'égal de l'emmitouflé des boudoirs.

Si le rapprochement n'était pas malséant au suprême degré, j'insinuerais tout bas que, peut-être, entre ce sujet et le précédent, il y a plus d'une similitude, et que la transition d'une association féminine à une exposition féline va presque d'elle-même, tant l'esprit semble apercevoir de traits communs entre les grâces patelines, les souplesses inquiétantes, les ondulations rusées, les revirements brusques, les artifices câlins, les coups de griffes enveloppés de velours, les ingrattitudes mêmes des unes et des autres. Mais c'est une comparaison inconvenante où je ne permettrai pas à ma plume de s'égarer davantage et je me hâte de revenir simplement aux chats, ces favoris de Pétrarque, du Tasse, du grand cardinal, de Balzac, d'Edgar Poë, de Baudelaire, de Champfleury, de Victor Hugo, consolation des vieilles filles, illusion des cœurs déçus, dernière tendresse des foyers déserts...

C'est un jury d'hommes de lettres, — peut-être un jury de naturalistes eût-il paru plus indiqué, — qui est appelé à juger le concours, et les organisateurs de l'exposition se sont adressés, pour le former, à ceux de nos écrivains dont la sympathie pour la race féline est connue, notamment François Coppée, l'ami des petits et des humbles; André Theuriot, l'ami de la nature et des bois; Emile Zola, l'ami des bêtes, mais si c'est l'auteur de *Lourdes* et de *Rome* qui fait le rapport, on n'y trouvera guère la sveltesse de mouvements et la grâce ondoiyante de ses modèles.

Les morts du mois n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Il en est un pourtant que nous ne saurions laisser disparaître sans le saluer d'un affectueux hommage parce qu'il fut un des collaborateurs les plus distingués et un des amis les plus sûrs de cette Revue, Etienne Allaire. S'il a fait peu de bruit dans sa vie, il y a, en revanche, accumulé beaucoup de bien, et on verra, tout à l'heure, qu'il mérite amplement d'être loué pour lui-même et pour ses œuvres. C'était une figure douce, modeste, presque timide, mais inspirant l'estime, la sympathie, le respect, dès qu'on avait pu apprécier sa haute valeur intellectuelle et morale.

Simple professeur de seconde au collège Stanislas, en 1850, il avait été promptement discerné par ses chefs universitaires et désigné au choix de M. le duc de Broglie pour devenir précepteur du comte de Paris et du duc de Chartres, âgés alors, l'un de douze

ans, l'autre de dix. La mission était délicate; elle entraînait de sérieuses responsabilités; elle imposait l'exil avec toutes ses tristesses; elle exigeait, avec des séparations douloureuses, le sacrifice préalable d'une carrière qui s'ouvrait avec de brillantes perspectives. Allaire, dont l'âme élevée était faite pour le dévouement, n'hésita pas. Il embrassa sa vieille mère, et par une journée froide de décembre, il débarqua, à travers le brouillard, à Escher, dans le comté de Surrey, où résidait alors la duchesse d'Orléans. — « On me fit entrer aussitôt, raconte-t-il, dans son salon, et elle me présenta à ses fils. Rien de plus gracieux, de plus aimable, que cette première rencontre. Les deux jeunes princes ouvraient leurs grands yeux bleus pour regarder ce nouveau professeur qui venait de Paris. Il y avait de la malice dans leurs regards, probablement à cause de ma gaucherie. Il y avait aussi une certaine bienveillance pour ce Français qui avait tout quitté pour venir partager leur exil... »

Le comte de Paris était sérieux et appliqué; le duc de Chartres plus bouillant, plus difficile à fixer; mais il avait de la séduction dans sa légèreté tumultueuse, et la reine Marie-Amélie ressentait pour lui une tendresse particulière qu'elle ne cherchait pas à cacher. « La vivacité de son esprit et de son caractère, dit le précepteur, l'avait tellement séduite qu'elle se faisait un jeu de l'appeler « son petit chevalier ». Et, en souriant, elle priait Allaire d'avoir de l'indulgence pour « ses incartades ».

« Un jour, raconte-t-il encore, que j'étais dans la chambre du duc de Chartres à le voir faire une version latine, je ne pus m'empêcher d'arrêter mes regards et ma pensée sur ce pauvre enfant qui travaillait devant moi; je me disais : voilà donc cet ennemi terrible que les Français ont chassé de la terre natale avec son frère! Pourquoi ce cruel châtement? Que peut-on reprocher à ces jeunes gens? Quel crime ont-ils commis? On veut leur faire oublier la France? C'est l'effet contraire que l'on obtiendra : ils l'aimeront malgré tout et toujours... La version finie, je la corrigeai, puis je posai respectueusement un baiser sur cette jeune tête qui avait échappé à la fureur de l'émeute victorieuse. L'enfant surpris me regarda doucement et me demanda s'il pouvait dire à sa mère qu'il avait fait un bon devoir : « Oui, mon petit Prince... »

N'est-ce pas charmant, et ne trouve-t-on pas là une délicieuse photographie du maître et de l'élève?

Allaire vit passer alors à Claremont bien des hommes d'Etat, des orateurs, des écrivains venant faire leur cour à l'exil, notamment M. de Morny, qui allait bientôt suivre la fortune d'un autre côté, puis M. Thiers, moins favorable aux projets de fusion monarchique que M. Guizot et M. de Salvandy, et qui égaya beaucoup les jeunes princes en leur racontant, avec sa verve provençale, le mal de mer

dont il avait été secoué en traversant la Manche, et son embarras, au milieu de cette aventure, de ne pas savoir un mot d'anglais. — Heureusement, dit-il, comme je m'efforçais de me faire comprendre au valet de chambre, il eut l'amabilité de me répondre en bon français...

Un autre jour, c'était le roi Léopold I<sup>er</sup>. « Le soir, après dîner, écrit Allaire, parlant des choses de l'Europe, il nous dit : « J'ai à « Bruxelles un Nonce qui s'appelle Mgr Pecci; il pourrait être un « jour un bon Pape. » — Le fin Léopold avait deviné Léon XIII. »

Cependant le temps marchait; le coup d'Etat avait eu lieu; l'Empire s'était établi; le comte de Paris devenait un homme : il allait avoir quinze ans. On plaça près de lui, comme gouverneur chargé de son éducation militaire, le général Trézel, ancien ministre de la guerre de Louis-Philippe. Le général était borgne.

— Comment donc, lui demanda le jeune Prince, avez-vous perdu votre œil?

— A Ligny, deux jours avant Waterloo. J'avais reçu l'ordre de charger une colonne ennemie. Le choc avait été très rude, mais, à la fin, les Prussiens avaient dû fuir. Un d'eux, m'ajustant avec son pistolet, m'envoya une balle dans l'œil, et je perdis connaissance. Qu'advint-il? Je ne le sais que par ouï-dire; mais je sais par moi-même que la balle m'est restée dix-huit ans dans la tête; que, par son poids, elle n'a cessé de descendre; qu'enfin, elle m'a percé le voile du palais et, un jour, m'est tombée dans la bouche pendant que je mangeais la soupe... Pardonnez-moi; ce n'est pas bien propre; mais j'ai mieux aimé la cracher que de l'avaler : il y avait déjà trop longtemps que je la gardais, cette balle prussienne!...

Aujourd'hui, chaque Français se dit tout bas avec une colère poignante : Quand et comment rendrons-nous celles que nous portons toujours dans nos chairs?...

Mais revenons aux princes. On les fit voyager sur le continent pour compléter leur éducation. — A Dresde, le roi de Saxe voulut leur servir lui-même de cicerone pour le merveilleux musée de sa capitale. Quelques tableaux portaient la trace de trous de balles. « N'en parlons pas, dit-il avec tristesse. En 1849, les insurgés, postés dans la maison d'en face, tirèrent sur la galerie. Parmi eux était notre maître de chapelle, un musicien de grand talent, M. Wagner... » — Et le roi changea vite de conversation.

Peu après, les princes s'établirent à Soden, près de Francfort; leur professeur eut l'occasion d'y faire connaissance avec le comte de Bismarck, inconnu alors, et qui représentait son souverain près de la Diète. Il demeurait dans une villa voisine avec sa femme et ses quatre enfants, se rendant chaque jour à la ville sur l'impériale

d'un omnibus, mais rentrant chaque soir à Soden. — Il ne pouvait, disait-il, se passer d'embrasser chaque jour sa nichée. — Il causait volontiers avec Allaire, et de toutes choses, principalement de la France et de ses destinées. — « Chez vous, disait-il au précepteur, la force est bien rarement du côté du droit, et, trop souvent, la force prime le droit : voilà pourquoi vous ne pouvez avoir de gouvernement solide et durable. »

Dans sa pensée, ajoute Allaire, « la force prime le droit » n'était pas une maxime qu'il approuvait, mais la constatation d'un fait qu'il blâmait, — sauf à s'en servir lui-même dans l'occasion.

Les succès de nos armées en Crimée, la prise de Sébastopol, la naissance du prince Impérial, la fortune inouïe de Napoléon III, le rendaient rêveur. « Cependant, dit Allaire, on voyait passer sous sa moustache de cuirassier prussien un sourire sardonique qui semblait de mauvais augure. »

Un nouveau déplacement, nécessité par la santé fragile de la duchesse d'Orléans, conduisit les princes en Italie, aux portes de Gènes, où ils eurent occasion de voir Cavour et le roi Victor-Emmanuel avec ses enfants. Un peu plus tard, à Milan, ils reçurent la visite de l'archiduc Maximilien, tout heureux d'épouser leur cousine, la princesse Charlotte de Belgique, et qui ne soupçonnait guère le drame terrible qui l'attendait à Queretaro...

Le comte de Paris avait alors près de dix-neuf ans, le duc de Chartres près de dix-sept, et leur éducation supérieure s'achevait dans l'accord le plus complet et l'affection fraternelle la plus tendre, à la grande joie de leur mère, qui voyait ainsi l'accomplissement de son rêve le plus cher. Vers la fin d'avril 1858, elle s'éteignit doucement, avec la consolation d'avoir fait de ses enfants deux hommes dignes de leur race et de leur pays.

Quelques mois après, le duc de Chartres entra à l'école militaire de Piémont après un brillant examen, le comte de Paris partait pour l'Espagne, et leur précepteur, séparé depuis huit années de la France, y rentrait avec joie, emportant les plus justes témoignages de gratitude affectueuse des nobles exilés auxquels il avait donné la meilleure partie de sa vie.

Revenu dans sa petite maison, près de sa mère en cheveux blancs, il écrit dans son journal avec une modestie touchante : « Je ne cherchai ni les places et les honneurs, ni les richesses ou les biens de la fortune, mais seulement les avantages d'une vie obscure, libre et indépendante. Bien peu de gens comprirent ma conduite : c'était le moindre de mes soucis. Dieu me fit la grâce de pouvoir rendre service à quelques-uns de mes amis; ils me procurèrent les agréments de la vie la plus délicate et la plus spirituelle. Je me remis à visiter les pauvres au nom des conférences de Saint-Vincent

de Paul, et j'appréciai leur éminente dignité dans l'Eglise de Jésus-Christ. J'y joignis quelques études historiques, pour lesquelles le comte de Paris m'envoya de précieux documents. Je m'e fis ainsi l'existence la plus à mon goût que je pusse alors souhaiter. Enfin, j'eus la naïveté de croire que cela ne finirait jamais. »

Cette paix n'était qu'une trêve. — Le duc d'Aumale avait eu la douleur de perdre le prince de Condé au cours d'un voyage en Australie ; d'une nombreuse lignée, il ne lui restait plus qu'un seul enfant, le duc de Guise, alors âgé de douze ans et demi : il demanda à M. Allaire de se dévouer à son éducation. Aussitôt, l'ancien précepteur des princes quitta tout pour voler au secours du malheureux père. C'était en 1866. L'enfant royal était d'une nature exquise, mais d'une santé aussi fragile que celle de sa mère ; les émotions poignantes de la guerre et de la Commune achevèrent de le miner, et il s'éteignit en 1871, au lendemain même des événements qui lui ouvraient enfin les portes de cette France qu'il désirait si passionnément voir !

Après tant de deuils et de tristesses, Allaire revint au pays natal, reprenant, dans sa petite maison de Normandie, sa vie modeste et cachée. Il avait perdu sa mère ; resté veuf avec un enfant, c'est à ce dernier devoir qu'il consacra pieusement ses derniers jours. — « A l'âge où je suis arrivé, écrivait-il à la fin de son journal, on n'a plus d'autre perspective qu'une mort prochaine. Mourir comme le comte de Paris, en bon catholique, sans illusion et sans crainte, avec une confiance imperturbable dans la miséricorde divine et avec la joie de voir enfin le terme de ses travaux, voilà tout ce que je demande à Dieu <sup>1</sup>. »

Dieu l'a exaucé. Il a fini doucement et chrétiennement comme son Prince, qui lui avait écrit quelques jours avant de quitter la terre : « Il est lamentable de voir une grande nation, avec son « glorieux passé, avec toutes les ressources matérielles et intellectuelles qu'elle possède encore, se laisser dégrader par les institutions qui font du pouvoir un marché toujours ouvert. Comme « vous, au milieu des tristesses que m'inspire ce spectacle, j'aime à « revivre dans les souvenirs du passé... »

A ces souvenirs consolateurs et fortifiants, il nous est plus que jamais permis de joindre l'espérance...

<sup>1</sup> *Souvenirs d'un vieux précepteur*, par Etienne Allaire, 1 vol. in-12. (Lamulle et Poisson.)

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 septembre 1896.

Les vacances parlementaires, qui devraient être la saison du repos, du *farniente* des politiciens, semble au contraire la veillée des armes. Les ministres déconfits, les chefs de groupes en quête de places, les députés qui réclament le droit au portefeuille, — comme, en d'autres temps, on réclamait le droit au travail, — toute cette engeance famélique se répand en province pour distiller en détail le venin de la haine sociale. Ce qu'on ne dit plus à la Chambre, on le dit dans les banquets. C'est une forme de décentralisation appliquée à l'opposition. Le gouvernement pérore à son tour. Il a parlé à Angoulême, à Dunkerque, un peu partout. A-t-il pratiqué la maxime de l'un de nos plus grands stratégestes, le maréchal Bugeaud : une bonne défensive doit être offensive? Nous ne le voyons pas; et nous craignons qu'il ne paye promptement l'équivoque où il se tient. Modéré par nécessité, modéré par situation et, nous le croyons, par conviction, il ne le dit pas nettement, en paroles et en actes, au pays qui laisse ses opinions et impressions aller à la dérive.

Dans les réunions suivies de festins que les radicaux socialistes ont organisées dans l'Isère, dans le Lot, et sur plusieurs autres points de la France, on a vu des instituteurs et autres fonctionnaires, considérant le gouvernement comme une quantité négligeable, se mettre au nombre des manifestants contre lui. Ils font du ministère de M. Méline un simple gouvernement provisoire. Nous connaissons un département du centre où un fait très bizarre et très suggestif se produit. Ce département a, dans sa députation, un des ministres actuels, et aussi un politicien très remuant qui, sans l'ombre de talent, mais par une sorte de tatillonnage incessant, est un des plus acharnés à la perte du cabinet. Eh bien, de temps à autre, les journaux de la localité annoncent que, sur la demande de ce politicien, le ministre de l'instruction publique, ou tel autre ministre, vient d'accorder une faveur à une commune de son arrondissement, livres pour l'école ou objets du même genre. Que doivent en conclure les électeurs? C'est que ce politicien est tout-puissant, tellement supérieur aux ministres, tellement capable de leur com-

mander et de leur survivre, qu'ils lui rendent en amabilités ce qu'il leur distribue en coups de pied. La conclusion est naturelle et logique; on la tire lorsque les scrutins s'ouvrent.

Ainsi, et par d'autres causes encore, s'expliquent les échecs que les candidats du gouvernement ont éprouvés dans de récentes élections. Voici par exemple, le département du Gers, si longtemps conservateur, et encore représenté au Sénat par deux membres dont s'honoreraient toutes les assemblées. L'action du gouvernement a consisté depuis plusieurs années à le républicaniser, au profit de qui? Des radicaux socialistes. En vain le candidat quasi-officiel du dernier scrutin sénatorial du Gers, le docteur Lanne-longue, a-t-il voulu recueillir en bulletins de vote la graine semée; il a été battu par les radicaux socialistes. Il avait cependant été l'un des partisans du précédent ministère, il s'était même engagé à réclamer une révision du Sénat; et dans la lettre de mauvaise humeur qu'il a écrite après sa défaite aux délégués, il se pose encore « comme un progressiste avancé, plutôt radical, qui a soutenu la politique du cabinet Bourgeois. » Ses millions, sa qualité très exploitée d'ancien ami de Gambetta, de l'un des dix ou douze médecins soignants et consultants qui ont présidé à l'agonie du maître, rien n'a pu lui faire trouver grâce. D'où le ministère de M. Méline peut inférer qu'il fera bien d'être conservateur puisque même ceux des députés du centre qui cessent de l'être pour amorcer les partis extrêmes, n'en sont que mieux renvoyés et battus. Il ne mettra pas son ambition à être le Raton de ce Bertrand matois qui s'appelle le radicalisme socialiste.

Si, dans le département du Gers, les hommes qui s'intitulent républicains de gouvernement avaient, comme le général Cavaignac en 1848, recherché un terrain où, en tout bien et tout honneur, les conservateurs de toutes nuances pouvaient se rencontrer, l'événement eût été autre, et il aurait fourni une orientation utile à tous, même au cabinet de M. Méline, pour le renouvellement sénatorial du mois de janvier.

Le ministère actuel porte la peine de la politique suivie par ses devanciers depuis de longues années. Un de ces devanciers les plus distingués, M. Poincaré disait, comme nous le remarquions précédemment, que trop de députés se laissaient influencer par des considérations électorales. Cela est vrai. Si ces députés ont eu ce tort, la plupart des hommes qui ont passé au gouvernement l'ont partagé; ils ont sans cesse proposé des mesures, adopté des solutions, contracté des alliances, que, dans leurs conversations particulières, ils réprouvaient. Jamais on n'a moins eu que de nos jours le courage de ses opinions; jamais on n'a plus gouverné

pour les idées des autres, non pour les siennes; jamais la lâcheté ou, si l'on aime mieux, la faiblesse politique n'a été davantage une institution officielle. Lorsque l'ancien ministre, pour expliquer le honteux phénomène présenté par ses collègues de la Chambre, y dénonçait la défaite de la conscience du député par l'intérêt électoral, il restait encore en deçà de la vérité. Au fond, ce que le député redoute la plupart du temps, ce n'est pas le pays, ce n'est même pas son parti, c'est une coterie dans son parti. Ce qu'il a en vue lorsqu'il vote mal, ce n'est pas communément la masse de ses électeurs qui, en général, vouée au travail et aux affaires, soutenant le gouvernement tel qu'il existe et parce qu'il existe, ne lui demande que la régularité et la tranquillité. Il sait que cette masse toute passive et moutonnaire ne regimbe qu'à la dernière extrémité et se laisse souvent écorcher avec une inconcevable patience. De cette bonne grosse masse, le député n'a cure; son souci est ailleurs, du côté du groupe qui siège dans la loge maçonnique ou dans quelque estaminet de sa localité. Ce groupe souvent minuscule, c'est son point noir, le grain toujours gros d'une tempête et surtout d'un naufrage. Il en frémit rien que d'y penser. Ce groupe peut avoir quelque candidat en réserve, quelque concurrent besoigneux, pour le triomphe duquel il soulèvera toutes les passions, mettra en rut tous les appétits, déchainera toutes les calomnies, entraînera peut-être ces masses électorales engourdies sur leur sillon. L'art du député est alors, — sans trop s'aliéner les gens paisibles, — de manœuvrer de telle sorte que le groupe, le fameux groupe directeur, le trouve assez avancé, souple et plat, pour le laisser tranquille sur son siège, à la buvette, et surtout au guichet où il émarge. Il vote en conséquence, la mort dans l'âme. Il ne met dans l'urne sa main chargée d'un mauvais bulletin qu'après avoir levé ses bras au ciel. Il se répand ensuite dans les couloirs, se vengeant de lui-même par son mépris virulent contre les radicaux dont la peur le rend si vil, et répondant finalement, aux reproches trop vifs dont il est l'objet, que, s'il n'avait pas voté mal, il serait remplacé aux prochaines élections par quelqu'un qui voterait plus mal encore. C'est ainsi que nous assistons à un régime où c'est la queue qui mène la tête; où la lie tient le haut du vase; et où des gens, souvent honnêtes, font une politique trop souvent malhonnête par condescendance pour ce que M. Challemel-Lacour appelait le pire dans le mauvais.

Montez quelques échelons, même spectacle. Tandis qu'au dire d'un irrécusable témoin, beaucoup de députés votent contre leur conscience en alléguant leur intérêt électoral, — beaucoup de ministres, même de ceux qui jouaient les modérés ou, selon leur

formule, les républicains de gouvernement, ont soutenu des lois ou des mesures qu'ils estimaient funestes au pays et contraires à la liberté, en invoquant leur nécessité parlementaire. Ils étaient honteux eux-mêmes et ils ne cachaient pas leur honte d'obéir servilement à une Chambre, qui échappait perpétuellement au patriotisme et au bon sens pour des motifs absolument personnels et abaissés. A tous ces reproches, ils opposaient la situation morbide et fluide de leur majorité. Ils disaient à qui leur représentait les inconvénients d'un pareil système : « Que voulez-vous? nous pensons comme vous. Nous jugeons avec la même sévérité que vous les projets et les résolutions qui vous indignent et vous alarment. Nous tâcherons de les améliorer dans la pratique et de les reprendre en détail. Nous avons dû nous y soumettre; c'était une question de vie ou de mort. Ce n'est pas que nous tenions au pouvoir; il a moins d'attrait que jamais. Auriez-vous préféré, qu'affrontant un échec, nous nous fissions mettre en minorité? Dans l'état de nos finances, avec tous les ménagements que commandent nos relations extérieures, c'eût été bien grave... Ayez confiance, nous aurons le dernier mot. »

Sans avoir à apprécier ce qu'il peut y avoir de vraisemblance spécieuse dans ce langage, il nous sera permis de répondre que souvent les périls ne sont que ce qu'on les fait. Si les ministres, comme les députés, au lieu d'attendre le mot d'ordre, avaient eu l'orgueil de le donner, est-il sûr qu'ils n'auraient pas aidé cette majorité dont ils ont besoin en dehors comme au dedans du Parlement, à se dégager et à s'affirmer? La Chambre actuelle, qui affecte parfois de faux airs de Convention, est, de toutes les Chambres dont nous avons joui, celle qui a réclamé le plus impérieusement un tuteur. Elle a montré qu'elle ne savait pas au fond ce qu'elle voulait, et qu'elle voulait tour à tour, même tout ensemble, les choses les plus dissemblables. Elle s'est ballottée elle-même de M. Casimir-Périer à M. Bourgeois, et de M. Dupuy à M. Brisson. Les ministres modérés lui ont-ils fait donner tout ce qu'elle pouvait rendre? Des deux majorités qui se rencontraient dans son sein, une volonté ferme et constante n'aurait-elle pu faire décidément prévaloir la bonne? Nous inclinons à le croire; le mot de l'Évangile : *Violenti rapiunt illud*, ne s'applique pas seulement au royaume du ciel.

Un des ministres, M. Turrel, citait dernièrement à Dunkerque un autre mot de l'Évangile : « Aimez-vous les uns les autres. » C'est en effet dans l'Évangile que réside la solution de tous les problèmes sociaux et moraux, tourment et effroi de notre époque. Nous pouvons le dire avec un mélange d'anxiété et d'espérance : hors de

l'Évangile, pas de salut, pas plus pour les peuples que pour les individus. C'est pourquoi, si notre espérance est grande en regardant ce principe et ce remède de vie, grande est notre anxiété en considérant tant de crimes officiels, commis contre notre pays. N'est-ce pas un crime, notamment, que ce grand refuge municipal de Nanterre, vraie ville de quatre mille âmes, où les déshérités qu'on y a rassemblés ne trouvent, ni dans un prêtre, ni dans une Sœur, ni dans une chapelle, la moindre trace de Dieu? Un éloquent moraliste, M. Alphonse Guillot, a déjà dénoncé cette monstruosité que les étrangers ne visitent qu'avec stupeur et où nous défierions les autorités d'oser mener le tzar Nicolas II. La France athée inspire une horreur que sa congénère plus respectable, la Chine, vieille athée qui a du moins un culte des ancêtres où l'idée de Dieu se retrouve, ne soulève pas au même degré.

Nous ne savons encore comment caractériser l'étrange règlement que le maire de Lyon vient de prendre pour faire un triage entre les manifestations dans la rue et classer les processions dans la catégorie la plus interdite. Il a rencontré un évêque pour lui répondre, ce pieux et doux archevêque de Lyon, vrai homme de Dieu : « Père de la grande famille catholique des Lyonnais, que nous aimons si tendrement, nous ressentons très vivement l'injure faite à notre liberté et à notre foi par l'acte lui-même, injure qu'aggrave encore la forme dont on l'a revêtu. Qui n'a remarqué le rapprochement blessant qu'on paraît avoir voulu établir entre les cérémonies religieuses et d'autres manifestations? Les premières sont, en quelque sorte, placées hors la loi : on les frappe d'une interdiction absolue. Les autres, au contraire, sont toutes susceptibles d'être autorisées. On laisse même entendre que cette autorisation leur est assurée d'avance. Ainsi nos rues, nos places publiques seront accessibles à tous les cortèges et à tous les spectacles; seules, les démonstrations religieuses, c'est-à-dire celles auxquelles la conscience de tous les peuples a toujours assigné le premier rang dans la vie publique, seront bannies, supprimées, interdites avec une impitoyable rigueur? »

Que M. le maire de Lyon se rappelle la soirée sinistre où, auprès de lui, faute d'une surveillance suffisante, M. Carnot fut assassiné. Croit-il que, si l'infortuné Président avait pu balbutier quelques paroles pour le prier de garantir Lyon contre le retour de tels forfaits, il lui aurait dit : « Avant tout, M. le maire, empêchez les processions! » Lorsque Mgr Coullié vint bénir et administrer la victime, le maire de Lyon vit presque tous les assistants s'agenouiller, et l'un d'eux, M. Burdeau, invoquer Dieu, — ce Dieu dont l'oubli fait tant de scélérats ou tant de sots.

Qu'on ne s'y trompe pas; c'est à des causes morales qu'est due la crise obscure où notre pays se débat péniblement. M. le Président de la République disait, dans le discours qu'il a prononcé à Angoulême, que la France républicaine est redevenue plus puissante que jamais. Est-ce la vérité? Et si c'était la vérité, elle se retournerait contre ceux qui détiennent le gouvernement, pour leur demander compte de toutes les pénibles nécessités qu'ils doivent subir. S'ils sont aussi puissants que cela, pourquoi, — sans même parler de l'Alsace et de la Lorraine, — n'ont-ils pas fait cesser la présence dominatrice et envahissante de l'Angleterre en Egypte, qui n'a même pas un bout de traité pour l'excuser? Pourquoi, dans un siècle qui nous a vus émanciper la Grèce et protéger le Liban, laissent-ils se perpétrer l'abominable extermination des Arméniens, nos clients depuis le moyen âge? Nous pourrions multiplier nos interrogations. Pour nous, nous sentons la faiblesse imprimée à notre pays par nos désastres que les fautes ultérieures de la politique ont encore aggravés. C'est pourquoi, dédaigneux de vanteries dont M. le Président de la République mesure, plus que nous encore, le néant, nous ne sommes pas exigeants pour la diplomatie négative et forcément négative de nos gouvernants. Un des anciens membres du cabinet Ferry faisait, il y a quelques jours, une constatation que M. Félix Faure ne contredira pas, c'est qu'en 1880, la France tenait encore le deuxième rang dans l'ordre économique, et qu'elle est aujourd'hui au quatrième, l'Allemagne nous ayant enlevé notre place, pour nous rejeter à son rang d'il y a quinze ans, même au-dessous des Etats-Unis. En quinze ans, notre commerce extérieur est tombé de 8501 millions à 7093 millions, en perte de 1 milliard et demi; et celui de l'Empire allemand s'est élevé de 7351 millions à 9105 millions, en augmentation de 1754 millions. Voilà, hélas! ce qui nous donne à réfléchir; et lorsqu'on voit ce déclin commencer à cette date de l'année 1880, qui a inauguré l'ère des folles dépenses, des prodigalités financières, des persécutions religieuses, des prédications socialistes, et du malaise universel des fortunes, il est difficile de ne pas rattacher la cause à l'effet, qui ne sera enrayé que si la cause est détruite.

Dans le discours prononcé au déjeuner de clôture des grandes manœuvres, M. le Président de la République, après avoir justement félicité les troupes et leurs chefs des qualités militaires déployées au milieu de fatigues encore aggravées par l'inclémence de la saison, a cru devoir ajouter : « Dans son armée, la France n'aperçoit plus, comme dans le passé, une puissance extérieure à elle. » M. Faure se trompe. L'armée d'Austerlitz, d'Alger, de Constantine, de Sébastopol, a toujours été regardée par la

France comme la meilleure partie d'elle-même; et qui se rappelle, par exemple, la rentrée des soldats de Crimée à Paris, par une journée froide et pluvieuse d'hiver, se souvient en même temps du recueillement ému et enthousiaste des foules qui sentaient vraiment palpiter en elles l'âme de la patrie. Mais si M. le Président de la République avait voulu faire d'une phrase banale une réclame pour la loi militaire actuelle, son erreur serait plus grave encore. La meilleure manière, pour la France, de prouver son amour à l'armée, c'est de la constituer dans des conditions de solidité telles que, non seulement elle la serve et la défende bien, mais qu'elle la serve et la défende sans être décimée elle-même par la faiblesse physique des hommes qui la composent. Or l'admirable rapport de M. le général Duchesne, qui vient, après une année écoulée depuis l'expédition de Madagascar, d'être publié, montre jusqu'à l'évidence que, si cette expédition a été aussi meurtrière, la faute en est au vice de la loi, à l'insuffisance de la préparation, au temps trop court du service, qui sacrifie la qualité à la quantité. L'épreuve est plus que faite à cet égard. C'est la légion étrangère, ce sont des régiments spéciaux qui ont le mieux supporté l'énorme fardeau de cette difficile entreprise. C'est avec ces mêmes éléments triés que le général Gallieni va essayer de reprendre à Madagascar l'œuvre de la conquête : œuvre qui semblait achevée au départ du général Duchesne, et que le ministère radical de M. Bourgeois, par le choix le plus extravagant du gouverneur civil le moins fait pour cette fonction, a tellement compromise qu'elle va demander de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent. Le cabinet de M. Méline vient enfin de rappeler M. Laroche; il a fait un acte un peu tardif de justice, et il peut voir, par l'approbation publique, que ses condescendances pour tant de mesures fausses et de personnages suspects que le cabinet radical lui a légués n'ont même pas l'excuse des ménagements à garder avec des courants puissants d'opinion.

Si M. le Président de la République doutait de la justesse de nos observations, les nouvelles d'Égypte seraient notre meilleure réponse. Voilà les Anglais arrivés à Dongola et vraisemblablement en marche sur Khartoum; ils prennent de plus en plus possession de l'Égypte, et aussi de l'Afrique. Ce qu'ils exécutent est contraire, non seulement à nos intérêts et à notre influence, mais à notre droit, au droit européen, au droit de l'Empire ottoman. Lorsque, pour commencer ce mouvement sur Dongola, les Anglais ont remplacé par leurs troupes indiennes, à Souakim, la garnison de cette ville, qu'ils faisaient entrer dans leur corps expéditionnaire, le gouvernement ottoman avait offert d'occuper lui-même Souakim. C'est lord Salisbury qui a révélé le fait à la Chambre des

lords en juillet dernier ; et il a ajouté qu'il avait refusé, comme s'il avait voulu, par ce refus, mieux accentuer la possession britannique. En présence d'un pareil désordre, que nous devons condamner, mais que nous devons aussi tolérer, on est mal venu à nous parler de notre puissance, qui serait, dans le monde, plus imposante que jamais ! C'est insulter à nos douleurs ; ce sont des tromperies qui ne trompent personne.

Et comment les Anglais ont-ils exécuté leur coup de main sur Dongola ? Le plus heureusement et le plus facilement, grâce à une armée que M. Félix Faure pourrait, avec plus de raison, appeler une armée extérieure à la nation ; mais qui, faite, non par des politiciens, mais par des praticiens, est composée de vieux soldats acclimatés, engagés pour quinze ou vingt ans, si complètement préparés et outillés qu'ils n'ont pas perdu un homme en forçant à Kerma les passages de Dongola. Puisse cet exemple nous instruire, nous qui, doués de la race militaire la plus belle de l'histoire et de l'univers, la prodiguons depuis vingt ans par des lois mauvaises, avec la plus meurtrière légèreté ! Les Anglais vont étendre leur domination à toute la vallée du Nil, de l'Ouganda à la mer.

Pendant que les Anglais font tranquillement leurs affaires, la Russie fait mystérieusement les siennes, non seulement à l'orient de l'Europe et de l'Asie, mais en Abyssinie, où elle mine l'influence catholique, et, par là même, la nôtre, l'influence française. Ne nous y trompons pas. Si la mission de Mgr Macario, envoyé de Léon XIII à qui le Négus vient de rendre un solennel hommage comme au Père de tous les chrétiens, réussissait jusqu'au bout, ce serait un triomphe dont l'Italie devrait savoir gré au Pape et aussi à la France. Il y a en Orient une situation grave, des intérêts que notre devoir est de sauvegarder, tout en les conciliant avec cette alliance russe qui nous est nécessaire en Europe. Ce qui se passe à Constantinople nous fait toucher du doigt toutes les délicatesses de cette situation. Après avoir dénoncé au monde l'Empire ottoman comme *l'homme malade* (c'était le mot de l'empereur Nicolas I<sup>er</sup> dans sa fameuse conversation avec lord Seymour), la Russie est aujourd'hui sa garde-malade la plus attentive. Les journaux nous apprennent que le Sultan vient de confier à un général russe le soin de mettre en état de défense les fortifications de Constantinople. Comment cette autorité morale prise par la Russie auprès du divan n'arrive-t-elle pas à exiger de son protégé des mesures décisives pour réprimer et prévenir les épouvantables massacres de chrétiens, des Arméniens en particulier, qui, depuis plus d'un an, se succèdent, et qui viennent tout récemment, par la connivence et la direction des fonctionnaires turcs, de s'accomplir

encore dans la capitale de l'Empire ottoman! C'est un problème. Une note collective des ambassadeurs a nettement établi la responsabilité de l'administration dans les carnages de Constantinople. Il est impossible que la Russie prolonge et impose cette inconcevable patience. La France en souffrirait plus qu'aucune autre nation, et ce serait faire le jeu de l'Angleterre qui, même par des motifs très subalternes, se donnerait un beau rôle dont elle recueillerait les bénéfices dans les chrétientés d'Orient.

Nous avions autrefois la Trêve de Dieu. Nous allons avoir la Trêve du tzar. Cette trêve, paraît-il, offusque moins les gens qui ont pris pour devise : Hardis contre Dieu seul! Le Conseil municipal de Paris s'est mis lui-même de la partie. Nous espérons que notre grand ami du Nord sera reçu avec toute notre cordialité nationale. Ce que nous désirerions pour l'honneur de notre pays, ce serait moins l'excès que la qualité de l'hommage. Trop de fêtes extravagantes manqueraient le but; et si, comme le raconte Saint-Simon, Pierre le Grand augura mal du luxe et des façons qu'il voyait dans la France de la Régence, ne permettons pas que Nicolas II soit attristé de nous voir si guillerets et si évaporés, nous qui avons traversé l'année terrible, et dont le flanc saigne à la frontière. Oui, faisons des fêtes; faisons surtout une bonne politique qui aide la conservatrice et croyante Russie à se lier plus sûrement à nous, et à ne pas traiter notre alliance comme une de ces commodités qu'on aime mieux exploiter qu'avouer.

Si Paris dépasse la mesure, ce qui la rétablira dans l'estime de Nicolas II, ce sera notre armée de Châlons, en tenue de campagne.

LOUIS JOUBERT.

Au moment où le tzar Nicolas II va visiter la France, nous signalons de nouveau à nos lecteurs le magnifique ouvrage, édité par la maison Delagrave, dont il est le héros. *Le Voyage en Orient* de l'empereur de Russie, alors qu'il n'était encore que tzarewitch, a été rédigé par le prince Oukhtomski, et traduit par M. Louis Léger, professeur au collège de France. M. A. Leroy-Beaulieu a écrit pour ce volume une préface où sa compétence des choses russes se manifeste éloquemment. La Grèce, l'Égypte et l'Inde furent tour à tour visitées par l'impérial voyageur, et ces pays défilent sous nos yeux dans les dessins remarquables de M. Karazine. Ajoutons que ce volume in-folio est orné d'un grand portrait de Nicolas gravé sur acier. L'œuvre entière est de tout point artistique. Elle mérite bien le succès éclatant qui l'accueillit au moment de sa première publication et que les fêtes prochaines vont certainement renouveler.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

(CENT QUARANTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE <sup>1</sup>)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- ALLARD** (Paul). La société romaine au quatrième siècle. La classe moyenne, le peuple, les esclaves. 25 juillet. 292.
- AVIGNAC** (A. d'). Tunis, Bizerte, Carthage. 10 juillet. 40.
- BARNEVILLE** (Pierre de). Le paysage à la plume. 25 juillet. 324.
- BÉRENGER** (Paul). Le Transvaal et l'Afrique du Sud. L'aventure Jameson. I. 10 août. 413. — Fin. 25 août. 705.
- Bulletin bibliographique.* 10 juillet. 187. — 10 août. 572.
- CERNÉ** (de). Le Pont d'azur. Légende chinoise. 25 juillet. 334.
- CHABAUD** (Louis). Mlle Bonnefois et l'école foraine. 25 septembre. 1142.
- CHESNELONG** (Ch). Le régime fiscal de la France et le projet d'impôts sur le revenu. 10 septembre. 773.
- CONTENSON** (L. de). La Turquie d'Asie. Ses divisions. Ses nationalités. 25 septembre. 1035.
- COSTA DE BEAUREGARD** (Marquis). La charité sociale en Angleterre. 10 septembre. 809.
- DAMAD** (M.). Deux petites crises. Fin. 10 juillet. 134.
- DIEULAFOY** (Jane). Déchéance. I. 10 août. 465. — 25 août. 668. — 10 septembre. 925. — 25 septembre. 1063.
- DROLSART** (M.). La femme en Chine. 25 juillet. 264. — Une romancière italienne. M<sup>me</sup> Serao. 10 août. 520. — Le mouvement féministe I. 10 septembre. 860. — II. 25 septembre. 1090.
- FRUGES** (A). Le problème de la population. I. 10 août. 496. — Fin. 25 août. 608.
- GRABINSKI** (Comte Joseph). Un ami de Napoléon III. Le comte Arese. I. 10 août. 445 — 25 août. 633. — Fin. 10 septembre. 832.
- GUIZOT**. Lettres à M. et M<sup>me</sup> Charles Lenormant. Correspondance inédite. (1854-1874). Fin. 10 juillet. 68.

<sup>1</sup> Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1896.

- JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 juillet. 177. — 25 juillet. 368. — 10 août. 561. — 25 août. 763. — 10 septembre. 971. — 25 septembre. 1172.
- KEROHANT** (Hervé de). Les trois armes. I. Le canon. 10 septembre. 894. — II. Le fusil. 25 septembre. 1110.
- LACOMBE** (H. de). La Crète et la France. Autrefois et aujourd'hui. I. 25 septembre. 981.
- LANGLOIS** (Anatole). L'ouvrier anglais, sa condition actuelle et son avenir. 25 juillet. 339.
- LAPPARENT** (A. de). Les revenants du pôle Nord. 10 septembre. 948.
- LEJEUNE** (P.). Nos colonies du Gabon. L'esclavage de la femme. 25 juillet. 224.
- Les œuvres et les hommes.* 25 juillet. 348. — 25 août. 744. — 25 septembre. 1151.
- MARGUERITTE** (Victor). La maison du passé. Poésie. 10 septembre. 960.
- NADAILLAC** (Marquis de). Les archives de Dropmore. Rapports secrets sur la Révolution française. I. 10 juillet. 115. — Fin. 25 juillet. 235.
- OLLIVIER** (Émile). Marie-Magdeleine. II 10 juillet. 3. — III. 25 juillet. 189. — IV. 10 août. 381. — V. Fin. 25 août. 573.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 juillet. 167. — 10 août. 552. — 10 septembre. 962.
- PERQUER** (Albert). Li-Hung-Chang. 10 juillet. 100.
- RAGEY** (P.). *L'encyclique Satis cognitum* et l'Angleterre. 10 juillet. 153.
- VANLAER** (Maurice). Le congrès des catholiques autrichiens à Salzbourg. 25 septembre. 1011.

# TABLE

## DU TOME CENT QUARANTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

### 1<sup>re</sup> LIVRAISON. — 10 JUILLET 1896.

Marie-Magdeleine. — II, par M. Emile OLLIVIER, de l'Académie française. . . . .	3
Tunis, Bizerte, Carthage, par M. A. D'AVIGNAC. . . . .	40
Une correspondance inédite de M. Guizot. — Lettres à M. et M <sup>me</sup> Charles Lenormant (1854-1874) — Fin. . . . .	68
Li-Hung-Chang, par M. Albert PERQUER. . . . .	100
Les Archives de Dromore. — Rapports secrets sur la Révolution française. — I, par M. le marquis DE NADAILLAC. . . . .	115
Deux petites crises. — Nouvelle. — Fin, par M. DAMAD. . . . .	134
L'Encyclique <i>Satis cognitum</i> et l'Angleterre, par le P. RAGEY. . . . .	153
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . .	167
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	177
Bulletin bibliographique. . . . .	187

### 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 JUILLET 1896.

Marie-Magdeleine. — III, par M. Emile OLLIVIER, de l'Académie française. . . . .	189
Nos colonies du Gabon. — L'esclavage de la femme, par le P. LEJEUNE. . . . .	224
Les Archives de Dromore. — Rapports secrets sur la Révolution française. — II. — Fin, par M. le marquis DE NADAILLAC. . . . .	235
La Femme en Chine, par M <sup>me</sup> M. DRONSART. . . . .	264
La Société romaine au IV <sup>e</sup> siècle. — La Classe moyenne, le peuple, les esclaves, par M. Paul ALLARD. . . . .	292
Le Paysage à la plume, par M. Pierre DE BARNEVILLE. . . . .	324
Le Pont d'azur. Légende chinoise, par M. DE CERNÉ. . . . .	334
L'Ouvrier anglais. — Sa condition actuelle et son avenir, par M. Anatole LANGLOIS. . . . .	339
Les OEuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . .	348
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	368

### 3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 AOUT 1896.

Marie-Magdeleine. — IV, par M. Emile OLLIVIER, de l'Académie française. . . . .	381
Le Transvaal et l'Afrique du Sud. — L'aventure Jameson. — I, par M. Paul BÉRENGER. . . . .	413
Un Ami de Napoléon III. — Le Comte Arese. — I, par M. le comte Joseph GRABINSKI. . . . .	445
Déchéance. — I, par M <sup>me</sup> Jane DIEULAFOY. . . . .	465
Le Problème de la population. — I, par M. A. FRUGES. . . . .	496
Une Romancière italienne: M <sup>me</sup> Serao, par M <sup>me</sup> M. DRONSART. . . . .	520
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . .	552
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	561
Bulletin bibliographique. . . . .	572

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 AOUT 1896.

Marie-Magdeleine. — V. — Fin, par M. Emile OLLIVIER, de l'Académie française. . . . .	573
Le Problème de la population. — II. — Fin, par M. A. FRUGES. . . . .	608
Un ami de Napoléon III. — Le comte Arese, d'après des documents nouveaux. — II, par M. le comte Joseph GRABINSKI. . . . .	633
Déchéance. — II, par M <sup>me</sup> Jane DIEULAFOY. . . . .	668
Le Transvaal et l'Afrique du Sud. — L'Aventure Jameson. — II. — Fin, par M Paul BÉRENGER. . . . .	705
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . .	744
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	763

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1896.

Le Régime fiscal de la France et le projet d'impôts sur le revenu, par M. Ch. CHESNELONG, sénateur. . . . .	773
La Charité sociale en Angleterre, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française. . . . .	809
Un Ami de Napoléon III. — Le Comte Arese, d'après des documents nouveaux. — III. — Fin, par M. le comte Joseph GRABINSKI. . . . .	832
Le Mouvement féministe. — I. — Causes de son développement tardif en France. — Son extension à l'étranger, par M <sup>me</sup> M. DRONSART. . . . .	860
Les Trois Armes. — I. — Le Canon, par M. HERVÉ DE KEROHANT. . . . .	894
Déchéance. — III, par M <sup>me</sup> Jane DIEULAFOY. . . . .	925
Les Revenants du pôle Nord, par M. A. DE LAPPARENT. . . . .	948
La Maison du Passé. — Poésie, par M. Victor MARGUERITTE. . . . .	960
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . .	962
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	971

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1896.

La Crète et la France. Autrefois et aujourd'hui. — I. — par M. H. DE LACOMBE. . . . .	931
Le Congrès des catholiques autrichiens à Salzbourg, par M. Maurice VANLAER. . . . .	1014
La Turquie d'Asie. — Ses divisions. — Ses nationalités, par M. L. DE CONTENSON. . . . .	1035
Déchéance. — IV, par M <sup>me</sup> Jane DIEULAFOY. . . . .	1063
Le Mouvement féministe. — II. — Les Clubs de femmes en Amérique. — Le Vote municipal et politique pour les femmes. — L'Éligibilité, par M <sup>me</sup> M. DRONSART. . . . .	1090
Les Trois Armes. — II. — Le Fusil, par M. HERVÉ DE KEROHANT. . . . .	1110
M <sup>lle</sup> Bonnefois et l'École foraine, par M. Louis CHABAUD. . . . .	1142
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . .	1151
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	1172





GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 8050

